This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,588,999

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

compl qet IV
III

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JUILLET, 1882. T. XXXVI.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU ET FILS.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME QUINZIÈME

(TRENTE-CINQUIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
195, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 195

1882

Compl. sets
Sweets
7-14-37
332 35-

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Pot-Bouille*, par ÉMILE ZOLA. Paris, Charpentier, 1882, in-12 de 496 p. Prix : 3 fr. 50.— 2. *Les Mauvais ménages*, par ANDRÉ THEURIET. Paris, Paul Ollendorff, 1882, in-12 de 302 p. Prix : 3 fr. — 3. *Rose Rozier*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, E. Plon, 1882, 2 vol. in-18 de 244 et 246 p. Prix : 6 fr. — 4. *Côte-à-côte*, par EDOUARD ROD. Paris, Paul Ollendorff, 1882, in-12 de 338 p. Prix : 3 fr. 50. — 5. *Le Cousin Noël*, par JACQUES VINCENT. Paris, E. Plon, 1882, in-18 de 280 p. Prix : 3 fr. 50. — 6. *Un Coup de revolver*, par JULES MARY. Paris, E. Plon, 1882, in-18 de 300 p. Prix : 3 fr. 50. — 7. *La Balle de cuivre*, par CHARLES JOLIET, avec sept dessins, par Riou. Paris, Firmin-Didot, 1882, in-12 de 300 p. Prix : 4 fr. — 8. *Le Bac*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, E. Plon, 1882, in-18 de 342 p. Prix : 3 fr. 50. — 9. *Les Coiffes de Sainte Catherine*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Bloud et Barral, 1882, in-12 de 420 p. Prix : 3 fr.— 10. *Le Martyre d'un père*, par le même auteur. Paris, Blériot, 1882, in-12 de 468 p. Prix : 3 fr. 50. — 11. *Jeanne de Maurice*, par LUCIEN BIART. Paris, Léon Hennuyer, 1882, in-12 de 308 p. Prix : 3 fr. 50. — 12. *Château à vendre*, par ALFRED DE COURCY. Paris, Firmin-Didot, 1882, in-12 de 338 p. Prix : 3 fr. — 13. *Enigme*, par MARCEL LYTHE. Paris, Librairie universelle, 1882, in-12 de 224 p. Prix : 3 fr. — 14. *Ouarda*, par GEORGES EBERS, roman de l'antique Egypte, tiré des papyrus de Thèbes; traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur, par C. D'HERMIGNY. Paris, Firmin-Didot, 1882, 2 vol. in-12 de 364 et 290 p. Prix : 7 fr. — 15. *Une Héroïne des Catacombes*, par l'abbé PÉRIGAUD. Paris, Palmé, 1882, in-12 de 370 p. Prix : 3 fr. — 16 et 17. *La Chasse au Roi, la Cavalière*, par PAUL FÉVAL (œuvres expurgées). Paris, Palmé, 1882, 2 vol. in-12 de 306 et 318 p. Prix : 6 fr. — 18. *L'Utopiste*, par V. MARCHAND, ancien élève de l'Ecole polytechnique, commandeur de la Légion d'honneur. Paris, E. Plon, 1882, in-18 de 276 p. Prix : 3 fr.— 19. *Histoire de Barbara*, par Miss AMELIA B. EDWARDS; roman traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par Mlle ANNA PETIT. Paris, Société anonyme des publications périodiques, 2 vol. petit in-8 de 390 et 336 p. Prix : 7 fr. — 20. *La Princesse Zouroff*, par OUIDA, roman traduit de l'anglais par GIRARDIN (avec autorisation de l'auteur). Paris, Hachette, 1882, in-12 jésus de 364 p. Prix : 3 fr. 50. — 21. *L'Aïeule*, récit russe, par un ANONYME. Paris, E. Plon, 1882, in-18 de 264 p. Prix : 3 fr. — 22. *Histoire du bon vieux temps*, par OSCAR DE POLI. Paris, Palmé, 1882, in-12 de 432 p. Prix : 3 fr. — 23. *Muguette*, par le marquis G. DE CHERVILLE. Paris, Firmin-Didot, 1881, in-12 de 450 p. Prix : 4 fr. 50.

1. — Je me suis longtemps demandé s'il convenait d'entretenir les lecteurs du *Polybiblion* de l'inqualifiable *Pot-Bouille*, le dernier roman pornographique de M. Émile Zola ; et, si enfin je me suis décidé à parler de cette œuvre sans nom, croyez bien que ce n'est point à cause de son mérite : c'est uniquement pour montrer jusqu'où peut descendre la littérature matérialiste.

Inutile de raconter l'affabulation de *Pot-Bouille :* elle est nulle, et se réduit aux manœuvres d'un certain Octave Mouret, jeune calicot de la famille des Rougon-Macquart, lequel arrive de province à Paris, afin de faire fortune dans le commerce de la nouveauté, et dont le premier soin est de se poser en Lovelace auprès des femmes mariées. Autour de ce Don Juan du comptoir gravitent les six ou sept ménages bourgeois qui lui servent de champ de bataille. Ces ménages sont échelonnés dans une maison de la rue de Choiseul qui, par bon-

heur pour la morale publique, n'existe que dans l'imagination pervertie du romancier. Dans cette maison, en effet, depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux mansardes, l'adultère effronté et le libertinage crapuleux règnent sans partage. Il y a le ménage Vabre, le ménage Campardon, le ménage Duverdier, le ménage Josserand, le ménage Pichon dont les habitants courent tous après ce qui ne leur appartient point. Et pas un personnage sympathique, sauf le vieux caissier Josserand qui travaille tout le jour et veille toute la nuit pour payer les toilettes tapageuses de sa femme et de ses filles. Campardon, l'architecte, est un hypocrite ; le conseiller Duverdier, un cynique ; le fils Josserand, un Alphonse ; l'oncle Bachelard, un ivrogne ; l'abbé Mauduit (car un prêtre se rencontre dans ce milieu turpide), l'abbé Mauduit, un abbé mondain, qui légitime tout par ses tolérances coupables. Qu'y a-t-il encore ? une « dévote » galante, une hystérique éhontée, un idiot amoureux de sa sœur, une jeune fille corrompue par sa bonne. Quels êtres abominables, tous faits de sensualité brutale, remplis de préoccupations libidineuses, dominés par l'appétit féroce de l'argent. Pas un besoin ni un désir intellectuel. Si parfois la religion intervient à certains actes solennels de leur existence, le mariage ou la mort, c'est pure affaire d'habitude. Nul élan vers l'idéal ; pas même quelques-unes de ces idées chimériques, mais généreuses, qui peuvent entraîner l'homme à des sottises, mais qui, du moins, le distinguent de la brute. Tout cela est taré moralement et physiquement ; tout cela sent le vice honteux et hideux, et le livre se termine par ces mots d'une domestique, la grande Julie, qui sont la *moralité* de l'œuvre et que je demande pardon à mes lecteurs de reproduire : « Toutes les baraques se ressemblent au jour d'aujourd'hui ; qui a fait l'une a fait l'autre. C'est Cochon et Cie. »

On a appelé *Pot-Bouille* le Waterloo du naturalisme. Le fait est que ce roman qui aurait scandalisé Cambronne (nous ne disons pas M. Margue), s'il est, au point de vue moral, pire que *Nana*, de pustuleuse mémoire, est, au point de vue littéraire, à cent pics au-dessous de la *Faute de l'abbé Mouret* et de l'*Assommoir*. Le style en est plat, vulgaire, trivial, grossier et mortellement ennuyeux. Ce sont des scènes confuses, enfilées les unes dans les autres, et dont la dernière, la plus sale de toutes, est le récit volontairement obscène d'un accouchement. Quand un écrivain en est arrivé au point de n'avoir même plus le respect de la maternité, franchement, peut-il tomber plus bas ? Ce n'est plus de la littérature, mais de l'aberration littéraire. On trouve dans *Pot-Bouille* des phrases comme celles-ci : « Horloge qui règle l'embourgeoisement des amours » ; « être sanglée dans la sévérité d'un corsage » ; la « solennité de l'escalier montait dans

les ténèbres » ; « pièces de soie mettant l'odeur fade de leurs apprêts dans un étouffement » ; « obscurité alourdie sous les poutres » ; « cheval qui a le cou cassé dans une salutation douloureuse » ; « effleurer le cou d'une femme de chiffres murmurés » ; « flairer une cuisine sous des toilettes riches », etc., etc. Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Et M. Edmond de Goncourt qui avait la spécialité du genre, ne va-t-il pas être jaloux ? M. Zola commence à ne voir plus clair dans sa propre phrase et s'imagine que la crudité est une force : c'est le défaut des écrivains médiocres ou des écrivains qui baissent.

L'auteur de *Pot-Bouille* a voulu, paraît-il, peindre les mœurs de la bourgeoisie contemporaine. Son but a été de dresser le réquisitoire des vices bourgeois de notre époque. Eh bien ! mais, si ce réquisitoire est vrai, comme le proclament les partisans de l'école naturaliste, sur qui retombe-t-il particulièrement ? sinon sur les amis politiques de M. Zola, sur ces bourgeois athées, sceptiques, jouisseurs et frondeurs, qui ont fait le succès de leur Aristarque actuel, alors que sa plume éhontée conspuait la morale éternelle, les vertus domestiques et les pudeurs de la conscience ? Mais il y a bourgeoisie et bourgeoisie. Si l'autre se reconnaît dans les infamies qui mijotent au fond, au milieu et à la surface de la marmite dorée de la rue de Choiseul, nous qui ne sommes pas de cette bourgeoisie-là, nous protestons au nom de la vérité outragée, au nom de la conscience indignée, au nom de la bourgeoisie croyante, honnête, travailleuse, qui est encore une des forces vives de la France. Celle-là n'a rien de commun avec celle de M. Zola et de ses disciples. Après tout, la seule bourgeoisie qu'ait fréquentée l'auteur de *Pot-Bouille* est peut-être celle qu'il nous peint sous l'empire d'un perpétuel *delirium eroticum !...* Quoi d'étonnant, en ce cas, qu'il se soit sali à son contact au point de ne plus conserver ni sens moral, ni goût littéraire, et de ne se plaire que dans le laid physique, les situations obscènes et les odeurs fétides ? Toutes choses que Brantôme, qui pourtant n'était pas bégueule, appelait, en son temps, des « salauderies. »

2. — Les « mauvais ménages » sont nombreux par le temps qui court ; M. André Theuriet ne nous en montre cependant que deux : celui du baron de Vendières, un *gentleman-farmer*, et celui de M. Houdart, le modeste expéditionnaire. M. Houdart, vieux et cassé, a fait la sottise d'épouser une jeune fille trop jeune, et M. de Vendières, ours mal léché, a eu le tort de se marier avec une jeune personne d'une distinction raffinée, de goûts délicats et peu disposée à habiter les champs. Ce sont des circonstances qui expliquent, mais qui n'excusent pas les forfaitures des deux femmes à la foi jurée. Le bonhomme Houdart, lui, se console des frasques de Rose-Lise en

s'appliquant à deviner les rébus ingénieux et compliqués de l'*Illustration pour tous*. Mais il n'en est pas de même du baron de Vendières. Sa femme, qui est séparée de lui judiciairement, intervient, un jour, pour empêcher son fils, Marcel de Vendières, d'épouser Rosine Garaudel, une petite couturière. L'honneur du nom voudrait que le père fût, en ce cas, d'accord avec la mère. Eh bien ! pas du tout : pour se venger de sa femme, le baron de Vendières permet à son fils de s'allier avec une famille de rien. M. Theuriet appelle cela la « revanche du mari. » Il faut avouer qu'il y a des revanches plus nobles. C'est tout de même un curieux type, que ce baron de Vendières, qui déteste le monde, ne se plaisant qu'auprès de ses vignerons, jurant, sacrant, patoisant, buvant avec les hommes, et faisant, le soir, au son du violon, danser les vendangeuses sous ses vastes hangars. Sa devise est celle-ci : *Bonum vinum lætificat cor hominum.* C'est apparemment le seul latin qu'il ait jamais su de sa vie. Sa morale ! elle a été chantée par Béranger, dans la chanson du *Dieu des bonnes gens*. Heureusement que les barons de cette catégorie sont une exception dans la noblesse française, généralement si distinguée, si élevée et si digne.

3. — Le Décalogue et le Code se trouvent simultanément violés dans les *Mauvais ménages*, de M. André Theuriet ; mais du moins l'homicide et le suicide ne promènent pas dans ces foyers attristés leurs spectres sanglants. Il n'en est pas de même dans ces autres « mauvais ménages » qui s'appellent *Rose Rozier*, *le Cousin Jacques* et un *Coup de revolver*. Les maris mis en scène par M. Theuriet sont peu aimables pour leur moitié ; mais ils n'installent pas du moins l'adultère dans l'alcove conjugale. Il en est tout différemment de cet autre « mauvais ménage » qui a nom *Côte-à-côte*. Parlons d'abord de Rose Rozier.

C'est une comédienne qu'un brave garçon de province, Juste André, ingénieur à Chartres, a le malheur d'épouser. Pendant un certain temps, Juste André a la naïveté de croire sa femme arrachée à Satan, à ses œuvres et à ses pompes : c'est le théâtre que je veux dire. Hélas ! Rose Rozier est comme la Faustin dont elle n'a pas le talent : elle est possédée par la nostalgie des planches. Le feu couve sous la cendre, et il suffit d'une saison aux bains de mer pour l'éteindre ? non, pour le réveiller, au contraire, plus ardent et plus irrésistible. Bref, Rose Rozier finit par quitter son mari et va courir la prétentaine en Belgique avec des Parisiens de rencontre. Juste André fait un dernier effort et se rend auprès de sa femme, espérant la ramener à ses devoirs. L'entrevue a lieu, un soir, sur les bords de la Meuse. Mais, prières, menaces, tout est inutile ! Rose Rozier s'oublie jus-

qu'à frapper son mari d'un coup de stylet ; puis, le croyant mort, elle se précipite dans le fleuve. Juste André ne meurt pas. Revenu à lui, il appelle Rose ; il interroge les passants ; il explore les bords de la Meuse, et, ses recherches n'aboutissant pas, il retourne à Chartres, convaincu que sa femme s'est noyée. *O sancta simplicitas !...* Rose, bonne nageuse, est en train de s'embarquer au Havre pour l'Amérique. Le deuil de Juste André dure un an. En ce temps-là, il se sent pris d'un véritable amour pour Marguerite Langlois, la sœur du docteur Langlois, un autre lui-même. Le docteur veut bien donner à Juste la main de Marguerite ; mais la positon de celui-ci est un peu équivoque. Sa première femme est-elle réellement morte ? Une enquête s'établit, à la suite de laquelle le malheureux Juste André se voit traduit devant la Cour d'assises d'Eure-et-Loir, comme inculpé du meurtre de Rose Rozier, « sa légitime épouse. » Toutes les apparences sont contre l'ingénieur, et le jury va rendre son verdict — un verdict affirmatif, — lorsqu'une femme voilée, fendant les flots de la foule, fait passer sa carte au président des assises. Celui-ci ordonne au jury de rester en place, interroge le témoin inattendu qui n'est autre que Rose Rozier elle-même. Juste André est immédiatement mis en liberté. Rose est de la famille des « vierges folles » dont parle l'Évangile ; mais elle a bon cœur. En apprenant par les journaux que son mari est accusé d'un crime qu'il n'a pas commis, elle n'a pas hésité une minute : des cataractes du Niagara, sans le moindre calcul, sans la moindre réticence, elle s'est transportée dans les plaines de la Beauce. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'elle se prend maintenant à aimer sérieusement son mari. Mais l'affection de celui-ci est morte. Voyant qu'elle est un obstacle au bonheur de Juste André, Rose Rozier s'empoisonne. Ce dénouement est en contradiction avec un des dix principaux commandements de Dieu. Sans l'approuver, nous le préférons néanmoins à cet autre que Mme Henry Gréville aurait pu adopter : la séparation momentanée, avec l'espoir d'un prochain divorce. Il y a là de la part du romancier une attention délicate dont il faut lui savoir gré. Peut-être n'est-ce qu'une simple préoccupation artistique, et Mme Gréville, prévoyant que la loi Naquet va désormais rendre impossibles le roman de mœurs et le théâtre de genre (principalement la comédie), s'est-elle payée, pendant qu'il en est temps encore, un dénouement tragique, moralement répréhensible même, mais au moins d'une esthétique irréprochable.

4. — M. Edouard Rod est un protestant devenu *libre penseur*, en ce sens que, sans aller au catholicisme, il a complètement abandonné les croyances de son enfance. De plus, il est Genévois comme M. Victor Cherbuliez, et connaît à fond le calvinisme bourgeois,

avec ses ergoteries subtiles, sa morale étroite, sa doctrine étouffante et mesquine. Déjà, dans *Palmyre Veulard*, il avait levé un coin du voile qui cache aux observateurs superficiels les mœurs et les préjugés de la société protestante. *Côte-à-côte* continue la série : *les Protestants*, et traite la question beaucoup plus à fond. On ne voit, en effet, que des protestants dans cette œuvre sauf la femme de Georges Maillange qui finit par le devenir. Voici d'abord Mme Maillange mère, la calviniste hautaine, rigide, convaincue et terrible, laquelle ne rit jamais, n'a jamais caressé son fils, étouffe comme coupables les meilleurs élans de la bonne nature, damne impitoyablement tout ce qui ne pense pas comme elle, et ramène toutes ses leçons de vertu à un implacable : *il faut* ! dont les deux tranchantes syllabes résument sa doctrine de compression et de prédestination. Voici maintenant les Riquier, plus froids, plus méthodiques, plus sévères encore, une famille dont la devise doit être le mot de Cromwell à sa femme : « Il fait sombre dans ma vie, et la tristesse enveloppe mes jours. » Voici enfin les deux pasteurs : le vieux Morlier, solennel et sentencieux, et le jeune Planel, le Chrysostôme du Temple, le saint Planel, comme on le nomme : ce qui ne le détourne pas de pécher une fois avec sa nouvelle convertie, Juliette Maillange. Il est vrai qu'il s'empresse d'excuser leur faute avec cette commode citation évangélique : « L'esprit est prompt, et la chair est faible. » Les catholiques, au moins, quand ils succombent à des tentations identiques, n'y mêlent pas l'hypocrisie. M. Rod nous peint les Riquier, les Morlier, les Planel et Mme Maillange mère, très charitables : ils le sont, en effet, mais leur charité a ceci de particulier qu'elle se refuse aux malheureux taxés de paresse ou de vice et cache toujours une arrière-pensée de prosélytisme. — Élevé dans ce milieu, en véritable ascète, Georges Maillange secoue le joug immédiatement après son mariage et se livre aux plus révoltants écarts. Non content de séduire la domestique de la maison, il hante avec un certain Léturgis, « philosophe de la nature », les lieux mal famés du Quartier Latin, et ne tarde pas à n'avoir d'autre culte que celui de la *Venus vulgivaga*. Instruite de ses débordements, Juliette Maillange, sa femme, caractère doux et timide, sans initiative et sans volonté, préfère se résigner et se taire que d'en venir à une séparation. L'âge seul fait rentrer Georges Maillange dans le devoir et alors les deux époux, oubliés dans un quartier de Paris, continuent leur existence indifférente et inutile. Évidemment, M. Édouard Rod a eu l'intention d'être désagréable à ses coreligionnaires : il force même la note, et les protestants ne sont certainement pas aussi noirs qu'il nous les représente. Mais il n'en est pas moins vrai que si,

dans *Côte-à-côte*, le catholicisme est traité avec peu de respect, le protestantisme est plus maltraité encore. Un exemple entre mille : Tant que Juliette Maillange, la femme de Georges, reste catholique, le romancier nous la montre bonne, tendre, compatissante, enjouée et très tolérante. A peine a-t-elle embrassée la religion de sa belle-mère, qu'elle en prend tous les défauts : elle devient triste, ergoteuse, raisonneuse, ennuyeuse, d'un mysticisme insupportable. C'est tellement significatif que M. Rod en a été effrayé : il finit par faire de Juliette Maillange une sceptique et une désenchantée. Mais la thèse reste, et elle est contraire au calvinisme. L'auteur de *Côte-à-côte* va même jusqu'à se moquer de ces pasteurs qui font des conférences au Boulevard des Capucines pour démontrer, *aux dépens de l'histoire* (le mot est de M. Rod), que le protestantisme est la véritable foi chrétienne des premiers temps. Dieu nous garde cependant de recommander cette œuvre ! Outre qu'elle contient des pages d'un réalisme scabreux, elle s'attaque avec trop de passion et de haine à une communion professée avec sincérité par beaucoup de personnes respectables qui, sans partager notre foi dans sa plénitude, adorent néanmoins le même Dieu que nous et comme nous ont aujourd'hui tout à redouter du triomphe de l'athéisme.

5. — C'est dans le Nord, non loin de la petite ville d'Hazebrouck, que Jacques Vincent, l'auteur (nous devrions dire l'*authoress*) de *Jacques de Trévannes* et de *Misé Ferréol*, deux récits de l'extrême Midi, place l'action du *Cousin Noël*. Très fraîche et très riante la première partie du livre avec ses tableaux flamands, ses mœurs flamandes, ses fêtes flamandes et ses deux héroïnes flamandes. Voici le drame : Au moment d'être appelé au sous-diaconat, Noël de Guistel interroge sa conscience et ne se sentant pas une vocation bien déterminée pour l'état ecclésiastique, s'arrête tout à coup. De l'avis de son directeur, une épreuve est nécessaire, et il lui est enjoint d'aller passer un an dans le monde. Infortuné Noël ! il n'échappe aux tourments d'une vocation indécise que pour affronter d'autres périls. Aimé de ses deux cousines, Técla et Valérie — Técla la brune, celle qui a du sang espagnol dans les veines ; Valérie, la blonde, expansive et tendre, — Noël penche un instant vers la première, et... il épouse la seconde. Le jour même du mariage, un bateau qui portait les deux cousines chavire, et Valérie se noie. Técla ne meurt pas de la noyade; mais elle traîne désormais une existence de damnée. On devine que la malheureuse est torturée par le remords. En effet, trouvant Noël fort à son goût, c'est elle-même qui, dans un accès de jalousie, a fait chavirer le navire et qui, jetant ses bras autour des bras de Valérie, a rendu impossible tout essai de sauvetage. Técla est seule

dans cet horrible secret; mais son amour est plus fort que le souvenir de son crime : elle déclare sa passion à Noël. Celui-ci finit par épouser Técla. C'est alors que les remords vengeurs redoublent : moitié folle, n'en pouvant plus, Técla confesse à son mari épouvanté le secret qui la dévore et va terminer ses jours dans la communauté des Dames de Sion. Noël se consacre à l'éducation de son fils. Cette œuvre est désolante : il y règne un certain fatalisme qui rappelle la *Salamandre* d'Eugène Sue. Commencée dans une idylle, l'action se dénoue en une de ces tragédies, dominées par le « destin amer, » dont le théâtre de Sophocle et d'Euripide nous offre plusieurs modèles. L'inflexible colère, l'irrévocable ressentiment de Noël de Guistel nous paraissent d'ailleurs contre nature. Sans doute, chez sa femme et lui, un crime existe, mais ce crime, si odieux qu'il soit, a-t-il été prémédité ? Non, c'est dans un accès d'égarement que Técla s'est rendue criminelle. Et puis, un enfant est né de leur mariage, et l'enfant n'est-il pas à la fois trait d'union, de pardon et d'amour? *Le Cousin Noël* reste quand même une œuvre d'une originalité rare. Sauf une scène risquée qui dépare le drame, toutes les situations sont vraiment « empoignantes, » bien déduites et bien écrites. Le style est élégant et sobre; les paysages se distiguent par l'exactitude et le sentiment de la couleur locale, et la passion — une passion vraie, sincère — anime tous les personnages. Ce n'est pas un roman pour les jeunes filles.

6. — J'en dis de même d'*Un coup de revolver*, de M. Jules Mary. Ce roman-ci commence par l'adultère, et la folie en est le dénouement. Une jeune fille, très belle, mais très pauvre, Madeleine Reynaud, a épousé un marchand de bois fort riche, quoique vieux et vulgaire. M. Gonssolin (c'est le nom du marchand de bois) surprend un jour sa femme avec le jeune docteur François Hormais et, comme il veut la tuer, celui-ci fait tomber l'arme de ses mains. Madeleine ramasse le revolver, vise et lâche la détente. M. Gonssolin meurt foudroyé. Le crime n'a pas d'autre témoin que François Hormais, complice de Madeleine. Pour ne pas être obligée de se dénoncer et de dénoncer en même temps le docteur, Madeleine simule la folie, et l'action tourne au roman judiciaire. La justice est fort perplexe. Y a-t-il eu homicide ? Y a-t-il eu suicide ? S'il y a homicide, par qui a-t-il été commis ? On a trouvé deux traces de pas différents sur la neige. La jeune veuve seule pourrait mettre sur la voie des coupables. Mais elle est folle. Est-elle réellement folle ? Ici commence une inquisition médicale de toutes les heures. Le docteur François Hormais est désigné pour assister celui de ses confrères qui doit étudier l'état mental de Mme Gonssolin. Hormais sait à quoi s'en tenir, tandis que

l'autre, soupçonneux et méfiant, impose à la prétendue folle des souffrances effroyables. Hormais donne en secret à Mme Gonssolin tous les conseils pour que la simulation soit parfaite. Quelles transes pour les deux coupables ! Un jour cependant, torturée par l'eau et par le feu, à bout de forces, Madeleine laisse échapper, dans un geste, le secret de sa feinte. Le collègue d'Hormais triomphe ; mais voilà que la raison affaiblie de la torturée s'échappe cette fois pour ne plus revenir. L'instruction judiciaire tombe. Il y a dans ce roman, fort dramatique d'ailleurs, un terrible réquisitoire contre les mauvais traitements infligés aux aliénés. Le tout est de savoir si le romancier n'exagère pas — et si l'on fait réellement subir aux fous des épreuves pareilles à celles qui sont décrites dans *Un coup de revolver*. Il nous semblait que la *torture* était abolie en France depuis plus de trois cents ans. L'aurait-on conservée dans les hospices d'aliénés ?

— 7. On ne sait plus guère en France ce que c'est que la vie patriarcale. Mais il se trouve encore dans certaines provinces quelques coins perdus où n'arrive pas le bruit des locomotives, où ne pénètre pas la presse démoralisante, où les traditions du passé et les vieilles coutumes se transmettent de génération en génération. C'est dans un de ces coins, immuables et tranquilles, que M. Charles Joliet a placé l'action de son beau roman : *la Balle de cuivre*. Nous sommes au Grand-Morne, nom du château des anciens comtes de Noirsure, une des plus anciennes familles de la Franche-Comté. Forte et fière race, dont la devise était : *Toujours tout droit*. Trop éloignés pour être aveuglés par les splendeurs du règne de Louis XIV, trop rudes pour figurer dans l'entourage élégant et raffiné des cours de Louis XV et de Louis XVI, les Noirsure n'avaient jamais quitté leurs montagnes natales que pour aller à la bataille. Les guerres finies, la chasse était leur plaisir favori. Après la tourmente révolutionnaire, ils se trouvèrent à moitié ruinés et isolés au milieu d'une société nouvelle. Le grand-père du héros de M. Joliet, le comte Wuillerme, vivait encore en 1850. Il était centenaire, et ni la guerre, ni la Révolution, ni les années n'avaient pu courber les épaules et plier les jarrets du vieux burgrave. Cependant, un soir d'automne, le comte Wuillerme sentit que sa fin était proche. Il appela Robert de Noirsure, son petit-fils, et lui dit : « Fils, aide-moi à m'habiller. » Le costume seigneurial de Wuillerme dormait dans le bahut paternel depuis plus d'un demi-siècle. Robert l'en retira et en vêtit l'aïeul. Wuillerme se rassit dans son grand fauteuil de chêne et ajouta : « Fils, tu connais toute ma vie ; je n'ai rien à t'en apprendre, et je suis prêt à rendre mes comptes à Dieu. Voici l'épée de Noirsure : tu la remettras à ton fils comme je te la remets, pure de toute souillure. Elle n'a

connu le sang que pour l'honneur. Voici encore notre anneau de fer : il est destiné à celle que tu choisiras pour la compagne de ta vie. Et voici enfin *la Balle de cuivre :* elle est bénie, et la mort qu'elle pourra donner est permise. Mon aïeul, se croyant outragé par sa femme, réservait cette balle au félon. Il reconnut qu'il s'était trop hâté de la faire fondre, et depuis cette époque elle est restée comme un talisman dans la famille. Mon fils, sois béni, fais ton devoir et méprise la mort. Et maintenant, laisse-moi me redresser et appuyer ma main sur ton épaule. Je veux mourir tout droit, comme j'ai vécu ! » Ainsi fit l'aïeul. A la nouvelle de son trépas, les paysans des quatorze villages autrefois enclavés dans la seigneurie de Noirsure, descendirent de la Franche-Montagne pour accompagner à sa dernière demeure le chef d'une famille qui, pendant cinq siècles, avait exercé traditionnellement sur la contrée une autorité patriarcale. Le jeune comte Robert conduisait le deuil.

L'année terminée, Robert de Noirsure épousait sa vertueuse et charmante cousine Marcelle d'Abreveux. Ce mariage fut très heureux : Robert partageait son temps entre sa femme, la culture de ses terres et la chasse. Pourtant des soupçons, d'affreux soupçons naquirent un jour dans l'âme de Robert. On lui avait raconté que, lorsqu'il partait pour courir le sanglier dans la montagne, avec Jacquet, son fidèle garde-chasse, une femme, de la taille et de la tournure de la comtesse de Noirsure, donnait, la nuit, sous les chênes du Grand-Morné, des rendez-vous à un godelureau des environs. Robert repoussa les premiers soupçons comme une injure pour la comtesse. Mais, à la longue, il céda et résolut d'en avoir le cœur net. Prétextant une excursion dans la haute Comté, Robert bourre son fusil avec la fameuse « balle de cuivre » que lui avait solennellement remis le comte Wuillerme, et va se percher dans les branches du plus gros chêne de son parc. Il est minuit : tout à coup une ombre s'avance avec précaution. C'est une femme, et cette femme a, en effet, toute la tournure de la comtesse de Noirsure. A un petit claquement de mains, un homme apparaît qui lui prend le bras. Plus de doute : Robert est trompé par sa femme. Il ajuste son fusil, vise et.... d'un tronc du chêne situé au-dessus de celui qui lui servait d'affût, deux coups partent : l'un tue l'homme, l'autre la femme. Épouvanté, Robert aperçoit, descendant de l'arbre, le garde-chasse Jacquet. Lui aussi, avait des soupçons, et ils étaient malheureusement fondés. La promeneuse nocturne, l'ombre adultère, c'était sa femme Micheline qui s'enveloppait du manteau de fourrure de la comtesse de Noirsure pour aller à de coupables entrevues. Dégrisé, mais presque fou de joie, Robert courut immédiatement au château : il entra sans frapper dans la cham-

bre de la comtesse et trouva celle-ci.... faisant sa prière. Avais-je raison de dire que M. Charles Joliet venait, cette fois, de nous donner un beau roman ? Le cas est d'autant plus méritoire que cet écrivain, d'ordinaire sceptique et frivole, ne nous avait pas habitués à d'aussi agréables surprises. M. Charles Joliet aurait-il lu M. Le Play ? La façon émue et respectueuse dont il parle des anciennes familles et de leurs nobles traditions, nous le ferait croire ? Ajoutons que *la Balle de cuivre* contient des récits de chasse dont les détails seront délicieusement appréciés de tous les vrais disciples de Saint-Hubert.

8, 9 et 10. — Je passerai — sans calembourg — rapidement sur le *Bac*, de M. du Boisgobey. L'auteur des *Collets noirs*, de *la Tresse blonde*, de *la Main coupée* et de *l'Affaire Matapan*, n'a pas dû brûler beaucoup d'huile pour achever cette œuvre hâtive, entortillée et qui finit en queue de poisson. Tout le drame (si drame il y a) roule sur ce fait : des deux époux Vignemal, qui se sont noyés en traversant le Beuvron, lequel du mari ou de la femme est mort le premier ? Est-ce le mari ? En ce cas, l'héritier de leur fortune est un jeune gommeux de province qui répond au nom d'Arthur du Pommeval. Est-ce la femme ? Le Pommeval ne peut prétendre à rien, et l'argent des deux grigous va de droit au jeune lieutenant Roger Pontac. Du milieu de ces difficultés émergent la frimousse hirsute d'un sauvage pour rire, et les minois éveillés des demoiselles Daudierne. C'est la partie vraiment attrayante du livre : le reste n'est qu'un fait divers trop délayé. — Mêmes défauts dans le *Martyre d'un père*, de Mme Raoul de Navery. Débarrassé des épisodes inutiles qui l'obstruent, dégagé des longueurs interminables qui le submergent, le *Martyre d'un père* ne manquerait pas d'intérêt. Mais on s'aperçoit trop que l'auteur, écrivant son œuvre pour quelque journal, ne s'est pas gêné pour tirer à la ligne. L'histoire est celle-ci, en deux mots : Pascal Marsan est la probité même : il a pour fils un gredin fieffé, libertin, escroc et faussaire. Olivier Marsan a fabriqué de faux billets de banque. Il serait condamné aux galères, si son père ne laissait croire à la justice que lui seul est coupable. Pascal Marsan, jugé, condamné, est embarqué pour Nouméa. Il s'échappe au bout de dix ans, revient en France en mendiant son pain, et retrouve sa petite-fille, la gentille Madone, orpheline de sa mère et abandonnée par son père. Madone a un oncle fort riche, Luc Auvilliers, un frère de la femme d'Olivier Marsan ; cet oncle revient des Indes et se met à la recherche de sa nièce pour lui laisser toute sa fortune. De là, un odieux steeple-chase au chantage et à l'héritage organisé par Olivier Marsan et qui ne finit qu'au dénouement. Il finirait même très mal sans l'intervention providentielle de Pascal Marsan. Pascal, le galérien innocent, est réha-

bilité; Madone épouse le fils du docteur Lasseny, et Luc Auvilliers l'a fait, par testament, sa légataire universelle. C'était indiqué! — Nous préférons, et de beaucoup, les *Coiffes de sainte Catherine*. Elles, cachent aussi un drame terrible, celui dont est victime Alexie Langrain, fille d'un notaire voleur; mais ce drame ne traîne pas, va droit au but, et les scènes touchantes qui lui servent d'accessoires n'en ressortent que plus vivement. Je citerai l'histoire de Benoîte la Flambée, cette pauvre petite ouvrière qui a perdu sa beauté en voulant sauver un enfant dans un incendie. Je citerai aussi le dévouement de cette vaillante Yolande de Vaux-Mesnil qui, voyant son mariage manqué parce que le notaire Langrain a emporté en Amérique les six cent mille francs de sa dot, ne craint pas de faire œuvre de ses doigts, de travailler pour vivre et d'aider encore de plus malheureux qu'elle. Et Alba Morris, l'écrivain de génie, qui, froissée dans son premier amour, jure, tout en conservant sa liberté, de consacrer son talent aux déshérités de ce monde!... Pourquoi donc Mme de Navery clôt-elle son roman par le mariage de presque toutes ses vieilles filles? Il faut laisser cette spécialité vulgaire aux comédies de M. Scribe ou bien alors ne pas intituler son livre : *les Coiffes de sainte Catherine*. Je ne doute pas que parmi ces coiffes-là, plusieurs ne soient plus difficiles à porter qu'un voile en points d'Angleterre ou qu'une résille andalouse. Mais, lorsqu'on pose une thèse, celle de la réhabilitation des vieilles filles, l'art exige qu'on la mène jusqu'au bout. Sans quoi mieux vaut ne pas céder à cette démangeaison d'écrire qui est la source de tant de livres inutiles, quand ils sont ni dangereux ni ridicules.

11. — Nous avons vu, dans le *Martyre d'un père*, de Mme de Navery, le dévouement paternel se sacrifier jusqu'à l'héroïsme. Voici l'égoïsme paternel poussé à ses extrêmes limites, dans *Jeanne de Maurice*, de M. Lucien Biart. Certes, l'œuvre de M. Biart est exquise, d'une émotion vraie, d'une finesse d'observation merveilleuse; mais, en même temps, d'une logique implacable. Le président de Maurice, devenu veuf, a pris sa retraite de bonne heure, et s'est retiré avec sa fille Jeanne, au château des Cygnes, sur les bords de la Marne. Ce sont les deux principaux personnages du roman — et toute l'action se concentre sur ce père égoïste qui, aimant sa fille à l'adoration, ne l'aime que pour lui, et cette jeune fille qui pousse l'amour filial et le respect paternel jusqu'à l'abnégation et à l'anéantissement. Jeanne est riche et belle. Plusieurs partis dignes d'elle se présentent : ils sont tous accueillis par cette fin de non-recevoir : « Jeanne est encore bien jeune. » Cependant Jeanne vieillit : il est vrai que jusqu'à cette heure son cœur n'a jamais parlé. Mais il parle un jour, et

très éloquemment, pour le jeune ingénieur Albert Malleron. C'est le moment pour le père de ne plus chercher de subterfuges et de donner son consentement : il le comprend, il se l'avoue à lui-même, sans toutefois avoir le courage de vaincre son épouvantable égoïsme. Le président de Maurice se retranche sur la mauvaise éducation du père d'Albert Malleron et profite de ses gaucheries pour amener la rupture désirée. Jeanne se soumet encore, et, dégoûtée de la vie, ne pense qu'à mourir. Cela ne tarde pas. A l'heure de l'agonie, son père reconnaît sa faute : il est trop tard. Jeanne est morte depuis quinze ans, et depuis quinze ans, le président de Maurice erre, seul, du matin au soir, dans son immense propriété des Cygnes, s'asseyant, l'hiver aussi bien que l'été, sous les arbres à l'ombre desquels sa fille s'installait volontiers. Il a toute sa raison, et il vit. Peut-on rêver un plus effroyable châtiment ? *Jeanne de Maurice* est une épopée domestique, très chastement écrite, qui charmera les esprits délicats par son style aimable, la mélancolie qui ressort du sujet lui-même et ses situations navrantes.

12. — *Château à vendre,* de M. Alfred de Courcy, pourrait tout aussi bien s'appeler : *Bataille de Dames* ou *Bataille de Preux.* Rien de plus joli, de mieux troussé, que le caquetage qui se produit entre Mme de Bréval et Mme de Luzy, au sujet du jeune coq Olivier de Courneuve. Ces deux braves dames ont chacune une poulette à marier, et Olivier, orphelin, millionnaire, est tout à fait à point. Le jeune comte de Courneuve n'entend pas de cette oreille. D'abord, il n'est point pressé d'en venir au sacrement ; et puis il ne le peut décemment pas. La nouvelle loi militaire l'oblige à rester cinq ans sous les drapeaux. Ce n'est rien moins qu'amusant. Que fait Olivier ? Il devance l'appel, s'engage dans un régiment de dragons et prépare ses examens pour entrer à Saint-Cyr. Laure de Bréval est bien un peu dépitée de cette fugue, mais elle s'en console en épousant le vicomte d'Ermont, un sous-préfet de l' « ordre moral. » Quant à Mathilde de Luzy, elle achève tranquillement son éducation, dans un couvent de Dijon. Olivier, lui, étudie la géométrie descriptive. Il travaille si bien qu'il est reçu à ses examens, qu'il entre à Saint-Cyr d'où il sort brillant officier d'infanterie, pour aller à Saumur d'où il revient, au bout d'un an, officier de cavalerie plus brillant encore. Le colonel de Villiers qui commande à Paris, a pris Olivier en grande affection et pourtant arrive un moment où il se trouve son rival. Oui, le colonel de Villiers, parrain de Mathilde de Luzy, se sent le cœur regaillardi devant tant de grâce et de jeunesse. Hélas ! il s'aperçoit bientôt que Mathilde est aimée d'Olivier. Le colonel, non sans lutte pourtant, se résigne à mettre bas les armes,

et se décide à hâter le bonheur de ces deux enfants. Le père de Mathilde, M. de Luzy, s'est livrée à de malheureuses exploitations agricoles, et l'on a mis en vente son château de la Coudraye. Sans avertir personne, Olivier de Courneuve et le colonel de Villiers se rendent à Dijon, le jour des enchères, et font secrètement assaut de dévouement. La victoire reste au colonel : il rachète le château de la Coudraye et le donne en dot à Mathilde de Luzy, qui épouse le bel Olivier. On peut juger, par cette succincte analyse, de l'intérêt qu'offre au lecteur le roman de M. de Courcy. Mais l'action n'en est pas seule intéressante. Il y a les traits de mœurs, les portraits et les caractères : toutes choses qui sont enlevées de main d'ouvrier. Un type surtout est particulièrement trouvé, c'est le baron de Bréval. Ce gentilhomme rustique ne s'est toute sa vie occupé que de ses bœufs, de ses engrais et de ses fourrages : la politique, il l'abhorre ! parlez-lui de l'agriculture !... Or, quand sonne la soixantaine, voilà le baron de Bréval subitement mordu de cette tarentule qui fait danser à ses victimes de si étonnantes danses de Saint-Guy devant les urnes du suffrage universel. Le baron ne se contente plus de sa meute, de son billard et de ses engrais : il veut devenir conseiller municipal, conseiller général et député. Et pourquoi tout cela, grand Dieu ? Devinez : je vous la donne en mille... pour être pair de France ! Oui, pair de France ! Son gendre, le vicomte d'Ermont, qui est maintenant rédacteur en chef de la *Gazette de Bourgogne*, lui a donné à entendre que la restauration monarchique était proche et que ses bons et loyaux services, à lui, baron de Bréval, le désignaient pour la pairie — à la condition qu'il fît déjà partie de l'assemblée restauratrice. M. de Courcy a bien voulu se moquer un peu du bonhomme ; mais sans la moindre méchanceté. Au contraire, la foi du baron de Bréval est touchante, et sa robuste confiance désarme le rire. — Un autre bon type, esquissé dans *Château à vendre*, c'est l'examinateur Brissaud, avec ses deux manies : la gravure en taille-douce et le poète Jodelle. M. de Courcy affirme que ce Brissaud a existé. Tant pis ! car alors il y a de par le monde des hommes nés avec des instincts guerriers, qui plantent en ce moment des choux ou plaident pour le mur mitoyen, parce qu'ils ont eu le tort d'ignorer qu'un bel esprit de la cour de Charles IX a commis ces deux tragédies : *Didon abandonnée* et *Cléopâtre captive*. Dirai-je que *Château à vendre* est plein d'humour et d'esprit ? On s'en est déjà aperçu. Mais à ceux qui en douteraient je conseille de lire l'ironique mercuriale contre l'École polytechnique, les réflexions sur le classement insensé des élèves sortants de l'École de Saint-Cyr, et la malicieuse réclame pour cet honnête hôtel de Paris où les familles qui demandent du poisson le vendredi ne cau-

sent aucun étonnement aux garçons de service, et qui a pris pour enseigne : « le Bon Lafontaine. »

13. — Vous rappelez-vous, lecteurs, de *Sauvagina?* C'était un bout de roman dont nous eûmes occasion, il y a trois mois, de rendre compte quoiqu'il ne fût pas un chef-d'œuvre. Il y avait là pourtant l'annonce d'un talent qui s'ignore, et nos prévisions n'ont pas été trompées. L'auteur de *Sauvagina* nous tend aujourd'hui son *Énigme*, d'une main timide et modeste. La modestie est de trop. Marcel Lythe, ou plutôt Marcelle (car *Énigme* et *Sauvagina* sont certainement deux œuvres féminines) peut hardiment lever son voile. *Énigme* la classe au rang de nos bons romanciers de province. — J'oubliais d'avertir qu'*Énigme* a vu le jour en Corrèze et a paru dans le *Feu follet*. Qu'est-ce que cette *Énigme*? Voici : deux jeunes italiennes, orphelines et pauvres, Angela et Olympia Mortozzi, se ressemblent de tout point, comme taille, comme figure, comme voix, comme démarche, qu'elles sont prises sans cesse l'une pour l'autre. Leur destinée n'en est pas moins bien différente. Olympia devient une cantatrice célèbre, et Angela une pauvre institutrice. Tandis que sa sœur remportait des couronnes et des triomphes à la Scala de Milan, Angela servait de demoiselle de compagnie à Amélie de Saint-Marcien qui essayait de réchauffer un sang appauvri au soleil de Nice. De retour d'un voyage en Italie, Robert de Saint-Marcien s'arrête dans cette ville pour voir sa sœur, et quel n'est pas son étonnement en apercevant à côté d'elle cette Olympia qu'il applaudissait naguère dans les théâtres de la péninsule. Ce n'était pas Olympia, c'était Angela ; mais Robert ne connaissait pas le mot de l'énigme. Il la hait cette prétendue Olympia, il la hait d'autant plus qu'il sent qu'il va l'aimer de toute son âme. Pour comble de malheur, la véritable Olympia vient chanter à Nice. Les affiches proclament son nom. Robert veut savoir à quoi s'en tenir. Il fait surveiller Angela qui précisément, ce soir-là, manquait à la maison, car elle visitait ses pauvres. « Plus de doute, se dit Robert! La fourbe joue double jeu. Je cours au théâtre. » Il y court, en effet ; mais il en sort plus convaincu que jamais que la gouvernante d'Amélie est une misérable intrigante, une comédienne sans vergogne. Le lendemain matin, Robert de Saint-Marcien ordonne à sa sœur de chasser Angela. Celle-ci se retire en Italie avec Olympia. Robert est plus mécontent et plus malheureux que jamais. Il part avec Amélie pour la Toscane, espérant y rencontrer cette Olympia qui lui a pris son cœur. Son espérance n'est pas vaine : Robert retrouve, en effet, Olympia mourante et Angela fort malade. Tout s'explique enfin, l'énigme est déchiffrée et Angela Mortozzi devient Mme de Saint-Marcien. C'est une gracieuse et charmante idylle : ce qui ne veut pas dire une berquinade.

14. — Trois romans historiques sollicitent notre attention : *Ouarda*, par le docteur Georges Ebers ; *Une héroïne des Catacombes*, par l'abbé Périgaud ; *la Chasse au Roi* et *la Cavalière*, par Paul Féval. Le docteur Ebers, égyptologue et romancier n'est pas un inconnu des lecteurs du *Polybiblion*. Nous avons, dans le temps, rendu compte de son *Homo sum*, remarquable étude historico-dramatique sur la société païenne à son déclin et la société chrétienne à son aurore. Aujourd'hui, c'est la société égyptienne de l'époque de Sésostris (Ramsès II) que le docteur Ebers ressuscite devant nos yeux éblouis. L'héroïne du roman, *Ouarda*, autrement dit *Rose*, dans le vieux langage d'Égypte, est une jeune princesse grecque dont la mère, fille de Xantus, roi des Danaens, a été faite prisonnière par les soldats du Nil et emmenée par l'un d'entre eux dans la ville de Thèbes aux cent portes. Le soldat appartient à la tribu maudite des paraschites (embaumeurs de morts), mais cela ne l'empêche pas d'avoir bon cœur : il est plein d'égards pour sa captive, et, quand elle meurt, il adopte sa fille Ouarda. Celle-ci, élevée avec les gens du peuple, ignore son illustre origine ; mais tout en elle, sa distinction native, sa beauté merveilleuse, son exquise délicatesse, révèle la race. Ouarda est aimée d'un des fils de Sésostris. Il la demande en mariage à son père. Ramsès II s'oppose à cette « mésunion ». Ce n'est qu'au dénouement que le dieu Hymen peut allumer ses flambeaux. Ouarda retrouve Xanthus, son aïeul, et en même temps conquiert un époux. L'alliance des Égyptiens et des Grecs est le prix de son mariage avec le fils de Sésostris. Autour de la pure, douce et rêveuse figure d'Ouarda se meut le peuple égyptien d'il y a des milliers d'années, avec ses mœurs étranges et ses sentiments identiques aux nôtres ; — car si la scène change, si le décor se transforme, l'acteur éprouve toujours les mêmes passions, souffre des mêmes angoisses et se console avec les mêmes espérances.

M. Ebers nous transporte au sein même de cette vieille civilisation de l'Égypte des Pharaons, si curieuse, si originale. Nous ne marchons pas sur une terre déserte, peuplée seulement de souvenirs : nous coudoyons les prêtres, les nobles, les soldats, le peuple de ces temps reculés ; nous admirons les danses rythmiques des gracieuses Égyptiennes ; nous applaudissons aux chants sublimes de Pentaour, l'Homère des bords du Nil ; nous approuvons la grande sagesse de Ramsès II, le roi des rois, et nous assistons terrifiés aux incantations de Neith, la vieille sorcière. Les personnages que le romancier fait revivre sont presque contemporains de Moïse ; mais ils n'ont rien de la momie. Ce sont des gens bien vivants, et bien portants, depuis Bent-Anat, la fille de Ramsès II, qui, au risque de passer pour im-

pure, ne craint pas d'aller consoler les paraschites dans leurs huttes misérables, jusqu'au grand pontife Améni, chef suprême des prêtres de Séti et d'Ammon, hiérarque mystérieux, versé dans la cience du Dieu unique, ne dévoilant ce Dieu qu'aux initiés et ne craignant pas d'élever en face de Sésostris lui-même puissance contre puissance. A côté d'Améni, voici son disciple et son Benjamin, le poète Pentaour, un Samuel qui s'émancipe et qui devient un David, un guerrier surhumain et le glorieux époux de la belle Bent-Anat. Au dessus de tous, le Pharaon, le grand Sésostris qu'Ani son oncle cherche à détrôner pendant qu'il fait la guerre, mais qui n'a qu'à paraître pour dissiper la félonie, la trahison et l'imposture. Il y a dans *Ouarda* une page digne de l'*Iliade* : c'est la description du combat que Sésostris livre aux Khêtas, près de Kadesch, dans les plaines de la Syrie. Le roi des rois, sur son char aux roues d'ivoire et aux essieux d'or, est entouré de ses fils et de ses lions. Paaker le traître l'abandonne et livre son plan de bataille aux ennemis. Ceux-ci, par une habile volte-face, parviennent à isoler le char royal. Une heure durant, fier comme Achille, imposant comme Agamennon, Sésostris résiste ; mais le nombre va l'écraser, quand paraît Pentaour et sa légion d'archers qui décide de la victoire. C'est vraiment de toute beauté ! Et que l'on ne croie pas que l'imagination soit ici l'unique pourvoyeuse de ces splendides tableaux. L'action est romanesque sans doute ; mais les descriptions, les détails, les accessoires sont vrais. L'auteur a fouillé, de 1872 à 1873, les hypogées de la nécropole thébaine, et il y a découvert par milliers des documents historiques et intimes gravés sur le bronze. Ce sont ces documents qu'il a ainsi mis en œuvre : il s'est pareillement inspiré, avec une habileté fort ingénieuse, des récits d'Hérodote et des récents et savants travaux de MM. Mariette, Chabas, Rougé, Naville, Maspéro et Lenormant. Le docteur Ebers, dans *Ouarda*, a fait pour l'Égypte, mais avec plus de clarté, de précision et d'exactitude, ce que Gustave Flaubert avait fait pour Carthage dans *Salammbô*.

15. — Je voudrais pouvoir rendre à M. l'abbé Périgaud le même témoignage pour son *Héroïne des Catacombes*. Mais chez lui je ne puis louer que l'élégance du style, l'élévation des idées et les intentions fermement chrétiennes. Au surplus, M. Périgaud n'a pas écrit son *Héroïne* dans la seule pensée de donner une restitution de la société romaine, telle qu'elle était aux premiers siècles de l'Église : le but de l'écrivain religieux a été surtout de nous montrer le rôle de la femme chrétienne dans une société malade et d'offrir en exemple aux femmes cette Cœcilia dont le courage et les vertus ont brillé d'un si vif éclat au commencement du troisième siècle. La Cœcilia de

M. l'abbé Périgaud n'est autre que sainte Cécile, que l'auteur nous présente sous le triple aspect de vierge, de fiancée et de martyre. La musicienne n'est pas non plus oubliée,et nous la voyons dans la prison Mamertine chanter sur la harpe les louanges du Dieu pour lequel elle souffre. On a blâmé M. l'abbé Périgaud d'avoir transformé en roman, avec le concours des légendes, l'histoire authentique d'une sainte qui figure aux actes de l'Église catholique. Le blâme serait mérité si le romancier avait dénaturé le caractère, le dévouement et les qualités de la noble fille du riche patricien Cœcilius Metellus. Mais il n'en est rien. Sainte est Cécile dans le martyrologe romain ; sainte elle nous apparaît devant son fiancé Valérien, dans les catacombes et dans le prétoire des proconsuls d'Alexandre Sévère. L'*Héroïne des Catacombes*, comme sujet traité et comme forme de récit, prend rang à côté de la *Fabiola* de Mgr Wisemann, du *Flavien* d'Alexandre de Guiraud, de la *Perte d'Antioche* de l'abbé Bayle, d'*Émilia Paula* de l'abbé Bareille, et des *Martyrs de la porte Capène* de M. Quinton. *Cœcilia* a paru d'abord dans la *Revue du monde catholique*.

16 et 17. — *La Chasse au roi* et *la Cavalière*, de M. Paul Féval, sont, sous des titres différents, les deux parties d'un même ouvrage. Le roi dont on fait la chasse est un Stuart proscrit, connu sous le nom de « chevalier de Saint-Georges », premier de nom. Il tient une petite cour près de Bar-le-Duc en Lorraine, c'est-à-dire qu'il a autour de lui quelques Écossais fidèles, les Douglas, les Murray, et quelques Bretons bretonnants, les Coëtlogon et les Chateaubriand-Bretagne. Ces braves gens, aidés de la mystérieuse Cavalière, lady Marie Stuart de Rhosay, entretiennent le feu sacré dans l'âme de l'exilé. Le « prétendant », faible de caractère et insouciant par nature, n'a pas du tout envie de reconquérir le trône de ses pères. Il ne demande qu'à se laisser vivre et qu'à aimer « la Cavalière ». Mais fièrement la Cavalière lui répond : « Je n'aimerai jamais que le Roi. Vous l'êtes de droit, soyez-le de fait ». Le proscrit résiste : cette attitude effacée ne suffit pas à l'ombrageuse Angleterre. Par son ambassadeur d'abord, par le Régent ensuite, et enfin par le juif hollandais Roboam Boer, elle essaie de se débarrasser du descendant des Stuarts : et elle y parviendrait sans le dévouement de ceux qui veillent sur le chevalier de Saint-Georges. — La vérité nous oblige même à dire que la « perfide Albion », comme la qualifient les traités de rhétorique, ne recule pas devant les plus infâmes moyens. L'homme qu'elle paie ou fait payer pour tuer le proscrit est un bandit italien de la pire espèce, Piètre Gadiche, valet de Cartouche, douze fois bigame, dix fois incendiaire et vingt fois assassin. Il est vrai

que le scélérat, grâce au bon fatout Nicaise, est puni comme il le méritait. Mais quel vilain rôle joue en tout ceci l'Angleterre ! A cette aventure sont mêlés : un brave cabaretier lorrain, sa fille la grande Hélène, le fatout Nicaise déjà nommé, Mariole la poupette qui n'est autre qu'une Douglas de Glandervie et qui devient vicomtesse de Chateaubriand-Bretagne. Quant à l'expédition du chevalier de Saint-Georges premier de nom, elle avorta avant même d'avoir commencé. Le prétendant se retira à Rome où il épousa la princesse Marie-Casimire Sobieski, dont il eut un fils : ce héros sans peur et sans reproche, vaillant, spirituel, généreux, le second chevalier de Saint-Georges enfin, qui lui du moins gagna des batailles. Paul Féval a dédié la *Chasse au Roi* à son compatriote, le savant abbé Moigno.

18. — Qui nous délivrera des Grecs et des... — non des romans politiques ? Heureusement qu'un seul, ce trimestre-ci, se trouve sur notre table de travail. Je ne le signale que par acquit de conscience : c'est l'*Utopiste*, de M. V. Marchand. L'auteur de l'*Utopiste* est un ancien élève de l'École polytechnique et commandeur de la Légion d'honneur. Cela ne l'empêche pas de raisonner souvent faux — à notre avis du moins, et de retarder de trente-cinq ans. Ce sont, en effet, les lubies de Fourrier, de Pierre Leroux et autres réformateurs des dernières années du règne de Louis-Philippe, que M. Marchand étale dans l'*Utopiste* avec un luxe qui étouffe l'intérêt du roman et un enthousiasme trop naïf pour n'être pas sincère. L'utopiste de M. Marchand a nom Marcel Tellus : il rêve de changer la face du monde, admire le Christ mais ne croit pas à sa divinité, cite Lamennais, George Sand, Eugène Sue, et entrecoupe ses déclarations d'amour par d'interminables discussions socialistes que l'on dirait empruntées à la *Démocratie pacifique*. Mais, que parlé-je d'amour ? Marcel Tellus aime-t-il réellement Suzanne de Blaisy ? Il le croit peut-être : pure illusion. S'il aimait réellement, il ne quitterait pas la Bourgogne pour aller en 1848, se faire tuer sur une barricade parisienne. Rendons cependant justice à M. Marchand : son utopiste est un illuminé, mais c'est un cœur généreux. Il est loyal, désintéressé, probe, et, s'il vivait de nos jours, ne prendrait pas rang sous les rouges étendards de la Commune ni sous les fanions sinistres du nihilisme. Il y a aussi dans l'*Utopiste*, un braconnier Claude Férou, qui ne manque pas de saveur et qui finirait par devenir intéressant, si ce rustre ne s'occupait pas tant de politique et ne lisait pas des brochures de propagande démocratique en allant chasser le loup. Aujourd'hui le loup serait négligé pour la *Petite République française*.

19, 20 et 21. — Deux romans anglais et un roman russe : c'est tout ce que nous fournit la littérature étrangère. Peu de choses à en

dire. L'histoire de *Barbara*, la petite Barbara Churchill qui prend pour un saint, un être surnaturel, l'artiste-voyageur, Hugues Farquhar, et qui s'aperçoit, après l'avoir épousé, que le saint ne vaut pas le diable, n'a rien de bien neuf. Par-ci par-là, quelques jolis détails d'intérieur et quelques portraits d'excentriques, parmi lesquels le docteur Topham, qui ne va jamais sans son parapluie et sa Rossinante, et la tante Sandishafft qui porte des lunettes et des bottes à l'écuyère. *La princesse Zouroff* offre beaucoup plus d'intérêt et d'imprévu. Mais, de *Pascarel* tomber à la *Princesse Zouroff*, cela ne prouve pas qu'il y ait progrès dans le talent reconnu, incontesté d'Ouïda, d'autant que, sans avoir l'air d'y toucher, cette dernière œuvre est une thèse en faveur du divorce. Qu'on en juge : une mère infâme, sans cœur et sans entrailles, vend sa fille Vera au prince Zouroff, un Russe pervers, corrompu et bestial. Vera devient la princesse Zouroff : simple formalité ! Vera haït à mort l'homme qu'on lui a donné par force pour mari ; son cœur est à un artiste célèbre, Raphaël de Corrèze. Toutefois, élevée par sa grand'mère, Vera ne trahit pas ses devoirs d'épouse. Elle est même disposée à ne les trahir jamais. Un outrage gratuit et sanglant lancé publiquement à Corrèze par Zouroff brusque la situation. Vera s'aperçoit que sa vie est liée à un être plus que libertin, à un homme lâche et méprisable. Alors elle n'y tient plus : elle s'échappe de ses terres de Finlande, va à Pétersbourg plaider en divorce avec Zouroff et, son procès gagné, court en Italie où l'attend Corrèze. Inutile d'ajouter que le romancier a paré Corrèze et Vera de toutes les qualités et en a fait les deux seuls personnages sympathiques de son œuvre. Ce qui confirme la thèse. Là d'ailleurs n'est pas l'intérêt de la *Princesse Zouroff*. Il est dans la peinture très fouillée et très exacte des mœurs pourries d'une certaine aristocratie cosmopolite qui traîne ses vices l'été dans nos villes d'eaux et, l'hiver, choisit Paris pour sentine de ses dépravations. De telles mœurs expliquent, sans les excuser, bien entendu, les horreurs sauvages des révoltes populaires. La Russie fournit surtout son contingent de cette aristocratie dégénérée et infidèle à sa mission. Mais gardons-nous de trop généraliser : l'auteur anonyme de l'*Aïeule* est là pour nous rappeler à une juste appréciation des choses. Le fait est que, si le grand monde russe mis en scène dans l'*Aïeule* a ses défauts, il n'a cependant rien de commun avec le monde des Zouroff. Fort respectable, cette aïeule, qui, après avoir raconté sa vie, agitée, tourmentée, presque coupable, peut dire à sa petite fille : « Chère enfant, il n'y a ici-bas de vrai bonheur que dans la paix de la conscience. »

22. — C'est je crois, Michelet qui a écrit : « Les légendes se perdent, et je n'y vois pas de mal. La superstition et l'ignorance des

lois de la nature les avaient fait naître : la raison et les progrès de la science devaient les faire disparaître. » N'en déplaise à Michelet, ces légendes, qu'il semble ne pas regretter, avaient bien leur poésie et leur bon côté, et dans l'esprit du peuple la science ne les remplacera pas, cette science hautaine et implacable qui, selon le mot d'Alfred de Vigny,

Trace autour de la terre un chemin *triste* et droit.

Il est même à remarquer que les siècles de science qui ont la prétention de ne pas admettre le surnaturel, sont ceux qui manifestent une passion des plus prononcées pour le merveilleux, et le dix-neuvième siècle « est loin de faire exception à la règle ». M. Oscar de Poli, dans ses *Histoires du bon vieux temps*, n'a pas dédaigné de donner satisfaction à ce goût du public, sans pourtant sacrifier en rien les droits de la vérité. Ses *Histoires* sont au nombre de six, dont voici les titres : *Une histoire de sorcellerie*, *la Maison hantée*, *la Vierge aux lilas*, *le Spectre blanc*, *le Mariage fantastique*, *le Revenant de Château-Bleu*. Quelques-uns de ces récits, tels que *la Maison hantée* et *le Mariage fantastique* se rapprochent des Contes d'Hoffmann ; d'autres, tels que *la Vierge aux Lilas* et *le Revenant de Château-Bleu*, procèdent de Charles Nodier ; l'*Histoire de sorcellerie* eût fait la joie de Dumas père, et il eût ri de bien bon cœur de la mésaventure de ces trois gentilshommes qui ont peur des revenants, se laissent berner par un prétendu séminariste et un robin de mauvais aloi, ne jurent que par le *Dragon rouge*, la *Poule noire* ou les *Clavicules de Salomon*, et finalement sont turlupinés et volés d'une si drôle de façon, qu'on est tenté de leur répéter le mot de Cagliostro aux philosophes de son temps : « Messieurs, vous feriez mieux de croire en Dieu, rien qu'en Dieu ; je vous assure qu'il y aurait de l'économie ». Quant au *Spectre blanc*, c'est la perle de l'écrin. Ce « spectre blanc » serait le génie familier de la race des Bourbons de France. Il aurait apparu à nos rois dans les circonstances solennelles de leur existence : à Robert-le-Fort, la veille du funeste combat de Brissarthe ; à Philippe de Valois, dans la mêlée de Crécy ; à Charles VI, dans la forêt du Mans ; à Charles VII, le jour même où Jeanne d'Arc quittait Domrémy et se dirigeait vers Chinon ; à Henri IV, dans la forêt de Fontainebleau, sous les traits du Grand-Veneur, une semaine avant le crime de Ravaillac ; à Louis XVI, dans la prison du Temple, la nuit qui précéda le 21 janvier. La légende de l'esprit familier de la maison de Bourbon est, du reste, fort répandue, et M. Élie Berthet a puisé dans cette légende le sujet du *Spectre de Châtillon*, un de ses meilleurs romans. M. Oscar de Poli s'en est tenu purement et simplement à la légende, mais en a profité pour établir une généalogie royale plus légendaire encore. Qu'est-ce que Pharamond ?

Le premier roi des Francs. Erreur ! Pharamond est le quarante-quatrième descendant du vénérable père d'Hector et de Francus, l'antique Priam. C'est certainement faire remonter un peu haut le roi chevelu. Que voulez-vous ? La chose est si bien racontée, et a une tournure si originale. A certaines scènes même, ainsi qu'on l'a justement indiqué, le lecteur charmé croirait parcourir une véritable page d'histoire.

23. — Sous le titre de *Muguette*, M. le marquis J. de Cherville a réuni les Nouvelles suivantes : *La Braconnière*, *la Cage d'or*, *le Bossu de Tymeur* et *la Laide*. Il nous serait difficile de dire quelle est la mieux réussie. *La Braconnière* est tout un roman qui se passe dans la Beauce, près du village de Claire-Fontaine. Il y a là un vieux château en ruines qui fut jadis la propriété du marquis Armand de Corancez, capitaine au régiment des Gardes-françaises. Trahi par son intendant, Pierre Belin, le marquis fut guillotiné sous la Révolution, et l'intendant s'empara de ses terres. Celui-ci mourut enragé, et le château et les domaines de Corancez revinrent à la Nation. Le marquis avait cependant laissé un fils ; mais cet enfant, légitime devant Dieu, ne l'était pas devant la loi. Dans les plus mauvais jours de la Terreur, Corancez avait épousé Lydie Belin, fille du régisseur infidèle : un prêtre proscrit avait béni leur union. C'était tout ; les circonstances n'avaient pas permis le mariage civil. Si bien que, plus tard, quand Lydie Belin voulut faire reconnaître les droits de son fils, tout le monde lui rit au nez. Armand Belin, fils du marquis de Corancez, fut réduit pour vivre à exercer le métier d'écrivain public. Sur ses vieux jours, il devint fou et, quittant Paris, alla s'établir avec ses enfants, dans les vieilles ruines du château de son père. Doux, poli, inoffensif, il ne se mettait en colère que lorsqu'on lui contestait sa noble origine. Et ce qu'il y a de particulier, c'est que si les bourgeois se moquaient des prétentions du bonhomme, les paysans, eux, le regardaient comme un Corancez parfaitement authentique. Il entrait dans leurs chaumières ; s'ils prenaient leur repas, se mettait à table avec eux, mangeait tranquillement, ne remerciait jamais, souriait toujours et témoignait à ses hôtes la patriarcale bienveillance d'un chef de clan. Au moment des récoltes, il se présentait chez les fermiers les plus favorisés, examinait leurs produits en connaisseur, et, avec une dignité parfaite, un accent aussi exempt de bassesse que de morgue, leur disait : « Un tel, tu enverras au château un sac de ces belles pommes de terre. » Le laboureur interpellé répondait invariablement : « Oui, monseigneur, » lequel monseigneur ne s'en rengorgeait pas, mais regagnait solennellement ses ruines où d'ordinaire les pommes de terre ne manquaient pas de le suivre. Cette dîme volontaire n'eût pas cependant suffi au descendant méconnu des

Corancez, sans les ingéniosités de sa fille Muguette, l'héroïne de l'histoire. Celle-ci était devenue de première force en braconnage, et chaque soir elle arrivait la gibecière pleine. Pauvre Muguette ! ses ruses et son habileté faillirent lui coûter cher : elle fut accusée d'avoir assassiné un garde-chasse et, les apparences étant contre elle, eût été infailliblement condamnée, si elle n'avait eu pour plaider son innocence la nouvelle propriétaire des bois et domaines de Corancez, Geneviève Galatrot, qui avait pris Muguette en affection. Muguette la braconnière est aujourd'hui sœur de Sainte-Vincent-de-Paul. — La *Cage d'or* nous transporte en Russie. Il s'agit d'un serf de Moscou, Nicolas Makouloff, qui arrive à gagner dans le commerce des peaux jusqu'à quatre millions de roubles, sans pouvoir reconquérir sa liberté. Le seigneur dont il dépend, le comte Laptioukine, ne veut ni la lui donner, ni la lui vendre. Et la femme de Nicolas, qui l'a épousé avec la promesse qu'il serait bientôt libre, refuse de le reconnaître pour mari tant qu'il restera serf. Il ne se peut voir d'existence plus misérable. — Le *Bossu de Tymeur* est une légende bretonne où l'envie et la sorcellerie jouent le principal rôle, sans parler d'une cornemuse endiablée dont les sons, les jours de pardon, donnent aux jeunes filles « la chair de poule. » — *Laide* qui termine le volume est un petit chef-d'œuvre. Comment Cécile Berthaut, jeune institutrice aussi dépourvue de biens que d'attraits, est-elle devenue la légitime épouse du comte Robert de Châtillon ? Mon Dieu, c'est bien simple. Robert, visitant l'Allemagne, devient subitement aveugle. Seul, abandonné, dans une auberge de la Forêt-Noire, ne comprenant pas le patois teuton de ses hôtes, il serait infailliblement mort sans le dévouement de Cécile qui, se rendant à Vienne, passait par là. Cécile a pitié de l'aveugle, s'installe auprès de lui, le soigne en véritable Antigone et le ramène en France. Robert, maître de sa personne, épouse Cécile par reconnaissance. Cependant, la cécité du comte de Châtillon n'est pas incurable. Soigné par un habile oculiste, Robert, au bout d'un an, recouvre la vue. Le premier objet qu'il aperçoit est le berceau de sa fille : — « Ma fille ! dit-il, je ne mourrai donc pas sans avoir contemplé les traits de ma fille. Mais Cécile ? où est Cécile ? » Un gémissement lui répond. La pauvre femme s'était fait un voile de ses mains : « Robert, s'écrie-t-elle, je t'en conjure, ne me regarde pas ; je t'ai prévenu, je ne t'ai pas trompé : je suis laide. » — « Laide ? allons donc ! est-ce que pour moi la mère de mon enfant peut être laide ? » *Muguette* est, ce nous semble, le premier ouvrage d'imagination publié par M. le marquis de Cherville qui s'était jusqu'ici occupé de questions agricoles. Eh bien ! ce début est d'un maître. L'auteur de *Muguette* a le talent de planter debout ses per-

sonnages, de les rendre humains, de faire qu'ils vivent. Il écrit avec une rondeur et une bonhomie qui n'excluent ni l'observation ni l'esprit d'analyse. Il émaille ses récits de réflexions humoristiques pleines d'attrait. En un mot, il peut, à bon droit, prendre pour devise ces quelques vers d'un autre gentilhomme, à la fois rustique et lettré, qui s'est créé dans l'art de conter une réputation spéciale :

Moi je déteste les atours,
Les rutilantes périphrases,
Les mots de l'autre monde et les lourdes emphases,
Et les longueurs et les rebours.
Comme il me vient, mon style coule;
Je ne me sers que de mon moule.

FIRMIN BOISSIN.

PUBLICATIONS AFRICAINES

(*Suite et fin.*)

(Voir le sommaire p. 496 du précédent volume.)

15. — M. V. Largeau, dont les explorations au sud et au sud-est de l'Algérie ont été appréciées par la Société de Géographie de Paris, nous informe qu'il vient de refondre son *Sahara algérien* dans une seconde édition, tellement augmentée d'observations nouvelles et de notes relatives, soit à la flore, soit à la faune, qu'elle peut se présenter comme une œuvre nouvelle. Quel était donc le mobile du voyage en question ? M. V. Largeau avait été chargé d'une mission commerciale à Ghadamès, l'ancien *Cydamus* ; il devait essayer de renouer avec les négociants de cette ville les relations entamées par le commandant Mircher, en 1855, et demeurées sans résultat. Les propositions étaient séduisantes assurément : les marchands ghadamésiens étaient attendus par les Français ; s'ils ne trouvaient pas à se défaire de leur pacotille à El-Oued ou à Tougourt, à des prix rémunérateurs, on leur en garantissait la vente en Algérie aux prix ordinaires de Tripoli ; à partir de Tougourt, ils n'auraient aucun frais à supporter, ni pour le voyage, ni pour leur nourriture, ni pour le transport de leurs marchandises : ils seraient traités comme des Français ; on les conduirait, s'ils le désiraient, dans nos centres de fabrication, afin qu'ils pussent s'entendre avec les fabricants ; enfin, notre protection leur était garantie pour le retour. Nous n'avons pas besoin de dire que les adhésions restèrent à l'état de lettre morte, sans qu'on pût s'expliquer le fait. On s'étonne que notre voyageur n'ait pas vu la cause de cette résistance. Le commerce des esclaves, très actif dans le Grand Désert, a pour entrepôt à l'est l'oasis de Ghadamès, et c'est de là qu'on mène les nègres, tantôt à Tripoli, tantôt en Égypte. Comment espérer que ces gens, habitués aux bénéfices que

leur assure l'approvisionnement des harems musulmans, consentent à s'approcher de la France qui a supprimé la traite des noirs? Ce trafic traditionnel élève une barrière entre eux et nous.

La relation de M. V. Largeau diffère de la précédente (n° 14), en ce sens que, parlant couramment la langue des Nomades, cet explorateur les interrogeait directement et se renseignait avec moins de difficulté. On lira avec profit la deuxième partie qui renferme une description relevée par quelques observations neuves sur le *Hamada* ou *Désert de pierres* et sur les *Grandes dunes de l'Erg*. Les naturalistes s'instruiront en recueillant les notes spéciales à la botanique saharienne. Au point de vue de l'ethnographie, l'étude est peut-être moins complète ; la femme n'y tient pas assez de place. Et pourtant, c'est la femme qui élève cette race barbare, vouée aux misères de la solitude inhabitable. Voici un trait de mœurs qui nous a été raconté, pendant notre séjour à Biskra, et dont la naïveté jette comme un reflet de poésie sur le tableau. Le caïd Ben-Gana nous disait : Les femmes arabes du désert se garderaient d'endormir leur enfant lorsqu'il pleure, de peur que le chagrin ne se glisse dans ses veines et ne circule avec son sang ; elles lutinent l'enfant et le font rire jusqu'à ce qu'il s'endorme heureux et souriant.

Malgré sa sagacité instinctive qui lui a fait saisir du premier coup la constitution naturelle de son champ d'exploration, ainsi que les qualités dont il est dépourvu, M. V. Largeau cède trop vite aux élans de son imagination ; il ne laisse pas à ses idées le temps de faire un stage nécessaire. Parle-t-il des plaines du désert, qu'aucun cours d'eau n'arrose, que la pluie ne mouille presque jamais ; de ces espaces abandonnés par les animaux eux-mêmes (p. 264), si arides que les caravanes les mieux approvisionnées osent à peine les traverser? il nous affirme que ces plaines sont déjà rongées en beaucoup d'endroits jusqu'à la nappe liquide, comme si l'on oubliait les pénibles efforts qu'exige le creusement des puits artésiens au delà des oasis. Puis, l'enthousiasme aidant, il accepte l'espoir, *que ces solitudes immenses se couvriront de belles plantations de palmiers abritant de nombreux villages, autour desquels mûriront de riches moissons.* Quoi qu'il en soit, le livre est enrichi de 17 gravures et de 3 cartes qui en facilitent l'intelligence.

16. — La question de la sécurité en Algérie doit être envisagée différemment, soit qu'on se préoccupe des attentats commis par les indigènes contre l'autorité de la France, soit qu'il s'agisse de prévenir les crimes et délits commis contre les particuliers. Toutefois il y a entre ces deux ordres de faits une connexité manifeste ; car c'est dans les bandes de coupeurs de route et de malfaiteurs vulgaires que

se recrutent les agents les plus actifs des insurrections. Tel est le sujet qu'étudie M. C. Sabatier, avec l'autorité que lui donne sa qualité d'ancien magistrat. Avant de développer cette proposition, et pour qu'aucune confusion n'existe dans l'esprit du lecteur, il dépeint au moral les deux types extrêmes entre lesquels oscille la majeure partie des groupes indigènes : l'Arabe et le Berbère. Ces portraits d'une fidélité parfaite méritent d'être lus ; en voici les principaux traits : « Profondément fataliste, l'Arabe doit aux idées religieuses qui, depuis des siècles, ont imprégné sa race, de vivre presque inconscient de lui-même, indifférent à ce qui se passe autour de lui ; il explique par les décrets divins aussi bien les grands évènements politiques, que les phénomènes naturels. En toute chose il voit une manifestation de la volonté divine... Il s'est fait de la résignation une habitude ; et, sans doute, trouverait-on dans cette indifférence aux choses humaines, provoquée par l'exaltation des espérances religieuses, le secret de la continuité, durant douze siècles, du régime féodal, si oppressif pourtant, et si lourd aux masses... Notre domination fut accueillie par les Arabes comme l'avait été celle des dynasties berbères et celle des Turcs. Il était écrit que le mal aurait son temps. Il était écrit que pour mieux éprouver les croyants, Dieu permettrait qu'ils eussent à subir la domination de l'infidèle. Et c'est pourquoi, du jour où fut démontré aux Arabes que la force, ce signe de Dieu, était avec nous, la légitimité de notre conquête fut admise, en tant qu'elle n'obligeât pas les fidèles à désobéir au Koran. »

La force, telle est donc notre raison d'être vis-à-vis des populations nomades. Et si, par un acte quelconque nous faisons douter de notre force, la porte s'ouvre aux espérances fanatiques qui invitent à l'insurrection. Or, l'Arabe ne comprend pas la force en dehors de l'abus de la force. Habitué de tout temps au régime féodal, il est, par cela même, habitué à l'arbitraire et à la violence. En face de l'Arabe; voici le Kabile aux idées pratiques, rompu au travail, s'attachant à la vie de famille, fidèle à la foi jurée. « Toute sa croyance islamique se borne à prononcer la formule banale : Il n'y a de Dieu que Dieu, Mahomet est le prophète de Dieu. Quant à sa morale, à son droit, à la constitution de sa propriété, à sa conception de l'ordre politique et de la justice, le Koran y est resté complètement étranger. Esprit positif, le Kabile se défend des considérations métaphysiques et des idées surnaturelles. Il croira volontiers aux traditions religieuses, mais seulement de la même façon que les enfants se plaisent aux contes des fées, sans y attacher d'autre importance, et sans y rechercher les principes de la morale individuelle ou sociale... En philoso-

phie, il est essentiellement utilitaire et admet pour unique principe du bien, l'utilité générale. Aussi un gouvernement n'est-il légitime à ses yeux qu'autant qu'il apporte une somme déterminée de paix, de liberté et de richesse. Peu lui importe la croyance officielle de celui qui le commande... Il nous sait gré de la sécurité que nous assurons à ses innombrables colporteurs, du mouvement commercial que nous avons développé en Algérie et dans lequel il sait se faire une large part, de la ligne ferrée qui s'approche de plus en plus de ses montagnes, et de l'instruction que nous lui promettons. »

Étant donnée une telle différence entre les deux peuples soumis à notre autorité, on conçoit que le mode d'administration doit être tout à fait différent, et que, si contre la haine implacable de l'Arabe, nous sommes tenus d'être vigilants et forts, il convient d'être justes à l'égard du Berbère, seule manière de justifier notre domination. M. C. Sabatier a raison de dire que la législation spéciale de l'Algérie doit s'inspirer des circonstances de temps, de lieu et de race. En attendant les réformes utiles, il estime que pour assurer la sécurité dans la colonie, il faudrait : 1° diminuer le nombre des prolétaires musulmans, en les installant, à titre de colonie, sur divers points du territoire où il ne sera jamais possible de placer des agriculteurs européens ; 2° fomenter l'antagonisme entre les chefs indigènes et les marabouts ; 3° surveiller l'enseignement des *zaouïa* (séminaires musulmans) ; 4° en pays kabile, supprimer tout intermédiaire entre l'administration et l'administré ; 5° respecter le libre jeu des institutions démocratiques et communales, si chères aux Berbères ; ne modifier les *kânoun* « coutumes locales » qu'avec prudence et sans précipitation ; 6° transportation en masse des groupes sociaux pervertis, tout au moins leur désagrégation et leur dissémination avec internement spécial de chacun de leurs membres. Rien à dire contre ces mesures qui n'ont rien d'oppressif. Mais où nous sommes en dissentiment avec l'auteur, c'est lorsqu'il propose (p. 61) de dénoncer à une tribu insurgée la capitulation de 1830, et de lui interdire le Koran en supprimant par la transportation tous les *tolba* « lecteurs du Koran » qui seraient dans son sein. Comment supposer que le gouvernement se prête à une pareille injustice ?

17. — Considérant que l'extension du territoire civil a augmenté dans une proportion énorme le nombre des justiciables indigènes ressortis sant ax tribunaux, qu'il importe de leur faire connaître les lois françaises qui les régissent, et que dans ce but il convient de faire traduire nos codes en arabe, afin de faire disparaître la fiction légale que *nul n'est censé ignorer la loi*, M. Albert Grévy désigna pour ce travail délicat M. Seignette, le savant interprète de Sidi-

Khelil. Le premier fascicule de la traduction du Code pénal vient de paraître ; et, par l'examen de ces quelques chapitres, nous sommes amené à reconnaître les difficultés qu'il a fallu surmonter, soit pour exposer notre système criminel, soit pour définir exactement ceux de nos termes juridiques qui n'ont pas d'équivalents dans l'idiome arabe. C'est que, chez les sectateurs de Mahomet, le droit subit tellement l'influence de la religion, dont il est l'émanation, que religion et droit sont deux idées corrélatives. Donc la peine criminelle dérive de Dieu, et il n'appartient pas à l'homme de la modifier ou de l'atténuer. Comment espérer que nos lois, si éloignées de ce concept, seront comprises? N'est-ce pas un tour de force que d'avoir démontré, au mépris du Koran, cette doctrine moderne : « Que l'offensé ni ses parents ne peuvent se faire justice eux-mêmes, par le talion ou les représailles, et que leur rôle doit se borner à saisir de leur plainte le Chef de l'État, qui est, aux lieu et place de tous, le suprême dévolutaire du droit de punir et de pardonner? » M. Seignette a accompli cette tâche en homme qui connaît à fond les deux jurisprudences. Malgré la distance qui sépare le génie sémitique du style français, sa version s'adapte bien, et la phrase, dans sa marche didactique, a cette concision nerveuse qui plaît tant aux docteurs de l'Islam. Nous sommes loin de partager l'opinion des orientalistes qui ont critiqué l'emploi de *Sâhib-el-imama* pour désigner le Chef de l'État; cette expression rend beaucoup mieux l'idée que les mots *Malik* et *Soultân*, qui ne trouveraient pas ici leur place.

Parmi les rapprochements que le traducteur établit dans le but de faire la lumière sur l'esprit de certains articles, nous citerons la note relative à la déportation (p. 28), où perce une érudition de bon aloi : « La peine de la déportation est mentionnée dans la loi musulmane, ainsi que cela résulte du texte de l'article 1955 du Code maléki, comme peine accessoire de celle du fouet qui était prononcée contre les coupables de stupre simple. Mais, outre cette différence, la peine de la déportation diffère encore dans les deux lois, à un double point de vue : c'est que, selon le Code français, elle est toujours perpétuelle et l'entretien du déporté est à la charge du Trésor, tandis que, d'après le Rite maléki, elle est temporaire et l'entretien du déporté est à sa charge, s'il a du bien, et à celle du Trésor, s'il est sans fortune. »

18. — Un avocat, M. R. Lajoye, poursuit depuis longtemps un projet : la réforme de nos maisons centrales. Ses excursions autour d'Alger, les discussions soulevées avec les habitants du pays, les livres et les journaux parcourus à la hâte (p. 6), sont venus en aide à son plan. Ce qu'il propose au gouvernement, c'est d'employer les reclusionnaires dans notre belle colonie, comme main-d'œuvre : « On voit quelle

utilité offriraient ces compagnies de réclusionnaires, créant de tous côtés des villages, et les abandonnant pour faire place aux véritables colons (p. 28). Notre civilisation pénétrerait ainsi petit à petit » (p. 29). Voyez-vous d'ici, chers lecteurs, les réclusionnaires portant en Afrique le flambeau de la civilisation ?

19. — L'accroissement de nos points d'occupation en Tunisie et de ceux que nous établirons forcément dans le Sahara, si nous voulons maintenir la sécurité dans le Tell, nécessitera une augmentation dans le personnel des interprètes militaires. En vue de cette éventualité, mais aussi pour provoquer, à cette occasion, la modification du décret du 4 juin 1862, réglant la situation de ces auxiliaires du commandement, le colonel Trumelet a publié un mémoire très substantiel et rempli de faits, où il démontre ce que fut dès son origine le corps des interprètes militaires, ce qu'il est actuellement et ce qu'il doit être.

Dans les premières années de la conquête, l'embarras du gouvernement fut tel pour les relations avec les musulmans, qu'on dut chercher des intermédiaires sur place et prendre les Israélites que leurs transactions commerciales avaient familiarisés avec notre langue. Si ce premier recrutement ne répondit qu'imparfaitement aux exigences de la situation, il est vrai de dire qu'il se forma peu à peu des arabisants, sous la direction des professeurs d'Alger, de Constantine et d'Oran. La voie était ouverte; les examens bisannuels, malgré ce qu'ils ont d'humiliant pour les sujets instruits, firent le reste. L'interprétat devenait une carrière.

Dans ce corps, le grade est garanti par la loi du 19 mai 1834, pour les *titulaires* seulement, mais il ne confère pas le titre d'officier. Qui ne serait choqué d'une pareille anomalie? D'où provient cette lacune dans le règlement? Eh quoi! les interprètes sont astreints à porter l'uniforme militaire, il leur est alloué un cheval, à titre gratuit, ils touchent une solde ordonnancée par l'intendance, ils vont en expédition avec l'état-major du général, et, malgré cela, ils occupent dans l'armée une place telle qu'il est impossible de dire s'ils sont au-dessus ou au-dessous de tel ou tel grade. Elément égaré au milieu des états-majors auxquels il est subordonné par le service. Après avoir signalé les défectuosités et les inconséquences du système actuel, l'auteur du mémoire développe les réformes qui s'imposent. La plus importante à ses yeux est la création d'une *École des interprètes*, à Alger, attendu que ces agents doivent être des hommes de choix, tant sous le rapport de la probité que sous celui du savoir. En effet, ne sont-ils pas appelés, par la nature de leurs fonctions, à connaître les secrets du gouvernement lui-même, à analyser les situations poli-

tiques, à rédiger la correspondance, à traduire la pensée la plus intime du chef? Malheureusement une objection se dressera aussitôt contre la généreuse requête du colonel Trumelet. On dira qu'outre l'École spéciale des langues orientales vivantes, il existe dans notre colonie africaine plusieurs chaires d'arabe, et que, par conséquent, les moyens d'instruction ne manquent point aux jeunes gens qui aspirent à la carrière de l'interprétat.

Les arguments présentés en faveur de l'assimilation ont une valeur incontestable. Quand on lit la liste, déjà si longue, des interprètes tués à l'ennemi, on se demande pourquoi ces collaborateurs du commandement, qui ont pris une si large part à la domination de l'Algérie sont exclus des rangs de l'armée et ne peuvent être considérés comme combattants. N'y a-t-il pas là une injustice à réparer?

20. — La langue arabe, a dit un grammairien, ne peut être apprise en Algérie, de la même manière qu'en Europe, où elle n'a pour but que les hautes spéculations de la science. Dans la colonie, elle doit s'appliquer, en outre, à des usages analogues à ceux de notre langue nationale, et par conséquent être appuyée sur la pratique et sur la théorie, parce que la seule routine sans principes ne présente qu'un chaos obscur et confine l'étudiant dans une impasse étroite. C'est à ce but que tend le plus savant des indigènes, M. Bilkassem ben-Sedira, en publiant un *Dictionnaire arabe-français*, destiné à servir de manuel, comme son *Dictionnaire français-arabe*, aux colons, aux magistrats, aux administrateurs et aux officiers de l'armée. Le plan de l'ouvrage est expliqué dans une préface très instructive : il est conforme au génie de la langue arabe. En effet, si dans les lexiques français les mots se rangent par ordre alphabétique, il n'en saurait être de même pour l'idiome de Mahomet, où les profondes modifications que subissent les radicaux auraient obligé l'auteur à disséminer les termes d'une même famille dans toutes les parties du livre, ce qui rendrait les recherches longues et pénibles. La classification de M. Ben-Sedira, conforme à celle de ses devanciers, implique donc une connaissance de la grammaire suffisante pour réduire le mot que l'on cherche, à sa plus simple expression. D'où cette conséquence, que les investigations lexicologiques sont un des procédés les plus favorables aux progrès de l'étudiant. Pour la conjugaison du verbe, l'auteur nous renvoie à sa grammaire, où il enseigne, en un langage parfaitement clair, que cette partie du discours est presque toujours la racine de laquelle dérivent les noms et les adjectifs, au moyen de l'addition de quelques lettres ou du changement des voyelles. Une part de nos félicitations revient à M. Ad. Jourdan, l'éditeur intelligent qui contribue d'une manière si efficace à la vulgarisation de l'Arabe dans tous les rangs

de la société, en Algérie, autant par l'élégance que par le bon marché des volumes qui sortent de ses presses.

21. — Ce petit livre écrit dans le but de faciliter aux indigènes de l'Afrique les moyens d'apprendre et d'enseigner le français, s'adresse moins aux enfants qu'aux adultes lettrés, qui n'étant ni en âge ni en situation de fréquenter les écoles, ont cependant intérêt à connaître notre langue, exigée actuellement aux examens de la justice musulmane. Si le plan appartient au commandant Rinn, un de nos officiers les plus instruits, la rédaction arabe est l'œuvre de M. Ahmed Brihmat, fils d'un des Algériens les plus dévoués à notre cause. On peut dire que les principes de la lecture y sont exposés avec une clarté qui rappelle nos méthodes classiques. Les leçons sont graduées et mises à la portée des intelligences les moins ouvertes, mais elles ne sauraient remplacer la fréquentation des Français, puisque la prononciation ne s'acquiert qu'en entendant prononcer.

22. — Le *Guide pratique des douanes en Algérie*, par MM. Mongellas et Serveille répond à un besoin, qui résulte du surcroît de taxe imposé par l'octroi de mer, et nous sommes certain qu'il sera d'un grand secours pour les négociants et pour les employés de commerce ; car, lorsqu'ils ignorent la marche à suivre pour opérer en douane, ils s'exposent souvent à subir des retards préjudiciables à leurs intérêts. Cet opuscule indispensable simplifiera les démarches à faire dans les bureaux, par les renseignements qu'il contient. Plusieurs paragraphes donnent une idée succincte des traités de commerce avec des indications précises sur les dépôts et les entrepôts, sur l'importation et la réexportation. Des tableaux synoptiques, de nature à dispenser les commerçants de recourir à l'administration, présentent l'ensemble des tarifs de l'octroi de mer, des tares légales, des droits de douane appliqués aux marchandises, la manière de déterminer le degré alcoolique des spiritueux, etc. C'est un avantage que les intéressés ne tarderont pas à apprécier.

23, 24, 25. — Le savant fondateur de la Société de climatologie, M. le Dr E. Bertherand, publie un rapport sur les travaux du conseil d'hygiène et de salubrité publiques du département d'Alger. Il suffit d'être quelque peu familiarisé avec l'application de cette question aux industries en Algérie, pour comprendre l'utilité de cette publication. En effet, dans une colonie naissante, les habitations indigènes ne présentent pas toutes les facilités d'adaptation aux règlements de salubrité édités dans la mère-patrie ; les hygiénistes ont donc à tenir compte des difficultés de cette nature. Des ateliers peu salubres ont été tolérés au début dans tel quartier où par leur agrandissement ils arrivent à nuire à la santé publique. L'assainissement et l'acclimatation

n'ont-ils pas à achever la possession définitive du sol ? D'un autre côté, la surveillance des professions exercées par des indigènes jusqu'ici étrangers à toute police sanitaire, a motivé des mesures spéciales. La vente du *hachiche*, par exemple, fait l'objet d'un arrêté spécial. Nous renvoyons aux industriels ce recueil de prescriptions hygiéniques, trop en dehors de notre compétence.

Le mémoire intitulé : *Nécessité d'une inspection départementale pour surveiller l'application des prescriptions hygiéniques*, etc., est la conséquence du rapport susmentionné.

L'essor donné dans ces derniers temps aux fouilles des monuments mégalithiques a enrichi le domaine de la paléontologie ; mais le Dr Bertherand pense que les inductions de l'ethnographie qu'il est possible de tirer de l'examen des ossements et des objets auxquels ils sont mélangés, sont loin d'avoir épuisé la sagacité des observateurs. C'est pourquoi il s'est mis à consulter les débris algériens des collections de la Société climatologique, et c'est l'étude attentive de ces pièces qui lui a fourni la matière de la présente notice (n° 25), où sont exposées des réflexions sur l'hygiène et la pathologie préhistoriques. Nous est-il permis d'interpréter aujourd'hui les conditions sanitaires ou morbides dans lesquelles vivait l'homme des premiers âges ?

26 et 27. — S'il est un point du programme algérien qui ait soulevé des protestations dans la presse locale, c'est, sans contredit, celui qui a trait au rattachement des services algériens aux services de la métropole. Tous ceux qui font leur étude journalière des questions politiques, savent ce qu'il faut entendre par le mot rattachement. Les autres, et c'est le plus grand nombre, étant exposés à rencontrer des explications peu suffisantes, nous leur dirons que tout service rattaché doit recevoir son impulsion de Paris et perdre sa vie propre. Mais, si la nécessité de cette concentration est évidente pour les affaires d'intérêt général, elle l'est moins pour les affaires secondaires qui, par leur nature, n'intéressent que les départements ou les communes. D'un autre côté, les bureaux de Paris sont complètement incompétents à apprécier des besoins spéciaux qu'avait prévus une législation spéciale, et qu'ils ne peuvent apprendre à la distance qui les sépare du territoire. Fatalement leur tendance les aurait portés à tourner la difficulté par l'application du droit français. C'est pour cela qu'un nouveau décret, paru au *Journal officiel*, au commencement de mai, est venu modifier le premier, en autorisant les ministres à conférer au gouverneur de l'Algérie la faculté de disposer, par voie de délégation, de tout ou partie des crédits ouverts au budget de leur département, pour faire face aux dépenses du gouvernement général de l'Algérie.

28. — Ce que nous avons à dire au sujet de la notice de M. J. Baruch sur *le Pays des Kroumirs* se réduit nécessairement à quelques lignes, parce qu'elle a été écrite avant l'expédition de Tunisie, d'après des renseignements recueillis auprès des indigènes qui n'avaient fait que traverser le massif montagneux. Les rapports du général Logerot qui dirigeait les opérations de ce côté de notre frontière, ont fait connaître en détail les dispositions si accidentées du terrain, l'état de la population, les ressources auxquelles elle doit son existence, les routes qui la rapprochent de nous, en partant d'El-Aïoun, de Remel-Souk et du centre minier d'Oumm-et-Teboul, situés sur le territoire algérien. L'incertitude géographique a disparu. On sait actuellement en combien de fractions se divise la grande tribu des Kroumirs, qui paraît être un mélange d'Arabes et de Berbères ; on a relevé la position qu'occupe chacune de ces fractions et les marchés qu'elle fréquente, à des jours fixes. Toutefois, M. Baruch avait signalé le premier l'attachement de ces rudes montagnards à leurs saints. Chaque fraction a son marabout, sur la tombe duquel se règlent les différents qui n'ont pu être vidés, faute de preuves. Ces sépultures, généralement entourées d'un simple mur de pierres sèches, réunissent, chaque année, dans une agape « zerda », bon nombre de fervents qui offrent leurs dévotions au personnage vénéré. Un sacrifice de bœufs et de moutons précède la cérémonie ; puis on traite les affaires d'intérêt général. Sidi-Aballah ben-Djemal, dont la chapelle a été le théâtre d'une résistance énergique, est en possession de la meilleure renommée parmi les Kroumirs. A. CHERBONNEAU.

THÉOLOGIE

Le Catholicisme et le Protestantisme devant les faits, par ADRIEN DUVAL, précédé d'une lettre de Mgr MERMILLOD à l'auteur. Paris, V. Palmé, 1882, in-12 de 360 p. — Prix : 3 fr. 50.

La disposition des esprits de notre temps fait que la plupart des hommes sont moins portés à juger des doctrines religieuses par les preuves directes établissant leur vérité que par les résultats sociaux qu'elles entraînent. C'est sur ce terrain qu'un écrivain libéral, M. de Laveleye, professeur à l'Université de Liège, a porté l'attaque dans son livre : *De l'avenir des peuples catholiques*, publié en 1875. Il y prétend que l'Église est désormais impuissante à guider les peuples modernes, dans la voie de la civilisation. Pour cela il prend texte de la situation amoindrie dans laquelle se trouvent actuellement la France, l'Italie, l'Espagne, tandis que l'Allemagne, l'Angleterre et les États-Unis, semblent marcher vers des destinées de plus en plus brillantes. Ce

livre ou plutôt ce pamphlet a été traduit en onze langues différentes, ce qui indique assez l'intérêt que la secte y attache.

M. Adrien Duval, étant lui-même un protestant converti, pouvait mieux que tout autre traiter ce sujet avec l'amplitude qu'il comporte et transporter le débat comme cela est nécessaire, sur le terrain de l'ennemi, c'est-à-dire dévoiler les vices sociaux, qui minent aussi bien des nations protestantes. Dès le début, il pose fort bien la question en établissant que le débat s'engage bien moins entre le Protestantisme et le Catholicisme, qu'entre le Christianisme, dont le Catholicisme est la forme intégrale, et la Révolution qui est la conséquence extrême mais logique des principes posés par le Protestantisme. Or, la France, l'Italie, l'Espagne, sont en décadence sous plusieurs rapports, non pas parce qu'elles sont restées catholiques dans une certaine mesure, mais parce qu'elles sont devenues, sous le rapport politique, la proie de la Révolution.

M. Adrien Duval suit d'abord M. de Laveleye sur le terrain politique et économique, il montre les plaies sociales de l'Allemagne, de l'Angleterre, des États-Unis : le divorce, le suicide, le paupérisme, auxquelles les pays catholiques échappent en grande partie et qui sont la compensation de la supériorité actuelle de leurs institutions politiques. Passant ensuite au côté historique, il montre que les libertés dont jouissent aujourd'hui les pays anglo-saxons, datent des temps catholiques, tandis que la réformation protestante a, sur tous les points, fait prévaloir le despotisme. Il a fallu un siècle et demi à l'Angleterre et trois siècles à l'Allemagne pour retrouver un peu de ces anciennes libertés. M. Duval éclaire également fort bien tout ce qui a trait à l'intolérance reprochée au catholicisme et réfute par une discussion attentive des faits la plupart des attaques dirigées de ce chef contre l'Église. Il termine par l'exposé des progrès que fait de nos jours le catolicisme dans les pays peuplés par la race saxonne, en Amérique, en Australie, et dans l'Orient, où nos missions prennent une extension devant laquelle les efforts des sociétés bibliques aboutissent à une ridicule impuissance.

On pourrait assurément ajouter encore bien des faits à ceux qu'a groupés l'auteur dans ce tableau. Il n'a pas parlé, par exemple, des restrictions apportées au mariage des artisans et des prolétaires au seizième siècle, sous l'influence du Protestantisme. Il trouverait de nombreuses preuves attestant la décadence qui a suivi en Allemagne la prétendue réforme dans le magistral ouvrage de M. Janssen : *Geschichte des deutschen Volkes seit dem Ausgange des Mittelalters* (3 vol. in-8, 1878-1882, Herder, Freiburg in Brisgau). Dans les temps présents, nous lui signalons le magnifique essor du peuple canadien-

français dans l'Amérique du Nord et la remarquable vitalité dont le Chili fait preuve dans l'Amérique du Sud, comme des faits qui témoignent hautement de la fécondité sociale inépuisable du Catholicisme. Nous faisons ces remarques parce qu'un livre de cette valeur est appelé à de nombreuses éditions. Quoique écrit spécialement au point de vue de la controverse avec les Protestants, il a la plus grande utilité pour nous, car en réalité le débat est entre l'Église et l'École libérale ou révolutionnaire, et toutes les idées fausses qu'il réfute si bien par les faits, sont le thème des articles des journaux et des discours des orateurs révolutionnaires. Ce livre a dès à présent sa place marquée dans toutes les bibliothèques chrétiennes. C. J.

Controversiarum de divinæ gratiæ liberique arbitrii concordia initia et progressus enarravit *Gerardus Schneemann* S. J. Accedunt opuscula inedita LEON. LESSII et JOS. KLEUTGEN, etc. Fribourg en Brisgau, Herder, 1881, in-8 de VIII-492 p. plus 3 feuillets phototypogr. — Prix : 10 fr.

L'important ouvrage qui a paru, l'an dernier, en latin, sous ce titre est un remaniement très augmenté d'une dissertation allemande publiée deux ans auparavant et dont le *Polybiblion* rendit compte à cette époque (XXXVI, 131). Le fond est resté identique, les détails sont considérablement modifiés.

Le point précis de la discussion entre les deux écoles (dominicaine et jésuite) est déjà connu de nos lecteurs ; nous allons parcourir simplement, pour y noter quelques faits remarquables, les pages relatives à l'histoire de la controverse : 1° avant Molina et Banez ; 2° depuis ces deux illustres adversaires jusqu'à la fin de la congrégation *de Auxiliis*; 3° à partir de cette époque jusqu'à nos jours.

I. Six longs chapitres épuisent à peine les textes antérieurs à l'apparition de la *science moyenne* et de la *prédétermination physique* (ou du moins, de ces deux formules). Le P. Schneemann ne trouve ni dans saint Augustin ni dans saint Thomas, soit la question posée dans les termes de la controverse moderne, soit un seul texte vraiment favorable à la prémotion des Dominicains. Il oppose, en particulier, Banez à saint Thomas, et croit trouver entre eux des contradictions formelles (voy. surtout p. 92). La vieille école dominicaine lui paraît également repousser la théorie sur la grâce efficace de l'école dominicaine moderne. Les textes qu'il emprunte, à ce sujet, aux anciens thomistes, tels que Gilles Romain, Capréolus et Cajetan, sont dignes de la plus grande attention. Mais on remarquera surtout ceux du grand théologien espagnol Franç. Victoria, d'abord parce que ce dominicain fut à Salamanque le commun maître de Banez et du cardinal Tolet (jésuite), et la source d'où coulèrent, pour ainsi dire, ces deux

doctrines opposées qu'on s'est plu à nommer le thomisme et le molinisme ; — ensuite, parce que les cahiers de Victoria, d'où le P. Schneemann extrait de longs passages, fort curieux pour l'histoire de la dogmatique, sont encore inédits (Bibl. Vatic. cod. 4630, voyez Schneemann, p. 117-124). Plus bas, l'auteur s'attache à montrer, dans les décrets du concile de Trente la condamnation implicite de la doctrine opposée à celle de son ordre. Il interroge en particulier tous les théologiens qui ont siégé à cette grande assemblée et leurs plus illustres contemporains, et il ne trouve nulle part cette grâce *efficace par elle-même* qu'on aurait voulu ériger en article de foi. La doctrine primitive des Jésuites, sans faire encore de la science moyenne le pivot principal de la théorie de la grâce, est étrangère à toute idée de *prédétermination* ; il est même possible que la science moyenne soit antérieure à Fonseca, qui en est le premier défenseur connu ; il put en prendre l'idée dans un petit livre sur la prédestination publié à Paris en 1556, contre les Protestants, par un avocat de Bénévent nommé Camerarius (p. 178-179).

II. Les discussions suscitées à Louvain par l'enseignement de Baïurs préludèrent à la grande controverse. Lessius, dont la doctrine, si favorable à la liberté humaine, obtint le suffrage de saint François de Sales, se vit en butte aux plus rudes attaques ; il se défendit contre la censure de Louvain par des écrits vigoureux, dont un est publié pour la première fois, en appendice, à la fin de ce volume (p. 369-462). Mais la position définitive de la question disputée entre les Jésuites et leurs adversaires s'établit dans la lutte de Banez et de Molina. Les deux chapitres consacrés par le P. Schneemann à ces redoutables champions sont curieux : il s'attache surtout à montrer dans Banez un défenseur habile, mais étroit et absolu, de l'interprétation littérale donnée à tel texte pris à part et auquel il ramène violemment tous les autres ; dans Molina un puissant organisateur de données jusqu'à lui flottantes, pour l'explication de l'efficacité de la grâce par la science de Dieu. Après cela le P. Schneemann, s'engage dans le récit, tant de fois recommencé, des célèbres congrégations *de Auxiliis*. Il y suit, en général, l'historien jésuite Livin de Meyer, comme les thomistes s'attachent d'habitude à l'historien dominicain Hyacinthe Serry. Mais il discute, au besoin, les assertions de ses adversaires et cherche un surcroît de lumière dans les témoignages contemporains et les documents inédits. Parmi les faits nouveaux qu'il apporte à l'histoire, il y en a un de premier ordre, que nous devons indiquer. Les deux historiens ennemis de la congrégation *de Auxiliis* avouent d'un commun accord qu'ils ne savent rien de la dernière séance (28 août 1607). Néanmons Serry et ceux qui le suivent affirment hardiment qu'une

bulle dogmatique contre Molina était prête, et que des circonstances accidentelles en empêchèrent seules la promulgation. Or voici que le P. Schneemann a retrouvé la relation de la dernière réunion écrite de la main du pape Paul V. Il en donne à la fin du volume une reproduction par la phototypographie, et dans son livre la teneur même, dans le texte italien, accompagné d'une traduction latine (p. 287-293). Tous les théologiens voudront lire ce document inappréciable, dont le résumé est celui-ci : un seul cardinal demandait la condamnation de Molina ; deux inclinaient au thomisme, sans vouloir condamner le système opposé ; deux attribuaient à Banez une erreur calviniste ; le Pape, jugeant l'orthodoxie sauve de part et d'autre, ne voulut rien définir, et imposa silence aux deux partis.

III. L'histoire de la controverse depuis la congrégation *de Auxiliis* jusqu'à ces derniers temps défraie les deux derniers chapitres du P. Schneemann. On n'y trouve guère, sauf en ce qui concerne la discipline de la Compagnie sur ce point, des données bien neuves ni bien suivies. Il y avait certainement plus à dire sur diverses modifications du système thomiste, à tel ou tel moment de l'histoire du jansénisme. Mais la matière était délicate, et peut-être l'auteur n'a-t-il pas voulu appuyer sur certains faits, d'ailleurs significatifs. Gardons-nous de l'en blâmer, d'autant plus que son livre, tel qu'il est, forme un ensemble d'histoire, de doctrine et de critique, comme on n'en a pas signalé depuis longtemps, riche en même temps que sèvère, attrayant malgré sa gravité. La traduction latine, due au P. Gietmann, bien connu par ses travaux sur la poésie hébraïque, aidera-t-elle au succès de ce livre? C'est un peu douteux, au moins pour les partisans du langage didactique ordinaire aux livres de théologie. La latinité du P. Gietmann est classique, sans être toujours d'une pureté irréprochable, et sa phrase a quelquefois un peu d'obscurité. Mais les esprits sérieux ne se laisseront pas arrêter par ces légères imperfections; thomistes et molinistes voudront écouter, sur l'éternel objet de leurs méditations, un témoin qui en représente une foule d'autres, et qui apporte de plus à l'histoire de la théologie, si tristement négligée de nos jours, un enrichissement notable. — J'oubliais de signaler, parmi les pièces annexées à ce savant ouvrage, une dissertation du P. Kleutgen, le célèbre philosophe, sur la doctrine de Lessius touchant l'inspiration des livres saints. Cette doctrine, presque partout défigurée, est exposée ici d'après des documents authentiques et pour la plupart inédits, et rapprochée de l'enseignement commun et des décrets du concile du Vatican.

LÉONCE COUTURE.

Notes on the canons of the first four general councils, by WILLIAM-BRIGHT, canon of Christ-Church and regius professor of ecclesiastical of History. Oxford, Clarendon Press, 1882, in-8 de VI-215 p.

C'est une pensée, qui ne manque pas d'originalité que de faire des canons des conciles le sujet spécial d'un cours d'histoire. En effet, si les canons des conciles font pénétrer dans quelques parties de la vie intime de l'Église, ils ne touchent cependant à l'histoire générale que dans leur ensemble, en tant qu'ils constituent un grand fait et qu'ils deviennent la source ou le texte même des lois ecclésiastiques. Considérés, comme lois de l'Église, les canons ne présentent qu'un objet d'étude restreint; mais ce sujet, étudié dans ses plus étroites limites, demeure encore vaste et intéressant; il initie ceux qui l'approfondissent à la connaissance de quelques-uns des aspects les plus curieux, peut-être aussi les plus ignorés de la vie de l'Église.

Des deux manières dont une étude sur les conciles peut être entendue, M. Bright a préféré la seconde, celle qui consiste à suivre les canons pas à pas, dans l'ordre même où ils se sont produits. Cette méthode semble plus facile et elle a l'avantage de présenter un ordre plus adapté aux exigences de la mémoire. D'ailleurs, le docte professeur d'Oxford n'oublie pas de signaler, toutes les fois que l'occasion lui en est offerte, les diverses prescriptions que l'Église a édictées sur chaque sujet, dans la suite des temps. Chaque canon a, en effet, une histoire, car ce sont des faits, généralement des fautes tendant à passer à l'état d'habitude qui lui ont donné naissance : ces fautes ou ces habitudes vicieuses, une première loi n'est pas toujours parvenue à les extirper; il a fallu, plus d'une fois, que l'Église revînt à la charge, réitérât ses prescriptions, aggravât ses anathèmes. M. Bright trace succinctement cette histoire, et ne tombe pas dans les redites auxquelles sa méthode l'expose.

Son livre est justement intitulé : *Notes*. Ce ne sont, en effet, que des notes qu'on pourrait très bien ajouter au texte des canons dans une édition des conciles. Il est même à regretter que M. le professeur n'ait pas donné le texte original des canons. Il a trop présumé de ses lecteurs, en croyant que la plupart auraient à leur portée un Hardouin ou un Manci. Le texte d'une soixantaine de canons n'aurait pas beaucoup grossi son livre et lui eût donné une plus grande valeur pratique.

Ces notes attestent des connaissances étendues et de vastes lectures patristiques, canoniques et liturgiques. L'érudition est généralement sûre et de bon aloi. Quelquefois cependant M. Bright énonce des opinions contestables, par exemple, dans ce qu'il dit du baptême et des ordinations des *Paulianistes*, à propos du XIXe canon de Nicée, p. 67-

72. Il paraît difficile d'admettre que le concile de Nicée ait adopté l'opinion des Rebaptisants proprement dits. Quelquefois aussi M. Bright se laisse égarer par ses préjugés anglicans, par exemple, quand il étudie le canon VIe de Nicée, p. 17-22, le canon IIIe de Constantinople, p. 23-96, le canon XXVIIIe de Calcédoine, p. 192-204. Ce sont là, d'ailleurs, de légères taches, auxquelles il fallait s'attendre et il y a même lieu de s'étonner que l'auteur se montre aussi modéré. Envisagé sous le point de vue où il nous est présenté — comme de simples « notes » sur les canons des conciles — le livre de M. Bright est un ouvrage très estimable. Il a dû intéresser les élèves, lorsqu'il leur a été lu, et il intéressera certainement beaucoup de lecteurs anglicans.

P. MARTIN.

SCIENCES ET ARTS

La Philosophie des Grecs, *considérée dans son développement historique*, par EDOUARD ZELLER, professeur à l'Université de Berlin. Première partie, tome deuxième : *Les Éléates, Héraclite, Empédocle, les Atomistes, Anaxagore.* — *Les Sophistes*, traduction par M. EMILE BOUTROUX, maître de conférences à l'École normale supérieure. Paris, Hachette, 1882, gr. in-8 de 560 p. — Prix : 10 fr.

Il a été rendu compte dans le *Polybiblion* (tome XXII, p. 319) du premier volume de cette importante publication : inutile d'insister de nouveau sur les raisons qui la justifient, et les services qu'elle est appelée à rendre. La philosophie ancienne y est reconstituée et décrite de main de maître, de façon à décourager quiconque serait désormais tenté de traiter un pareil sujet avec toute l'étendue qu'il comporte. En vain les écoles antérieures à Socrate ne nous sont-elles connues que par des fragments souvent mutilés : M. Zeller sait si bien faire parler ces rares témoins que leurs dépositions suppléent au silence de ceux qui ont disparu. Pas un texte, pas une citation, pas une allusion de quelque importance qui lui ait échappé : les phrases les plus décisives sont transcrites *in extenso* dans les notes, pour l'instruction et la commodité des lecteurs, et s'il est nécessaire, M. Zeller saura prendre le rôle d'un philologue dans la restitution d'une expression malencontreusement altérée. A ce premier fonds déjà si vaste joignez les appréciations des modernes, tour à tour invoquées comme preuves ou combattues comme objections, mais avec une courtoisie constante : parcourez les chapitres où l'auteur dominant cette masse un peu confuse de documents, en dégage la place historique et le caractère propre de chaque système, et vous aurez une idée de tout ce qu'un pareil ouvrage suppose de savoir et de travail.

J'accorderai même volontiers qu'il faut être un érudit de race pour

ne pas se laisser effrayer par de pareils procédés d'exposition et pour lire jusqu'au bout ces notes qui empiètent à tout instant sur le texte au point de ne lui laisser parfois que deux ou trois lignes dans une page ou même de l'expulser tout à fait. Mais aussi comment ne pas s'abandonner avec confiance à un guide qui vous renseigne si bien sur tous les détours de la route, sur tous les accidents de terrain ! Il est bien rare que M. Zeller tombe dans le travers qu'il reproche à certains critiques, trop empressés à soulever inopportunément tout un flot de questions à propos de fragments d'une signification douteuse. On serait plutôt tenté de suspecter l'art avec lequel il reconstruit une théorie entière à l'aide de quelques passages épars, absolument comme Cuvier se représentait un animal antédiluvien dont il n'avait entre les mains que de rares débris. On se demande si ces philosophes anciens, qui se piquaient si peu de logique et faisaient une part si considérable à l'hypothèse, avaient introduit eux-mêmes dans leur enseignement l'enchaînement méthodique qu'y découvre ou que croit y découvrir leur historien moderne.

M. Zeller nous présente l'idéalisme abstrait de l'école d'Élée comme un système de philosophie physique et prétend que Démocrite conciliait avec son matérialisme, copié littéralement par Lucrèce, la croyance à la spiritualité dans la nature et dans l'homme : si surprenantes qu'elles soient, ces contradictions apparentes paraissent justifiées. On hésitera davantage à voir dans la doctrine d'Héraclite « le panthéisme le plus nettement caractérisé (p. 137). » Il est vrai qu'Hégel félicite le sage obscur d'Ephèse d'avoir le premier reconnu « l'identité des contraires » et qu'il ajoute : « Il n'y a pas une phrase d'Héraclite à laquelle je n'aie pas fait une place dans ma *Logique.* » Quant à Anaxagore, M. Zeller n'a pas de peine à établir que le Νοῦς auquel son nom est resté attach é, doit être considéré comme « une force de la nature, déterminée par des attributs qui ne peuvent convenir ni à un être personnel, ni à un être purement spirituel » (p. 406).

La révolution intellectuelle et morale que traversa la Grèce au temps des sophistes est ici assez impartialement appréciée. Les premiers et les plus célèbres d'entre eux, hommes sans principes élevés, mais d'une valeur réelle, sont distingués avec soin de leurs frivoles et indignes successeurs : mais nous sommes loin des éloges que leur décerne Grote avec un visible parti-pris d'apologie. Nier toute vérité objective, enseigner avec ostentation l'art de tout révoquer en doute, proclamer que toute loi écrite, que toute théorie de morale est une limitation injuste de la liberté humaine, c'est détruire la science et déchaîner les plus mauvaises passions. Voilà ce qui explique cet adage de Démocrite : « Beaucoup de savants ont perdu le bon sens, » et ce

qui fait apprécier cette maxime d'Héraclite : « Un seul homme vertueux vaut bien plus que des milliers de pervers. »

Disons en terminant que le traducteur, M. Boutroux, s'est montré constamment à la hauteur de sa tâche, et que la maison Hachette s'est surpassée dans le soin minutieux avec lequel a été dirigée et surveillée l'impression. C. Huit.

Essai sur le gouvernement de la vie, par T. Duchesne de Saint-Léger. Paris, H. Oudin, 1881, in-8 de 660 p. — Prix : 4 fr.

Ce livre est une sorte de *Vade mecum*, dans lequel l'auteur a voulu donner aux gens du monde un avis consciencieux sur la conduite de leur esprit dans la plus grande partie des circonstances qui se présentent journellement à eux. J'ai failli dire dans toutes les circonstances. M. de Saint-Léger aborde en effet presque tous les sujets qui forment le thème quotidien de notre existence, et fixe des règles à la conduite de l'honnête homme dans sa vie *individuelle*, dans sa vie *domestique*, et dans sa vie *sociale*, c'est-à-dire dans les trois états qui comprennent toutes les manifestations de son être.

Dans une note qui termine le volume, l'auteur estime « qu'il lui resterait à envisager la vie au point de vue religieux, mais que c'est une étude dont l'importance comporte une publication spéciale, » publication qui doit paraître incessamment. Il semblera peut-être au lecteur, comme à nous que l'idée religieuse est si constamment mêlée à toutes les actions de l'homme, dont elle doit être le critérium, si intimement unie à la vie de chaque jour, qu'on ne saurait sans grand préjudice envisager le devoir en dehors d'elle. Aussi nous est il difficile d'expliquer la séparation théorique établie par M. de Saint-Léger entre la vie religieuse et ce qu'on appelle aujourd'hui la vie laïque. Nous ne pouvons admettre entre les deux l'existence d'une limite fixe, puisque pour nous la première est la base de la seconde.

Du reste, M. de Saint-Léger est au fond du même avis. Il se charge à chaque page de nous le démontrer, et dès le début de l'ouvrage, après avoir parlé — avec un peu trop d'enthousiasme peut-être — de « l'étonnant accord des auteurs les plus opposés comme principe lorsqu'il ne s'agit que de morale, » il écrit : « Toute morale au surplus ne peut que s'appuyer sur une idée religieuse. »

Partant de cette base, les développements de l'ouvrage concordent parfaitement avec l'idée chrétienne, et ne peuvent être que la paraphrase de cette belle pensée de Lamennais : « La morale est une plante dont les fleurs et les fruits parfument et embellissent la terre, mais dont la racine est dans le ciel. »

La Revue des idées nouvelles s'est chargée, d'ailleurs, de nous appren-

dre dans quel esprit était conçu l'*Essai sur le gouvernement de la vie*, en disant que « quelques passages y marquent une attache à une reli- « gion à peu près discréditée aujourd'hui auprès de tous les pen- « seurs. »

De nombreuses citations rendent faciles la lecture de ce livre, et font parfois oublier sur l'aridité de certains sujets. Quand La Fontaine, Boileau, Racine, Voltaire, Mme de Sévigné, Horace et *tutti quanti* viennent tour à tour donner leur avis sur le gouvernement de la maison, les dettes et les prêts, les devoirs envers les animaux, la prudence, le luxe, la politesse ou la conversation, on est souvent tenté de suivre leurs conseils, et tout au moins désireux de rester en leur compagnie en poursuivant la lecture. Aussi cet ouvrage se parcourt-il sans fatigue; il peut même, suivant le désir exprimé par l'auteur, se relire avec profit. E. DE B.

Nature et Science, *études, critiques et mémoires*, par le Dr Louis BUCHNER (trad. sur la 3e édition allemande par le Dr G. LAUTH) 2e édition française. Paris, Germer-Baillière, 1882, in-8 de VIII-424 p. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*). — Prix : 7 fr. 50.

Traduction, trahison, a-t-on dit souvent. Pour éviter ce reproche, M. le Dr Lauth a écarté toute préoccupation d'élégance : il a voulu conserver une forme suffisamment tudesque et garder assez d'incorrections grammaticales pour exclure toute idée d'infidélité. Le lecteur français a bien sous les yeux le texte lui-même, avec son obscurité naturelle et ses longues phrases enchevêtrées : à lui de s'y retrouver. C'est une deuxième édition française, mais rien n'indique qu'elle diffère de la précédente. Dès la première des trois éditions allemandes (1862), l'auteur annonça que les études ainsi réunies en volume avaient paru presque toutes, comme articles de circonstance, dans différents journaux ou recueils de 1856 à 1860. Il a eu soin d'ailleurs de le rappeler en tête de chacune d'elles en indiquant quelle est la publication, récente alors, qui en a fourni le motif. C'est dire que ces études ont beaucoup perdu de leur intérêt. Quelquefois, en effet, l'auteur rencontre à son apparition un ouvrage important, entre autre *l'Origine des espèces* de Darwin ; mais alors le jugement hâtif de la première heure n'est plus qu'une curiosité à côté des volumineux écrits accumulés sur cette question. Le plus souvent il s'occupe de quelque travail dont la notoriété n'a guère dépassé les frontières d'un cercle provincial, et que vingt années ont plus que suffi à faire oublier. Nous serions fort surpris, par exemple, si quelque géologue allemand professait encore, autrement qu'à titre de fantaisies, les théories publiées jadis par M. Volger, de Francfort, qui n'admettait

dans la nature qu'un mouvement éternellement circulaire, sans commencement ni fin. Nous ne voudrions pas néanmoins laisser croire qu'aucune de ces pages ne mérite attention : plus d'une sera lue avec intérêt, notamment le dernier chapitre, intitulé : « *Force et Matière*, une critique de l'auteur par lui-même. » M. Buchner rappelle le « succès sans exemple » obtenu par son célèbre ouvrage ; il aime à constater que le titre en est devenu « simplement proverbial » ; il en fait la critique sans amertume, on peut le croire. Mais il se considère comme un martyr, accablé sous le poids des soupçons, des insultes, des persécutions de toute nature, et il s'exhorte lui-même à tout supporter, grâce à « cette force idéaliste et stimulante en même temps qu'ennoblissante de l'amour de la vérité, force qui fait peu de cas de tout le reste, lorsqu'il s'agit de rechercher la vérité et de combattre le mensonge ou l'ignorance. » Cette force idéaliste est ce qui nous a paru le plus clair dans tout l'ouvrage du fameux matérialiste.

A. Delaire.

La Question agraire en Irlande, par Paul Fournier, professeur agrégé à la Faculté de Droit de Grenoble, archiviste paléographe. Paris, Plon, 1882, in-18 de xii-272 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'est en raison d'une mission officielle que M. Paul Fournier a été étudier le régime agraire et les réformes qu'il comporte. Grâce à une enquête personnelle poursuivie avec sagacité, non seulement dans les bibliothèques et les archives, mais surtout sur place auprès des autorités les plus compétentes, il a mené son travail à bonne fin, et nous a donné sur la crise irlandaise une étude d'ensemble du plus haut intérêt.

Un aperçu préliminaire permet d'embrasser aisément l'histoire du régime agricole depuis les origines. On y voit combien étaient nombreux encore au moyen âge, les restes de l'ancienne propriété collective des tribus, et l'on reconnaît dès l'abord le fait capital dans la question agraire, à savoir que la féodalité anglaise en important son système de tenures, ne l'a point pratiqué avec le même esprit, de telle sorte que l'état des populations, bien loin d'être stable et fixe, restait en Irlande incertain et mobile. La lutte se continua longtemps contre cette vieille race celtique, absorbant l'élément anglais malgré les prescriptions du célèbre statut de Kilkenny en 1367.

Désespérant de créer une féodalité en Irlande, les Tudors et Jacques Ier essayèrent une sorte d'expropriation en masse, affirmant, par une effroyable application, que les terres d'Irlande appartiennent au roi d'Angleterre et que les Irlandais n'y ont aucun droit. Après les confiscations et les transplantations qui suivirent la grande révolte étouffée par Cromwell, après l'acte de *Settlement* et malgré les efforts

dre dans quel esprit était conçu l'*Essai sur le gouvernement de la vie*, en disant que « quelques passages y marquent une attache à une reli- « gion à peu près discréditée aujourd'hui auprès de tous les pen- « seurs. »

De nombreuses citations rendent faciles la lecture de ce livre, et font parfois oublier sur l'aridité de certains sujets. Quand La Fontaine, Boileau, Racine, Voltaire, Mme de Sévigné, Horace et *tutti quanti* viennent tour à tour donner leur avis sur le gouvernement de la maison, les dettes et les prêts, les devoirs envers les animaux, la prudence, le luxe, la politesse ou la conversation, on est souvent tenté de suivre leurs conseils, et tout au moins désireux de rester en leur compagnie en poursuivant la lecture. Aussi cet ouvrage se parcourt-il sans fatigue; il peut même, suivant le désir exprimé par l'auteur, se relire avec profit. E. DE B.

Nature et Science, *études, critiques et mémoires*, par le Dr Louis BUCHNER (trad. sur la 3e édition allemande par le Dr G. LAUTH) 2e édition française. Paris, Germer-Baillière, 1882, in-8 de VIII-424 p. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*). — Prix : 7 fr. 50.

Traduction, trahison, a-t-on dit souvent. Pour éviter ce reproche, M. le Dr Lauth a écarté toute préoccupation d'élégance : il a voulu conserver une forme suffisamment tudesque et garder assez d'incorrections grammaticales pour exclure toute idée d'infidélité. Le lecteur français a bien sous les yeux le texte lui-même, avec son obscurité naturelle et ses longues phrases enchevêtrées : à lui de s'y retrouver. C'est une deuxième édition française, mais rien n'indique qu'elle diffère de la précédente. Dès la première des trois éditions allemandes (1862), l'auteur annonça que les études ainsi réunies en volume avaient paru presque toutes, comme articles de circonstance, dans différents journaux ou recueils de 1856 à 1860. Il a eu soin d'ailleurs de le rappeler en tête de chacune d'elles en indiquant quelle est la publication, récente alors, qui en a fourni le motif. C'est dire que ces études ont beaucoup perdu de leur intérêt. Quelquefois, en effet, l'auteur rencontre à son apparition un ouvrage important, entre autre *l'Origine des espèces* de Darwin ; mais alors le jugement hâtif de la première heure n'est plus qu'une curiosité à côté des volumineux écrits accumulés sur cette question. Le plus souvent il s'occupe de quelque travail dont la notoriété n'a guère dépassé les frontières d'un cercle provincial, et que vingt années ont plus que suffi à faire oublier. Nous serions fort surpris, par exemple, si quelque géologue allemand professait encore, autrement qu'à titre de fantaisies, les théories publiées jadis par M. Volger, de Francfort, qui n'admettait

dans la nature qu'un mouvement éternellement circulaire, sans commencement ni fin. Nous ne voudrions pas néanmoins laisser croire qu'aucune de ces pages ne mérite attention : plus d'une sera lue avec intérêt, notamment le dernier chapitre, intitulé : « *Force et Matière*, une critique de l'auteur par lui-même. » M. Buchner rappelle le « succès sans exemple » obtenu par son célèbre ouvrage ; il aime à constater que le titre en est devenu « simplement proverbial » ; il en fait la critique sans amertume, on peut le croire. Mais il se considère comme un martyr, accablé sous le poids des soupçons, des insultes, des persécutions de toute nature, et il s'exhorte lui-même à tout supporter, grâce à « cette force idéaliste et stimulante en même temps qu'ennoblissante de l'amour de la vérité, force qui fait peu de cas de tout le reste, lorsqu'il s'agit de rechercher la vérité et de combattre le mensonge ou l'ignorance. » Cette force idéaliste est ce qui nous a paru le plus clair dans tout l'ouvrage du fameux matérialiste.

A. Delaire.

La Question agraire en Irlande, par Paul Fournier, professeur agrégé à la Faculté de Droit de Grenoble, archiviste paléographe. Paris, Plon, 1882, in-18 de xii-272 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'est en raison d'une mission officielle que M. Paul Fournier a été étudier le régime agraire et les réformes qu'il comporte. Grâce à une enquête personnelle poursuivie avec sagacité, non seulement dans les bibliothèques et les archives, mais surtout sur place auprès des autorités les plus compétentes, il a mené son travail à bonne fin, et nous a donné sur la crise irlandaise une étude d'ensemble du plus haut intérêt.

Un aperçu préliminaire permet d'embrasser aisément l'histoire du régime agricole depuis les origines. On y voit combien étaient nombreux encore au moyen âge, les restes de l'ancienne propriété collective des tribus, et l'on reconnaît dès l'abord le fait capital dans la question agraire, à savoir que la féodalité anglaise en important son système de tenures, ne l'a point pratiqué avec le même esprit, de telle sorte que l'état des populations, bien loin d'être stable et fixe, restait en Irlande incertain et mobile. La lutte se continua longtemps contre cette vieille race celtique, absorbant l'élément anglais malgré les prescriptions du célèbre statut de Kilkenny en 1367.

Désespérant de créer une féodalité en Irlande, les Tudors et Jacques Ier essayèrent une sorte d'expropriation en masse, affirmant, par une effroyable application, que les terres d'Irlande appartiennent au roi d'Angleterre et que les Irlandais n'y ont aucun droit. Après les confiscations et les transplantations qui suivirent la grande révolte étouffée par Cromwell, après l'acte de *Settlement* et malgré les efforts

du gouvernement anglais, la situation ne fut pas meilleure. Ainsi au dix-huitième siècle, c'est encore, en haut, des landlords absents ou despotiques; au-dessous, des intermédiaires avides, ne sachant ni sauvegarder la vie des paysans, ni assurer la sécurité de leurs fermiers; en bas, la masse des paysans traités comme des esclaves.

Examinant ensuite, avec des développements fort instructifs, le droit irlandais sur les tenures agricoles, M. Paul Fournier arrive à la législation de 1860, qui se proposait sur tout de substituer le *contrat* à la *tenure*, de limiter le droit de saisie accordé aux propriétaires, et de favoriser les travaux d'amélioration ainsi que les baux à long terme. On sait assez que cette législation n'a point donné les résultats attendus : elle a souvent empiré la condition des fermiers, et les efforts des Irlandais ont tendu à faire accepter les coutumes locales, celle de l'Ulster notamment qui mettait le tenancier à l'abri des évictions arbitraires. Le *Land-act* de 1870, après bien des efforts du gouvernement et les troubles du fenianisme, fut une première satisfaction. En effet, les évictions arbitraires sont entravées par la nécessité pour le propriétaire de payer une indemnité pécuniaire : le droit du tenancier sur les améliorations faites par lui est consacré et en cas d'expulsion le fermier n'est point sans ressources; enfin, les baux de trente et un an, sont encore encouragés par la dispense d'indemnité en cas d'expulsion ou d'amélioration. Mais cette législation boiteuse ne pouvait donner la paix et la sécurité : elle restait hésitante entre le système anglais qui ne voulait reconnaître que le droit du landlord, et la force de la tradition irlandaise qui affirmait de plus en plus le droit du tenancier sur la terre qu'il cultive. Elle ne fixait pas le taux des rentes, et par conséquent elle reconnaissait le droit du fermier sans le protéger efficacement. Les projets se succédèrent devant le Parlement; la détresse de la population fut grande après la mauvaise récolte de 1879, et la ligue agraire s'organisa. Le cabinet Gladstone, accepta ce principe : reconnaître l'état de choses existant; et il présenta le *Land-act* de 1881. Complétant les actes antérieurs, celui-ci reconnaissait *les trois F*, c'est-à-dire la tenure garantie contre les évictions arbitraires (*fixity of tenure*); une rente équitablement fixée par le juge et immuable pendant quinze ans (*fair rent*); enfin, droit pour le fermier de vendre librement sa tenure (*free sale*). Ainsi, le *Land-act* reconnaît l'existence de deux propriétaires, le landlord et le fermier; il règle leur situation respective et institue comme contrôle et arbitre la commission agraire. Mais il se propose en outre de créer un nouvel état de choses en facilitant au fermier l'acquisition de terres. C'est la commission agraire qui sert d'intermédiaire pour ces achats; elle avance au tenancier une partie du prix et fixe aussi les frais de transfert.

On doit reconnaître, avec M. Fournier, qu'il y a là des efforts généreux en faveur des fermiers dont les actes de 1870 et de 1881 ont fait des copropriétaires associés. C'est une réparation des anciens abus ; seulement, cette réparation est faite tout aux dépens des landlords qui voient diminuer d'autant la valeur de leurs droits. L'État, premier auteur des iniquités commises, doit donc compléter la réparation par une juste indemnité consentie aux propriétaires. Mais surtout il ne faut pas oublier que si ces arrangements donnent une solution au point de vue des intérêts, ce n'est encore qu'un expédient au point de vue social. La principale difficulté provient, en effet, des droits violés autrefois et des coutumes troublées depuis longues années. Ce n'est pas en un jour qu'on peut guérir de tels maux : il faut, pour les atténuer, la vertu, la patience et le temps. A. Delaire.

Traité de Géologie, par M. A. de Lapparent, ancien ingénieur au corps des Mines, professeur à l'Institut catholique de Paris. 1 vol. gr. in-8 de 1200 p. avec 500 fig. — Prix : 24 fr.

Fort remarqué dès l'apparition du premier fascicule (l'ouvrage en comprendra huit et le sixième paraît en ce moment), cet ouvrage considérable à tous égards, est plus apprécié encore maintenant qu'on le connaît davantage. Un traité méthodique de géologie générale faisait défaut : celui-ci vient combler cette lacune regrettable, et il est permis de dire qu'il rendra les plus grands services, car il manifeste à un haut degré ces qualités d'ordre et de méthode qui sont en quelque sorte la caractéristique des travaux de M. de Lapparent.

Dès le début et pour définir la géologie, l'auteur se reporte à « cette grande idée d'ordre qui domine la science quand elle veut rester digne de sa haute mission et dans laquelle tout esprit non prévenu se plaît à reconnaître l'évidente manifestation de l'Intelligence suprême qui a présidé à la disposition de toutes choses. » Il rappelle que les constatations du géologue tendent à établir, avec l'ordre de juxtaposition et de superposition des masses minérales qui composent le globe, l'ordre de succession des faunes et des flores qui en ont habité la superficie. De plus, les spéculations de la géogénie qui veut trouver l'explication synthétique des faits observés, aboutissent à la reconnaissance de l'ordre suivant lequel les forces naturelles, toujours identiques dans leur essence, ont vu se modifier leur mode d'action à la surface du globe. « Par suite, ajoute M. de Lapparent, la mission à la fois descriptive, historique et théorique de la géologie est convenablement exprimée, si l'on dit que cette science a pour objet l'étude de l'ordre suivant lequel les matériaux du globe terrestre ont été disposés dans le temps et dans l'espace. » Rien que par cette définition, on voit combien l'œuvre de la géologie est complexe, et quelle variété de connaissances ou d'aptitudes il faut pou-

voir mettre à son service pour en exposer méthodiquement les aspects divers. Élevé à l'école d'Élie de Beaumont, initié sous la direction de ce maître illustre, dans le service de la carte de France, à la pratique des travaux géologiques, associé à M. Delesse durant quinze années pour la rédaction d'une *Revue de géologie*, M. de Lapparent a pu en outre acquérir l'expérience didactique pendant un professorat de sept années à l'Institut catholique de Paris. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'entendre l'éminent professeur savent avec quelle élévation dans la pensée, quelle sûreté dans le raisonnement, quel bonheur dans l'expression, il sait rendre accessibles, même aux esprits peu préparés, les théories générales de la géologie comme les démonstrations délicates de la minéralogie, les discussions minutieuses de l'agencement des terrains comme les problèmes obscurs de la succession des êtres.

Le principe fondamental sur lequel doit reposer toute la science du globe est l'identité d'essence, mais non de modalité, entre les agents physiques du passé et ceux du présent. Les forces ont pu être plus ou moins complexes dans leur association, plus ou moins variées dans leurs effets, mais s'il y a de notables différences d'intensité, il n'y a pas de différence de nature, et en principe la mécanique, la physique, la chimie et la physiologie doivent suffire à tout expliquer. La première partie du *Traité* est donc consacrée aux *Phénomènes actuels*, ou à l'étude des transformations actuelles de l'écorce terrestre. Pour apprécier ces changements, il faut d'abord connaître, d'après les données de l'astronomie, de la géodésie et de la géographie, les formes du globe et sa physionomie générale, ainsi que la physiographie, c'est-à-dire les conditions physiques et physiologiques de l'époque présente ; tel est l'objet du premier livre, la *Morphologie terrestre*. Ensuite vient l'examen des réactions exercées sur la croûte solide par les fluides qui l'environnent, par l'atmosphère, sa température et ses pluies, par les eaux sous forme d'océans, de rivières ou de glaciers, enfin par les organismes qui fixent une part des éléments atmosphériques à l'état de combustibles, et restituent aussi, à l'état de dépôts calcaires ou siliceux, une large proportion des matériaux dissous par les eaux ; c'est le second livre, la *Dynamique externe*. Enfin le troisième livre est consacré à la *Dynamique interne*, c'est-à-dire aux réactions provoquées à la surface, volcans, sources thermales, dislocations du sol, par la provision d'énergie accumulée sous forme de chaleur au-dessous de la croûte solide et préservée par cette croûte même d'une trop rapide déperdition. Peut-être pourrait-on rattacher ici, sous le nom de *Dynamique extra-terrestre*, ces témoignages de l'activité planétaire que les météorites nous apportent des profondeurs du ciel.

La deuxième partie, ou la *Géologie* proprement dite, est l'étude des phénomènes du passé. Elle comprend quatre livres. Le premier, intitulé : *Composition générale de l'écorce terrestre*, est consacré d'abord aux roches analysées microscopiquement dans leurs éléments et classées en roches acides, neutres ou basiques ; et ensuite aux terrains primitifs, ces hiéroglyphes pétrographiques, produit mixte d'une première consolidation par refroidissement, aussitôt remanié par une mer encore douée de chaleur et d'activité chimique. Les deux livres suivants ont pour objet, l'un les *formations d'origine externe ou sédimentaire*, l'autre les *formations d'origine interne ou éruptive*, double série qu'il faut reconstituer par la comparaison des données stratigraphiques, lithologiques et paléontologiques recueillies sur tout le globe, en notant les variations des organismes pour en conclure celles des conditions physiques extérieures, et en déduisant aussi de la composition et de l'allure des masses éruptives le caractère des phases diverses de l'activité interne. Enfin le quatrième livre, qui termine l'ouvrage, aborde, après un exposé des grandes dislocations de l'écorce solide, un résumé des théories géogéniques; il affirme le but élevé et philosophique de la géologie, en montrant que c'est à elle surtout qu'il appartient de mettre en pleine lumière l'unité et la simplicité admirables du plan de la création.

Tel est le cadre que s'est tracé, tel est le sommaire qu'a su développer le savant professeur de l'Institut catholique. Personne mieux que lui ne pouvait écrire l'histoire même du globe en déchiffrant les caractères tracés par le temps à sa surface ou en exhumant les débris ensevelis dans les couches de son écorce, et en dérobant un à un à ces muets témoins les secrets du long passé de notre terre. Aussi, quoi qu'il arrive des libertés qu'on nous marchande, ce livre restera comme une preuve éloquente en faveur de l'enseignement libre : il en est le fruit, il en perpétuera le souvenir, et en fera désirer l'épanouissement.

A. Delaire.

Cours de reproductions industrielles, par M. le professeur Léon Vidal. Paris, Delagrave, 1882, in-8 de 498 p. avec fig. — Prix : 10 fr.

Cet ouvrage est destiné particulièrement aux personnes qui s'occupent, par profession, de la reproduction industrielle des œuvres d'art. C'est le résumé d'un cours professé par l'auteur à l'École nationale des arts décoratifs. On y trouve une étude suffisamment détaillée et précise des innombrables procédés inventés par la science moderne pour la reproduction des œuvres d'art. M. Duval explique d'abord comment on produit, par des combinaisons variées de la photographie et de la gravure, des images d'une seule couleur, soit au trait, soit par teintes. Il passe ensuite aux images polychromes, et il

expose les essais tentés par divers inventeurs et par lui-même pour arriver à photographier les couleurs naturelles des objets, problème qui n'est encore qu'à moitié résolu, mais qui ne paraît pas insoluble. Enfin, après un chapitre sur les émaux, la peinture sur verre, sur faïence et sur porcelaine, il décrit les procédés de moulages applicables aux objets en creux et en relief. Des exemples des différentes sortes d'images obtenues par les principaux moyens dont il parle, intercalés dans le texte de l'ouvrage, éclairent les explications techniques, et rendent l'ouvrage intéressant, même pour ceux qui ne considèrent en un tel sujet que le point de vue de l'art. Ces reproductions industrielles sont à présent si répandues qu'il est difficile de ne pas être curieux de savoir comment on les obtient. Un grand intérêt s'attache, en outre, à leur plus ou moins d'exactitude et de beauté. Le profit commercial n'est pas seul en jeu dans ces sortes de questions. Il ne s'agit rien moins que du goût public, puisqu'une image manquée d'un chef-d'œuvre n'est bonne qu'à fausser le sentiment du beau et à détourner de l'art, tandis qu'une copie bien faite répand et multiplie les sentiments qu'inspire la vue du chef-d'œuvre lui-même.

LOIR-MONGAZON.

BELLES-LETTRES

Chansonnier historique du dix-huitième siècle, publié avec introduction, commentaires, notes et index, par ÉMILE RAUNIÉ, archiviste paléographe. Tome VI. Paris, Quantin, 1882, in-16 de 368 p. — Prix : 10 fr.

Nous avons tenu nos lecteurs au courant de la publication du chansonnier historique dont M. Raunié a trouvé les principaux éléments dans le recueil Clairambault-Maurepas, — de cet étrange appendice à notre histoire à partir de 1715, de ce complément souvent utile à consulter, mais que, dans sa bibliothèque, il faut mettre à côté de Brantôme, de Tallemant des Réaux, de Barbier, de Bachaumont, c'est-à-dire hors de la portée de toutes les mains. Voici le sixième volume de cette collection, il renferme dix années de notre histoire en chansons. A côté d'allusions à des événements importants dont le souvenir est resté, il contient, comme les tomes précédents, les reflets de la vie de chaque jour, les traces de petites aventures, d'anecdotes, de médisances, de toutes ces choses minimes qui, aujourd'hui, dans les faits divers ou les échos, ont encore tant d'intérêt pour la badauderie parisienne.

Lorsque nous nous reportons vers le siècle dernier nous nous imaginons qu'on avait alors beaucoup plus d'esprit que de nos jours. Il nous revient en mémoire un mot charmant, une épigramme piquante

dont s'amusèrent nos aïeux ; nous jugeons de tout le [illegible] par [illegible] échantillons de choix et nous nous figurons qu'alors [illegible] les rues. — Il les courait, comme le disait Champfleury [illegible] que peu de personnes l'attrapaient. Pour ne citer que [illegible] vive saillie, que de pietres chansons, que de [illegible] ancêtres ne valaient guère mieux que nous [illegible] de sots et inexplicables engouements [illegible] une chanson intitulée : *la Béquille du père Barnaba* [illegible] coup un musicien met ces couplets [illegible] rent fut immense; pendant trois ans [illegible] les menus objets qu'on donnait [illegible] Barnaba. La fameuse chanson fut [illegible] indispensablement on l'entonnait [illegible] ces enthousiasmes [illegible] éclater pour des [illegible] dignes fils des Français [illegible] frondeur et léger qu'[illegible] plets. Que ces couplets [illegible] c'est fâcheux pour [illegible] une raison pour [illegible] tance à un pour [illegible]

Le tome VI [illegible]

[illegible]

des renseignements, par l'heureux choix des exemples, par le soin apporté à toutes les parties du livre, le *Nouveau Dictionnaire* est de nature à satisfaire les plus exigeants et à rendre grand service aux travailleurs. L. C.

Étude sur le théâtre de Racine, de Corneille et de Molière, par GUSTAVE MERLET. Paris, Hachette, 1882, in-8 de III-492 p. — Prix : 4 fr.

En 1875, M. Merlet publia un livre dont nous avons fait l'éloge dans ce recueil (tome XVI, p. 160). Il était intitulé : *Études littéraires sur les classiques français de la rhétorique et du baccalauréat.* Il eût été fâcheux que cet ouvrage ne s'adressât pas à d'autres lecteurs que ceux dont il devait faciliter les examens, aussi eûmes-nous à louer l'auteur d'en avoir fait dans une seconde édition un beau volume destiné aux bibliothèques (*Polybiblion*, t. XVI, p. 358). C'est une partie de ce travail que M. Merlet nous rend aujourd'hui, mais laissant de côté La Fontaine, Boileau, Pascal, Bossuet, Fénelon, La Bruyère, Voltaire et Buffon, il ne s'occupe que de Corneille, Racine et Molière et peut, par conséquent, leur accorder plus de place. Dans l'œuvre précédente, du premier, M. Merlet n'étudiait que le *Cid*, *Horace*, *Cinna* et *Polyeucte;* du second que *Britannicus*, *Esther* et *Athalie;* du troisième que le *Misanthrope*. Aujourd'hui toutes les pièces de Corneille sont examinées à partir du *Cid*, celles de Racine le sont sans exception et pour Molière le *Tartuffe*, l'*Avare* et les *Femmes savantes* se sont joints au *Misanthrope*. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter que M. Merlet n'ait pas voulu être plus complet, qu'il n'ait pas pour Corneille, jeté un coup d'œil sur l'époque antérieure au *Cid*, qu'il n'ait pas rapidement parlé de *Mélite*, de *Clitandre*, de la *Galerie du palais*, de ces débuts qui peuvent mieux faire apprécier les hauteurs que le poète atteignit plus tard. Nous aurions voulu enfin que l'œuvre de Molière défilât dans son entier devant le critique. Ceux qui liront le volume de M. Merlet penseront sans doute comme nous, ils seront fâchés de se séparer trop tôt d'un guide judicieux, d'un critique fin et élégant. M. Merlet nous dit que depuis Laharpe, qu'on ne lit plus, personne n'a entrepris un examen aussi complet que le sien du théâtre de Corneille et de celui de Racine. Il y a là une erreur. M. Charaux a consacré deux volumes à l'un et deux volumes à l'autre. Ces observations faites nous reconnaîtrons volontiers que le livre de M. Merlet est très propre à favoriser l'essai que conseillait Sainte-Beuve dans une phrase placée par notre auteur en tête de sa préface : « L'homme de goût devrait, lorsqu'il est de loisir, revenir tous les quatre ou cinq ans sur ses anciennes et meilleures admirations, les vérifier, les remettre en question, comme nouvelles, ne fût-ce que pour les réveiller et les rafraîchir. » TH. P.

Les fidèles Ronins, *roman historique japonais*, par TAMENAGA SHOUNSHOUI, traduit sur la version anglaise de MM. SHIOUICHIRO SAITO et EDWARD GREEY, par M. B.-H. GAUSSERON, professeur de l'Université, illustré par Kei-Sai-Yei-Sinde Yeido. Paris, Quantin, 1882, in-8 de 370 p. — Prix : 12 fr.

Nous ne pensons pas manquer d'égard envers les lecteurs de cette revue en les supposant, pour la plupart, quelque peu étrangers à l'histoire de la littérature japonaise, et nous sommes certains que le nom du Dickens de Nippon, de Tamenaque Shounshoui a assez rarement retenti à leurs oreilles. On ne saurait cependant contester à ce créateur du roman moderne au Japon, d'être un littérateur de grand mérite, mais ce n'est là, sans doute, que l'une des causes qui feront favorablement accueillir son livre du public européen.

Il peut être considéré comme une mine inépuisable de renseignements concernant les mœurs, coutumes, idées religieuses des insulaires de l'extrême Orient. Mais pour que notre compte rendu puisse être bien compris, force nous est d'indiquer d'une façon sommaire le plan du livre en question. Un Daïmée ou prince féodal, le chef du clan d'Ako provoqué par les insultes du chevalier Kira, grand maître des cérémonies du Taïkoun, tira le sabre contre lui et le blessa grièvement. Il fut, en conséquence, condamné à pratiquer sur lui-même, l'opération des *Hara-Kiri*, c'est-à-dire à se fendre solennellement le ventre tandis que son insulteur au lieu de subir la même peine, en était quitte pour un châtiment insignifiant. Une telle dérogation aux lois du pays obligeait les vassaux du défunt à venger sa mort, au risque de payer de leur tête, cet acte suprême de fidélité.

Le dévouement de ces victimes de l'honneur continue à exciter l'admiration du peuple japonais et c'est de leur véridique histoire que M. Tamenaga a tiré le sujet du présent roman. Il n'a pas eu beaucoup à ajouter à la donnée primitive et c'est surtout dans les détails qu'éclate son talent d'écrivain. Les personnages sont aussi vivants que les héros des romans de Walter Scott. Les événements qui préparent la vengeance sont amenés de la façon la plus naturelle, et certaines pages de son livre, sous le rapport de la grâce et du pathétique, pourraient être comparées à celles de nos auteurs les plus distingués. On imaginerait difficilement rien de plus charmant que le récit des amours du chevalier Écaille et de sa fiancée. Le chevalier Grosse-Roche, qui pendant trois ans, contrefait l'insensé et l'ivrogne pour mieux assurer le châtiment de l'ennemi de son seigneur nous semble aussi, en se plaçant au point de vue des indigènes, une figure aussi intéressante que sympathique. Ajoutons que si l'auteur manifeste une certaine tendance au réalisme, il est loin d'être ce que l'on appelle dans le jargon moderne, un naturaliste. Chez lui aucun détail scabreux, mais la peinture constante des meilleurs sentiments du cœur

humain, dans ses luttes avec le sentiment de l'honneur. Cet auteur païen montre une réserve, un sens exquis des convenances bien propre à faire rougir plus d'un de nos écrivains soi-disant chrétiens. Son livre constitue un des rares romans qu'une jeune fille pourrait lire sans inconvénient.

Quelques chapitres, il est vrai, amèneront le sourire sur les lèvres du lecteur européen et lui sembleront entachés d'un peu de puérilité, tel est celui par exemple qui nous raconte la métamorphose du dieu Renard en serviteur de l'épouse de l'un des conjurés, mais cela n'enlève rien à la valeur générale, et il ne faut pas s'étonner que nos frères du Japon n'aient pas en tout notre goût et notre manière de voir.

Ajoutons que l'ouvrage composé à l'époque des luttes entre le souverain spirituel Mikado et le chef temporel pourrait bien avoir une portée politique. N'y aurait-il pas eu de la part de l'auteur une sorte de protestation contre les abus d'autorité dont se rendit parfois coupable le pouvoir taïkounal ?

Tous nos compliments donc, non seulement à l'auteur indigène dont le nom deviendra désormais populaire en Occident, mais encore à ses traducteurs, tant anglais et japonais que français. Peut être pourrions-nous leur chercher une petite chicane. Pourquoi avoir voulu rendre dans notre langue, le sens des noms propres indigènes. Leur étrangeté ne peut que dérouter le lecteur et l'on reste stupéfait lorsque l'on voit des créatures humaines s'appeler *Aide-Original*, *Mlle Homme*, *M. Fortuné-Sept* ? Tout cela ne nous empêche pas de souhaiter que, tenant la promesse faite dans leur préface, ils donnent sans tarder, la traduction de quelque œuvre de *Bakin*, le Walter Scott du Nipon.

N'oublions pas, en terminant, de dire un mot des gravures dont se trouve ornée l'histoire des fidèles Ronins. Exécutées par un artiste indigène, ils ajoutent réellement à l'intérêt de l'ouvrage et nous donnent de précieux renseignements sur les costumes, les manières du peuple japonais avant que l'imitation outrée des modes européennes ne soit venue lui enlever une partie de son ancienne originalité.

H. DE CHARENCEY.

HISTOIRE

La région du Bas-Rhône, par CHARLES LENTHÉRIC, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Paris, Hachette, 1881, gr. in-18 de 304 p. — Prix : 3 fr. 50.

La région du Bas-Rhône est comme le domaine de M. Charles Lenthéric, tant il en a étudié tous les détails archéologiques, historiques, géologiques ; tant il en connaît les fleuves, les canaux, les *graux* et les *theys*. Le savant ingénieur retrouve toujours là ces

villes mortes, et en particulier, dans le volume qui nous occupe aujourd'hui, Aigues-Mortes et Arles, tirées la première, non pas par l'envahissement des sables depuis le temps de Saint-Louis, — M. Lenthéric fait justice de cette légende maintenant abandonnée, — mais par la fondation du port de Cette, le second par le développement de son heureuse rivale, Marseille. Comment rendre la vie à ces pays abandonnés? L'auteur examine les travaux exécutés dans la région du Bas-Rhône depuis les Romains qui ont creusé les Fosses-Mariennes, jusqu'à Louis XIV qui y envoyait Vauban, Louis XVI qui décidait la création du canal de Beaucaire, Napoléon Ier qui décrétait le canal d'Arles à Dour, la Restauration et Napoléon III qui faisaient exécuter le canal Saint-Louis. Quant aux travaux à entreprendre aujourd'hui, M. Lenthéric croit qu'il est possible de ressusciter le port d'Aigues-Mortes qui deviendrait le débouché des houillères du Midi et qu'il conviendrait de créer dans l'étang de Berre une asile inviolable pour nos navires en temps de guerre. Marseille aurait peut-être un peu à souffrir de cette double entreprise, mais Marseille est assez riche pour supporter une certaine concurrence et il y a là d'ailleurs un intérêt général qui doit primer les intérêts particuliers. Si l'on n'y prend garde, la France, comme l'Espagne finirait par se trouver en dehors du grand courant commercial qui va du Midi vers le Nord. C'est ainsi que toute faute se paie en histoire et que comme le dit très bien M. Lenthéric, « nous commençons à recueillir les fruits de nos anciennes utopies politiques et à ressentir les effets économiques de l'unification italienne et de l'hégémonie allemande. »

Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour apprécier les projets de l'éminent ingénieur, mais nous croyons qu'ils méritent d'attirer l'attention des savants et des hommes d'État et nous sommes sûrs que son livre sera lu avec le plus vif intérêt par tous ceux qui ont souci de l'avenir de la France. M. DE LA ROCHETERIE.

A travers l'Europe. Impressions et paysages, par A. B. ROUTHIER, docteur ès lettres de l'Université Laval. Tome Ier. Québec, typographie Delisle; Paris, librairie de la Société Bibliographique, in-8° de 408 p. — Prix : 7 fr.

M. Routhier est peut-être l'homme le plus remarquable que le Canada ait produit. Magistrat éminent, poète, orateur, critique littéraire, il a pardessus tout la grande portée d'esprit philosophique qui fait des hommes complets. Il vient de résumer ses impressions de voyage *à travers l'Europe* dans un ouvrage, où tour à tour les monuments, les souvenirs historiques, les hommes politiques, les questions religieuses et sociales sont décrits et appréciés. Son cadre rappelle les *Parfums de Rome* de Louis Veuillot. A son exemple il a voulu,

dans une forme pleine de piquant et d'imprévu, offrir à ses compatriotes un miroir moral de l'Europe. Les Canadiens, comme tous les Américains, n'ont que des idées très sommaires et souvent assez incohérentes sur les choses d'Europe. Ils lisent cependant tous nos journaux, mais plus ils les lisent, moins ils comprennent les grands problèmes qui se déroulent chez nous et il n'y a peut-être pas lieu de s'en étonner ! Or, si le Nouveau-Monde vit par lui-même sous les rapports économiques, de longtemps encore il vivra exclusivement sur la culture européenne. Les Canadiens sont donc fort heureux d'avoir un pareil guide à travers l'Europe, guide aimable qui instruit en charmant.

Mais ces *Impressions de voyage* auront non moins de succès en France ; car c'est un grand intérêt que de voir les choses et les hommes de son pays décrits à un point de vue impartial, de se rendre compte de l'impression qu'elles produisent sur un observateur étranger mais bienveillant comme M. Routhier.

Un tiers du volume est consacré à l'Irlande et à l'Angleterre. Notre voyageur décrit avec un grand charme les paysages grandioses de la verte Érin et retrace les souvenirs de ses luttes parlementaires du dix-huitième siècle, le grand combat pour l'émancipation d'O'Connell. — Londres avec ses monuments, la vie anglaise avec son arrière-fond de traditions catholiques et les préjugés protestants qui l'offusquent arrêtent encore M. Routhier. Ses judicieuses réflexions ont le plus grand intérêt : elles concordent pleinement avec celles de Montalembert et de M. Le Play.

Mais c'est la France, cette *vieille patrie*, à qui les Canadiens sont restés si fidèles, qui attire surtout M. Routhier, c'est Paris qu'il décrit *con amore*. Rien n'est intéressant pour un Parisien comme ces descriptions de nos monuments, ces portraits de nos hommes politiques, ces analyses des pièces marquantes du théâtre contemporain. Hélas ! M. Routhier juge sévèrement bien des côtés de la vie parisienne. Il a raison, croyons-nous. Mais aussi comme il met en relief les efforts de la France catholique pour le bien !

En voilà assez pour donner à tous nos amis le désir de lire ce livre si intéressant par le sujet, si attachant par la forme. Nous ne dirons qu'un mot du style ; il est d'une pureté remarquable et vraiment, quand on lit M. Routhier, on se dit qu'il y a deux Frances, non pas dans le sens parricide de M. Ferry, mais l'une sur les bords du Saint-Laurent, l'autre sur les bords de la Seine. Pour compléter l'illusion l'impression est excellente au point de vue typographique et ce bel in-octavo se présente comme s'il sortait de chez l'un de nos meilleurs éditeurs. X.

Sobre los viages apocrifos de Juan de Fuca y de Lorenzo Ferrer Maldonado, *recopilacion y estudio*, por D. Pedro de Novo y Colson, teniente de navio contiene tambien este libro *Ultima teoria sobre la Atlantida*. Madrid, Imprenta de Fortanet, 1881, gr. in-8 de 224 p. — Prix : 10 pesetas.

Le quatrième congrès international des Américanistes, s'étant proposé comme sixième question dans la section d'histoire, l'examen des voyages de Juan de Fuca et de Lorenzo Ferrer Maldonado, M. de Novo y Colson, après avoir traité ce sujet au congrès, a réuni ses deux dissertations dans le volume que nous avons sous les yeux. — Juan de Fuca, marin de race grecque, qui se nommait vraiment Apostolos Valerianus, se trouvant à Venise en 1596, y raconta à divers Anglais qu'il avait en cotoyant les rivages de la Nouvelle-Espagne, découvert le détroit d'Anian, qui était le vrai passage du Nord-Ouest. Ayant été mal récompensé par les Espagnols, malgré l'importance qu'avait pour eux ce voyage, il offrait de s'engager au service de l'Angleterre, leur rivale. A l'appui de ses assertions, il fournissait quelques détails sur les pays explorés par lui et qui étaient d'après lui à 47°. — Cette légende, qui a fait travailler Fernandez Navarette et d'autres érudits, n'aurait pour origine d'après eux que l'imagination du pilote grec. Il existe cependant, non pas à 47° mais à 48°30 de latitude, un détroit qui porte son nom. M. Pedro de Novo y Colson admet le voyage de Juan de Fuca jusque dans le golfe de Vancouver, mais suppose qu'après avoir atteint l'entrée de ce golfe, il le prit pour le détroit tant désiré et conta avec une hâblerie toute méridionale les découvertes qu'il aurait pu faire. Il eut du reste toujours la prudence de n'affirmer point avoir atteint l'extrémité du détroit. Lorenzo Ferrer Maldonado n'eut pas la même habileté. Cet aventurier, qui, d'après Navarette et M. de Novo, ne se bornait pas à se donner pour marin et se mêlait de recherches de chimie et même de faux en écritures publiques, finit par se perdre dans l'esprit de ses contemporains. Il aurait, à l'entendre, remonté l'Atlantique jusqu'à la côte du Groënland, puis le détroit situé entre cette contrée et le Salvador, franchi la passe d'Anian, puis par le détroit de Beering pénétré dans l'océan Pacifique et cotoyé l'Alaska et la côte asiatique. Tout dans cette narration était suspect. L'époque fixée par le voyageur comme étant celle de sa navigation ne lui permettait pas de trouver la mer libre. En Espagne, lorsque la relation fut retrouvée chez le duc de l'Infantado, l'opinion des érudits fut à peu près généralement opposée à l'admission des assertions de Maldonado : ce fut un Français qui, dans le sein de notre Académie des sciences (1790), s'en fit le défenseur acharné. Des découvertes faites durant notre siècle ont prouvé quelle était l'absurdité des prétentions de Maldonado. Il est évident, quand une fois on a pris connaissance du travail de M. de Novo, que cet

aventurier n'était qu'un imposteur propre à rabaisser par ses inventions ridicules les glorieux exploits des *conquistadores*, ses contemporains, et que, comme tel, il mérite d'être définitivement démasqué et cloué au pilori de l'histoire. A. SAVINE.

Historia de las exploraciones articas hechas en busca del Paso del Nordeste, par D. PEDRO DE NOVO Y COLSON, teniente de navio, etc., — contiene un mapa y retrato. Madrid, Imprenta de Fortanet, 1880, gr. in-8 de 260 p. — Prix : 8 pesetas.

Le voyage du docteur Nordenskiöld a poussé un officier distingué de la marine espagnole, M. de Novo y Colson, connu déjà pour ses travaux littéraires et historiques, secrétaire de la Société géographique de Madrid, à analyser brièvement les récits des prédécesseurs de l'explorateur finlandais avant d'abréger les mémoires qu'il a écrits sur ses différentes expéditions. M. Novo y Colson s'est limité à raconter les recherches tendant à découvrir le passage du Nord-Est : il a donc négligé les tentatives faites pour trouver le passage par le Nord-Ouest, tentatives qu'il se propose d'étudier spécialement dans un autre volume. Ainsi restreinte la tâche de l'historien est fort habilement et fort nettement remplie. Les Espagnols, qui ont fort peu de livres scientifiques originaux, en possèdent maintenant un des plus utiles sur cette question qu'on ne pourra plus traiter, au delà des monts, sans avoir sous les yeux le travail du lieutenant de Novo y Colson. A notre sens, le devoir du gouvernement espagnol serait d'appuyer — et au besoin de susciter — des publications de ce genre, s'il ne peut comme le désirerait M. Novo, envoyer lui-même des expéditions dans l'océan Arctique.

De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon, carnet de voyage de AIMÉ OLIVIER, vicomte DE SANDERVAL, avec carte et dessins. — Paris, P. Ducrocq, 1882, gr. in-8 de 407 p. — Prix : 7 fr.

La Sénégambie est certainement aujourd'hui la région la plus parcourue par les explorateurs français. Le gouvernement y envoie chaque année des expéditions fortement organisées, et l'initiative privée elle-même, si difficile à entraîner chez nous, concourt à y ouvrir de nouvelles voies à notre commerce. Toutes ont un objectif commun : le Niger, magnifique artère fluviale qui, décrivant un large demi-cercle, parcourt le Soudan occidental en le coupant deux fois, du sud au nord et du nord au sud. Les rares voyageurs qui ont pu soulever un coin du voile dont reste enveloppée cette contrée mystérieuse affirment qu'on y trouve une population très dense et des terres d'une grande fécondité. Large débouché pour les marchandises euro-

péennes et vaste marché de matières premières, voilà ce que recherchent à l'envi Français, Anglais et Portugais établis sur la côte. Possédant les comptoirs les plus nombreux et les territoires les plus étendus, la France tient à honneur de ne pas se laisser devancer : avec une précipitation que beaucoup de bons esprits jugent excessive, elle veut, sans plus attendre, jeter une voie ferrée de l'Atlantique au Niger et déjà les travaux sont commencés.

Le tracé choisi par le gouvernement français présente l'avantage d'utiliser la partie à peu près navigable du Sénégal, mais il est loin d'être le plus court. Au sud de cette ligne s'étend un vaste plateau où prennent leurs sources de nombreux tributaires de l'océan Atlantique : le Bafing et la Falémé, affluents du Sénégal, la Gambie, le Rio-Grande, le Cassini, le Rio-Nunez, le Rio-Pongo, le Kakriman; un peu à l'est coule le Tankisso, affluent du Niger. Ce plateau que traverse la ligne directe de l'Atlantique au Niger c'est le Foutah-Djallon. Convaincu que là est la vraie route du Soudan à la côte, M. Aimé Olivier entreprit de l'explorer à ses frais et c'est le journal de cet audacieux et pénible voyage que nous avons sous les yeux.

Après avoir parcouru, avec son yacht, l'archipel portugais des Bissagos, M. Olivier débarqua dans l'estuaire du Rio-Grande et marcha vers Timbo, capitale du Foutah-Djallon, qu'il atteignit en quarante-six jours. La description qu'il nous fait de ce pays est vraiment séduisante : un sol admirablement fertile à peine cultivé par des esclaves, partout des eaux courantes, des sites pittoresques, de la verdure à foison et par-dessus tout un climat sain ; d'après le voyageur, un Européen établi à Timbo pourrait vivre dans l'abondance. Malheureusement ce beau tableau s'accorde peu avec l'existence même de M. Olivier ; son journal le trahit : nous le voyons grelottant de fièvre presque tous les jours, dormant rarement, mourant de faim avec un peu de riz ou de mil pour toute nourriture, et finalement ne pouvant plus supporter aucun aliment pendant son voyage de retour vers la côte où il arriva plus mort que vif.

Le chapitre où il décrit ses interminables négociations avec le potentat nègre du Foutah-Djallon est nécessairement un peu long, et le lecteur éprouve un véritable soulagement quand l'heure de la délivrance sonne enfin ; mais il contient des détails fort curieux sur les mœurs et les caractères des sauvages habitants du Foutah-Djallon.

La forme du journal adoptée par M. Aimé Olivier donne à ses récits, à ses impressions, un cachet remarquable de sincérité ; on le voit un jour s'éprendre d'un personnage qu'il proclame le seul honnête homme du royaume et qu'il comble de cadeaux ; le surlendemain, c'est un coquin, un traître comme les autres, il n'a tenu aucune de ses promesses. La fourberie est, d'ailleurs, le trait

caractéristique de tous ces bons nègres, et dans son mépris pour eux, le voyageur français se sent porté vers les théories darwinistes. Par contre, il se montre d'une galanterie parfaite ; admirateur sincère, des charmes des Vénus noires du Foutah-Djallon, il énumère complaisamment les tentations dont il se vante d'avoir triomphé.

En quittant Timbo, M. Aimé Olivier emportait un précieux témoignage de la munificence royale : la concession d'un chemin de fer de la côte à la capitale. Par ce traité, dont il donne le texte officiel, l'almamy lui cède en toute propriété une bande de terrain large de vingt kilomètres, le droit de lever des esclaves pour les travaux de la voie et la garantie du gouvernement indigène. En échange, il s'engage à payer un tribut annuel dès que le chemin de fer sera en exploitation.

Pour ratifier cette concession, il fallut convoquer tous les grands du royaume et, ce ne fut pas une petite affaire de leur faire comprendre ce dont il s'agissait. Les marabouts insistèrent pour que la voie ferrée ne put dépasser Timbo vers l'est, parce que, disaient-ils, il serait à craindre que les Français ne s'en servissent pour aller à la Mecque, ce qu'ils n'avaient pu faire encore par aucune autre route.

M. Olivier assure que son chemin de fer sera très facile à construire en empruntant la vallée du Rio-Nunez depuis le poste français de Boké ; c'est la route qu'il suit au retour et il paraît y avoir rencontré bien des accidents de terrain et des cours d'eau profondément encaissés. A la vérité, il parle de se contenter, pour les débuts, d'une voie étroite et légère, sur laquelle des chevaux ou plutôt des mulets traîneraient les wagons. Peut-être eut-on agi sagement en réduisant à ces modestes proportions le chemin de fer du Haut-Sénégal.

VICOMTE H. DE BIZEMONT.

Saint Jean-Baptiste, *sa vie, son culte et sa légende artistique*, par ERNEST RAZY. Paris, Téqui, 1880, in-8 de XIII-575 p. — Prix : 10 fr.

On voudra bien nous excuser de ne pas avoir parlé plus tôt de cet ouvrage. La situation anormale qui nous a été faite par les événements du 30 juin 1880, la longue absence de France qui en fut la suite, expliqueront notre silence au moment de l'apparition du livre et justifieront le retard ; moins préjudiciable pour un livre comme celui-ci, qui se recommande par sa valeur propre, par des qualités réelles que le lecteur aura lui-même remarquées et appréciées : fruit des consciencieuses études, très soigné quant à la forme et quant au fond il est à la fois solide et varié, édifiant et instructif.

Le choix du sujet est des plus heureux. Il convenait de faire mieux connaître à nos contemporains qui nient la divinité de Jésus-Christ,

le Saint précurseur, qui l'a attestée par sa parole, sa vie et son sang, que le Sauveur lui-même a proclamé le plus grand des enfants des hommes. — Vie, culte et légende artistique telles sont les trois divisions de l'ouvrage.

La première partie contient un exposé de la vie de Saint-Jean, à commencer par la vision de Zacharie, pour se terminer à la Décollation. Les douze chapitres dont cette partie se compose, forment comme autant de tableaux retraçant les phases diverses de l'admirable existence de saint Jean. L'auteur a emprunté ses couleurs aux Évangélistes ; aussi son récit est simple, clair, exact. Les considérations qu'il y mêle sont justes et portent le cachet d'une vive piété ; il se plaît dans les descriptions des lieux où se passaient les événements, en écartant, à dessein, tout appareil d'érudition ou de savante exégèse. Il édifie plutôt qu'il n'enseigne.

Consacrée exclusivement au culte de saint Jean-Baptiste (p. 201-395), la seconde partie a contraint l'auteur d'aborder des questions d'histoire souvent controversées, de suivre les écrivains sur le théâtre de leurs débats, et, par conséquent, d'entrer sur le terrain d'érudition. La triple invention du chef du Précurseur est une question de ce genre ; elle y occupe, comme de juste, une place considérable ; l'histoire en est exposée d'après Du Cange et les Bollandistes — qui ont le plus approfondi le sujet. Dans les chapitres suivants, M. Razy traite des reliques du saint conservées dans divers pays ; des fêtes, des confréries et des divers ordres institués en son honneur, des croyances populaires qui se rattachent à son culte ; enfin des œuvres de littérature et de chants liturgiques qu'il a inspirés.

La bibliographie donnée par notre auteur pourra facilement être complétée, par les indications, fournies depuis par le précieux *Répertoire des sources historiques* de M. l'abbé Ulysse Chevalier.

La dernière partie, intitulée : *Légende artistique*, est la plus originale et la plus neuve. L'iconographie de saint Jean-Baptiste a été étudiée mainte fois, mais sans système et comme par morceaux ; c'est pour la première fois que nous trouvons dans l'ouvrage de M. Razy les données artistiques réunies ensemble et formant un gracieux et brillant faisceau. Les artistes et tous ceux qui s'intéressent à l'art chrétien, lui sauront particulièrement gré d'avoir fait ce travail d'ensemble dont les éléments étaient jusque-là dispersés de tous côtés et sans lequel ils manqueraient d'une foule de renseignements curieux sur ce type si souvent reproduit dans l'art chrétien et devenu si populaire chez toutes les nations baptisées. — M. Razy remonte le cours des siècles et nous conduit jusque dans les catacombes. Nous ne le suivrons pas dans ses courses artistiques à travers les âges et les pays, nous ne pouvons qu'indiquer quelques-uns des points qui nous

paraissent les plus intéressants, tels que les caractéristiques du saint précurseur, c'est-à-dire, les attributs avec lesquels on est convenu dans l'art chrétien de le représenter et auxquels on le reconnaît (ch. VIII et IX), les pages où il s'agit de l'apothéose artistique de saint Jean-Baptiste (ch. X), associé avec Marie soit au Christ glorieux, bénissant les hommes, soit au Christ souverain-juge de l'humanité. — On y lira avec intérêt ce que l'auteur dit, à ce propos, de l'art byzantin où la même tradition s'est conservée avec fidélité, et a donné lieu à une icône spéciale connue sous le nom de δέησις (ou supplication), qu'on rencontre partout en Orient et sous des formes les plus variées (p. 567). — La page 557 reproduit le monument le plus ancien de ce genre, si toutefois il est vrai qu'il date du treizième siècle.

Cela nous amène à dire quelques mots sur les illustrations dont l'ouvrage de M. Razy est orné. Nous les voudrions plus nombreuses, plus variées et surtout mieux exécutées. Celles qui y ont trouvé place, sont insérées dans le texte, sauf les trois gravures placées en tête de chaque partie du livre. Leur mérite consiste à rendre exactement les anciens monuments choisis, il faut le dire, avec intelligence, et de façon à ne rien laisser à la fantaisie. La plupart représentent les scènes décrites dans le texte, comme par exemple, l'apparition de l'ange à Zacharie (d'après le *Ménologe de l'empereur dé Basile* et le *Lectionnaire du Vatican*), le baptême de Notre-Seigneur (d'après une mosaïque de saint Marc, du onzième siècle, un manuscrit de Turin, du douzième, et une croix sculptée en buis), et les trois inventions du chef; le chef lui-même dans son reliquaire d'Amiens est reproduit en tête de la seconde partie; une autre gravure le reproduit d'après le marbre antique conservé à Saint-Marc; saint Jean prêchant et revêtu d'une peau de chameau — peinture grecque du treizième siècle — figure en tête de la première partie et la légende artistique est précédée d'une représentation également grecque du Précurseur ailé, revêtu d'un pallium avec un livre dans sa droite et son chef dans la main gauche, tel qu'on le voit sur le reliquaire antique de Perpignan. Enfin, saint Jean en costume apostolique au milieu d'une croix avec les attributs des évangélistes aux quatre extrémités, d'après Gori. — Ajoutons que chaque page est enchâssée dans un cadre de gracieuses fioritures. — Tout cela ne suffit pas pour donner à l'édition le surnom d'*illustrée*, auquel cependant elle avait droit de prétendre. — Si, comme nous le souhaitons, elle le devient un jour, on fera bien d'en faire disparaître des inexactitudes chronologiques, des fautes d'impression dont voici quelques exemples : Le chronographe Théophane vivait au neuvième et non au onzième (p. 228); saint Jean Damascène au huitième (mort en 780) et non au septième (p. 363); Martinus Polonus écrivait au trei-

zième (mort en 1278) et non au quatorzième (p. 525). Les origines slaves remontent non pas au onzième (p. 476), mais au neuvième. — Martin *Cursius* (p. 384), la bibliothèque de *Boldeian* (p. 383), l'*Inter*- du chef de saint Jean-Baptiste (p. 383), sont des fautes d'impression, ainsi que Eustache des *Thessalie* (pour Thessalonique) (p. 525) ; *Shorer* et *Mensa* (p. 353) pour Stroiev et Pensa. — Ce sont des taches trop légères pour nous empêcher de recommander l'ouvrage de M. Razy aux lecteurs du *Polybiblion*.

Mais ce que je voudrais surtout pouvoir leur recommander, ce que je leur souhaite de tout mon cœur, c'est une *Vie illustrée* de saint Jean-l'Évangéliste. Quand l'aurons-nous ? J. MARTINOV, S.-J.

Mémoires et récits de François Chéron, *membre du conseil secret de Louis XVI au 10 août, commissaire du roi Louis XVIII près le Théâtre-Français de 1818 à 1825, auteur dramatique et critique de littérature sous la Restauration*, publiés avec lettres inédites des principaux écrivains de la Restauration, par F. HERVÉ-BAZIN, professeur à l'Université catholique d'Angers. Paris 1882, librairie de la Société bibliographique, in-12 de VIII-280 pages. — Prix : 3 fr. 50.

L'homme dont M. Hervé-Bazin, son petit fils, publie aujourd'hui les *Mémoires*, a eu une longue existence ; né en 1764, il est mort en 1827, après avoir vu l'Ancien régime, la Révolution, l'Empire et la Restauration. Mais ces changements successifs de gouvernement ne modifièrent point ses convictions ; né royaliste, il le fut toute sa vie. Au 10 août, il était aux côtés de Louis XVI, et ce ne fut que sur l'ordre exprès dn roi qu'il cessa de défendre le trône. La Convention l'emprisonna, et il ne dut son salut qu'au 9 thermidor. Au 13 vendémiaire, il fut au premier rang des sections, et n'échappa que par la fuite aux persécutions des Conventionnels vainqueurs. Sous le Directoire, il attaqua vivement Barras et ses amis dans la *Défense*, et au 18 fructidor son journal fut supprimé. Enfin, sous l'Empire, il ne cessa de faire opposition au tout puissant souverain par des vers et par des chansons. La Restauration combla ses vœux ; elle le nomma censeur et commissaire près du Théâtre-Français. Ce poste le mit en relation avec la plupart des auteurs du jour, et M. Hervé-Bazin publie des lettres inédites d'un grand nombre d'entre eux, adressées à son grand père. Il y en a notamment de Nodier, Ancelot, Andrieux, Quatremère de Quincy, Perceval-Grandmaison, Victor Hugo. C'est évidemment un des attraits du livre ; mais ce qui est plus intéressant et attrayant encore, c'est le tableau que François Chéron a retracé, dans les premières pages, de la vie de sa famille. Cette peinture d'une existence moyenne montre bien tout ce qu'il y avait encore de vertus dans la bourgeoisie ; elle montre aussi combien, dans ce temps si décrié aujourd'hui, il était possible et même facile à tous ceux qui

avaient quelque valeur de se faire une place dans la société. Marie Chéron, le père de François, était le fils d'un simple artisan de village, et n'en était pas moins arrivé à occuper des fonctions importantes dans l'administration des forêts, à se faire une fortune, et à assurer aussi une belle position aux survivants de ses quatorze enfants. Ceux-ci ne l'oublieront pas. M. DE LA ROCHETERIE.

BULLETIN

Album des écoles catholiques ou la religion toute en images, avec texte explicatif, définitions et prières. Abrégé des grands cathéchismes, par le le R. P. VASSEUR de la Compagnie de Jésus. Lille, s. d. (1882), 104, rue de la Barre, Société de Saint-Charles Borromée, 64 p. — Prix : in-4, 3 fr. ; in-8, 1 fr. 25 ; in-12, 60 cent.

L'*Album des écoles* vient à point au moment où l'on chasse le bon Dieu des écoles publiques et où l'on enlève le crucifix des salles de classes. Il donne les principales prières, un résumé de la vie de Jésus-Christ et de la doctrine catholique faits dans un style simple et clair, avec de fréquents emprunts à la sainte Écriture, et illustré à chaque page de gravures d'une bonne exécution qui commentent le texte et le gravent dans la mémoire des enfants : la création, le péché originel, les mystères de la vie de Jésus-Christ, les sacrements, les béatitudes, la mort et le jugement, les œuvres de miséricorde, etc. C'est une sorte de catéchisme illustré : il a sa place marquée dans les distributions de prix. Trois éditions ont été faites à la fois, uniformes pour le texte, variant peu pour les gravures, mais de format et de prix différents. Nous aurions préféré plus de suite et d'unité dans le texte et nous regrettons l'usage du latin fréquent dans les légendes des gravures des deux grandes éditions. V. M.

Les protestants confondus par l'Évangile et le bon sens, par M. l'abbé GUILLAMIN. Paris, 1882, impr. de Saint-Paul, 51, rue de Lille, in-32 de 63 p. — Prix : 20 cent.

Excellente brochure de propagande propre à éclairer les protestants de bonne foi et à confirmer les catholiques dans leur croyance. C'est moins de la polémique qu'un exposé, appuyé sur les textes formels, des principaux points contestés par les protestants : le libre examen, la foi sans les œuvres, le casuel, la sainte Vierge, les sacrements, les miracles, la mission divine du prêtre, la Bible. Aux arguments tirés des textes, et qui ont une grande force contre les protestants, M. l'abbé Guillamin en ajoute de non moins concluants tirés du simple bon sens et qui auront également de l'influence sur les esprits. Par la simplicité de son style, la clarté de son exposition, il a su se mettre à la portée des intelligences ordinaires et fera certainement du bien. R.

Le poison civique, maçonnique et obligatoire, *selon la formule de M. Paul Bert, suivi d'un programme de résistance à la loi athée*, par JULES ANGLADE. Paris, Palmé, 1882, in-18 de 96 p. — Prix : 35 c.

Vive et piquante brochure où l'auteur énumère les nombreuses libertés atteintes par les Jacobins de nos jours, démolisseurs émérites qui dépassent leurs ancêtres de 93, car ils s'attaquent aux âmes qu'ils corrompent par la

loi sur l'enseignement. Les conséquences de cet enseignement, il les rend palpables, saisissantes par l'analyse et la réfutation du tristement fameux *Manuel de l'Instruction civique à l'école*, de M. Paul Bert : la position de son auteur, les déclarations du ministère et les éloges officiels dont ce livre a été l'objet donnent droit de le considérer comme devant servir de type pour l'instruction laïque rendue obligatoire par la loi nouvelle. Il y a dans ce système d'éducation par la haine et l'erreur, de quoi éclairer les yeux les moins clairvoyants, de quoi effrayer les parents les plus faciles à la confiance. On a peine à se figurer un tel travestissement de la vérité historique et religieuse prouvé par d'effrayantes citations qui ont à peine besoin de commentaire. Cette piquante réfutation est appuyée, comme conclusion, d'un programme d'action et d'un projet de ligue catholique pour résister à la loi de malheur. S.

Instruction pastorale sur les enterrements civils, par Mgr Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais. Paris, Bray et Retaux, 1882, in-18 j. de 35 p. — Prix : 30 cent.

Le spectacle des enterrements civils est pour l'humanité une honte, pour la liberté de conscience une servitude, pour la religion le plus cruel et le dernier des outrages, tel est, en deux lignes, le résumé de l'éloquente instruction pastorale de Mgr Besson. Les enterrements civils sont en effet la négation de l'immortalité de l'âme et ils rompent avec les traditions universelles et constantes de l'humanité. Ils sont un outrage pour les chrétiens et, sous des revendications libérales, déguisent les plus odieux attentats. En conséquence, les chrétiens ont le devoir de les prévenir par leurs efforts et par leurs conseils et, s'ils n'ont pu les empêcher, de se garder avec un soin jaloux de participer même d'une façon indirecte, à des spectacles scandaleux qu'ils doivent fuir pour les pleurer. La conclusion de cette instruction pastorale est très émouvante : on y sent frémir l'émotion d'un père tremblant pour le salut éternel des âmes dont Dieu lui a remis la garde. Nous souhaitons que cette brochure soit beaucoup lue et surtout qu'on s'efforce de pratiquer les conseils qui y sont donnés par une voie si autorisée et si éloquente. E. P.

Les Moines de Solesmes. *Expulsions du 6 novembre 1880 et du 22 mars* 1882, par E. Cartier. Le Mans, Monnoyer; Paris, Palmé, in-12 de 400 p. — Prix : 3 fr. (Se vend au profit des expulsés).

Les Bénédictins de Solesmes ont été expulsés deux fois : ils méritaient bien que leur double campagne fût racontée en détail et ils ne pouvaient mieux choisir l'historiographe de leurs défaites glorieuses. M. Cartier connaît Solesmes et il écrit fort bien, double titre pour écrire ce livre qui fait honneur à la fois à son talent et à son cœur. Après trois chapitres préliminaires où les droits des religieux sont revendiqués avec éloquence, les décrets jugés comme ils le méritent, et la conduite des ordres religieux vis-à-vis de ces décrets pleinement justifiée, l'auteur entre en matière par une notice intéressante sur l'ordre de Saint-Benoît : puis, il nous conduit à Solesmes et nous fait assister, scène par scène, au double drame dont il a été le témoin. Les péripéties en sont émouvantes ; l'attente, l'invasion, la protestation, l'attaque, la profanation, la séparation, la récidive nous sont tour à tour racontées, dans des pages qui renouvellent toutes les émotions que les témoins ont dû ressentir. Un beau chapitre sur le devoir de la résistance, très énergique et très éloquent, et un épilogue où sont reproduits les deux discours de Mgr Freppel et la piteuse réponse de M. Goblet, au

sujet de la seconde expulsion, terminent ce livre qui, dans l'histoire des expulsions, gardera une des premières places. Faisons-le beaucoup acheter et beaucoup lire. Ce faisant, nous ferons l'aumône aux expulsés et nous et nous entretiendrons l'indignation contre des crimes que les catholiques ne doivent jamais oublier. P. TALON.

Le latin en trente-six leçons, *d'après la méthode pressentie de Roger Bacon. Le latin en trois jours,* par un prêtre du diocèse de Paris, ancien supérieur. Amiens, Delattre-Lenoel; Paris, Bigot, 1881, in-4 de 93 p. — Prix: 5 fr.

Devant les exigences des nouveaux programmes, et, avouons-le, devant les nécessités nouvelles que la vie moderne impose aux études classiques, il est nécessaire de modifier l'enseignement des langues. La méthode proposée pour le latin par un prêtre du diocèse de Paris, partant d'indices trouvés dans les œuvres de Roger Bacon, promet de donner en trente-six leçons une connaissance du latin assez complète pour lire tous les auteurs: Dieu veuille que, même en triplant le temps demandé, on arrive à ce résultat. Le latin a été longtemps la langue exclusive de la science, ce sera toujours celle de la religion: à ce double titre, toute tentative pour en populariser la connaissance est une œuvre utile et presque une œuvre pie.

BERNON.

De Locris Opuntiis. Thesim Facultati litterarum parisiensi proponebat P. GIRARD, scholæ normalis olim alumnus. Parisiis, Thorin, 1881, gr. in-8 de IV-110 p. — Prix : 4 fr.

Parmi les diverses contrées de la Grèce antique dont font mention les historiens, il en est peu de plus obscures que les trois Locrides et surtout la Locride opuntienne et épicnémidienne. Dans sa thèse latine, M. Girard a essayé de faire un peu de lumière en réunissant sur cette région tous les documents que peuvent fournir les textes anciens, les découvertes épigraphiques et archéologiques, enfin l'inspection personnelle des lieux. Il nous en donne successivement la géographie et l'histoire, puis il étudie la civilisation de ce petit peuple, sa religion, ses institutions politiques, son alphabet, sa littérature et ses arts. Un index alphabétique, une carte et deux planches gravées complètent cet utile travail. C. HUIT.

Quatre ans au pays des Boërs (1871-1875), par ERNEST DE WEBER. Paris, Hachette, 1882, in-12 de III-386 p. — Prix: 4 fr.

Ce livre n'est que l'abrégé d'un ouvrage en deux gros volumes, publié en Allemagne par M. de Weber; mais, même sous cette forme restreinte, il ne saurait manquer d'avoir du succès. Il contient en effet sur l'Afrique du sud, sur les mines de diamant du Cap, sur les colonies hollandaises des Boërs, sur les indigènes Bassoutos et Zoulous, de curieux détails qui seront lus avec un vif intérêt, à un moment où de graves et douloureux événements ont appelé l'attention de l'Europe sur cette partie éloignée du monde. Tout n'est pas rose dans la vie de mineurs et les misères auxquelles sont en butte les *diggers* à la recherche des diamants ne sont pas faites pour attirer beaucoup d'étranger aux mines de Griqualand. En revanche, l'existence des Boërs aurait de vifs attraits, s'ils n'avaient pas près d'eux des voisins ambitieux et dangereux, les Anglais et les Zoulous. Il est vrai que ces derniers, après la dramatique et rude campagne qui a coûté la vie au prince impérial, ont été domptés, et que les Anglais, à leur tour vaincus par l'héroïque résistance des colons néerlandais, ont dû reconnaître l'indépendance

du Transvaal. Le récit de ces deux guerres, écrit spécialement pour l'édition française, termine le volume de M. de Weber. M. DE LA ROCHETERIE.

Les Manieurs d'argent, *études historiques et morales*, 1720-1882, par OSCAR DE VALLÉE, avec une nouvelle introduction. Paris, Calmann-Lévy, 1882, in-12 de XXIX-324 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'éloge des *Manieurs d'argent* n'est plus à faire. Tout le monde a lu, lors de sa première apparition, le beau livre de M. Oscar de Vallée, tout le monde voudra le relire, dans la nouvelle édition qu'il en publie aujourd'hui. La spéculation effrénée, qui s'était si furieusement développée sous l'Empire, n'a pas pris un moindre essor sous la troisième République ; dans notre ciel assombri, c'est un des points les plus noirs ; car c'est le mal qui accompagne la décomposition et présage la décadence. Dès le début de l'empire romain, Tibère déplore et Juvénal flétrit la « *Sainte Majesté de l'argent.* » Sous Louis XV, la création de la trop célèbre banque du Mississipi et l'agiotage inouï qui en est la suite prépare la chute de la monarchie. Deux ans seulement avant la Révolution, Louis XVI se déclare tristement impuissant contre la passion des jeux de Bourse qui entraîne ses sujets. Le mal est-il moins effrayant de nos jours, alors que cette même fièvre a gagné tou tes les classes de la société ? Qu'on lise ou plutôt qu'on médite les pages admirables, d'une éloquence si vibrante et si mélancolique, que l'éminent auteur a ajoutées comme préface à son édition nouvelle, et l'on répondra.

M. DE LA ROCHETERIE.

Les hommes célèbres du XIXe siècle et la foi chrétienne. *Croyants. Convertis*, par l'abbé SAILLARD, curé de Gières, directeur de la *Semaine religieuse de Grenoble.* Grenoble, Auguste Côte, 1881, in-12 de XII-427 p. — Prix : 3 fr.

Cet ouvrage porte l'approbiation de Mgr l'Évêque de Grenoble et nous croyons, avec le vénérable prélat, qu'il est appelé à faire beaucoup de bien. Les nombreux faits qu'il rappelle seront en effet plus efficaces que tous les raisonnements. Montrer que la plupart des hommes célèbres de notre siècle, la plupart des gloires de notre patrie, astronomes, physiciens, poètes, littérateurs, historiens, médecins, peintres, musiciens, hommes politiques, soldats, ont vécu dans l'amour de l'Église catholique ou du moins ont voulu mourir dans ses bras, n'est-ce pas prouver que la religion n'est pas le privilège de l'ignorance et que le mot tant de fois cité est toujours vrai : beaucoup de science ramène à Dieu. Certes, tous les hommes dont la vie est ici brièvement racontée n'ont pas la même valeur pour la démonstration entreprise ; leur exemple fait voir pourtant qu'il y a dans notre société plus de christianisme encore qu'on ne croit, puisque beaucoup d'hommes si peu chrétiens n'ont pas échappé à son influence salutaire. Ce livre fournira des lectures édifiantes aux enfants de nos écoles et de nos collèges : les directeurs de catéchismes y trouveront aussi de nombreux exemples dont il leur sera aisé de tirer profit. P. TALON.

Le cardinal Pie et ses œuvres. *Étude philosophique, religieuse et sociale*, par A. TROLLEY DE PREVAUX, professeur à la Faculté catholique de droit de Lille. Paris et Poitiers, Oudin, 1882, in-12 de VII-216 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ainsi que l'indique son titre, ce livre n'est point une biographie de l'illustre cardinal-évêque de Poitiers, mais une étude philosophique, religieuse et sociale, j'ajouterai même littéraire de son œuvre. En effet, dans le cha-

pitre premier, M. Trolley de Prevaux met en lumière le caractère général et les charmes de style et de pensée des œuvres de Mgr Pie. Dans le second chapitre, il nous montre le grand évêque défendant le christianisme dans sa foi et dans ses dogmes contre le naturalisme et le rationalisme de M. Cousin, dans sa morale contre les théories de M. Jules Simon, et établissant, à l'encontre de tous les philosophes rationalistes ou antichrétiens, le notion chrétienne de Dieu, de l'homme, du surnaturel et dissipant l'absurde chimère de l'homme séparé de Dieu. Puis, passant de l'individu à la société, M. Trolley de Prevaux nous raconte les luttes mémorables soutenues par Mgr Pie pour démolir le naturalisme social et asseoir sur ses ruines la royauté sociale de Jésus-Christ. Les deux chapitres suivants se rapprochent davantage de la biographie. L'auteur y fait voir, en effet, les services rendus par Mgr Pie à l'Eglise durant la longue campagne qui devait aboutir à la prise de Rome par les Piémontais, et pendant le mémorable concile du Vatican. Le dernier chapitre nous initie aux vues de Mgr Pie sur les destinées de la France et là encore on apprécie et la haute raison, et la sagesse et le patriotisme de l'éminent prélat. Ce petit livre, si plein de choses, est une excellente introduction aux œuvres de Mgr Pie, et il se recommande de lui-même aux admirateurs, et ils sont nombreux, qui ont lu et voudront relire les œuvres éloquentes et trop tôt interrompues du très regretté cardinal-évêque de Poitiers. P. Talon.

La France ecclésiastique. Almanach du clergé pour l'an de grâce 1882. 32e année. Paris, Plon, 1882, in-18 de 874 p. — Prix : 4 fr.

Le sous-titre de cet annuaire dit à peu près tout ce qu'il contient: la cour de Rome ; les archevêques et évêques de France ; leurs vicaires généraux et leurs officiaux ; les dignitaires et chanoines des églises cathédrales ; les supérieurs des séminaires ; les curés et desservants, les cures succursales et vicariats ; les congrégations religieuses, etc. Nous n'aurons qu'à y ajouter : le personnel du ministère des cultes, l'état des ministres qui ont dirigé l'administration des cultes, le crédit inscrit au budget de 1882 pour les dépenses du culte catholique, les dispositions à prendre par l'autorité ecclésiastique pour les cérémonies publiques religieuses, l'ordre des préséances, la nécrologie des évêques français décédés en 1881. L'ordre suivi est celui des diocèses qui viennent chacun à leur rang alphabétique. Nous n'avons point à insister sur l'intérêt de renseignements aussi complets concernant le clergé catholique français. Les erreurs inévitables ne sont pas à signaler ici. S. M.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. François-Joseph Chabas, égyptologue, né le 2 janvier 1817 à Briançon (Hautes-Alpes), est mort à Versailles, le 17 mai 1882, à la suite d'une longue maladie, qui, depuis plus de six ans, l'avait complètement ravi à la science. La première partie de sa vie fut consacrée au négoce depuis l'âge de treize ans. Mais dès ce moment, l'étude des langues anciennes et modernes occupait toutes ses heures de loisir. Il n'aborda qu'assez tard, vers 1852, lorsqu'il se retira des affaires, les recherches égyptologiques, où il se fit rapidement une place distinguée, à côté des maîtres d'alors, MM. de Rougé et Birch. Il apportait à l'étude une ardeur passionnée et sans quitter sa petite ville de Chalon-sur-Saône, loin des bibliothèques et des collections, sans conseils, sans direction, il sut atteindre

par son seul effort, et grâce à son excellente méthode de travail, les plus hauts sommets de la science. Dans un discours prononcé sur sa tombe, M. Revillout, conservateur-adjoint du Musée égyptien du Louvre, a constaté que nous devons à M. Chabas un bon tiers de nos connaissances actuelles sur l'Égypte des Pharaons. « En dehors de M. Birch et de M. de Rougé, ajoutait M. Revillout, tous les égyptologues d'Europe furent ses disciples. Il n'en est pas un seul actuellement, qui n'ait fait ses premiers pas à l'aide des travaux de M. Chabas, et les plus illustres, ceux-là même qui ont eu avec lui dans la suite quelques discussions de détails, comme M. Brugsch-Pacha, le reconnaissent ouvertement pour maître... C'est lui qui, le premier, a fixé d'une façon certaine les bases scientifiques de la métrologie égyptienne ; c'est lui qui a indiqué de main de maître les grands jalons de l'histoire et de la chronologie..., qui nous a donné les premiers et jusqu'ici uniques matériaux concernant le droit criminel de l'époque pharaonique. » M. Chabas avait certainement plus de notoriété à l'étranger qu'en France, où les gouvernants et les corps constitués ont pour principe de n'accorder leurs faveurs qu'à ceux qui les sollicitent humblement. M. Chabas ne savait pas se faire solliciteur. Son caractère n'avait pas la souplesse nécessaire aux succès officiels. L'Institut lui avait cependant décerné en 1870 le titre de Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et, sur la demande du Conseil général du département de Saône-et-Loire, il avait été créé chevalier de la Légion d'honneur ; mais il faut bien le dire, ce n'était pas pour ses découvertes, mais pour ses longs services dans la magistrature consulaire, comme président de la Chambre de commerce et du Tribunal de commerce de Chalon. Il mettait son amour-propre à se passer de secours étrangers et à ne compter que sur lui-même. Il était soutenu dans cet esprit d'indépendance par une généreuse pensée de décentralisation provinciale. Il avait une riche collection d'ouvrages sur l'égyptologie dont il s'est défait dans les dernières années de sa vie. M. Maisonneuve, éditeur, en a publié le catalogue qui comprend 1,080 numéros. Nous croyons que son musée a eu le même sort. M. Chabas a vécu un peu ignoré au milieu de ses concitoyens. Nous pensons lui rendre l'hommage le plus mérité en donnant une liste aussi complète que possible de ses travaux. Quelques-uns ont été publiés à part, mais le plus grand nombre sont tirés dans une foule de recueils ; car il a écrit beaucoup de mémoires et notes dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, dans l'*Égyptologie*, revue mensuelle qu'il avait fondée en 1874, à Chalon-sur-Saône, et qui a paru jusqu'en 1877, dans le *Zeitschrift für alterthumskund und ægyptische sprache und alterthumskunde*, de M. Lepsius, de Berlin, dans les *Transactions of the society of biblical archæology*, de Londres, dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences* d'Amsterdam, dont il était membre, dans l'*Atheneum français*, dans la *Revue archéologique*, dans la *Bibliothèque internationale universelle*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, dans les *Comptes rendus des congrès des Orientalistes*, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie de Langres*. Voici les titres de ces mémoires : *Note sur l'explication de deux groupes hiéroglyphiques* (1855) ; — *Une inscription historique du règne de Séti Ier* (1856) ; — *Un hymne à Osiris* (1857) ; — *le plus ancien Livre du monde, étude sur le papyrus Frisse* ; — *Introduction à l'étude des hiéroglyphes*, traduit de l'anglais de M. S. Birch ; — *Nouvelle explication d'une particule grammaticale de la langue hiéroglyphique* (1858) ; — *Mémoire sur une patère égyptienne du Musée du Louvre*, traduit de M. S. Birch ; — *le Papyrus Abbott*, traduit de M. S. Birch (1859) ; — *Traduction et*

analyse de l'inscription d'Ibsamboul. Réfutation de M. Lenormant dans l'ensemble de ses traductions ; — *Sur les papyrus hiératiques*, traduit de Goodwin (1860) ; — *le Cèdre dans les hiéroglyphes* (1861) ; — *Le papyrus magique Harris. Traduction analytique et commentée d'un manuscrit Égyptien, comprenant le texte hiératique* publié pour la première fois avec un tableau phonétique et un glossaire ; — *la Circoncision chez les Égyptiens* ; — *Mélanges égyptologiques*, trois séries en 4 vol. in-8 (1862-1874) ; — *les Inscriptions des mines d'or. Dissertation sur les textes égyptiens relatifs à l'exploitation des terrains aurifères du désert de Nubie, enrichie du texte hiéroglyphique de l'inscription de Kouban et d'une carte égyptienne antique de mines d'or ;* — *Scène mystique peinte sur un sarcophage* ; — *Horus sur les crocodilles ;* — *Recherches sur le nom égyptien de Thèbes, avec quelques observations sur l'alphabet sémitico-égyptien et sur les singularités orthographiques* (1863) ; — *Observations sur le chapitre VI du Rituel égyptien, à propos d'une statuette funéraire du musée de Langres.* (Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie de Langres* ; — *les Papyrus hiératiques de Berlin ; récits d'il y a 4,000 ans* avec un index géographiques et 2 planches de fac-similé (1864, Chalon) ; — *Revue rétrospective, à propos de la publication de la liste royale d'Abydos* (1865, in-8) ; — *Lettre à M. le directeur de la France littéraire au sujet des discussions soulevées par la publication de la nouvelle table royale d'Abydos* (Chalon) ; — *Sur l'étude de la langue égyptienne* ; — *Lettre sur un texte égygtien mentionnant le mouvement de la terre* ; — *Lettre sur les groupes égyptiens désignant la gauche et la droite* ; — *Les Ramsès sont-ils de la race des Pasteurs ?* — *Étude sur la stèle de l'an 400* ; — *Sur les antiquités de Denderah* ; — *Note sur quelques outils égyptiens du musée de Leide* (1866) ; — *Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au quatorzième siècle avant notre ère.* Traduction analytique d'un papyrus du musée Britannique, comprenant le fac-similé du texte hiératique de sa transcription complète en hiéroglyphes et en lettres coptes avec 13 planches et un glossaire, par F. Chabas, avec la collaboration de Ch. Wicliffe-Goodwin ; — *l'Inscription hiéroglyphique de Rosette analysée et comparée à la version grecque*, avec 2 planches et un glossaire égypto-grec (1867) ; — *Notice sur un scarabée sarde* (Chalon) ; — *Détermination de deux mesures de capacité* (1867, Chalon) ; — *Sur quelques instruments égyptiens de mesurage* ; — *Sur un ostracon de la collection Caillaud* ; — *Voyage d'un Égyptien en Syrie, etc. Réponse à la critique de M. Brugsch* (1868) ; — *Traduction complète des inscriptions hiéroglyphiques de l'obélisque de Louqsor, place de la Concorde, à Paris* ; — *les Pasteurs en Égypte* ; — *Lettre à M. le docteur Lepsius sur l'inscription de Tahellolhis II* ; — *Deux papyrus hiératiques du Musée de Turin*, publiés avec M. Lieblein ; — *Sur quelques données des papyrus Rollin* (1869) ; — *Sur deux mots égyptiens employés dans le sens de « Classe ordre »* (1870) ; — *le Papyrus Prisse* ; — *Le Calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne* ; — *Hebræo-Ægyptiaca* (1872) ; — *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques* (deux éditions, 1872-1874) ; — *le Per-en-Hrou* (1873, Congrès des Orientalistes) ; — *Recherches pour servir à l'histoire de la dix-neuvième dynastie et spécialement à celle des temps de l'Exode* ; — *Sur l'usage des bâtons de main chez les Hébreux et dans l'ancienne Égypte* (1875) ; — *les Libations chez les anciens Égyptiens. Notice sur une table de libations de la collection de M. E. Guimet* ; — *Découverte d'une date certaine dans le règne d'un roi de l'ancien Empire* (1876) ; — *Notice du papyrus médical Ebers ;* — *Maximes du Scribe Ani* (1876-1878) ; — *Recherches sur les poids, mesures et monnaies des anciens Egyptiens* (1877). — Nous indiquerons encore sans

mention de date : — *Notice sur une statuette funéraire du cabinet de MM. Perrin-Conval* (Chalon); — *De quelques textes relatifs aux Esprits possesseurs* (Atheneum); — *Les inscriptions de Radeisieh* (Chalon); — *Lettre à l'éditeur du journal* The Literary Gazette *sur les singularités de la médecine égyptienne*; — *Nouvelle explication d'un groupe de la langue égyptienne* (Chalon); — *Note sur un poids égyptien de la collection de M. Harris*; — *Traduction d'un papyrus égyptien des comptes*; — *Notices sommaires des papyrus hiératiques du Musée de Leide* dans les *Monuments du Musée de Leide*; — *Lettre à M. le docteur Lepsius sur un fragment de papyrus hiératique du musée de Varzy*; — *Sur une stèle funéraire du Musée de Turin*; — *Quelques remarques sur le rôle des déterminatifs.*

M. Chabas a encore publié, en dehors de ses travaux égyptologiques : *Le livre, à propos de l'ouvrage intitulé : les Amoureux du livre* (in-16); — *les Silex de Volgu* (1874, Chalon, in-4 avec planches); — *les Silex de Volgu au Musée de Châlon-sur-Saône* (1874, Châlon, in-8); — *les Études préhistoriques et la libre pensée devant la science. Réponse à M. de Mortillet* (1875, Paris); — *les Fouilleurs de Solutré* (1875, Paris); — *Compte rendu des fouilles de la Caverne de Germolles*, avec M. Ch. Meray (1876, Paris, in-4); — *Notice sur la découverte d'une couche abondante de Crinoïdes fossiles de l'espèce pentacrinus* (1877, Châlon, in-8). M. Chabas avait été nommé par le Congrès des orientalistes tenu à Londres en 1874, membre du Comité international pour la publication de la grande édition du *Livre des Morts* avec MM. Birch, Lepsius et Ed. Naville.

— M. Olivier-Alexandre Barbier, conservateur honoraire de la Bibliothèque nationale, est mort le 5 février à Paris où il était né le 20 juin 1806. Il était entré comme surnuméraire au département des imprimés le 24 mai 1832, et était devenu conservateur adjoint le 18 mai 1845, conservateur sous-directeur adjoint le 14 juin 1864 et conservateur honoraire, en 1874. Il a rendu de grands services pendant son administration pour la régularisation du dépôt légal des ouvrages qui est encore bien défectueux. Fils et frère de bibliographes distingués, il a donné une importante collaboration à la dernière édition du *Manuel du Libraire* de Brunet et à la réimpression du *Dictionnaire des Anonymes* de son père (1872-1877). Il a collaboré au *Journal de la librairie*, au *Bulletin du bibliophile*. On lui doit une *Notice bibliographique sur Charles Fourrier* donnée dans le *Journal de la librairie* (1837); — *Mode d'Indication du placement des ouvrages de peinture, gravure, etc., exposés au Musée royal du Louvre par les artistes vivants*, imprimé pour être soumis à la sanction de la direction des Musées royaux, par P. M. Foissy et O. A. Barbier, de la Bibliothèque royale (1837, in-8), suivi de : *Exposition des tableaux au Musée royal du Louvre. Mode d'indication du placement des ouvrages de peinture, sculpture etc.; suivi d'un spécimen de classification méthodique de ces mêmes ouvrages, suivant les sujets qu'ils représentent, d'après l'énoncé du livret.* Par F.-M. Foissy et O.-A. Barbier de la Bibliothèque royale (1837, in-8).

— M. Charles-Hyppolyte Paillard, né le 19 décembre 1823 à Valenciennes, est mort le 17 novembre 1881 à Maroilles (Nord). Il était membre correspondant de la Commission des travaux historiques. On lui doit un grand nombre d'études historiques pour lesquelles il a mis spécialement à contribution les documents conservés dans les dépôts de Belgique et qui lui ont valu le deuxième prix Gobert de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1875 et en 1876. C'était un des collaborateurs de la *Revue historique* et du *Cabinet historique* qui nous a fourni les principaux éléments de sa bibliographie. — *La France et la Maison de Bourbon avant 1789* (1852); — *Du Caractère*

des états-généraux de 1789 (1853); — *Huit jours en Hollande* (1864); — *Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au XVIe siècle* (1874), 2e prix Gobert, 1875; et *Histoire des troubles religieux de Valenciennnes*, 1560-1567, (1874-1876) 4 vol. in-8; pour lequel l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres lui a décerné le 2e prix Gobert en 1875 et en 1876; — *les Maubruslez, drame historique en deux journées* (1875); — *l'École historique valenciennoise et la légende des Herbins, à propos de la brochure de M. Louise intitulée : Conseil des Troubles ou Conseil du sang* (1876, in-8); — *Huit mois de la vie d'un peuple. Les Pays-Bas, du 1er janvier au 1er septembre* 1566, *d'après les Mémoires et Correspondances du temps* extrait du t. XXVIII, des mémoires couronnés par l'Académie de Belgique (1877, in-8); — *les Grands prêches calvinistes de Valenciennes, 7 juillet-18 août* 1566. (1877); — *le Procès de Pierre Beully, successeur de Calvin comme ministre de l'église réformée de Strasbourg. Poursuites intentées contre ses adhérents à Tournay, Valenciennes, Lille, Douai et Arras*, 1544-1545, *d'après les papiers inédits des Archives du Royaume de Belgique* (1878, in-8); — *Documents relatifs aux projets d'évasion de François Ier, prisonnier à Madrid, ainsi qu'à la situation intérieure de la France en* 1525, *en* 1542 *et en* 1544 (Extrait de la *Revue historique*, 1878, p. 297-367 (1878, in-8); — *Voyage dans les Pays-Bas et maladie d'Éléonore d'Autriche (ou de Portugal), femme de François Ier* (1879, in-8); — *le Voyage de Charles-Quint en France, en* 1539-1540, *d'après les documents originaux* (1879 in-8); — *Papiers d'État et documents inédits pour servir à l'histoire de Valenciennes pendant les années* 1566 *et* 1567 *dans* le t. V. des *Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes*, publiés par la Société d'Agriculture, sciences et arts, 1878, p. 149-425 et le t. VI tout entier (1879); — *Notes et Éclaircissements sur l'histoire générale des Pays-Bas et sur l'histoire de Valenciennes au XVIe siècle* (1879, in-8); — *Documents inédits concernant la bataille de Cérisolles*, 1544 (1879, dans *le Cabinet historique* : p. 75 sqq.); — *Document inédit concernant la bataille de Dreux* (ibid., p. 158 sqq); — *le Procès du Chancelier Hugonet et du seigneur d'Umbercourt* (1880, in-8); — *Additions critiques à l'histoire de la conjuration d'Amboise* (1880, in-8). Il préparait, depuis plusieurs années, sur la campagne de Charles-Quint en France en 1545, un ouvrage dont une grande partie était achevée au moment de sa mort.

— Mgr Jean-Baptiste-Joseph Lequette, évêque d'Arras, né à Bapaume (Pas-de-Calais), le 23 juin 1811 est mort dans sa ville épiscopale le 13 juin. Il avait été nommé évêque en 1866. Monseigneur Lequette a joué un rôle considérable au Concile du Vatican, il a pris une part active dans la lutte en faveur de l'instruction chrétienne, et il a eu le bonheur de voir son épiscopat couronné par la Canonisation de saint Labre, originaire de son diocèse. Il a publié dans les *Mémoires de la Société des monuments historiques du Pas-de-Calais* une étude sur l'église de Heuchin. On lui doit une nouvelle édition de la *Summa sancti Thomæ hodiernis, academiarum moribus ammodata* du R. P. Billuart (1865-1872, 8 vol. in-4). *La tribune sacrée* a publié plusieurs de ses sermons. Il a écrit cent soixante-dix mandements, circulaires et lettres pastorales parmi lesquels nous signalerons les suivantes : *La foi; — les Vertus de saint Benoît Labre; — l'Infaillibilité; — l'Université de Lille; — la Loi scélérate.*

— M. Jean-Gustave Wallon, dont nous avons annoncé la mort dans notre précédente livraison (p. 546) était né à Laon le 7 septembre 1821. Il était venu achever ses études à Paris au lycée Louis-le-Grand, et au sortir du collège, il entra dans le groupe des littérateurs « bohèmes » sur lesquels s'est

exercé la verve d'Henri Murger. Il a écrit dans la *Revue de l'ordre social*, dans la *Revue de Paris*, dans le *Journal des villes et des campagnes*, et, dans les dernières années de l'Empire, il fut un des théologiens laïques de la presse dite libérale traitant les questions religieuses, attaquant l'infailliblité et soutenant les vieux catholiques. On lui doit : *De l'Enseignement et de son organisation définitive en France* (1848) ; — *la Presse de 1848, ou Revue critique des journaux publiés à Paris depuis la Révolution de février jusqu'à la fin de décembre 1849*) ; — *Du Pouvoir en France* (1852) ; — *le Positivisme ou la foi d'un athée* (1858) ; — *Un mois de journalisme* (1866, in-18) ; — *le Testament de Richelieu* ; — *l'Éternité des peines* ; — *la Cour de Rome et la France* (1871) ; — *la Vérité sur le Concile*. Réclamations et protestations des évêques. Discours de Mgr Darboy, M. l'abbé Doellinger, Mgr Deschamps, Mgr Dupanloup. Testament spirituel de Montalembert (1872) ; — *le Clergé de 89* (1876) ; — *Emmanuel ou la Displicine de l'Esprit* (1877, in-8) ; — *Jésus et les Jésuites* (1878, in-18) ; — *Un Collége de Jésuites* (1880) ; on lui doit deux brochures contre M. Cousin (1853-1855). Il a traduit aussi avec M. H. Sloman, la *Logique subjective* de Hegel.

— M. Henri-Bénédict Revoil est mort subitement à Paris le 13 juin à l'âge de 64 ans. Il était né à Aix (Bouches-du-Rhône) le 16 décembre 1816. Après avoir passé quelque temps dans les bureaux du Ministère de l'instruction publique et au Département des manuscrits de la Bibliothèque, alors royale, il partit en 1842 pour les États-Unis où il fit un séjour de neuf ans et en rapporta des matériaux qu'il a utilisés dans ses publications. Il a écrit dans l'*Illustration*, l'*Assemblée nationale*, l'*Ordre*, le *New-York Herald*. Il a donné plusieurs pièces : une pièce française, le *Vaisseau Fantôme* avec M. Foucher, opéra, et trois comédies anglaises qu'il a fait jouer en Amérique : *New-York comme il est et comme il était* ; — *Nut-Yer-Stick, fantaisie chinoise*, — et *Horatius Trelay ou le Fourierisme*. Puis il a écrit, traduit et arrangé beaucoup de romans et de récits de voyages et de chasse : — *Histoire et recherches succinctes sur l'origine des ports d'armes* (1839) ; — *les Harems du Nouveau-Monde. Vie des femmes chez les Mormons* (traduction, 1856) ; — *Chasses et pêches de l'autre monde* (1856) ; — *les Pirates du Mississipi*, traduit de l'allemand de Gerstaecker (1857) ; — *le Roi d'Oude. Mœurs de l'Inde* ; — *Abigaïl ou la cour de la reine Anne*, traduit de l'anglais ; — *l'Inde à vol d'oiseau* ; — *les Deux Convicts*, traduit de l'allemand (1858) ; — *le Docteur américain. Souvenirs d'un médecin*, traduit et arrangé (1860) ; — *le Dessus du panier*, (1861) ; — *l'Amour qui tue* (1863) ; — *le Portefeuille d'un conteur* ; — *l'Exposition universelle des chiens* ; — *le Bivouac des trappeurs* (1864) ; — *Bourres de fusil, souvenirs de chasse* (1865) ; — *la Cour d'un roi d'Orient, ou les distractions de Nassir-U-Deen, souverain de Luknow*, traduit de l'anglais ; — *Vive la chasse* (1867) ; — *la Fille des Comanches* ; — *Un Cœur pour deux* (1868) ; — *la Saint-Hubert* (1873) ; — *le Rêve du chasseur* (in-folio) ; — *Mémoires du baron de Crac* (1875) ; — *Monaco et Monte-Carlo* (1878). On lui doit encore : *Les Drames du Nouveau-Monde* (7 vol. in-12), (*l'Ange des prairies* ; *les Écumeurs de la mer* ; *le Fils de l'oncle Tom* ; *les Parias du Mexique* ; *la Sirène de l'enfer* ; *la Tribu du faucon noir*) ; — *les Histoires de mon village* ; — *l'Écureuil et le Loup des prairies*, traduction de Mayne Reid ; — *Voyage au pays des Kangarous*, arrangé de l'anglais.

— Un vaillant explorateur, M. Jules Crevaux, vient d'être massacré avec ses dix-neuf compagnons par les Indiens Tobas, entre le Paraguay et la République Argentine. Né le 1er avril 1847 à Lorquin (Meurthe), il avait été reçu aide-médecin de la marine en 1868, avait pris le grade de docteur

après la guerre et avait été nommé médecin de première classe le 7 novembre 1876. Il avait commencé sa carrière d'explorateur par deux traversées à la Guyane en 1869 et 1870 et après le second voyage, il avait pris une bonne part, comme éclaireur, à la guerre qui devait nous enlever son pays. Au retour de cette campagne, il s'embarqua pour l'Amérique du Sud où il passa trois ans. Puis à dater de 1876, il fut chargé par le Ministre de l'Instruction publique de quatre missions successives : La première dans la Guyane française; — la seconde (1878-1879) dans la même contrée lui valut une médaille d'or que lui décerna la Société de géographie dans sa séance du 16 avril 1880; — la troisième (août 1880) dans la Colombie; — la quatrième, interrompue par sa mort, où il devait parcourir l'espace qui sépare le Rio de la Plata du cours de l'Amazone et pour laquelle les Chambres venaient de voter un crédit supplémentaire de 70,000 francs (voir t. XXXIV, p. 366). Sa mission quoique inachevée a été très fructueuse et pour la géographie et pour la science. Le docteur Crevaux a exposé une partie des résultats obtenus par sa troisième mission dans une conférence publique faite à la Sorbonne 1881. On lui doit : *Mission géographique de M. le docteur Crevaux dans l'intérieur de la Guyane* (1878); et *Voyage dans l'Amérique du Sud*, 1880-1881 (1882, in-8). Il a publié des récits de voyage dans le *Tour du Monde*.

— M. le chevalier Amédée-Joseph le Boucq de Ternas, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai, membre de la Commission du Musée, correspondant de plusieurs Sociétés savantes, est mort le 29 mai à Douai, où il était né en 1829. Issu d'une ancienne famille de Valenciennes illustrée par les travaux héraldiques de Jacques le Boucq, héraut d'armes de Charles-Quint, et les traités historiques de Henri, Simon et Pierre le Boucq sur Valenciennes, la vicomté de Sebourg et les abbayes du Hagnaut, le chevalier de Ternas suivit les traces de ses ancêtres et se donna toute la vie aux études archélogiques et généalogiques. Il a publié : *Histoire des choses les plus remarquables advenues en Flandre, Hainaut, Artois et pays circonvoisins depuis* 1596 *jusqu'en* 1674, *mise en lumière par le sieur Pierre le Boucq, gentilhomme valentiennois*, avec une notice sur l'auteur, sa famille et ses alliances, à Douai. MDCCCLVII, grand in-8 de 374 pages avec plusieurs planches d'armoiries; — *Un armorial de la Confrérie de Sainte-Dorothée des Récollets anglais de Douai*; — *Notice sur le Village de Le Forest, sur son Château et sur ses seigneurs* 1370-1792 (1868, Arras); — *Histoire généalogique de la famille de Tenremonde, originaire de la Flandre Wallonne*, 1268-1864 (1872, in-8) avec M. Henri Frémaux; — *la Féodalité dans le Nord de la France. Recherches historiques sur Flers-en-Escrebieu-lez-Douai* (1873, in-8), avec M. Félix Brossard. Extrait des *Souvenirs de la Flandre Wallonne*; — *la Châtellenie d'Oisy, vente et démembrement de son domaine par Henri IV avec les généalogies des familles de Tournay dit Longhet de Tournay, d'Assignies et Plotho d'Engelmunster, dressées sur titres* (1874, in-8); — *Promenade au village de Revescure : le château de Zuthove et ses seigneurs, suivie d'une notice généalogique de la famille de la Corahuse, bienfaitrice des pauvres de la ville de Saint-Omer*, (1882, in-4 de 40 pages et planches. Douai). Il fut avec M. Preux, l'un des fondateurs de la revue intitulée : *Souvenirs de la Flandre Wallonne*, et, généalogiste consciencieux, passionné même pour la vérité, il y publia les généalogies de la Verdure, Payen de la Bucquière, Honoré du Locron, Bérenger, Clicquet, Valicourt, Beaumarest, Gosson, Foucqués de Wagnouville et Beaumarest et des articles intéressantes sur les seigneuries des environs de Douai. On lui doit aussi d'autres généalogies faites en

collaboration : des Courcol dits de Bailliencourt et des de Maulde, établies avec le concours de Henri Frémaux, du comte Paul du Chastel de la Howardrie-Neuvireuil et de Arthur Merghelinck. Enfin il laisse sous presse un ouvrage important, depuis longtemps attendu, sur la chancellerie établie auprès du conseil d'Artois, un recueil manuscrit des lettres d'anoblissement des familles de Flandre et d'Artois qu'aucun auteur n'a formée d'une façon aussi complète, une histoire généalogique du Parlement de Flandres, une histoire de la chancellerie établie auprès du même Parlement, etc., etc.

— M. Hippolyte Wattemare est mort à Paris le 8 mai à soixante-deux ans. C'est un écrivain fécond qui a collaboré à la *Revue contemporaine*, à la *Patrie*, au *Moniteur de l'Armée*, au *Magasin pittoresque*, à la *Science pour tous*, a traduit pour la maison Hachette un grand nombre de romans étrangers, lui a fourni beaucoup de volumes pour sa *Bibliothèque des Écoles et des familles*. Nous citerons de lui ses travaux sur l'*Amérique centrale*, sur les *Hommes du jour*, sur l'*Histoire de la guerre américaine*, son ouvrage sur *le Télégraphe électrique américain*, la traduction des *États-Unis* (1863) de M. Biglow ; — *A travers l'Australie* ; — *l'Amérique septentrionale et les Peaux rouges* ; — *Vie de voyages de Christophe Colomb*, etc.; — des biographies de *Vasco de Gama, Magellan, David Livingstone*.

— Madame Louise de Broglie, comtesse d'Haussonville, née en 1808 est morte en mars à Paris. On lui doit un roman anonyme : *Robert Emmet* (1858), suivi de plusieurs ouvrages signés de « l'auteur de Robert Emmet » ; — *Marguerite de Valois* (1870) ; — *la Jeunesse de Lord Byron* (1872) ; — *les Dernières années de lord Byron* (1874).

— M. François-Théodore Claudon, né à Bayonne-sur-Aube le 24 avril 1802 est mort à Paris le 6 mai. Il était un des fondateurs de la Société des gens de lettres. Il appartenait à la première rédaction du *Charivari*, et a fourni beaucoup d'articles à la *Revue Britannique*. Critique littéraire distingué, il parlait avec facilité les langues anciennes. Il entra un instant dans l'administration en 1848. Puis il vécut à l'écart et mourut dans l'isolement repoussant même de son lit de douleur Dieu et son ministre. Il a écrit : *Thérèse ou la prédiction* (1832) ; — *le Cabinet noir* ; — *le Baron d'Holbach* (1835) ; — *le Procès des ministres anglais accusés de haute trahison et traduit devant le Parlement, précédé de considérations sur l'accusation et la mise en jugement des derniers ministres de Charles X*, avec M. Paquis (1830) ; — *les Exclusifs* et *Oui et non*, romans traduits avec M. Paquis (1830).

— M. Jules-Gaspard Boucher de Guillerville d'Argis, mort le 4 avril était né à Caen le 11 novembre 1814. Il avait d'abord suivi la carrière des armes; entré à Saint-Cyr en 1849, il se retira en 1868 avec le grade de chef de bataillon. Il était collaborateur du *Spectateur militaire* et de la *Sentinelle de l'Armée*. Il a écrit : *Les Six mariages de Henri VIII* (1864) ; — *Étude sur la guerre de la Succession d'Espagne* (1866); — *Sainte Marguerite d'Écosse* (1866), — *l'Athénée de Verdun* (1867); — *le Roman de l'histoire* (1873) ; — *Jeux de plume* (1874) ; — *Heures académiques* (1875).

— Don Joseph Cavéda, membre de l'Académie royale d'histoire de Madrid, de l'Académie de Saint-Ferdinand et de plusieurs autres sociétés savantes, est mort à Gihon, le 11 juin dernier, à l'âge de 96 ans. Il était né dans les Asturies vers 1787. Il a collaboré à plusieurs publications, principalement à celle des *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Espagne*. Un ouvrage lui appartient en propre, et lui assurera longtemps un rang d'honneur parmi les archéologues espagnols de notre siècle. C'est *la Historia de la Arquitectura en Espana* (1849, Madrid, gr. in-4.)

— M. l'abbé George Zimberlin vient de mourir; il était né à Ferretti (Haut-Rhin) en 1799. Il fut directeur et bibliothécaire du grand séminaire de Strasbourg, et curé de plusieurs paroisses. Il n'avait qu'une passion, celle de l'étude. Il aimait l'Alsace pour l'avoir étudiée, il en connaissait l'origine, les vicissitudes et il était arrivé au point de pouvoir répondre à toute question relative à ce sujet. Cet amour de l'Alsace avait mis au cœur de M. Zimberlin une véritable passion pour les livres concernant l'histoire de son pays. Il laissa une bibliothèque remarquable. Dans le *Bulletin de la Société des Monuments historiques* son nom figure pour des *Inscriptions de Bergholz-Zell*, de l'*Abbaye de Murbach* et du *couvent de Luppach*.

— Dans la notice que nous avons consacrée à M. Guessard (XXXIV, 541) nous avons donné comme sujet du concours pour lequel il a remporté le prix : vocabulaire des principales locutions *françaises* (p. 542, l. 17); c'est vocabulaire des principales locutions *de Molière*, qu'il faut lire. Nous en profitons pour relever une erreur reproduite dans un grand nombre de notices. Il faut n'avoir pas connu M. Guessard pour croire qu'il ait rédigé un travail en société avec M. F. Génin. Il a partagé le prix avec lui, mais c'était pour une œuvre personnelle et qui est restée inédite.

— On annonce encore la mort de M. Félix Bertrand, sénateur du Cantal, ancien président du tribunal d'Aurillac, né à St-Flour en 1808, mort le 13 avril, auteur d'un ouvrage sur la *Vendetta* et de drames et de poésies inédites ; — de M. Tony Desjardins, architecte en chef du diocèse de Lyon, et ancien architecte en chef de la ville de Lyon, né à Lyon en 1814, mort au château d'Hostel, commune de Belmont (Ain), le 11 juin à l'âge de 67 ans, auteur de : *Monographie de l'Hôtel-de-Ville de Lyon*, accompagnée d'un texte historique et descriptif (1863-1871, in-fol. avec 76 planches) ; il avait été président de l'Académie des lettres, sciences et arts et de la Société académique d'architecture de Lyon ; — de M. Charles-Léon Fatout, né à Montsurvent (Manche) le 31 octobre 1839, mort le 16 juin, libraire associé de M. Morgand, bien connu de tous les amateurs et dont nous avons souvent signalé les importants catalogues); — de M. Adolphe Labitte, le libraire expert connu de tous les bibliophiles, mort à Paris le 11 juin, à l'âge de 50 ans ; — de M. le colonel baron Guy de Vernon, mort à 60 ans, rédacteur du *Spectateur militaire*, auteur de l'*Origine de la cavalerie legère* et de l'*École du soldat ;* — de Jean-Charles-Frédéric Jœilner, célèbre astronome, professeur à l'Université de Leipzig, auteur d'importants travaux scientifiques, né à Berlin, le 8 novembre 1834 ; — de M. Béart, capitaine de vaisseau, mort subitement en juin, à Paris où il était de passage, auteur d'un ouvrage sur la manœuvre des bâtiments à voiles et à vapeur.

Institut. — *Académie française*. — Dans sa séance du 8 juin, l'Académie a procédé à l'élection de deux membres en remplacement de M. Charles Blanc et de M. Auguste Barbier, décédés.

Pour le fauteuil de M. Blanc, il n'y a pas eu de résultat; l'élection a été remise au mois de novembre et aura lieu en même temps que celle pour le fauteuil de M. Champagny. Il y a eu trois tours de scrutins. Les suffrages sont ainsi répartis : 1er tour: M. de Cosnac, 1 ; M. Michiels, 1 ; M. Pailleron, 14; M. Mazade, 15; bulletin blanc, 2. — 2e et 3e tour: M. Pailleron, 16; M. de Mazade, 16; bulletin blanc, 1.

Pour le fauteuil de M. Barbier, Mgr. Perraud, évêque d'Autun, qui était seul candidat, a été élu, par 23 voix, contre 1 à M. Pailleron, 1 à M. Lecomte de Lisle, et 8 bulletins blancs.

— Dans sa séance du 22, l'Académie a renouvelé son bureau qui se trouve

ainsi composé pour le troisième trimestre : M. Jules Simon, directeur; M. Pasteur, chancelier.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 2 mai, l'Académie a rendu son jugement sur le concours pour le prix du budget dont le sujet était : Étude bibliographique, philologique et littéraire sur les versions de la Bible en langue d'oïl. Sur le rapport de M. Gaston Paris, le prix (2,000 francs) a été décerné à M. Samuel Berger, secrétaire de la Faculté théologique protestante de Paris. Une récompense (1,000 francs) a été accordée à l'auteur du mémoire n° 2.

— Dans la séance du 9 juin, l'Académie a rendu son jugement sur le concours pour le prix Gobert. Le premier prix (10,000 francs) a été attribué à M. Paul Viollet, ancien élève de l'École des chartes, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit pour sa publication des *Établissements de Saint-Louis*; le second (1,000 francs), à M. Frédéric Godefroy pour son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, en cours de publication. — Le prix Stanislas Julien ne sera pas décerné. Des récompenses seulement, de 750 fr. chacune, sont attribuées à M. L. de Rosny et à M. Imbault-Huart. — Le prix Bordin, dont le programme était une étude sur les documents géographiques arabes du troisième au huitième siècle, ne sera pas décerné, et il ne sera pas non plus décerné de récompenses.

— Dans sa séance du 23 juin, l'Académie a élu membre, en remplacement de M. Guessard, décédé, M. Em. Sénart par 27 voix contre 8 à M. Revillout.

— L'Académie dans sa séance du 7 juin a décerné la deuxième médaille pour le concours des Antiquités nationales à notre collaborateur M. A. Héron de Villefosse pour son mémoire sur *Les cachets d'oculistes romains*.

Académie des Sciences. — Dans sa séance du 12 juin, l'Académie a élu membre titulaire dans la section d'économie rurale, en remplacement de M. Decaisne, décédé, M. Schlœsing, professeur à l'Institut agronomique et directeur des Manufactures de tabac par 32 voix contre 14 à M. Dehérain, 3 à M. Prilleux et 1 à M. Lavallée.

— Dans sa séance du 26, l'Académie a élu correspondant dans la section de physique, en remplacement de M. Billet, décédé, M. Lallemand, de Poitiers par 27 voix contre 14 à M. Violle, 2 à M. Alluard, 1 à M. Crovat et 1 à M. Terquem.

Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans sa séance du 10 juin l'Académie a rendu son jugement sur le concours Stassart, relatif aux devoirs et aux droits de l'État et de la famille en matière d'enseignement et d'éducation. Le prix n'a pas été décerné. Une récompense de 2,000 francs a été accordée à M. Louis Warin, pasteur auxiliaire, à Genève, et une récompense de 500 francs à chacun des mémoires n° 4 et 6 et une mention honorable au mémoire n° 7.

— Dans sa séance du 17, l'Académie a décerné le prix du Budget (Histoire du pouvoir royal et des institutions françaises sous les premiers Capétiens jusqu'à Philippe-Auguste), dont elle a doublé la valeur (3,000 francs), à M. Achille Luchaire, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.— Dans la même séance, l'Académie a décidé qu'elle ne décernerait pas un autre prix du Budget dont le sujet était : Les origines et les caractères de la chevalerie et de la littérature chevaleresque. Un seul mémoire jugé insuffisant a été présenté. Ce concours ouvert en 1879, déjà prorogé pour 1882, est encore prorogé pour 1884 : la terme de rigueur est le 31 décembre 1883.

— L'Académie met au concours pour 1885 (terme de rigueur 31 décembre

1884) au nom de la section d'histoire la question suivante : Examiner quels furent les caractères distinctifs de la politique de Charles V : par quels moyens ce prince sut reconstituer la puissance royale et faire respecter son autorité sans recourir aux procédés de gouvernement qui étaient en usage sous ses prédécesseurs et qui se renouvelèrent après lui.

— Dans sa séance du 1er juillet l'Académie a attribué la moitié du prix du concours Bonjour sur l'*Histoire des établissements de bienfaisance*, avant et depuis 1789 à notre collaborateur M. Léon Lallemand.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 juin, M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, a annoncé par lettres la découverte d'un disque de marbre représentant la description homérique du bouclier d'Achille. M. Bacher de Megnard a lu un rapport sur les études d'orientalisme qu'on pourrait conseiller aux professeurs de l'Ecole supérieure des lettres d'Alger. — Dans les séances des 2 et 9 M. Ch. Robert a achevé la lecture de son mémoire sur Gondovald et les Monnaies à l'effigie de Maurice Tibère. — Dans la séance du 9, M. E. Miller a fait une communication au sujet d'une inscription grecque de Paros découverte à Cythnos par M. Martha et publiée par lui dans le *Bulletin de correspondance hellénique*. — Dans la séance du 16, M. de Grandmaison a fait une communication au sujet de Chartes découvertes dans des reliures de registres de l'état civil du département d'Indre-et-Loire. — Dans la séance du 23, il a été donné communication d'une lettre de M. de Laigne, consul de France à Malaga, envoyant le calque d'une inscription arabe levé par les soins du vice-consul de France à Almeria sur une pierre trouvée dans la Sierra de Gador. M. Jules Oppert a repris la lecture de ses études sur des textes chaldéens rapportés d'Orient par M. de Sarzec. — Dans la séance des 23 et 30, M. Aubé a commencé la lecture d'un mémoire sur Polyeucte dans l'histoire.

MM. Alexandre Bertrand, Jules Oppert et Charles Jourdain ont présenté les ouvrages de nos collaborateurs MM. René Kerwiler : *Etudes critiques sur l'ancienne géographie armoricaine* ; — le comte Hyacinthe de Charencey : *Recherches sur les dialectes tasmaniens* ; — Charles Huit : *Platon à l'Académie, Fondation de la première école de philosophie en Grèce*. — Dans la séance du 30, M. Léon Renier a communiqué une note de M. Masqueray, directeur de l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, sur les fouilles exécutées sur l'emplacement des ruines d'El-Meraba, M. Ernest Desjardins a communiqué une note de M. Poinsset, de la Société archéologique d'Oran, sur une inscription trouvée à Agbal près de la Morvevère, M. Oppert a lu une note sur une tête de griffon servant d'anse à un poids, récemment acquis par le Musée du Louvre.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques — Dans la séance du 3 juin, M. Jules Simon a présenté des observations, à propos de la dernière communication de M. Baudrillart, sur le domaine congéable. — Dans les séances des 3 et 10, M. Boutmy a lu un mémoire de M. Ernest Naville sur la pratique de la représentation proportionnelle. — Dans les séances des 17 et 24 M. Paul Pont a lu un mémoire de M. le vicomte d'Avenel sur le budget de la France sous Louis XIII.

École des chartes. — Par arrêté du 8 mai, M. Paul Meyer, chargé de cours, a été nommé professeur des langues romanes à la dite école.

— Par arrêté du 12 mai, M. Paul Meyer a été nommé directeur de l'École pour une période de cinq ans, en remplacement de M. Quicherat, décédé.

— Par arrêté du même jour, M. Siméon Luce, membre de l'Institut, a été chargé d'un cours complémentaire d'étude critique des sources de l'histoire de France.

Académie de Médecine. — D'après le rapport présenté dans la séance du 6 juin, sur le service de la Bibliothèque pendant l'année 1881, il résulte qu'il est entré dans les collections, du 1er janvier au 31 décembre, 6,870 volumes ou brochures, ce qui porte à 107,899 volumes ou brochures le total des imprimés renfermés dans ce dépôt. Le don fait par Mme Mattei de la collection réunie par son mari sur l'obstétrique a contribué puissamment à élever le chiffre de l'augmention pour l'exercice 1881.

Collège de France. — M. Eugène Guillaume, membre de l'Institut, a été, par décret du 6 juin, nommé professeur titulaire de la chaire d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France, en remplacement de M. Charles Blanc, décédé.

Faculté des Lettres. — M. Émile Krantz, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Poitiers, a soutenu, le 22 juin à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De amicitia apud Aristotelem.* — *Essai sur l'esthétique de Plutarque.*

Concours. — La Société libre de l'*Émulation* de Liège met au concours les questions suivantes (clôture du concours 1er juin 1883) : 1o Histoire nationale racontée aux enfants. Prix : 1,200 fr. — 2o Exposer l'état des établissements d'instruction publique à Liège depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. Prix : 1,000 fr. — 3° Histoire administrative de la province de Liège depuis la première invasion française. Prix : 1,000 fr. — 4o Cours théorique et pratique de rédaction et de style à l'usage des écoles primaires et des écoles d'adultes. Prix : 1,000 fr. — 5o Notice historique sur les travaux d'assainissement de la ville de Liège. Prix : 600 fr. — 6° Histoire de la musique au pays de Liège jusqu'à la création du Conservatoire royal. Prix : 1,300 fr. — 7° Inventaire raisonné des objets d'art que renferment les monuments tant civils que religieux compris dans l'enceinte de la ville de Liège. Prix : 600 fr. — 8° Faire l'historique de l'exploitation et de la fabrication du zinc en Belgique, y compris le territoire neutre. Prix : 300 fr. — 9° Frédéric Rouveroy. Sa vie et ses travaux. Prix : 500 fr. — 10° Histoire de l'industrie armurière dans le pays de Liège. Prix : 1,000 fr. — 11o Une comédie en trois actes et en prose. Prix : 500 fr. — 12o Faire connaître au moyen d'une carte géologique détaillée et d'un texte explicatif, l'état agronomique et les principales exploitations agricoles de la province de Liège. Prix : 1,000 fr.

— Un décret du 11 juin ouvre, pour une seconde période de cinq ans, finissant au 31 juillet 1887, le concours pour le prix de 50,000 francs en faveur de l'auteur des applications les plus utiles de la pile de Volta.

— La Société des agriculteurs de France met au concours pour 1884 les deux questions : Moyens préventifs ou curatifs de l'avortement épizootique des femelles domestiques. — Moyens préventifs ou curatifs d'une ou des maladies épizootiques ou infectieuses des animaux domestiques. Deux prix de mille francs seront décernés aux meilleurs mémoires qui devront être envoyés au secrétariat, 1, rue Le Peletier, à Paris, avant le 1er novembre 1883, accompagnés des pièces nécessaires pour constater les résultats de mise en pratique des moyens indiqués.

Sociétés savantes. — L'Académie des jeux floraux vient de nommer main-

teneurs M. le comte Alphonse de Cambolas et M. Georges Maisonneuve, rédacteur en chef de l'*Union du Midi*.

Société des Antiquaires de France. — Dans la séance du 17 mai, M. Schlumberger a présenté l'estampage du second sceau connu des abbés du Mont-Thabor, celui de l'abbé Jean, mentionné dans les documents en 1181 et 1183; M. d'Arbois de Jubainville a expliqué l'étymologie du mot *Galates*, employé par les Grecs depuis l'invasion de 279 avant J.-C. pour désigner les Gaulois. Ce mot est la transcription de l'adjectif celtique *Galatios*, qui vient du substantif *Gala*, courage, (vieil irlandais *Gal*, adjectif *Galde*). M. Prost a fait part de la découverte d'antiquités romaines, notamment d'une statue de Victoire et deux bas-reliefs, au Sablon près de Metz. M. Giraud, correspondant, présente la photographie d'une plaquette en bronze du Musée de Lyon, sur laquelle se trouve la réplique d'un sceau gravé en 1539 ou 1540 par Benvenuto Cellini. M. Sacaze, correspondant, a communiqué plusieurs inscriptions latines des Pyrénées, entre autres des dédicaces aux Dieux Mithra, Abellion et Baigorisus ou Baigorixus. Dans la séance du 7 juin, M. Demay a présenté, au nom de M. Janvier, la photographie d'une stèle gallo-romaine trouvée à Amiens et conservée au Musée de cette ville. Sur la face principale sont représentés en haut-relief trois personnages debout, deux hommes et une femme; M. Prost a lu au nom de M. Jacob, une note sur la pierre tombale de Jehan Chintrel, prévôt de la Marche, découverte à Outrémécourt par M. Voulot et transporté au Musée d'Épinal. — Dans la séance du 14 juin 1882, M. de Barthélemy a lu une lettre de M. Jacob relative à un cippe gallo-romain découvert à Bar-le-Duc, et dont la face principale porte, en haut-relief, un enfant nu tenant un oiseau. M. Schlumberger a lu une notice sur la vie et les travaux de M. de Longpérier, à laquelle est jointe une bibliographie complète des œuvres de M. de Longpérier.

Les Écoles françaises d'Athènes et de Rome. — Nous possédons en Grèce et en Italie deux prolongements de la France, deux petites Frances intellectuelles, très actives, très vivantes, dont les pacifiques et intéressants travaux ne doivent pas être ignorés de la mère patrie. Le *Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique* a publié dans son dernier numéro un instructif rapport de M. G. Perrot, membre de l'Institut et professeur d'archéologie à la Faculté des lettres. Ce rapport rédigé au nom de la commission des Écoles d'Athènes et de Rome, nous fait connaître les travaux de ces deux Écoles pendant l'année 1881. Nous en empruntons le résumé au *Journal des Débats :*

École d'Athènes. — M. Hauvette-Besnault a remis un mémoire sur les *Archontes Athéniens*, dans lequel il étudie et critique le rôle et la compétence de cette magistrature au milieu du cinquième siècle.— M. Salomon Reinach a continué les fouilles entreprises par l'École en Asie-Mineure, dans la nécropole de Myrina, en Éolide, et les a étendues au cimetière de l'antique Cymé. Assisté de M. Pottier, M. Reinach ne s'est pas contenté de rapprocher les fragments retirés des tombes et de recomposer des figures souvent brisées en plusieurs morceaux; il a constaté comment ces charmantes figurines étaient disposées dans les sépultures et soumis les tombeaux grecs au système d'investigation régulière que l'on emploie pour les plus grossiers de nos *tumuli*. La manière des figurines découvertes par M. Reinach, dans la nécropole de Myrina, lui paraît se rattacher de loin au style de Lysippe et particulièrement à l'école des sculpteurs de Pergame. L'atelier de Myrina, moins ancien que celui de

Tanagra, toucherait donc à la décadence et aux premiers siècles de la conquête romaine. C'est au cycle de Bacchus, à celui d'Aphrodite et au mythe d'Hercule, qu'appartiennent les petites images de Myrina, dont il a été possible de déterminer le sujet. — M. Clerc, auteur d'un travail intitulé : *Mémoire sur les ambassades chez les Grecs*, a développé une partie du Mémoire de notre collaborateur M. Egger, sur les *Traités publics chez les Grecs et chez les Romains*, en utilisant les textes épigraphiques que M. Egger ne pouvait avoir à sa disposition en 1866. — M. Bilco, dans un *Mémoire sur les Jeux publics en Grèce*, a heureusement complété une portion du consciencieux travail de Meursius sur les fêtes et les jeux de la Grèce, travail devenu très incomplet par suite de découvertes ultérieures en épigraphie et en numismatique. — M. Barilleau, agrégé des Facultés de droit, qui avait été adjoint par le ministre de l'Instruction publique aux élèves de l'École d'Athènes, a remis deux mémoires intitulés, l'un : *Des sources de l'ancien droit grec*, l'autre *Des constitutions de dot dans l'ancienne Grèce*. Dans le premier, on peut regretter l'omission des sources latines du droit grec, et, en ce qui concerne les sources grecques, l'oubli des papyrus greco-égyptiens et du *Lexicon rhethoricum cantabrigiense*, réédité par Houtsma à Leyde en 1870. Le Mémoire sur les constitutions de dot dans l'ancienne Grèce, est la première étude sur la matière qui ait été faite avec le secours des inscriptions.

A *l'école française de Rome*, l'activité n'a pas été moindre qu'à l'École d'Athènes et les travaux ont offerts plus de variété, comme il fallait s'y attendre, l'École de Rome se recrutant à la fois parmi les élèves de l'École normale, parmi ceux de l'École des Hautes-Études, et ceux de l'École des chartes. M. Perrot remarque fort justement que si les travaux sont variés, l'unité se retrouve dans la direction vraiment scientifique imprimée à l'École par son fondateur, M. Albert Dumont, et continuée par M. Geoffroy. — M. René de la Blanchère a poursuivi, au milieu des dangers de la *macchia* et de la *palude* ses recherches sur les *Terres pontines*. Plusieurs chapitres de ce grand travail d'exploration et de restitution historique ont déjà été communiqués à l'Académie. Dès à présent une conclusion se dégage des recherches de M. de la Blanchère : la conquête romaine qui provoquait dans les provinces éloignées de Rome, comme la Gaule transalpine, un merveilleux essor de population et de richesse, dépeuplait et appauvrissait les territoires plus rapprochés de la capitale. — M. Lacour-Gayet s'est occupé plus particulièrement du siècle des Antonins. Il a cherché à dresser le tableau complet de tous les membres de la famille d'Antonin; il a étudié avec les monuments de Rome les noms et les titres des Antonins, et, à propos du temple d'Antonin et de Faustine au Forum, apprécié l'art romain à cette époque. M. Albert Martin a entrepris une étude des *scoliastes d'Aristophane* dont il a été rédigé deux chapitres : 1° de la critique d'Aristophane avant Aristarque; 2° Aristarque, sa critique d'Aristophane comparée à sa critique des poèmes homériques. — M. Thomas a envoyé deux Mémoires : l'un est intitulé : *Francesco da Barberino, étude sur une source nouvelle de la littérature provençale*; l'autre a pour titre : *Nouvelles recherches sur l'Entrée en Espagne, chanson de geste franco-italienne*. Dans le premier il fournit de curieux renseignements sur Raimond d'Anjou, Hugolin de Forcalquier et sa femme Blanchemain, trois poètes provençaux dont nous ne connaîtrions ni les œuvres ni le nom sans Francesco da Barberino. Dans le second il démontre que le poème appelé *l'Entrée en Espagne*, ou la *Prise de Pampelume* et dont le héros est Charlemagne, eut deux auteurs, l'un Padouan et l'autre Véronais, qui portaient tous deux le nom de Nicolas. — M. Camille Jullian

en première ligne un magnifique discours de Lord William Bonaparte Wyse, étincelant d'esprit et d'humour (*Discours fa dins la vilo coomtalo de Four cauquié i jo flourau de Prouvenco 14 de mai de 1882 per W.-C. Bonaparte Wyse. Mount-pélié, Hamelin,* 1882, *in-8 de 22 pages*). L'orateur y rappelle les origines du félibrige à Fort-Segugne, le chemin parcouru depuis que Lamartine prit *Mireio* sous sa protection; la présence de leBasi Alecsandri lui rappelle les fraternelles agapes où Balaguer vint porter aux Provençaux la parole des Catalans. Il trace le tableau des conquêtes menées à bien par les idées félibresques et affirme que l'apothéose définitive du parler des Mistral et des Jasmin n'est pas une impossibilité. Le discours, terminé sur cette heureuse prédiction, est écrit dans la plus pure langue provençale Après Lord William Bonaparte Wyse, je ne dirai pas, a pris la parole, car l'illustre Irlandais, atteint d'une aphonie presque complète avait prié M. Monné de lire son discours, a lu son rapport J.-B. Gaut, le savant bibliothécaire de la Mejanes, à Aix. Par un étrange tour de force, ce rapport est entièrement écrit en sonnets : c'est une brillante improvisation dont le souvenir ne se perdra pas de sitôt à Forcalquier et qui a droit de prendre place dans la bibliothèque des lettrés. Profitons de la lecture de cet opuscule (J.-B. Gaut. *Jue flourau de Fourcauquie Raport en vers.* Aix, empremarie Felibrenco, 1882 in-12 de 16 pages. Prix : 25 cent.) pour indiquer les principaux prix distribués. M. E. Plauchud et l'abbé Pascal, un catalan Blanch suivant l'exemple de Francesch Matheu qui, aux Jeux Floraux de 1875, obtint la violette d'argent (*Cobles à la mare de deu de Provensa*, Barcelona, 1875. Verdaguer, in-12 de 12 pages), se partagent les prix de poésie. D'importants recueils des traductions et d'anthologie des poètes provençaux sont couronnés : c'est d'abord le petit volume de M. François Delille (Ghio, éditeur), puis la grande anthologie de Constant Hennion (*les Fleurs Félibresques*,) dont la publication est prochaine. M. Chalamel a traduit en provençal *la Chanson de Roland* ; M. Descosse *les Fables* de Florian, l'abbé Pascal *l'Iliade*. Pourquoi range-t-on parmi les transpositions de dialecte à dialecte la traduction donnée en provençal par Guitton-Talamel des premiers chants de *l'Atlantide!* Les philologues doivent cependant savoir que le catalan est un *idiome* et que *dialecte* et *idiome* ne sont synonymes que dans une langue détestable et nullement savante.

Une Inscription inédite du premier siècle de l'ère chrétienne. — On a découvert récemment en Estramadure, au milieu des ruines de l'ancienne ville romaine de Mârida, une inscription latine, qui appartient à l'année 82 ou environ de notre ère et doit répandre un jour inattendu sur la vie et le martyre de sainte *Libráda*, patronne de Siguanze et de plusieurs autres lieux. Les renseignements que l'on possède sur cette sainte, et qui remontent seulement à la fin du onzième siècle, avaient plus d'une fois paru suspects aux hagiographes : 1° parce qu'on représentait Librada comme fille d'un certain *Catelius*, roi de l'Espagne occidentale et 2° parce que ce même *Catelius* y était accusé d'avoir porté contre sa fille une sentence de mort. Or l'inscription de Mârida semble devoir confirmer ces renseignements. En voici le texte avec la traduction :

T (ito) Cæsari, Aug (usti) F (ilio), Vespasiano, Pontif (ici) Imp (eratori) xii, Trib (unitia) pote (state) vii, Cos (uli) vi, Provincia Lusitana, Caio Arruntio Catellio Celere leg (ato) Aug (usti) propr (ætore) L (ucio) Junio Latrone Coimbricese flamine Provinciæ Lusitaniæ, ex auri p (ondo) v.

« A Titus Cæsar Vespasien, fils d'Auguste, Pontifie, Empereur pour la douzième fois, Tribun pour la septième, Consul pour la sixième, la pro-

vince de Lusitanie offre (cette statue) d'or du poids de cinq livres, Caïus Arruncius Catelius Celer étant légat et propréteur d'Auguste ; Lucius Junius Latro de Coimbre remplissant les fonctions de Flamine de la même province de Lutisanie. »

D'après cette inscription, le nom et la haute dignité du propréteur romain Caius Catelius, attribués par la *légende* au père de sainte Librada seraient pleinement confirmés. On sait d'autre part qu'à cette même date un Catelius appartenait à l'illustre corporation des *Frères Arvales* de Rome. Or l'attachement opiniâtre de cette corporation au culte idolâtrique des anciennes divinités de Rome est chose hors de toute contestation. On s'explique dès lors sans peine comment le malheureux Catelius a pu venir dans son aveuglement jusqu'à porter et faire exécuter contre sa propre fille une sentence de mort. C'est ainsi que se trouveraient confirmés par l'inscription de Marida les renseignements traditionnels que l'on a sur sainte Librada. Telle est la conclusion de deux savants antiquaires espagnols, MM. Fernando de la Vera er Isla et Fernandez Guerra y Orba dont le premier a découvert l'inscription qu'a traduit et commentée le second. — Dom François Plaine.

Découvertes de chartes dans des reliures. — Nous avons déjà parlé (t. XXIX, p. 86), des chartes découvertes en 1880 par M. Gauthier, greffier du tribunal de Loches, dans des reliures récentes de registres de l'état civil de son arrondissement. Cette découverte a excité le zèle des chercheurs. M. de Grandmaison, archiviste de l'Indre-et-Loire, est parvenu à retrouver environ cinq cents fragments coupés au hasard du ciseau du relieur et il a pu reconnaître leur origine. Ce sont des pièces volées, on ne sait par qui ni quand, au dépôt des archives départementales : elles ont appartenu à l'abbaye Saint-Julien de Tours, et se rapportent généralement au dernier tiers du dixième siècle. M. de Grandmaison est parvenu à reconstituer douze chartes entières, de 940 à 984. L'une d'elles porte une signature en grec.

Nouvelles recherches sur l'entrée de Spagne. — En 1858, M. Léon Gautier publia un examen d'une importante chanson de geste franco-italienne, l'*Entrée de Spagne*, dont le manuscrit fait partie de la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Il attribua ce poème à Nicolas de Padoue. Ce nom, depuis, a pris place dans l'histoire littéraire, mais à tort, paraît-il. M. Antoine Thomas, ancien membre de l'École française de Rome et maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse, a publié à ce sujet de nouvelles recherches (Paris, Ernest Thorin, 1882, in-8 de 64 p.), qui semblent péremptoires. Selon lui, l'*Entrée de Spagne* est l'œuvre de deux auteurs, dont le premier était de Padoue et dont le second s'appelait Nicolas. Il fut le continuateur du poème resté inachevé. Ce Nicolas ne serait autre que Nicolas de Vérone, qui composa un poème sur la *Passion*. M. Gautier avait, du reste, remarqué déjà une sorte de ressemblance entre le faire de l'*Entrée de Spagne* et celui de la *Passion* : « Ce Nicolas de Vérone, dit-il, nous semble écrire dans la même langue et avec le même style que l'auteur de la *Prise de Pampelune*. — Ce style est à peu près le même aussi que celui du prologue et de la fin de l'*Entrée en Espagne*. » (*Epopées françaises*, t. III, p. 405). M. Thomas pense que la *Prise de Pampelune* est en effet de la même main que la seconde partie de l'*Entrée de Spagne* (p. 19). Quant à l'auteur de la première partie, sa patrie seule est hors de doute. Nous ne pouvons indiquer ici qu'un côté des *Nouvelles Recherches*, elles apporteront à l'histoire de notre ancienne littérature une modification que M. L. Gautier n'a pu introduire dans la nouvelle édition de son immense ouvrage, mais dont une note finale de son troisième volume (p. 576) indique qu'il est tout prêt à tenir compte.

nous devons être exigents pour la cause qu'ils servent. Aussi nous permettons-nous quelques critiques : ils ne devraient plus indiquer le petit séminaire de Saint-Bertin (p. 314) qui du reste n'a jamais été petit séminaire et le petit séminaire d'Izeure (p. 352); à la page 289, figurent des œuvres qui ne s'occupent aucunement d'enseignement primaire. L'intéressante liste des *Semaines religieuses* n'est pas complète. Il y a des omissions regrettables dans la liste des journaux recommandés (p. 546 et suivantes). On ne comprend guère une nécrologie composée de deux notices sur des personnages absolument étrangers à l'enseignement libre : MM. Littré et Dulaurier. La bibliographie devrait, pour être vraiment utile, donner les ouvrages se rattachant à l'enseignement par un point quelconque, soit pour les recommander soit simplement pour les indiquer.

— L'Administration de la Bibliothèque nationale vient de prendre une mesure qui fait honneur à son éminent directeur, M. Léopold Delisle, et qui rendra un immense service aux travailleurs. C'est la publication d'un *Bulletin mensuel des récentes publications françaises*, avec un appendice contenant l'indication des cartes géographiques et des livres anciens nouvellement entrés au département des imprimés. (Paris, Champion, 15, quai Malaquais, in-8. Abonnement, 8 fr.) Les *Bulletins* des quatre premiers mois viennent de paraître en deux fascicules et dorénavant la publication sera mensuelle et contiendra environ deux feuilles. On y trouve : 1° Le catalogue de tous les ouvrages ou opuscules d'origine française et de date postérieure à l'année 1800, qui sont incorporés chaque mois dans les collections de la Bibliothèque nationale, à l'exception des suites de publications périodiques proprement dites, des pièces qui sont rattachées aux recueils factices, et des réimpressions ou tirages des livres classiques, liturgiques, populaires, etc., qui sont classés dans les séries spécialement consacrées à ce genre de publications; 2° Le catalogue des cartes géographiques, françaises ou étrangères, dont s'accroît mensuellement la section géographique; 3° Le catalogue des livres antérieurs au dix-neuvième siècle, d'origine française ou étrangère, qui, chaque mois, sont achetés ou reçus en don par le Département des Imprimés. Chaque article de ces catalogues indique les cotes sous lesquelles les volumes, les pièces ou les cartes sont classés dans les collections de la Bibliothèque. En réunissant à ce *Bulletin* le *Bulletin des publications étrangères* publié par la librairie Klincksiek, on aura la liste exacte des accroissements mensuels du Département des Imprimés de la Bibliothèque nationale. Les catalogues suivent l'ordre alphabétique des noms d'auteurs : ils ne donnent pas la pagination qui a bien son importance. Nous espérons que chaque année se terminera par une double table générale des noms d'auteurs et par ordre alphabétique et par ordre de matières, — comme cela se pratique depuis quelque temps dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* — avec cette différence qu'au lieu de renvoyer au numéro qui n'existe pas on donnerait le nom de l'auteur et la page. Ce serait un acheminement vers des catalogues raisonnés, qui permettraient de se guider au milieu de toutes les richesses que possède notre grand dépôt national.

— M. Antoine d'Abbadie, membre de l'Académie des sciences, vient de publier un nouveau *Dictionnaire de la langue Amarrina*, pour lequel son long séjour à Gondar, capitale du pays (Abyssinie), lui donnait une compétence spéciale. C'est le troisième qui ait paru; il accuse un progrès marqué sur les deux autres et porte le nombre des mots de 7,000 à 13-14,000.

— Nous avons été sur le point d'insérer une note publiée par tous les journaux sur la découverte au château de Chantereine (Sarthe) d'un manuscrit

sur les marges duquel se trouvaient des notes écrites par le Dauphin pendant sa captivité au Temple. La découverte était assez intéressante pour nous faire désirer des renseignements plus complets. Nous les avons demandés au Mans où le manuscrit était déposé dans le Musée. On nous a répondu qu'il n'y avait rien de vrai dans ces bruits de trouvaille qui reviennent sur l'horizon d'une façon à peu près périodique.

— Nous avons reçu récemment la quinzième année (1881) de l'*Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France* (Paris, Maisonneuve, in-8 de 250 p.). Ce volume renferme les statuts de la Société, la liste des membres, et tout ce qui concerne l'administration et l'organisation de l'œuvre. A la suite, sous le titre : *Mémoires et notices*, nous trouvons les études suivantes : Bourquin (E.-J.) *Vies des sophistes, de Philostrate ;* Huit (Charles) *Platon à l'Académie;* Croiset (Alfred) *Note sur un passage d'Aristote;* Weil (Henri) *Note sur un passage des* Grenouilles *d'Aristophane;* Vlastos (Henri) *La Prise de Constantinople par les Turcs en* 1453 ; C.-E.-R. *Un nouveau manuscrit de Théophile Corydalleus.* L'ouvrage se termine par un répertoire précieux : c'est le catalogue de toutes les publications relatives aux études grecques, dans l'année 1880-1881. — Ern. B.

— La *Revue des questions historiques* du 1er juillet contient la première partie d'un très intéressant travail de M. de La Sicotière sur les *Faux Louis XVII,* où le savant historien fait justice de toutes les billevesées entassées sur cette question récemment remise à l'ordre du jour par des écrivains de l'école révolutionnaire.

— *L'Amateur d'autographes,* dont le no de novembre 1881 vient seulement de paraître, est à moitié rempli par la suite d'une étude sur *Port-Royal et ses solitaires.* Que fait ici une pareille élucubration, dont nous ne voulons dire qu'une chose, c'est qu'elle est écrite dans le ton d'un pamphlet ? On y trouve encore un article intitulé : *A propos de l'abbé de Voisenon,* lequel ne contient guère que son testament, et le rapport de M. Buisson sur l'institution d'une commission pour la publication des documents relatifs à l'histoire de l'instruction publique de 1789 à 1808, suivi de l'arrêté de M. Paul Bert, alors ministre de l'instruction publique. On se demande pourquoi ce recueil sort ainsi de sa spécialité et ne donne pas à ses lecteurs la continuation du *Manuel des amateurs d'autographes,* ainsi que les renseignements que ses lecteurs aimaient à y trouver, et qui tendent de plus en plus à faire place à des articles d'un intérêt secondaire et qui sont de nature à satisfaire médiocrement plus d'un *amateur d'autographes.*

— Sous le titre d'*Histoire d'une vieille maison. Le Château d'Échénay* (Langres, Dangien, Paris, libr. de la Société Bibliographique, 1882, in-8 de 61 p.), M. le marquis de Pimodan publie une notice sur une terre dont il est propriétaire : il en a tiré les éléments de ses archives. Il y a de l'érudition, de l'humour, un peu de mauvaise humeur contre le temps passé, une admiration sincère, échappée à sa plume, pour les débuts de la Révolution, qui s'allie à un sentiment tout autre pour la troisième République. En retraçant rapidement les faits les plus importants relatifs à cette antique manoir où se sont succédés —d'après la liste qui termine cette brochure, — les Joinville, les Dinteville, les Cessac, les Choiseul, les Cazillac, les La Ferté Senneterre et les Pimodan, l'auteur s'est principalement appliqué à montrer l'origine de quelques uns de ces fameux droits féodaux contre lesquels on crie tant et qui, au début, avaient des raisons d'être très plausibles, et à établir par des calculs, dont la base n'est pas toujours absolument sûre, à quel taux proportionnel ils s'élevaient.

— M. Auguste Prost vient de publier dans la *Revue des questions historiques* une très érudite bibliographie des *Chroniques vénitiennes* imprimées ou munuscrites qui ne compte pas moins de 169 articles. En présentant, au nom de l'auteur, le tirage à part à l'Académie des Inscriptions, M. L. Delisle en a fait un éloge mérité.

— Nous possédons le tome VIII des *Analecta* de S. E. le cardinal Pitra : il est tout entier occupé par les œuvres de saint Hildegarde ; nous reviendrons prochainement sur cet important ouvrage.

— On annonce la réimpression par l'Imprimerie nouvelle de Pithiviers de l'*Histoire générale des pays du Gastinois, Senonois et Hurpois*, contenant la description des antiquités des villes, bourgs, châteaux, abbayes, églises et maisons nobles desdits pays, avec les généalogies des seigneurs qui en dépendent par Dom Guillaume Morin, grand-prieur de l'abbaye royale de Ferrières en Gastinois. Cette réimpression faite avec luxe et tirée à petit nombre, augmentée de notes explicatives et rectificatives, formera deux volumes in-4° de 500 p. du prix de 15 fr. le volume.

— Le goût et l'étude de la sténographie se répandent et se vulgarisent de plus en plus. Il se crée dans beaucoup de centres des instituts et des cercles sténographiques et ce ne sont pas des membres d'Académie qui en font partie, mais de simples employés et des ouvriers. Ces sociétés ont des journaux pour organes. Nous avons sous les yeux la *Gazette sténographique de Seine-et-Marne*, écho du cercle sténographique de Brie, qui en est à sa sixième année et publie dans son numéro de juin une intéressante conférence de M. Henri Fleury, président du cercle, sur l'histoire de la sténographie et Théodore-Pierre Bertin, introducteur de la sténographie en France. Cette conférence a été prononcée lors des fêtes qui ont eu lieu à Provins les 21 et 22 mai en l'honneur de Bertin. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce mouvement, tout en regrettant que le développement de la pensée ne soit pas en rapport avec les progrès dans les moyens de la reproduire. Nous pourrions dire qu'on pense moins et plus mal à mesure que l'on écrit plus et plus mal.

— M. le comte Amédée de Foras prépare un *Traité du blason* qui verra bientôt le jour. La valeur scientifique de son premier ouvrage, l'*Armorial de la Savoie* (dont nous avons parlé en son temps (T. VI, 11), fait bien augurer de celui-ci et pour le fond et pour la forme. Il doit comprendre deux volumes in-4° ornés de plus de 500 blasons coloriés.

— M. Antoine d'Abbadie, de l'Institut, a donné lecture, dans la séance du 2 juin de la Société de géographie de Paris, d'un important et intéressant mémoire sur l'orthographe géographique, cause de tant d'embarras pour les géographes et les cartographes.

— M. Albert Babeau vient d'ajouter à ses nombreux travaux sur l'histoire de la Champagne deux plaquettes intéressantes. L'une : *Encore quelques mots sur Henri IV à Troyes* (Troyes, Dufour-Bourquot, 1882, in-8 de 8 p.) avec une planche lithographiée, donne la description du vitrail de Linard Gontier représentant l'entrée du roi dans la cathédrale de Saint-Pierre ; l'autre fait connaître Grosley remplissant des fonctions de magistrat peu en rapport avec la nature de son esprit (*Grosley magistrat*, Troyes, Dufour-Bouquot, 1882, in-8 de 15 p.). Il fut grand-maire de l'abbaye de Saint-Loup et bailli de la baronnie de Chappes et de Vauchassis. Il rechercha ces fonctions, dit-il, pour avoir l'occasion de faire de l'exercice. Mais il s'en remettait le plus souvent à ses lieutenants du soin de rendre la justice. Il ne savait pas se plier à la rigide étiquette des hommes de robe. Le plus grand profit qu'il retira

de ces fonctions fut moins les épices que les relations avec les seigneurs au nom desquels il rendait la justice. C'est ainsi qu'il dut en grande partie au baron de Chappes, le duc d'Aumont, sa nomination à l'Académie des Inscriptions.

— La *Revue Nouvelle d'Alsace-Lorraine* change son mode de publication. Elle paraît tous les mois au lieu de paraître deux fois par mois, mais avec une augmentation d'une ou deux feuilles par livraison et en abaisant son prix de 25 à 12 fr. 50. La *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine*, dans un appendice spécial cherchera à guider les Alsaciens-Lorains annexés ou ayant opté pour la France, dans les difficultés qui surgissent de l'amalgame des lois et des règlements administratifs de diverses provenances.

— M. le docteur Constantin James vient de publier sous ce titre : *Moïse et Darwin. L'homme de la Genèse comparé à l'homme-singe ou l'enseignement religieux opposé à l'enseignement athée* (in-12, Bloud et Barral), un remarquable travail dont nous parlerons très prochainement.

— Les biographies de félibres données dans le *Dictionnaire* de Gubernatis ont été traduites en provençal par le journal aixois le *Brusc* qui tend à devenir de plus en plus le *Moniteur officiel* du félibrige. MM. Hip. Guillebert et d'Ille, aidés de conseils bibliographiques d'un érudit montpelliérain, M. Roque-Ferrier ont cru devoir ajouter à ces versions une excellente biographie du chevalier de Berluc-Pérussis, l'un des meilleurs félibres sous le pseudonyme de Gagnaud et le premier organisateur de ces fêtes, où, pour la première fois, provençal, catalan, castillan, italien et français furent mis sur le pied d'une parfaite égalité. Il est, d'après ses biographes, l'âme agissante et pratique du félibrige dont Mistral est l'âme *sentante* et lyrique. A. S.

Afrique. — Il paraît au Cap de Bonne-Espérance une Revue trimestrielle qui est à peu près inconnue en France : *The Cape Quarterly* : nous en parlons afin d'y signaler la première partie d'une série d'articles consacrés aux livres relatifs à l'Afrique méridionale ; M. George Theal, auteur de ce travail, ne s'est pas borné aux livres que possèdent les dépôts du Cap ; il a étendu ses recherches dans les bibliothèques de l'Europe, interrogeant surtout le *British Museum*, si riche en ouvrages d'histoire et en relations de voyages. L'utilité de *bibliographies spéciales* de ce genre se démontre d'elle-même.

Allemagne. — Une collection considérable des éditions anciennes des écrits de Luther et d'ouvrages relatifs à ce personnage célèbre, avait été annoncée comme mise en vente à Berlin ; elle a été achetée en bloc pour le compte d'un collège des États-Unis.

Angleterre. — Le *Bibliographer*, publié à Londres, contient, entre autres articles, dans son numéro de mai : *Des panneaux de bibliothèques, ornés de titres de livres imaginaires* ; — *Liturgies protestantes étrangères;* — *Bibliographie de l'ouvrage de Browne, Religio medici* (la première édition autorisée est de 1643) ; — *Un dîner de bibliophiles français* (il s'agit du banquet des membres de la Société des *Amis des livres*, qui a eu lieu le 7 mars dernier). — *les Anciens Pasquils écossais* (chansons satiriques) ; — *les Graveurs sur bois des Pays-Bas au quinzième siècle* (suite). — Correspondance.

Le numéro du mois de juin contient une notice de M. Comyns Carr sur l'*Illustration ancienne et nouvelle des livres*. Compte rendu d'un *Répertoire bibliographique de la littérature anglaise*, par M. Harlitt; — *Notice sur Sigwurt Feyerabend*, un des principaux libraires éditeurs de Francfort au quinzième siècle (né en 1529, mort en 1590) ; — *les Étrangers en Angleterre* (début d'une liste de relations de voyages dans la Grande-Bretagne, écrites par des étran-

gers) ; — l'*Ancienne Bibliothèque de la paroisse de Tafnes*, comté de Devon. — Prix d'adjudication de la vente Sunderland (seconde partie).

— En Angleterre, on le sait, les *Quartely* (trimestriels) sont en faveur ; leur nombre vient de s'accroître du *Manchester Quarterly Review*, dont la première livraison a paru le 1er janvier 1882 ; la seconde (1er avril), contient entre autres articles intéressants, une notice de M. William Hughes sur l'origine de la légende de Faust, une bibliographie des ouvrages ou brochures imprimés à Manchester en 1882 (373), des souvenirs de l'enfance de Charles Dickens.

Belgique. — La Bibliothèque royale de Bruxelles est maintenant ouverte le soir aux travailleurs, grâce à un procédé d'éclairage que nous signalons à l'attention de l'administration de nos bibliothèques de Paris. Il ne s'agit pas seulement en effet, de donner au lecteur de la lumière dans le sens ordinaire du mot, mais plutôt de distribuer dans la salle une lumière qui soit assez puissante pour permettre au lecteur d'aller prendre dans les rayons, sans longues recherches, le volume dont il a besoin. Toutes ces conditions sont parfaitement remplies par les trois lampes-soleil qui fonctionnent à la Bibliothèque de Bruxelles. Chacune de ces lampes se compose d'un bloc cubique, constitué par une matière réfractaire à l'arc voltaïque. Ce bloc est percé de deux trous inclinés vers l'intérieur de la lampe et dans lesquels glissent librement les deux charbons. Ceux-ci sont donc noyés dans la masse réfractaire, leurs pointes butent contre la partie non perforée du bloc et sont maintenues à tout instant à une distance rigoureusement constante. L'arc voltaïque se produit entre les pointes de manière à venir lécher l'arête intérieure d'un dièdre plus ou moins ouvert. Cette disposition donne à la lumière une fixité absolue, qualité à laquelle les régulateurs ne semblent pas pouvoir prétendre encore. C'est de beaucoup la lampe à air la plus économique au point de vue de la consommation. En effet une lampe-soleil de 175 becs carcels ne coûte au maximum que 5 centimes à l'heure, alors que les régulateurs dépensent de 18 à 20 centimes et les bougies électriques 23 centimes à l'heure. La salle de lecture est éclairée par trois lampes-soleil. Toute leur lumière est envoyée au plafond qui la renvoie dans toutes les directions. Cette disposition *diffuse* entièrement la lumière, en sorte que le lecteur se trouve être éclairé sans presque apercevoir le foyer lumineux. Ces essais ont été entrepris sur la très louable initiative de M. Alvia, conservateur en chef de la Bibliothèque royale.

— La correspondance du cardinal de Granvelle publiée par M. Edmond Poullet, professeur à l'Université de Louvain, pour l'Académie royale de Belgique, vient de s'enrichir d'un troisième volume, qui contient le texte ou l'analyse détaillée de 243 documents relatifs à la période comprise entre le 14 septembre 1567 et le 20 juin 1569. La plupart de ces documents sont des lettres presque toujours inédites que le cardinal de Granvelle a écrites de Rome, où il se trouvait alors, ou reçues de divers correspondants : on y remarque dix-sept lettres adressées à Philippe II et sept réponses de ce prince.

— M. Eugène Van Overloop publie chez Hayez, imprimeur de l'Académie royale de Belgique, un volume intitulé : *Les Origines de l'art en Belgique* (les âges de la pierre), accompagné de 10 planches photographiques.

— La maison Grandmont-Donders, de Liège, annonce la création d'une *Revue critique de droit criminel*, par M. Léonce Limelette, substitut du procu-

reur du Roi à Dinant. Cette revue annuelle comprendra toutes les études et décisions de droit criminel contenues dans tous les Recueils belges ; on y trouvera de plus, consignées et annotées, toutes les décisions françaises, pouvant présenter quelque intérêt au point de vue des Codes criminels belges.

Espagne. — Un concours littéraire et artistique est ouvert à l'occasion du septième centenaire de la naissance de saint François d'Assise (1er octobre 1882), qui se célébrera au diocèse de Valence, en Espagne, dans la petite ville de Cariagante, qui revendique l'honneur d'avoir possédé dans ses murs le premier couvent régulier du Tiers-Ordre franciscain. Parmi les questions du programme, nous en relevons deux : *Saint François d'Assise considéré comme prophète de vérité.* Étude d'histoire et de critique. On devra y montrer comment s'est vérifiée la merveilleuse vision du Pape Innocent III, dans laquelle il lui fut montré que François et ses frères étaient destinés à servir d'appui à la basilique de Latran, l'Église mère et maîtresse ; — Énumération, avec noms d'auteurs et titres développés, de tous les ouvrages mis au jour par la grande famille religieuse, qui reconnaît pour Père le patriarche d'Assise. Nous regrettons de donner une communication si tardive de ce programme pour ceux de nos lecteurs qui auraient le désir de concourir. Les travaux seront rédigés en latin ou en castillan.

— L'Académie de la Historia a élu, en remplacement de M. Moreno Nieto, décédé récemment, M. Menendez Pelayo que rendait digne de ce fauteuil son grand ouvrage sur *les Hétérodoxes espagnols* dont le IIIe volume est impatiemment attendu.

— On vient de trouver à Gérone, dans la bibliothèque de l'Institut, un exemplaire de l'oraison funèbre prononcée par le célèbre poète catalan Vicens Garcia connu sous le titre de Recteur de Vallfogana à l'occasion des funérailles du roi Philippe III et que ses différents biographes n'avaient connue que de réputation. Vu le rareté de cet intéressant document littéraire, M. Girbal, chroniqueur de Gérone, va en donner une seconde édition qui paraîtra prochainement. Il est à remarquer qu'une partie de la péroraison fait défaut dans l'exemplaire de l'Institut. Avis aux bibliophiles qui pourraient fournir à M. Girbal le moyen de combler cette regrettable lacune. A. S.

États-Unis. — Un éditeur américain a entrepris de donner dans un journal paraissant à New-York (*The Publisher's Weekly*), une liste aussi complète que possible des ouvrages relatifs à la propriété littéraire, aux conventions internationales sur les droits des auteurs.

Publications nouvelles. — *La Sainte-Bible*, traduction française par l'abbé A. Arnaud (4 vol. in-8, Lethielleux). — *Le Nouveau Testament*, traduit et commenté par l'abbé A. Arnaud (2 vol. in-12, Lethielleux). — *Le Saint Évangile ou la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, harmonisée en un seul récit, par l'abbé P. M. Labatut (in-18, Lethielleux). — *Les Principes de gouvernement de saint Ignace de Loyola*, traité sur la manière de gouverner de notre bienheureux Père, composé pour l'instruction des supérieurs de la Compagnie, par le P. P. de Ribadeneyra (petit in-18, Desclée et de Brouwer à Lille). — *Bible et préhistoriens*, par le R. Cte de Maricourt (in-18, Palmé). — *Conférences de Notre-Dame de Paris. Carême* 1882. *Exposition du dogme catholique. Gouvernement de Jésus-Christ*, par le T.-R.-P. J.-M.-L. Monsabré (in-12, Baltenweck). — *Études de législation comparée. IV.* — *Histoire du droit et des institutions politiques; civiles et judiciaires de l'Angleterre comparés au droit*

et aux institutions de la France. Tome IIIe : *La Grande Charte. La fusion entre les Saxons et les Normands*, par Ernest Glasson (in-8, Pedone-Lauriel). — *L'Éducation nouvelle. Études de pédagogie comparée*, par Edmond Dreyfus-Brisac (in-8, Masson). — *Traité de morale de Malebranche*, avec une introduction et des notes, par Henri Joly (in-12, Thorin). — *La Morale indépendante*, par Stoffels de Varsberg (in-18, Librairie de la Société Bibliographique). — *Étude historique sur les impôts indirects chez les Romains jusqu'aux invasions des barbares*, par M. R. Cagnat (in-4, Thorin). — *Les Établissements scientifiques de l'ancienne Marine. I. Écoles d'hydrographie. Ingénieurs de la Marine au dix-septième siècle*, par M. Didier-Neuville (gr. in-8, Berger-Levrault). — *L'Académie royale de Marine de* 1778 *à* 1783. 5e partie, par Alf. Doneaud du Plan (in-8, Berger-Levrault). — *Théorie des alluvions artificielles. Fertilisation des landes et réservoirs d'aménagement des eaux de crue dans la région des Pyrénées*, par A. Duponchel (in-8, Hachette). — *Dieu hors la loi. Appel à la conscience publique*, par l'évêque d'Autun (broch. in-8, Gervais). — *Le clergé et ses privilèges : Budget des Cultes. Concordat. Service militaire. Costume ecclésiastique* (in-18, Palmé). — *Les Moines de Solesmes. Expulsions du* 6 *novembre* 1880 *et du* 22 *mars* 1882, par E. Cartier (in-12, Monnoyer, au Mans ; Palmé, à Paris). — *Le poison civique, maçonnique et obligatoire selon la formule du Dr Paul Bert*, suivi *d'un programme de Résistance à la Loi athée*, par Jules Anglade (in-12, Palmé). — *Galerie des hommes utiles. Clérical et Radical. Aux ouvriers français*, par A. du Saussois (broch. in-18 carré, chez l'auteur, 108, rue Montmartre). — *A propos de l'alliance des peuples latins*, par Ph. Devillaire (broch. in-8, Impr. coopérative, à Florence). — *La Confederazione latina de M. le sénateur Amante*, par Ph. Devillaire (broch. in-8, Impr. coopérative, à Florence). — *La poésie Alexandrine sous les trois premiers Ptolémées* (324-222 av. J.-C.), par Auguste Couat (in-8, Hachette). — Les petits chefs-d'œuvre : *Œuvres choisies de Gilbert*, avec une introduction et des notes de M. de Lescure (in-18, librairie des Bibliophiles). — *Légendes des plantes et des oiseaux*, par Xavier Marmier, de l'Académie française (in-12, Hachette). — *Les fidèles Ronins*, roman historique japonais, par Tamenaga Shounsoui, trad. sur une version anglaise, par B. H. Gausseron (in-4 carré, Quantin). — *Les Drames de la Croix-Noire*, par Ch. Kurner (in-12, Firmin-Didot). — *Une femme du monde à la Nouvelle-Zélande*, trad. de Mme E. B. (in-12, Firmin-Didot). — *Les Révoltes de Simone*, par André Mouëzy (in-12, Plon). — *Histoire d'une vieille maison. Le château d'Echenay*, par le marquis de Pimodan (broch. in-8, Librairie de la Société Bibliographique). — *Le pays des sapins. Voyage en Norvége*, par l'abbé H. Hoornaert (in-12, Palmé). — *Les Montagnes des Vosges. Géradmer et ses environs*, par Xavier Thiriat (in-12, Tolmer). — *Plombières et ses thermes. Guide de l'étranger aux eaux de Plombières et ses environs* (Vosges), (in-18, Berger-Levrault, à Nancy). — *L'Australie*, par L. Delavaud (in-18, Librairie de la Société Bibliographique). — *Un critique d'art dans l'antiquité. Philostrate et son école*, par Edouard Bertrand (gr. in-8, Thorin). — *Le Régime féodal en Bourgogne jusqu'en* 1360, *étude sur la société et les institutions d'une province française au moyen-âge, etc.*, par Ch. Seignobos (in-8, Thorin). — *Histoire de Bertrand Du Guesclin et de son époque. La Jeunesse de Bertrand* (1320-1364) 2e édition (sans les notes), par Siméon Luce (in-12, Hachette). — *La Politique féminine de Marie de Médicis à Marie-Antoinette* (1610-1792), par Adrien Desprez (in-12, Degorce-Cadot). — *Élèves des Jésuites. Souvenirs des collèges de la compagnie de Jésus en France* (1850-1880), par le P. Didierjean (2 vol. in-8, Palmé).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Chansons populaires de la France. — Un ministre de l'instruction publique avait formé le projet de faire revivre les chansons populaires répandues dans les diverses régions de la France et qui, conservées par la tradition, s'altèrent et disparaissent à mesure que les années s'écoulent. Une commission fut fondée dans ce but; elle comptait parmi ses membres MM. Rathery et de La Villegille; elle réunit de très nombreux matériaux, mais le ministre dut quitter son poste; son successeur eut d'autres idées, l'entreprise fut abandonnée; il en reste du moins un très ample recueil de notes et documents déposé à la Bibliothèque nationale; un choix attentif et judicieux devrait présider au triage de ces matériaux et pourrait amener une publication fort intéressante. N'y aurait-il pas lieu de la faire figurer dans la collection que, depuis 1836, publie le ministre de l'instruction publique (elle forme déjà une centaine de volumes in-4°), ou du moins ne se trouvera-t-il pas quelque zélé travailleur qui fera connaître ce qu'offre de plus curieux l'amas de papier qui, enfoui à la Bibliothèque de la rue Richelieu, est à peu près comme s'il n'était pas?

R. M.

Saint Maurice et son culte. — On demande des renseignements sur le culte de saint Maurice et de ses compagnons de la légion thébéenne — églises et chapelles qui leur sont dédiées; — reliques qu'elles renferment avec les traditions qui s'y rattachent; — fêtes et confréries établies; — monuments élevés en leur honneur; — travaux littéraires et artistiques dont ils ont été l'objet.

J. B.

Un vers à retrouver. — Où se trouve le vers :

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

Je le vois cité comme de Voltaire, mais sans référence précise.

H. G.

RÉPONSES

Dictionnaires polyglottes (XXXII, 96). — Parmi les dictionnaires polyglottes contenant plusieurs des langues indiquées, on peut citer les suivants : Celui de *Sotse*, en cinq langues : français, italien, allemand, latin et russe. Novikof, Moscou, 1877, 2 vol. in-8; — Celui de *Calepinus*, en sept langues : latin, hébreu, allemand, français, espagnol, italien, grec ancien; *lexicon latinum* publié en 1700 et réédité plusieurs fois à Venise et à Padoue. — Celui de *Calligaris*, en onze langues : français, latin, italien, espagnol, portugais, allemand, anglais, grec moderne, arabe écrit, arabe parlé en caractères européens, turc avec la prononciation; Turin et Paris, 1864-1870, 2 vol. in-8. Ce dernier renferme groupées ensemble, à l'exception du grec ancien, toutes les langues demandées.

ADOLPHE LEJEUNE, à Kazan.

L'Instruction primaire avant 1789 (X, 60, 123. — XI, 182, 247. — XII, 195. — XXII, 283. — XXV, 383. — XXVIII, 382. — XXXI, 479).

1. *Lettres patentes du Roy, pour ériger et entretenir un maistre d'Escolle en la ville de Paris, du revenu d'une chanoinie ou prébende des églises cathédrales et collégiales.* A Paris, pour Jean Dallier, 1564, in-8 de 4 ff. — 2. PUISEUX. *L'instruction primaire dans le diocèse ancien de Châlons-sur-Marne avant* 1789. Châlons, Martin; Paris, Champion, 1881, in-8 de VI-78 p. — 3. MAGGIOLO. *Les Écoles dans les anciens diocèses de Châlons et de Verdun avant* 1789. *Extrait des pouillés scolaires de ces diocèses, lu à la Sorbonne en* 1881. Arcis-sur-Aube, Frémont, 1881, in-8 de 14 p. — 4. DARSY. *Etude historique sur l'instruction publique, les écoles et les collèges du diocèse d'Amiens.* Amiens, Delattre-Lenoël, 1881, in-8 de 204 p. — 5. Mlle DE VILLARET. *L'instruction primaire avant* 1789 *à Orléans et dans les communes de l'arrondisse-*

ment, d'après des documents inédits, avec plan de l'ancienne ville et carte scolaire. Orléans, Herluison, 1882, in-8 de XII-384 p. — 6. L. MAÎTRE. *L'instruction publique dans les villes et les campagnes du Comté Nantais avant* 1789. Nantes, Mellinet, 1882, in-8 de 300 p. — 7. SOULICE. *Notes pour servir à l'histoire de l'instruction primaire dans les Basses-Pyrénées*, 1385-1880. Pau, Véronèse, 1882, in-8 de 68 p. — 8. CREUTRER. *Des Intendants de Lorraine et de leur action sur l'instruction primaire dans cette province.* Nancy, Berger-Levrault, in-8 de 48 p. — 9. P. DE FAUCHER. *Notice sur la gratuité des écoles à Bollène depuis le commencement du dix-huitième siècle.* Avignon, Aubanel, in-8 de 8 p. — 10. C. PIERRET. *L'Ancienne Terre-Franche et Baronie d'Etrœungt en Hainaut. Ire partie. Notice historique et statistique sur l'état ancien et moderne de l'instruction et de l'éducation chez les habitants du bourg d'Etrœungt et de la contrée environnante.* Avesnes, Eliet-Lacroix, 1881, in-8 de 185 p. — 11. CHORON, *Chapitre 3 des Recherches historiques sur l'instructionprimaire dans le Soissonnais.* Soissons, Michaux, 1882, in-8 de 111 p. — 12. J. CHARDON. *État général de instruct'ion dans le diocèse de Reims vers la fin du dix-huitième siècle* (*Re-vue de Champagne*, août et septembre 1881). — 13. PORTAGNIER. *L'enseignement dans l'archidiocèse de Reims depuis l'établissement du christianisme jusqu'à sa proscription* (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. 60, p. 99-477). — 14. J. SAUZAY. *Les fondateurs de l'instruction populaire en Franche-Comté* (*Semaine religieuse de Besançon*, 24 juin, 1er juillet 1876).— 15. DUJARRIC-DESCOMBES. *Aperçu de l'instruction publique en Périgord avant* 1789 (*Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. VIII, 1881, pp. 480-492). — 16. CHABRAND. *De l'état de l'instruction primaire dans le Briançonnais avant* 1790 (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 3e série, t. XVI, p. 252-280). — 17. E. ALLAIN. *L'instruction primaire dans nos diocèses* (Bordeaux et Bazas) *avant* 1789 (*Revue catholique de Bordeaux*, 1er mai 1882, p. 261-283).—18. CH. JOURDAIN. *Communications relatives à l'histoire de l'instruction publique* (*Revue des Sociétés savantes*, 7e série, t. V, pp. 585-594). — 19. E. ALLAIN. *L'instruction primaire en France, avant la Révolution, d'après les travaux récents et des documents inédits. — Préface de* S. G. Mgr DE LA BOUILLERIE. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, in-12 de XVI-304 p. — 20. A. DU CHÊNE. *Un petit collège avant la Révolution, Baugé de* 1682 *à* 1793. Angers, Germain et Grassin. 1881, in-8 de 71 p. — 21. CH. MUTEAU. *Les écoles et collèges en province depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1789. Paris, Marescq, 1882, in-8 de XLV-601 — 22. L. CHARLES. *L'instruction publique à La Ferté-Bernard, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.* La Ferté-Bernard, L. Daguet, 1873, in-8 de 19 p. — 23. L. et R. CHARLES. *Histoire de La Ferté-Bernard.* Paris, Menu, 1877, in-8 de 303 p. (p. 124-129, 266, 267). — 24. R. CHARLES. *Notice archéologique sur les monuments de Château-Gontier.* Paris, Champion, 1878, in-8, de 43 p. (p. 13-30). — 25. R. CHARLES. *Les chroniques de la paroisse et du collège de Courdemanche au Maine.* Paris, Didron, 1876, in-8 de 36 p. — 26. E. AUZOLLE. *Calendrier historique de l'enseignement et des institutions de la France avant la Révolution.* 2e année. Paris, D. Dumoulin, in-12 de 240 p. 27. V. PIERRE. *L'École sous la Révolution française.* Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-12 de XV-232 p. (p. 1-19). — 28. A. BABEAU. *L'École de village pendant la Révolution.* Paris, Didier, 1881, in-12 de XI-272 p. (p. 1-31). — 29. A. DURUY. *L'instruction publique et la Révolution.* Paris, Hachette, 1882, in-8 de 502 p. (p. 1-24). [Chacun de ces ouvrages débute par un tableau d'ensemble de la situation de l'enseignement primaire en 1789.]

La *Revue historique* signale dans le tome II de l'*Histoire du gouvernement du Havre*, de M. BORÉLY, un chapitre se rapportant à l'histoire de l'enseignement. E. A.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU ET FILS.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

THÉOLOGIE

The Gallican Church and the Revolution, by the Rév. W. Henley Jervis, M. A. Prebendary of Heytesbury. London, C. Keegan Paul, Trench and Cº, 1882, in-8.

L'Église gallicane, telle qu'elle était naguère constituée, avec ses privilèges, ses immunités et sa quasi-indépendance, a de tout temps offert aux ritualistes anglicans un type idéal qu'ils rêvaient de voir réalisé dans leur Église, — ils ne repoussent pas en principe l'idée d'une communion avec Rome pourvu que le caractère national de l'Établissement anglican n'en soit pas altéré. Ils admettent le rituel, les sacrements, les ornements, les cérémonies ; mais ils tiennent à l'usage de la langue anglaise. L'Église gallicane n'a jamais émis cette dernière prétention, mais elle offrait aux Ritualistes le type le plus complet d'une religion nationale et c'est à ce titre qu'ils se sont attachés à l'étudier.

M. Henley Jervis a déjà publié, il y a une dizaine d'années, un livre sur ces matières qui a été très remarqué, sous le titre suivant : *Histoire de l'Église de France depuis le Concordat de Bologne jusqu'à la Révolution.* Il poursuit aujourd'hui le cours de ses intéresantes études et son nouvel ouvrage embrasse la période qui va de la convocation des états-généraux à la seconde Restauration en 1815. Dans la préface de son premier livre l'auteur dit avec une parfaite bonne foi : « Mes lecteurs me rendront cette justice que je me suis efforcé de découvrir la vérité, bien que je ne puisse pas toujours me flatter d'avoir atteint mon but. » Certes c'était une tâche délicate pour un Anglais d'écrire sur la France, pour un ministre protestant de s'occuper de l'Église catholique. Mais, ainsi qu'il l'affirme, M. Jervis a toujours fait ses efforts pour arriver à la vérité et pour la dire. Nous n'osons prétendre qu'il y ait toujours réussi, mais c'est déjà beaucoup de l'avoir tenté. « Pour être impartial, dit-il excellemment, il n'est pas nécessaire aux écrivains, non plus qu'aux lecteurs d'être dénués de principes bien établis, ou, s'ils en ont, de chercher à les dissimuler. L'essentiel est de ne point permettre à nos prédilections individuelles d'égarer en nous le jugement du critique, ou d'empiéter sur les droits primordiaux de la vérité historique. » Telle est la règle qu'il a invariablement suivie dans l'accomplissement de sa tâche et il en est résulté un livre écrit avec non moins de conscience que de talent.

Un des grands mérites de l'ouvrage de M. Jervis c'est la clarté avec laquelle il fait ressortir le but véritable de la législation de l'Assem-

blée constituante en matière ecclésiastique. M. Thiers prétend que l'Assemblée, tout en réformant les abus, s'était abstenue de porter atteinte aux dogmes religieux et d'attaquer l'autorité du pape. Il affirme qu'elle n'a pas outrepassé ses droits en faisant des lois sur le temporel des Églises. M. Jervis prouve que c'est le contraire qui est vrai. Voici ce qu'il écrit à propos de la constitution civile du clergé : « Le titre donné à cette mémorable mesure par ses auteurs était fait pour égarer l'opinion. Elle affectait, en effet, d'autres intérêts que ceux d'une nature purement civile. C'était une invasion à main armée dans le domaine de la discipline traditionnelle et même dans celui de la constitution de l'Église, sous le prétexte spécieux de la reconstituer dans son état primitif. En conséquence on ne tarda pas à découvrir que cette entreprise téméraire avait soulevé une multitude de difficultés que ni le comité ecclésiastique, ni l'Assemblée nationale n'avaient prévus et que l'un et l'autre étaient complètement impuissants à résoudre. La constitution civile devint la source de quelques-unes des plus terribles calamités de la France révolutionnaire. Il est impossible de déterminer jusqu'à quel point le comité dont elle émana officiellement agit en cette circonstance sous l'inspiration d'un zèle consciencieux pour ce qu'il croyait être le bien de l'Église. Il serait téméraire de révoquer en doute la bonne foi d'un homme tel que Camus, le principal rédacteur de cette constitution. Toutefois Camus, versé comme il l'était dans la jurisprudence ecclésiastique, devait bien savoir que son œuvre dans ses lignes principales était diamétralement opposée au système établi et qu'elle avait peu ou point de chance d'être acceptée par l'épiscopat ou par la masse du clergé. Le premier article de la constitution civile, — celui en vertu duquel les sièges épiscopaux devaient coïncider en nombre et en étendue avec les départements nouvellement créés, — était manifestement contraire à l'état de choses existant dans l'Église et une atteinte à son autorité. Cet arrangement supprimait cinquante évêchés d'un trait de plume. Les limites des provinces, des diocèses, des paroisses furent tracées à nouveau ; les anciens titres de la hiérarchie furent supprimés et d'autres furent imposés ; des chapitres d'églises cathédrales et collégiales furent dissous avec toutes les dignités qui y étaient attachées. »

Un peu plus loin l'auteur donne la véritable explication de la constitution civile quand il dit qu'elle fut « une manœuvre des Jansénistes, qui, sous prétexte de restaurer les institutions primitives, se proposaient en réalité de porter un coup fatal à Rome et de bouleverser les principes reçus de l'Unité catholique. »

Cette théorie avait déjà été soutenue par feu le R. F. Dalgairns, ancien supérieur de l'Oratoire de Londres, un des plus savants mem-

bres de l'Université d'Oxford qui accompagnèrent naguère le cardinal Newman dans son glorieux exode. FRÉDÉRIC DE BERNHARDT.

Débats théologiques et politiques, par l'abbé JULES MOREL. Paris et Poitiers, Oudin, 1882, in-12 de XVII-426 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre, l'abbé Jules Morel nous donne simplement une série de comptes rendus, mais de ces comptes rendus comme il sait les faire, qui sont de véritables études originales, tant elles renferment de science. Quand j'aurai dit que la critique de M. l'abbé Morel est ici, comme toujours, impitoyable, et qu'elle fait sa trouée à travers les doctrines libérales, frappant d'estoc et de taille, sans que son ardeur intraitable se calme jamais ou qu'il éprouve le besoin de laisser reposer son bras, j'aurai caractérisé ce nouveau livre qui ressemble d'ailleurs aux précédents. J'avoue que je désirerais un peu moins de raideur et un peu plus de courtoisie : le livre n'y perdrait rien et on le lirait avec plus de plaisir. Du reste cette critique faite, et je crains bien que M. l'abbé Morel ne cesse jamais de la mériter, je n'hésite pas à avouer que son livre, par les questions qu'il soulève aussi bien que par la compétence avec laquelle elles sont étudiées et résolues, présente un très grand intérêt. Je signalerai en particulier deux remarquables études sur l'*Espagne et la liberté*, d'après le comte de Montalembert, et sur *l'Église et l'État au concile du Vatican*, d'après Émile Ollivier. Les deux longues et très vives discussions sur *Savonarole* et *Alexandre VI* sont aussi fort intéressantes : mais les conclusions en seront plus discutées. *Le Retour à la science politique du moyen âge* de M. Cardone, de Naples, *la Vie du P. Ventura*, par Cultiera, les *Notes et Souvenirs* sur l'évêque d'Orléans dont il n'est pas difficile de deviner l'auteur, bien qu'il ne se nomme pas, enfin la *Contre-Révolution* de M. de Falloux font l'objet des autres études, qui rentrent, comme on le voit, dans les préoccupations les plus actuelles de la polémique contemporaine. Les catholiques y pourront trouver de bonnes armes. P. TALON.

JURISPRUDENCE

Freitas contre Grotius sur la question de la liberté des mers. *Justification de la domination portugaise en Asie*, par le Dr FR. SÉRAPHIN DE FREITAS, Portugais, de l'Ordre de N.-D. de Merci, professeur de la chaire du droit canon à l'Académie de Valladolid, traduit par le commissaire général de la marine A. GUICHON DE GRANDPONT. Paris, Aillaud et Guillard, 1882, in-16, 342 p. — Prix : 3 fr.

Une bulle d'Alexandre VI partagea, en 1493, les mers et les terres nouvellement découvertes entre les couronnes de Portugal et d'Espagne. Le méridien de l'Ile de Fer était la ligne de démarcation

entre les deux grands empires qui furent réunis en 1580 sous le sceptre de Philippe II. Les Pays-Bas révoltés se refusèrent à reconnaître les prétentions du monarque espagnol à la domination exclusive des mers et leur plus savant jurisconsulte, Hugues Grotius, publia en 1608, sous le titre : *Mare liberum*, une protestation solennelle qui eut un grand retentissement en Europe. Cet ouvrage remarquable sert encore de base à la science du droit des gens et c'est en s'appuyant sur ces doctrines que la France peut contester à l'Angleterre l'empire exclusif des mers. Un moine espagnol, Séraphin de Freitas, entreprit en 1625 de réfuter la théorie libérale de Grotius ; mais, bien que son livre fût un chef-d'œuvre d'érudition, ses adversaires, en affectant de le dédaigner, réussirent à le faire tomber dans l'oubli. M. Guichon de Grandpont vient de l'en exhumer et il n'hésite pas à le déclarer supérieur à l'ouvrage de Grotius.

L'argumentation de Freitas est basée sur la doctrine de la suprématie du saint-siège dans les affaires temporelles, qu'il appuie de nombreux textes fort habilement choisis et présentés. Mais, déjà au dix-septième siècle, ce fondement de la société chrétienne du moyen âge était fort ébranlé et les revendications du moine portugais ne trouvèrent pas d'écho en dehors de la péninsule ibérique.

Bien que la question de la liberté des mers soit jugée irrévocablement aujourd'hui, la restitution de M. de Grandpont n'en présente pas moins un réel intérêt au point de vue de l'histoire du droit des gens. On trouve, en outre, dans ce petit livre, de curieuses dissertations sur le périple d'Hannon, les origines des Indiens d'Amérique, la fabuleuse Atlantide et des anecdotes peu connues de la domination portugaise aux Indes. Vte H. DE BIZEMONT.

SCIENCES ET ARTS

La vie vaut-elle la peine de vivre ? — *Études sur la morale positiviste*, par W. HURREL MALLOCK, auteur de *la Nouvelle république*, traduit de l'anglais avec une *introduction* et des *notes* par le P. JAMES FORBES, S. J. Paris, Pedone-Lauriel, 1882, in-8 de 456 p. — Prix : 6 fr. 50.

Que vaut la vie pour le positivisme? Tout ce qui en faisait la dignité et le charme a été relégué dans le pays des chimères ; reste-t-il encore de quoi inspirer une vie utile ou une mort héroïque ? Et cette existence fugitive dans laquelle on avait voulu enfermer toutes les espérances de l'âme humaine, ne se raccourcit-elle pas, ne s'assombrit-elle pas encore au froid souffle du positivisme ?

Cette question, M. W. Hurrel Mallock y a répondu dans un ingénieux et solide ouvrage. Le lecteur français trouvera sans doute que parfois le fil du raisonnement est bien ténu et s'allonge un peu trop ; mais de rares mérites rachètent ce défaut léger.

L'auteur débrouille les confusions où l'erreur positiviste engage ses adeptes ; il dévoile l'inanité des mobiles qu'elle leur présente ; il montre le néant des illusions qu'une doctrine qui déclare cependant ne tenir compte que des faits, ose substituer aux faits les plus indéniables, aux plus indomptables instincts de l'humanité. Le vide que le positivisme creuse dans l'âme et dans la vie, c'est la religion seule qui peut le combler. Mais la religion n'est pas seulement dans les dogmes qu'elle proclame, dans les préceptes qu'elle impose ; son influence s'étend bien au delà, et s'exerce sur ceux-mêmes qui pensaient l'avoir rejetée. «... Par des voies souterraines, la religion arrive à tout pénétrer. Tout ce qui émeut les sens apporte avec lui ou du moins rappelle quelque chose de plus que lui-même. Au-dessus de chacune de ces choses qui paraissent si banales, je crois voir planer un nuage d'espérance et de souvenirs. »

Quelle est cette religion qui peut donner à la vie toute sa valeur ? M. Mallock est protestant, et je ne lui garantis même point, de la part de ses coreligionnaires, un brevet d'orthodoxie ; ses conclusions ne sont cependant ni pour le théisme purement naturel ni pour le protestantisme. Notons, en passant, de judicieuses et fines remarques. « Sans doute, la religion naturelle est, dans un certain sens, plus simple que la religion révélée ; mais elle n'est si simple que parce qu'il n'y a aucune théorie autorisée qui puisse rendre compte de ce qu'elle est. L'appréciation qu'un enfant donne de son mal de tête, est plus simple que la consultation du médecin, et pour la même raison... Le rapport de l'enfant, pour être plus simple et mieux compris de l'enfance, n'est ni le plus correct ni le plus sérieux. » A vrai dire, et quoique M. Mallock n'ait pas franchi le pas décisif qui sépare le doute de la foi ; quoique les incertitudes de son esprit aient laissé plus d'une trace dans son livre, je puis dire que ses conclusions sont catholiques. Beaucoup d'objections sont écartées d'une main délicate et ferme ; des motifs de crédibilité sont présentés avec une force et un éclat qui, Dieu aidant, finiront, je l'espère, par persuader l'auteur lui-même. « M. Mallock, » dit le P. Forbes, dans une note finale, « nous laisse sur un point d'interrogation. » Cela est vrai, mais je crois que bien des lecteurs n'y resteront pas.

J'ai nommé le R. P. Forbes ; sa traduction est telle qu'on pouvait l'attendre d'un Anglais pour qui notre langue n'est plus depuis longtemps une langue étrangère. Une longue introduction permet d'embrasser d'avance tout l'ouvrage de M. Mallock ; et des notes sagement ménagées en rectifient les assertions contestables, en signalent et en comblent les lacunes. Je sais gré aussi au P. Forbes d'avoir supprimé une citation scabreuse. En un mot, le traducteur a ajouté au mérite du livre qu'il offrait au public français. A. Largent.

L'État et L'Eglise, par L. Minghetti, ancien ministre du royaume d'Italie, trad. par Borguet, avec une introduction par M. Em. de Laveleye. Paris, Germer-Baillière, 1882, in-8 de xxxviii-232 p. — Prix : 5 fr.

M. Minghetti a joué un rôle important dans l'œuvre de l'unité italienne. Un livre écrit par lui sur *l'État et l'Église* présente donc, outre la valeur propre qu'il peut avoir, un intérêt particulier comme indiquant les tendances qui prévalent parmi les hommes d'État italien sur ces graves questions.

M. Minghetti et M. de Laveleye nient radicalement le droit propre et supérieur que l'Église tire de la supériorité de la fin pour laquelle elle est ordonnée comparativement à la fin particulière de l'État. Ils se défendent cependant de vouloir donner à l'État la suprématie sur l'Église : ils prétendent s'en tenir à *la séparation*. Mais cette séparation est entendue en ce sens qu'à l'État appartiendra le droit de délimiter le domaine propre de l'Église et de la renfermer par sa législation dans les limites que lui-même lui aura tracées. On ne peut pas en définitive nier *les droits de Dieu* comme base de toutes les institutions sans arriver pratiquement à l'omnipotence de l'État, sans en faire un Dieu : le livre de M. Minghetti en est une preuve de plus.

Le génie italien répugne à ces formules brutales devant lesquelles les franc-maçons et les naturalistes allemands ne reculent pas : mais sur le terrain de la législation pratique le résultat est à peu près le même. M. Minghetti demande qu'on assujettisse les ecclésiastiques au service militaire, que l'enseignement de la religion ne fasse pas partie du programme des écoles publiques. On reconnaît là l'objectif que poursuit partout la Révolution cosmopolite. Cependant moins illogique que les libéraux français, M. Minghetti reconnaît aux croyants le droit de former des associations religieuses : il désire même que l'élément moral et religieux reprenne une place importante dans la vie sociale ; la science ne peut pas le remplacer. Il ne croit pas non plus que le protestantisme remplace jamais la vieille foi chez les peuples catholiques; sa décadence est trop visible.

On voit par là que le catholicisme a laissé une empreinte ineffaçable dans l'esprit des hommes d'État italien : quelque engagés qu'ils soient dans l'œuvre de la Révolution, ils ne peuvent pas se dégager de ces impressions premières. C'est là le trait caractéristique de la situation actuelle de ce pays.

L'ouvrage de M. Minghetti n'est pas sans valeur, quelque mauvaise que soit la cause qu'il sert, au point de vue de la discussion et des faits cités. Les personnes que leurs études appellent à s'occuper de ces questions ne sauraient le négliger. C. J.

L'Année artistique, par V. Champier, rédacteur en chef de la *Revue des arts décoratifs*. Quatrième année : 1881-1882. Paris, Quantin, 1882, in-8 de 698 p., cartonné avec gravures. — Prix : 7 fr. 50.

La publication annuelle de M. V. Champier est connue de tous ceux qui s'intéressent à l'art de notre temps, et il est inutile d'en faire l'éloge. Le nouveau volume qui vient de paraître est un répertoire complet de tous les événements se rapportant à l'art qui se sont produits en 1881. On y trouve, pour cette année comme pour les précédentes, une multitude de renseignements précieux sur l'administration des beaux-arts, son personnel, les musées, les écoles, tant en France qu'à l'étranger, des études sur les expositions d'art de tous pays, les ventes, les concours, sur les sociétés artistiques, une bibliographie des ouvrages publiés sur les beaux arts en 1881, une suite de notices sur les artistes morts dans cette même année, enfin des documents officiels concernant les différents sujets qui ont été touchés dans le cours du volume. C'est un tableau universel de l'histoire de l'art dans l'année, et la collection de ces volumes deviendra avec le temps de plus en plus précieuse ; car il sera indispensable aux érudits de l'avenir de la consulter. Cependant, la lecture de cet ouvrage n'est pas aride comme celle d'un ouvrage composé exclusivement de documents ; les événements relatifs à l'art y sont agréablement racontés ; et le chapitre qui traite du salon de 1881 est particulièrement intéressant. Au lieu de donner un compte rendu du salon sur le modèle de ceux qu'on rencontre partout, l'auteur après avoir cité chaque œuvre importante, rapporte les jugements, quelquefois opposés, qu'ont donnés sur elle les critiques les plus compétents ; c'est au lecteur à s'aider de ses souvenirs et à choisir entre les opinions. Enfin, par une innovation heureuse, quelques gravures finement exécutées, mais qui gagneraient peut-être à ne pas être, comme elles le sont, pressées dans un étroit espace, rappellent au lecteur les œuvres qu'il connaît, et lui donnent quelque idée de celles qu'il n'a pas pu voir.

L.-M.

BELLES-LETTRES

Specimina linguæ palæoslovenicæ, edidit V. Jagic. Saint-Pétersbourg, 1882, in-8 de 148 p. — Prix : 5 fr.

L'auteur de ce recueil occupe depuis longtemps un rang éminent parmi les slavistes. La *Revue de philologie slave (Archiv fur slavische philologie)*, dont il est à la fois le fondateur et le rédacteur en chef, jouit d'une estime générale et méritée. Cet excellent répertoire où ses travaux occupent une large place et quantité d'autres écrits dus à sa plume aussi féconde que savante, ont puissamment contribué à con-

solider et à étendre sa réputation de slaviste. Aussi a-t-il été invité à occuper la chaire des langues slaves à l'Université d'Odessa, d'abord, puis à celle de Berlin et enfin à Pétersbourg, où il remplaça comme professeur et comme académicien feu Sreznevski, autre célébrité du monde slave. La nouvelle publication de M. Jagitch est destinée à l'usage des étudiants qui suivent son cours. Elle se compose d'un choix de textes slavons et d'un glossaire slavon-grec.

Comme les monuments de l'ancienne littérature slavonne forment deux catégories distinctes, suivant qu'ils sont écrits en caractères glagolitiques ou cyrilliques, il convenait de conserver cette distinction d'autant plus qu'on avait l'habitude de la négliger. L'ordre dans lequel les deux catégories sont disposées dans le *Specimina* mérite aussi d'être remarqué : les textes glagolitiques y figurent en premier lieu; les cyrilliques viennent après. Cette disposition n'a rien de fortuit ; elle a sa raison d'être, elle indique clairement ce que l'éminent professeur pense de l'âge relatif des uns et des autres, et par conséquent aussi de celui de deux écritures. En accordant la priorité aux monuments glagolitiques, il ajoute le poids de son autorité à l'opinion qui a été émise pour la première fois par Kopitar et qui tout en ayant des partisans illustres, ne laisse que de trouver encore de nos jours de nombreux contradicteurs. Un coup d'œil jeté sur l'ensemble des morceaux dont se compose chaque partie, fait voir aussitôt que chacun y occupe la place qui lui convient. Commençons par les textes glagolitiques.

L'Évangile de Zograph, appelé ainsi du nom du couvent du Mont-Athos d'où il provient, figure en tête de cette série. D'après M. Jagitch, ce serait le plus ancien de tous les manuscrits slavons connus jusqu'ici. Il le place au commencement du onzième siècle, sinon à la fin du dixième; les motifs qui l'ont déterminé à s'arrêter à cette date, sont longuement développés dans les prolégomènes de son édition de cet Évangile (1879) que nous avons annoncée en son temps ici-même, ainsi que dans l'étude approfondie du texte lui-même qu'il avait insérée aux *Archives de philologie slave*. Les quatre fragments de *Specimina* sont pris dans chacun des évangélistes, et accompagnés de leçons variantes. De semblables variantes sont indiquées à la fin de presque tous les autres textes glagolitiques.

Le second fragment est tiré de l'Évangile que feu Grigorovitch avait découvert dans un petit couvent de Saint-Marie, au Mont-Athos. Par ses formes grammaticales, il approche le plus de Zograph et parfois il doit lui être préféré. Comme lui, et le livre de Sawa, il contient les quatre Évangiles, ce qui les rend précieux pour le rétablissement de la version slavonne primitive du Nouveau-Testament. Plus d'une fois on en a publié des morceaux détachés ; dernièrement la

Société des anciens textes a fait paraître, sous la direction de M. Jagitch, un fac-similé de l'Évangile de saint Luc ; elle se propose de mettre au jour le manuscrit tout entier, mais en caractères cyrilliques. L'évangéliaire d'Assemani qui se conserve à la bibliothèque vaticane est connu davantage, grâce à l'édition de Mgr Ratchki, président actuel de l'Académie des sciences d'Agram que M. Jagitch avait enrichie d'une introduction critique pleine d'érudition. Une édition nouvelle, plus correcte et en lettres latines, a été donnée il y a peu de temps à Rome, par le chanoine Tcherncitch. On s'accorde à placer l'évangéliaire d'Assémani au onzième siècle ainsi que le *Glagolita Clozianus* dont les extraits viennent après. Le Recueil de Cloz contient des homélies des saints Pères ; sa découverte changea complètement l'opinion générale jusque-là peu favorable aux lettres glagolitiques. Kopitar en a donné, en 1836, une édition critique, la meilleure qui existe. Dans le *Specimina*, les deux homélies de saint Jean-Chrysostome et de saint Épiphane sont mises en regard du texte correspondant du manuscrit de Suprasl, dont il sera question plus loin. Le sixième fragment est extrait des œuvres de saint Ephrem dont la version remonte aux premiers siècles de la littérature slavonne. Les deux derniers textes appartiennent à l'antique liturgie ; l'un d'eux provient d'un rituel trouvé au Mont Sinaï et reste encore inédit ; l'autre, qu'on a découvert à Kiev, faisait partie d'un missel glagolitique ordonné d'après le rite romain, particularité très remarquable, surtout à cause de sa rareté. M. Jagitch serait porté à placer l'original de ce manuscrit au dixième siècle, à l'époque où la liturgie glagolitique existait encore parmi les slaves catholiques de Pannonie et de Moravie.

Tels sont les textes dont se compose la première partie de *Specimina* (p. 5-34). Ils proviennent tous de pays slaves du midi, et aucun d'eux n'est postérieur au onzième siècle, quoique ils ne portent pas de date déterminée. Or, il ne faut pas oublier, que les lettres slavonnes ne datent que de la seconde moitié du neuvième siècle, époque où elles ont été introduites dans l'usage de l'Église par les saints Cyrille et Méthode. Ajoutons que les textes sont imprimés en caractères aux formes arrondies, comme étant bien plus anciennes que l'écriture angulaire, carrée.

Les spécimens de la seconde partie (p. 37-67) font connaître les plus anciens monuments à la fois écrits en caractères cyrilliques et originaires des pays habités par les slaves du midi. Ce sont le livre de Sawa (Evangeliorum liber presbyteri Sabbæ) demeuré longtemps inconnu, deux fragments d'Évangile, l'un d'Undolski (fragmentum Mosquense), l'autre de Kiprianov (fragm. Petropolitanum), le psautier de Sloutsk (Slucense), le fameux codex Suprasliensis, édité par

Miklosich en 1851, et le manuscrit de Khilandar contenant les catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem. Ils appartiennent également au onzième siècle et méritent, à cet égard, une attention non moins sérieuse que les précédents. En les comparant les uns aux autres, on voit que le texte évangélique y est presque identique, non seulement quant au fond, mais aussi quant aux particularités du langage et de l'orthographe. Disons en passant, que le *Martyre de saint Codrat* (p. 57-61), extrait du manuscrit de Souprasl, a été traduit du grec pour ainsi dire mot à mot, et que l'original paraîtra bientôt dans les *Analecta bollandiana*, d'après un manuscrit du onzième siècle. La version slavonne servira même à compléter la fin qui manque dans le manuscrit grec.

Dans les appendices (p. 69-112) nous trouvons des spécimens de la rédaction russe et serbe, dont la particularité consiste à avoir une orthographe spéciale. Le célèbre évangéliaire d'Ostromir, le plus ancien de tous les manuscrits slavons datés (1056-1057), les fragments de l'évangile de Turov (onzième siècle), que M. Jagitch appelle *Taurinum* (p. 73), mais que nous aimerions mieux nommer *Turoviense*, le psautier du métropolite Eugène, du même siècle, le Recueil de Sviatoslav (de l'an 1073) que la société des anciens textes vient de publier en entier, en fac-simile, et un autre recueil du douzième siècle (codex Moscuensis ecclesiæ Assumptionis B. M. V.), représentent dignement la famille russe. A la famille serbe appartiennent un évangéliaire du douzième siècle, le Nomocanon de 1262 conservé à l'académie d'Agram, enfin un homéliaire du même siècle qui avait appartenu à Michanovitche d'où M. Jagitch a tiré une homélie de Jean exarque de Bulgarie (p. 102-112).

Nous venons de dresser la table des matières de *Specimina* (qui n'ont ni index, ni introduction) afin de faire connaître, ne fut-ce que d'une manière très sommaire, les principaux écrits qui y ont trouvé place. Les énumérer c'est déjà montrer que le choix en a été fait avec intelligence ; mais le Recueil de M. Jagitch a aussi un autre mérite non moins essentiel dans ce genre de publications, celui de la grande fidélité dans la reproduction de l'original. Les quelques fautes légères qu'on y rencontre par-ci par-là (par exemple, p. 31, l. 2, *Rovaniia* au lieu de (Da)rovaniia ; 32, l. 30 se *ny*, au lieu de se *nynia;* 108, l. 15, sego *ne* dozre, pour sego *dne* dozre) pourraient bien être mises sur le compte de l'original même ; dans ce cas, il eut été bien de l'indiquer dans une note ou autrement. Le glossaire est fait aussi avec beaucoup de soin, comme nous avons pu le constater nous-même. Bref, de tous les recueils du même genre, celui-ci est le plus pratique, le plus varié et le plus instructif. J. Martinov. S. J.

Répertoire Sumérien (*accadien*), par Ed. de Chossat. Lyon, Perrin; Paris, Maisonneuve, in-8 de 217 p. — Prix : 10 fr.

Ce répertoire s'adresse exclusivement aux érudits qui ont fait de l'assyriologie leur étude de prédilection. Il fait suite au *Répertoire assyrien* que l'auteur a déjà publié il y a deux ans environ. On sait ce qu'il faut entendre par la langue sumérienne que quelques savants ont appelée accadienne pour des raisons dans lesquelles nous n'avons pas à entrer ici : il s'agit de l'idiome non sémitique qui fut parlé en Chaldée avant l'assyrien. Cet idiome s'écrivait, comme l'assyrien, au moyen de l'écriture cunéiforme, et il nous est resté, de cette langue, de nombreux textes accompagnés parfois d'une traduction assyrienne. Bien que le déchiffrement des textes sumériens ne soit pas encore très avancé, les savants comme MM. Oppert, Lenormant, en France, Friedrich Delitzsch, en Allemagne, ont déjà publié sur ce sujet de volumineux écrits, et en somme, lu et traduit avec plus ou moins de certitude, la plupart des textes publiés jusqu'à ce jour. Le but que s'est proposé M. de Chossat a été de réunir dans un répertoire alphabétique, le plus grand nombre de mots sumériens qu'il lui a été possible de recueillir avec les traductions des divers auteurs. Il se borne à citer les lectures et les traductions des autres, telles qu'ils les ont données, sans faire aucune appréciation ni émettre une opinion personnelle. Il nous offre donc, en réalité, un dictionnaire sumérien dans l'état actuel de la science. Mais la science marche à pas de géants, et l'on peut déjà regretter que M. de Chossat n'ait pas pu soumettre au même dépouillement les récents travaux de MM. Haupt et Hommel en Allemagne. Quoi qu'il en soit, son livre rendra de réels services, et en le présentant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un maître de la science, M. Oppert, en a fait un éloge mérité. Il vient comme une protestation à l'encontre de cette théorie étrange qui s'est fait jour, il y a quelques années, et qui consiste à prétendre que les textes sumériens ne sont pas une langue, mais simplement une cryptographie de l'assyrien, c'est-à-dire de l'assyrien écrit par d'autres combinaisons des signes cunéiformes que celles qui sont ordinairement usitées. Les auteurs de cette singulière hypothèse scientifique devront, pour la justifier, rendre compte par l'assyrien de tous les mots compris dans le répertoire de M. de Chossat.

Ernest Babelon.

Elis saga ok Rosamundu, mit Einleitung, deutschen Uebersetzung und Anmerkungen, zum ersten Mal herausgegeben von Eug. Kœlbing. (*Saga d'Elis et de Rosamunda*, avec introduction, version allemande et remarques, éditée pour la première fois par Eug. Kœlbing). Heilbronn, Henninger frères, éditeurs, 1881, xli-217 p. in-8°.

Cette saga a été traduite en vieux norrain à la demande du roi

Hâkon, fils du roi Hâkon, par l'abbé Robert, que l'on croit être identique avec Robert, traducteur de la saga de Tristram. Or, comme ce dernier écrivait en 1226 sa version de Tristram et Isœnd, qu'il était alors simple frère, et que dans la version d'Elis, il est qualifié d'abbé, M. G. Brynjulfson en a conclu fort ingénieusement que celle-ci est postérieure à celle-là (*Saga af Tristram ok Isœnd.* Copenh. 1878, p. 392), et il assimile le traducteur avec Maître Robert, l'auteur de la légende latine de saint Magnus, jarl des Orcades (*Ibid.*, p. 413-416). Ce sont là des conjectures, fort plausibles à la vérité, mais qui ont besoin d'être confirmées, par des notions précises sur ce Robert encore mal connu. Voici quelques remarques originales qui, sans nous donner la certitude, pourront être utilisées dans des recherches ultérieures : l'intitulé de la saga de Tristam porte qu'elle fut traduite en 1226 par ordre du roi Hâkon, sans autre indication. Bien que celui-ci ne soit pas désigné plus amplement et qu'il y ait eu huit rois de ce nom, la date de 1226 nous apprend suffisamment qu'il s'agit ici de Hâkon Hàkonarson, dit l'*Ancien*. Mais rien ne prouve qu'il faille l'identifier avec le *roi* Hâkon, fils du roi Hâkon, qui fit traduire la *Saga d'Elis*. Le mot *roi*, répété deux fois, semble indiquer que le père et le fils portaient ce titre en même temps. Et le cas s'est en effet présenté pour Hâkon l'*Ancien* et son fils Hâkon le *Jeune*, qui régna avec lui de 1240 à 1257. C'est vraisemblablement ce dernier qui s'intéressait à la *Saga d'Elis*, où il est question de la Provence, alors unie à l'Aragon, et des Sarrasins qui possédaient encore une grande partie de l'Espagne, car il avait, de son propre chef, envoyé une ambassade à Alphonse X le Sage, roi de Castille, et le chef de cette mission, s'appelait précisément Elis, comme le héros de la Saga. Cette similitude de nom aura sans doute attiré son attention et l'aura peut-être décidé à rapporter de France un livre où ses compatriotes trouveraient quelques notions sur le Sud. S'il en est ainsi, le poème sur *Élie de Saint-Gilles* aurait été mis en norrain soit en 1256, date du retour de l'ambassade, soit en 1257, année du décès du roi Hâkon le Jeune. Si l'une de ces alternatives se vérifiait, on voit combien serait resserrée la trop longue période de trente-sept ans (1226 à 1263, date du décès de Hâkon l'Ancien), dans laquelle nos prédécesseurs plaçaient la traduction de l'abbé Robert.

Quoi qu'il en soit, cet ecclésiasitique n'a mis en norrain que les cinquante-neuf premiers chapitres de la saga, s'arrêtant là où Rosamunda promet de se faire chrétienne pour épouser Elis ; il ne conte pas la fin des peines de son héros, ni son retour en France, bien qu'il y fasse allusion ; mais un anonyme, que M. Kœlbing croit être islandais, composa une continuation qui remplit onze chapitres, soit environ le cinquième du tout, et qui se trouve seulement dans cinq

des huit manuscrits sur parchemin de la Saga. Le savant nordiste, qui avait déjà publié une étude sur la saga et ses sources (p. 92-136 de ses *Beitræge zur vergleichenden Geschichte der romantischen Poesie und Prosa des Mittelalters*, Breslau, 1876), ayant été invité par la Société des anciens textes français à ajouter la version norraine et une traduction allemande au poème d'*Élie de Saint-Gilles* publié par le Dr Wendelin Fœrster, à la suite d'*Aiol et Mirabel* (Heilbronn, 1880-82), se mit à l'œuvre, mais son travail prit de trop grandes proportions pour former un simple appendice du texte français. Il ne joignit donc à celui-ci que la traduction allemande et il donna de la saga la présente édition, à part, une étude approfondie sur ses manuscrits, leur relation et leur classement, le texte norrain et sa traduction allemande, ainsi que des remarques et cinq tables. Il a reproduit intégralement le texte fourni par le manuscrit de La Gardie (XIIIe siècle), à la Bibliothèque de l'Université d'Upsala, en remplissant les lacunes par des emprunts faits au manuscrit Arna-Magnéen 533, in-4° (XVe siècle); et le manuscrit de Stockholm, n° 7 in-f° parchemin (XVe siècle), le seul entre tous les manuscrits en parchemin qui contienne toute la saga. De plus il a donné des variantes des principaux manuscrits. Cette édition faite avec le plus grand soin par un paléographe expérimenté, nous fait regretter qu'il ait pris le parti de renoncer à ses études scandinaves pour se consacrer exclusivement à la philologie anglaise. Elle sera d'autant plus utile que la comparaison de la version norraine avec l'original français peut servir à la critique de ce dernier. E. Beauvois.

Poésia popular española *y mitologia y literatura celto-hispana*, par Joaquin Costa. Madrid, Imprenta de *la Revista de Legislacion*, 1881, in-4 de viii-500 p.

M. Joaquin Costa, professeur à l'Institut libre d'enseignement de Madrid et directeur du *Boletin* publié par cette association scientifique, vient de réunir en volumes une série d'études dont quelques-unes avaient reçu au préalable l'hospitalité de la *Revista de España*. Le livre, dont nous venons de copier le titre, n'est point un ouvrage homogène : il pèche à coup sûr par la composition que le désir de rendre plus méthodique a fait lâche et confuse. Même dans le quatrième chapitre qui est le mieux conçu, il y a des surcharges et quelques répétitions. Malgré ces défauts, l'on ne peut nier que le livre de M. Costa ne soit fort utile et fort précieux. Il traite de questions qu'Amador de los Rios, dans sa savante *Historia de la literatura española*, avait négligées, les jugeant trop ardues et trop peu fécondes en résultats satisfaisants. C'est à ce titre que nous allons analyser brièvement le travail de M. Costa.

Le sous-titre indique que cet ouvrage n'est qu'une *Introduccion à un tratado de politica sacado textualmente de los refraneros, romanceros y gestas de la Peninsula.* Il explique ainsi la préface qui a pour sujet : la Poésie du droit. Le Mythe grec, qui fait d'Apollon l'inventeur de la lyre et de la loi, d'Orphée et d'Amphion des poètes et des fondateurs de ville, paraît à M. Costa une heureuse image des rapports, qui, dans la poésie érudite comme dans la poésie populaire, ne laissent point d'être appréciables. Ce point posé, M. Costa établit comme quoi il préfère étudier la poésie populaire, écho de la foule, bien qu'elle n'en émane qu'indirectement. Il énumère brièvement les grands travaux auxquels, de notre siècle, le Romancero a donné lieu et loue tout particulièrement le beau livre de Mila y Fontanals qui a, dit-il, *couronné l'édifice grandiose élevé par l'érudition et la philosophie littéraire à la muse héroïque du peuple espagnol.*

Alors seulement débute le livre, ou du moins cette *Introduction* qui forme le premier volume, le seul que nous ayons sous les yeux. M. Costa s'occupe tout d'abord des éléments artistiques de la poésie populaire espagnole : *Refran* (proverbe), *Cancion*, Romance, Geste. La forme des proverbes varie à l'infini : il en est de deux vers et d'autres en ont huit. Leur prosodie n'a pas de règles fixes et pour beaucoup il n'y a point de rimes ni d'assonances. Le proverbe peut être didactique, épique, lyrique, dramatique, épigrammatique, élégiaque, comique, satirique. Après le proverbe vient la *Cancion :* là aussi règnent plusieurs genres si on les examine au point de vue de la forme et au point de vue du fond. M. Costa réfute sans grande difficulté M. Lafuente Alcantara qui avait avancé que les *Canciones* étaient une sorte de poésie purement lyrique, assertion que dément l'examen même du *Cancionero*. Le troisième élément est le *Romance*, le plus étudié d'ailleurs. Les gestes, c'est-à-dire la *Chronique* rimée du Cid, le *Poème* du Cid, le *Poème* de Fernan Gonzalez et la geste d'Alphonse XI ont aussi leur chapitre où sont étudiés le vers, la mesure et les rimes.

La deuxième partie examine les caractères logiques de la poésie didactique espagnole, chapitre aride qui prépare le suivant : naissance et développement de la poésie populaire. Là sont traitées l'origine du proverbe, celle de la *Cancion*, celle du *Romance*, le passage du romance au drame, aux poèmes, aux épopées, la transformation de la poésie populaire en contes et en chroniques. Enfin M. Costa formule cette loi : *l'ordre de succession temporelle des genres poétiques populaires coïncide avec l'ordre de leur hiérarchie logique*, opinion contraire à celle de Damase-Hinard et de Braga ; mais cet ordre de succession indique une naissance et non une mort, car chaque genre survit à son temps de floraison, comme une plante vivace que n'étiole point une culture négligente.

C'est au chapitre quatrième que des théories, M. Costa passe aux faits et ouvre l'histoire de la poésie populaire espagnole. M. Costa a lu les ouvrages d'Amador de los Rios, de Modesto Lafuente et de Vicente de la Fuente, et il n'a pas reculé devant les investigations que ceux-ci hésitèrent à entreprendre. Prenant pour guide l'académicien Fernandez Gonzalez et le père Fidel Fita, il a pénétré hardiment dans l'histoire primitive des races ibériques ; il en rapporte tout une moisson de détails curieux, puisés tantôt dans le *Corpus inscriptionum* de Hubner, tantôt dans les publications de Max Muller, de Charencey, Pictet, Baudry, Fustel de Coulanges, Gaidoz, etc.... De la sorte il peut ce que n'avait point fait Amador de los Rios, établir qu'elle fut l'organisation sociale chez les Celtes espagnols, montrer en eux des adorateurs des ancêtres et du feu, livrés peu à peu à toutes les superstitions nées des religions naturalistes. Puis il entre dans l'examen méthodique de ce qu'il reste d'épaves de la poésie primitive : lois rhytmiques, poésies gnomiques, adages, hymnes nationaux ou funèbres, épitaphes, mythes poétiques : Gérion, Hercule, le mythe solaire en Espagne et en Portugal. L'étude de la mythologie des Celtibères occupe près de cinquante pages du volume. Puis l'auteur passe plus rapidement sur la poésie religieuse hispano-grecque et hispano-latine pour en arriver à l'étude des différentes poésies héroïques et lyriques dans la Péninsule. Cantabres et Lusitaniens avaient des danses et des chants de guerre, lorsque les Grecs apportèrent en Espagne les poésies d'Homère et le mythe d'Ulysse : l'époque romaine ne fournit qu'un groupe de poètes cordouans et certaines satires contre César ou Néron. Par contre, les chants des jongleurs et des ballerines gaditanes si réputées à Rome pour leur indécence et leurs philtres. Le théâtre aussi débute par les danses et la forme déclamatoire des narrations lyriques : de nombreux témoignages, entre autres les bronzes d'Osuna, rappellent les usages du pays pour des représentations exécutées aux frais des autorités par des mimes et d'obscènes acteurs. Ce compte rendu est déjà trop long pour que nous résumions les détails donnés par M. Costa sur la structure de la strophe, sur l'homophonie syllabique, sur la mesure et l'accentuation des syllabes dans ces premiers tâtonnements de la muse espagnole. Disons seulement pour conclure que ce savant traité fait honneur à M. Joaquin Costa, tout défiguré qu'il est en certains passages par d'épouvantables coquilles et même, s'il en faut croire l'auteur, par les infidélités de l'imprimeur qui a beaucoup supprimé. Un errata eût suppléé à ces divers défauts ; mais il est à regretter aussi qu'une table analytique ne complète point l'excellent travail auquel M. Menendez Pelayo et M. Mila y Fontanals ont, croyons-nous, déjà rendu un juste tribut d'éloges.

ALBERT SAVINE.

Chants populaires espagnols. *Quatrains et séguidilles*, avec accompagnement pour piano. Dessins de Santiago Arcos, imprimés hors texte, par M. Achille Fouquier. Paris. Librairie des Bibliophiles, 1882, in-4 de 146 p. — Prix : 15 fr.

L'intéressant ouvrage en question est, je crois, le premier qui ait paru en langue française sur la matière et nous ne savons s'il en existe de plus complet même rédigé en espagnol. L'auteur a profité de sa connaissance approfondie de la langue et de son long séjour dans la Péninsule pour recueillir tout ce qu'il a pu en fait de chansons populaires, *séguidilles* et *quatrains*. On en trouve sur les sujets les plus divers ; à côté de couplets religieux on en voit d'autres qui affectent une tournure philosophique, il y en a de consacrés à la louange des femmes, au récit d'infortunes conjugales, d'autres affectent un caractère satirique.

Le génie du peuple espagnol si poétique, si bien doué du côté des facultés de l'imagination, s'y donne amplement carrière. Quelques-uns de ces petits couplets se distinguent par une grâce et une naïveté vraiment charmantes. Bornons-nous à citer le suivant :

Les enfants qui dorment
Dieu les bénit,
Et les mères qui veillent
Dieu les assiste.

D'un autre côté, les défauts du caractère espagnol, le goût de l'exagération, l'humeur vindicative s'y manifestent de temps en temps. Écoutons plutôt cette menace d'un jaloux à sa fiancée :

Pour servir le Roi je pars,
Mais résolu à revenir;
Si je te trouve mariée
Je boirai ton sang.

C'est, dit-on, par la comparaison surtout que l'on arrive à se rendre compte des choses et ce serait, je crois, une étude intéressante que de rapprocher ces chants populaires espagnols de ceux du midi de la France. On verrait à quel point les inspirations diffèrent chez les deux races ; la muse provençale, essentiellement gracieuse et légère, n'a pas ces accents dramatiques de la muse castillane ni son penchant aux réflexions morales et philosophiques. Mais nous ne saurions nous étendre davantage sur ce sujet sans dépasser les bornes d'un article de revue ; qu'il nous suffise de dire que l'ouvrage de M. Fouquier, imprimé sur beau papier et en caractères magnifiques, est en outre orné de quatre gravures, d'une grande couleur locale, dues au crayon de M. Santiago Arcos.

Enfin, la musique de quelques airs qui ont le plus frappé l'auteur termine cette splendide publication et en rehausse encore la valeur.

H. de Charencey.

Petits poètes du XVIIIe siècle. *Gilbert,* avec une notice par PAUL PERRET. Paris, Quantin, 1882, in-8 de XXXVI-221 p. — Prix : 10 fr.

Les petits chefs-d'œuvre. *Œuvres choisies de Gilbert,* avec une introduction et des notes par M. DE LESCURE. Paris, Jouaust, in-16 de XLIII-65 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les petits chefs-d'œuvre. *Conseils à une amie,* par Mme DE PUYSIEUX, précédés d'une introduction par E.-A. SPOL. Paris, même éditeur, 1882, in-16 de XII-107 p. — Prix : 3 fr. 50.

La librairie Quantin a entrepris une charmante collection où déjà ont été publiées, en six volumes, les poésies de Vadé, de Piron, de Bertin, de Desforges-Maillard, de Lattaignant (V. *Polybiblion*, t. XXXII, p. 423) et de Gilbert. Plusieurs de ces privilégiés pourraient, s'ils revenaient dans ce monde, chanter les couplets de Sedaine :

Ah! mon habit, que je vous remercie!

A leur parure, en effet, plus qu'à leur mérite, ils doivent l'excellent accueil que leur font les bibliophiles. Comment ceux-ci resteraient-ils insensibles à ce beau papier, à ces caractères si nets, à ces portraits à l'eau forte, à tout ce luxe typographique ! Mais si telle est la situation de Bertin, de Vadé, de Lattaignant, telle n'est pas celle de Gilbert. Nous avons là un vrai poète qui peut dire avec Dante :

Beato chi per se proccacia.

Gilbert a une place à part parmi les écrivains de son temps. Il donna à la satire une vigueur dont on ne trouve d'exemple qu'en passant par-dessus Boileau et Régnier, pour arriver à Agrippa d'Aubigné. Il défendit énergiquement les croyances qu'il était de mode d'attaquer et il fut aussi un vrai poète lyrique. Des vers que tout le monde sait, neuf stances, eussent suffi pour protéger sa mémoire contre l'oubli. M. Paul Perret nous semble avoir bien apprécié le talent de Gilbert, dans la notice que cette nouvelle édition renferme, mais si la partie critique est satisfaisante, la partie biographique l'est moins. M. Paul Perret accorde pleine confiance aux *Mémoires de Mme de Créquy*, si incontestablement apocryphes ; il leur emprunte, comme certaines, des anecdotes inventées à plaisir, il en tire d'autres d'une lettre publiée jadis dans une revue provinciale, la *Revue d'Austrasie* (1re série, t. II. *Lettre du vieillard de Boudonville*), et qui auraient dû être sévèrement contrôlées. M. Perret ne paraît pas s'être préoccupé des recherches de MM. Pasquier, Salmon et de Lescure. Ce dernier a publié sur Gilbert une étude (*Journal officiel*, nos du 17 et du 27 juin 1872), dont il faut tenir compte. Il y rectifie la date de la naissance du poète qui eut lieu non en 1750, comme Nodier l'a dit et l'a fait répéter à bien d'autres, mais le 15 décembre 1751, et donne sur la fin de Gilbert une version qui semble vraie. Il mourut des suites d'une chute de cheval. Il n'était pas dans un état misérable comme la légende l'a raconté, et s'il fut transporté à l'Hôtel-Dieu, ainsi que le

constatent les registres de l'établissement, ce fut dans la pensée qu'il y serait mieux soigné que chez lui. Quant à la clé dont on a tant parlé, suivant M. de Lescure, le poète l'avala en effet dans un accès de délire et cet accident étrange hâta sa fin. M. Perret fait apparaître dramatiquement près du lit de Gilbert un soldat des gardes françaises, Bernadotte, qui devait devenir roi de Suède. C'est là une invention dont il faut, sans doute, laisser le mérite à M. de Courchamps.

Et presque en même temps que paraissait ce Gilbert, la librairie Jouaust publiait dans les *Petits chefs-d'œuvre*, les œuvres choisies du poète : *Le dix-huitième siècle*, *Mon apologie*, *le Jugement dernier*, et la belle ode imitée de plusieurs psaumes. M. de Lescure a reproduit en tête de ce volume la partie essentielle de l'étude qu'il a donnée jadis au *Moniteur* et dont nous parlions tout à l'heure. Il a de plus eu l'heureuse chance de pouvoir insérer dans cette notice plus d'un document nouveau. M. de Lescure parle de la coïncidence des deux publications; dès le mois de janvier son volume était sous presse et il proteste contre la pensée qu'on pourrait avoir d'une sorte de concurrence bien éloignée de ses intentions. M. de Lescure dit quelques mots d'un grand travail dont l'auteur nous a souvent entretenu. M. Schmitt, de la Bibliothèque nationale, préparait depuis de longues années une édition des œuvres complètes du poète lorrain ; nous savons qu'il avait fait les découvertes les plus précieuses. Cette édition devait paraître à la librairie Plon lorsque mourut M. Schmitt. Tout ce travail a passé à la bibliothèque de Nancy. Il serait bien à désirer qu'il fût publié : on avait déjà réuni un certain nombre de souscripteurs, on pourrait, nous le croyons, en trouver de nouveaux, surtout dans la contrée qui peut s'enorgueillir d'avoir produit un des poètes les plus remarquables du siècle dernier.

— Madame de Puysieux a laissé plusieurs ouvrages tous mauvais ou médiocres, à l'exception d'un seul, celui qui vient de paraître dans les *Petits chefs-d'œuvre*. Cette différence entre les *Conseils à une amie* et les autres livres portant le nom du même auteur, a naturellement fait rechercher quel avait été le brillant collaborateur de Mme de Puysieux, et l'on n'a pas eu de peine à rencontrer Diderot. Toutefois, il est évident que le fond du livre, que beaucoup de pensées, appartiennent à une femme. *Les Conseils à une amie* ne sont pas de ceux qu'une mère adressera à sa fille, il y est assez souvent question de mœurs et de vertu, mais on remarque bien vite qu'il ne s'agit guère que d'apparences à sauver. « Tout ce qu'on ignore est comme non avenu » (p. 98). La dame philosophe recommande le respect humain et la crainte de ce monde et non pas de l'autre (p. 107). Elle ajoute, il est vrai qu'il ne faut pas oublier la satisfaction qu'une bonne conduite doit nous procurer, mais elle en parle sans conviction et comme par

ouï-dire. Cette phrase dut amuser Diderot qui savait à quoi s'en tenir sur la bonne conduite de Mme de Puysieux. *Les Conseils à une amie* appartiennent donc à cette sagesse mondaine sur laquelle Charron a fait un gros ouvrage, qui n'est plus lu que des curieux de vieux livres, mais ils sont intéressants parce qu'ils ouvrent un jour de plus sur la vie au siècle dernier ; ils ont, en outre, le mérite d'être bien écrits, d'offrir quelques pensées ingénieuses... et d'avoir été imprimés par M. Jouaust. TH. P.

Cincelle da bambini *in nella stietta parlatura rustica d'i Montale pistolese*, par GHERARDO NERUCCI. Pistoia, tipografia Rossetti, 1881, in-8 de 116 p. — Prix : 3 lire.

M. Gherardo Nerucci, qui s'est fait jadis le traducteur en italien des travaux de Max Müller sur l'*Origine du langage*, et qui s'est, à plusieurs reprises, occupé des dialectes de la Toscane, publie, sous le titre de *Cincelle da bambini*, onze contes recueillis par lui à Montale, près de Pistoia et qu'il eut pu réunir au recueil de nouvelles populaires publié par lui à Florence chez les successeurs de Lemonnier. Outre une courte introduction, où l'auteur, après avoir justifié son titre en l'expliquant, relève deux erreurs commises par M. Marc Monnier dans un article de la *Revue des Deux Mondes* (année 1879), le volume contient un vocabulaire assez étendu (pages 45 à 112) du dialecte de Montale, avec conjugaison de plusieurs verbes. Le travail de M. Nerucci a été fait avec soin : les contes reproduits sont fort bien choisis, seulement une annotation comparative eut été désirable ; nous la recommandons à M. Nerucci pour les deux recueils de poésies et de récits populaires qu'il prépare. A. SAVINE.

Théveneau de Morande, *étude sur le dix-huitième siècle*, par PAUL ROBIQUET. Paris, Quantin, 1882, in-8 de VIII-320 p. avec portrait et 5 planches hors texte. — Prix : 10 fr.

Le volume est joli ; il sort de la maison Quantin, c'est tout dire : papier, caractères, gravures, tout est charmant. Mais il faut bien en convenir, le héros même du livre fait tache sur le tableau. C'était un assez vilain personnage que ce Théveneau de Morande et ses ouvrages ne sont guère de ceux qu'on avoue. « Joueur, libertin, escroc, dit M. Robiquet, il débute par se brouiller avec sa famille et avec la justice, et bientôt, réduit à sortir de France, organise, sous le couvert de l'hospitalité britannique, une véritable officine de chantage. » Il compose des pamphlets contre les puissants du jour, contre le roi lui-même et Mme du Barry, afin de se les faire acheter; puis il se fait acheter lui-même, et après avoir mis la police sur les dents, il finit par se mettre à son service et défendre la cour et les ministres avec les mêmes armes avec lesquelles il les avait attaqués. Libelliste puis

espion, ces deux mots peuvent traduire dans sa partie principale la vie de Morande: vie peu édifiante, on le voit; ces ouvrages le sont moins encore et il est aujourd'hui même assez difficile de les lire. Le simple résumé qu'en donne M. Robiquet le prouve surabondamment. C'est un triste tableau du dix-huitième siècle, la chronique scandaleuse de la cour et de la ville, des théâtres surtout et des gens de théâtre. Mais M. Robiquet ne va-t-il pas trop loin lorsqu'il voit dans les opuscules de Morande comme « un miroir fidèle » de l'ancien régime à son déclin? Il y eut bien des misères à cette époque; mais si un satirique ne doit pas toujours être cru sur parole, à plus forte raison dans l'œuvre d'un pamphlétaire, et d'un pamphlétaire vénal, ne faut-il pas faire avant tout la part de la calomnie?

Morande finit mieux qu'il n'avait commencé. Rentré en France au début de la Révolution, il prit vivement la défense de la monarchie, contre les Jacobins et particulièrement contre Brissot. Contre ce dernier, il est vrai, la querelle politique se compliquait d'une querelle personnelle. Il n'alla pas jusqu'au bout cependant : le 31 mai 1792, il quitta la plume et cessa la publication de l'*Argus patriote*. Arrêté après le 20 août, il eut la chance d'échapper aux massacres de septembre et se retira dans sa ville natale d'Arnay-le-Duc où il mourut oublié. Combien, moins compromis que lui, n'eurent pas le même bonheur!

M. DE LA R.

HISTOIRE

L'Ile de Rhodes, par EDOUARD BILIOTTI et l'abbé COTTRET, ouvrage traduit en grec moderne par l'avocat MARC MALLIARAKI. Rhodes, chez les auteurs; Compiègne, Cottret, 1881, gr. in-8 de 722 p. — Prix : 12 fr. 50.

Cet ouvrage sur l'île de Rhodes embrasse la topographie, l'histoire ancienne et moderne, la description de toutes les principales ruines de cette île célèbre, une notice succincte sur tous les grands hommes qu'elle a produits, des renseignements précieux sur l'état de son commerce et de son industrie, sur la constitution de son sol, en un mot une foule de détails la concernant que l'on chercherait difficilement ailleurs. On y trouve sur le fameux siège soutenu par Villiers de l'Ile-Adam, en 1522, contre Soliman le Magnifique, des documents nouveaux, par suite des emprunts faits par les auteurs à un journal authentique, récemment découvert, et rédigé par un témoin contemporain de ce siège et appartenant à l'armée turque. La partie archéologique est, sans contredit, la plus intéressante et la mieux traitée ; elle contient, en effet, les résultats les plus importants des fouilles entreprises sur l'emplacement de Camiros par le frère de M. Biliotti, de concert avec M. Salzmann dont la science et l'art déplorent encore

la perte. Tous les points de l'île où des ruines attirent encore l'attention du voyageur sont décrits avec un soin particulier. Ces ruines accusent des époques bien différentes et séparées quelquefois les unes des autres par de longs siècles, les unes datant seulement des chevaliers, les autres, au contraire, remontant au delà des Romains et des Grecs, jusqu'aux Phéniciens qui fondèrent jadis dans l'île plusieurs établissements considérables.

Une carte, reproduite avec quelques modifications d'après celle de Spratt, permet au lecteur de suivre facilement les auteurs dans tous leurs développements topographiques.

Si l'exécution typographique de cet ouvrage laisse quelque peu à désirer, il ne faut pas s'en étonner, car il a été imprimé à Rhodes même avec le concours d'ouvriers inexpérimentés et qui ne savaient pas un mot de français. Le style aurait aussi besoin çà et là de quelques retouches ; mais il ne faut pas oublier que M. Biliotti est un habitant de l'île de Rhodes, où il a rarement l'occasion de parler français et que la composition d'un ouvrage étendu dans cette langue devait lui offrir de grandes difficultés. VICTOR GUÉRIN.

Les Grandes découvertes du XIIIe au XVIe siècle, par EDOUARD CAT, professeur agrégé d'histoire, maître de conférences de géographie à l'École supérieure des lettres d'Alger (*Bibliothèque de vulgarisation*). Paris, Degorce-Cadot, 1882, in-8 de 300 p. — Prix : 2 fr. 50.

Les Explorations françaises de 1870 à 1881, par PAUL GAFFAREL, doyen de la Faculté des lettres de Dijon (*Bibliothèque de vulgarisation*). Paris, Degorce-Cadot, 1882, in-8 de 315 p. — Prix : 2 fr. 50.

La Bibliothèque de vulgarisation vient de publier deux nouveaux ouvrages de grand intérêt et d'une réelle valeur scientifique. Le premier est l'exposé complet des grandes expéditions maritimes qui jetèrent un vif éclat sur les premiers siècles de l'époque moderne. L'auteur jette d'abord un coup d'œil rapide sur les connaissances géographiques des anciens, plus étendues qu'on ne le croit généralement; il reproche au christianisme d'avoir, dès sa naissance, fait reculer la science en tenant pour fausses, de parti pris, toutes les notions acquises par l'antiquité. Ce jugement n'est pas équitable : si quelques théologiens à l'esprit étroit torturaient la lettre des Ecritures saintes pour en extraire des théories cosmogoniques absurdes, d'autres, tels que le cardinal d'Ailly, cherchaient partout la vérité et la proclamaient hardiment, quelle qu'en fût la source. C'est à l'invasion des barbares qu'il faut attribuer le voile d'obscurité longtemps étendu sur l'Europe et que déchirèrent les premiers le savant Toscanelli, les navigateurs Colomb, Magellan, Vasco de Gama, qui n'étaient certes pas des hérétiques.

Le récit de la conquête du Mexique par Cortez est très intéressant,

et M. Cat flétrit fort justement la cruauté des Espagnols envers les Indiens et ensuite envers les nègres importés d'Afrique; mais il rend pleine justice aux courageux efforts des missionnaires dominicains qui, à l'exemple de l'illustre Las Casas, ne cessèrent de protester contre ces agissements et obtinrent des impitoyables conquérants quelques adoucissements au sort de leurs victimes. On se sent profondément ému quand l'auteur oppose aux procédés de conquête et de colonisation des Espagnols et des Portugais la conduite généreuse des Français dans l'Amérique du Nord et au Brésil, et lorsqu'il en arrive à dépeindre le touchant attachement des indigènes pour ces maîtres si bienveillants.

Les récits des grandes découvertes sont généralement empruntés aux écrits de témoins oculaires; le style en est correct et facile. Après chacun d'eux, l'auteur donne une courte description géographique et ethnographique des pays conquis. Les portraits des grands navigateurs du quinzième siècle et des fac-similés de gravures du temps embellissent le volume.

— M. Paul Gaffarel, auteur des *Explorations françaises de* 1870 à 1881, est un érudit médaillé par la Société de géographie de Paris. Son ouvrage est un chaleureux et patriotique plaidoyer en faveur de l'aptitude colonisatrice de la France; aussi donne-t-il un développement particulier aux chapitres traitant de la Cochinchine et du Tong-King dont il réclame la prompte et complète annexion; ceux qui connaissent ce riche pays applaudiront à ses excellents arguments. M. Gaffarel salue en passant nos missionnaires catholiques, « cette vaillante cohorte d'hommes d'initiative et d'abnégation prêts à tous les sacrifices, même à celui de leur vie, et qui se font dans ces lointaines contrées les propagateurs de la civilisation et les auxiliaires de la science sans oublier un seul moment qu'ils sont Français et bons Français. » On ne saurait mieux dire, mais pourquoi ensuite ajouter foi aux récriminations de M. Wiener, consul de France au Pérou, contre les Jésuites; ce voyageur, jaloux de se voir devancé par les Jésuites sur la route qu'il prétendait découvrir de l'Océan Pacifique au haut Amazone, se plaît à les accuser de fonder sur les hauts plateaux un nouveau Paraguay et d'empêcher les Européens d'y pénétrer!

Ce n'est pas une petite entreprise que de passer en revue tous les voyages accomplis par des Français dans une période aussi féconde que celle de 1870 à 1881; aussi ne faut-il pas s'étonner s'il s'y rencontre quelques lacunes. Nous en signalerons deux : l'exploration de Francis Garnier dans l'Ouest de la Chine avant sa prodigieuse conquête du Tong-King a été omise, ainsi que le voyage de M. Lemire, directeur des postes et télégraphes, autour de la Nouvelle-Calédonie. Ce der-

nier a publié cependant sur notre colonie, l'ouvrage le plus complet et le plus sérieux qui ait paru jusqu'à ce jour. Nous regretterons aussi que M. Gaffarel n'ait pas pris le temps de corriger les nombreuses fautes d'impression qui choquent le lecteur d'un bout à l'autre de son volume : les œuvres de vulgarisation ne doivent pas être plus négligées que les autres par un auteur aussi distingué que M. Gaffarel. En revanche, il faut le féliciter des cartes très simples et très claires qui permettent de suivre avec fruit les voyages de nos compatriotes.

Vicomte H. DE BIZEMONT.

Relaciones geograficas de Indias, Publicalas el Ministerio de Fomento. *Peru*, tomo I. Madrid, Typographia de Manuel G. Hernandez, 1881, in-4° de CLIV-216-CLIX p., avec 2 cartes.

La quatrième session du Congrès international des Américanistes, tenue à Madrid en septembre 1881, dont le compte-rendu s'imprime actuellement, a fourni au gouvernement espagnol l'occasion de faire preuve d'une munificence dont les lettres ont profité. Le ministère du *Fomento*, c'est-à-dire de l'encouragement, qui avait accompagné d'un bel in-8°, distribué aux membres de la troisième session du Congrès (Bruxelles 1879), l'invitation d'assister à la suivante, a voulu se surpasser encore en dédiant à ses hôtes du quatrième congrès le magnifique in-4° dont il va être question. Dès le 30 avril 1880, il chargeait son délégué au Congrès de Bruxelles, M. Marcos Jimenez de la Espada, de publier le tome premier des *Relations géographiques des Indes*. Le choix ne pouvait être meilleur puisqu'il s'agisssait du Pérou que l'éminent américaniste espagnol a si bien étudié, non seulement dans les riches collections de l'ancienne métropole, mais encore pendant un séjour de trois ans dans l'ex-colonie. Aussi ne s'est-il pas borné à reproduire les vieux textes ; il a mis en tête du volume une copieuse introduction qui, à elle seule formerait un précieux ouvrage. C'est une étude sur l'origine des *Relations*. Notre auteur y soutient avec force contre D. Fermin Caballero que la première idée de ces *Relations* n'est pas due à Ambrosio Morales, mais qu'au contraire les *Relations* de quelques cités et cantons de la Nouvelle-Castille, inspirées par cet historien, ont été composées postérieurement aux premières du Nouveau-Monde ou peut-être même à leur imitation. Et en effet, dès le début des explorations transatlantiques, les rois catholiques demandaient aux descubridores et aux conquistadores des notices détaillées sur les pays visités ou soumis ; les exemples cités en sont extrêmement nombreux; mais si ces descriptions, conçues ou écrites au gré de leur auteur, étaient suffisantes pour la satisfaction des curieux, elles ne l'étaient aucunement pour les besoins de l'administration ayant à contrôler les concessions faites aux colons, la situation des indigènes, l'assiette de

l'impôt etc. Aussi, dès 1533, Charles-Quint posa-t-il des questions peu nombreuses, mais précises, aux gouverneurs et fonctionnaires des provinces d'Outre-Mer, et il obtint comme réponse des descriptions très circonstanciées, mais il n'en était pas encore arrivé aux minutieux questionnaires adoptés par Philippe II, à l'instigation du laborieux Juan de Ovando, visiteur, puis président du Conseil des Indes.

Ce formulaire, qui comprenait originairement deux cents articles, fut réduit, en 1573, à cent trente-cinq, puis après la mort d'Ovando à cinquante seulement, en 1577. Plus tard en 1608, le comte de Lemos, président du conseil des Indes, fit un nouveau questionnaire en trois cent cinquante-cinq chapitres et, par une coquetterie de grand seigneur lettré, il voulut lui-même rédiger comme modèle la description du district de *los Quijos*, reproduite ici d'après la rarissime édition et les manuscrits, avec la belle carte qui l'accompagne. Les anciennes *Relations*, écrites pour la plupart sous le règne de Philippe II et dont M. de la Espada cite quatre cent cinquante, n'étaient pas destinées à la publicité, mais bien à l'instruction des membres du gouvernement, qui, d'ailleurs, en firent faire des extraits par Herrera pour sa *Description de las Indias*. Rien que pour le Pérou il y en a quatorze dans le présent volume et ce n'est pas tout. Les unes sont générales, les autres ne s'appliquent qu'à une ville ou à une circonscription. Dans la plupart des cas, on sait le nom de leur auteur et la date de leur composition.

L'éditeur indique brièvement à la fin de chacune, si elle a été utilisée par Herrera, quelle est sa valeur et le dépôt où on la conserve. Il ajoute parfois des notes de linguistique, d'histoire, de géographie et d'histoire naturelle. Quelques-unes de ces descriptions sont passablement sèches, comme de simples documents administratifs, mais d'autres sont intéressantes comme des relations de voyage. Les auteurs des formulaires, d'après lesquels elles ont été rédigées, comprenaient l'utilité de l'ethnographie, ne dédaignaient pas les antiquités, ni même les traditions populaires, et, si tous les humbles employés qui ont répondu à leurs questions, avaient été également lettrés, nous aurions un corps de témoignages relatifs à la situation de l'Amérique espagnole, à la fin du seizième siècle, comme il n'en existe peut-être aucun de la même époque pour les contrées les mieux connues de l'Europe. Malgré les lacunes on y trouve d'inappréciables renseignements sur les Indiens, leurs établissements, leurs langues, leurs superstitions et leurs souvenirs, sur les débuts de la colonisation, sans parler de ce que l'on trouve dans toutes les géographies. Il y a là les éléments d'une nouvelle description très lisible de l'ancien Pérou.

E. Beauvois.

Voyage du capitaine La Pérouse autour du monde sur *la Boussole* et *l'Astrolabe* (1785-1788) raconté par lui-même, réduit et annoté par Georges Mantoux. Paris, Dreyfous, 1882, gr. in-18 de 275 p. — Prix : 2 fr.

L'Australie, par L. Delavaud. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1882, in-16 de 165 p. — Prix : 1 fr. (*Collection des voyages et découvertes géographiques*, publiée sous la direction de M. Richard Cortambert).

Le nouveau volume de la *Bibliothèque d'aventures et de voyages* de M. Dreyfous est un monument à la mémoire de La Pérouse, une des gloires les plus pures de la marine française. Après avoir combattu avec éclat contre les Anglais, ce savant officier reçut du roi Louis XVI l'importante mission d'explorer minutieusement l'Océan Pacifique et de compléter les importantes découvertes du capitaine Cook. La Pérouse fut à la hauteur de son illustre devancier et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer en lui de son empire sur lui-même dans les circonstances les plus critiques, de la sagacité avec laquelle il étudiait les mœurs des sauvages et jugeait d'un coup d'œil la situation politique des colonies européennes, ou de l'énergique persévérance avec laquelle il poursuivit l'exécution du plan très compliqué qui lui fut tracé. Le récit de ce mémorable voyage est précédé d'une reproduction des instructions données au grand navigateur français par le roi lui-même ; la netteté de ce document et l'étendue des connaissances nautiques et géographiques qu'il renferme sont vraiment surprenantes : il s'en faut que de nos jours, malgré les progrès de la science, les instructions soient données avec cette perfection aux marins qui entreprennent des campagnes de circumnavigation. C'est ainsi qu'on fonde une grande marine et un corps d'officiers dignes d'illustrer le pavillon de la France.

Dans les critiques de La Pérouse au sujet des colonies espagnoles on reconnaît un léger souffle de cet esprit philosophique en honneur chez les gentilshommes du dix-huitième siècle, mais cette tendance n'est pas assez accusée pour qu'on ne puisse recommander l'ouvrage aux lecteurs quelque peu instruits. M. Mantoux a parfaitement élagué ce qui aurait pu faire longueur tout en respectant l'excellent style du savant capitaine. En indiquant les hypothèses émises sur la fin tragique et mystérieuse de son héros, il évite prudemment de se prononcer catégoriquement. Tout ce que l'on peut affirmer c'est que La Pérouse reste enseveli dans le tombeau qui convient à un grand marin.

— L'œuvre de vulgarisation des connaissances géographiques entreprise par la Société bibliographique compte un volume de plus : M. L. Delavaud, digne fils du savant président de la Société de géographie de Rochefort, nous donne une monographie de l'Australie

qui se fait remarquer par une grande clarté et un style à la fois simple et élégant. L'auteur s'attache à bien faire ressortir le contraste entre l'état du continent austral il y a deux cents ans, alors que l'Europe en soupçonnait à peine l'existence, et ce qu'il est aujourd'hui. Il ne craint pas d'employer des couleurs un peu réalistes pour dépeindre les indigènes tels que les ont trouvés les premiers découvreurs, tels que sont restés les survivants de cette misérable race qui disparait au contact des blancs. Il se complaît ensuite à étaler sous nos yeux charmés l'opulente prospérité de cet empire colonial qui n'a pas encore cent ans d'existence. Un si rapide développement, comparable seulement à celui des États-Unis d'Amérique, est un puissant argument en faveur du régime libéral largement appliqué en matière de colonisation. Plût à Dieu que ces enseignements mis sans cesse sous nos yeux nous ramènent enfin aux saines doctrines que nous avons perdues de vue depuis la Révolution. Ce n'est pas un Anglais qui eût laissé tomber de ses lèvres cette pompeuse ineptie : Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! Vte H. DE BIZEMONT.

Virelnato del rio de la Plata (1776-1810), *Apuntumientos critico-historicos para servir en la cuestion de limite entre la Republica argentina y Chile*, por el P. S. VICENTE C. QUESADA. Buenos-Ayres, Tipografia de M. Diedma, 1881, in-4 de 654 p.

Voilà un consciencieux et savant travail qui n'intéressera évidemment, du moins en France, qu'un nombre assez restreint de personnes. Il est consacré effectivement à l'étude d'une question bien spéciale, celle des limites entre la République argentine et le Chili. On pouvait croire le problème résolu depuis longtemps, ces États ayant déjà conquis leur indépendance depuis près de trois quarts de siècle. Il n'en est rien, paraît-il, et l'on a toujours lieu de craindre que les prétentions contradictoires des deux républiques rivales ne finissent par amener sinon la guerre, du moins de graves complications diplomatiques.

C'est pour répondre aux allégations d'un publiciste chilien dont les articles avaient paru dans la *Revue des races latines*, pour défendre ce qu'il considère comme les droits de son pays, que M. Vicente Quesada a pris la plume.

On est effrayé de la tâche ardue qu'il s'est imposée, de la masse de documents qu'il lui a fallu compulser. Notre auteur commence par examiner les origines du débat. Ce sont des nécessités gouvernementales urgentes qui décidèrent le roi d'Espagne, en 1776, à détacher les provinces argentines du Pérou et à en faire une vice-royauté. Il était impossible, en effet, que la même autorité fut chargée de gou-

verner à la fois les régions équatoriales baignées par le Pacifique et les côtes de la Patagonie. L'on avait à surveiller dans ces lointains parages, les entreprises des contrebandiers, des baleiniers étrangers. Il fallait se tenir en garde contre l'ambition des autres nations européennes, spécialement de l'Angleterre qui convoitait la possession des Malouines dont elle a fini, depuis, par s'emparer.

La séparation du Chili, de la province de Cuyo, qui se trouva réuni à la vice-royauté de Buenos-Ayres, excita de vives réclamations de la part des habitants du versant occidental de la Cordillière, au point de vue de la défense contre les invasions des Indiens sauvages. En tout cas, elle démontre bien la volonté qu'avait le roi d'Espagne d'identifier les divisions politico-administratives avec les divisions tracées par la nature elle-même.

La partie la plus intéressante du livre de M. Quesada nous paraît celle qu'il consacre à l'histoire des vice-rois. Le lecteur y trouvera nombre de faits intéressants, mais peu connus en Europe. On ne pourra manquer d'être édifié de la conduite de l'Angleterre, qui sous prétexte de soutenir l'Espagne dans sa lutte contre Napoléon Ier, cherchait purement et simplement à conquérir pour son propre compte, les rives de la Plata et à se créer aux dépens de ses alliés, un grand empire colonial dans l'Amérique du Sud.

On chercherait vainement dans le chapitre intitulé : *Parlamento con les indios*, quelques détails sur les mœurs, coutumes, langues, croyances des indigènes de ces régions. Nous les donner n'entrait pas dans le plan que l'auteur s'est tracé et il se borne à faire ressortir que suivant leur résidence en deçà ou au delà de la Cordillière, les tribus de sauvages avaient à traiter soit avec le vice-roi de Buenos-Ayres, soit avec celui du Pérou.

Ce qui nous paraît donner un grand poids aux arguments de M. Quesada, c'est que la nature même du sol obligeait à prendre la chaîne des Cordillières comme limite des gouvernements. Entre le Buenos-Ayres et le Chili, cette chaîne, bien loin de se ramifier, ainsi qu'elle le fait entre la Bolivie et le Brésil, est unique et constitue une barrière parfaitement tranchée entre les nations. C'est là un fait palpable, irrécusable et contre lequel se viendraient briser les combinaisons factices de la politique. N'est-ce pas une mauvaise délimitation de frontières qui a amené la guerre entre le Chili, d'une part, et de l'autre, le Pérou joint à la Bolivie. Une paix durable ne pourra lui succéder que lorsque les gouvernements auront consenti enfin à accepter les frontières que le Créateur lui-même semble leur avoir assignées. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour être convaincu que jamais, quoi qu'il arrive, aucune portion du Rio de la Plata, ne pourra faire partie d'un État dont la capitale se trouve bai-

gnée par le Pacifique. Il n'y a besoin pour cela ni de longues études diplomatiques, ni de consulter les traités.

Ajoutons que l'ouvrage de M. Quesada ne constitue que la première partie d'une série de travaux consacrés à réfuter les prétentions exagérées du Chili. Il nous annonce la prochaine publication d'un livre intitulé : *Capitulationes para el descubrimento y conquista del Rio de la Plata y Chile*, et d'un second qui sera appelé : *Antiguos limites del Rio de la Plata*. Sans aucun doute, ils ne seront pas moins dignes que le précédent de trouver place dans la bibliothèque de ceux qui s'occupent de l'histoire des traités et des questions diplomatiques.

H. DE CHARENCEY.

Lettres sur l'Amérique, *Canada, États-Unis, Havane, Rio de la Plata*, par XAVIER MARMIER, de l'Académie française. Nouvelle édition. Paris, Plon, 1881, 2 vol. in-12 de VIII-368 et 370 p. — Prix : 7 fr.

Ce livre est une réimpression ; ces lettres ont été écrites, il y a plus de trente ans, en 1850. Depuis ce temps-là, que de changements et que d'oublis ! Qui s'occupe aujourd'hui de la lutte homérique de Montévidéo et de Buenos-Ayres ? Qui parle du dictateur Rosas et du prétendant Oribe ? Qui se souvient même du président Taylor ? La grande république de l'Amérique du Nord a été déchirée par la plus effroyable guerre civile, comme M. Marmier le prévoyait trop, et le Sud qui lui apparaissait si beau et si prospère, gémit aujourd'hui sous le joug du Nord vainqueur. Cuba, qu'il saluait comme le Paradis terrestre, n'a pas été moins dévasté que les États-Unis par les dissensions intérieures. L'armée du Brésil, commandée par un prince français, a mis fin à la dictature sanglante de Rosas. Le Canada seul est resté le même, toujours convoité par ses puissants voisins, toujours loyal dans sa soumission à l'Angleterre, toujours fidèle à son inébranlable affection pour son ancienne mère patrie. La nature non plus n'a pas changé, les chutes du Niagara sont toujours aussi saisissantes ; le Mississipi aussi grandiose ; le climat de la Havane et de Montévidéo aussi séduisant. Les mœurs malheureusement ont fait comme la nature, et si la simplicité, l'honnêteté, l'hospitalité canadiennes ont toujours le même charme, les critiques à la fois si spirituelles et si sévères dirigées par l'éminent auteur contre le sans gêne, le puffisme et le peu de délicatesse des Yankees, n'ont pas cessé d'être vraies. Qu'on parcoure et qu'on compare le beau livre de M. Claudio Jannet sur les États-Unis contemporains et les lettres de M. Marmier sur l'Amérique de 1850 ; où est la différence ? Assurément nous ne prétendons pas nier les qualités réelles, les vertus privées des Américains, surtout de ces vieilles familles, qui la plupart du temps vivent à l'écart. Mais

que de défauts obscurcissent ces qualités et que de misères dans les mœurs publiques! L'Amérique, qui nous doit son indépendance, nous a envoyé en échange bien des mauvaises choses, à ne parler que du phylloxéra et des *politiciens*. Ce devrait être assez pour nous guérir de la pensée de lui faire d'autres emprunts. A vrai dire, les *Lettres* de M. Marmier et ses amusantes critiques n'en donneront pas grand envie ; elles n'inspirent même pas, il faut bien l'avouer, à un homme civilisé de l'ancien continent, habitué au confort et à la politesse, à la vie calme et digne des États européens, le désir de faire un voyage au Nouveau-Monde, à moins que ce ne soit au coin de son feu et avec un guide comme M. Marmier; il n'en saurait avoir de plus expérimenté et de plus charmant. M. DE LA ROCHETERIE.

Calendrier des saints qui ont dans l'Eglise russe un culte soit universel soit local (*Miesiatseslov sviatych*, etc...). Tambov, 1878, 1879, 1880, in-8 de IX-205, XI-223 et XV-411 30. — Prix : 12 fr.

Il existe en langue russe plus d'un recueil contenant des vies de saints nationaux. Philarète, archevêque de Tchernigov, en a fait un qui passe pour être le meilleur, étant rédigé avec critique, mérite qui manque entièrement au travail analogue de Mouraviev lequel, en revanche, le surpasse sous le rapport littéraire et par les agréments de style. Le calendrier de Verchinski, fort estimé d'ailleurs, ne contient que des données essentielles sur chaque saint, comme cela a lieu dans les martyrologes latins, en y ajoutant les dates et les sources historiques. *Les sources d'agiographie russe*, de Nicolas Barsoukov, font connaître les *Vies manuscrites* des saints que vénère l'Église russe ; elles contiennent sur eux une foule de données précieuses, toutefois la partie historique n'y entre que dans une mesure très restreinte. Enfin le *Calendrier universel* d'Orient, de l'archimandrite Serge, bien plus considérable et plus complet que le précédent, embrasse aussi l'Église orientale toute entière ; mais il reste dans les limites d'un martyrologe raisonné : les *Vies* des saints en sont également exclues.

Le travail que nous annonçons aujourd'hui tient à la fois des recueils hagiographiques et des calendriers proprement dits. Dans la préface l'auteur anonyme dit, il est vrai, que son but a été de faire connaître davantage les saints personnages indigènes plutôt que ceux de la Grèce ; mais le titre du livre ne laisse guère le deviner et le texte justifie le titre, car il contient pas mal de noms vénérés dans le monde catholique tout entier qui ne sont nullement propres à l'Église russe. Il suffira de citer saint Nicolas de Myre, saint Georges, saint Blaise, saint Jean Chrysostôme, etc., etc. Le premier de ces saints y occupe plus de place que n'importe quel saint indigène. Dans le choix des saints non indigènes l'auteur était guidé par le degré de popularité

dont ils jouissent parmi les Russes. Sous ce rapport, la place d'honneur appartient au grand thaumaturge de Myre ; quatre-vingts images miraculeuses portant son nom témoignent assez de la dévotion qu'il inspire au peuple russe ; il n'y a que la Mère de Dieu qui emporte de beaucoup sur lui, ainsi qu'il convient du reste, et que cela a lieu dans tous les pays catholiques.

Si à côté d'un saint aussi populaire on trouve, par exemple, saint Triphon à peine connu en Occident, c'est que sa fête (1er février) se rattache à une croyance qui fait de lui un patron spécial des oiseaux, surtout des faucons ; aussi le représente-t-on monté sur un cheval blanc avec un faucon à la main. C'est ainsi que, suivant la tradition, Triphon (il s'agit du martyr de Nicée, sous Dèce) serait apparu au fauconnier d'Iwan le Terrible, en lui indiquant l'endroit où s'était envolé le faucon du tsar. On l'invoque également contre les sauterelles et les chenilles et en général dans toutes les nécessités. Les détails de ce genre abondent dans le livre et en constituent la partie la plus intéressante, peut-être; quoique, à vrai dire, leur place serait mieux dans un calendrier populaire que dans un ménologe ou calendrier historique.

Les *Vies* sont rédigées d'une manière assez sommaire ; à la fin de chacune on trouve l'indication des auteurs d'où elles ont été tirées afin que le lecteur puisse, au besoin, y recourir. Parfois ces renseignements bibliographiques sont très copieux ; ainsi les saints Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves (11 mai) y ont une riche littérature comme aucun autre ; en revanche, leur *Vie* est à peine effleurée. Quelques considérations sur l'importance de leur apostolat, des détails sur la mort de saint Cyrille empruntés à un ouvrage moderne, des protestations contre l'Église romaine et ses écrivains qui, au dire de l'auteur russe, abusent de l'histoire en faisant de ces deux saints apôtres des serviteurs dévoués de la papauté : voilà tout ce qu'il en donne. Ajoutons en passant qu'il cite, à ce propos, le *Slavé Musée* (lisez Musée Slave) fondé par les jésuites russes à Paris en 1860 (?) et placé sous le vocable des saints Cyrille et Méthode dans le but d'y attirer de jeunes slaves et de les gagner au catholicisme (fasc. III, p. 299, note) ; nom, date, but, tout manque d'exactitude dans ce singulier passage.

Outre l'élément bibliographique et hagiologique, on y trouve une foule de données curieuses sur les croyances et les superstitions, sur les usages et les traditions qui se rattachent au culte de tel ou tel saint, de telle ou telle fête. Les fêtes de Noël, par exemple, occupent environ trente pages où l'auteur retrace leur historique chez divers peuples, rappelle les usages qui s'y rapportaient, les mystères qui en gravaient la mémoire dans l'esprit des fidèles.

En retranchant même ce que cette troisième catégorie des données pourrait avoir de superflu, l'ouvrage serait encore le plus complet de tous ceux qui ont traité le même sujet : on doit savoir gré à l'auteur d'avoir recueilli des renseignements biographiques sur tant de personnages vénérés par le peuple russe et dont plusieurs sont à peine connus en dehors des localités où ils ont vécu. Sans doute, il y a là des lacunes ; nous avons cherché en vain, par exemple, quelque mention de *Notre-Dame de la Compassion* (en russe *Strastnaia*) identique avec celle du *Perpétuel secours*. si vénérée en Occident, ou bien des détails sur saint Nicolas, dit de Mojaïsk qu'on représente avec un glaive à la main. A côté des lacunes il y a aussi des inexactitudes; outre celles citées plus haut, en voici d'autres prises au hasard : *Purgatorium Mariæ* (II, 177) et *Rotat-messen* (II, 82) au lieu de *Purificatio* et *Roratmessen* (c'est-à-dire la messe du dimanche de l'Avent commençant par le mot *rorate*) ; ces deux erreurs se répètent dans la table des matières. A la même page, on lit : *Osanna* (au lieu de *Gloria*) in excelsis et vénérable *Béla* (pour Béda) à la page suivante. En somme, et malgré ses défauts, ce Calendrier pourra être consulté avec profit, surtout à cause des indications bibliographiques. J. M.

Cours d'Histoire moderne. *Résumé des principales questions envisagées surtout au point de vue politique et social*, par P. R. S. J. Paris et Bruxelles, V. Palmé, s. d. (1882), in-8 de IV-441 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce résumé n'est point une simple nomenclature, ni une liste de dates. C'est une étude des questions principales soulevées durant trois cents ans environ. Ces questions y sont bien présentées avec les détails suffisants pour intéresser grandement l'élève. Le professeur devra les relier en développant certains faits moins importants et qui ne sont qu'indiqués. Je voudrais dire que cette méthode est la bonne, la seule bonne. Elle sauvegarde le prestige du professeur et laisse à l'élève un travail qui n'exerce pas sa mémoire seulement. Il n'est pas une question importante qui ne soit traitée largement, de sorte que l'élève, guidé par l'analyse précieuse de ces grands événements, apprend à juger de ceux qu'on a laissés à sa sagacité, à son désir de juger.

Qu'on ne s'attende pas à trouver beaucoup de récits de batailles. L'auteur envisage les faits, surtout au point de vue politique et social. C'est ainsi qu'il a analysé les grands traités qui ont modifié ou la politique générale, comme les traités de Westphalie, ou les frontières des différents États. Il analyse, en suivant M. Taine, la situation de la France et de l'Europe avant 1789 ; il nous présente un aperçu complet des causes de la Révolution française. Sept notes supplémentaires comblent ce qu'on aurait pu appeler des lacunes et donnent des notions

indispensables à qui veut juger du présent par le passé. La Réforme, les guerres de religion, Henri IV, la guerre de Trente ans, Elisabeth, Marie-Stuart, Richelieu, Mazarin, Louis XIV, les deux révolutions d'Angleterre, Louis XV, Pierre le Grand et Catherine II sont successivement présentés au lecteur et jugés au point de vue de leur influence politique et sociale. On a aujourd'hui, plus qu'autrefois, compris l'importance de ces aperçus larges et féconds, dont beaucoup d'écrivains ne se souciaient guère jadis et avec lesquels il est bon de familiariser et les lecteurs et les élèves des classes supérieures.

L'auteur, un vétéran de l'enseignement historique, a complété son œuvre par des tableaux synchroniques et généalogiques, très bien faits, des notes marginales résument le texte en regard.

Voilà l'œuvre que nous annonçons avec bonheur. Quelques distractions disparaîtront sans doute dans une deuxième édition. — Je me permets de les signaler à l'attention de l'auteur.

P. 157, au lieu de *Albert de Luynes*, il faudrait *Ch. d'Albert de Luynes ;* — p. 188, *Main* a été mis pour *Mein.* — Il y a, p. 157, une phrase ambiguë : *Pour Tilly*, etc. — Même remarque pour une phrase, p. 191 : *C'est en outrepassant*, etc.; — p. 335, au lieu de : *à défaut du droit...* ne devrait-on pas écrire : *au défaut* ?

Une révision attentive fera disparaître ces quelques erreurs peu importantes et rapprochera de la perfection un *cours* auquel nous souhaitons le plus grand succès, et que l'on peut recommander aux individus comme aux établissements d'instruction. L. Y.

Histoire de Henri III, par Ed. de la Barre-Duparcq. Paris, Didier, in-8 de 398-16 p. — Prix : 6 fr.

Nous devons déjà à M. de la Barre-Duparcq une *Histoire de François II* et une *Histoire de Charles IX.* Cette époque attire car « la France du seizième siècle ressemble, dit-il, à la France du dix-neuvième siècle : nos mœurs, nos usages, notre légèreté, nos dissensions, la multiplicité de nos partis, jusqu'à nos fautes politiques, tout s'y retrouve en germe. Nous sommes encore peu civilisés, mais nous sommes lettrés. » Aussi, après un récit des faits politiques qui contient deux cent quarante pages l'auteur jette un coup d'œil sur les lettres, sciences et arts, sur l'armée française, sur les mœurs, les finances, les travaux publics pendant le règne d'Henri III. Le tout est présenté avec soin. Il n'y a pas là de documents nouveaux, offerts à la curiosité du lecteur, mais les renseignements déjà publiés sont bien groupés pour offrir un tableau animé de ce temps. L'auteur est un bibliophile et il donne un appendice de cinq cents ouvrages du catalogue déjà publié des livres du seizième siècle qui lui appartiennent. Aussi indique-t-il, là et ailleurs, dans le cours de l'ouvrage, une foule de livres rares dont les titres seuls ré-

vèlent bien la situation des esprits. Les pages où il est question de sièges, de batailles, d'art militaire, sont traitées avec autorité : on reconnaît un homme compétent. Le caractère du monarque est peu intéressant : son trait principal, dit l'auteur, est la fausseté : Henri III est un homme vicié, physiquement et moralement, un maniaque, tout au moins un original et les plus tristes conséquences pour notre vie nationale résultèrent d'une déplorable conduite : car la France fut divisée, la misère devint générale, mais le reproche le plus grave, sans doute fait par l'auteur au Roi, est d'avoir sacrifié la France à ses favoris. Un dessin d'un portrait de Henri III, d'après un portrait du temps, est mis en tête de ce volume. H. DE L'É.

Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile. Édit. pour la première fois complète, etc. Tomes IX et X. Paris, libr. des bibliophiles, 1881, 2 vol. gr. in-8 de 438 et 427 p. — Prix : 30 fr.

Les deux nouveaux volumes de la belle réimpression de l'Estoile, — le neuvième et le dixième, — comprennent la fin du *Journal de Henri IV*, de 1607 à 1610. Il est inutile de redire les qualités particulières de cette publication (V. pour les volumes précédents, *Polybiblion*, t. XIV, p. 420, t. XVI, p. 432, t. XIX, p. 249, t. XXII, p. 513, t. XXV, p. 142, t. XXVI, p. 152, t. XXIX, p. 144). Mais nous voudrions signaler brièvement aujourd'hui deux sources d'informations spéciales, qu'on ne cherche pas assez d'ordinaire dans l'Estoile, et qui sont cependant très abondantes et très utiles à exploiter. Nous voulons parler des renseignements numismatiques et bibliographiques que l'on trouve à chaque page des *Mémoires-journaux*. Pierre de l'Estoile était un collectionneur, un habitué des échoppes de libraires et des boutiques d'antiquaires, un vrai *curieux*, un peu badaud même, qui récoltait des anecdotes, aussi bien que des médailles et des bouquins. Mais sa précision et sa bonne foi lui font écrire de qui il tient ses bons mots et à quel marchand il a acheté ses trouvailles ; ce qui donne à ses assertions un singulier caractère de véracité.

N'est-il pas intéressant, par exemple, d'apprendre que « le samedi 13e de septembre 1608, il a acheté le 5e tome et dernier de l'Histoire de M. de Thou, où est la Saint-Barthélemi, et que Drouart le lui a vendu vingt sols, relié en parchemin ; » ou bien que « le mecredi 12e de mars 1608, G. Le Mir lui a donné *la Vie, Mort et Tombeau du sieur Strozze*, fait par M. de Torsay, son précepteur, qu'il venoit d'achever d'imprimer et tirer de dessous la presse. » Ne peut-on pas noter avec utilité les mentions suivantes : « Achepté, le lundi dernier du mois de mars 1608, une bagatelle intitulée : *les Funérailles de M. de Montpensier*, auxquelles il fait assister, à Nostre-Dame, le président Janin, qui estoit en Flandres. Menterie signalée, qui m'a cousté ung sol ; »

ou encore : « J'acheptai le jeudi 3e (avril 1608) le *Serment du sérénis sime prince d'Espagne Philippe IVe, en la ville de Madrid*, imprimé ici, qui m'a cousté trois sols ; » et enfin : « Le vendredi 5e de février 1610, j'ay acheté ung nouveau livre, fait par l'Evesque de Genève, imprimé à Lyon, in-16°, par Pierre Rigaud, intitulé : *Introduction à la vie dévote*, dans lequel j'ay remarqué beaucoup de bonnes choses, saintes et vraiment dévotieuses, plaines de grande consolation et edification, et qui m'ont fort agréé. Il y en a de superstitieuses, que je laisse là pour les ignorans qui s'y plaisent. Il m'a cousté, relié en parchemin, vingt-cinq sols. »

La partie qui concerne les médailles est peut-être plus instructive encore. Ainsi, la mention suivante nous renseigne exactement sur la fameuse pièce concernant la Saint-Barthélemy, dont on a souvent nié l'existence : « Le lundi 30e juin 1608, je rencontrai par hazard, sur un fondeux, où nous étions allés, M. Courtin et moy, le plomb de la pièce que le pape Grégoire XIIIe fist faire à Romme, l'an 1572, à la Saint-Barthélemi, pour approbation et congratulation du massacre fait en ceste journée, à Paris et par toute la France des Huguenos. Le pourtraict du Pape, avec son inscription, y est d'un costé ; et de l'autre, au revers de ladite pièce, y a un ange figuré, tenant d'une main la croix et de l'autre une espée, avec laquelle il tue et assassine force gens, et y a inscrit : *Ugonotorum strages*, 1572. » Quelques pages plus loin on lit : « Le samedi 19e de juillet, M. de Montaut m'a fait recouvrir un teston morveux, frappé par les Huguenos l'an 1573, après la Saint-Barthélemi, en détestation du massacre de ladite journée et dérision du Roi Charles IX, qu'ils apeloient *morveux*, que j'ay serré avec les autres, pour mémorial et marque de nos fureurs civiles. » Ce sont là assurément deux informations curieuses à rapprocher.

Citons encore quelques notes dont les numismates pourraient tirer parti : « Le samedi 29e mars 1608, M. Peiresc m'envoya, d'Aix en Provence, la médaille en cuivre de Madame la duchesse de Valantinois, qu'il m'avoit promise, laquelle dès longtemps ne se recouvre plus. D'un costé, est la figure de ladite dame, avec ceste inscription : *Diana Dux Valentinorum clarissima ;* de l'autre, avec un beau revers, est escrit : *Omnium victorem vici.* » — « M. Le Cocq m'a donné ce jour (7 juin 1608) deux gettons d'argent, dont il y en a un fort ancien, où il y a escrit : *Guill. de Monmoranci, premier baron de France.* Je lui ay donné ma pièce en cuivre des Gueux de Flandres, qui ne se trouve plus, où il y a : *Fideles au Roy jusques à la Besace.* » Et ces lignes qui feraient pâmer d'aise ou crever de dépit plus d'un bibliophile : « Ce mesme jour, M. Courtin m'a monstré le livre de *la magnifique Entrée de M. le Duc en la ville d'Anvers*, l'an 1582, imprimé la mesme année audit Anvers, in-folio, par Christophe Plantin, relié en

vélin, doré magnifiquement, peinturé et enluminé, et n'en ay jamais veu un si beau, à mon gré, que cestui-là. » C'est cette même « Entrée » qui a atteint dans les dernières ventes des prix si élevés ; ce qui s'explique, puisqu'elle était déjà *introuvable* en 1608, vingt-cinq ans après sa publication.

Nous arrêtons ici ces observations un peu spéciales, en ajoutant que le tome X presque tout entier est consacré au lugubre épisode de l'assassinat de Henri IV. Tout ce que cet événement a suscité de disputes, de libelles, d'écrits de diverses sortes y est mentionné par le menu, sans oublier les Jésuites, que l'Estoile n'aimait guère. Cette partie du livre est un peu confuse ; et il sera besoin des savantes notes des éditeurs pour éclaircir plus d'un point. Souhaitons que ces notes soient aussi nombreuses et développées que possible ; elles feront le digne couronnement d'une œuvre pour laquelle rien jusqu'ici n'a été ménagé et qui méritera dans peu d'années d'être comptée au nombre de ces belles publications, que les amateurs se disputent et qu'ils revêtent de reliures de prix, dont les l'Estoile du temps présent devront signaler la magnificence sur leurs tablettes.

G. Baguenault de Puchesse.

Les guerres sous Louis XV, par le comte Pajol, général de division ; tome Ier (1715-1739). Paris, Didot, 1881, in-8 de xvi-654 p. — Prix : 12 fr.

M. le général comte Pajol vient d'entreprendre une œuvre considérable : l'*Histoire des guerres de Louis XV*. Pendant ce règne si décrié, et qui, à divers titres, a été si funeste, on a cependant fait beaucoup pour l'armée ; les troupes, jusque-là à la charge de l'habitant, ont été logées dans des casernes ; des écoles militaires ont été créées ; les milices ont été organisées. Une pension a été assurée aux vétérans ; l'administration des régiments, comme le recrutement, a été régularisée ; l'équipement et l'armement ont été mis au compte de l'État. L'artillerie a été extrêmement perfectionnée ; de nouveaux corps ont été créés et les emplois d'officiers ont été peu à peu ouverts à la classe moyenne.

C'est l'histoire de ces améliorations non moins que l'histoire des guerres que M. le général Pajol a voulu écrire, en la plaçant sous le glorieux patronage d'un prince qui, lui aussi, a fait ses preuves, comme homme de guerre et comme écrivain, M. le duc d'Aumale. Il a puisé pour cela aux Archives de la guerre, qui ont si précieusement conservé les papiers de l'ancienne monarchie ; il a compulsé les mémoires du temps et fouillé les archives et les correspondances d'une foule de familles, afin de ne rien laisser passer d'inexact et de

vérifier avec soin non seulement tout fait, mais toute date. Il a laissé de côté, comme il le dit justement, les historiettes de cour et les cancans de salons ; mais il a étudié scrupuleusement les documents officiels, et la plupart du temps dans son récit, il cite les pièces authentiques elles-mêmes, ordres ou correspondances. C'est une histoire officielle en quelque sorte, une histoire technique avant tout. L'auteur ne s'occupe des événements politiques et intérieurs, qu'autant qu'ils éclairent et expliquent les événements militaires.

L'ouvrage doit avoir sept volumes : le premier que nous annonçons aujourd'hui, embrasse seulement la guerre d'Espagne (1719-1720) et la guerre de la succession de Pologne (1733-1739). Le simple exposé de ces proportions indique avec quelle ampleur le sujet est traité ; toutes les opérations stratégiques, les plans de campagne, la composition des corps d'armée, sont expliqués dans le plus complet détail. Des cartes seront annexées aux volumes et différents dessins d'uniformes les illustreront.

Nous n'avons pas besoin d'en dire davantage pour faire comprendre à nos lecteurs le succès qui attend l'œuvre du général Pajol, non seulement chez les hommes du métier, mais chez tous les amis de l'histoire, chez tous ceux qui cherchent la vérité et qui répudient la légende. L'organisation de l'armée sous Louis XV, malgré les revers qui ont affligé la fin de son règne, contient en germe les triomphes de ses successeurs. « Les victoires de 1792, dit très justement l'éminent auteur, confirmant pleinement la thèse de M. Camille Rousset, furent sans aucun doute l'œuvre des vieux régiments de Louis XV, qui montrèrent aux jeunes bataillons de volontaires, sur les coteaux de Valmy, comme dans les plaines de Jemmapes, ce que donnent les exemples et les traditions. »

M. DE LA ROCHETERIE.

Les Prodigalités d'un fermier général. *Complément aux mémoires de Mme d'Epinay*, par E. CAMPARDON. Paris, Charavay frères, 1882, gr. in-18 de 164 p. — Prix : 15 fr.

Tel est le titre d'un élégant volume, non moins remarquable par la richesse de l'impression que par sa valeur intrinsèque. Le nom de l'auteur, si connu pour ses travaux sur le dix-huitième siècle et la Révolution, nous dispense d'en faire ressortir les qualités solides et brillantes. C'est l'épopée d'un prodigue. Le 23 décembre 1745, Louise Florence-Pétronille Tardieu d'Esclavelles épousait, à Paris, son cousin germain, Denis Joseph de La Live d'Épinay, fils de M. de La Live de Bellegarde, fermier général. Cette union ne fut pas heureuse et ne tarda pas à se briser. Mme d'Épinay, négligée par son mari, ne se fit pas scrupule de contracter des liaisons illégitimes. Moins de quatre ans après son mariage, M. d'Épinay avait déjà, par ses folles dépenses,

porté une grave atteinte à sa fortune et à la dot de sa femme. La cause principale de ces prodigalités était une danseuse, Geneviève Claude Rainteau, dite Verrière; cette demoiselle, d'une bêtise égale à sa beauté, avait une sœur beaucoup plus célèbre dans l'histoire galante de cette époque, et qui partageait avec elle les libéralités, peut-être les faveurs du futur fermier général : c'étaient, disent les *Mémoires de Bachaumont*, les Aspasies du dix-huitième siècle. La mort de son père (3 juillet 1751), en faisant passer sur la tête de M. d'Épinay, avec l'emploi de fermier général, une grande fortune, brisa toutes les digues : dès lors il ne garda plus de mesure. Sous prétexte d'améliorations, il fit abattre et reconstruire une partie du château de la Chevrette, dévasta le parc et abandonna les travaux commencés, laissant ce superbe domaine complètement ravagé. Comme saisi de vertige, il accumulait faute sur faute, folie sur folie ; en 1761, il avait 6 à 700,000 livres de dettes, et finit par déchaîner à ses trousses une meute de créanciers. L'intervention de sa famille conjura la faillite; mais il fut rayé du contrôle des fermes vers le même temps que M. Le Riche de la Poupelinière, autre fermier général dont M. Campardon a raconté les infortunes dans un piquant volume : *La Cheminée de Mme de La Popelinière.*

En 1770, M. d'Épinay, réintégré dans l'administration de ses biens, recommença ses folies. Sa fortune fut tellement amoindrie qu'en 1775, lors du mariage de leur fils avec Mlle de Boccard, M. et Mme d'Épinay s'engagèrent à compléter la somme de 5000 livres de rente, au cas où son avoir personnel ne les produirait pas. Mlle de Boccard était la fille d'un ancien lieutenant à ce régiment des gardes suisses dont l'inébranlable fidélité devait jeter un triste mais glorieux reflet sur le dernier jour de la monarchie. M. d'Épinay fils était, du reste, digne de son père. Il avait déjà, en se mariant, déclaré 32,000 livres de dettes ; trois ans après, il fut interdit, pour cause de prodigalité, par sentence du Conseil privé de la république de Fribourg.

Le 10 juin 1776, M. d'Épinay fut pourvu, sur sa demande, d'un conseil judiciaire. Cette mesure étant impuissante à le retenir, sa famille se vit obligée de le faire interdire (18 sept. 1777), pour conserver à ses enfants les derniers lambeaux d'une immense fortune. Il mourut le 15 février 1782, après une carrière des plus désordonnées.

L'ouvrage est enrichi de notes particulièrement intéressantes et complété par une série de pièces inédites fort curieuses.

HENRI FURGEOT.

Histoire de la Révolution dans l'Ain, par PHILIBERT LE DUC, avec une eau-forte, par Paul Morgon. Tome III : du 10 août 1792 au 10 octobre 1793. Bourg-en-Bresse, Francisque Martin Bottier, 1881, in-12 de 500 p. — Prix : 6 fr.

M. Philibert Le Duc poursuit courageusement sa belle *Histoire de la*

Révolution dans l'Ain. Le volume qui paraît aujourd'hui s'étend du 10 août 1792 au 10 octobre 1793, de la chute de la monarchie à la chute de Lyon. Ce n'est pas encore la Terreur proprement dite ; c'en est la préparation. Le département de l'Ain est partisan de la Gironde, ou *fédéraliste*, comme on disait alors. Il a de vives sympathies pour l'insurrection de Lyon qui, elle aussi, est fédéraliste; c'est un des points bien établis par M. Ph. Le Duc : Lyon n'a pas arboré le drapeau royaliste, mais le drapeau républicain, elle veut bien promettre fidélité à la Convention; pourvu que la Convention ne soit pas jacobine; les documents officiels, les lettres des chefs de l'insurrection lyonnaise en font foi. La Bresse n'envoie pas comme le Forez, des soldats au secours de la ville soulevée; mais elle répugne à en envoyer contre elle; les Bressois appelés à l'armée de Dubois-Crancé se dérobent ou ne marchent qu'à contre-cœur, quoique un de leurs députés, Gauthier des Orcières soit un des chefs de cette armée; en revanche ils donnent volontiers asile aux Lyonnais vaincus et fugitifs. Aussi la prise de Lyon est-elle le signal d'un redoublement de délations et de persécutions dans l'Ain. Une première mission de deux députés jacobins, un député du département, Merlino, et l'un des montagnards les plus farouches, Amar, avait déjà, en mars et avril 1793, opprimé le pays. Les dénonciations, les arrestations arbitraires avaient été à l'ordre du jour. « Il n'y a point de patriotisme sans dénonciation, » disaient les commissaires, et comme un citoyen courageux, le procureur Chambre objectait qu'on ne dénonçait pas sans preuves: « Des preuves, s'était écrié cyniquement leur secrétaire Leymerie, il n'y en a pas besoin ; s'il en avait fallu pour condamner Louis XVI, il aurait encore la tête sur les épaules » (p. 224). Mais la répulsion avait été si forte contre la tyrannie des proconsuls, le conseil général du département avait protesté si énergiquement que la Convention avait reculé et rappelé les commissaires. Après la chute de Lyon, on n'eut plus ces ménagements. Les administrateurs de l'Ain furent destitués et remplacés par de purs sans-culottes; le dernier chapitre du volume expose quelques-uns de leurs exploits. Les volumes qui vont suivre raconteront les excès de la Terreur ; nous les attendons avec impatience et nous les lirons certainement avec le même intérêt que les trois premiers, s'ils sont, comme eux, pleins de faits curieux et de documents irréfutables. M. DE LA ROCHETERIE.

Les Sociétés populaires et en particulier celles de Coutances pendant la première Révolution, *étude historique,* par M. E. SAROT, avocat, membre de la Société archéologique de ladite ville, de celles de Cherbourg et de Valognes et de celle des Antiquaires de Normandie. Coutances, Salettes; Paris, Champion, 1880, in-8 de 140 p. — Prix : 5 fr.

Encore un de ces livres d'érudition locale, qui forment les éléments

indispensables de toute histoire vraie de la Révolution. Après une intéressante étude sur les clubs en général pendant cette triste époque, M. Sarot en vient plus particulièrement aux clubs de Coutances. Il y en eut plusieurs : le premier, la *Société des Amis de la Constitution*, quoique affilié aux Jacobins de Paris, fut en général modéré. Le véritable club jacobin de Coutances ce fut la *Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité*. C'est lui qui organisa la Terreur dans la ville normande, qui espionna, dénonça et plus d'une fois envoya à l'échafaud, encouragé d'ailleurs et puissamment aidé par les représentants en mission et notamment par Lecarpentier. On retrouve là, quoique sur un moindre théâtre, toutes les scènes violentes ou grotesques qui signalent à Paris les séances des Jacobins : les diatribes passionnées contre les modérés, contre les *Carabots* notamment — les Girondins coutançais, — les déclamations ronflantes, les accolades fraternelles et les danses entre citoyens et même entre citoyens et citoyennes; on fut toutefois obligé d'interdire ces dernières, à cause des graves inconvénients qu'elles entraînaient au point de vue de la morale. Et à cette occasion le club mit *toutes les vertus à l'ordre du jour* et prit un arrêté contre les publications obscènes qui florissaient sous la première République, tout comme la pornographie sous la troisième.

Le 9 thermidor vint abattre la *Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité :* elle essaya bien de résister ; mais le représentant thermidorien Legat la supprima. A sa place naquit une nouvelle *Société populaire*, composée naturellement des anciens proscrits, et dont la mission, d'abord réparatrice, finit par dépasser le but et par entrer dans une voie de réaction violente. Non contente de panser les blessures faites par la Révolution, elle devint persécutrice à son tour ; tant il est vrai que les excès engendrent les excès. Les Jacobins, appuyés par une garnison animée de leur esprit, essayèrent alors de se venger et pour mettre un terme aux troubles qu'amenaient les querelles locales, le représentant Poutier décida la suppression de la *Société populaire.* Ce fut la fin des clubs de Coutances, dont tous les amis de l'histoire sauront gré à M. Sarot d'avoir si bien mis en lumière les curieuses vicissitudes. M. DE LA ROCHETERIE.

La Censure sous le premier Empire, *avec documents inédits*, par HENRI WELSCHINGER. Paris, Chavaray, 1882, gr. in-18 de 400 p. — Prix : 7 fr. 50

M. Henri Welschinger a écrit un curieux chapitre de l'histoire du premier Empire. Il nous fait voir les plus secrets rouages de ce gouvernement despotique et nous donne à la fois des détails bien intéressants sur le caractère de l'homme qui le créa, sur la puissance de cet

esprit auquel rien n'échappait, sur ce génie d'organisation qui s'étendait à tout. Jamais la censure n'arriva à un tel degré de perfection, c'était la mise en pratique du fameux monologue de Figaro. Sous la Convention, sous le Directoire, la censure avait existé grâce à l'interprétation donnée à un décret, mais sanguinaire, violente, envoyant les journalistes et les hommes de lettres à l'échafaud. Un des premiers soins de Bonaparte parvenu au Consulat fut de régler les mesures répressives, et non seulement d'empêcher la propagation d'ouvrages dont sa tyrannie aurait pu s'inquiéter, mais encore d'insinuer à la nation les opinions propres à favoriser les audaces du pouvoir. Dans un métier peu honorable, qui tenait quelque peu à la police, on vit s'inscrire les noms de plusieurs littérateurs distingués dont quelques-uns plus tard devaient figurer parmi les plus ardents polémistes libéraux. Chateaubriand l'a dit : « Il y a des temps où l'on ne doit dépenser le mépris qu'avec économie à cause du grand nombre de nécessiteux. » C'est d'une de ces époques-là dont M. Henri Welschinger a eu à nous parler. Il nous montre d'Avrigny, Esmenard, Lacretelle, Lemontey et bien d'autres censeurs encore se pliant servilement aux moindres désirs du maître, arrêtant l'allusion la plus innocente et soufflant aux journalistes les sujets de leurs articles. Impossible dans quelques lignes d'indiquer tout ce que le livre de M. Welschinger renferme de curieux, d'incroyable. Ce n'étaient pas seulement les journaux, ce n'étaient pas seulement les livres récents que la censure mutilait ou supprimait, c'étaient aussi les livres anciens, les œuvres classiques. On interdit *Athalie*, on la corrigea ensuite. Ce que Napoléon craignait par-dessus tout, c'étaient les allusions aux Bourbons. Une troupe de marionnettes avait pris le nom de *Nouveaux Beaujolais*. « Cette dénomination, — écrit le ministre de la police, — que prenaient autrefois les comédiens de M. le comte de Beaujolais, troisième fils du dernier des d'Orléans, rappellerait une famille dont l'existence publique n'est plus connue en France et des souvenirs qu'il convient d'effacer. » Ordre fut donné au préfet de police de supprimer cette dénomination séditieuse. Malgré toutes les précautions que prenaient les censeurs, il leur arrivait de laisser passer des phrases, des situations dont s'irritait Napoléon. Une pièce des Variétés : *Cadet Roussel, maître de déclamation*, donna lieu à un singulier incident. C'était en 1809, l'Empereur avait fait pressentir à Joséphine son prochain divorce, il cherchait à la distraire de sa tristesse. Il prévint le prince de Neufchâtel qu'il irait avec l'impératrice chasser à Grosbois. Le prince fit venir la troupe des Variétés qui donna la pièce dont j'écrivais le titre tout à l'heure. Au lever du rideau parut Cadet Roussel, se plaignant de n'avoir pas d'héritier. « Il est douloureux pour un homme tel que moi, disait l'acteur Brunet, de n'avoir personne à qui transmettre l'héritage de sa gloire. Décidément je vais

divorcer pour épouser une jeune femme avec laquelle j'aurai des enfants. » L'embarras était général, l'Empereur et l'Impératrice ne savaient comment cacher l'un sa colère, l'autre sa tristesse. On juge si après un pareil épisode les censeurs redoublèrent de vigilance. Je l'ai dit, ils avaient aussi dans leur attribution d'influencer l'opinion publique, tantôt il fallait attirer l'attention sur un discours scientifique, sur la rivalité d'acteurs en vue, sur un crime émouvant, comme autant d'heureuses diversions. Le censeur Lemontey essaya de ressusciter la *Société du Caveau*. Il se rappelait le mot de Mazarin : « Qu'ils chantent pourvu qu'ils paient. » Seulement les Français de l'Empire n'auraient pas osé chanter aussi librement que ceux de la Fronde.

Il faut bien finir cet article et je regrette de fermer trop promptement un livre dont j'ai à peine pu laisser entrevoir l'intérêt et le mérite. TH. P.

Louis XVIII, par OSCAR DE POLI. 4e édition. Paris, bureau du journal *la Civilisation*, 1880, gr. in-18 de 356 p. — Prix : 4 fr.

Dans les dix-huit chapitres de ce livre, M. de Poli a recueilli tous les souvenirs, nouvelles et anecdotes, propres à venger la mémoire de Louis XVIII et à montrer en lui un homme privé aussi respectable qu'un roi illustre. Les cent premières pages disent sa vie avant la Révolution, son goût pour les lettres, sa fermeté et sa prudence même avant l'orage. Puis six chapitres sont consacrés à la vie errante du roi de France, triste et pauvre, mais jamais découragé, revendiquant hautement partout et toujours la couronne de France « sa couronne d'épines (p. 159) », se montrant digne de la porter par sa sollicitude vis-à-vis des malheureux exilés et par la noblesse d'une attitude qui en imposait au vainqueur lui-même. Le reste du livre de M. de Poli, suivant pas à pas Louis XVIII remonté sur le trône, nous le fait voir plutôt dans son intimité que dans ses actes royaux. Il y a malheureusement à notre avis une part trop grande à l'apologie et pas assez de place pour la critique. L'auteur conférencier ardent et enthousiaste, se révèle tout entier dans son livre. C'est moins une histoire profondément étudiée et solidement construite, qu'une suite d'anecdotes fines et spirituelles, habilement choisies et mises en œuvre. Maint détail curieux, ignoré jusqu'à ce jour et retrouvé par un chercheur persévérant et passionné, se trouve heureusement raconté. Mais, précisément, il est à regretter que le tout ait été sacrifié aux parties et que l'ensemble ne soit pas ce qui ait inquiété M. de Poli. Dans une cinquième édition, bien méritée, il souscrira, nous l'espérons, à nos demandes. D'un côté il mettra l'accusation, sans négliger aucune de ses formes, de l'autre il présentera la défense, puis il

laissera au public le soin de prononcer. Il rejettera dans des notes ou des additions les traits spirituels ou agréables, inutiles au développement de sa preuve et même souvent nuisibles à cause de leur légèreté.

Cette réserve faite, ces vœux et ces regrets exprimés, il n'y a plus qu'à louer M. de Poli du soin minutieux apporté dans ses recherches, de son habile manière de faire briller son héros, de son style jeune et entraînant. Son livre devrait être sur la table de travail de beaucoup de nos hommes politiques, il est un élément d'histoire très important en bien des côtés, mais à cause de la valeur de son œuvre nous avons voulu lui faire quelques critiques pour que la prochaine édition de son livre soit non pas une brillante causerie, mais un document de haute valeur à tous points de vue pour l'histoire de la France.

LE Cte A. DE B.

L'Instruction primaire avant 1789 à Orléans et dans les communes de l'arrondissement, *d'après des documents inédits, avec plan de l'ancienne ville et carte scolaire*, par Mlle A. DE FOULQUES DE VILLARET, Orléans, Herluison, 1882, in-8 de XII-384 p.

Les Écoles et les collèges du diocèse d'Amiens, par M. DARSY, de la Société des Antiquaires de Picardie. Amiens, Impr. Delattre-Lenoël, 1881, in-8 de 204 p.

L'Instruction primaire dans le département de la Marne pendant la Révolution, 1789-1800, par l'abbé PUISEUX, membre titulaire de la Sociéte académique de la Marne. Paris, Champion, 1882, in-8 de 111 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le livre de Mlle de Villaret est assurément un des meilleurs qui aient été publiés sur nos origines scolaires. Il suffit de le parcourir rapidement pour comprendre qu'il est l'œuvre d'une personne habituée aux travaux d'érudition, aux persévérantes et heureuses recherches dans les dépôts d'archives, ne se contentant pas d'à peu près et d'informations de seconde main et sachant disposer dans un ordre rationnel les matériaux accumulés. Nulle préoccupation de style, mais la simplicité, la précision, la clarté parfaite qui sont le plus bel ornement des monographies historiques et le seul que réclame le public spécial auquel elles s'adressent.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur étudie successivement les établissements d'instruction d'ordre paroissial et d'ordre général de la ville et de la banlieue d'Orléans. Chacune des vingt paroisses de la ville et des cinq paroisses de la banlieue avait au moins une école de garçons et une école de filles. Mlle de Villaret en reconstitue l'histoire et le budget à l'aide de documents originaux, énumère les riches fondations qui permettaient d'y admettre gratuitement les enfants des pauvres et donne pour chacune d'elles tous les noms des maîtres et des maîtresses dont les archives

du département, de la ville et des paroisses ont conservé la trace. Elle traite ensuite, sous la rubrique d'établissements d'ordre général, des écoles des hôpitaux, de la Maîtrise, des nouvelles catholiques, des Bénédictines, des religieuses de la Madeleine, de Sainte-Ursule et de la Visitation, des Frères, des écoles municipales d'écriture, d'arithmétique et de dessin. Une fort bonne reproduction gravée d'un plan d'Orléans de 1704 accompagne cette première partie.

La seconde a pour objet les écoles rurales, dont une carte scolaire de l'arrondissement d'Orléans montre clairement la distribution. L'auteur, après des considérations générales fort judicieuses, traite en 69 paragraphes des écoles de pareil nombre de paroisses de l'arrondissement d'Orléans, (les seules dont elle ait pu retrouver les titres scolaires) et montre sans peine comment l'instruction primaire y était solidement établie, sagement organisée et richement dotée. Un chapitre spécial est consacré à la mémoire de M. Masson de la Mannerie, le grand bienfaiteur de quarante-cinq écoles d'Orléans et des paroisses environnantes, auxquelles il légua 120,000 livres à prendre sur les 950,000 qu'il destinait à la continuation de ses charités. Vingt pièces justificatives d'un grand intérêt complètent le remarquable travail tout à fait digne de la haute récompense que la Société archéologique de l'Orléanais lui a décernée.

— M. Darsy, un de nos érudits de province les plus laborieux et les plus féconds, a consacré un intéressant mémoire aux *Écoles et Colléges du diocèse d'Amiens*. Après avoir résumé en quelques pages les notions acquises sur l'action scolaire de l'État sous l'Ancien Régime, il définit le rôle des évêques et du chapitre d'Amiens en matière d'enseignement et montre sans peine que ce rôle fut actif autant que bienfaisant. L'écolâtre ayant eu spécialement la charge des établissements d'instruction, M. Darsy lui consacre un paragraphe spécial. Le suivant a pour objet les petites écoles. L'auteur y a réuni un certain nombre de faits intéressants, mais il n'a pas tenté, faute de documents sans doute, d'établir une statistique des écoles rurales. Vient ensuite une série de courtes notices sur les collèges d'Abbeville, de Montdidier, de Péronne, de Doullens, de Corbie et de Roye. Le reste du mémoire (p. 47-163) traite exclusivement des grandes écoles d'Amiens qui devinrent au commencement du dix-septième siècle un florissant collège de Jésuites. Une importante série de pièces justificatives est jointe à ce travail bien informé, bien composé et clairement écrit où les historiens de l'instruction primaire trouveront quelques faits à glaner, mais qui fournira surtout une intéressante contribution à l'histoire de l'enseignement secondaire.

— J'ai loué ici même, sans restriction (t. XXXII, p. 456) la brochure de M. l'abbé Puiseux sur l'*Instruction primaire avant* 1789 *dans*

l'ancien diocèse de Châlons. Je dois les mêmes éloges à son nouveau travail. En trois parties subdivisées elles-mêmes en nombreux chapitres, M. l'abbé Puiseux étudie successivement la *désorganisation*, les *vaines tentatives d'organisation*, et les *résultats*. Quand on a lu avec attention ce mémoire si nourri de pièces d'archives, si riche en chiffres officiels, il est impossible de ne pas souscrire à sa conclusion que je citerai parce qu'elle résume son œuvre beaucoup mieux que je ne le saurais faire : « Les anciennes écoles détruites par la confiscation et la persécution religieuse ; — de vains essais de réorganisation aboutissant à créer tantôt une école pour cinq villages, tantôt soixante-dix écoles pour 670 communes, c'est-à-dire une école pour neuf villages environ (et cela dans un pays ou pas une commune n'était privée de maître ou de maîtresse en 1790) ; — les écoles chrétiennes qui auraient pu combler ce vide immense persécutées et souvent fermées à mesure qu'elles se rouvraient ; — la plus effroyable confusion dans le personnel, dans l'enseignement, dans les livres ; — l'école déserte et, comme résultat final, la décadence des mœurs et l'ignorance universelle ; tel est le bilan de la Révolution en matière d'instruction primaire. »

On voit que l'enquête sur l'histoire de l'enseignement en France n'aboutit pas précisément à la condamnation de l'ancien régime et à la glorification de la Révolution. Il faut la continuer et l'étendre, mais en suivant la méthode scientifique et en recourant toujours aux sources. C'est ce qu'ont su faire Mlle de Villaret et MM. Darsy et Puiseux.

ERNEST ALLAIN.

La Salle des ancêtres. *Portraits civils et militaires,* par le marquis DE BELLEVAL. Paris, Didier, 1882, in-12 de VI-383 p. — Prix : 3 fr. 50.

Qui, en se voyant entouré d'anciens portraits, ne voudrait connaître ce que furent ceux qu'ils représentent, ne voudrait savoir quel cœur a battu sous cette cuirasse, quelles pensées se sont formées sous cette ample perruque ?

> Où, comment et quel jour a cessé de darder
> Ce regard que la toile a seule su garder...
> On voudrait deviner quelle route ont suivie
> Ces acteurs qui marchaient avant nous dans la vie.

M. le marquis de Belleval a éprouvé la curiosité dont un poète parlait ainsi. Avec sa profonde érudition des choses du passé il s'est représenté ce que furent ceux dont les portraits ornent, dans un château de la Normandie, une vaste pièce appelée *la Salle des ancêtres.* Une tradition veut que, pendant la nuit de Noël, tous ces personnages quittent leurs cadres, reprennent un corps et s'entretiennent des faits de l'ancien temps. C'est cette curieuse conversation que M. de Belleval s'est chargé de rapporter. Le point de départ, on le voit, est des

plus fantastiques, tour à tour les ancêtres viennent raconter leur vie et leur mort, mais ils le font avec un ton si naturel, avec tant de curieux détails sur les mœurs, les usages des époques où ils ont vécu, qu'on est tenté d'oublier qu'on a affaire à une fiction, et ce qui aide à l'illusion c'est que l'auteur n'a pas cherché à faire des personnages mis en scène les héros d'anecdotes extraordinaires. Ce ne sont point des nouvelles qui se suivent, ce sont de simples récits, sans intrigues, sans épisodes. Cela produit un peu l'effet du livre que Monteil a écrit sur la *Vie privée des français de divers états.* A peine par-ci par-là quelques expressions trop modernes viennent-elles faire un peu disparate, ainsi certaine marquise (p. 205) parle de fièvre typhoïde. De son temps on mourait aussi bien qu'aujourd'hui de cette maladie, mais elle se nommait autrement, fièvre putride, je crois. Ces petits anachronismes ne sont rien du reste et par de patientes recherches M. de Belleval a vraiment vécu avec les ancêtres. Son livre nous donne de très intéressants détails sur les diverses carrières que suivaient les gentilshommes, sur des fonctions dont nous ne nous rendons pas très bien compte, sur les lieutenants des maréchaux de France, sur les brigadiers, les mestres de camp... Peintre fidèle, il est arrivé parfois à M. de Belleval de reproduire les ancêtres de manière à ce qu'ils ne puissent être cités comme exemple à leurs descendants. Aussi, bien que M. de Belleval garde toujours la mesure, il serait inutile d'arrêter une pensionnaire devant le portrait de cette chanoinesse coquette, ou un collégien devant celui de ce chevalier de Malte trop peu embarrassé de ses vœux. TH. P.

Les Portugais en France, les Français en Portugal, par R. FRANCISQUE MICHEL, vice-consul de Portugal. Paris, Gaillard, Aillaud et Ce, 1882, in-8 de v-285 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le titre choisi par M. R. Francisque Michel exprime exactement ce qu'est son livre et cependant nous avait fait présager une œuvre conçue d'une manière autre et, selon nous, plus intéressante. L'auteur a divisé son volume en trois parties : Relations sociales entre la France et le Portugal — relations intellectuelles— relations commerciales, — mais ce n'est pas l'histoire des idées et des influences qu'il s'est proposé d'écrire, il a voulu simplement donner la nomenclature chronologique des personnages qui allèrent d'un pays à l'autre. Ils se succèdent sans liaison et avec une telle abondance que le lecteur se trouve souvent tout dérouté par cette masse de noms fréquemment inconnus et isolés de détails historiques nécessaires. Donnons un exemple du trouble qui résulte de ces rapides indications mises bout à bout. M. Francisque Michel vient de nous parler d'Alfonse III qui régna de 1246 à 1279 (p. 7) puis, sautant par-dessus

dom Denis et dom Alfonse IV, sans aucune transition au paragraphe suivant, il arrive à un des fils d'Ignès de Castro, morte en 1355. Partout, pour ainsi dire, on est ainsi déconcerté par la brusque succession de personnages sur lesquels on n'a quelquefois aucune notion et appartenant à des époques éloignées les unes des autres. Nous nous imaginions que M. F. Michel étudierait surtout l'action que la France eut souvent sur le Portugal et, s'il y avait lieu, celle que le Portugal put avoir sur la France. Diez dans *la Grammaire des langues romanes* (T. 1, p. 90 de la traduction) pense qu'on attribue non sans vraisemblance à la présence de Henri de Bourgogne et de ses nombreux compagnons une part dans la formation de la langue portugaise. Cette opinion, que tout récemment M. de Vasconcellos trouvait contestable (*Revista de instrucção de Porto*. Seg. anno, p. 164), ne pouvait-elle sembler digne de quelque attention à M. F. Michel? Parmi les nombreux voyageurs cités je ne vois aucun troubadour; Braga avance que les poètes provençaux vinrent en grand nombre en Portugal, Milà y Fontanals croit au contraire que très peu d'entre eux visitèrent ce pays (*De los trobadores en España*, p. 53), mais ce qui est certain c'est qu'ils devinrent des modèles pour les Portugais, c'est que le *Cancioneiro* du roi dom Denis offre de nombreuses preuves d'imitation (pages 118, 138, 142, 144). Ce même dom Denis connaissait également la littérature de la langue d'oil. Dom Duarte avait dans sa bibliothèque *Tristan*, *Merlin*, *l'Arbre des batailles*. Le connétable dom Pedro, (sur lequel M. Adrien Balaguer y Merino a écrit une intéressante étude dont le *Polybiblion* s'est occupé), possédait parmi ses manuscrits *le Roman d'Alexandre; — des Faits de la chevalerie ; — l'Arbre des batailles ; — les Cent ballades*. Wolf attribuait une origine française à une jolie romance (*Probene portugieseischer und catalanischer Volks-romanzen* (p. 54). Dans le fameux *Amadis*, dont M. F. Michel ne dit presque rien (p. 263) et sur lequel le même Wolf a écrit d'excellentes pages (*Studien zut Geschichre der spanischen, und portugiesischen nationalliteratur* (p. 176 et suiv.), il est aisé de trouver bien des réminiscences françaises. En avançant vers les temps modernes plus visibles encore sont les traces d'une influence qui au dix-huitième siècle n'eut pas toujours d'heureux résultats. Nous pensions donc que le livre de M. Francisque Michel allait nous montrer surtout les rapports intellectuels des deux nations, mais ce n'est pas, sans doute, ce qu'a voulu faire l'auteur. Nous reconnaissons, du reste, que son volume contient une énorme quantité de renseignements, qu'on y trouve des faits singuliers, des anecdotes peu connues, que l'auteur a consulté intrépidement une foule de documents imprimés ou manuscrits et que la multitude des notes prouve avec quel soin consciencieux le livre a été fait. TH. P.

Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre de la Couture et de Saint-Pierre de Solesmes, publié par les Bénédictins de Solesmes sous les auspices et aux frais de M. P. d'Albert, duc de Chaulnes. Le Mans, typographie Edmond Monnoyer, gr. in-4 de xv-536 p. — Prix : 30 fr.

En publiant le chartrier de l'abbaye de Solesmes et de Saint-Pierre de la Couture, les fils de saint Benoît ont voulu donner les pièces justificatives du beau travail historique imprimé, presque aussitôt après le rétablissement de leur monastère de Solesmes, par le restaurateur de leur ordre en France. Remontant aux origines du cloître où il ramenait la vie monastique, dom Guéranger avait été conduit à étudier d'abord l'abbaye mère d'où Solesmes était sorti ; puis il avait suivi ces deux histoires courant parallèlement à travers les siècles. Fondé par l'évêque saint Bertrand, sous les Mérovingiens, le monastère de la Couture, assis sous les murs du Mans, eut son existence mêlée à tous les intérêts religieux et sociaux de la province et de la cité ; après avoir résisté aux invasions normandes, aux ravages des Anglais, au vandalisme des huguenots, il disparut, au bout de douze cents ans de lumineuse splendeur, dans la tourmente révolutionnaire ; son église abbatiale n'est plus qu'une paroisse du Mans.

Le prieuré de Solesmes, donné, au onzième siècle, par le sire de Sablé à l'abbaye de la Couture, vécut d'une vie dépendante et plus modeste, encore qu'il ait eu des supérieurs d'un éclatant mérite et que l'art s'y soit épanoui en œuvres merveilleuses. Tandis que la grande abbaye mancelle n'est plus qu'un magnifique souvenir, Solesmes, à la voix d'un des hommes de la droite de Dieu, s'est relevé brillamment sur ce vieux sol ingrat où gîsent tant de ruines des grandes cités monastiques des âges de la foi.

Le *Cartulaire* dont nous nous occupons n'est pas la reproduction d'un manuscrit unique ; c'est un recueil de titres publiés chronologiquement, chacun avec l'indication de sa provenance. Les sources premières où les savants compilateurs ont puisé sont les collections originales du fonds de la Couture aux Archives de la Sarthe et du chartrier de Solesmes ; puis les cartulaires du prieuré d'Auvers-le-Hamon et du prieuré de Cherré, le *Gesta Pontificum Cenomanensium*, le *Liber albus Capituli*, le *Liber rubeus*, et autres précieux manuscrits faisant partie de l'Archive de Solesmes ou des Archives du département de la Sarthe. Les collections Gaignières, Baluze, Housseau, le *Monasticon Gallicanum* et le *Monasticon Benedictinum*, conservés à la Bibliothèque Nationale, ont également apporté leur contingent à l'œuvre de tous points remarquable des Bénédictins de Solesmes, et la France qui travaille et qui prie, qui croit et qui espère, la France de l'esprit et de la vérité, la vraie France leur doit ainsi le nouveau

bienfait d'une publication qui intéresse éminemment la religion et la patrie.

Le livre débute par l'historique de la fondation du monastère de la Couture (*de Cultura*) sur la fin du sixième siècle, extrait du *Gesta Cenomanensium Pontificum;* un ange se montra au saint évêque Bertrand, à l'aurore d'un dimanche, et lui désigna l'emplacement où devait être édifié un monastère en l'honneur des apôtres saint Pierre et saint Paul. Puis commence à travers les âges la longue série des donations faites aux religieux de la Couture par la pieuse libéralité des évêques, des princes et des seigneurs. Le travail est la loi des fils de saint Benoît, et, dans la langue même des ennemis de l'Église, leur nom est devenu synonyme de celui de travailleur ; le souvenir resplendissant de leur immense labeur littéraire nous incline à ne voir en eux que d'infatigables lettrés ; mais ils n'ont pas défriché que les poudreuses archives de notre histoire, ils ont aussi défriché le sol de la patrie, fait progresser par l'exemple l'agriculture nationale, et le surnom même de leur abbaye mancelle, *Cultura*, qui apparaît dans les chartes du dixième siècle pour ne plus la quitter, est un éloquent indice de l'état florissant des terres monastiques et du plus intelligent labeur agricole.

Une autre réflexion nous est venue à la lecture du Cartulaire de la Couture et de Solesmes ; s'il relate, comme toutes les publications de cet ordre, les paisibles fastes de la vie religieuse, il renferme parallèlement les fastes les plus purs de l'ancienne noblesse, ses traits de générosité, ses grands actes de foi. Il n'est pas de vieille race qui n'y retrouve son nom, les *gesta* de ses ancêtres, les degrés mêmes de sa généalogie, constatée à chaque génération par des œuvres de bienfaisance, de noble repentir, de piété vive, de chevaleresque dévouement, sauvés de l'oubli à travers les siècles par les chartriers monastiques. La publication des antiques cartulaires sert le légitime amour-propre d'un grand nombre de familles illustres par l'ancienneté, en élucidant leur origine, en déterminant leur filiation, en vieillissant authentiquement leur noblesse de plusieurs siècles. Entre mille noms qui ne sont plus représentés de nos jours, nous relevons, par exemple, dans le *Cartulaire de la Couture et de Solesmes*, ceux d'Anthenaise, de Suse, de Sourches, de Champagne, de Montguyon, d'Avenel, de Montfaucon, de la Ferté, de Tucé, de Moulins, de Courtin, de Courtarvel, d'Asnières, d'Auvers, de Savary, de Ternay, Chabot, de Reviers, Ponton, de Sainte-Marie, et bien d'autres qui sont encore noblement portés.

Le Cartulaire a été transcrit avec le soin scrupuleux qui est une des vertus du Bénédictin ; il a été imprimé avec le même soin, deux cent quatre-vingts exemplaires sur papier vergé et vingt sur papier de

Hollande; numérotés ; il est orné de cinquante gravures (portraits, tombeaux, vues, plans et sceaux), exécutées par M. Gillot sous la direction de MM. Paul Sédille et Charles Bunot, architectes. Obéissant à un sentiment de filiale gratitude, les Bénédictins ont tenu à honneur de dédier leur livre à l'illustre historien de leurs deux monastères, à celui dont le nom, désormais indissolublement attaché à celui de Solesmes, a fait à la fille une gloire qui a surpassé celle de la mère ; ils ont inscrit au frontispice de leur Cartulaire le nom de dom Guéranger, et ils y ont placé, comme un souvenir plus vivant encore, son image due au talent d'un grand artiste, F. Gaillard. Le même sentiment de reconnaissance les a portés à rendre hommage à la mémoire du duc de Chaulnes, si prématurément rappelé de ce monde et qui, fidèle aux nobles et intelligentes traditions de sa race, n'oublia pas qu'il était auprès des Bénédictins de Solesmes, dans le château de Sablé, le successeur du fondateur même de leur monastère.

Cette belle publication, faite sous ses auspices et de ses deniers, complète admirablement l'œuvre de restauration de dom Guéranger ; elle honore le grand seigneur, elle ajoute une illustration à sa race, et elle lui a certainement été comptée devant le Dieu de gloire et de justice. Ce livre fait grand honneur aussi à ses vénérables auteurs ; c'est une œuvre de science, de patience et de conscience, à tous égards irréprochable, parfaitement digne d'eux et du bien-aimé maître sous le patronage duquel ils l'ont respectueusement placée.

OSCAR DE POLI.

Histoire politique nationale. *Origines, développements et transformations des Institutions dans les anciens Pays-Bas*, par EDM. POULLET, professeur à l'Université catholique de Louvain. Tome I. Louvain, Ch. Peeters, 1882, in-8 de 600 p. — Prix : 8 fr.

L'ouvrage dont nous annonçons le premier volume est aujourd'hui à sa seconde édition. Il a été conçu en vue du cours que professe M. Poullet avec un succès toujours grandissant. Toute l'intention de l'écrivain se trouve dans le titre de son bel ouvrage. Il veut présenter à ses élèves et aux lecteurs les *origines*, les *développements*, les *transformations* des institutions dans notre pays belge.

Chacun sait combien la Constitution, donnée à la Belgique par le Congrès de 1830, a procuré de bonheur, dans la liberté, aux neuf provinces séparées de la Hollande. Comment cette œuvre si parfaite, et que tous nos voisins enviaient, a-t-elle été possible et si pratiquement réalisable ? C'est qu'elle est une transformation et comme une adaptation à des besoins nouveaux, à de nouvelles nécessités, des institutions défendues pendant dix siècles par nos aïeux. On n'improvise pas une constitution pour un peuple, pas plus que pour un individu.

Il faut la prendre dans les flancs mêmes de ce peuple, il faut l'y découvrir. On la modifiera, on en développera ou transformera les éléments avec prudence et modération. Pour cela, il les faut connaître. M. Poullet, dans ce premier volume, nous fait connaître l'histoire politique nationale avec une sûreté d'érudition véritablement remarquable.

Cet ouvrage mériterait une étude spéciale. Nous la ferons quand il sera terminé. En attendant, nous voulons donner une idée des questions abordées et résolues par le docte professeur. Le premier volume est divisé en trois livres :

I. Les origines. — Considérations générales. — Les institutions de l'empire Carolingien. II. Le haut moyen âge ou l'époque de transition. — Bouleversement de l'empire Carolingien. — Formation des principautés nationales du moyen âge. — Les rapports spirituels. — Le mouvement communal. III. Les institutions nationales au sortir de l'époque de transition. — Les sources du droit et les bases du droit constitutionnel. — Les rapports de l'Église et de l'État. — Le régime foncier et le régime seigneurial. — De la condition des personnes et des liens de dépendance. — Du pouvoir princier et des grandes institutions qui se rattachaient à ce pouvoir.

Le second volume, par une analyse aussi puissante, nous conduira au règne impopulaire de Guillaume d'Orange et à la grande œuvre du Congrès de 1830. On nous le promet pour septembre prochain.

L. Y.

Un agent politique de Charles-Quint. — *Le Bourguignon Claude Bouton, seigneur de Corberon*, par M. E. Beauvois. Paris, Ernest Leroux, 1882, in-12 de 230 p. — Prix : 6 fr.

Voici un personnage peu connu, sans doute, de beaucoup de nos lecteurs et qui n'a joué qu'un rôle diplomatique secondaire, et, cependant l'on citerait peu de biographies plus intéressantes que la sienne. C'est que l'auteur ne s'en est pas tenu purement et simplement, à l'histoire du personnage en question ; il nous donne un tableau complet de l'époque où il a vécu. Son livre est une mine précieuse de renseignements de toutes sortes, et l'on est effrayé de la somme considérable de recherches qu'a exigé ce petit volume.

Le narrateur nous fait vivre pour ainsi dire de la vie des gens d'alors ; lorsque l'on voit l'existence si dure de Claude Bouton, toujours occupé à chevaucher pour le service de son maître, en Allemagne, en France, dans les Pays-Bas, existence qui était d'ailleurs celle de la plupart des gentilshommes du temps, l'on s'explique l'influence que la noblesse conservait encore et l'on ne songeait guère à lui contester des prérogatives qu'elle payait si cher. Claude Bouton n'avait

pas eu besoin d'acquérir beaucoup de grades universitaires pour devenir un diplomate distingué. L'usage de la vie des cours, ses voyages incessants avaient plus contribués à en faire un homme distingué que ne l'auraient fait de longues années passées sur les bancs de l'école ; du reste, il ne faudrait pas croire que le seigneur de Corberon fut un ignorant; il avait tout comme un autre ses prétentions au bel esprit, et l'étude des écrivains de l'antiquité était parvenue à faire de lui un poète médiocre et un assez méchant écrivain; nous ne voulons pour preuve que son *Miroir des dames*, reproduit en entier par M. Beauvois.

Ce qui nous paraît le plus intéressant dans l'ouvrage, c'est la seconde partie, consacrée aux pièces justificatives; on y trouve une foule de détails intéressants sur les droits féodaux de l'époque, des reproductions de lettres de Charles-Quint, de la reine Marie de Hongrie etc... Le tout est suivi d'une longue liste des ouvrages cités et qui nous montrent à quel point l'auteur a voulu être complet, exact et consciencieux dans ses recherches. Somme toute, peu de livres nous semblent offrir plus d'intérêt pour quiconque s'occupe de recherches historiques.

H. DE CHARENCEY.

Don Pedro el condestable de Portugal *considerado como escritor, erudito y anticuario* (1429-1466). Estudio historico-bibliografico por ANDRES BALAGUER Y MERINO. Gerona, Imprenta de Vicente Dorca, 1881, gr. in-8 de 170 p.

Les recherches de M. Balaguer y Merino sur le connétable de Portugal, un des personnages les plus curieux de la Péninsule au quinzième siècle, ne constituent pas une étude du rôle politique de cet aventurier qui régna quelque temps en Catalogne. MM. Victor Balaguer et Bofarull dans les histoires générales, MM. Braga, Coroleu, Pella, dans des travaux spéciaux ou des articles de revue, avaient traité suffisamment à son sens ce côté de la question. Tout en redressant, chemin faisant, quelques-unes des erreurs les plus accréditées sur l'existence de don Pedro, — telles que le prétendu empoisonnement dont il aurait été victime, alors qu'il est mort tout simplement d'une phthisie engendrée et activée par ses malheurs, — M. Balaguer y Merino s'attache à faire ressortir le rôle littéraire de son héros dans un récit très documenté. Un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid (p. 61), daté de 1438, contient un poème castillan de ce prince, intitulé : *Satyra de felice e infelice vida* qui n'a jamais été entièrement publié. On croit que d'autres œuvres de lui ont été perdues durant ses voyages et ses guerres. Ce qui, d'ailleurs, est surtout plein d'intérêt, c'est le catalogue de la nombreuse biblio-

thèque qui avait, comme sa collection numismatique, recueilli les épaves de celles du malheureux don Carlos de Viana. Elle contenait par exemple des manuscrits de textes ou de traduction des principales œuvres de l'antiquité, une collection des poésies de Pétrarque, des romans français et des chroniques castillanes et catalanes. Bref une collection de quatre-vingt-seize manuscrits : ce qui constitue pour l'époque une bibliothèque assez considérable surtout pour un prince qui mena toujours une existence si voyageuse et si agitée.

A. Savine.

La comtesse de Verrue et la cour de Victor-Amédée II de Savoie, par G. de Léris. Paris, Quantin, 1881, in-12 de VII-260 p. — Prix : 3 fr.

La comtesse de Verrue était une cadette de la maison de Luynes, épouse d'un jeune gentilhomme piémontais, de la maison de Scaglia. Mariée à treize ans, intelligente et vive, elle se trouva lancée, sans appui et sans guide, à la cour de Turin, en face d'un prince entreprenant, dont l'éducation avait été fort négligée, dont les passions étaient ardentes et le caractère violent. Elle devait succomber et elle succomba, non pas toutefois sans essayer, sinon de résister, du moins de fuir. Elle allègua divers prétextes pour ne pas aller à la cour, elle fit même un voyage en France dans sa famille et manifesta le désir d'y prolonger son séjour. Sa belle-mère et son mari la forcèrent de rentrer en Piémont et de reparaître à la cour. Quelque temps après, elle devenait la favorite en titre du jeune duc dont les obstacles n'avaient fait qu'irriter l'ardeur. C'est l'histoire de ces débuts et de cette faveur que raconte M. de Léris avec une suite d'anecdotes et de détails piquants empruntés à la correspondance des ambassadeurs de France en Piémont. Mme de Verrue se lassa pourtant de cette vie, malgré les hommages des courtisans, l'autorité incontestée de sa puissance et les grâces dont la comblait son royal amant. Un beau jour, plus fatiguée peut-être que repentante, elle partit furtivement de Turin et se réfugia en France dans un couvent. Ce ne fut pas comme Mme de la Vallière, pour y faire pénitence, mais pour y mener une existence plus calme, retirée d'abord, bientôt assez mondaine, dans un petit cercle d'amis et d'amateurs des arts, au milieu des riches collections qu'elle avait eu l'habileté de faire passer de Turin à Paris. Car la comtesse de Verrue fut un collectionneur émérite et plusieurs des beaux tableaux du Louvre, de l'école flamande surtout, proviennent de sa galerie. C'est par une liste de ces tableaux et de leurs prix de vente que se termine le curieux et piquant volume de M. G. de Léris.

M. de la Rocheterie.

Vita di Francesco V, duca di Modena, 1819-1875, scritta dal conte Teodoro Bayard de Volo. Tomo secondo, Parte II, ossia tomo terzo, Modena, Torino, Milano, Venezia, Roma, 1881, in-8° de 678 p.

Nous avons déjà rendu compte des deux premiers volumes de cet ouvrage important (t. XXVI, p. 417). Nous sommes à présent en l'année 1859, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Autriche, au profit de la Révolution italienne. L'auteur, ancien ambassadeur du duc de Modène à la cour de Vienne, est au courant des moindres incidents de cette époque et initie le lecteur à beaucoup de particularités. Il ne raconte pas seulement les faits, ce qui serait déjà beaucoup, mais il étudie surtout le mouvement des idées, l'influence de la presse, etc..., et expose les principes qui présidèrent à la politique du duc François V. Farini avait publié deux volumes de documents choisis pour accabler ce prince ; mais ces documents, a écrit un rédacteur de *la Civiltà cattolica,* approuvé par le comte Bayard de Volo, ces documents montrent le prince et son père tels qu'ils furent réellement : très religieux, dévoués à l'Église, laissant au saint-siège le libre exercice de ses droits, administrateurs très sévères de la justice, pères des pauvres, et continuellement occupés du bien. Tout ce qui nous est connu de ce prince donne cette impression et Lord Normanby, qui l'avait beaucoup connu, n'hésitait pas à proclamer du haut de la tribune anglaise que c'était un des hommes les plus droits qu'il eut jamais rencontré.

Pourquoi donc ne put-il se maintenir? C'est que « la Révolution exigeait l'annulation du droit des souverains légitimes, pour lui substituer, dit l'auteur, la volonté du peuple, sous la forme du suffrage universel. » M. Bayard de Volo renvoie parfois au livre de M. Perrault-Maynaud, *l'Italie contemporaine au tribunal de l'Histoire et du Droit,* où l'origine du mouvement révolutionnaire est parfaitement indiqué. Le comte Alphonse Van de Walle s'occupa spécialement du duché de Modène en montrant, outre le droit des princes sur ce pays dont l'autonomie est ancienne, le bon gouvernement des ducs François IV et François V. Les faits sont impitoyables pour stigmatiser la déloyauté : or, l'auteur rappelle celle de la Révolution depuis le bulletin où le roi de Piémont « se considérant en état de guerre avec le duc de Modène, » annonçait l'envahissement de ses États, jusqu'à la séquestration des propriétés particulières du duc. Les détails font bien connaître les procédés révolutionnaires. L'auteur qui a eu à sa disposition les papiers du duc et le journal de sa vie, écrit par lui-même, peut donner des indications curieuses, tantôt sur la couronne du Mexique offerte au duc qui la refusa, tantôt sur le projet de remaniement des bases politiques de l'Europe. Le prince, dans ses écrits, se montre d'un esprit plein de droiture ; alors que Victor-Emmanuel

conspirait avec Mazzini, le duc François V a toujours tenu tête à la Révolution : « c'était un prince. » L'auteur raconte successivement les voyages du duc à Rome, puis en Orient, où il visita l'Égypte, la Palestine, Constantinople. Deux fois il vint s'agenouiller aux Lieux Saints et il méditait d'y revenir encore et d'aller jusqu'aux Indes, lorsque la maladie vint l'y faire renoncer : ce regret est la dernière parole écrite dans son journal autographe. Ainsi le comte de Volo a rempli son œuvre, en présentant le duc de Modène comme un exemple de courage et de droiture d'âme, tombant dans sa défaite avec plus d'honneur que ses adversaires n'ont pu en acquérir dans leur victoire. En tous cas, cette histoire sera utile pour bien connaître quelques faits de l'histoire contemporaine. H. DE L'É.

Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne et de la maison du roi, etc. Tome IX, deuxième partie, par M. POL POTIER DE COURCY. Paris, Firmin-Didot, 1872-1881, gr. in-4 de XI-1088 p. orné d'en-têtes, de fleurons et d'écussons gravés sur bois. — Prix : 120 fr.

En 1674, le P. Anselme, qui appartenait à l'ordre des Augustins déchaussés, fit paraître en deux volumes in-quarto la première édition de l'*Histoire généalogique*.

La seconde, en deux volumes in-folio, due aux soins de Honoré Caille, seigneur du Fourny, parut en 1712 et fut « épuisée en peu de temps ».

Quant à la troisième, qui donna à l'ouvrage sa forme définitive, elle fut mise au jour de 1726 à 1733 et fut l'œuvre de deux moines appartenant à la même congrégation que le P. Anselme, les PP. Ange et Simplicien.

Ce précieux monument, composé de neuf gros in-folios, ouvrage des plus estimés et dont l'autorité n'a jamais été contestée, contient la généalogie complète de la maison de France et celle des familles auxquelles ont appartenu les pairs et les grands officiers de la couronne. Ces généalogies donnent place aux noms de plus de quarante mille familles et sont pour toute la noblesse une mine de renseignements d'autant plus précieuse que les recherches y sont facilitées par une excellente table couronnant l'ouvrage.

La maison Didot, dont l'intelligente initiative a doté la science de tant de précieux ouvrages, voulant à la fois vulgariser cet immense répertoire et lui donner un complément, s'est adressée à un savant généalogiste dont la compétence et l'autorité sont depuis longtemps établies par le *Nobiliaire* et le *Dictionnaire héraldique de Bretagne*, M. Pol Potier de Courcy, qui commença la publication d'une quatrième édition « corrigée, annotée et complétée » en faisant paraître

le tome IV de l'ouvrage et en imprimant un nombre assez considérable de feuilles du tome Ier. Les événements, en suspendant cette réimpression, ont permis au savant éditeur de reporter son activité sur les volumes complémentaires et de faire paraître le tome splendide dont nous avons transcrit le titre ci-dessus et qui prend une place des plus honorables à la suite de l'œuvre des révérends pères Augustins.

On y trouve :

1° La continuation, à partir de 1733, des généalogies contenues dans la troisième édition ; 2° les généalogies des familles qui, de 1733 à 1790, ont fourni des pairs ou des grands officiers ; 3° un certain nombre de filiations omises dans l'ancienne édition à cause du manque de renseignements ; 4° une table alphabétique de tous les noms cités.

Nous avons remarqué le soin avec lequel M. de Courcy a indiqué ses sources et la précaution qu'il a prise d'en critiquer les affirmations et d'en rectifier les erreurs ; nous avons constaté avec plaisir en face des noms des familles citées pour leurs alliances les notes marginales qui nous font connaître à la fois leur province d'origine et leurs armoiries.

Pour les blasons dessinés, au lieu de les avoir indiqués au trait, on y a fait figurer les hachures conventionnelles représentant les émaux.

Ce volume est un véritable monument qui exigeait, pour être mené à bien, tout le soin, l'impartialité, l'esprit de critique et le savoir profond de son auteur. Ajoutons que l'exécution typographique en est parfaite et soutient la vieille réputation de l'imprimerie Didot.

Nous espérons voir bientôt paraître la première partie du neuvième volume laquelle contiendra le *Catalogue des membres de l'Ordre du Saint-Esprit ;* la haute valeur de cette « deuxième partie » que nous avons sous les yeux est un sûr garant du mérite de celle qui doit lui succéder.

A. Bertrand.

L'Impôt du sang, *ou la Noblesse de France sur les champs de bataille*, par J.-François d'Hozier, publié par Louis Paris, sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Louvre, brûlé le 23 mars 1871, sous la Commune. Paris, Champion, in-8, t. III, 1re partie, 1878, 198 p.; 2e partie, 1881, 498 p. — Prix des deux parties : 12 fr.

Nous sommes bien en retard malgré nous pour annoncer la fin de cette publication dont les deux premiers tomes ont été l'objet de comptes rendus dans le *Polybiblion* (t. XII, p. 111 et t. XVII, p. 150). Nos lecteurs pourraient l'avoir oublié ; il s'agit d'un travail de Jean-François-Louis d'Hozier, le dernier des généalogistes de sa famille, donnant l'état des officiers de tout grade tués ou blessés depuis les Croisades jusques et y compris le règne de Louis XVI. Ce recueil important était déposé à la Bibliothèque du Louvre où M. Louis Paris

en avait pris copie, et fort heureusement, puisque le manuscrit original a été perdu, comme tous les trésors de ce dépôt, dans l'incendie allumé par les partisans de la Commune. C'est cette copie que publie M. Paris, élevant ainsi un précieux monument à la gloire de nos ancêtres : l'auteur l'avait intitulé : *Glorieuses marques du militaire français.* Les notices rangées dans l'ordre alphabétique des noms de personnes font en général simplement connaître le nom de l'officier, son régiment et l'affaire où il a été blessé. Ce sont là de vrais titres de noblesse et l'on a le droit d'être fier d'y trouver dans cette liste quelques-uns des siens; aussi l'*Impôt du sang* a-t-il obtenu une place d'honneur dans un grand nombre de bibliothèques particulières. Dans les premiers volumes, chaque notice était numérotée; il y avait quelques notes et additions. Ici il n'y a plus que trois ou quatre additions du savant éditeur dans la première partie; et le numérotage arrêté au chiffre 10,934 n'est plus repris. Le tome III épuise la série des lettres depuis N; il n'y a plus à espérer, et nous le regrettons peu, un volume supplémentaire pour les renseignements fournis par les familles. Nous pourrions relever encore beaucoup de fautes d'orthographe dans les noms, fautes qui peuvent être attribuées soit à l'original, soit à une erreur de copiste, mais qui n'ont pas une grande importance. RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Manuel d'archéologie grecque, par MAXIME COLLIGNON. Paris, Quantin, 1882, in-8 de 368 p. — Prix : 3 fr. 50.

Si l'archéologie n'est pas une science nouvelle, il y a cependant peu d'années qu'on lui attribue une place dans les études classiques, et qu'on se rend un compte exact de son importance pour la connaissance de l'antiquité. Il est certain, pourtant, que les monuments figurés contribuent, aussi bien que les textes des auteurs, à nous faire pénétrer dans l'esprit, les idées et les mœurs des anciens. C'est en envisageant l'archéologie à ce point de vue que Ottfried Müller a écrit son *Manuel de l'histoire de l'Art;* et nous signalions récemment ici l'apparition du premier volume de l'*Histoire de l'Art antique*, par MM. Perrot et Chipiez. Mais à côté de ces recueils considérables, qui laissent loin derrière eux les travaux de Winckelmann, il nous manquait un livre véritablement classique, c'est-à-dire court, précis, substantiel, donnant les lignes générales du développement artistique chez les Grecs, caractérisant nettement les étapes de l'art, les diverses écoles, et mettant sous les yeux des spécimens nombreux et bien choisis. M. Collignon vient d'essayer d'écrire ce manuel, qui prendra place parmi les livres indispensables mis entre les mains des jeunes gens de nos collèges.

Cet ouvrage est divisé en sept livres. Le premier concerne les origines de l'art grec : la période gréco-pélasgique comprenant les antiquités de Santorin et d'Hissarlik, de Mycènes, de Spata et de Rhodès; les influences assyrienne, égyptienne, phénicienne dans cet art archaïque; l'art homérique. Le second livre traite de l'architecture, de ses ordres, de leur origine et de leurs principes, enfin des principaux monuments comme les temples, les théâtres, les stades. Dans le troisième, où il est parlé spécialement de la sculpture, nous passons en revue les maîtres des écoles doriennes du Péloponèse, de l'école d'Égine, de l'école attique; puis Kalamis, Myron, Phydias, Polyclète Scopas, Praxitèle; les caractères généraux des marbres du Parthénon, d'Olympie, de Pergame, de Rhodes. Le quatrième traite des figurines de terre cuite, particulièrement de celles qui ont été découvertes dans la nécropole de Tanagra. Le cinquième est consacré aux vases peints, le sixième à la numismatique et à la glyptique; le septième aux bronzes et bijoux.

L'auteur est au courant des travaux récents; il connaît bien les fouilles de M. Schliemann, celles des Allemands à Olympie et à Pergame, celles des Anglais à Éphèse, celles de l'École française d'Athènes sur divers points de la Grèce; il a, lui-même, opéré des fouilles qui ont amené des résultats précieux. Au commencement de chaque chapitre, il donne la bibliographie des principaux ouvrages qu'il a consultés. Ce n'est pas que je trouve que tout soit parfait dans le livre de M. Collignon. Certaines parties, comme la numismatique, sont singulièrement incomplètes et écourtées; des foyers de culture artistique comme celui dont Panticapée était le centre, sont entièrement négligés; enfin, l'auteur ne me paraît guère avoir consulté le *Trésor de numismatique et de glyptique;* mais je dois laisser de côté ces imperfections de détail qui seront facilement corrigées dans une seconde édition, et qui n'empêchent pas que le manuel de M. Collignon soit appelé à prendre une place importante dans les livres classiques.

ERN. B.

Quid significaverint sepulcrales Nereidum figuræ, thesim proponebat Facultati litterarum parisiensi J. MARTHA. — Paris, Thorin, 1882, gr. in-8 de 124 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'imagination grecque avait peuplé les sources de Naïades, les bois et les vallées de Napées et de Dryades : la mer eut ses Néréides, compagnes de Neptune, se jouant dans les gracieux mouvements de la vague. Du nombre était Thétis, la mère d'Achille : il est donc naturel que les Néréides soient plus étroitement rattachées à la légende de ce héros. On les voit reproduites sur un certain nombre de sarcophages : n'est-ce pas uniquement parce que le sculpteur trou-

vait un attrayant motif de décoration dans les jeux folâtres de ces filles de l'onde ? Sans contester la valeur de cette explication, M. Martha croit qu'il faut en ajouter une autre.

Selon le jeune professeur de Montpellier, les Néréides gravées sur les tombeaux personnifient le pouvoir caché et mystérieux de la mort, arrachant l'homme à cette terre au seuil de la jeunesse et de la vie. Et comme on chercherait en vain un texte ancien représentant les Néréides comme des divinités malfaisantes, M. Martha allègue à l'appui de son opinion les légendes poétiques, les chants populaires de la Grèce contemporaine, où se retrouvent, dit-il, les croyances lointaines de la Grèce homérique : il rappelle les séductions perfides que l'on prêtait aux Sirènes, la cruelle avidité des Harpies, et ces traditions si étranges dont Lancelot du Lac et Schiller dans son *Guillaume Tell* nous apportent l'écho.

Sont-ce là des arguments décisifs ? La Sorbonne ne l'a pas cru : en revanche d'une commune voix elle a reconnu le talent de l'auteur, et il est vrai de dire que peu de thèses latines de doctorat laissent au lecteur une impression plus agréable. Le sujet peut paraître de mince importance : mais aujourd'hui que toutes les grandes avenues du monde ancien ont été si minutieusement explorées, il faut excuser nos jeunes érudits qui s'engagent dans des recherches de détail, surtout lorsqu'ils sont initiés comme M. J. Martha, à tous les secrets de la plus savante archéologie. C. Huit.

Cachets d'oculistes romains, par A. Héron de Villefosse et H. Thédenat. Tome Ier. Paris, Champion, in-8 de 210 p. avec 2 pl. et 19 fig. — Prix : 12 fr.

L'attention des épigraphistes s'est depuis quelque temps portée spécialement sur une série de petits monuments gallo-romains qu'on appelle *cachets d'oculistes*, et qui sont d'autant plus intéressants qu'il nous font connaître, avec les noms des médecins, les principaux remèdes employés pour guérir les maladies des yeux. Ces objets en pierre, affectent, on le sait, la forme de petits parallélogrammes à arêtes vives et à faces plates ; ils ont seulement quelques centimètres de dimensions. C'est sur la tranche que se trouvent inscrits les noms de l'oculiste et de ses remèdes. Circonstance singulière, ces cachets étaient spéciaux aux médecins gallo-romains, car on n'en rencontre que sur le sol de la France, ou accidentellement dans les pays circonvoisins. Différents recueils de cachets d'oculistes ont déjà été formés sans compter les monuments publiés isolément ; nous citerons les recueils de MM. Sichel, Grotefend, Klein. Mais celui que viennent de composer MM. de Villefosse et Thédenat renfermera deux fois plus de monuments que les ouvrages précités ; chaque cachet d'oculiste est

accompagné d'un commentaire qui a dû coûter de difficiles et méticuleuses recherches, et où les auteurs font preuve d'une érudition qui ne peut être prise en défaut, aussi bien pour la partie épigraphique que pour l'explication des noms des collyres. Les oculistes romains dont les cachets sont décrits dans ce premier volume sont : Aelius Fotinus, Campanus, M. Claudius Filonianus, M. Claudius Martinus, Cosmos, Ferox, D. Gallius Sestus, L. Julius Proculus, Q. Maetius Threptus, Magillius, S. Martinius Ablaptus, L. Pompeius Nigrinus, Sex. Romanius Symforus, Roufeinos, M. Tarquinius Florentinus, L. Terentius Paternus, C. Tittius Balbinus. On peut louer sans réserve l'érudition dont les auteurs ont fait preuve dans l'interprétation des noms des médicaments et dans les ingénieux rapprochements qu'ils ont établis entre ces noms et les écrits des médecins de l'antiquité comme Dioscorides, Celse et Gallien. Ils ont fait faire un pas décisif à l'histoire de la médecine et de la pharmaceutique à l'époque romaine. ERNEST BABELON.

BULLETIN

Etude pratique sur l'application du jury en matière correctionnelle suivie d'un projet de loi, par MM. ALBERT FAIVRE et HENRI COULON, avocats à la Cour de Paris. Paris, Cotillon, 1881, in-8 de 65 p. — Prix : 1 fr. 50.

Cette brochure débute par un aperçu historique sur le jury d'une faiblesse désespérante. On y parle de l'organisation du jury en Angleterre, mais par une légèreté que l'on a peine à comprendre, on n'expose que le mécanisme du grand jury d'accusation et on oublie le petit jury correctionnel qui diffère complètement de l'autre et dont l'introduction en France fait précisément l'objet du travail. Rien de neuf dans les arguments présentés par les auteurs en faveur d'un jury correctionnel. A la page 19, on retrouve même la théorie de l'« omnipotence » des jurés qui a été autrefois si vivement combattue par les meilleurs jurisconsultes.

On avoue que vouloir appliquer le jury à toutes les affaires correctionnelles, ce serait demander l'impossible, « l'impraticable. » On avoue aussi que pour une foule d'infractions, les jurés sont de mauvais juges, en ce sens qu'ils apportent dans leur examen, une morale particulière beaucoup plus facile que celle de la loi. Aussi finit-on par conserver aux tribunaux ordinaires la moitié des affaires. A la page 23, on dit que le jury correctionnel pourra expédier facilement cinq causes par jour ; à la page 25 on a déjà changé d'avis et on porte à huit le chiffre minimum des affaires pouvant être décidées quotidiennement. La meilleure partie de la brochure est le chapitre VI qui renferme plusieurs justes critiques à l'adresse du projet de loi présenté par la Commission de la Chambre des députés. J. VAN DEN HEUVEL.

Système pratique et raisonné de représentation proportionnelle, par V. D'HONDT docteur en droit. Bruxelles, Muquardt, 1882, in-8 de 72 p. — Prix : 1 fr. 50.

La question de la représentation proportionnelle des minorités est en ce moment à l'ordre du jour dans presque tous les pays de l'Europe. Partout on sent combien il est nécessaire de pouvoir, à certaines heures, réagir contre le règne despotique des majorités. L'Angleterre, le Danemarck, l'Espagne et l'Italie ont déjà pris des mesures législatives pour faire passer dans la réalité pratique cette juste réforme qui était restée jusqu'à ce jour confinée dans le domaine théorique. La France ne saurait tarder de suivre cet exemple. Aussi est-il bon de signaler à l'attention de tous l'excellente brochure de M. d'Hondt. Le mérite principal de l'auteur, l'un des partisans les plus zélés de la réforme en Belgique, est d'avoir mis en pleine lumière les défauts du calcul proposé communément par les autres défenseurs de la représentation proportionnelle. Le système du « quotient électoral » est un système mathématiquement inexact et qui aboutit à une confiscation des droits véritables de la majorité. A un excès il ne faut point répondre par un autre excès. C'est le vieil adage, le *suum cuique*, qui doit être la devise et la règle de tous ceux qui se proposent de reviser impartialement l'organisation politique et électorale. Le nouveau système préconisé par M. d'Hondt pourrait être appelé : « le système du commun diviseur. » Son introduction dans la législation belge présente, il est vrai, plusieurs difficultés que l'auteur s'est efforcé de résoudre dans la seconde partie de son travail. A-t-il complètement réussi de ce coté ? Nous sommes bien près de le penser. Mais au point de vue de la législation française les mêmes obstacles n'existent pas. Pour arriver à une solution des plus simples, il suffirait en France de rétablir le scrutin de liste tout en ne conservant à chaque électeur que le droit de voter pour un seul candidat. La représentation proportionnelle serait alors très facilement obtenue d'après le système de M. d'Hondt. On n'aurait qu'à diviser les chiffres qui représentent la somme des voix obtenues par chaque candidat au moyen d'un diviseur de telle grandeur que la somme de ses quotients fût égale au nombre des siéges vacants.— Le style de la brochure est clair, net, et à chaque instant de nouveaux exemples viennent éclairer la marche de la démonstration. — Ces quelques bonnes pages, bien travaillées et bien pensées, feront plus pour le triomphe du principe de la représentation proportionnelle que beaucoup de gros volumes.

J. VAN DEN HEUVEL.

Observations sur la suspension de l'inamovibilité de la magistrature *à l'occasion du projet de réforme judiciaire présenté par le gouvernement à la Chambre des députés,* par H. FOURCHY, ancien avocat général. Paris, Noblet, 1882, in-8° de 45 p. — Prix : 1 fr.

Il est fort malhabile aux hommes qui détiennent actuellement le pouvoir de songer à porter atteinte à l'indépendance de la magistrature : c'est donner contre eux à tous ceux contre lesquels ils obtiendront des sentences une arme dangereuse. Déjà l'attaque commence, et, parmi les meilleurs projectiles, on doit signaler la brochure de M. Fourchy, magistrat destitué : ses observations mettent en pleine lumière le caractère du projet de réforme présenté par le gouvernement. L'inamovibilité n'a pas de plus chaud partisan que le garde des sceaux Humbert : il la consacre pour la France, il l'étend à l'Algérie, et son exposé des motifs déclare la

non révocabilité des magistrats indispensable à l'exercice indépendant de leurs fonctions (p. 14.) Seulement — mystère pour quiconque n'est pas au courant de la théorie maçonnique de l'identité des contraires — il prétend la suspendre temporairement aux dépens de tels et tels. La conséquence de cette suspension temporaire se devine sans peine. M. Fourchy la formule ainsi, en concluant : « Nous considérons dès à présent l'inamovibilité des magistrats comme détruite à tout jamais ; et comme elle est la condition essentielle de l'indépendance des hommes qui rendent la justice, nous pouvons dire qu'il n'y aura plus à l'avenir de justice en France (p. 44). » BERNON.

Étude politique et juridique sur le Sénat, par A. VAVASSEUR, avocat à la Cour d'appel. Paris, Marchal et Billard, 1881, in-18 de 81 p. — Prix : 2 fr.

M. Vavasseur traite le Sénat en ennemi qu'il faut rendre impuissant. Plus de sénateurs inamovibles et recrutés par la Chambre haute elle-même ; que les délégués, dans le collège électoral qui sera désormais sa seule origine, au lieu d'être désignés par les conseils municipaux, soient le produit direct du suffrage universel, à raison d'un délégué par 1,000 habitants ; qu'elle échange son droit de vote contre un simple veto suspensif ; qu'on lui enlève le droit de dissolution ; à ce prix, M. Vavasseur veut bien que le Sénat vive, si cette existence déshonorée peut s'appeler vivre. M. Gambetta lui-même allait moins loin. Beaucoup préféreront la mort sans phrases.

J. M-B.

Storia naturale della civiltà (*Histoire naturelle de la civilisation*), par GABRIELE ROSA. Brescia, Malaguzzi, 1880, in-12 de 333 p. — Prix : 3 fr.

Jusqu'ici, d'après la classification traditionnelle des sciences, l'histoire naturelle n'avait pour objet que les organismes matériels ; dans l'homme, elle ne s'enquérait que de l'animal. M. Gabriele Rosa prétend trouver dans l'humanité elle-même, pour le moral aussi bien que pour le physique, un organisme comme un autre. Libre à lui de voir dans le christianisme un produit naturel (p. 172) : c'est une question de foi. Mais il est plaisant de l'entendre opposer M. de Rossi à Rio pour prouver que l'art chrétien ne sut pas dans ses commencements « abandonner la tradition païenne (p. 177) ; » c'est une question d'intelligence. L'une et l'autre chez lui paraissent atteintes du mal des idées modernes : cela nuit à la valeur de ses élucubrations. BERNON.

La Economia sociale (*l'Economie sociale*), par NICOLO LO SAVIO. Trani, Typographie nationale, 1881, in-8 de 190 p.

Des deux termes usités pour désigner la science économique, économie politique et économie sociale, M. Nicolo Lo Savio adopte le second, et par là il trahit la préoccupation qui a été le point de départ de son travail : coordonner les théories économiques aux nouvelles données et aux nouveaux problèmes de la sociologie moderne. Aux exagérations de l'école orthodoxe, il se plaît à opposer, non peut-être sans une exagération nouvelle, les principes que représentent à des degrés divers Romagnosi, Stuart Mill, Spencer, Scheel, de Laveleye, Wagner, Schäffle : c'est le socialisme d'état, plus pratique que le libéralisme, mais qui, tout en ayant pour but de « faire pénétrer la notion de droit et de justice dans l'économie politique (p. 30), » a le tort irrémédiable de ne pas s'appuyer sur un principe supérieur, et par là même n'aboutit qu'à une idolâtrie nouvelle de la raison humaine. — Cette réserve

faite, il est juste de signaler, dans le présent ouvrage, une excellente analyse des doctrines et des phénomènes économiques. Du reste, l'auteur n'a encore traité, parmi les phénomènes, que la production de la richesse considérée en elle-même. Peut-être, en parlant de sa répartition, aura-t-il à constater l'insuffisance d'une école qui, pour avoir parmi ses adeptes le prince de Bismarck, ne partagera pas toutes les bonnes fortunes du grand chancelier.

BERNON.

Trois années de l'histoire du socialisme contemporain, par l'abbé WINTERER, député d'Alsace-Lorraine au Reichstag. Paris, Palmé ; Rixheim, Sutter, 1882, in-8 de 99 p. — Prix : 2 fr.

Depuis douze ans que l'Alsace-Lorraine est séparée de la France et politiquement attachée à l'Allemagne, on peut se demander si le but providentiel de cette séparation n'a pas été d'accroître, au milieu du nouvel empire protestant, les forces du parti catholique. Toujours est-il que dans la lutte du Centre contre le Kulturkampf libéral ou le socialisme déguisé du protestantisme conservateur, les députés d'Alsace-Lorraine ont fourni aux catholiques de Pologne, de Bavière et de Westphalie le précieux appoint de leurs qualités françaises. — L'un d'eux, l'abbé Winterer, retraçait rapidement, il y a trois ans, « l'histoire des conquêtes menaçantes du socialisme jusqu'en 1878. » Continuant aujourd'hui cette œuvre d'utilité publique, il suit la marche des idées socialistes dans les diverses contrées d'Europe, puis il signale les causes de leur progrès. En quelques pages il donne aux hommes d'État contemporains de précieuses leçons: en Prusse et en Russie, le socialisme triomphe des mesures répressives ; partout au contraire où, comme en Angleterre et en Autriche, la foi religieuse lui oppose une barrière, il recule. La cause première du socialisme, dit-il après cet exposé, est donc dans l'irreligion (p. 79) : en cherchant une autre cause on s'expose à prendre pour un remède ce qui n'est pas même un expédient. Telles, par exemple, toutes les applications du socialisme d'État, si fort à la mode chez les conservateurs anticléricaux. — Sachons gré à l'abbé Winterer des leçons mises à la portée de tous dans cet exposé où chacun, en Allemagne comme en France trouvera son profit, et rappelons-nous le mot de Bebel : « L'ultramontanisme est notre ennemi mortel (p. 80). » Là sera, pourvu qu'elle aille à Canossa, le salut de la société coupable.

BERNON.

La Morale Indépendante, par STOFFELS DE VARSBERG. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1882, in-8 de 70 p. — Prix : 60 cent.

L'auteur a su condenser en un petit nombre de pages tous les arguments qui peuvent être opposés à la prétention toute moderne de fonder une morale sociale en dehors de l'idée religieuse. Cette prétendue morale ne mérite pas même le nom pompeux qu'elle s'est donné, car elle n'est absolument « indépendante » de rien, ni de personne. Elle est, au contraire, tout ce qu'il y a de plus dépendante du caprice individuel qui en prend et en laisse suivant les conseils de la passion ; elle n'a pas de corps de doctrines qui lui soit propre puisque tout ce qu'elle pratique de bon est tout simplement emprunté au décalogue, le grand régulateur. La morale indépendante n'est donc qu'une sorte de pastiche de la morale chrétienne, mais reniant son origine, dénuée de toute sanction, n'établissant, par conséquent, aucun lien entre elle et la conscience. La morale doit émaner de Dieu pour qu'elle ait autorité sur les âmes ; abandonnée aux interprétations des hommes, elle n'a plus cette base fixe qui est la sauvegarde commune. Dans un autre

ordre d'idées, l'auteur explique très bien que les attaques dirigées de nos jours contre le catholicisme n'ont pas d'autre but que de servir les intérêts révolutionnaires. Il cite, à ce propos, les instructions du carbonarisme et de la franc-maçonnerie : « Ne conspirons, disent ces instructions, que contre Rome ; la révolution dans l'église, c'est la révolution en permanence dans la société. » Mais il est encore des esprits timorés qui, bien qu'engagés dans la voie révolutionnaire, reculent, cependant, devant la répudiation formelle des principes sociaux qui font tenir la société debout. C'est pour eux que semble avoir été inventée « la morale indépendante » qui calme leurs scrupules et leur fait croire qu'ils peuvent s'affranchir, en toute sécurité, du joug de la foi. Le titre vrai de l'œuvre devrait être : *La Morale indépendante et la Révolution.* Bien petite lacune d'étiquette qui laisse entier les mérites de fond et de forme de cette curieuse brochure où la logique se montre la digne compagne de l'érudition. V. V.

Instruction morale et civique pour les petits enfants (*Cours élémentaire, premier semestre*), avec 84 gravures instructives pour les leçons de choses, par G. Bruno, lauréat de l'Académie française. Paris, Veuve Eugène Belin, 1882, in-8 de iv-144 p. — Prix : 60 cent.

Nous croirions manquer à nos lecteurs si nous leur parlions de tous les manuels d'instruction civique : il en est que le nom de l'auteur suffit sinon pour faire condamner du moins pour mettre un suspicion. Mais nous croyons devoir les prémunir contre celui dont nous venons de transcrire le titre. On ne peut rien lui reprocher qui attaque la morale ni la religion. Mais l'absence complète de l'idée et du nom de Dieu dans un pareil ouvrage est un tour de force qu'on ne saurait trop blâmer. Sa morale y est d'un désolant terre à terre et un tel enseignement ne peut opposer la moindre résistance au premier souffle des passions. La loi tient lieu de la religion ; M. le maire remplace le curé ; à l'amour du clocher est substitué l'amour de la mairie ; le garde-champêtre et l'agent de police sont les anges tutélaires de la société. Un flacon vide est moins dangereux qu'un flacon plein d'une liqueur empoisonnée : c'est peut-être le mérite de cet ouvrage.

R. de S.-M.

Les Décrets du 29 mars 1880 et les Lois sur l'Enseignement, par Joseph Beaune, ancien magistrat. Paris, Gervais, 1881, in-12 de 368 p. — Prix : 3 fr.

Nous nous reprocherions de passer sous silence cette excellente étude sur les décrets et les lois qui les ont accompagnés et suivis. C'est comme leur histoire et leur condamnation, principalement d'après les discours prononcés à leur occasion dans les deux Chambres et sur les documents officiels produits au cours des discussions. On a là un résumé très bien fait, accompagné de sages réflexions, de considérations élevées et inspirées par le bon sens que nous recommandons à tous ceux qui veulent se souvenir, bien apprécier les faits en les envisageant dans leur ensemble et avoir des textes à opposer aux affirmations des destructeurs de l'enseignement chrétien. L'auteur, dont l'ouvrage date de l'année dernière, s'arrête, dans sa revue, au ministère Ferry, du 23 septembre 1880. Les événements et les lois nouvelles lui fourniraient matière d'un ample supplément. Nous regrettons dans cet exposé l'absence de divisions et de table. M. J. Beaune a la « ferme assurance que les orages ne dureront pas et laisseront après eux, avec des

ravages, un ciel pur et bienfaisant. » « La République, dit-il, mourra de ce puéril et odieux attentat, et la France catholique demeurera victorieuse. Le triomphe de ces vaincus sans gloire (de la guerre de 1870) est désormais complet et, dès la première heure, ils en abusent en commettant des violences, en inaugurant l'ère des persécutions ! C'est donc le moment d'agir, de précipiter leur chute : nos collèges fermés, nos églises crochetées, l'âme de nos enfants enchaînée, tel est le dernier terme de leurs aveugles fureurs ! »

V. M.

Comment s'est fondée en Bretagne une institution de charité, par la comtesse Ernestine de Trémaudan. Paris, Gervais, 1882, in-12 de viii-358 p. — Prix : 3 fr.

Un prêtre, une servante, aidés plus tard par une femme du monde, tels furent les fondateurs ; l'adoration du Saint Sacrement, l'éducation d'orphelines pauvres, la formation de domestiques chrétiennes et laborieuses, telles sont les œuvres ; deux maisons, à Quimper et à Brest, où s'élèvent quatre cents jeunes filles, tel est le résultat. Quant aux moyens, pour apprécier tout ce qu'il a fallu de cœur et d'intelligence, d'abnégation soutenue et d'humbles vertus, il faut lire les pages touchantes que Mme la comtesse de Trémaudan a écrites avec une noble simplicité, et dans lesquelles les faits sobrement racontés parlent à l'âme et l'émeuvent. On y verra le zèle providentiel de l'abbé Langrez et les premiers efforts des congréganistes de Quimper, en 1821, pour recueillir deux petites orphelines ; l'admirable dévouement de Marguerite Le Maître, avec laquelle commence vraiment la *Providence* ; puis l'entrée de Reine Coadou et plus tard de Mlle Olympe de Moëlien, et en 1836 la constitution définitive de la Congrégation de l'*Adoration*. Il faut suivre pas à pas ces vies calmes et douces pour juger à leur mérite l'apostolat de l'abbé Langrez, la perfection de la Mère Olympe, la sagesse de la Mère Sainte-Thérèse trois fois supérieure, et jusqu'aux édifiants exemples donnés par les enfants. La Congrégation de l'Adoration ne pouvait avoir un meilleur historiographe que l'auteur délicat des *Raisons de bénir la vie*. Ajoutons que diverses lettres inédites de l'abbé J.-M. de Lamennais donnent un attrait de plus à ce beau livre, qui est surtout une bonne œuvre.

A. D.

Monnaies, poids et mesures des divers États du monde, et leur rapport exact avec les monnaies, poids et mesures de France, par A. de Malarce (Extrait de l'*Annuaire du Commerce*). Paris, Didot, 1882, in-8 de 84 p. — Prix : 2 fr.

L'auteur de ce manuel s'est proposé de donner le résumé de ses longues et importantes recherches sur les systèmes monétaires (métalliques et fiduciaires), et sur les systèmes métriques, d'après les récentes enquêtes monétaires de France, d'Angleterre et d'Allemagne, les documents du Congrès des poids, mesures et monnaies, tenu à Paris en 1878, de la conférence monétaire de 1881, enfin de toutes les publications officielles qui ont eu lieu ces temps derniers dans les divers pays. Il a groupé les différentes nations autant que possible d'après les analogies de leurs systèmes monétaires et métriques. Ce travail, outre son intérêt scientifique, sera surtout d'une sérieuse utilité pratique pour toutes les personnes qui, par leurs affaires, sont obligées de manipuler le numéraire de différents pays : les banquiers, les commerçants, les économistes. Dans un résumé statistique fort curieux, M. de Malarce montre l'extension du système métrique des poids et mesures, et le

développement de systèmes monétaires conformes ou concordants, dans les divers États du monde civilisé. ERN. B.

L'art et la science en agriculture. Amélioration des races domestiques, par le marquis DE VIRIEU. Lyon, Imprimerie générale, rue de Condé, 30, 1882, in-18 de 48 p. — Prix: 50 c.

Cette brochure traite successivement de la nutrition des plantes; — méthode nouvelle; fumure sans fumier; — de la production et de l'amélioration des animaux domestiques; — des moyens d'améliorer les races; — de la nécessité des haras d'État. L'auteur, dans son exposé, fort clair et fort précis, combine heureusement les données de la science avec celles de l'expérience, la théorie et la pratique pour augmenter la production de la terre et améliorer les races d'animaux domestiques spécialement par le choix des reproducteurs; il s'étend particulièrement sur la race chevaline et donne aux agriculteurs des conseils fort bien motivés dans un langage que l'appareil scientifique ne met pas hors de la portée des cultivateurs un peu lettrés.

M.

Le Monde et sa formation d'après les incrédules modernes, par l'abbé MARTIN, curé de Ceysériat. 1re partie. Bourg, Villefranche, 1881, in-8 de 208 p.

Cette substantielle brochure contient huit chapitres. Les cinq premiers sont relatifs à la cosmogonie, étendue de la première création cosmique à l'apparition des plantes et des animaux sur la terre. L'auteur y réfute sans peine les prétendus arguments qu'on a voulu tirer des différents systèmes cosmogoniques pour combattre la vérité spiritualiste et chrétienne, la Providence, l'existence même de Dieu, etc. La seconde partie du chapitre V et le VIe tout entier sont consacrés à une très bonne exposition et réfutation du transformisme darwinien et du système de la descendance simienne de l'homme. Si, de loin en loin, quelques arguments paraissent faibles, la plupart sont solides et peuvent fournir aux amis de la vérité d'excellentes armes contre l'adversaire. — Ferons-nous un grand grief à l'auteur d'avoir été peut-être un peu absolu dans sa condamnation du transformisme? Non. Nous estimons néanmoins que, dégagé de ses conséquences outrées dans un intérêt de secte, et considéré comme une simple hypothèse, le transformisme originaire constitue une théorie que l'on peut bien combattre scientifiquement, mais qui ne mérite pas d'être condamnée *à priori* comme nécessairement incompatible avec la philosophie spiritualiste et avec la foi chrétienne. Les chapitres VII et VIII sont consacrés à la réfutation du système philosophique de MM. Comte, Littré, Vacherot, etc., et des exagérations de cette école préhistorique dont M. de Mortillet est l'un des représentants les plus en vue. Ce travail était destiné à avoir une suite dont le manuscrit serait, nous dit-on, terminé. Malheureusement l'auteur est mort depuis l'apparition de la première partie. Espérons que ses héritiers tiendront à compléter la publication d'études qui ne peuvent qu'honorer le nom de leur auteur. JEAN D'ESTIENNE.

Moïse et Darwin. *L'homme de la Genèse comparé à l'homme-singe ou l'enseignement religieux opposé à l'enseignement athée*, par le Dr CONSTANTIN JAMES. Paris, Bloud et Barral, 1882, in-12, VIII-452 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ceci est de la science aimable et l'œuvre d'un lettré. M. le Dr Constantin

James, dont la notoriété est, depuis longtemps, établie par des ouvrages très répandus, notamment par des publications relatives aux eaux minérales, nous donne aujourd'hui, sous un titre à peine modifié mais sous une forme très remaniée, une nouvelle édition de son livre du *Darwinisme*. On y retrouvera, non sans plaisir, les qualités qui ont assuré depuis longtemps le succès de l'auteur : une personnalité toujours jeune qui ne craint pas de se mettre en avant, une plume spirituelle qui ne se fatigue jamais, une érudition facile qui introduit partout la variété, un tour vif qui permet d'effleurer sans ennui les plus graves sujets, et une allure railleuse qui excelle à mettre les rieurs de son côté. C'est plus qu'il n'en faut pour gagner de nombreux lecteurs à un ouvrage qui répond à quelques-unes des préoccupations de notre temps, et qui offrira aux gens du monde un passe-temps utile et amusant. A. D.

La Science élémentaire, *lectures pour toutes les écoles*, par J.-H. Fabre. Paris, Delagrave, 1881-82, in-12 cart. : *Zoologie*, 362 p., 58 fig.; — *Botanique*, 293 p., 72 fig.; — *La Chimie*, 366 p., 37 fig. — Prix de chaque volume : 2 fr.

Pendant les vacances comme au temps des cours, les deux volumes consacrés à la Zoologie et à la Botanique offrent aux élèves de toutes les écoles un choix de lectures aussi attrayant qu'instructif. M. H. Fabre a su emprunter aux meilleurs auteurs tantôt des descriptions variées pour le tour et le style, tantôt même des exposés scientifiques toujours clairs et précis. Il les a groupés méthodiquement, en les rattachant çà et là par quelques pages qui en complètent l'enchaînement. Pour les jeunes esprits que l'on dirige aujourd'hui avec un si vif engouement vers l'étude des sciences naturelles, ces lectures seront une agréable paraphrase des leçons un peu sévères du professeur. En outre, et fort heureusement à notre sens, ce commerce avec d'éminents écrivains corrigera ce que peut avoir de regrettable un abandon hâtif du culte des lettres. On saura gré d'ailleurs à M. Fabre de n'avoir donné place dans ses *lectures* à aucune des théories ou des assertions que la mode du jour décore du nom de science moderne, et qui parfois répugnent au bon sens non moins qu'à la vraie science.

Dans la *Chimie*, comme dans la plupart des autres volumes de cette collection qui en comprend déjà une douzaine, M. Fabre a employé la forme familière d'une conversation. Là, une gradation mesurée fait passer peu à peu l'esprit des jeunes lecteurs par la série des déductions, en même temps que la curiosité et la réflexion sans cesse excitées, leur apprennent à interroger méthodiquement l'expérience. Cette gymnastique du raisonnement n'est-elle pas, en effet, le meilleur avantage que doit procurer l'étude des sciences dans les classes élémentaires? A. D.

Classiques pour tous. — *Avant Malherbe, les poètes français du quinzième et du seizième siècle*, avec préface et notes par Jean Vaudon, des Antiquaires de Normandie. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1882, in-18 de 192 p. — Prix : 60 centimes; le même, sur papier de Hollande : 2 fr. 50.

Il y a dans nos anciens poètes des pièces charmantes, elles ne sont pas connues de beaucoup de lecteurs parce qu'à côté d'elles il s'en trouve d'autres parfois insipides, parfois d'un ton trop libre et que celles-ci ont compromis les premières. Dégager toutes ces jolies choses, les séparer d'un mauvais voisinage, c'est ce que M. Vaudon a fait avec un grand tact. Ce

volume arrive tout à fait à son heure puisque la connaissance de notre ancienne littérature entre dans le moderne programme des études. Les jeunes gens y liront des morceaux bien choisis et y trouveront sur nos anciens poètes des notices écrites avec beaucoup de goût et d'élégance. M. Vaudon a consulté et cité ses prédécesseurs, mais en conservant toute son individualité. Il a ses appréciations propres, il ne se borne pas à abréger les dictionnaires biographiques et donne à ses jugements une forme neuve et piquante. En tête du livre une introduction offre aussi toutes ces qualités d'exposition et de style et présente le rapide résumé de l'histoire de la poésie au quinzième et au seizième siècle ; des notes courtes placées au bas des pages éclaircissent les difficultés que le texte un peu suranné pourrait avoir pour certains lecteurs et quelquefois appellent des parallèles intéressants avec des poètes plus récents. Il y aurait de bien curieuses analogies à faire remarquer entre Villon, Santillana, Perez de Guzman et d'autres Espagnols, mais, nous le reconnaissons, là un tel travail n'eût pas été à sa place. Les observations que nous pourrions adresser à l'auteur sont peu essentielles. Peut-être a-t-il donné bien de la place à Olivier Basselin de l'authenticité duquel il paraît, avec raison, douter lui-même (p. 26). Il faut, tout au moins, admettre que les Vaux de vire ont été remaniés par Jean le Houx qui vivait au dix-septième siècle, et il n'y a pas lieu de dire que telle chanson a fourni à Malherbe le modèle d'un rythme. Il est plus probable que c'est tout simplement Jean le Houx qui a emprunté cette forme de stances à Malherbe. M. Vaudon dit (p. 97) que Mellin de Saint-Gelais était fils ou neveu d'un autre poète, Octavien de Saint-Gelais. L'*Histoire du Berry* de La Thaumassière ne laisse pas de doute sur le degré de parenté qui unissait l'un à l'autre, seulement ce n'était pas d'une manière légitime que le premier avait reçu du second le talent de faire des vers.

Th. P.

Épisodes de l'histoire de la Contre-Révolution: *le capitaine Sans-Façon*, 1813, par GILBERT-AUGUSTIN THIERRY, illustrations de Gaucherel-Normand, Régamey. Deuxième édition. Paris, Charavay, 1882, in-18 de 330 p. — Prix : 3 fr. 50.

En 1813, un mouvement royaliste se fit dans l'Ouest. Ce ne fut pas la grande guerre comme la guerre de Vendée, ce fut la guerre d'escarmouches comme la guerre des chouans, guerre de surprises et de coups de main qui ne prit pas d'ailleurs un grand développement, mais qui n'en causa pas moins un certain émoi dans le pays et jusqu'à Paris même. C'est un des nombreux épisodes de cette lutte mystérieuse que raconte M. Gilbert-Augustin Thierry. Il s'agit d'un certain capitaine *Sans-Façon* dont les exploits étranges mettent sur les dents l'administration, la police et la gendarmerie du grand empereur. Dans la Mayenne et dans la Sarthe, on ne parle que du terrible chouan, avec son habit vert et son chapeau à galons d'argent. Il est partout avec ses *gars mainiaux*, et quand on a cru le saisir, il reparaît un peu plus loin. On arrête, on fusille un certain nombre de réfractaires; on exécute des prophètes de la petite Église où se recrutent ses soldats; on a cru le saisir en la personne du closier Guittet. *Sans-Façon* échappe toujours. C'est que plusieurs personnages jouent tour à tour ce rôle et il y en a toujours un pour exhiber le costume légendaire du légendaire capitaine. A la Restauration seulement, on trahit les incognito et l'on découvre les noms.

Nous aurions bien des réserves à faire sur certaines opinions de l'auteur

et notamment sur les jugements qu'il porte dans sa préface. Mais il ne nous en coûte pas de dire que l'œuvre est très agréable, les descriptions vivantes, les portraits bien tracés, quoique parfois un peu réalistes, les anecdotes lestement racontées ; c'est un volume d'une lecture facile, rendue plus attrayante encore par les jolis dessins de MM. Gaucherel et Régamey.

M. DE LA ROCHETERIE.

Mgr de Ségur. *Souvenirs et récits d'un frère.* Deuxième partie, de 1856 à 1881, par le marquis DE SÉGUR. Paris, Bray et Retaux, 1882, in-12 de 352 p. — Prix : 3 fr.

Lettres de Monseigneur de Ségur. Second recueil, publiées par le marquis DE SÉGUR. Paris, Bray et Retaux, 1882, in-18 de VI-456 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons déjà parlé des premiers volumes de ces deux publications (XXXIV, 260 et 536). La deuxième partie des *Souvenirs et récits* comprend l'apostolat de Mgr de Ségur à Paris et en France, durant la seconde période de son existence : patronage d'apprentis, ministère à Stanislas, vocations ecclésiastiques, missions populaires, œuvre de Saint-François de Sales, aumônerie militaire, œuvre des Alsaciens-Lorrains, Union des œuvres ouvrières et congrès, brochures et publications populaires. Nous le voyons dans l'édifiante intimité de sa vie avec son pieux secrétaire et son fidèle serviteur ; nous partageons toutes les douleurs qu'il a eu à supporter et qui lui font produire des actes si admirables de résignation ; la mort de sa sœur, la mort de sa mère, la condamnation d'un de ses ouvrages, la flétrissure que lui infligea son archevêque, etc., les infirmités qui vinrent s'ajouter à sa cécité et qui finirent par l'emporter. On ferme ce livre avec l'impression qu'on vient de lire la vie d'un saint.

Ce nouveau recueil de *Lettres* confirme l'impression que nous avait laissée le premier ; on y retrouve tout entier Monseigneur de Ségur dans ces épanchements intimes et familiers : sa grande tendresse et générosité de cœur, sa droiture et la franchise de ses pensées, sa grande sûreté de jugement et d'appréciation prenant source dans la pureté d'intention, un parfum exquis de candeur, de simplicité et de vertu, son ton familier et enjoué et pardessus tout son grand amour de Dieu et des âmes. Nous remarquons particulièrement les lettres à sa famille, à quelques-uns de ses enfants spirituels devenus religieux, à son secrétaire, à son serviteur Methol et à un ancien élève du collège Stanislas, auquel il donne une direction religieuse et politique. Une table, qui manquait dans le premier volume, termine celui-ci.

R.

Historiettes et anecdotes (*Bibliothèques des jeunes gens*). Paris, Didot, 1882, in-18 de 440 p. — Prix : 3 fr.

C'est un recueil d'historiettes et d'anecdotes anciennes, modernes et contemporaines, prises un peu partout, assez souvent avec indication de source, mises les unes à la suite des autres sans ordre ni de temps, ni de sujet et sans table pour les retrouver. Toutes ne feront peut-être pas rire : mais cependant on peut dire que le choix est heureux au point de vue de l'esprit; il l'est surtout au point de vue de la moralité et du bon ton. Nous ne pourrions en citer que deux ou trois qui pourraient être prises en mauvaise part (p. 320, 337); une qui réédite la fable de : « Mon siège est fait » de l'abbé Vertot (p. 414), et une autre (p. 297) qui laisse croire que les

fêtes de saint Pierre et de saint Paul tombent le même jour parce qu'il n'y a pas de place pour tous les saints. Nous en signalerons aussi une qui est reproduite deux fois (p. 136 et 274). Ces réserves faites, nous pouvons dire que ce livre sera pour la jeunesse, à qui il est destiné, un sujet d'innocents divertissements et qu'il fournira à d'autres un condiment utile pous assaisonner des récits ou des conférences. R.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Mgr Alexandre-François Roullet de la Bouillerie, archevêque de Perga, coadjuteur de S. E. le cardinal Donnet, est mort le 8 juillet au palais archiépiscopal de Bordeaux après une maladie de trois jours à peine. Né à Paris en 1810 et fils du comte de la Bouillerie qui fut, sous la Restauration, ministre de la maison du Roi, il renonça à 29 ans aux magnifiques espérances que lui offrait le monde, et se rendit à Rome où il consacra plusieurs années à l'étude de la science sacrée et à sa préparation aux saints ordres. Il fut ordonné prêtre en 1843, mais il ne rentra en France qu'après avoir soutenu des thèses de docteur en théologie. Nommé grand vicaire de Paris, il commença cette vie de dévouement aux âmes et aux œuvres qu'il devait mener, sans un instant de défaillance, jusqu'au dernier jour. Il fut sacré évêque de Carcassonne en 1855 et nommé, en 1873, coadjuteur de Bordeaux. Une tendre piété qui lui inspira des livres si touchants et de si suaves poésies, une charité inépuisable, un ardent amour pour l'Église et le saint-siège, un dévouement admirable pour toutes les œuvres de zèle lui assurèrent partout la vénération des fidèles. Poète élégant, orateur distingué et toujours prêt « à tirer du trésor de son cœur les choses anciennes et nouvelles, » philosophe éminent, il s'était fait sans peine une place à part dans le monde des lettres. Les études ecclésiastiques trouvaient en lui un promoteur infatigable, et nul effort des catholiques sur le terrain intellectuel ne lui était indifférent. Il témoignait à la Société Bibliographique une bienveillance toute spéciale. L'Académie des jeux Floraux s'était fait un honneur de lui décerner le titre de mainteneur, et le pape Léon XIII, avait donné à ses travaux philosophiques la plus haute récompense que le savant prélat eût pu ambitionner, en l'appelant à siéger à l'Académie pontificale de Saint-Thomas d'Aquin.

Mgr de la Bouillerie a laissé de nombreux ouvrages dont nous devons la liste à la bienveillance de Mgr Ant. Ricard, professeur à la faculté de théologie d'Aix. — *Méditations sur l'Eucharistie*, (1852), a eu 80 éditions : — *l'Organisation de la Charité*, (1856) ; — 120 *Sujets de méditations pour l'Adoration perpétuelle*, par Mgr de la Bouillerie, développés sous sa direction par l'abbé Ant. Ricard (1862), a eu 7 édition ; — *le Symbolisme de la nature, création inanimée* (1863) ; — *le Symbolisme de la nature, création animée* (1865) ; — *le Bienheureux Pierre de Castelnau*, (1868) ; — *l'Eucharistie et la Vie chrétienne*, (1869) ; — *le Cantique des cantiques appliqué à l'Eucharistie* (1872) ; — *Œuvres oratoires de Mgr de la Bouillerie*, recueillies et publiées par l'abbé Ant. Ricard (1873, 3 vol in-8°) ; — *l'Homme, sa nature, son âme, ses facultés et sa fin, d'après les doctrines de saint Thomas d'Aquin*, (1880) ; — Mgr de la Bouillerie a écrit la préface du livre de notre collaborateur M. Allain *l'Instruction primaire en France avant la Révolution* et donné, en mai 1881, à la

Revue catholique de Bordeaux, Un souvenir de mon séjour à Rome et, en mars 1882, le *Panégyrique de Thomas d'Aquin* qu'il venait de prononcer à Toulouse et qui fut sa dernière œuvre imprimée. Il en a été fait un tirage à part.

— Le R. P. Jean-Xavier GAGARIN, né à Moscou le 1er août 1814, est mort à Paris le 19 juillet. Il était fils du prince Serge Gagarin et de Barbe Pouchkine et appartenait à la grande famille des princes de Staradoub. Élevé dans sa famille, il se destina à la diplomatie. Il a été secrétaire d'ambassade à Munich et à Paris. Sa position sociale le mettait en relation avec la plus haute société ; son esprit cultivé lui fit rechercher et son caractère loyal et droit lui fit obtenir l'amitié des esprits les plus distingués, tels que le grand poète Pouchkine, Samarine, Tchadaief. A Paris il connut le P. de Ravignan et Mme Swetchine : on est en droit de supposer que ces deux personnages ne furent pas sans influence sur sa conversion préparée déjà par les réflexions que lui faisait faire la situation de l'Église russe vis-à-vis de l'État. C'est en 1842 que le prince Gagarin abjura en même temps que le prince Troubetskoi et le comte Schweloff. Il brisait sa carrière au moment où le plus brillant avenir s'ouvrait devant lui. En 1843, il entra dans la Compagnie de Jésus ; il fit son noviciat à Saint-Acheul, son scolastiquat à Laval, et fut envoyé comme professeur à Brugelettes. De là nous le voyons au collège de Vaugirard, à l'école Sainte-Geneviève, puis aux résidences de Versailles, et de la rue de Sèvres à Paris. Absent pour raison de santé, au moment des expulsions, il trouva la porte de sa cellule close à son retour et dût aller frapper à la porte d'un ami pour recevoir l'hospitalité : c'est là qu'il est mort. Le P. Gagarin avait fondé en 1856, avec le P. Daniel, les *Études religieuses* qui n'ont pu survivre à la dispersion de leurs rédacteurs. Il était aussi le fondateur de l'Œuvre des saints Cyrille et Méthode qui a déjà plus de vingt-cinq ans d'existence, et dont le but est de travailler à ramener les Russes à l'unité de la foi, et à éteindre le schisme chez les peuples slaves.

Le P. Gagarin a écrit beaucoup sur la Russie et pour la Russie, et la seule lecture du titre de ses nombreuses publications atteste que la vie religieuse, n'avait point éteint en lui le patriotisme : toutes, on peut le dire, sont inspirées par le désir d'éclairer ses compatriotes et de leur procurer le bonheur de la foi catholique qu'il ne voulait pas goûter seul. Il a laissé aussi une vaste correspondance qui témoigne également de l'étonnante activité de son esprit. Ceux qui se sont approchés de lui savent que l'austérité du religieux n'avait pas pu faire disparaître la distinction de ses manières, le charme de sa conversation à la fois savante et pleine d'attraits, sérieuse et enjouée, la loyauté de caractère et la générosité de cœur, qui attachaient à lui.

Nous empruntons à la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* la liste de ses publications, que nous poursuivons jusqu'à sa mort : *Union de prières pour la conversion de la Russie et l'extinction du schisme chez les peuples slaves* (1851, in-32); — *la Question religieuse en Orient. Réfutation d'un écrit intitulé : « Parole de l'orthodoxie catholique au catholicisme romain. »* (Extrait de la *Civilta cattolica*, 1854, in-8) ; — *la Russie sera-t-elle catholique* (1856, in-8), traduit en plusieurs langues; — *Un document inédit sur l'expulsion des Jésuites de Moscou* (1857, in-8) ; — *les Starovères, l'Église russe et le Pape* (1857, in-8) ; — *Lettres à une dame russe sur l'Immaculée-Conception* (1857-1860) ; — *De la réunion de l'Église orientale avec l'Église romaine* (1860, in-12); — *Réponse d'un Russe à un Russe* (1860, in-18) ; — *Tendances catholiques dans*

la Société russe (1860, in-8). Extraits du *Correspondant*, t. L, 278-318) ; — *Conversion d'une dame russe à la foi catholique, racontée par elle-même* (1862, in-18) ; — *l'Avenir de l'Église grecque unie* (1862, in-8) ; — *la Primauté de Saint-Pierre et les livres liturgiques de l'Église russe* (1863, in-8) ; — *l'Église roumaine, le siége de Carlowitz et le Patriarche de Constantinople* (1865, in-8) ; — *Constitution et situation présente de toutes les églises de l'Orient* (1865, in-8); — *la Réforme du clergé russe* (1867, in-8). Extraits des *Études religieuses* ; réimprimé sous le titre : *Clergé russe* (Bruxelles, 1871, in-12) ; — *Le Texte : Tu es Petrus et super hanc petram dans la version slavonne de la Bible* (1871, in-18) ; — *les Jésuites de Russie* (1772-1785) ; — *la Compagnie de Jésus conservée en Russie après la suppression de 1772, récit d'un jésuite de la Russie blanche* (1872, in-18) ; — *Un nonce du Pape à la Cour de Catherine II* (1872, in-12) ; — *l'Église russe et l'Immaculée-Conception* (1876, in-18); — *l'Église russe et l'Église catholique. Lettres du R. P. Rozaven, de la Compagnie de Jésus.* Nouvelle édition, revue sur les manuscrits et annotée, par le P. Gagarin, de la même Compagnie (1876, in-12, Paris, Plon); — *Vie du R. P. Marc Folloppe* (1877, in-18, Paris, Plon) ; — *la Question religieuse en Pologne, mémoire rédigé en 1856 par feu le baron Auguste de Haxthausen, précédé d'une introduction et accompagné de notes par le P. Gagarin* (1877, in-18, Berlin, B. Behr) ; — *Religion et mœurs des Russes. Anecdotes recueillies par le comte Joseph de Maistre et le P. Grivel. S. J., mises en ordre et annotées par le P. Gagarin* (1879, in-18. Paris, Leroux).

Le P. Gagarin a publié un grand nombre d'articles dans les *Études religieuses*. T. I. *De l'enseignement de la théologie dans l'Église russe en 1680.* Tiré à part. — T. II. *Le feld-maréchal comte Boris Cherémetef à Rome.* — T. III. *Les manuscrits slaves de Paris*, par le P. Martinof. — *Publications russes sur le mariage ;* — *les Partisans et les adversaires de l'Union ;* — *Discussion entre Mgr l'évêque de Nantes et M. l'archiprêtre Wassiliéf, au sujet de l'autorité ecclésiastique dans l'Église de Russie;* — *l'Église russe est-elle libre?* (1861, p. 674-675) ; — *l'Alphabet de saint Cyrille* (1862, p. 109-114); — *l'Avenir de l'Église grecque unie* (1862, p. 187-204) ; — *Essai sur la véritable origine du droit de succession* (1862, p. 405-407) ; — *De la Terre sainte*; — *Tableau d'une Église nationale d'après un pope russe* ; — *Decreta authentica sacræ congregationis* (1862, p. 683-693) ; — *la Primauté de Saint-Pierre et les livres liturgiques de l'Église russe* (1863, p. 525-549) ; — *Une nouvelle tentative de réunion entre l'Église anglicane et l'Église orientale* (t. VII, p. 84-90) ; — *Histoire de la séparation des Églises d'Orient et d'Occident, depuis ses premiers commencements jusqu'à nos jours* (t. VII, p. 112-122) ; — *Constitution et situation présente de toutes les Églises de l'Orient* (t. VII, p. 519-528) ; — *Theoderici libellus de locis Sanctis, editus circa A. D.* 1172 ; — *Notes historiques sur cinq jésuites massacrés au Mont-Liban* (t. VIII, p. 121-127) ; — *L'Anglicanisme et le schisme grec* (t. VIII, p. 254-256) ; — *les Missionnaires catholiques en Géorgie* (t. X, p. 220-235, 316-334) ; — *les Églises orientales unies* (t. XIII, p. 698-712) ; — *Recueil de la Société historique de Russie* (t. I, p. 157-158, nouvelle série) ; — *les Hymnes de l'Église grecque* (t. I, p. 337-353), tiré à part ; — *le Saint-Sépulcre et la topographie de Jérusalem* (t. I, p. 692-721) ; — *la Sorbonne et l'Église russe* (t. II, p. 136-140) ; — *Mission des Jésuites en Russie* (t. IV, p, 463-469) ; — *les Archives russes et la conversion d'Alexandre Ier, empereur de Russie* (5e série, t. XII, p. 24-50) ; — *l'Impératrice Anne et les catholiques en Russie* (6e série, t. I, p. 645-665) (Tiré à part. Lyon, impr. Pitrat, in-8, p. 25) ; — *l'Église orthodoxe en Russie* (t. II, p. 100-105) ; — *M. Veniouko ff et les Jésuites de Schang-Hai* (t. II, p. 813-824);

— *L'Empereur Paul Ier et le P. Gruber* (t. III, p. 42-58); — *le Salon de la princesse Golowin* (t. IV, p. 445-453). (Tiré à part. Lyon, impr. Pitrat, 1879, n-8, p. 13); — *Une lettre inédite de Xavier de Maistre* (t. V, p. 427-432). (Article traduit en espagnol dans le journal : *El Siglo futuro*); de plus, beaucoup d'articles de bibliographie, sur les missions catholiques en Russie, sur la réforme du clergé russe, sur la chronique d'Orient.

Dans le *Contemporain*, il a donné : *Le Chevalier d'Augard* (1878, t. XXIX, p. 582-591); — *Un Suisse au service de la Russie* (t. XXX, p: 37-43); — *Souvenirs du P. Grivel sur les PP. Barruel et Feller* (t. XXX, p. 49-70).

Dans les *Précis historiques* : *La sœur Nathalie Naryschkin, des Filles de Saint-Vincent-de-Paul* (1874, p. 442-443); — *le P. Joseph de Diessbach* (1878, p. 246-252); — *le P. Sineo della Torre, SS.* Notes biographiques d'après les manuscrits du P. Grivel (1858, p. 314-423), et dans la dernière livraison (juillet), il donnait un article sur la *Sorbonne et la Russie*, de son confrère et compatriote, le R. P. Pierling.

Le P. Gagarin a publié aussi un certain nombre d'articles dans l'*Univers*, l'*Ami de la Religion*, le *Bulletin*, l'*Œuvre des Écoles d'Orient*, l'*Apostolat*, le *Correspondant* et la *Revue des questions historiques*; il a aussi été notre collaborateur dans le *Polybiblion*.

— M. Caspar-Peter Paludan-Mueller, éminent historien danois, est mort à Copenhague le 1er juin 1882. Il était né le 25 janvier 1805 dans cette île de Fionie qui a produit, de nos jours, tant d'autres hommes distingués : le linguiste Rask, l'historien N. M. Petersen, l'archéologue C. Chr. Rafn, les poètes H. Chr. Andersen et Frédéric Paludan-Mueller, frère de l'historien. Il commença ses études dans la maison de son père, le théologien Jens Paludan-Mueller, alors pasteur de Kjerteminde, plus tard évêque d'Aarhuus, les termina à l'école cathédrale d'Odense (1822), passa immédiatement après à l'Université de Copenhague, en sortit en 1827 avec le titre de candidat en théologie, fut nommé adjoint à l'école cathédrale d'Odense (1829), puis maître supérieur (1843), après avoir été reçu docteur en philosophie (1840). Devenu recteur du collège de Nykjœbing dans l'île de Falster (1853); il végéta en province jusqu'en 1871, où il fut appelé à l'Université de Copenhague pour occuper la chaire d'histoire et d'archéologie septentrionales fondée par Rostgaard. Ainsi jusque-là, cet érudit profond, ce critique perspicace, ce chercheur heureux, était resté dans une position inférieure à enseigner des puérilités à des enfants, tandis qu'il pouvait rendre tant de services à la science, en continuant les travaux de Gram, de Langebek, de P. E. Muller, de Werlauff, pour l'élucidation de l'histoire de Danemark. Malgré les circonstances défavorables dans lesquelles il fut placé pendant toute la durée de son âge viril, il déploya pourtant une grande activité scientifique et publia, sous forme de volumes et de brochures ou dans des programmes scolaires et des revues, un grand nombre d'ouvrages, de mémoires et d'articles historiques d'une haute valeur : *Sur le cloître de Saint-Jean à Odense* (Odense, 1831); *Sur la législation de Harald Blaatand* (ibid., 1832); — *Jens Andersen Beldenak, évêque de Fionie* (ibid., 1836; 2e éd. 1837); — *Cola de Rienzo* (ibid., 1836); — *Machiavel* (Copenhague, 1836), et *Recherches sur Machiavel comme écrivain et surtout comme auteur du Livre du prince* (Odense, 1839); — *Observationes criticæ de fœdere inter Daniam, Sueciam et Norvegiam auspiciis Margaretæ reginæ icto* (Copenhague, 1840), où il prouve que le document regardé comme la loi constitutionnelle de l'Union des trois États scandinaves était un simple certificat de quelques seigneurs du Conseil relativement à ce qui avait été convenu verbalement à Calmar entre

la reine Marguerite et les membres des Conseils, mais qu'il n'y avait pas eu de traité formel; — *Ove Guldberg comme homme d'État* (Odense, 1840); — *De l'enseignement historique dans les collèges* (ibid., 1841); — *le Calendrier ecclésiastique dans ses rapports avec l'histoire de Danemark* (ibid., 1847); — *Notice critique de l'ouvrage de Droysen et Samwer sur la politique danoise depuis* 1806 (ibid., 1850); — *Documents pour l'histoire du Nord pendant la guerre du Comte,* tirés des archives danoises et étrangères, recueillis et publiés par la Société littéraire de Fionie (ibid., 1852-53, 2 vol. in-4); — *la Guerre du Comte d'après les sources imprimées et inédites* (Copenhague, 1853-54, 2 vol. in-8), ouvrage capital, auquel l'auteur a donné pour pendant : *l'Histoire de Danemark sous les premiers rois de la dynastie d'Oldenbourg* (ibid., 1874, in-8); — *Relations de l'île de Gottland et de la Suède du* XIVe *au* XVIe *siècles* (ibid., 1865); — *Qu'était Saxo Grammaticus et où est son tombeau ?* (Nykjœbing, 1861); — *Découverte des reliques du roi Saint Knud* dans *Nordisk Tidsskrift,* (T. II); — *le Roi Charles XII a-t-il été assassiné?* dans *Nyt historisk Tidsskrift* (T. I, 1847); — et *la Mort de Charles XII* dans *Frey* (1848); — *Quatre études sur la guerre du Comte* dans *Annaler for nordisk Oldkyndighed og Historie* (1853); — *Études sur quelques sources de l'histoire du Nord* dans *Historisk Tidsskrift* (3e série, T. I); — *Exposé des négociations du Danemark depuis* 1848 *jusqu'à l'armistice de Malmœ* dans le même recueil, (4e série, T. V); — *les Diètes d'Odense en* 1526, 1527 dans les *Skrifter* de l'Académie danoise des sciences (section historico-philosophique, 5e série, T. II); — *Études sur l'histoire de Danemark au* XIIIe *siècle* (ibid., T. IV.). Ces écrits sont moins brillants que distingués par la clarté de l'exposition, l'exactitude des notions et la saine appréciation des événements et des personnages. Si l'auteur ne s'est pas élevé au rang des grands stylistes, il mérite du moins une place fort honorable parmi les historiens profonds et érudits.

E. Beauvois.

— M. Jean-Marie Poulain-Corbion est mort le 1er juillet à Saint-Brieuc où il était né en 1828. Avocat considéré dans son pays, il a joué un certain rôle politique sous l'Empire. On lui doit : *Récit du voyage de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice en Normandie et en Bretagne* (*août* 1858), (1858); — *Études biographiques sur Mgr Martial, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier* (1863); — *Mes écrits politiques, religieux, philosophiques et littéraires.* 1re série. *Politiques* (in-8, 1869 : 2e série). *Variétés* (In-8, 1875).

— M. l'abbé Claude-Célestin-Marie Charles, né à Moulins (Allier), en 1825, est mort à Bayonne le 26 juin. Ancien élève de Saint-Sulpice, il a été professeur et directeur au petit séminaire de Paris, vicaire de Sainte-Marguerite, secrétaire de l'Archevêché, vicaire à Saint-Eustache, curé de Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, puis de Saint-Pierre de Chaillot (1872). Cette paroisse doit à son zèle ses écoles libres de frères et de sœurs et l'œuvre des ateliers chrétiens. Absorbé par les devoirs du ministère, M. l'abbé Charles a peu écrit : nous pouvons cependant indiquer un rapport de lui sur l'*Imagerie religieuse* (Assemblée générale des Comités catholiques de France, 1874, p. 169).

— Le R. P. Louis de Buggenoms, prêtre de la congrégation du très saint Rédempteur de saint Alphonse de Liguori, né à Liège le 2 mars 1816, est mort à Bruxelles le 23 mai. Il y entra chez les Rédemptoristes en 1837 et s'y trouva sous la direction de celui qui devait être le cardinal Deschamps. Ordonné prêtre à vingt-sept ans, il fut envoyé, en 1843, en Angleterre et en Écosse, où il fonda plusieurs établissements religieux et prêcha des missions. En 1859, il s'embarquait pour l'île Saint-Thomas, où il fut vicaire gé-

néral, et en 1866 vicaire apostolique. Il vint à Rome en 1869 pour rendre compte au Pape de son administration, puis il retourna à Saint-Thomas pour en revenir épuisé de fatigue en 1874. Il a passé les dernières années de sa vie à Malines, puis à Bruxelles, s'occupant toujours du salut des âmes par la direction. On lui doit une traduction française des mémoires italiens du P. Tannoia sur saint Alphonse de Liguori, avec une introduction et deux discours sur la vie contemplative, prononcés à Dublin en 1859, et traduits en français (Malines, 1879).

— M. Charles-Jean-Baptiste-Barthélemy Périn est mort à Soissons, le 22 juillet 1882, dans sa soixante-troisième année. Juge honoraire, vice-président du conseil d'arrondissement et fondateur de la société de secours mutuels, M. Périn s'occupait depuis de longues années de recherches sur le département de l'Aisne et la bibliothèque qu'il a formée et qu'il a léguée à la ville de Soissons, est aujourd'hui la plus riche au point de vue local. M. Périn a publié : *Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne, catalogue et table des livres, chartes, lettres patentes, édits, arrêts, lois, biographies, notices et documents imprimés concernant le département de l'Aisne* (Soissons, librairie Cervaux, 1866, in-8, VIII-358 p.) — Id., deuxième partie (1867, VIII-370 p.). Le troisième volume était en cours d'impression au moment de la mort de l'auteur ; — *Cahiers du clergé et du tiers-état du bailliage de Soissons et diverses pièces concernant leur rédaction* (Soissons, typ. Fossé Darcosse 1869), (publication de la *Société historique, scientifique et archéologique de Soissons*, in-8, 249 p.); — *Sceaux de Soissons* (Bulletin de la Société historique de Soissons, T. V.); — *Jeton d'une abbesse de Notre-Dame de Soissons* (Ibid. T. VIII.)

Mr.

— M. le docteur Ward vient de mourir à Londres le 6 juillet, à l'âge de soixante-dix ans. Ami du docteur Newman, il se convertit avec lui au catholicisme. Quoique laïque, il fut longtemps professeur du cours de théologie dogmatique au grand séminaire de Saint-Edmond. Il était, depuis 1863, directeur de la *Dublin Review*. Il a écrit : *The ideal of a christian church* (Londres, 1844, in-8) ; — *On nature and Grace*, Boock I. Introduction (Londres, 1860, in-8) : l'ouvrage n'est pas terminé.

— On annonce encore la mort : de M. Emile-Balthazard-Marie Cornalia, professeur de zoologie à l'Institut agronomique de Milan, correspondant étranger (section d'économie rurale) de l'Académie des sciences de Paris, mort le 8 juin ; du Dr Amédée Latour, membre de l'Académie de médecine, rédacteur en chef de l'*Union médicale*, mort à 76 ans, à Châtillon-sous-Bagneux, au mois de juin ; de M. Christian Ostrowski, écrivain polonais et français, auteur de drames et de traductions, mort à Lausanne ; de M. F. Balfour, professeur à l'Université de Cambridge, membre de la Société royale de Londres, mort le 29 juillet dans une excursion au Mont-Blanc ; de M. l'abbé Lamarre, curé de Bourg-Nouvel (Mayenne), membre de la Société historique et archéologique du Maine, auteur anonyme du Manuel du *Pèlerin à Notre-Dame du Chêne*, qui préparait une histoire de sa paroisse ; de M. Adolphe-Frédéric Moreau, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, mort à Paris le 4 juillet, amateur distingué, auteur d'un article sur *le Château d'Anet* donné dans la *Gazette des Beaux-Arts*, du *Catalogue général des œuvres de Decamps et d'Eugène Delacroix* (Jouaust) et de celui de *Marilhat* inachevé mais fort avancé ; du R. P. Gxolenvaux, ancien professeur de

philosophie au collège Notre-Dame de la Paix, à Namur; de M. Terry, professeur au Conservatoire royal de musique de Liège, ancien lauréat de Rome, auteur de plusieurs productions musicales estimées.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie française a tenu, le jeudi 6 juillet, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. Mézières, directeur. M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, a lu le rapport sur les concours de l'année 1882, et M. le directeur a prononcé les discours sur les prix de vertu.

Voici la liste des prix décernés avec des renvois aux livraisons précédentes pour les prix déjà indiqués.

Prix décernés. — *Prix d'éloquence.* — Ce prix qui avait pour sujet l'éloge de Rotrou n'a pas été décerné. Une mention honorable avec une médaille de mille francs a été accordée au discours de M. Félix Hémon, professeur de rhétorique au Lycée de Brest.

Prix Montyon (voir t. XXXIV, p. 546).

Prix Gobert (t. XXXIV, 467). Le grand prix (9,000 francs) a été décerné à M. A. Chéruel pour son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* (4 vol.) et pour le premier volume de son *Histoire de France sous le ministère de Mazarin.* — Le deuxième prix a été maintenu à M. Berthold Zeller pour ses deux ouvrages: *Richelieu et les ministres de Louis XIII* (1621-1624); — *Le connétable de Luynes, Montauban et la Valteline.*

Prix Thérouanne (t. XXXIV, 467). Le prix (4,000 francs) a été ainsi réparti: 2,000 francs à M. Henri Fourneron; 1,000 francs à M. le comte Hector de la Ferrière pour son *Introduction à la publication des lettres de Marie de Médicis;* 1,000 francs à M. le comte de Luçay pour les *Secrétaires d'État depuis leur institution jusqu'à la mort de Louis XV.*

Prix Bordin (t. XXXIV, 467). — Prix Marcellin Fuérin (ibid.).

Prix Langlois (1,500 francs), à M. A. Bougot, pour sa traduction de *la Galerie antique, par Philostrate l'Ancien.* — *Prix Archon-Despérouses* (4,000 francs). Il a été ainsi réparti: 2,000 francs à la Société des anciens textes français représentée par son secrétaire, M. Paul Meyer; 1,000 francs à MM. Lucien Perey et Gaston Maugras pour l'*Édition des lettres du dix-septième et du dix-huitième siècle* (7 vol. in-12). — *Prix Vitet*, à M. Gustave Nadaud.— *Prix Maillé-Latour-Landry*, à M. Léon Cladel, auteur de plusieurs romans. — *Prix Lambert*, à M. Émile Pouvillon, auteur du roman intitulé : *Césette.*

Prix à décerner. — *Prix de Poésie* pour 1883 : *Lamartine*, sujet prorogé de 1881; — Prix d'éloquence pour 1884 : Discours sur la vie et les œuvres d'Agrippa d'Aubigné (t. XXXIV, 547).

Pour 1883 : *Prix Thiers* (3,000), pour l'encouragement de la littérature et des travaux historiques; — *Prix Jules Janin* (3,000 francs) pour la meilleure traduction d'un ouvrage latin; — *Prix Jouy* (1,500 francs), pour un ouvrage soit d'observation, soit d'inspiration, soit de critique, et ayant pour objet l'étude des mœurs actuelles; — *Prix Botta* (5,000 francs), pour le meilleur ouvrage publié en français sur la condition des femmes; — *Prix Monbinne* (3,000 francs). — Pour 1884: *Prix Halphen* (1,500 francs), pour l'ouvrage le plus remarquable au point de vue littéraire ou historique, et le plus digne au point de vue moral; — *Prix Guizot* (3,000 francs); — *Prix Jean Reynaud* (10,000 francs). Nous omettons à dessein les prix annuels.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans sa séance du 7 juillet,

M. Gaston Paris a fait connaître le résultat du concours pour les antiquités nationales. Voici la liste des lauréats et le titre des ouvrages couronnés : *Médailles :* 1re, M. J. Guiffrey (*la Tapisserie en France*); 2e, M. Antoine Héron de Villefosse, notre collaborateur, et l'abbé H. Thédenat (*Cachets d'oculistes romains*, 1er vol.); 3e, M. Kohler (*Étude sur une vie latine de sainte Geneviève*). — *Mentions :* M. Héron (*Œuvres de Henri d'Andeli*); M. Molinier (*l'Inquisition dans le Midi*); M. Perroud (*les Origines du duché d'Aquitaine*); M. de la Chauvelays (*les Armées des ducs de Bourgogne*); M. Fierville (*Documents sur Philippe de Commynes*); M. d'Hermansart (*les Corporations de Saint-Omer*).

— Dans la séance du 4, l'Académie a rendu son jugement sur le concours Duchalais. Le prix a été décerné à M. Stanley Lane Roole, attaché au British-Museum pour son catalogue des monnaies orientales conservées dans cet établissement.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 22 juillet sous la présidence de M. Caro. M. le président a prononcé un discours sur les prix décernés et sur les sujets de prix proposés ; M. Jules Simon a lu une notice historique sur la vie et les travaux de M. de Rémusat, membre de l'Académie.

Prix décernés : *Prix du budget*, section d'économie politique et finances, statistique (t. XXXIV, 467); — Section d'histoire générale et philosophique (t. XXXV, 79); — *Prix Victor Cousin* (3,000 francs) (t. XXXIV, 363) : — *Prix Rossi* (3,000 francs), (t. XXXIV, 270). Une mention honorable a été accordée au mémoire n° 9; — *Prix Bonjour* (5,000 francs). Le sujet proposé était l'histoire des établissements de charité avant et depuis 1789 en France. Il a été également réparti entre MM. Léon Lallemand et Gustave Schelle. — *Prix Stassart* (3,000 francs), (t. XXXIV, 178 et XXXV, 79); — *Prix Bordin*, le sujet était : L'origine de la Pairie en France. Le prix n'a pas été décerné ; une récompense de 2,000 francs a été accordée à M. Alfred Levesque, conseiller à la Cour d'appel de Paris ; — *Prix Halphen*, soit à l'auteur de l'ouvrage littéraire qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par ses efforts ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire (1,500 francs), à M. Maggiolo, recteur honoraire.

Prix a décerner. Pour 1883. — *Prix du budget.* Section de législation et de jurisprudence (1,500 fr.) : Histoire de l'enseignement du droit avant 1789. — Section d'économie politique et finances, statistique (1,500 fr.) : La main-d'œuvre et son prix. — *Prix Odilon Barrot :* (5,000 fr.) : Exposer les traits principaux des différents systèmes d'organisation municipale et départementale en France depuis 1789 et les comparer aux institutions analogues à l'étranger. — *Prix Léon Faucher* (3,000 fr.) : Les assurances : étudier leurs origines, les développements qu'elles ont reçus et qu'elles peuvent recevoir, les principes sur lesquels elles reposent et les avantages qu'elles peuvent procurer à la société. — *Prix Rossi* (5,000 fr.) : Exposer les faits qui, dans les sociétés de l'antiquité grecque et romaine, prouvent la permanence des lois économiques. — *Prix Bordin.* Section de morale : (2,500 fr.) : Examen critique des principes et des fondements sur lesquels reposent les théories désignées de nos jours sous le nom de Sociologie. — *Prix Crouzet* (2,000 fr.) : La philosophie de l'évolution. — *Prix Jean Reynaud* (10,000 fr.)

Pour 1884. — *Prix du budget.* Section de philosophie (1,500 fr.) : Sujet

prorogé de 1882. Les mémoires devront être déposés au 31 mars 1884 : La Perception extérieure. Exposer les principales théories de la perception extérieure. Faire connaître et discuter les travaux les plus récents sur les rapports des phénomènes psychologiques et des phénomènes physiologiques dans le fait de la perception. Rechercher ce que les observations des physiologistes contemporains ont pu apprendre de nouveau relativement à cette question. — Section d'histoire générale et philosophique (1,500 fr.) (T. XXXV, 79). — *Prix Cousin :* sujet prorogé de 1882 ; les mémoires devront être déposés au 31 mars 1884 (5,000 fr.). De la philosophie stoïcienne. — Sujet pour 1884 : Le scepticisme dans l'antiquité grecque (6,000 fr.) — *Prix Odilon Barrot* (5,000 fr.) : Le Barreau anglais et le Barreau français. — *Prix Wolowski* (3,000 fr.) sujet prorogé de 1882 : Des rapports entre le droit et l'économie politique. Constater ces rapports, en préciser le caractère, étudier et signaler les causes qui les déterminent. — *Prix Rossi* (5,000 fr.) : Les corporations d'arts et métiers en France et dans les principaux États de l'Europe. Exposer sommairement leur origine, les diverses phases de leur développement, les causes de leur décadence. Étudier les inconvénients et les avantages qu'elles pourraient avoir aujourd'hui ; si elles seraient favorables ou défavorables aux progrès industriels, quelle action elles pourraient exercer sur les conditions du travail. — *Prix Kœnigswarter* (1,500 fr.) : au meilleur ouvrage sur le droit. — *Prix Bordin :* section d'économie politique et financière, statistique, sujet prorogé de 1880 (2,500 fr.) Les grandes Compagnies de commerce. Indiquer brièvement les origines des compagnies de commerce et des corporations commerciales avant le seizième siècle ; exposer l'organisation et l'histoire des compagnies privilégiées fondées depuis le seizième siècle en vue du commerce extérieur dans les principaux États de l'Europe, et notamment en Hollande, en Angleterre et en France ; discuter les principes économiques sur lesquels elles étaient fondées ; rechercher les résultats qu'elles ont obtenus pour elles-mêmes, et l'influence, utile ou nuisible, qu'elles ont pu exercer sur le commerce de leur propre nation et sur le développement général de l'industrie et du commerce dans le monde.

Pour 1885 : *Prix du budget.* Section de philosophie (1,500 fr.) : Le libre arbitre, théorie et histoire. — Section d'histoire générale et philosophique : (1,500 fr.) (T. XXXV,80). — *Prix Rossi* (5,000 fr.) : La question des coalitions et des grèves est remise au concours. Le délai de rigueur est le 31 décembre 1884 et non 1885 comme nous l'avions dit (T. XXXIV,467). — *Prix Bonjour* (1,500 fr.) : De la protection de l'enfance au point de vue des enfants trouvés et assistés, ou délaissés par leur famille. Rechercher comment, soit dans l'antiquité, soit chez les peuples modernes, a été résolu le problème de la protection des enfants trouvés et assistés, ou délaissés par leur famille. Indiquer quels seraient aujourd'hui les meilleurs moyens de le résoudre. — *Prix Stassart :* Section de morale (3,000 fr.) : Étude historique et critique sur le réalisme dans la poésie et dans l'art. — *Prix Bordin.* Section de morale (2,500 fr.) : Énumérer et apprécier les traités de morale qui, en France, de 1790 à 1804, sous forme d'ouvrages philosophiques ou de manuels ou de catéchismes, ont été publiés, réédités ou demandés par l'autorité publique. — *Prix Halphen* (1,500 fr.) : soit à l'auteur de l'ouvrage littéraire qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par ses efforts ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire.

Pour 1888. *Prix Morogue* (2,000 fr.) : à l'ouvrage qui aura fait faire le plus de progrès à l'agriculture en France.

Missions scientifiques. — M. Chaper, ingénieur civil des mines, vice-président de la Société géologique de France, est chargé d'une mission dans l'Hindoustan, à l'effet de recueillir des collections géologiques et minéralogiques destinées à l'État.

M. Joret, professeur à la Faculté d'Aix, est chargé d'une mission ethnographique en Danemark et en Norwège.

M. Rabot est chargé d'une mission scientifique à l'effet d'explorer le grand glacier de Swarlisen (Norwège) et la Laponie russe.

M. Raffray, vice-consul de France à Tamatave (Madagascar), est chargé d'une mission à l'effet d'étudier la faune de cette île.

M. Munier-Chalmas, sous-directeur du laboratoire de zoologie à la Faculté des sciences de Paris, est chargé d'une mission en Autriche (environs de Cormons, région nord de Trieste et de Slavonie), à l'effet d'y entreprendre des recherches zoologiques.

Faculté des Lettres. — M. l'abbé Poulain, élève de l'Institut catholique d'Angers, professeur à l'Institution de Saint-Malo, a soutenu à Rennes ses thèses pour le doctorat ès lettres. Le sujet de la thèse française était : *Duguay-Trouin et Saint-Malo, la cité corsaire.*

Concours et Prix. — L'Académie de législation de Toulouse a tenu sa séance publique annuelle le 18 juin. Les deux sujets proposés (Étude sur Dupin l'aîné et Organisation judiciaire de la France), n'ayant provoqué aucun travail, les prix n'ont pas été décernés. — Une médaille de 150 fr. a été décernée à M. Decosse, avocat à Nancy, pour un mémoire sur les abornements en général et une mention honorable a été accordée à M. Pierre Sarraute, substitut à la Réole, pour un mémoire sur la puissance paternelle chez les Romains.

— L'École libre des sciences politiques a accordé le 24 juin, au concours entre ses anciens élèves diplômés une bourse de 4,000 francs destinée à défrayer un voyage d'études à l'étranger, à M. Bedout, attaché au ministère des affaires étrangères, pour son travail : *La Jurisprudence des cours d'amirauté anglaise pendant la Révolution et le premier Empire.*

— La distribution des prix a eu lieu le 1er août à la Faculté de droit de Paris, sous la présidence de M. Beudant, doyen. Le *Prix Rossi*, n'a pas été décerné. Pour le concours de législature civile (sur les restrictions mises à la liberté de disposer), une récompense de 1,000 fr. a été accordée à M. Thiroux, avocat ; une de 500 fr. à M. Henri Dejomme, docteur en droit. — Pour le concours de droit constitutionnel (rôles et attributions des ministres dans le régime parlementaire, sujet prorogé de 1880), une récompense de 1,000 fr. a été accordée à M. Henri Hervieu, sous-préfet d'Avallon ; (modes de suffrages adoptés en France depuis 1789) sujet proposé pour 1882, une somme de 500 fr. a été accordée comme récompense.

— La Société nationale d'agriculture, dans sa séance solennelle du 29 juillet, a décerné dans la section de grande culture une médaille d'or à M. Laverrière, correspondant de la Société à Paris pour sa traduction de la *Culture profitable des terres fortes argileuses* de M. J. Proust.

Société des Antiquaires de France. — Dans la séance du 21 juin, M. E. Müntz a lu une note sur le tombeau du pape Benoit XII, à Notre-Dame d'Avignon. D'après des comptes trouvés par lui dans les Archives du Vatican (années 1342 et 1343), il est l'œuvre d'un imagier parisien jusqu'ici

inconnu, maître Jean Lavenier. Tandis que les peintres employés par les papes d'Avignon étaient presque tous des Italiens, les architectes et les sculpteurs dont ils se servaient étaient le plus souvent des Français; il y a là une preuve de la supériorité de la France, au quatorzième siècle, dans l'architecture et la sculpture. — Dans la séance du 5 juillet, M. Guillaume a lu une note de M. Caffiaux sur les armes impériales sculptées sur la clef de voûte d'une salle d'une ancienne porte de Valenciennes, construite en 1358: l'aigle impérial ployée à deux têtes. C'est probablement là un des premiers exemples de ce nouveau type. — Dans la séance du 12 juillet, M. Ulysse Robert lit une note sur une commande de vitraux pour l'église de Loheac, en Bretagne, faite en 1494 par Thomas de Rieu, argentier d'Anne de Bretagne, à un peintre-verrier de Paris, nommé Amé Pierre. Ces vitraux, au nombre de 13, à deux meneaux, devaient représenter « soixante-dix-huit histoires de la généalogie de Madame Saincte Anne. » Le prix convenu, pour l'exécution et la pose, était de 300 livres tournois.

Les Catalogues de la Bibliothèque Nationale. — Nous empruntons les renseignements suivants au rapport sur le budget du ministère de l'instruction publique pour 1883, présenté par M. Durand, député : « Le crédit inscrit à ce chapitre pour 1882 est de 50,000 francs. Il est exclusivement employé à la confection des catalogues. Tous les volumes ou pièces qui parviennent à la Bibliothèque, soit par le dépôt légal, soit à la suite d'acquisitions ou de dons, sont classés au fur et à mesure de leur arrivée; la confection des catalogues comprend, en outre, tous les livres ou pièces qui appartiennent depuis un temps plus ou moins long à la Bibliothèque, mais qui n'ont pas été classés avec une exactitude suffisante pour que communication en soit donnée facilement au public. Les résultats obtenus dans les anciennes séries sont déjà considérables; et il est intéressant d'en signaler quelques-uns parmi les plus récents.

« L'impression de la table alphabétique du catalogue de l'histoire de France se continue. La partie imprimée au 1er janvier dernier comprenait environ 30,000 mentions.

« Les articles compris dans trois divisions historiques (G histoire générale, J histoire ancienne et K histoire d'Italie) ont été numérotés et les titres en ont été relevés avec des cartes qui forment des répertoires alphabétiques, et qui pourront être transformés en catalogues méthodiques. Un travail de même nature se fait sur la division Q (bibliographie) et sur la division X (linguistique et rhétorique).

« Le numérotage et le catalogue de 53,700 pièces judiciaires, telles que factums, mémoires et jugements divers, la plupart du dix-septième et du dix-huitième siècles, ont été achevés.

« Une collection précieuse, à plus d'un titre, est celle des impressions faites au dix-septième siècle et au dix-huitième, à l'occasion des procès de canonisations qui ont été instruits en cour de Rome. On est porté à penser qu'elle est unique; c'est en 1862 qu'elle est entrée à la Bibliothèque, à la suite d'un échange conclu avec la Direction des Archives. Le classement et la reliure en seront prochainement terminés.

« Le département des manuscrits a publié le tome III du catalogue des manuscrits français qui comprend 820 manuscrits et a achevé le rangement de la collection Joly de Fleury. Cette collection si riche en informations sur l'histoire de France et sur l'administration française au dix-huitième siècle, ne forme pas moins de 2,555 volumes, dont l'inventaire vient d'être imprimé.

« Le classement et le numérotage des pièces originales du cabinet des titres, commencés en 1876, se sont poursuivis avec activité. A la fin de 1881, 51,362 dossiers, renfermant environ 600,000 pièces, étaient constitués et répartis en 2,271 gros volumes.

« L'inventaire général des médailles a été continué ; au 1er janvier 1882, il comprenait 145,648 articles.

« Le département des estampes, entre autres travaux, a enfin entrepris la rédaction d'un catalogue raisonné des portraits dessinés du seizième et de la première moitié du dix-septième siècle. Près de 2,000 portraits ont pu déjà être étudiés, classés et identifiés. L'ouvrage dans lequel sont consignés ces importants résultats forme un volume in-8 qui peut, dès à présent, être remis à l'impression. »

Les Archives départementales, communales et hospitalières. — Un rapport présenté le 17 juin au Ministre de l'intérieur par M. H. Rousseau, directeur du Secrétariat et de la Comptabilité, fournit quelques renseignements intéressants dont nous voulons faire profiter nos lecteurs.

Il existe en France quatre-vingt-cinq postes d'archiviste départemental ; cinquante-trois seulement sont occupés par des élèves de l'École des chartes. En vue de la rédaction de l'inventaire, MM. les Archivistes ont analysé, en 1881, 10,473 liasses et registres.

L'impression de l'inventaire sommaire des Archives est terminée dans la Corrèze, les Landes et les Basses-Pyrénées. Cinq départements font, en ce moment, imprimer leur catalogue à Paris et quatre-vingts en province. — La collection présente quatre-vingt-dix volumes terminés. Un grand nombre d'autres sont sous presse. La partie en cours d'impression ne comprend pas moins de 2,833 feuilles, soit la matière de 51 volumes. Du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881, il a été imprimé 350 feuilles ; 7 volumes ont été achevés : Charente : 1 vol. Série E. Titres de familles ; Notaires et tabellions.— Côte-d'Or : 1 vol. Série C. Intendance de Bourgogne. — Meurthe-et-Moselle : 1 vol. Séries G et H. Evêchés de Toul et de Nancy. Ordres religieux. — Morbihan : 1 vol. Série E. Supplément. Inventaires des fonds d'anciennes communes. — Sarthe : 1 vol. Série H. Ordres religieux. — Seine-et-Marne : 1 vol. Complément des séries E à H et série I. Inventaire des Archives de Brie-Comte-Robert, Coulommiers et Meaux. Cours des foires de Champagne et Brie. Ordres religieux, hospices, etc. — Seine-Inférieure : 1 vol. Série G. Chapitre de Rouen.

Le dépouillement des documents de la période révolutionnaire a été prescrit en 1874. Il a déjà produit des résultats appréciables dans quelques départements qui ont communiqué au ministère tout ou partie des états sommaires demandés par la circulaire du 11 novembre 1874 : Aveyron, Alpes (Basses), Gers, Hérault, Landes, Lot, Marne, Marne (Haute), Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Seine-et-Marne, Tarn, Vosges, Yonne.

En 1881, il a été rédigé pour les Archives communales antérieures à 1790, 6,024 articles d'inventaire, et pour les Archives hospitalières, 605.

Dans le courant de l'année 1881, l'ensemble des feuilles imprimées a été de 60 pour les Archives communales et de 46 pour les Archives hospitalières.

Impression terminée dans les départements pour l'inventaire des Archives communales : Alpes-Maritimes, Grasse ; — Ardennes, Mézières ; — Aube, Bar-sur-Seine ; — Aude, Ouveillan ; — Bouches-du-Rhône, Marseille (chambre de commerce) ; — Charente-Inférieure, Rochefort ; — Gard, Nîmes, Uzès ; — Gers, Vic-Fezensac ; — Marne (Haute), Langres ; — Nièvre,

Nevers ; — Nord, Armentières, La Bassée, Bergues, Bourbourg, Hondschoote, Linselles, Roubaix ; — Pas-de-Calais, Béthune ; — Rhône, Villefranche ; — Saône-et-Loire, Mâcon ; — Deux-Sèvres, Saint-Maixent ; — Tarn, Albi, Gaillac ; — Tarn-et-Garonne, Verdun-sur-Garonne ; — Var, Toulon ; — Vienne, Châtellerault, Loudun ; — Vienne (Haute), Limoges ; — Vosges, La Bresse, Charmes, Rambervillers ; — Yonne, Sens. —Pour les Archives municipales de Dijon, le premier volume a paru ; pour celles de Lyon, les tomes I et II ; pour celles de Narbonne, le tome I et le tome II.

L'inventaire est en cours d'impression pour les Archives communales suivantes : Ain, Bourg ; — Aisne, Laon ; — Allier, Moulins ; — Aude, Cusac-d'Aude, Narbonne, dont 3 vol. ont paru ; — Bouches-du-Rhône, Tarascon ; — Côte-d'Or, Dijon, tome II ; — Eure-et-Loire, Chartres ; — Gers, Auch, Condom ; — Ille-et-Vilaine, Saint-Malo ; — Isère, Grenoble ; — Loiret, Orléans ; — Lot-et-Garonne, Agen ; — Lozère, Mende ; — Nord, Bouchain, Douai ; — Pas-de-Calais, Boulogne ; — Puy-de-Dôme, Thiers ; — Pyrénées (Basses), Bayonne ; — Rhône, Lyon (tome III) ; — Saône-et-Loire, Chalon-sur-Saône ; — Seine-Inférieure, Rouen ; — Vaucluse, Avignon.

L'inventaire des Archives hospitalières est terminé : Aisne : Soissons ; — Aude, Narbonne ; — Eure-et-Loir, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou ; — Gers, Lombez ; — Maine-et-Loire, Angers ; — Nièvre, Nevers ; — Nord, Lille (hôpital Comtesse) ; — Rhône, Lyon (hôpital de la Charité), Villefranche ; — Seine, Paris (Hôtel-Dieu, Quinze-Vingts).

Il est en cours d'impression : Pour l'Aisne, Marle ; — Bouches-du-Rhône, Marseille ; — Gironde, Bordeaux ; — Nord, Lille (Vieux-Hommes) ; — Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand ; — Seine-Inférieure, Rouen.

Dans les localités rurales où il serait impossible de trouver des personnes capables de dépouiller et d'inventorier les documents anciens, les inspecteurs départementaux des Archives communales et hospitalières ont eux-mêmes entrepris ce travail, qui est imprimé dans le catalogue départemental. La publication de ces inventaires collectifs est terminée ou en cours d'exécution dans les départements suivants : — *Archives communales.* — Charente-Inférieure, Creuse, Drôme, Eure-et-Loir, Gard, Landes, Loire, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Pyrénées (Basses), Sarthe, Seine-et-Marne, Tarn, Var, Vosges, Yonne. — *Archives hospitalières.* — Charente-Inférieure, Creuse, Maine-et-Loire, Pyrénées (Basses), Seine-et-Marne, Yonne.

Nous ferons simplement observer qu'il a été rendu compte, au mois d'octobre 1880 (t. XXIX, p. 379), de l'*Inventaire des Archives municipales* de Chalon-sur-Saône, ce qui prouve qu'il n'était déjà plus à l'impression à cette époque, comme il le serait encore aujourd'hui d'après le rapport *officiel*.

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 7 juillet, M. B. Aubé a achevé la lecture de son mémoire sur Polyeucte. M. Clermont-Ganneau a communiqué des observations sur un monument d'origine phénicienne portant une inscription et qu'il croit être l'Astarté de Sidon. — Dans les séances des 7, 12, 21 et 28, M. Ch. Nisard a lu un mémoire sur deux attentats contre la propriété littéraire au milieu du seizième siècle. — Dans les séances des 12 et 21, M. Halévy a communiqué le résultat de ses études sur les inscriptions chaldéennes rapportées de Mésopotamie par M. de Sarzec. — Dans la séance du 12, M. Ledrain a communiqué des observations sur une inscription d'une brique de la collection de Sarzec. M. Le Blant a donné lecture d'un travail sur les chrétiens dans la

société païenne aux premiers âges de l'Église. — Dans la séance du 28, M. Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, a communiqué le résultat de l'examen dont il avait été chargé, des copies d'inscriptions sanscrites envoyées et recueillies par M. le capitaine Aymonier.

Lectures faites a l'Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans la séance du 1er juillet, M. Levasseur a fait une communication sur le troisième volume de la publication annuelle du docteur F. X. de Neumann-Spallart, membre de la commission centrale de statistique de l'Empire d'Autriche : *Le Tableau économique du monde.* — Dans la séance du 8, M. Paul Janet a lu un mémoire sur la localisation des sensations. — Dans les séances des 15 et 29, M. Félix Rocquain a lu un mémoire sur le mouvement d'opposition contre Rome et les premiers vœux de réforme sous les pontificats de Grégoire IX et d'Innocent IV (1227-1254). — Dans la séance du 29, M. Pont a lu un nouveau fragment du mémoire de M. le vicomte d'Avenel sur le budget de la France sous Louis XIII.

Livres mis a l'index. — Un décret de la Sacrée-Congrégation de l'Index du 10 juillet, condamne et proscrit les ouvrages suivants : Borelli (Giambattista) : Studi filosofici. I. La sola possibile religione dell'avvenire. II. Appunti sociali sul matrimonio et sulla famiglia. III. Studi sulla protituzione. Roma, 1881. — Mamiani (Tenrezio) : Delle questioni sociali a particolarmente dei proletari e del capitale libri tre. Roma, 1882. — Renan (Ernest) : L'Ecclésiaste traduit de l'hébreu avec une étude sur l'âge et le caractère du livre. Paris, 1882, — Gregoroviur, (F. Atenaïde) : Storia di una imperatrice bizantina. Versione del tedeser di Raffaele Mariano. Roma, etc., 1882. — Ce même décret notifie que M. l'abbé Chaillot, auteur de l'ouvrage intitulé : *Pie VII et les jésuites d'après des documents inédits* (ouvrage condamné par un décret du 3 avril dernier), s'est soumis et a réprouvé lui-même son ouvrage.

Vente des manuscrits de Balzac. — Le 23 mai a eu lieu à l'hôtel Drouot, à Paris, la vente des livres et manuscrits provenant de la succession de la veuve d'Honoré de Balzac. Dans le nombre figuraient les manuscrits des œuvres de l'illustre romancier. Voici les chiffres de quelques-uns des prix atteints : *Pierrette* : 420 fr. ; — *Histoire des Treize* avec cette dédicace : « Offert à Mme Evelina de Hanska, née comtesse Rezewuska » : 650 fr. ;— *Eugénie Grandet*, avec cette dédicace : « Offert par l'auteur à Mme de Hanska, en témoignage de son respectueux attachement ; 23 décembre 1833. Genève, H. de Balzac. » 2,000 fr. ; — *César Birotteau* ; le manuscrit ; deuxièmes et troisièmes épreuves, avec corrections : 1,520 fr. ; — *Memento pour les Cent contes drôlatiques* : 200 fr. ; — *le Lys dans la vallée* ; le manuscrit, premières, deuxièmes et troisièmes épreuves, avec corrections : 1,500 fr. ; — *la Recherche de l'absolu* : 860 fr. ; — *Séraphita ;* manuscrit, premières et dernières épreuves, avec corrections : 720 fr. ; — *Béatrix* : 820 fr. ; — *le Médecin de campagne* ; le manuscrit, premières et deuxièmes épreuves corrigées : 1,620 fr. ; — *Illusions perdues* ; le manuscrit, premières et deuxièmes épreuves avec corrections ; deuxième partie, *Un grand homme de province à Paris* : 2,050 fr. Ces manuscrits ont été achetés par des libraires parisiens.

Thomas A Kempis. — Un *clergyman* anglais, le Rév. S. Kettlewill, vient de publier deux gros volumes in-8 : *Thomas à Kempis and the Brothers of Common Life.* Les *Frères de la vie commune* formaient au quatorzième siècle une congrégation dont Thomas à Kempis fit partie dans sa jeunesse ; elle se

consacrait surtout à la transcription des manuscrits, et lorsque la typographie eut été découverte, elle imprima quelques volumes.

L'auteur anglais discute la question qui a déjà fait surgir tant d'écrits et qui reste toujours sans solution ; quel est l'auteur de l'Imitation? Kempis a des partisans nombreux, mais on peut leur opposer de graves objections ; nous n'avons pas d'ailleurs à entrer en ce moment dans ce débat.

La critique anglaise signale le livre de M. Kettlewill comme mal fait, ennuyeux (dull) et d'une étendue disproportionnée à l'objet qu'il traite ; elle regarde, à bon droit comme insoutenable, la prétention de ranger, à l'aide de quelques passages isolés et tronqués, A. Kempis et les *Frères de la vie commune* comme des devanciers des Réformateurs du seizième siècle.

Bibliothèques scolaires. — Voici, d'après le rapport sur le budget du ministère de l'instruction publique pour 1883, présenté par M. Durand, député, la situation des bibliothèques scolaires: Les bibliothèques scolaires et pédagogiques prennent de jour en jour plus de développement. En 1865, le nombre des bibliothèques scolaires n'était que de 4,833 ; en 1874 il montait à 16,648, pour s'élever en 1876 à 17,414 ; aujourd'hui il est de 25,913. Quant aux bibliothèques pédagogiques, il en existe actuellement 2,348, renfermant 500,855 volumes.

Le manuscrit du mystère des trois Doms. — Notre collaborateur M. l'abbé Ulysse Chevalier vient de découvrir le manuscrit original du *Mystère des trois Doms*, du chanoine Pré (de Prato) de Grenoble. Déjà l'on avait publié : *Composition, mise en scène et représentation du mystère des trois Doms joué à Romans les* 27, 28 *et* 29 *mai aux fêtes de Pentecôte de l'an* 1509, *d'après un manuscrit du temps*, publié et annoté par M. Giraud (Lyon, impr. Perrin, 1848, gr. in-8 de 131 p. et 2 planches). C'est d'après cet opuscule qu'en a parlé M. Petit de Julleville dans son *Histoire du théâtre en France* (t. II, p. 95-98). Encore connu au dix-huitième siècle, le manuscrit original a été retrouvé cette année à Romans. Il se compose de 287 feuillets, comprenant environ 8,000 vers. En tête se trouve une préface latine due au juge Louis Perrier, expliquant dans quelles circonstances on résolut d'honorer les saints martyrs Severin, Exupère et Félicien par la représentation du mystère de leur martyre ; suit une description sommaire (en français) de la représentation. A la suite du texte, se trouve la liste des personnages (au nombre de près de cent) qui y figurent et les noms des acteurs, tous de Romans. M. Giraud s'occupe de publier le texte inédit et le *Bulletin d'histoire ecclésiastique du diocèse de Valence* donnera prochainement les pièces accessoires.

Le Bas-Relief de la croix de Palenqué. — M. de Charencey parait être parvenu à déchiffrer trois nouveaux groupes de caractères des cartouches du bas-relief de la croix de Palenqué. Ils font partie de l'inscription gravée derrière le prêtre qui offre *Cukulcan*, sous forme d'un petit nain aux traits difformes au dieu *Hunab-ku*, figuré sous les traits d'un *quetzal* au riche plumage. Ce sont les trois groupes qui suivent le nom de *Cukulcan*. Ils reliraient *Mchen*, *Yum* et *Ik*. Le commencement de cette inscription se devrait donc lire *Ukuculkan Yum ik*, litt. *Cukulcan fils de Ik*. On sait que *Ik* ou le vent personnifié était le génie du dix-neuvième jour du mois Toltèque. *Votanou Cukulcan* (les deux personnages apparaissent souvent identifiés) était le génie du premier jour du mois. Il venait donc à la suite de ce dernier et d'après le système d'Evhémérisme qui paraît avoir même avant la conquête espagnole, régné chez les peuples du Yucatan, il pouvait par conséquent être considéré comme le descendant de *Ik*.

Félibrées d'Albi et du Var. — La fête de sainte Estelle a été célébrée cette année à Albi. Le choix de cette ville, la présidence de la fête par le comte de Toulouse-Lautrec, héritier de la célèbre maison qui personnifia au treizième siècle l'esprit de résistance dans le Midi, permettaient de craindre quelques fâcheuses incartades du clan avancé du félibrige. Il n'en est rien et un discours magnifique de Frédéric Mistral reproduit par le *Brusc*, en ménageant toutes les susceptibilités, a laissé en leur place l'amour de la grande et de la petite patrie. « L'unité est faite, dit le maître, et, grâce à Dieu, faite pour toujours ! Elle est faite et consacrée autant par le malheur supporté en commun que par la commune gloire... Le sang qui coula dans ces affreuses mêlées a cimenté peut-être les fondements de la France, et sur l'autel de la patrie, comme sur tous les autels il faut des sacrifices. » La Félibrée du Var n'offre pas un intérêt moindre, toutes proportions gardées bien entendu. Elle célébrait le 24 juin le deuxième anniversaire de sa fondation sous la présidence de M. Chandier, qui dans un discours fort poétique, célèbre ces vallons frais du Var où l'on lit, couché sur l'herbe, l'esprit calme et le corps reposé, les vers d'Aicard et de Mistral. Puis un récit de la félibrée de Nice au mois de mars a servi d'occasion à M. Jourdan pour réclamer, comme nous l'avions tenté il y a un an, le premier croyons-nous, dans la presse du Midi, un fauteuil à l'Académie française pour l'auteur de *Miréio* et des *Isclo d'or*. Ensuite le gai félibre Alphonse Michel, syndic de la maintenance, a fait en quelques mots l'historique des bouquets littéraires ; les poètes ont ensuite récité leurs vers, le français alternant avec le provençal.

A. Savine.

Le Folk-lore andaloux. — Nous avons déjà plusieurs fois parlé du folklore andaloux et de la *Revue* qu'il publie à Séville. Le second numéro de ce recueil vient de nous parvenir. Il débute par un article fort bien fait sur ce proverbe :

Abriles y condes, los mas traidores,
Avrils et comtes, la plupart traîtres.

L'Espagne a produit un grand nombre de comtes qui furent de grands et héroïques personnages et tel fut cet illustre comte de Niebla, dont le dévouement a inspiré de si beaux vers à Juan de Mena, mais le même titre fut porté par tant d'hommes auxquels s'est attaché un fâcheux souvenir, que l'on comprend l'origine de l'adage. En tête de ceux-ci se place le comte Julien, qui livra l'Espagne aux Mores ; puis viennent les comtes de Carrion, les perfides gendres du Cid, ceux-ci appartenant, il est vrai, à la légende ; puis bien d'autres plus réels dont l'auteur de l'article, don Jose Maria Montoto, rappelle rapidement les méfaits, et qui ont frappé l'imagination populaire. Après cette petite dissertation, don Antonio Machado y Alvarez expose ses idées sur une *Mappemonde topographique traditionnelle, Mapa topografico tradicional*. Désespérant de la voir réaliser pour la Péninsule entière, il s'efforcera du moins de la faire exécuter pour la province de Séville, et publie une liste des savants indigènes dont le concours serait utile à cette œuvre. Un article de philologie populaire succède à l'exposition de ce projet. Il précède un travail préliminaire sur les superstitions populaires que suivent des *Miscellanées*, contenant des couplets de genres divers, de petits contes, etc. La partie bibliographique de ce fascicule est occupé par un examen détaillé et très favorable du *Romanceiro portugais*, de notre collaborateur, le comte de Puymaigre. Le fascicule finit par une série de nouvelles intéressant le *Folk-lore*. Nous y voyons que dans plusieurs provinces espagnoles se créent des sociétés analogues à celle de Séville. — En parlant des *dîners de ma*

mère l'oye, organisés par les folk-loristes parisiens, on a commis une erreur et confondu M. Gaston Paris avec son père.

— M. Emile Travers a communiqué à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1881, un intéressant mémoire d'archéologie sur *les Instruments de musique au quatorzième siècle, d'après Guillaume de Machaut* (Paris, Plon, in-8 de 41 p.). Il roule sur un passage de la *Prise d'Alexandrie* par Guillaume de Machaut, chronique rimée éditée naguère par la Société de l'Orient latin. Ce passage comprend l'énumération d'un certain nombre d'instruments de musique que M. Travers a réussi assez bien à identifier. Il y a les instruments à vent, les instruments à cordes et les instruments à percussion. Les premiers comprennent la *buisine*, la *trompe*, la *trompette*, le *grand cornet d'Allemagne*, la *corne*, la *chalemelle*, le *flageol*, le *frestel*, les *èles*, la *fistule*, les *flûtes*, la *pipe;* les *muses*, la *cornemuse*, la *chevrette*. Les instruments à cordes sont : la *harpe*, la *citole*, la *rote*, le *psaltérion*, le *luth*, le *monocorde*, la *guiterne*, la *morache*, la *vièle*, la *rubelbe*, la *gigue*, la *chifonie*, le *micanon*, Enfin, voici les instruments à percussion : le *tabour*, le *tymbre*, les *simbales*, les *nacaires*, les *cloches*, les *clochettes*, le *trépié*, l'*eschaquier d'Angleterre*. On voit par cette seule énumération combien de points intéressants d'archéologie sont touchés dans ce trop court mémoire, que M. Travers ne manquera pas sans doute, de développer et de compléter un jour, avec des gravures à l'appui de ses définitions. E. B.

— Le tome VIIIe (1881) des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, qui vient de paraître (chez Champion) renferme les travaux suivants : Boislisle (A. de). *Topographie historique de la seigneurie de Bercy, par Charles-Henri de Malon, seigneur de Bercy*; — Viollet (Paul). *Les Établissements de Saint-Louis dans le Beauvoisis* ; — Guiffrey (Jules). *Les origines de la Tapisserie de haute et basse lisse à Paris* ; — A. D. *Le Carnet de dépenses d'un Parisien en 1758 ;* — Delisle (Léopold). *L'Auteur du grand coutumier de France ;* — Lecaron (Frédéric). *La Prévôté des marchands et le commerce de Paris au moyen âge*; — Molinier (Émile). *Fragments d'un inventaire du trésor de l'abbaye de Saint-Victor (quinzième siècle)* ; — Longpérier (Adr. de). *Inscription du regard de Belleville* ; — Bruel (A). *Recherches sur les trois premiers exemplaires du plan de Paris de Verniquet* ; — Dufour (l'abbé V.) *L'abbé Claude Chastelain et son* Diaire *ou* Journal.

— M. E. Coüard-Luys, archiviste du département de l'Oise, vient de publier d'après des documents inédits, une brochure intitulée : *Intervention royale dans l'élection d'Arthur Fillon, évêque élu de Senlis, en* 1522 (Beauvais, Père, in-8 de 35 p.). L'intérêt de cette publication roule sur cette question : Arthur Fillon doit-il être compté parmi les derniers évêques *élus* conformément à la Pragmatique sanction de Bourges, aux termes de laquelle le droit d'*élection* appartenait en France aux *Chapitres ?* Doit-il au contraire prendre rang parmi les évêques *nommés* par le *Roi* en vertu du Concordat de 1516 ? On constate dans l'étude de M. de Coüard-Luys que l'application du nouveau régime concordataire souleva une vive et longue opposition à Senlis où le chapitre prétendait maintenir ses droits traditionnels.

— M. de Raynal, ancien procureur général près la Cour de cassation, le savant auteur d'une *Histoire du Berry*, a publié une très curieuse étude sur une exploitation rurale en Angleterre : *Économie agricole d'un domaine féodal au treizième siècle* (Bourges, David, 1881, in-8 de 219 p.). Le régime introduit par les vainqueurs était à peu près le même qu'en France, et c'est en français qu'est écrit l'un des documents qui a servi de base à ce travail. L'autre est un traité latin en six livres, connu

sous le nom de *Fleta*. Les détails si bien analysés par M. de Raynal prouvent que l'état de l'agriculture pastorale mixte était assez avancé. Mais on n'était pas encore arrivé à l'agriculture intensive. Ce qui est très remarquable, c'est l'ordre et ce sont les garanties multiples qui résultaient de l'organisation de la ferme féodale. « Quand on a pénétré dans l'intérieur de ce grand domaine ainsi gouverné — ajoute l'auteur — on sera disposé sans doute à juger avec plus d'impartialité et de bienveillance un régime social qui a duré plusieurs siècles. On sera conduit, nous le croyons, à reconnaître que des institutions qui se maintiennent si longtemps et qui ont encore laissé dans de grands pays de si nombreux vestiges, ne peuvent être légèrement condamnées (p. 48). » — Gutierre de Games, en écrivant la vie de son seigneur, don Pero Niño, a donné dans sa chronique beaucoup de renseignements sur la vie à la campagne en France au quinzième siècle. C'est une sorte de pendant assez intéressant à rapprocher de l'étude de M. de Raynal, mais dans le *Victorial*, il ne s'agit que de l'existence élégante et mondaine qu'offrait le château de Sérifontaine.

— M. A. de la Borderie vient de publier la *Chronique de Bretagne*, de Jean de Saint-Paul, chevalier breton, vivant au milieu du quinzième siècle. De cette chronique en français, il ne reste guère que la portion relative à la guerre de Cent ans, qui se trouve à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de l'Arsenal. M. de la Borderie a ajouté des notes au texte établi avec soin : on trouvera dans sa publication un témoignage original et des détails nouveaux sur les événements du quatorzième et du quinzième siècles.

— M. l'abbé Fillion, prêtre de Saint-Sulpice et professeur d'histoire sainte au grand séminaire de Lyon, vient de publier un *Atlas archéologique de la Bible*, tracé d'après les meilleurs documents, soit anciens, soit modernes, et surtout d'après les découvertes les plus récentes faites dans la Palestine, la Syrie, la Phénicie, l'Égypte et l'Assyrie, et destiné à faciliter l'intelligence des saintes Écritures.

— De nouvelles *Lettres inédites* de Henri IV sont publiées par M. Sandret dans la troisième livraison de la *Revue d'histoire nobiliaire et d'archéologie héraldique* (p. 193-206). Elles sont adressées à Julien de Beaurepaire, sieur de Pierrefitte, gentilhomme ordinaire du roi de Navarre et gouverneur de Saint-Maixent en Poitou, et vont de 1588 à 1590.

— Le *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes* (2e et 3e livraisons, 1882, p. 71-76, 163-177) a donné sous la signature de M. l'abbé Paul Guillaume, archiviste départemental, une *Notice sur les sources historiques des Hautes-Alpes*.

— La *Revue historique et archéologique du Maine* donne dans sa troisième livraison de l'année 1882, pages 409-425 une *Bibliographie du Maine* pour l'année 1881.

— M. Albert Babeau prépare, pour faire suite au *Village sous l'ancien régime* un ouvrage sur *la Vie rurale dans l'ancienne France* qui paraîtra avant la fin de l'année. Il vient de trouver le sujet d'une intéressante plaquette dans un état des lieux dressé en 1677 pour la location de la terre de Chappes (Aube) appartenant au duc d'Aumont, état qui permet de se faire une idée de ce que pouvaient être *un Château et une ferme sous Louis XIV* (Bar-sur-Seine, typog. Saillard, 1882, in-12 de 8 p.).

— Le *Moniteur de la chasse et des tirs*, qui compte parmi ses rédacteurs l'un de nos écrivains cynégétiques les plus distingués, M. le marquis de Cher-

ville, de mensuel qu'il était devient hebdomadaire avec un numéro illustré par mois. Il se publie à Saint-Étienne, rue de la Badouillère, 21.

— Notre collaborateur M. le comte Th. de Puymaigre commence dans le *Contemporain* (livr. du 1er août) la publication des souvenirs, de son père : *Souvenirs du comte Alexandre de Puymaigre*, 1789-1833. Ces souvenirs écrits en grande partie de 1830 à 1831, se rapportent à l'émigration, à l'armée de Condé, à l'Empire, à la Restauration, et à un voyage en Allemagne et en Italie après 1830. M. de Puymaigre qui était alors préfet du département de Saône-et-Loire donna sa démission. Nous espérons que la publicité de ses *Souvenirs*, déjà consultés avec fruit par MM. Nettement et Daudet, ne se bornera pas aux seuls lecteurs du *Contemporain*.

—MM. Féchoz et Letouzey, éditeurs, 5 rue des Saints-Pères, à Paris, préparent pour le *Dictionnaire des Anonymes*, de Barbier, et les *Supercheries littéraires dévoilées*, de Quérard, dont ils ont fait l'acquisition dans la vente après décès de l'éditeur Daffis : 1° Des feuilles d'*additions* et de *corrections* qui pourront s'ajouter à la fin de chaque tome ; 2° Un *Supplément* qui ne comprendra pas moins de deux volumes ; 3° La *Table générale* des noms réels, contenus dans les deux ouvrages et leur supplément. Ils font appel au concours de tous les bibliophiles pour les aider par leurs renseignements dans la tâche qu'ils ont entreprise. L'utilité de leur œuvre n'a pas besoin d'être démontrée. Nous faisons des vœux pour qu'il puissent la mener à bonne fin.

— M. L. Favre, éditeur à Niort, met en souscription une nouvelle édition du *Glossarium* de Du Cange qui reproduira la dernière édition publiée par Didot avec les annotations de M. Henschel. Le nouvel éditeur donnera toutes les additions de ce savant, et les mots qu'il a ajoutés au glossaire, et ses suites comprenant : le Glossaire français, les observations de Du Cange sur *l'Histoire de Saint-Louis* par Joinville, les quarante-cinq index disposés par Du Cange par ordre de matières et les dissertations relatives aux médailles et monuments concernant les empereurs de Bysance. Le *Glossarium* formera 10 volumes in-4 d'environ 600 p. publiés en 100 fascicules au prix de 3 francs.

— M. Georges Bengesco vient de publier le tome Ier d'une *Bibliographie des œuvres de Voltaire*.

— Sous le titre d'*Histoire d'un bibliographe lorrain*, M. Buzy donne la vie d'un modeste mais savant bénédictin, Don Maugérard, très versé dans la connaissance des incunables.

— La Société générale de librairie catholique met en vente la *Bibliothèque des écrivains de la congrégation de Saint-Maur*, de M. Ch. de Lama, libraire à Munich. Cet ouvrage est publié avec le concours d'un bénédictin de Solesmes qui a ajouté une histoire des auteurs composant la bibliothèque bénédictine de Saint-Maur et un appendice sur les monuments laissés par la congrégation au moment de la Révolution.

— Nous recevons la première livraison de la *Revue historique du Béarn et de la Navarre* (Bayonne, — pays de Labourd, Landes), (in-8 de 56 p. Mensuelle, Bayonne, 60, rue Bourg-Neuf, A. Communay, directeur, 20 fr.) Elle se propose de publier in-extenso des documents relatifs à la contrée et tirés soit des fonds provinciaux, soit des dépôts de Paris, de s'occuper de la biographie des illustrations provinciales, aussi bien que de l'archéologie, la numismatique, l'histoire féodale, ecclésiastique et littéraire. Nous y trouvons des articles de notre collaborateur, l'infatigable érudit M. Tamizey de Larroque sur des *documents inédits sur la ville de Dax ;* de M. E. Ducéré sur les *arse-*

naux de Bayonne; de M. A. Communay sur l'*Invasion du Béarn par Mongommery;* de M. Ch. Dupré sur *un hercule gascon*. Parmi les noms des collaborateurs futurs nous citerons ceux de M. A. Baschet, Carsalade du Pont, Jung, P. Margry, J. Vinson.

— M. Alfred Chailan a bien voulu nous faire lire son discours à la félibrée de Marseille. *Les Félibres de la mer* l'ont entendu traiter un sujet fort à la mode en ce moment au pays du mistral : l'enseignement du français par le Provençal. Ce procédé, qui semble logique, est une découverte de notre époque : MM. Bréal, Egger et Saint-René Taillandier en ont chaleureusement recommandé l'emploi.

— Un comité littéraire siégeant à Marseille vient de décider d'y ouvrir, du 1er juillet au 1er octobre, de petits *Jeux floraux* : Poèmes, chansons, nouvelles, travaux historiques, en prose ou en vers, en français et en provençal sont admis. Le jury est composé de MM. Victor Lieutaud, Jean Monné, Marius Bourrelly, Alfred Saurel, etc. A. S.

— On vient de publier le compte-rendu du *Congrès des œuvres eucharistiques tenu à Lille les* 28, 29 *et* 30 *juin* 1881 (Lille, 1882, 43, rue Negrier, Lefebvre Ducrocq ; et Paris, Comité catholique, 35, rue de Grenelle, in-8 de XCII-606 p.). Parmi les documents dont se compose ce volume nous signalerons un rapport sur la Bibliothèque et le Musée eucharistique du Sacré-Cœur, et beaucoup de renseignements sur les publications périodiques ou autres consacrées au Saint-Sacrement.

— Le travail du *Répertoire des sources historiques* se poursuit sans relâche. M. l'abbé U. Chevalier espère terminer cette année le manuscrit de la première partie et livrer au public le dernier fascicule au printemps prochain.

— M. Laroche, de la Société de géographie de Paris, travaille à une bibliographie méthodique de tous les ouvrages géographiques concernant l'Angleterre.

— Notre collaborateur, M. l'abbé U. Chevalier, vient de recevoir un diplôme de docteur de l'Université de Leipzig.

— M. E. de Robillard de Beaurepaire vient de publier une très autorisée *Notice biographique sur M. Lucien de Valroger, professeur à l'École de droit de Paris* (Caen, Le Blanc-Hardel, 1882, in-8 de 39 pages. — Extrait de l'*Annuaire normand*).

— M. le comte Régis de l'Estourbeillon vient de publier un intéressant opuscule intitulé : *Légendes bretonnes du pays d'Avessac*. (Nantes, 1882, in-8 de 11 pages. — Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, tome XXI).

— M. Joseph Berthelé, archiviste du département des Deux-Sèvres, vient de publier sous ce titre : *Quelques notes sur les fouilles du P. de la Croix à Sauxay* (*Vienne*) (Niort, 1882, in-8 de 14 pages), un intéressant résumé des belles découvertes archéologiques de l'éminent religieux. Sauf le rapport de M. de la Marsonnière à la Société des antiquaires de l'Ouest (novembre 1881) cette notice est le seul travail relatif aux fouilles de Sauxay, dont la publication ait été autorisée par le P. de la Croix.

ALLEMAGNE. — Un journal allemand évalue le nombre des livres et *Magazines*, publiés en Allemagne, durant l'année 1881, à 15,191. Si chaque publication était imprimée à 1,000 exemplaires, ce serait un exemplaire par trois habitants de l'Allemagne.

— M. A. Muller, professeur à Halle, annonce la publication par souscrip- d'un ouvrage important, composé par un Arabe du treizième siècle. C'est

l'*Histoire des Docteurs*, qui renferme les documents les plus curieux sur l'histoire de la science, et sur l'état de la civilisation au moyen âge. Des portions de ce livre déjà publiées et traduites ont permis de juger de sa valeur. Mais c'est la première fois qu'il serait imprimé en entier.

— La Commission formée à Lisénach en 1863, pour la révision de la traduction de la Bible par Luther, dont le texte est suivi en Allemagne par les hétérodoxes, va bientôt terminer son travail. Des quarante réviseurs, nommés dans l'origine, seize sont morts depuis. On n'a admis aucune correction à la traduction de Luther, quand elle n'était pas autorisée par les deux tiers des membres. Une fois que le texte révisé sera imprimé, il sera soumis aux facultés de théologie de l'Empire et aux savants critiques. Après que leurs observations auront été examinées, la nouvelle version sera proposée à l'adoption du Parlement pour les églises protestantes d'Allemagne.

— La trente-sixième réunion annuelle des philologues et des professeurs aura lieu à Carlsruhe du 27 au 30 septembre.

ANGLETERRE. — Nous signalions récemment (T. XXXV, 90) une conférence sur l'histoire de la sténographie ; aujourd'hui, c'est son histoire même, *History of Shorthand* par Thomas Anderson ; on y trouve exposés les procédés anciens et modernes, avec la comparaison des diverses méthodes actuellement employées. Nous recommandons surtout une bibliographie de plus de 500 ouvrages.

— Le lexique étymologique du grec classique, de M. Wharton d'Oxford, compte, dans la langue anglaise, 4,000 mots tirés du grec, qui se réduisent à 5,000, si l'on exclut les mots manifestement composés. Seize cents mots présentent une sorte de parenté avec les langues de la famille indo-celtique : latin, irlandais, gothique, lithuanien, sanskrit, arménien et zend.

— M. J. Greenstreet va publier par souscription un fac-simile de la liste, importante et peu connue, des propriétaires terriers du Lincolnshire, compilée sous le règne de Henri Ier, au commencement du douzième siècle. Cette liste, conservée aux manuscrits du *British Museum*, intéresse beaucoup de familles françaises, dont les ancêtres avaient suivi Guillaume le Conquérant, et s'étaient établis en Angleterre.

— Parmi les récentes acquisitions d'objets babyloniens faites par le *British Museum*, sont de nombreuses tablettes de contrats en caractères cunéiformes, un fragment étendu de l'histoire de Babylone, et une partie d'un hymne à l'occasion de l'entrée de Cyrus à Babylone, outre une portion du récit du Déluge.

— L'évêque de Limerick vient de rapporter d'Égypte des papyrus grecs et coptes, d'un grand intérêt. Les fragments grecs appartiennent à un poème en hexamètres sur des sujets héroïques. L'évêque pense que ce poème est de l'un des poètes cycliques. Le texte sera publié, avec une description des papyrus.

— Le tome XIV de l'Encyclopédie britannique va bientôt paraître. Il comprend une partie de la lettre L, et les articles sont, comme dans les tomes précédents, dus à la plume de savants distingués.

— Un M. Sam. Tinsmins, de Birmingham, écrit à l'*Academy* qu'il possède une collection de 53 ouvrages séparés de notre savant bibliographe, Gabriel Peignot. Il a aussi 63 lettres de cet auteur, qui n'ont pas été publiées.

— Une députation composée de l'archevêque grec, du Mufti, et du Cadi, s'est rendue auprès du gouverneur anglais de Chypre, pour lui présenter

une pétition demandant l'établissement d'un Musée dans l'île. Le gouverneur a approuvé cette pensée, et a nommé un directeur de ce musée qui est maintenant en formation.

— La Société de Londres pour le Progrès des études grecques se propose de reproduire par la photographie le manuscrit Laurentien de Sophocle. Non seulement ce manuscrit est d'une grande autorité pour le texte, mais il est enrichi sur les marges de scolies d'une valeur considérable.

— Le *British Museum* s'et enrichi d'une collection importante de manuscrits orientaux formant 136 volumes. Elle contient plusieurs commentaires sur la Bible, avec le texte, des traités de liturgie, de polémique, de grammaire, de lexicographie, de philosophie, composés par des auteurs juifs, et écrits en caractères arabes. Ils appartiennent au dixième et au onzième siècle.

— Sous le titre d'*Anecdota Oxoniensia* on se propose de publier des documents inédits, tirés des manuscrits de la Bodleienne et des autres bibliothèques d'Oxford, avec ou sans traductions, et avec des dissertations sur l'histoire et la valeur des manuscrits. L'ouvrage sera divisé en quatre parties : 1° série classique ; 2° série sémitique ; 3° série aryenne ; 4° série du moyen âge et des temps modernes.

Belgique. — La Société belge de géographie a été autorisée à s'intituler *Société royale*. Fondée en 1876, elle compte déjà 1,100 membres, dont 475 appartiennent à l'armée.

— Le gouvernement belge a obtenu des Chambres un crédit de 76,000 francs pour fonder un observatoire astronomique dépendant de l'Université de Liège. Il sera spécialement organisé pour l'instruction des étudiants en géodésie et en géographie.

— La Commission royale d'histoire du pays a fait paraître deux nouveaux volumes in-4. Le premier traite des *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II* et a pour éditeur M. le baron Kervyn de Lettenhove. Le second est le tome IV et dernier de la *Collection des voyages des Souverains des Pays-Bas*. Il a pour éditeur M. Ch. Piot.

Dans la dernière séance de la Commission, M. Charles Piot a donné lecture de deux notes intéressantes : l'une sur *la vaisselle et les bijoux de Philippe le Beau*, l'autre sur *le testament du comte Lamoral d'Egmont*.

— *Académie royale*. — Dans sa séance du 3 juillet, la classe des lettres a fait choix des sujets suivants pour son programme de concours de l'année 1884 :

Première question : « Faire connaître les règles de la poétique et de la versification suivie par les Rederykers au xve et au xvie siècle. » — Deuxième question : « Faire l'histoire du cartésianisme en Belgique. » — Troisième question : « Etudier le caractère et les tendances du roman historique depuis Walter Scott. » — Quatrième question : « Faire l'histoire des origines, des développements et du rôle des *officiers fiscaux* près les conseils de justice, dans les anciens Pays-Bas, depuis le xve siècle jusqu'à la fin du xviiie. » — Cinquième question : « Faire, d'après les auteurs et les inscriptions, une étude historique sur l'organisation, les droits, les devoirs et l'influence des corporations d'ouvriers et d'artistes chez les Grecs et les Romains, en comprenant dans cette étude les Grecs de l'Asie-Mineure, des Iles de la Grande Grèce. » — Sixième question : « Faire l'histoire de la dette publique belge, considérée dans ses rapports avec les finances de l'État, l'administration publique et la situation économique du pays. » — Septième question :

« Faire un exposé comparatif, au point de vue économique, du système des anciens corps de métiers et des systèmes d'associations coopératives de production formulés dans les temps modernes. » La valeur des médailles d'or présentées comme prix sera de *huit cents francs* pour chacune de ces questions.

— La *Société belge d'économie sociale*, s'est réunie à Bruxelles le mercredi 12 juillet, sous la présidence de M. le chevalier de Moreau d'Andoy. M. Claudio Jannet, l'éminent économiste de la Faculté catholique de Paris honorait la réunion de sa présence. Il a entretenu les membres de l'intéressante *Association des paysans de la Westphalie* et leur a fait connaître les efforts tentés par les conservateurs allemands pour organiser le crédit agricole. Dans cette même réunion, M. Henri Francotte a donné lecture d'un travail sur *un village belge sous l'ancien régime*.

— L'université catholique de Louvain a récemment décerné le titre de docteur en théologie, *honoris causa*, à M. Gabriels, président du séminaire de Troy dans le diocèse d'Albany (États-Unis d'Amérique), et celui de docteur en sciences politiques à notre collaborateur M. Claudio Jannet, professeur d'économie politique à l'Université catholique de Paris.

— La Faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège a conféré à M. Eugène Hubert, professeur à l'Athénée royal de Liège, le diplôme spécial de docteur en sciences historiques. La dissertation inaugurale consistait en une étude sur la condition des protestants en Belgique depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II.

Espagne. — M. Matheu y Fornells qui dirige déjà avec tant d'habileté le *Calendari* annuel des poètes catalans, vient de créer à Barcelone sous le titre de *Biblioteca del Renaixment* une collection littéraire qui, tant par la largeur, avec laquelle elle est conçue, que par le soin et l'élégance de ses éditions, nous semble mériter un très grand succès. Tout d'abord, elle donne au public le *Llibre de la patria*, qui est une sorte de compendium de ce qu'a produit la muse patriotique dans la Principauté, aux Baléares et à Valence. Deux recueils analogues paraîtront ensuite *Llibre de la fe* et *Llibre del Amor* alternant avec des volumes de prose : *Nouvelles* de Marti Genis couronnées dans les principaux concours littéraires, un roman de Narcis Oller, l'auteur du *Croquis del natural*, le collaborateur attitré de la *Renaixensa* et du *Gay Saber*, ce roman a pour titre *la Parpallona*, et enfin un volume de *Quadros à la tinta* de Frédérich Soler, l'auteur dramatique bien connu. Nous reparlerons de ces volumes au fur et à mesure de leur publication que nous souhaitons être hâtée par l'envoi de nombreuses souscriptions : 10 réals le volume, aux bureaux de *la Renaixensa* et chez les principaux libraires de Barcelone.

— En Geroni Rosello, le savant et poétique maître en gai savoir, prépare en ce moment une édition des œuvres complètes de Raymond Lulle dont il édita, il y a quelques années, les poésies. Toutes les communications utiles à son travail peuvent lui être adressées à Palma (île de Majorque).

— L'écrivain catalan qui signe Agna del Valldaura vient de publier chez l'éditeur Roca un recueil de poésies : *Ridolta* dont nous parlerons très prochainement. Madame de Valldaura prépare aussi deux volumes de prose : *Onadas del cor* et le tome second de ses *Tradicions religiosas de Catalonya*. A. S.

— L'éditeur Jaume Geix va publier la deuxième édition du livre de MM. Joseph Coroleu et Pella y Forgas : *Los Fueros de Cataluña*. L'illus-

tration, confiée à des artistes nationaux, reproduira quelques-unes des œuvres de Fortuny. Le même éditeur publie aussi sous le titre de : *Supersticiones de la Humanidad* un autre travail de M. Coroleu, dont nous avons salué, il y a un an, le beau livre sur *Claris*.

— Le musicien Pedrell, auteur de la musique du *Chant du Latin*, couronné à Montpellier aux Fêtes Latines de 1878, vient de créer à Barcelone un journal musical et une collection de morceaux religieux nationaux.

— La Bibliothèque Arte y Letras vient de donner son douzième volume, une traduction des *Odes* d'Horace, due au savant académicien Menendez Pelayo et illustrée par la fleur des artistes catalans.

— Don Melchor de Palau vient de publier son ode : *Al ferro carril*, qui avait obtenu à Vilanova y Geltru le prix de l'Athénée. Cette nouvelle œuvre est à placer auprès des poèmes scientifiques du même auteur : malgré l'aridité du sujet, et ses difficultés de toute sorte, le poète a su le vivifier et le rendre intéressant pour les profanes. A. Savine.

— La véritable origine du nom des montagnes qui séparent la France de l'Espagne, les Pyrénées, a donné sujet à controverse. Strabon et Diodore de Sicile le font dériver du mot grec πῦρ, feu, Silius le fait venir de *Pyréné*, fille de Bebrix, ensevelie dans ces montagnes. Les recherches modernes ont reconnu la réelle étymologie de ce nom dans le mot celtibérien *bryn*, ou *byrin*, qui signifie *montagne*. De là l'origine du nom de Pyrénées. Il ne faut pas omettre l'explication de N. Boubé : ce nom viendrait, selon lui, du mot *pics noirs, pics nères* en patois, d'où par corruption on aurait fait Pirénées. Mais cette explication, que l'on trouve dans le *Dictionnaire des homonymes* (Paris, 1882) n'est pas soutenable.

— Une importante collection des *chants populaires espagnols*, avec la musique, formée par F. Rodriguez Marin, va se publier à Séville, en trois volumes de chacun 500 pages.

— Le père F. Fita vient d'achever son ouvrage intitulé : *Six Conciles espagnols inédits*. On y trouve des sujets d'un grand intérêt, tels que l'acquittement des Templiers en Espagne, le traitement des juifs dans la première moitié du quatorzième siècle.

États-Unis. — L'*Annual report of the Smithsonian Institution* pour 1880 (Washington 1881, in-8) renferme deux bibliographies spéciales qui seront consultées avec fruit : 1° Bibliographie anthropologique, par Otis T. Mason. (p. 391-448). travail fait surtout au point de vue des recherches anthropologiques, sur les races américaines. Il est à regretter que d'assez nombreuses fautes d'impression rendent certains noms méconnaissables et soient de nature à amener des confusions et des erreurs. 2° Bibliographie des travaux scientifiques de Sir William Herschel, par Edward S. Holden et Charles S. Hastings (p. 509-622). Après une courte introduction, les auteurs ont donné : 1° la liste chronologique de tous les écrits publiés par Herschel sur des questions astronomiques; 2° la liste des travaux relatifs à la vie et aux ouvrages d'Herschel (par ordre alphabétique d'auteurs) ; 3° le synopsis des travaux d'Herschel insérés de 1780 à 1818 dans les « *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, » donnant un résumé des observations et une analyse des opinions de ce savant, avec renvois aux volumes et pages de la collection; 4° enfin, une table alphabétique des sujets traités par Herschel. My.

Italie. — Le Congrès littéraire international, tenu dernièrement à Rome, a adopté deux principales résolutions. L'une est de convoquer deux éditeurs

et auteurs de chaque pays à une conférence qui se tiendra à Berne, en septembre de cette année, pour examiner le projet de former un code universel, qui régisse la propriété littéraire et musicale. L'autre est de fonder un musée littéraire international, qui contiendrait les portraits des auteurs anciens et modernes, des fac-similés des premières éditions, des autographes, des documents appartenant à l'histoire littéraire, etc. On ne dit pas où ce musée serait établi.

— On annonce la publication d'une nouvelle revue mensuelle, dirigée par M. J. de Trèves, et devant paraître à Padoué sous le titre de : *Giornale degli eruditi e dei curiosi.* Il voudrait prendre, dit le prospectus, la place qu'occupent en Angleterre les *Notes and Queries*, en France, l'*Intermédiaire* et le *Polybiblion*, en Hollande, le *Novorscher.*

— On fait de grands préparatifs à Assise pour la célébration du septième centenaire de la naissance de saint François. Un discours y sera prononcé par M. César Cantù.

Russie. — Le centenaire de l'annexion de la Crimée à l'Empire russe sera célébré en avril de l'année prochaine. Une histoire de la Crimée, composée par plusieurs savants professeurs de Saint-Pétersbourg et d'Odessa, sera publiée à cette occasion. On ouvrira aussi à Sébastopol un musée des antiquités criméennes.

— Sous le titre du *Specimina linguæ palæoslavicæ*, l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, a publié une collection importante, plus par la valeur que par l'étendue, des plus anciens textes slaves. Beaucoup sont imprimés en caractères glagolitiques.

— Le conseiller d'État actuel Esipov a été nommé directeur des archives de la cour à Pétersbourg et à Moscou.

Turquie. — La Société bibliographique bulgare a fondé à Sofia une nouvelle revue intitulée : *Feuilles périodiques.*

Publications nouvelles. — *Entretiens avec Marthe*, conférences prêchées aux dames du monde, par le R. P. Caussette (in-12, Palmé). — *Introduction à l'étude historique du droit coutumier français jusqu'à la rédaction officielle des coutumes*, par Henri Beaune (in-8, Briday, à Lyon; Larose, à Paris. — *La Procédure criminelle en France et en Angleterre*, par John Delaware Lewis (broch. in-8, Charavay). — *Le Divorce, sor histoire, ses périls*, par Fernand Nicolaÿ (broch. in-8, Palmé). — *Histoire de la philosophie*, par J.-E. Alaux, (in-12, Degorce-Cadot). — *La Question cléricale. Le Budget des cultes*, avec une préface par M. de Marcère (gr. in-8, Dentu). — Économistes et publicistes contemporains. *De la Colonisation chez les peuples modernes*, par Paul Leroy-Beaulieu (in-8, Guillaumin). — *Du Rôle de l'État dans l'ordre économique*, par Edmond Villey (in-8, Guillaumin et Pedone-Lauriel). — *Essai sur les repeuplements artificiels et la restauration des vides et clairières des forêts*, par Arthur Noël (in-8, Berger-Levraut, et Librairie agricole). — Parlement italien. Session 1880-1881. *Extrait du Rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'exploitation des chemins de fer italiens.* Rapporteurs de la commission : MM. Brioschi et Genala (gr. in-8, Dentu). — *Habitations et édifices de tous les temps et de tous les pays*, par J. Colomb (gr. in-8, Hachette). — *Hygiène de la jeune fille*, par le Dr A. Coriveaud (de Blaye), (in-12, J.-B. Baillière et fils). — *Des chiens anglais de chasse et de tir et de leur dressage, etc.*, par Paul Caillard (in-12, Firmin-Didot). — *Étude sur les chemins de fer des Pays-Bas*, par Albert Jacqmin (in-8, Dunod). — *Les Beaux-arts en France et à l'étranger. L'Année artistique*, 4e année. 1881-1882, par Victor

Page, 85 ligne 45 : *de nature à*, au lieu de *devoir*.
— 51 : *Pontife*, au lieu de *Pontifié*.
86 4 : *Lusitanie*, au lieu de *Lutisanie*.
— 13 : *Mérida*, au lieu de *Márida*.
— 16 : *e*, au lieu de *er*.
— 16 : *Orbe*, au lieu de *Orba*.
— 17 : *traduite*, au lieu de *traduit*.
90 7 : *Sainte Hildegarde*, au lieu de *saint Hildegarde*.
93 9 : *Carcagente*, au lieu de *Cariagante*.
— 20 : *devront être*, au lieu de *seront*.
95 Ajouter à la deuxième ligne de la colonne des Réponses. (*Dictionnaires polyglottes*), après 96, les chiffres 192 et 287.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Les commanderies de l'ordre de Malte dans le Nord de la France. — Quels ouvrages consulter relativement à l'établissement des commanderies de l'Ordre de Malte dans le Nord de la France, principalement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais ?
J. DE C.

Guerre de Flandre — Quelle est l'histoire la plus complète de la guerre en Flandre 1688-1694 ?
J. DE C.

Odette de Champdivers. — Quels sont les ouvrages où les chroniques à consulter sur Odette de Champdivers, surnommée la petite reine? DE LA B.

Abbaye de Manglieu. Prieurés qui en dépendaient. — Par suite de quels faits les prieurés dont les noms suivent, dépendaient-ils de l'abbaye de Manglieu, ordre de Saint-Benoit, au diocèse de Clermont? Prieurés de Saint-Hippolyte de Catou et de N.-D. de Boucqueyran, situés dans l'ancien diocèse d'Uzès; — de Saint-André de Vicembre, dans le diocèse de Vienne ; — de Veslet, en Languedoc ? Quelle était la situation topographique exacte de ce dernier? Prière de vouloir bien donner quelques détails historiques ? A. V.

Collection la Mardelle. — Serait-il possible de savoir où se trouve actuellement la collection archéologique formée en Espagne, en 1808, par le baron de la Mardelle (alias Delamardelle), alors député au Corps législatif, plus tard procureur général à Amiens ? MY.

Pèlerinage de pénitence à Jérusalem 1882. — Je recevrais avec reconnaissance l'indication de tous les articles de journaux, et revues de province, consacrés aux impressions de voyage des membres de ce pèlerinage. Comte RIANT.

Les réfugiés protestants, après la révocation de l'Édit de Nantes. — Dans l'éloge de James A. Garfield, 20e président des États-Unis, prononcé à la Chambre des représentants à Washington, le 27 février 1882, par l'honorable James G. Blaine, on lit : « En 1685, la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV, dispersa dans les autres contrées *quatre cent mille protestants* qui comptaient parmi les plus intelligents et les plus entreprenants des sujets français... De ces huguenots français descendait la mère de Garfield, Eliza Ballou. Garfield était fier de son sang,... et aimait à se dire le descendant au septième degré de ces braves protestants français qui refusèrent de céder à la tyrannie, même du grand monarque. »

Mgr Spalding, dans son *Histoire de la Réforme protestante* (tome II, chap. VIII, 11), dit : « Le nombre des huguenots qui suivirent leurs ministres en exil a été grandement exagéré. Hume l'estime inconsidérément à plus d'un demi-million,

tandis que d'autres écrivains protestants le réduisent à deux cent mille. Le duc de Bourgogne, l'élève favori de Fénelon, après des recherches diligentes, l'estime à soixante-huit mille, — nombre inférieur au nombre probable des victimes tombées dans une seule des neuf ou dix guerres civiles que les huguenots avaient provoquées. Les calvinistes les plus riches et les plus influents, en général, demeurèrent en France ! »

Qui a raison ? On dit que les descendants des proscrits sont nombreux en Allemagne. Ne serait-il pas utile d'indiquer les sources pouvant permettre de résoudre ce problème ? X.

—

RÉPONSE.

Un vers à retrouver (XXXV-95).

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

Ce joli alexandrin est bien de Voltaire : il termine une longue tirade du 6e discours en vers sur l'Homme ; toutefois il est regrettable que le spirituel poète-philosophe ne s'en soit pas avisé quelques pages plus haut (p. 34, t. X des œuvres complètes, édition Renouard).

L. S.

Saint Maurice et son culte (XXXV-95 p.).—Aubert (Ed.). *Le trésor de saint Maurice en Valais.* Paris, Morel, in-4o. — M. J.-B. trouvera dans l'introduction de ce bel ouvrage la réponse à la plus grande partie de ses questions. My.

Saint-Hubert des Ardennes (XXXIV-287, 560). — On peut trouver de nombreux renseignements *inédits* sur cette abbaye aux archives provinciales d'Arlon (Belgique, province de Luxembourg) et aux archives del'État à Bruxelles. Quant aux archives d'Arlon, voici des renseignements exacts : Registres, 184 ; liasses, 323 ; chartes du onzième siècle, 8 ; *id.*, du douzième siècle, 40 ; *id.*, du treizième siècle, 82 ; *id.*, des siècles suivants, 681. Total des pièces, 1318.

Dom Gérard van Caloen,
O. S. B.

— *Le Gallia christiana* (t. III, diocèse de Liège), contient un article assez étendu sur cette abbaye. Comme elle était très célèbre, il doit y avoir des détails sur son histoire dans un certain nombre d'ouvrages. Je puis citer ici *les Ardennes illustrées* par Elizé de Montagnac. Paris, Hachette, 4 vol. p. in-fol. 1868-73. — (Assez long article sur cette abbaye). A. F.

— Voir dans le *Répertoire Bio-Bibliographique* de l'abbé Chevalier, verbo Saint-Hubert une longue liste des ouvrages imprimés relatifs à la vie de ce saint et comprenant soit l'histoire, soit la description de l'abbaye de Saint-Hubert. Les archives de l'abbaye de St-Hubert sont conservées aujourd'hui aux Archives grand-ducales de Luxembourg, à Luxembourg.

My.

École d'Alexandrie (XXXIV, 287). — Le P. Baltus, jésuite, *Défense des SS. Pères, accusez de platonisme.* Paris, 1711, in-4. — Le P. Doucin, jésuite, *Histoire de l'origénisme*, in-4. — Matter, *Histoire de l'école d'Alexandrie*, 3e édit., Paris, 1840, in-8. — Guerike, *De scholæ quæ Alexandriæ floruit*, Halle, 1824. — Baur, *Die christliche Gnosis.* Tubingue, 1835. — L'abbé J.-M. Prat, *Histoire de l'éclectisme alexandrin, considéré dans sa lutte avec le christianisme*, 2e édit., Lyon, 1846, 2 vol. in-8. — E. Vacherot, *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, Paris, 1846-1851, 3 vol. in-8. — L'abbé Biet, *Essai historique et critique sur l'école juive d'Alexandrie*, Paris, 1853, in-8. — J. Simon, *Histoire de l'école d'Alexandrie*, 2e édit., Paris, 1861, 2 vol. in-8. — L'abbé Freppel, *Clément d'Alexandrie*, Paris, 1865, in-8. — Id., *Origène*, Paris, 1868, 2 vol. in-8. On trouvera encore d'utiles indications dans Bergier, *Dictionnaire de théologie*, Toulouse, 1823. — Wouters, *Dissertationes in selecta Historiæ ecclesiasticæ capita*, Louvain, 1868-1872, t. I, pp. 336-355.

Dom M.-E. Rio.

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU ET FILS.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE ET HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

I. **Philosophie.** — 1. *Traité élémentaire de philosophie à l'usage des classes*, rédigé conformément au récent programme de philosophie, par PAUL JANET, membre de l'Institut. 2e édit. revue et corrigée. Paris, Delagrave, 1881, in-8 de VIII-893 p. Prix : 8 fr. 75. — 2. *Della filosofia dialettica, suo scopo ed importanza*, coll' agiunta delle regole a ben condurre le dispute filosofiche e teologiche, pel sac. napol. Antonmaria BONITO, dott. in s. t. Siena, tipogr. Bernardino, 1881, gr. in-8 de 87 p. — 3. *Nuntii Signoriello. Lexicon peripateticum philosophico-theologicum*, in quo scholasticorum distinctiones et effata præcipua explicantur. Édit. noviss. Naples, biblioth. cathol. au Fibreno, 1881, in-12 de 423 p. Prix : 4 fr. 50, — 4. *Œuvres philosophiques du cardinal Thomas-Marie Zigliara, de l'O. des FF. PP.* Traduction de l'italien approuvée par l'auteur, par l'abbé A. MURGUE. Lyon, Vitte et Perussel, 1880-81, 3 vol. gr. in-8 de XIII-399, XV-499, 507 p. Prix : 20 fr. — *De la Pensée*, par CH. CHARAUX, prof. de philos. à la Fac. de Grenoble. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1881, in-12 de 440 p. Prix : 3 fr. 50 — 6. *L'hérédité psychologique*, par TH. RIBOT, directeur de la *Revue philosophique*. 2e édit. entièrement refondue. Paris, Germer Baillière, 1882 in-8 de 422 p. (Bibliothèque de philosophie contemporaine). Prix : 7 fr. 50. — 7. *Les Maladies de la mémoire*, par le même. Paris, G. Baillière, 1881, in-12 de 169 p. (Biblioth. de phil. contemp.). Prix : 2 fr. 50. — 8. *Étude sur la volonté et le libre arbitre*, suivie de dissertations biologiques par P. LEBLAIS, docteur en médecine, membre de la Soc. de méd. d'Angers. Angers, Germain ; Paris, J.-B. Baillière, 1881, in-18 de 71 p. Prix : 1 fr. 50. — 9. *La substance, essai de philosophie rationnelle*, par ROISEL. Paris, G. Baillière, 1881 (Biblioth. de philos. contemp.), in-12 de VIII-175 p. Prix : 2 fr. 50. — 10. *Essai de philosophie naturelle*, par J. TISSOT, ingénieur en chef au corps des mines. T. I. Paris. G. Baillière, 1881, in-8 de 694 p. et une planche gravée. Prix : 12 fr. — 11. *Dom. di* BERNARDO : *Il Darwinismo e le specie animali*. Siena, Bernardino. 1881, in-12 de XXIV-732 p Prix : 6 fr. (S'adresser à l'auteur, Florence, rue de Vigna nuova, 3). — 12. *Refutacion a los principios fondamentales del libro titulado : Origen de las especies de Carlos Darwin*, por D. Luis PEREZ MINGUEZ. Valladolid, Hijos Rodriguez (Paris, E. Denné, rue Monsigny, 15). Prix : 3 fr. — 13. *La Sociologie, Essai de philosophie sociologique*, par E. de ROBERTY. Paris, G. Baillière, 1881. in-8 de VII-232 p. (Bibl. scientifique internat.) Prix : Cart. à l'anglaise, 6 fr.

II. **Histoire de la philosophie.** — 14. *Précis de l'histoire de la philosophie*, redigé d'après le nouveau programme du baccal. ès-lettres, par l'abbé PIERRE JARRIS, lic. ès let. Paris, Poussielgue, 1881, in-12 de 171 p. — 15. *Histoire générale de la philosophie*, par P. M. BRIN, prêtre de Saint-Sulpice. Tome I. Depuis les origines de la philosophie jusqu'à l'apogée de la scolastique. Paris, Berche et Tralin, 1882, in-12 de XII-408 p. Prix : 3 fr. 50.— 16. *Histoire de la philosophie*, par S. E. ALAUX, docteur ès-sc., agr. de philos. Paris, A. Degorce-Cadot, 1882. (Biblioth. de vulgarisation), in-12 de 316 p. Prix : 2 fr. 50. — 17. *Platon à l'Académie*, fondation de la première école de philosophie en Grèce, par C. HUIT, prof. honor. à l'Institut cath. de Paris. Paris, Ern. Thorin, 1882, in-8 de VIII-64 p. — 18. *Essai sur la morale d'Aristote*, par LÉON OLLÉ-LAPRUNE, maître de conférence à l'Ecole normale supérieure (Ouvr. cour. par l'Académie des sciences mor. et polit.). Paris, Eug. Belin, 1881, in-8 de XVIII-315 p. Prix : 7 fr. 50. — 19. *Étude historique sur la philosophie de la Renaissance en Italie* (*Cesare Cremonini*), par LÉOP. MABILLEAU, docteur ès lettres. Paris, Hachette, 1881, in-8 de XI-390 p. Prix : 7 fr. 50. — 20. *Giovanni Pico della Mirandola filosofo platonico*, par VINC. DI GIOVANNI. Florence, bureau de la *Rassegna naz.*, 1882, in-8 de 72 p. — 21. *Le Pessimisme*, histoire et critique, par JAMES SULLY, trad. de l'anglais par MM. AL. BERTRAND et PAUL GÉRARD. Paris, G. Baillière, 1882 (*Biblioth. de phil. contemp.*), in-8 de VII-452 p. Prix : 7 fr. 50.

1. — Il est peu nécessaire d'analyser ici le *Traité élémentaire de philosophie*, de M. Paul Janet. Recommandé dès la première heure par le nom de l'auteur et par une fidélité méritoire aux saines traditions

du spiritualisme, jointe au constant souci de suivre tous les progrès de la science contemporaine, ce manuel est, à cette heure, entre les mains de presque tous les élèves ou du moins de presque tous les professeurs de philosophie. Ces derniers ont pu en apprécier par eux-mêmes, soit la doctrine, soit la méthode et les avantages, comme les inconvénients pratiques. Je dirai seulement quelques mots sur ces deux chefs, après avoir rappelé l'ordonnance générale de ce gros volume, augmenté dans cette seconde édition (d'ailleurs absolument conforme à la première) de notions d'économie politique et d'esthétique (p. 717-776).

Une courte introduction traite de l'objet et de la division de la philosophie ; les points les plus difficiles sur les généralités du sujet sont renvoyés à la conclusion du livre (p. 865-874) ; je ne vois traitée nulle part la question aujourd'hui fort à la mode : la philosophie (ou même la métaphysique) est-elle une science ? — La psychologie est la partie la plus étendue de ce traité, puisqu'elle va jusqu'à la page 346 (sans compter la psychologie rationnelle, renvoyée à la métaphysique, où elle occupe les pages 817-834). Elle se divise en *prolégomènes*, renfermant d'abord un aperçu de physiologie et d'anatomie humaines, avec figures, puis une classification des phénomènes et des facultés; et en trois *sections* à nombreux chapitres, consacrées, la première, aux opérations sensitives, la seconde aux opérations intellectuelles — entendement — la troisième aux mêmes opérations — sentiment et volonté, y compris les rapports du physique et du moral. — La logique est divisée en logique pure et logique appliquée (méthodes) ; les graves questions du scepticisme et de l'idéalisme sont renvoyées à la métaphysique. — La morale est partagée en pratique et théorique : la première placée avant la seconde ! Viennent ensuite les notions déjà signalées : 1° de droit naturel et d'économie politique ; 2° d'esthétique; il faut en louer ici, pour n'y plus revenir, le caractère général de bon sens et de clarté, mais dans un cadre dont l'étroitesse a gêné parfois le développement scientifique. — La métaphysique embrasse une ontologie générale, deux chapitres sur le scepticisme et l'idéalisme, une psychologie et une cosmologie rationnelles et une théodicée.

On me permettra d'abord quelques remarques sur cette division. La morale est placée avant la théodicée ; je sais bien que cet ordre peut être suivi sans compromettre aucun principe ; je conviens, en particulier, que M. Janet ne donne pas dans les fantaisies de la morale indépendante, et reconnaît en Dieu le fondement métaphysique de la loi morale. Mais dès lors, il y a un vrai défaut, au point de vue de l'ordre scientifique, à cette disposition des parties ; c'est pourtant l'ordre opposé qui paraît à M. Janet *d'une mauvaise méthode;* mais pourquoi ? D'abord, parce qu'il ne faut pas couper en deux la science

de l'homme, en mettant au milieu la théodicée : M. Janet a répondu lui-même que ces deux sciences n'en font qu'une (p. 9). Ensuite, parce qu' « on affaiblit la théodicée en lui ôtant la base de la morale. » A y regarder de près, ce n'est pas la morale, c'est la psychologie morale qui est un des prolégomènes de la théodicée : si vous avez démontré en psychologie l'existence et les données de la conscience morale comme la méthode l'exige, vous aurez posé cette base de la théodicée que vous prétendez trouver dans la morale.

A vrai dire, ce qui paraît manquer plus que tout le reste à ce traité classique, c'est l'unité, c'est l'ordre rigoureux, c'est l'enchaînement des parties. Ainsi, la disposition de la morale, plaçant la recherche de la règle générale des actions après l'étude des devoirs particuliers, a beau avoir quelques facilités pratiques, elle n'en est pas moins illogique au premier chef. Le chapitre physiologique qui ouvre la psychologie est en lui-même une innovation utile ; mais le reste de la psychologie s'y rattache si peu que dans beaucoup d'écoles on le passe à pieds joints. — On pressent que le défaut d'ordre, ou plutôt le défaut d'organisation se joint, dans ce livre, à un défaut plus profond de décision scientifique. Et, en effet, il suffit de parcourir les chapitres les plus neufs de ce manuel, ceux de la psychologie expérimentale, pour constater une foule de questions restées indécises, beaucoup de divisions dépourvues de netteté, enfin beaucoup de faits et d'opérations psychologiques soumis à des lois trop nombreuses et trop peu précises pour être saisies et retenues dans un enseignement élémentaire. L'auteur accepte la division psychologique établie par Bossuet : opérations sensitives, opérations intellectuelles, et croit l'accorder avec la division trichotomique de la tradition universitaire ; mais, de fait, il s'écarte de l'une et de l'autre : de la première, en plaçant la perception extérieure dans l'entendement ; de la seconde, en rapportant à deux facultés maîtresses différentes la sensation et le sentiment. — Sur la question de l'origine de l'instinct, pas de solution : n'était-il pas nécessaire de marquer, en laissant sa part à l'inconnu, une base primitive et une série d'acquisitions ? Une lacune beaucoup plus grave, dans une question analogue, c'est le défaut de distinction scientifique entre la connaissance humaine et celle de l'animal. On accorde à la bête une part d'intelligence, en empruntant la notion d'intelligence à une définition de Dugald Stewart : à merveille jusque-là ! Mais si l'on avait pris pour caractère de l'intelligence la perception de l'universel, on aurait eu, avec une définition plus frappante, une délimitation de nature entre l'être raisonnable et le pur animal. Peut-être aurait-on, par suite, donné plus de rigueur scientifique à d'autres chapitres, par exemple à celui de nos prétendus *devoirs envers les animaux*.

Je ne fais que citer, comme indécise, la théorie du plaisir, comme très incomplète l'étude capitale de l'association des idées et de la mémoire (c'est tout un), comme plus insuffisante encore celle de la perception extérieure, qui a son écho dans la réfutation de l'idéalisme. Quant aux lois, qu'on lise seulement celles du plaisir et de la douleur (p. 47-48) et celles des passions qui font suite (p.53). *Lois ou problèmes*, on ne sait, et l'auteur a l'air de prendre ces mots pour synonymes ; en tout cas, matière scientifique, précieuse, mais nullement organisée et fixée, sans compter quelquefois la négligence du langage : «... l'émotion présente est plus vive que l'émotion passée ; » l'émotion passée n'est vive ni peu ni beaucoup, elle n'est plus !

Il y aurait à placer bien des éloges à côté de ces critiques. En passant de la psychologie à la logique et à la morale, on constaterait d'ailleurs beaucoup plus de précision et d'ordre, parce que la science a été moins encombrée, dans ces deux parties, de tentatives novatrices et d'essais inachevés. Partout, du reste, le langage est noble et clair, la recherche sage et sérieuse, et là même où l'esprit scientifique n'est pas complètement satisfait, sa curiosité est puissamment excitée et son effort encouragé par des citations précieuses et des références multipliées. On n'avait jamais fait autant pour nos jeunes élèves ; peut-être aussi n'avait-on jamais tenu moins de compte de ce besoin de méthode et de concentration qui est une des premières conditions d'un traité élémentaire.

Après tout, ce livre peut rendre de grands services dans l'enseignement, pourvu qu'il soit lu sous la direction d'un maître à l'esprit très ferme et très synthétique. Dans d'autres conditions, il ne peut guère servir *à l'usage des classes*, il y pourrait même peut-être faire plus de mal que de bien. Mais il sera certainement d'une grande utilité à beaucoup de lecteurs sérieux comme une première mise en œuvre, au profit du spiritualisme, des travaux si dispersés de la philosophie empirique de nos jours. Ajoutons que le rationalisme de l'auteur, sans être difficile à soupçonner dans certaines pages, ne se départ jamais du ton respectueux et réservé qui est le premier devoir d'un professeur de philosophie à l'égard des croyances religieuses.

2. — L'opuscule de M. l'abbé Bonito, professeur au lycée archiépiscopal de Naples, sur la *Dialectique, son but et son importance*, ne renferme rien d'entièrement neuf ; c'est une matière commune, traitée avec soin et avec méthode ; il était difficile de mieux réunir le précepte et l'exemple. Il ne s'agit que de l'argumentation et de ses lois. Dans une première partie, adressée sous forme de lettre à Mgr Tripepi, à l'occasion d'un congrès ouvert à Rome par ce prélat, en 1880, pour l'adhésion à la bulle *Æterni Patris*, l'auteur fait valoir les avantages de la forme dialectique, comme il les a constatés par lui-même

dans les disputes philosophiques qu'il est habitué à présider. Dans une seconde partie, il dresse un véritable code théorique et pratique de l'argumentation. On ne trouvera nulle part mieux déduites les règles qui concernent les divers éléments d'une soutenance en forme, ses caractères généraux, les questions diverses qu'elle comporte et les sources des arguments qui peuvent les résoudre, les modes d'opposition, l'ordre général et particulier des différentes sortes de disputes et de leurs parties, etc.

3. — M. Nunzio Signoriello est bien connu comme l'un des disciples les plus actifs et les plus intelligents du regretté chanoine napolitain G. Sanseverino ; nous avons ici même parlé avec éloge de l'abrégé de morale par lequel il a complété le Compendium philosophique de son maître à l'usage des Séminaires (XXXII, 23). Le livre que nous annonçons aujourd'hui pour la première fois, mais que recommande déjà un succès très considérable en Italie et à l'étranger, est d'une utilité encore plus générale. Comme l'auteur lui-même le dit fort bien dans son épitre liminaire *Ad cleri neapolitani adolescentes*, le retour à la méthode et à la doctrine des scolastiques, si hautement encouragé par le saint siège, impose une étude attentive de leur terminologies, souvent obscure et difficile, eu égard aux habitudes de langage qui ont prévalu depuis deux siècles. De là la nécessité d'un guide, d'un dictionnaire spécial. Cette nécessité a déjà été comprise : nous avons en France la *Technologia scholastica*, de M. Tajani, qui paraît inconnue de M. Signoriello ; il signale en revanche le *Thesaurus philosophorum*, du P. Cornoldi (ou plutôt du P. Reeb), dont il a été question ici même dans le temps (XIV, 298). Quel que soit le mérite de ces deux ouvrages, celui du philosophe napolitain, publié en 1854, leur est supérieur par l'étendue, sans parler de ses autres qualités. C'est vraiment le lexique de la philosophie péripatéticienne, et on ne peut guère en lire les vieux auteurs, sans le secours de ce répertoire alphabétique. Sous chaque lettre sont expliqués d'abord les distinctions, puis les axiomes (ce qui ne laisse pas de causer quelque embarras à celui qui consulte le livre, mais cet embarras cesse bien vite en recourant à la table finale). Ainsi, aux pages 11 et 12, on trouvera tous les éclaircissements nécessaires pour bien entendre l'opposition établie par l'École entre *actus* et *potentia*, *actus hominis* et *actus humani*, *actus imperatus* et *actus elicitus*, *actus primus* et *actus secundus;* aux pages 35-37 sont interprétées ces formules familières aux vieux maîtres : *Actus est perfectio potentiæ : actus est prior potentia ; actus et potentia sunt ejusdem generis.* Et ces vieux maîtres ne pouvaient guère rencontrer un interprète plus fidèle et plus lumineux que M. Nunzio Signoriello.

4. — Le cardinal Zigliara, si célèbre par l'éclat de son récent enseignement philosophique, n'est guère étudié parmi nous que dans sa

belle et solide *Summa philosophica*. L'intérêt qui s'attache à toutes les œuvres d'un tel maître devait faire désirer une traduction française des livres qu'il a écrits en italien. Elle est aujourd'hui publiée en trois beaux volumes et le suffrage de l'auteur lui-même garantit la parfaite exactitude de la version. Il est vrai que l'exactitude n'est pas absolument tout dans un tel travail ; on peut réclamer aussi la pureté du langage et le naturel du style. Or il naît des inquiétudes, à l'encontre du traducteur, sur ces deux qualités, quand on lit, dès la troisième ligne de sa traduction, que Descartes mit le doute méthodique « *au principe* du développement scientifique de l'intelligence humaine. » Évidemment, si la bénédiction de Léon XIII a donné à M. Murgue l'intelligence des passages difficiles de son auteur, comme il l'affirme, elle ne lui a pas assuré toujours le bonheur de l'expression ni le tour aisé de la phrase. Bien d'autres passages permettraient à un lecteur malicieux d'accuser l'interprète, impuissant à faire passer son texte d'une langue à l'autre, de l'avoir quelquefois laissé entre les deux. Mais n'exagérons rien. Cette traduction n'a guère nulle part l'allure et la couleur d'un original, ce qui est l'idéal du genre ; mais elle est toujours fidèle et même claire ; c'est assez pour la faire accepter, car il s'agit d'œuvres où la forme, quoique remarquable par l'ampleur et une calme éloquence, importe infiniment moins que le fond doctrinal.

Le premier ouvrage de P. Zigliara, daté de Viterbe le 1er janvier 1865, a pour titre : *Essai sur le traditionalisme*. Quelque arriéré que puisse paraître le sujet, par suite des changements introduits dans la philosophie des écoles du clergé, c'est encore un travail fort utile pour tous, propre à éclairer surtout les prêtres et les catholiques de notre pays qui ont fait leurs études avant le retour de ces dernières années aux doctrines traditionnelles. Il est vrai que l'exposition du système *traditionaliste* (système novateur, on le sait, et nullement *traditionnel*) est empruntée aux ouvrages du P. Ventura, et que la France a eu d'autres initiateurs ; mais s'il reste encore des partisans du traditionalisme parmi nous, ils ont reçu en général l'empreinte du P. Ventura, d'autant plus que le savant théatin avait prétendu rattacher à saint Thomas un système jusqu'alors peu ami de la scolastique. On ne saurait nier l'influence qu'a exercée parmi nous sa tentative, et il est encore d'excellentes gens qui, sur la parole du P. Ventura, établissent cette différence spécifique entre la philosophie chrétienne et la philosophie moderne, que cette dernière est *inquisitive*, tandis que l'autre est purement *démonstrative* (des vérités traditionnelles et révélées). Comme si toute philosophie digne de ce nom, et en particulier celle des docteurs de l'École, n'avait pas été une active et sincère recherche de la vérité ! Le thomisme renaissant a donc dû se dégager au plus tôt des liens du traditionalisme dont le P. Ventura

l'avait embarrassé, et nul n'a mieux travaillé à cette œuvre indispensable que le P. Zigliara, qui, tout en maintenant l'alliance de la science et de la foi, rompue par la philosophie moderne, reconnaît l'autorité entière de la raison en philosophie et ne craint pas de saluer ici-bas « deux souverains maîtres de vérité » : l'Église catholique et la raison humaine (p. 286).

Voici le plan de ce beau travail. Après un premier chapitre, qui n'est qu'une courte introduction, trois longs chapitres sont consacrés à examiner la méthode et la psychologie du traditionalisme (nécessité de la révélation, de la parole, etc.) ; sa théorie de la connaissance de Dieu, contraire à l'enseignement des Pères et des Docteurs, de saint Thomas surtout, en dépit des commentaires du P. Ventura ; enfin ses arguments métaphysiques, qui vont à refuser toute valeur et toute portée à la raison, aboutissant ainsi au sensisme et partant au scepticisme, sauf à se réfugier dans l'ontologisme. Les raisons et les autorités sont exploitées avec un égal bonheur contre cette doctrine trop longtemps favorisée, et, quelle que soit en bien des endroits la vigueur de la réfutation, l'auteur n'a jamais démenti ces paroles de sa préface : « Je me suis fait un devoir sacré de respecter les personnes quand la logique m'obligeait de combattre les opinions. »

La fin du premier volume (p. 293-389), est occupée par un autre mémoire publié en 1870 sous ce titre : *Observations sur quelques interprétations du G.-C. Ubaghs sur l'idéologie de saint Thomas d'Aquin.* Le regretté professeur de Louvain, à la fois traditionaliste et outologiste modéré, avait cru trouver dans le Docteur Angélique un sérieux appui à sa théorie des idées innées ; il interprétait les textes de saint Thomas évidemment défavorables à l'innéité par ceux qui y semblent favorables. Son adversaire démontre d'abord que les premiers textes sont absolument réfractaires à ces adoucissements, et qu'ils excluent tout acte premier, toute espèce intelligible dans l'âme à son origine. Quant à la deuxième série de textes, il repousse, par une exégèse attentive et sagace, le sens platonicien qu'on voudrait donner aux principes *innés* ou *naturellement connus* du grand Docteur, et réduit à leur vrai sens l'*impression divine* des premières vérités et la connaissance du vrai *dans les raisons éternelles*. On comprend assez, sans autre détail, l'importance de ce commentaire pour tous ceux qui étudient la philosophie de saint Thomas.

Le second et le troisième volumes ne renferment que l'ouvrage célèbre publié à Rome, en 1874, contre l'ontologisme, sous ce titre : *Della luce intellettuale.* Ce grand travail, dont voici le titre entier : *De la lumière intellectuelle et de l'ontologisme, suivant la doctrine de saint Augustin, de saint Bonaventure et de saint Thomas d'Aquin*, s'annonce surtout comme une discussion des textes que les ontologistes ont

cru favorables à leur système ; mais il a aussi une haute valeur philosophique, indépendamment de cette partie pour ainsi dire historique et critique, et si l'auteur ne résout pas, au bénéfice de la théorie thomiste, toutes les difficultés de cette grande question de la connaissance rationnelle, il les aborde au moins avec autant de vigueur que de franchise, y répand des clartés nouvelles et facilite assurément l'œuvre de conciliation à laquelle il s'est appliqué. Indiquons rapidement l'objet propre et les principaux détails de chacun des quatre livres qui constituent ce grand ouvrage.

L'éminent auteur, qui convient que par *lumière intellectuelle* l'École entend aussi bien les principes de la connaissance que la raison même qui connaît, est amené à distinguer la *lumière intellectuelle subjective* de la *lumière intellectuelle objective ;* la première, qui n'est autre que la raison, est étudiée dans le premier livre ; l'autre est l'objet du quatrième livre. Les deux livres intermédiaires sont consacrés à réfuter l'ontologisme, d'après lequel la vue immédiate de Dieu serait l'acte premier de la raison et sa lumière propre, sans lequel rien ne lui serait connaissable.

Il suffit de posséder les éléments de la philosophie scolastique pour deviner la doctrine générale et les sujets les plus saillants du premier livre : la lumière intellectuelle, au sens subjectif, comme faculté, c'est l'*intellect agent ;* cet intellect agent, qu'il n'y a qu'à bien définir pour faire cesser beaucoup d'oppositions irréfléchies ; car, comme le dit le P. Gonzalez, cité par le P. Zigliara (II, 45), « toute philosophie qui rejette les idées innées doit nécessairement reconnaître, sous un nom quelconque, une activité, une puissance, une force agissante dans la formation des idées intellectuelles ; et comme les partisans absolus des idées innées sont très peu nombreux, il suit que l'immense majorité des philosophes doit admettre et admet en effet l'intellect agent, bien qu'ils s'abstiennent de prononcer ce mot *scolastique.* » Il faut recommander l'explication de la connaissance des universaux, donnée aux chapitres VII et VIII, de la connaissance de l'âme, au chapitre XII, de la connaissance de l'infini, au XIVe. Il est bien entendu que l'auteur croit expliquer suffisamment cette dernière par la méthode d'exclusion. Beaucoup de pages de ce premier livre sont consacrées, comme il était naturel, à repousser les difficultés des ontologistes et surtout celles de M. l'abbé Fabre, dans son *Cours de philosophie* et dans ses *Lettres à un sensualiste.*

Dans la discussion contre l'ontologisme, qui remplit les livres III et IV, je signalerai d'abord la réfutation du plaidoyer de Gerdil pour Malebranche (l. II, ch. II et III), la réponse aux arguments de Jean Sans-Fiel (l'auteur pseudonyme de la *Discussion amicale sur l'ontologisme*, Paris et Nancy, 1865), pour l'ontologisme modéré (id., ch. IV-VI),

et surtout le commentaire approfondi des textes empruntés par les ontologistes à saint Augustin et à ses interprètes (VII-XII), à saint Anselme (XIII) et à saint Bonaventure (XIV XVIII). Ces discussions sont largement traitées ; c'est surtout par le contexte des livres cités et par l'ensemble de la doctrine de leurs auteurs que l'éminent cardinal arrive à fixer le sens légitime des passages qu'on lui oppose ; il démontre ainsi que ces saints docteurs ne sont pas ontologistes et ne s'éloignent pas de l'enseignement de saint Thomas. On peut penser toutefois qu'il y a des différences qui ne sont pas de pure forme ; et il y aurait lieu aujourd'hui de discuter une source nouvelle, la *Quæstio anecdota* de saint Bonaventure, publiée en 1874 par le P. de Fanna.— La controverse devient plus intime et plus vive au quatrième livre, où la vision immédiate de Dieu, dont les ontologistes font la condition essentielle et le fond même de toute connaissance rationnelle, est combattue d'abord comme contraire à la saine psychologie et au témoignage de la conscience, ensuite comme opposée à l'enseignement catholique sur la distinction de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, sur la démonstration de l'existence de Dieu, sur les attributs divins et les idées divines. Il y a là de nouvelles discussions de textes et même quelques questions d'école sur des points difficiles, que les lecteurs moins théologiens que philosophes auraient mieux aimé peut-être qu'on laissât de côté. Mais aucun catholique ne saurait être indifférent au sujet traité dans le onzième chapitre (II, 169-186), *l'ontologisme et la congrégation du Saint-Office ;* l'auteur y rappelle plusieurs faits curieux et importants ; il discute avec beaucoup de modération les opinions diverses qui ont été émises touchant la vraie portée des censures de 1861 contre sept propositions (qui étaient, je crois, prises dans les cahiers du P. Martin, jésuite), et il conclut « qu'*à son avis* l'ontologisme même modéré est, pour le moins, très gravement blessé par ces censures (II, 193). »

Le dernier livre, développant dans toute son ampleur la doctrine de l'éminent auteur sur la lumière intellectuelle objective, sur le premier intelligible, qui est pour lui l'*être* transcendental, synonyme d'essence ou quiddité, ne saurait être analysé ici. Mais il faut dire qu'il est à la fois le plus neuf et le plus rempli ; il explique avec autant de méthode que de profondeur les notions de substance et de cause, les jugements ontologiques en général, les connaissances cosmologiques, y compris les idées d'étendue, d'espace et de temps, les connaissances psychologiques, puis les principes de la morale, enfin la connaissance de Dieu. Avant de couronner cette magistrale exposition par trois chapitres complémentaires sur l'enseignement humain et sur celui de Dieu et de l'Église, l'auteur est amené à proclamer ou du moins à préparer et à pressentir « la paix dans les écoles catho-

liques en matière de philosophie (chap. XI) ; » il a reconnu, en effet, que l'ontologisme a quelque chose de vrai, en ce que Dieu est la lumière de notre connaissance, au point de vue subjectif, par l'illumination divine nécessaire à nos actes intellectuels, et au point de vue objectif, parce qu'il est implicitement renfermé dans chacune de nos connaissances. Tout au plus, certains philosophes, sans être ontologistes, trouveront-ils qu'il y a encore quelque chose à faire pour éclairer pleinement cette dernière proposition. — Quoi qu'il en soit, le cardinal Zigliara a bien mérité de la science chrétienne dans ce travail considérable, et tous les hommes qui s'occupent sérieusement de philosophie ont le plus grand intérêt à le lire et à le méditer.

5 — Sous ce titre un peu vague : *De la pensée*, M. Ch. Charaux, professeur de philosophie à la Faculté de Grenoble, a réuni deux opuscules, déjà bien connus et bien appréciés, à une série de sept conférences et à une suite de notes sur des sujets analogues. Nous avons donc ici, en premier lieu, sa belle thèse (*La Méthode morale ou de l'amour et de la vertu comme éléments nécessaires de toute vraie philosophie*), soutenue en 1866 à la Faculté des lettres de Nancy. Le jeune et brillant professeur y défendait une doctrine déjà fortement inculquée par le P. Gratry, et depuis développée avec la supériorité que l'on sait par M. Ollé-Laprune. On me permettra d'ajouter que cette doctrine a été appliquée avec moins d'éclat, mais avec autant de profondeur et de délicatesse, à la démonstration chrétienne et à la théorie de la foi par un professeur de Saint-Sulpice, M. Louis Brugères. La thèse de M. Charaux n'a pas toute la précision, toute la vigueur dialectique qu'on pourrait désirer dans une dissertation de ce genre ; mais elle rachète et fait oublier ce défaut par une intensité de conviction et de sentiment qui a bien son prix, même en matière métaphysique, quoi qu'en disent certains partisans exclusifs de la sécheresse et du style algébrique en philosophie. L'auteur gardera le mérite que lui attribuait un juge éminent, M. Ravaisson, en lui accordant une belle place dans son *Tableau de la philosophie française au dix-neuvième siècle*, le mérite « d'avoir appelé l'attention sur cette importante vérité que la pensée, qui est une action et une faculté de l'âme, ne suffit point à la philosophie, qu'il lui faut l'âme entière, et, si l'on peut distinguer dans l'âme des parties, qu'il lui faut surtout et avant tout, ce qui semble en être et le principal et le meilleur. » Cette méthode morale, essentielle à la philosophie encore plus que la méthode logique, M. Charaux en cherche et en constate les éléments dans les philosophes anciens, dans ceux du moyen âge et des temps modernes, non sans faire aux mystiques une part légitime ; il la justifie ensuite en étudiant la *raison* et l'*amour* comme deux forces inséparables et en montrant dans la *vertu* le fruit de leur union.

Ce beau travail est complété par un opuscule déjà publié deux fois (1867, 1869) sous ce titre *Métaphysique simplifiée*, qui n'est autre chose qu'une méditation très simple et très éloquente, où l'âme s'élève, par la pensée et l'amour, de sa propre contemplation à celle de l'Être immuable et parfait : toute la métaphysique est bien là en traits rapides, puisqu'on y trouve les bases de l'ontologie et de la méthode, les points essentiels de la psychologie et de la cosmologie, de l'esthétique et de la théodicée, sans compter une conclusion sur la seule religion vraie.

Il faut lire ces pages substantielles et touchantes, qu'il serait malaisé et peu utile d'analyser : l'analyse la mieux faite en donnerait une idée bien insuffisante, parce qu'elle ne saisirait guère que l'idée pure, tandis que fidèle à sa méthode morale, M. Charaux fait partout à l'amour une part privilégiée. Cette remarque s'applique tout aussi bien à la deuxième partie de ce volume, renfermant des leçons et conférences, dont je ne veux marquer ici que l'objet : I. De la pensée (elle a pour objet suprême l'Être parfait, comprend un élément variable et un élément invariable, et ne saurait se développer sans l'amour) ; II. Des caractères les plus apparents de la pensée (activité, étendue, élévation) ; III. De l'objet dernier de l'entendement et de la pensée (il y a en toute science, en tout art, en toute étude, comme un point culminant où l'ordre se transfigure, où il devient Dieu) ; IV. Trois moments de la pensée humaine (la philosophie antique, l'Évangile, la science moderne) ; V. Petit commentaire philosophique du Discours de saint Paul à l'Aréopage (premier et deuxième moment de la pensée) ; VI. La philosophie et la science (troisième moment de la pensée) ; VII. Du langage philosophique.

Encore moins essaierai-je une synthèse quelconque des courts fragments réunis à la fin du volume sous le titre de Notes et réflexions. Il vaut mieux en citer quatre ou cinq à peu près au hasard : « Ce qu'on nomme courant d'idées n'est pas moins courant de désirs, de sentiments, de passions. Les idées s'y mêlent pour donner une couleur aux eaux, pour les troubler ou les purifier, mais elles n'influent que fort peu sur la direction et la rapidité du courant. — La première pensée vraie a été, dans l'esprit du premier philosophe, le premier point de vue de l'ordre, que la dernière achèvera d'embrasser tel qu'il est, tout entier, si la pensée de l'homme est capable d'un tel effort. — Il manque au passé quelque chose, si bien passé qu'il soit et incapable de renaître, tant qu'il n'a pas son historien. Plus loin que les faits, le pouvoir de celui-ci s'étend jusque sur les pensées. Il les ranime au souffle de sa propre pensée, et ni le présent ni le passé n'ont toujours lieu de s'en plaindre. — Les langues vieillissent vite quand, sous prétexte de faire dire aux mots plus qu'ils n'ont encore

dit, on en fausse le sens et on les rend incapables d'un sens unique et précis. — C'est l'âme entière qui fait la pensée, et la différence des âmes fait celle des styles. On peut résumer sans grand dommage pour elle, la pensée qui viendrait uniquement de l'esprit, l'analyser, l'abréger et ne lui rien enlever : c'est tout un de la lire dans l'auteur ou d'après lui. Au contraire tout fait corps, tout est nécessaire dans la pensée des grands écrivains. En ôter ou en changer un mot, c'est en altérer le sens, c'est diminuer leur âme. »

Le livre de M. Charaux mérite de devenir l'un des compagnons les plus chers des jeunes esprits studieux pour qui la philosophie est encore l'amour de la sagesse. Il les aidera dans le travail de la pensée, et en augmentant leurs lumières, il accroîtra surtout leur amour pour la vérité et pour la vertu.

6. — M. Th. Ribot est bien connu par ses travaux philosophiques et surtout par la direction qu'il a donnée à sa *Revue philosophique*. Malgré les promesses d'impartialité du début, malgré le soin de ne pas les démentir absolument et la place accordée dans ses pages à des articles spiritualistes, on ne saurait nier la prédominance de l'empirisme dans la docte revue ; c'est aussi à la même tendance que se rapportent les travaux personnels de M. Ribot. On comprend dès lors les réserves qu'ils provoquent naturellement chez nous, mais qui n'enlèvent rien à l'utilité positive que peut en retirer un lecteur attentif et prudent. Utilité d'autant plus sérieuse que M. Ribot ne dogmatise pas en métaphysicien, qu'il n'exclut pas absolument les explications spiritualistes, malgré la répugnance qu'elles lui inspirent, et que, d'autre part, il apporte à la philosophie expérimentale des masses énormes de faits curieux, bien exposés et bien classés. Rien n'égale son érudition en ce genre, si ce n'est son esprit d'analyse ; de sorte qu'il met à portée des travailleurs la substance d'une foule d'écrits souvent peu abordables, en y ajoutant par surcroît une bonne part personnelle de critique. En tant que recueil systématique de faits également intéressants pour la psychologie et pour la physiologie humaines, il n'a rien publié de plus précieux que son livre sur l'*Hérédité psychologique*, dont voici une seconde édition profondément modifiée, dans un sens de plus en plus scientifique et modéré. « L'auteur (il le dit lui-même) s'est imposé de ne sortir de son sujet sous aucun prétexte : ce qui est assez difficile parce que l'hérédité confine à tout. Il a fait un grand nombre de suppressions de détails : la partie consacrée aux causes dans l'édition antérieure a été retranchée en entier. » En revanche bien des lacunes ont été comblées. Et pourtant ce livre n'est donné que comme un essai incomplet et provisoire ; cette franchise modeste est déjà une grande recommandation.

Donnons à ceux qui ne connaîtraient pas encore l'ouvrage une

légère idée de ce qu'il renferme de faits et d'inductions pratiques : il suffira d'un mot sur les explications métaphysiques qui, tiennent peu de place dans ce livre comme dans les habitudes de M. Ribot. — La première partie est consacrée aux *faits ;* mais ces faits constituent déjà par leur classement et leur analyse de précieux chapitres de psychologie expérimentale ; nous y étudions successivement l'hérédité des instincts (avec une faveur marquée pour l'*hypothèse* darwiniste), celle des facultés perceptives, de la mémoire et des habitudes, de l'intelligence dans ses diverses tendances et ses divers emplois (curieuses listes de familles artistes ou lettrés), des sentiments et des passions, des facultés actives (maisons historiques). Après quoi l'auteur poursuit l'hérédité dans le caractère national, et s'attache à deux races : « les Juifs, le type le plus anciennement civilisé de l'Europe,» et les Bohémiens, le type le plus réfractaire à la civilisation. » Il termine par l'étude de l'hérédité morbide, d'après les documents statistiques de la médecine aliéniste. — Il y aurait une foule de réserves de détail à poser sur ces longues séries de faits recueillis souvent par des matérialistes et commentés par un esprit très scientifique, mais qui n'a pas la lumière d'une philosophie complète. Il y en aurait encore davantage à opposer à certaines assertions de sa seconde partie sur *les lois :* la grande question de la liberté personnelle est engagée ici tout entière et l'auteur ne paraît pas s'en aviser. Du reste, il démontre que l'hérédité psychologique (sauf des limites indécises) est une loi et qu'elle est soumise elle même à des lois diverses : celle de la transmission directe des parents à l'enfant, celle de la prépondérance de tel sexe, celle de l'atavisme, celle de la succession chronologique dans certains états transmis. Les exceptions à l'hérédité s'expliquent par l'hérédité même, sans la moindre réserve en faveur du libre arbitre. Tout cela est à étudier de près dans le livre, en tenant compte du trop de faveur accordée souvent aux hypothèses matérialistes. — Une troisième partie est consacrée aux conséquences psychologiques, morales et sociales de l'hérédité : tout y est dominé par l idée évolutionniste ; elle a besoin d'être corrigée par le spiritualisme, qui a seul la solution de problèmes tels que l'origine des idées, l'origine du mal, etc.

La conclusion (389-417), après avoir indiqué sans parti pris les rapports de l'hérédité avec les *hypothèses* des divers évolutionnistes, est peu dogmatique. Cependant elle peut être qualifiée de déterministe et de favorable au matérialisme, et c'est assez pour mettre en garde contre le danger d'un livre qui a, d'ailleurs, de vrais mérites et qui peut rendre des services réels à la psychologie.

7. — Le traité du même auteur sur les *Maladies de la mémoire* est encore bon à consulter, même pour les philosophes dont elle contra-

riera le plus les idées et les habitudes. M. Ribot, qui annonce une simple étude pathologique sur la mémoire, suppose que cette faculté a été suffisamment décrite dans son état normal. On peut en douter; en tout cas, lui-même n'a pu aborder les états maladifs de la mémoire sans en avoir esquissé le mécanisme régulier. C'est l'objet du premier chapitre ; entendons-nous pourtant : il ne s'agit ici que de physiologie et l'auteur ne veut pas dépasser l'histoire naturelle. Soit; mais par là même n'enlève-t-il pas tout caractère rigoureusement scientifique à la conclusion qu'il annonce dès sa première page, savoir que la mémoire est « par essence, un fait biologique, par accident, un fait psychologique. » Le vrai rapport de la conscience à l'organisme lui étant inconnu, le nom de mémoire désignant de plus dans la langue un fait psychique et non les conditions physiologiques auquel ce fait peut être soumis, il est inutile d'insister sur la déplorable confusion que supposent cette formule et beaucoup d'autres du même livre.

Sous le bénéfice de cette réserve, je constate que les psychologues peuvent étudier utilement, avec M. Ribot, ce qu'il nomme la mémoire organique, fonction du système nerveux, consistant d'abord à recevoir des impressions, puis à les conserver moyennant la nutrition, puis à les reproduire en vertu d'associations dynamiques stables entre les éléments nerveux, associations qui se forment à l'occasion de chaque événement particulier. Ce n'est qu'une hypothèse, mais qui paraît admissible en elle-même, quoique bien compliquée, et de plus suffisamment explicative. M. Ribot se flatte ensuite beaucoup trop peut-être en croyant fixer la loi de ces deux éléments nouveaux de la mémoire (qui sont plutôt la mémoire elle-même): la conscience des souvenirs et leur localisation plus ou moins précise dans le passé ; mais du moins il commence par déclarer qu'il ne voit « aucune manière d'expliquer le passage de l'inconscient à la conscience (p. 21). »

Le second chapitre a pour objet les *amnésies* générales, ou les maladies qui atteignent la mémoire tout entière. Il y en a de temporaires, de périodiques, de progressives. Dans chaque espèce, l'auteur cite un bon nombre de cas nettement déterminés, ce qui aura toujours pour les psychologues studieux l'avantage de leur épargner des recherches longues et difficiles dans une foule de recueils scientifiques. De plus, M. Ribot analyse et classe les faits avec un talent incontestable. Il essaie aussi de conclure et dans cette tâche périlleuse, sans éviter toute erreur, il ne perd jamais tout à fait ses habitudes de prudence. Il n'offre aucune explication précise de l'amnésie temporaire. Il énonce, à propos de l'amnésie périodique, des vues hélas ! trop courtes sur l'unité (fort improprement dite) du moi physiologique et sur le moi conscient superposé au moi physiologique et constitué par la mémoire (*organique !*). Mais l'amnésie progressive lui

suggère une loi fort plausible, quoique sans doute incomplète, qu'il nomme la *loi de régression* ou de *réversion*. La voici : la mémoire défaillante va de l'instable au stable ; les souvenirs plus récents, plus complexes, plus faiblement associés, disparaissent avant les primitifs, les simples, les plus fixés dans l'organisme. En vertu de la même loi, après les faits récents, s'effacent les idées, puis les sentiments, puis les actes d'habitude.

L'essentiel de l'étude psychophysique de M. Ribot est dans ces deux chapitres. Le troisième roule sur les *amnésies partielles*, qui démontrent tout d'abord la pluralité des mémoires (organiques). On y remarquera surtout ce qui concerne l oubli des mots et autres signes conventionnels. Cet oubli, dans sa marche ordinaire, justifie la loi déjà énoncée : on perd d'abord les noms propres, puis successivement les noms communs, les adjectifs et les verbes, les interjections, les gestes. « C'est une régression du plus nouveau au plus ancien, du complexe au simple, du volontaire à l'automatique, du moins organisé au mieux organisé. » L'auteur ne craint pas de rapprocher l'ordre de dissolution de la mémoire verbale de l'ordre entrevu par les linguistes dans l'évolution des langues indo-européennes, et ce rapprochement est au moins curieux (p. 135).

La loi de régression semble expliquer aussi beaucoup de cas d'*hypermnésies* ou excitations anormales de la mémoire (ch. IV) ; seulement les diverses successions des souvenirs morbides dans le délire et dans le rêve, attendent une explication, une loi de *réviviscence*, qui ne saurait être la contre-épreuve pure et simple de la loi de régression. Il y a là une grande lacune dont M. Ribot ne paraît pas s'être préoccupé. Il est du reste plus facile de la signaler que de la remplir. En revanche, il n'y a, je crois, rien à dire, contre l explication qu'i propose du curieux phénomène appelé par Sander *erinner ungs tauschung* (illusion de mémoire) et qui consiste à localiser d'instinct dans le passé un fait actuel qui se produit pour la première fois (p. 149-153).

En résumé, ce petit livre est une étude de physiologie plus que de psychologie ; s'il a le tort grave de méconnaître, sans le nier directement, le côté spirituel de la question, et le tort beaucoup plus léger de laisser bien des obscurités sur le côté matériel lui-même, il l'entoure pourtant d'une lumière nouvelle, et on ne peut contester l'utilité du classement méthodique qu'il établit entre les faits et de l'explication au moins partielle par laquelle il les rattache à l'ordre biologique le plus général.

8. — L'*Étude* de M. le docteur Leblais *sur la volonté et le libre arbitre* est fort courte : trente petites pages (les derniers feuillets de sa brochure sont consacrés à une polémique trop personnelle et trop

peu profonde sur le vitalisme). Elle n'est pas très claire, soit parce qu'elle se réfère à un travail du même auteur, *La vie et le moi* (Paris, 1878), qui nous est inconnu, soit parce que M. Leblais n'a pas toujours l'expression précise. Ainsi, p. 7, le mot *obligatoire* est employé (il est vrai, avec la restriction *en quelque sorte*) comme synonyme de *nécessitant* ; déplorable équivoque, puisque l'idée *d'obligé* exclut précisément celle de *nécessité*. Du reste l'instinct et l'habitude sont passablement définis. Quant à la volonté libre, ou comme dit l'auteur *arbitrale*, elle ne s'en distingue que par cette condition préliminaire : la délibération. Ce serait assez pourvu que cette condition mît le libre arbitre en dehors de la chaîne inflexible des déterminations nécessaires. Il semble que ce n'est pas le sens de l'auteur, qui paraît, en vrai positiviste, n'attribuer à la liberté aucune valeur absolue et faire de la responsabilité une simple habitude sociale et conventionnelle.

9. — M. Roisel a été tourmenté, après tant d'autres, par le besoin de connaître, non seulement les phénomènes, mais les substances, non seulement les faits, mais les causes. Il a cru, sur la foi des maîtres en crédit de l'heure actuelle, que la métaphysique traditionnelle était affaire de foi ou de poésie plutôt que de science ; mais loin de renoncer pour cela à cette loi de connaître qui est peut-être, dit-il lui-même, « la loi la plus impérieuse de l'esprit humain, » il est allé à son tour à la recherche de la vérité, en partant de ce principe que ni les sens ni le raisonnement ne nous trompent jamais par eux-mêmes. Il est passé, avec le secours de la science moderne, de l'atome au type végétal et animal, en traversant le sphéroïde, les corps gazeux, liquides et solides, la cellule, la sensation. C'est la première partie de son livre, que je n'ai garde de discuter ici ; il y faudrait un autre livre beaucoup plus long. Pour s'assurer si M. Roisel s'est montré fidèle aux règles de méthode rigoureuse qu'il s'est imposées, il suffit de remarquer, dès son premier chapitre, l'hypothèse évidemment indémontrable, pour ne dire rien de plus, de l'activité spontanée des atomes donnée comme une certitude scientifique. Il en est de même, au chapitre cinquième, de la sensation attribuée uniquement à la cellule vivante « au même titre que la réalité (p. 59) ; » au septième, de la variété des types vivants rapportés simplement à l'activité atomique, etc. — La seconde partie n'offre que la même doctrine sous forme synthétique : la substance est éternelle et nécessaire ; mais loin d'avoir l'unité absolue dont la dotait Spinoza, ce qui l'aurait mise dans l'imposibilité de « générer (*sic*) » les êtres matériels, elle est constituée par une multitude d'éléments. Ces éléments ou atomes ont pour attributs la force et la connaissance. Une nécessité absolue domine tout, et néanmoins la liberté individuelle trouve sa place,

dans une mesure déterminée, au sein du monde phénoménal, constitué par l'association régulière et harmonique des atomes. En somme, la personnalité et la liberté éclosent dans l'organisme le plus parfait, tandis que la substance reste éternellement impersonnelle et fatale. Quelle morale peut sortir d'une telle métaphysique ? La science révèle la justice, réalisable par la volonté personnelle ; mais celle-ci s'élève encore plus haut (on ne dit pas du tout pourquoi), jusqu'à la vertu. « La justice mesure, partage, indemnise, distribue des récompenses et des peines et tend à établir l'équilibre entre tous. La vertu donne sans compter, se dévoue et se sacrifie ; mais elle n'est la vertu que si la justice ne s'immisce pas dans ses œuvres. Elle ne veut aucune rémunération... C'est une vierge immaculée qui ne souffre pas qu'on la récompense, fût-ce par une éternité de béatitude. » C'est beau, mais absolument illogique, et quand M. Roisel ajoute aussitôt après que la vertu « ne s'acquiert que par la perte de quelques illusions, » on peut lui répondre que sans ce qu'il nomme *illusion* il est rigoureusement impossible d'expliquer ce qu'il nomme *vertu*.

10. — M. J. Tissot, ingénieur en chef des mines, avait déjà ébauché, dans une série de brochures, non sans retoucher et corriger plusieurs fois son système, la cosmologie et la métaphysique qu'il a prétendu exposer définitivement dans son *Essai de philosophie naturelle*. Cet énorme volume ne renferme encore que le tiers de sa doctrine ; mais les deux autres volumes annoncés dans la préface ne paraîtront peut-être jamais ; l'hésitation de l'auteur est expliquée (p. 659) en tête des tables analytiques des deux volumes non publiés : « J'ignore, dit-il, jusqu'à quel point les nouveautés importantes et nombreuses que contient ce travail, intéresseront le public scientifique ; et elles ne sont peut-être pas beaucoup à la portée du public ordinaire. » Si j'en juge par moi-même, comme j'en ai quelque droit, ce dernier point est incontestable, il n'y a de trop que le mot *peut-être*. Il ne m'en coûte pas d'ailleurs de supposer qu'il y a quelque chose à gagner pour la science pure dans ces longues discussions sur l'éther, sur les milieux pondérables, et leurs propriétés physiques et chimiques, ainsi que sur la constitution de la matière et le mécanisme de l'univers inanimé. Du reste, l'auteur déclare avoir suivi dans plusieurs parties de cette vaste synthèse des travaux très appréciés, en particulier ceux du P. Secchi. Mais lorsque du monde inanimé il passe à la vie et à l'âme, tout en reconnaissant le bon sens qu'il témoigne en plaçant le monde sous un « pouvoir directeur, » il faut déplorer qu'il se perde tout de suite dans une explication panthéiste de ce qu'il appelle l'Un-Tout, et dans une psychologie qui part de la plastidule hypothétique d'Hæckel pour aboutir à « l'immortalité de l'âme à l'état de tourbillon spirituel ou psychique proprement dit. » Je ne me flatte pas

de faire comprendre, ni même d'avoir compris comment ces « tourbillons psychiques se superposent en restant indépendants au lieu d'être impénétrables comme les tourbillons matériels. » Quant aux rapports que M. Tissot leur attribue « avec les individus vivants, » ils ne satisferont pas les spirites, mais ils n'en scandaliseront pas moins les positivistes ; car l'auteur aime à se figurer les hommes de bien « entourés d'un cortège d'âmes honnêtes, qui leur suggéreraient de bonnes inspirations (p. 594). » Telle est la part de l'imagination et du cœur dans un système qui, en dépit peut-être de la valeur scientifique de tel ou tel détail, passera inaperçu, parce qu'il a cette folle ambition de fonder non seulement une philosophie, mais une religion. Sous prétexte que les religions ont été jusqu'ici « des œuvres humaines basées sur des fictions appropriées au degré d'évolution auquel étaient parvenues les populations qui les recevaient, » et que, par conséquent, elles doivent faire place à la religion de l'avenir, M. Tissot se flatte de travailler au triomphe prochain de cette célèbre inconnue. Déplorable illusion, que tempère pourtant cet avis opportun à certains fanatiques d'irreligion : « On ne devrait pas détruire avant d'avoir édifié, et il faudrait bien se rappeler que les habitudes des populations doivent être, sinon absolument respectées, du moins ménagées comme on ménage en mécanique les vitesses acquises. »

11, 12. — M. Dominique de Bernardo, membre de la Société anthropologique italienne, a lu aux réunions de cette société les premiers chapitres d'un travail considérable qui a paru depuis au complet sous ce titre : *Le Darwinisme et les espèces animales.* Ce volume mérite d'être consulté soit pour le fond même de la question, soit pour l'histoire des discussions darwinistes en Italie. Là, comme ailleurs, des gens qui seraient bien empêchés de fournir à l'appui de leurs assertions un semblant d'argument scientifique, déclarent que la théorie de Darwin est absolument démontrée et qu'elle est admise de tout le monde. M. di Bernardo, qui déjà tenait pour sûr que la question de l'origine des espèces est autrement difficile et qu'elle est encore bien loin de paraître résolue aux esprits les plus sérieux, s'est appliqué à examiner les preuves du système darwinien, et cet examen l'a conduit aux conclusions les plus sévères contre une théorie qui lui paraît antiscientifique de tout point. Ce n'est pas, d'abord, qu'il méconnaisse le mérite de Darwin ; il rend justice « à son génie profond, à son érudition immense (p. 3) ; » il constate les progrès qu'il a fait faire aux sciences naturelles, en rapprochant une masse de faits dont l'importance échappait tant qu'ils restaient isolés les uns des autres, et en suscitant un immense mouvement d'idées (p. 145). D'autre part, s'il se pose en adversaire absolu du darwinisme, ce n'est pas dans un intérêt religieux. Ses explications à ce sujet sont des plus cu-

rieuses. Il raconte (p. 616) une conversation qu'il a eue avec un professeur de ses amis : « Allez-vous, lui dit ce dernier, continuer votre *campagne* contre Darwin ? — Quand le Président de la Société anthropologique voudra bien m'inviter à reprendre mes lectures, je suis prêt. — Ainsi vous vous préparez à travailler pour le cléricalisme ? — Je n'ai rien à voir avec le cléricalisme. Je discute scientifiquement un système qui a fait du bruit et que beaucoup de gens acceptent parce qu'ils le croient appuyé sur des raisons solides, sur des lois réelles, sur des faits irrécusables. — Oh! croyez au moins que les cléricaux seront tous heureux de votre travail. — Je répète que les cléricaux ne m'ont pas de leur parti. D'ailleurs ce n'est pas là la manière de répondre aux démonstrations sérieuses et aux preuves de faits qui sont pour les antidarwinistes. — Soit, mais les cléricaux... » L'entretien dure encore assez longtemps ; il peint à merveille l'état de certains esprits, même ailleurs qu'en Italie.

Quelque agréable que doive nous être, en qualité de cléricaux, le livre de M. di Bernardo, nous y aurions désiré un ton plus grave et moins passionné. L'auteur a raison de désapprouver « les naturalistes audacieux qui se lancent en ballon sans ouvrir leur parachute (p. 473), » mais il laisse lui-même, au moins dans son langage, trop de liberté à sa verve. Il n'aurait rien perdu à garder partout l'accent sévère de la science au lieu de représenter, par exemple, Ch. Darwin, comme un souverain pontife, comme « le grand-prêtre anglais, sous les ailes miséricordieuses duquel s'abritent la plupart des diacres, des sous-diacres et des acolytes des sciences naturelles (p. 2). » Je suis sûr, quoique je ne retrouve pas ce passage, d'avoir rencontré une fois l'expression plus que familière : *papa Darwin*. Ces détails de pure forme pourront nuire au travail de M. di Bernardo. Il faut pourtant reconnaître qu'ils ne lui enlèvent, quant au fond, rien de son caractère et de sa portée scientifiques.

Après avoir représenté à grands traits la marche du darwinisme, l'auteur trace à la fin de son introduction le plan de sa réfutation de ce système. Les lois principales invoquées par l'école darwiniste pour rendre compte de l'origine des espèces peuvent se réduire à cinq, savoir : la lutte pour l'existence, l'élection, l'hérédité, l'influence des circonstances extérieures et la loi du temps. De là les cinq chapitres du livre, plus un sixième sur l'action réunie de ces lois et une longue conclusion. Il est d'autant moins nécessaire d'analyser tout cela, que l'auteur déclare lui-même ne rien apporter d'absolument nouveau. Mais c'est bien par une argumentation ferme et serrée qu'il arrive sur chaque point à des conclusions négatives. Ni la lutte pour l'existence, ni la sélection, qui sont les vrais principes du darwinisme, ne peuvent rien, si on n'y ajoute des hypothèses

gratuites et contradictoires, pour résoudre le problème. Quant à l'hérédité, elle consacre au contraire la doctrine de la fixité des espèces ; et ni les circonstances extérieures, ni le temps ne sont rien en pareille matière, si ce n'est un moyen commode de frapper et de distraire les esprits peu rigoureux ou peu attentifs. Il ne s'agit pas de juger ici de la valeur des arguments de M. di Bernardo, que l'espace ne me permet pas même de résumer ; mais je devais faire comprendre la position aussi négative que possible de ce savant désintéressé. Il aboutit non à s'étonner, comme beaucoup de ses amis, qu'il y ait encore des antidarwinistes, mais à croire qu'il n'y aura bientôt plus de darwinistes. Dans un appendice non moins curieux que le livre même, il s'attache à montrer que la *génération spontanée,* quoique rejetée par la plupart des darwinistes, est le complément indispensable du darwinisme, et il achève à cette occasion de lui refuser tout caractère scientifique.

Je crois devoir recommander en même temps un livre espagnol écrit sur le même sujet et dans le même esprit. La seule différence de fond, c'est que M. Perez Minguez, tout en empruntant à la science seule les éléments de sa *Réfutation des principes fondamentaux* de Darwin, laisse voir son inspiration spiritualiste et religieuse. Dans la forme, le professeur espagnol s'attache exclusivement au livre du naturaliste anglais : *Origine des espèces;* il l'analyse et le discute chapitre par chapitre. Son argumentation paraît aussi sérieuse, ses conclusions sont aussi complètement négatives que celles de M. di Bernardo. Celui-ci à l'avantage de nous faire connaître tel et tel darwiniste marquant de l'Italie, par exemple, M. Canestrini, de Padoue. M. Perez Minguez, en revanche, reste le vrai guide à consulter pour qui voudra lire posément et avec critique l'œuvre célèbre de Ch. Darwin.

13. — En prenant place dans la *Bibliothèque scientifique internationale* dirigée par M. Alglave et publiée par la librairie Germer Baillière, la *Sociologie* de M. E. de Roberty semble revêtir un caractère didactique et magistral qui ne lui appartient peut-être pas tout à fait. Je ne veux pas dire que ce livre n'est pas rédigé avec méthode et dans un esprit très rigoureux d'analyse : j'aurais pour contradicteurs tous ceux qui ont fait connaissance avec l'auteur en lisant la *Revue positive* de Littré et Wirouboff. Il me semble seulement que le titre de l'ouvrage annonce un traité, un système sociologique comme celui de M. Herbert Spencer, par exemple. Or, le travail de M. de Roberty ne répond pas du tout à cette idée. Au lieu d'être un traité de sociologie, c'est une longue et laborieuse introduction à cette science, qui ne fait pas espérer la prochaine réalisation de la science elle-même. Ce n'est qu'un essai, dont tout l'effort

aboutit à définir plus ou moins le caractère et la méthode de la sociologie, ainsi que la place qui lui convient entre les diverses sciences. Tout cela est aride comme le sont d'habitude les déductions des disciples de Comte. On me permettra de toucher un très petit nombre de points, pour faire entrevoir le rôle personnel de M. de Roberty dans son école.

Élève de Comte et de Littré, il témoigne beaucoup d'admiration pour M. Spencer, « le penseur le plus original peut-être, de notre temps et l'un des connaisseurs les plus fins de la *matière sociale,* qui poursuit une œuvre encyclopédique remarquable. » Mais il résiste, non sans raison, ce semble, à des affirmations hardies et aventurées, même quand il est porté à y voir *les germes de la vérité à venir.* Aussi repousse-t-il les objections du philosophe anglais contre la classification et le principe de la classification scientifique de Comte. Avant tout, il s'éloigne même de l'opinion de son école, en ce qui concerne l'égoïsme et l'altruisme, dont le premier seul, selon lui, est une force irréductible, un instinct biologique ; l'autre s'explique par la réaction des forces sociales sur l'individu, l'égoïsme ayant d'ailleurs suffi pour faire naître les premières ébauches de société. Ce qui semble plus original encore dans les deux premières parties de ce livre (*Position du problème et place de la sociologie parmi les sciences*), c'est le caractère purement *descriptif* attribué à la science sociologique ; la double raison qu'en donne M. de Roberty mérite une mention : c'est d'abord que les faits sociologiques échappent à l'observation directe et à l'expérimentation ; c'est ensuite que cette étude en est encore à ses débuts, et que toute science débute par la méthode descriptive. Au reste, l'auteur a, sur la division des sciences en abstraites, abstraites-concrètes et concrètes, des idées qui ne coïncident pas avec l'enseignement ordinaire de son école.

Son opinion sur le caractère encore indécis de la sociologie ne doit rien faire attendre de bien précis touchant la *Division* de cette science. En effet, après avoir publié dans le temps un *diagramme* détaillé (p. 113) qu'il réédite aujourd'hui, il déclare qu'il vaut mieux le réserver encore, pour se vouer à un travail purement préparatoire en amassant et en décrivant des faits. — Il tâche du moins de fixer rigoureusement, dans des pages pleines de discussions sévères, les rapports de la sociologie, tout en lui accordant une existence distincte : la biologie est indispensable pour l'analyse des faits vitaux qui sont mêlés aux faits sociaux, mais elle essaierait à tort de rendre compte de ces derniers. Disciple fidèle de Comte en superposant directement la sociologie sur la biologie, il fait pourtant une part à la psychologie comme science concrète (p. 205).

Après la lecture de ce livre, de forme rigide et scolastique, on ne

peut s'empêcher de soupçonner que le positivisme ne fondera pas de longtemps la sociologie. Il n'y a pas lieu de s'en attrister.

14. — Le *Précis de l'histoire et la philosophie* publié par M. l'abbé P. Jarris, professeur de philosophie à Saint-André de Cubzac pour l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne* n'est qu'un mémento à la fois très court et très plein, qui répond à un besoin sérieux de l'enseignement secondaire. Mais est-il vraiment ce qu'il voudrait être, « un ouvrage simple, précis et méthodique, » à mettre « entre les mains des jeunes gens, » et « qui leur permette d'apprendre rapidement et de retenir sans peine ce qu'il est indispensable pour eux de connaître ? » Du moins est-il rédigé sans prétention, et d'un style fort clair. Mais il renferme, surtout pour l'antiquité, beaucoup de noms sans notices, qui n'étaient pas *indispensables*, et peut-être y manque-t-il des noms et des détails qui pourraient passer pour tels : ainsi Galilée n'est pas nommé, et Pascal n'a pas de caractéristique sérieuse. De plus les systèmes y sont exposés par détails dont le lien ne paraît pas toujours ; or, c'est précisément ce lien, cette unité organique de chaque doctrine, qui permet de comprendre et de retenir. Ajoutons, sous peine d'injustice, que ce petit livre est pour le fond au moins égal à la plupart de ceux qu'on met entre les mains des élèves de philosophie et qu'il offre, par sa forme extrêmement précise et méthodique et par ses tableaux synoptiques, des avantages réels qui manquent à presque tous.

15. — L'*Histoire générale de la philosophie* de M. Brin, prêtre de Saint-Sulpice, est encore un ouvrage destiné à l'enseignement, mais à un enseignement plus élevé, et elle se présente avec de tout autres proportions. Le premier volume, qui est déjà depuis quelque temps entre nos mains, s'arrête à saint Thomas et avant saint Thomas ; le second ira jusqu'à l'époque contemporaine, qui n'en sera pas exclue, car l'auteur indique comme dernier membre de sa division « la *Restauration philosophique* accomplie par Léon XIII (p. 9), » ce qui, d'avance, peut sembler un peu hasardé : quelle que soit en effet, la portée de la bulle *Æterni Patris* (et, en droit, elle est très considérable), l'avenir seul nous dira si, en fait, elle aura marqué une restauration proprement dite. Voici les premiers membres de la division adoptée par M. Brin : « les *Origines de la philosophie*, ou les temps antérieurs au moyen âge ; la *Philosophie chrétienne*, qui jette son plus vif éclat au treizième siècle ; la *Révolution philosophique* depuis la Renaissance jusqu'à la fin du siècle dernier. » Qu'il me soit permis de constater dès ce début une imperfection, un laisser-aller de langage qui se fait trop souvent remarquer dans un ouvrage d'ailleurs fort estimable. Qui s'est jamais avisé de placer Aristote et Platon, Plotin et Proclus, aux origines de la philosophie ? De plus, saint Augustin lui-

même, d'après le texte que je viens de citer, serait exclu de la philosophie chrétienne, qui ne commencerait qu'avec le moyen âge ; il est vrai que le livre corrige ce programme mal défini.

Ce livre, dans la partie publiée, qui embrasse seulement la première période et la moitié de la seconde, n'en est pas moins remarquable par la méthode, l'abondance des renseignements et la clarté du langage. Seul, le premier chapitre, « la Philosophie en Orient, » pourra paraître appartenir à l'apologétique plutôt qu'à l'histoire de la philosophie. C'est une étude successive et séparée des trois notions du monde, de l'âme, de Dieu, chez les Hébreux, les Égyptiens, les Chaldéens, les Perses, les Phéniciens, les Indiens et les Chinois, aboutissant à cette conclusion, que la supériorité appartient à la philosophie des Hébreux. Rien de plus instructif assurément, mais ne s'agit-il pas là de religion beaucoup plus que de philosophie ? — Dans le long chapitre sur la philosophie grecque, M. Brin suit l'ordre généralement accepté, sauf qu'il dénomme à sa manière les trois périodes antérieures à l'école d'Alexandrie : *Origines* (avant Socrate), *Apogée* Socrate, Platon et Aristote), *Décadence* (Académie et Lycée, Stoïcisme, Épicurisme, Pyrrhonisme). Les écoles y sont bien coordonnées et les doctrines exposées en général avec assez d'étendue. Pourtant des systèmes qui ont exercé autant d'influence que ceux de Zénon et d'Épicure ne méritaient-ils pas une exposition plus complète ? Le lecteur de cette histoire n'a-t-il pas le droit de se plaindre qu'on ne lui dise pas l'opinion d'Épicure sur la liberté ? celle des Stoïciens sur les devoirs de l'humanité ? qu'on ne lui montre pas le lien de leur morale si austère avec une métaphysique qui semble matérialiste ? Quoi qu'il en soit, il faut louer l'importance accordée aux grandes doctrines de Platon et d'Aristote, et les détails utiles qui abondent dans le chapitre suivant sur « la philosophie chez les Romains, » non sans remarquer pourtant que l'école d'Alexandrie et celle d'Athènes sont encore assez mal placées sous cette rubrique. — Mais c'est principalement dans le long premier chapitre de la deuxième partie, « la philosophie chrétienne avant saint Thomas, » qu'il est aisé de constater plus de renseignements sûrs et instructifs que dans la plupart des livres de ce genre. J'espère y revenir en recommandant bientôt l'ouvrage entier. Et Dieu veuille que le second volume se ressente moins de certains défauts généraux que je tiens à noter surtout pour l'amélioration de cet utile travail : d'abord une certaine négligence de forme ; un style précis et vraiment scientifique est le premier attrait d'un manuel d'enseignement ; puis, trop peu de soin pour rattacher nettement, soit les systèmes entre eux, soit les divers détails de chaque système ; trop de critiques peu nécessaires, parfois mêlées à l'exposition elle-même ; un zèle inopportun pour réfuter tel ou tel historien moderne,

au lieu d'aller droit son chemin dans la narration; enfin des préoccupations thomistes, là où il ne fallait que raconter la philosophie antérieure à saint Thomas.

16. — Quelques-unes des qualités qui me paraissent manquer au livre inachevé de M. Brin, distinguent au contraire un manuel analogue par le sujet, quoique fort différent par l'esprit, je veux dire l'*Histoire de la philosophie* de M. Alaux, professeur de philosophie autrefois dans divers lycées, puis à l'Académie de Neuchâtel, aujourd'hui à l'École supérieure des lettres d'Alger. « Nous avons exposé sans discuter et sans juger, » dit-il à la fin de ce mince volume, qui renferme toutes les phases de la pensée réfléchie depuis Djaimini jusqu'à Bordas-Demoulin. « Nous avons borné notre tâche à présenter des résumés de systèmes réduits, mais intelligibles, et autant que nous l'avons pu, par conséquent, suivis, clairs. Nous nous sommes attachés à les faire comprendre, dégageant en chacun d'eux l'idée maîtresse, le reconstruisant pour ainsi dire sur cette idée, le dérivant tout entier de son principe. » Dire que l'auteur a réussi à remplir ce beau programme, c'est donner une haute idée de son talent philosophique et de son talent d'écrivain ; mais ce n'est, je crois, que lui rendre justice. Si je continuais à citer sa conclusion, j'aurais indiqué par là même le défaut le plus grave de son travail; c'est que chaque système y paraît trop digne « de l'adhésion de ses disciples, de l'attention respectueuse de ses adversaires. » Le respect est dû à tout effort vers la vérité, mais la vérité seule a droit à l'adhésion d'une âme raisonnable. Il est nécessaire, quand on raconte l'histoire de la philosophie, de se placer au point de vue des auteurs pour exposer impartialement et complètement leurs doctrines ; mais il faut aussi que les solutions vraies des problèmes philosophiques brillent constamment aux yeux de l'historien et de son lecteur, et que cette *philosophia perennis* juge elle-même tout ce qu'elle n'a pas inspiré, sans que l'auteur soit obligé pour cela de réfuter minutieusement les erreurs qu'il expose. Ce n'est donc pas l'absence de réfutation que je reproche au remarquable travail de M. Alaux, c'est seulement trop de concessions à un système qui ne me paraît pas être le sien, le système illusoire de conciliation, qui se flatte de concilier les vérités, lesquelles ne sont jamais en opposition, et qui tend positivement à fondre ensemble les erreurs, qui n'en seront que pires.

Le livre de M. Alaux aurait pu être intitulé, en gardant au mot son sens classique : *Discours* sur l'histoire de la philosophie. Il en a les qualités ; il se dispense de celles qui conviennent à un manuel purement didactique ; peu d'histoire proprement dite, peu de faits et de dates, nulle référence à peu près, nulle discussion critique; mais une exposition suivie, attentive, quelque peu passionnée (ce qui

ne gâte rien, quand l'auteur est dans le vrai). J'y aurais voulu un peu plus de divisions, non pas dans la trame elle-même, mais extérieurement, pour aider le regard, l'intelligence et la mémoire. On ne trouve ici, en ce genre, après de courts prolégomènes, que cinq chapitres : philosophie orientale, philosophie grecque, philosophie arabe, moyen âge, Renaissance, âge moderne. Tout est bref, mais débordant de sens. L'exposition proprement dite est généralement exacte autant que substantielle ; la plupart des défaillances, si j'essayais de les signaler, se trouveraient dans la philosophie du moyen âge, et cependant aucun manuel d'origine universitaire n'a traité cette partie avec autant de sérieux. Quant à l'appréciation, M. Alaux nous dit qu'il s'en est abstenu ; mais de la part d'un écrivain de sa valeur, on sait jusqu'où pareille abstention peut aller ; il laisse parler les faits, mais (comme on l'a bien dit d'un autre ennemi des jugements en histoire) il leur souffle toujours ce qu'ils doivent dire. L'essentiel est donc, malgré tout, dans l'esprit philosophique personnel à l'auteur. Je ne voudrais pas en dire plus de mal que je n'en pense. M. Alaux évidemment a été chrétien, longtemps et sérieusement chrétien, il s'en souvient maintes fois, je pourrais dire toujours, ayant gardé une gravité, une noblesse, une flamme, qui viennent de là. Mais il me paraît évident aussi, qu'il ne l'est plus, et le souffle intérieur du rationalisme, qui se sent même quand il n'éclate pas en affirmations ou en négations fâcheuses, est l'un des caractères de ce livre. N'était ce caractère, j'avoue que je le conseillerais, non sans le secours de quelque autre guide un peu plus terre à terre, à tous ceux qui s'occupent de philosophie ou simplement d'histoire.

17. — On s'est occupé beaucoup, à diverses époques et particulièrement dans notre siècle, des doctrines de Platon. Il a semblé à M. Huit, professeur honoraire de l'Institut catholique de Paris, que l'on avait trop peu étudié et que l'on connaissait fort mal l'histoire, pour ainsi dire, extérieure de son enseignement ; ce sujet lui a paru cependant digne d'intérêt, d'autant plus que l'école de Platon fut la première école philosophique fondée en Grèce. Cet établissement est l'objet principal d'un travail assez court, mais plein d'une érudition élégante et curieuse, *Platon à l'Académie*, qui a paru pour la première fois dans l'*Annuaire de l'Association pour les études grecques*. On y apprend bien des choses que les historiens de la Grèce et de la philosophie avaient laissées dans l'ombre : par exemple, la position de l'Académie proprement dite, située à un kilomètre ou un kilomètre et demi d'Athènes, sur la route d'Éleusis, et près de laquelle Platon acheta un petit domaine ; l'érection de la dite Académie en gymnase appartenant à la ville, avant que Platon la rendît célèbre ; les circonstances juridiques (p. 27) qui lui permirent d'y ouvrir des

leçons, etc. Tout cela était digne d'être étudié de près par un juge aussi compétent. Mais on lira avec encore plus d'intérêt peut-être d'excellentes pages sur le mode d'enseignement du chef de l'Académie et sur l'art profond de ses dialogues. Ce savant mémoire se termine par des détails curieux, qui débordent l'histoire littéraire de la Grèce, sur la destinée ultérieure du mot *Académie*.

18. — L'*Essai sur la morale d'Aristote*, par M. Ollé-Laprune, me paraît un excellent modèle, j'allais dire un chef-d'œuvre du genre : il s'agit de ces monographies restreintes qui sont aujourd'hui à la mode pour d'excellentes raisons. Les travaux plus vastes et plus synthétiques ont reçu de l'étude attentive des faits et des textes de trop fréquents démentis pour ne pas ramener les esprits sérieux à des sujets plus restreints : une seule école, un seul système, mieux encore un fragment de système. Encore n'est-il pas si facile, même dans ces conditions, de toucher le but, d'arriver à l'intelligence complète et à l'appréciation saine d'une doctrine. Tel écrivain poussera le scrupule de la fidélité jusqu'à n'aligner que des textes, et ne présenter que *disjecti membra philosophi*. Tel autre plus hardi s'étendra en expositions dont son auteur n'aura pas fait les frais, et au lieu de nous rendre purement et simplement sa pensée vraie, il la développera vers de nouvelles applications ; il accouchera son auteur, comme s'en est flatté un de ces interprètes plus abondants que fidèles. Un parfait accord entre la méthode sévère de l'interprétation des textes et la liberté, la hauteur de coup d'œil indispensable pour saisir et reproduire l'unité du système, c'est un rare phénomène, qui suppose beaucoup d'érudition, beaucoup d'esprit analytique, tout autant de synthèse et par-dessus tout le reste, un vrai talent d'écrivain. Ce n'est pas trop dire que de reconnaître tous ces mérites dans le travail de de M. Ollé-Laprune sur la morale d'Aristote.

La préface respire déjà un amour profond pour la philosophie antique, et une conscience non moins vive de la pensée moderne et de l'esprit chrétien ; en même temps elle donne sur les sources du sujet et sur les éditions à consulter tous les renseignements précis que peuvent réclamer les travailleurs sérieux. L'introduction présente une critique sommaire, mais bien scientifique, des livres qui renferment la doctrine morale d'Aristote. La Morale de Nicomaque est la seule vraiment authentique. Les deux autres morales (celle qu'on nomme *Grande* et celle d'Eudème) sont postérieures au maître et d'une doctrine ou moins systématique, ou plus religieuse. Tout cela est très clairement déduit, et déjà quelques notes philologiques (comme il y en a un bon nombre dans le corps même du livre) définissent le sens donné à telle ou telle expression grecque par le philosophe de Stagire ou par ses imitateurs et fournissent à la philologie

des secours non moins précieux qu'à la philosophie elle-même.

Les deux premiers chapitres nous initient tout doucement à l'idée morale d'Aristote. Quelque lenteur est indispensable ici, car malgré l'influence toujours subsistante de la morale antique, il est sûr que le point de départ de l'enseignement moral n'est plus le même chez les modernes. Le concept du *devoir* et l'analyse métaphysique de ce concept, telle est pour nous la grande affaire de la morale philosophique. Chez les Grecs, chez Aristote surtout, c'est autre chose. Leur idéal moral, c'est l'homme complet, l'homme *heureux :* les vertus morales et sociales contribuent à sa perfection, mais non pas seules, mais moins que la raison librement développée. Aristote a «le goût de la mesure, de la proportion, de la beauté,» qui caractérise l'art grec. Voyez dans le livre même, non seulement le portrait du génie hellénique, mais encore la caractéristique de ces variétés qui constituent l'esprit moral de Socrate, de Platon, d'Épicure, de Zénon, et vous conviendrez que le point central et la plus juste expression de ce génie, c'est Aristote.

Les deux chapitres suivants présentent une analyse plus profonde des bases de la morale péripatéticienne. La *règle des mœurs*, selon Aristote, règle à la fois universelle et individuelle, expérimentale et rationnelle, c'est le beau, c'est-à-dire la raison saine; de telle sorte que la nature l'impose, que le caprice n'y est pour rien, que la société ne la fait pas, bien qu'elle lui prête un surcroît d'empire et de majesté. Et maintenant, quelle est la *fin suprême* de l'activité morale ? Le bonheur ; de sorte que la morale d'Aristote a justement reçu des critiques modernes le nom de système *eudémonologique;* mais il faut entendre ici par bonheur la perfection de l'homme, le développement régulier de toutes ses facultés et spécialement de la plus haute. Qu'on cherche les preuves dans le livre de M. Ollé-Laprune ; on sera ravi de l'allure naturelle et facile d'une doctrine qui semble se développer librement comme une pensée personnelle, en même temps qu'étonné de la multitude et de la précision des textes et des références qui appuient le moindre détail.

L'eudémonisme d'Aristote est défendu avec autant d'éloquence que d'exactitude contre des objections superficielles (v); mais il reste deux difficultés insolubles, deux points faibles (vi), que bien des considérations prises dans l'esprit de l'antiquité expliquent et atténuent, mais qui n'en sont pas moins les deux défauts de cette morale aux yeux d'une raison sévère et surtout au jugement de la foi : il lui manque d'abord le point d'appui divin ; du moins le *divin* d'Aristote est beaucoup trop humain ; en second lieu la fin, le bonheur, la perfection de l'homme n'y sont pas mis en pleine lumière ; ils restent enveloppés de difficultés qu'on ne peut écarter qu'en disant à l'homme

(je copie M. Ollé-Laprune) : « Le bonheur pour lequel la nature humaine est faite est trop pur, trop haut, trop parfait pour être de ce monde ; il n'y en a ici que des images affaiblies ou de rapides pressentiments. Cela, Aristote ne le dit point, et la manière dont il entend l'homme et Dieu ne lui permet point de le dire (p. 206). » Mais après avoir signalé ces défauts réels, l'auteur défend l'eudémonisme comme un système rationnel et non sensiste (VI) et loin de céder en face des objections de Kant, il montre une vraie analogie entre ces deux doctrines morales qui paraissent contradictoires. Le désintéressement a sa place dans l'eudémonisme d'Aristote (VII), parce qu'il reconnaît une vie supérieure de l'âme à laquelle il est beau de sacrifier la vie inférieure ; quant à exclure toute idée de bonheur et toute sanction de la morale, c'est un excès funeste dont il est fait ici bonne et sévère justice. « Si nous retrouvons dans la vertu même ce qu'on appelle notre intérêt, c'est un intérêt d'un tel ordre et tellement transfiguré, si je puis parler de la sorte, que l'on n'a rien à en craindre pour l'exquise pureté de la vertu... (Lire tout le reste de la p. 149). » L'apologiste d'Aristote devient aisément celui de la morale chrétienne contre le stoïcisme absurde de certains rationalistes modernes ; c'est à ce titre surtout qu'il faut étudier le chapitre neuvième, où l'*hétéronomie* de la loi morale est éloquemment vengé (voir surtout p. 275), et le dernier, où l'auteur remonte à la source de toute morale et de tout bien, qui est le Dieu de sa raison et de sa foi.

19. — A cette étude si distinguée sur la morale d'Aristote, faisons succéder une étude remarquable encore, mais animée d'un tout autre esprit, sur un représentant de l'aristotélisme de la Renaissance à son déclin. L'*Étude historique sur la philosophie de la Renaissance en Italie*, mieux caractérisée par le nom placé entre parenthèses à la suite de ce titre trop général, *Cesare Cremonini*, n'est autre chose que la thèse française de doctorat ès lettres de M. Mabilleau, naguère élève de l'École de Rome, aujourd'hui professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Toulouse. Elle porte cette dédicace : « Aux deux maîtres à qui je dois d'avoir pu écrire ce livre, trop peu digne de leur être offert, MM. Ernest Renan et Félix Ravaisson, hommage de respectueuse et reconnaissante affection. » Cet hommage a sa raison d'être dans des circonstances dont je n'ai pas à m'enquérir ; mais je tiens à faire observer que le travail du jeune auteur se rattache très naturellement au premier des deux noms qui le protègent, soit par l'esprit philosophique dont il est animé (on le verra tout à l'heure), soit par le sujet lui-même. En effet, dès 1852, M. Renan, dans sa thèse sur Averroès, consacrait un long chapitre (le troisième de sa seconde partie) à l'Averroïsme de Padoue, et il y donnait cette idée d'une école qui n'est pas précisément ce qu'il y a de plus attrayant ou

de plus étudié dans la Renaissance italienne : « La philosophie de Padoue n'est autre chose que la scolastique se survivant à elle-même et prolongeant sur un point isolé sa lente décrépitude... Le péripatétisme arabe, personnifié dans Averroès se cantonne pour ainsi dire dans le nord-est de l'Italie et y traîne son existence jusqu'en plein dix-septième siècle. Cremonini, mort en 1631, est à proprement parler le dernier scolastique (*Averroès*, 2e édit., p. 322), » L'esquisse historique de M. Renan, dessinée avec le plus grand talent, pleine d'aperçus nouveaux sinon toujours justes, mais aussi criblée de lacunes graves et avouées, faisait attendre et désirer une histoire complète. M. Mabilleau l'a entreprise et peut-être accomplie. Dans un *Mémoire* couronné en 1879 par l'Académie des sciences morales et politiques, il a étudié, nous dit-il lui-même, « l'École de Padoue depuis son origine jusqu'à sa dissolution. » En attendant la publication de ce travail, qu'il perfectionne sans doute encore pour le rendre plus digne d'un si important sujet, M. Mabilleau a traité, dans un livre séparé, de ce représentant suprême de l'aristotélisme indépendant. de ce scolastique de la dernière heure, mort à la veille du *Discours de la méthode*. Ce sujet a le double avantage d'être nettement circonscrit autour d'une seule vie et d'un seul enseignement, et de représenter pourtant tous les résultats d'un travail philosophique qui a duré trois cents ans et auquel Cremonini n'a rien ajouté de son fond.

L'ouvrage est divisé fort naturellement en cinq livres : le premier sur la vie et l'œuvre de Cremonini, le second sur l'École de Padoue avant ce philosophe, les trois derniers sur sa doctrine. La vie tient en peu de pages; c'est celle d'un professeur qui n'a pas voulu être autre chose, et qui passa pour le premier philosophe de l'Europe sans avoir rien inventé, sans présenter même d'autre trait frappant que la réunion d'une incrédulité cauteleuse et d'une idolâtrie aristotélique qui était l'opposé de la vraie méthode des sciences, inaugurée alors par Galilée. M. Mabilleau a eu raison de n'accorder quelques développements qu'à deux faits de cette longue carrière professorale qui va de 1573 environ jusqu'à 1631 : la lutte de Cremonini contre les Jésuites, et ses démêlés avec l'Inquisition. Les Jésuites enseignants trouvèrent dans la République de Venise à peu près les mêmes oppositions qu'à Paris, et Cremonini défendant officiellement contre eux le privilège de l'Université de Padoue, développa dans un plaidoyer très hostile les mêmes accusations qu'Arnauld et Pasquier exploitèrent chez nous.

M. Mabilleau, infidèle en ce point à la douceur de ton qui le caractérise, parle de l'*âpre* compagnie, de l'*astucieuse* compagnie (p. 30); M. Renan son maître disait plus poliment l'*habile* Compagnie ; il est vrai que le diable n'y perdait rien. Mais il ressort tout simplement de leur narrationque les Jésuites firent de légitimes efforts pour obte-

nir une place dans l'œuvre de l'enseignement, où ils pouvaient rendre de si grands services. Ont-ils, pour se venger de leur échec, excité l'Inquisition contre leur adversaire? On n'en donne aucune preuve; la seule chose qui résulte des faits et des textes cités, c'est que le Saint-Office se montra fort accommodant et fournit à Cremonini les moyens les moins pénibles de se mettre en règle, sans avoir à modifier son libre commentaire d'Aristote, en y joignant seulement les réserves de conscience exigées par l'orthodoxie catholique, à laquelle, il se déclarait pleinement soumis et dont la sérénissime République elle-même n'aurait pas laissé méconnaître les droits. La partie la plus modeste, mais non la moins utile de ce premier livre, c'est le long chapitre III, *L'œuvre de Cremonini*, complété à la fin du volume par un *Catalogue général des œuvres manuscrites*. Il était difficile de faire la bibliographie des imprimés, qui sont rares et ne représentent que la partie la moins importante de l'enseignement de Cremonini; il y avait encore plus de difficultés à se faire une idée juste des nombreux cahiers de rédactions qui se trouvent un peu partout. On avait accepté comme suffisante une collection de vingt-deux volumes signalée à Saint-Marc par M. Renan; le nouvel historien s'est assuré qu'il fallait y joindre quatorze volumes conservés à Padoue. Il les énumère tous avec la rigueur d'un pur bibliographe; c'est même quelque chose d'un peu étrange; dans un livre élégamment écrit, que ces longues listes de titres latins ou plutôt barbares; il y a là une sorte de coquetterie d'érudition, dont je n'ai garde de faire à l'auteur le moindre reproche. Je le blâmerais plutôt de n'avoir pas accordé à notre curiosité au moins quelques renseignements sur les poésies de son auteur.

Le second livre est le plus intéressant de tous par l'étendue et la grandeur du sujet : il offre dans une synthèse rapide toute l'histoire de l'averroïsme padouan pendant trois siècles, qui constituent trois périodes philosophiques marquées, comme d'ordinaire, par la prédominance d'un problème particulier : quatorzième siècle, période où domine la question cosmologique, la philosophie de la nature, représentée surtout par Pierre d'Abano; quinzième siècle, développement de la logique et de la métaphysique; seizième siècle, époque d'une psychologie plus ou moins suspecte, signalée par les grands noms de Pomponace, d'Achillini, de Zabarella. Cette évolution est interprétée en deux façons contraires; M. Fiorentino l'explique par le progrès de l'idée, faisant succéder l'immanence à la transcendance, tandis que M. Du Boys-Reymond voit dans la pensée arabe la vraie cause, le point de départ de la Renaissance. M. Mabilleau semble vouloir réunir ces deux explications que, pour ma part, j'aimerais mieux repousser à la fois. Mais il faut l'attendre à son grand *Mémoire*, qui nous donnera le détail de ce qu'il nous offre aujourd'hui trop en résumé.

Il est vrai qu'il expose assez longuement la philosophie de Cremonini, et que cette philosophie résume bien les doctrines générales de l'école qui mourut avec lui. Nous étudions d'abord (livre III) sa philosophie de la nature; le mystère du monde et de ses changements est expliqué par une force inhérente à l'être matériel, et comparable non à l'action de la pensée réfléchie, mais à celle du désir. Sa métaphysique (IV) est encore celle du péripatétisme, y compris une théorie des cieux incorruptibles et divins aussi opposée à la vraie science, par exemple à celle de Galilée (l'antipode de Cremonini), que naturellement alliée à toutes les folles hypothèses de l'astrologie et de la magie. Sa psychologie (V), puisée à la même source, n'arrive à fonder l'être spirituel de l'âme que sur l'intellect acquis et ne trouve aucune base pour établir son immortalité. Toute cette exposition est facile sans être parfaitement claire; l'auteur est à son aise dans les analyses métaphysiques, mais il ne songe pas à se gêner pour y mettre son lecteur. Il a peut-être trop oublié qu'il devait constater par des textes précis la pensée de son auteur, avant d'en chercher les multiples rapports. Il a surtout mêlé trop souvent à l'exposition une sorte de critique d'autant plus défavorable à la précision qu'elle s'inspire d'une philosophie dépourvue d'affirmation. L'auteur est de ceux qui ne croient pas à la vérité absolue, et qui le déclarent. Il est impossible (sans parler d'inconvénients plus graves) que cette disposition ne rende pas philosophiquement vagues et inconsistantes des pages d'ailleurs animées d'un certain souffle d'art. Il est utile, pour donner quelque idée du chemin que M. Mabilleau peut faire sur cette voie, qui n'est pas celle de la philosophie sérieuse, de citer sa conclusion, où il entend démontrer que son auteur n'a rien fait ni rien tenté d'original, précisément parce qu'il avait l'esprit large et compréhensif. « Il arrive parfois que, par scrupule de modération, le philosophe sincère en vient à se faire, pour ainsi dire, l'adversaire de sa propre doctrine, afin de compenser d'avance, par cette disposition, l'excès où pourrait l'entraîner la vue exclusive de ce qui lui paraît être la vérité. Les uns y sont inconsciemment conduits par un sentiment très délicat de la justice; les autres — et ce sont les plus nombreux — par un raffinement où l'amour-propre trouve son compte. Il y a, en effet, je ne sais quel attrait subtil, je ne sais quel plaisir mêlé d'orgueil et d'humilité dans ce retour de pensée, où l'apparent sacrifice de ses préférences donne à l'esprit l'occasion de se prouver à lui-même sa souplesse et sa liberté. — Mais c'est là l'indice d'une nature plus fine que forte, et avec cette quintessence d'intelligence on n'a jamais rien fondé. Il faut quelque parti pris, quelque étroitesse même pour se résoudre à enfermer l'être dans une formule : Cremonini eût gagné à n'être pas tout à fait exempt de cet heureux défaut. Il a vu trop clairement

toutes choses pour s'attacher résolument à une seule. Il lui a manqué ce peu d'aveuglement qui fait les exclusifs — et les forts. » La page est curieuse et caractéristique; elle peint bien, non celui qu'elle vise, et qui était certes plutôt dépourvu de finesse que d'aveuglement, mais celui qui l'a signée et tel ou tel de ses maîtres.

20. — *Jean Pic de la Mirandole, philosophe platonicien*, fut l'idole de son siècle, qui le nomma le *phénix des esprits;* Ange Politien le regardait comme *doctorum omnium doctissimus*, Christophe Landino le saluait « roi des lettres », et son maître, le vieux Guarino, avec un sentiment plus juste, « l'espérance des lettres ». Et ce brillant esprit s'éteignit à trente-deux ans, dans toute la gloire de sa renommée philosophique et dans la gloire plus enviable d'une héroïque sainteté, qui avait surabondamment effacé quelques entraînements de la première jeunesse! Il n'est pas étonnant que M. di Giovanni, lui-même platonicien chrétien, et qui aime d'un égal amour les traditions de la philosophie spiritualiste et les gloires de la patrie italienne, se soit laissé à son tour attirer, éblouir peut-être par le charme et l'éclat de ce merveilleux représentant de la Renaissance. Mais, quoi qu'on pense du jugement porté sur le philosophe florentin par le professeur sicilien, on n'a qu'à gagner à le prendre pour guide dans l'étude de la vie et des œuvres de son héros. Cette notice, qui a paru en plusieurs articles dans la *Rassegna nazionale*, traite, avec beaucoup de méthode, premièrement de la vie de Pic et des jugements dont il a été l'objet, puis de ses divers écrits. Il résulte au moins du premier chapitre, que ce philosophe si calomnié fut aussi chrétien que platonicien, et c'est par là surtout qu'il représente admirablement la Renaissance italienne du quinzième siècle; car cette Renaissance a pour trait caractéristique « la conciliation que l'Église accepta longtemps (il fallait dire *toujours*) et qu'approuvait le sentiment populaire, de la civilisation antique et de la civilisation catholique. » Ce sont les termes de notre compatriote M. Gebhart dont M. di Giovanni se fait une arme contre les assertions de M. Bartoli (*I Precursori del Rinascimento*, Florence, 1877), qui n'a pas craint de rattacher la Renaissance italienne aux scolastiques en goguette du moyen âge, à ces ignobles *goliardi* qui parodiaient la messe en l'honneur de Bacchus et chantaient la débauche sur le rythme des hymnes de l'Église. C'est avec la même force et la même opportunité que le savant professeur venge les platoniciens de cette grande époque, et en particulier leur chef, Marsile Ficin, du reproche de panthéïsme que leur adresse étourdiment un historien mieux inspiré d'ordinaire, M. Villari (p. 38). — L'analyse donnée par M. di Giovanni de la correspondance de Pic de la Mirandole est fort utile pour la connaissance de l'homme et de l'époque; avec mes habitudes françaises, j'avoue que j'ai été un peu choqué des

longs fragments latins insérés textuellement dans ces pages. M. di Giovanni traduit si bien quand il veut, comme il l'a fait à la p. 30. Mais qu'importe? l'exactitude y gagne et l'intérêt n'y perd guère. — Toutefois le vrai prix de ce *Mémoire* est dans les chapitres III, IV et V consacrés à faire connaître, par ces analyses à la fois très fidèles et très vivantes dont le professeur de Palerme a l'habitude, d'abord les neuf cent fameuses thèses de Pic, puis son livre métaphysique : *De ente et uno;* enfin son commentaire en trois livres de la canzone de Benivieni sur l'amour. A propos des thèses, qui eurent de si fâcheuses suites pour leur auteur, malgré le succès de sa docte et très orthodoxe apologie, j'aurais voulu que M. di Giovanni condamnât plus rudement les aberrations cabalistiques et magiques du jeune et présomptueux argumentateur. Mais je n'ai qu'à louer l'analyse (toujours un peu optimiste, c'est vrai) du traité : *De l'être et de l'un,* sorte de conciliation entre l'aristotélisme et le platonisme, et celle du commentaire, tout à fait platonique, de l'ode sur l'amour. M. di Giovanni complète à merveille en cet endroit une de ses meilleures études précédentes, sur *l'amour idéal dans la tradition platonicienne de l'Italie.* Seulement, à lui qui admire justement Marsile Ficin, comme représentant de cette école, je demanderais volontiers si ce philosophe n'est pas supérieur à Pic de la Mirandole, et s'il est permis de voir dans ce dernier « l'esprit le plus vaste parmi les humanistes de son temps. » Je crains qu'il n'y ait là et ailleurs un peu d'exagération; ce qui n'empêche pas cette intéressante et substantielle notice d'être, en somme, un modèle d'exactitude et de sagacité.

21. — Sous ce titre : *le Pessimisme,* M. James Sully a placé à la fois une histoire et une critique de ce système. Comme histoire, ce livre satisfera médiocrement les lecteurs. Il dit beaucoup, mais avec trop de hâte et trop peu d'art. Je ne fais qu'indiquer l'objet de ses quatre chapitres historiques (II-V, le premier n'étant qu'une introduction); il y aurait trop de réserves à faire ou d'éclaircissements à demander sur une telle quantité de faits et d'appréciations. Cela est vrai surtout du chapitre relatif aux formes inconscientes et poétiques du pessimisme, depuis les littératures anciennes, orientales et classiques, jusqu'aux élégiaques modernes : Leopardi figure parmi ces derniers et non parmi les pessimistes réfléchis. Le pessimisme et l'optimisme raisonnés sont poursuivis (III) parmi les religions, les théologies et les philosophies de l'antiquité et des temps modernes, jusqu'à l'évolutionnisme, qui aboutit d'ordinaire à un optimisme progressif et *in fieri,* renvoyant bien loin devant nous l'optimisme actuel que Hartley affirmait si singulièrement en déclarant tout individu « toujours infiniment heureux. » Le pessimisme de Schopenhauer (IV) et celui de Hartmann (V) sont exposés avec plus de détail et de méthode; mais sans reve-

nir sur ces systèmes,qui ont été étudiés ici même, examinons un peu la critique à laquelle les soumet le philosophe anglais.

Il y a une manière radicale de s'en débarrasser, en considérant la vie exclusivement comme un lieu d'épreuves, et ce procédé parfaitement philosophique trouve dans l'œuvre même des pessimistes de très bonnes armes; j'ai déjà eu l'occasion de montrer dans Hartmann des arguments très frappants et très solides (toute exagération mise de côté) pour démontrer que la fin et la perfection de l'homme ne se réalisent pas ici-bas. M. James Sully prétend qu'il faut écarter ce point de vue comme antiscientifique, en quoi il a tort assurément; mais je ne me plains pas qu'il l'écarte. Les sciences morales ont à gagner à un examen du pessimisme sur le terrain qu'on appelle scientifique, c'est-à-dire dans le domaine de l'expérience pure.

Le problème est donc posé (VI) dans les termes précis de l'empirisme et de l'hédonisme : y a-t-il nécessairement dans la vie plus de souffrance que de plaisir? Et la solution pessimiste est attaquée, avant tout, dans les bases métaphysiques sur lesquelles elle a prétendu s'appuyer (VII). La volonté de Schopenhauer, la conscience de la volonté dans Hartmann sont essentiellement et par définition, des souffrances. Malheureusement pour tout cet *a priori*, le réalisme objectif de Schopenhauer est en contradiction avec la métaphysique de Kant dont il se réclame; et quant à Hartmann, outre qu'il explique fort mal la genèse de la conscience, fille de l'inconscient, il arrive, dans sa hiérarchie des volontés et dans sa théorie des progrès, à tout ce qu'on peut imaginer de plus fort en fait d'incohérences logiques et d'hypothèses arbitraires. La métaphysique des pessimistes est donc sans valeur. Mais ils cherchent des arguments dans la science. Et d'abord ils ont créé une interprétation nouvelle de la nature inanimée (VIII); mais cette interprétation consiste essentiellement dans une pure fantaisie. Ils supposent, ils affirment la volonté ou l'idée là où il n'y a pas de conscience. D'après M. James Sully, cette hypothèse n'a rien de scientifique : dans le monde inorganique d'abord, « si attraction et répulsion ne signifient pas autre chose que mouvement dans des directions données et notre prévision d'un tel mouvement, c'est le comble de l'erreur de soutenir qu'elles impliquent nécessairement l'*effort* et le *désir* (p. 157). » Dans les êtres vivants eux-mêmes, la science proprement dite n'atteint que des mouvements, et c'est sa tendance « de réduire tous les faits de la vie au jeu des forces mécaniques. » Fâcheuse tendance, pourrait-on dire ici à l'auteur; mais Hartmann n'y gagnerait rien, et je m'abstiens de toute discussion pour achever d'exposer la thèse de M. Sully. — Il réfute la psychologie du pessimisme (IX) avec encore plus de finesse d'analyse qu'il n'en a mis dans l'examen de sa cosmologie; il écarte tous les

sophismes par lesquels on a prétendu donner à la peine une supériorité naturelle sur le plaisir et à l'ennui une place équivalente à celle du désir : il admet, au contraire, que la peine est mauvaise tout juste comme le plaisir est bon, et que l'ennui n'est qu'un cas accidentel dans le développement de l'activité, dont l'instinct et le désir sont les ressorts essentiels. Enfin aux arguments métaphysiques et scientifiques des pessimistes succèdent (x) leurs preuves tirées de l'expérience, et qui appartiennent surtout à Hartmann ; c'est une série de sophismes sur la valeur de la vie, du travail, du souvenir et d'autres faits individuels, ainsi que sur l'idée du progrès matériel, moral, scientifique et esthétique.

M. James Sully traite ensuite en son propre nom ce double problème de la réalisation personnelle et actuelle du bonheur et de la réalité du progrès. Le long chapitre XI, *Plaisir et bonheur*, est le plus considérable de son livre à tous égards ; il aboutit à montrer la part de la volonté dans les éléments heureux ou fâcheux de notre existence et à établir la conception du bonheur relatif et moyen, l'ambition permise « de retirer des possibilités variées de la vie un bien modéré sinon un riche trésor (p. 306). » Quant à la réalisation de cet idéal modetse (XII), l'auteur n'est pas optimiste, bien qu'il élimine le pessimisme. « On n'affirme même pas que le bonheur se rencontre plus souvent que le malheur, bien que je pense qu'il y ait beaucoup à dire en faveur de cette proposition (p. 334). » Il croit porter la même modération dans la question du progrès, et cependant il regarde comme certaine la marche générale de l'humanité vers un plus grand nombre et une qualité plus haute de bonheurs individuels. Il couronne cette longue recherche par un chapitre sur les sources du pessimisme, plus intéressant peut-être que tout ce qui précède et où sont curieusement étudiés la vie, le caractère, le style même de ses adversaires.

J'ai tâché de signaler, sans entrer dans le détail d'une psychologie fort subtile, les points saillants de cet ouvrage remarquable à plus d'un titre ; j'ai laissé entendre qu'il y manque le souffle de la vie de la vérité supérieure. Je dois ajouter que la lecture en est laborieuse plus qu'on ne voudrait même en ces graves matières.

LÉONCE COUTURE.

THÉOLOGIE

La Foi et ses victoires. *Conférences sur les plus illustres convertis de ce siècle*, par M. l'abbé Baunard, chanoine honoraire d'Orléans, professeur d'éloquence sacrée aux Facultés catholiques de Lille, docteur en théologie, docteur ès lettres. *Le comte Schouvaloff. Donoso Cortès. Le général de La Moricière.* Paris, Poussielgue, 1881, in-18 j. de IV-440 p. — Prix : 3 fr. 75 ; édition in-8 : 6 fr.

M. l'abbé Baunard n'a pas besoin d'être présenté à nos lecteurs. Nous venons donc simplement leur signaler un nouveau livre de l'auteur des belles vies de l'apôtre saint Jean et de saint Ambroise. Il y a quelques années, M. l'abbé Baunard avait publié sous ce titre : *Le doute et ses victimes dans le siècle présent*, un volume d'*Études apologétiques* où il faisait « *le tableau des âmes, trop nombreuses en ce siècle, chez qui l'inquiétude prouve le besoin de la foi, loin de laquelle cependant elles ont le malheur de vivre, hélas! et de mourir.* Ce premier volume en demandait un autre qui en fût la contre-partie, et montrât, en regard de ceux qui, ayant perdu la foi ne l'ont pas retrouvée, ceux plus heureux qui ont reconquis ce trésor. Ce sont les vaincus de la foi après les victimes du doute, venant témoigner à leur tour en faveur de la vérité de la religion chrétienne. Le présent volume n'est heureusement que le premier d'une nouvelle série et nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'il sera suivi de plusieurs autres. Aujourd'hui, M. Baunard nous fait l'histoire de la conquête par la foi de trois grandes âmes qui dominent de haut notre siècle, un Russe, le comte Schouvaloff ramené à Dieu par la soif d'un amour et d'un bonheur supérieurs ; un Espagnol, Donoso Cortès, par le besoin de la vie et de la grandeur morale pour les individus comme pour les sociétés ; un Français enfin, La Moricière, par un besoin inné de vérité et de justice servi par une droiture et un courage de soldat. Ce sont de nobles exemples à mettre sous les yeux des hommes de bonne foi qui cherchent la vérité : les chrétiens qui possèdent déjà la foi y puiseront courage pour mieux servir sa cause, c'est-à-dire la cause de Dieu, et ils se sentiront fiers de suivre de loin ces grands convertis, modèles de vaillance qui ne se laissent décourager ni par les difficultés de la lutte ni par la pesrpective de la défaite qui les attend, assurés qu'un jour sonnera l'heure de Dieu,

P. Talon.

SCIENCES ET ARTS

Etude sur les chemins de fer des Pays-Bas, par M. Albert Jacqmin, ingénieur attaché au chemin de fer de l'Est. 2e édition. Paris, Dunod, 1882, in-8 de 157 p. et une carte. — Prix : 3 fr. 50.

Extraits du rapport de la commission d'enquête parle-

mentaire sur l'exploitation des chemins de fer italiens. Paris, Dentu, 1882, in-8 de VI-382 p. — Prix : 3 fr.

A une époque où la question de l'interventien de l'État dans la construction et l'exploitation des chemins de fer donne lieu à des controverses ardentes dans le public et dans le parlement, les recherches qui éclairent cette question par les faits constatés dans divers pays sont essentiellement opportunes.

L'étude de M. Albert Jacqmin, fils de l'éminent directeur de la compagnie de l'Est, offre d'autant plus d'intérêt, que le pays auquel elle s'applique nous offre des spécimens très divers de cette intervention de l'État : à côté de sociétés concessionnaires surveillées par l'État dans des conditions analogues à celles des compagnies françaises, quoique avec des nuances importantes, nous trouvons un réseau d'État exploité soit par des compagnies concessionnaires d'autres lignes, soit par une société spéciale d'exploitation. La recherche des résultats obtenus, la comparaison avec ce qui se passe en France, tant au point de vue des intérêts du public que de ceux de l'État, faite avec beaucoup de soin et de compétence par M. Albert Jacqmin, forme un travail des plus instructifs qui s'impose à l'attention de quiconque est appelé à s'occuper de ces questions.

L'enquête instituée par une loi italienne du 8 juillet 1878 avait spécialement pour objet « de constater dans quelle mesure les stipulations contenues dans les conventions relatives à l'exploitation des chemins de fer garantissant les intérêts de l'État, et de déterminer le mode qui lui paraîtrait préférable pour concéder l'exploitation des voies ferrées à l'industrie privée. » La commission à l'unanimité, conclut « qu'il est préférable que l'exploitation des chemins de fer, en Italie, soit confiée à l'industrie privée. »

La librairie Dentu publie un résumé du rapport de MM. Brioschi, sénateur, et Genala, député, ainsi que des pièces annexes.

On trouvera dans ce volume un grand nombre de faits et les considérations qui ont été produites, en faveur de l'exploitation par les compagnies, par les hommes compétents d'Italie et d'ailleurs. Il semble, et l'on doit le regretter, que les extraits n'aient pas été faits avec une impartialité absolue, les déclarations favorables à l'exploitation par l'État ayant été négligées ou écourtées.

Quoi qu'il en soit, c'est un recueil utile et instructif, même en dehors de la question spéciale qui a fait l'objet de l'enquête.

E. V.

L'Académie royale de Marine de 1778 à 1784, par ALFRED DONEAUD DU PLAN, professeur à l'Ecole navale. Cinquième partie. Paris, Berger-Levrault, 1882, in-8 de 102 p. — Prix : 3 fr.

Les établissements scientifiques de l'ancienne marine. *I. Écoles d'hydrographie. Ingénieurs de la marine au dix-septième siècle*, par M. DIDIER DE NEUVILLE, archiviste paléographe. Paris, Berger-Levrault, 1882, in-8 de 143 p. — Prix : 2 fr. 50.

L'Académie royale de Marine était une institution de l'ancienne monarchie destinée à développer chez les officiers le goût des études sérieuses et, en même temps, à éclairer le ministre sur la valeur des améliorations proposées dans le matériel ou la manœuvre des navires de guerre. Les membres de la savante compagnie étaient peu nombreux, de soixante-dix à quatre-vingts en tout, comprenant vingt-cinq membres ordinaires, des honoraires, des associés, des vétérans, des adjoints et des correspondants. Les nominations étaient faites par le ministre de la marine sur la proposition de l'Académie. Les travaux, souvent ralentis par les campagnes de guerre qui dispersaient la plupart des académiciens, comprenaient les diverses sciences nautiques : la construction, l'aménagement et la manœuvre des navires de guerre, l'artillerie, l'astronomie, l'hydrographie, le droit international, la physique, l'hygiène navale. L'Académie avait entrepris la publication d'un dictionnaire encyclopédique de marine qui ne put être terminée ; mais sa plus importante attribution était de faire construire sur ses indications et sous sa surveillance les divers instruments de navigation, de les entretenir en bon état et de les distribuer aux navires en armement. Cette institution rendit les plus grands services à la marine et il est très regrettable que la Révolution l'ait ensevelie sous tant d'autres ruines. M. Doneaud du Plan a entrepris de résumer en plusieurs fascicules les archives de cette compagnie ; ce travail se recommande aux personnes qu'intéresse l'histoire de notre marine et qui n'en dédaignent pas les petits côtés.

La brochure de M. Didier de Neuville embrasse un sujet beaucoup plus vaste et, par suite, s'adresse à une plus large catégorie de lecteurs ; c'est l'histoire complète des travaux scientifiques exécutés par la marine française dans le cours du dix-septième siècle. Ce travail, très bien fait et rendu attrayant par la forme que lui a donnée l'auteur, se divise en trois parties. Dans la première, M. de Neuville passe en revue les écoles d'hydrographie établies dans les ports du Ponant et du Levant, depuis la première fondée à Dieppe par l'initiative des prêtres d'Arques jusqu'à l'Observatoire de Marseille institué par les Pères Jésuites et devenu promptement, sous leur habile direction, l'un des premiers du monde. Les immenses services rendus par ces ecclésiastiques, qui se dévouèrent pour combattre l'ignorance

funeste où végétaient alors nos marins, auraient bien mérité une part des éloges prodigués à leurs élèves les plus distingués.

La seconde partie traite plus spécialement de la cartographie : c'est encore un prêtre de Dieppe, nommé Desceliers, qui fit paraître la première carte publiée en France. Nous remarquons aussi que le système de projection dit de Mercator fut imaginé par le dieppois Le Vasseur, puis exploité par les Hollandais, qui s'en attribuèrent l'invention.

Enfin M. de Neuville décrit les importants travaux des trois célèbres ingénieurs de Clerville, de Sainte-Colombe et de La Favollière, qui, sous le ministère de Colbert, s'occupèrent en même temps de fortifications, des côtes, de travaux hydrauliques et d'hydrographie. Cette dernière partie abonde en très curieux détails sur la défense du littoral contre les incursions des corsaires hollandais et espagnols.

Vicomte H. DE BIZEMONT.

Un critique d'art dans l'antiquité. Philostrate et son école, par ÉDOUARD BERTRAND, ancien élève de l'École normale supérieure. Paris, Thorin, 1882, gr. in-8 de 367 p. — Prix : 5 fr.

De pictura et sculptura apud veteres rhetores, par LE MÊME. Paris, Thorin, 1881, gr. in-8 de 120 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'antiquité, il faut le reconnaître, est aujourd'hui moins que jamais en faveur auprès du grand public : et cependant, grâce à la nouveauté des questions qu'elles soulèvent, les deux thèses de M. Bertrand auront peut-être la bonne fortune de trouver des lecteurs.

L'art et la littérature ont eu chez les Grecs une fécondité égale et une égale élévation : leurs destinées ont été parallèles, et au lendemain des splendeurs du siècle de Périclès, on a écrit sur la peinture et la sculpture aussi bien que sur la rhétorique et sur la poésie. Socrate prend plaisir à converser avec les artistes ses contemporains ; Platon rapproche l'art et la politique, Aristote les peintres et les poètes, Plutarque les règles de l'esthétique et les préceptes de la morale. Toutefois, s'il faut en croire M. Bertrand, Cicéron, le premier, aurait fait entrer l'ensemble des théories artistiques dans l'enseignement de l'éloquence, et fondé ainsi comme une méthode nouvelle, dédaignée après lui par l'auteur du *Dialogue des orateurs*, mais en revanche fidèlement suivie par Denys d'Halicarnasse, Démétrius, Quintilien et Longin.

C'est là, ce nous semble, exagérer la portée d'une remarque d'ailleurs très juste. Il s'agissait avant tout pour ces rhéteurs de mettre à profit le goût, ou si l'on veut, la passion du public pour les œuvres d'art, de façon à introduire dans leur exposition un précieux élément de variété et d'intérêt. Sans doute Horace a dit et on l'a bien des

fois répété après lui, *ut pictura poesis;* mais si réelle que soit ici l'analogie, il faut la restreindre en de justes limites. Il y a des hauteurs où tous les arts se rencontrent, parce que tous ont également pour objet la représentation idéale du beau : seulement chacun l'exprime à sa manière, et d'après des lois spéciales.

M. Bertrand n'en a pas moins raison quand il se plaint du peu de place réservé à l'étude de l'art dans l'enseignement classique ; il y a tel bachelier qui sait à peine balbutier un ou deux noms d'artistes. L'esthétique a vu s'ouvrir devant elle les programmes de philosophie : c'est aux professeurs de rhétorique à lui frayer les voies en insistant plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, sur les textes anciens relatifs à l'histoire de l'art et sur les découvertes archéologiques les plus propres à les mettre en lumière.

Cette réflexion nous conduit par une transition toute naturelle, de la thèse latine à la thèse française de M. Bertrand. La critique d'art, comme nous dirions aujourd'hui, est née tard dans l'antiquité : encore un peu notre auteur la ferait dater de Philostrate, ce sophiste et rhéteur du troisième siècle, qui nous a légué, entre autres écrits, sous ce simple titre : *Tableaux*, la description de soixante-seize peintures du Portique de Naples. Avant de devenir un objet d'analyse et de discussion, les chefs-d'œuvre des maîtres ont servi à la volupté de l'esprit et à la jouissance du regard : l'enthousiasme du beau était comme un don naturel chez cette race grecque d'un goût si fin, d'une culture esthétique si avancée. De là vient que la critique, attentive aux beautés, insensible aux défauts, cherche à provoquer l'admiration plutôt qu'à éclairer le jugement.

Il est intéressant, à coup sûr, de constater chez Philostrate, c'est-à-dire en pleine ère de décadence, un écho persistant des grandes et nobles doctrines de Platon. C'est à l'imagination, nous dit ce rhéteur, de refaire au-dedans d'elle-même l'image créée par l'artiste, si elle veut jouir du tableau. Ce principe, dans quelle mesure Philostrate l'avait-il appliqué lui-même, et les peintures qu'il nous décrit avec un tel luxe de détails, dans un style musical et coloré, sont-elles réelles ou ne faut-il voir dans ces pages qu'un jeu d'esprit? La question a été posée et a donné lieu en Allemagne à une polémique passionnée.

Les uns, préoccupés du caractère artificiel de presque tous les écrits des sophistes, ont été frappés de l'absence de toute indication précise sur l'auteur de chaque tableau et la date de sa composition, du mélange inhabile des considérations de métier et des dissertations morales, de ce procédé de rhéteur qui assigne une importance presque égale à tous les personnages, tandis que le peintre est contraint de subordonner chaque partie à l'ensemble, enfin de l'oubli où ses

contemporains eux-mêmes ont laissé l'œuvre de Philostrate, oubli inexplicable, si vraiment on y trouvait la description fidèle et exacte du grand art.

Les autres, et M. Bertrand est de ce nombre, soutiennent que Philostrate a décrit ce qu'il avait réellement sous les yeux. Sans doute, disent-ils, ce *Salon* ancien ne ressemble guère à nos *Salons* modernes ; mais si l'auteur s'ajoute à l'artiste, en mêlant à la reproduction de ce qu'il voit des retours vers le passé et des pressentiments de l'avenir, c'est qu'il a cru ce commentaire indispensable à la parfaite intelligence du sujet : l'intervention constante, parfois excessive, de son érudition mythologique et poétique tient au caractère particulier de son livre, né d'une sorte de conférence du maître avec ses disciples.

De part et d'autre les raisons sont plausibles, et à la Sorbonne même, les juges de M. Bertrand ont été divisés d'opinion. Néanmoins l'auteur avoue que « c'est au sein de l'école des rhéteurs, dans les exercices mêmes de la classe qu'il faut chercher la première origine et le premier modèle des *Tableaux* de Philostrate, » et il ajoute que dans les descriptions de Philostrate le jeune, neveu et imitateur de celui qui nous occupe, le mensonge est manifeste, faute sans doute d'un talent comparable à celui de son oncle et d'une égale habileté à créer l'illusion.

Toutefois, malgré l'incertitude de certaines conclusions, la thèse française de M. Bertrand, écrite d'ailleurs dans un style d'une correction à peu près irréprochable et d'une élégance aujourd'hui peu commune, sera lue avec intérêt. La comparaison qu'il établit entre Philostrate et les autres critiques de l'ère chrétienne, tels que Lucien et Pausanias, atteste un esprit à qui sont familières les choses de l'art. Les derniers chapitres nous font assister à la transformation de la critique chez les Pères de l'Église. Comme le vitrail et la statue dans nos cathédrales du moyen âge, dans la basilique chrétienne « le tableau est un livre vivant ; il joint son enseignement à ceux de la chaire ; il prêche aux fidèles illettrés les vérités de la religion et les vertus des martyrs » (p. 269). C. Huit.

BELLES-LETTRES

Poésies de Gilles Li Muisis, publiées pour la première fois, d'après le manuscrit de lord Ashburnham, par M. le baron Kervyn de Lettenhove. Louvain, 1882, 2 vol. in-8 de xxxvi-398 p. et 388 p.

L'infatigable éditeur des *Chroniques de Froissart*, des *Œuvres de Chastellian* et des *Lettres de Philippe de Commines*, M. le baron Kervyn

de Lettenhove, vient de rendre un nouveau service aux lettres belges par la publication des poésies jusqu'alors inédites, d'un des premiers écrivains du quatorzième siècle.

Gilles Li Muisis appartient à cette phalange d'annalistes et de chroniqueurs auxquels le Hainaut donna naissance au siècle des d'Avesnes. Il avait été s'asseoir sur les bancs de l'Université de Paris qui brillait alors de tout son éclat et de retour au pays, était entré au Cloître de Saint-Martin de Tournay dont il devint bientôt l'abbé.

Ce fut vers les fêtes de Pâques 1350 que le poète, comme il nous l'apprend lui-même, commença de dicter ses vers. Il était alors presque octogénaire, ce qui explique l'abondance un peu stérile et la fatigante monotonie de son style.

Parfois cependant le vieillard trouve des accents mâles et énergiques pour

«.....parler dou boin anchien tempore
« Cheli ramenra Dieus, si li plaist, bien encore.

Ce passé que regrette le poète et auquel il rend hommage c'est le passé de Saint-Louis.

« Adont estoit justice partout bien maintenue. »

Mais aujourd'hui le flot de la corruption monte

« Tous les jours se cange li siècles malement. »

Aussi le poète moraliste fustige-t-il vivement les faiblesses de son temps. Princes, nobles, prélats, prêtres et moines, laïcs et clergé, tous ont leur part de responsabilité dans cette honteuse décadence, tous doivent rentrer dans la voie du devoir, de la justice et de la moralité.

L'œuvre de Gilles li Muisis, analysée avec soin par l'éditeur, fait l'objet d'une savante introduction placée en tête du tome premier. On y remarquera le superbe tableau de l'époque de Saint-Louis tracé à grands traits par M. Kervyn, avec cet éclat de style qui distingue l'éminent historien de la Flandre.

Un glossaire que nous aurions désiré plus complet termine utilement l'ouvrage. Les philologues y trouveront la plupart des locutions et des formes grammaticales en usage dans le *walesc* tournaisien du quatorzième siècle. Peut-être, comme l'avoue d'ailleurs avec modestie l'auteur, leur érudition aura-t-elle à rectifier certaine interprétation. Nous croyons cependant que sous ce rapport leur tâche ne sera pas lourde et qu'ils se borneront à regretter les lacunes de cet intéressant glossaire. Le texte des poésies de Gilles li Muisis est publié d'après le manuscrit original ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Martin de Tournay. Ce manuscrit, mentionné au dix-septième siècle par San-

derus et de nos jours par M. Gachard, est entré récemment dans la collection de lord Ashburnham. L'édition a été complétée par quelques vers, empruntés au registre de l'abbaye de Saint-Martin conservé à la Bibliothèque nationale. CH DEJACE.

Histoire littéraire du Midi de la France, par MARY LAFON. Paris, Reinwald, 1882, in-8 de XIII-421 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre ne mérite guère, à mon avis, le titre un peu ambitieux d'*Histoire littéraire du Midi :* il contient pour cela trop de phraséologie, trop de divagations de diverses sortes et le sens critique en est trop absent. C'est plutôt une anthologie faite à coups de ciseaux par un homme qui a lu beaucoup, et qui ne me paraît pas avoir apporté d'ailleurs à ses études la modestie et l'impartialité qui accompagnent d'ordinaire la vraie science. Je ne prétends pas certes que le livre de Mary Lafon ne contienne de bonnes choses, puisqu'il s'y trouve beaucoup de choses qui ne sont pas de lui : mais une histoire littéraire exigeait un cadre mieux défini, des conclusions plus nettes et une science plus précise. Pour ne citer qu'un exemple, ce que l'auteur dit de l'origine de la langue d'oc et de la langue d'oïl me paraît insuffisant, surtout en regard des savantes recherches dont cette question a fait l'objet et des résultats définitivement acquis.

Un peu plus d'équité dans les jugements aurait été aussi de mise dans un pareil livre. Aussi quand M. Mary Lafon nous présente, dans des lignes d'un enthousiasme lyrique, la lutte des Albigeois contre la France comme le *sujet d'un grand et vrai poème épique et national*, quand il transforme les Albigeois en *défenseurs de la France contre l'étranger*, et quand il exalte *la poésie spiritualiste ou la verve brûlante des Vaudois* aux dépens *de la grossière phraséologie mal rimée des cloîtres*, on rit de ses allures prudhommesques et l'on cesse de prendre son *Histoire littéraire* au sérieux.

Avant de clore son livre, M. Mary Lafon éprouve le besoin de *tomber* Jasmin, Mistral, et le *Félibrige : Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse.*

M. Lafon se plaint, dans sa préface, que la fortune ne lui soit pas venue, *comme elle l'aurait dû, par la porte de la littérature :* il a tort ; si la fortune a choisi une autre voie pour venir à lui, c'était prévenance de sa part, et il doit la remercier de n'avoir pas voulu le faire trop attendre. P. TALON.

HISTOIRE

La Terre des patriarches ou le Sud de la Palestine. Tome I. *Bethléem, Saint-Saba, Saint-Jean du désert*, par l'abbé MORAND. Lyon, Vitte et Perrussel, 1882, in-12 de xxv-414 p. — Prix : 4 fr.

Ce ne sont pas, à proprement parler, des données scientifiques qu'il faut chercher dans ce livre. L'auteur a jadis parcouru la Terre sainte dans tous les sens ; il y a séjourné, a visité et étudié tous ses monuments, tous ses sites ; il y a recueilli légendes et souvenirs, y a suivi la trace des pas du divin Maître pendant sa vie mortelle, et, avant lui, des patriarches ses prédécesseurs. Au jour le jour il prenait des notes, fixant ainsi, chaque soir, le souvenir de tout ce qu'il avait vu, entendu, senti. Aujourd'hui que « l'âge le condamne au repos » dans une cure d'une modeste paroisse du département de l'Ain (Civrieux), il coordonne ses notes, classe ses souvenirs. De là un élégant volume sorti des presses de Louis Perrin, l'habile imprimeur lyonnais, et qui n'est du reste que le premier d'une série devant comprendre six tomes. Le Sud de la Palestine en donnera deux dont nous possédons le premier. Jérusalem, Hébron, Bersabée, le désert de Juda, la mer Morte, le Carmel, la Phénicie, Damas, le Liban, fourniront la matière des quatre autres.

Mais s'il ne s'agit pas ici de science proprement dite, les données historiques y abondent, l'archéologie des sites et surtout des monuments y occupe une large place. Le touriste qui, ce livre à la main, suivrait l'itinéraire qu'il nous trace, serait pleinement renseigné sur les moindres détails de sa route et les innombrables objets de son attention. L'auteur, au surplus, tout en faisant comme de raison la part la plus large à ses observations, impressions et souvenirs personnels, n'a eu garde de négliger les enseignements des autres explorateurs de l'antique terre des patriarches : les écrits des Saulcy, des Vogué, des Luynes, des Bertou, des Laborde, des Louis Lartet, des Victor Guérin, ont été mis à profit par lui.

Partant de Jérusalem, il nous conduit, par la vallée de Raphaïm, à Bethléem et à ses environs. A vrai dire, ce voyage de Jérusalem à Bethléem, remplit à lui seul presque tout le volume. Mais que de souvenirs, que de descriptions, que de poétiques légendes! Tout ce que nous rapportent l'ancien et le nouveau Testament, tout ce que nous apprend l'histoire éclairée des découvertes récentes de l'archéologie, tout ce que la naïve imagination des peuples aux différents âges a brodé sur les faits, tout ce qui se rattache à ces lieux bénis où naquit au milieu des temps le Sauveur du Monde, et où chaque pierre du chemin porte pour ainsi dire la trace de ses pas sacrés, — l'auteur

nous expose tout cela. La description ethnographique des diverses populations, mélangées mais non confondues sur cette terre antique, leurs mœurs, leurs costumes, leurs caractères particuliers, ont été consciencieusement tracés. Enfin le volume se termine par une intéressante monographie sur saint Jérôme, sainte Paule et sainte Eustochie, leur séjour et leur œuvre à Bethléem.

Nous n'adresserons à ce livre qu'une seule critique. Le style, correct, coulant, facile, manque un peu de relief. C'est une plaine verdoyante et fleurie, entrecroisée de sentiers gracieux : on y voudrait rencontrer, de temps à autre, quelque roche, quelque colline, quelque pli ou ondulation du sol pour servir de points de repère et donner plus de mouvement au tableau. JEAN D'ESTIENNE.

Figura Jerosolymæ tempore Jesu Christi D. N. existentis, illustrata et in carta speciali adjecta delineata a FR. LEONARDO MAR. WŒRNHART, O. S. Franc. Reform. prov. S. Leopoldi alumno, cum approbatione rev. vic. gen. Friburg. Texte : in-4 (12 p.) avec une carte (dimension de 39 sur 67,5 centimètres). — Prix : 2 fr.

Ce plan de Jérusalem, précédé d'une courte notice en latin, a pour but de reproduire l'état de la ville sainte, telle qu'elle était à l'époque de Notre-Seigneur. L'auteur s'est inspiré pour le faire de toutes les principales données que lui fournissaient l'histoire, la tradition, les fouilles exécutées depuis une quinzaine d'années et l'étude attentive du sol. En ce qui concerne les trois enceintes signalées par Josèphe, il s'efforce d'en marquer le tracé de la manière qui lui paraît le plus conforme aux différents textes sur lesquels il s'appuie. Il montre très nettement que le second mur ne comprenait pas dans son périmètre l'emplacement actuel du Saint-Sépulcre et que, par conséquent, l'authenticité de ce sanctuaire est à l'abri de toute critique au point de vue topographique. Quelques-unes des indications de ce plan ne sont, sans doute, que problématiques, d'autres sont plus que douteuses ; mais le sol de Jérusalem a été tant de fois et si profondément bouleversé, par suite des nombreuses révolutions que la ville a subies, qu'il n'est nullement étonnant que des divergences considérables d'opinion puissent se produire sous le rapport de la position plus ou moins probable de tel monument ou de telle porte de la cité antique. Sans donc prendre la responsabilité de tous les détails de ce plan nous n'en recommandons pas moins l'étude à tous ceux qui s'occupent de recherches bibliques. V. GUÉRIN.

Atlas classique d'histoire universelle, *ancienne et moderne Tableau chronologique et synchronique précédé d'un abrégé de l'histoire* et accompagné de notes par M. l'abbé A. COUREN. Paris, Putois-Cretté, 1880, in-fol. de VIII-185 p. — Prix : 10 fr.

Les faits de l'histoire du monde sont ici consignés dans un tableau

chronologique et synchronique où chaque peuple a sa colonne. Cette disposition rend sensible aux yeux la suite et le rapport des événements, l'influence des nations les unes sur les autres par la vue simultanée de leurs situations diverses. Les livres d'histoire n'ont pas en général de ces tableaux synchroniques ; c'est une lacune, car un sommaire synchronique apprend plus vite et mieux l'histoire du monde que des récits successifs de l'histoire de chaque nation. Dans un tableau on relate les faits, mais on ne peut y donner l'explication que plusieurs demandent. Cette explication est fournie ici dans des notes mises au bas des pages, c'est-à-dire que ces notes tiennent les deux tiers de chaque page. Ici on recueille les traditions primitives des peuples sur la Création, le Déluge, là on réfute les erreurs, les calomnies, tantôt on présente la biographie des hommes célèbres dans la guerre, la science, les lettres, tantôt on développe simplement le fait mentionné dans le tableau. Il y a ainsi huit cent trente-sept notes auxquelles une table des matières renvoie très commodément. Ces notes sont sommaires, mais très suffisantes pour avoir une idée précise de la question élucidée ; quelques-unes, comme celles sur la Renaissance, sur Pascal, Bossuet, etc., sont des traités. Une préface met le lecteur au courant des idées de l'auteur, de son plan ; l'abrégé mis en tête donne les grands traits de l'histoire, les relie les uns aux autres, et indique les leçons que Dieu y donne au monde. L'auteur y rejette ces divisions arbitraires qui trop souvent trompent le lecteur sur l'importance relative des évènements. Dans cet abrégé substantiel, dans cette préface, dans ces notes, on retrouve toujours une pensée éminemment chrétienne et un jugement droit : c'est un travail consciencieux, il ne peut qu'être très utile à ceux qui apprennent l'histoire, car on ne saurait être assez précis, assez méthodique, et à ceux qui veulent se rappeler, car il n'y a pas là de grandes recherches à faire, tout est sous la main, et pour l'étude comme pour la lecture on y trouvera un profit certain. H. DE L'É.

Étude sur la condition des protestants en Belgique, depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II. Dissertation inaugurale soutenue devant la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, par E. HUBERT Bruxelles, Lebègue, 1882, in-8 de 247 p.

Cet ouvrage, écrit pour l'obtention du diplôme spécial de docteur en sciences historiques, est un tableau rapide de la situation faite aux protestants depuis l'introduction de la Réforme dans les provinces méridionales des Pays-Bas jusqu'au célèbre édit de tolérance de 1781. L'auteur, prenant pour guide l'ordre chronologique, examine dans une série de chapitres, la condition des réformés sous le règne

de Charles Quint, de Philippe II, de l'archiduc Albert et d'Isabelle, de Charles VI et de Marie-Thérèse, et termine par l'analyse des idées de Joseph II sur le principe de la tolérance religieuse, et par l'historique de l'édit du 12 novembre 1781. Chemin faisant, il résume avec clarté et concision les principaux documents concernant la question religieuse : les placards de l'empereur contre les gantois, la Pacification de Gand, la Paix de Religion du 12 juillet 1578, ainsi que les protestations des États des diverses provinces contre le projet de Joseph II.

Si les archives du royaume ont fourni à l'historien de notables ressources, parmi lesquelles nous citerons une lettre inédite du comte d'Usendelft, ministre des Provinces-Unies à Bruxelles, adressée à la gouvernante Marie-Élisabeth de Hongrie (pièces justificatives, n° 3) la correspondance de Marie-Thérèse et de Joseph II, publiée par le chevalier Von Arneth, ne lui a pas été moins utile.

Nous voyons se dessiner nettement, dans cette correspondance, un désaccord profond entre la pieuse impératrice qu'effraye le libre exercice de la religion et le prince héritier que passionnent les idées philosophiques du jour. « Tolérance, chez moi, écrit quelque part le futur « souverain, veut seulement dire que, dans les affaires uniquement « temporelles, sans égard à la religion, j'emploierais, je laisserais « avoir des terres, des métiers, être bourgeois, ceux qui seraient « capables et qui porteraient de l'avantage ou de l'industrie dans les « États. » On ne peut s'empêcher de rapprocher de ces sages paroles les actes du prince arrivé au pouvoir. Par une étrange inconséquence, le champion de la liberté religieuse fût précisément celui dont les réformes, tantôt mesquines et tracassières, tantôt ouvertement odieuses, provoquèrent la révolution brabançonne.

Cette remarque n'a point échappé à l'auteur, et il faut lui savoir gré de l'avoir exprimée. L'ouvrage est écrit d'ailleurs avec une modération et une impartialité auxquelles nous nous plaisons à rendre hommage. Le sujet était délicat ; il prêtait bien à de pompeuses tirades et à de sonores déclamations. L'écrivain a eu le bon goût de s'en abstenir ; son style est sobre, facile et élégant.

Si nous ne souscrivons pas à tous les jugements de M. Hubert, du moins applaudissons-nous à la déclaration qu'il fait au début de son étude. « Nous n'entendons pas appliquer à des temps divers une commune mesure, et juger les actes de Charles Quint et de Philippe II en nous inspirant des principes que professe notre siècle en matière de tolérance. »

C'est là une règle de critique trop souvent méconnue par nos historiens et que nous aimons à rappeler. CH. DEJACE.

Henri IV et la haute Italie. *Etude historique d'après des documents inédits des archives de France, de Suisse, d'Espagne, d'Italie*, par Ed. Rott, secrétaire de la légation de Suisse en France. Paris, E. Plon, 1882, in-8 de 503 p. — Prix : 8 fr.

Il nous est impossible d'analyser en quelques lignes le volumineux travail de M. Rott. Rarement tant de recherches ont été accumulées et resserrées sur un sujet ; elles sont mêmes si nombreuses : que l'esprit en est, au premier abord, obscurci ; mais c'est une confusion qui s'éclaircit vite et qu'on ne saurait trop reprocher au consciencieux écrivain. Il n'est pas du reste au bout de sa tâche, et quand nous arriverons à la guerre de Trente ans, nous comprendrons mieux, nous assure-t-il lui-même, « combien grand fut le rôle des passages alpestres, et comment leur occupation par l'Autriche, la France et l'Espagne coïncida toujours avec un revirement de fortune en Allemagne en faveur de l'une ou de l'autre de ces puissances. »

Le présent volume comprend une période de douze années, depuis la paix de Vervins en 1598, jusqu'à la mort de Henri IV.

Nous voyons fréquemment intervenir la République de Venise, qui cherche à la fois à combattre l'Espagne dans la Péninsule et à reprendre comme puissance continentale un peu de sa prépondérance maritime désormais contestée.

Pour s'assurer ces précieux passages des Alpes, il fallait gagner leurs gardiens naturels, les Suisses et particulièrement les Grisons ; et c'est ce même but que poursuivent les trois puissances rivales, la France, l'Espagne et Venise. Les menées diplomatiques se croisent et s'enchevêtrent, avec d'autant plus de confusion, que l'état presque anarchique des ligues des Grisons rendait les négociations fort difficiles, et faisait passer les négociateurs par des échecs imprévus, bientôt suivis de rapides retours de fortune.

M. Rott aide à trouver le fil conducteur au milieu de ce dédale : son exposition est simple et impartiale ; et, ce qui n'est pas à dédaigner, il a fait suivre son livre d une table analytique des plus complètes et des plus clairement rédigées. G. B. de P.

Le Régime féodal en Bourgogne jusqu'en 1360, par M. Charles Seignobos, maître de conférences à la Faculté des lettres de Dijon. Paris, Thorin, 1882, in-8 de xvii-417 p.— Prix : 7 fr. 50.

« En Bourgogne, dit M. Seignobos, le régime féodal a été ruiné et a disparu sans laisser de regrets. C'est qu'il n'était pas originaire du pays et avait été transplanté dans un mauvais terrain. »

Cette observation, formulée d'une manière aussi absolue, est aussitôt démentie par l'auteur lui-même. Il n'est peut-être pas en France de province qui ait été, comme il le remarque lui-même, plus profondé-

ment marquée par le régime féodal, dans laquelle celui-ci ait accusé des formes aussi nettes, et ait laissé après lui des traces plus durables. Il en est peu du moins dont les archives soient plus riches sur cette période de notre histoire et qui offrent, par conséquent, un champ plus vaste à l'investigation. Le jeune écrivain ne s'y est pas trompé ; il a puisé à pleines mains dans le dépôt de ses chartes et de ses pièces inédites ; malgré le nombre des moissonneurs qui l'avaient précédé, son glanage a produit une abondante gerbe.

D'après lui, la Bourgogne a passé par trois régimes : le régime impérial romain, le régime féodal, le régime monarchique, et chacun d'eux a formé à son tour une classe d'hommes qui lui a survécu. Les vilains et les prêtres des campagnes sont issus du despotisme de Rome ; les propriétaires des campagnes, les hommes d'armes, les corporations d'artisans, se sont élevés grâce au régime féodal ; les gens du duc, c'est-à-dire la classe des officiers, des fonctionnaires, comme l'on dirait aujourd'hui, sont sortis du régime monarchique. A ces trois classes correspondent trois divisions territoriales : la paroisse rurale, le château et la commune, qui donnent naissance à la châtellenie ou à la prévôté, enfin le baillage. Chacune d'elles a son système d'institution : les vilains restent soumis à l'exploitation domaniale romaine, les nobles adoptent le contrat de fief ; les officiers organisent au-dessus de tous l'administration centralisatrice. Les premiers sont gouvernés au profit du maître ; les seconds au profit d'eux-mêmes : les troisièmes d'abord en principe au profit de tous, mais par le fait à celui du souverain.

Je crains que M. Seignobos n'ait voulu trop vite trouver une formule synthétique et n'ait enfermé dans un cadre rigoureux des éléments opposés qui n'y peuvent tous entrer. L'étude du moyen âge et de ses institutions se prête mal aux propositions absolues ; elle ne comporte guère de lois générales, parce qu'il faut toujours tenir compte de nombreuses exceptions. Il y a du vrai et du faux dans la thèse de M. Seignobos. Il est vrai que les classes rurales tirent en grande partie leur origine des *coloni* romains, en Bourgogne surtout, où la législation impériale a été si puissante, si vivace, si bien conservée. Il est vrai qu'elles étaient exploitées dans l'intérêt des propriétaires des domaines cultivés par elles. Il est également exact que le contrat féodal se proposait l'intérêt des gouvernés, mais que le gouvernement dont il était la base n'ayant pas assez de souplesse pour s'étendre et s'élargir, le régime du fief, comme le dit justement l'auteur de ce livre, a été plus nuisible qu'utile à la féodalité. Enfin on doit reconnaître que les officiers du duc de Bourgogne ont joué sous leurs princes le rôle de véritables fonctionnaires monarchiques et préparé l'avènement de la centralisation. Mais il est diffi-

cile de voir dans les corporations d'artisans, par exemple, une institution destinée à favoriser la féodalité, tandis qu'elles étaient précisément créées contre elle. Il n'est pas moins périlleux d'affirmer que celle-ci a été étrangère à la formation de la classe rurale, lorsque la *censive* tire uniquement son origine du fief, et que l'administration ducale était essentiellement monarchique, quand les ducs de Bourgogne, de la première race surtout, ne gouvernaient leur duché que comme de simples seigneurs féodaux. Ils étaient de hauts vassaux, mais certainement des vassaux, comme ceux-là mêmes qui relevaient d'eux et ne comptaient plus d'officiers que parce qu'ils avaient plus de domaines.

Si l'on pouvait souhaiter dans l'œuvre de M. Seignobos des affirmations un peu moins tranchées et plus de réserves dans les conclusions, s'il eut été peut-être préférable d'y introduire moins de divisions artificielles, qui semblent trahir une préoccupation en quelque sorte mathématique, il est équitable d'ajouter que son travail renferme un grand nombre d'observations précieuses, originales, des renseignements inédits, dont la valeur eut été encore accrue si les faits dont ils découlent eussent été plus minutieusement décrits, enfin des vues neuves, le plus souvent exactes, sur le pouvoir ducal aux douzième, treizième et quatorzième siècles, sur le rôle des officiers seigneuriaux, sur l'isolement des individus et des corps au sein de cette féodalité si fortement hiérarchisée, et en même temps sur la liberté qui leur appartenait sous un gouvernement qui tirait son principe et son essence du contrat volontaire. HENRI BRAUNE.

Histoire de l'Église et du Chapitre de Saint-Aubain à Namur, par N. J. AIGRET. Namur, 1881, in-8 de XI-652 p.

Si le Namurois n'a jamais joué un rôle des plus éclatants dans l'histoire de l'Europe, il se distingue en revanche par le zèle et l'intelligence qu'il apporte dans l'étude de ses annales : et je ne crains pas de dire que, sous ce rapport, la province de Namur est incontestablement à la tête de tout le pays wallon en Belgique. Sa Société archéologique a ouvert un de nos plus beaux musées d'antiquités romaines et franques, et les *Annales* qu'elle publie prennent rang parmi les meilleurs périodiques de ce genre, si nombreux dans notre pays. Les recueils de documents historiques publiés sous le patronage du conseil provincial par l'archiviste Jules Borgnet, et par son infatigable successeur, M. Stanislas Bormans, constituent dès maintenant une précieuse source d'informations pour l'historien : je citerai surtout les *Cartulaires des communes*, celui de Dinant, par exemple, où le patriote qui voudrait entreprendre l'histoire de cette intéressante localité trouverait sa besogne toute préparée. Il n'y a pas longtemps que

M. le comte de Limminghe nous donnait une édition monumentale de la *Chronique* de Paul de Croonendael, travail d'ensemble sur les annales du comté, et resté inédit jusqu'à nos jours, bien que plusieurs écrivains en aient largement tiré profit sans le citer aussi souvent qu'il aurait fallu. De leur côté, deux érudits profondément versés dans la connaissance de notre passé religieux, MM. Joseph et Victor Barbier, celui-là chanoine, l'autre abbé, nous ont offert récemment le fruit de leurs labeurs fraternels dans une excellente *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, une des plus anciennes de l'ordre de Prémontré. C'est à cet ensemble de doctes travaux que j'aime à rattacher l'ouvrage de M. le chanoine Aigret.

L'histoire de Saint-Aubain était encore à faire : on ne possédait sur ce sujet que quelques notices de peu d'étendue, car la grande compilation dans laquelle l'archidiacre de Varick, au siècle dernier, avait classé par ordre chronologique tous les documents relatifs à la cathédrale était restée inédite ; elle manquait de critique et attendait une mise en œuvre. Tout en profitant des travaux de ses devanciers, l'auteur avait donc devant lui une tâche entièrement nouvelle : et il s'en est tiré avec honneur. Des recherches consciencieuses dans divers dépôts d'archives lui ont permis de grossir notablement la somme des documents recueillis par de Varick. Son érudition est à la fois abondante et sobre. Il apporte une critique judicieuse dans l'étude des origines légendaires de la cathédrale ; il distribue ses matières avec une clarté irréprochable, et sa narration a la simplicité qu'on aime à rencontrer dans les livres d'érudition pure. Une rapide analyse fera connaître au lecteur l'historique du sujet et la nature des renseignements qu'il trouvera ici.

La ville de Namur, qui doit tous ses développements à l'importance de sa position stratégique, était, au onzième siècle, la capitale d'un comté important. Elle possédait deux églises collégiales : celle de Notre-Dame, qu'on prétend fondée par saint Materne, et celle de Saint-Pierre au château. En 1470, le comte Albert II en fonda une troisième, celle de Saint-Aubin, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle située en dehors de l'enceinte de la ville. L'église Saint-Aubain était destinée à éclipser ses sœurs plus anciennes ; le comte Albert et tous ses successeurs se plurent à l'enrichir de leurs dons. Elle possédait vingt chanoines, et s'enorgueillissait d'un trésor considérable, dont le principal joyau était ce riche reliquaire byzantin en forme de couronne, qu'elle conserve encore aujourd'hui, et qui a plus d'une fois occupé l'attention des archéologues belges et étrangers. Elle avait aussi, comme la plupart des corporations religieuses, sa cour de justice, et l'emblême de sa juridiction était un perron placé en face de l'église et qui n'en disparut qu'à la Révolution française. En

1559, lors de l'érection du siège épiscopal de Namur, la collégiale de Saint-Aubain fut choisie comme église cathédrale : ce fut à cette occasion que l'on décréta la suppression de la colléhiale de Saint-Pierre au château. La partie la plus intéressante du livre consiste dans les pages qui racontent la naissance et les développements du nouveau diocèse, les difficultés qu'il eut à vaincre, les transformations dont il fut la cause directe ou indirecte. Après l'érection du diocèse en 1559, l'événement le plus considérable dans la vie séculaire de Saint-Aubain fut la démolition de l'ancien édifice, qui menaçait ruine, et la construction du nouveau en 1750. M. Aigret nous donne une description fort soignée du monument disparu, et une planche de son livre nous en met sous les yeux l'aspect irrégulier et dépourvu d'unité, mais non de charme. Qu'il me permette de lui faire observer ici qu'il a passé trop légèrement sur la question du *Vieux Chœur*, dans lequel un de ses prédécesseurs croyait, pour plusieurs raisons, reconnaître un reste de la chapelle antérieure à 1047. M. Aigret ne partage pas cet avis : mais peut-être une argumentation ne paraîtra-t-elle pas concluante aux archéologues, et il y aurait lieu de reprendre, en l'approfondissant, l'étude de cette question pleine d'intérêt. Quant au monument de 1750, c'est de l'avis de tous, le plus important édifice religieux qui ait été élevé en Belgique au dix-huitième siècle.

Sous certains rapports, l'histoire de l'église et du chapitre de Saint-Aubain tient plus qu'elle ne promet. Les chapitres VII et X sont consacrés entièrement à raconter la carrière des évêques de Namur, depuis Antoine Havet (1562-1568) jusqu'à son vingt et unième successeur, Mgr Gravez, l'évêque actuel. Après nous avoir retracé d'une manière si consciencieuse et si complète les destinées d'un monument religieux qui lui est cher à si juste titre, pourquoi M. Aigret ne se laisserait-il pas séduire par la noble ambition de devenir l'historien du diocèse ? Il trouverait là l'occasion de déployer, dans un domaine plus vaste, ses qualités d'érudit et de narrateur, et l'auteur de ces lignes ne saurait assez l'y encourager.

Avant de finir, signalons encore, moins pour les reprocher à M. Aigret que pour lui montrer l'attention avec laquelle on l'a lu, quelques légères inexactitudes. A la page 8, l'empereur Henri, qui, d'après de Varick, aurait dévasté Namur en 1041, n'est point, dans la pensée de cet écrivain, le roi Henri l'Oiseleur, comme M. Aigret le suppose à tort. Henri Ier n'a d'ailleurs jamais porté la couronne impériale, et de Varick n'a voulu évidemment parler que de Henri III. Il est question à deux reprises (p. 172 et 175) d'un diplôme de Henri l'Aveugle en 1059 ; c'est 1159 qu'il faut lire. L'évêque de Liège qui est mentionné p. 20, s'appelle Albert de Cuyck et non de Cruyck. GODEFROID KURTH.

La Turquie et le Tanzimât, *ou Histoire des réformes dans l'empire ottoman, depuis 1820 jusqu'à nos jours*, par Ed. Engelhardt, ministre plénipotentiaire. Paris, Cotillon, 1882, 1re et 2e partie, in-8 de 288 p. — Prix : 5 fr.

« Je reviens, disait en 1830 le grand-amiral Khalil-Pacha à son retour de Russie, je reviens plus convaincu que jamais que si nous ne nous hâtons d'imiter l'Europe, nous devrons nous résigner à repasser en Asie. » Telle a été au fond la pensée politique qui a dicté et soutenu le *Tanzimât* (du mot arabe *tanzim*, organisation) : la réforme, inspirée par l'instinct de la conservation, a été le moyen de sauver une situation presque perdue. Après un demi-siècle d'expérience, peut-on dire qu'elle a réussi ? C'est la réponse à cette question que M. Engelhardt développe dans deux séries d'études dont la première paraît en ce moment. Familiarisé avec la question turque par un séjour de vingt ans dans les postes diplomatiques de l'Orient, l'auteur apporte dans ses jugements autant de compétence que d'impartialité, et les documents qu'il a rassemblés seront consultés avec grand profit, surtout dans les circonstances actuelles.

La première partie commence à la destruction des janissaires (1826) et finit à la mission du prince Mentchikof (1853). On y passe en revue les premiers essais de réforme militaire et administrative de Mahmoud secondé par Hussein-Pacha, la révolte de Méhémet-Ali et l'impuissance de l'absolutisme, l'arrivée de Reschid-Pacha aux affaires et ses mesures habiles contre les abus ; puis, à l'avènement d'Abdul-Medjid, la promulgation de la charte de *Gulkhané* (1839), qui en même temps qu'elle instituait la conscription militaire et un régime régulier d'impôts, garantissait une complète sécurité à tous les sujets de l'empire, « à quelque religion ou à quelque secte qu'ils appartinssent. » Avec Riza-Pacha, Abdul-Medjid confirma l'acte de 1839, réorganisa l'armée sur le principe du recrutement et ne négligea aucune occasion de faire entrer la Turquie dans le concert européen, comme en témoignent les développements donnés à l'instruction publique et l'extention du Tanzimât aux diverses provinces. Les idées de réforme s'affirmèrent encore par la rentrée de Reschid-Pacha, la création des tribunaux mixtes et la tolérance religieuse. Mais bientôt vinrent les inquiétudes causées par le contre-coup des révolutions de 1848, les désordres administratifs et surtout financiers, la chute de Reschid-Pacha et l'intervention de la Russie dans la question des lieux saints. Si l'on voulait résumer les résultats de cette première période, il faudrait au moins constater que le pouvoir discrétionnaire des hauts personnages est aboli et que les exécutions clandestines sont punies comme des méfaits ; que les chrétiens, quoique toujours méprisés, ne sont plus obligés de cacher leur fortune ; que la féodalité

a disparu, que les tribunaux mixtes fonctionnent et que la vente des esclaves est interdite. Ce ne sont guère encore que des gages : que sera l'avenir ?

La seconde partie commence avec la guerre de Crimée et se termine aux grandes enquêtes anglaise, française, russe et turque de 1867. L'auteur examine les dispositions du traité de Paris en ce qui concerne surtout la condition des chrétiens, leur admission dans l'armée, les privilèges des communautés et les réformes administratives. Il raconte quelles difficultés rencontra le *Hatti Humayoun* de 1856, ce large et politique commentaire de la charte de Gulkhané, renié par Reschid-Pacha qui aigri par la retraite combattait les réformes faites sans lui ; redouté par le clergé grec et les financiers arméniens qui exploitaient le peuple chrétien avec les conquérants musulmans. C'est au milieu de ces difficultés intérieures que s'accrurent les interventions européennes dans les affaires de Moldavie, d'Herzégovine et de Monténégro, de Syrie, de Bulgarie et de Bosnie. La crise financière et l'ingérence britannique, la scission de l'Église orthodoxe, et l'intervention de plus en plus grande de l'Europe, puis la mort d'Abdul-Medjid, le triomphe de la *Jeune Turquie* contre la réaction de l'absolutisme, les modifications apportées au régime de la propriété et le droit d'acquérir reconnu aux étrangers, enfin la discussion du système russe de réformes : tels sont les points les plus intéressants à signaler dans cette seconde partie. De ce consciencieux examen il résulte que si le Hatti Humayoun a été réellement appliqué en ce qui touche la tolérance religieuse et le maintien des privilèges révisés des communautés non musulmanes, il n'a point sensiblement modifié les conditions sociales de l'empire au point de vue civil et politique.

Il faut bien reconnaître qu'on ne peut redresser sans peine, même par les décrets du pouvoir absolu, les abus d'un régime anormal essentiellement fondé sur la prédominance d'une race conquérante et sur le caractère théocratique des institutions nationales. Toutes les réformes, création de tribunaux mixtes, rédaction des codes (pénal, de commerce, de procédure civile), développement de l'instruction publique, extension du droit de propriété, organisation des vilayets, etc., toutes les réformes ont été inspirées par l'idée d'une double émancipation : celle des rayas admis à l'égalité civile, celle du pouvoir gêné dans ses allures par le Coran. Mais le Tanzimât n'a eu pour partisans convaincus que quelques hommes d'État ; les agents secondaires ont manqué, et le pays est resté livré à des administrateurs ignorants et cupides. Aussi l'Europe appuyée sur le Hatti Humayoun a-t-elle pris en main la cause de la réforme. « La Turquie, dit M. Engelhardt, a été jugée incapable de se relever par ses seules

forces, et l'Europe a résolu de suppléer par elle-même à son impuissance. » Telle est la conclusion de ce premier volume qui nous fait vivement désirer celui dans lequel l'auteur étudiera les conséquences de cette mise en tutelle du sultan par les puissances européennes.

A. Delaire.

Realencyclopaedie der christlichen alterthuemer, *unter Mitwirkung mehrerer Fachgenossen*, par F. X. Kraus. Freiburg im Bresgau, Herder, 1880, gr. in-8 à deux colonnes, en 12 livraisons à 2 fr. 50. 6 livraisons parues (lettres A-G).

La France gardera l'honneur d'avoir donné au monde savant le premier dictionnaire des antiquités chrétiennes. Mais depuis 1865, année où parut l'ouvrage de l'abbé Martigny, l'étude des premiers siècles du christianisme a été poussée avec une telle vigueur, et l'archéologie sacrée, avec des savants comme Rossi, Garrucci, Leblant, etc., a réalisé de si rapides progrès, que le livre célèbre dont je parle ne répondait plus aux nécessités actuelles. Aussi pensa-t-on simultanément, en Angleterre et en Allemagne, à le remplacer par un travail plus exact et plus complet. L'œuvre fut entreprise et menée à bonne fin, pour le premier de ces deux pays, par MM. Smith et Cheltham, dans leur *Dictionnary of Christian Antiquities* (1876) que son prix élevé rend malheureusement trop peu abordable. Quant à l'Allemagne, elle ne comptait certes pas beaucoup de savants aussi capables d'un travail de ce genre que l'éminent et infatigable professeur de Fribourg. Doué d'une grande activité et d'une fécondité scientifique vraiment inépuisable, il ne nous fera pas longtemps attendre la fin de ce précieux recueil, dont la moitié à peu près est déjà sous nos yeux. M. Kraus, d'ailleurs, ne travaille pas seul : il s'est assuré le concours d'un groupe d'érudits et d'archéologues distingués, parmi lesquels je citerai, un peu au hasard, les noms de MM. Heuser, Krüll, Münz, Krieg, Kellner, Mosler, Schmid, Peters, de Waal, Schubiger, Funk, Dippel, F. Goerres, Bruzza, Galante, Rülolf, Stephinsky, Weiss, Wandinger, etc. Cette multiplicité de collaborateurs n'empêche pas que la part de M. Kraus ne soit de beaucoup la plus considérable dans cette entreprise scientifique : certains se plaindront peut-être qu'elle le soit trop, en ce sens qu'il intervient même dans des articles de ses collaborateurs, pour rectifier ou compléter leurs assertions au moyen de mots placés entre crochets. Ce procédé peut avoir des inconvénients, et c'est ainsi, par exemple, que l'important article sur les persécutions des chrétiens (*Christen verfolgungen*) qui occupe à lui seul les quatre cinquièmes de la troisième livraison, est coupé, à différentes reprises, par une série de contradictions que M. Kraus oppose à des conclusions formelles de M. Goerres. Certes, s'il s'agissait de décider qui des deux a raison, de l'auteur de l'article ou de

son contradicteur, je me rangerais bien plus souvent à l'avis de ce dernier qu'à celui de M. Goerres, dont la critique est parfois négative à l'excès ; mais enfin, n'est-il pas désagréable pour le lecteur d'être toujours tenu en haleine par la prévision d'un conflit entre les deux collaborateurs, et de n'oser en croire un auteur avant de s'être convaincu si M. Kraus le lui permet ? Celui-ci ferait mieux, une fois ses collaborateurs choisis, de leur laisser purement et simplement la responsabilité de leurs affirmations, et, le cas échéant, de les corriger ou de les compléter de commun accord avec eux, plutôt que de revendiquer jusqu'à la paternité d'un renvoi à une source, ou d'une courte indication bibliographique. Ce serait plus simple, plus clair, plus généreux aussi ; ce serait surtout moins fatigant pour le lecteur et même pour le typographe.

Ce qui recommande ce nouveau dictionnaire des antiquités chrétiennes, c'est sa minutieuse exactitude dans le détail, et la richesse de ses indications bibliographiques, jointes à la sûreté d'une méthode qui se tient à égale distance de l'hypercritique rationaliste et des complaisances de l'imagination poétique. On peut dire, de la plupart des articles, qu'ils épuisent le sujet, et de l'ensemble qu'il donne le dernier mot de la science actuelle sur cette vaste et intéressante matière. Si l'on veut avoir une idée exacte du domaine que l'Encyclopédie s'est assigné, et, savoir d'avance ce qu'on y trouvera comme ce qu'on n'y trouvera pas, on lira avec plaisir et profit le magistral article *archéologie*, écrit par M. Kraus lui-même, et qui contient le programme de son œuvre. L'archéologie chrétienne, selon lui, est limitée aux six premiers siècles de notre ère, et son objet propre, indépendamment des nombreuses matières qu'elle peut traiter par surcroît, c'est la société primitive telle qu'elle se révèle à nous au moyen de ses monuments, dans ses institutions, dans son culte, dans sa vie privée et dans son art. Le même article contient un intéressant aperçu historique sur l'origine et les progrès de l'archéologie sacrée depuis la Renaissance jusqu'à nos jours : il aurait peut-être figuré plus utilement en tête du livre, sous forme d'introduction générale.

Les figures et les planches, comme on nous l'apprend loyalement, sont empruntées en grande partie à l'ouvrage du chanoine Martigny, dont la librairie Herder a racheté les 675 clichés : on y a joint un respectable contingent de gravures originales ou de reproductions de la *Roma sotterranea* de M. Kraus lui-même. Je fais des vœux pour que cet excellent ouvrage rencontre auprès du public français l'accueil dont il est digne : puissent les lecteurs catholiques surtout profiter des facilités nouvelles qu'il leur offre pour l'étude d'une science qui doit nous être si chère, et qui est encore trop peu cultivée parmi nous.

GODEFROID KURTH.

L'Asclépieion d'Athènes, *d'après de récentes découvertes*, par PAUL GIRARD, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. Paris, Thorin, 1882, gr. in-8, de IV-134 p., avec un plan et trois planches. — Prix : 5 fr. 50.

Comme nous l'apprend l'auteur lui-même, cette thèse de doctorat comprend deux parties ; la première contient tout ce qui concerne la topographie de l'Asclépieion ou temple d'Esculape, les prêtres, les sacrifices publics et les fêtes, l'administration du temple ; la seconde est consacrée à la peinture du culte que les particuliers rendaient au dieu médecin. C'est un chapitre, et un chapitre curieux, de l'histoire religieuse d'Athènes.

Asclépios avait dans cette cité un double temple, dont M. Girard ressuscite sous nos yeux l'aspect général, tel que l'imagination le dégage des ruines récemment découvertes. Au service du dieu étaient attachés un prêtre, désigné par le sort, ministre sacré et en même temps directeur de cet hôpital étrange, un zacore chargé de recevoir les malades, puis des personnages subalternes en grand nombre, mêlés à tous les détails du culte et de l'administration. Comme la plupart des sanctuaires antiques, l'Asclépieion possédait de véritables richesses, provenant des dons de toute nature qu'y accumulaient la piété publique et la reconnaissance privée; des inscriptions nous montrent à diverses époques une commission nommée pour veiller au renouvellement intégral de la décoration intérieure.

M. Girard passe assez rapidement sur les cérémonies et les fêtes dont le temple d'Esculape était le théâtre, sur les actes religieux particuliers qui accompagnaient les sacrifices : il a hâte de mettre sous le regard de ses lecteurs la pieuse multitude qui vient auprès du dieu chercher un remède à ses souffrances. Que se passait-il alors? Nous le savons par une scène plaisante du *Plutus* d'Aristophane, scène transcrite littéralement par M. Girard, sans se demander s'il ne convenait pas d'en bannir certaines gravelures grossières. C'est comme au Serapéum de Memphis, par des songes et des apparitions nocturnes que le dieu était censé manifester sa volonté aux suppliants dont les uns le priaient pour eux-mêmes, les autres pour un parent ou un ami.

Les prêtres d'Asclépios n'étaient-ils, comme on les en a accusés, que d'insignes charlatans, faisant de propos délibéré métier d'exploiter la crédulité des ignorants et des naïfs, et la scène de *Plutus* n'est-elle que la satire sanglante et impitoyable de pratiques universellement décriées?

M. Girard ne le pense pas et tout ce que nous savons de l'antiquité lui donne raison. Le païen se trompait, mais il croyait. Nous voyons les médecins publics eux-mêmes se réunir deux fois l'an à l'Asclé-

pieion pour y offrir des sacrifices. En proclamant que chaque maladie a son principe et par suite son remède naturel, Hippocrate n'avait eu nullement la secrète ambition de ruiner Asclépios et ses prêtres, et un de ses disciples fera ouvertement cet aveu : « Devant les dieux, les médecins s'inclinent ; car la médecine n'a pas une puissance qui surabonde. » Il est vrai que dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, alors que la foule passionnée voulait une religion théâtrale où dominât le merveilleux, le culte d'Asclépios, transformé en conseiller de toutes les perplexités, en consolateur de toutes les misères, se compliqua graduellement d'une foule de superstitions des plus ridicules.

Parmi les débris d'*ex-voto* que les fouilles ont mis au jour, il faut citer des statues et des bas-reliefs, mélange de réalisme et de fantaisie, des pièces de monnaie, des trépieds, des vases, des inscriptions commémoratives, et même, car le culte d'Asclépios a donné naissance à toute une littérature, des hymnes, fort médiocres d'ailleurs, gravés sur des stèles ; tantôt ces offrandes étaient des témoignages de gratitude, tantôt elles devaient servir à concilier au suppliant la bienveillance du dieu. C'est qu'en effet la piété païenne était avant tout un marché. « L'antiquité, écrit M. Girard (p. 100), n'a pas connu cette prière humble, toute de résignation et d'amour, que recommande le christianisme ; dans la prière antique, il y a toujours une menace, la menace de frustrer la divinité de l'honneur qu'on lui promet, si elle reste sourde aux prières qu'on lui adresse. L'homme commence, c'est beaucoup, et fait les premiers pas : c'est au dieu de suivre. »

Nous ne parlerons pas du style de cette thèse : l'érudition moderne, avec son cortège obligé de renvois, de citations, de discussions minutieuses, ne permet guère à ses adeptes de « sacrifier aux Grâces. » Cependant la page brillante et colorée, par où se termine le volume, montre de quoi M. Girard était capable, s'il eût cherché un autre sujet, ou se fût moins préoccupé dans celui qu'il a choisi, de l'exactitude savante aujourd'hui en faveur. C. Huit.

Vie de son Éminence Mgr le cardinal Matthieu, archevêque de Besançon, par Mgr Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais. Paris, Bray et Retaux, 1882, 2 vol., in-8 de viii-492 et 514 p., avec portrait et fac-similé. — Prix : 12 fr. ; format in-12, 7 fr.

Le cardinal Césaire Matthieu, né à Paris en 1796, successivement grand vicaire d'Évreux (1822-1828) et de Paris (1828-1832), évêque de Langres (1832), archevêque de Besançon (1834), enfin cardinal de la sainte Église romaine (1850), a joué un trop grand rôle dans notre siècle ; il a été mêlé intimement à trop d'affaires majeures intéressant à la fois l'Église et l'État, pour que sa réputation ne lui survécut

pas, pour que son nom ne restât pas comme l'un des plus marquants de l'époque contemporaine. Il était donc juste que sa biographie fut retracée avec ampleur afin de conserver en même temps le souvenir de tant de faits, auxquels il a été mêlé, le souvenir aussi de tant de personnages illustres à divers titres, avec lesquels il a entretenu des relations. Or, le cardinal Matthieu, qu'un ensemble de circonstances heureuses avait tiré de son vivant de l'obscurité pour l'élever au faîte des honneurs et des dignités, n'a guère été moins favorisé dans la mort. Il vient de trouver en effet un biographe, que beaucoup de nos contemporains pourraient lui envier ; car ce biographe joint à la dignité épiscopale, dont il est revêtu, l'éclat d'un talent justement admiré, l'autorité d'un nom entouré d'estime et de considération, et l'avantage d'avoir longtemps vécu auprès du cardinal de Besançon. En un mot articuler ici le nom de Mgr Besson, c'est faire par avance l'éloge du livre, c'est ajouter notablement à la louange du héros, qui fait l'objet de ce livre. Nous sera-t-il permis cependant de le dire en toute franchise. Malgré notre profonde estime pour le beau talent de l'évêque de Nîmes, pour la rectitude de ses principes, et la droiture de son jugement, il nous a semblé que parfois dans la *Vie du Cardinal Matthieu*, l'historien gardait le silence, et laissait la parole au fils spirituel trop respectueux et trop dévoué pour ouvrir les yeux et voir certaines imperfections de son Père et de son bienfaiteur. L'histoire dira en effet, si nous ne nous trompons, que dans quelques-unes des questions capitales, qui ont été agitées dans nos jours troublés, le cardinal Matthieu n'a pas été du nombre de ceux, qui ont su pressentir à l'avance les desseins de Dieu pour en préparer l'accomplissement par leur pieux zèle, leur louable empressement. Nous nous contenterons d'indiquer nommément ici la question du retour à la liturgie romaine, et celle de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale. Il y avait lieu sans doute dans l'un et l'autre cas de *plaider les circonstances atténuantes*, en faveur du cardinal de Besançon ; le faire était même un devoir d'équité. Mais pouvait-on d'abord en ce qui touche le retour par trop tardif à la liturgie romaine, mettre tous les torts du côté de la partie du clergé bizontin, dont les vœux devancèrent ceux de l'évêque ? Était-il juste également en ce qui concerne la polémique, dont le monde chrétien eut le douloureux spectacle pendant le concile du Vatican, de donner à entendre que les torts étaient les mêmes dans les deux camps rivaux. C'est là une double question au sujet de laquelle nous demandons modestement à l'auteur la permission de ne pas être de son avis. *Errare humanum est.* Avouer sans détour quelques moments d'erreur chez l'archevêque de Besançon, n'eut pas été amoindrir son éloge, puisque ces moments d'erreur ont été ensuite noblement et chrétiennement réparés.

Cette réserve faite, nous nous trouvons tout à fait à l'aise pour louer la belle ordonnance du livre, les charmes d'un style toujours simple, clair et élégant, l'heureux parti, que l'écrivain a su tirer de la correspondance et des mandements du cardinal Matthieu pour nous tracer de ses grandes vertus et de ses belles qualités un tableau vivant, saisissant et édifiant. Il n'y a rien à ajouter à ce tableau. La piété profonde du prélat, l'héroïsme de sa charité et de sa confiance en Dieu, sa force d'âme dans la tribulation et la maladie y resplendissent du même éclat que la simplicité parfois un peu rustique de ses habitudes, la sagesse de ses conseils, l'étendue de sa science et la modération de ses principes pratiques de conduite : toutes choses jusques ici mieux connues du public.

Mgr Besson a ramené à vingt-deux chapitres d'inégale longueur, il est vrai, mais tous bien circonscrits et bien délimités ce qu'il avait à nous dire du jeune avocat et du jeune grand vicaire, de l'évêque de Langres, et du cardinal archevêque de Besançon, des relations avec les petits comme avec les grands, des vertus moins éclatantes et des œuvres cachées de la vie privée, comme des hautes vertus, des grandes œuvres de zèle, de la vie publique, enfin de la sainte mort du cardinal Matthieu arrivée le 9 juillet 1875, et digne couronnement d'une belle vie. Une foule d'anecdotes répandues un peu partout et enchassées avec art dans la narration tiennent l'attention en éveil, et donnent un nouveau charme au récit. Le livre aussi est plein de révélations, quelques-unes inattendues, sur les faits et les personnages de notre époque. Nous indiquerons seulement celles qui ont trait au double projet de la suppression de l'Université, et de la bifurcation des études, et la part que prit le cardinal Matthieu aux tentatives qui furent faites en 1862, pour transformer l'*Ami de la Religion* en journal quotidien. On devinera à ce dernier trait que le cardinal de Besançon avait quelque faible pour les opinions gallicanes et qu'il réserva longtemps ses meilleures sympathies pour le parti *catholique libéral*. Tel est en substance le beau livre que Mgr Besson vient de consacrer à la mémoire du cardinal Césaire Matthieu, ajoutant ainsi un admirable chapitre aux glorieuses annales contemporaines de l'Église de France. Nous croyons inutile d'analyser plus longuement le livre lui-même, car tous les catholiques instruits de France voudront se procurer le plaisir de le lire pour s'instruire, et s'édifier à cette lecture. Les futurs historiens du dix-neuvième siècle ne pourront s'empêcher non plus de le consulter afin d'y puiser à une source aussi sûre qu'abondante, un ensemble considérable de données et de renseignements dignes du plus haut intérêt pour la postérité.

DOM FRANÇOIS PLAINE.

Don Bosco, par le Dr CHARLES D'ESPINEY. Nice, Orphelinat Saint-Pierre, 1881, in-12 de 180 p. — Prix : 2 fr.

C'est une merveilleuse figure que celle du prêtre vénérable dont M. le docteur d'Espiney nous raconte l'histoire dans un ouvrage promptement arrivé à sa sixième édition. *Don Bosco*, comme on dit en Italie, ou l'abbé Jean Bosco, comme nous disons en France, a réalisé des prodiges de charité si étonnants qu'on se prendrait à douter si les preuves n'étaient là, sous les yeux de tous. Dans son humilité d'étudiant de village, de prêtre sans position officielle, à Turin, Jean Bosco s'est fait le père des enfants abandonnés de la rue. Il les a rassemblés autour de lui, dans un pré d'abord, pour leur faire le catéchisme, les dégrossir, leur donner un état et les placer; puis il leur a bâti une maison où ils sont neuf cents ; puis cette maison a appelé d'autres maisons; si bien qu'il y en a aujourd'hui de cent quinze à cent vingt dont trois en France, beaucoup dans les diverses provinces de l'Italie, et plusieurs dans l'Amérique du Sud ; et ces maisons, à l'heure où je trace ces lignes, abritent au delà de *quatre-vingt mille enfants*. Ce simple serviteur de Dieu a fondé une congrégation religieuse pour les hommes, celle des Salésiens, composée en grande partie de ses anciens élèves, et chargée de diriger ses orphelinats; une congrégation de femmes pour la lingerie et l'infirmerie ; il a pu tirer de ces pauvres enfants recueillis par lui au delà de six mille prêtres, occupés présentement dans tous les genres de ministère pastoral; il a dirigé ses missionnaires, que l'on commence à lui demander de toutes parts, sur les républiques du Sud de l'Amérique ; il a établi et il alimente la première mission qui se soit faite chez les Patagons, sur ce sol inhospitalier, presque inabordable, l'effroi des navigateurs, et cette mission, après des dangers effroyables, se consolide chaque jour. En nous redisant ces héroïsmes, M. le docteur d'Espiney, à qui le sentiment chrétien donne l'intelligence et l'admiration des grandes choses, fait difficilement taire son enthousiasme. Il a raison, et le lecteur le devance, et ce lecteur est peu surpris quand on lui annonce que déjà plus d'un miracle a témoigné de la puissance de l'apôtre sur le cœur de Dieu. Que dire de plus d'un tel livre? Ne devrait-il pas être partout où il y a un chrétien de générosité et d'action? V. P.

BULLETIN

Loi du 28 mars 1882 sur l'Enseignement primaire obligatoire. *Texte et commentaire publié par les soins du comité consultatif de l'Enseignement du département de la Drôme et précédés d'une lettre de Monseigneur l'Évêque de Valence*, Valence, Lantheaume, 1882, in-12 de 57 p. — Prix : 60 cent l'unité ; 6 fr. la douzaine; 22 fr. les 50 ; 40 fr. le cent.

Cette brochure de propagande se recommande par la clarté de ses expli-

cations aux pères de famille qui croient devoir appliquer la loi. C'est pour eux qu'est fait ce travail. Mais, ajoutent ses auteurs, « si nous avons un conseil à donner, en tête de ce commentaire, c'est d'engager tous les pères de famille, à qui l'indépendance de leur situation le permet, à opposer à cette loi fatale une résistance absolue. » BERNON.

Appel à toutes les femmes chrétiennes de France, par une MÈRE CHRÉTIENNE. Paris, Victor Palmé, 1882, in-12 de 72 p. (*se vend au profit des écoles libres*). — Prix : 60 cent.

La loi sur l'enseignement laïque et obligatoire a déjà suscité divers opuscules qui en signalent le caractère odieux et tyrannique : il en manquait un qui s'adressât spécialement aux mères. Il est fait maintenant et très bien fait. C'est une mère qui l'a écrit et ce cri parti de son cœur n'aura pas de peine à aller au cœur de toutes les mères chrétiennes. En quelques pages émues et rapides, l'auteur de cet appel signale *le péril* et indique *le devoir*. Toutes les mères qui le liront auront maintenant les yeux ouverts sur le *péril*, si quelques-unes pouvaient encore avoir des illusions à cet égard, elles embrasseront énergiquement le *devoir*, et l'athéisme reculera peut-être devant cette ligue des femmes chrétiennes de France. Répandons cet appel, faisons-le beaucoup lire : il peut et doit devenir un puissant instrument de propagande pour la cause de la religion, de la France et de la liberté. D'ailleurs, il se vend au profit des écoles libres ; en aidant à sa diffusion, on servira donc deux fois la cause de l'enseignement chrétien, puisqu'on lui recrutera des fidèles et que l'on apportera son obole au budget de la lutte.

P. TALON.

Aux Mères chrétiennes, par ÉDOUARD GUILLEMIN. Paris, chez l'auteur, 59, rue Monge, in-32 de 31 p. — Prix : 15 cent.

C'est un cri d'appel adressé aux mères chrétiennes pour les engager dans l'intêret de leurs enfants, dans l'intérêt de leur patrie, à lutter pour l'enseignement chrétien, base de toutes vertus privées et sociales, source du bonheur des individus et des nations. L'auteur appuie ses considérations des appréciations très concluantes de quelques révolutionnaires sur la nécessité de l'enseignement chrétien. V. M.

Questions contemporaines, par l'abbé F. BRETTES, docteur en théologie, chanoine honoraire d'Antioche et d'Alger. — Avent 1881. *Examen des doctrines de la libre pensée*. Paris, Victor Palmé (s. d.), in-12 de v-280 p. — Prix : 2 fr.

Ces conférences, prêchées l'hiver dernier à l'église Saint-Nicolas des Champs à Paris, ont eu beaucoup de succès et ont fait beaucoup de bien. Le livre qui les réunit aujourd'hui ne recevra pas, croyons-nous, un moins bon accueil. C'est qu'elles sont très éloquentes et très vivantes. Sans doute on pourrait y relever çà et là quelques défauts inséparables de la parole improvisée : mais avec quel art M. Brettes sait parler tour à tour, sans les fatiguer, au cœur et à l'esprit de ses auditeurs, les amuser et les instruire, les émouvoir et les charmer. Les questions traitées sont d'une actualité saisissante, et l'on sent que M. l'abbé Brettes, ému par les ravages de la mauvaise presse, veut précisément porter la lumière sur les points du dogme et de la morale chrétienne qui sont le plus systématiquement obscurcis par le mensonge, l'ignorance et les préjugés. Voici les titres des six conféren-

ces : 1° *Dieu et l'immortalité de l'âme ;* 2° *les Miracles ;* 3° *l'État est-il possible sans prêtre ;* 4° *la Morale civile ;* 5° *le Mariage civil ;* 6° *les* PRIVILÈGES *du Clergé.* Certes, voilà bien les questions dont on parle partout, dans les cabarets et dans les clubs, dans les journaux et à la tribune : il est naturel que le prêtre, si souvent mis en cause, veuille dire aussi son mot. M. l'abbé Brettes l'a dit et bien dit. Ses conférences sont claires et nettes, fières et franches, et émaillées de pages exquises ou le lettré se devine à côté de l'homme de cœur. Je signale à ce point de vue la conférence sur le mariage. Elle est pleine de charme et de poésie et les lecteurs les plus délicats auront plaisir à la lire. Je recommande ce bon livre qu'il faudra faire beaucoup lire et dont les conférenciers populaires pourront tirer un très grand profit.

Résurrection de Julien l'Apostat, par le Père RAGEY. Paris, Gervais, 1882, in-12 de 236 p. — Prix : 2 fr.

Bien qu'il n'y soit fait aucune allusion ni dans l'avant-propos, ni sur la couverture, ce livre n'est qu'une deuxième édition de celui dont nous avons rendu compte à cette même place (2e série XIII, p. 254) il y a quelques mois. Il est vrai que c'est une édition très augmentée, car l'auteur a ajouté toute une deuxième partie, environ 120 pages, dans laquelle il développe les principales causes qui ont déterminé le retour de la persécution de Julien l'Apostat au dix-neuvième siècle et qui peuvent se résumer en quelques mots qui portent avec eux leur signification précise, la Renaissance, le rationalisme, le protestantisme, la Révolution, la franc-maçonnerie. C'est en effet de ces éléments mêlés que se sont formés nos médiocres mais très méchants petits apostats qui ont déchainé sur nous la persécution hypocrite de Julien. Cette seconde partie rendra plus profitable encore la nouvelle édition de ce petit livre dont nous avons déjà signalé l'intérêt et l'actualité. Il est regrettable seulement qu'il s'y soit glissé tant de fautes d'impressions ; car, pour un volume de deux cent trente-six pages, c'est beaucoup que deux pages et demie d'*erratas*. Les écrivains se font bien du tort en corrigeant si mal leurs épreuves. X.

1893. — Mœurs de demain, par G. MAISONNEUVE. Paris, Victor Palmé (s. d.), in-12 de 306 p. — Prix : 3 fr.

Ceci est l'histoire d'un préfet républicain, qui fait élever sa fille dans un lycée de jeunes libres penseuses, fait rompre son mariage pour cause de religion, sa femme étant trop dévote pour rester la femme d'un préfet, se laisse prendre aux filets d'une aventurière qu'il épouse, se lance ensuite dans des spéculations véreuses, aboutit à une faillite déshonnête et ne trouve d'appui que chez la pieuse femme qu'il a chassée, s'abaisse enfin à se faire expulseur de religieuses, renouvelant les exploits de l'année honteuse où les couvents furent crochetés, et meurt sur les barricades en cette année 1893, que le peuple soulevé fête d'une manière digne des souvenirs qu'elle rappelle. Ce qu'a souffert la pauvre Thérèse, dépossédée de ses droits d'épouse et de mère, ce qu'a souffert la pauvre Marthe, sa fille, dans le lycée où elle s'étiole, et sous le toit où une aventurière vient prendre la place de celle que le divorce en a chassée, tout cela ne se peut décrire : mais il y a quelques coins aimables dans ce tableau sombre, et le chaste amour qui s'épanouit sous les ombrages de la Roseraie consolera et reposera le lecteur des sinistres visions qui défilent sous ses yeux.

Ce livre est un excellent livre de propagande, qui peut faire d'autant

plus de bien que sa forme dramatique est plus propre à faire saisir les leçons qui s'en dégagent et surtout à les faire mieux goûter.

P. Talon.

Traité élémentaire de cosmographie, par l'abbé Ant. Piolet. Paris, Palmé, 1882, in-12 de 431 p. avec 118 fig. — Prix : 4 fr.

Ce volume appartient à une collection nouvelle de *classiques*, édités par la Société générale de librairie catholique, qui embrasse les divers éléments de l'instruction à tous les degrés, depuis les leçons de choses jusqu'au Faust de Goethe. Dans cette collection où les sciences ont leur part, M. l'abbé Piolet, du petit séminaire de Servières, s'est chargé de la *Cosmographie*. Il a développé le programme du baccalauréat ès sciences, sans craindre d'y ajouter chemin faisant plus d'une notion utile. Son exposé complet et clair, simple et méthodique, fera aimer aux élèves cette belle science des astres, où la puissance du créateur et l'harmonie de son œuvre brillent si visiblement que l'incrédulité, de nos jours, abandonne volontiers le domaine de la mécanique céleste, pour se cantonner de préférence dans les mystères à peine entrevus de la biologie.

A. D.

Lettres d'un pèlerin sur la Terre Sainte, par A. Barbier, chanoine honoraire, curé de Saint-Nicolas de Meaux. 2e édition. Paris, Berche et Tralin, 1882, 2 vol. in-12 de xix-360 et 384 p. — Prix : 6 fr.

Cet ouvrage a déjà reçu du public un accueil très bienveillant et très justement mérité. Aujourd'hui, c'est une seconde édition qui paraît avec de nombreuses corrections et additions qui mettent le récit au niveau des événements accomplis, depuis le voyage de l'auteur en 1876, dans les pays qu'il a parcourus. Cette édition est, en outre, enrichie d'une table générale et analytique des matières, table qui manquait à la première. L'ouvrage se divise en trois parties, comprenant : 1o Six lettres sur l'Italie et sur l'Égypte; 2o Vingt-six lettres sur la Terre-Sainte, réunies sous sept titres différents : Arrivée en Palestine et à Jérusalem. — Séjour à Jérusalem, la ville, les habitants, les offices de la semaine sainte.— La mer Morte et le Jourdain. — Saint Jean in Montana et Bethléem. — La Galilée et la Syrie ; 3o Quatre lettres sur le retour en France par le Levant et par Constantinople. Le pèlerin de Terre Sainte trouvera donc dans ces deux volumes, écrits avec beaucoup de charme, les détails les plus importants à connaître pour exécuter avec fruit le même voyage. Les autres lecteurs chrétiens seront aussi agréablement instruits et pieusement édifiés et puiseront dans cet ouvrage un nouvel et plus vif amour pour les Lieux-Saints.

V. Guérin.

Le Portugal, *notes d'art et d'archéologie*, par Ad. de Ceuleneer. Anvers, Van Merlen, 1882, in-8 de 90 p.

M. de Ceuleneer s'est déjà fait connaître par une étude sur le règne de Septime Sévère, qui a été couronnée par l'Académie royale de Belgique. L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui est un compte rendu de son voyage en Portugal, à l'occasion du Congrès de Lisbonne de 1880. MM. Cartailhac, Cotteau, de Baye, Magitot, ont déjà fait connaître au public français les principales questions dont on s'était entretenu dans cette réunion scientifique. M. de Ceuleneer vient après eux ; mais il se place à un point de vue

tout différent. Il ne fait que rappeler sommairement les études d'archéologie et d'anthropologie qui faisaient le fond du Congrès; et il insiste surtout sur les œuvres d'art qu'il lui a été permis d'étudier. C'est ainsi qu'il a rapporté de son voyage d'intéressantes observations sur les *azulejos*, et des vues ingénieuses sur la peinture portugaise. Son ouvrage, qui dénote une érudition sûre et variée, un grand sens artistique, un goût exercé, sera désormais indispensable à tous ceux qui voudront étudier à fond l'art portugais, si peu connu et si digne de l'être. L.-M.

Une définition de l'art, par J. Novicow. Paris, Plon, gr. in-8 de 20 p. — Prix : 1 fr.

Voici la définition de l'art proposée par l'auteur de cet opuscule : *L'art est un moyen de faire connaître nos sentiments à nos semblables par l'intermédiaire de signes inconditionnels quelconques.* Les quelques pages qui accompagnent cette définition et sont destinées à la soutenir, renferment certaines idées ingénieuses, bien que, parfois, un peu vagues. Quant à la définition elle-même, suffit-il de pousser un cri de joie ou de verser une larme pour faire œuvre d'art? C'est cependant *exprimer un sentiment par un signe inconditionnel.* L.-M.

Les Écoles de Saint-Luc et l'enseignement de l'art chrétien, par le chanoine F. Fuzet, docteur en théologie, secrétaire général et professeur aux Facultés catholiques de Lille. Lille, Imprimerie Saint-Augustin, 1881, in-8 de xi-59 p.

Les écoles de Saint-Luc sont des écoles fondées à Gand par M. le baron Bethune d'Ydewalle pour la restauration de l'art chrétien par la formation d'architectes, de dessinateurs, de sculpteurs, de peintres élevés dans le culte des traditions artistiques des siècles chrétiens. M. le chanoine Fuzet, appelé à porter la parole à la distribution des prix de l'école Saint-Luc de Lille, y a prononcé un fort beau discours, où il expose en termes pleins d'élévation et d'élégance, la philosophie de l'art chrétien et les conditions pratiques de sa restauration. C'est ce beau discours qui est ici reproduit. Il est précédé d'une notice sur la fondation des écoles de Saint-Luc et suivi de notes sur les méthodes observées dans ces écoles et sur les résultats obtenus. Nous recommandons cette intéressante brochure où est si éloquemment défendue une cause qui sera facilement gagnée, je l'espère, car elle intéresse la renommée artistique de la France chrétienne. P. Talon.

Essai sur l'État monastique de l'ancien diocèse de Gap, par A. de Taillas. Grenoble, Côte ; l'auteur, rue de la Paix, 2, 1881, ni-8 de 49 p.

Ce travail, fort intéressant, se divise en sept chapitres, consacrés, le premier aux abbayes de l'ancien diocèse de Gap, le deuxième aux prieurés et anciens monastères, le troisième aux cordeliers, le quatrième aux dominicains, le cinquième aux capucins, le sixième aux autres établissements religieux disséminés dans le diocèse et en particulier aux trinitaires de la Motte et aux dominicains de la Baume, le septième enfin aux couvents de femmes, au séminaire et aux confréries et associations. En si peu de pages et sur un si vaste sujet, l'auteur ne peut tout dire, et son travail est, non pas une histoire, mais un tableau. Tableau bien fait et tel qu'il serait intéressant d'en avoir un pareil pour tous les diocèses de France. L'auteur, qui

ne cache pas les défauts des anciens moines, met aussi en lumière leur dévouement et leur zèle, et l'on est convaincu, après la lecture de son travail, que là, comme ailleurs, les moines ont été les meilleurs ouvriers de la civilisation et du progrès dans l'ancienne France. P. TALON.

Le Livre des ballades allemandes, traduit et annoté par EMMANUEL DE SAINT-ALBIN. Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1882, in-18 de XX-164 p. — Prix : 60 cent. (Collection des *Classiques pour tous*).

Il y a peu de mois, M. Emmanuel de Saint-Albin a fait paraître, dans la collection des *Classiques pour tous*, un charmant choix de ballades anglaises et écossaises. Il vient de donner un remarquable pendant à cet excellent petit volume. Cette fois, c'est la littérature allemande qui lui a fourni ses matériaux. Il les a demandés d'abord à la poésie populaire et elle lui a offert quelques vieux chants anonymes, pleins d'originalité et de grâce ; il s'est ensuite adressé aux poètes qui s'inspirant de ces antiques productions, en ont imité et perfectionné le genre, dans tant d'incomparables ballades. Nous avons là *le Message à la Forge*, *le Plongeur*, *le roi de Thulé*, *la Fille de l'orfèvre*, *Lénore*..., les chefs-d'œuvre de Schiller, de Gœthe, de Burger, de Uhland et de bien d'autres de leurs émules. Toutes ces pièces, choisies avec le plus grand scrupule, sont traduites d'une manière assez fidèle pour laisser souvent deviner les rythmes originaux, et suivies, quand il y a lieu, de courtes notes indiquant de très curieux sujets de confrontations. Dans ces brefs commentaires, on voit combien M. de Saint-Albin est au courant de la littérature populaire de tous les pays. Un avant-propos ouvre le volume. Il commence avec un élan poétique qui est bien à sa place et se continue par des notions érudites données avec autant de clarté que d'élégance. Quelques-uns des lecteurs des *Classiques pour tous* peuvent, sur certains points, avoir besoin de compléter leur instruction ; il est à souhaiter que les littérateurs collaborant à cette collection ne perdent pas de vue cette nécessité d'être un peu savants sans jamais être pédants. C'est, du reste, ce qui, jusqu'ici, me semble avoir été bien compris. TH. P.

Un village au douzième siècle et au dix-neuvième. Récit comparatif des mœurs du moyen âge et des temps modernes, par LÉON BARRACAND. Paris, Charavay, 1882, petit in-8 de 216 p. — Prix : 2 fr.

Ceci est un roman historique, où il y a d'ailleurs fort peu d'histoire : l'auteur, qui a de la littérature, me paraît assez peu au courant des travaux de l'érudition contemporaine relatifs au moyen âge et, s'il croit avoir une connaissance approfondie du régime féodal, nous sommes forcés de lui dire qu'il se fait illusion ; son tableau du village au douzième siècle n'est qu'une diffamation, inconsciente, je veux bien le croire, et écrite avec un véritable accent de bonne foi, et M. Barracand fera bien de s'arrêter dans cette voie ou de retourner à l'école. Je ne sais pas si les écoles laïques adopteront son livre, il le mérite, mais je sais bien qu'il ne pénètrera pas dans les écoles où l'on garde avec un soin jaloux le culte des ancêtres et où l'on a souci de l'honneur de la vieille France.

Si le village au douzième siècle apparaît comme un enfer dans le livre de M. Barracand, en revanche le village au dix-neuvième siècle est transformé en véritable paradis, paradis laïque bien entendu, car la religion n'y joue aucun rôle et la fille du maire ne se marie pas à l'église, ou du moins l'auteur ne juge pas à propos de faire mention de cette cérémonie superflue. Du

reste, cela ne laisse pas d'être amusant, et je recommande au lecteur le récit de la séance du conseil municipal: c'est grotesque et M. Joseph Prudhomme s'y reconnaîtrait. Ce volume fait partie de la *Bibliothèque d'éducation moderne* et le prospectus annonce que c'est une *lecture instructive et récréative :* c'est peut-être vrai, mais pour des raisons autres que celles qui ont dicté sa réclame à l'ingénieux rédacteur du prospectus.

P. TALON.

Le patriote Bournonville, 1791-1792. *Documents inédits pour servir à l'histoire de la Révolution à Saint-Nazaire,* recueillis et annotés par GUSTAVE BORD. Saint-Nazaire, Fr. Girard, 1881, in-8 de 63 p.

Voilà bien le type de ces *patriotes*, comme il y en eut tant à la Révolution, et comme il y en a toujours dans les temps troublés : hâbleurs, buveurs, menteurs, arrogants avec les faibles, poltrons avec les forts. Le citoyen Bournonville, avec une bande de misérables de son espèce, étrangers comme lui au pays, fait la loi dans la petite ville de Saint-Nazaire ; il s'improvise commandant de la garde nationale et s'ingénie à vexer les aristocrates. Mais la patience manque enfin aux pacifiques et honnêtes habitants, et un beau jour que le citoyen est ivre, suivant son habitude, une querelle surgit, des horions s'échangent, et Bournonville est battu et destitué. Aussitôt, rapport au district de Guérande ; on a tramé un complot contre-révolutionnaire ; on a attenté à la vie des patriotes, on a tendu un guet-apens à leur chef et voulu « se servir de sa personne pour en faire justice et se la diviser. » Naturellement le district de Guérande donne raison au plaignant ; il suspend la municipalité et nomme des commissaires qu'il envoie avec des troupes pour rétablir l'ordre à Saint-Nazaire. Rassuré par la présence des soldats, Bournonville revient avec eux, plus insolent et plus despote que jamais, arrête les prêtres réfractaires, pille la caisse de l'église, etc., etc. Mais à son tour le département révoque l'arrêté du district, rétablit la municipalité, et rappelle les troupes ; Bournonville disparaît avec elle et ne revient plus. Tel est cet épisode, sans grande importance il est vrai, au point de vue général, mais qui n'en est pas moins curieux et intéressant. L'auteur a bien fait de le tirer de la poussière des Archives ; c'est en réunissant des épisodes comme celui-là, qu'on arrive à faire une histoire complète et vraie. M. G. Bord nous promet une histoire du clergé de Saint-Nazaire pendant la Révolution ; nous espérons qu'il ne la fera pas trop attendre.

M. DE LA ROCHETERIE.

Chroniques et légendes de la Vendée militaire. *Les Aventures du bonhomme Quatorze,* par ADOLPHE DE BREM. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1882, in-12 de 294 p. — Prix : 2 fr.

L'auteur a taillé dans la grande épopée vendéenne un épisode émouvant et bien conduit, où il fait apparaître, par échappées, ce qui en poétise les perspectives, quelques-unes des figures historiques que cette lutte gigantesque et vengeresse a immortalisées. Son héros est un simple paysan qui se dévoue au salut d'une famille noble et qui l'assure à travers mille périls que surmontent son sang-froid et son courage. M. de Brem est absolument maître de son sujet. Il connaît la noble terre sur laquelle se meuvent ses personnages ; ses détails topographiques sont rigoureusement exacts, il se sert même, parfois, avec un grand bonheur d'à-propos, du langage qu'elle parle, ce qui donne à l'œuvre quelque chose de saisissant et de vécu. Le style a de la désinvolture, de l'entrain et du charme. Le récit, suivant la

règle de l'art, croît à chaque page en intérêt, parce qu'il varie et mouvemente ses péripéties. *Les Aventures du bonhomme Quatorze* font honneur à M. de Brem et annoncent un écrivain de cœur et de talent. V. V.

Les Vivants et les Morts, par le prince H. DE VALORI. 2e série. Paris, Delhomme et Briguet (ancienne maison Putois-Cretté), 1882, in-12 de 256 p. — Prix : 3 fr.

Sous le pseudonyme de *Lord One*, M. le prince de Valori avait publié une première série de portraits politiques que beaucoup de nos lecteurs connaissent, j'en suis sûr, et dont ils ont gardé un bon souvenir. La deuxième série n'offre pas moins d'intérêt que la première. Elle se recommande autant par le talent de l'auteur que par le nom des personnages qu'il a voulu peindre : il me suffit d'enumérer le Comte de Chambord, S. S. Léon XIII, le R. P. Beckx, le duc de Berry, Laurentie, le duc Albert de Broglie, L. Veuillot, Mgr Freppel, le R. P. Félix, Verdi, Lord Palmerston, le cardinal Antonelli. En appendice sont citées deux intéressantes lettres échangées pendant l'émigration entre le comte d'Artois et le maréchal de Broglie.

Les portraits de M. le prince Valori sont des esquisses plutôt que de véritables portraits, et la physionomie morale y est surtout dessinée. Mais ils sont pleins de verve et les convictions ardentes de l'auteur s'accusent hautement dans ces chaudes et vives peintures. Signalons en particulier le portrait du R. P. Félix que l'auteur a écrit avec son cœur rajeuni au contact de ses souvenirs de collège, et d'où se dégage un charme pénétrant que ne possèdent pas des portraits plus complets et plus soignés de l'illustre conférencier de Notre-Dame. Cette deuxième série ne sera pas la dernière, nous l'espérons bien. P. TALON.

Propos interrompus, par ARMAND DU MESNIL. Paris, Hachette, 1882, in-18 j. de VI-355 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. du Mesnil est un lettré délicat en même temps qu'un universitaire à l'esprit étroit, féru de tous les préjugés qui ont cours dans ces parages où l'on entend d'une si étrange façon la liberté et la moralité... des autres. De la combinaison de ces deux qualités, dont l'une au moins est un défaut, est sorti un livre qui contient de jolies pages et en même temps une collection de *banalités*. M. Bersot l'a dit, paraît-il, à l'auteur et il a été indulgent.

Le livre de M. du Mesnil contient : 1° Un essai de dialogue politique ou l'auteur parle de l'ancienne France, avec un peu plus de modération et dans un meilleur français que M. Paul Bert, mais avec la même justice, et comme un homme resté étranger aux travaux de l'érudition contemporaine ; 2° des contes et des apologues, fort bien écrits en général, mais assez souvent obscurs et totalement dénués de moralité ; 3° des *notes* où l'on pourrait relever un certain nombre de pensées justes et de pages charmantes, mais où l'universitaire se devine trop souvent à certains cris de haine bête agrémentés de quelques plaisanteries de bien mauvais goût ; 4° une notice sur Mlle Rainouart, dont le début est très attachant et très dramatique, mais qui dégenère en une discussion oiseuse et distillant le plus pur ennui.

En résumé, ce livre pourrait n'être pas daté : on devinerait facilement, à le lire, qu'il est contemporain de l'école laïque et des crocheteurs de couvents. Il ne fera pas beaucoup de mal, car il n'est pas amusant à lire : j'en ai goûté quelques pages, mais j'ai été étonné, en le parcourant, de voir la quantité de sottises qui peuvent échapper à la plume d'un homme d'esprit.

P. TALON.

Diogène le Chien, par Paul Hervieux. Paris, Chavaray, 1882, in-16 de 216 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume, d'une exécution typographique élégante et dont l'auteur recherche le genre humoristique a dû se former par la réunion d'articles publiés dans un journal. Le morceau le plus long est celui dont le titre figure seul sur le livre. On pourrait croire que M. Hervieux s'est occupé du philosophe en sortant d'une représentation de la *Belle Hélène* ou d'*Orphée aux Enfers*. Il recherche cette espèce de plaisanterie qui consiste à parler des anciens en leur attribuant nos idées, nos mœurs, en accumulant volontairement des anachronismes dont on se fatigue vite. Visant à l'originalité, M. Hervieux aime le paradoxe, il a de l'esprit, mais oublie trop l'axiome de Gresset :

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a...

Parlant de Diogène, M. Hervieux ne s'est pas gêné pour avoir, à l'exemple de son héros, le propos cynique et un peu trop cru pour que nous recommandions son livre à nos lectrices. Les articles sur des sujets divers qui terminent le volume ont pu être inspirés par le désir de rappeler les boutades d'Alphonse Kar, — imitation dangereuse d'un genre qui doit être manié avec beaucoup de tact. J. V.

Le cardinal de Richelieu, évêque et théologien, et protecteur des lettres, par le R. Adolphe Perraud, prêtre de l'Oratoire et professeur en Sorbonne, aujourd'hui évêque d'Autun et membre de l'Académie française. Autun, Dejussieu ; Paris, Gervais, 1882, in-8 de 57 p. — Prix : 2 fr.

Le 15 décembre 1866, on réintégrait dans son tombeau en l'église de la Sorbonne, le chef du cardinal de Richelieu, seul reste anthentique de ses dépouilles violées en 1793. Une cérémonie religieuse eut lieu à cette occasion, et le P. Adolphe Perraud fut chargé, comme professeur en Sorbonne, de porter la parole. Il publie aujourd'hui seulement l'hommage qu'il rendit alors au fondateur de l'Académie française qui vient de l'admettre dans son sein. Ce discours, où se retrouvent toutes les qualités de l'éloquence de l'évêque d'Autun, ne sera point inutile à la gloire de celui qui en est l'objet. Il le fait connaître par un de ses côtés les moins étudiés et les moins connus. La politique, qui a eu la plus grande part dans sa vie, a absorbé l'attention de tous les historiens qui ont déversé à outrance sur lui la louange et la critique. Ici nous ne voyons que l'évêque travaillant au salut de ses ouailles, à la réformation du clergé, à l'administration de son diocèse ; le théologien défendant la doctrine catholique contre les protestants avec une modération et un respect pour ses adversaires qui peuvent surprendre de la part de celui qui a foudroyé les murs de la Rochelle ; le protecteur des lettres, dont les opinions et les plans sur l'instruction ont aujourd'hui un intérêt tout particulier. Les notes, les extraits d'un discours du cardinal, les lettres du Pape à l'auteur au sujet de son élection à l'Académie française, le discours de Mgr Darboy à l'occasion de la remise de la tête du cardinal en 1866, ajoutent encore au prix de ce beau morceau d'éloquence et d'histoire.

S. M.

Les Jésuites héroïques. *Pages de l'histoire d'Angleterre*. Traduit de l'anglais par A. Commelli. Tours, Cattier, 1882, in-12 de viii-207 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce volume est extrait d'une histoire inédite et anonyme de la compagnie de Jésus. Bien que purement historique et pour le fond et pour la forme, il

n'aspire qu'à « intéresser, édifier, encourager. » On trouve tous les éléments nécessaires pour atteindre ce triple but dans les récits simples, attachants et émouvants qu'il renferme et dont on aimerait à avoir le sommaire dans une table. L'auteur, après quelques détails sur la mission des Jésuites en Angleterre qui remonte à 1588, prend la persécution à l'origine sous le règne d'Élisabeth pour s'arrêter à la révolution de 1688. Il fait connaître les travaux des Pères de la Compagnie, donne une notice sur ceux qui ont été persécutés et martyrisés et fournit en passant d'intéressants renseignements sur l'état de l'Angleterre à cette époque. Le sang versé n'a pas été sans résultat. Après deux cents ans, l'Angleterre revenue à des idées plus libérales, offre un asile à ceux qu'elle persécutait autrefois et que la France expulse : quand notre pays l'imitera-t-elle? V. M.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. le général Auguste-Alexandre Ducrot, né à Nevers le 24 février 1817, est mort à Versailles le 16 août. Sorti de Saint-Cyr en 1840, général de brigade en 1858, de division en 1865, commandant la 1re division du 1er corps d'armée sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon en 1870, et du 8e corps d'armée à Bourges en 1872, le général Ducrot a parcouru une brillante et glorieuse carrière, que nous n'avons pas à rappeler ici. Tout le monde sait le beau rôle qu'il a rempli dans la défense nationale en 1870-71 sous le maréchal de Mac-Mahon et pendant le siège de Paris. Ses compatriotes de la Nièvre, appréciant les services qu'il avait rendus à son pays, l'envoyèrent à l'Assemblée nationale en 1871. Mais lui, pensant que le régime parlementaire s'alliait difficilement avec l'état militaire auquel il voulait avant tout se consacrer, donna bientôt sa démission; ce même régime dont il avait voulu s'éloigner fut cause de sa mise en disponibilité en 1878: ses services furent jugés dangereux. A ses qualités d'homme d'action, d'homme énergique, d'homme fidèle à ses principes, le général Ducrot joignait toutes celles d'un écrivain militaire. Il a laissé des œuvres remarquables: *La Journée de Sedan* (1871), qui a eu une nouvelle édition augmentée des ordres de mouvement de l'état-major allemand, in-8 avec cartes (1873); — *De l'état-major allemand et des différentes armes* (1871); — *Quelques observations sur le système de défense de la France* (1871); — *la Vérité sur l'Algérie* (1871); — *Guerre des frontières, Wissembourg. Réponse à l'état-major allemand* (1873); — *Instruction des tirailleurs du 8e corps d'armée. Écoles de soldat, de peloton, de bataillon. Théorie pratique* (1873); — *Plan de campagne du général de Moltke en* 1870 (1874); — *la Défense de Paris,* 1870-1871, 4 vol. (1875-1878).

—M. Cléophas-Antoine-Elisabeth Dareste de la Chavanne, né à Paris le 25 octobre 1820, est mort au commencement d'août, à Lucenay-les-Aix. Professeur d'histoire aux lycées de Versailles et de Rennes, au collège Stanislas à Paris, il passa en la même qualité aux facultés de Grenoble (1847) et de Lyon (1849), dont il devint doyen. Il fut ensuite recteur de l'Académie de Nancy (1872) et de celle de Lyon (1873). Ses sympathies pour la liberté d'enseignement et pour la faculté catholique de Lyon lui valurent une mise en disponibilité le 8 décembre 1878, ce qui n'empêcha pas l'Académie des sciences morales et politiques de l'élire correspondant la même année. L'Académie française lui a décerné le premier prix Gobert pour son *Histoire de France* le 5 mai 1868. On a de lui : *Éloge de Turgot* (1846); — *Histoire de*

l'administration en France et des progrès du pouvoir royal depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV (2 vol. in-8, 1848); — *Histoire des classes agricoles en France depuis saint Louis jusqu'à Louis XVI* (in-8, 1854; 2e édit. entièrement refondue et beaucoup augmentée, 1858); — *Histoire de France* depuis ses origines jusqu'à nos jours (8 vol. in-8, 1865-73); — *Histoire de la Restauration* (2 vol. in-8, 1880).

— M. Charles Lefeuve, né à Paris en 1818 et dont la mort a été plusieurs fois annoncée, est mort réellement dans le courant de l'été. Il a donné sa collaboration littéraire à plusieurs journaux et a composé un certain nombre d'ouvrages parmi lesquels nous citerons : *Vie de sainte Liboye, patronne de Bagnères* (1841); — *Poésies* (1841), avec une notice sur l'auteur par le comte de Saint-Geniès (1860); — *Histoire de sainte Geneviève* (1842) suivie d'une *notice sur les reliques de la sainte* (1861); — *Poésies nouvelles* (1842); — *Histoire de saint Germain l'Auxerrois, patron de la paroisse du Louvre* (1843); — *Interlaken* (1850), nouvelle édition suivie de *Léda*, comédie (1858); — *Histoire du collége Rollin* (ci-devant Sainte-Barbe) *et des colléges et communautés qui constituent son origine* (1853); — *le Tour de la vallée* (1854); — *les Anciennes maisons de Paris sous Napoléon III* (1858-1864, 4 vol.); — *Histoire du Lycée Bonaparte* (*collége Bourbon*) (1862); — *Poésies complètes avec portrait et biographie* (1863); — *la Fille de Mme de Granges et Tereza de Béarn*, particularité historique.

— M. Théodore-Frédéric Gaillardet, né à Auxerre le 7 avril 1808, est mort dans le courant du mois d'août au Plessis-Bouchard, près de Franconville (Seine-et-Oise). Il fut tour à tour romancier, dramaturge et journaliste, et eut, en 1848, la tentation de jouer un rôle politique lors de la formation de l'Assemblée constituante. Ses électeurs le rendirent à la vie privée dont il n'est plus sorti. Collaborateur d'Alexandre Dumas dans la *Tour de Nesle*, il devint à ce sujet son adversaire dans un duel fameux à la suite duquel il partit pour l'Amérique et fonda à New-York le *Courrier des États-Unis*. On lui doit : *Struensée ou le médecin de la reine*, drame (1832); — *la Tour de Nesle*, drame avec Alexandre Dumas (1832); — *Georges ou le criminel par amour*, drame (1833); — *Mémoires du chevalier d'Éon* (1836, 2 vol. in-8); — *Profession de foi et considérations sur le système républicain des États-Unis* (1848). Il a écrit dans les *Débats*, le *Constitutionnel*, la *Presse*, etc.

— M. Léon-Jacques Rapet, né à Miribel (Ain) le 16 mai 1805 est mort à Paris au mois de juillet. Après avoir terminé ses études, il fit un voyage en Allemagne pour compléter son instruction et en revint pour devenir successivement directeur de l'École normale de Périgueux, inspecteur primaire (1847) et inspecteur général de l'instruction primaire (1861). Il fut chargé en 1872 de l'organisation du musée scolaire ; il avait réuni une bibliothèque scolaire considérable dont le gouvernement a fait l'acquisition. L'Académie des Sciences Morales et Politiques lui a décerné le prix Halphen, destiné à la personne qui a le plus contribué à la propagation de l'enseignement primaire. On lui doit la continuation de l'*Histoire naturelle de la France*, commencée par son père. Il a écrit : *De l'Influence de la suppression des tours dans les hospices d'enfants trouvés sur le nombre des infanticides* (1846); — *Cours de langue française avec M. Michel* (1852, 4 vol. in-12); — *Manuel populaire de morale et d'économie politique*, couronné par l'Institut (1858); — *Manuel de législation et d'administration de l'instruction primaire, ou recueil des lois, décrets, arrêtés, règlements, circulaires et instructions concernant l'instruction primaire* (1860); — *Cours d'études des écoles primaires. Partie du maître: Journal des instituteurs. Partie de l'élève: Exercices et*

(*devoirs* 1862). Il a écrit un mémoire inédit sur le *Système d'instruction et d'éducation de Pestalozzi*, pour lequel il a obtenu le premier prix au concours académique de 1848. On trouve des articles et mémoires de lui dans l'*Éducation*, le *Bulletin de l'instruction primaire*, le *Journal des instituteurs*, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*. Il était un des collaborateurs du *Dictionnaire de pédagogie*.

— M. le docteur Pidoux est mort aux Mureaux, près de Meulan (Seine-et-Oise), âgé de 73 ans, le 2 août. Membre de l'Académie de médecine, ancien médecin-inspecteur des Eaux-Bonnes, il jouissait d'une grande considération, tant à cause de sa science que de ses convictions religieuses. Il a écrit: *Traité de thérapeutique et de matière médicale*, avec le Dr Trousseau (1839); — *les Vrais principes de la matière médicale et de la thérapeutique* (1853); — *Études sur le vitalisme organique. La fièvre puerpérale* (1858).

— M. Henri Delaage est mort à Paris le 14 juillet. Il était né en 1825. Type original et bizarre, il s'est particulièrement occupé des sciences occultes. On lui doit : *Le Sang du Christ* (1849); — *le Somnambulisme*, précédé d'une *Introduction sur le magnétisme*, par le P. Lacordaire (1850); — *Perfectionnement physique de la race humaine ou moyens d'acquérir la beauté d'après les procédés occultes des mages de Chaldée, des philosophes hermétiques; d'Albert-le-Grand, de Pasaulse et des principaux dramaturges des siècles écoulés* (1850); — *Doctrine des sociétés secrètes ou épreuves, régimes, esprit, instructions, mœurs des initiés aux différents grades des mystères d'Isis, de Mithra, des chevaliers du Temple, des carbonari et des francs-maçons* (1852); — *Doctrines des sociétés secrètes* (1852) ; — *le Monde prophétique ou moyens de connaître l'avenir, employés par les sibylles et les pythies, etc., suivi de la biographie du somnambule Alexis* (1853); — *l'Éternité dévoilée ou vie future des âmes après la mort* (1854); — *les Ressuscités au ciel et dans l'enfer* (1855); — *le Sommeil magnétique expliqué par le somnambule Alexis en état de lucidité*, précédé d'une *Introduction* par Henri Delaage (1856); — *la Science du vrai ou les mystères de la vie, de l'amour, de l'éternité et de la religion dévoilés* (1882). — Il avait écrit dans la *Commune* de Paris en 1848.

— M. Louis Batissier est mort à Enghien (Seine-et-Oise) au mois de juillet. Il était né à Bourbon-l'Archambault le 29 juin 1813. Il étudia la médecine et obtint le diplôme de docteur à la Faculté de Paris en 1842. Il étudia également l'archéologie et suivit quelque temps une carrière peu en rapport avec ses débuts en qualité de vice-consul de France à Suez. Il laisse : *Le Mont-Dore et ses environs* (1840, in-fol.) ; — *Origine et action des eaux néothermales*, thèse de doctorat (1842) ; — *Physiologie du Bourbonnais* (1842) ; — *Éléments d'archéologie nationale, précédée d'une histoire de l'art monumental chez les anciens* (1843) ; — *Histoire de l'art monumental dans l'antiquité et au moyen âge, suivie d'un Traité de la peinture sur verre* (1846) ; — *Traité élémentaire d'anatomie* (1857, gr. in-8, 1er fascicule); — *le Nouveau cabinet des Fées*. Contes choisis, précédés d'une *Notice sur les fées et les génies* (1863, gr. in-8).

— M. George Reenhold Pauli est mort le 3 juin à Brême. Il était né à Berlin, le 25 mai 1823. Après avoir fait ses études dans cette ville et à Bonn, il alla, en 1847, en Angleterre pour faire des recherches dans les archives et les bibliothèques, et fut pendant trois ans, secrétaire particulier du chevalier de Bemsen, ambassadeur de Prusse à Londres. Revenu en Allemagne, à la fin de 1855, il commença à faire des cours à Bonn comme privat-docent et devint ensuite professeur à Rostock (1855), à Marbourg (1866), à Stubingue (1869) et à Gœttingen (1870) où il occupait la chaire d'histoire. On lui doit un grand nombre de travaux historiques. Nous citerons :

Le Roi Alfred, sa place dans l'histoire anglaise (1851); — La continuation de l'*Histoire d'Angleterre* de Leppenberg, vol. III, IV, V, comprenant la période qui s'étend de 1154 à 1509 (1853, 1855, 1858); — *l'Histoire d'Angleterre depuis les traités de 1814 et 1815*, dans la *Collection de l'histoire des États modernes* (1864, 1867, 1875); — *Anciens types anglais* (1860); — *Simon de Montfort, le créateur de la maison des communes* (1867); — *Des Dissertations sur l'histoire d'Angleterre* (1869); — *Tableaux de l'ancienne Angleterre* (1876). Il a édité le *Confessio Amantis* de Gower (1857, Londres). Il faut ajouter beaucoup d'articles biographiques et de critiques, etc., etc., donnés dans les nombreuses revues auxquelles il collaborait : Le *Historische Zeitschrift*, le *Forschungen zur deutschen geschichte*, les *Gœttinger Gelehrte Auzeigen*, les *Nachristiten*, le *Preussische Jehrbücher*, l'*Academy*, etc.

— M. de Sturler, directeur des archives de Berne, est mort le 25 mai à Berne à l'âge de 75 ans. On lui doit : *Fontes rerum Bernensium* (1875-1880), et différents travaux publiés dans les recueils des sociétés savantes historiques dont il faisait partie : *Documents sur la réforme bernoise*; — *Correspondance du général Brune*; — *Matériaux pour servir à l'histoire de l'invasion française de* 1798.

— On annonce encore la mort : de M. Alfred Bougeard, rédacteur du *Charivari* et du *Journal amusant*, auteur de travaux sur Marat et Danton, de *Pailles et poutres* et d'une *Histoire populaire de la Révolution*, manuscrits; — de M. Stanley Jevons, professeur d'économie politique au collège de l'Université de Londres, mort à Bixhill, auteur des *Principes de la science, traité sur la méthode logique et scientifique;* — de M. Émile Crugy, directeur du *Courrier de la Gironde*, mort à Bordeaux, le 17 août à 69 ans.

Concours et prix. — En annonçant (t. XXXV, p. 174) que l'*Académie de Législation* de Toulouse a accordé un prix à l'ouvrage qui y est désigné, on aurait pu ajouter (s'il entrait dans les habitudes du *Polybiblion* de parler des concours de doctorat) que l'Académie a décerné la *Médaille d'or du Ministre de l'Instruction publique*, attribuée aux lauréats du doctorat des facultés de droit, à M. Charles Brissonnet, lauréat de la faculté de Poitiers.

— La Société des Études historiques délivrera dans sa séance publique de 1884 un prix de mille francs et des mentions honorables avec médailles, aux auteurs des meilleurs mémoires sur la question suivante : « Étudier, en s'appuyant sur les données historiques, quelles peuvent être les conséquences, au point de vue économique, du percement de l'Isthme de Panama dans les rapports de l'Europe avec les pays baignés par l'Océan Pacifique (Amérique occidentale, Océanie, Asie Orientale). » — Les manuscrits devront être déposés le 15 novembre 1883, dernier délai, chez le Secrétaire général, M. Gabriel Desclosières, 2, Carrefour de l'Odéon, boulevard Saint-Germain.

— La classe des lettres de l'Académie royale met au concours les questions suivantes pour 1884 : *Prix Stassart :* 1° Apprécier l'influence exercée au seizième siècle par les géographes belges, notamment par Mercator et Ortelius; donner un exposé des travaux relatifs à la science géographique, qui ont été publiés aux Pays-Bas et de ceux dont les pays ont été l'objet, depuis l'invention de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique jusqu'à l'avènement des archiducs Albert et Isabelle (prix de 3,000 francs); 2° Notice sur Simon Stévin (prix de 600 francs). — *Prix de Saint-Génois :* Quelle influence ont eu sur la littérature néerlandaise, les réfugiés français qui se sont établis aux Pays-Bas après la révocation de l'Édit de Nantes (Mémoires à rédiger en

des petites écoles aux différents siècles; leur origine, leur développement, leur nombre dans chaque diocèse et dans chaque paroisse. — Recrutement et honoraires des maîtres et des maîtres adjoints. — Condition matérielle, discipline, programme et fréquentation des petites écoles. — Gratuité et fondations scolaires; rapports entre la gratuité dans les petites écoles et la gratuité dans les Universités. — Livres employés dans les petites écoles. — 12° Quelles villes de France ont possédé des ateliers typographiques avant le milieu du seizième siècle ? Dans quelles circonstances ces ateliers ont-ils été établis et ont-ils fonctionné ?

Section d'archéologie. — 1° Signaler les documents épigraphiques de l'antiquité et du moyen âge, en France et en Algérie, qui ont été récemment découverts ou dont la lecture comporte des rectifications. — 2° Quels sont les monuments qui, par l'authenticité de leur date, peuvent être considérés comme des types certains de l'architecture en France avant le milieu du douzième siècle ? — 3° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plan, voûtes, etc.), — 4° Quels sont les monuments dont la date, attestée par des documents historiques, peut servir à déterminer l'état précis de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen âge ? — 5° Signaler les œuvres de la sculpture française antérieures au seizième siècle qui se recommandent, soit par la certitude de leur date, soit par des signatures d'artistes. — 6° Signaler et décrire les peintures murales antérieures au seizième siècle existant encore dans les édifices de la France. — 7° Étudier les produits des principaux centres de fabrication de l'orfèvrerie en France pendant le moyen âge et signaler les caractères qui permettent de les distinguer. — 8° Quels sont les monuments aujourd'hui connus de l'émaillerie française antérieurs au dix-huitième siècle.

Société des Antiquaires de France. — Dans la séance du 19 juillet 1882, M. Courajod a lu une note de M. Muntz sur le premier architecte du palais pontifical d'Avignon, Pierre Poisson ou Peysson (Magister *Petrus Piseis* ou *Peyssonis*) originaire de Mirepoix. Dans les comptes conservés aux archives secrètes du Vatican, on trouve plusieurs fois son nom depuis 1335, l'année qui suivit l'avènement du fondateur de l'édifice, de Benoît XII, jusqu'en 1327, il dirigea notamment la construction de la chapelle et de la tour du palais, d'un cabinet de travail pour le pape et d'une salle d'audience.

Les publications de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. Wallon, secrétaire perpétuel, a lu à la séance du 21 juillet son rapport annuel sur les travaux des commissions de publications; en voici le texte :

« Le premier semestre de cette année est moins marqué par de nouvelles publications que par les travaux qui les préparent. A ce titre, la grande collection des *Historiens des Croisades* doit d'abord vous être signalée. M. Riant, quoique d'une santé fort éprouvée par les veilles, n'a pas craint de recueillir la double succession de M. Thurot dans la section des *Historiens occidentaux*, et de M. Dulaurier dans la section des *Historiens arméniens*. En succédant à M. Thurot, il a trouvé, pour le tome V des *Historiens occidentaux*, la presque totalité du poète Gilon, composée en placards; mais il reste à collationner un manuscrit important de la bibliothèque de Charleville, et c'est ce qui en a retardé la mise en pages.

« Pour les *Historiens arméniens*, l'inventaire en était plus compliqué. M. Dulaurier a laissé à l'Académie deux dossiers : l'un contenant des copies de pièces diplomatiques, pour la plupart déjà publiées; l'autre des copies de

bulles et brefs pontificaux, intéressant également l'histoire de la Petite-Arménie. Le premier offre des matières qui peuvent être classées et disposées prochainement pour l'impression ; le second demandera, pour se compléter, des recherches de plusieurs mois, de plusieurs années peut-être, aux archives vaticanes. La commission, laissant ces dossiers en réserve, a cru pouvoir composer un demi-volume avec les textes que M. Dulaurier avait projeté de réunir. I. Jean Dardel, *Chronique d'Arménie*. II. Haython, *Le livre de la fleur des histoires d'Orient*. III. *Projet de croisade* (attribué à Haython). IV. Guillelmus Adæ, *De modo extirpandi Saracenos*. V. Daurel de Taurisio, *Responsio ad errores impositos Armenis*. VI. Benedictus XII, *De Armenis tractatus*. VII. *Assises d'Antioche*. — Le numéro I est sous presse ; 18 placards, comprenant les 40 premiers chapitres de la *Chronique* (elle en compte 144) sont composés. MM. Schefer et Riant ont rédigé les notes historiques et géographiques qui doivent s'y joindre. Le numéro II (Haython) a exigé de M. Ulysse Robert, notre auxiliaire, un travail considérable. Il a dû en rétablir le texte, déjà collationné sur de nombreux manuscrits, en prenant pour base l'important manuscrit de Turin. Le numéro III est un complément naturel du récit de Haython ; le texte latin et la version française sont prêts à être imprimés. Le numéro IV (l'œuvre de Guillaume Adam, archevêque de Tultaniah) présente des analogies avec Haython et doit prendre place auprès de son livre. Le numéro VI, la lettre de Benoît XII, aurait besoin d'une nouvelle collation. — M. Riant espère apporter bientôt à l'Académie la copie d'une histoire arménienne des princes d'Antioche, qui trouvera naturellement sa place dans le volume commencé. M. Schefer revoit quelques morceaux arabes qui fourniront d'utiles compléments.

« Dans la section des *Historiens arabes*, la première partie du tome II se trouve malheureusement toujours, pour les mêmes causes, au même point. La première partie du tome III, au contraire, suit sa marche progressive. Un fragment considérable de la *Chronique arabe d'Alep* (texte et traduction) va être donné à l'imprimerie par M. Barbier de Meynard.

« Les *Historiens de France* tiennent, dans nos publications, un rang égal à celui des *Historiens des Croisades*. L'impression du tome XXIV est restée stationnaire, mais la révision de la copie déjà faite et la préparation d'une nouvelle portion du texte vont permettre de la reprendre. On poursuit la copie des recueils de Bernard Gui, relatifs à l'histoire de l'ordre des Dominicains dans le midi de la France. Ces recueils, dont il n'a encore été donné que des extraits insignifiants, pourront paraître dans le tome XXV.

« L'élection de M. Siméon Luce, qui a donné à la Compagnie un nouveau membre si laborieux, lui a ôté un auxiliaire dans la commission des *Chartes et diplômes*. Cette circonstance nous amènera à modifier sur quelques points la marche suivie dans ces derniers temps pour ce recueil. La commission des travaux littéraires, qui gouverne avec tant de sollicitude l'ensemble de nos publications, sera prochainement mise à même d'étudier le parti qu'on peut tirer de notre volumineuse collection de copies et d'arrêter les mesures à prendre pour combler les lacunes qu'elle présente encore.

« Notre recueil de *Mémoires* comptera bientôt un volume de plus, le tome XXX, 2e partie. Deux mémoires sont imprimés : l'un de M. Th. H. Martin, l'autre de M. Edm. Le Blant ; deux autres, de M. Hauréau, sont envoyés à l'imprimerie et pourront compléter la livraison.

« Le recueil ouvert aux savants étrangers a deux volumes en cours d'impression, un dans chacune de ses deux séries. Dans la 1re série, le tome IX compte déjà trois mémoires et 39 feuilles ; dans la 2e série, celle des anti-

quités nationales, le tome VI, 1re partie, n'a qu'un mémoire, mais considérable, et il compte 29 feuilles tirées.

« Dans les *Notices et extraits des manuscrits*, le tome XXIV, 1re partie de la section orientale, resté longtemps stationnaire, se terminera bientôt avec un mémoire de M. Zotenberg : 28 feuilles sont tirées ; le tome XXVI, 1re partie, qui comprend la fin du *Dictionnaire des simples* d'Ibn-el-Beïthâr, a 25 feuilles tirées et 9 bonnes à tirer ; le docteur Leclerc s'occupe de la rédaction des tables et index. On peut espérer que cette publication sera achevée en sept ou huit mois. Le tome XXXI, 1re partie, joindra bientôt aux deux mémoires de M. L. Delisle, signalés dans mon dernier rapport, un troisième mémoire sur des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer, par M. Fierville.

« L'impression du tome XXIX de l'*Histoire littéraire de la France* a marché un peu moins vite qu'on ne l'avait espéré, à cause des remaniements apportés à la notice de Raimond Lulle. La copie des deux tiers du volume est prête ; il y a 10 feuilles tirées, 3 bonnes à tirer et 60 placards corrigés à mettre en pages.

« Rien de nouveau pour la continuation des *Œuvres de Borghesi*. Quant au *Corpus inscriptionum semiticarum*, la 2e livraison, qui réunira les inscriptions phéniciennes trouvées en Égypte, en Grèce, à Malte, en Sicile et en Sardaigne, nous est promise pour novembre. Notons pourtant que rien n'en est tiré encore. Quatre feuilles, comprenant les inscriptions phéniciennes d'Égypte et de Grèce, sont sur le point de l'être. Les inscriptions de Malte sont en placards ; le manuscrit des inscriptions de Sicile est à l'imprimerie. La rédaction du chapitre de la Sardaigne est fort avancée. Espérons donc au moins que l'année prochaine ne commencera pas sans que cette deuxième livraison soit donnée au monde savant, qui a pris un si vif intérêt à la première. »

Catalogues des Musées du Louvre. — Nous empruntons les renseignements suivants à un rapport de M. de Ronchaud, administrateur du Musée du Louvre, à M. le directeur général des Beaux-Arts. — Le Catalogue de la Sculpture vient d'être refait entièrement après travail préparatoire, consistant à faire le départ des restaurations et imitations, savoir : 1o Les bas-reliefs, cippes, autels, vases, sièges, etc., par M. Félix Ravaisson-Mollien, conservateur ; 2o les statues et bustes, par M. Charles Ravaisson-Mollien, attaché. Le double catalogue est terminé. Il va être mis sous presse et pourra paraître à la fin de cette année.

Le Catalogue des antiquités chrétiennes a été rédigé par M. Antoine Héron de Villefosse, conservateur-adjoint. Il paraîtra en 1883. Le Catalogue des inscriptions latines a été également confié à M. de Villefosse : il doit paraître en 1884. Restent les Catalogues des vases (très importants), ceux de lampes, verres, ainsi que des quelques ivoires, ambres, camées et pierres gravées que possède le Louvre. Tout est à faire, et le travail sera long.

Département des Antiquités orientales : — La Conservation prépare en ce moment, par les soins de MM. Heuzey et Ledrain, une *Notice générale* divisée en trois parties : 1o Antiquités chaldéennes qui paraîtra au moment de l'ouverture des nouvelles salles ; — 2o Antiquités assyriennes ; — 3o Antiquités phéniciennes. Les Antiquités orientales du Louvre avaient été décrites par M. de Longpérier dans un *Catalogue* qui a eu trois éditions. Le *Catalogue des Antiquités judaïques* a été rédigé par M. de Villefosse. Il en est à sa

deuxième édition. Celui des *terres cuites orientales*, par M. Heuzey, est complètement imprimé et paraîtra sous peu.

Département des Antiquités égyptiennes : — Les conservateurs de ce département ont publié quatre catalogues : 1° Notice sommaire de la collection ; — 2° Grands monuments du rez-de-chaussée et de l'escalier ; — 3° Salle historique ; — 4° Catalogue général des papyrus. La *Notice sommaire* rédigée par M. de Rougé, a été complétée en 1873 par le conservateur actuel, M. Pierret. Le manuscrit d'une nouvelle édition du catalogue des monuments de la salle historique a été remis, au mois d'avril dernier, entre les mains des imprimeurs. M. Revillout, conservateur-adjoint, prépare en ce moment un savant catalogue des manuscrits grecs, coptes, démotiques et orientaux, tracés sur papyrus ou sur terre cuite (ostraca) que renferme la collection égyptienne.

Département du moyen-âge et de la Renaissance : — Toutes les collections de ce département ont leurs catalogues. Il n'y en a pas moins de dix qui sont sans cesse tenus au courant par des réimpressions soigneusement révisées et pourvus des additions nécessaires par M. Saglio, conservateur, et M. Courajod, conservateur-adjoint. Le bon à tirer vient d'être donné pour des catalogues des faïences françaises, des verreries, des objets de bronze et d'étain. On réimprime le catalogue de l'orfèvrerie et des émaux et des faïences italiennes, ainsi que ceux des gemmes et joyaux et des bois sculptés, terres cuites, grès, miniatures et objets divers, qui pourront être livrés au public dans le courant de l'année.

Le marquis de Jarzé. — M. E. Pavie a pu admirer dans le château de Jarzé, qui appartient à Mme la marquise d'Antichamp, un portrait de René du Plessis de la Roche-Pichemer, marquis de Jarzé et baron du Plessis-Bourrée, personnage demeuré célèbre en Anjou sous les appellations du *beau Jarzé* et du *Fou des fous de la Fronde*. La description de ce portrait ouvre la notice (Angers, 1881, gr. in-8 de 35 p., extrait de la *Revue de l'Anjou*), consacrée à ce gentilhomme né au château de Jarzé en 1613, fils de François du Plessis, qui descendait par les femmes de Jean Bourrée, le ministre de Louis XI. M. Pavie raconte avec beaucoup de chaleur la vie militaire du marquis de Jarzé, qui fut tant de fois glorieusement blessé, qui se distingua entre tous, auprès du grand Condé, à la bataille de Fribourg et qui devait périr à 59 ans, le 17 juin 1672, au siège de Doesbourg, « victime du *quiproquo* d'une sentinelle française qui n'a pas entendu sa réponse au *Qui vive*. » Le biographe, pour bien nous faire connaître en Jarzé le courtisan, comme l'homme de guerre, a consulté un fort grand nombre de livres, et parfois l'énumération qu'au bas des pages il donne des sources auxquelles il a puisé, atteint de singulières proportions. C'est précisément parce que d'habitude la richesse de ses informations va jusqu'au luxe, que l'on s'étonne de voir qu'au sujet du plus célèbre épisode de la vie de Jarzé, il ait négligé l'important récit de M. Léon de Laborde dans les *Notes du Palais Mazarin* (p. 156). M. Pavie aurait trouvé là les plus abondantes citations, citations de chansons aussi bien que citations des mémoires, et aussi un passage bien piquant de l'*Histoire* de Jean de La Barde, où l'imprudent amoureux d'Anne d'Autriche est comparé à Ixion amoureux de Junon. Peut-être la prose de M. Pavie n'est-elle pas toujours assez simple, par exemple, quand (p. 21) il nous montre son incorrigible héros courant à sa perte « sous le prisme de la plus ébouriffante chimère dont il se soit jamais enivré. » A côté de ces imperfections, signalons, pour être juste, d'assez nombreuses rectifications dont devront désormais tenir compte les éditeurs des *Mémoires*

de Guy Joly, de La Rochefoucauld, de Mme de Nemours, du cardinal de Retz et des *Lettres* de Guy Patin (pp. 12, 14, 23, 29, etc.). Signalons encore, à la fin de la brochure, un tableau qui résume les principales données recueillies par l'auteur sur la généalogie des Jarzé. — T. DE L.

PIÈCES SUR LA LIGUE EN BOURGOGNE.— La collection entreprise par M. Henri Chevreul vient de s'enrichir d'un volume (Paris, Jules Martin, 1882, in-8 de XI-78 p.) que M. Darantière achevait d'imprimer à Dijon le 15 février. Voici les pièces rares, plus que rares, rarissimes, dont se compose le nouveau recueil : *La vie et faits heroicques du mareschal d'Aumont avec la quenouille des Dames d'Autun, aux habitans de leur ville* (A Lyon, par Jean Pillehotte, libraire de la Saincte-Union, 1591). — II. *La prinse de la ville d'Authun en Bourgongne, par Monsieur de Biron, mareschal de France et gouverneur dudit païs. Ensemble de tout ce qui s'est passé tant dans la ville que dedans l'Evesché envoyé par ledit sieur de Biron à Monsieur Dupré* (A Paris, chez Pierre Hury, demeurant au Mont Saint-Hilaire, à la cour d'Allebret, 1595). — III. *Relation au vray de ce qui s'est passé à la réduction des ville et château de Beaune, à l'obéissance d'Henry le Grand, d'heureuse mémoire, prise sur la coppie de M. Claude Lemaidon, eschevin, le 5 février* 1595 (Manuscrit de la Bibliothèque du château d'Arcelot). — IV. *Discours de l'arrivée du Roy en la ville de Dijon, et de la charge faicte par Sa Majesté sur l'armée du connestable de Castille, près le village de Fontaine-Françoise* (A Lyon, par Guichard Jullieron et Thibaud Ancelin, imprimeurs du Roy, 1595).— V. *Lettres du Roy envoyées à Messieurs de la court du Parlement et à Messieurs de la Chambre des comptes de l'heureuse victoire qu'il a plu à Dieu luy donner sur ses ennemis en Bourgongne* (A Paris, par Philippe du Pré, imprimeur-libraire, juré, demeurant à la rue des Amendiers, à l'enseigne de la Vérité, 1595). La première pièce est un pamphlet en vers, une satire fort mordante et spirituelle. On ne connaît qu'un seul exemplaire de cette pièce, conservé dans la bibliothèque de Lyon, au Lycée. — On ne connaît aussi qu'un seul exemplaire de la seconde pièce, conservé à la Bibliothèque Nationale. — La troisième pièce, inédite jusqu'à ce jour, renferme quelques détails sur le siège de Beaune qui ne se trouvent pas dans les trois relations plus étendues qui ont été publiées par M. Chevreul en 1881.— On possède de la quatrième pièce, dont l'historien Mézeray s'est tant servi dans son récit du combat de Fontaine-Française, deux autres éditions, avec des titres différents, l'une de Rouen, l'autre de Paris. L'éditeur a suivi le texte de Lyon, de beaucoup préférable quant à l'orthographe des noms propres. L'édition de Lyon contient en outre deux sonnets, l'un au *Roy*, l'autre à la *Noblesse*, qui manquent aux éditions de Rouen et de Paris. Dans la dernière pièce, on remarquera la piquante expression par laquelle Henri IV caractérise les exagérations de ses ennemis, qui ne craignent pas de « faire d'une mouche un éléphant. » — T. DE L.

ALMANACH DES TRADITIONS POPULAIRES. — Tel est le titre d'un petit volume (Paris, Maisonneuve, 1882, in-18 de 144 p.) que tous les folk-loristes voudront placer dans leurs bibliothèques. Il commence par un calendrier où le nom du saint du jour est suivi de l'indication des maladies ou des circonstances pour lesquelles on l'invoquait et des professions ou métiers dont il était le patron. Ce calendrier est suivi d'une liste des adresses des folk-loristes et d'une bibliographie donnant la nomenclature de leurs principaux ouvrages. Des indications de ce genre ne peuvent être parfaites du premier coup. C'est ce que M. Rolland, l'auteur de la *Faune populaire*, qui a donné ses soins à ce livre, est le premier à reconnaître. Des omissions devaient donc se produire et dans la liste des adresses et dans la bibliogra-

graphie. Disons, du reste, qu'une note invite les intéressés à envoyer leurs ouvrages à M. Rolland, afin que l'*Almanach* présente dorénavant une bibliographie bien complète. Si elle ne devient pas telle, les auteurs oubliés ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes. Cependant, il en est à l'étranger qui ne connaîtront peut-être pas cette invitation, il en est d'autres enfin qui sont morts et à l'égard de ces deux catégories, les rédacteurs de l'*Almanach* auront à se livrer à leurs propres investigations. La bibliographie actuelle ne comprend guère que les ouvrages édités depuis deux ans. Sans doute on s'est fait une règle de ne pas dépasser cette limite. Peut-être cependant y a-t-il lieu de regretter l'omission des titres de certains livres essentiels ; tels nous semblent les suivants : *Volkslieder aus Venetiens* (Winter et Wolf), Vienne, 1861, 1 vol. *Chants populaires des flamands de France* (Coussemaker), Gand, 1856, 1 vol. *Chants historiques de la Flandre* (L. de Baecker), Lille, 1855, 1 vol. *Chants populaires flamands* recueillis à Bruges (A. Lootens et E. Feys), Bruges, 1879, 1 vol. *Altfranzœsische volkslieder*, L. B. Wolf, Leipzig, 1831, 1 vol. La *Novallejà fiorentina*, Imbriani, Livourne, 1867. *Cuentos y poesias populares andaluces* (F. Caballero), Leipzig, 1866, 1 vol. *Romanciera portuguez*, Hardung, Leipzig, 1877, 2 vol. *Portugiesische Volkslieder*, Bellermann, Leipzig, 1866, 1 vol. *Franzoesische Volksleider*, Haupt, Leipzig 1877, 1 vol. *Canti popolari inediti*, Marcafoldi, Gênes 1855, 2 vol. *Canti pop. toscani, corsi, etc.*, Tammesco, Venise, 1841, 4 vol. *Cansonaz de la terra* (Pelay-Briz), Barcelone, 5 vol. *Westfoelische Volkslieder* Reiffers-cheid, Heilbronn 1879, 1 vol. *La Rondallayre. Jochs de la infancia* et *tradicions del Vallés*, Maspons y Lobros, Barcelone, 1872, 1874, 1876, 5 petits vol. *Canti pop. di Modica*, l'*Antico carnovale schizzi di costumi popolari*, Guatetta, Modica 1876, 1877, 2 vol. Parmi les français : Le *Barzaz-Breiz*, de M. de la Villemarqué, plusieurs éditeurs, 2 vol. Le *Romancero de Champagne* de Tarbé, Reims, 5 vol. Les *Noëls et chants pop. de la Franche-Comté* de Max-Buchon, Salins, 1865, 1 vol. La *Littérature populaire de la Gascogne* de M. Cénac-Moncaux, 1 vol.

Pour rendre la partie bibliographique aussi complète que possible, il y aurait aussi à faire des recherches dans les revues, les mémoires des sociétés savantes et même les journaux. Ainsi, c'est dans la *Rivista contemporanea* que Nigra a donné sur les chants du Piémont six articles très importants, point de départ du mouvement qui s'est fait en Italie ; c'est dans la *Enciclopedia* de Seville que M. Machado y Alvarez a publié la plupart de ses curieuses études ; le *Moniteur*, le *Français* ont accueilli des articles de M. Rathery, qu'il peut être intéressant de consulter ; les *Mémoires de la Société d'émulation* de Cambrai, tome XXVIII, ont inséré beaucoup de poésies populaires ; une publication analogue a été faite dans le *Bulletin de la Société d'archéogie lorraine*, t. IV, 2e partie. Il faudrait aussi feuilleter la *Romania*, la *Rivista di letteratora popolare*, la *Revue des langues romanes*, le *Propagnatore*, etc.

Avec les folk-loristes, c'est le cas ou jamais de répéter après Beaumarchais : « Et tout finit par des chansons. » L'*Almanach des traditions* ne pouvait donc être mieux terminé que par quelques chants populaires. La plupart étaient inédits, et telle devrait être la condition nécessaire pour trouver place dans ce livre, qui, cette année-ci, est un très joli volume et qui, nous l'espérons, en sera un très beau et très complet en 1883.

Les secrets des Bourbons. — M. Nauroy s'est donné pour tâche, dans un volume qu'il publie sous ce titre (Paris, Charavay, in-18 de 146 p.), de dévoiler *les secrets des Bourbons*. Il a découvert l'acte de décès de Mme Amy Brown, de laquelle le duc de Berry eut deux filles, pendant l'émigration,

alors qu'il était fixé en Angleterre, et il fait tout au monde pour établir qu'elle était l'épouse légitime du duc de Berry. On voit d'ici la conséquence. Par malheur, qui veut trop prouver ne prouve rien. Au cours de ses *découvertes,* M. Nauroy a rencontré la sentence par laquelle le pape annula le premier mariage du duc de Berry, et l'on connaît assez les habitudes de la cour de Rome en pareille matière pour douter de l'illégalité de l'union conclue avec miss Amy Brown, en dehors du consentement du chef de la maison de Bourbon. Premier échec du dénicheur de secrets. Il n'a pas eu la main plus heureuse en s'attaquant à la question du faux Louis XVII. Il cherche bien à établir, avec plus de zèle que de critique, que le dauphin n'est pas mort au Temple et qu'un enfant lui a été substitué ; mais quand il s'agit de déterminer lequel, parmi tant de prétendants, était vraiment le fils de Louis XVI, l'auteur hésite ; il s'échappe par la tangente ; il nous donne force détails bibliographiques sur les écrits dont Hervagault, Mathurin Bruneau, Richemont, Naundorff ont été l'objet; bref il aboutit à un résultat négatif. Ajoutons que M. Nauroy, dans le rôle qu'il s'est donné, a pris le ton non d'un historien sérieux, cherchant de bonne foi la vérité, et entourant les documents qu'il met en lumière d'un sobre commentaire, mais celui d'un pamphlétaire dont la plume a été trempée dans du venin. Heureusement, le poison est assez inoffensif, et bientôt le peu de bruit que l'auteur a cherché à faire s'évanouira dans le silence de l'oubli. C'est là tout ce que mérite sa tentative d'insulte à l'égard du chef de cette maison de Bourbon, qui est une des gloires de la France.

La Polyarchie. — Qui connait aujourd'hui, en dehors d'une demi-douzaine peut-être de bibliophiles intrépides, Pierre Belardeau, sieur de la Grée, qui fut à la fin du seizième siècle, avocat au parlement de Bretagne, et composa plusieurs ouvrages? Ceux qui voudront de curieux détails sur cet écrivain et sur ses principales publications devront lire la brochure de M. Olivier de Gourcuff (*La Polyarchie de Pierre Belardeau, sieur de la Grée, avocat au parlement de Bretagne. Étude historique et littéraire.* Nantes, imprimerie Vincent Forest et Émile Grimaud, 1882, in-8 de 28 p.) Belardeau, originaire de la paroisse de Nort, près Nantes, adressa au roi Henri IV sa *Polyarchie,* ou traité de la domination usurpée par plusieurs. C'est un tableau des troubles de la Ligue en Bretagne, et des bienfaits de la paix, de l'amnistie accordée par le roi. M. O. de Gourcuff analyse très bien cette œuvre étrange, dont la seconde édition, revue, changée et augmentée, fut imprimée à Paris en 1617 (in-4 de 62 p.). Il donne souvent la parole à l'auteur, dont il fait remarquer la hardiesse de pensée et d'expression. A ses citations (la plus remarquable est un bel éloge du roi Henri IV), M. de Gourcuff joint (en notes) divers rapprochements intéressants et surtout d'assez nombreux rapprochements philologiques (pp. 11, 14, 16, 17, 21). Je n'adresserai qu'un tout petit reproche à l'auteur. Pourquoi n'a-t-il pas mentionné la première édition de la *Polyarchie* publiée à Lyon, en 1598, in-8, sous ce titre : *Remontrances au roi, contenant un bref discours des misères de la province de Bretagne, de la cause d'icelles, et du remède que sa majesté y a apporté par le moyen de la paix ;* par P [ierre]. B [elardeau]. A [vocat] ? — T. de L.

Une petite controverse.— M. l'abbé Bellet, auteur d'une *Notice* sur un des plus illustres évêques de Grenoble, Aimar Ier de Chissé, a cru devoir protester contre les observations dont cette notice a été l'objet (*Revue historique*), de la part d'un employé aux archives de l'Isère, M. Pilot de Thorey (*Controverse historique concernant Aimar Ier de Chissé, évêque de Grenoble de* 1388 à 1427:

Vienne, Savigné, 1882, in-8 de 23 p.) L'abbé Bellet s'élève avec indignation contre « un compte-rendu plein de violences et d'aigreurs, » et, abordant le terrain des personnalités, il va jusqu'à dire (p. 4) : « Nous soupçonnons quelque peu certaines préoccupations intéressées d'être pour quelque chose dans une attaque si passionnée et si en dehors des habitudes de la bonne critique. N'avons-nous pas eu la témérité de toucher à l'histoire de l'ancien diocèse de Grenoble, sur lequel notre Zoïle (!) semble avoir jeté son dévolu ? N'avons-nous pas osé, en publiant des textes importants pour nos annales religieuses, mettre au jour des sceaux d'évêques que n'avait pas même connu l'auteur de la *Bibliographie du Dauphiné ?* » On regrette que M. l'abbé Bellet ait ainsi imité les procédés dont il se plaint. Opposons à nos adversaires de bonnes raisons, mais jamais des paroles blessantes, et, comme l'écrivait le sage Peiresc à un savant qui mettait trop d'acrimonie dans la discussion, souvenons-nous tous que nous devons *réfuter ceux de contraire avis avec modération et douceur, sans user d'aulcuns termes de moquerie ou de mespris.* — T. DE L.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES HOPITAUX. — Nous avons déjà signalé à nos lecteurs (t. XXXIV, p. 144), lors de l'apparition du premier fascicule la *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, publiée par M. Brièle. Le second fascicule a paru, et s'étend de l'année 1674 à l'année 1767. Parmi les documents les plus curieux, on peut signaler à la date du 20 décembre 1752, *une instruction pour l'Inspecteur de l'Hôtel-Dieu de Paris*, qui permet de pénétrer dans tous les détails de la gestion de cet immense établissement dont la population était si considérable qu'en 1714 on devait coucher « jusqu'à six et huit malades dans un même lit. » Mais ce sont surtout les questions se rapportant au service médical qui sont traitées avec développement dans ce fascicule; il est donc extrêmement précieux pour l'hitoire de la médecine. Le troisième fascicule, en cours de publication, terminera la série de ces délibérations du bureau de l'Hôtel-Dieu ; elles seront complétées par une collection intéressante des comptes depuis le quatorzième siècle. Des tables détaillées facilitent les recherches dans chaque fascicule. — L. L.

DICTIONNAIRE LOGIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE. — Après le Dictionnaire *alphabétique, étymologique* et *historique* de la langue française par Littré, voici l'annonce du Dictionnaire *logique* par l'abbé Élie Blanc, professeur de philosophie scolastique à l'École supérieure de théologie de Lyon. — Cet ouvrage est destiné à servir de complément aux Encyclopédies alphabétiques. Il contient : 1° Tous les noms du Dictionnaire de l'Académie française, disposés par ordre logique dans une série de tableaux, formant avec les références et les remarques qui les accompagnent un Dictionnaire des synonymes complet et très bien enchaîné. — 2° Une série de considérations philosophiques, expliquant l'ordre établi et reliant étroitement entre elles toutes les connaissances humaines. — 3° Une concordance alphabétique. — Comme on peut en juger par cet énoncé, ce Dictionnaire logique est une classification naturelle et philosophique des Mots, des Idées et des Choses, un « tableau universel de l'être, » disposé non dans un ordre alphabétique mais dans un ordre logique et synthétique. — L'auteur l'a divisé en seize livres ou catégories qui sont autant de résumés de toutes les sciences : Théologie, métaphysique, psychologie, morale, philosophie des sciences, médecine, sciences sociales, belles-lettres, beaux-arts, jurisprudence, économie politique, sciences industrielles, zoologie, botanique, astronomie, chimie,

mathématiques, etc. — Cet énoncé des matières traitées suffit pour faire apprécier la valeur et l'utilité de cet ouvrage. — Le *Dictionnaire logique* formera un volume in-8 de 800 pages. Environ 350 pages seront occupées par les considérations philosophiques, 270 par des tableaux, 170 par la concordance alphabétique. Il est en souscription au prix de 10 francs (13 francs quand il aura paru). A Lyon: librairie Briday, 3, Avenue de l'Archevêché, et Vitte et Perrussel, 3, place Bellecour.

Les récentes publications de M. Léopold Delisle. — Peu de savants, on l'a souvent remarqué, ont autant d'activité que M. L. Delisle. Nous n'avons dépassé que de quelques semaines le premier semestre de 1882, et déjà nous possédons une demi-douzaine de publications dues, depuis l'an dernier, à l'éminent académicien. En voici l'énumération : 1° *Le Bréviaire de Colbert*, extrait du tome XLIII de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, complément fort intéressant d'un article donné par le Père Helyot au *Journal des Savants* du dernier juin 1708 ; 2° *le Livre de Marco-Polo. Fac-simile d'un manuscrit du quatorzième siècle conservé à la Bibliothèque royale de Stockholm*, extrait également du tome XLIII de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, mémoire sous forme de lettre adressée au célèbre explorateur des mers du Nord, M. A. E. Nordenskiöld, sur un ancien texte de Marc Pol qui provient de la librairie de Charles V et dont la reproduction héliographique a été exécutée avec une remarquable perfection à l'institut lithographique de l'état-major suédois ; 3° *Notice sur les anciens catalogues des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi*, extrait encore du même recueil, notice où l'on trouve les détails les plus précis sur les catalogues successivement dressés par Nicolas Rigault en 1622 (avec le concours de Saumaise et de Hautin), par les frères Dupuy en 1645, par Nicolas Clément, de 1675 à 1684, et, de nouveau, par le même, à partir de 1688, enfin sur le catalogue publié au dix-huitième siècle ; 4° *l'Auteur du grand coutumier de France*, extrait du tome VIII des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, où M. Delisle, à la proverbiale sagacité duquel sont déjà dues tant d'importantes découvertes, nous révèle le nom tant cherché de celui qui rédigea, avant la fin de l'année 1389, les quatre livres du *Grand Coutumier*, Jacques d'Abseiges, secrétaire du duc de Berry, et bailli de Saint-Denis, de Chartres, d'Évreux, de Breteuil, de Conches ; 5° *Notice sur un manuscrit mérovingien de la Bibliothèque royale de Belgique*, extrait des *Notices des manuscrits*, tome XXXI, première partie ; 6° *Notice sur deux livres ayant appartenu au roi Charles V*, extrait du même recueil. La première de ces notices nous fait connaître un manuscrit des vies des pères et des homélies de Saint-Césaire que Numidius, abbé de Saint-Médard de Soissons, offrit à son abbaye et qui est un précieux exemple du genre d'écriture employé, à la fin du septième siècle et au commencement du huitième, dans le Nord de la Gaule pour l'exécution des livres de luxe. La seconde notice est consacrée au manuscrit d'une version française des trois premiers livres des *Météorologiques* d'Aristote, composée vers le milieu du treizième siècle par Mathieu Le Vilain, conservée dans la Bibliothèque royale de Belgique, et au manuscrit de la seconde partie d'un bréviaire franciscain, aujourd'hui possédé par M. Louis Blancard, archiviste du département des Bouches-du-Rhône, et qui avait été exécuté, comme M. Delisle l'a reconnu, ou plutôt l'a deviné, pour Jeanne d'Évreux, femme de Charles le Bel, roi de France et de Navarre. Aux six publications que je viens de mentionner il faut joindre e discours prononcé par M. Delisle, au nom de l'École des chartes et du Comité des travaux historiques, sur la tombe de M. Jules Quicherat, discours que j'aime à rapprocher de celui qu'a prononcé M. de Beaucourt, au nom de la Société de

l'histoire de France (*Obsèques de Jules Quicherat*, Paris, 1882. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*). — T. DE L.

NUMISMATIQUE DE L'ORIENT LATIN. — M. Schlumberger vient de satisfaire le vœu émis par presque tous les lecteurs du beau recueil publié par lui en 1878; il donne aujourd'hui une table détaillée des noms d'hommes et de lieux mentionnés dans son livre (*Numismatique de l'Orient latin. Supplément et Index alphabétique*. Paris, E. Leroux, 1881, in-4 de 37 p. et 2 pl. Prix : 15 fr.), et l'a accompagnée d'une carte qui permet de se faire une idée exacte du monnayage des Francs en Orient. C'était un supplément indispensable pour les personnes qui feuillettent à chaque instant son ouvrage. Il saisit cette occasion pour faire connaître à ses lecteurs les publications éditées depuis 1878, ainsi que les monnaies qui lui ont été signalées après l'impression de son volume. Plus on donne, plus ceux à qui l'on donne se montrent exigeants. Nous ferons donc une petite critique à la carte numismatique. Nous y voyons bien mentionnées les localités dont on connaît des monnaies; mais pourquoi n'a-t-on pas indiqué, avec un signe particulier, les villes ou châteaux dont les seigneurs avaient le droit de frapper monnaie, sans que l'on ait encore retrouvé les espèces qui y furent fabriquées ? Après avoir énuméré les faits acquis, M. Schlumberger aurait dû proposer aux chercheurs un cadre à remplir, au moins en partie, dans l'avenir. Hâtons-nous de dire que le *Supplément et l'Index*, malgré cette critique peut-être importune, complètent très utilement un ouvrage indispensable à toute personne qui s'occupe, à un point de vue quelconque, de l'histoire de l'Orient latin. — A. DE B.

UN NOUVEAU ROI DE FRANCE. — Dans une brochure intitulée : *Deux découvertes historiques. Histoire de Clovis III nouveau roi de France* (672 *ou* 673 *à* 677 678). *Authenticité et date précise de la translation du corps de saint Benoit en France, an Ier de Clovis III* (Orléans, Colas, in-8 de 88 p.), M. Charles Grellet-Balguerie expose le programme d'un ouvrage considérable et auquel il travaille depuis déjà plusieurs années, et donne un aperçu sommaire de son système sur l'histoire de la Gaule au septième siècle, période si difficile et si obscure ; mais comme M. Grellet-Balguerie a pris la peine d'indiquer et de reproduire la plupart des textes sur lesquels il fonde sa nouvelle chronologie, on peut déjà juger de ce que sera l'ensemble de son œuvre. A l'époque où Ebroïn était tout-puissant, nous voyons passer sur le trône franc plusieurs fantômes de rois, comme Thierry III, et un jeune enfant du nom de Clovis que le maire du palais produisit comme fils de Clotaire III. M. Grellet-Balguerie croit que ce jeune prince était fils, non de Clotaire III, mais de Dagobert III roi d'Austrasie. C'est lui qu'il faut appeler Clovis III ; il aurait régné pendant cinq ans ; le dernier Clovis, fils de Thierry III porterait alors le nom de Clovis IV. La translation en France des reliques de saint Benoit eut lieu la première année du règne de ce Clovis III. Mabillon avait déjà eu l'idée de cette restauration historique, mais ce ne fut chez cet immortel critique qu'un pressentiment. S'il y a peut-être une part d'hypothèses dans la théorie de M. Grellet-Balguerie, qui s'exagère l'importance de sa découverte, nous croyons, d'après les documents énoncés, que le fond pourrait bien être vrai. N'a-t-on pas vu le roi Dagobert II faire pour la première fois son apparition sur la scène de l'histoire, au dix-septième siècle ? Si Clovis III a réellement régné et si son règne a duré cinq ans, c'est à ce prince qu'il faut donner un certain nombre des diplômes royaux qu'on attribue

aux autres Clovis. A ce titre seul, l'étude de M. Grellet-Balguerie mériterait de fixer l'attention des érudits. — Ern. B.

Deux brochures sur Orléans. — M. François Bonnardot, ancien archiviste de la ville d'Orléans, nous donne un *Essai historique sur le régime municipal à Orléans*, d'après les documents conservés aux archives de la ville de (1389 à 1790 (Orléans, imprimerie Georges Jacob, 1881, in-8 de 47 p.), qui a parn d'abord dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*. Après avoir dit sommairement ce qu'était à l'origine le corps municipal de la ville d'Orléans, l'auteur fait voir comment il était élu, et quelles étaient ses attributions, puis il fait assister à l'affaiblissement progressif de son indépendance, par suite des envahissements de l'ingérence royale et décrit les modifications soit de forme soit d'attribution, qui ont en été la suite, altérant de jour en jour la physionomie si originale du corps de ville, jusqu'à transformer en un régime *purement administratif* le *régime municipal* des anciens jours. Quelques détails sur la classification des membres de l'assemblée communale, sur leurs privilèges et attributions, sur leurs titres et leurs résidences successives, suivis d'un résumé fort bien fait de tout le travail, terminent cet opuscule, qui sera lu avec plaisir non-seulement par les Orléannais mais par tous ceux qui s'intéressent aux institutions de l'ancienne France.

Un autre mémoire, intitulé : *Élections communales d'Orléans du 6 mars 1485. — Atteinte aux privilèges de la cité. Annulation de l'élection et confirmation des droits des habitants par Charles VIII* (Paris, Imprimerie nationale, 1881, in-8 de 14 p.) de M. Boucher de Molandon, nous fait assister à un incident fort curieux de l'histoire que M. Bonnardot raconte à grands traits. C'est l'invalidation... par le gouvernement d'officiers municipaux élus sous la pression officielle, suivie d'une nouvelle élection plus régulière et plus conforme aux aspirations des électeurs. L'auteur ne raconte pas, il cite tout au long un extrait des registres des comptes d'Orléans où cet incident revit avec un singulier relief, malgré le caractère administratif et officiel du récit. C'est aussi intéressant qu'instructif. On y voit la preuve que la France n'avait pas attendu 1789 pour assurer aux libertés publiques la protection de la justice.

Les vieux papiers du chateau de Cauzac. — Que d'archives de famille on pourrait explorer, comme vient de le faire si heureusement notre collaborateur M. Tamizey de Larroque (*Les vieux papiers du château de Cauzac, documents inédits*. Agen, 1882, in-8 de xv-99 p.), et que de trésors on fournirait ainsi à l'histoire ! C'est à la comtesse Marie de Raymond, sa parente, que l'habile chercheur doit d'avoir été mis en possession de tous ces documents dont il a extrait une gerbe contenant des lettres de 1592 à 1627 adressées à Balthazar de Thoiras, seigneur de Cauzac, ou à François, son fils, par le duc de Guise, la reine Marguerite, le marquis de Villars, le maréchal de Matignon, la duchesse de Mayenne, le maréchal de Roquelaure, le duc d'Épernon. On trouve aussi une lettre du marquis de Villars au duc de Mayenne, une autre du maréchal de Matignon à Henri IV, des documents sur la réduction de Montpezat, et diverses pièces intéressantes pour la biographie de Balthazar de Thoiras. — Ajoutons que cette brochure a été tirée à cent exemplaires sur papier de Hollande, et qu'elle est un modèle de bonne exécution typographique.

Additions au Dictionnaire des Anonymes. — On annonçait, dans la *Chronique* du *Polybiblion* du mois d'août (p. 183), que MM. Féchoz et Letouzey

allaient donner un supplément à l'édition Daffis du célèbre recueil de Barbier. Voici quelques notes qui aideront les nouveaux éditeurs à combler un certain nombre de lacunes. Puissent de nombreux bibliophiles répondre à l'appel qui nous a été fait par l'intermédiaire du *Polybiblion* ! Il faut le concours de tous pour que le supplément que l'on prépare ne laisse rien à désirer. — 1. *Vie d'Anne Quatremère* 1791. C'est l'œuvre de dom Labat. — 2. *Le tombeau de la superstition*, 1619, in-12. C'est l'œuvre de Samuel Petit. — 3. *Histoire des journaux imprimez en France*, 1721, in-12. C'est l'œuvre de Camusat. — Voici quatre ouvrages anonymes oubliés par Barbier et ses continuateurs et dont on reconnaîtra, je l'espère, les auteurs : 1. *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis*. Paris, 1754, in-12. — 2. *Apologie des fainéants ou deffense de l'oisiveté*, 1665, in-4 (sans nom de ville). — 3. *Le secret, ou les véritables causes de la détention et de l'élargissement de MM. les princes de Condé et Conty et duc de Longueville*, etc. 1651, in-4°. — *Histoire anecdote de la famille de la princesse de Besdom* (1713). — T. DE L.

COLLECTION DE PETITS MÉMOIRES SUR L'HISTOIRE DE FRANCE. — La Librairie de la Société Bibliographique vient de faire paraître un nouveau volume de cette collection : l'*Histoire du bon chevalier Bayard*, d'après le Loyal serviteur, par M. P. Roman, qui avait publié pour la Société de l'histoire de France le texte de ce charmant récit historique. *Les Mémoires de Mme de Motteville*, par M. Chapoy, paraîtront prochainement ; ils seront suivis de deux volumes consacrés à la réimpression des *Mémoires de Puységur*, récit militaire des événements du règne de Louis XIV, qui n'a jamais été réimprimé et qui offre le plus vif intérêt. L'éditeur est M. Tamizey de Larroque.

ENTRÉE DE CHARLES IX A BORDEAUX. — M. Ph. Tamizey de Larroque a fait réimprimer une plaquette extrêmement rare qu'il a trouvée à la bibliothèque de Carpentras (recueil 355 M.) : l'*Entrée du roi à Bordeaux* (en 1565), *avecques les Carmes latins qui lui ont esté presentez et au Chancelier*. Il vient de la donner au public dans une brochure, tirée à 75 exemplaires, qui est extraite de la *Revue des Bibliophiles* de Bordeaux (*Entrée de Charles IX à Bordeaux*, avec un avertissement et des notes. Bordeaux, P. Chollet, 1882, gr. in-8 de 4-12-8 p. sur papier vergé), avec les abondants et érudits commentaires dont il a la bonne habitude d'accompagner les documents qu'il publie. Il a fait suivre l'Entrée à Bordeaux d'une pièce de vers latins dédiée au chancelier de l'Hospital et qui a pour auteur un certain *Stephanus Crusellus*, lequel n'est autre que Étienne de Cruseau, auteur d'une chronique publiée par M. Jules Delpit. L'identification faite par M. Tamizey de Larroque entre ces deux personnages paraît incontestable.

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU DUC DE SUNDERLAND. — C'est la quatrième fois que les bibliophiles sont convoqués pour se partager les épaves de cette bibliothèque, une des plus riches sans contredit, qu'ait jamais formées un particulier ; les enchères auront lieu du 6 au 16 novembre ; le catalogue, rangé comme les trois précédents dans l'ordre alphabétique comprend les numéros 8,157 (Martinez) à 10,990 (Sainct-Audiot) ; une cinquième et dernière vente aura lieu au mois d'avril 1883. Toujours même abondance d'ouvrage d'une grande rareté et d'une haute valeur ; nous signalerons parmi les livres français offrant un intérêt très réel : *La Mer des histoires* (Paris, Pierre Le Rouge. 1488, volume orné de nombreuses figures sur bois ; — Mezeray, *Histoire de France*, 1643-51, (3 vol. in-fol. grand papier) ; — *Milles et Amys* (Paris, Vérard, sans date), roman de chevalerie d'une extrême rareté ; — Montaigne, *Essais*, diverses éditions, entre autres celle de 1588, in-4 ; la première

qui donne le troisième livre, et celle de 1598, in-folio ; — Musée, *Léandre et Hero*, traduit par Clément Marot, (Paris, 1541, petit volume très rare (le *Manuel du Libraire* n'indique aucune adjudication) ; Orose, le Premier et le second volume (Paris, Vérard, 1491, in-fol.) ; la *Très excellente histoire du noble roy Perceforest*, (Paris, 1528 ; autre édition, Paris, 1531). N'oublions pas quelques-unes de ces éditions primitives du roman satirique de Rabelais qu'on paye aujourd'hui bien au delà du poids de l'or (un exemplaire du *Tiers et du Quart livres* (Paris, 1552), adjugé à 14,500 fr. vente de Ganay en 1881. *Gargantua* (Lyon, Francis Juste 1536), et *Pantagruel*, (1535) ; — les *Grandes annales et Chroniques de Gargantua et Pantagruel* (1542), sans nom de ville, ni d'imprimeur ; la *Vie du grand Gargantua* et *Pantagruel* (Lyon, F. Juste, 1542) ; trois éditions du *Tiers livre*, une de *Tolose* 1546 (tellement rare que l'auteur du *Manuel du Libraire* n'en a jamais rencontré d'exemplaire) et deux de 1556 ; le *Quart livre*, (1553) ; le *Cinquième* (Paris, 1374) ; vingt articles différents sont inscrits au nom de Rabelais. — Les éditions primitives des auteurs grecs et romains offrent celles de Maxime de Tyr, de Musée, de Cornelius Nepos, d'Oppien, d'Ovide, des *Panagyrici Veteret*, de Pausanias, de Phèdre, de Pindare, de Platon, de Plaute, de Pline, de Plutarque, de Polybe, de Pomponius Mela, de Ptolémée, de Quintilien. Quelques ouvrages imprimés sur peau vélin méritent d'être signalés comme des objets du plus grand prix ; nous remarquons Maximus Valerius (Mayence, 1471) ; Petrarca, *Sonetti* (Venise, 1470), et le *Cose volgari* (1501), édition aldine, (un pareil exempl. adjugé à 3,350 francs à Paris, en 1861) ; Pic de la Mirandole, *Commentationes* (Bologne, 1496), Pline (Venise, 1472), Quintilien (Rome, 1470). Ajoutons-y les *Ordonnances de l'Ordre de la Toison-d'Or* (vers 1511) aux armes du duc de Bourgogne. — Nous laissons de côté un nombre d'ouvrages anglais qui se payent fort cher à Londres, mais qui n'ont guère d'amateurs hors de la Grande-Bretagne. Les livres espagnols, les anciennes relations de voyages offrent une réunion importante.

La Revue catholique d'Alsace. — Nous avons sous les yeux les deux premiers numéros de cette publication, dirigée par l'abbé Delsor (Rixheim, imprimerie Sutter). M. Cetty trace un tableau de la *famille ouvrière en Alsace;* M. Gn. fait un article sur le *Centenaire des Vêpres siciliennes*; M. P. Mury donne le *Journal de ce qui s'est passé à l'approche des Français à Vienne en* 1805 par l'abbé Gérard, grand vicaire de Strasbourg, né à Colmar en 1748 et mort en 1835 ; M. Delsor insère des observations sur l'*Éducation et l'instruction* ; enfin M. Sigrist donne une *Histoire de l'abbaye de Marmoutier*, qui appelle quelques observations. Voici ce que dit le nouvel historien : « Coccius raporte, sur la foi d'anciens documents, que Léobard éleva son couvent à 500 pas de la ville de Saverne. Le village de Gottenhausen, *Godenhusen*, situé à peu de distance de Saverne près de l'ancienne voie romaine, semble rappeler par son nom l'emplacement de ce premier ermitage de S. Léobard. Bientôt Léobard quitte la plaine pour s'établir plus à l'est sur un terrain plus élevé. Un privilège accordé aux habitants de *Leobardi villa*, aujourd'hui *Lochwiller*, nous rappelle cette fondation. Nous ne savons en quelle année Léobard quitta cet endroit pour élever enfin dans un vallon voisin son dernier monastère ; *Leobardi cella* fut le nom de cette sainte maison. » L'établissement de cette triple étape est fondé sur la carte de l'abbé Celsus, 828, qu'a publiée M. Hanauer dans les *Constitutions des campagnes de l'Alsace au moyen âge*, p. 47. On y lit : *Godenhusen pagus, Villa Leobardi vulgo Lochwiller pagus, Monasterium sancti Martini et oppidum Mauri munster.* — M. Sigrist traduit *Godenhusen* par maison de Dieu, mais si l'on consulte

Fœrstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, on peut voir dans *God* un nom de propriétaire et traduire : maison de God. De même il n'y a pas de rapport étymologique entre *Villa Leobardi* et *Lochwiller*. Le monastère pouvait posséder une villa à Lochwiller sans que Lochwiller eut été la seconde station de Léobard. La charte de l'abbé Meinhard de 1144 parle d'une *villa domni Leobardi* sans plus. Mone a fait venir même Lochwiller du celtique *loc* et allégué les similaires *Lockstædt*, *Lochhausen*, *Lochheim* (*Celtische Forschungen*, p. 5, 7.) Ensuite pourquoi M. Sigrist attache-t-il le nom de *Leobardi cella* spécialement au dernier monastère puisque la carte de Celsus porte : *Léobardi* (?) *cella vulgo Dillermunster pagus*?

La charte la plus ancienne donnée par Schœpflin est de 724, et d'ailleurs elle se trouve parmi les *adulterina* : eh bien ! elle porte déjà *monasterium domni Leobardi*. Que deviennent ces trois étapes de Léobard ? elles n'ont pas de fondement sérieux, elles s'évaporent. M. Dagobert Fischer, dans sa détermination des limites de la Marche de Marmoutier (*Ochsenstein, les châteaux et la seigneurie*, Saverne, 1878), s'est gardé de conjectures aussi hasardeuses que celles qu'avance M. Sigrist, et bien lui en a pris de ne pas remonter beaucoup plus haut que l'an 724. — P. Ristelhuber.

— Le tome III des *Questions controversées de l'histoire et de la science* vient de paraître à la Librairie de la Société Bibliographique. Il ne cède en rien à l'intérêt qu'offraient les deux premiers et il sera accueilli avec la même faveur. On y trouvera les travaux suivants : L'*Unité de l'espèce humaine*, d'après M. de Quatrefages ; le *Pentateuque et son authenticité*, par M. Vigouroux ; l'*Apocalypse*, par M. Bacuez ; les *Temps antiques de la Gaule*, par M. A. de Barthélemy ; la *Noblesse française*, par M. G. Prevost ; *Galilée*, par M. H. de l'Épinois ; le *Sac de Magdebourg*, par M. L. Fauvin ; *la Vérité sur les Girondins*, par M. Edmond Biré ; le *Concordat et les articles organiques*, par le marquis de Ségur.

— La *Revue d'histoire nobiliaire et d'archéologie héraldique* vient de faire paraître sa troisième livraison. Ce recueil est publié sous la direction d'un comité composé de membres dont les noms doivent inspirer à ses lecteurs une entière confiance : il ne s'agit pas ici d'une publication ayant pour but de favoriser des prétentions plus ou moins fondées, d'ouvrir une nouvelle officine mise à la disposition de la vanité personnelle. La *Revue d'histoire nobiliaire* se propose de traiter exclusivement au point de vue historique, archéologique et bibliographique, des questions qui touchent aux traditions et aux gloires nationales, en n'enregistrant, pour les temps contemporains, que les faits qui se rattachent d'une manière générale à l'histoire nobiliaire. Les titres des principaux articles qui ont paru dans les premières livraisons, donneront une idée exacte du plan et du but adoptés par la direction : *Épigraphie héraldique de deux cantons de la Nièvre*, par le comte de Sornay. — *La maison de Dampierre en Astenois*, par M. A. de Barthélemy. — *Un procès-verbal d'information pour l'ordre de Malte*. — *Une bibliothèque de ministre*, par M. le comte de Marsy. — *L'Ordre de Saint-Michel*. — *La Chapelle du château de Tallard*, par M. J. Roman. — *Le marquisat de Bréval*, par M. L. Sandret. — *Ch.-N. Lecat*, par M. Pawlowski. — *Usages nobiliaires*, par M. le comte de Marsy. — *Domaine de Calais*. — *Droits féodaux d'Echénay*, par M. le marquis de Pimodan.

— M. Éd. de Barthélemy a réuni dans le huitième tome des *Variétés historiques sur le Rémois et le Châlonnois* (Paris, Champion), parmi d'intéressants documents, une lettre écrite par un témoin oculaire racontant les derniers moments de Colbert ; — une Notice sur Jacques le Gorlier, châlon-

nais, auteur de ce curieux ouvrage de prose et de vers intitulé : le *Juvénal français* ; — une Note sur Mgr de Saulx-Tavanes, évêque de Châlons ; — sur les Familles nobles de Reims en 1789 ; — le Journal du sacre de Louis XVI par le Dr Raussin, etc.

— La maison E. Leroux met en vente une traduction de l'Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident d'Ebert par J. Ayméric et J. Condamin. L'ouvrage formera deux tomes et paraîtra par livraisons.

— M. A. Benoit a commencé dans la *Revue d'Alsace* une curieuse étude sur les bibliophiles et les collectionneurs des trois évêchés (Metz, Toul, Verdun), avant la Révolution. La troisième livraison trimestrielle de cette année contient une étude sur les bibliothèques monacales de Metz, d'après des documents inédits.

— Le tome II de l'*Histoire de Charles VII*, par M. de Beaucourt, paraîtra dans la dernière quinzaine d'octobre ; il contiendra l'exposé des événements jusqu'à la conclusion du traité d'Arras, en 1435.

— La librairie Firmin-Didot vient de faire paraître la troisième édition de *Geoffroi de Ville-Hardouin, conquête de Constantinople,* avec la continuation de Henri de Valenciennes, texte original, accompagné d'une traduction par M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut.

Allemagne. — On vient, dit *le Livre*, de faire à Presbourg une découverte historique d'un grand intérêt. Dans les archives de la famille Esterhazy, on a trouvé une volumineuse correspondance de l'empereur Charles VI, père de Marie-Thérèse, ainsi que des lettres de cette dernière et de son époux, François de Lorraine. Cette correspondance présente, sous un nouveau jour, maints événements historiques du dix-septième siècle.

— Une revue mensuelle, intitulée *Gallia*, et dirigée par le docteur Adolf Kressner, s'est fondée à Cassell. *Gallia* s'occupera exclusivement de la littérature française ancienne et moderne.

— Il vient de paraître, à Berlin, une histoire du livre chez les anciens, par M. Theod. Birt.

— La Société Jablonowski, de Leipzig, a mis au concours les sujets suivants : Pour 1883 : Rassembler le plus complètement possible les faits relatifs à l'excès de population dans les grandes villes de l'antiquité ; — pour 1884 : Représenter le développement historique et l'état actuel de la frontière entre le haut allemand et le bas allemand, à l'est de l'Elbe ; — pour 1885 : Dresser la table des diplômes du roi de Pologne, de 1295 à 1506.

Angleterre. — La nouvelle édition du catalogue Trübner *Of Dictionaries and grammars of the principal language of the world* renferme trois mille articles répartis dans l'ordre des langues et dialectes, qui sont au nombre de plus de quatre cents. La première édition, parue en 1872, ne contenait que onze cents articles.

— On publie à Londres un remarquable ouvrage de M. Monro, qui intéresse les études grecques. C'est une *Grammaire du dialecte d'Homère ;* l'auteur y fait voir les différences avec la syntaxe attique, et étudie spécialement le vers hexamètre, et les règles de la quantité des syllabes.

— Le commerce des livres, en Angleterre, prend un notable accroissement. Pour l'exportation seulement, pendant les six premiers mois de l'année 1882, il a été expédié hors de la Grande-Bretagne pour 505,017 livr. st. (12,625,425 francs) de livres imprimés, au lieu de 488,359 livr. st. (11,858,975 francs) durant la même période de 1881.

— Une collection curieuse des marques de libraires, éditeurs et imprimeurs anglais, depuis la fin du dix-septième siècle, va être publiée dans le

numéro de septembre du *Bibliographe*, et se continuera dans les numéros suivants.

Belgique. — Plusieurs érudits belges, et à leur tête M. Gachard, viennent, dit la *Revue historique*, de former une commission chargée de réunir tous les documents relatifs à Rubens. Cette commission a fait paraître le premier fascicule d'un *Bulletin Rubens*, destiné à faire connaître l'état de ses travaux.

— Les *Annales du bibliophile belge*, publiées à Bruxelles, contiennent, (n° 12) l'inventaire des livres d'Henri II, roi de Navarre, mort en 1537.

— La Société royale d'histoire a fait paraître les *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre, sous le règne de Philippe II*, par le baron Kervyn de Lettenhove. Cet important ouvrage, sur lequel nous reviendrons, contient 413 documents, tirés des archives de différents pays.

— La même Societé vient de publier le 4e et dernier volume de la *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, édité par M. Charles Piot. Ce volume contient un récit des voyages de Philippe II, et 373 lettres relatives au mariage de ce prince avec la reine Marie Tudor.

— Il se publie, à Bruxelles, sous le titre de *Bibliographie nationale*, un dictionnaire des écrivains belges et de leurs publications. Le premier fascicule a paru.

— M. Max Rooses, conservateur du musée Plantin, va publier un travail curieux sous ce titre : *Christophe Plantin, imprimeur anversois ;* il sera illustré d'une centaine de dessins photographiques et de nombreuses gravures sur bois.

Espagne. — La maison d'édition Gaspar, de Madrid, nous a fait parvenir le premier fascicule d'une intéressante publication qu'elle va lancer incessamment, et qui a pour titre : *Los Paisos del Extremo Oriente*. L'auteur de cet ouvrage, édité avec luxe, est M. Manuel Pereira, ministre plénipotentiaire d'Espagne en Chine, dans l'Annam et à Siam. Le dessinateur Alba est chargé de l'illustration. Le voyage de M. Pereira ne remonte qu'à 1871 ; il est donc postérieur à celui du marquis de Beauvoir.

— La même maison a édité, en deux fascicules, un choix de dessins du caricaturiste Ortego, qui vint mourir, il y a quelques années, à Bois-Colombes. A juger Ortego d'après ces albums (*Album-Ortego* (1857-1868), in-8, Madrid, Gaspar, 1881 et 1882, une peseta chaque), et pareil jugement pourrait être porté, ce semble, sur l'*illustrateur* qu'il y avait en Ortego, — c'était un réaliste dont le crayon, moins spirituel que celui de Grévin et de Monnier, eut tout autant d'apreté que celui de Gavarni. Le sujet préféré de l'artiste espagnol était ce type d'employé en disponibilité, *el cesante*, que les révolutions ont multiplié au delà des Pyrénées et qu'il a rendu aussi populaire dans sa patrie que le sont chez nous Robert Macaire et Joseph Prudhomme.

— Nous avons sous les yeux un volume de contes dus à M. Rafael Comenge (*Cuentos maravillosos*, gr. in-8 de 60 pages. Gaspar, éditeur. Madrid, 1882. Prix : 1 fr. 25). — M. Rafael Comenge, qui est, je crois, un nouveau venu dans les lettres, n'a réuni dans ce premier fascicule que deux récits qui imitent de loin les nouvelles scientifiques de Jules Verne et les contes fantaisistes de Fernandez Bremon, un charmant humouriste, que l'hiver prochain nous nous proposons de révéler au public français Le premier conte de M, Comenge, *Sal neutro*, d'une donnée assez amusante au début, devient un peu trop brusquement sentimental et nuancé de tristesses inattendues. L'auteur a de la verve et parfois un style poétique et comme parfumé. Le second

conte, le *docteur Hermes Avenir* (Venidero), est d'une originalité plus grande et plus soutenue.

— M. Ubach y Vinyeta, maître en gai savoir, a bien voulu nous adresser la tragédie que, sous le titre d'*Almodis*, les Jeux Floraux de 1880 ont vu couronner et qui a été jouée au printemps à Barcelone, au théâtre Romea, avec un succès très grand (*Almodis*, tragedia en tres actes y en vers. Barcelona, Imprenta La Renaixensa, 1882, in-8 de 80 p.). Nous en avions déjà dit un mot dans notre article annuel d'il y a un an. Une nouvelle lecture nous a fait mieux apprécier encore ce drame d'une très grande puissance et que la scène doit mettre en relief bien autrement qu'une solitaire étude. Lente à se dessiner, l'action est nettement exposée quand débute le second acte, et au troisième la passion gronde du premier vers au dernier. A ces éloges, il convient de joindre quelques critiques. M. Ubach, qui prévient ses lecteurs qu'il a pris une légère licence avec l'histoire, eut pu, ce nous semble, effacer tout à fait ou développer davantage, en le mêlant à l'action principale, le rôle de Blanca la répudiée, qui, dans l'optique du théâtre, risque d'égarer l'attention, et cause pour le moins un mouvement d'hésitation. Il est vrai que pour l'auteur du drame, la cheville de son œuvre est *Almodis* et non pas *Pere Ramon*, comme les sympathies du lecteur le voudraient vainement. Il nous reste à louer en M. Ubach, le poète, qui est toujours, et dans des mètres variés, l'éloquent chanteur du *Romancer* et le vaillant patriote qui ne cherche ses sujets que dans l'histoire de son pays.

— Les éditeurs Gaspar nous ont également adressé les premiers fascicules de la *Cronica del segundo centenario de D. Pedro Calderon de la Barca* (in-4, Madrid, 1881-1882. Prix de la livraison, cinq pesetas), publiée sous la direction de M. Geronimo Flores y Lopez et dédiée à LL. M. R. Alphonse XII et Marie-Christine. C'est un ouvrage de luxe sur très beau papier avec tirage de la couverture et illustrations en chromo. Le texte est un récit de la préparation des fêtes : les livraisons suivantes en contiendront le récit. L'ouvrage en compte quarante. Il est à désirer que semblables publications suivent les centenaires, célébrés récemment de Murillo et de Sainte-Thérèse, et MM. Gaspar nous semblent tout désignés pour les entreprendre.

A. Savine.

— Nous avons parlé souvent des importants travaux de M. Machado y Alvarez, le fondateur du *Folk-lore* andaloux dont les publications se succèdent avec une grande exactitude. M. Machado y Alvarez s'occupe en ce moment d'une manière toute spéciale des jeux des enfants, dans lesquels on peut si fréquemment trouver les plus curieux vestiges de traditions et d'usages antiques. Il a pensé qu'il serait bon de faire reproduire ces divertissements enfantins par la photographie et nous avons sous les yeux deux épreuves d'une très bonne exécution dont l'une nous montre des jeunes filles sautant à la corde et dont la seconde représente le jeu beaucoup plus intéressant de saint Michel et du diable. Au dos de ces photographies, dont le nombre s'accroîtra, sont placées de petites dissertations fort bien faites. Le jeu de la corde n'a rien de très important et ne remonte sans doute pas très loin. M. Le Becq de Fouquières n'en dit rien dans son ouvrage : *Les jeux des anciens*. Mais le jeu de saint Michel — inconnu en France, croyons-nous — semble à M. Machado d'une très grande antiquité, il y voit un souvenir des drames populaires religieux qui avaient pour objet le combat de l'archange contre les anges rebelles, et en effet, les paroles échangées par les acteurs de ce jeu paraissent d'accord avec cette donnée. Les jolies photographies

que nous annonçons se vendent chacune une *peseta* au bureau du *Folk-lore andaloux*, à Séville, rue O'Donnel, 22. Espérons que les Folk-loristes français en trouveront bientôt un dépôt à Paris.

— Le P. Fidel Fita édite un nouveau volume de la collection intitulée : *L'Espagne sacrée*. C'est le *Codex Callixtinus* de Compostelle.

— Les compatriotes d'Étienne de Mendiburu, surnommé le Cicéron basque, ont célébré dernièrement le centenaire de sa mort. C'était un savant jésuite, auteur mystique, qui écrivait le latin et l'espagnol avec une grande élégance.

Grèce. — Une *Société historique et ethnologique de la Grèce* s'est fondée récemment. Elle se propose de créer un musée renfermant toutes sortes d'objets relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge et dans les temps modernes. Les manuscrits et documents écrits formeront une dépendance à part du musée sous le nom d'Archive historique. C'est le même but que la *Société archéologique d'Athènes* poursuit pour la Grèce classique.

Italie. — Le gouvernement italien ne jouit pas sans trouble des richesses qu'il a enlevées aux ordres monastiques. Depuis deux ans il a été fait beaucoup de bruit en Italie à propos des détournements dont on accusait les administrateurs de la Bibliothèque Vittorio-Emanuele de Rome, principalement composée, croyons-nous, des livres et manuscrits provenant des bibliothèques monastiques. L'affaire a été portée devant les tribunaux, et le tribunal correctionnel de Rome vient de laver les anciens administrateurs, MM. Castellani et Podestà, de l'accusation de négligence dans l'accomplissement de leurs fonctions portée contre eux par le procureur du roi. Il a été reconnu que les pièces disparues étaient peu nombreuses et peu importantes, et l'on peut croire qu'elles sont simplement égarées. Il semble que la science et les études n'ont pas à profiter de ces débats, et qu'elles ont droit de regretter qu'on ne rende pas à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César.

Russie. — Une nouvelle édition des œuvres de Pouschkine va paraître à Moscou, par les soins de M. Efremof; elle comprendra sept volumes, dont l'un renfermera les lettres intimes du poète; on y trouvera deux portraits de Pouschkine dont l'un jusqu'ici inconnu et conservé au Musée de Moscou, est dû à Pouschkine lui-même.

— Le professeur Kovalevski, de Moscou, a trouvé au *British museum* des documents, inconnus en Russie, sur les relations entre l'Angleterre et la Russie, à l'époque de Pierre-le-Grand. Il a complété son travail de recherches en Espagne. Il compte le publier bientôt.

Suisse. — M. G. Meyer de Knonau vient de rééditer les « Nüiwe casus monasterii Sancti Galli. (Saint-Gall, Huber, in-8, LXII et 391 p.) »

— La *Bibliographie et chronique littéraire de la Suisse* publie une bibliographie des ouvrages relatifs au percement du Saint-Gothard, publiés de 1844 à 1882.

Turquie. — Une imprimerie vient d'être établie à Constantinople, sous le patronage du second chambellan du sultan, pour reproduire les théologiens et historiens musulmans principaux. La première publication est une réimpression soignée du Coran.

Canada. — Nous empruntons au *Rapport du surintendant de l'instruction publique de la province de Québec pour l'année* 1880-81 (Québec, impr. Charles-François Langlois, 1882, in-4 de XIII-333 p.) les renseignements suivants : La population scolaire s'élève au chiffre de 238,126 élèves, occupant 6,906 professeurs et répartis entre 3 universités (1,023 élèves, 119 professeurs);

— 231 écoles secondaires (34,381 élèves, 1,198 professeurs); — 3 écoles normales (386 élèves, 37 professeurs); — 19 écoles spéciales dont un Institut des aveugles, deux Instituts des sourds-muets et sourdes-muettes (1,539 élèves, 101 professeurs); — 4,544 écoles primaires (200,807 élèves, 5,451 professeurs). Les inspecteurs ont reçu pour donner en prix, sans que rien indique à quelle catégorie d'élèves, 18,389 ouvrages dont 14,290 livres français et 4,099 livres anglais sur lesquels 2,753 sont protestants. Ces ouvrages sont des récits et des nouvelles, des voyages, des histoires, des biographies se rapportant au Canada, des ouvrages d'agriculture et d'hygiène. Nous y trouvons un certain nombre de volumes de M. Mame et l'ouvrage de notre compatriote, M. Henri Lasserre : *Notre-Dame de Lourdes.*

Publications nouvelles. — *Les Saints Évangiles*. Tome Ier : *Saint Mathieu, saint Marc;* tome second : *Saint Luc, saint Jean.* Traduction française annotée par l'abbé R. de la Perche (2 vol. in-18, Librairie de la Société Bibliographique. (*Classiques pour tous*). — *Le Messie et Jésus-Christ dans les prophéties de la Bible,* par M. l'abbé Richou (in-16, Berche et Tralin).— *Jésus-Christ,* par le P. Marin de Boylesve, S. J. (in-12, Haton). — *Le Guide des Paroissiens. De l'Éducation chrétienne des Enfants,* par M. l'abbé Rambouillet (broch. in-16, Haton). — *L'Église et la société moderne,* par S. Ém. Mgr le cardinal Manning, traduit de l'anglais par M. Lucien Henry, avec préface de M. Raphaël Bernoville (broch. in-18, Gervais). — *Conférences historiques, dogmatiques, morales et liturgiques,* mises à la portée de la jeunesse et en rapport avec les exigences de l'époque, par M. l'abbé Moussard (3 vol. in-12, Bray et Retaux). — *Scepticisme? ou Foi? Questions fondamentales à résoudre forcément,* par T. Duchesne de Saint-Léger (in-12, Librairie de la Société Bibliographique). — *L'Amour de Jésus ou Visite au Saint Sacrement et à la sainte Vierge,* pour tous les jours du mois, par le T. R. P. D. Gilbert, trad. en français par Mlle L. Vérité (petit in-16 carré, Cattier, à Tours). — *Le Christianisme et les temps présents.* T. IV : *L'Église,* par l'abbé Em. Bougaud (in-12, Poussielgue). — Entretiens familiers sur l'administration de notre pays. *L'Industrie : ceux qui dirigent et exécutent le travail,* par Maurice Block, membre de l'Institut (in-16, carré, Hetzel). — Entretiens familiers sur l'administration de notre pays. *Le Commerce ou comment on étudie les affaires. Histoire de trois apprentis commerçants,* par Maurice Block, membre de l'Institut (in-16 carré, Hetzel). — *Union centrale des Arts décoratifs.* 1882. 7 *Exposi tion. Le Bois, les Tissus, le Papier. Catalogue des œuvres et des produits modernes* exposés au Palais de l'Industrie (in-8, Quantin). — Nouvelle bibliothèque classique. *Théâtre complet de Jean-Baptiste Poquelin de Molière.* Tome troisième, publié par D. Jouaust (in-12, librairie des Bibliophiles). — Les Grands écrivains de la France. *Cardinal de Retz.* T. VII. Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Régnier (in-8, Hachette). — *Les Fables du très ancien Esope mises en rithme françoise par Gilles Corrozet,* publiées par le marquis de Queux de Saint-Hilaire (in-16, Librairie des Bibliophiles). — *Le Livre des ballades allemandes,* traduit et annoté par Emmanuel de Saint-Albin (in-18, Librairie de la Société Bibliographique). (*Classiques pour tous*). — *Néron,* drame en cinq actes, par Lucien Dégut (in-12, librairie des Bibliophiles). — *Fables canadiennes,* par L. Pamphile Le May (in-12, Darveau, à Québec). — *Les Grands cœurs,* poésies par Stéphen Liégeard (in-12, Hachette). — *La Mouette,* par Fernan Caballero, trad. de l'espagnol par don Teotimo (2 vol. in-12, Blériot et Gautier). — *Le Millionnaire et le Balayeur des rues,* par W. Herchenbach, trad. par A. Simons in-12, Blériot et Gautier). — *Le Clos paisible,* par Eugène de Margerie (in-12,

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

stoire moderne de la e, racontée par des lens latins. — Cette idée e, véritable jeu d'esprit, for- vrage attribué à Héron de Vil- t publié en l'an VIII (*Rome et* -8). M. Leber a parlé, dans gue imprimé de sa biblio- e livre qui concerne la pre- évolution ; pas un fait, pas xion qui ne soit une tra- littérale de Tacite, de Sué- Salluste, de Quinte-Curce ielque autre classique dont est imprimé en regard de tion française.

out fera juger du reste (Dé- *odem anno, Galliarum civi- magnitudinem æris alieni m cœptavere* (Tacite, *An-* , 4). (Émeutes.) *Nullum pro- mare, nullum vastum fretum llosum, quantos multitudo bet, tantos ciet fluctus, utique brevi duratura libertate lu-* Quinte-Curce, X, 7). (Clubs) *r conciliabula et cœtus sedi- erebant de continuatione tri- gravitate fœnoris sævitiâ ac præsidentium* (Tacite, *An-* , 40). Il existait déjà un écrit genre : *Le Justin moderne, ail des affaires de ce temps, t tiré de son histoire.* Ville- Pierre Petit (Hollande) ; réunion de passages em- l'historien Justin, et appli- une intention malveillante XIV. En 1814, il parut une de 31 pages qu'il serait le rencontrer aujourd'hui : *istorien du Roi, de Buona- le la Charte,*

e-t-il pas d'autres tentatives s, curiosités qui rentrent atégorie des *nugæ difficiles,* ies d'importance, mais que ent quelques bibliophiles ?

A. D.

ologies scandinave, nique et slave. — Quels sérieux pourrait-on consulter sur les mythologies scandinave, germanique ou slave ?

A. DE S.

Etymologies celtiques. — Quels sont les meilleurs ouvrages qui traiteraient ce sujet si important ? Je ne connais que l'ouvrage de Mone (*Celtische Forschungen*, 1859), qui à mon humble avis, ne semble pas très exact.

H. KUHN.

Le Cardinal de Montmorency, évêque de Metz. — Pourrait-on me dire le titre cardinalice de ce prélat, et en même temps la date exacte de sa nomination au cardinalat, qui eut lieu en 1789.

H. KUHN.

Le Vicaire général de Metz, le chanoine This (1696). — Quelques renseignements sur ce personnage, ardent janséniste, comme son évêque, Mgr de Coislin, seraient les bien venus.

H. KUHN.

Les colonnes de granit de l'église des Augustins, de Metz. — Sous le premier empire, on envoya de Metz, à l'impératrice Joséphine, les quatre colonnes de granit qui ornaient le portail de l'église des Augustins. Que sont devenus ces vénérables restes de l'occupation romaine, à Metz.

H. KUHN.

Révolte du Transvaal. — Quels sont les documents à consulter sur la récente révolte du Transvaal contre la domination anglaise ?

A. DE S.

Ex libris de Nicolas de Martigny, chanoine de Metz, protonotaire apostolique —Seb. Leclerc a gravé quatre vignettes de livre pour ce dignitaire ecclésiastique messin, j'en connais trois avec le casque, dont la plus grande porte la date de 1652. Je désirerais avoir la description exacte de la quatrième, qui remonte à l'année 1660, et sur laquelle figure le chapeau de protonotaire apostolique. Jombert ne donne ni la légende, ni la devise.

H. KUHN.

RÉPONSES

—

Pièces de Théâtre relatives au sacrifice d'Abraham (XXXIV-383, 480 et 559). — *Il sacrificio di Abramo, o Isacco, figura del Redentore.* Poésie de Metastasio, musique (*oratorio* en deux parties) du chevalier Francesco Morlacchi de Pérouse, composée à Dresde par ordre du roi de Saxe, et exécutée le samedi saint 1817 dans l'église catholique. La partition *originale* existe aux Archives de la Municipalité de Pérouse. Morlacchi était maître de la chapelle royale de Dresde et directeur du Théâtre-Italien et des musiques de la cour de Saxe. Dans cet *oratorio*, Morlacchi a été le premier à introduire, au lieu de récitatif, une déclamation rhythmique, laquelle, et par la nouveauté et par la force de l'accent musical, produisit un effet admirable et fit parler d'une manière très louangeuse du jeune compositeur.

Comte G. B. Rossi-Scotti.

Saint-Hubert des Ardennes (XXXIV, 560). — Vers 1850, je crois, M. de Robaulx de Soumoy a publié et traduit une très ancienne et intéressante chronique de l'abbaye de Saint-Hubert (province du Luxembourg, Belgique) connue sous le nom de *Cantatorium*. Les notes et appendices qui l'accompagnent en font l'ouvrage le plus complet que l'on puisse encore consulter sur l'histoire de cette célèbre abbaye. Néanmoins, la *Bibliothèque de l'École des chartes* a signalé, il y a quelques années, l'existence d'une copie du *Cantatorium* préférable à celles qui étaient connues jusqu'à présent. Dom Calmet, dans sa *Notice de la Lorraine*, a consacré un article assez étendu au même monastère. Un curé de la localité, M. Mouzon, a publié un intéressant *Précis de l'histoire de saint Hubert* (in-12). Une importante chronique, écrite au dix-septième siècle et connue sous le nom de son auteur, Dom Romuald Hancar, appartenait à un habitant de Saint-Hubert qui l'a cédée, il y a peu d'années, à un collectionneur des environs de Liège. — Différents travaux, intéressant l'abbaye de près ou de loin, se trouvent dans les *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* (publication annuelle depuis 1849 ; Arlon, gr. in-8), notamment dans le fascicule imprimé en 1854. — Je mentionnerai, pour mémoire, les *Chroniques de saint Hubert*, par M. Jeantin (Nancy, Vve Raybois, 1867, in-8); mais, de même que les autres ouvrages du même auteur, celui-ci est de nature à rendre peu de services aux personnes instruites et à fausser complètement le jugement de celles qui ne le sont pas. — Les archives de l'abbaye sont conservées dans les Archives de l'État, à Arlon. Un historien des plus autorisés s'occupe, paraît-il, de les inventorier et d'en faire l'analyse. Je ne connais rien de spécial pour le prieuré d'Evergnicourt; son nom paraît souvent dans le *Cantatorium*.

L. G.

Pèlerinage de pénitence à Jérusalem en 1882 (XXXV, 191).— Voir dans le *Pèlerin de Paray-le-Monial*, livraison du 15 août 1882 : *Journal d'un Pèlerin de Jérusalem*, par Pierre Doreau, directeur du collège de Paray.

Voir *Semaine catholique*, de Toulouse ; 1882, p. 441, 481, 484, 504, 543, 566, 597, 618, 642, 769.

Dansse de Villoison (XXXIV, 480). — *Dansse* devait s'écrire en un seul mot, si l'on s'en rapporte à l'anecdote suivante : Dansse de Villoison se présentait à une municipalité quelconque, où on lui faisait décliner son nom : Dansse de Villoison, dit-il. — Il n'y a plus de *de*. — Eh ! bien, Dansse Villoison, — Il n'y a plus de ville. — Oh ! pour cela, Dansse commune oison, c'est trop fort.

A. C.

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU ET FILS.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

POÉSIE.

PAR M. PIERRE DE NOLHAC

1. *Les Aveux*, par PAUL BOURGET. Paris, Lemerre, 1882, in-18 j. de 215 p. 2e *édition*. Prix : 3 fr. — 2. *Le Pays des roses*, par ARMAND SILVESTRE (1880-1882). Paris, Charpentier, 1882, in-18 de 304 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *La Chanson des roses*, par ROBERT DE LA VILLEHERVÉ, avec une eau-forte de G. Sauvage. Paris, Ollendorff, 1882, in-18 de 166 p. Prix: 3 fr. 50. — 4. *Le Coffret brisé*, par GEORGES LEYGUES. Paris, Lemerre, 1882, in-18 j. de VI-192 p. Prix : 3 fr.— 5. *Rimes des vingt ans*, par J. G. SALERS. Moissac, G. Gauffard, 1881, in-12 de 136 p. — 6. *Les Poésies du foyer*, par LÉON BESSIÈRES. Nantes, H. Bellinger, 1882, in-12 de 50 p. Prix : 1 fr. — 7. *Fantaisies juvéniles*, par HENRI, Comte DE C***. Paris, Tresse, 1881, in-12 de 171 p. Prix : 2 fr. 50. — 8. *Poèmes d'Auvergne*, par GABRIEL MARC. Paris, Charpentier, 1882, in-18 de 268 p. Prix : 3 fr. 50. — 9. *Aubes d'amour et crépuscules*, par PAUL JAUBERT. Paris, Jouaust, 1882, in-12 de 67 p. Prix : 2 fr. — 10. *Échos du cœur*, par CHARLES MONGIN et LOUIS BOURGAUT. Paris, Ollendorff, 1882, in-12 de 203 p. Prix: 3 fr. — 11. *Sac au dos*, par LOUIS DE CHAUVIGNY. Paris, Ollendorff, 1882, in-18 de 159 p. Prix: 3 fr. 50. — 12. *Brises de la mer*, par le comte DE FLEURY. Paris, Ch. Noblet, 1882, in-12 de 607 p. Prix : 3 fr. 50. — 13. *Les Déclassées, études d'après nature*, par LÉOPOLD HERVIEUX. Paris, Ollendorff, 1882, in-18 de 159 p. (avec portrait de l'auteur). Prix : 2 fr. — 14. *Les Épaves*, par FERDINAND DUGUÉ. Paris, Dentu, 1881, in-12 de 203 p. Prix : 2 fr. — 15. *Larmes et sourires*, par J. FROISSART. Paris, Ollendorff, 1882, in-12 de 178 p. Prix: 3 fr. — 16. *En famille*, par HENRI FRÈRE. Rouen, Méterie, 1881, in-8 de 88 p. — 17. *Les Cadettes*, par ÉMILE CHATELLIER. Paris, Jouaust, 1881, in-12 de 138 p. Prix : 2 fr. 50. — 18. *La Muse à Bibi*, par A. GILL. Paris, Marpon et Flammarion, 1882, in-16 de 97 p. Prix : 2 fr. — 19. *Un fils du siècle*, poème par J. E. ALAUX. Paris, Sandoz et Thuillier, 1882, in-8 de 187 p. Prix : 3 fr. — 20. *Les Pêcheurs*, par ANTOINE CAMPAUX. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1882, in-12 de 166 p. Prix : 3 fr. — 21. *Les Traversées*, par PAUL DE TOURNEFORT. Paris, Lemerre, 1882, in-18 de 185 p. Prix : 3 fr. — 22. *Virilités*, par ÉMILE CHEVÉ. Paris, Lemerre, 1882, in-18 de 170 p. Prix : 3 fr. — 23. *Les Parricides*, par EDOUARD BRIAULT. Paris, Forestier, 1881, in-12 de 115 p. — 24. *Le Poème de la jeunesse*, par PIERRE NEBOUT. Paris, Ollendorff, 1882, in-12 de 164 p. Prix : 3 fr. — 25. *Les Chants d'avril*, par ARMAND-MANUEL OCAMPO. Paris, Ollendorff, 1882, in-12 de IX-180 p. Prix: 3 fr. — 26. *Les Préludes, les Prémices du cœur*, par CARLOS-RENDON. Paris, Émile Paul, s. d., in-18 de 132 p. Prix : 3 fr. — 27. *La Jungfrau, grains de sable*, par CARLOS-RENDON. Paris, É. Paul, s. d., in-18 de 159. p. Prix : 3 fr. — 28. *Au petit bonheur*, par le comte de FLAVIGNY. Paris, Jouaust, 1882, in-12 de 139 p. Prix : 3 fr. 50. — 29. *Schiller : don Carlos, infant d'Espagne*, traduit en vers français par HENRY FAYE. Paris, G. Fischbacher, 1882, in-12 de 337 p. Prix : 3 fr. 50. — 30. *Coups d'épingle*, par LOUIS GRIVEAU. Paris, imprim. Aican-Lévy, 1882, in-12 de 82 p. — 31. *Les Grands cœurs*, par STÉPHEN LIÉGEARD. 2e éd. Paris, Hachette, 1882, in-18 jés. de 342 p. Prix : 3 fr. 50. — 32. *Sonnets amoureux*, par EUGÈNE BERTIN. Paris, Ghio, 1882, in-12 de 36 p. Prix : 1 fr. 50. — 33. *Épines et roses*, par FÉLIX MAXIME. Paris, Lemerre, 1882, in-18 jés. de 121 p. Prix : 3 fr. — 34. *A. Garland from Greece*, by GEORGE FRANCIS ARMSTRONG, m. a. Londres, Longmans et Green, 1882, in-12 cart. de 360 p.

1. — Au milieu de tant de volumes de vers insipides et sans valeur que chaque semestre nous apporte, c'est un véritable plaisir pour le critique attristé et accablé d'une telle lecture, de rencontrer de vrais livres d'écrivain et de poète. Parmi ceux qui nous ont procuré cette satisfaction et ce repos, je nommerai en première ligne le livre de M. Paul Bourget, *les Aveux*. C'est une œuvre toute de sentiment écrite dans la langue précise et réfléchie de l'analyse. L'analyse est

souvent profonde et les *aveux* psychologiques du poète sont presque toujours de bonne foi. Aussi trouvons-nous dans ces vers un tableau fidèle, une confession sincère des souffrances de cœur et d'esprit d'un certain nombre de nos contemporains. Jamais les rancœurs maladives de la passion, les inquiétudes d'une intelligence énervée de doute et d'athéisme, rongée d'orgueil stérile, impuissante à force d'avoir agi, n'ont été rendues avec plus de pénétration et d'intensité. Il y a dans ce talent du Baudelaire, du Sainte-Beuve et du Shelley. En voulant exprimer l'inexprimable, le poète, je l'avoue, a souvent échoué ; il ne lui réussit guère de vouloir violenter la langue, et je préfère à bien des vers obscurs à force de recherche ses belles strophes simples, telles que celles de la page 105 et de la page 178 (*Beau soir*, *Spleen*). Des *études*, fragments de poèmes, qui révèlent l'auteur d'*Edel*, prennent place au milieu du volume : *la Marquise de Morède* a des parties excellentes. On rencontre aussi quelques souvenirs de voyage dans les pays du Nord et du Midi ; mais partout le poète a porté son cœur épuisé de spleen ; il se retrouve avec ses désirs et ses désespoirs devant les falaises d'Écosse et les oliviers marins d'Italie. Ce qui distingue M. Bourget, parmi les poètes de la génération présente, c'est le don de l'analyse. Il a écrit, à propos de Sainte-Beuve, des paroles qui peuvent s'appliquer à son propre talent : « Il y eut dans Sainte-Beuve encore tout jeune la présence simultanée d'un poète et d'un analyste ; puis il ne resta que l'analyste parce que Sainte-Beuve, dupe en cela de l'opinion française, toujours disposée à parquer les esprits dans une spécialité, n'eut pas la force de persévérer. Il avait commencé de créer une poésie nouvelle où se fondaient ses deux natures. » On ne saurait trop engager M. Bourget à ne pas laisser perdre ses qualités de poète et à reprendre l'œuvre tentée par l'auteur des *Consolations*.

2. — *Les Aveux* ne s'adressent qu'aux délicats et encore à une certaine classe de délicats ; le livre de M. Silvestre, qui semble au premier abord avoir avec le précédent de grandes affinités, est accessible à un plus grand nombre d'esprits, en raison même du manque de profondeur de l'analyse et du vague tout lyrique des sentiments. Nous avons dit plus d'une fois combien nous admirons le vers coloré, mouvementé, sonore de M. Silvestre. Nous sommes plus à l'aise pour refuser au *Pays des Roses* les éloges donnés aux anciens recueils. A part trois ou quatre pièces, sur lesquelles nous allons revenir, on sent que la composition a été trop rapide, et que, dans le moule superbe que s'est construit le poète, il n'a pas pris le temps cette fois de couler un métal solide et résistant. Non seulement l'auteur ne renouvelle pas son fonds d'idées et de sentiments, mais encore il le reproduit avec les mêmes expressions. Cet amour mystique et sensuel

à la fois, qui lui sert de thème favori, finit par fatiguer l'attention d'abord vivement excitée. Le vague des images, l'ampleur démesurée des comparaisons tiennent aussi un peu trop de place. On trouve déjà ces défauts et plusieurs mouvements familiers au poète dans certains sonnets de Gérard de Nerval, à qui il semble les avoir empruntés. Deux critiques de détail : page 223, il est impossible d'écrire le nom de Psyché en rime féminine, *Psychée* ; page 9, il serait temps de renoncer au contre-sens par lequel on traduit toujours le vers de Virgile, *sunt lacrimæ rerum*, et qu'on retrouve dans le titre de la pièce : *Les choses n'ont plus de larmes*. Cette pièce est d'ailleurs fort belle, et la pensée philosophique peu profonde qui s'y développe donne l'illusion du sublime, grâce à la majesté du langage et à l'harmonie puissante des mots. Les premiers vers du volume, *la Vénus de Milo*, quoique très remarquables aussi, perdent au rapprochement avec la pièce du même titre de Leconte de Lisle. J'aime moins la pensée de *la Vénus de Vienne*, bien que les beaux vers isolés, qui frappent à la fois l'oreille et l'esprit, y soient en abondance. Si de beaux vers suffisaient à faire un beau livre, celui-ci serait un des meilleurs de ce temps.

3. — Entre *le Pays des Roses* et *la Chanson des Roses* il n'y a qu'un simple rapport de titre. Les deux volumes ont paru en même temps. Toutefois M. R. de la Villehervé, qui s'est assimilé heureusement la facture de plusieurs poètes contemporains, a plus d'une pièce qui rappelle M. Silvestre. Son maître préféré paraît être M. Th. de Banville ; les rythmes les plus sautillants, les plus brisés, les plus curieux, ceux du seizième siècle et ceux du dix-neuvième, lui sont devenus familiers. Cette science est assez facile à acquérir aujourd'hui, quoiqu'elle ne soit pas aussi répandue qu'on pourrait l'attendre. Le mérite consiste, une fois en possession de l'instrument poétique moderne, à y jouer de belles mélodies ; M. de la Villehervé préfère s'amuser à pincer les cordes de cent façons bizarres. Je signalerai les vers où chaque mot final masculin assonne, au lieu de rimer, avec un mot final féminin, *lys* avec *coulisses*, *hardi* avec *comédie*, etc. Suivent pantoums, rondeaux redoublés, tierces rimes en treizains, jusqu'à des strophes dont la mesure rappelle la strophe saphique des anciens. Belles rimes sans doute et combinaisons parfois heureuses, mais de sens point. Ce livre ne manquera pas d'intérêt pour les amateurs de curiosités poétiques; il découle de l'ancien Parnasse, dont il exagère les défauts et dont il emprunte tous les *trucs* poétiques ; à cette différence près que les vrais parnassiens fréquentaient peu les donjons et ne montaient guère les palefrois, tandis que notre rimeur unit volontiers dans la même pièce tous les souvenirs du moyen âge aux souvenirs de la mythologie païenne. Faux moyen âge romantique et fausse antiquité parnassienne ne font pas toujours bon ménage;

ce mélange inharmonieux et sans mesure choque plus d'une fois, et le livre semble composé, pour emprunter un vers à l'auteur,

Avec un art subtil que le bon sens repousse.

4. — A cet art raffiné mais stérile je préfère un art plus simple tel que celui de M. G. Leygues, qui réunit ses vers sous le titre : *Coffret brisé*, avec quelques vers de prélude par M. Tiercelin. Ce n'est pas que M. Leygues ne sacrifie au dieu tyrannique de la rime et se soucie toujours de mettre une idée ou un sentiment profond dans ses vers. Voici par exemple des *rondels* qui auraient gagné à rester ce qu'ils sont, d'utiles exercices de métier, et à ne pas sortir du coffret de l'auteur: il faut laisser ces jeux à quelques poètes, à M. de Banville par exemple, qui les traite en maître et se les fait pardonner. Combien j'aime mieux *Sous les marronniers*, *le Portrait*, *Une rencontre*, *l'Aïeul!* Voilà des pièces qui se font lire d'un bout à l'autre, qui expriment dans une bonne langue des impressions personnelles et touchantes. Il y a là autre chose que des exercices de versificateur, ce sont des chants de poète. Beaucoup ont le tort de dédaigner l'art, les recherches et les raffinements de la forme ; mais ces choses ne doivent pas décidément occuper dans la poésie une place prépondérante. C'est, on l'a dit souvent, la monture d'une pierre précieuse qu'il ne faut pas négliger si on veut donner à la pierre tout son éclat, mais qui n'a par elle-même qu'une médiocre valeur. Je félicite M. Leygues de le comprendre et je l'engage à résister aux sollicitations qui le poussent à l'oublier. En général les vers d'une inspiration antique lui réussissent moins ; tantôt on sent une connaissance superficielle de l'esprit hellénique, tantôt, dans l'élégie de la page 63 par exemple, une imitation trop directe d'André Chénier. Il y a une partie du volume qui mérite l'attention ; ce sont les marines et les paysages que le poète a dessinés en Provence,

Au pays de la vigne et des amandiers blancs,
Où dans l'air toujours pur vibrent les farandoles.

On entend chanter dans ces vers les folles cigales, on voit ruisseler les flots de soleil sur les plages dorées, on éprouve l'impression des accablantes journées au bord du Rhône. Deux paysages intéressants, *Arles* et *Aigues-Mortes;* quelques fusains d'automne, esquissés près de la Garonne et du Lot où habite l'auteur. Tout cela est regardé avec des yeux qui savent voir, décrit avec une plume qui sait écrire. Malgré quelque incertitude dans la langue, le poète, somme toute, a bien fait de briser son coffret.

5. — Un autre méridional, mais moins sympathique et moins expert dans l'art des vers est M. J. G. Salers, dont le volume, tiré à peu d'exemplaires, nous arrive de Moissac. L'auteur a vingt ans et n'imprime ses vers que pour ses amis ; on n'a donc pas le droit d'être bien exigeant pour lui, et il serait à désirer que beaucoup de rimeurs

suivissent le modeste exemple de ce jeune homme. Le langage qu'il parle, il faut bien le dire, est depuis longtemps abandonné par nos poètes ; on n'ose plus écrire en vers libres, quand on n'a pas le génie de La Fontaine ; et les sujets lestes ou grivois, auxquels il se laisse aller volontiers, ne sont plus de mode aujourd'hui. Il y a quelque grossièreté contre le clergé dans la pièce de la page 119 sur les eaux de Cransac; elle n'a pas porté bonheur à l'auteur puisque le dernier vers de la page 120 est un vers faux. Je crois que M. Salers peut donner mieux que ce travail de débutant ; il s'est trop hâté de le composer, et plus tard, s'il continue à écrire en vers, une fois qu'il aura appris son métier de poète, il reconnaîtra lui-même qu'il aurait mieux valu retarder son début de quatre ou cinq ans.

6. — J'en dirai autant à l'auteur d'un petit recueil intitulé : *Poésies du foyer*. Celui-ci est encore plus précoce, par conséquent encore plus inexpérimenté. Certains journaux littéraires de Bretagne, tenant compte des excellents sentiments religieux de cet écrivain de dix-huit ans, ont loué ces quelques pages. Mais nous, qui devons à nos lecteurs la vérité, nous ne pouvons y trouver autre chose que de bonnes intentions. Les vers faux ne sont pas rares : page 2, v. 5, où il faut écrire *sommeiller* : page 35, v. 14 ; p. 37, v. 17 et 21, etc. L'auteur ne paraît pas savoir ce que c'est que la rime : *'aimée* et *pensée* riment plusieurs fois ; page 46, *Phaël* rime avec... *Phaël*. Ce qui est plus grave, ce sont les réminiscences. La première pièce, *la Veuve désolée* emprunte des hémistiches entiers à une des idylles les plus connues d'André Chénier, la douzième ; l'héroïne porte le même nom *Néère* et Clinias est devenu *Clitias*. M. Bessière est du moins capable de faire oublier cette erreur de jeunesse, s'il écoute les avis d'amis moins complaisants, s'il se met courageusement à apprendre un art dont il ignore les éléments et qui n'est pas si facile que le vulgaire pense, s'il s'abstient surtout de rien publier de plusieurs années et s'il se résout à exercer sur ses productions une impitoyable critique.

7. — Si M. le comte de C*** avait suivi ce conseil, il se serait épargné la peine d'imprimer un livre ; il nous aurait épargné à nous-même la lecture de vers intéressants peut-être pour les femmes qui les ont inspirés, mais sans intérêt pour le public. Quant aux belles dames très variées et très exotiques, dont les initiales et les titres ornent les pages des *Fantaisies juvéniles*, je doute qu'elles soient toutes enchantées d'y figurer, car l'auteur ne garde pas toujours une entière discrétion pour les objets de sa flamme intermittente. Parmi ses galants souvenirs, on en trouve qui se rapportent à ses enfants morts et qui font là un singulier contraste. — N. B. Bien que l'auteur écrive à la diable et, comme il l'avoue, « en homme du monde, » je n'ai pas rencontré de vers faux.

8. — Avec M. Gabriel Marc, nous retrouvons un poète sachant son métier. Celui-ci a tenté une grande entreprise et sa hardiesse n'est pas sans mériter quelque éloge. L'Auvergne, ce cœur des provinces françaises, si curieuse par ses paysages, si glorieuse par son histoire, n'a pas encore été chantée comme elle le mérite : elle attend encore son Brizeux. M. Marc n'a pas eu la prétention d'écrire un livre qui pût se mettre en parallèle avec les poèmes du maître breton ; mais il a voulu, auvergnat fidèle et enthousiaste, fixer ses impressions de jeunesse et accorder sa lyre aux bourrées montagnardes de son pays. La première partie de son livre comprend une sorte de petite *Légende des siècles*, où l'imitation de la grande se fait malheureusement trop sentir. L'Auvergne est riche en grands souvenirs, et nous voyons défiler dans ces pages César et Vercingétorix, Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours, Silvestre II, Pascal, etc. Il y a bien quelques lacunes : L'Hospital et Desaix par exemple n'ont pas inspiré leur compatriote ; pour réparer cet oubli, il s'est cru obligé de les placer dans une longue énumération de noms et de faits, qui tient plutôt d'un catalogue que d'un poème. Cette partie renferme deux très jolies pièces, un récit, *les Premiers croisés* et *les Potiers gallo-romains*, sorte de chant alterné fort gracieux ; c'est ainsi qu'il faut s'inspirer de l'archéologie, avec discrétion et précision à la fois. Je n'en dirai pas autant du récit de la défense de Gergovie, qui s'intitule à tort, *Une page des Commentaires*, et qui paraît plutôt emprunté à quelque historien local contemporain assez lourd et assez froid. La seconde partie a pour titre : *Paysages et souvenirs :* l'auteur, aimable guide, nous emmène à sa suite dans les vallons de la Limagne et dans les gorges du Mont-Dore ; l'originalité et la netteté du dessin manquent parfois et plus d'une pièce pourrait se rapporter tout aussi bien au Berry ou à la Bretagne. Nous ne trouvons pas que M. Marc ait donné la note caractéristique des paysages de l'Auvergne, et qu'il ait suffisamment tiré parti des richesses de cette terre basaltique, fille des cratères encore dressés sur son horizon. Nous regrettons aussi qu'il y ait à peine un souvenir de l'auteur pour son prédécesseur Jacques Delille, le seul nom que l'Auvergne moderne ait fourni à nos annales poétiques. L'abbé Delille, prôné de son temps, n'était pas sans talent et ne mérite pas l'oubli et le ridicule qui l'atteignent aujourd'hui, il savait sa langue et la parlait avec harmonie. J'avoue qu'il était incapable de la précision de style, de l'exactitude dans les descriptions et les récits, que nous demandons aujourd'hui aux poètes de nos provinces.

9. — *Aubes d'amour et crépuscules*, tel est le titre sous lequel M. Paul Jaubert recueille ses vers de jeunesse. Il y a quelque inexpérience dans ces vers, dont la sincérité et la juvénilité d'inspiration ne

sont du moins pas douteuses ; l'auteur aurait dû en les relisant corriger certains vers qui riment mal et d'autres qui ne sont pas d'une langue bien correcte. Ces poèmes s'ouvrent par une ode à Victor Hugo ; mais les véritables maîtres dont M. Jaubert a subi l'influence sont Lamartine et Musset, surtout le Musset voluptueux et jeune des *Contes d'Espagne et d'Italie*. Toute la couleur d'un assez long récit *Fiammetta* est empruntée à Musset ; elle est malheureusement déjà fausse dans l'original. La pièce de la page 44 et certains morceaux de la suivante me plaisent beaucoup plus ; elles ont la vérité et la grâce des impressions vivement ressenties par un cœur ardent. La plupart de ces vers, datés de Rodez, ont été composés durant la vie de garnison de l'auteur ; il en a charmé ses loisirs et consolé ses ennuis ; ce sont pour lui de vieux amis et de chers compagnons ; à ce titre ils ne peuvent manquer d'inspirer de la sympathie à qui sera curieux de les parcourir.

10. —Voici un volume à signaler pour la bizarrerie de sa composition. Il a pour titre : *Échos du cœur* et est l'œuvre de deux auteurs, MM. Ch. Mongin et L. Bourgaut. Mais n'allez pas croire qu'on reconnaisse la paternité des diverses pièces. Voici des poésies très légères, d'un goût contestable, sur *Cupidon huissier*, *Cupidon gendarme*, etc. ; faut-il en rendre responsable M. Mongin ? Voici maintenant une pièce touchante sur *les Jeunes détenus ;* devons-nous adresser nos éloges à M. Bourgaut ? Nous n'en savons absolument rien. Nos auteurs sont du Jura ; ils se gardent bien de décrire leur pays, et cependant ils trouveraient là des sujets poétiques plus neufs que ceux qui leur plaisent d'ordinaire. Ce qu'on peut louer sans réserve, c'est l'amitié qui unit ces deux jeunes gens et qui leur fait confondre les productions de leur muse.

11. — Aux livres des débutants, à ces volumes d'essai trop nombreux, aussitôt oubliés que parus, ce qui sied le mieux, c'est la franchise et la modestie. Ces qualités appartiennent à M. L. de Chauvigny. Il a composé son volume au courant de sa vie, *sac au dos*, à Saint-Cyr, au régiment. Dans sa petite préface, il reconnaît ses imperfections et prie qu'on ne le décourage point. Devant une requête si franche et dans laquelle on sent la sincérité d'un jeune homme et d'un soldat, je me garderai d'être bien sévère. Je ne puis accepter « *les chênes aux cent ans,* » et la pièce du *Veau d'or* n'est pas bien neuve. Mais après tout, le livre m'a charmé par des qualités d'expression que je ne trouve guère dans les volumes de ce genre, surtout par la pureté des sentiments et la verve de saine jeunesse. On sent, comme le voulait Pascal, l'homme sous l'écrivain, et l'homme est honnête et loyal : les combats qu'il célèbre et qu'il appelle sont les combats pour la foi et pour la patrie ; l'amour qu'il chante, c'est celui qui conduit aux joies pures du foyer conjugal. La première pièce est

dédiée à l'auteur des *Poèmes civiques* et de tant d'autres beaux vers patriotiques et chrétiens; la dernière est adressée à la femme de l'auteur. Elle commence sur une note tendre et se relève par un fier mouvement, qui la sauve de la banalité; d'ailleurs ce qui est banal aujourd'hui ce n'est pas de chanter l'amour honnête, mais bien l'autre.

12. — Le comte de Fleury est un des derniers Lamartiniens; les sources même de sa poésie sortent des *Méditations*. L'œuvre de Lamartine est un grand lac paisible et majestueux au milieu des montagnes, où plusieurs générations sont venues en pèlerinage pour se mirer et reconnaître leur image dans ses eaux. M. de Fleury y est venu comme les autres, et au retour il a chanté. Le gros volume de 600 pages qu'il présente aujourd'hui au public est le quatrième qu'il signe. Je citerai les premiers titres qui diront mieux qu'une analyse la nature de son inspiration : *Dieu, Espérance, Humanité, Immortalité, Nature, Étoiles, Cieux et bois*. Il y a quelques souvenirs peu précis d'un voyage aux États-Unis et une épître à S. M. Isabelle II. M. de Fleury n'est plus jeune, il a connu non seulement Lamartine, mais encore Lafayette, à qui il adresse un quatrain de regret; cela explique suffisamment pourquoi il parle une langue vieillie. Le volume se termine par des traductions en anglais des poésies de l'auteur, dues à miss Elisabeth Hancock et Alex. Buckler.

13. — M. L. Hervieux a étudié *les Déclassées*. L'actrice, la courtisane, la femme du faux-ménage sont le sujet de quatre récits un peu languissants. Il y a quelque part un monsieur qui dépouille son courrier et qui lit dans un journal l'annonce suivante :

Les membres du Conseil d'administration
Ont décidé de mettre en exploitation
La section comprise entre Sion et Sierre,
Qui doit du réseau suisse être l'avant-dernière.

Toute l'histoire est sur ce ton. On s'attend à voir apparaître le fameux vers :

L'administration de l'Enregistrement.

Le familier ne saurait être poussé plus loin. M. Coppée du moins le fait accepter à force de ruses de métier et grâce à ses alexandrins brisés et hachés menu. Mais comment le supporter avec la coupe régulière à l'hémistiche?

14. — Voici longtemps que M. F. Dugué courtise la muse. *Les Épaves* comprennent des vers des diverses époques de sa vie : j'en vois contre Louis-Napoléon Bonaparte qui sont datés de 1856, et d'autres qui célèbrent, sans violence d'ailleurs et d'une façon anodine, les élections du 16 octobre 1877. La politique, on le voit, joue un certain rôle dans ce livre; mais c'est une vilaine source de poésie, bien

troublée et bien salie, et l'auteur a la discrétion de n'y pas puiser trop souvent. Le volume contient surtout des souvenirs recueillis le long d'une vie agitée de luttes littéraires assez âpres. M. Dugué ne ménage pas l'injure à ses adversaires, et tombe alors, avouons-le, dans la platitude et dans la prose. On doit préférer les vers qui peignent sa vie de famille, ceux qu'il adresse à ses deux filles, ou qu'il écrit sur la mort de l'une d'elles tendrement aimée, enfin ses pièces morales d'où le sentiment chrétien n'est point exclu.

15. — Les vers de M. J. Froissart ne portent pas la marque d'une originalité bien affirmée. La pièce XXIV à son frère, le jour de sa première communion rappelle l'auteur de la *Prière pour tous* et les quatre *Rêves*, où le poète dialogue avec la muse, font trop songer à l'auteur des quatre *Nuits*. M. Froissart suit même des guides moins sûrs et moins dignes d'être imités, car dans la plupart de ses poèmes patriotiques, *le Tambour*, *En retraite*, *la Garde du drapeau*, on sent l'influence de M. Deroulède. C'est à cette école qu'il a appris à traiter sans façon la langue française, à écrire *dépouille opime* au singulier, à faire rimer *poste* et *holocauste*. Le poète plus que le prosateur doit toujours avoir dans l'esprit le médiocre distique où Boileau exprime une idée si juste :

> Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin,
> Est toujours, quoiqu'il fasse, un mauvais écrivain.

La part de la critique faite, il n'est que juste de louer tout ce qu'il y a de vraiment louable dans ce livre : la variété de l'inspiration, l'honnêteté des récits, la noblesse et la générosité des sentiments. J'ai particulièrement aimé les vers de dédicace et la première pièce, qui se termine, ainsi que la dernière, par un cri de foi chrétienne et d'espérance civique. La sincérité de la passion a soulevé ici le poète au-dessus de lui-même. En revanche, j'ai indiqué pourquoi les poésies dites patriotiques, dont on abuse aujourd'hui ne me plaisent point, quoique leur intention soit irréprochable. Il ne faut jamais, même quand on a pour but principal d'enflammer les cœurs pour la patrie, reléguer l'art et le soin de la langue au second plan ; au contraire, plus le but est élevé, plus grand doit être l'effort de l'artiste et plus irréprochable sa forme. J'en dirai autant aux poètes religieux; ils ne doivent pas s'imaginer que la grandeur des sujets et la sublimité des pensées suffise à rendre leurs poèmes grands et sublimes ; si la forme est médiocre, l'ensemble de l'œuvre n'en paraît que plus misérable. Revenons au sympathique auteur de *Larmes et sourires*. Ses qualités et ses défauts sont d'un tout jeune homme : ils témoignent que l'auteur a du talent et des ressources poétiques réelles, qui, s'il

étudie des modèles plus variés et plus modernes et dégage son originalité encore naissante, nous promettent un vrai poète.

16. — *En famille*, avec le sous-titre : *Simples vers*, est un recueil sans prétention d'un honorable jurisconsulte rouennais, tiré à petit nombre. Il contient quelques poésies sur les enfants, des méditations morales, des vers d'album, une saynète à trois personnages, et pour finir quelques imitations heureuses de l'anglais. Il y a aussi plusieurs pièces que l'auteur appelle *Sonnets*, mais qui n'ont du sonnet que le nombre des vers,

17. — M. Chatellier aurait dû, avant d'écrire, méditer le précepte que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Son volume n'offre pas de défauts choquants, mais il est uniformément d'une teinte effacée, qui fatigue les yeux et lasse l'attention. On y trouve des vers datés de 1870 et quelques strophes de politique républicaine, non moins ternes que le reste. Ce qu'il y a de plus intéressant, parce que c'est ce qu'il y a de plus ému dans tout le livre, c'est la partie intime de la fin.

18. — A ces recueils sentimentaux et gris, sans couleur et sans vie, je préfère tout simplement, je l'avoue, *la Muse à Bibi*. Ne laissez point ce petit livre traîner sur votre table, de peur d'apprendre à vos enfants de vilains mots d'argot et pis que des mots ; mais lisez-le, si vous êtes curieux des mœurs des bas-fonds parisiens. L'auteur est un caricaturiste tristement connu, André Gill, dont on a beaucoup parlé ces derniers temps, et qui a terminé une vie dépensée dans toutes les folies de Paris par la folie réelle et inguérissable. Gill avait beaucoup d'esprit et tournait fort bien les vers. En voici tout un recueil de divers tons, mais une muse nouvelle, qui n'a rien à démêler avec la muse classique ou romantique, la muse des boulevards extérieurs l'a presque entièrement dicté. La pièce la plus curieuse et la mieux menée est intitulée : *Nocturne*. Un ivrogne va titubant sur les quais et se met à apostropher « la lun' qui s'ballade ; » il est inquiet : « J'arriv'rai jamai' à Montrouge ! » et pourtant, « s'rait pas trop tôt qué j' pionce un brin. » Mais voici qui le dégrise : une femme devant lui enjambe le parapet et va se jeter à l'eau, il la retient, lui demande la cause de son désespoir et quel est le « pante » qui l'abandonne ainsi ; la femme cache son visage, la sauveur la mène « sous l'bec ed' gaz... Allons, bon ! c'est ma femm' ! Tableau ! » Après cette scène de reconnaissance conjugale, vient l'histoire d'une levrette « du faubourg Germain » et d'un gamin de la Villette ; c'est une des plus convenables, et encore ne puis-je la raconter. Au milieu du volume sont quelques pièces en simple langue française, que l'auteur intitule : « âneries sentimentales, » puis une « reprise de gueule, » et quelques récits en argot, moitié gouailleurs, moitié mélancoliques. La misère haineuse

et le vice sans aucun contrepoids religieux, tel qu'il se présente à Paris, sont peints dans ces récits étranges, qui, littérairement procèdent à la fois de MM. Richepin et Coppée, avec je ne sais quelle verve bien particulière à André Gill. Çà et là des mots qui valent tout un livre et prouvent l'observateur intelligent ; l'ivrogne se plaint que sa femme lui demande de l'argent :

> T'as qu'à turbiner (*travailler*) comm' j'y dis,
> J' travaill' ben, moi qui suis un homme !

Moi qui suis un homme ! ces simples mots révèlent l'état moral de toute une classe.

19. — Un coup d'aile ! et remontons dans des sphères morales plus élevées. Le poème de M. Alaux nous en fournit une occasion. Il est écrit depuis longtemps ; c'est même une œuvre posthume, s'il est vrai qu'il y ait en chacun de nous, suivant le mot de Sainte-Beuve, « un poète mort jeune à qui l'homme survit. » Nous écoutons le récit d'une vie de jeune homme agité par tous les orages du siècle, en proie à toutes les utopies de l'humanitarisme, à toutes les folies de l'orgueil, et qui finit par mourir dans la paix du Seigneur. On sent dans la forme et la composition du poème l'influence de *Jocelyn ;* l'auteur est un protestant convaincu.

20. — C'est une suite de *Poèmes évangéliques* qu'a voulu faire M. A. Campaux. Il n'y faut pas chercher la valeur littéraire et l'élévation permanente de ceux de M. de Laprade ; mais la composition est entièrement orthodoxe et les récits sont menés avec cette simplicité et cette gravité que nous aimons à trouver dans les récits inspirés par l'Évangile. L'auteur indique lui-même son sujet : « C'est un essai de restitution par l'imagination de la dernière heure de la vie cachée de Jésus le charpentier, de la première minute de la vie publique du Christ, et de l'état des esprits alors, choses sur lesquelles se tait, ou peu s'en faut, le texte sacré, laissant par là même plus de liberté au poète. » Le premier tableau nous montre Jacques de Sephoris, compagnon charpentier, « posant à Jésus la question sociale; » Jésus lui répond ; il apprend au compagnon qu'il va fermer son atelier et lui donne rendez-vous dans soixante jours parmi les pêcheurs du lac de Génésareth. Suivent le départ et les adieux de Jésus, puis une vision de Marie après le départ de son divin fils. Jésus rejoint les pêcheurs sur le lac; ici se place l'épisode de leur pêche miraculeuse, et le poème se ferme au moment où Jésus leur propose de le suivre pour qu'il fasse d'eux des pêcheurs d'âmes. Pendant ces événements, a eu lieu une fête chez Hérode, ce qui a fourni l'occasion de faire apparaître Marie-Magdeleine, déjà troublée, repentante et pressentant sa rédemption prochaine. C'est, on le voit, un moment

bien précis du récit évangélique, qui a fourni à M. Campaux le sujet de tout son ouvrage.

21. — Le titre des *Traversées* explique, quoique d'une façon assez obscure, le lien d'union des poésies de M. de Tournefort. Ce sont des impressions recueillies en traversant la vie. Au début sont des récits familiers dans le ton attendri de M. Coppée, à qui le livre est dédié. On voit, à lire ces pages, où l'originalité fait malheureusement défaut, que l'auteur a été préoccupé par les problèmes présents et par la grande antithèse sociale du luxe et de la misère. La seconde partie comprend des vers philosophiques et de sentiment. L'inspiration est irréprochable et d'un spiritualisme hautement affirmé. L'auteur l'a emprunté à Lamartine, en même temps que son style et ses procédés d'expression.

22. — L'idée religieuse positive est absente du volume précédent. Elle est présente au contraire dans les *Virilités* de M. Ém. Chevé. Mais si la religion et le catholicisme en particulier y figurent, c'est pour être rudement attaqués, et l'on voit bien que, dans l'esprit de l'auteur, ils ne s'en relèveront pas. L'article 7 est rejeté, s'écrie-t-il dans un mouvement d'indignation ; eh bien ! tant mieux ! c'est le commencement de la vraie guerre ; plus de milieu ! « la lutte est aujourd'hui toute religieuse (ô lecteur, c'est un vers !)... Pour l'athéisme ou Rome il faut prendre parti. Il faut que Dieu soit *tout* ou bien qu'il ne soit *rien.* » Voilà qui est carré ; M. Chevé, lui, n'hésite pas ; à ses yeux Dieu n'est rien, la « science » l'a détrôné. Sa profession de foi est nette sans doute ; mais bien loin d'avoir la sérénité du positivisme scientifique d'un Littré, elle est blasphématrice et violente. Aussi n'a-t-il pas assez d'outrages pour un homme qualifié de déserteur et insulté dans une pièce qui emprunte tout aux *Châtiments* excepté le génie ; cet homme est M. Jules Simon. Il n'est pas jusqu'au vieux Boileau qui, en sa qualité d'homme d'ancien régime, n'ait sa part d'injures ; on l'appelle pédant jusqu'à douze fois, puis « savate au cuir usé que Nisard rapetasse ». Sans soutenir le moins du monde le paradoxe que Boileau est un poète, je proteste au nom du bon sens français et du bon goût contre les épithètes de M. Chevé. Boileau n'était point le cuistre envieux et insolent, le « vieux hibou » qu'il nous dépeint. C'était l'ami, le conseiller, le défenseur de Racine et de Molière, et n'eût-il que ces titres devant la postérité, ils suffiraient du moins à lui mériter notre respect. Le livre a une préface dans laquelle on peut cueillir de curieuses définitions. D'abord, savez-vous ce qu'est la poésie ? M. Chevé va vous le dire : « La poésie, c'est le frisson. » Ne dirait-on pas une parodie de V. Hugo ? Plus loin : « Le spiritualisme est l'ordre moral de la philosophie. Tout, même le cléricalisme, plutôt que le mensonge administratif et universitaire. Une

maladie aiguë vaut mieux qu'un mal chronique. » L'auteur paraît tenir à ce qu'on le trouve dur et brutal dans la forme comme dans la pensée ; pour lui être agréable, je serai pleinement de son avis.

23. — C'est déjà de l'histoire ancienne, une histoire bien triste d'ailleurs, que nous raconte M. Éd. Briault. Il intitule ses poésies : *les Parricides*, et en sous-titre : *poésies antirépublicaines* (1870-73). Cela ne relève guère de la critique littéraire ; je me contente de transcrire les premières lignes de sa préface : « Le sujet du poème est la troisième invasion des républicains en France. Protégés contre les lois pénales par le succès de leurs dupes, les meneurs sont parvenus sous couleur de liberté à nous imposer un faux gouvernement, qui, né de la licence du populaire, en est toujours l'esclave, et de telle origine garde un virus dissolvant pour la société. » M. Thiers est particulièrement attaqué ; n'ai-je pas raison de dire que c'est de l'histoire ancienne ?

24. — Le livre de M. Nebout s'ouvre par une préface modeste. L'auteur n'a pas vingt-cinq ans, dit-il, et il ne prétend pas juger la vie ni l'humanité. Il se distingue en cela de la plupart de ses confrères qui n'attendent pas cet âge pour dire leur dernier mot sur le monde et sur tous les problèmes philosophiques et sociaux. Je trouve dans cette préface plusieurs idées justes sur la destinée des jeunes poètes et sur ce qui les rend naturellement élégiaques : c'est la faute d'un monde « qui renverse par force l'ordre des passions humaines, qui à Pascal s'écriant : *Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et finit par l'ambition* ! répond impitoyablement : Tu commenceras par l'ambition et tu finiras par l'amour, si tu en es encore capable. » Pour qui ne veut pas s'étourdir dans le plaisir, pour qui doit concentrer toutes ses forces affectives en lui-même, il y a des heures longues et douloureuses, qui, chez les natures poétiques, se résolvent d'ordinaire en chants de tristesse. L'honnêteté, on le voit, unie à la passion, respire dans ce volume : *Premier amour*, *l'Ange gardien*, etc., expriment des idées viriles et presque toujours très pures. Ces pièces appartiennent aux *Jeunes souffrances*. La seconde partie a pour titre : *Les Jeunes colères*. Contre qui ces colères du poète ? Contre ceux qui cherchent avant tout la fortune et le succès, contre ceux qui méprisent l'art et ses consolations, raillent la jeunesse et ses illusions. Il invoque la patrie ; et troublé dans ses espérances pour elle, il lui demande plus d'une fois avec angoisse : « Où sont tes bras virils ? où sont tes âmes neuves ? » Dans des ïambes imités faiblement d'Auguste Barbier, il paraît compter un peu trop, pour réveiller le patriotisme, sur « la voix de Voltaire et d'Hugo ; » il revient sur cet accouplement de noms, et, la troisième fois, y joint, par un bizarre mélange, ceux de Socrate et de Jésus-Christ. Cela suffit pour indiquer les

tendances religieuses ou plutôt extra religieuses de l'auteur.

25. — M. Nebout « a deux cordes à sa lyre », comme on disait autrefois. M. Ocampo n'en a qu'une, celle qui vibre aux tendresses et aux tristesses des jeunes années. M. L. Ulbach, qui lui a donné une lettre-préface, n'ose point, dans l'état actuel des esprits lui prédire un grand succès. « Jadis, dit-il, il y a quarante ans, nous mettions tous notre orgueil à débuter par un volume de vers. La prose en restait parfumée. Plus tard, quand on rencontrait un jeune homme au départ, se mettant en route, avec des fleurs d'avril à sa boutonnière, on se rajeunissait et on reconnaissait ses premiers vers dans ceux des nouveaux venus ; on les applaudissait sans que cela tirât à conséquence pour son avenir. » Je crois en effet excellent, quand on doit écrire en prose, de commencer, si on le peut, par écrire en vers : on devient parfaitement maître de sa langue, et l'habitude du vers donne pour toujours au style une souplesse et une richesse que rarement possèdent ceux qui n'ont pas ainsi débuté. Les vers de M. Ocampo doivent-ils être considérés comme d'un bon augure pour son avenir littéraire, s'il est de ceux qui veulent en avoir un ? Je n'ose l'affirmer. Il est né, il a grandi aux bords du *Rio de la Plata*, et le *fleuve d'Argent* a laissé dans sa mémoire des impressions profondes que la vie française n'a point effacées. Il les exprime avec hardiesse et chaleur, rarement avec originalité ; mais il chante de préférence les lieux de France où il a passé, Royat, Enghien, Étretat. Beaucoup trop de petits vers. La fin de *la Balsamine* rappelle trop celle du célèbre *Vase brisé* de M. Sully Prudhomme. Plusieurs épigraphes grecques, latines ou françaises bien choisies, et notamment ce beau vers de Rotrou : « L'ami qui souffre seul fait une injure à l'autre. »

26-27. — Est-ce aussi un créole que M. Carlos-Rendon ? Il célèbre quelque part « l'immortel Bolivar, » mais, par un vers assez naïf, il prend soin de nous renseigner sur sa nationalité : « Je suis Français, Messieurs : la France est ma patrie. » Ce jeune homme n'a pas beaucoup plus de vingt ans, si on en juge par le portrait sur bois qu'il a cru devoir joindre à ses *Préludes*, et il a déjà beaucoup publié, s'il faut croire le catalogue imprimé au dos et intitulé : « œuvres complètes. » Je ne sais quelle impatience vaniteuse, quelle rage de publicité hâtive pousse les jeunes écrivains à publier leurs essais, souvent informes, à peine leur encre séchée. Pour M. Rendon le cas est un peu plus grave ; car enfin, si on veut nous donner un volume plat, sans originalité et sans intérêt, on en a toujours le droit ; mais a-t-on celui de faire des vers faux ou ne rimant pas ? *Maudissez* ne rime pas avec *chasser* à l'infinitif (p. 11), *balbutièrent* (p. 63) forme cinq syllabes bien comptées et le vers où elles ne comptent que pour trois n'est pas un

vers : sans être aussi sévère qu'Horace, on doit réprimer de telles licences :

Non homines, non di, non concessere columnæ.

« Jamais, avez-vous dit ; » ainsi débute *le Portrait* à l'imitation d'une pièce bien connue d'Alfred de Musset. Je n'entre pas plus avant dans une critique de détail trop facile ici. Il y a des idées généreuses dans le poème de *l'Alsacien* et dans la *Jungfrau*, poème rappelant (de très loin) *la Coupe et les lèvres* de Musset. Mais pourquoi imprimer *Jung fraou* pour faire trois syllabes? L'allemand n'en compte que deux ; Lamartine et Musset, qui ont employé ce mot, n'en ont pas compté davantage. Tout le reste est de la poésie de villes d'eaux et de bains de mer. Je serais moins sévère, si M. C. Rendon ne prenait trop au sérieux un talent qui donne tout au plus des espérances, et ne promettait de pousser activement ses publications. Cette promesse, disons-le en passant, est faite à la *Société des idéalistes*. Connaissez-vous cette société ? Savez-vous quelle a une librairie, place Beauvau ? Avez-vous vu flamboyer sur la couverture de ses livres l'épée d'un saint Michel terrassant le dragon (le *naturalisme* sans doute) ? Comment ? vous ignorez tout cela? La librairie des idéalistes n'a pas beaucoup fait parler d'elle jusqu'à présent ; ce ne sera pas ma faute si on ne s'en occupe pas davantage.

28. — M. le comte de Flavigny a écrit : *Au petit bonheur*. Quelques anecdotes de la dernière guerre composent la première partie ; la seconde, *Fantaisies bretonnes*, offre une pièce d'une certaine délicatesse *le Phare des Héaux* ; mais on peut reprocher à l'auteur de n'avoir su tirer des majestueux rochers de Ploumanac'h qu'un souvenir de galanterie, du cap Fréhel qu'une pièce obscure, incohérente et de moralité douteuse. *Un peu de tout* renferme des dédicaces aux amis et amies de l'auteur. *Le dossier de Charenton* contient des sonnets que l'auteur prétend avoir été trouvés dans la poche d'un fou ; il veut bien nous prier de ne pas les confondre avec les siens. Pour la dernière partie, *Poésies légères*, ce sont de jolis riens sans prétention. Le titre est imprimé en bleu foncé sur bleu clair ; la maison Jouaust a donné à ce volume tout le luxe de ses élégantes réimpressions du dix-huitième siècle.

29. — Il serait à désirer en ce moment que les poètes, au lieu de s'essayer à des œuvres originales, fissent passer dans notre langue les chefs-d'œuvre poétiques étrangers. Il vaudrait mieux qu'ils le fissent en prose, mais c'est un trop grand sacrifice à leur demander, et il faut louer M. Henri Faye d'avoir traduit en vers français le *Don Carlos* de Schiller. La traduction m'a paru exacte et coulante, un peu déclamatoire par moments, mais ce défaut se retrouve dans certaines

parties du texte allemand. La rime n'est pas toujours suffisante : M. Faye débute par deux vers où *Aranjuez* rime avec *apprêts*. Mais il faut tenir compte de la difficulté d'un travail, où l'original impose des mots inévitables, à moins qu'on ne préfère traduire suivant la belle définition d'Alfred Tonnellé : « Le but de toute traduction est de rendre non pas les mots, mais le sens ; non la lettre, mais l'esprit qu'elle renferme et qui l'anime ; c'est d'éveiller, dans l'esprit placé devant l'œuvre, les mêmes idées et la même impression, à l'aide des ressources d'un langage différent. »

30. — Les *Coups d'épingle*, de M. Griveau criblent nos hommes politiques les plus récents ; la plus vieille pièce est de 1877 (C'est évidemment par erreur que l'auteur a imprimé 1878, puisqu'il chansonne les 363). M. Griveau fait bien de joindre à ses vers une annotation, car beaucoup resteraient obscurs pour qui ne suit pas attentivement les mille incidents et les mille scandales de la politique quotidienne. Plusieurs pièces ont paru dans *Paris-Journal*, où elles ont été goûtées par le public conservateur.

31. — M. Stéphen Liégeard a choisi pour objet de ses chants *les Grands cœurs*. Ce n'est pas que son recueil, d'une inspiration toujours noble et pure, ne renferme des souvenirs intimes et des compositions très variées, mais il célèbre de préférence, par de longs poèmes, quelques-unes de ces âmes généreuses qui, dans les carrières les plus diverses, ont travaillé pour l'humanité, ces hommes dont beaucoup ont couronné une existence de dévouement par le sacrifice suprême de leur vie. Il a consacré ses vers à Livingstone, à Chénier, à Lamartine, à ce pauvre Gustave Lambert, tué au combat de Buzenval, au moment où, après d'incroyables efforts, il avait enfin préparé son expédition française au pôle Nord, sur laquelle se fondaient tant d'espérances. On trouve encore des vers à M. H. Arnoul, président de la Société d'encouragement au bien, et d'autres lus à l'inauguration de la statue de lord Brougham, fondateur de la ville de Cannes. Le livre s'ouvre par de belles strophes sur le lion de Lucerne : le chef-d'œuvre de Thorwaldsen est le symbole immortel de la fidélité politique, et M. Liégeard offre dans sa vie un respectable exemple de cette vertu, bien rare chez les hommes du jour. Député au Corps législatif vers la fin de l'Empire, hôte fêté des Tuileries, il a gardé son cœur à ses anciens souverains ; il ne craint pas d'envoyer à l'impératrice Eugénie, au fond de son exil, le souvenir d'un ami resté fidèle malgré les disgrâces de la destinée. Les vers sur la mort du Prince impérial ont paru le 1er janvier 1880, dans le *Pays* encadré de noir ; littérairement, ils sont les meilleurs du livre, et leur émotion se communique même à ceux qui ne partagent pas les sentiments politiques de l'auteur. J'ajoute que le volume est dédié à M. P. de Cassagnac, et terminé

par vingt pages de notes. Les notes sont intéressantes, mais il est fâcheux qu'on soit quelquefois forcé d'y recourir : la véritable poésie se suffit à elle-même et n'a pas besoin de commentaires.

32. — M. E. Bertin est officier de marine et le soleil des tropiques, qu'il a souvent supporté, paraît avoir allumé en lui les plus brûlantes ardeurs. Entre deux traversées, je pense, il a eu le temps de faire imprimer à Paris une jolie plaquette comprenant une vingtaine de pièces de *Sonnets amoureux* (c'est le propre titre du volume), qui répètent avec quelque grâce toutes les banalités de la vingtième année. Un peu de familiarité de langage dépare des strophes passionnées : l'interjection *bast!* n'a pas encore droit de cité dans la poésie lyrique. Quant à la légèreté trop exclusive de son inspiration, l'auteur (p. 32) a la sagesse de la condamner de sa propre plume.

33. — Ce que je reprocherais au recueil, d'ailleurs très honnête, de M. F. Maxime, c'est de manquer de sincérité littéraire. Il l'avoue lui-même dans une pièce finale : s'il a vu sourire une jeune fille, il a noté son sourire comme on note un air de musique ; s'il a vu pleurer une mère, il a tressé des guirlandes funèbres pour l'enfant qu'elle a perdu ; si bien que lorsqu'il parle en son propre nom, son lecteur est fort en peine pour le reconnaître. Je comprends qu'on fasse de la poésie impersonnelle, alors que les souvenirs des âges passés, les spectacles de la nature, suffisent à fournir des sujets au poète, alors qu'il est trop froid pour vibrer au souffle des passions intimes ou trop fier pour révéler au public les secrets de son âme. Mais quand on se livre exclusivement à la poésie sentimentale, il faut du moins que l'on exprime des sentiments ressentis. Le poète écoute parler son cœur, et son vers n'est qu'un écho de la voix entendue au dedans de lui-même. S'il s'amuse à mettre en vers le cœur du voisin, c'est un simple exercice de déclamation, d'une moindre valeur artistique que celle d'une amplification d'écolier en vers latins. La fraîcheur et la grâce, qui sont les qualités saillantes de M. Maxime, méritent de trouver prochainement, je l'espère, un meilleur emploi.

34. — Nous n'avons pas l'habitude de rendre compte ici des ouvrages étrangers ; nous ferons une exception en faveur de la *Guirlande* de M. Armstrong, qui nous a paru mériter d'être signalée au public français. Le poète anglais n'est pas à ses débuts et n'est pas non plus un inconnu en France. Déjà la *Revue des Deux Mondes* a signalé ses *Poèmes lyriques et dramatiques* et donné du caractère de l'auteur et de ses idées philosophiques une appréciation qui nous dispense d'y revenir : « Son livre le fait connaître pour un esprit sincère, profondément religieux, mais n'accordant sa confiance à aucune des églises ou des sectes de son pays, pour un cœur aimant qui s'épanche dans des vers plutôt tendresque passionnés. » C'est sous l'influencede ce

mysticisme païen, assez répandu chez les poètes d'outre-Manche; que M. Armstrong a fait un voyage en Grèce. Plus que Byron, il était disposé à goûter le génie hellénique, à revivre les âges passés; et à chanter près de l'Ilissus les chants païens commencés près de la Tamise. Il a marché dans les bois d'oliviers et gravi les sentiers des montagnes « avec la délicieuse fraîcheur du soir sur son front et les vents de la mer dans ses cheveux. » Les souvenirs encore vivants de la guerre de l'indépendance lui ont inspiré des vers tout modernes. Il fait raconter la dernière sortie de Missolonghi, en 1826, par un de ses défenseurs. Plus loin éclate un chant de guerre terrible et farouche contre les Turcs : « Athènes, debout ! îles, brisez vos chaînes ! Olympe, envoie-nous du fond de tes vallées les Kléphtes comme un orage de la nuit ! Berger du Pinde, laisse ton troupeau, Souliote, descends de tes rochers ! En avant pour le massacre et l'incendie ! » Signalons aussi *Navarin*. Le poète vogue en vue de la sablonneuse Pylos; soudain une voix mystérieuse lui vient dans la brise et lui rappelle le grand combat. Il y a là un mouvement d'une belle allure et d'une émotion entraînante. Mais ce sont surtout les noms antiques qu'aime le poète; après avoir chanté Navarin il garde ses meilleures strophes pour Chéronée et Marathon. Ces vieux souvenirs, passant à travers les paysages modernes et les impressions d'un Anglais du dix-neuvième siècle, ont je ne sais quoi de neuf et de séduisant. Une fleur, au bord d'un ruisseau, sur la plage de Marathon, lui fait revoir la bataille, les Mèdes en fuite, et le Grec blessé qui l'a peut-être aperçue et respirée dans son agonie. La plus belle pièce du livre me paraît être *Orythia*, où l'inspiration mythologique se met au service d'un lyrisme très souple et d'une langue riche et colorée. *Orythie*, jeune Athénienne, se promène parmi les lauriers, seule, sans qu'il y ait le moindre souffle dans l'air brûlant. Soudain, s'élève un murmure au loin : du milieu de la clairière, les oliviers relèvent leurs branches, les feuilles se redressent ; les prairies voient leur gazon s'agiter comme la surface de la mer ; des fleurs parfumées tombent des arbres. Le dieu du vent arrive et tombe du ciel aux côtés de celle qu'il aime, « léger comme les ailes du rêve. » Il est venu de sa caverne de l'Hémus; il a traversé les cimes neigeuses et les champs de la mer bleue pour venir la trouver. Il la prend sur sa poitrine comme un oiseau craintif; il l'emporte doucement au-dessus des montagnes chargées de forêts, au-dessus des villes des hommes, et la belle jeune fille arrive dans la demeure de son époux divin. Plus tard le poète nous la montre heureuse mère, bercant dans ses bras sa petite Chione, à l'heure nocturne où le dieu du vent répand au loin sur le monde la terreur des ouragans et des tempêtes ; elle songe à Athènes, aux montagnes de pourpre, aux plaines ombragées qui ont vu ses premiers

jeux et où sont les premiers visages qui lui ont souri. Cette poésie toute de mélodie et de couleur, nous fait bien voir la Grèce telle qu'elle a dû être comprise par un homme du Nord, épris d'elle sans doute, mais gardant dans l'expression de ses sentiments les qualités poétiques de sa race. NOLHAC.

THÉOLOGIE

Safeguards of divine Faith in the presence of Sceptics, Freethinkers and Atheists. *A Series of eight essays chiefly addresl sed to men of the world engaged in their various professionnal and socia-avocations.* By the Rev. H. FORMBY. London, Burns and Oates, 1882, in-8 de XVI-278 p.

M. Formby est un penseur original, connu en Angleterre par de nombreuses publications, dont plusieurs ont pour objet la sauvegarde de la foi dans les âmes exposées à la perdre par leur contact avec les incrédules. Le présent ouvrage comprend huit essais basés sur cette idée que l'étude des trésors contenus dans la sainte Écriture est la source de la fermeté d'esprit qui garantit l'homme de l'erreur, en même temps que le foyer lumineux qui éclaire l'égaré et le ramène dans le droit sentier. Les deux premiers essais ont pour objet de rechercher les causes qui ont fait tomber en désuétude l'usage salutaire de lire l'histoire sainte, et d'exposer les motifs qui doivent nous porter à reprendre l'habitude de nos aïeux. Les essais III et IV nous font connaître la personne du divin législateur qui a manifesté dès le commencement sa sagesse et sa sollicitude pour le bien des hommes. Les quatre derniers essais forment une seconde partie intitulée : La loi divine du septième jour et les conséquences qui en découlent. Ce n'est que le développement, à des points de vue divers, des sujets déjà traités dans les quatre premiers essais.

La lecture des Essais du Rév. Formby est, comme on le dit en Angleterre, très *suggestive*, mais il faut pourtant reconnaître que l'exposition et le style la rapprochent plus de la manière d'écrire des Allemands que de celle des Français. Le plan n'est pas parfaitement tracé ; il y a des digressions, des circuits ; la phrase est assez souvent composée d'un encombrement de substantifs. De tout cela il résulte que la pensée ne se dégage pas toujours avec netteté, il faut faire beaucoup d'efforts pour percer le brouillard qui l'enveloppe parfois, mai si l'on a assez de courage et de patience pour le faire, on en est amplement récompensé.

La critique de l'auteur n'est pas en plusieurs endroits, assez sévère. Il accepte trop facilement, et sans contrôle suffisant, tout ce qui favorise sa thèse. Ainsi, pour en donner un exemple, il soutient sur des témoignages fort discutables que tous les peuples anciens connais-

saient la semaine de sept jours, bien plus, observaient le sabbat. Il cherche à l'établir, en particulier, pour les Égyptiens, en citant deux auteurs d'autorité fort suspecte, Max Uhlemann et Samuel Sharpe. Il est obligé d'ailleurs de reconnaître qu'on n'a pas trouvé en Égypte de trace du repos du septième jour, au moins jusqu'ici. La vérité est que les anciens Égyptiens ne connaissaient pas la semaine de sept jours et qu'elle n'a été introduite dans ce pays que sous les Ptolémées. Nous relevons ce détail, parce qu'il est bien à désirer que les auteurs catholiques n'appuient pas la vérité sur des faits controuvés. L. M.

Streiflichter auf den heutigen Protéstantismus (*Éclaircissements sur le protestantisme actuel*), par JOHANNES HOFFMANN, rédacteur du *Mercure de Westphalie*. Würzbourg, Leo Woerl, 1881, in-8 de VI-130 p. — Prix : 1 m. 80 pf.

L'auteur a pour objet d'éclairer, non de combattre ; en découvrant les plaies du protestantisme, il veut ramener les protestants et non faire l'affaire des incrédules, car c'est chez les protestants, et non chez les libres penseurs, que se trouvent les alliés du catholicisme pour le rétablissement d'un régime conservateur et d'une autorité chrétienne. Ces explications données, il passe en revue l'état du protestantisme relativement au dogme, à la constitution ecclésiastique, au mariage civil, à la discipline ecclésiastique : sur tous ces points il constate depuis Luther deux courants, l'un qui se rapproche du catholicisme, l'autre qui aboutit à l'incrédulité rationaliste. Suivent de curieux détails sur la lutte des partis dans le protestantisme, sur les tentatives d'union entre les sectes protestantes, sur la propagande protestante, sur la forme de résistance du protestantisme en face des révolutions politiques, enfin sur son avenir. La conclusion qui se dégage de chaque ligne est que la société protestante se débat douloureusement dans une impasse qui n'a que deux issues : le catholicisme ou l'antichristianisme. BERNON.

SCIENCES ET ARTS

Le suicide ancien et moderne, *étude philosophique, morale et statistique*, par A. LEGOYT, ancien chef des travaux de la statistique de France. Avec cette épigraphe : *Tu ne tueras point.* Paris, Drouin, 1881, in-12 de VIII-468 p. — Prix : 5 fr.

Ainsi que le nom de l'auteur suffisait à en répondre, ce livre est une étude sérieuse, solide, nourrie de faits, de ce triste sujet de la mort volontaire, qui malheureusement devient pour nous un sujet d'actualité. Dans une première partie, l'*Histoire du suicide*, l'auteur, après avoir passé en revue, à travers les siècles, les suicides les plus marquants de l'histoire, donne le résumé des opinions, favorables ou

défavorables au suicide, depuis les philosophes de l'antiquité jusqu'aux publicistes contemporains, puis l'histoire de la législation spéciale qui, presque toujours, a été appliquée aux cas de mort volontaire. Dans une seconde partie intitulée : *Statistique du suicide*, l'auteur, d'après les données les plus récentes de la statistique chez les diverses nations, étudie son sujet dans ses rapports avec la population, les races, les sexes, les âges, les climats, les professions ; il recherche l'influence qu'on peut attribuer à l'hérédité, à l'esprit d'imitation, à l'alcoolisme, aux crises industrielles, au service militaire, etc. Il étudie avec la même diligence les divers remèdes qu'on peut apporter à ces tristes épidémies. Ces remèdes, naturellement, sont tout préventifs ; ce seront les institutions d'épargne, d'assurance et d'instruction qui atténueraient les funestes effets des crises économiques et diminueraient le nombre des existences déclassées, le rétablissement des tours, une bonne loi sur la recherche de la paternité ; ce sera surtout « que l'enseignement religieux soit la première et indestructible assise de l'instruction primaire, dans les écoles et les familles. »

L'ouvrage se termine par une bibliographie, que l'auteur, malgré son étendue, a la modestie de ne pas donner comme complète.

R. D. L. S.

Du rôle de l'État dans l'ordre économique, par Edmond Villey, professeur d'économie politique à la faculté de droit de Caen, ouvrage couronné par l'Institut. Paris, Guillaumin et Pedone Lauriel, 1882, in-8 de xii-482 p. — Prix : 8 fr.

L'Académie des sciences morales et politiques avait mis au concours pour 1881, un sujet qui répond à des préoccupations d'une grande actualité : les attributions économiques de l'État. M. Villey a partagé le prix avec M. Jourdan, doyen de la faculté de droit d'Aix (Le mémoire de ce dernier a paru chez l'éditeur Rousseau et forme un volume in-8). Ces deux ouvrages ont l'un et l'autre une valeur sérieuse et s'inspirent d'un sage esprit de résistance contre les courants plus ou moins réfléchis, qui poussent aujourd'hui à l'extension des attributions gouvernementales, à ce que l'on a appelé le socialisme d'État. Il est bon de voir nos jurisconsultes, nourris des traditions de sagesse et de bon sens conservées jusqu'à présent dans les écoles de droit, s'unir aux économistes pour défendre les libertés essentielles de la vie privée.

M. Villey ne serre pas de près la controverse purement économique soulevée par l'école allemande moderne qui s'appelle elle-même l'école de la politique sociale et qu'on a nommée justement les *Socialistes de la chaire*. Il ne s'occupe pas non plus des théories socialistes

de Mazzini, d'Herzen, de Karl Marx, des collectivistes. Il prend la question telle qu'elle se pose en France ; il en examine en détail les applications avec beaucoup de sagacité et une suffisante connaissance des faits historiques.

Le point de vue philosophique est loin cependant d'être négligé. L'ouvrage débute par une introduction sur l'individu et l'État, dont les principes nous ont paru fort sages. L'individu a des droits parce qu'il a une responsabilité et une fin à atteindre. L'État est un moyen, mais un moyen nécessaire : ses droits sont subordonnés à ceux des individus : cependant l'intérêt de l'État est autre chose que la somme des intérêts individuels, car il embrasse le passé, le présent et l'avenir. M. Villey distingue avec de fort bonnes intentions le gouvernement de l'État : en pratique ne se confondent-ils pas toujours? Il eut mieux valu s'attacher à la distinction de la société et de l'État, faite par Ahrens et Taparelli.

Nous aimons moins la classification qu'il établit entre les attributions *nécessaires* et les attributions *naturelles* de l'État. On partagera sans doute notre sentiment en voyant classées parmi les premières — la sécurité extérieure et intérieure — les phares et fanaux — les observatoires — les travaux de défense contre les inondations — la statistique — les expositions — les voies de communication (routes, chemins et ponts) — le service postal — l'assistance publique — l'instruction publique — la colonisation — la réglementation des incapables, des monopoles, des poids et mesures, de la monnaie, de la circulation fiduciaire ; et parmi les attributions *naturelles* (on dit habituellement facultatives) les travaux publics (ponts — canaux — chemins de fer), les cultes, les institutions de prévoyance. Il y a évidemment assez d'arbitraire dans cette classification.

Un élément important a fait défaut à M. Villey, c'est l'observation méthodique de la manière dont il est pourvu à ces services chez les différents peuples, et la répartition qui en est faite entre la famille (nous ne disons pas l'individu), le gouvernement central et certaines institutions intermédiaires qui sont les divers organismes du gouvernement local et les corporations autonomes d'utilité publique. M. Villey passe presque complètement sous silence cet élément si important cependant de son sujet. L'étude des ouvrages de M. Le Play lui eût fourni des aperçus économiques, qui eussent heureusement complété une argumentation dialectique empruntée trop exclusivement aux ouvrages de Guizot, de Dupont-White, de Laboulaye, de Jules Simon et de Stuart-Mill, c'est-à-dire à des conceptions *à priori*.

Quoi qu'il en soit de ces critiques, les solutions de M. Villey sont généralement judicieuses : il repousse l'intervention de l'État dans la direction de l'industrie et des échanges commerciaux, la limitation

des heures de travail des adultes, l'assurance obligatoire. Il combat fortement le rachat des chemins de fer et leur exploitation par l'État. Il se montre partisan de la liberté d'enseignement à tous les degrés. Comme tous les économistes, il condamne la gratuité, qui arrive à faire porter sur le public la charge de l'instruction des enfants, dont les parents pourraient payer, et qui annihile en fait la liberté de ceux qui n'usent pas des écoles d'État : il déclare dérisoire la liberté donnée à l'enseignement supérieur, quand l'État reste exclusivement maître des programmes : il désire aussi la séparation de l'Église et de l'État pour des raisons qui appelleraient quelques réserves de notre part mais il la veut sincère et loyale : il demande que l'on donne à l'Église une dotation en rentes sur l'État équivalente aux traitements actuels, qui ne sont eux-mêmes qu'une faible indemnité pour la spoliation révolutionnaire. Il veut enfin qu'on lui reconnaisse pour l'avenir le droit d'acquérir et de posséder, sauf quelques limitations en matière immobilière. Voilà assurément qui fait honneur à l'esprit libéral et indépendant de M. Villey et qui recommandera son livre à tous les esprits sérieux.

C. J.

De la Colonisation chez les peuples modernes, par Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur de l'*Économiste français*. 2e édition. Paris, Guillaumin, 1882, in-8 de xvi-659 p. — Prix : 9 fr.

La science et l'histoire démontrent chaque jour avec plus d'évidence que « le peuple qui colonise le plus est le premier peuple : s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. » Par quelque côté en effet qu'on envisage le progrès économique et l'avenir des nations, on reconnaît que la prépondérance sera désormais, et de plus en plus, l'apanage des peuples possédant de vastes territoires et féconds en essaims vigoureux. Il y a donc dans l'examen comparé de la colonisation chez les divers peuples, bien des observations d'un haut intérêt et plus d'une leçon immédiatement applicable. M. P. Leroy-Beaulieu s'est attaché plus que personne à mettre en lumière ce côté de la science économique, soit par l'enseignement oral, soit par des écrits très remarqués, et surtout dans son beau mémoire couronné il y a huit ans par l'Institut et publié aujourd'hui dans une seconde édition fort augmentée. Là, avec ses qualités ordinaires d'ordre et de clarté, l'auteur recherche d'abord les faits et l'histoire avant d'exposer les conclusions et la doctrine. Les meilleures règles à suivre sortent ainsi peu à peu sous nos yeux de la pratique de nos devanciers et des exemples de nos émules.

La Ire partie, *Histoire*, comprend deux livres. Dans le premier,

consacré à *la Colonisation antérieure au dix-neuvième siècle*, M. Leroy-Beaulieu étudie, depuis l'époque des grandes découvertes jusqu'au début de notre siècle, la conduite coloniale des Espagnols en Amérique, des Portugais au Brésil et en Afrique, des Hollandais aux Indes orientales, des Anglais pour lesquels, dès le règne d'Élisabeth, la colonisation ressemblait à celle de notre temps, de la France enfin qui a dominé un jour du golfe de Saint-Laurent aux bouches du Mississipi, qui a pu rêver même l'empire des Indes, et qui trop souvent a eu des aventuriers héroïques plutôt que de vrais colons. Dans toute cette longue histoire, on voit que les régimes divers se ramènent en réalité à un seul dont les trois caractères essentiels sont : 1° l'absence de toute liberté commerciale, un lien économique étroit entre la métropole et ses colonies, et l'organisation du *pacte colonial* ; 2° l'asservissement des races inférieures, la traite et l'esclavage ; 3° la concession gratuite des terres, ce qui amène la constitution de très grands domaines, l'ingérance administrative et l'insécurité de la propriété. Si l'on exceptait les colonies de l'Angleterre, on pourrait ajouter un quatrième caractère général : c'est l'absence de libertés municipales ou d'indépendance provinciale. Le livre suivant traite de *la Colonisation au dix-neuvième siècle*, et montre comment toutes les nations, à la suite de l'Angleterre, devaient réagir contre cet ordre de choses, soit en réformant les institutions des colonies anciennes, soit en adoptant pour les créations nouvelles des règles toutes différentes. Ainsi disparut d'abord cette réciprocité savante de sacrifices et de faveurs qui constituait le *pacte colonial*. Puis l'organisation du travail fut profondément modifiée par l'abolition de l'esclavage et la suppression de la traite. Enfin, pour les admirables colonies de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la Tasmanie, l'Angleterre sut perfectionner le mode d'appropriation des terres, en profitant des exemples des Américains et en substituant les ventes aux concessions. Tout se résume ainsi dans cette observation de Roscher : « Le point fondamental dans l'histoire des colonies, c'est leur passage progressif du régime de restriction au régime de liberté. »

La IIe partie, *Doctrines*, forme le dernier tiers du volume, et comprend aussi deux livres : l'un a pour objet *l'influence des colonies sur les métropoles* ; l'autre, *le meilleur régime applicable aux établissements coloniaux*. Dans le premier, l'auteur soumet à une discussion précise les diverses théories sur l'émigration humaine et prouve que celle-ci, loin d'affaiblir la mère patrie, en développe au contraire toutes les énergies ; étudiant ensuite les placements à l'étranger, il montre que la *colonisation* des capitaux est pour eux la forme perfectionnée de l'émigration ; puis il examine le commerce colonial, qui a pour but surtout d'accroître pour la mère patrie les échanges et l'industrie et

qui se rapproche du commerce intérieur plus que du commerce étranger ; enfin, il termine par d'intéressantes considérations sur l'entretien des colonies, toujours coûteuses au début, rarement productives pour la mère patrie, qui en tire indirectement des avantages multiples. Dans le second livre, M. Leroy-Beaulieu cherche à déterminer le meilleur régime applicable aux colonies ; il distingue d'abord les colonies de peuplement qui conviennent aux peuples exubérants en population ; les colonies de commerce, qui sont des comptoirs pour les nations riches et maritimes ; les colonies de plantation pour lesquelles il faut des capitaux plutôt que des bras. Il étudie ensuite successivement les travaux préparatoires de la colonisation, le régime des terres et de la main-d'œuvre, puis le progrès de la richesse et l'assiette des impôts, enfin l'administration et le gouvernement.

On ne saurait trop recommander la lecture d'un pareil livre à ceux qui ont souci de l'avenir de notre patrie. Depuis deux siècles, la politique continentale à laquelle la France a sacrifié peu à peu son empire colonial, nous a laissés amoindris ; les derniers recensements ont mis en évidence l'accroissement *misérable* de notre population ; les déclarations de plusieurs chambres de commerce constatent la perte de l'esprit d'entreprise et l'instabilité de nos maisons de commerce, en en faisant remonter la cause au partage forcé des successions que les décrets de la Terreur nous ont imposé. En face de nous, nos rivaux grandissent sans mesure : au commencement du siècle prochain, la Russie aura cent vingt millions d'habitants ; soixante millions d'Allemands avec trente millions d'Autrichiens domineront le centre de l'Europe ; cent vingt millions d'Anglo-Saxons occuperont les plus riches contrées du globe, et l'Empire chinois, qui compte à lui seul le tiers de la population du monde, recouvrera une vie nouvelle. « A côté de ces géants, dit M. P. Leroy-Beaulieu, que sera la France ? Du grand rôle qu'elle a joué dans le passé, de l'influence souvent décisive qu'elle a exercée sur la direction des peuples civilisés, que lui restera-t-il ? Un souvenir, s'éteignant de jour en jour. Notre pays a un moyen d'échapper à cette douloureuse déchéance, c'est de coloniser... La colonisation est pour la France une question de vie ou de mort : ou la France deviendra une grande puissance africaine, ou elle ne sera dans un siècle ou deux qu'une puissance européenne secondaire ; elle comptera dans le monde à peu près comme la Grèce ou la Roumanie compte en Europe. »

Puisse en effet cette œuvre patriotique attirer les talents que décourage la stérilité de nos luttes politiques. Quiconque voudra s'y dévouer, trouvera dans le livre de M. Leroy-Beaulieu le guide le plus sûr et le plus autorisé.

A. Delaire.

BELLES-LETTRES

Les clercs du palais. La farce du cry de la Bazoche, par M. Fabre, président du tribunal civil de Saint-Etienne. Vienne, imprimerie Savigné, 1882, in-8 de VIII-98 p.

M. Fabre a publié, il y a sept ans, une deuxième édition d'un livre qui porte le même titre que celui dont il s'agit ici. Aujourd'hui, il édite certains textes qu'il ne possédait point à cette époque. *La Farce du cry de la Bazoche* avait été seulement analysée par MM. Picot et de Montaiglon. Le manuscrit en existait à la bibliothèque de Soissons, où M. Fabre l'a fait copier. La pièce dont il s'agit est une sorte de revue de fin d'année, destinée à précéder, à accompagner le *Cry de la Bazoche*. Le manuscrit est anonyme, mais la farce, on le voit à certaine allusion, est contemporaine du projet de mariage de François II et de Marie Stuart. « Cette farce, dit M. Fabre, se compose de deux parties : dans la première, la Bazoche et ses suppôts jettent un coup d'œil sur l'état de l'Europe, sur la politique de Rome, sur l'ambition de l'Espagne, les visées de l'empire d'Allemagne... La seconde partie a trait *aux fautes des supports et sujets de la Bazoche ainsi qu'aux plaisantes et secrètes galantises des maisons particulières indifféremment sans respects ni exception des personnes.* » — A la page 37, commence un travail intitulé : *les légistes poètes*, mais qui contient quelques pages sur les cours d'amour. L'ensemble présente un tableau plein d'érudition de cette littérature de clercs, de procureurs et de conseillers qui mêlaient la poésie aux questions de droit et de théologie : le chanoine Jean de Justice par exemple. — Le volume se termine par une reproduction des *Complaintes et épitaphes du roi de la Bazoche*, dont trois éditions sont connues. Ce texte inintelligible du premier vers au dernier pouvait sans qu'on en conçût grand regret demeurer dans l'ombre : le peu qu'on en pourra déchiffrer servira peut-être à l'histoire de la Bazoche. C'est sans doute avec cet espoir que l'a réédité M. Fabre. Ce volume sort des presses de M. Savigné ; c'est en dire la beauté typographique. Deux fautes cependant y défigurent deux phrases page 7 et page 42.

A. Savine.

Correspondance de Lamartine, publié par Mme Valentine de Lamartine. Paris, Hachette, 1882, 4 vol. in-16 de 372, 366, 487 et 369 p. — Prix du volume : 3 fr. 50.

La *Correspondance de Lamartine* parut pour la première fois de 1873 à 1875. La nouvelle édition, augmentée d'un certain nombre de lettres et toutefois ne formant plus que quatre volumes d'un prix modique,

nous paraît destinée à un succès plus grand encore que celle qui l'a précédée. On a là le vrai Lamartine : dans *Graziella*, dans *Raphaël*, dans les pages de souvenirs intimes que continue le *Cours de littérature*, le poète s'est laissé souvent entraîner par son imagination; il a posé pour le public. Ici on a mieux encore que des *Mémoires*, on a la vie de Lamartine, écrite au jour le jour, sans préoccupation aucune de la galerie. Il y a grand plaisir à se trouver ainsi dans l'intimité d'un homme si supérieur, grand plaisir de le voir occupé de tous ces petits détails de la vie réelle qui lui donnent quelque chose de plus humain, qui le rapprochent de ses lecteurs. Ce n'est vraiment qu'en lisant ces lettres que l'on prend une juste connaissance du caractère d'un personnage dont le rôle fut si grand ; mais plus d'un étonnement attend le lecteur. Dans le Lamartine des jeunes années on ne devine pas aisément le poète des *Harmonies* et de *Jocelyn*. Lamartine s'est d'abord laissé séduire par les vers faciles de Parny, il cherche à l'imiter, il a des boutades de gaîté, il songe même à faire un vaudeville. Il entasse lecture sur lecture : Mme de Staël, Rousseau, Montaigne, Saint-Réal, Voltaire, et le Tasse, Pétrarque, Alfieri, Richardson, qu'il lit dans les originaux. Il admire grandement la critique de Laharpe. Il se laisse prendre aux pastiches publiées sous le nom de Clotilde de Surville. Il amasse énormément de connaissances littéraires, plus qu'on ne l'aurait supposé, il forme projet sur projet. Rien d'intéressant comme cette activité d'esprit. Les teintes mélancoliques arrivent ensuite et s'accentuent de plus en plus ; mais les plaintes, les dégoûts de la vie sont atténués par un grand sentiment religieux, par une foi en la Providence qui tourne presque au fatalisme. Lamartine reste bien chrétien et royaliste jusqu'à 1830. Après la révolution de Juillet le trouble arrive ; mais ce qu'il redoute par dessus tout, c'est l'anarchie, c'est la République ; puis, insensiblement, par gradations singulières, les froissements d'amour-propre et l'ambition aidant, il finit par penser que le salut est dans cette forme de gouvernement pour laquelle ses répulsions furent d'abord si vives. Peut-être la mort du comte Aymon de Virieu, son plus ancien, son plus cher et plus habituel correspondant a-t-elle eu un fâcheux effet pour Lamartine. Il y avait entre eux, depuis quelque temps, des dissidences nombreuses, mais qui n'avaient pas nui à l'amitié, et cette amitié de M. de Virieu semblait retenir le poète. La correspondance s'arrête en 1852, après les grands triomphes et après la perte des séduisantes illusions politiques, avant cette phase douloureuse où l'ange tombé ne sut pas toujours garder sa dignité. Peut-être quelques lettres de cette période auraient-elles dû être publiées. Il n'y avait, après tout, rien de honteux — loin de là, — dans la situation pénible de Lamartine ; n'avait-elle pas ses principales causes dans une trop grande bonté, dans une gé-

nérosité excessive? La France n'aurait-elle pas dû faire ce que l'Angleterre fit pour Walter Scott, ce que le parti royaliste fit pour Berryer.

On doit de la reconnaissance à Mme Valentine de Lamartine, qui a pris soin de réunir l'abondante correspondance de son oncle, mais on peut regretter que quelques notes ne viennent pas en aide au lecteur. De courts détails sur les amis du poète eussent souvent été utiles ; cette absence d'indications jette un peu de confusion dans certaines lettres : ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, Lamartine écrit souvent à Mlle Éléonore de Canonge ; puis nous le voyons beaucoup plus tard s'adresser à Mme Duport, dans laquelle nous finissons par deviner la même personne. Une ligne au bas de la page eût facilité la reconnaissance. De même des allusions à des incidents politiques aujourd'hui oubliés eussent avec avantage appelé quelques notes remémoratives.

TH. P.

HISTOIRE

Epimenide di Creta e le credenze Religiose de suoi tempi. *Studio storico-critico-philologico* di GIUSEPPE BARONE. Napoli, 1880, in-8 de 205 p.

L'Italie est restée jusqu'à ce jour la terre classique du culte de l'antiquité ; nous n'en voulons d'autre preuve que l'ouvrage faisant l'objet de la présente étude. L'auteur se demande en terminant s'il a bien rempli sa tâche et fait revivre les traits du réformateur crétois.

Le public, sans doute, restera convaincu de l'affirmative ou plutôt il déclarera que son livre est de ceux qui tiennent encore plus qu'ils ne promettent. En effet, l'auteur ne se borne pas à une biographie sèche et aride de son héros, il s'entoure de toutes les lumières qui peuvent éclairer cette grande figure. Et, d'abord, il débute par une description de la Crète antique, depuis les temps de Minos, considérée comme une sorte de terre sacrée ; ses habitants passaient pour être à la fois de grands médecins et des gens initiés à la connaissance des choses religieuses ; cela nous explique, à l'avance, le choix fait par les Athéniens du crétois Épiménide pour purifier leur ville souillée par le meurtre de Cylon et de ses partisans.

M. Barone rapproche, fort heureusement, les traditions relatives au long sommeil d'Épiménide, d'autres traditions analogues, appartenant à des pays et à des époques bien différents, par exemple la

légende des sept dormants, celle du philosophe chinois Lao-Tseu. Il eût pu y joindre celle de l'irlandais Fingal.

Le chapitre consacré à la secte orphique nous a particulièrement intéressé, ainsi que celui des réformes religieuses opérées à Athènes par le sage Crétois.

Les Eupatrides qui avaient le monopole du culte d'Apollon furent dépouillés de leur privilège ; c'est que le génie libéral et égalitaire de l'Occident ne pouvait se prêter à la formation ou au maintien de castes analogues à celles de l'Inde. Nous partageons parfaitement l'opinion de l'auteur en ce qui concerne l'antiquité des hymens orphiques ; ils sont évidemment primitifs, quant au fond. Leur analogie avec les chants védiques le prouve assez, mais ils ont été remaniés ; la langue en a été rajeunie et l'on ne saurait guère y trouver de renseignement sur l'idiome que parlaient les Hellènes lors de leur arrivée en Grèce. Ce que nous venons de dire du remarquable travail de M. Barone montre assez à quel point il mérite d'attirer l'attention du monde savant.

Qu'il nous soit permis de terminer par deux critiques de détail, mais qui n'enlèvent rien d'ailleurs à la valeur de l'ouvrage : les citations grecques et latines laissent quelquefois un peu à désirer sous le rapport de l'exactitude typographique ; bornons-nous à un seul exemple : nous lisons à la page 105 « *Deos autem ipsos non æque omnes colunt Ægyptio praeter iisdem et Osirim, quem Dionysium esse inquiunt.* Il est clair que sous cette forme la phrase reste absolument incompréhensible ; il faudrait *Ægyptii* pour *Ægyptio*, *Isidem* pour *iisdem* ou enfin *inquunt* pour *iuquiunt*. D'un autre côté M. Barone semble disposé à partager l'opinion de ceux qui attribuent au nom d'Orphée une origine égyptienne. On ne saurait guère douter, cependant, que ce mot, à l'origine, n'ait été un nom commun signifiant quelque chose comme *le chantre* ; on le retrouve avec sa transformation régulière dans le mot sanscrit *Ribhou*, désignant une classe de poètes védiques, ce qui aurait donné l'équivalent *Arbhou* dans la langue aryaque primitive.

H. DE CHARENCEY.

Histoire du Christianisme et de la Papauté, par MAX. GOSSI. Paris, Ghio, 1881, in-8 de III-428 p. — Prix : 5 fr.

L'auteur de ce livre a un mérite, celui de la franchise. Je lis dans la préface : « Le clérical, c'est l'ennemi ! » a dit M. Gambetta et il a raison, car le catholicisme a été, est et sera toujours l'ennemi de la liberté et du progrès. Le catholicisme doit proscrire la liberté, la pensée et jusqu'à la dignité humaine, car ce n'est que sur leur ruine qu'il a pu établir son pouvoir... C'est le catholicisme qu'il faut combattre, c'est le mensonge de son origine et l'énormité de son usurpation qu'il

faut prouver. Ce sont ces preuves que je réunis dans mon *Histoire du Christianisme et de la Papauté*. » Voici prises au hasard quelques-unes des thèses soutenues dans l'ouvrage : « Aucun des Évangélistes n'a été le contemporain de Jésus. L'Évangile de Jean n'a pu être écrit avant l'an 150 de notre ère ; — c'est une œuvre fabriquée après coup et qui pour nous n'a aucune valeur. Le christianisme a largement puisé dans les religions indoue, persane et autres. — On ne discute pas les miracles sur lesquels Jésus aux yeux des fanatiques a basé son pouvoir. — Qnant au paganisme, il ne s'en va que lorsque le christianisme lui a emprunté son culte, ses usages et ses cérémonies. — L'intolérance du christianisme devient le catholicisme. — Le péché originel est emprunté aux livres saints des Indous. — Turpitudes des Conciles ; ils ont déclaré la divinité de Jésus, ont inventé la Trinité et l'Incarnation, ont forgé tous les dogmes. — Les horribles principes des moines outrageaient la nature ; — de nos jours nous avons cette chose horrible, le Jésuitisme qui est pire. — Saint Pierre n'est pas venu à Rome. —Le Mahométisme a sauvé la civilisation. — Les décrétales d'Isodore ont fondé le pouvoir de la papauté. — En 1079 on décrète dans un concile à Rome la présence réelle : « le tour est joué et le crétinisme catholique avait un dogme de plus. » ... Je m'arrête, on voit le style, et on connaît suffisamment la pensée de l'ouvrage. Est-ce là une histoire ? Comment donc l'auteur a-t-il étudié pour prendre ainsi dans toutes les questions le contre-pied de la vérité historique ? Même dans les sujets de science pure, d'archéologie, comme celles des catacombes par exemple, chaque ligne contient une erreur. Évidemment l'auteur n'écrit pas une histoire, il publie un pamphlet. L'auteur en veut surtout à la Papauté : elle n'est plus qu'un fantôme, dit-il, et « aujourd'hui dégradée au point de n'être plus qu'une marionette dont les Jésuites tirent la ficelle, » elle a « ses jours comptés. » « J'assisterai à sa mort morale comme j'espère assister à sa mort physique, » s'écrie l'auteur, « c'est une question de temps et j'ai encore quelques années à vivre. » Une note imprimée par l'éditeur et que je trouve dans le livre fait remarquer que « l'auteur expose et développe la théorie du rationalisme moderne ; » à ce point de vue il peut être curieux, mais c'est profondément triste.

H. DE L'É.

The Life of St Lewis Bertrand, *friar preacher of the order of saint Dominic, and apostle of the new Granada*, by father BERTRAND WILBERFORCE of the same order, illustratred by CYRIL JAMES DAVENPORT, of the British Museum. London, Burns and Oates. 1882, in-8 de XVIII-460 p.

Saint Louis Bertrand est un des saints les plus extraordinaires de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, lequel en compte dans son martyrologe tant et de si admirables.

Encore enfant, il aime le silence et la prière. Il voit dans les pauvres le Christ mendiant. Novice chez les Dominicains de Valence (1544), il étonne par ses mortifications les religieux les plus pénitents. Prêtre à vingt et un ans, il dit la messe comme aux premiers âges de l'Église et rend au manipule sa signification touchante. Maître des novices en 1551, il a pour ses fils spirituels une douceur de mère et une rigueur de juge. Son père meurt ; pendant huit ans, pour délivrer du purgatoire cette âme bien-aimée, il redouble ses austérités sanglantes. L'ardent désir du martyre l'embrase : il s'enfuit de son couvent, la nuit, seul, à pied, sans besace, suivant le conseil évangélique, et, du premier au dernier jour, sa vie de prêcheur parmi les Indiens est une succession de prodiges. Dans la seule mission de Tuberá, il baptise de sa propre main plus de dix mille sauvages. Ses prédications de Capicoa et de Paluato, de Ténériffe, de Monpox, de Turvaco et de l'île Saint-Thomas, ne furent pas moins extraordinaires. Toutefois, découragé par les mauvais exemples que les officiers espagnols donnaient aux nouveaux convertis, saint Louis rentre à Valence. Plus que jamais, sa vie est le triomphe du surnaturel. Étant prieur de Saint-Onuphre, un jour il multiplie les pains ; une autre fois il chasse le diable qui rôdait autour des cellules sous la figure d'un Maure. Il voit le fond des âmes et prophétise. Quand il fut nommé prieur du couvent de Valence, il se prosterna devant l'image de saint Vincent Ferrier, pleurant et protestant que le saint serait le vrai prieur et lui son très humble auxiliaire. La statue s'inclina et embrassa Bertrand. Saint François, pour lequel il avait une dévotion tendre, lui apparaît et il baise sur les pieds du pauvre d'Assise les stigmates du Crucifié. La nuit de Pâques 1579, il a une vision d'anges. Lui-même, on l'a vu, enlevé de terre, lumineux, conversant tantôt avec saint Ambroise, tantôt avec saint Dominique ou saint Thomas d'Aquin. Enfin Notre-Seigneur en personne s'est plus d'une fois montré à son pieux serviteur, un jour cloué sur la croix, un autre jour dans la lumière céleste. Il meurt le 9 octobre 1581, consolé dans son agonie par une visite de saint Vincent Ferrier, les anges descendent et son âme s'envole, rayonnante comme un soleil.

Le P. Wilberforce a écrit cette vie admirable d'après les sources bollandiennes, à savoir deux biographies dont l'une tout à fait contemporaine de saint Louis Bertrand, et qui s'accordent parfaitement. La première est du P. Vincent Justinien Antist, religieux dominicain, personnage du plus haut mérite, ami particulier du saint. La seconde a pour auteur le P. Barthélemy Avinone, également frère prêcheur, lequel fut choisi par le couvent de Valence comme procurateur de la cause de canonisation. La meilleure vie française a été écrite par le P. J.-B. Feuillet, dominicain de la province de Toulouse, et publiée

à Paris en 1671. Pour les détails de l'histoire générale, le P. Wilberforce a mis à contribution le P. Diago, le chroniqueur de l'Aragon.

Nous avons lu cette vie de l'apôtre de la Nouvelle-Grenade avec intérêt et édification. Le style en est limpide, la narration courante. Çà et là, notamment dans la description de Valence, le « Huerta » d'Espagne, quelques coups de pinceau révèlent un peintre.

JEAN VAUDON.

Archives de la Bastille. — *Documents recueillis et publiés* par FRANÇOIS RAVAISSON, conservateur-adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal. *Régnes de Louis XIV et de Louis XV* (1711 à 1725). Paris, Pedone-Lauriel, 1882, gr. in-8 de II-529 p. — Prix : 10 fr.

M. Ravaisson dit trop modestement, en tête de son *Avertissement*, qu'il espère, qu'à défaut d'autre mérite, la persévérance dans un labeur ingrat et pénible lui vaudra l'indulgence du lecteur, s'il en est d'assez courageux pour suivre jusqu'au bout un chercheur peut-être trop obstiné. Sa persévérance et les autres qualités qu'il déploie lui valent depuis longtemps non seulement l'indulgence, mais l'estime et la reconnaissance du public sérieux, et il peut être assuré que beaucoup de lecteurs suivront facilement jusqu'au bout un chercheur aussi vaillant et aussi heureux, ce chercheur dût-il ajouter encore une bonne douzaine de volumes aux treize volumes qu'il a déjà publiés.

Dans le tome XIII se termine le règne de Louis XIV, que suit la Régence, pour s'arrêter en 1724, pendant le ministère du duc de Bourbon ; ce sont les neuf premières années du règne de Louis XV.

M. Ravaisson (*Avertissement*, p. 2), parle de la Régence avec une sympathie, j'allais dire avec un enthousiasme, vraiment extraordinaire. Reproduisons son appréciation, au sujet de laquelle il y aurait bien des réserves à faire : « La débonnaireté du régent laissa la Bastille presque vide, à part la ridicule conspiration formée par la duchesse du Maine. Ce fait, regrettable pour les curieux, est tout à l'éloge de ce prince, auquel les historiens n'ont pas rendu la justice qu'il méritait. Lorsqu'il saisit le pouvoir, il avait trouvé la France épuisée par une guerre malheureuse, une dette écrasante, les revenus consommés longtemps à l'avance, les campagnes abandonnées et incultes ; au bout de quelques mois, les chaumières se repeuplèrent, les cultivateurs reprirent leurs travaux ; les voyageurs anglais, habitués aux visages hâves et décharnés des paysans, constatèrent avec une surprise inquiète la gaieté et la bonne mine de ces mêmes hommes déjà prêts à défendre la patrie et à se montrer de dangereux ennemis pour la vieille Angleterre. » M. Ravaisson glorifie la création du billet de banque, « pivot sur lequel roulent la société et le commerce ; »

il constate qu'à l'aide du crédit et du papier, de ces deux éléments nouveaux, le régent avait tout d'abord payé la dette de Louis XIV et diminué les impôts, et il ajoute : « Le régent et Law étaient trop en avance sur l'esprit de leur temps : ce fut un malheur, qui laisse intact leur droit à la reconnaissance de la postérité. »

Les plus intéressants des documents dont se compose le tome XIII sont relatifs à Mlle de la Mésangère, petite-fille de Mme de la Sablière, si célèbre par la généreuse hospitalité qu'elle avait accordée au bon La Fontaine ; au lieutenant général de la Badie, qui, le 4 juillet 1712, rendit le Quesnoy au prince Eugène ; à divers jansénistes, tels que les abbés de Barneville et de Saint-Jean, le libraire Jore (de Rouen), le colporteur Petit-Jean, le P. Albizzy, prédicateur ; à divers libellistes, notamment aux sieurs Lepaire et Coquaire, qui avaient répandu un livre « rempli de figures, » qui « traitait des amours de Mgr le duc d'Orléans avec Mme la duchesse de Berry ; » notamment encore un sieur Gasparini, auteur d'un livre très injurieux contre la duchesse du Maine et contre presque tous les princes de la maison royale, intitulé : *Histoire-anecdote de la famille de la princesse de Besdom* (avec des planches en taille-douce) ; à la protestante Mlle Gastebois (de la Rochelle), que le P. de la Baune chercha vainement à convertir et dont il signale l'*entêtement* dans une lettre à Pontchartrain ; à la marquise d'Esclainvilliers qui, par inadvertance, avait envoyé à son mari une lettre fort tendre qui ne lui était pas destinée ; à Diesbach, charlatan qui s'occupait de la pierre philosophale et dont Saint-Simon a parlé sous l'année 1711, ce qui est un petit anachronisme, l'affaire de Diesbach étant seulement de 1715 ; aux personnages impliqués dans la conspiration de Cellamare, cette conspiration à l'eau de rose, sur laquelle on avait déjà de si belles pages de Lemontey et de Michelet ; enfin à l'évêque de Beauvais (F. H. A. de Beauvillier), qui avait eu le malheur de s'éprendre d'une de ses pénitentes, Mlle Lacroix, scandale mentionné par Saint-Simon et que, du reste, le prélat répara, dans ses vieux jours, par un repentir auquel M. Ravaisson rend hommage (note de la page 463).

Les notes du savant éditeur pourraient être plus nombreuses. On aurait voulu, par exemple, quelques renseignements bibliographiques (p. 61) sur le libelle où l'on disait en prose ce que La Grange-Chancel ne craignit pas de dire en vers. M. Ravaisson s'exprime d'une façon beaucoup trop absolue dans cette note de la page 376 : « On a déjà eu occasion de dire que les Bénédictins étaient jansénistes, » et dans cette note de la page 377 : « Le séminaire de l'Oratoire était le refuge habituel des Jansénistes, dont les Oratoriens partageaient la doctrine et les sentiments. » Tous les Bénédictins et tous les Oratoriens n'appartenaient pas, Dieu merci ! à la secte des Jansénistes, et

M. Ravaisson a eu le tort d'abuser ici du *ab uno disce omnes*. Je regrette que sous une lettre de la marquise de Prie (p. 450-451), cet érudit ait reproduit une épigramme dont le dernier vers est d'une effrayante indécence. Cette vilaine citation gâte une note agréable et que je tiens à mettre (*expurgata*) sous les yeux du lecteur : « Jeanne-Agnès de Berthelot, marquise de Prie, née à Paris en 1698, morte le 7 octobre 1727, âgée de 29 ans. Cette favorite fut accablée d'épigrammes... Quoiqu'il en soit, cette lettre montre qu'à ses défauts elle joignait au moins une vertu : un désintéressement rare à cette époque. C'était d'ailleurs une femme charmante, une brune aux yeux bleus, très spirituelle, chantant à ravir et jouant du violoncelle dans la perfection. »

T. DE L.

Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (1703-1781), par le P. ÉMILE RÉGNAULT, de la Compagnie de Jésus. Paris, Victor Lecoffre, 1882, 2 vol. in-8 de XVII-321 et 540 p. — Prix : 12 fr.

Tous ceux qui lisaient l'excellent recueil périodique publié à Lyon par divers membres de la Compagnie de Jésus sous le titre d'*Études religieuses, philosophiques et littéraires*, y ont certainement remarqué une série d'articles consacrés à Christophe de Beaumont. Ce sont ces articles, revus, développés, complétés, qui forment les deux volumes sur lesquels nous venons appeler l'attention des amis de l'histoire, de l'histoire bien faite et bien écrite, car — déclarons-le tout d'abord — l'ouvrage du P. Régnault est également recommandable quant au fond et quant à la forme, et les mêmes éloges sont dus au mérite du biographe et au mérite de l'écrivain.

Nous indiquerons surtout dans notre analyse de la vie de Christophe de Beaumont, les choses nouvelles trouvées par un chercheur dont la patience et le zèle sont inappréciables. Les devanciers du P. Régnault se taisent absolument sur l'enfance et la jeunesse du futur archevêque de Paris. L'auteur a recueilli les traditions orales de la famille de son héros ; il a aussi consulté les papiers conservés au château de Buzet par Mme la comtesse de Noailles, née de Beaumont. Ces papiers inédits l'ont aidé à montrer (p. 17-23) combien, sur la foi des moutons de Panurge qui rédigent la plupart des dictionnaires biographiques, on s'était généralement fait une fausse idée des talents naturels d'un des prélats qui, comme l'a rappelé un de ses plus dignes successeurs, S. Ém. le cardinal Guibert, « ont le plus illustré le siège de Saint-Denys, par sa piété, sa science, la fermeté et l'élévation de son caractère. » Sur Christophe de Beaumont considéré comme chanoine à Lyon, l'auteur a écrit deux chapitres fort intéressants (pp. 24 et 38), d'après les *Registres capitulaires* conservés dans les Archives de l'Hôtel-de-Ville du chef-lieu du département du Rhône.

Puisant toujours aux sources originales, il s'est servi, pour raconter le rapide épiscopat de Beaumont à Bayonne (p. 75) et son rapide archiépiscopat à Vienne (p. 100), de divers documents des archives de Bayonne et de Pau, comme des *Registres des délibérations du Bureau de la maison de charité* de Vienne. La partie vraiment importante de la monographie est l'histoire des trente-cinq années que Christophe de Beaumont passa sur le siège de Paris. Le P. Régnault a retracé d'une façon aussi neuve que fidèle le tableau des trois grandes luttes que soutint l'intrépide athlète contre les Jansénistes, contre les philosophes et en faveur des Jésuites. Non seulement il a connu tout ce qui a été imprimé sur ces divers points au dix-huitième siècle et de notre temps, mais encore il a épuisé toutes les collections de manuscrits de nos dépôts publics, utilisant surtout les *Mémoires de Hardy* et *du procureur Regnaut* (Bibliothèque nationale) et les *Registres capitulaires* de Notre-Dame (Archives de l'hôtel Soubise). Dans ce dernier recueil, l'auteur a trouvé, outre les pièces officielles des délibérations du Chapitre, de nombreuses lettres autographes et inédites, attachées aux pages in-folio, et il en a cité de bien curieux fragments. En ce qui regarde les Jansénistes, le P. Régnault a tiré le plus heureux parti d'abondantes lettres du célèbre évêque d'Amiens, Mgr Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, la plupart jusqu'à ce jour inconnues, lettres que l'on gardait aux archives de Saint-Acheul et qui jettent un grand jour sur la situation de l'Église de France à cette époque. Le biographe de Christophe de Beaumont a eu une autre bonne fortune : il a pu faire usage, dans les premières pages du second volume relatives aux relations de l'archevêque de Paris avec les Jésuites, d'une correspondance inédite du P. de la Croix avec le général de la Compagnie, le P. Ricci, et de plusieurs autres lettres de divers membres de la Compagnie, lesquelles lui ont permis de contrôler, d'éclaircir, de compléter les récits des précédents historiens. On remarque principalement ce qui concerne l'admirable charité de Beaumont envers les Jésuites proscrits (p. 69), la généreuse et chrétienne vengeance des Jésuites au sujet de leur persécutrice, Mme de Pompadour (p. 99). On trouvera force particularités curieuses, en ce même tome II, sur d'Alembert, Beaumarchais, Diderot, le poète Gilbert, Helvétius, Malesherbes, Marmontel, Montesquieu, Necker, l'abbé de Prade, l'abbé Raynal, le poète Roucher, J.-J. Rousseau, etc. Signalons encore çà et là d'intéressants passages sur l'abbaye de Notre-Dame-des Vertus (t. I, p. 63), sur le P. de Beauvais, confesseur, quoiqu'on en ait dit, de Madame Louise (p. 500), sur les Pénitents bleus de Sarlat (t. II, p. 203), sur le rôle de l'archevêque de Paris auprès du lit de mort de Louis XV, rôle qui a été si déplorablement travesti par la passion de certains écrivains qui, de nos jours encore, sont servilement copiés

(t. II, p. 251), sur le confesseur de Louis XV, le saint abbé Maudoux, dont M. de Lantenay a récemment raconté la vie avec tant de charme et d'autorité (p. 109-111 et 254-261), sur la composition de l'*Histoire généalogique de la maison de Beaumont* par Gabriel Brizard, chapitre rédigé d'après les papiers inédits de la Bibliothèque de l'Arsenal (p. 380-389), etc. A un autre point de vue, on doit accorder la plus sympathique attention aux pages saisissantes consacrées au récit de la mort de l'archevêque de Paris (p. 414-416).

Il faut particulièrement louer le soin avec lequel le P. Régnault a rectifié, dans ses deux volumes, d'innombrables erreurs. Citons-en quelques-unes. Le savant écrivain prouve (t. I, p. 117, note 1), contre le vicomte d'Avenel, auteur d'un ouvrage très superficiel sur les *évêques et archevêques de Paris*, que Christophe de Beaumont, loin d'être laid, était vraiment beau. Il relève spirituellement (t. I, pp. 16 et 74) deux plaisantes bévues de M. de Pressensé et (pp. 144 et 160) deux non moins plaisantes bévues de M. Jobez. Il oppose (*Ibid.*, p. 70) à M. Henri Martin, qualifiant de *virulente* (*Histoire de France*, t. XVI, p. 205) la lettre apologétique de Beaumont, l'appréciation si juste de Voltaire, déclarant que ce document lui a paru *modéré* et *raisonnable*. Il repousse avec raison comme dépourvue d'authenticité (p. 404) une emphatique réponse prêtée à l'archevêque de Paris par M. Saint-Amand (*Les femmes de la Cour de Louis XV*) sur la foi des *Chroniques de l'Œil-de-Bœuf*. Il est inutile d'ajouter que le P. Régnault n'a pas manqué de redresser les inexactitudes des écrivains du dix-huitième siècle, notamment celles du compilateur Soulavie et encore plus celles du chroniqueur Barbier.

Les appendices (t. II, p. 429-513) se composent des pièces suivantes : Note *sur le portrait gravé de Christophe de Beaumont*, portrait qui est reproduit au frontispice du tome Ier ; *Souvenirs du château de La Roque* (berceau du prélat) ; *la maison de Beaumont ; Formule du serment prêté par les chanoines-comtes de Lyon le jour de leur réception ; une Fête à Louis-le-Grand en* 1747 ; *Affaire du P. Pichon ; Affaire du P. Berruyer* ; *l'Instruction pastorale de Christophe de Beaumont sur les atteintes données à l'autorité de l'Église par les jugements des tribunaux séculiers dans l'affaire des Jésuites*, du 28 octobre 1763, document de premier ordre, que l'on n'a pas inséré dans le *Recueil des mandements de l'archevêque de Paris* (2 vol. in-4) et qui, magistral par la pensée comme par le style, méritait de trouver place à la suite de l'histoire de celui que Pie VI ne craignit pas d'appeler *une des plus grandes lumières de l'Église catholique* ; *Bref de Clément VIII au cardinal de Luynes*.

L'ouvrage du P. Régnault a été honoré déjà des éloges de Nos Seigneurs les archevêques de Paris, de Toulouse, de Lyon, de Nos

Seigneurs les évêques de Périgueux et de Valence. Il a été aussi honoré des éloges d'un illustre prélat que la mort vient d'enlever au diocèse de Bordeaux, Mgr de la Bouillerie. Nous citerons, en finissant, les premières lignes de l'éloquente lettre que le regretté coadjuteur de S. Ém. le cardinal Donnet adressait, le 4 avril dernier, à l'auteur et qui résument si bien le sentiment de tous : « Le beau livre que vous publiez sur le grand archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, était, je ne crains pas de le dire, attendu et désiré par toute l'Église de France. Il sera certainement apprécié par elle. »

T. DE L.

Les Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys, par le comte BERNARD D'HARCOURT, ancien ambassadeur. Paris, Plon 1882, in-8 de 366 p. — Prix : 6 fr.

Ce n'est pas une biographie complète de l'illustre diplomate, sous les auspices duquel il débuta lui-même dans la carrière, que l'auteur de ce livre a eu en vue d'écrire. C'est aux grandes lignes de son existence ministérielle qu'il a voulu exclusivement s'attacher, et pour la mieux caractériser il en a traité, à l'exclusion de tous autres, les quatre épisodes qu'il considère comme essentiels : L'expédition de Rome en 1849 (ch. I) ; les conférences de Vienne en 1854 et 1855 (ch. II) ; la convention du 15 septembre 1864 entre la France et l'Italie (ch. III) ; les négociations qui ont précédé et suivi la bataille de Sadowa (ch. IV et V).

Le premier ministère de M. Drouyn de Lhuys fut presque entièrement consacré aux affaires de Rome. La question se trouvait déjà engagée lorsqu'au lendemain du 10 décembre il prit place avec Odilon Barrot dans les Conseils du nouveau Président de la République. De même que Lamartine et que Bastide, pour ne parler que de ceux qui depuis la Révolution de février avaient tenu avant lui le portefeuille des affaires étrangères, il comprit et soutint que l'entente avec le saint-siége s'imposait comme une nécessité de la situation, parce que cette entente constituait pour la France, au dehors, un point d'appui et une force, qu'il eût été imprudent de méconnaître et de laisser passer en d'autres mains.

Remplacé le 2 juin 1849 par M. de Tocqueville, rappelé en janvier 1851 pour quelques semaines au ministère, M. Drouyn de Lhuys reçut pour la troisième fois du Prince Président, le 28 juillet 1852, la direction des relations extérieures et sut leur imprimer, une impulsion tout à fait remarquable. Dans un délai de trois ans il avait conclu une étroite union avec l'Angleterre, opéré un rapprochement avec l'Autriche, et posé les bases d'une triple alliance qui paraissait tellement solide que la Prusse, ne voulant pas rester isolée, faisait tous ses

efforts pour y être admise. La guerre de Crimée, entreprise avec prudence et fermeté avait rendu à la France sa véritable place dans les conseils de l'Europe. A l'aide de pièces et de dépêches, que lui ont fournies les archives des affaires étrangères, M. d'Harcourt esquisse les travaux de la conférence ouverte en décembre 1854, à Vienne, entre les plénipotentiaires de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie, et à laquelle M. Drouyn de Lhuys vint lui-même prendre part au mois d'avril suivant avec Lord John Russel et Aali-Pacha, chef du Cabinet ottoman. Le ministre français aurait voulu déterminer l'Empereur à une alliance étroite avec l'Autriche ; lorsqu'il vit que cette alliance qu'il considérait à la fois comme un levier et comme un frein, ne pouvait se conclure dans les conditions qu'il avait préparées, il crut devoir donner sa démission (mai 1855), et sa retraite, bien qu'elle n'ait pas alors modifié très sensiblement, en apparence, l'aspect général des affaires, était l'indice d'un changement profond dans la politique extérieure de l'Empire.

C'est à cette époque, en effet, que le rêve de l'unité italienne commence à hanter les Tuileries, et que Napoléon III dirige ses pensées vers la théorie des nationalités, qui devait entraîner pour lui comme pour la France de si douloureux mécomptes. La guerre d'Italie éclata en 1859, et ses conséquences, très peu conformes aux intentions de l'Empereur qui voulait l'exécution du traité de Villafranca, c'est-à-dire l'établissement d'un État fédéral italien sous le protectorat français, le portèrent à se tourner de nouveau vers celui de ses conseillers dont il avait pu apprécier, dans un grand nombre de cas, les vues judicieuses et le patriotisme. Soucieux avant tout d'assurer à notre politique extérieure sa direction normale, M. Drouyn de Lhuys n'hésita pas à répondre à l'appel qui lui était adressé (août 1862) et à chercher à pourvoir en Italie aux embarras d'un état de choses qu'il n'avait pas contribué à établir. La Convention du 15 septembre 1864, essai de transaction entre la Papauté et la cour de Turin, répondait à la fois au désir réel de Napoléon III d'enrayer un mouvement, qui dépassant toutes ses prévisions menaçait de lui faire encourir vis-à-vis du monde catholique la grave responsabilité de l'écroulement de la souveraineté temporelle du Saint-Siège, et aux sentiments mêmes du roi Victor Emmanuel et de ses ministres, auxquels il ne déplaisait pas outre mesure de pouvoir opposer aux injonctions du parti révolutionnaire un acte international interdisant l'entrée du territoire pontifical. La convention de septembre n'était pas, comme on l'a prétendu à tort, une tentative sans avenir et condamnée d'avance ; mais il existait entre elle et le renom militaire de l'Empire un lien étroit, et elle ne devait plus avoir de valeur le jour où ce renom commençerait à péricliter.

L'Empire avait encore en 1864 un ascendant marqué en Europe ; à l'époque de Sadowa, le déclin commence. Les événements de 1866 sont devenus le point de départ d'un ordre de choses nouveau. La crise a eu, en ce qui concerne la France, des résultats trop graves pour que ses détails n'aient pas une importance particulière ; et parmi ces détails, la lutte soutenue par deux ministres contre leur propre souverain n'est pas le moins intéressant. Le comte de Bismarck a fini par entraîner le roi Guillaume dans une entreprise qui a réussi, mais qui était pleine de périls. M. Drouyn de Lhuys n'a pu amener l'Empereur Napoléon III à une détermination qui, sans être absolument dépourvue de risques, offrait les meilleures chances de succès. Dès que l'issue de la bataille de Sadowa fut connue, le ministre français, jugeant que le moment de l'abstention était passé, proposa une démonstration militaire ; cette démonstration dans sa pensée devait non pas avoir le caractère d'un commencement d'hostilité contre la Prusse, mais établir, au moyen d'un acte patent, que l'état territorial de l'Allemagne consacré par les traités ne pouvait être modifié par la volonté d'une seule puissance. De l'aveu de M. de Bismarck lui-même, fait il y a quelques années devant une assemblée allemande, elle aurait eu pour résultat de mettre, de prime abord, la Prusse « dans la nécessité de couvrir Berlin et d'abandonner tous ses succès en Autriche. » On ne saurait d'ailleurs douter que jusqu'au moment où la paix fut signée, la majorité de l'Allemagne, froissée des rudesses et des prétentions du conquérant, n'attendit beaucoup plus qu'elle ne la craignait l'intervention de la France. Napoléon III avait accepté en principe le projet de démonstration militaire ; on connaît les causes qui le lui firent écarter ensuite du jour au lendemain. M. Drouyn de Lhuys ne crut pas devoir abandonner cependant immédiatement son portefeuille, et le conserva six semaines encore maintenant ainsi ouverte la porte que la fortune pouvait prendre pour nous revenir. Dès que sa retraite fut un fait accompli, le brusque changement de langage et de procédés du grand chancelier témoigna de la grandeur de la perte que venait de faire la politique nationale, dont le ministre démissionnaire avait été dans toute sa longue carrière le défenseur ardent et convaincu.

Au cours de son récit, à propos de la mission extraordinaire confiée auprès du Triumvirat Romain à un personnage qu'ont illustré depuis de si éclatants triomphes sur un autre terrain, M. d'Harcourt signale les écueils auxquels risquent de se heurter les hommes les plus éminents, lorsqu'ils entrent dans la carrière des affaires étrangères sans l'acquit d'une éducation professionnelle. De trop fréquents exemples sont venus dans ces dernières années confirmer l'expérience de 1849, et faire regretter à tous ceux, qui ont souci de la situation de la France dans le concert européen, que l'instabilité de son régime po-

litique la prive des services de diplomates de race, tels que celui dont la plume élégante vient de tracer l'histoire des *Quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*[1].

Comte DE LUÇAY.

Esquisses marchoises, superstitions et légendes, histoire et critique, par LOUIS DUVAL, ancien archiviste de la Creuse, archiviste de l'Orne. Paris, Champion, 1879, in-8, 368 p. — Prix : 4 fr.

C'est un pays peu connu que la Marche ; aussi, d'après le proverbe : « A beau mentir qui vient de loin, » les historiens, les géographes se sont-ils donné la joie de farcir leurs écrits de contes inventés à plaisir et d'erreurs religieusement répétées. M. Louis Duval a essayé de faire un peu la lumière sur cette contrée. Ses diverses publications : *Chartes communales et franchises locales du département de la Creuse, Joachim du Chalard, de la Souterraine et les états généraux de* 1560, *l'Impôt du sel et la contrebande dans la Marche*, les *Cahiers de la Marche en* 1780, les *Archives révolutionnaires de la Creuse*, avaient déjà éclairé une foule de points et appelé l'attention sur cette province dédaignée. Les *Esquisses marchoises* s'attaquent plus directement aux erreurs historiques, géographiques, archéologiques, dont Guéret, Aubusson, Bourganeuf et Boussac ont été particulièrement victimes. Ce nouveau livre de l'érudit archiviste se compose de trois chapitres assez divers : *Le culte des eaux dans la Gaule centrale et particulièrement dans la région de la Creuse*, où il passe en revue les diverses fontaines consacrées par un culte religieux ou superstitieux ; *la Fontaine Quinault à Felletin*, pages réjouissantes dont Jal dans son *Dictionnaire* nous avait déjà donné un résumé et qui nous montrent comment se font les légendes en plein dix-neuvième siècle ; le poète Quinault, l'auteur d'*Armide*, l'*ami* de Boileau, né et mort à Paris, célébré, glorifié comme Marchois, décoré d'un buste à Felletin où le maire assure qu'il est né, qu'il a habité, où les anciens se rappellaient presque l'avoir vu, et où il n'a jamais sans doute mis les pieds ; et *Fantaisies géographiques et rectifications historiques*. Il faut voir avec quelle impitoyable logique et quelle sûreté M. Duval démolit les récits d'auteurs de cabinet qui improvisent au lieu d'étudier et font de la géographie en chambre ! C'est François de l'Hermite de Souliers qu'on a voulu à tort, rattacher à Tristan, prévôt de Louis XI et qui est né au château de Souliers, commune de Lauvillat, arrondissement de Bourganeuf, et non à Felletin ; c'est Guéret, qui n'a jamais été la capitale d'un *pagus Waractensis*, parce que ce pagus n'a jamais existé, contrairement aux assertions de Benjamin Guérard et de M. Deloche

1. Nous avons laissé à notre honorable collaborateur la pleine liberté de ses appréciations politiques, mais nous devons lui en laisser aussi l'entière responsabilité. (*Note de la Direction.*)

qui se fondent sur ce mot de *Guéretois* ajouté, depuis fort peu de temps, à des noms de lieux pour les distinguer. C'est Aubusson qui ne perdit pas à la révocation de l'édit de Nantes la moitié de ses habitants soit 6,000 protestants, par la raison que le chiffre de sa population calviniste ne dépassait pas 1,000 ou 1,200 ; c'est Boussac, placé par M. Lalanc, *Dictionnaire historique*, dans l'Allier, comme une baronnie du Berry, etc. Il faudrait citer la moitié du livre. Il y a là une source abondante de renseignements, et une foule d'errata à signaler. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur certaines appréciations peu orthodoxes et quelques lapsus. Est-il bien sûr par exemple (page 39) que l'église Saint-Etienne des *Grés* à Paris, en plein quartier latin, était l'église des *Degrés* et non pas, comme la rue des *Grès*, sottement écrite ainsi, l'église ou la rue fréquentée particulièrement par les étudiants *grecs* dont le nom se prononçait *grés* comme encore les Alpes *grées ?* Il n'en est pas moins vrai que ce volume d'une part déblaiera le terrain historique de la Marche, et de l'autre donnera une foule de notions exactes sur les lieux et les personnages de cette province. L. A.

Histoire de la Russie, *depuis la mort de Paul Ier jusqu'à nos jours,* par Gaston Créhange, agrégé de l'Université. Paris, Germer-Baillière, 1882, in-12 de 300 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cette *Histoire de la Russie* est une œuvre de vulgarisation et non un travail critique. Les faits principaux traités par l'auteur sont bien choisis, bien groupés et racontés avec assez de détails pour exciter l'intérêt sans sortir des limites d'un cadre déterminé d'avance. Au point de vue de l'ensemble, nous sommes heureux de constater qu'il y a actuellement un progrès remarquable dans la manière d'écrire en France l'histoire russe. Le livre y aurait gagné si l'auteur eût consulté davantage les sources russes au lieu de s'en tenir presque exclusivement aux sources étrangères : il aurait, croyons-nous, modifié certaines appréciations et surtout éliminé quelques anecdotes, comme celle de l'Université de Kazan (p. 89), qui n'ont aucun crédit auprès des historiens sérieux. Dans ce genre d'ouvrages on est obligé d'être court et parfois tenté de sacrifier au laconisme le fond même de la pensée : c'est un écueil que M. Créhange n'a pas toujours évité. Ainsi « le fond du caractère » d'Alexandre Ier est résumé en trois mots « décousu, contradiction, mauvaise foi » (p. 84) ; une seule dépêche de Metternich ne suffit pas pour établir la thèse générale, d'autant plus que l'auteur avoue sans difficulté qu'Alexandre « était dupe de soi-même, » et qu'on ne pouvait « suspecter la franchise, la pureté même de ses intentions (p. 7).» Ailleurs le programme politique de Nicolas est

encore condensé en trois mots : « foi, roi, loi, » tandis que le vrai programme était celui-ci : orthodoxie, autocratie, nationalité. Entre les deux formules il y a des abîmes ; c'est vraiment pousser trop loin le culte des monosyllabes que de les préférer aux données positives de l'histoire. Dans la question polonaise l'auteur affirme avec une impartialité qui lui fait honneur qu'il y a eu des torts et des torts graves des deux côtés. Que le plus faible inspire plus de sympathie, c'est naturel et ce n'est pas nous qui en ferons un reproche à qui que ce soit. Mais où nous devons faire les plus franches réserves c'est à l'endroit du rôle assigné au saint-siège, surtout à l'époque de la révolution de 1830. Grégoire XVI est accusé en termes acerbes d'avoir abandonné la Pologne, sa fameuse encyclique est vivement critiquée, la délivrance de Vienne par Sobieski est évoquée comme un reproche (p. 137, 146). Il y a là un profond malentendu : le saint-siége ne doit pas être considéré comme une puissance politique, mais comme une force morale ; Grégoire XVI, n'ayant pas d'armées à sa disposition, a épuisé tous les moyens pacifiques en vue de concilier deux nations engagées dans une lutte inégale. Pour expliquer son encyclique, il n'est pas nécessaire de recourir, comme on l'a fait, à Priam baisant la main d'Achille, il suffit de la considérer comme une déclaration de principes; à ce point de vue elle est inattaquable. Quant à Sobieski, citer ici son nom, c'est méconnaître étrangement le passé. Sans remonter jusqu'aux croisades, à partir de la prise de Constantinople, les papes ont été les plus constants adversaires du croissant ; c'est grâce à leur zèle que l'Europe se liguait à certaines époques contre les Turcs ; lorsque Vienne était assiégée, Innocent XI, le drapeau de Lépante à la main, pouvait fièrement rappeler aux princes chrétiens que Pie V avait le premier ébranlé la puissance ottomane, le danger était commun, la défense devait l'être aussi. Si Sobieski a sauvé la Pologne en délivrant Vienne, il n'a fait que s'associer à l'action séculaire des papes, qui cherchaient avant tout le triomphe de la foi et la sécurité de toute la chrétienté. En agissant ainsi, la papauté n'a contracté aucune espèce d'obligation ; elle a bien mérité de l'Europe. Remarquons, en finissant, qu'il y a dans l'orthographe des noms propres une complète anarchie : *Romanzov*, lisez Roumianzov ; *Kutusov*, lisez Koutousov ; *Photim*, lisez Photius, *Rovstosov*, lisez Rostovtzev ; *Gustenweg*, lisez Herstenzweig ; citons encore la Roumélie *occidentale*, nom donné au pays bulgare au sud des Balkans (p. 285).

PIERLING.

Les Céramiques de la Grèce propre. Vases peints et terres cuites, par Albert Dumont et Jules Chaplain. Première partie : *Vases peints*. Paris, Didot, 1881, in-4 de 80 p. et xxxiii planches. — Prix : 20 fr.

Les fouilles considérables qu'on a entreprises, durant les dernières années, sur le sol des plus vieilles cités de la Grèce, celles de M. Schliemann, par exemple, pour ne citer que les plus importantes, appelaient un traité *ex professo* qui fît ressortir le caractère général des antiquités ramenées à la lumière, et qui formulât nettement les lois du développement primitif de l'art grec. M. Albert Dumont vient d'écrire ce livre en ce qui concerne les céramiques, et le premier fascicule que nous avons entre les mains est comme le droit d'entrée de l'auteur à l'Académie des Inscriptions où il vient d'être admis. Ce premier fascicule traite spécialement *des plus anciennes céramiques grecques*. Il ne s'agit pas des objets rapportés d'Orient, dans lesquels se remarque une influence assyrienne, égyptienne ou phénicienne plus ou moins caractérisée ; mais bien de l'industrie même du pays dans ses produits les plus anciens et les plus rudimentaires. A cette époque primitive, les fouilles nous présentent, selon M. Dumont, cinq types principaux dans la forme et la fabrication des vases en terre cuite. Ce sont les types d'Hissarlik, de Santorin ou Théra, d'Ialysos, de Mycènes et de Spata. Ils forment l'objet des six chapitres dont se compose le présent fascicule et marquent les premières étapes de l'industrie céramique. Chacun de ces chapitres a pour objet « de marquer les caractères de chaque groupe, de montrer ce qui fait l'unité de chacun d'eux, les rapports qu'ils ont avec ceux qui les suivent ou les précèdent, ce qui permet d'établir entre eux une chronologie relative. »

Nous nous bornerons aujourd'hui à signaler l'apparition de l'œuvre considérable de M. Dumont, puisque nous devons y revenir quand la publication en sera plus avancée. Nous ajouterons seulement qu'on y trouve décrites et résumées toutes les fouilles qui ont été faites sur le sol de la Grèce, dans ces dernières années; le lieu des trouvailles est précisé avec soin, les objets exhumés sont classés avec une méthode rigoureuse. Les minutieuses observations dans lesquelles entre l'auteur sur la forme des vases, la couleur de l'argile, les détails d'une ornementation encore dans l'enfance de l'art, ne sont point superflues quand il s'agit du classement chronologique et artistique d'objets en apparence assez semblables et presque grossiers. La conclusion de M. Dumont sur ces produits les plus archaïques des ateliers helléniques, est qu'ils impliquent l'existence d'une puissante civilisation grecque, contemporaine des grands empires de l'Orient, et qui prend fin vers le dixième siècle avant notre ère. L'âge héroïque des contrées grecques comprend forcément de longs siècles, sur l'histoire

desquels nous n'avons que des traditions mythiques recueillies par les écrivains postérieurs. Cette conclusion rigoureusement scientifique laisse de côté les conjectures enthousiastes formulées par M. Schliemann sur l'époque et le caractère des trésors qu'il a, lui-même, arrachés au sol avec tant d'énergie persévérante.

ERNEST BABELON.

Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison des Baux, par le Dr BARTHÉLEMY. Marseille, Barlathier-Feissat; Paris, Champion, 1882, gr. in-8 de XXX-680 p. et 15 pl. de sceaux. — Prix : 25 fr.

Un recueil analysant tout ce que l'on peut recueillir de chartes depuis l'année 871 jusqu'à l'année 1536 sur la maison des Baux, a une importance facile à apprécier pour l'histoire de la Provence. M. le Dr Barthélemy, depuis de longues années, prépare ce travail pour lequel il a mis à contribution les archives de France, de Rome et de Naples; l'inventaire comprend 2,000 articles, et chacun de ceux-ci est rédigé avec autant de clarté que de concision ; l'auteur a soigneusement indiqué les sources où il les empruntait. Cette riche collection de matériaux permet à l'auteur de vérifier avec certitude un certain nombre d'erreurs sur la généalogie des Baux ; ces erreurs, comme il arrive fréquemment, avaient été si souvent répétées qu'elles avaient fini par être admises comme des vérités. M. le docteur Barthélemy a résumé ses rectifications dans un certain nombre de tableaux ; il a consacré aussi un chapitre particulier à la branche des Baux qui donna des juges à Arborée depuis le commencement du treizième jusqu'à la fin du quatorzième siècle, et fut signalée pour la première fois en 1875 par M. L. Blancard. Ce beau volume est complété par 15 planches qui donnent la représentation de 47 sceaux, en plomb et en cire dessinés par M. Laugier.

A. DE B.

Le Marquis de Grignan, *petit-fils de Mme de Sévigné*, par FRÉDÉRIC MASSON, Paris, E. Plon, 1882, in-8 de 300 p. — Prix : 6 fr.

La première chose qu'on se demande en voyant le titre de ce livre, c'est comment l'idée a pu venir à quelqu'un de l'écrire. L'auteur lui-même semble avoir prévu cette réflexion désavantageuse, et pour relever ce que le nom du marquis si parfaitement inconnu peut avoir d'un peu pâle, il rappelle que c'est du petit-fils de l'illustre marquise qu'il s'agit. Mais cette parenté ne suffirait même pas à l'intérêt ; heureusement pour le livre, la biographie n'y est qu'un prétexte.

Autour de cette figure insignifiante, M. Masson a groupé, en effet, bien des personnages secondaires beaucoup plus intéressants que le principal, et au lieu d'une de ces vies ennuyeuses dont depuis une dizaine d'années il est à la mode de fatiguer le lecteur, nous avons

un coin d'histoire sociale du dix-huitième siècle, une monographie, comme dirait M. Le Play, d'une famille noble de ce temps ; une page de Balzac, cent cinquante ans en arrière et prise dans la vie réelle. Si le titre promet peu, l'ouvrage tient beaucoup.

Où trouver en effet, un roman plus intéressant, que l'histoire de cette maison de Grignan, s'effondrant sous sa propre grandeur, malgré l'effort constant et désespéré d'une femme de tête et d'énergie, le vrai mâle de la famille, cette belle et noble comtesse de Grignan. *The battle for the life*, tel devrait être le vrai titre de ces pages. Au dix-huitième siècle, au commencement surtout, les places n'étaient pas encore, comme elles n'ont cessé de l'être depuis, une source de fortune. L'on peut voir de nos jours à quel point l'art de se faire des rentes avec les revenus de l'État est parvenu. Sous Louis XIV, le poste de gouverneur de la Provence n'avait aucun rapport avec une préfecture ou une recette générale : ce n'était point une bourgeoise tirelire, mais un gouffre doré, où la fortune d'une grande famille s'abîmait en peu de temps, semblable à un feu d'artifice qui jette d'autant plus d'éclats qu'il s'éteint plus vite. Le marquis de Grignan, *qui n'aimait pas à lire !!!* (le petit-fils de Mme de Sévigné !!!) tient bien peu de place là-dedans : tout l'intérêt se porte sur sa mère, la véritable héroïne du roman, sur ses oncles, qui se sacrifient à la grandeur de la maison, rognant sur leurs maigres revenus pour payer des équipements ; sur la jeune femme acceptée d'abord comme une mésalliance, comme un étai nécessaire au château qui s'écroule, *comme un fumier dans les terres*, et dont le charme finit par gagner toute la famille; l'intérêt porte enfin sur toute cette vieille aristocratie française dont on trouve là le tableau exact, fait de main de maître et de main impartiale ; les grands, les beaux et aussi les mauvais côtés sont également mis en lumière. Cet ouvrage aura le succès qu'il mérite comme étude de mœurs : mais il ne fera pas sortir le marquis de Grignan de l'oubli.

HENRI DE SAUSSINE.

Lamennais et son école, par l'abbé ANTOINE RICARD, professeur à la Faculté de Théologie d'Aix. Paris, Didier, 1881, in-18 angl. de 367 p. — Prix : 3 fr.

Gerbet, sa vie, ses œuvres, par le même. Paris, Didier, 1881, in-18 angl. de 245 p. — Prix : 3 fr.

Ces deux volumes sont la reproduction, moins les formes oratoires, des cours professés à Aix et à Marseille par M. l'abbé Ricard, et nous lui savons gré de nous faire profiter, en les publiant, des leçons que nous n'avons malheureusement pu entendre. Il agrandit ainsi le cercle de ses auditeurs et je suis persuadé qu'il aura, auprès de ceux qui le liront, le même succès qu'auprès de ceux qui l'ont applaudi. La vie

de Lamennais, sa naissance, sa jeunesse, ses débuts, ses écrits, sa chute, sa mort, tout cela est bien connu, mais M. Ricard l'a su rajeunir dans des pages, un peu familières peut-être par endroits, mais toutes pleines d'une chaleur émue et d'une éloquence colorée où le soleil du Midi se devine.

Ce que j'aime surtout dans ce livre, c'est sa parfaite clarté. Il est bien divisé ; chaque chapitre traite un sujet bien défini qui laisse une idée nette et précise ou des faits qu'on y raconte ou des travaux qui y sont analysés.

Un chapitre spécial est consacré au frère de Lamennais, le saint abbé Jean-Marie ; et c'est une très heureuse idée qu'a eue M. Ricard en retraçant cette physionomie vénérable autant que spirituelle et fine, qui fait un si absolu contraste avec la figure farouche et sombre de l'auteur des *Paroles d'un croyant*. M. Ricard cite beaucoup dans son récit, soit les amis et disciples de Lamennais, soit Lamennais lui-même, mais tous ces morceaux sont bien choisis et de nature à nous faire mieux connaître cette école Lamenaisienne qui a tracé dans notre histoire contemporaine un sillon lumineux sitôt disparu. Après avoir lu ce livre on a une idée exacte de Lamennais, de ses livres, de ses doctrines, de son talent. Le dernier chapitre, où se trouve racontée la fin de Lamennais, est vraiment très émouvant.

Je ne ferai qu'un léger reproche à ce livre : la condamnation, si méritée de Lamennais, n'y est pas suffisamment expliquée et les torts de ce malheureux apôtre n'y sont pas assez mis en lumière. En revanche, ses ennemis sont dénoncés avec une vivacité un peu excessive peut-être, et ils jouent un si vilain rôle qu'on est tenté de s'étonner que ce soit lui et non pas eux que Rome ait cru devoir condamner.

— Gerbet était le disciple de Lamennais, le Mélanchthon de ce Luther, comme on l'a dit ; mais qu'il lui ressemble peu ! Entre ces deux physionomies il n'y a guère que des contrastes. Aussi que de poésie, que de charme, que de douceur dans le portrait que M. Ricard nous a tracé de l'angélique évêque de Perpignan : sa naissance, son éducation, son séminaire, ses rapports avec Lamennais, son séjour à Juilly, puis à Rome d'où on ne pouvait plus l'arracher, puis à Amiens, près de cet aimable évêque, Mgr de Salmini, dont il était le meilleur ami, son épiscopat et sa mort prématurée, tout cela nous est raconté dans des pages qui se sont imprégnées du charme de cette douce et belle vie. M. Ricard nous promet de nouvelles études sur Lacordaire et Montalembert : nous souhaitons qu'elles ne se fassent pas trop attendre et, comme nous désirons qu'elles soient parfaites, nous exprimons le vœu que l'auteur révise un peu son style pour le débarrasser de quelques négligences qui le déparent, et corrige ses épreuves avec soin.

P. Talon.

Le Père Lacordaire à Sorèze, par Jules Lacointa, ancien membre de la Cour de cassation, avocat à la Cour de Paris. Paris, Jules Gervais, 1881, in-12 de xxiv-376 p. — Prix : 3 fr. 50.

Même après les nombreux et intéressants ouvrages consacrés à Lacordaire, le livre de M. Jules Lacointa sera lu avec intérêt, d'abord parce qu'il nous décrit un coin jusqu'ici peu exploré de la grande vie de Lacordaire, puis en raison du charme même dont toutes ses pages portent l'empreinte. M. Lacointa a écrit ce livre avec son cœur, et c'est le cœur qui rend éloquent. Après une intéressante introduction contenant une appréciation générale du talent et de la mission du Père Lacordaire, l'auteur nous montre, au chapitre 1er de son livre, le grand orateur prenant possession de Sorèze et développant dans deux nobles discours le plan de l'œuvre qu'il a médité d'entreprendre Au chapitre 2, M. Lacointa, remontant dans le passé, nous fait assister à la fondation de l'abbaye bénédictine de Sorèze, par Pépin le Bref, en 758, sous le vocable de Notre-Dame de la Paix, à l'établissement du collège en 1680 et nous raconte les souvenirs de cette maison célèbre où, sous des maîtres éprouvés dont plusieurs occupent, dans l'histoire de l'enseignement, une grande place, tant de générations puisèrent l'amour des lettres, le culte de la science et le dévouement à la religion et à la patrie. La direction de Lacordaire ne pouvait qu'augmenter la renommée et renouveler la gloire de Sorèze. C'est au mois d'octobre 1854 qu'eut lieu l'ouverture de la première école dominicaine. Depuis ce jour, Sorèze et le Père Lacordaire sont identifiés l'un à l'autre, tellement que Sorèze semble avoir cessé de vivre le jour où son illustre directeur est mort. Les études, les exercices littéraires, les fêtes, les jeux, tout porte à Sorèze, pendant six ans, l'empreinte originale de Lacordaire : je crois que l'on pourrait relever, dans le système d'éducation du grand dominicain, quelques procédés étranges et, à notre humble avis, ne méritant guère d'être imités. Mais où Lacordaire est vraiment lui-même, c'est dans la direction des âmes, et ces entretiens, ces lettres, ces sermons, pour la plupart inédits, que M. Lacointa nous révèle, sont la partie la plus émouvante de son livre. Là se retrouve Lacordaire tout entier, avec son cœur, sa foi, son génie, et il nous apparaît aussi grand dans l'accomplissement de cet humble ministère que dans les immortels triomphes de Notre-Dame L'auteur nous fait assister aux émouvantes péripéties des dernières années, et ce n'est pas sans une émotion profonde qu'on voit ainsi Lacordaire lentement mourir. Cette fin du livre est poignante comme un drame, mais aussi consolante comme toutes ces agonies de saints que l'espérance chrétienne illumine de ses reflets. M. Lacointa termine en émettant le vœu que Sorèze voie bientôt s'élever sur une de ses places la statue de celui qui a tant fait pour sa gloire. Il me semble

que l'accomplissement de ce vœu serait aujourd'hui prématuré : la France ne mérite pas d'élever une statue à Lacordaire, tant que les chapelles dominicaines seront sous les scellés et que les frères-prêcheurs ne seront pas rentrés de l'exil.

P. TALON.

Vie de Sa Grandeur Monseigneur Plantier, évêque de Nîmes, par l'abbé J. CLASTRON, vicaire général de Nîmes et de Montpellier. Paris et Poitiers, Oudin ; Nîmes, Gervais-Bedot, 1882, 2 vol. in-8 de XXVIII-669 et 728 p. — Prix : 15 fr.

Mgr Plantier a été l'un des grands évêques de notre siècle, grand par le caractère, la science, l'éloquence et la vertu, et il a fait briller d'un nouvel éclat, au front de l'église de Nîmes, la gloire dont Fléchier l'avait jadis couronnée. Au moment où d'éminents écrivains s'apprêtent à nous raconter la vie des deux plus illustres émules de l'évêque de Nîmes, le cardinal Pie et Mgr Dupanloup, il était naturel que Mgr Plantier eût aussi son biographe, et, comme il avait disparu le premier, sa vie est venue à son rang en précédant les deux autres que nous attendons.

La vie de Mgr Plantier a été écrite par quelqu'un qui l'a bien connu, car il a longtemps vécu dans la familiarité du saint évêque et il a pu découvrir et apprécier tous les trésors de son esprit et de son cœur. Le portrait est donc très fidèle : ajoutons qu'il est aussi très vivant et que le peintre a su ne pas rester indigne du modèle. On voit, suivant la parole de Mgr de Montpellier, que chez le biographe « *un commerce journalier avec le moderne Fléchier a encore perfectionné l'art d'écrire.* » Le livre est écrit avec élégance et maintes pages portent la trace d'une émotion où l'ami fidèle se devine.

Il faut faire deux parts dans la vie de Mgr Plantier, la vie privée, puis la vie publique, ou plutôt la préparation au combat, puis la lutte.

Mgr Plantier naquit au château d'Arloz, près de Belley, le 2 mars 1813, d'un modeste jardinier et d'une humble servante, et c'est au milieu des fleurs de son père que s'écoulèrent les années de son enfance. Belles fleurs, car l'humble jardinier était passé maître dans son art et avait acquis dans la culture des roses une réputation méritée. Plus tard, l'évêque de Nîmes se rappellera les fleurs suaves et odorantes qui avaient environné son berceau et leur souvenir lui suggérera en diverses occasions des comparaisons poétiques et charmantes.

Henri Plantier grandit, dans la piété et dans le travail, à l'humble école de l'instituteur du Mont-d'Or, puis à la maîtrise de Saint-Cyr, enfin au petit séminaire de l'Argentière, et, en 1831, il frappait à la maison des Chartreux, à Lyon, pour s'y livrer aux études et aux exer-

cices pieux qui devaient le préparer au sacerdoce. Un moment, il recula devant la responsabilité des engagements qu'il allait contracter, et il s'enfuit à la Grande-Chartreuse : mais il ne résista pas longtemps à l'appel de Dieu, qui le destinait à une vie plus active. Sous-diacre, il est nommé professeur d'Écriture sainte aux Chartreux. Diacre, puis prêtre, il fut promu à la chaire d'hébreu, malgré sa jeunesse, aussitôt que la Faculté de théologie de Lyon fut reconstituée.

Ses leçons sur les *Poètes bibliques* lui firent dès lors une réputation d'orateur et de savant, à laquelle s'ajouta bientôt celle d'écrivain brillant et vigoureux, quand il se fut décidé à publier ses cours. Il sut, dans ces études de plusieurs années, se rendre la langue du peuple de Dieu si familière, que, plus tard, nous le verrons, dans un jour de réception à l'évêché de Nîmes, répondre en hébreu avec autant d'aisance que d'à-propos aux compliments du consistoire.

Les travaux austères n'absorbaient pas pourtant son temps tout entier, et il en réservait dès lors une part à la direction des âmes et aussi à l'étude des grands modèles de l'éloquence française : nous en avons pour témoignage divers écrits littéraires dont le biographe nous donne quelques fragments qui révèlent un critique très sûr, servi par une plume incisive et fine.

Cependant le futur évêque de Nîmes ne cessait de grandir : à Notre-Dame de Paris, il sut se faire écouter et admirer, après Ravignan et Lacordaire, et, dès lors, toutes les grandes chaires de France se disputent l'orateur brillant qui vient de se révéler. Désormais, il avait sa place marquée dans l'épiscopat : un décret du 30 août 1855 l'appela au siège de Nîmes. Sa vie publique commence : elle ne durera que vingt ans : mais elle sera bien remplie et admirablement féconde.

D'abord, il donne aux études ecclésiastiques, dans son diocèse, une vigoureuse impulsion, excitant, dans son clergé, une noble émulation pour le travail. Les protestants de son diocèse sont aussi, dès le premier jour, l'objet de sa sollicitude épiscopale, et il s'efforce, dans de savantes et vigoureuses controverses, d'ouvrir leurs yeux à la vérité et de les ramener dans le giron de l'Église. Enfin, il se jette dans la lutte, sentant bien que lorsque l'Église est attaquée un évêque doit donner l'exemple, payer de sa personne, et marcher au premier rang. La crise religieuse commence dès lors à se dessiner en Italie : Rome subit les premiers assauts, l'évêque de Nîmes est sur la brèche. Après un premier voyage à Rome, dont il a consigné les souvenirs dans des mémoires pleins d'émotion et de charmes, dont nous avons été heureux de lire quelques pages, et où les merveilles de l'art antique sont appréciées avec un sentiment très juste et très délicat, il écrit une première lettre pastorale sur la *puissance spirituelle de la Papauté* ; dès

lors, voué au service de cette grande cause, il ne se repose plus ; le *pouvoir temporel* du saint-siège est discuté : il en établit la légitimité et la nécessité dans une lettre éloquente ; une main anonyme lance la brochure *le Pape et le Congrès* : Mgr Plantier réfute cet écrit ; Pie IX adresse à l'épiscopat cette encyclique du 19 janvier 1860 qui fut l'objet de tant d'appréciations hostiles de la part d'une presse soudoyée : il la défend, bien que cette défense ne laissât pas que d'être alors difficile et périlleuse, car en répondant à des pamphlets anonymes, on risquait de frapper haut ; il stigmatise les envahisseurs des États de l'Église, célèbre les martyrs de Castelfidardo, défend la personne adorable de Jésus-Christ contre les travestissements sacrilèges des Renan et des Havet, proteste contre toutes les accusations dont l'Église est l'objet, répond à toutes les attaques, et mérite enfin cette plume d'or que les ouvriers de Nîmes lui offrirent un jour en témoignage de leur admiration.

Du reste, sollicité par ces grandes luttes, il ne négligeait pas son diocèse : les visites pastorales et l'apostolat des paroisses rurales furent ses œuvres préférées, et on peut dire qu'il en est mort, puisque c'est au retour d'une dernière visite, entreprise contre les prescriptions de ses médecins, qu'il a été frappé, tombant ainsi au champ d'honneur, martyr du devoir et victime de son zèle.

On connaît son rôle au Concile, on sait comment, épuisé dès ce moment, il dut quitter le lieu du combat sans avoir été témoin de la victoire. La guerre et l'invasion de Rome ouvrirent dans son cœur d'inguérissables blessures, et achevèrent peut-être ce corps débile que la lutte avait depuis longtemps usé. Mais l'âme survivait vaillante, et jusqu'au moment où elle prit définitivement son vol vers des régions meilleures, les ennemis comme les fidèles serviteurs de l'Église ne cessèrent pas de s'apercevoir que l'évêque de Nîmes était toujours là. Mgr Plantier mourut le 25 mai 1875, *au moment où il traçait les dernières lignes d'un mandement à la louange du Sacré-Cœur de Jésus*, dit son épitaphe, *pleuré de tous les gens de bien et honoré des regrets de Pie IX, âgé de soixante-deux ans, deux mois, vingt-trois jours*, laissant un souvenir qui ne s'effacera plus, car, suivant la parole de son éloquent successeur, *tout ce que nous avons aimé dans la vie de Mgr Plantier, tout ce que nous avons admiré dans ses talents et dans ses ouvrages, a, comme la vérité, une durée immortelle.*

P. Talon.

Élèves des Jésuites. *Souvenirs des collèges de la Compagnie de Jésus de France*, 1850-1880, par le P. Didierjean, de la même Compagnie. Paris, Palmé, 1882, 2 vol. in-12 de XII-612 et 632 p. — Prix : 8 fr.

La plupart de nos lecteurs connaissent les *Souvenirs de l'école Sainte-Geneviève* et les *Souvenirs de l'école Saint-Clément de Metz*, publiés il y a quelques années par le R. P. Chauveau et par le R. P. Didierjean. Ces livres émouvants, véritables livres d'or où sont inscrits en caractères ineffaçables les noms des élèves de ces deux collèges qui sont morts au service de la patrie française, n'ont pas sauvé ces deux maisons bénies où l'on savait inculquer aux jeunes gens l'amour de la religion et de la France. Ces deux maisons ont été frappées comme suspectes, l'une par M. de Bismarck, l'autre par M. Ferry : Prussiens et républicains font quelquefois la même besogne. Saint-Clément n'existe plus et Sainte-Geneviève a dû changer de maîtres pour ne pas mourir. Hélas! nous avons vu d'autres ruines depuis deux ans : d'un bout de la France à l'autre, les Jésuites ont dû se séparer de leurs élèves, et dire adieu aux collèges qu'ils avaient fondés et rendus prospères pour leur épargner l'assaut des héros de Frigolet et de Solesmes, ou la visite des serruriers officiels et des crocheteurs de la République. Dans les loisirs que la persécution lui laisse, le P. Didierjean a entrepris de faire pour tous les autres collèges ce qui avait été si bien fait déjà pour Sainte-Geneviève et Saint-Clément, c'est-à-dire de raconter l'histoire d'un certain nombre de jeunes gens élevés dans ces collèges « *qui sont demeurés fidèles à leur éducation et que distinguèrent une mort glorieuse ou une vie pleine de mérites.* » Les deux volumes que je présente aujourd'hui aux lecteurs constituent la première série de ces souvenirs.

Cet ouvrage, contenant une suite de notices sur un certain nombre d'anciens élèves des collèges des Jésuites, échappe nécessairement à l'analyse et ne saurait être résumé. Ce que j'en puis dire, c'est que la lecture en est très attachante et que le lecteur y trouvera de nobles exemples et de fortifiantes leçons. Il y verra comment les élèves des Jésuites savent vivre et savent mourir. Jacques de Bouillé, l'un des trois porte-étendards qui ont teint de leur sang l'oriflamme des zouaves de Charette à Patay, lui montrera comment un Français sauve l'honneur quand il ne peut compter sur la victoire. Le P. Joseph Dugas lui donnera le spectacle d'une intelligence cultivée, d'une nature délicate et sensible, d'un cœur généreux et plein d'ardeur, d'une vie pieuse et d'une mort sainte. René Saint-Maur lui offrira le modèle d'une belle âme à laquelle Dieu n'a pas laissé le temps de produire les beaux fruits que faisaient espérer tant de fleurs charmantes, et qui s'est envolée résignée et soumise sans regretter ce monde qui lui prodiguait tous ses sourires et lui promettait de brillants succès. Que

d'autres je pourrais nommer, dont le souvenir est la plus pure gloire et la meilleure récompense de leurs maîtres. J'en laisse la surprise au lecteur et je lui demande de faire beaucoup lire ce bon livre, car il est la meilleure défense et la plus triomphante apologie des persécutés. « On reconnaît l'arbre à ses fruits. En voyant quelles âmes chrétiennes et vaillantes savaient former ces collèges qu'on a détruits, on pourra juger quel vide laisse dans le pays leur disparition, et quel acte ont commis ceux qui ont infligé à la France une telle perte. » Quand beaucoup d'honnêtes gens en France auront été éclairés, l'ère de la liberté se rouvrira et la persécution de Julien l'apostat sera près de finir. Le Galiléen aura de nouveau vaincu. P. TALON.

Bibliotheca Casinensis. *Seu codicum manuscriptorum qui in tabulario Casinensi asservantur series per paginas singillatim enucleata notis, caracterum speciminibus ad unguem exemplatis aucta,* cura et studio monachorum ordinis S. Benedicti abbatiæ Montis Casini. Tomus quartus. Ex typographia Cisinensi, 1880, gr. in-4 de 307 et 438 p., à deux colonnes.

Le recueil de documents inédits que publient les Bénédictins du Mont-Cassin mérite d'être signalé au milieu des publications qui se rapportent à la même branche de l'érudition. Il en est très peu qui fournissent une aussi riche moisson de renseignements pour la connaissance de l'antiquité sacrée et profane.

Les volumes sont partagés en deux sections : la première, sous le nom de *Bibliotheca Casinensis*, présente successivement chacun des manuscrits et en donne une description paléographique très claire, très précise et très complète. Non seulement les auteurs assignent l'âge du manuscrit, mais ils présentent dans les planches chromolithographiques des spécimens de l'écriture ou des différentes écritures. Ces planches exécutées avec une rare perfection, présentent aussi les lettres ornées qui décorent très souvent ces manuscrits. — Les auteurs font connaître les ouvrages contenus dans chaque *Codex* ; indiquent autant que possible le nom de l'auteur ; disent si ce livre est inédit ou imprimé. Si cet ouvrage a déjà été publié, ils signalent les différences qui se trouvent entre leur exemplaire et les imprimés. Ces différences sont souvent notables, et dans ce seul volume quatrième que nous avons sous les yeux, nous avons remarqué des passages assez nombreux qui devront être ajoutés aux éditions nouvelles soit des écrivains ecclésiastiques soit des auteurs classiques.

Toutefois les ouvrages inédits, les lettres, les calendriers et autres œuvres plus considérables et inédites, sont publiées dans la seconde partie intitulée : *Florilegium*. Là se trouvent de véritables trésors surtout pour la connaissance de la tradition catholique, de l'hagiographie et de l'histoire ecclésiastique. Il ne faut pas oublier que toutes les

fois que des observations historiques ont été consignées sur les pages liminaires des manuscrits, sur les marges ou dans les interlignes, ces observations sont soigneusement reproduites par les éditeurs.

Nous n'avons point la prétention de donner en quelques lignes une idée suffisante du contenu de ce magnifique ouvrage, publié par les presses mêmes de l'abbaye, nous voulons seulement l'indiquer à tous les lecteurs que l'antiquité chrétienne ou profane intéressent. P. P.

BULLETIN

La Guerre à Dieu et à la famille, *par la nouvelle loi athée et de malheur sur l'instruction obligatoire, laïque et gratuite*, par M. Verdereau. Paris, Palmé, 1882, in-18 de 159 p. — Prix : 25 cent.

M. Verdereau réédite une brochure publiée avant la loi, qu'il a rajeunie par un commentaire de la loi nouvelle, avec son texte comme celui de la loi sur la gratuité et de la plupart de celles qu'il critique. Après avoir caractérisé d'un mot : « la guerre à Dieu, » tout ce qui se fait en ce moment pour l'enseignement officiel, il démontre, au nom des principes, à l'aide des faits et des statistiques, que l'instruction gratuite est un mensonge, l'instruction obligatoire, la violation du droit le plus sacré de la famille, l'instruction laïque une impiété. Il fait ressortir d'une facon saisissante les conséquences et les dangers de la législation impie qui s'attaque directement à l'âme des enfants. Il convie à la résistance, énumère les devoirs des catholiques et leur montre l'exemple de la Belgique pour la création d'écoles libres. On ne saurait trop insister afin d'éclairer les pères et mères de famille sur leurs devoirs et sur les moyens de les remplir. S. M.

La Loi des écoles sans Dieu. *Questions et Réponses.* Lille, Société Saint-Charles-Borromée, 1882, in-12 de 44 p. — Prix : 25 cent. l'unité; 20 fr. le cent.

On ne saurait trop recommander les livres qui poussent les populations chrétiennes à la résistance contre la loi sacrilège du 28 mars 1882 : la Société Saint-Charles Borromée, de Lille, vient de publier sur ce sujet une brochure qui mérite nos éloges sans restrictions ni réserves. Sous la forme élémentaire du catéchisme, elle contient le *vade-mecum* du chrétien français dans la campagne actuellement ouverte contre les prétentions de la franc-maçonnerie. « Le chrétien sait qu'en opposition à un précepte divin formellement exprimé, la loi humaine doit être considérée comme non existante. Sans cette conviction qui a fait la force des martyrs, le monde entier serait encore païen. » Ces paroles de Mgr de Dreux-Brézé, dans sa lettre pastorale d'avril 1882, résument cette brochure à laquelle elles pourraient servir d'épigraphe. Bernon.

Traité pratique d'éducation et d'instruction religieuse dédié aux comités d'enseignement, aux parents chrétiens et aux catéchistes volontaires, précédé de *Satan, maître d'école*, par le R. P. Marie-Antoine. Toulouse, Hebrail et Delpuech, 1882, in-32 de 64 p. — Prix : 25 cent.

Satan, maître d'école qui sert de préface à cette brochure est marqué au coin de l'éloquence hardie et entraînante du R. P. Marie-Antoine, capucin, qui obtient de si grands résultats dans le Midi. C'est un cri indigné, une vi-

goureuse protestation, un tableau aux vives couleurs de ce que fait par la Franc-Maçonnerie, l'ennemi du genre humain, pour perdre le monde au moyen de l'éducation athée. Le traité qui fait le fond cet opuscule établit d'abord que la religion a seule les ressources nécessaires pour élever les enfants. « L'éducation consiste à corriger les défauts, à cultiver les vertus, à préparer la vocation, et à affermir la piété. » Tous ces points sont développés très nettement et pratiquement : moyens de corriger les défauts, principaux défauts à corriger; vertus à cultiver, moyens de les cultiver, etc., etc. Puis, sous le titre de « Instruction religieuse » vient un exposé de la doctrine chrétienne, d'après une méthode consacrée par son succès populaire. Il est suivi d'un chapitre sur la Révolution, la Franc-Maçonnerie, et la formule républicaine : liberté, égalité, fraternité. La conclusion pratique de ce traité est un pressant appel au zèle et au dévouement des catholiques pour remplir leurs devoirs au sujet de l'éducation chrétienne de leurs enfants si menacée aujourd'hui. On trouve à la fin des conseils trop exclusivement à l'adresse des dames du monde pour un livre de propagande populaire. V. M.

Saint-Michel d'après la Bible et d'après la tradition. *Lectures pour chaque jour du mois de Saint-Michel*, par le P. Marin de Boylesve, S. J Paris, Haton, 1882, in-32 de 112 p. — Prix : 30 cent.

Nous sommes heureux de signaler ce nouvel opuscule du P. de Boylesve où l'on trouve pour chaque jour une courte lecture d'une page environ, dont le sujet est généralement emprunté aux textes bibliques appliqués au glorieux archange et dont la tendance générale est de raffermir le courage. Ces lectures sont suivies de considérations diverses sur Saint-Michel, sa protection sur la France, la confiance que l'on doit avoir en lui, de prières et d'exercices pieux en son honneur. Pour caractériser d'un mot ce petit livre, nous dirons que c'est un ouvrage de piété patriotique. S.

Les Principes de la Morale, par le P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, Haton, 1881, in-12 de 138 p. — Prix : 1 fr.

L'Église et l'État, par le même. Paris, Haton, 1881, in-12 de 48 p. — Prix : 60 cent.

Ces deux nouvelles brochures font partie d'une collection bien connue d'opuscules publiées par le R. P. de Boylesve à l'usage de la jeunesse et des gens du monde. — Dans la première sont passées successivement en revue : 1° les principes d'après lesquels l'homme doit régler sa vie personnelle et privée ; 2° les principes d'après lesquels les hommes doivent régler leur vie dans les relations qu'ils ont les uns avec les autres ; en d'autres termes, la morale proprement dite et la société. On y trouve, sur l'enseignement, la liberté de tester, les droits de l'État et du souverain, des dissertations pleines de verve et de clarté. — La seconde, commentant le Syllabus, établit le pouvoir législatif de l'Église, son droit à la propriété, à une souveraineté temporelle, enfin le caractère de ses rapports avec l'État. Sous une forme élémentaire, ce sont les principes d'une politique chrétienne. Bernon.

Le Pape des croisades et l'alliance catholique en 1882, par l'abbé Joseph Lémann. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1882, in-8 de 31 p. — Prix : 1 fr.

Cette brochure reproduit le remarquable discours prononcé par M. l'abbé

Lémann à Reims aux fêtes en l'honneur d'Urbain II. Il expose avec chaleur et éloquence le but de son œuvre de l'Alliance catholique, bénie par Léon XIII et par plus de quarante archevêques et évêques : « le rétablissement des droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ, » chassé de la société, chassé de l'école et dont le règne a fait place au règne des droits de l'homme. Elle explique pourquoi elle a pris comme patron Urbain II qui s'est opposé à l'envahisseur en Occident et en Orient, — pourquoi elle prend comme cri de raillement le cri des croisés transformé : Nous le voulons ; — pourquoi elle adopte comme prière, l'Angelus, prière contre-révolutionnaire par excellence parce qu'elle est la formule la plus admirable du service libre envers Dieu ; — pourquoi son principal moyen d'action est la croix : nous soutiendrons tous les bras de Jesus-Christ étendus sur la croix pour nous assurer la victoire. La croix, le signe de la rédemption ne disparaîtra pas du monde. Voilà un vœu, voilà une action à laquelle s'associeront un grand nombre de nos lecteurs. R.

La Confederazione latina *de M. le sénateur Amante*, par Ph. Devillaire. Florence, Imprimerie coopérative, mai 1882, in-8 de 22 p. — Prix : 1 fr.

A propos de l'alliance des peuples latins, par le même. Florence, Imprimerie coopérative, juin 1882, in-8 de 55 p. — Prix : 1 fr. 50.

Français, catholique et royaliste, M. Devillaire combat le panlatinisme révolutionnaire du sénateur italien Amante. Mais à la confédération latine, il voudrait substituer une alliance des peuples latins, parmi lesquels il comprend la Roumanie : ce serait une digue contre le pangermanisme et le panslavisme. Du reste, nul ne doit être écrasé : que les peuples latins s'entendent avec les Allemands ; chacun y trouvera son profit contre les barbares d'Orient. Comme alliance diplomatique, la ligue latine a été presque une réalité lorsque des princes de la Maison de France régnaient à Naples et à Madrid. On sait à cet égard les jalousies des autres cabinets européens : ces jalousies ont inspiré sans doute leur diplomatie au début de la Révolution française, dans laquelle ils n'ont vu d'abord qu'un moyen d'abaisser les Bourbons. Aujourd'hui, menacés eux-mêmes par la Révolution, ne regrettent-ils pas que la nation française ait rejeté le principe de la monarchie héréditaire ? Peut-être Bismarck n'en était-il pas éloigné lorsqu'il proclamait au dernier Reichstag le besoin pour l'Europe de fortifier le *principe dynastique*. Ces divers aspects du problème diplomatique actuel n'échappent pas sans doute à M. Devillaire, et peut-être sont-ils d'une solution plus prochaine que la confédération latine. Beanon.

La spéculation *et les Reports devant la loi*, par Gaston Le Couppey. Paris, Guillaumin, 1881, in-8 de 35 p. — Prix : 1 fr. 50.

Après avoir longtemps désavoué les opérations à terme sur les valeurs mobilières, on a fini en 1844 par les admettre à la cote, mais la législation qui les traite comme des jeux et des paris a été maintenue. Aujourd'hui cette législation paraît surannée. Grâce au développement de la richesse mobilière et de la spéculation, ces opérations ont pris un caractère commercial qui rend inadmissible à leur égard l'exception de jeu. En effet, dit M. Le Couppey, par l'action des reports, la spéculation peut prendre charge de titres qu'elle achète mais ne lève pas, et alors peut gagner ou perdre ce que ces titres gagnent ou perdent, sans que personne perde ou gagne. Donc il

existe à la Bourse un véritable commerce: en confirmant cette doctrine, la loi en éloignera ceux qui n'y sont pas initiés, avec plus d'efficacité qu'en favorisant comme aujourd'hui la mauvaise foi et le mépris des engagements.

BERNON.

Les Légendes de l'art, par CH. DES GRANGES. I. *Guillaume Meillein, légende du quatorzième siècle.* Paris, Plon, 1882, gr. in-8 de 204 p., illustré de gravures hors texte. — Prix : 3 fr. 50.

Parmi toutes les manières de répandre la connaissance de l'histoire de l'art, M. Ch. des Granges a choisi l'une des plus attrayantes ; il lui a donné la forme du roman, ou, si l'on aime mieux, de la nouvelle. Il a pris le nom d'un gentilhomme verrier peu connu du quatorzième siècle, Guillaume Meillein, et il lui a prêté diverses aventures. Il nous le dépeint traversant la Provence dans l'équipage des artistes voyageurs de son temps ; il est accompagné de ses deux filles, qui l'aident dans ses travaux et d'un moine dominicain, qui lui communique certains secrets de l'art de la verrerie, qu'il a rapportés de ses voyages en Orient. L'auteur fait intervenir dans son récit Hubert van Eyck, encore jeune et voyageant pour s'instruire. Les deux artistes sont introduits près de l'antipape Benoît XIII par un cardinal ami des arts. C'est une occasion pour M. des Granges de nous décrire la cour d'Avignon dans tout l'éclat qu'elle avait encore au moment de disparaître. Nous passons d'Avignon à la cour de Bourgogne, où Meillein a été appelé pour quelques travaux. Enfin, le dénouement nous transporte à Bruges, dans la famille du van Eyck, et Hubert van Eyck épouse la fille de Guillaume Meillein. Il ne faut pas demander à un pareil livre l'exactitude de l'histoire : le genre ne le comporte pas. On y rencontrera, en revanche, de jolies descriptions, des scènes agréablement racontées, des notions curieuses sur la verrerie au moyen âge. Il paraît tant d'ouvrages où l'histoire de l'art, à force d'érudition, arrive à la sécheresse d'une chronique, qu'on a plaisir à la trouver, dans celui-ci, animée par une imagination aimable.

L.-M.

La Vie de collège chez les Jésuites, souvenirs d'un ancien élève, par FERNAND BUTEL, avocat. Paris, Palmé, 1882, in-8 de 84 p. — Prix : 1 fr.

Qui veut connaître le secret de l'affection que les anciens élèves des Jésuites conservent à leurs maîtres n'a qu'à lire ce petit livre : il y verra que les collèges des Jésuites n'étaient pas des casernes, mais de vraies maisons de famille ou l'on s'ingéniait, en développant l'esprit et le cœur des enfants, à faire revivre pour eux les charmes du foyer absent. L'auteur nous fait assister aux jeux, aux classes, aux séances académiques, aux grands congés, aux retraites, aux fêtes, aux pèlerinages, aux pieuses réunions de la congrégation, et l'on se prend en lisant son livre à regretter ces beaux jours trop tôt disparus, et dont on aime à réveiller les bons souvenirs, souvenirs de travail et d'amusement, souvenirs surtout de paix et de tranquillité insouciante et joyeuse. D'une plume délicate et fine autant que distinguée et émue, M. Butel a fort bien fait revivre cette douce vie de collège, et nous souhaitons que son petit livre soit beaucoup lu ; car les Jésuites ne peuvent que gagner à être vus de près : ils seront moins haïs et, je l'espère, plus aimés à mesure qu'on les connaîtra davantage.

P. TALON.

Le Tableau de Cebès, *Souvenirs de mon arrivée à Paris*, par Édouard Charton. Paris, Hachette, 1882, in-12 de 222 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le *Tableau de Cebès* est une gravure représentant un apologue attribué à Cebès, un des disciples de Socrate. On y voit, le long d'une haute montagne, un grand nombre de personnages, enfants au bas, adolescents plus loin, puis hommes et vieillards, représentant les diverses scènes les plus ordinaires de la vie humaine. Ce tableau, appendu dans la chambre d'enfant de l'auteur, avait frappé son attention, et les leçons morales qu'il en tira inspirèrent sa conduite. Le livre n'offre qu'un médiocre intérêt : il est bien écrit, mais son allure froide et compassée lui attirera peu de lecteurs : personne n'y perdra rien, pas même la cause de la vérité et du bien que l'auteur a, je crois, la prétention de servir : pour faire aimer la vérité et la vertu, il faut en parler avec plus d'émotion et surtout lui donner un aspect plus aimable et moins ennuyé. P. Talon.

Sur la frontière d'Alsace, par Ch.-N. Laurent. Paris, Aug. Ghio, 1882, in-12 de 102 p. — Prix : 1 fr. 25.

Trois parties dans cette brochure : la première et la dernière, remplissent presque entièrement le volume, récits de commis-voyageur, sans lien, sans plan, sans intérêt ; la deuxième partie est une diatribe contre les Prussiens, contre Napoléon III, contre les Jésuites. Il est difficile de distinguer si l'auteur a voulu faire un livre contre les Jésuites, contre Napoléon III ou contre les Prussiens. Il semble cependant que ce soit contre les Prussiens. A l'entendre, la France en ce moment a en mains des ressources formidables ; c'est par une pusillanimité et un manque de patriotisme inconcevables qu'elle ne déclare pas la guerre à ses voisins, qui viendront tous s'engloutir dans les pièges qu'on leur à tendus depuis dix ans. Cependant l'auteur croit aussi qu'on pourrait arriver à l'entente par une solution humanitaire, et il termine par cette phrase : « Conclusion proclamée par l'Europe entière et même par beaucoup d'Allemands : il y a en France une majorité d'hommes intelligents ; il y a en Allemagne une majorité d'imbéciles. — Cela suffit à notre gloire, et ne nous empêchera pas d'essayer, par tous les moyens, de rentrer en possession de notre bien et d'y réussir. » La conclusion est vraiment difficile à saisir. Mais pourquoi l'auteur mêle-t-il Napoléon III et les Jésuites dans cette affaire ? V.

Fantaisies lyonnaises, par Aimé Vingtrinier, avec une *Introduction* par Joséphin Soulary. Lyon, chez les principaux libraires, 1882, in-18 j. de 189 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a un peu de tout dans ces *Fantaisies*, et c'est bien naturel de la part d'un écrivain « fantaisiste » : des histoires de chasse et de pêche contées *con amore*, de l'érudition, de la bibliographie, de l'art, de la littérature, de la philologie, quelque peu de gastronomie et d'art culinaire, et en somme rien que de bonnes choses. Nous goûtons assez les théories de M. Vingtrinier sur la chasse au point de vue des cultivateurs ; comme lui nous aimons la grive et l'alose et nous gémissons sur le dépeuplement des rivières. Il plaide très agréablement, un peu *pro domo sua*, quand il vante les richesses de la bibliothèque de Lyon, et c'est d'un bon bibliothécaire lyonnais d'avoir mis la main sur un mémoire d'un auteur du cru, le sieur du Perron, qui décrit en 1775 un « orgue de nouvelle espèce » dont heureusement on n'a

joué que depuis peu, car cet instrument n'est autre que la terrible mitrailleuse. Les artistes et le bon La Fontaine lui sauront gré de les défendre contre les idées trop terre à terre de M. Pierre Larousse, à propos de la cigale et la fourmi, et tous les lecteurs se loueront d'avoir trouvé en lui un charmant compagnon. S.

Toloza, geste provençale avec traduction française littérale, par Félix Gras. Paris, Fischbacher, 1882, in-12 de 502 p. — Prix : 5 fr.

L'auteur des *Charbonniers* travaillait depuis plusieurs années à cette épopée, qui s'intitula d'abord *la Chanson latine :* est-ce l'effet de ce labeur, sont-ce les prétentions historiques de cette nouvelle œuvre de Félix Gras, il ne nous semble pas y trouver le même goût de fruit que dans le poème antérieur Après avoir fait toutes nos réserves sur le fond du poème qui viole trop souvent les saines données de l'histoire par des aperçus de pamphlets et des élans de patriotisme albigeois, nous serons à l'aise pour louer la grandeur de certaines pages dans ce récit de la chevauchée de Jean-Pierret. Il y a souvent là un grand souffle que n'a pu refréner entièrement la mauvaise ordonnance du poème. La complainte

Amor que n'a lou mau d'amour

est une de ces envolées. L'espace nous fait défaut pour signaler les autres.

D. Savine.

Sous les Tropiques. *Les marins de la Reine-Blanche*, par Léon Reymond. Paris, Didot, 1882, in-18 j. de 298 p. — Prix : 3 fr.

En nous racontant le voyage de la corvette la *Reine-Blanche* allant prendre la station de la mer des Indes et revenant en France, M. Léon Reymond cherche avant tout à nous faire connaître la vie du marin à bord et sur terre aux lieux où il relâche. Nous assistons au chargement de la cargaison, à l'installation de chacun ; la cuisine n'a plus de secret pour nous ; nous prenons part à tous les divertissements auxquels se livre l'équipage pour égayer la monotonie d'une longue traversée ; nous sommes au milieu des malades ; secoués par une tempête, échoués sur un récif. De bons types de loups de mer posent devant nous et nous amusent par leurs récits fantastiques et fortement épicés de pêches, de chasse et d'aventures invraisemblables. Aux diverses stations, des indigènes viennent nous distraire avec leurs costumes bizarres, nous rafraîchir avec leurs fruits savoureux : voire même que la reine de Mohéli vient nous visiter à bord. Il semble en fermant ce livre que nous sommes tout à fait au courant de la vie de l'équipage, que nous connaissons ses grands et ses petits côtés, ses plaisirs et ses douleurs, ses moments solennels et ses fols divertissements, mais nous ne pouvons le suivre à terre : l'auteur en dit plus qu'il ne convient sur les plaisirs auxquels il se livre. Les sentiments chrétiens qu'il exprime trop rarement en face de la mort ne peuvent faire oublier ses tableaux trop libres et trop indiscrets.

V. M.

Histoire intime de Jean de Rochevieille, par Henry Cailhat. Tours, Cattier, 1882, in-12 de 321 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. H. Cailhat nous fait connaître M. Jean de Rochevieille par son « Journal » entremêlé de quelques lettres, embrassant la dernière année de sa vie. C'est une belle âme qui nous est révélée par ses impressions, ses pensées de chaque jour suggérées soit par les événements, soit par les dispositions de

l'esprit ou l'état de la santé, soit par une lecture. Les récits font défaut. Jean de Rochevieille est parti à l'automne pour commencer ses études de droit à Paris ; il est rappelé au printemps par la mort de sa mère et meurt lui-même de la poitrine à la fin de l'année entre les bras de sa sœur. Il ne donne que quelques détails sur sa vie et ses relations à Paris et à Rochevieille et la narration d'un pèlerinage à Rocomadour. Tout le reste est son « histoire intime. » Son cœur est plein de tendresse pour sa mère et pour sa sœur ; son esprit se détache de la prison de son corps pour s'élever dans les régions sereines où l'attire l'amour de Dieu et de son prochain. Ses pensées, toujours profondément chrétiennes, sont élevées, consolent, fortifient, émeuvent et sont souvent exprimées d'une façon charmante. Partout règne un ton mélancolique qu'explique son état maladif ; on sent les généreuses aspirations de l'âme arrêtée par la faiblesse du corps. Il y a trop d'imitation de Maurice et d'Eugénie de Guérin, pour qu'on ne remarque pas quelque recherche dans les pensées, quelque prétention dans le style et quelques apparitions du moi haïssable. R. S.

Les grands et les petits devoirs, par Mme Emmeline Raymond. Paris, Didot, 1882, 2 vol. in-18 j., 1re et 2e série, de 402 et 368 p. (*Bibliothèque des mères de famille*). — Prix : 6 fr.

Mme E. Raymond a réuni dans ces deux volumes des articles qui avaient été fort justement goûtés de ses lectrices de la *Mode illustrée* et qui peuvent être utilement appelés à une publicité plus grande. Elle s'y attaque aux défauts que l'on rencontre le plus souvent dans la société : elle met bien le doigt sur la plaie La guérira-t-elle ? Nous le voudrions et ce serait la meilleure récompense de son travail. Mais à coup sûr, si ses lectrices ne se reconnaissent pas dans ses vivantes peintures, elles y trouveront facilemens les traits de leurs amies et pourront retenir en passant quelques-uns des bont conseils qui leur sont donnés : sur la politesse, la justice envers les domestiques, le désintéressement vis-à-vis des personnes que l'on oblige, l'économie et la parcimonie, la plaisanterie, le besoin de dire à chacun son fait en s'oubliant trop soi-même, la fatuité, la morgue, l'exactitude, la manie des gens riches se croyant poursuivis d'héritiers avides, l'oisiveté, l'égoïsme et ses formes multiples, l'autorité, la précision du langage, l'éducation des enfants, les dettes, la charité vis-à-vis des pauvres et dans ses relations sociales, etc., etc. L'auteur parle en femme du monde et non en mère de l'Église ; mais sa morale mondaine est celle qui repose sur le sacrifice, le dévouement et le désintéressement, qui a pour base les vertus chrétiennes et pour soutien la religion. Nous lui reprocherons de faire intervenir la loi dans les devoirs des parents vis-à-vis de leurs enfants, d'introduire dans la *Dernière fée* bien des « fit-il, » « fit-elle, » et autres locutions révolutionnaires au point de vue grammatical. Ce chapitre, du reste, comme celui de la *Pharmacie des fées* — qui n'est point ainsi que d'autres porté à la table, — manque de simplicité. C'est un bien dangereux conseil donné à propos des lectures (t. II, p. 96) que celui de « savoir affronter le péril, » à moins qu'il ne s'agisse du péril de s'ennuyer. R. S.

De indole plebis romanæ apud Titum Livium. Thesim proponebat Facultati litterarum parisiensi G. Seignobos. Paris, Thorin, 1881, in-8 de 72 p — Prix : 3 fr.

On sait sous quels traits Tite-Live peint le peuple romain, ou pour parler

plus exactement, la plèbe romaine pendant les premiers siècles de la république : il nous la montre resserrée dans l'enceinte encore étroite de la ville, criblée de dettes, et tentée sans cesse d'échapper à son déplorable sort par de nouvelles séditions. Qu'au temps des Gracques et de Marius, ce tableau répondît de tout point à la réalité, c'est ce qu'il serait impossible de nier : mais en était-il de même au berceau de la puissance romaine ? M. Seignobos ne le croit pas et veut établir que Tite-Live, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, a eu le tort de se représenter le passé sous les couleurs du présent. Il soutient que les plébéiens primitifs étaient riches, qu'ils possédaient presque tous des terres aux environs de Rome, et que pour étendre graduellement leurs droits et leur puissance, ils avaient des moyens plus efficaces et moins désastreux que d'incessantes révolutions. La chronique aride de Fabius Pictor aurait pu l'apprendre à Tite-Live, qui se laissant aller à son penchant littéraire, s'est inspiré de préférence des amplifications oratoires de Valérius Antius et de Licinius Maurus. C'est à l'agrandissement excessif de Rome qu'il faut attribuer les changements survenus dans l'état social de la république : pendant que les meilleurs d'entre les plébéiens s'ouvraient par leurs richesses ou par leur talent, l'entrée des ordres supérieurs, le reste, mêlé d'éléments étrangers, descendait l'un après l'autre les degrés de la misère et de l'abjection.

Pour n'avoir pas de hautes prétentions historiques et philosophiques, cette thèse n'en est pas moins intéressante : et le latin dans lequel elle est écrite ne souffre pas trop du voisinage des nombreuses citations de Tite-Live qui s'y trouvent habilement insérées. C. Huit.

Histoire d'Henriette d'Angleterre, par Madame de La Fayette, avec une introduction par Anatole France. Paris, Charavay, 1882, in-16 de LXXXIV-188 p. avec portrait. — Prix : 5 fr.

Le nom de Mme de Lafayette rappelle tout de suite le charmant roman de la *Princesse de Clèves* et quelquefois celui de *Zaïde*, mais on ne se souvient guère des autres livres de la spirituelle amie de Mme de Sévigné. Ils ne méritent pas cet oubli et cela a été une bonne pensée de nous donner une nouvelle édition d'*Henriette d'Angleterre*. Cet ouvrage n'a pourtant ni l'intérêt ni la valeur littéraire de la *Princesse de Clèves*. Ce n'est pas une fiction, c'est un ouvrage au fond historique. Mme de Lafayette, mise en relations avec Henriette-Marie, veuve de Charles Ier et sa fille Henriette d'Angleterre, s'attira l'affection des deux princesses. La seconde lui dit un jour : « Ne trouvez-vous pas que, si tout ce qui m'est arrivé et les choses qui y ont relation « était écrit, cela composerait une jolie histoire ? » C'est cette histoire que Mme de Lafayette a racontée d'après les détails que lui donna Henriette d'Angleterre. M. Anatole France a joint au livre de Mme de Lafayette une introduction fort étendue, fort bien faite, pleine de curieux détails et dans laquelle il montre une profonde connaissance de l'époque Il y a là des remarques très judicieuses, notamment sur la langue du dix-huitième siècle qui, exprimant des mœurs fort différentes des nôtres, est souvent plus difficile à comprendre qu'on ne pense. « Ce n'est point tout à fait une langue morte, et comme nous en avons gardé presque tous les mots, nous les prenons tout naturellement dans leur acception moderne. Nous faisons ainsi un grand nombre de contre-sens dont nous ne nous doutons pas. Le mot galant, entre autres, d'un si grand usage alors, n'avait pas le sens que nous lui prêtons aujourd'hui, il exprimait un composé où il entrait *de la bonne grâce, de l'air de la cour, de*

l'esprit, du jugement, de la civilité, de la courtoisie, le tout sans contrainte, sans affectation et sans vice. Dans cette introduction M. France complète la vie d'Henriette d'Angleterre qui, dans le livre de Mme de Lafayette, s'arrête en 1665, et termine par un minutieux examen des contes qui circulèrent sur la mort de la princesse en rejette les soupçons d'empoisonnement longtemps en crédit. TH. P.

Washington et son œuvre, par E. MASSERAS. Paris, Sandoz et Thuillier, 1882, in-12 de 173 p. — Prix : 2 fr.

L'auteur de cet opuscule exprime au début la pensée que son étude pourra paraître superflue après tant de pages éloquentes et de livres minutieux consacrés aux débuts de la république américaine et à son fondateur. Il n'a pas eu en effet à sa disposition de sources nouvelles et ne nous apprend rien de nouveau sur Washington. Cependant un livre qui met en relief la physionomie d'un homme désintéressé, respectueux de la loi, pénétré de l'idée du devoir, sacrifiant constamment au bien de la patrie la recherche d'une vaine popularité, un livre de ce genre a toujours son mérite surtout quand il est bien écrit comme celui de M. Masseras. Il aurait pu seulement dans cet ordre d'idées insister sur le caractère profondément religieux du héros américain: c'était une différence de plus avec les fondateurs de la République française et elle explique comment son œuvre a duré tandis que la leur, après quelques années, en est déjà aux symptômes d'une mort prochaine. Ce petit volume nous paraît une œuvre de début, mais qui promet si l'auteur continue ses études d'histoire politique et s'il a la bonne fortune de trouver des sujets moins explorés. X.

Les Fusillades de Nantes, 1793-1794, par ALFRED LALLIÉ. Nantes, Vincent Forest et Émile Grimaud, 1882, in-8 de 28 p., tirée à 100 exemplaires (Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*).

Pierre Chaux, membre du Comité révolutionnaire de Nantes en 1793 et 1794, par LE MÊME. In-8 de 14 p. (Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*).

Peu d'hommes connaissent plus à fond l'effroyable histoire de la Terreur à Nantes que M. Alfred Lallié ; peu l'ont écrite avec une impartialité aussi absolue, une érudition aussi consciencieuse. Pas un jugement n'est porté sans preuve ; pas un fait n'est avancé sans pièces à l'appui. Après les *Noyades de Nantes* et le *Sans-culotte Goullin*, voici aujourd'hui les *Fusillades de Nantes* et *Pierre Chaux, membre du Comité révolutionnaire*, le digne accolyte de Goullin. On a peu parlé des fusillades de Nantes; l'horreur des noyades a tellement saisi les esprits qu'on a laissé dans une ombre relative bien d'autres forfaits de Carrier et de ses émules. Il y eut là cependant des choses épouvantables. C'était surtout avant la grande déroute de Savenay, la guillotine ne suffisait déjà plus, les noyades n'étaient point encore inventées, quoi qu'en ait pu dire M. Michelet. Mais la grande armée vendéenne était déjà en déroute, beaucoup de malheureux déposaient les armes, croyant trouver à Nantes l'indulgence et le salut; ils ne trouvaient ni l'un ni l'autre. Un jour *quatorze cents* prisonniers se rendent sur la foi d'une amnistie promise par le général Morlex ; les représentants Hentz et Francastel refusent de ratifier la promesse du général ; les malheureux Vendéens sont fusillés. Cette fois, c'était à Angers. Carrier ne voulut pas rester en arrière ; au rapport des témoins qui déposèrent dans le procès de l'affreux proconsul, on fusillait, à Nantes, trente, quarante et même cent *brigands* par jour. Un

jour, il y en eut *sept cents* et une autre fois, ce furent quatre-vingts cavaliers, prisonniers volontaires, épargnés par Westermann, le *Boucher* de la Vendée ; une autre fois encore, soixante-quinze malheureuses femmes, massacrées par la *Légion germanique* dans une carrière et que leurs bourreaux eurent l'infamie de dépouiller de leurs vêtements après les avoir assassinées. Et ce ne sont pas là des contes en l'air ou des légendes inventées par la crédulité publique, ce sont des faits authentiques, établis par les documents les plus sûrs et les témoignages les plus irréfutables.

Quant à Chaux, il fut l'un des membres les plus actifs et les plus barbares du Comité révolutionnaire de Nantes. « Il fut, a-t-on dit, cruel par lâcheté et par envie de jouer un rôle. » Il le fut aussi par intérêt et par rancune ; car il fit servir sa toute-puissance à venger ses inimitiés particulières et il s'enrichit singulièrement pendant la Révolution. Assassin et voleur, telles sont les deux épithètes qu'on peut, sans crainte de calomnie, accoler à son nom. Il échappa cependant à la condamnation qui frappa un certain nombre de ses collègues ; mais sa vie fut misérable et sa mort fut horrible.

Tous les amis sérieux de la vérité voudront lire ces deux brochures où M. Lallié a si bien raconté les actes et montré la valeur morale des bourreaux de la Bretagne et de la Vendée ; mais tous s'associeront à nous, nous en sommes sûr, pour formuler un vœu : c'est que le savant auteur qui a déjà publié tant d'études de détail sur la Terreur à Nantes, nous en donne enfin l'histoire complète, l'histoire authentique et définitive.

M. DE LA ROCHETERIE.

VARIÉTÉS

ENGLISH MEN OF LETTERS [1]

(2e article)

VI. — On peut dire hardiment qu'il n'y a pas un seul poète de l'autre côté de la Manche plus sympathique à l'esprit et au caractère français que ne l'était Robert Burns [2]. C'est le Béranger de l'Écosse par son bon sens pratique, par la finesse de son talent de satiriste, par son patriotisme et aussi, il faut le dire, par la grivoiserie qui dépare et gâte tant de ses poèmes. Il avait de plus que l'auteur du *Chant du cosaque* une veine religieuse bien supérieure à celle du *Dieu des bonnes gens*, et une exquise appréciation des beautés de la nature que Béranger n'eut jamais.

La biographie de Burns a souvent été écrite; avant la publication du travail de M. Shairp, la notice que lui a consacrée Thomas Carlyle, était, sans contredit, la meilleure, mais le petit volume que j'ai devant moi, sans prétendre à la distinction d'une œuvre de génie, est, pour l'exactitude, la critique sobre et impartiale, tout ce qu'il y a de plus satisfaisant. Je ne veux pas à mon tour employer le peu de place dont je dispose dans ce recueil à aligner des dates et à faire le catalogue des ouvrages de Robert Burns; je me bornerai à dire qu'il naquit dans une petite chaumière aux environs d'Ayr en Ecosse, le 25 janvier 1759, et qu'il mourut à Dumfries, le 18 juillet 1796. La collection de ses poèmes n'est pas très volumineuse, elle comprend des chansons et des morceaux de longue haleine parmi lesquels le fameux conte

1. Série de volumes in-12. London, Macmillan.
2. *Robert Burns*, by principal Shairp, 207 pages.

de *Tam O'S anter* est le plus généralement connu. Imaginez-vous un homme possédant les qualités les plus rares de l'intelligence et du cœur, généreux, d'une nature aimante, ayant en horreur l'injustice, la tyrannie, la bassesse; représentez-vous le même homme maîtrisé à chaque instant par ses passions, incapable de résister à l'entraînement des goûts sensuels, sans la moindre force de volonté, réveillé par les appels de sa conscience, mais y résistant de propos délibéré : — voilà Robert Burns; plus que tout autre il pourrait dire :

.... Video meliora proboque,
Deteriora sequor...

On a voulu faire de lui le meilleur, sous tous les rapports, des enfants de l'Écosse; on l'a érigé, non seulement en poète du premier ordre, mais en prédicateur non officiel de religion et de morale. C'est aller un peu loin, dût-on nous citer comme pièce justificative le *Cotter's Saturday-Night;* et ainsi que M. Shairp le fait très bien remarquer, lorsqu'un individu quelconque monte en chaire, on a le droit de s'enquérir si la vie qu'il mène est d'accord avec les enseignements qu'il nous donne. Je crois que Burns aurait été le premier à s'étonner de l'honneur que ses maladroits panégyristes revendiquent pour lui; la religion qu'il décrit dans le *Cotter's Saturday-Night* était celle de son père, non pas la sienne; sous le coup du repentir, sous l'impression des pensées sérieuses, il lui arrivait parfois de se sentir des velléités de Christianisme; mais il en restait là, et la vague religiosité de ses meilleurs poèmes ne s'élève pas plus haut que le déisme.

C'est comme littérateur que Burns retrouve toute sa supériorité, et ses chansons surtout l'immortaliseront. Il manie le dialecte écossais avec une grâce et une aisance inimitables, et pour la vérité des descriptions, l'exactitude presque photographique des paysages, et enfin la mélancolie touchante de ses chefs-d'œuvre (*Ye Banks and Braes*, par exemple), il n'a pas de rival. Si seulement on avait pu comme pour Shakespeare, ne connaître rien de sa vie !

VII. — M. Leslie Stephen s'est chargé d'écrire la biographie de Pope pour la collection de M. Macmillan; il l'a fait avec beaucoup de tact. et son volume est un travail fort distingué [1]. Je disais tout à l'heure que Burns avait reçu de la nature certaines des qualités qui concourent à former le génie français; Pope lui aussi, se rapprochait, pendant une époque de sa vie, des tendances de notre esprit national, mais chez lui cette direction résultait non pas de sa disposition primitive, mais des tendances esthétiques qui prévalaient en Angleterre au commencement du dix-huitième siècle. Dryden, dont j'ai parlé ailleurs, avait transporté dans les cafés de Londres l'admiration inintelligente des procédés de l'école classique; il soumettait, de cœur joie, à ces entraves un talent naturellement âpre, désordonné et quelque peu brutal; il fit école; et les Addison, les Roscommon, les Steele se prirent d'un engouement ridicule pour les trois unités, l'abbé d'Aubignac et Aristote, ou plutôt le pseudo-Aristote expliqué et commenté par Bossu. Quant à Boileau, il passait au palais de Saint-James et à *Will's coffee house* pour un oracle infaillible, et son *Art poétique* était sur les bords de la Tamise comme à Versailles le code de la saine littérature. Pope donnait dans ces idées-là, et quoique la dernière période de sa vie littéraire nous le montre un peu plus indépendant qu'il ne l'avait été d'abord, ses idées et son style ont toujours trahi plus ou moins des sympathies pour nos illustrations du siècle de Louis XIV.

1. *Pope*, by Leslie Stephen, 210 pages.

Le caractère moral de Pope n'est pas agréable, il s'en faut de beaucoup, et M. Leslie Stephen attribue avec infiniment de raison cette circonstance à sa position sociale d'abord, et ensuite à sa constitution physique. On sait, en effet, que Pope appartenait à une famille catholique romaine, et quoique en son particulier il se souciât assez peu de Rome ou de Genève, les mesures tyranniques et odieuses dont ses coreligionnaires étaient l'objet de la part du gouvernement d'alors, contribuèrent pour une grande part à développer chez lui un caractère hargneux, jaloux, querelleur, pétri de fiel, et ne reculant pas devant le mensonge et la calomnie afin d'arriver au but qu'il s'était proposé. Le barreau, la vie politique, l'administration, l'église, — toutes ces carrières lui étaient fermées; il ne pouvait pas même suivre les cours des universités d'Oxford ou de Cambridge parce que sa conscience lui défendait d'accepter les trente-neuf articles de l'Anglicanisme. Traité en Paria, il résolut d'atteindre au premier rang dans la littérature, et il y réussit à peu près *per fas et nefas*. Il se fit des ennemis partout; il se querella avec Wycherley, avec Warburton, avec Dennis, avec presque tous les écrivains de son temps; pour satisfaire de misérables rancunes, on le voit changer les dates de ses lettres, les refaire, les arranger de manière à pouvoir se contredire en toute sûreté, et c'est là ce qui rend, par parenthèse, sa biographie si embarrassante à écrire. Ajoutez à cela une difformité physique qui l'a fait comparer à un point d'interrogation, et qui explique la manière presque brutale dont il traite le beau sexe. Parmi les écrivains de cette époque, Steele est à peu près le seul qui parle des femmes avec respect; Swift est dégoûtant; Addison lui-même donne beaucoup de prise à la critique; Pope nous fait penser à la fable du renard et des raisins; on dirait, à le lire, qu'il n'a jamais rencontré que les héroïnes des comédies plus que lestes de Vanbrugh, Farquhar et de son ami Wycherley. La liaison la plus sérieuse de ce genre qu'on puisse lui attribuer est avec Lady Mary Wortley Montagu, la célèbre *épistolière*, séparée de son mari, qui, tout en se piquant fort peu de pruderie, se formalisa de ce que le traducteur d'Homère eût l'outrecuidance de lui faire une déclaration d'amour. *Inde iræ*.

En somme, le meilleur parti à prendre est de tirer le rideau sur la vie privée de Pope, et de se borner à admirer en lui le versificateur harmonieux et facile, supérieur à Dryden lui-même comme satiriste (*The Dunciad*), élégant et pétillant d'esprit dans la poésie légère (*The rape of the lock*), moraliste sérieux et quelquefois profond (*Essay on man*). Quant à sa traduction d'Homère, sans aller jusqu'à l'appeler un contresens perpétuel, il n'y a pas d'injustice à dire qu'on y chercherait inutilement la naïveté et la grandeur de l'original; il est vrai que Pope ne se donnait pas pour être un Helléniste.

VIII. — La vie de l'historien Gibbon peut [1], sous divers points de vue, servir de modèle à tous ceux qui embrassent la carrière des lettres. Dès sa plus tendre enfance il avait le goût ou pour parler plus exactement la passion de la lecture; il dévorait d'abord sans beaucoup de choix tout ce qui se présentait; puis concentrant ses études dans le domaine de l'histoire et jetant ainsi les fondements de l'ouvrage qui devait l'immortaliser, il travailla avec tant de suite et d'ardeur qu'à l'âge de seize ans il avait lu tout ce qui était publié en anglais sur les Arabes et les Perses, les Turcs et les Tartares, sans compter le dictionnaire de d'Herbelot et l'*Abulfarragius* de Pocock. Mais il est fort possible d'aimer les livres et en même temps de ne pas savoir profiter de ce qu'on lit; la méthode ici est indispensable, et c'est ce que Gibbon comprit parfaitement. On est étonné en voyant le programme qu'il s'était tracé,

1. *Gibbon*, by W. Cotter Morison, 184 pages.

et la surprise se change en admiration quand on remarque avec quelle ténacité et quel succès il accomplit sa tâche. Si *l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* a pris place parmi les chefs-d'œuvre de la littérature anglaise, c'est, style à part, qu'on y voit les résultats d'une vaste érudition accumulée à force de travail, et en même temps contrôlée et retenue dans de justes limites par une critique sévère et le goût le plus éclairé.

M. Cotter Morison nous a raconté, après tant d'autres biographes, l'épisode de la conversion de Gibbon au catholicisme, et celui de sa passion pour Mlle Curchod. Le père de l'historien n'était ni dévot, ni incrédule; il faisait partie de cette classe si nombreuse de chrétiens qui remplissent fort scrupuleusement leurs devoirs religieux, mais regardent l'Église comme une institution politique, et y font acte de présence deux fois le dimanche au même titre qu'ils paient leurs contributions et s'acquittent de leurs responsabilités civiques, à quoi bon aller plus loin? à quoi bon surtout essayer d'approfondir les grands problèmes de la grâce suffisante et du libre arbitre, lorsque tout cela a été décidé et arrangé *ne varietur* dans les trente-neuf articles? En tout cas, envoyer un nouveau converti à Lausanne c'était l'exposer non pas seulement à rentrer dans la communion protestante, mais à dépasser le but, et à devenir un simple déiste sous l'impression des idées très peu orthodoxes qui régnaient alors en Suisse tout autant qu'à Paris. La théologie des Moultou et des Pavillard n'était pas de nature à détruire l'influence de Mme Geoffrin, de l'abbé Mably et de d'Alembert; on s'en aperçut bientôt, et la façon dont Gibbon parle du christianisme dans son grand ouvrage, est la triste preuve du peu de solidité de ses convictions religieuses. Le livre si intéressant de M. d'Haussonville me dispense de revenir ici sur l'épisode Curchod, qui, du reste, n'est pas à la gloire de Gibbon; je ne m'arrêterai pas non plus sur la carrière politique de notre auteur; il a l'honnêteté d'avouer lui-même qu'il entra au Parlement sans le moindre sentiment de patriotisme, et il nous donne à comprendre qu'il ne voyait rien que de très naturel à mettre les intérêts de son protecteur au premier rang, et ceux de l'Angleterre au second. Cela suffit; passons vite à l'*Histoire du déclin et de la chute de l'empire romain*, et approuvons sans restriction ce qu'en dit M. Cotter Morison. Les récentes découvertes dans le champ de l'archéologie nécessiteront sans doute la correction et la révision de plusieurs chapitres; certains autres devraient être traités avec plus d'impartialité et de sérieux; mais à considérer le livre dans son ensemble, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus : la scrupuleuse exactitude de l'auteur, l'étendue de son savoir ou le talent d'artiste qu'il a déployé lorsqu'il lui a fallu mettre en œuvre le résultat de ses immenses lectures. Comme le dit très justement M. Freeman, il faut lire concurremment avec Gibbon d'autres historiens; personne ne saurait se dispenser de lire Gibbon.

IX. — Johnson appartient au même groupe littéraire que l'illustre écrivain dont je viens de parler [1], et il a joui d'une réputation qui, pour être aujourd'hui sur son déclin, mérite cependant d'être étudiée. C'est ce que M. Leslie Stephen a fait dans son excellent petit volume. Pour connaître à fond la vie de Burns, de Pope et même de Gibbon, il fallait recueillir çà et là avec beaucoup de peine des matériaux d'origine souvent douteuse; toutes ces difficultés disparaissent lorsqu'il s'agit de Johnson; car, ne se représente-t-il pas à nous accompagné de son biographe, l'inimitable Boswell? Boswell, le type du *héro-worshipper*, véritable souffre-douleur, mais tellement accoutumé aux grossièretés et aux sarcasmes de cet *ours mal léché* qui écrivit

1. *Johnson*, by Leslie Stephen, 195 pages.

Rasselas qu'il ne songe pas même à s'en formaliser. M. Leslie Stephen a, comme de raison, fait ample et intelligent usage de Boswell, et il a trouvé dans ce volumineux ouvrage les matériaux de son esquisse.

Rien de moins attrayant à première vue que Samuel Johnson; on nous dit que lorsque ses traits étaient au repos il avait l'air d'un franc imbécile; gauche, mal vêtu, négligé, sans courtoisie, il nous rappelle le fameux Dominie Sampson du roman de Sir Walter Scott; mais sous l'extérieur le plus grotesque et le plus désagréable se cachaient un cœur d'or, une nature généreuse et délicate, une bonté inépuisable. C'était une espèce de *Bourru bienfaisant*, et il me semble évident que le ferme dévouement de ses nombreux amis doit être attribué au moins autant à sa nature morale qu'à sa réputation d'homme de lettres. Bennet Langton, Topham Beauclerk, Sir Joshua Reynolds, Garrick et Goldsmith ne songeaient peut-être qu'à sa conversation pleine d'originalité et à ses boutades amusantes, lorsqu'ils étaient réunis autour de lui à souper dans la salle enfumée de quelque taverne; mais parmi les personnes fières de l'amitié de Johnson se trouvaient Mistriss Thrale, Miss Hannah More et Miss Burney.

Un des traits les plus nobles du caractère de Johnson, c'est le sentiment de la dignité qui devrait toujours guider l'homme de lettres. Sa conduite envers Lord Chesterfield a été souvent citée pour prouver ce que j'avance; on pourrait aussi rapporter la manière dont il traita la tourbe d'écrivassiers malhonnêtes et calomniateurs qui essayèrent en vain d'arriver à la célébrité en s'attaquant à lui. M. Leslie Stephen a parfaitement jugé le style de Johnson, maniéré, artificiel, bourré de latinismes, et n'atteignant à une certaine désinvolture que quand (*Lives of the poets*) elle reproduit à peu près le ton de ses familières causeries; il a aussi décrit avec beaucoup de finesse cette misanthropie ou cette tendance au pessimisme qui, devançant l'école de Schopenhauer, faisait un singulier contraste avec le genre débraillé et insouciant des écrivains de l'époque immédiatement antérieure; enfin il a expliqué la raison de cette dictature si longtemps exercée par un homme qui pourtant travaillait moins *con amore* que poussé par la nécessité.

X. — Nous avons cité un peu plus haut le nom de Goldsmith[1]; c'est M. William Black, romancier distingué lui-même, qui nous retrace sa biographie. On a souvent essayé de justifier la vie de bohême par l'exemple de l'auteur du *Vicaire de Wakefield;* la réponse est facile : donnez-nous des romans aussi parfaits que *le Vicaire,* des poèmes aussi délicieux que *le Village abandonné*, et alors on vous pardonnera de mener la triste existence d'un enfant prodigue, mangeant son blé en herbe, poursuivi par les huissiers, obligé de se mettre à la solde des libraires, et oubliant ou cherchant à oublier dans l'ivresse les dures nécessités de la vie. Il est absurde de faire de Goldsmith un génie méconnu, une victime de l'ingratitude humaine: c'est pourtant là une thèse soutenue par plus d'un critique; elle ne supporte pas l'examen; au moment de sa mort il devait 2,000 livres sterling (50,000 fr.), rien de plus vrai; ce furent ses créanciers qui payèrent les frais de son enterrement, cela est vrai encore; mais il faut tout dire; pendant les sept dernières années de sa vie; il jouissait d'un revenu équivalent à 800 livres sterling (20,000 fr.), et s'il ne pouvait pas joindre les deux bouts (pour parler vulgairement) avec cette somme, à qui devait-il s'en prendre?

Horace Walpole a dit de Goldsmith que c'était un *idiot inspiré.* Sa conduite en société, sa vanité si outrecuidante qu'elle devenait comique, ses hableries essentiellement irlandaises, la facilité avec laquelle il se laissait duper par

1. *Goldsmith*, by William Black, 160 pages.

les Roberts Macaires de Londres, tout cela tendait à prouver en effet que Walpole ne se trompait pas; mais pourquoi Goldsmith était-il si susceptible? Lorsque Johnson assailli d'épigrammes, de satires et de chansons auxquelles il n'accordait jamais l'honneur d'une réponse, reçut enfin un cartel sous la forme suivante :

Maxime, si tu vis, cupio contendere tecum,

il se borna à hausser les épaules et tourner le dos; c'est ce que Goldsmith aurait dû faire. En définitive, ce qui nous intéresse, nous qui sommes la postérité, c'est la valeur littéraire de l'auteur que nous avons à juger; et de même que *le Voyageur* et *le Village abandonné* occupent une place bien supérieure aux poèmes de l'école de Pope, ainsi le *Vicaire de Wakefield* passera toujours pour un des romans les plus exquis, quoique Mme Riccoboni écrivant à Garrick ait dit, par allusion à une des scènes de l'ouvrage : « Le plaidoyer en faveur des voleurs, des petits larrons et des gens de mauvaises mœurs est fort éloigné de me plaire. »

(*A suivre*). GUSTAVE MASSON.

II

LA CHRONIQUE DE ZIMMERN

Étude sur la Chronique de Zimmern. — *Renseignements qu'elle fournit sur la première croisade*, par HENRI HAGENMEYER (trad. par FURCY RAYNAUD). Gênes, 1882, in-8 de 72 p. (Extrait des *Archives de l'Orient latin*, t. II, p. 17-88). Tiré à 100 exemplaires.

En publiant la *Chronique de Zimmern*, M. Barack a fait connaître un document de la plus haute importance pour l'histoire spéciale de l'Allemagne du Sud, que désormais il ne sera plus possible d'écrire sans en tenir compte. — La valeur scientifique en est reconnue de tous; elle consiste dans une masse des matériaux tirés de documents qui sont aujourd'hui introuvables. Il n'y a presque pas une famille de l'Allemagne du Sud qui n'y soit nommée avec accompagnement de faits inconnus et de leurs motifs. Mais elle est, de plus, une source où il faut puiser pour l'histoire de la première croisade, sur laquelle elle fournit beaucoup de nouveaux renseignements basés sur des relations de témoins oculaires très anciennes et probablement perdues. C'est à ce dernier point de vue que M. H. Hagenmeyer a envisagé la *Chronique Zimmernienne*, dans son étude; il s'y attache avant tout à rechercher les sources d'où a été tiré le chapitre de la chronique relatif à la première croisade; après cela il établit la valeur des renseignements parfois très intéressants qu'elle fournit sur cette croisade.

L'auteur a été amené à étudier avec un soin particulier ce chapitre de la *Chronique Zimmernienne*, en méditant son travail sur Pierre l'Hermite qui a paru depuis et que j'ai annoncé ici même; mais ce qu'alors il n'a fait qu'indiquer légèrement, il le développe aujourd'hui d'une manière bien plus abondante et plus approfondie. Son étude complète les conclusions que le savant éditeur de la chronique a données sur son auteur, les sources auxquelles celui-ci a puisé, l'époque où il a composé son œuvre et la langue dans laquelle il l'a écrite. Disons en passant que M. Barack publie une seconde édition de la Chronique; les deux premiers volumes en ont déjà paru en 1881; le troisième et le quatrième paraîtront dans le courant de l'année présente.

M. Hagenmeyer commence par donner le texte original avec une traduction littérale du chapitre en question, car la chronique est écrite en dialecte suabe-alaman du seizième siècle, avec une forte prépondérance de l'alaman. Pour mettre plus de clarté dans l'exposition, le traducteur francais a découpé la version en petits chapitres au nombre de dix-huit, auxquels il a ajouté entre crochets des titres, en conservant les rubriques de la chronique (p. 4-21).

Il suffit de lire cette relation pour en saisir l'importance. On y trouve, en effet, des renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs, par exemple, ce qui concerne la part prise à la première croisade par un grand nombre de seigneurs d'Allemagne dont le chroniqueur cite les noms et sur la plupart desquels on ne possédait jusqu'ici aucune donnée; puis un récit détaillé des deux pèlerinages de Frédéric de Zimmern.

Plus l'importance de ces renseignements saute aux yeux, plus ils ont besoin de preuves de leur véracité, d'un contrôle sévère et minutieux. L'analyse les sources qui ont fourni la base du récit s'imposait dès lors d'elle-même ; et c'est par là que M. Hagenmeyer commence ses recherches. Au reste, es sources se trouvent indiquées dès le début du chapitre en question; ce sont les suivantes :-1° Gui de Reims, 2° Robert-le-Moine, 3° Guillaume de Tyr; 4° des ouvrages *d'autres* auteurs dont le nom n'est pas donné, 5° un *codex manuscriptus* du monastère d'Alpirsbach, et 6° une grande *tenture* sur laquelle étaient dessinées, dans des cercles, de grandes figures en tapisserie. Les trois premières sources provenant des auteurs français ou néerlandais qui se sont occupés de préférence des croisés de leur propre pays, et qui étaient d'ailleurs suffisamment connus, sont citées par la *chronique de Zimmern* d'une manière assez brève et rarement. A ce propos, M. Hagenmeyer entre en quelques détails touchant Gui de Reims, Robert-le-Moine et Guillaume de Tyr. Selon lui, Gui de Reims ne serait pas différent de Gui de Bazoches, l'épithète *Remensis* pouvant très bien s'appliquer à celui-ci, comme à tout membre de la maison Bazoches-Chatillon ; d'autant plus qu'au moyen âge, le mot *Remensis* état synonyme de l'expression *Champenois* que l'on emploie de nos jours. Toutefois il ne donne son opinion que comme très probable ; dans le cas où cette identité de personne ne serait pas prouvée, on aurait dans Gui de Reims une source historique absolument inconnue partout ailleurs que dans la *Chronique de Zimmern*. En outre M. Hagenmeyer montre que l'auteur de celle-ci a dû considérer Robert-le-Moine comme un témoin oculaire de la croisade, qu'en cela il était d'accord avec l'opinion généralement admise de son temps, quoique erronée, et qu'il faut faire remonter la rédaction de l'*Historia* de Robert beaucoup plus haut qu'on ne l'avait cru jusqu'à nos jours, notamment aux premières dix années du douzième siècle. Enfin, il met hors de doute qu'aucun de ces trois écrivains n'a exercé une influence sensible sur le récit du chroniqueur relatif à la première croisade.

Il n'en est pas de même de ces « *autres* » auteurs que le chroniqueur désigne vaguement, sans les nommer, et parmi lesquels il faut placer au premier rang Albéric de Trois-Fontaines (dont l'histoire de la première croisade a été compilée d'après Guillaume de Malmesbury, de Guillaume de Tyr et de Gui de Bazoches,) Gilles d'Orval, peut-être aussi Jacques de Vitry, et assurément la *chronique d'Ursperg*, dont la première partie n'est autre chose que la *chronique* d'Ekkehard d'Aura, celle de Bernold de Saint-Blaise, les Annales d'Aventin, etc. Si à chacun de ces écrits il a puisé quelque chose pour former la base de son récit ; si les trois derniers en particulier lui ont fourni

des renseignements relatifs au rôle des nobles d'Allemagne ou plutôt d'Alemanie (Allemanien), toutefois les sources les plus importantes, celles dont il s'est le plus inspiré, étaient le vieux *livre d'Alpirsbach* et la *tenture* où l'on voyait des figures en tapisserie. « Que l'on sache donc, dit le chroni-« queur, qu'il y avait au monastère d'Alpirsbach, dans la Forêt-Noire, un « vieux manuscrit et une grande tenture en tapisserie (*ain grosser gewirkter « Aufschlag*), qui, tous deux, avaient été apportés de temps immémorial de « la baronnie de Zimmern et donnés au couvent. Le sujet du livre est la « relation de la croisade : le texte et les dessins ont vraisemblablement « pour auteur l'un des barons de Zimmern ; trois d'entre eux, trois frères, « assavoir sire Frédéric, sire Conrad et sire Albert, avaient pris part à cette « guerre. Sur la tenture on voit, dans des cercles, de grandes figures accom-« pagnées d'inscriptions latines, dont le sujet correspond à celui du livre. « De ces deux documents on a extrait ce qui concerne les barons de Zim-« mern ; c'est l'objet des chapitres suivants » (p. 5).

Nous renvoyons à l'ouvrage de M. Hagenmeyer (p. 27-35), le lecteur désireux de savoir des détails sur le manuscrit en question, sur son auteur, sur le couvent bénédictin d'Alpirsbach fondé pendant la première croisade (1095) et depuis longtemps détruit, sur la bibliothèque du monastère dont on cherche en vain à découvrir les épaves, ainsi que sur la *tenture* en tapisserie. Œuvre de la baronne Elisabeth, née duchesse de Tegk et femme de Godefroi de Zimmern, qui y a travaillé pendant neuf ans avec neuf demoiselles qu'elle avait auprès d'elle, « cette tenture représentait toute l'histoire de la « marche des croisés vers Jérusalem, comment les deux beaux-frères d'Éli-« sabeth, Conrad et Albert de Zimmern avaient été tués à Nicée, et comment « Frédéric de Zimmern, blessé, était retenu avec le comte de Schwarzen-« berg et autres. Elle était tellement grande qu'elle pouvait couvrir entiè-« rement les deux côtés du chœur de Herrenzimmern, au-dessus des « stalles. » La tenture a été donnée au monastère d'Alpirsbach et s'y trouvait encore en 1520, de sorte que le chroniqueur qui écrivait en 1566, en vit encore les restes. Aujourd'hui il n'en existe plus rien ; et l'on doit, paraît-il, en dire autant du *vieux manuscrit* que M. Riant et feu M. Glatz ont vainement cherché dans divers dépôts d'archives et de bibliothèques d'Allemagne. Ajoutons seulement, que M. Hagenmeyer attribue le vieux *codex* à une personne de l'entourage de Frédéric de Zimmern qui, à son retour d'Orient, lui aurait donné les renseignements voulus sur les gestes de sa famille, et que le manuscrit a été rédigé vers l'an 1130.

Après avoir fait connaître les deux sources principales du chapitre relatif à la première croisade, M. Hagenmeyer en recherche les autres sources d'origine allemande que nous avons déjà nommées plus haut, c'est à savoir la *Chronique de Bernold de Saint-Blaise*, la *Chronique d'Ursperg* et les *Annales Boiorum d'Aventin*. Il indique les passages qui ont été empruntés par le chroniqueur Zimmernien à chacun d'eux ; pour en distinguer mieux ceux qui ont été puisés au *codex* d'Alpirsbach, il a fait imprimer ceux-ci en caractères italiques. L'examen attentif de la *liste des croisés* donnée au chapitre III démontre jusqu'à l'évidence que l'auteur a eu divers autres documents à sa disposition (p. 39-45). Des inexactitudes historiques et des anachronismes qu'on y découvre, trahissent un écrivain vivant à une époque postérieure aux événements qu'il décrit, c'est-à-dire l'auteur lui-même de la Chronique. Cela se rapporte aux seigneurs éminents placés en tête de la liste des croisés, tels que Thiemon de Salzbourg, Conrad, évêque de Coire, Othon de Strasbourg et Ekkehart de Bavière ; — quant aux autres croisés qui forment le plus

grand nombre, le chroniqueur les a pris dans son document principal, et les renseignements qu'il donne sur eux ne permettent point de douter de leur authenticité. Sans aucun doute, tous ces noms étaient inscrits soit sur la tenture que l'auteur a pu voir à Alpirsbach, soit dans les documents que les comtes de Zimmern avaient entre leurs mains.

M. Hagenmeyer consacre à chacun de ces nobles croisés une courte notice (p. 58-67), où il fait preuve d'une grande érudition ; leur nombre étant assez grand, il en conclut que ces nobles ont dû amener avec eux une suite considérable de vassaux, et que les bandes venues de l'Ouest, reçurent dans l'Allemagne du Sud et spécialement en Allemanie, un accroissement notable. Ces données ont une grande valeur en ce qu'elles permettent de contrôler celles des autres chroniqueurs. Il faut en dire autant des autres renseignements fournis par le *codex* et la *tenture* d'Alpirsbach et que le savant critique spécifie en détail, en passant en revue les quinze chapitres suivants. De cet examen il résulte que sauf le chap. VI (sur la marche de Godefroi vers l'Asie), emprunté à la *Chronique d'Ursperg*, la première moitie du chap. X, le XI et le XIIe qui ont éte ajoutés après par le chroniqueur de Zimmern, tout le reste provient directement du *livre d'Alpirsbach*, et traite exclusivement des faits et des gestes de la famille de Zimmern.

« Il ressort de tout ce qui précède que la *Chronique de Zimmern*, en nous « présentant quelques tableaux très intéressants de l'histoire de la civilisa- « tion, mérite d'occuper un des premiers rangs parmi les petites relations « des croisades écrites pendant la première moitié du douzième siècle. » Ainsi conclut l'auteur de cette excellente étude que nous sommes bien aise de pouvoir annoncer dès maintenant avant que ne paraissent les *Archives de l'Orient-latin*, et qui certainement n'a rien perdu sous la plume si bien taillée du traducteur français. J. Martinov, S. J.

III

LA CHANSON DE ROLAND

UN JUGEMENT ANGLAIS. — DERNIÈRES TRADUCTIONS.

I

Depuis que l'érudition l'a remise au jour, la *Chanson de Roland* se répand de nouveau jusque dans les contrées les plus éloignées ; elle recommence son tour du monde, qu'elle avait déjà accompli au moyen âge.

Grâce à la diffusion toujours croissante de notre langue, les textes édités à Paris ou en Allemagne et les traductions publiées en France sont lues un peu partout : j'en ai rencontré aux pieds de la Cordillière des Andes. Une langue étrangère, cependant, si répandue qu'on l'imagine, n'est pas le véhicule propre à rendre une œuvre véritablement populaire dans des régions diverses. Si l'on a traduit Pascal en latin pour le répandre, ce n'était toujours que pour les lettrés, *to the happy few*. Les œuvres de popularité universelle, comme *Don Quijote* et *Robinson*, ont été traduites dans les idiomes vulgaires de toutes les contrées où l'on lit.

La *Chanson de Roland*, depuis son exhumation en 1837, a été traduite en allemand, en polonais. L'Angleterre, si curieuse des choses du moyen âge et qui a publié beaucoup de textes français, était demeurée en retard avec l'œuvre que la bibliothèque d'Oxford a conservée au monde ; mais voici que

M. O'Hagan donne à Londres : *The song of Roland, translated into English Verse*. J'aurai occasion d'examiner un jour en détail cette traduction et la préface. Aujourd'hui je me propose seulement de signaler à l'attention de mes compatriotes une étude critique que la publication de M. O'Hagan a suscitée dans la *Revue d'Edimbourg* (n° CCCXIV) et qui contient une appréciation de la *Chanson* même. Le jugement d'un étranger compétent sur une œuvre qui a déjà été l'objet de tant de jugements quelquefois peu concordants, ne saurait être sans intérêt pour la France ; mais, en outre, le travail du critique anonyme d'Édimbourg a une valeur intrinsèque : il révèle un sens élevé et fin ; la forme en est originale : aussi ne serais-je pas surpris que quelqu'une des appréciations que je vais traduire, finît par nous rester. Ces appréciations concernent la forme de l'œuvre primitive — sa substance — son esprit — enfin la traduction anglaise.

La forme. 1er fragment ; page 192. — « Dans ces derniers temps, la diction poétique a été raffinée d'une manière singulièrement recherchée et expressive. Il en résulte que le charme de la diction détourne quelquefois du sujet l'attention du lecteur, celle même du poète, pour la fixer sur le style. Une diction plus franche est mieux appropriée à un thème franchement héroïque. La poésie subjective et sentimentale peut comporter le riche coloris qu'on jette ainsi sur elle ; la poésie d'une nature plus primitive comprend des faits qui parlent par eux-mêmes. »

Dans le fragment qui va suivre, le critique de la *Revue d'Édimbourg* fait ressortir la diversité et la précision des caractères dans la *Chanson* (page 197) : « Il y a, dans les caractères, une variété appropriée : bien que tous les guerriers soient braves, ils conservent leur individualité. Rien ne ressemble moins à la valeur active et impulsive de Roland que celle d'Olivier, égale, sévère, tempérée par la prudence et que celle de l'archevêque Turpin, laquelle est le vrai zèle de la croisade. Non moins pittoresque est le contraste entre l'héroïsme des chrétiens et l'audace rude, intermittente des chefs musulmans, alternant avec leurs terreurs, lorsqu'ils bondissent sur leur proie comme une bête fauve..... » Ce jugement contrarie plusieurs de ceux qui ont été rendus en France.

Le troisième fragment contient une appréciation sur la manière discrète dans laquelle le trouvère français a traité la rencontre des deux amis sur le champ de bataille, alors qu'Olivier, aveuglé par le sang, frappe Roland sur la tête. A ce propos, le critique s'élève à des considérations générales : « Entre les mains de poètes modernes, un tel incident eût rempli plus d'une page. Dans les temps plus éloignés, le poète avait la vision des choses et sentait tout ce qu'il y a en elles ; mais il ne s'évertuait pas à tirer le plus possible de ce qu'il avait vu..... L'art consistait à laisser la nature parler et non pas à noyer ce qu'elle disait dans un flot de belles paroles. Dans la conviction de l'auteur, le poème avait déjà une existence dans la nature ; le poète était l'homme qui l'y avait pu voir. Il était Celui qui *trouve* (trouvère), non pas *Celui qui fait*. La visée était humble ; l'œuvre n'en fut que plus grande. »

Dans les trois fragments qui vont suivre, on trouvera des appréciations courtes mais nettes sur la mort de Roland, sur l'apparition d'Aude, sur l'appel de Charlemagne à la croisade : « Le poème va toujours en s'élevant jusqu'à la fin par le pathétique et la vigueur. Il y a peu de choses en poésie plus simplement grandes que la mort de Roland.

« Voici venir la sœur d'Olivier, la fiancée de Roland. Le passage suivant est un modèle de cette brièveté magistrale qui caractérise les plus beaux en-

droits du poème et la dernière partie à un degré éminent : *Where is my* Roland, etc., etc., etc.

« Au point de vue de l'art, la conclusion est d'un ordre plus élevé, que si le poème avait fini avec le désastre de Roncevaux, quoique moins à sensation. La vie a ses agonies ; mais, dans l'idée chrétienne, ce n'est pas le Destin impitoyable du vieux drame païen, mais une Providence bienfaisante qui gouverne toute chose, conduisant l'homme des ténèbres à la lumière. Le poème ne devait donc pas finir en tragédie antique. Ceux qui meurent noblement sont honorés dans leurs tombeaux ; les méchants sont punis. Et la dernière image, restant gravée dans notre imagination, est celle de l'Empereur en cheveux blancs s'élançant encore à la poursuite de nouveaux triomphes pour la Croix. Nous avons le sentiment que, comme un perpétuel soleil levant, la victoire marchera devant son esprit d'immolation de soi-même (page 197). »

Je terminerai les extraits relatifs à la *forme*, par une appréciation particulièrement honorable pour notre vieux trouvère. Cette appréciation a d'autant plus de valeur que le critique étranger ne me paraît sous l'empire d'aucun parti pris en faveur d'une époque ou d'une forme d'art ; il n'est pas *en moyen âgé* comme nous autres ; nous n'avons pas affaire à un spéciaiste, mais simplement à un lettré de goût, de sens et de science.

7e fragment ; page 197 : « De nos jours, où il a été tant dit de choses sur la poésie comme art, il est rafraîchissant de lire un poème, qui, étant la simplicité même, et évidemment l'œuvre d'un homme qui était préoccupé de son sujet et non de lui-même, nous rappelle, par sa grâce, son pathétique, sa perfection non moins que par sa puissance variée, qui nous rappelle, dis-je, la doctrine de Shakespeare : *There is no art, but Nature makes that art.* »

La substance. 8e fragment ; page 198 : « La forme dans un poème est certainement une matière importante et mainte œuvre d'un génie élevé a manqué le prix parce qu'elle pêchait malheureusement contre la proportion ; mais il y a deux choses d'une plus haute importance, à savoir : *la substance* et *l'esprit.*

« Pour ce qui est de la première, la « Chanson » est, en vérité, heureusement partagée. Elle a peu d'attaches soit avec les appétits inférieurs de l'humanité, soit avec le simple convenu de la vie ; le poète ne fait pas parade du spéculatif ou du mystique ; il ne revendique pas son originalité en affectant l'excentricité ou l'étrangeté. Il puise simplement aux sources de notre être moral et intellectuel. Il prend pour son sujet les plus nobles relations de notre humanité universelle. Le courage héroïque et la foi religieuse, — le patriotisme, l'honneur et l'amitié, — les dangers qui donnent la mesure de notre énergie au suprême degré et la grandeur d'âme qui peut envisager du même œil la victoire ou la défaite; voilà le sujet de ce poème : c'est ce qui en constitue la substance. »

L'esprit. 9e fragment ; page 198 : « L'esprit est à la hauteur du thème. Cet esprit est celui de la loyauté se sacrifiant soi-même, de la loyauté qui ne s'adresse pas au souverain seulement, mais qui est plutôt un appel souverain à tout ce qui pourra être l'objet du devoir, du respect ou de l'affection. Ce n'est pas leur propre mort prochaine que les paladins lamentent ; la pensée qui leur vient est toujours celle-ci : combien leur Charles chéri sera affligé quand il les verra morts ! Ils pensent peu à la perte de leur propre renommée ; mais ils ne peuvent pas perdre de vue combien leur noble France sera humiliée par une telle défaite. C'est pour Roland qu'O-

livier est affligé, et Roland pour Olivier. En même temps le belliqueux archevêque ne voudra pas mourir avant que les Paladins aient été apportés une fois encore à ses pieds et avant qu'il ait pu étendre ses bras sur eux, sinon pour une dernière absolution, du moins pour une dernière prière. C'est l'amour de la femme uni à l'amitié de l'homme. Aude n'est nommée que deux fois dans le poème ; elle n'apparaît qu'une seule fois : c'est pour demander des nouvelles de son fiancé et mourir. Aude est aussi loyale à Roland que Roland est loyal à son roi et à sa patrie : pour elle, Roland était l'un et l'autre.

« A côté de l'esprit de loyauté, l'esprit de sympathie est répandu dans ce poème. Dante tombe à terre devant les souffrances dont il est témoin dans le « Purgatoire ; » de même, ces guerriers qui ne s'apitoyent pas sur leurs propres blessures, pâment quand un compagnon d'armes aimé tombe à côté d'eux; mais ils n'oublient pas de le venger... Le siècle, décrit dans le poème est un siècle de passions véhémentes et de fières impulsions. Il a peu de bienveillance en dehors de la sphère de ses sympathies ; mais cette sphère est étendue. »

II

La traduction de M. O'Hagan. 10e fragment ; pages 191 et 192 : « En Angleterre seulement, le grand roman de Charlemagne et de Roland excita comparativement peu d'intérêt, car là l'imagination nationale était préoccupée par le conte national d'Arthur avec ses chevaliers. »

Cette explication n'explique rien, car le cycle d'Arthur a été, sur le continent, aussi, pour ne pas dire plus populaire que dans les îles britanniques. Ce qu'il faut dire, c'est que les Anglais ont pu lire la « chanson de Roland » dans le dialecte anglo-normand, plus ou moins remanié, à peu près jusqu'à l'époque où l'œuvre a cessé partout d'être populaire. « La traduction de M. O'Hagan, continue la *Revue d'Edimbourg*, est la première traduction anglaise de la Chanson : je ne doute pas que, grâce à lui, ce poème si longtemps inconnu parmi nous, ne devienne d'une manière permanente, familier aux lecteurs anglais. »

Après avoir noté, en passant, que M. O'Hagan, comme plusieurs autres, rejette l'épisode de Baligant, j'arrive à la versification. Il ne pouvait être question là-bas de reproduire la forme poétique de l'original, le vers anglais étant constitué tout différemment du nôtre. Il s'agissait, parmi les nombreuses espèces qui en existent, de trouver un vers anglais qui fût approprié à ce genre d'épopée en même temps qu'à la contexture de l'original. Le mètre, adopté par M. O'Hagan est le mètre mêlé ïambique et anapestique. En voyant arriver ici l'anapeste, j'ai commencé par être inquiet. Il me revint à l'esprit que mon maître d'anglais, un homme de beaucoup d'esprit, professait que l'anapeste ne saurait être adapté à la poésie héroïque, parce que, disait M. Spiers, ce mètre ne possède pas suffisamment l'énergie masculine et la majesté imposante[1]. Telle n'est pas l'opinion de notre critique d'Edimbourg : 11e fragment; page 192 : « Ce mètre est bien approprié au sujet et M. O'Hagan en a usé le plus souvent avec grâce et esprit, sa diction ressemble à celle de Walter Scott plutôt qu'à la diction plus élaborée des dernières années. » Telle est aussi mon impression ; mais il faut que le lecteur ratifie ou casse notre jugement en connaissance de cause : je vais donc produire un échantillon de la versification de M. O'Hagan, en choisis-

1. *Étude de la poésie anglaise*, Paris, 1836, page 31.

sant avec intention une laisse connue de tous, l'apparition d'Aude. Comme quelques-uns ont courte la mémoire de l'admiration, je rappellerai d'abord le texte original, d'après la deuxième édition de T. Müller :

Ço dist al rei : « U est Rollanz li catanies,
Qui me jurat cume sa per à prendre ? » 3710
Carles en ad e dulur e pesance ;
Pluret des oilz, tiret sa barbe blance :
« Soer, chiere amie, d'hume mort me demandes.
Jo t'en durrai mult esforciet eschange :
Ço est Loewis ; mielz ne sai jo qu'en parle ; 3715
Il est mes filz e si tendrat mes marches. »
Alde respunt : « Cist moz mei est estranges.
« Ne place Deu ne ses sainz ne ses angles
Après Rollant que jo vive remaigne ! »
Pert la culur, chiet as piez Carlemagne, 3720
Sempres est morte. Deus ait mercit de l'anme !
Franceis barun en plurent, si la plaignent.

Voici la traduction anglaise :

« Where is my Roland, » Sire, she cried,
Who vowed to take me for his bride ? »
O'er Karl the flood of sorrow swept.
He tore his beard and loud he wept.
« Dear sister, gentle friend, he said,
Thou seekest one who lieth dead.
I plight to thee my son instead
Louis, who lord of my realm shall be.
Strange, » she said, « seems this to me.
God and his angels forbid that I
Should live on earth, if Roland die ! »
Pale grew her cheek — she sank amain,
Down at the feet of Charlemagne.
So died she. God receive her soul !
The Franks bewail her in grief and dole.

Le vers souligné est mauvais : c'est de la rhétorique banale ; il sort du ton. Le reste du fragment me parait rendre bien le ton et le caractère de l'original. Nous pouvons donc nous associer aux éloges par lesquels le critique d'Edimbourg accueille l'œuvre de M. O'Hagan. Cette œuvre n'était pas aisée. Si la versification anglaise n'est pas hérissée des mêmes difficultés que la nôtre, elle ne présente pas, pour ce genre de travail, les mêmes facilités que l'allemande : la tâche de Hertz était moins épineuse (Stuttgard, 1861).

Les traductions en vers français. Il est oiseux de discuter si une épopée doit être traduite en prose ou en vers. Chacun des modes rencontre ses difficultés et ses insuffisances propres, comme il a aussi son utilité spéciale. Les traductions en prose, vers par vers, sont assez appréciées : on ne compte plus les éditions de Léon Gautier[1]. Partant de M. O'Hagan pour aboutir à la publication éditée par Lemerre, je dirai seulement quelques mots des traductions en vers qui ont précédé, sans m'arrêter à celle de Génin, qui n'est ni en prose ni en vers — erreur d'un homme d'esprit.

A ma connaissance, la première version versifiée est celle du Docteur Kertz, qui a paru en 1861[2] : Je la trouve bonne et conservant le caractère de l'original, grâce à une langue qui se prête singulièrement à ce genre de travail.

En la même année, M. Jônain eut l'heureuse inspiration de traduire la

1. *La Chanson de Roland*, Texte critique, traduction et commentaire, glossaire et grammaire, par Léon Gautier. Tours, A. Mame et fils.

2. *Das Rolandslied*, dar älteste französische Epos, übersetzt von Dr Wilhelm-Hertz. Stuttgard, 1861, in-8.

« Chanson de Roland » en vers de dix pieds qui sont ceux de l'original ; mais hélas ! c'est tout[1]. Sa version ne rend à aucun degré le caractère de notre épopée : Jônain a pris le ton de l'Arioste :

> Le donne, i cavalier, l'arme, gli amori,
> Le cortesie, l'audaci imprese io canto.

En 1866[2], l'auteur de ces lignes, publia une nouvelle traduction sur laquelle je demande la permission de passer la parole à un savant émule : « Elle est, dit M. Petit de Julleville, en vers blancs, non rimés, décasyllabiques et elle rend l'original vers pour vers, et le plus possible mot pour mot. Je ne reprocherai qu'une chose à M. d'Avril, c'est de n'avoir pas été assez loin dans son propre système. En s'astreignant à observer, dans la mesure de ses vers, les règles de la versification moderne, M. d'Avril s'est imposé une inutile et gênante entrave. Beaucoup de vers du *Roland*, qu'il aurait pu rendre en transcrivant mot pour mot l'original, ont dû être modifiés pour qu'un hiatus disparut, ou pour qu'une syllabe muette après la quatrième syllabe accentuée fût élidée selon l'exigence moderne, que rien ne justifie (p. 91). »

Cette double observation, qui avait déjà été formulée, paraît juste. La syllabe muette, après le quatrième ou le sixième pied, loin de contrarier le rhythme, le fortifie en accusant mieux le premier accent. Vous le sentirez en récitant à haute voix le premier de ces deux beaux vers :

> Rois, qui de France porte corone d'or,
> Preudoms doit être et vaillans de son cors.

Quant à l'hiatus, la prohibition en est une de ces *nugæ difficiles* ou *sublimes*, que « le grave législateur du Parnasse françois » impose encore, par ci par là, même à ses plus implacables contradicteurs. Empressons-nous d'ajouter que l'auteur de ces lignes et de la traduction publiée pour la première fois en 1865, est revenu d'une erreur de jeunesse. Il a criblé, comme à plaisir, de cinquièmes syllabes muettes et d'hiatus les versions de la rapsodie serbe de *Kossovo*, de la cantilène tchèque, le *jugement de Loubouchа*, ainsi que le chant roumain sur la mort de Brancovano et le Mystère de Roland[3] : On en trouve dans l'édition de la *Chanson*, publiée par la Société bibliographique. *Hœbemus confitentem reum.*

M. Le Hugeur, « qui le suivit, » s'est trompé, au sens de plusieurs, en prétendant que le vers de dix pieds « est loin de posséder, au même degré que l'alexandrin, le ton noble et grave qui convient à l'épopée[4]. » Ses vers de douze pieds, quel qu'en soit le mérite intrinsèque, ne rendent pas « la geste que Turoldus declinet. »

Enfin Petit de Julleville vint ; et ce qui précède avait pour objet de m'a-

1. *Roland*, poème héroïque de Theroulde, traduit en vers français par P. Jônain, sur le texte et la version en prose de Génin. Paris, 1861, in-8.

2. La 4e édition de la *Chanson de Roland*, traduite du vieux français par Adolphe d'Avril, a paru en 1880, à la Librairie de la Société bibliographique, in-32, dans la Collection des *Classiques pour tous.*

3. *La Bataille de Kossovo*, rapsodie serbe, tirée des chants populaires et traduite en français. Paris, 1863, Librairie du Luxembourg, in-12. — *Voyage sentimental dans les pays slaves*, Paris, 1876, V. Palmé, in-12. — *De Paris à l'île des Serpents, à travers la Roumanie, la Hongrie et les bouches du Danube*, Paris, 1876, Leroux, in-12. — *Le mystère de Roland* composé d'après la chanson de geste. Paris, 1875, Lethielleux, in-12.

4. *La Chanson de Roland*, traduction en vers français, par A. Le Hugeur. Paris, Hachette, 1870.

mener à parler de sa publication[1]. Mieux que nul autre ne le pourrait faire, il va lui-même exposer et justifier sa méthode. « J'essaie, dit-il, de traduire le *Roland* comme a fait M. d'Avril, vers pour vers, dans le rhythme décasyllabique ; mais je conserve les règles de versification que le poète a suivies. Je ne compte pas la syllabe brève qui suit la césure; j'accepte l'hiatus et même l'inversion, pourvu qu'elle soit claire à l'esprit. Ces facilités m'ont permis d'être très fidèle à l'original. J'aurais même pu traduire littéralement partout, si je n'avais tenu à conserver les assonances, dont personne ne s'était préoccupé jusqu'ici. Tous les traducteurs avaient déclaré impossible de conserver l'assonance ; M. d'Avril avait dit même, en la sacrifiant « qu'elle parle peu aux yeux. » Elle est, en tout cas, un élément si essentiel dans la versification de notre poème que tout d'abord je me suis attaché à la conserver le plus possible et peu à peu à la conserver partout afin que ma traduction sonnât, comme un écho fidèle du texte, à l'oreille de ceux qui, ne lisant pas couramment le français du onzième siècle, veulent, cependant, le connaître sous sa forme rajeunie, mais non altérée (pages 91 et 92).»

J'ai déjà tout dit sur l'hiatus et sur la cinquième syllabe brève. Quant à l'assonance, j'ajouterai qu'il n'est pas inopportun de remettre en honneur un mode qui a procuré à nos ancêtres tant de si nobles jouissances, et que la poésie populaire n'a pas complètement oublié. La principale objection contre l'assonance gît dans la difficulté de mettre ce mode en pratique sans trop altérer le texte. Il me semble que M. Petit de Julleville y a réussi ; mais, si l'on applaudit aux tours de force, peut-on les imposer à tous ?

Je donnerai maintenant un échantillon de cette traduction assonancée, en choisissant le texte déjà cité :

« ..... Où est Roland, plein de vaillance,
Qui m'a juré de me prendre pour femme ? »
Charles en a une douleur pesante,
Pleure des yeux, tire sa barbe blanche :
« Sœur, chère amie, d'homme mort me demandes.
T'en veux donner un meilleur en échange,
Et c'est Louis. Faut-il que mieux je parle ?
Il est mon fils et il tiendra mes marches. »
Aude répond : « Ce mot m'est bien étrange.
Ne plaise à Dieu, à ses saints, à ses anges
Après Roland, que je reste vivante. »
Perd la couleur et tombe aux pieds de Charles,
Soudain est morte ! Dieu ait pitié de l'âme !
Pleurant, la plaignent tous les barons de France (page 373).

En résumé, et le vers de dix pieds devant être adopté définitivement, il reste, pour traduire en versification française moderne, deux systèmes en présence : celui de M. Petit de Julleville, lequel assonance, ce qui oblige à quelques écarts du texte ; et celui de M. d'Avril, lequel ne s'impose pas l'assonance, ce qui permet de se tenir plus près du texte, moyennant bien entendu qu'on accepte les hiatus et les cinquièmes muettes. Lequel des deux modes est préférable ?

Il est bon, à mon sens, que les deux modes subsistent côte à côte en même temps que les versions en prose, mais vers pour vers, comme celle de M. Léon Gautier. Les goûts et les besoins de tous les lecteurs ne sont pas les mêmes : pourquoi chacun ne trouverait-il pas à satisfaire sa préférence

1. *La Chanson de Roland*, traduction nouvelle, rhythmée et assonancée, avec une introduction et des notes, par L. Petit de Julleville. Paris, A. Lemerre, 1878, in-12, 400 pages.

personnelle ? Comme lettré, j'incline fortement vers le mode de M. Petit de Julleville, lequel est le couronnement de la tentative faite sur la bonne voie en 1865. Du reste, son travail n'est pas à refaire : si je l'entreprenais à mon tour, je suis assuré d'avance que je ne ferais pas aussi bien. — D'un autre côté, je crois que l'autre mode est préférable pour la vulgarisation.

En toute langue et sous toute forme, la traduction est œuvre pénible et ingrate, bien qu'attrayante. A l'effet de consoler et fortifier les patients (il ne s'agit pas ici du lecteur), j'emprunterai un 12e et dernier fragment à la *Revue d'Édimbourg* (p. 198) :

« L'entreprise de M. O'Hagan remet en mémoire une remarque de Walter « Savage Landor sur les traductions. Les poètes, dit-il, peuvent à juste titre « être orgueilleux de leur originalité. Néanmoins, détacher une pyramide « des bords du Nil et la fixer sur la plaine de Salisbury, sera toujours un plus « grand exploit que créer soi-même de toutes pièces une boutique d'épicier « bien brillante et bien neuve. »

ADOLPHE D'AVRIL.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Joseph LIOUVILLE, membre de l'Institut, né à Saint-Omer le 24 mars 1806, est mort à Paris le 8 septembre. Entré à l'École polytechnique en 1825, il en sortit dans les ponts et chaussées et bientôt quitta ses fonctions administratives pour se consacrer à la science pure et à l'enseignement. Après trois ans d'exercice de ses fonctions d'ingénieur, il était nommé professeur à l'École polytechnique, et six ans plus tard il occupait, au collège de France, la chaire de mathématiques transcendantes et à la Sorbonne la chaire d'analyse ; à trente-deux ans (en 1839), il prenait à l'Académie des sciences la place de Lalande, et en 1862 il était nommé membre titulaire du Bureau des longitudes. La politique l'arracha un instant à ses travaux ; en 1848, il fut envoyé à l'Assemblée Constituante par les électeurs de la Meurthe. Ses travaux ont exercé une grande influence sur le développement des hautes mathématiques en France. Professeur incomparable, il a guidé les premiers pas des Le Verrier, des Bertrand, des Bonnet, des Perret, etc. Les quarante volumes de son *Journal de mathématiques pures*, connu sous le nom de *Journal de Liouville*, constituent un véritable monument élevé à la gloire de la science française. Il a collaboré en même temps aux principaux recueils scientifiques, écrit une infinité de notes et de mémoires et donné des éditions des *Œuvres mathématiques* d'Évariste Gallois, de la *Géométrie* de Monge, des *Leçons* de Navier.

— M. l'abbé Jean-Baptiste CHRISTOPHE, né à Thizy (Rhône), en 1809, est mort à Lyon le 11 septembre. Vicaire de la paroisse Saint-Pierre à Lyon, curé de Fontaine-sur-Saône en 1848, il consacrait aux recherches historiques tous les loisirs que lui laissait le ministère et recueillait les matériaux qu'il devait utiliser plus tard dans ses ouvrages. Le cardinal de Bonald lui donna, en 1867, une place dans le chapitre primatial de Lyon et le cardinal Caverot l'avait nommé chancelier de l'archevêché, et, en 1880, vicaire-général. Il était un des fondateurs et des membres les plus zélés de la Société de géographie de Lyon. On lui doit : *L'Église catholique et la Société moderne* ; — *Notice sur la vie et les ouvrages de M. d'Aigueperse* ; — *le Surnaturel* ; — *Histoire de la Papauté dans le quatorzième siècle* (1853, 3 vol. in-8) ; — *Histoire de la Papauté pendant le quinzième siècle* (1863, 2 vol. in-8) ; —

Mélanges de littérature et d'histoire ; — *Géographie d'Ammien Marcellin* (1880) et une traduction des *Beautés de la Foi* du P. Ventura.

— M. le baron Gaston de Flotte est mort le 23 août, à Saint-Jean-du-Désert, où il était né le 26 février 1805. Poète et littérateur, il a consacré sa plume et sa muse à deux causes inséparables dans son cœur, et auxquelles il est demeuré inébranlablement fidèle : la religion et la monarchie. Ami de Méry, de Barthélemy, d'Autran et autres poètes marseillais, il faisait partie, depuis 1842, de l'Académie de Marseille, qui a eu la primeur de la plupart de ses œuvres. On lui doit : *Essai sur l'état de la littérature à Marseille depuis le dix-septième siècle*, son premier ouvrage ; — *Jésus-Christ*, poème, publié avec d'autres poèmes, sous le titre de *Souvenirs* (1841) ; — *la Vendée*, poème, suivi de souvenirs (1847) ; — *les Sectes protestantes* ou *Histoire alphabétique des divisions survenues dans la Réforme depuis Luther jusqu'à nos jours* (1866, in-8) ; — *Bévues parisiennes, les Journaux, les Revues, les Livres*, où il relève les erreurs commises par une foule d'écrivains, 2 séries (1860 et s.) ; — *Souvenirs, études, mélanges littéraires, précédés de la correspondance de Jean Reboul* (1865) ; — *Souvenirs*, poésies (1868). — M. le baron de Flotte a collaboré à la *Mode*, au *Souvenir*, à la *Revue de Paris* et surtout à la *Gazette du Midi*.

— M. Henri Rozy, avocat, professeur de droit administratif à la Faculté de droit de Toulouse, né à Toulouse en 1827, est mort subitement à Bagnères-de-Luchon le 20 septembre. Il est auteur de : *Étude sur les Sociétés coopératives et leur constitution légale, suivie d'une réponse à l'ouvrage de M. Cernuschi : Illusions des Sociétés coopératives* (1866) ; — *Chauveau (Adolphe), sa vie, ses œuvres, son enseignement* (1870) ; — *le Travail, le capital et leur accord* (1872) ; — *le suffrage politique. Observations sur le projet de loi électorale et le rapport de M. Batbie* ; — *De l'Association entre les travailleurs manuels, son passé, son avenir* (1875) ; — *le Brésil, sa constitution politique et économique* (1875) ; — *l'Instruction primaire obligatoire, mais non gratuite* (1876).

— M. Claude-Antoine-Jules Cairon, connu sous l'anagramme de son nom Noriac, est mort à Paris, le 1er octobre, entouré de tous les secours de la religion. Il était né à Limoges en 1827. Journaliste, littérateur, dramaturge et directeur de théâtre, sa réputation date de la publication de deux ouvrages humoristiques : *le 101e Régiment* (1869) ; — la *Bêtise humaine* (1860) ; — qui ont eu tous deux un grand nombre d'éditions. Il a écrit depuis : *Le grain de sable* (1861) ; — *la Dame à la plume noire* ; — *Mémoires d'un baiser* (1862) ; — *Sur le Rail* ; — *Journal d'un flaneur* (1865) ; — *Mademoiselle Poucet* ; — *le Capitaine Sauvage* (1866) ; — *les Gens de Paris* (1867) ; — *l'Histoire du siège de Paris* (1871) ; — *Dictionnaire des amoureux* (1872) ; — *la Préface des tribunaux comiques*, de Jules Moineaux (1881). Il a donné en collaboration plusieurs pièces de théâtre : *La Boîte au lait* (1862) ; — *les Baisers d'alentour* (1871) ; — *le Mouton enragé* (1874) ; — *la Timbale d'argent* ; — *la Branche cassée*. Il a collaboré au *Figaro*, à la *Revue des Beaux-Arts*, à la *Revue fantaisiste*, au *Figaro-Programme*, aux *Nouvelles*, dont il fut l'un des fondateurs (1865), au *Soleil*, au *Monde illustré*. Il est le fondateur d'un indicateur pour les chemins de fer, qui porte le nom d'*Indicateur Noriac*.

— M. Charles-Auguste-Albert Briot est mort dans le courant de septembre aux bains de mer du Huc (Seine-Inférieure). Il était né à Saint-Hippolyte (Doubs), le 19 juillet 1817. Il a été successivement professeur au Lycée d'Orléans, à la Faculté des sciences de Lyon, au Lycée Bonaparte (1848), et au Lycée Saint-Louis, à Paris. Il a été maître de conférences à l'École normale supérieure en 1855, suppléant de M. Le Verrier et professeur de phy-

sique-mathématique à la Sorbonne. On lui doit des ouvrages classiques de mathématique qui ont eu presque tous plusieurs éditions : *Arpentage, levé des plans ; — Cours de cosmographie ou éléments d'astronomie, comprenant les matières du programme officiel pour l'enseignement des lycées et l'admission aux écoles militaires ; — Éléments d'arithmétique, rédigés conformément au programme de l'enseignement scientifique dans les lycées ; — Éléments de géométrie, conformes aux programmes, théorie et application ; — Éléments de géométrie descriptive, à l'usage des candidats au baccalauréat ès science, à l'École de marine et à l'École militaire de Saint-Cyr ; — Géométrie élémentaire, théorique et pratique ; — Leçons nouvelles d'arithmétique ; — Leçons d'algèbre, conformes au programme officiel ; — Leçons de géométrie analytique ; — Leçons de mécanique, conformes au programme officiel ; — Leçons nouvelles de trigonométrie, conformes au programme.* Il a encore écrit : *Théorie des fonctions doublement périodiques et en particulier des fonctions elliptiques* (1859) ; — *Essai sur la théorie mathématique de la lumière* (1864).

— Mgr Macaire Boulgakow, métropolite de Moscou, mort à Tcherkizovo, dans la nuit du 21 au 22 juin, appartenait aux célébrités du clergé russe par le rang élevé qu'il y occupait autant que par son érudition. Né en 1816, d'un pauvre curé de campagne, à Sourkow, village du gouvernement de Koursk, Michel (c'était son nom de baptême) fréquenta d'abord l'école de son village, d'où il passa au séminaire diocésain; ses brillants succès lui attirèrent les faveurs du recteur, devenu plus tard archevêque de la Tauride, et ouvrirent la porte de l'Académie ecclésiastique de Kiev où il compléta ses études de théologie et d'éloquence sacrée. En 1841, il y prit, à l'âge de 25 ans, l'habit monastique avec le nom de Macaire et fut ordonné prêtre. L'année suivante il fut appelé à Saint-Pétersbourg pour enseigner la théologie à l'Académie ecclésiastique, et en 1843 parut son premier ouvrage intitulé : *Histoire de l'Académie de Kiev.* Bientôt après Macaire devint archimandrite et publia (en 1856) l'*Histoire du christianisme en Russie avant le prince Vladimir*, servant d'introduction à son *Histoire de l'Église russe.* En 1847, il fit paraître le *Coup d'œil sur l'histoire de l'Église russe avant l'invasion tartare* et son *Introduction dans la théologie orthodoxe* (in-8), ouvrage qui lui a valu le titre de docteur en théologie et qui fut traduit en français (Paris, 1857), sous la direction de l'archiprêtre Vassiliev. Quand, en 1852, parut sa *Théologie dogmatique orthodoxe*, qui a été également traduite en français (Paris, Cherbuliez, 2 vol. 1857-1859), et pour lequel il obtint le grand prix Demidoff, le nom de Macaire, alors déjà évêque de Vinnitza, acquit la notorité européenne. Son livre eut trois éditions. C'est par cet ouvrage surtout que le connaissent aujourd'hui les théologiens d'Occident. En 1855, il publia l'*Histoire du rascol russe* (in-8), qui eut deux éditions, et en 1867, il commença la publication de son principal ouvrage : *Histoire de l'Église russe*, la plus étendue et la plus érudite qui existe en Russie. En même temps l'auteur fut nommé évêque de Tambov (1857-1859), puis transféré au siège archiépiscopal de Harkov (1859-1868) qu'il quitta en 1868 pour devenir métropolite de Vilno, et enfin (1879) de Moscou : Ces changements unis aux sollicitudes du devoir pastoral expliquent la lenteur avec laquelle paraissaient les volumes de son histoire, dont le dernier (XIe) s'arrêtant au patriarchat de Nicon, vit le jour l'année dernière. Les trois premiers volumes ont été réédités. Le XIIe volume allait être imprimé, quand une mort subite enleva le métropolite à Tcherkizovo où il avait l'habitude de passer l'été et de rédiger son travail historique. On a encore de lui un *Manuel de théologie orthodoxe* et deux volumes de *sermons et discours.* Le

métropolite Macaire était membre de l'Académie des sciences (depuis 1854) et membre honoraire de plusieurs Universités et Sociétés savantes. Pour favoriser les études, il a fondé plusieurs prix, en y consacrant la somme de 150,000 roubles environ, produit de la vente de ses œuvres.

— Le comte Frédéric de LUTKE est mort le 20 août à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Né le 20 novembre 1797, il était entré à l'École de marine, et débuta dans la carrière par un voyage de circumnavigation sous les ordres du capitaine Golovine de 1817 à 1819. Il fit ensuite de nombreuses explorations dans les mers polaires. Tous ses voyages ont été féconds en découvertes qui ont été consignées dans ses écrits. Il a occupé les fonctions les plus importantes dans l'administration maritime. Il a été gouverneur du grand-duc Constantin, devint amiral en 1855 et membre du Conseil de l'Empire. Il a été créé comte après 50 ans de service. Il succéda en 1864 au comte Bludoff comme président de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg et ne céda son fauteuil que peu de temps avant sa mort au comte Tolstoy, premier ministre. Il était fondateur et vice-président de la Société de géographie de Russie. Il fut élu correspondant de l'Institut le 29 juillet 1861 en remplacement du navigateur Franklin. On lui doit : *Quatre voyages dans les mers polaires de* 1821 à 1824 (1828, in-4, Pétersbourg) ; — *Voyage autour du Monde sur la Corvette la « Sienavine » de* 1828 à 1829 (1835, 1836, 4 vol. avec atlas) ; — *Observations du pendule magnétique, des baromètres, des thermomètres pendant le même voyage ; — Notices sur les marées périodiques dans le grand Océan boréal* (1838) ; — *Notice sur les marées périodiques dans la mer Blanche* (1844).

— On annonce encore la mort : de M. Emile LANDSBERG, né en Silésie, mort à Paris vers le milieu de septembre, à l'âge de cinquante ans, ancien magistrat, qui fut attaché au *Journal officiel* de Vienne, et vint fonder à Paris, en 1863, la *Franzosische Correspondenz* ; — de M. Joseph BILCO, membre de l'École d'Athènes, mort le 10 septembre à Lamia, en Thessalie, au milieu de ses excursions archéologiques, à l'âge de vingt-quatre ans ; — de M. VARCOLLIER, ancien conseiller de préfecture, ancien directeur des Beaux-Arts à la préfecture de la Seine et ancien secrétaire des commandements du prince Napoléon, auteur d'une traduction des poésies de Michel-Ange (1826) et diverses publications littéraires et scientifiques, mort à Paris, vers la fin de septembre, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

INSTITUT. — *Académie française.* — Dans sa séance du 28, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau. Il est ainsi composé pour le dernier trimestre : M. J.-B. Dumas, directeur ; M. Cherbuliez, chancelier.

ACADÉMIE DE MÉDECINE. — Dans sa séance publique annuelle du 1er août, présidée par M. le docteur Legouest, l'Académie a procédé à la distribution des prix pour 1881. PRIX DÉCERNÉS : *Prix de l'Académie* (1,000 francs) : Déterminer la valeur clinique des procédés antiseptiques dans la pratique chirurgicale. Pas décerné ; — *Prix Portal* (1,200 francs) : État de l'utérus et de ses annexes dans la fièvre puerpérale. M. le docteur A. Mayor, chef du laboratoire d'histologie à l'amphithéâtre des hôpitaux de Paris ; — *Prix Civrieux*, (1,500 francs) : Des accidents épileptiformes dans l'hystérie. M. le docteur Ballet (Louis-Gilbert), médecin à Paris ; — *Prix Capuron* (2,000 francs) : Indications et contre-indications de l'usage des eaux minérales, des bains de mer et de l'hydrothérapie pendant la grossesse. M. le docteur Belugou (Alphonse), médecin aux bains de La Malou (Hérault), mentions honorables : M. le docteur Caulet, médecin inspecteur des eaux minérales de

Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées) ; et M. le docteur Queirel, chirurgien de la Maternité, à Marseille ; — *Prix Barbier* (6,000 francs) ; pour celui qui aurait découvert des moyens complets de guérison pour des maladies reconnues le plus souvent incurables. M. Toussaint, professeur de physiologie à l'École vétérinaire de Toulouse, pour ses travaux sur le charbon, le choléra de s poules et la scepticémie expérimentale aiguë ; — *Prix Godard* (1,500 francs) : pour le meilleur travail sur la pathologie externe. Pas décerné ; — *Prix Desportes* (2,000 francs) : pour le meilleur travail de thérapeutique médicale pratique. Pas décerné, mais récompenses de 500 francs à M. le docteur Vidal (Émile), de Paris, pour son travail intitulé : Traitement du prolapsus rectal par les injections hypodermiques d'ergotine ; 500 francs à M. le docteur Campardon, pour son Mémoire sur l'emploi thérapeutique de deux plantes indigènes ; — *Prix Henri Buignet* (1,500 francs) : pour l'auteur du meilleur travail, sur les applications de la physique ou de la chimie aux sciences médicales. M. le docteur Badal, de Bordeaux, pour son travail intitulé : Leçons d'ophthalmologie, mention honorable à M. le docteur Vincent, de Guéret (Creuse) ; — *Prix Daudet* (1,000 francs) : De l'Epithélioma des lèvres. Pas décerné ; — *Prix Amussat* (2,000 francs) : pour l'auteur du travail, ou des recherches basées simultanément sur l'anatomie et sur l'expérimentation, qui auront réalisé ou préparé le progrès le plus important dans la thérapeutique chirurgicale : prix de 1,200 francs à M. le docteur Lucas Championnière pour son ouvrage : Sur la trépanation du crâne ; prix de 800 francs, à M. le docteur Toussaint (Henri), pour son Mémoire sur l'anatomie de l'artère pideuse et sur ses anévrismes ; mention honorable à M. le docteur Larger, de Maisons-Laffitte ; — *Prix Lefèvre* (2,500 francs) : pour le meilleur ouvrage contre la mélancolie : prix de 1,500 francs à M. le docteur Liénard, de Sedan ; récompense de 1,000 francs à M. le docteur Émile Duponchel, médecin aide-major de 1re classe, au 18e escadron du train, à Bordeaux ; — *Prix d'Argenteuil* (10,000 francs), sexennal. Prix de 6,000 francs, à M. le docteur J. Bigelow, de Boston (Amérique) ; Prix de 4,000 francs à M. le docteur Th. Anger, auteur de : Nouveaux instruments pour faire la taille avec le thermo-cautère, et de Hypospadias péno-scrotal ; — *Prix Saint-Lager* (1,500 francs) : pour récompenser l'expérimentation qui aura produit la tumeur thyroïdienne à la suite de l'administration, aux animaux, de substances extraites des eaux ou des terrains à endémies goitreuses. Pas décerné ; — *Prix Alfaro* (2,000 francs) : Rechercher par quels moyens on pourrait, dans les asiles publics et privés destinés aux maladies mentales, faire une plus large part au traitement moral et augmenter les moyens d'action. Indiquer surtout les inconvénients d'un isolement rigoureux dans les affections mélancoliques. S'appuyer sur des faits assez nombreux et bien constatés par la science : M. le docteur Lagardelle ; — *Prix Saint-Paul* (25,000 francs) : pour la personne, qui aurait, la première, trouvé un remède reconnu par l'Académie comme efficace et souverain contre la diphthérite. Pas décerné ; — *Prix de la Commission de l'hygiène de l'enfance* (1,000 francs) : Faire connaître par des observations précises le rôle que peut jouer dans la pathologie infantile le travail de la première dentition. Pas décerné ; médailles d'argent à MM. les docteurs Lavergne, médecin des Enfants assistés du département de l'Allier, et Sagnier, médecin à la Grand'Combe (Gard) ; médailles de bronze à MM. les docteurs Juventin, de Beaurepaire ; Ory, sous-inspecteur des Enfants assistés du département de la Loire ; Pippingskold, de Helsingfors (Finlande) ; — *Médailles accordées à MM. les médecins des épidémies :* Médaille d'or à M. le docteur Daga, médecin principal de 1re classe, pour

son Rapport sur la fièvre typhoïde qui a régné à Nancy en 1879 ; — Rappel de médaille d'or à M. le docteur Pilat, de Lille, Rapport sur les épidémies du département du Nord. Observation de cowpox régénéré ; — Médailles d'argent à M. le docteur Amat (Louis), aide-major de 1re classe, Recherches statistiques sur la ville de Cette ; — M. le docteur Aufrun, Histoire de l'épidémie de suette miliaire à Saint-Pierre d'Oléron ; — M. le docteur Aron, médecin-major au 19e de ligne, Histoire de la fièvre typhoïde au château de Brest ; — M. le docteur Bos, d'Aurillac, Compte rendu des épidémies de l'arrondissement et de la ville d'Aurillac ; — M. le docteur Fournier, de Soissons, Rapport sur les épidémies de l'arrondissement de Soissons ; — M. le docteur Vignes, de Tarbes, Rapport sur les épidémies du 1er arrondissement des Hautes-Pyrénées ; — M. le docteur Pennetier, de Rouen, Rapport sur les épidémies de l'arrondissement de Rouen ; — M. le docteur Mignot, de Chantelle (Allier), Épidémie de l'arrondissement de Gannat ; — M. le docteur Paris, de Versailles, Rapport général sur les épidémies de Seine-et-Oise ; — M. le docteur Perroud, de Lyon, Rapport général sur les épidémies de l'arrondissement de Lyon ; — *Prix accordés à MM. les médecins vaccinateurs pour le service de la vaccine en* 1880 (1,500 fr.) : M. le docteur Gérand, Louis, médecin aide-major de 1re classe, au 31e régiment d'artillerie, au Mans (Sarthe). Auteur de la Vaccination et la revaccination obligatoires en Allemagne et en France ; — M. le docteur Perret (Félix), de Rennes (Ille-et-Vilaine), professeur à l'École de médecine ; — M. le docteur Weill (Jacob), médecin-major de 1re classe au 3e régiment d'artillerie, à Châlons-sur-Marne (Marne). Auteur de Considérations pratiques sur les revaccinations.

Prix a décerner pour l'année 1883. — *Prix de l'Académie* (1,000 francs) : Déterminer la valeur clinique des procédés antiseptiques dans la pratique chirurgicale ; — *Prix Portal* (1,000 francs) : Le tubercule est-il de nature parasitaire ; — *Prix Civrieux* (2,000 francs) : Paralysies et contractures hystériques ; — *Prix Capuron* (2,000 francs) : De l'influence des bains de mer sur la scrofule des enfants ; — *Prix Barbier* (2,000 francs) ; — *Prix Godard* (2,000 francs) : pour le meilleur travail sur la pathologie ; — *Prix Desportes* (1,500 francs) : pour le meilleur travail de thérapeutique médicale pratique ; — *Prix Buignet* (1,500 francs) : pour le meilleur travail sur les applications de la physique ou de la chimie aux sciences médicales ; — *Prix Baudet* (1,500 francs) : Du Lymphadénome ; — *Prix de l'hygiène de l'enfance* (2,000 francs) : Faire connaître par des observations précises le rôle que peut jouer, dans la pathologie infantile, le travail de la première dentition ; — *Prix Vernois* (800 francs) : pour le meilleur travail sur l'hygiène ; — *Prix Amussat* (2,000 francs) : pour le meilleur travail, ou les recherches basées simultanément sur l'anatomie et sur l'expérimentation, qui auront réalisé ou préparé le progrès le plus important dans la thérapeutique chirurgicale ; — *Prix Stanski* (1,000 francs), bisannuel : pour celui qui aura démontré le mieux l'existence ou la non-existence de la contagion miasmatique, par infection ou par contagion à distance. — Si l'Académie de médecine ne trouvait pas un travail sous ce rapport digne de cette récompense, elle l'accordera à celui qui, dans le courant de ces deux années précédentes, aura le mieux éclairé une question quelconque relative à la contagion dans les maladies incontestablement contagieuses, c'est-à-dire inoculables (extrait du testament) ; — *Prix Huguier* (3,000 francs) : pour l'auteur du meilleur travail, sur les maladies des femmes, et plus spécialement sur le traitement chirurgical de ces affections ; — *Prix Saint-Lager* (1,500 francs) ; — *Fonda-*

tion Auguste Monbinne (1,500 francs) : pour subventionner, des missions scientifiques d'intérêt médical, chirurgical ou vétérinaire.

Concours et Prix. — M. le docteur Larjet, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Bordeaux, a obtenu, au Congrès international d'hygiène qui vient de se tenir à Genève, pour son livre : *Hygiène et maladies des paysans ; étude sur la vie matérielle des campagnards en Europe*, le prix pour le concours institué en 1880 par le Conseil provincial de Turin pour l'ouvrage le plus utile à l'hygiène des campagnes.

Le même Congrès international a nommé un jury pour régler un concours pour le prix de 2,000 francs offert par la Society for the Prevention of Blindness, de Londres, à l'auteur du meilleur mémoire sur les moyens de prévenir la cécité.

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 4 août, M. Egger a communiqué des observations sur une inscription funéraire d'Athènes, que vient de publier M. Koumanoudis. — Dans la séance du 11, il a été donné communication d'une lettre de M. Hussenet, médecin aide-major, faisant connaître une inscription funéraire chrétienne trouvée dans les ruines de l'ancienne Menina. M. Dieulafoy, ingénieur des ponts et chaussées, a rendu compte de la mission dont il avait été chargé en Perse pour étudier les monuments achéménides et sassanides. — Dans la séance du 18, M. Léon Heuzey a communiqué une nouvelle note sur les antiquités chaldéennes rapportées par M. de Sarzec. M. de la Blanchère, professeur à l'École supérieure d'Alger, a communiqué les résultats de sa mission dans le sud de l'Algérie. — Dans la séance du 25, M. Ferdinand Delaunay a lu une note de M. Romanet de Caillaud, avocat à la cour de Limoges, sur l'origine, la valeur et la date de la loi Junia Norbana.

Dans la séance du 1er septembre, M. Joseph Halévy a donné lecture d'un mémoire sur l'histoire de la croyance à l'immortalité de l'âme chez les peuples sémitiques. — Dans la séance du 8, M. Ch. Robert a communiqué en seconde lecture son mémoire sur les imitations de la monnaie romaine par les Francs dans les Gaules. M. Deloche a présenté des observations à ce sujet. — Dans la séance du 15, M. Natalis de Wailly a lu une addition à son mémoire sur la langue de Joinville. M. J. Derenbourg a communiqué un mémoire sur la question précédemment traitée par M. J. Halévy : la croyance à la réalité d'une vie future chez les anciens Hébreux. M. Ferdinand Delaunay a lu un mémoire de M. Amélineau sur le Papyrus gnostique de Bruce. M. Dieulafoy fait une nouvelle communication sur sa mission en Perse et décrit un monument funéraire qu'il croit être le tombeau de Mandane, mère de Cyrus. — Dans les séances des 22 et 29, M. J. Oppert a lu un mémoire sur le tombeau dit de Cyrus, dont il a été question dans la communication de M. Dieulafoy. — Dans la séance du 22, M. Maspero a rendu compte des fouilles récemment exécutées en Égypte par ordre du gouvernement. — Dans la séance du 29, M. Germain, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Montpellier, a lu un chapitre de son histoire de l'Université de Montpellier, concernant la Faculté de théologie.

Lectures faites a l'Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans les séances des 5 et 12 août, M. Nourrisson a donné lecture d'un mémoire sur la philosophie de Buffon. M. Bernard, professeur de philosophie au lycée de Montpellier, a lu un mémoire sur la théorie du syllogisme. — Dans la séance du 19, M. Aucoc a lu un mémoire sur les étangs salés des bords de la mer Méditerranée et leur condition légale. M. le docteur Lagneau a lu

une note sur la statistique du recrutement de l'armée considérée sous le rapport démographique. M. Jules Simon a analysé un rapport de M. Ednin Chadwick sur les mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles vivent les populations pauvres. — Dans la séance du 26, M. Maldent, ingénieur civil, a commencé la lecture d'un travail intitulé : *Matière et force*. M. Franck a lu une étude sur la nature de la volonté et son rôle dans l'âme humaine. M. le président a continué la lecture du mémoire de M. le vicomte d'Avenel sur les finances de la France et les impôts sous Louis XIII.

Dans la séance du 2 septembre, M. Duruy a lu un fragment de son Histoire des Romains, traitant des conditions sociales dans l'empire romain au temps de Constantin. M. Georges Picot a fait une communication au sujet du document publié par le ministère de la justice : *La justice en France de* 1826 *a* 1880. — Dans la séance du 9, M. Maldent a lu les conclusions de son étude sur la matière et la force. M. H. Reynald, doyen de la Faculté des lettres d'Aix, a lu des extraits d'un travail sur la correspondance de Louis XIV avec le comte de Tallard et Guillaume III, roi d'Angleterre. — Dans la séance du 16, M. R. Dareste a lu une étude sur les impôts indirects chez les Romains. — Dans les séances des 16, 23 et 30, M. Barthélemy Saint-Hilaire a lu un mémoire sur l'histoire des animaux d'Aristote. — Dans la séance du 23, M. Emile Worms, professeur à la Faculté de droit de Rennes, a lu un mémoire sur le rôle de l'État dans les accidents industriels. M. J. Rambosson a lu un mémoire sur la faculté d'aimer et la loi du bien. — Dans la séance du 30, M. H. Baudrillart a repris la lecture de son rapport sur la condition des populations rurales de la Bretagne.

Histoire du véritable Saint-Genest de Rotrou. — M. Léonce Person, dont les *Notes critiques et biographiques de Rotrou* viennent d'avoir tant de succès, continue ses études sur le rival de Corneille (*Histoire du véritable Saint-Genest de Rotrou*. Paris, Léopold Cerf, 1882, in-18 de 103 p.). L'opuscule du professeur au lycée Saint-Louis se divise en six chapitres : *La légende de Saint-Genest et la pièce de Véga, intitulée : Lo Fingido verdadero. — Les premières imitations de Rotrou et ses premiers imitateurs. — La seule pièce vraiment originale de Rotrou est postérieure au Saint-Genest ; c'est la tragédie de Cosroès. — Analyse, fragments de texte et de traduction du Fingido Verdadero* de Lope de Véga. — *Le Saint-Genest de Desfontaines et le véritable Saint-Genest de Rotrou. — Le Véritable Saint-Genest à l'Odéon en* 1845, *et à la Porte-Saint-Martin en* 1874. M. Person, en ces divers chapitres, comme en son premier travail, prouve qu'il sait beaucoup et qu'il devine beaucoup, ce qui, pour un critique, est tout ce qu'il y a de plus désirable. Son charmant petit volume sera lu avec un égal profit par les amis de la littérature espagnole et par les amis de la littérature française. C'est ainsi qu'en ce qui regarde l'imitation faite par Rotrou du *Fingido Verdadero*, M. Person complète les ouvrages spéciaux de MM. de Puybusque et de Schack sur la littérature et le théâtre de nos voisins, l'*Histoire universelle du Théâtre* par M. Alphonse Royer, etc. Notons divers curieux rapprochements signalés entre les vers de Rotrou et ceux de Corneille et de Racine. L'auteur nous promet une prochaine étude sur le *Venceslas*. Nous ne saurions trop l'encourager à épuiser l'intéressant sujet qu'il a déjà si bien traité deux fois. — T. de L.

Bibliographie périgourdine. — Le travail de M. de Roumejoux, entrepris sous les auspices de la Société historique et archéologique du Périgord, et avec l'aide de quelques-uns des membres de cette société, rendra de grands services aux chercheurs (*Essai de bibliographie périgourdine*, etc. Sauveterre-de-Guyenne, F. Chollet, 1822, petit in-4 de 291 colonnes). On y trouve la

liste par ordre alphabétique de tous les auteurs d'origine périgourdine et de la plupart des auteurs qui ont écrit sur le Périgord. A cette liste, déjà très considérable, M. de Roumejoux a eu la bonne pensée de joindre le résultat du dépouillement de plusieurs recueils (*Bibliothèque de l'École des chartes, Annuaire de la noblesse de France, Magasin pittoresque, Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova, Nouveau dictionnaire historique, Inventaire de la collection Godefroy, Nobiliaire universel de France, Catalogue des actes de Philippe-Auguste, Cabinet historique, Histoire généalogique et héraldique des pairs de France,* etc.). Parfois les indications bibliographiques sont accompagnées de notes où sont consignées de curieuses particularités, comme les notes sur les *Concions et harengues de Tite-Live* de Jean de Amelin (colonne 3), sur le *Théâtre géographique du royaume de France* de Gabriel Michel de La Roche-Maillet (colonne 35), sur une chronique sarladaise d'Armand de Gérard-Latour (colonne 94), sur diverses lettres autographes de Bertin, le ministre de Louis XV (colonne 184), du maréchal Bugeaud (colonne 184-185), de l'évêque de Périgueux, Guillaume Le Boux (colonne 186), etc. Faut-il s'étonner de rencontrer, au milieu d'informations d'une aussi grande abondance et d'une aussi grande précision, quelques omissions, quelques inexactitudes? On devrait plutôt s'étonner de n'en pas trouver davantage dans un *Essai* qui présentait tant de difficultés. Signalons, parmi les articles incomplets, les articles consacrés à MM. Jules et Martial Delpit. Signalons surtout l'omission des *Poésies inédites de F.-J. de Chaucel-Lagrange*, publiées par le premier de ces érudits (Sauveterre, J. Chollet, 1878, in-8). Rappelons aussi que si la naissance de Sulpice-Sévère « à Prémillac, près d'Excideuil en Périgord, » n'est rien moins que certaine, il est incontestable, au contraire, que le président de Ranconnet n'est pas « né en Périgord, » mais bien à Bordeaux, comme j'ai cherché à l'établir dans la *Revue des questions historiques* de 1871, et, plus récemment, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.* Quoi qu'il en soit, la *Bibliographie périgourdine* fait le plus grand honneur à M. de Roumejoux, et je voudrais bien que chacune de nos provinces fût l'objet d'un travail aussi consciencieux et aussi savant que le sien. — T. DE L.

MÉDAILLE OFFERTE AU COMMANDEUR DE ROSSI. — A l'occasion du soixantième anniversaire de la naissance de M. le commandeur J. B. de Rossi, on a eu la pensée d'offrir une médaille d'or au savant auteur de *Roma sotteranea*, de *Inscriptiones christianæ* et du *Bulletino di archeologia cristiana.* Quinze cents souscripteurs ont déjà répondu à l'appel. Le prix de la médaille est donc depuis longtemps couvert, mais les amis de M. de Rossi ont justement pensé que la manifestation devait avoir un caractère plus élevé et que le plus bel hommage serait de réunir une somme qui permit la continuation des fouilles entreprises dans les catacombes de Rome. Sous son habile direction, les catacombes ont déjà fourni et elles ménagent encore à la science et à l'histoire de la Religion d'importantes découvertes. Aussi nous espérons que les offrandes seront des plus généreuses. Elles peuvent être adressées au siège de la Société d'archéologie chrétienne, via Tata-Giovanni, 20, à Rome, ou, ce qui serait plus commode pour beaucoup de nos lecteurs, au siège de la Société bibliographique, 195, Boulevard Saint-Germain, à l'adresse du comte Henri de l'Épinois, qui se chargera de remettre les sommes à leur destination et de veiller à l'inscription des noms des souscripteurs dans l'Album qui sera remis à M. de Rossi en même temps que la médaille. Cet Album sera un véritable *Livre d'or* pour les *Perscrutatores et amatores antiquitatis Christianæ.*

Rabelais en Allemagne et en Angleterre. — Notre savant collaborateur M. Gustave Brunet a tout récemment donné aux *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux* un remarquable article, dont il a été fait un tirage à part (*Essais des études bibliographiques sur Rabelais, Allemagne et Angleterre*. Bordeaux, Gounouilhou, 12 p. grand in-8). Après avoir rappelé les travaux dont Rabelais a été l'objet en France, de la part de Charles Nodier, Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, Philarète Chasles, Jacques-Charles Brunet, Littré, MM. Paul Lacroix, Burgaud des Maretz, Rathery, Pierre Jannet, Marty-Laveaux, Sardou, Favre, etc., l'académicien de Bordeaux nous fournit en abondance des détails fort peu connus chez nous sur les écrivains qui, étrangers à notre pays, se sont occupés de maître François. Parmi les écrivains allemands, il mentionne, au seizième siècle, le satirique Jean Fischart, qui paraphrasa *Gargantua*, et, au dix-neuvième, le docteur Gottlob Regis, qui a donné du roman de Rabelais une excellente traduction, avec de riches commentaires dans lesquels le docte critique a le premier fait connaître les *Chronicques du grant roy Gargantua* (Leipzsig, 1839, 2 vol. in-8). Parmi les écrivains anglais, M. G. Brunet mentionne sir Thomas Urquart qui publia (Londres, 1653-1664) une traduction des deux premiers livres de Rabelais, laquelle fut achevée par Motteux. Après Urquart défilent devant nous Horace Walpole, Hallam, Coleridge, qui ont rendu un enthousiaste hommage au génie de l'Homère bouffon, enfin les membres du *Rabelais-Club*, fondé en 1879, qui ont publié, en l'honneur de l'auteur de *Pantagruel*, un volume de *Récréations* (1880-81, in-4°), où l'on remarque une notice de M. Leland sur les analogies qu'offrent, à propos de tempête, deux récits de Rabelais et de Shakespeare. Le trop court mémoire de M. Brunet est des plus curieux, et l'on ne se console d'en avoir si vite achevé la lecture qu'en prenant acte de cette demi-promesse finale de l'auteur : « Il reste encore à l'égard de l'œuvre rabelaisienne bien des points que nous pourrions chercher à élucider; nous les aborderons peut-être un autre jour. » — T. de L.

Vente de la Bibliothèque de William Beckford. — La première vente aux enchères de cette collection célèbre, formée en grande partie vers la fin du siècle dernier et devenue, par suite d'un mariage, la propriété du duc d'Hamilton, a eu lieu à Londres; le catalogue comprend les lettres A.-F.; il est, suivant l'usage anglais, rangé par ordre alphabétique ; 3,197 articles ont produit la somme respectable de 30.516 l. st. 5 sh. soit 770,000 francs environ. Nous indiquons les prix d'adjudication de quelques-uns des ouvrages les plus précieux ; les volumes reliés avec luxe par d'anciens artistes, ou ayant appartenu à des souverains, à des bibliophiles célèbres ont surtout été l'objet de luttes acharnées ; il s'en est suivi des adjudications à des prix qui attestent à quel degré s'élève le thermomètre de la bibliomanie.

Accensii Diatribe. Romæ, 1524, exempl. de Grolier (médiocre et dos refait), 75 l. st. ; — *Paesi novamente retrovati per Americo Vespuci*. Florentiæ, 1507, 170 l. st. (C'est un des livres les plus anciens relatifs au Nouveau-Monde) ; — Androuet du Cerceau, *Architecture*, 1551-1582, 3 volumes réunis en un; aux armes du président J. A. de Thou, 250 l. st. ; — *Les plus excellents bastiments de France*, 1576-1579, exempl. de Thou, 165 l. st. ; — Appianus. Amstelod, 2 vol, in-8, 167 l. st. ; exempl. aux armes de Petit Dufresnoy, bibliophile éminent du dix-septième siècle ; — Apuleius. Venetiis, Aldus, 1521, exempl. ayant appartenu à Grolier et à de Thou, 158 l. st. ; — Apulée' *Amour de Cupido et de Psiché*. Paris, 1586, 100 l. st. ; — Arfeville (d'), *Navigation du roi d'Écosse, Jacques V*. Paris, 1583, exempl. de Thou, 140 l. st. ; — Aurelius Augurellus. Venetiis, Aldus, exempl. Grolier, 250 l. st. ; —

Saint-Augustin, *Lettres*. Paris, 1684, 6 vol. in-8, 146 l. st. (prix exorbitant amené par une belle reliure en maroquin rouge, œuvre de l'habile Boyet); — Bembo, *Prose*. Venetia, 1545, exempl. de Maioli, bibliophile italien, 111 l. st.; — *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduite par Du Beuil. Paris, 1690, in-8, 356 l. st. (prix excessif, dû à une forte belle reliure de Lemonnier; en condition ordinaire ce volume se paye quelques francs seulement); — *Biblia latina*. Venetiis, Jenson, 1476; exempl. sur vélin, 330 l. st. (l'exemplaire n'était pas beau, et il y manquait un feuillet); — Bry (de), *Emblemata*, Francofurta, 1596, 200 l. st.; — Buchanan, *Psalmorum Paraphrasis*, très bel exempl. de Grolier, 310 l. st.; — *Carmina illustrium pectarum*, 1579, 2 vol. 242 l. st. Exempl. aux armes de Marguerite de Valois; — Eutrope et Ammien Marcellin. 1550-60, 2 vol. reliés en un, même provenance, 100 l. st.; — Catullus. Parisiis, 1543; 141 l. st., reliure de Lemonnier; — Cochin le jeune, 1,211 pièces gravées par cet artiste et réunies en trois volumes in-folio, 290 l. st.; — Corneille, *Rodogune*, 1760; mince volume que Madame de Pompadour eut la fantaisie de faire imprimer à Versailles; exemplaire à ses armes; relié par Lemonnier, 325 l. st.; — Courmesin, *Voyage dans le Levant*. Paris, 1624, exempl. aux armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, 163 l. st.; — *Le Livre des statuts de l'ordre de Saint-Michel*; exempl. aux armes et emblèmes de Diane de Poitiers et de Henri II; imprimé sur vélin, 155 l. st. — La perle de la vente, c'était la réunion en trois volumes in-fol. de plus de 500 portraits gravés par Van Dyck, épreuves d'une beauté exceptionnelle. La première offre fut de 1000 l. st.; on arriva par bonds successifs de 50, et de 100 l. st. à 2,850 l. (71,962 fr. 50); adjugé à M. Thibaudeau au milieu des applaudissements enthousiastes de l'assemblée.

Vente de la bibliothèque Sunderland. — Nous avons signalé (p. 278) les articles les plus importants destinés à figurer au mois de novembre prochain dans la quatrième partie de la mise aux enchères de cette collection si remarquable à tous égards. Une cinquième et dernière vente aura lieu en 1883. En attendant il ne sera pas hors de propos de mentionner les prix qu'ont atteints, dans la troisième vente, certains volumes précieux. Des adjudications qui dépassent 7,000 et même 10,000 francs sont à coup sûr dignes de quelque attention. Divers livres français ont été l'objet d'une lutte animée. Nous citerons :

Grotius, *De jure belli*, Parisiis, N. Brion, 1625, in-4, édition originale, 8 l. st. 5 sh.; — Guerreiro (Fernam), *Relacam annal das cousas que feceram os pudres de compundia de Jesus nas partes du India oriental*, Lisbon, 1605, in-4, 11 l. 5; — Guisde (Jacques de la), *les Remontrances*, Paris, P. Chevalier, 1611, in-4, riche reliure du temps, 21 l. st. (En condition ordinaire, ce volume ne vaut guère que quelques francs); — Harlay. *Coustumes des duchés, bailliage et prévosté d'Orléans*, Orléans, S. Hotot, 1583, in-4, 75 l. st. (Exemplaire sur peau vélin; belle reliure ancienne, aux armes d'Orléans; c'est ce qui explique ce prix de 1,900 fr.); — Herodotus, Venetiis, Aldus, 1502, in-fol. Exempl. relié en vélin, 10 l. 15; — Hieronymen, *Epistolæ et tractatus*, Roma, Petrus de Maximis, 1468, in-fol. reliure en velin, 50 l. st.; — Homerus. Florentiæ, 1488; ancienne reliure mar. rouge, 48 l. st. Edition princeps. — Homerus. Venetiis, Aldus, 1524, in-8. Belle reliure du temps, 57 l. st.; troisième édition aldine d'Homère; — Horatius, (sans date et sans nom d'imprimeur), 1470, in-fol, mar. rouge, 29 l. st. (Edition fort rare, très peu connue, et la première d'Horace avec date); — Horatius. Mediolani, 1474, in-fol., mar. bleu, 20 l. st. (Première édition datée et donnant le texte du poète accompagné des commentaires fort utiles d'Acrou et de Porphyrion; elle est fort rare); — Horatius. Venetiis,

Aldus, 1500, in-8. Première édition aldine d'Horace ; bel exempl., reliure du temps, 92 l. st. — Horatius. Aldus, 1509, in-8, 19 l. st. Seconde édition aldine ; mar. rouge, reliure du temps ; — Horatius. Florentiæ, Ph. de Giunta, 1514, in-8, ancienne reliure, 18 l. st. 10 ; — Horatius. Venetiis, Aldus. 1527. in-8. Quatrième édition aldine ; reliure du temps ; 15 l. st. ; — Horatius. Lugd, Batav, Elzevirius, 1612, in-8 ; relié en velin, 15 l. 10 ; — Horatius. Londini, incidit S. Pine, 1733, 2 vol. in-8, 39 l. 10. Exemplaire non rogné du premier tirage de cette édition gravée ; — Horatius, *de Arte poetica*. Petrus os. de Breda, (sans date) in-4, 22 l. st. 10. (Édition inconnue aux bibliographes : elle n'est pas celle que mentionne le *Manuel du Libraire* (III, 326) comme ayant 10 feuillets ; celle-ci en a 16) ; — Horatius, *Epistolæ*. Cadomis, Jacobus Durandus et Egidius qui joue. Exemplaire sur peau vélin ; seul livre imprimé à Caen pendant le quinzième siècle ; mar. rouge, 290 l. st. (7,337 fr. 50) ; — Josèphe, *le Premier livre de la guerre des Juifs*, mis en français par Nicolas de Herberay. Paris, 1550, in-fol. reliure du temps. 11 l. st. ; — Justinus. Venetiis, N. Jenson, 1470, in-fol. mar. rouge. 15 l. st. Édition princeps ; — Juvenal et Persius (sans lieu ni date). Exempl. sur peau vélin de la contrefaçon exécutée à Lyon d'une édition aldine ; mar. rouge, ancienne reliure, 17 l. st. 5 sh. ; — Labé (Louise), *Ewres*, Lyon, Jan de Tournes, 1555, in-8. Exempl. relié en vélin de cette première et très rare édition ; 61 l. st. ; — Lactantius, *Operu*. In monasterio Sublacensi, 1475, in-fol. mar. rouge, ancienne reliure, 210 l. st. (5,312 fr. 50) ; — Lactantius (Venetiis) Adam, 1471, mar. bleu, ancienne reliure, 110 l. st. ; — La Fontaine, *Fables choisies*. Paris, 1668, in-4, veau, 62 l. st. ; — Lascaris, *Grammatica græca*. Mediolani, 1470, in-4, mar. rouge ancien, 57 l. st. Premier livre imprimé en grec ; — *La Légende des Flamens*. Paris, 1522, in-4, 12 l. 15 ; — Livius (Titus). Romæ, Udalricus Gallus, (sans date), in-fol. mar. 30 l. st. ; — Livius. Venetiis, Vindelinus de Spira, 1470, exempl. sur peau velin, 520 l. st. (13,155 fr. ; — Logus, *Ad inclitum Ferdinandum Hendecasyllubi*. Vienne, 1529, in-4, exempl. sur vélin, inconnu aux bibliographes, 70 l. st. ; — Lopez de Gomara, *Historia general de las Indias*. Séville, 1553, in-fol. 59 l. st. (Ce prix élevé et ceux de quelques autres volumes du même genre s'expliquent par l'empressement avec lequel on recherche les anciens livres relatifs à l'Amérique) ; — L'Orme (de), *Premier tome de l'architecture*, Paris, Morel, 1557, in-fol. 125 l. st. ; — *Luciani Opera*. Florentiæ, 1496, in-fol. Exempl. sur vélin ; reliure originale en bois, 59 l. st. (On ne connaît qu'un autre exemplaire sur vélin ; il est conservé à Florence dans la bibliothèque Laurentienne) ; — Lucretius. Venetiis, Aldus, 1515, in-8, reliure mar. rouge, aux insignes de Grolier, 308 l. st. (7,590 fr.) ; — Magalhanes da Gandavo, *Historia da provencia Santa Cruz* Lisboa, 1576, 43 l. st. (En 1836, à la vente Heber, un autre exemplaire fut payé 8 l. st. et ce prix fut regardé comme fort élevé) ; — Magnus (Joannes), *Gothorum historia*, 1554, in-8. Exemplaire de Henri II, avec sa devise et ses armes ; 20 l. st. 10 sh. ; — Maldonado, *Caxcionero*. Madrid, 1586, in-4, 30 l. st. (Cet ouvrage est un de ceux que Cervantès signale comme faisant partie de la bibliothèque de Don Quichotte) ; — Mandeville, *Itinerarius*. (Sans lieu, ni date, ni nom d'imprimeur) in-4, relié avec les Voyages de Ludolphe de Suchen et de Marco Polo, imprimés avec les mêmes types qui sont ceux de Gerard de Leeu d'Anvers. Ancienne reliure en veau, 150 l. st. (3,690 fr.) : — Manilius, *Astronomicon* : Johanes de Regiomonte, Nuremberg (circa 1470), 20 l. st. Édition princeps ; — Marguerite de Valois, *Dialogue en forme de vision nocturne. Le miroir de l'âme pécheresse*. Alençon, Simon du Bois, 1533, reliure en veau aux armes de lord Sunderland. 31 l. st.

— *L'Heptameron*. Paris, 1559 in-4, reliure en veau, 30 l. st. ; — Marot, *L'Adolescence clémentine*. Paris, à l'enseigne du Faucheur, 1536, in-8, mar. rouge, 30 l. st. (Édition qui n'est indiquée, ni au *Manuel du Libraire*, ni au supplément publié par MM. P. Deschamps et G. Brunet) ; — Martial, *Epigrammata*, Venetiis, Vindelinus de Spira (circa 1470), ancienne reliure, mar. bleu, 31 l. st, ; — Venetiis, Aldus, 1501, in-8, ancienne et belle reliure en mar. vert ; 175 l. st. (4,427 fr. 50).

Le Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran (*nos* 10 *et* 11, *année* 1882). — Tandis que dans l'ancienne Numidie, la Société archéologique de Constantine prenait soin de relever, de décrire et de conserver les monuments antiques, et publiait ses vingt volumes de mémoires, le plus complet et le plus remarquable de tous les recueils d'épigraphie africaine, la Société historique d'Alger, son émule faisait une œuvre semblable, en étudiant, dans la *Revue africaine*, les antiquités de sa région. Mais dans la province d'Oran, nulle Société ne s'était donné la mission de sauver de l'oubli et de la destruction les souvenirs du passé qu'on y rencontre. Tout ce qu'on en savait on le devait aux efforts particuliers de MM. de Caussade, Azéma de Montgravier et Ch. Brosselard.

En 1879, cette lacune fut comblée. Grâce à l'initiative de quelques esprits d'élite, on vit se fonder dans le chef-lieu de la province de l'Ouest, une Société de géographie, qui, suivant l'exemple de ses aînés des autres provinces, a joint à ses travaux, la recherche des restes de l'antiquité. Dans les numéros 10 et 11 de son *Bulletin*, que nous avons sous les yeux, M. le capitaine Demaeght, passionné pour l'histoire et qui donne à cette noble distraction tout le temps que lui laissent ses devoirs professionnels, a publié un certain nombre d'inscriptions. Les deux plus intéressantes proviennent, l'une de Tizi, à 12 kilom. S.-O. de Maskara, l'autre de Mediouna, à 3 kilom. du village de Renault. Nous en parlerons brièvement, sans nous attacher à relever quelques inexactitudes qui sautent aux yeux. Nous savons trop combien il est difficile de rétablir les textes altérés par l'inexpérience des copistes, quand on est privé, à la fois, des conseils des maîtres de la science et du secours des bibliothèques spéciales.

La première inscription éditée par M. Demaeght est une borne milliaire, du règne de Claude-le-Gothique ; elle se termine par les mots : TRIB. POTEST. P. P. AB. AR. MP. On voit par cette indication que la route à laquelle appartient la borne, partait d'*Arsenaria*, dont on retrouve les ruines près du cap Khamis, sur le parcours de l'ancienne voie romaine qui suivait le littoral et joignait le *Portus Magnus* (Arzew) à Cartennae (Tenès). L'autre inscription, datée de l'an 329, nous donne le nom de trois martyrs, victimes de la persécution que l'empereur Constantin exerça contre les donatistes ; elle a été trouvée dans le Sahara, en même temps qu'une dédicace DEO ÆTERNO, de nature à prouver que la croyance en un Dieu unique et éternel n'était point étrangère aux païens.

Bulletin de correspondance africaine (*fascicule I*). — Avec les professeurs de l'École supérieure des lettres d'Alger la critique a le droit de se montrer plus exigeante. Elle veut que l'épigraphie serve à nous faire mieux connaître la géographie, l'histoire, les mœurs et l'organisation sociale de l'antiquité. Elle n'admet pas, par exemple, qu'on se borne à reproduire des textes dont les éléments peuvent jeter quelque lumière sur le règne de Juba II. Parmi les mémoires publiés dans ce premier fascicule, on remarquera deux inscriptions, exhumées récemment, qui restituent leur ancien

nom à deux localités sur la position desquelles il existait des doutes : Sour-Djouad et Médéa. La première qui est à 24 kilom. O. d'Aumale (Auzia), répond à *Rapidi*, que l'itinéraire place à une égale distance : 16 milles. La seconde plus importante, à tous les points de vue, tirerait son nom de l'ethnique LAMBDIENSES, lu par M. Masqueray sur une pierre romaine, non loin de l'Oued Bou-Roumi. Nous savions déjà par une note du savant de Slane, qu'il était possible d'identifier Médéa (El-Média) avec le *Lamida* de Ptolémée. Or *Lamida* n'est pas autre chose que *Lambdia* dont le *b* est tombé. Quant à l'explication du vocable *lam* dans la topographie berbère, nous en laissons la responsabilité à son auteur. Étant limité par l'espace réservé à notre compte rendu, nous terminerons par une observation sur les témérités du directeur de l'École supérieure d'Alger en matière de philologie. Comment lui est-il venu à l'esprit d'établir un rapprochement entre le nom berbère de la stèle d'Abizar (p. 39) et le nom arabe Boabdil ? Il faut en vérité avoir le goût de la singularité pour oublier que Boabdil, étant une contraction moderne des mots arabes *Abou-abdi-llahi* « le serviteur de Dieu », ne peut en aucune façon être assimilé à *Babavadil*, qui forme un seul mot et appartient à la langue des premiers habitants de l'Afrique. Une hardiesse de ce genre serait peut-être plus compromettante que la confusion des mots *December* et *Decemvir*, dont le dernier n'a jamais été usité comme nom de famille (p. 34), et désigne simplement une fonction. — A. Ch.

La production littéraire au Japon. — D'après une statistique que vient de publier le département de l'intérieur au Japon, le total des ouvrages publiés au Japon en 1881 a été de 4,910. Il n'avait été en 1880 que de 3,792. L'année dernière 545 ouvrages traitant de sujets politiques ont été imprimés par les soins du gouvernement japonais, il n'en avait paru l'année précédente sur le même sujet que 281. La jurisprudence a été représentée par 255 ouvrages contre 207 en 1880, l'économie politique par 23 contre 15.

Les ouvrages géographiques sont tombés de 170 en 1880 à 164 en 1881, tandis que dans la médecine, l'augmentation a été de 229 à 267. Dans les sujets scientifiques, on trouve 25 ouvrages sur la chimie et 22 sur l'histoire naturelle en 1880 réduits à 17 et 20, et pour les mathématiques 116 et 107. De même que les ouvrages sur l'astronomie ont diminué de 9 en 1880, ils sont revenus à 7 en 1881.

Dans d'autres genres de livres on trouve une grande augmentation. Les livres de morale ont monté de 32 à 93, les ouvrages historiques de 196 à 276, les livres de poésie de 491 à 556, ceux sur le dessin et l'écriture de 127 à 339. Les ouvrages sur l'architecture ont augmenté de 8 à 28, ceux sur le commerce de 70 à 113. Les livres à l'usage des écoles donnent un total de 707, ceux de littérature légère, romans, contes, figurent avec 193 volumes.

En 1881, il n'a pas été fondé au Japon moins de 149 journaux sur lesquels 114 ont cessé de paraître au commencement de l'année présente. L'application des lois sur la presse n'a pas été très rigoureuse, car en deux ans un seul journal a été interdit par le gouvernement. Outre les ouvrages mentionnés ci-dessus, ont encore paru des dictionnaires, des encyclopédies, des livres sur l'étiquette, la comptabilité, l'art militaire et naval, etc. Sur ces 4,910 ouvrages publiés au Japon en 1881 on compte un très grand nombre de traductions ou d'adaptations d'ouvrages européens ou américains.

— Le *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, dans son numéro de juillet, signale des découvertes archéologiques à Saintes, à Semussac, à Dompierre-sur-Boutonne, à Saint-Romain-de-Benet, à Thenac, camps gaulois, souterrains-refuges, thermes, théâtre. Il

cite aussi la liste des artistes de la région au Salon de 1882, et à l'exposition de Niort, les travaux des sociétés savantes du département, les conférences publiques, les livres parus ou à paraître, tels que le *De Santonum regione*. Mentionnons les notes sur la famille de Nicolas Pasquier, lieutenant général à Cognac, fils du célèbre Étienne Pasquier et son neveu, le poète cognaçais, Jacques Favereau; des lettres du comte Pierre de Brémond à Jean Vanderquand au sujet d'une biographie de l'antiquaire Bourignon; le sceau de Jeanne de Chambes de Montsoreau. La revue des livres et périodiques contient des détails historiques ou archéologiques fort intéressants : troubles calvinistes à Aulnay et à Saint-Jean d'Angély en 1558; étymologie de *Sonzac*, *Segonzac*, *Blanzac*; l'autel gaulois de Saintes et les bornes militaires de Chenac et de Pons; le *Vergolavet* de Saintes; les pâtis de Mortagne; le chevalier de Méré; la duchesse d'Aiguillon, dame d'Arvert; les centenaires de Cognac; l'imprimerie en Saintonge; le P. Giraudeau et Billaud-Varennes. Dans les *Questions et réponses* on lira l'origine des mots *Puyravault*, *candale* et *franc-jeu*, *talbot*; la dissertation sur les piles gallo-romaines de Pirelongue et d'Ebéon, le duel de Rosian-Chabot à Saintes en 1647; l'assassinat du vice-sénéchal de Saintonge en 1676; le marquis de Villette et ses deux veuves, etc. N'oublions pas un travail de statistique curieux : *La presse dans les deux Charentes en 1882*, d'où il résulte que la Charente possède treize périodiques politiques et cinq non politiques; la Charente-Inférieure, vingt politique et dix-huit non politiques. Parmi les non politiques : le *Molièriste*, imprimé à Paris; la *Stratégie*, journal d'échecs imprimé à La Rochelle; le *Sténographe*, à Cognac; la *Revue vinicole*, en anglais et en français, à Cognac; le *Conseiller médical*, à Surgères; la *Gazette des bains de mer de Royan* qui paraît en sept villes différentes sous un titre différent; cinq ou six journaux politiques font de même. On voit qu'il est difficile d'offrir plus d'intérêt et de variété que ce *Bulletin*.

— Notre collaborateur M. le baron d'Avril, ministre plénipotentiaire de France au Chili, vient d'adresser à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le second volume des œuvres d'André Bello, érudit de ce pays, mort récemment, publiées par le gouvernement chilien, avec une notice que M. Barbier de Meynard a communiquée à l'Académie dans sa séance du 22 septembre. Ce second volume contient une édition critique du *Poema del id*, divisé en « contar » qui ont une curieuse analogie avec la « piesna » serbe. Bello semble s'être surtout proposé de faciliter l'intelligence du poème. Il a fait une œuvre de vulgarisation plus que de critique et s'adresse au public lettré plutôt qu'aux érudits.

— Notre collaborateur M. Ernest Babelon vient de traduire une brochure de M. F. Hommel, privat-docent, à Munich, que M. Oppert a présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans sa séance du 8 septembre. Dans ce travail, intitulé : *Sumir et Accad*, l'auteur affirme l'existence non seulement de la langue sumérienne, mais encore de deux dialectes dans cette langue. Le savant traducteur fait justice, dans sa préface, de l'opinion de ceux qui nient l'existence de ces deux dialectes.

— M. Jules Le Petit prépare une *Bibliographie des éditions originales d'auteurs français du quinzième au dix-huitième siècle*. Elle est mise en souscription chez E. Maillet, 20, rue de la Pépinière, à Paris, au prix de 30 francs. Ce sera un volume du format du *Manuel du libraire*, qui reproduira exactement les titres des éditions originales de nos meilleurs auteurs et donnera l'estimation approximative de leur valeur actuelle.

— On annonce plusieurs récits du grand pèlerinage à Jérusalem, qui a eu lieu ce printemps. Mais, dès aujourd'hui, nous pouvons signaler à nos lecteurs le *Pèlerinage de pénitence à Jérusalem*, par M. le comte de l'Épinois. (Paris, Palmé, 50 centimes). Ce remarquable exposé raconte d'une façon émouvante les principaux incidents, il indique surtout l'esprit dans lequel ce pèlerinage a été fait et les résultats qu'il a produits en Orient.

— M. Gaston Le Breton, directeur du Musée céramique de Rouen, vient de publier, en une élégante plaquette (Rouen, impr. Cagniard, 1882, in-8 de 44 p.), son discours de réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Après avoir rendu hommage à la mémoire de ses savants prédécesseurs au Musée, André Pottier et l'abbé Collas, M. Le Breton a étudié « la céramique polychrome à glaçures métalliques dans l'antiquité. » C'est un sujet qui, à première vue, paraît peu propre à une étude littéraire; pourtant l'auteur a su allier dans l'examen de cette question au double point de vue archéologique et technique, une grande recherche d'érudition et une grande élégance de style. Cette étude n'est qu'un premier fragment d'un livre dans lequel l'auteur se propose de continuer ces recherches jusqu'à nos jours.

— Le félibre Alphonse Michel édite, aux frais de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan son Histoire provençale de la ville d'Eyguières (*Istori de la vilo d'Eiguiero,* grand in-8 de 4 à 500 pages en souscription à 6 fr. 50 chez l'imprimeur Latil, à Draguignan). Cet ouvrage qui est la première œuvre historique rédigée en pur provençal, a obtenu la médaille d'or au premier concours de prose provençale ouvert à Montpellier en 1875 par la Société des Langues romanes.

— La *Revue des Langues romanes* (Tome VII de la troisième série) continue la publication des *Poésies* de Dom Guérin, de Nant, que MM. Mazel et Vigouroux ont commencée dans ce recueil depuis plusieurs années. *Le Testament de Couchard*, écrit sur le modèle des *Testaments* populaires déjà au temps de Dom Guérin dans le midi de la France, est curieux à plus d'un point de vue. Il y a là beaucoup de saveur méridionale, des détails d'une naïveté bonhomme et ce qui ne gâte rien, quelques traits de mordante satire. Un passage fort intéressant, c'est celui qui semblerait une imitation et une parodie d'un mouvement de notre Villon dans la pièce des *Neiges* d'antan ou de Manrique dans ses fameuses stances. Cette pièce qui a droit à figurer dans les annales du théâtre provençal et sur laquelle M. Mary Lafon garde un silence absolu dans son *Histoire littéraire du midi de la France*, (Reinwald, éditeur, in-8), — ce n'est d'ailleurs qu'une des innombrables lacunes de cet ouvrage beaucoup plus prétentieux que profond, — cette pièce ramène notre pensée aux trouvailles de M. l'abbé Paul Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes qui est en mesure d'éditer un *Mystère provençal de Saint-Eustache* et l'*Historià de Sant Anthoni de Viennès*. Nous reviendrons sur l'importance de ces découvertes lorsque la publication du premier de ces *mystères* sera achevée. — A. S.

— L'ouvrage de M. le comte de Foras, dont nous annoncions la prochaine publication dans la livraison de juillet, est en souscriptiou chez l'éditeur Allier, de Grenoble, au prix de 21 fr. 25 la livraison, ou 85 francs l'ouvrage complet. Il aura pour titre : *Le Blason, Dictionnaire et Remarques*, et formera un volume in-4 de plus de 500 pages. Il donnera 600 blasons chromolithographiés, et sera publié avec le même luxe et le même goût artistique que l'*Armorial et Nobiliaire de Savoie*.

Angleterre. — Toutes les personnes qui s'occupent des livres imprimés

pendant le quinzième siècle, connaissent et apprécient le très utile *Repertorium bibliographicum* d'Hain, consacré aux ouvrages mis au jour avant 1500, mais la mort de l'auteur, survenue en 1828, a été cause qne ce grand travail est resté inachevé. Il est question en Angleterre de publier un supplément qu'il s'agirait de rendre aussi complet que possible et qui serait certainement bien accueilli.

— M. James Hilton vient de publier à Londres un beau volume in-4 de xx-569 pages, intitulé : *Chronograms, thousand and more in number, excerted out of various authors and collected of many pieces.* C'est la première fois que les chronogrammes ont été l'objet d'une étude spéciale, et il ne restera à peu près rien à dire de neuf à leur égard. Leur origine se perd dans la nuit des temps ; on les trouve assez souvent au moyen âge sous la plume des moines qui étaient alors les seuls dépositaires de l'instruction. Peignot dans ses *Amusements philologiques*, avait abordé les questions relatives aux chronogrammes, mais d'une façon fort superficielle; il n'avait pas connu les nombreux modèles en ce genre qu'offrent les poètes latins modernes (seizième et dix-septième siècles) qui en Belgique et en Allemagne, s'attaquèrent à ces *nugæ difficiles* assez négligées dans les autres pays.

— La livraison de septembre du *Bibliographer* contient, entre autres articles, une notice sur la bibliothèque de l'Université de Cambridge ; elle est due à M. H. Bradshaw, bibliothécaire. Dès le commencement du quinzième siècle, l'Université possédait déjà divers manuscrits; sous ce rapport, la collection actuelle est des plus importantes, et M. Luall en a publié de 1856 à 1867, un catalogue rédigé avec beaucoup de soin et composé de trois volumes. Nous trouvons également dans le *Bibliographer* des articles sur la bibliographie du Devonshive, sur la Bible dite de Genève (*Genevan Bible*), traduction anglaise publiée en 1560 et souvent réimprimée ; une liste raisonnée des traductions et éditions anglaises du *Faust* de Gœthe ; une étude sur les graveurs sur bois dans les Pays-Bas au quinzième siècle (école de Haarlem) ; un relevé des enseignes des libraires et imprimeurs de Londres jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Voici quelques-unes de ces enseignes ; Adam et Eve, l'Ancre, l'Ancre et la Bible, l'Ange, la Bible et la Couronne, le Castor, la Cloche, le Cygne, l'Ours, etc.

— Une des nombreuses Sociétés littéraires que possède la Grande-Bretagne, la *Ballad Society*, a entrepris la publication d'un recueil manuscrit, connu sous le nom de *Roxburghe ballads* et qui faisait partie de la très importante bibliothèque formée par le duc de Roxburghe, livrée aux enchères en 1812. La dixième livraison de cette publication a paru récemment; elle se recommande, comme les précédentes, par la beauté de l'impression, par les notes savantes de l'éditeur M. J. W. Elmsworth et par de jolies illustrations sur bois.

— Les administrateurs de la *London library* ont formé le projet de réunir une collection spéciale, aussi complète que possible, des anciens *Magazines, Reviews* et autres périodiques qui sont, pour la plupart, devenus rares et dont il se rencontre peu d'exemplaires exempts de lacunes. Au milieu de bien des choses devenues inutiles, ces publications renferment une multitude de faits dont la connaissance a du prix pour l'histoire politique et littéraire.

— M. Vincent, bibliothécaire de la *Royal Institution* de Londres, vient de faire paraître un nouveau volume du catalogue du dépôt confié à ses soins; on y trouve classés méthodiquement les titres des ouvrages entrés depuis

vingt ans; de bonnes tables alphabétiques facilitent les recherches des travailleurs.

Allemagne. — Un journal mensuel, publié sous la direction de M. Westermann, le *Monasthefte*, annonce qu'on a découvert, dans la bibliothèque (ci-devant royale) de Hanovre, quelques cartons contenant des lettres échangées entre Leibnitz et des savants de son époque; cette correspondance était restée inconnue aux éditeurs des écrits de cet homme célèbre.

Espagne. — La *Biblioteca del Renaixment* poursuit sa publication. Les *Novelas* de M. Genis ont paru, il y a peu, et très prochainement le roman de M. Narcis Oller et le *Llibre de la Fe* figureront dans les vitrines des libraires de Barcelone. Le cinquième volume est déjà sous presse.

— On nous annonce que le poète cubain Don Ramon Peres travaille à une traduction castillane de l'*Essai sur l'Atlantide*, de Mgr Tolra de Bordas, dont le *Polybiblion* a rendu compte récemment, par la plume de M. le comte de Puymaigre.

— La revue catalane, *Lo Gay Saber*, distribue depuis quelque temps en supplément à ses lecteurs les feuilles d'un recueil de récits en prose, dus à M. Francesch Fayos et intitulé : *Plansons*. Cette même revue continue la publication de la traduction en vers catalans de *Mireio* et de celle de *Louki Laras*, le roman bien connu de Démétrios Bikelas qu'a terminée le jeune professeur Rubio y Lluch.

— Les journaux catalans notent la fondation en Chine d'un cercle catalan.

— Don Nicolas de Soraluce a publié, il y a quelques années, un mémoire intitulé : *Defensa del appellido familiar de Juan Sebastien Del Cano*. C'est une sorte d'appendice qu'il ajoute à sa première œuvre sous le titre quelque peu vague de *Gloria y gratitud al immortal autor del primus me circumdedisti*, (Victoria, Imprenta de Domingo Sar, 1882, in-8 de 120 pages). M. de Soraluce répond avec une certaine âcreté que ne justifient toujours pas son bon droit et les mauvais procédés dont on a, paraît-il, usé à son égard, aux objections faites à son mémoire. Il nous paraît indiscutable que del Cano soit le nom du célèbre navigateur, mais vraiment l'ère des fureurs scientifiques n'est-elle pas depuis longtemps close? La brochure de M. de Soraluce contient d'ailleurs d'excellentes choses. Les bascophiles y liront avec intérêt une étude comparative sur les Padre Larramendi et Mendiburru, et aussi des notes biographiques curieuses sur le poète carliste basque José Marià de Esparraguire, mort en 1881. — A. S.

États-Unis. — Un étrange paradoxe littéraire a surgi aux États-Unis; il s'agit d'attribuer à Lord Bacon la composition des pièces de Shakspeare. M. Wyman à Cincinnati a publié un traité relatif à cette question qui, si elle n'est pas un jeu d'esprit, ne saurait avoir été posée que par un aliéné.

Publications nouvelles. — *La Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la primitive Église*, par l'abbé Panhéleux (in-12, Palmé). — *Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du sacrement de Baptême*, par l'abbé Jules Corblet (2 vol. gr. in-8, Palmé). — *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, spécialement destinée à la jeunesse des écoles des deux sexes, par l'abbé J. Daumas (in-12, Palmé). — *Appel à toutes les femmes chrétiennes de France*, par une Mère chrétienne (broch. in-18, Palmé). — *Trois mots sur l'Église ou les propriétés, l'enseignement et le chef de l'Église*, par l'abbé Jules-Maurice Albert (in-8, imprimerie catholique suisse, à Fribourg).—*La Liberté des tombeaux ou les cimetières neutralisés en violation du Concordat*, par Éd. de Hornstein (in-8, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Les Révolutions*

du droit. Etudes historiques destinées à faciliter l'intelligence des institutions sociales. Tome I. *Introduction philosophique;* tome II. *L'Enfantement du droit par la guerre,* par Henri Brocher de la Fléchière (2 vol. in-8, Thorin). — *Des conflits de législation relatifs à la forme des actes civils.* Étude de droit international, par Léon Duguit (gr. in-8, Thorin). — *M. Patience, instituteur en rupture de neutralité,* par Constant Portelette (in-8, Gaume). — *Le Manuel de M. Paul Bert, ses erreurs et ses falsifications historiques,* suivi d'un *Examen de la morale laïque de M. Jules Ferry,* par Ch. Bellet (in-12, Cattier à Tours). — *Les Illusions des sens et de l'esprit,* par James Sully (in-8, Germer-Baillière). — *La Théologie des Plantes* ou *Histoire intime du monde végétal,* par l'abbé Chaudé (in-12, Palmé). — *Histoire des Beaux-Arts : art antique, moyen âge, art moderne,* par René Menard (3 vol. in-12, Delagrave). — *Le Dictionnaire logique de la langue française* ou Classification naturelle et philosophique des mots, des idées et des choses, par l'abbé Élie Blanc (gr. in-8, Lecoffre). — *Les Poésies de Catulle,* traduction en vers français, par Eugène Rostand, avec un commentaire critique et explicatif, par E. Benoist (2 vol. in-8, Hachette). — *Petits Contes.* Tome troisième des *Œuvres de jeunesse* de Jules Janin (in-18, Librairie des Bibliophiles). — Bibliothèque des Dames : *Œuvres de Madame des Houillières* (in-18, librairie des Bibliophiles). — *Au pays des Maronites,* par Mme la Vsse d'Aviau de Piolant (in-12, Oudin). — *Etudes littéraires* sur Chanson de Roland, Joinville, Montaigne, Pascal, La Fontaine, Boileau, Bossuet, Fénelon, Labruyère, Montesquieu, Voltaire, Buffon, par Gustave Merlet (in-8, Hachette). — *L'abbé F.-X. Blanchot, curé de Vellefaux. Ses travaux sur Bossuet,* par l'abbé Petey (broch. in-18, Tabouillot, à Vesoul). — *Étude sur Dante et Silvio Pellico. Francesca de Rimini,* drame en cinq actes et en vers, par Jacques Demogeot (in-12, Hachette). — *Un Touriste en Laponie,* par A. Kœchlin-Schwart (in-12, Hachette). — *Les Romains au temps de Pline le Jeune, leur vie privée,* par Maurice Pelisson (in-12, Degorce-Cadot). — *Les Aventures d'un jeune Gaulois au temps de Jules César,* par F. Mahon (gr. in-8, Hachette). — *Rudolf ou l'esclavage à Rome,* par Charles Dubois (in-12, libr. Notre-Dame, à Nancy. — *Les Borgia, histoire du pape Alexandre VI, de César et de Lucrèce Borgia,* par l'abbé Clément (de Vebron) (gr. in-8, libr. de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Les Projets de mariage de la reine Élisabeth,* par le comte de la Ferrière (in-12, Calmann-Lévy). — *Des Tribunaux répressifs ordinaires de la Manche en matière politique pendant la première Révolution.* Étude historique par M. E. Sarot (4 vol. in-8, Salettes, à Coutances; Champion, à Paris). — *Les Chouans, épisodes des guerres de l'Ouest dans les Côtes-du-Nord, depuis* 1792 *jusqu'en* 1800, suivi d'une *Notice sur la prise d'armes des Royalistes de ce département pendant les Cent-Jours de* 1815, par M. Garnier de Kerigant (in-8, Bazouge, à Dinan). — *Danton,* par Victor Pierre (broch. gr. in-18, Librairie de la Société Bibliographique). — *La dîme, la corvée et le joug,* par Charles Buet (in-12, Palmé). — *Fribourg, la Suisse et le Sonderbund,* 1846-1861, par Pierre Esseiva (gr. in-8, imprimerie catholique suisse, à Fribourg). — Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Fascicule 27e. — *Les Scolies du manuscrit d'Aristophane à Ravenne.* Étude et collation, par Albert Martin (in-8, Thorin). — *Notice bibliographique sur Richard Simon,* par Aug. Bernus (broch. in-8, Georg, à Bâle).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Le Paradoxe. — Le paradoxe moral, philosophique, politique et littéraire, a-t-il fourni, dans notre littérature ou dans une autre, le sujet d'études particulières? Possède-t-on sur ce sujet quelque traité à part, sérieux ou fantaisiste? A-t-on conçu l'idée de faire soit une anthologie, soit un recueil raisonné des opinions humaines les plus extraordinaires? F. L.

Mythologie comparée. — Quel est le meilleur traité de mythologie comparée paru en français? A. DE S.

Variations de la langue française. — Quels sont les documents ou les ouvrages à consulter sur les variations de la langue française au dix-neuvième siècle?

Discipline dans les collèges. — Quels sont les meilleurs traités sur ce sujet. Ch. G.

—

RÉPONSES.

Les commanderies de l'ordre de Malte dans le Nord de la France. (XXXV, 191). Une source importante de documents sur les commanderies de l'ordre de Malte dans le Nord de la France, c'est le fonds des archives des commanderies belges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem que possède le dépôt des archives de l'État à Mons. La commanderie magistrale de Piéton avait sous sa dépendance les maisons de l'ordre dans le Hainaut et le Cambrésis. La commanderie de Castres qui avait son siège à Ecke, village du département du Nord, avait une étendue considérable et comprenait notamment les biens de la Flandre française. Les archives des commanderies belges ont été réunies au dépôt de l'État à Mons, M. L. Devillers, conservateur de ce dépôt, a publié en 1876 l'*Inventaire analytique* de cette riche collection (vol. in-4 de 272 pages imprimé à Mons, chez Manceaux). — On peut encore consulter : *Cartulaire des possessions de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le Hainaut et le Camsis*, par L. Devillers. (Annales du cercle arch. de Mons, t. VI). — *Quelques chartes concernant les possessions de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le Hainaut*, par le même. (*Annales* citées, t. XII.) E. MATHIEU.

Chansons populaires de la France (XXXV-95). — C'est sur un rapport de M. Fortoul que le Président de la République, par un décret du 13 septembre 1852, ordonna la réunion et la publication des chants populaires. Alors le Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, voulant en aider l'exécution, provoqua les recherches, et au tome Ier, p. 217 de son *Bulletin*, publia de très bonnes *instructions*, rédigées par Ampère. Le décret fut rapporté, mais le mouvement avait été donné : de tous les côtés, les envois étaient arrivés, ils forment aujourd'hui un vaste recueil, non de *notes et documents*, mais de poésies populaires, conservées à la Bibliothèque nationale, 6 vol. nº 3,338, nouvelles acquisitions. Après les nombreuses publications qui ont eu lieu sur bien des points : *Chants populaires de la Provence, du Pays Messin, de la Franche-Comté, des provinces de l'Ouest, de l'Armagnac, etc.*, le recueil manuscrit n'offre que bien peu de pièces inédites, il ne présenterait guère que des variantes. C'est ainsi qu'il a récemment fourni à M. Gaston Paris plusieurs versions de la belle ballade de Renaud, lesquelles ont été insérées dans la *Romania*. TH. P.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU ET FILS.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

THÉOLOGIE

Annus apostolicus, etc., etc., auctore R. P. Fr. ZACHARIA LASELVE. Editio. revisa et adnotata a P. A. SARACENO, presb. congr. or. Taurin. Vol. VI-IX Conciones de Sanctis. Turin, L. Romano, 1882, 4 vol. in-8 de 364, 403, 343 et 296 p.

Conciones de præcipuis festivitatibus B. M. V., excerptæ ex opere *Annus apostolicus*. Turin, L. Romano, 1882, in-8 de 190 p. — Prix de tout l'ouvrage (en 9 volumes) : 31 fr.

Nous rendions compte ici même, il y a quelques mois, de cette nouvelle édition des sermons du P. Laselve entreprise par la librairie Romano de Turin. Cinq volumes avaient alors paru : l'ouvrage est aujourd'hui achevé. Nous n'avons pas à répéter les éloges que nous donnions et à l'ouvrage du P. Laselve et aux sages et sobres corrections ou additions du P. Saraceno, et à la parfaite impression de M. Romano. Les derniers volumes répondent aux premiers et méritent les mêmes louanges. Ils contiennent les sermons *de Sanctis*, c'est-à-dire les sermons pour les fêtes des saints et pour quelques-unes des fêtes de Notre-Seigneur. On y trouvera, entre autres discours, huit instructions sur la communion pour une octave du T. S. Sacrement. Qu'on ne craigne pas d'ailleurs d'avoir, dans ces volumes, surtout les panégyriques de saints fort vénérés en d'autres pays et peu connus dans le nôtre. Il ne faut pas oublier que le P. Laselve était français et que s'il parle de quelques saints qui ne sont pas en égal honneur dans toute l'Église catholique, il choisit de préférence les saints de son pays. Une octave pour la commémoration des morts met fin à l'ouvrage. Dans cette suite de discours le P. Laselve parle du dogme du purgatoire.

Un dernier volume a été ajouté à l'œuvre primitive : on y a réuni quatorze sermons sur les principales fêtes de la T. S. Vierge ; ces sermons se trouvent déjà dans l'ouvrage, mais à la place que leur assigne le calendrier liturgique. E. POUSSET.

Les Splendeurs de la foi, par M. l'abbé MOIGNO, chanoine de Saint-Denis. Tome V : *Le Miracle au tribunal de la science*. Paris, Blériot frères, 1882, in-8 de XXXI-895 p. — Prix : 8 fr.

Aux quatre volumes précédemment parus de son ouvrage, le savant chanoine de Saint-Denis annonce l'intention d'en joindre encore deux portant ce sous-titre : *Le miracle et la science*. Celui-ci, le premier

des deux, est entièrement consacré à la reproduction, non pas intégrale, mais fort étendue, des procès de béatification et de canonisation de saint Benoît Labre.

L'importance de cette question du miracle, ses rapports avec la science, sont évidents pour tous. Or, parmi tous les prodiges que la bonté de Dieu accorde à l'humanité et dont notre siècle a vu tant d'éclatants exemples, il n'en est pas de plus propres à confondre les incrédules que ceux qui font l'objet des procès de béatification ou de canonisation. La nature des faits, qui ne prêtent guère à l'illusion, car ce sont des guérisons extraordinaires, le choix des témoins, car ce n'est pas seulement la voix populaire qui parle, ce sont des hommes de l'art, des savants qui constatent les faits et qui les discutent; le caractère approfondi, minutieux de la discussion, la solennité du jugement prononcé par l'Église, tout se réunit pour donner à ces miracles une importance exceptionnelle.

L'Église y engage solennellement son autorité; mais elle motive sa sentence avec une telle force, même au point de vue purement humain, que cette épreuve décisive devient un triomphe pour elle et pour la religion.

Pourquoi la préférence donnée à l'humble mendiant d'Amettes? C'est ce que M. l'abbé Moigno explique dans sa préface. Parmi tous ces héros de la vie chrétienne, aucun n'était certes mieux fait pour confondre l'orgueil de la fausse science.

Après cette préface, vient un résumé instructif de la doctrine de Benoît XIV sur la béatification et la canonisation des saints, puis un récit sommaire de la vie et des vertus du saint pèlerin, enfin l'exposé et la discussion des miracles examinés, savoir, trois pour la canonisation. Cette dernière partie est extraite textuellement des actes des deux procès.

Bien peu de personnes, même parmi les chrétiens instruits, se font une juste idée de ce que sont ces enquêtes sur les miracles. Ce sera donc une surprise pour beaucoup de voir dans cet ouvrage avec quel soin, on pourrait dire avec quel acharnement, les moindres circonstances d'un caractère douteux sont discutées. Sans doute ce sont surtout les médecins qui pourront suivre et apprécier les discussions. Le lecteur ordinaire les trouvera quelquefois un peu longues, et volontiers, n'ayant pas mission de juger, il se contenterait à meilleur compte. Mais à défaut des détails qui pourront lui échapper, il appréciera du moins la portée générale de la discussion et y trouvera aussi son profit; l'incrédule, s'il est sincère, devra ouvrir les yeux à la lumière; le croyant se sentira confirmé dans sa foi en voyant avec quelle gravité et quelle passion pour la vérité l'Église examine ces faits miraculeux que des hommes légers l'accusent d'inventer.

En résumé, ce volume ajoute au bel ouvrage de M. l'abbé Moigno un utile complément et prépare une base solide pour le suivant, dans lequel, sans doute, la question du miracle sera discutée à fond sous toutes ses faces. Il constitue un nouveau service rendu par l'auteur à ses contemporains et à la religion. E. V.

JURISPRUDENCE

Code de commerce allemand et loi allemande sur le change, traduits et annotés par MM. Paul Gide, Ch. Lyon-Caen, S. Flach et Dietz, Paris, Imprimerie nationale, 1881, in-8 de 480 p. — Prix : 15 fr.

Code de procédure pénale du royaume d'Italie, traduit, annoté, commenté par M. Henry Marcy, ancien magistrat, avocat à Nice. Paris, Marescq, 1881, 2 volumes in-8 de 523 et 365 p. — Prix : 16 fr.

Les études de législation comparée prennent de jour en jour une plus grande importance. On commence à comprendre leur utilité pour la philosophie du droit et pour l'interprétation, la critique et la réforme des lois positives. Mais, à l'heure actuelle, il est encore très difficile de les aborder à moins d'avoir une connaissance approfondie des langues et de la bibliographie juridique. Ceux qui ont la bonne pensée de traduire les textes des codes étrangers, rendent aux travailleurs un incontestable service, en mettant à leur disposition des matériaux indispensables et en leur épargnant les difficultés, quelque fois très sérieuses, d'une exacte traduction.

M. Anthoine de Saint-Joseph nous a donné jadis un très utile tableau comparatif des différents codes civils. Aujourd'hui la *Société de législation comparée*, s'efforce, par son bulletin et son annuaire, de nous tenir le plus rapidement possible au courant des diverses modifications qui se produisent dans les législations étrangères. Elle a même entrepris la traduction des principaux codes de l'Europe.

Cette nouvelle collection est destinée à compléter les travaux de M. Victor Foucher, accueillis, avec tant de faveur, il y a quelques années, et à les remplacer pour les pays où des lois récentes ont abrogé les anciennes dispositions. La Société a commencé en 1875 ses publications par le *Code d'instruction criminelle autrichien*, traduit et annoté par les soins de MM. Bertrand et Lyon-Caen. Après un temps d'arrêt de six années, elle reprend son œuvre et nous annonce toute une série de travaux. Elle vient de publier le *Code de commerce allemand*, et elle nous promet, pour une date peu éloignée le code d'organisation judiciaire russe de 1865, le code de procédure pénale allemande de 1877 et le code d'organisation judiciaire allemand de 1877.

Ses publications sont fort soignées ; précédées d'excellentes intro-

ductions, enrichies de très bonnes notes et, ce qui ne gâte rien, imprimées avec une certaine élégance qui frise le luxe. Mais nous voyons avec peine que la Société de législation comparée n'a pas voulu suivre l'exemple, si pratique cependant, de la plupart des traducteurs qui donnent le texte original en regard ou en note de leurs traductions.

Le code des faillites allemand a été séparé du code de commerce et il nous sera donné dans un prochain volume. C'est que la faillite, n'étant pas dans la plupart des États allemands une institution spéciale aux commerçants, rentre plutôt dans le droit civil et dans la procédure civile que dans le droit commercial. Ceux qui désireraient actuellement une bonne traduction de la loi sur les faillites du 10 février 1877, peuvent consulter l'édition officielle pour l'Alsace-Lorraine : *Les lois de justice* (Strasbourg, Schultz, 1879).

— M. Marcy qui paraît s'être occupé principalement du droit pénal, semble avoir voulu participer à ce mouvement de traduction, j'allais dire de vulgarisation, entrepris par la Société de législation comparée.

Le second volume de son ouvrage contient la traduction du *Code de procédure pénale italien*, précédée du rapport du garde des sceaux Cortèse. Nous regrettons ici également l'absence du texte original. N'est-il donc pas juste de permettre à celui qui conçoit un doute sur le sens de la traduction ou sur son exactitude, de s'éclairer immédiatement ?

Le premier volume renferme une intéressante étude comparative des prescriptions du code italien avec les procédures pénales, française, allemande, anglaise et portugaise. Les indications malheureusement de M. Marcy sont assez inexactes. Tantôt il parle, et avec de grands éloges, de dispositions anglaises et allemandes qui produisent dans la pratique les plus déplorables résultats, et tantôt il nous signale comme existant encore aujourd'hui des institutions qui sont déjà abrogées depuis longtemps, telles, par exemple, que le jury mi-anglais, mi-étranger appelé *de medietate linguæ*. L'esprit et la portée de la loi italienne n'ont pas toujours été saisis d'une manière très exacte, et le motif de ce défaut doit être attribué, pensons-nous, à ce fait assez étrange que M. Marcy a traduit et commenté le code italien sans se soucier des auteurs du pays qui ont expliqué et développé le vrai sens de leur législation. M. Marcy ne cite pas un seul ouvrage étranger ; le grand travail même de Borsani, et de Casorati semble lui être resté complètement inconnu.

Inutile de s'étonner, par conséquent, si on ne trouve pas indiquées dans ce premier volume une foule de difficultés qui ont vivement passionné les juristes italiens, notamment celle qui concerne la position des questions au jury et la division du fait et du droit.

Inutile aussi de s'étonner de l'embarras dans lequel s'est trouvé l'auteur lorsqu'il est arrivé aux articles du code relatifs aux débats devant la cour d'assises ; ces articles sont-ils ou ne sont-ils pas abrogés et remplacés par la loi du 8 juin 1874 ? M. Marcy ne le sait pas encore lui-même, et il a cru bon de donner concurremment les deux textes, laissant à l'érudition de ses lecteurs le soin de décider quel était celui en vigueur. J. VAN DEN HEUVEL.

SCIENCES ET ARTS

De l'Éducation dans la démocratie, par Mme COIGNET. Paris, Delagrave, 1881, in-12 de XII-344 p. — Prix : 3 fr.

Nous ne recommanderons pas cet ouvrage pour ses doctrines, qui sont détestables, mais comme tristement instructif sur l'état des esprits dans un certain milieu. Cette éducation nouvelle, conséquence et suite du *Cours de morale* à l'usage des écoles laïques, du même auteur, n'est pas plus amusante que celle qui nous a formée : il y a toujours du travail et de l'obéissance, choses fort ennuyeuses, d'autant plus que, en supprimant Dieu, on enlève tout ce qui pouvait anoblir leur origine, et donner du courage pour les accepter, par l'élévation du but et de la récompense. Ne croyez pas pourtant à de l'hostilité envers la religion. L'auteur prend la peine de s'en défendre : « Quand la religion aura renoncé à être un pouvoir social, elle ne rencontrera plus dans la libre-pensée et la démocratie que la sympathie et le respect. » En bon et clair français, cela veut dire : nous réservons nos sympathies et nos respects pour la religion quand elle ne sera plus rien. De la part d'un « professeur, » c'est beaucoup de naïveté ; il y en a aussi beaucoup dans son procédé pour amener la conviction chez ses auditeurs imaginaires, quand il interrompt l'exposition de ses théories pour dire à des muets : Vous acquiescez à mes paroles, — vous semblez penser comme moi, — vous ne me faites pas d'objection, — et l'auteur reprend avec plus de courage le fil de son discours. Son but est de mettre nos mœurs, qui ne sont pas républicaines, au niveau de nos institutions, qui prétendent l'être : l'aveu est précieux. On veut mettre les bœufs après la charrue : c'est un perfectionnement.

Le procédé de l'auteur pour inculquer les mœurs républicaines est plus simple que louable. Chaque chapitre est comme un dyptique. Premier tableau : l'ancien régime représenté avec les couleurs fantaisistes les plus sombres, sous les formes les plus hideuses ; second tableau : les temps nouveaux idéalisés. Veut-on un exemple. Voici ce qu'on lit au chapitre *du Mariage* : Autrefois « chacun s'entendait pour condamner l'amour ou tout au moins pour l'écarter de la

vie régulière (p. 273), » mais « une fois la dette payée à la religion et à la famille, ... on ouvre à l'amour, et sans trop de façons, le libre terrain des aventures. L'Église a pour lui des indulgences secrètes, la monde des sympathies avouées (p. 274).» L'auteur ne reconnaît pas pour le mariage l'autorité des parents, mais néanmoins il recommande aux enfants de se conformer à leurs avis. Nous avons dit que les temps nouveaux étaient idéalisés dans ce livre : reconnaissons franchement que l'auteur constate (p. 302 et s.), que la politesse a disparu: mais c'est « un état essentiellement transitoire. » Nous l'espérons bien.

R. DE ST-M.

Physiographie, *Introduction à l'étude de la nature,* par CH. HUXLEY, de la Société royale de Londres. Traduction de l'anglais et adaptation par G. LAMY, maître de conférences à la Faculté de Douai. Paris, Germer-Baillière, 1882, in-8 de XVI-415 p. avec 128 fig. et 2 pl. — Prix : 8 fr.

A ne considérer que le sujet auquel il est consacré, ce livre serait rangé parmi les nombreuses *Géographies physiques* qui servent si bien d'introduction à l'étude de la nature. Il serait d'ailleurs au premier rang, car l'enseignement d'un grand savant est d'autant plus précieux qu'il descend vers la jeunesse et revêt une forme élémentaire. Mais c'est par la nouveauté de la méthode qu'il se recommande et qu'il justifie un titre spécial. L'éminent auteur l'a « professé » à la *London institution* devant un jeune auditoire, et dans ces leçons sur les phénomènes naturels en général il a voulu « développer la connaissance de l'enfant comme s'est spontanément développée celle de l'humanité. » Aussi au lieu de commencer par définir la terre comme un sphéroïde aplati roulant autour du soleil, il en appelle tout d'abord à l'observation directe, appliquée au ruisseau du village ou à la sablonnière de la route. Laissant de côté les valeurs numériques des altitudes, la variation des températures ou la répartition des êtres, l'auteur de la *Physiographie* s'attache à donner une vue exacte de la position qu'occupe dans la nature une région particulière de l'Angleterre, le bassin de la Tamise ; et poursuivant l'étude des phénomènes familiers par les raisonnements les plus simples, il amène dans l'esprit de l'élève cette conviction que pour atteindre à une notion même élémentaire de ce qui se passe dans un hameau, il doit savoir quelque chose de l'Univers.

Trois éditions successives ont consacré le succès de ce livre et montré l'utilité d'une traduction à notre usage. M. Lamy ne s'est pas borné cependant à une reproduction fidèle : avec le concours de l'auteur il a fait « une adaptation » aux connaissances de notre public français, en prenant pour exemple de démonstration, non plus le bassin de la Tamise mais celui de la Seine. Les premiers chapitres

sont ainsi consacrés à étudier la Seine dans son ensemble, ainsi que la configuration de la surface dont elle recueille les eaux ; puis ces eaux elles-mêmes, descendues à la mer, remontant dans l'atmosphère pour revenir à la surface du sol. L'analyse de l'atmosphère, avec celle des eaux de la terre et des mers, ramène les unes et les autres aux corps élémentaires qui les composent. Mais le fleuve et les pluies qui l'alimentent, forment une puissante machine à broyer et à triturer dont l'action dissolvante use incessamment la surface du bassin et entraîne à l'Océan les matériaux qui la constituent. En même temps, la mer qui baigne les plages ou falaises des côtes et les hauts fonds de l'estuaire, concourt avec non moins de persistance à la destruction du continent. Cette œuvre de dénudation et de dissolution qu'accomplissent tous les fleuves et tous les océans, est compensée par le travail d'actifs agents. Ce sont les forces qui tendent à soulever les terres submergées, et aussi les volcans qui apportent au jour des laves fluides bien vites refroidies. C'est aussi la matière animale qui accroît les éléments solides du globe aux dépens de l'atmosphère et des eaux : les végétaux en absorbant le carbone de l'air pour constituer le charbon de terre et la tourbe ; les animaux en concentrant surtout le calcaire pour élever d'innombrables îles de coraux au sein des flots et près des rivages, ou pour accumuler en vases molles au fond des océans, sur d'immenses espaces et d'énormes épaisseurs, les microscopiques carapaces des foraminifères. Après avoir acquis cette conception d'ensemble sur les agents qui travaillent actuellement à modifier l'écorce de la terre, on peut s'élever à des considérations plus générales, à travers le temps et l'espace : on termine ainsi par l'histoire du bassin de la Seine dans les âges géologiques, et par l'étude de la terre envisagée comme planète dans la dépendance du soleil.

Écrites avec une simplicité familière, ces leçons ont conservé de leur forme orale le charme de l'exactitude pittoresque. Elles seront profitables aux élèves de tout âge et aux maîtres de tout enseignement : aux premiers, elles faciliteront l'accès des sciences naturelles ; aux seconds, elles fourniront un excellent modèle d'une méthode dont la généralisation est fort désirable. A. Delaire.

Théorie des alluvions artificielles. *Fertilisation des Landes et réservoirs d'aménagement des eaux de crue dans la région des Pyrénées*, par A. Duponchel, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Paris, Hachette, 1882, in-8 de viii-332 p. avec 3 pl. — Prix : 5 fr.

L'agriculture pourrait être définie l'art d'employer l'intermédiaire du sol et le concours de l'atmosphère pour transformer en produits végétaux, comestibles et assimilables, le plus possible de déchets

végétaux et de déjections animales résultant d'une alimentation précédente. Bien des éléments interviennent dans cette transformation : les uns, indispensables, hydrogène, oxygène, carbone, eau..., sont fournis indéfiniment par l'atmosphère ; les autres, accessoires, potasse, soude, silice, magnésie, s'accumulent dans les tiges et les feuilles, sont restitués sous forme de fumier de ferme et constituent une sorte de fonds de roulement ; les derniers enfin, plus proprement alimentaires, l'acide phosphorique et les substances azotées (protéine), sont dans une ferme bien tenue, consommant en totalité ses pailles et ses fumiers, les seuls éléments qu'il faut rendre à la terre par l'engrais pour compenser ce qui est emporté par la production des grains ou de la viande. Le sol est ainsi, en quelque sorte, le creuset où se fait l'élaboration à laquelle son état physique, sa divisibilité notamment, importe non moins que la nature de ses principes minéraux. On voit, en effet, certaines boues limoneuses, mais compactes et durcies, rester aussi impropres à toute végétation que les sables quartzeux presque purs. La meilleure terre végétale est celle qui, par sa composition chimique, réunit tous les principes nécessaires, et qui, en outre, par sa constitution physique, est convenablement divisée par un mélange de sable inerte. Aussi, parmi les formations les plus fertiles, faut-il ranger les alluvions des rivières ou les vastes dépôts qu'ont laissés les fleuves des dernières périodes géologiques. Encore les terres vraiment excellentes sont-elles fort rares, et voit-on souvent d'immenses contrées qui semblent condamnées fatalement à une éternelle stérilité. Les sables des Landes et de la Sologne en sont des exemples. Une mince couche d'un limon fertile épanchée à leur surface les transformerait en terres de première qualité, soit pour la production des céréales par la culture intensive, soit pour la transformation sur place des fourrages en viande par l'industrie pastorale.

Comment obtenir, transporter et répandre ces alluvions artificielles ? M. Duponchel, avec un esprit singulièrement inventif et une expérience fort compétente, a poursuivi l'étude de cette question depuis vingt ans, et consacré à son examen un livre des plus instructifs.

Il avoue tout d'abord que ses idées n'ont rencontré autrefois que des contradicteurs ou des incrédules, mais d'éminents esprits n'ont-ils pas considéré les premiers chemins de fer comme une utopie sans avenir ? Loin de se décourager, M. Duponchel a continué ses observations, en discutant le problème avec plus de précision ; et pour sortir du vague des généralités, c'est à la fertilisation des Landes de Gascogne qu'il applique aujourd'hui les résultats de ses recherches. Esquissé dans ses traits généraux, le projet consiste à choisir, dans les régions sous-pyrénéennes, quelque part aux environs de Lannemezan, de Capvern et de Tournay, un emplacement convenable pour

l'ouverture d'une immense fouille à travers les argiles miocènes et les marnes calcaires du terrain crétacé. L'aménagement des eaux d'amont et l'ouverture de galeries et de puits fourniraient le moyen de réaliser l'abatage de ces terrains meubles. Tous les matériaux entraînés par ces torrents artificiels traverseraient d'abord un canal de trituration où la vitesse serait suffisante pour obtenir un broyage énergique. Un ralentissement et des grilles de triage permettraient d'éliminer les matières lourdes et inutiles, graviers et galets. Les eaux chargées de limons pénétreraient seules dans le canal de transport qui, tracé sur la terrasse de faîte entre les affluents de l'Adour et ceux de la Garonne, atteindrait Gabarret pour se diviser là en deux branches, l'une vers Morcenx et les grandes Landes, l'autre vers la pointe de Grave. Des canaux secondaires et des rigoles assureraient la distribution du limon, qui, en cas de surabondance, pourrait être employé au comblement des étangs littoraux. En amont, l'emplacement des fouilles servirait à créer de profonds réservoirs pour l'aménagement des eaux de crue qui, à l'aide d'un réseau de canaux de dérivation, fourniraient l'irrigation, la force motrice, le colmatage, etc. Nous ne pouvons entrer avec M. Duponchel dans l'étude des détails techniques ou agronomiques, dans la discussion du projet et de ses divers tracés, ou dans l'examen du coût des travaux et des statuts de la Société financière qui les entreprendrait. Nous avons même dû éviter de citer des chiffres ne pouvant ni les expliquer, ni les justifier. Nous nous sommes bornés à résumer la théorie des alluvions artificielles et la fertilisation des Landes. C'est, à coup sûr, une des questions qui intéressent le plus notre agriculture, toujours en souffrance pour produire à grands frais sur des terrains à demi stériles et trop divisés. Dans les vastes cultures pastorales ou intensives ainsi créées sur des terrains très fertiles, elle pourrait employer à son tour les puissantes machines et les procédés économiques qui donnent de si grands avantages aux producteurs américains. Ajoutons que M. Duponchel, qui a été le promoteur des projets de jonction coloniale entre l'Algérie et le Soudan, et auquel on doit un livre très attachant : *le Chemin de fer trans-saharien*, n'a pas été inférieur à lui-même dans son œuvre nouvelle. Deux curieuses notices sur le lac Mœris et sur l'endiguement de l'Euphrate par Sémiramis, terminent le volume, qui est complété par une carte géologique du S.-O. de la France et par plusieurs cartes et profils relatifs aux travaux décrits. A. Delaire.

Essai sur les repeuplements artificiels *et la restauration des vides et clairières des forêts*, par Arthur Noel, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École forestière, sous-inspecteur des forêts. Paris, Berger-Levrault et Librairie agricole, 1882, in-8 de 8-xxxii-351 p. et 3 pl. hors texte. — Prix : 6 fr.

Nous avons ici un traité pratique et remarquablement complet de

tout ce qui a rapport à la très profitable et très fructueuse opération de la restauration des forêts clairiérées et du boisement des terres incultes. Cette question, pratiquement bien mal connue encore, avait été mise au concours par la Société des agriculteurs de France. L'ouvrage que nous signalons est le résultat de ce concours, dont il a remporté le prix (1,000 francs. Prix Droche). L'auteur, ancien élève non seulement de l'École forestière, mais aussi de l'École polytechnique, a apporté, dans l'exposé pratique de ses connaissances professionnelles, toute la netteté, toute la précision, toute la rigueur méthodique d'un esprit développé par les exercices salutaires de la dialectique algébrique. Non qu'il ait appuyé ses considérations économiques et financières d'aucune formule mathématique : il s'est, au contraire, appliqué à se rendre intelligible et clair à tout venant, et il y a pleinement réussi. Mais, ouvrage d'enseignement essentiellement pratique, son livre dit exactement ce qu'il faut, tout ce qu'il faut et rien de plus que ce qu'il faut.

Quatorze chapitres se partagent les matières traitées, sans parler d'un exposé général présenté dans l'introduction, le quatorzième et dernier chapitre étant un résumé analytique des treize précédents. Ceux-ci peuvent se répartir en cinq divisions, que l'auteur n'a point indiquées, mais qui ressortent de son plan lui-même. — Les principes de la géographie botanique et la répartition de la flore forestière dans les divers climats et régions de la France, comprenant les chapitres I et II, formeraient une première subdivision.— Le chapitre III, affecté à l'exposé des principes généraux de culture en matière de repeuplements artificiels, c'est-à-dire de reboisements, remplirait la deuxième. Après quoi l'auteur, abordant la *matière première* des repeuplements forestiers, autrement dit les graines d'arbres, s'occupe de leur mode de production, d'extraction et d'emploi, de la création et de l'entretien des pépinières, des semis à demeure ou repeuplements par voie de semis directs. Ce serait la troisième grande division. — Les plantations suivent : elles occupent deux chapitres, les plus importants peut-être, la plantation étant d'un plus fréquent emploi, pour les repeuplements, que les semis. — A cette quatrième partie en succède une autre dont l'importance, pour être de nature différente, n'en est pas moins grande : il s'agit du point de vue économique et financier de l'opération, des prix de revient dans les différents cas et les différents pays, des produits réalisables en des temps donnés, de l'accroissement voire de la création du capital, du taux de placement, enfin des renseignements à réunir et à classer pour former un projet de travaux de repeuplement avec devis à l'appui, suivant les diverses conditions et les différents pays où l'on peut se proposer d'opérer. Les

chapitres XII et XIII sont consacrés à l'examen de ces questions et points de vue variés.

Nous ne croyons pas que, sur ce côté particulier de la sylviculture, rien d'aussi complet ait été publié jusqu'ici. Quelques erreurs de détail nous ont paru s'être glissées dans les chiffres relatifs aux frais de main-d'œuvre ou aux rendements des massifs forestiers artificiellement créés. Mais cette négligence est sans importance, ces différences légères n'apportant aucun changement aux enseignements que portent en eux-mêmes les résultats finals. SALTUS.

Histoire d'une ferme, texte et dessins par FÉLIX NARJOUX. Paris, Ch. Delagrave, 1882, gr. in-8 carré de 308 p., illustré de 145 dessins. — Prix : 7 fr. 50.

Sous la forme d'un récit où interviennent les différents personnages qui ont à prendre part à la construction d'une ferme, l'auteur passe en revue tous les matériaux, appareils, instruments, etc., au moyen desquels on arrive à construire les principaux bâtiments servant à l'exploitation d'une ferme. Chaque métier a son tour, et, il devient facile, à l'aide des plans qui accompagnent le texte, de se rendre un compte minutieux de tous les travaux à exécuter. Des dessins très nombreux, dus, comme le texte, à la plume de M. Narjoux, forment un agréable commentaire à cet ouvrage qui, par les renseignements qu'il fournit et les comparaisons qu'il établit, est destiné à rendre de réels services à tous ceux qui s'occupent de constructions rurales. Ajoutons que son exécution typographique est des plus satisfaisantes. Nous adresserons seulement à l'auteur une petite observation ; qu'il se méfie de son penchant à l'anecdote, qui pourrait l'entraîner trop loin et l'exposer à froisser certains lecteurs (voir en particulier p. 27).

J. DE R.

BELLES-LETTRES

Lexique de la langue Iroquoise, avec notes et appendices, par M. l'abbé J. A. CUOQ, prêtre de Saint-Sulpice. Montréal, Chapteau et fils, 1882, in-12 de 215 p.

Le nombre des ouvrages consacrés à la linguistique américaine qui paraissent chaque année est si restreint que nous pouvons considérer comme une véritable bonne fortune d'avoir à en annoncer un dans cette revue. Ajoutons que la valeur scientifique de l'ouvrage nous paraît le recommander d'avance à l'attention des linguistes et des philologues. Longtemps missionnaire chez les Peaux-Rouges, aujourd'hui plus ou moins civilisés, du Canada, M. l'abbé Cuoq s'était initié par une pratique persévérante à la connaissance des dialectes Algonquins et Iroquois. Il savait converser, prêcher, confesser dans ces idiomes et

différents travaux imprimés attestent sa profonde érudition en la matière.

Aujourd'hui, le savant ecclésiastique nous donne un lexique de la langue Iroquoise. Déjà, il avait paru un ouvrage intitulé : *Radices verborum Iroqueorum*, dû à la plume d'un missionnaire dont le nom nous échappe, mais moins complet que celui dont nous avons à parler aujourd'hui, puisqu'il ne s'occupait ni des mots dérivés ni des composés.

M. l'abbé Cuoq divise son livre en quatre parties : la première consacrée aux racines de la langue, la seconde aux dérivés et aux composés ; ensuite viennent des notes supplémentaires, consacrées à l'étude de certains termes dont l'origine est obscure. Enfin, le tout se termine par des appendices, traitant de diverses points d'histoire ou de philologie indigènes. Ce n'est pas à coup sûr la partie la moins intéressante de l'ouvrage. On y trouve d'utiles renseignements sur les migrations de la race Iroquoise, qui détachée, sans doute, à une époque plus ou moins reculée de la souche Mohawk-Huronne, semble avoir été, vers le seizième siècle, violemment refoulée vers le Sud par des tribus de race Algique. Le chapitre consacré au langage enfantin paraît curieux, surtout en ce qu'il atteste, dans le parler des enfants Iroquois, la présence de lettres labiales qui font défaut à celui des hommes faits. Il relève le peu d'exactitude avec laquelle nos voyageurs transcrivent les mots indiens et les traduisent : prenons, par exemple, le terme *sagamité*, que l'on donne comme signifiant « pâte de maïs. » Ce mot n'a jamais été indien, et il convient de voir en lui, une simple corruption de *Kijagamite*, ce qui signifie en langue Algonkine : « le potage est chaud. » On pourrait multiplier les citations du même genre.

Nous permettrons-nous maintenant quelques critiques bien légères sur le livre de M. l'abbé Cuoq? La première porterait sur l'absence d'une table des matières, la seconde sur l'orthographe adoptée. Pourquoi avoir remplacé par le *w* anglais, le 8, déjà sanctionné par un long usage et qui indiquait le même son?

Maintenant, parmi les mots donnés comme racines, il y en a de bien longs ; quelques-uns possèdent jusqu'à cinq syllabes, par exemple : *Awétaronci* « tant mieux, merci. » Évidemment, nous avons affaire ici à un dérivé ou composé, mais dont l'étymologie reste inconnue. N'oublions point, en effet, que ces langues du Nouveau Monde ne sont connues que depuis un petit nombre de siècles et que nous ignorons leur état antérieur. Nous ne savons rien des idiomes qui leur ont donné naissance et ne pouvons point, comme pour certains dialectes de l'Ancien Monde, expliquer les formes modernes au moyen de formes antiques. Nous ne voyons pas trop non plus pourquoi M. l'abbé Cuoq

donne comme racine à la fois *raken*, litt. « Albescit. » et l'adjectif *Akenrat*, « blanc, blanche. » Ces deux termes évidemment proviennent d'une forme primitive, sans doute inusitée à l'état isolé, *Aken*, « blanc, blancheur. »

Enfin, notre auteur paraît disposé à rattacher les dialectes de la souche Mohawk-Huronne aux dialectes sémitiques. Malgré la différence énorme des vocabulaires, la langue Iroquoise, par son génie grammatical, par la méthode de brisure des radicaux, se rapproche singulièrement de celle des Algonquins et des Esquimaux, dont on a voulu si mal à propos faire des Mongols. Nous avons signalé dans de précédents travaux, les affinités grammaticales et morphologiques existant entre les dialectes Algiques ou Algonquins, le Basque, et même certains dialectes kabyles. Doit-on conclure de là à une parenté ethnique ou tout au moins philologique entre les peuples parlant ces langues? Dans l'état actuel de la science, une réponse définitive ne saurait encore, croyons-nous, être donnée. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons que recommander, de toutes nos forces, à l'attention des philologues, le nouvel et intéressant travail de M. l'abbé Cuoq.

H. DE CHARENCEY.

Théâtre mystique de Pierre Du Val et des libertins spirituels de Rouen, au seizième siècle; publié avec introduction par ÉMILE PICOT. Paris, Damascène, Morgand, 1882, petit in-12 de 252 p. sur papier teinté.

M. E. Picot rappelle, dans son *Avant-Propos* (p. 7), que, parmi les monuments de notre ancienne littérature dramatique qui nous sont parvenus, le plus précieux est le célèbre recueil de moralités et de farces qui a jadis appartenu au duc de la Vallière et qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale; que ce manuscrit, dont MM. Le Roux de Lincy et Francisque Michel ont donné, en 1837, une édition très fautive, contient soixante-quatorze pièces remontant au quinzième et au seizième siècle et pour la plupart représentées à Rouen; qu'une seule d'entre elles porte un nom d'auteur, le *Monologue du pèlerin passant* de Pierre Tasserye; qu'une étude attentive du manuscrit a permis de reconnaître dans une autre pièce un dialogue composé par Clément Marot (voy. Picot et Nyrop, *Nouveau recueil des farces françaises*); que les auteurs probables, ou du moins possibles, de deux autres pièces ont été indiqués (voy. Picot, *la Sottie en France*, dans *Romania*). Continuant à marcher dans la voie des découvertes, M. Picot nous offre l'heureux résultat de ses recherches à propos d'une moralité signée de la devise : *Rien sans l'esprit*. Depuis longtemps, cette devise l'avait frappé; après bien des tâtonnements, il a rencontré la même devise sur un autre ouvrage également anonyme,

le *Cercle d'amour*, puis, suivant cette piste, il a reconnu qu'elle appartenait à un poète rouennais, nommé Pierre Du Val, que les bibliographes ne citent guère qu'en sa qualité d'éditeur d'un recueil de vers intitulé : *Le Puy du souverain amour*. Voilà comment le patient et habile chercheur a été amené à s'occuper de Pierre Du Val, dont le nom devra être désormais ajouté à ceux de nos anciens poètes dramatiques.

Ce n'est pas la seule révélation du volume. Signalons deux autres points nouveaux mis en lumière par M. Picot : cet érudit a constaté que l'origine de la secte des libertins spirituels doit être cherchée dans les palinods de Rouen et qu'elle s'est ainsi tout naturellement développée dans la capitale de la Normandie. En second lieu, il a cité les noms de plusieurs des membres de cette secte qui s'entourait de mystère.

La *Notice sur Pierre Du Val* (p. 13-79) paraîtra d'autant plus intéressante, qu'elle est la première notice consacrée au poète rouennais. Aucun biographe, en effet, ne s'est occupé de ce personnage, si ce n'est Guillaume Colletet qui, dans ses *Vies des poètes français*, a écrit sur lui deux articles différents. Dans l'un, il n'a eu en vue que l'éditeur du *Puy du souverain amour*; dans l'autre, il a parlé comme d'un personnage distinct du poète à qui nous devons le *Triomphe de vérité*. Comme les deux notices de Colletet ne contiennent aucun renseignement particulier et se composent de réflexions générales assez insignifiantes, on peut dire que le sujet était entièrement neuf. M. Picot n'a eu d'autres ressources pour étudier la vie de Pierre Du Val que les ouvrages mêmes qui nous restent de lui. Il lui a fallu, pour reconstituer dans ses faits principaux la biographie du poète, une sagacité que l'on ne saurait assez vanter.

La *Notice* est suivie d'une *Bibliographie* qui ne laisse rien à désirer (p. 85-118), du *Théâtre de Pierre Du Val*, théâtre qui se compose du *Dialogue du Contemnement de la mort* et de la *Morallité à six personnages* (p. 119-161), de *Pièces attribuées aux libertins spirituels* (p. 164-236), enfin d'une *Table alphabétique* à laquelle est mêlé un *glossaire* (p. 187-299). Notice, texte, notes, tout est de première qualité et il n'y a pas une seule page du volume qui ne prouve que M. Picot est un de nos plus savants bibliographes et de nos plus savants critiques, de même qu'il n'y a pas une seule page qui ne prouve que M. L. Danel est un de nos plus soigneux et de nos plus habiles imprimeurs.

T. DE L.

Jean Chapelain. *Les douze derniers chants du poème de la Pucelle publiés pour la première fois sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale* par H. Herluison. *Précédés d'une préface de l'auteur et d'une étude sur le poème de la Pucelle* par René Kerviler, lauréat de l'Académie française. Orléans, H. Herluison, 1882, 1 vol. in-16 de c-391 p. — Prix : 10 fr.

M. H. Herluison est le fondateur de la *Bibliothèque orléanaise*, qui fut inaugurée avec éclat en 1878 par la réimpression du *Roman de la Rose*, et qui se compose déjà de treize volumes, lesquels vont être suivis de beaucoup d'autres dont la liste est des plus alléchantes. Il a bien fait d'admettre dans sa collection d'ouvrages rares ou inédits concernant l'Orléanais, ou s'y rattachant par un côté quelconque, la seconde partie du poème de la *Pucelle*. « Éditeur soucieux de ce qui a été dit et fait pour l'honneur de Jeanne d'Arc, dit-il (p. VIII), nous sommes heureux de pouvoir ajouter à la Bibliothèque orléanaise l'œuvre ignorée de Chapelain. » Le succès récompensera, je l'espère, l'intelligente hardiesse de M. Herluison. Sans doute les douze derniers chants de *la Pucelle*, pourraient être parfois plus poétiques, surtout plus harmonieux, mais si le poème n'est pas complètement beau, il est tellement singulier, qu'il mérite au moins d'avoir un grand succès de curiosité. Les plus sévères lecteurs reconnaîtront du reste, qu'il y a dans les douze derniers chants, comme dans les douze premiers, de très remarquables passages, d'une très haute inspiration et vraiment dignes d'applaudissements. Quand M. Herluison n'aurait fait que mettre en lumière ces passages connus seulement du très petit nombre d'intrépides lecteurs qui ont eu sous les yeux le manuscrit de la Bibliothèque nationale, il aurait déjà droit à tous nos remercîments. Mais s'il nous a fourni l'occasion d'admirer les éclairs de talent qui passent à travers les douze derniers chants de *la Pucelle*, comme à travers d'obscures nuées, il nous a aussi permis d'apprécier, dans la préface de Chapelain (p. LXXXI-C), un morceau fort vigoureusement écrit, où nous trouvons d'intéressantes confidences, même dès les premières lignes si mélancoliques : « Ce que j'avais prévu des malignes influences que mon poème devait essuyer à son entrée dans le monde ne s'est que trop vérifié par l'événement. L'envie, qui est naturellement contraire aux entreprises élevées, a fait le même accueil à la mienne qu'à celles des anciennes qui ont le plus éclaté. » Un éminent critique, feu M. Paulin Paris, avait, il y a longtemps déjà, appelé mon attention sur cette préface qui lui paraissait un document à la fois littéraire et auto-biographique très important et beaucoup trop négligé. Combien il aurait été heureux, lui le raffiné bibliophile, de la relire dans cette édition de M. Herluison où tout est élégant, l'impression (en caractères elzéviriens) due à l'habile G. Jacob, le papier (vergé), et jusqu'au cartonnage (en percaline

rouge). Le volume (qui est tiré à 279 exemplaires numérotés) a d'autres titres encore à la faveur du public : il est enrichi d'une agréable notice sur Chapelain par M. Gabriel Baguenault de Viéville, président de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, et d'une excellentissime *Étude sur le poème de la Pucelle* par notre savant collaborateur, M. René Kerviler, étude extraite, avec modifications complémentaires, d'un livre qui a obtenu les suffrages de l'Académie non moins que ceux du public, *la Bretagne et l'Académie française au dix-septième siècle* (deuxième édition, 1877, in-8). Tout cela me fait croire que M. Herluison n'aura pas à regretter d'avoir arraché à un sommeil de plus de deux siècles la seconde partie du poème de *la Pucelle*, et que chaque lecteur le félicitera de sa publication aussi vivement que l'en félicite ici l'éditeur des *Lettres de Chapelain*.

T. DE L.

Fables d'Ésope mises en vers, par G. CORROZET, in-18 de 277 p. — Prix : 12 fr. (*Cabinet du Bibliophile*).

Œuvres de Mme des Houllières, in-18 de 152 p.— Prix : 7 fr. (*Bibliothèque des dames*).

Les Rêveries du promeneur solitaire, in-18 de 184 p. — Prix : 4 fr. 50. (*Les Petits chefs-d'œuvre*).

Théâtre complet de J.-B. Poquelin de Molière, tomes II et III, in-8 de 381 et 334 p.— Prix : 3 fr. le vol. (*Nouvelle bibliothèque classique*).

(Tous ces livres sont édités par la librairie Jouaust, et ont paru en 1882).

La librairie Jouaust continue avec sa célérité habituelle à augmenter de nouveaux ouvrages les diverses séries de publications qu'elle a entreprises. Tâchons de nous mettre au courant avec l'infatigable éditeur.

Nous avons parlé, l'année dernière, des *Premières Satyres* de Dulorens faisant partie du Cabinet du bibliophile, elles viennent d'être suivies des *Fables d'Ésope* de G. Corrozet. Cette traduction était devenue d'une excessive rareté et méritait à bien des égards de figurer dans un choix de poésies du seizième siècle. Elle est la première version en vers qui ait été sinon faite, du moins publiée, du fameux recueil attribué à Ésope. L'œuvre de Corrozet eut un grand succès et n'est pas encore lue aujourd'hui sans plaisir, mais il ne faut, bien entendu, pas tenter une comparaison avec Lafontaine, elle serait accablante. Toutefois, il n'est pas défendu de faire remarquer que si Corrozet fut un précurseur comme fabuliste, il le fut aussi comme conteur. Mais son *Conte du Rossignol* — il n'a rien de commun avec celui de Boccace — est écrit sous une inspiration morale que le poète de Château-Thierry ne songea jamais à imiter. Je ne veux pas dire cependant que dans sa naïveté, Corrozet n'ait pas appuyé sur certains détails dont put s'amuser son illustre successeur. La traduction de

Corrozet est suivie d'une vie d'Ésope; le volume est terminé par des variantes très nombreuses et très curieuses, empruntées à l'édition de 1544 et à celle de 1583. La réimpression que nous venons d'annoncer a été faite sur l'édition de 1542, la première.

Mes lecteurs voudront-ils bien se le rappeler, j'ai annoncé que M. Jouaust dédiait aux dames une bibliothèque spéciale. *Le Mérite des femmes*, la *Princesse de Clèves*, les *Contes de Mme d'Aulnoy* ont déjà paru dans cette collection digne par son élégance, par ses eaux-fortes, par tout son ensemble gracieux de l'aimable public auquel elle est destinée. Mme des Houlières vient de prendre une place méritée dans cette charmante bibliothèque. De Mme des Houlières on ne connaît plus guère qu'une idylle ; M. de Lescure s'est dit que d'autres vers sortis de la même plume pouvaient encore être réunis et devaient former un agréable volume. Il s'est plu à citer les témoignages de Voltaire et de Sainte-Beuve en faveur d'une femme un peu trop oubliée et de ses œuvres complètes a tiré un certain nombre de pièces choisies avec goût. Mme des Houlières n'est pas l'écrivain fade qu'on serait tenté de se figurer, elle a su exprimer souvent avec relief de belles pensées dont plusieurs sont restés comme des adages dans la grande circulation.

Tout le monde sait ces vers de Lamartine :

Tout naît, tout passe, tout arrive
Au terme ignoré de son sort,
Au vent la feuille fugitive,
A l'Océan l'onde plaintive,
L'aurore au soir, l'homme à la mort.

Quelqu'un a-t-il pensé à rapprocher cette stance de ces vers de Mme des Houlières :

Ruisseau, nous paraissons avoir un même sort,
D'un cours précipité nous allons l'un et l'autre,
Vous à la mer, nous à la mort.

— Les *Petits chefs-d'œuvre* se sont accrus d'un volume depuis la publication des *Œuvres choisies* de Gilbert dont nous avons parlé dernièrement. Les *Rêveries du promeneur solitaire* de Jean-Jacques Rousseau ont paru digne de la réimpression. C'est le beau style des *Confessions*, c'est aussi le découragement, l'humeur noire qui dominent sur la fin de ce livre qu'on retrouve dans les *Rêveries du promeneur solitaire* et plus accentués encore, les dernières pages toutefois s'attendrissent au souvenir de Mme de Warens.

J'ai dit que M. Jouaust publiait dans sa nouvelle bibliothèque des classiques français le *Théâtre complet* de Molière et j'ai déjà parlé avec assez de détails du premier volume de cette jolie édition; le tome II et le tome III ont paru récemment, l'un contient *Dom Garcie de Navarre*, l'*École des Maris*, *les Fascheux*, l'*Escole des femmes* et *la*

Critique de l'Escole des femmes; l'autre l'*Impromptu de Versailles*, le *Mariage forcé*, les *Plaisirs de l'Isle enchantée*, *Don Juan*. D'excellentes notes de M. Monval terminent chaque volume. J'aurai à reparler de ce Molière quand l'œuvre sera complète TH. P.

La Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées, par AUGUSTE COUAT, doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux. Paris, Hachette, 1882, in-8 de XIII-525 p. — Prix : 7 fr. 50.

La poésie alexandrine avait été jusqu'ici oubliée, je ne dirai pas méconnue : les époques de décadence ne trouvent pas volontiers d'historien. M. Couat, un lettré doublé d'un érudit, vient d'en tracer le tableau ; il a jugé ces poètes avec une sympathie qui, sans exagérer leurs mérites, est tentée parfois de jeter un voile sur leurs défauts.

Personne n'ignore les efforts tentés par les Ptolémées pour ressusciter dans leur capitale les beaux jours de la Grèce, et plus d'un savant envierait aujourd'hui l'hospitalité princière libéralement offerte dans le Musée aux hommes d'étude et de méditation. Mais dans cette « volière des Musées, » comme la qualifiait un satirique du temps, le génie n'a jamais réussi à étendre ses ailes : une atmosphère littéraire aussi factice n'est favorable ni à l'élévation de la pensée ni à l'indépendance du caractère, et le poète courtisan est condamné à une perpétuelle flatterie.

M. Couat lui-même constate, dans cette littérature, une tendance à tout diminuer, à confondre tous les genres, à prendre la fantaisie individuelle pour la première, presque pour la seule règle. L'élégie prédomine, « parce que le travail y remplace moins difficilement les dons naturels, et que le fini de la forme peut y faire oublier l'insuffisance des idées. » La grande et forte inspiration est absente : à la place d'épopées d'un caractère national et universel, nous aurons des contes en vers épiques, pleins d'un romanesque puéril et d'une érudition intempestive. Aratus, décrivant dans ses *Phénomènes* les merveilles du monde céleste, reste étrangement au-dessous de la sublimité de son sujet. Décrire des constellations n'est pour lui qu'une occasion de reproduire les fictions amusantes ou bizarres de la mythologie classique. M. Couat a dépensé beaucoup de talent à retrouver le plan des *Messéniennes* de Rhianus et de l'*Hécalé* de Callimaque : je doute que tous ses lecteurs le suivent jusqu'au bout dans ce travail de reconstruction.

L'alexandrinisme est défini dans l'ouvrage : la préoccupation jalouse, exclusive de la forme ; l'auteur s'est fait un peu alexandrin en appréciant l'art raffiné avec lequel Philétas, Hermésianax, Alexandre d'Étolie, Apollonius et Callimaque cisèlent leurs expressions et dis-

posent avec une harmonie artificielle leurs périodes poétiques. Aussi, quelque intérêt que présente l'analyse des odes de Callimaque, ce qui plaît surtout dans ce volume, ce sont les pages consacrées à Théocrite, parce qu'il se dégage de ses *Idylles* un parfum de naïveté rustique, nne saveur champêtre, en dépit de tout ce qu'il y a de convention dans les chants de ses bergers.

Ce qui frappe dans cette littérature alexandrine, ce qui la rabaisse, c'est l'absence de toute émotion sincère, de toute préoccupation morale. L'amour, presque inconnu sur la scène grecque au temps de ses splendeurs, joue ici un rôle prépondérant, mais fait pour plaire bien moins « aux âmes franches et passionnées qu'aux esprits subtils et aux amateurs de quintessence. » Et tandis qu'en face d'Homère, de Pindare, d'Eschyle, on se demande ce que ces grands génies pensaient de l homme et des dieux, du monde visible et du monde invisible, ici ces questions sont superflues ; on sent que l'épicurisme règne et triomphe.

Si donc à certains égards la poésie alexandrine fut une renaissance, l'auteur a toute raison d'ajouter aussitôt que ce fut en même temps un déclin. A une érudition sûre, qui a mérité à son livre les éloges de la critique allemande, M. Couat joint un sentiment délicat des choses littéraires, et il a donné de si vastes proportions à son travail que nul ne sera tenté d'y revenir après lui. C. Huit.

Les Comédiens italiens à la Cour de France, *sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII*, d'après les lettres royales, la correspondance originale des comédiens, etc., par Armand Baschet. Paris, Plon, 1882, in-8 de 365 p. — Prix : 6 fr.

C'est un bien curieux livre que celui que nous donne M. Baschet. Un fureteur, aussi judicieux et aussi soigneux était nécessaire pour retrouver les traces de cette comédie et de ces comédiens italiens dont l'histoire était incomplète, même dans *les Comédiens italiens*, de E. Picot ; *la Comédie italienne*, de L. Moland ; *les Commencements de la Comédie italienne*, de C. Magnin ; *les Comédiens du roi de la troupe italienne*, de L. Campardon, etc. Les manuscrits de la Bibliothèque nationale, les registres de la chancellerie de Marie de Médicis, les comptes des bâtiments du roi, les registres du Parlement, et surtout les archives de la Maison de Gonzague, à Mantoue, ont été des mines fécondes, d'où l'auteur a extrait les nombreux et intéressants matériaux de son livre. Cette comédie italienne, qui a été la transition du théâtre sacré des Mystères à notre théâtre profane moderne, n'a point laissé d'œuvres dignes de passer à la postérité ; mais elle a élargi le domaine de notre littérature dramatique, et préparé les Rotrou, les Corneille, les Racine, les Molière, etc. Rien d'étonnant que nos

rois aient témoigné tant d'intérêt à ces comédiens, intérêt qu'ils ont souvent exprimé dans leurs lettres, puisqu'ils venaient en France nous faire part des richesses de leur pays, notre devancier dans tous les genres de littérature. Le livre de M. Baschet nous fait connaître les personnages, les voyages, les représentations, etc., de cette comédie italienne ; il reproduit les nombreuses lettres de nos rois, des princes, et les réponses des comédiens à des missives si honorables pour eux et pour leur art. Ajoutons qu'on rencontre presque à chaque page des faits, des anecdotes, oubliés par l'histoire et précieux à enregistrer pour les biographes. Ce livre n'a qu'un défaut ; c'est de renfermer parfois des phrases d'une tournure trop archaïque, des locutions qui rappellent le seizième siècle. Excusons l'auteur, qui vit assez dans les siècles passés pour oublier parfois le langage moderne, mais signalons-lui cette légère imperfection, qui n'ôte rien au mérite de ses recherches et de ses découvertes. L. S.

The Life of Voltaire, by James Parton. London, Low and C°, 1882, 2 vol. in-8 de VIII-639 et 653 p.

M. Parton est un littérateur américain qui a voulu faire connaître à ses compatriotes le philosophe de Ferney. Il nous raconte dans sa préface qu'un jour il reçut de Paris un paquet où se trouvaient deux ouvrages relatifs à Voltaire, l'un était de M. de Pompery, l'autre de l'abbé Maynard ; le premier affirmait que l'auteur de *la Pucelle* pouvait passer pour le plus illustre des disciples de Jésus-Christ ; le second développait tout au contraire, avec beaucoup d'énergie, la thèse de M. Victor Hugo sur « le singe de génie, »

Chez l'homme en mission par le diable envoyé.

M. Parton vise à l'impartialité, il se place entre les deux extrêmes, et afin de juger en parfaite connaissance de cause, il a lu non seulement les quatre-vingt-dix-sept volumes de l'édition de Voltaire publiée en 1834, mais encore quatre cent quarante-cinq livres, pamphlets, brochures, et plaquettes traitant de la vie et des œuvres du philosophe, c'est-à-dire tout ce que relate Quérard dans sa *Bibliographie Voltairienne*, et tout ce qui a paru depuis ; encore y a-t-il nécessairement des lacunes. Je regrette que M. Parton n'ait pas inséré les titres exacts de ces ouvrages innombrables, au lieu d'en donner simplement la traduction anglaise. Quant à la tendance de ses substantiels volumes, elle est décidément favorable à Voltaire, en dépit du désir expressément formulé par l'auteur de tenir la balance égale entre le blâme et l'éloge ; voici, par exemple, ce qu'il nous dit du fameux épisode de Mme du Châtelet :

« M. Emerson remarque avec sagesse que dans quelques très mauvais mariages il y a un élément du mariage véritable. Dans la

liaison de Voltaire avec Mme du Châtelet il avait mis, de son côté à lui, cet élément. Il demeura fidèle à l'union qu'ils avaient contractée, malgré les sollicitations du roi le plus séducteur de l'Europe. Il ne se démentit pas même lorsque le joug devint accablant ; sa constance persista lorsque celle qu'il aimait l'abandonna pour un autre, et après avoir été fidèle à sa personne tant qu'elle vécut, il le fut singulièrement à son honneur et à son nom quand elle mourut. Il avait aimé cette femme et vécu avec elle, bercé de cette douce illusion qui, dans les mariages bien assortis, jette un voile sur beaucoup de tristes défauts, tandis qu'elle fait ressortir les bonnes qualités. Les parents se représentent d'ordinaire leurs enfants tels que ceux-ci se montrent dans leurs moments les plus agréables : c'est ainsi que Voltaire se figurait Mme du Châtelet. N'oublions pas aussi, qu'entre eux il y avait eu une véritable communion intellectuelle. Longchamp nous raconte comment, assis l'un près de l'autre sur les coussins de la voiture pendant une nuit d'hiver, ils étaient absorbés par le spectacle des cieux étoilés qui leur parlaient de la gloire de Newton. De même que cet incident donnait un air de dignité à une situation passablement ridicule en soi, ainsi la communion intellectuelle dont je viens de parler, quoique intermittente et de courte durée, sollicitait la nature des relations qui existaient entre Voltaire et Mme du Châtelet. »

Quand on a lu cette tirade de M. Parton, il n'est pas étonnant qu'on se sente presque obligé de voir ce que Carlyle nous dit (pour citer seulement les auteurs anglais) de la marquise-astronome.

Au sujet de l'ignoble poème de Voltaire, notre auteur ne va pas jusqu'à l'approuver, mais il l'excuse pour deux raisons qui me semblent d'une absurdité incroyable. La première est que Voltaire ne savait rien des détails de l'histoire de Jeanne d'Arc, qu'il n'avait pas étudié les pièces de son procès et les chroniques où il est fait mention d'elle, bref que tout ce qui la concerne était pour lui absolument inconnu. Il n'est pas difficile d'opposer à ces prétentions l'exemple de Chapelain. Lui aussi ne savait de Jeanne d'Arc que ce que le dix-septième siècle pouvait lire dans Mezeray, Du Haillan et les anciens chroniqueurs ; mais il ne lui fût jamais venu à l'esprit de livrer à la risée publique le nom de l'héroïne qui délivra la France des Anglais et donna l'exemple du patriotisme le plus ardent. Chapelain n'était pas un poète, j'en demeure facilement d'accord, mais il avait le sentiment de l'honneur, des convenances et de la modestie, et c'est ce que Voltaire ne soupçonnait même pas. Pour éviter d'être ennuyeux comme l'ancien protégé de Colbert, n'y avait-il d'autre alternative que de tomber dans l'ignoble ?

M. Parton nous dit ensuite que le niveau des mœurs n'est pas tou-

jours le même, et qu'il ne faut pas juger le dix-huitième siècle, à ce point de vue, d'après les idées qui ont cours aujourd'hui. C'est là un argument qui n'a pas le sens commun ; et, pour l'établir, il faudrait commencer par prouver qu'il n'y eut pas, même du temps de Voltaire, une protestation contre le dévergondage général qui entraînait la société vers sa ruine. Les difficultés que rencontra l'impression et la publication du poème, le fait des distributions clandestines de copies manuscrites, les messages de l'auteur désavouant son œuvre de prédilection afin d'échapper aux poursuites qu'il méritait si bien — tout cela démontre invinciblement qu'il y avait encore, même sous le règne de Louis XV, un sens moral fort semblable à celui qui prévaut de nos jours. Je ne dirai pas que la majorité s'y conformait dans la société polie et dans le grand monde, mais il existait, et c'est tout ce qu'il me faut.

En définitive, M. Parton, travailleur infatigable et connaissant son Voltaire sur le bout du doigt, a composé un ouvrage qui ne satisfera personne. Ainsi que je l'ai fait pressentir, il est beaucoup trop favorable au philosophe, et d'un autre côté les anecdotes et les particularités qu'il a recueillies à droite et à gauche chez M. Desnoiresterres, chez Longchamp, dans la correspondance du Roi de Prusse sont si ingénûment, si naïvement présentées qu'elles sont loin de tourner *ad majorem gloriam Voltairii*. Il faudra une patience exemplaire et un loisir dont peu de personnes peuvent disposer pour aborder la lecture de ces deux énormes in-octavo ; aussi préférera-t-on généralement, de l'autre côté du détroit, s'en tenir soit au volume de M. Morley, soit aux appréciations brillantes et presque toujours exactes de M. Carlyle. Ce n'est pas le héros du pamphlet, de la poésie légère, et de la correspondance *currente calamo* qu'il fallait écraser sous le poids de 1,292 pages d'une impression compacte.

GUSTAVE MASSON.

The life and selection from the correspondance of William Whewell, D. D., *late master of Trinity college, Cambridge, by mistriss* STAIR DOUGLAS. London, Kegan Paul and C°, 1882, in-8 de XIII-591 p.

Le docteur Whewell dont la correspondance a paru il y a quelque temps était sans contredit un des hommes les plus remarquables de l'Angleterre contemporaine. J'ai déjà eu l'occasion de parler ici même de ses travaux scientifiques; le volume dont je me propose de dire deux mots aujourd'hui le montre surtout dans ses rapports intimes avec les nombreux amis qui se réunissaient autour de lui à Cambridge; il a un intérêt véritable quoique tout différent de celui qui s'attache à des dissertations, des rapports et des lettres sur la littérature et la

philosophie. Mistriss Stair Douglas, à qui la tâche est échue de lire la correspondance du Dr Whewell, d'y faire un triage, et de choisir les lettres pour la publication, a rempli ses fonctions avec beaucoup de tact et de goût ; elles ne laissaient pas que d'être difficiles, parce que les documents abondaient, et tandis que, d'un côté, il était impossible de tout imprimer, de l'autre comment faire un choix là où tout était du même intérêt ? Mistriss Stair Douglas devait, selon le plan primitif, être aidée dans la préparation de ce volume par M. Aldis Wright, membre distingué lui-même de l'Université de Cambridge ; mais la collaboration n'a pu avoir lui à cause d'autres engagements auxquels M. Wright a trouvé impossible de se soustraire, et voilà pourquoi Mistriss Douglas est seul responsable de la biographie que j'ai en ce moment sous les yeux.

Ce n'est pas seulement en effet un recueil de lettres arrangées par ordre chronologique, et annotées avec plus ou moins de détail ; la narration de Mistriss Stair Douglas forme la partie principale du livre, et la correspondance s'y rattache naturellement au fur et à mesure que les événements se déroulent devant nous. Je ne veux pas à mon tour raconter la vie du Dr Whewell ; je dirai seulement que, né en 1796, il fut élevé d'abord à une petite école dans le Lancashire, puis à Cambridge où il conquit de la façon la plus brillante ses grades universitaires, et atteignit enfin la position la plus élevée à laquelle un savant puisse arriver en Angleterre, la *mastership* (présidence) du collège de la Trinité. La nomination à ce poste appartient au gouvernement, et il en résulte que la politique a son mot à dire lors d'une vacance. La liste de *masters* du collège de la Trinité contient des noms qui ont marqué en littérature, en théologie, dans les sciences mathématiques et physiques ; je ne citerai que ceux du fameux helléniste Bentley et d'Isaac Barrow, le Bourdaloue du Protestantisme anglican. Le Dr Whewell mourut en 1866, laissant derrière lui un vide qu'il sera difficile de remplir.

Ce qui contribue beaucoup à l'intérêt qu'excite la correspondance de cet homme illustre, c'est la variété de ses recherches, le caractère presque encyclopédique de ses travaux, et en même temps la sympathie qu'il ressentait et qu'il excitait à la fois dans son entourage ; aussi avait-il des amis dans toutes les classes de la société, dans toutes les branches des connaissances humaines ; Honslow, Airy, Sedewick, Herschel parmi les savants proprement dits ; lord Macaulay, Hallam, Stanley parmi les littérateurs, M. Roskin et Rio chez les artistes. Lorsque Mistriss Stair Douglas a dû parcourir la correspondance en vue de la publication, il n'y a eu rien à retrancher ou à corriger dans les lettres mises de côté pour l'imprimeur ; Whewell n'avait pas, comme tant d'autres hommes de lettres que nou

pourrions citer, l'habitude de réserver *in petto* pour les rapports intimes avec ses amis des critiques venimeuses, des médisances et des calomnies ; d'une honnêteté et d'une intégrité scrupuleuse, il ne craignait pas de formuler ses jugements de façon qu'on ne pût s'y méprendre, même lorsqu'ils étaient défavorables ; mais il n'oubliait jamais que la sincérité n'exclut ni la charité ni la courtoisie.

Parmi les sujets intéressants dont il est question dans ce volume il faut dire un mot de l'épisode relatif à l'élection du Prince Albert comme chancelier de l'Université de Cambridge. Le docteur Whewell étant vice-chancelier à l'époque où cet incident eut lieu (1847) ce fut naturellement lui qui dut arranger les préliminaires, correspondre avec les membres du gouvernement, consulter les électeurs, accomplir, enfin, une mission assez délicate lorsque l'on songe à la position élevée du candidat, et au danger évident qu'il y avait à ce que l'animosité politique et l'esprit de parti s'en mêlassent. C'est en effet ce qui arriva ; il y a quarante ans les esprits étaient encore plus divisés en Angleterre qu'ils ne le sont aujourd'hui sur les questions ecclésiastiques ; et les membres de l'Université de Cambridge appartenant à la section *High-Church* ou Puséyiste mettaient en avant, pour la dignité le chancelier, Lord Powis, homme très capable, sans contredit et qui en plusieurs occasions avait rendu à l'Université des services signalés. C'était là, selon eux, le candidat à nommer, et chercher à obtenir l'élection du prince Albert, jeune homme de vingt-six ans qui n'avait jusqu'alors donné aucune preuve de capacité intellectuelle ou de goûts littéraires, c'était tout simplement de la part du Dr Whewel un acte de flatterie que rien ne pouvait justifier, une démarche officieuse pour se faire bien venir en Cour, et pour obtenir plus tard un évêché! Aussi le *Master of Trinity* fut-il accablé de pamphlets, de satires, de lettres anonymes, et la ferme conviction qu'il était dans la bonne voie pouvait seule le décider à persévérer. L'élection fut vivement contestée, mais Lord Powis dut céder, et ses partisans les plus dévoués reconnurent bientôt que le Prince Albert était, au bout du compte, le chancelier qu'il fallait à l'Université. La nomination de Lord Powis, j'ai à peine besoin de le dire, aurait créé à Cambridge des difficultés de toute nature ; elle impliquait le principe du conservatisme à outrance, d'une opposition aveugle aux réformes les plus légitimes ; et comme ces réformes étaient devenues indispensables, il en serait résulté une lutte pénible, prolongée peut-être, mais dont la solution était prévue d'avance.

Je recommande, en définitive, la lecture du livre de Mistriss Stair Douglas, ceux qui ignorent la vie universitaire de nos voisins d'outre-Manche, y trouveront des détails curieux, et on aimera d'ailleurs à faire la connaissance d'un homme remarquable. Mathématicien, litté-

rateur, érudit, joignant aux qualités du savant celles de administrateur, adoré de ses amis, nature grande, sympathique, et loyale au au possible. Un excellent portrait a été ajouté au volume.

GUSTAVE MASSON.

HISTOIRE

Le Pays des Sapins. *Voyage en Norvège*, par l'abbé H. HOORNAERT. Paris, Victor Palmé, s. d., in-8 de 452 p. — Prix : 3 fr.

Ce produit de la typographie belge (imprimerie A. Vromant, à Bruxelles) ne porte pas de date, mais l'*imprimatur* de l'autorité ecclésiastique a été donné à Bruges, le 8 avril 1882 ; la malencontreuse omission de l'année de publication pourrait faire croire qu'il s'agit ici d'une de ces œuvres éphémères qui ne méritent plus d'être lues au bout de deux ou trois ans et qu'il est nécessaire de faire passer pour nouveautés ; loin de servir de recommandation au présent volume, elle pourrait lui être aussi préjudiciable aux yeux des lecteurs sérieux qu'elle est désagréable pour les bibliographes ; il eut donc mieux valu l'ajouter au bas du titre et supprimer en tête : *le Pays des Sapins*, ces mots pouvant s'appliquer aussi justement à la Suède et à la Finlande qu'à la Norvège. Si l'auteur voulait absolument caractériser cette dernière par ses particularités naturelles, il pouvait l'appeler le *Pays des fjords et des fjelds* (longs golfes et hauts plateaux), puisqu'il aime à émailler son texte de mots norvégiens, qu'il ne sait pas orthographier, et que le lecteur comprend difficilement. Quand on est un charmant et élégant conteur, à quoi bon faire parade d'une érudition de mauvais aloi en mythologie, en linguistique et en histoire des littératures du Nord ? Ce n'est pas en quelques semaines que l'on peut approfondir les mœurs des Norvégiens, pénétrer dans leur vie intime et apprendre leur idiome ; il eut donc mieux valu n'en pas parler et ne pas estropier la langue du pays ni faire outrage au français, en introduisant dans le récit, sous prétexte de couleur locale, nombre de mots étrangers défigurés. L'unique prétention d'un touriste doit être de visiter des sites curieux et, s'il est doublé d'un écrivain, de les décrire clairement au point d'en faire des esquisses à la plume, de bien rendre ses impressions et de relater agréablement les incidents du voyage.

Aucune de ces conditions ne fait défaut à notre auteur, qui a d'ailleurs le grand mérite de n'avoir pas couru des chemins battus. Ayant pénétré en Norvège par le golfe de Christiania, il se rendit dans le Telemarken par Drammen ; ensuite dans le Gudbrandsdal par le lac Mjœsen ; mais au lieu de continuer jusqu'à Throndhjem, il tira à l'ouest dans le Romsdal ; longea ensuite les côtes depuis Molde

jusqu'à Bergen, en pénétrant dans les fjords et en faisant des excursions dans les terres. S'il n'a vu qu'une petite partie de la Norvège, il a eu le talent d'en choisir quelques-uns des points les plus intéressants ; les villes le retiennent peu ; leurs souvenirs historiques ne lui disent rien ; mais il est tellement sensible aux beautés de la nature, qu'il s'est exposé aux plus grandes fatigues pour les apprécier *de visu ;* il n'a pas hésité à entreprendre de pénibles voyages en carriole ou en calèche, et même à faire des excursions à pied pour atteindre les sites pittoresques; il a voulu contempler la chute des grandes cascades, faire l'ascension de divers pics et glaciers. descendre au fond des ravins, naviguer sur des fjords au pied de rochers abruptes, en un mot remplir consciencieusement sa tâche de curieux. Ses récits, qui ont la précision d'un guide sans en avoir la sécheresse, sont de ceux qui nous font le mieux connaître l'aspect des hauts plateaux et des longs golfes de la Norvège. E. Beauvois.

Notes sur le Canada, par Paul de Cazes. 3e éd. revue et corrigée. Québec, Darveau, 1882, in-16 de vi-277 p.
Le Nord-Ouest, par Élie Tasse. 2e éd. Ottawa, 1882, broch. in-8 de 91 p.

Sous un titre trop modeste, le livre de M. de Cazes, dont la première édition avait paru à Paris en 1878, est un excellent résumé de tout ce qui a trait à l'histoire, à la statistique, à l'économie politique du Canada. Les « quelques arpents de neige « dont la perte faisait sourire Voltaire, sont devenus les plus belles provinces d'un empire presque aussi vaste que l'Europe entière (8,900,000 kil. quarrés), riche en terres exceptionnellement fertiles, en forêts immenses et en productions minérales, appuyé sur deux océans et doté d'un climat salubre. La population, encore minime pour l'immensité de ce territoire, s'accroît avec une rapidité prodigieuse pour en mettre en rapport les inépuisables ressources. Le Canada est une fédération de sept provinces (Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Colombie anglaise, Ile du Prince-Édouard), et comprend, en outre, les territoires du Nord-Ouest, acquis de la Compagnie de la baie d'Hudson. Ce sont là surtout ces « solitudes sans bornes, » dont parlait avec orgueil Lord Beaconsfield, et qui deviendront, mieux encore que le *Far-west* américain, d'admirables terres à blé.

Dans cette Nouvelle-France, qui semblait promise à l'expansion de notre race et que nous n'avons pas su coloniser fortement, l'un des phénomènes les plus remarquables est la fécondité des familles d'origine française : nos compatriotes étaient à peine 65,000 en 1763 , ils étaient près de 1,200,000 au dernier recensement, et plus de 500,000, en outre, ont émigré aux États-Unis. Cette progression si rapide est

due à la moralité des habitants, et si elle continue à se manifester, avant la fin du vingtième siècle, l'Amérique anglaise contiendra plus de Français que la France même. Aussi ne saurions-nous rester indifférents à ce qui touche cet intéressant pays, où grâce à sa foi religieuse, notre race conserve si énergiquement sa langue, son génie, sa nationalité et son amour pour la terre de France. Plus que jamais notre patrie devrait comprendre, par cet exemple, que les vrais fondements de l'ordre social sont la famille et la religion. « Le Canada, dit quelque part M. Le Play, dans l'*Organisation du travail*, montre comment les libertés du moyen âge ont fixé, dans une ancienne colonie de Français, des aptitudes et des vertus que les tyrannies de Louis XIV et de la Révolution ont depuis longtemps détruites dans la métropole. Aucun peuple, ajoute-t-il, n'a mieux mis en lumière, par sa propre histoire, les forces incomparables que l'humanité trouve dans le catholicisme quand celui-ci dispose de clercs pauvres et dévoués à leur mission. » Que n'aurions-nous pas à apprendre, avec M. Paul de Cazes, en étudiant de près cette nation jeune et féconde chez laquelle l'autorité suprême gouverne les intérêts généraux sans empiéter sur la vie privée, où les pouvoirs locaux administrent avec une pleine indépendance ; où le droit de suffrage est exercé par tous ceux qui ont intérêt ou responsabilité dans la chose publique, sans être jamais abandonné à la foule des incapables, des irresponsables et des inexpérimentés ; où la religion est toujours respectée, sans qu'aucune communion soit molestée ; où l'enseignement est obligatoire, sans que, la famille soit blessée dans ses justes prérogatives ; où la liberté enfin est partout, sans que son nom serve jamais à déguiser le despotisme haineux d'infimes tyranneaux.

— Il y a quinze ans que le vénérable apôtre de la Rivière-Rouge, Mgr Taché, décrivait dans ses *Esquisses* les admirables ressources du grand Occident canadien. Cette découverte a fait grand bruit. L'Angleterre a compris l'avenir de ces immenses contrées ; la Confédération canadienne a acquis le Nord-Ouest, et l'Amérique s'est émue de la révolution économique qui menace New-York, Chicago, etc. De tous ces territoires, le plus intéressant est la province de Manitoba, située au centre du continent, à égale distance des océans, sur le trajet du Trans-continental canadien. Annexée en 1870, elle comptait alors 12,000 âmes ; en 1881, elle avait 66,000 habitants, et l'émigration annuelle dépasse 20,000 âmes. La substantielle étude de M. Élie Tasse énumère de nombreux documents qui permettent d'apprécier les conditions naturelles de climat et de fertilité de cette contrée, les ressources de sa production, le réseau de ses rivières et les chemins de fer qui y conduisent ; de connaître l'autonomie politique et la liberté religieuse dont jouissent les habitants, ainsi que l'organisation

du culte et des écoles ; de comparer le régime de la propriété, le prix des terres, le coût des denrées et le prix des salaires ; enfin de juger l'avenir de cette province par les progrès qu'elle a déjà réalisés en quelques années.

Combien il serait désirable que notre France, désabusée des compétitions continentales qui lui ont si mal réussi depuis deux cents ans, tournât ses regards vers cette terre qui aurait pu être française, qui offre à nos capitaux comme à notre activité de si larges horizons, et sur laquelle nous retrouverions, jouissant des libertés vraies et affranchis des inimitiés de race, des compatriotes unis à nous par la foi, par la langue et par les souvenirs. A. Delaire.

Précis d'histoire universelle de la religion, *à l'usage des cours d'instruction religieuse dans les petits séminaires, colléges, pensionnats, écoles, paroisses*, etc., par Ch. Bannache, prêtre de l'Oratoire, docteur en théologie, ancien supérieur du collège de Juilly. Paris, Sauton, 1882, gr. in-18 de xv-380 p. — Prix : 2 fr.

L'*Histoire des religions* est devenue, aux mains de nos ennemis, une machine de guerre contre la vraie religion. A en croire, les contempteurs des plus indéniables réalités, cette histoire démontrera, ou l'illusion du genre humain qui s'obstine à découvrir, par delà l'horizon visible, une volonté puissante et sage, ou du moins l'erreur du chrétien, du catholique qui, dans l'Évangile, dans la doctrine de l'Église, reconnaît la forme parfaite, définitive, et par là même universellement obligatoire de la vérité religieuse. Il fallait répondre à ces audaces, et on y a répondu. Dans son cours de l'Institut catholique, de Paris, M. l'abbé de Broglie établit, par cette méthode comparée qu'on prétend tourner contre nous, l'inimitable transcendance du christianisme ; avec quelle sûre érudition, à l'aide de quelle argumentation ingénieuse et solide, c'est ce que je n'ai pas à dire ici. Le R. P. Bannache, de l'Oratoire. destine son livre à un public moins relevé. Il voudrait introduire dans les écoles secondaires, et même dans les pensionnats de jeunes filles, un *Précis d'histoire religieuse*, qui n'est autre que l'exposé comparé des croyances des divers peuples du monde. Le volume est court, mais il est substantiel ; l'ordre y règne, et le style en est d'une clarté qui n'est pas toujours la clarté froide et sereine, qui s'échauffe parfois. La partie la plus intéressante de ce livre, est, à mon avis, celle qui jusqu'à présent avait été le moins traitée dans les ouvrages élémentaires d'apologétique ; c'est celle qui expose les principales formes de l'idolâtrie dans l'antiquité. Les jeunes gens peuvent s'embarquer avec confiance, sous la direction du P. Bannache, pour l'Égypte, la Phénicie ou l'Inde ; une main discrète écartera de leur regard tout ce qui pourrait le souiller, et saura leur signaler, dans des doctrines et dans des rites si divers, ou

des vestiges de la tradition primitive, ou des démonstrations indirectes mais saisissantes de la vérité du christianisme... « Quand l'homme invente l'incompréhensible, il invente l'absurde, » a dit le P. Ventura ; seule, la religion venue de Dieu, tout en révélant à l'esprit humain des dogmes qui le dépassent, ne le contraint pas à accepter de flagrantes contradictions. « Le christianisme est la seule religion qui ait des preuves, » a écrit un déiste anglais, cité par le P. Lacordaire ; seul, il a une métaphysique, une morale, une histoire avec lesquelles on daigne compter, puisqu'on ne se lasse pas de les combattre. C'est là un honneur que n'obtiennent pas les faux cultes dont le P. Bannache a rapproché l'histoire de celle de la vraie religion ; et c'est ainsi que l'*Histoire des religions* devient un des éléments les plus précieux de l'apologétique chrétienne et catholique.

A. Largent.

Les Borgia. *Histoire du pape Alexandre VI, de César et de Lucrèce Borgia*, par l'abbé Clément (de Vebron). Édition illustrée de quatre portraits. Paris, librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 1882, in-8 de xvi-662 p. — Prix : 7 fr. 50.

« On a accumulé contre les Borgia les fables sur les légendes, écrit M. l'abbé Clément, les récits les plus erronés sur les accusations les plus folles. Nous avons tenté de substituer l'histoire à la légende. » C'est pour accomplir ce beau dessein que l'auteur parle de la jeunesse de Rodrigue de Clançol, passée au barreau d'abord, puis dans l'état militaire, de son mariage vers 1450 avec une jeune femme d'une remarquable beauté dont il s'éprit, fut aimé, et qui lui donna, avant qu'il entrât dans les ordres, quatre fils et une fille. L'auteur oublie de nous donner les dates de naissance des cinq enfants et ne discute pas les observations présentées par les rédacteurs de la *Civiltà Cattolica*, à l'encontre d'une « hypothèse » sur laquelle il y a plus d'un doute. Quelle a été la femme de Rodrigue ? l'auteur écrit : « Il y a de graves motifs de croire que Julie Farnèse était légitimement mariée à Rodrigue. » Il pense que Rodrigue, quoique nommé cardinal en 1456, ne devint membre du clergé catholique que dans les dernières années du pontificat de Sixte IV (1480-1484), après, par conséquent, qu'il eut été créé évêque d'Albano (1476) et évêque de Porto (1479). Sans doute, dit l'auteur, le cardinal de Pavie « a rappelé à l'esprit sacerdotal son ami un peu mondain, » mais s'il « suppose incontestable la lettre de Pie II, on en tire des conclusions trop partiales. » L'accusation de simonie est un « sot propos de quelque ennemi de l'Espagnol que tant d'écrivains ont depuis naïvement répété. » M. l'abbé Clément nie qu'Alexandre VI ait appelé Charles VIII en Italie ; il parle de « l'amour déréglé de son sang » qui le poussa à pourvoir ses enfants, et de sa

faiblesse pour son fils César. L'auteur expose que « la Cour romaine était demeurée le séjour de la piété et des vertus, la sainteté des mœurs s'y trouvait réunie aux lumières » et que « la tendresse d'un grand-père a été méchamment interprétée.» Il montre qu'Alexandre VI « tout en se préoccupant d'assurer l'indépendance du saint-siège, ne négligea pas les intérêts spirituels de la chrétienté,» qu'il fit de sages règlements pour le gouvernement de la Romagne, » protégea les lettres et les arts, et qu' « habile politique, il rendit de grands services à l'Église et à l'Italie, mais qu'il lui manqua une chose pour être le grand Pape que présageait Pierre Martyr, ce fut de n'être que Pape. »

Tel est ce nouveau livre sur les Borgia, dont par ces quelques mots on connaît l'esprit et les thèses principales. L'histoire d'Alexandre VI a été écrite avec passion, cela est certain, et beaucoup d'accusations portées contre le Pape sont des calomnies. Mais toutes les réhabilitations doivent s'appuyer sur des documents, or, si on a des documents pour réfuter plus d'une assertion mensongère, on en désire d'autres pour que les nouvelles explications soient acceptables et la justification complète. Il y a des points acquis que le nouvel historien a, comme ses devanciers, justement relevés et présentés avec talent, mais il n'a produit aucun document nouveau qui vienne changer en certitude les hypothèses successivement proposées. Jusqu'à ce que ces documents soient donc présentés, ne convient-il pas de s'en tenir aux conclusions du R. P. Matagne et des auteurs de la *Civiltà Cattolica?* Aller plus loin, ce n'est pas écrire de l'histoire, mais du roman. Dire ensuite que la *Civiltà Cattolica,* « dans une vive attaque, n'a pas eu honte de ramasser de simples commérages défavorables au Pontife et de les donner pour l'histoire, » dire d'un autre écrivain catholique qu'il est le « disciple » du protestant Gregorovius et qu'il « se livre à des insinuations outrageantes, » c'est montrer, à tout le moins, assez peu de courtoisie. On s'en étonne, car généralement ce n'est pas le ton du livre que nous signalons. H. DE L'É.

Les Institutions de la Grèce antique, *exposées suivant le plan du programme de la licence ès lettres*, par FÉLIX ROBIOU, professeur à la Faculté des lettres de Rennes. Paris, Didier, 1882, in-12 de v-281 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce petit volume sera le bienvenu auprès des élèves de nos Facultés, et il est à désirer qu'il trouve de nombreux lecteurs jusque chez les rhétoriciens de nos collèges. L'histoire de la Grèce nous est assez bien connue, les chefs-d'œuvre de ses poètes et de ses orateurs ne sont pas encore près d'être oubliés, mais combien d'entre nous ont retiré de leurs études classiques une notion précise des institutions

d'Athènes ou de Sparte, des fêtes religieuses ou nationales, des représentations dramatiques, des progrès et de la décadence des beaux-arts dans la Grèce antique ? Je me hâte d'ajouter que par ses études, par ses publications antérieures, M. Robiou était parfaitement qualifié pour combler cette lacune dans nos manuels scolaires.

Après une rapide introduction consacrée à l'âge homérique, l'auteur entre immédiatement en matière par l'exposé de la constitution donnée par Solon à cette démocratie athénienne qui, comparée à d'autres, mériterait à tant d'égards le nom d'aristocratie. Peut-être même passe-t-il un peu légèrement à côté de cette plaie des sociétés païennes, l'esclavage, qui retenait des milliers d'hommes « en dehors des conditions de l'humanité. » Nous voyons dans son livre comment à Athènes l'empire des traditions s'alliait à l'amour de la liberté, tandis qu'à Sparte il régnait sans partage ; nous assistons aux délibérations de l'Assemblée, aux séances du Sénat, aux débats des tribunaux populaires où les jurés se comptaient par centaines, tandis que les avocats étaient inconnus. Les Grecs ont eu des douanes, des péages, des banques, des bureaux d'hypothèques, et tout un fonctionarisme, avec cette circonstance atténuante qu'un petit nombre seulement de charges publiques étaient officiellement rétribuées.

Chez les Spartiates régis par les austères lois de Lycurgue, subordination absolue du citoyen et de la famille à l'État, et partage de la terre en lots qui rappellent les fiefs donnés par le chef franc ou germain à ses plus valeureux compagnons. Composées pour une caste de guerriers, ces lois trop vantées par les anciens prévinrent les révolutions, mais enfantèrent une irréparable décadence.

La troisième partie, consacrée à la *Religion des Grecs*, contient un chapitre intéressant sur les dieux d'Homère, que M. Robiou conçoit entièrement affranchis de l'empire supérieur de la fatalité. Les Grecs ont-ils séparé la théologie aussi complètement qu'il l'affirme, de la mythologie d'un côté, et de la morale de l'autre ? C'est une question à discuter. Il s'étend longuement sur les mystères : le sujet en lui-même est intéressant, et l'obscurité qui l'entoure ne fait qu'exciter davantage notre curiosité. M. Robiou incline à y voir des exhibitions symboliques, dont le but était de garantir contre les terreurs inspirées par la justice divine et il accorde que ces fameuses initiations n'ont pas beaucoup relevé le niveau moral de la Grèce. On lira avec intérêt les pages sommaires où il décrit les sacerdoces, les fêtes et les sacrifices, faisant observer avec raison que « c'était le citoyen plutôt que l'homme qui participait au culte public de la cité. »

Trois chapitres résument ce qu'il y a de plus important à retenir dans l'organisation des chorégies et des représentations dramatiques. Bien des détails manquent, mais on les trouvera sans peine dans

les traités spéciaux sur une matière fouillée à l'envi par les lettrés et les érudits.

Enfin la cinquième et dernière partie de l'ouvrage est intitulée : *Notions sur l'histoire de l'art en Grèce.* Beulé et M. de Ronchaud sont les deux sources où M. Robiou a puisé ici de préférence. En général il est sobre de citations et les choisit avec habileté : on aurait aimé à voir mentionner des travaux comme ceux de MM. R. Dareste et Claudio Jannet. La table analytique placée à la fin du volume rendra aux candidats à la licence d'utiles services : en revanche, il est regrettable qu'aucune gravure ne facilite l'intelligence du texte et qu'un assez long *Errata* n'ait pas été suffisant pour relever toutes les fautes d'impression. Une seconde édition, qui ne saurait tarder, en fera bonne justice. C. Huit.

Petits mémoires sur l'histoire de France, publiés sous la direction de M. Marius Sepet. IV. *Anne d'Autriche et la Fronde, d'après les mémoires de Mme de Motteville,* texte établi par M. Chapoy, in-12. V. *Histoire du bon chevalier Bayart, d'après le Loyal Serviteur et d'autres auteurs contemporains,* texte établi par M. J. Roman, in-12 iv-245 p. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1882.—Prix du vol., 3 fr. 50.

La collection des *Petits mémoires sur l'histoire de France,* publiés sous la direction de M. Marius Sepet, et qui a déjà obtenu un si légitime succès, bien qu'elle en soit presque encore à ses débuts, vient de s'enrichir de deux charmants volumes dus à MM. Chapoy et Roman. Pour une édition vulgarisée de la chronique du Loyal Serviteur, nul ne pouvait être plus compétent que M. Roman, le critique érudit qui a donné récemment le texte de cette chronique dans les *Mémoires* de la Société de l'histoire de France. Il existe un fort grand nombre d'histoires du chevalier sans peur et sans reproche, d'après le Loyal Serviteur, mais il n'en est aucune qui se soit contenté de rajeunir le texte du seizième siècle, en lui conservant toute sa couleur, son tour de phrase, sa physionomie originale. M. Roman n'a point touché au texte, il n'a fait que moderniser les expressions devenues inintelligibles pour un homme du monde, qui n'a fait du vieux français une étude spéciale. Son œuvre ne fait donc double emploi avec aucune autre, et elle leur est supérieure à cause du soin avec lequel l'auteur s'est acquitté de sa tâche plus difficile qu'on pourrait le croire de prime abord.

Les mémoires de Mme de Motteville sur la régence d'Anne d'Autriche sont moins connus que l'histoire de Bayart. Ils n'ont pas le même charme naïf, bien qu'ils soient écrits avec simplicité et naturel; mais on peut dire qu'ils sont d'un intérêt plus général, en ce sens qu'ils se rapportent davantage aux grands faits de l'histoire. Mme de Motteville, comme le dit M. Chapoy dans sa préface, est un personnage

de second plan, mais de ceux-là qui, sans être mêlés aux événements, sont aux meilleures places pour les voir et les juger. Élevée à la cour royale, d'où elle fut exilée, puis où elle rentra en 1642, après la mort de Richelieu, elle vit toute la Fronde écrivant au jour le jour ses impressions, « non pas pour jouer un rôle de politique et d'historien, mais plutôt pour céder à une propension naturelle vers la mélancolie et afin d'élever un monument durable de reconnaissance et d'attachement à celle qu'elle admire et qu'elle aime, » à la reine Anne d'Autriche. Mme de Motteville suit partout la reine : au Louvre, à Fontainebleau, au Palais-Royal, à Saint-Germain, aux Pyrénées, au couvent de Sainte-Marie de Chaillot, au Val-de-Grâce, jusqu'au 20 janvier 1666, jour où meurt la reine. Cette période est une des plus troublées de notre histoire, et l'on sait que les Mémoires de Mme de Motteville en sont une des sources historiques les plus sûres. La grande édition de M. Riaux forme quatre volumes ; M. Chapoy les a réduits à un seul, supprimant les morceaux qui n'ont qu'une relation indirecte soit avec l'histoire de la Fronde, soit avec l'histoire de la régence de la reine Anne. Il a réussi à composer un charmant volume, destiné à être placé entre les mains de l'homme du monde et même de la jeunesse.

Nous ne devons pas omettre d'ajouter que les volumes de la collection des *Petits Mémoires* sont ornés de gravures contemporaines des événements racontés, et qu'au point de vue typographique, cette collection est particulièrement soignée. ERN. B.

Mémoires secrets du XVIIIe siècle. *Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont*, 1735-1741, avec introduction, notes et table par A. ROUXEL. Paris, Arnould, 1882, in-12 de XXVIII-665 p. Tiré à 300 exemplaires. — Prix : 5 fr.

Le grand seigneur auquel sont adressées ces lettres, est Joseph de Seytres, marquis de Caumont, né à Avignon en 1678, érudit distingué, qui eut des relations avec les savants de tous les pays, écrivit lui-même dans le *Journal de Trévoux* et finit par être reçu de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Son correspondant, Simon-Henri Dubuisson, et non Pierre-Paul Dubuisson, comme le croyait le premier détenteur de ces lettres, le regretté M. Rathery, était commissaire au Châtelet. Écrivant à un lettré, il lui donne tout d'abord les nouvelles littéraires de Paris. Assurément il raconte aussi les nouvelles de la cour et de la ville, des anecdotes souvent trop libres et qui ne permettent pas de mettre ce livre entre toutes les mains, les querelles du Parlement et du Clergé, les nouvelles politiques même, les nominations aux charges, les actes du gouvernement, et nous remarquons ici que Dubuisson est un admirateur fervent de l'adminis-

tration du cardinal Fleury. Mais il est avant tout un correspondant littéraire, étant lui-même quelque peu poète. Pas un volume ne paraît, pas une pièce n'est représentée sans que Dubuisson en ait connaissance et en rende compte à M. de Caumont. A ce titre, ses lettres ont une réelle valeur et un intérêt sérieux pour l'histoire du règne de Louis XV ; elles suppléent à bien des lacunes du *Journal de Barbier*, des *Mémoires du duc de Luynes* et de ceux du *marquis d'Argenson*.

M. DE LA R.

Correspondance du comte de Serre, 1796-1824, annotée et publiée par son fils. Tome VII. Paris, Valon, 1882, in-8 de 374 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous avons entretenu les lecteurs de cette revue de la *Correspondance du comte de Serre*, éditée avec un soin tout filial et d'une si grande importance pour l'histoire de la Restauration. Un septième volume vient de s'ajouter à cette publication. Des lettres retrouvées récemment, des dépêches diplomatiques composent ce supplément. Elles ne forment pas, dans un ordre chronologique, une suite à ce qui a paru précédemment, elles correspondent à diverses époques de la vie du grand orateur, à partir même de sa jeunesse. Des lettres à M. de Wendel et en plus grand nombre à M. de Chevers, premier président de la cour royale de Colmar, nous peignent seules M. de Serre dans sa vie privée. Elles sont jointes à des correspondances toutes politiques avec le marquis de Montmorency et Châteaubriand. Les uns et les autres de ces documents de nature diverse ont une réelle valeur. Ils aident à bien faire connaître l'époque et l'homme illustre trop prématurément enlevé à la France. Comme le comte de Serre se peint bien dans ces lignes adressées en 1814 à M. de Chevers : « Quand les Bourbons, médiateurs sans tache, s'interposent entre nous et la vengeance trop méritée, que nous reste-t-il qu'à remercier le ciel dans l'effusion de notre reconnaissance et nous jeter sans réserve ni calcul entre les bras de nos libérateurs ? Il me semble que pour sentir ainsi, il ne faut ni élan, ni enthousiasme. Il n'est pas besoin d'avoir servi dix ans la cause des Bourbons, il suffit d'être Français. J'ai aussi servi Napoléon et l'ai servi fidèlement, ne sachant pas ce que c'est que servir autrement. Je l'ai même loué quand mon devoir l'exigeait, recherchant alors ce qu'il pouvait y avoir de louable en lui et supposant autant que possible les meilleurs motifs. Mais plus je m'étais élevé, plus j'avais senti le poids d'un joug insupportable. Je préfère être ruiné et pouvoir respirer librement, n'être rien, mais vivre au moins sous des maîtres que je puis estimer et aimer, voir le droit, la probité, la bonne foi, la piété replacées sur le trône (p. 31). »

Ailleurs de Serre expose très bien la situation où la Royauté se trouva en 1815 : « La marche du gouvernement est timide et mal assurée. Il est étonné de cette inquiétude vague, de ce mécontentement sans motif, raisonnable au moins, qui règne dans toute la nation ; et la nation est comme ces chevaux menés longtemps par à-coups et par saccades, d'une main ferme et dure, ils se sont fait de la bride un point d'appui ; tombé dans la main douce et molle d'un maître débonnaire, ils ne savent plus où ils en sont et à chaque pas sont prêts à broncher (p. 39). »

Les lettres diplomatiques datées de Naples renferment bien des détails dont l'historien fera son profit. On y trouvera de curieux renseignements sur les sociétés secrètes et l'on verra quelles justes appréhensions elles causaient à l'ambassadeur. Le sixième volume de la correspondance contenait déjà d'émouvantes relations de la mort du comte de Serre, elles sont complétées dans ce dernier tome par quelques lettres de M. de Chasteau, premier secrétaire d'ambassade. On trouve ensuite diverses pièces intéressantes, c'est d'abord une lettre de Montalembert à M. Salmon, auteur d'une remarquable *Étude sur le comte de Serre*, c'est ensuite, dans l'appendice, un fragment de M. de Wendel sur son ami. Quelques malentendus politiques avaient, non rompu, mais distendu les liens d'une ancienne et vive affection. M. de Wendel, dans des lignes profondément émues, en témoigne sa douleur, se reporte à la dernière entrevue qu'il a eue avec de Serre et trace de lui un remarquable portrait.

Comme dans les précédents volumes, M. le comte Gaston de Serre a, dans ce septième tome, éclairci le texte par d'excellentes notes. Pas un personnage n'est cité dans les lettres sans que son nom n'appelle une notice. Les noms célèbres, les biographies les offrent ; mais, pour des hommes à peine en évidence, que de fatigantes recherches n'a-t-il pas fallu faire !

TH. DE PUYMAIGRE.

Le maréchal Bugeaud, *d'après sa correspondance intime et des documents inédits*, par le comte H. D'IDEVILLE. Tome II. Paris, Plon, 1882, gr. in-8 de 602 p. — Prix : 10 fr.

La correspondance et les documents publiés par M. le comte d'Ideville sont encadrés dans un récit animé de la vie du maréchal. Ce tome second contient la vie de Bugeaud depuis son arrivée en Afrique après le désastre de la Macta en 1836, jusqu'à son retour en France après la victoire de l'Isly en 1845. Dès le premier moment, Bugeaud, qui avait été habitué à combattre les guérillas espagnoles, reconnut qu'il fallait en Afrique, pour joindre et battre l'ennemi, employer la même manière. Il réunit les chefs de corps mis sous ses ordres, leur expliqua ses idées et sa méthode de guerre de supprimer les fortes

colonnes, de se débarrasser de l'artillerie, des bagages encombrants, afin de donner aux troupes la mobilité, l'activité nécessaires pour atteindre un ennemi qui puisait sa force dans son insaisissabilité.

Céla parut alors insensé ; c'était judicieux : car c'est grâce à ce nouveau système que l'Algérie a pu être conquise, c'est grâce à lui que l'ennemi a pu être poursuivi, démoralisé, vaincu. Après avoir remporté la victoire de la Sickack, Bugeaud retourna en France, mais il revint à Oran l'année suivante pour négocier et signer le traité de la Tafna, si critiqué, parce qu'en constituant Abd-el-Kader souverain de la presque totalité des provinces d'Alger et d'Oran, à l'exception d'une zône assez mesquine sur le littoral, il paraissait porter renonciation à la conquête commencée par la Restauration. M. d'Ideville publie des lettres écrites par Bugeaud et des discours prononcés par lui pour expliquer et justifier le traité. M. d'Ideville considère ensuite Bugeaud comme orateur politique, se distinguant surtout par son dévouement aux intérêts agricoles, ses efforts pour établir les comices agricoles, ses idées protectionistes. Nous passons ensuite en revue les discours de Bugeaud sur les questions militaires, avec sa sollicitude pour les intérêts de l'officier, son amour de la discipline, etc. Plus d'une page serait à relire, comme par exemple celle sur les volontaires de 1793, où Bugeaud réduit à néant la légende révolutionnaire sur ces victorieux et ces prétendus conquérants. Le chant de la *Marseillaise* ne suffit pas pour renverser les armées de l'Europe, et il y a là une page d'histoire militaire utile à consulter. C'est de 1841, lorsque Bugeaud revint en Afrique comme gouverneur général de l'Algérie, que date la véritable conquête du pays. Plusieurs fois Bugeaud s'était montré hostile à la colonisation et avait dit que la continuation de la guerre était une pure folie ; mais, arrivé à Alger, Bugeaud n'hésita pas à déclarer qu'il était prêt à conquérir l'Algérie et à la coloniser. M. d'Ideville entre dans les détails et les documents qu'il donne éclairent le sujet : par exemple le récit inédit de la bataille d'Isly par M. Léon Roches, si bien placé pour fournir des renseignements précis et intimes, les lettres de Bugeaud, etc. Cet ouvrage, où l'histoire trouvera beaucoup à prendre, est le plus beau monument élevé à la gloire du maréchal Bugeaud, qui, au point de vue politique, a pu avoir des torts et des illusions, mais qui aima la France, même en se méprenant sur les conditions de son gouvernement, et qui dota notre pays d'une belle colonie, agrandie par son habileté militaire.

H. DE L'É.

Études sur les institutions politiques et administratives de la France, par JULES TARDIF, chef de section aux Archives nationales. *Période Mérovingienne*. I (premier fascicule). Paris, Alphonse Picard, 1881, in-8 de 224 p. — Prix : 6 fr.

Ce premier fascicule des études de M. Jules Tardif sur les institutions de la période mérovingienne est divisé en deux parties. La première comprend deux chapitres, subdivisés en paragraphes. Chapitre premier : *De la Royauté*. I. De la race mérovingienne. II. De la succession au trône. III. Des régences et de la majorité des rois. IV. Du serment de fidélité. V. Des partages du royaume. — Chapitre deuxième : *Du Palatium*. I. De la Cour et du comitat des rois mérovingiens. II. De la trustis et des antrustions. III. Du Ministerium et des officiers du palais. — La seconde partie comprend sept chapitres, sans subdivisions. I. De la nature et de l'exercice du pouvoir royal. II. Du pouvoir législatif des rois mérovingiens. III. Du gouvernement des rois mérovingiens. IV. Rapports du Roi et de l'Église. V. Du pouvoir judiciaire et du tribunal du Roi. VI. Le Roi chef de l'armée. VII. Le trésor du Roi et les revenus du fisc.

Bien que fortifié du secours de l'érudition française et allemande de notre temps, M. Jules Tardif a tenu à donner pour fondement continuel à son exposé le texte même des documents originaux, dont les extraits, relatifs à telle ou telle proposition du savant auteur, sont intégralement imprimés en note. On conçoit de quelle utilité seraient, pour tous les érudits français, des études de ce genre, si elles embrassaient une période un peu étendue de notre histoire. On ne peut donc trop vivement engager M. Jules Tardif à faire part le plus tôt possible au public de la suite de son ouvrage complétant la période mérovingienne, et à reporter ensuite vigoureusement son labeur sur la période carolingienne et au delà, le plus loin qu'il pourra aller.

M. S.

Saint-Sernin du Bois et son dernier prieur J.-B.-A. de Salignac-Fénelon, par l'abbé SEBILLE, curé de Saint-Sernin du Bois, membre de la Société éduenne, aujourd'hui archiprêtre de Lucenay, l'Évêque. Deuxième édition ornée de trois héliogravures de la maison Dujardin, d'une chromolithographie, d'une page décorative de M. G. Fraipont, de trois plans et de quatre autres gravures dans le texte. Paris, Jules Gervais, 1882, gr. in-8 de XIV-297 p. — Prix : 7 fr. 50.

Comme l'indique le titre que nous venons de transcrire, le beau volume de M. l'abbé Sebille renferme deux ouvrages en un, l'histoire du prieuré de Saint-Sernin du Bois et la biographie du fondateur de l'Œuvre des petits Savoyards, cet abbé de Fénelon qui, après avoir été un saint, fut un martyr. Les deux ouvrages sont également bien faits, également instructifs, également attachants. L'auteur a mis autant de pieux enthousiasme à raconter l'histoire de son ancienne

paroisse, qu'à écrire la vie du dernier prieur de Saint-Sernin du Bois. A force de consciencieuses recherches qu'atteste tout d'abord la formidable liste des documents consultés (imprimés et manuscrits), il a pu consacrer d'excellentes pages à un sujet aussi obscur que l'origine du prieuré et reconstituer l'histoire des prieurs depuis 1300 jusqu'à la Révolution. Il a pu non moins heureusement mettre en pleine lumière la vie entière de l'abbé de Fénelon, cette « vie si modeste et si édifiante, qui demeurera l'honneur du Périgord et de l'Autunois, » comme parle en sa lettre approbative Mgr Perraud, cette vie dont la première partie avait été négligée par tous les biographes, car selon la piquante remarque de M. l'abbé Sebille (*Préface*, p. v), chacun d'eux, convaincu que deux faits aussi mémorables que la fondation de l'Œuvre des Petits Savoyards et l'assassinat par le tribunal révolutionnaire du nouveau Saint-Vincent de Paul « remplissent et illustrent assez sa vie, ne se met en peine de ses premières années. » Le nouveau biographe a réuni les plus intéressants détails sur la jeunesse du petit-neveu de l'archevêque de Cambrai, comme sur son séjour à Saint-Sernin du Bois. Un chapitre particulièrement curieux est celui qui nous montre dans l'admirable apôtre des petits Savoyards un devancier des fondateurs du Creuzot, chapitre intitulé : *L'Abbé de Fénelon maître de forges* et dont voici le début (p. 145) : « Jusqu'à présent nous n'avons considéré Fénelon que comme prêtre pieux et bienfaisant. Nous l'avons vu aussi, puissant seigneur, s'occuper avec sollicitude du bonheur de ses vassaux et protéger l'agriculture, en faisant ouvrir des voies ferrées sur tous les points de son prieuré. Aujourd'hui il se révèle à nous sous un aspect tout nouveau, c'est-à-dire comme industriel. Oui, cet ecclésiastique bon et tendre fut un des premiers qui devina et qui comprit la richesse houillère de nos obscures vallées. Il fut le précurseur de ces hommes qui, mettant à profit les nouvelles découvertes de la science, réussirent avec une intelligence supérieure à former ce centre industriel le plus beau de la France et le plus complet du monde entier. » On voit que le livre de M. l'abbé Sebille, qui, de plus, est enrichi de remarquables gravures, possède toutes sortes de titres à la symphatique attention des lecteurs, et qu'après avoir eu déjà deux éditions, il mérite d'en avoir bientôt une troisième, d'où je ne voudrais retrancher que la mention des *Souvenirs de la marquise de Créquy*, livre apocryphe et sans valeur qui ne doit jamais être cité par un écrivain sérieux. T. DE L.

Vie de la révérende mère Thérèse de Jésus (Xavérine de Maistre), par M. l'abbé HOUSSAYE, terminée et publiée par Mgr CHARLES GAY, évêque d'Anthédon. Paris, Poitiers, Oudin, in-12 de x-318 p. — Prix : 3 fr.

La petite fille de Joseph de Maistre méritait, moins par son origine

que par son étonnante vertu, d'avoir pour historiens des hommes tels que M. l'abbé Houssaye, de si regrettée mémoire, et Mgr Gay, un maître dans les choses de la vie spirituelle. Il fallait connaître cette existence (1838-1871) si fortement marquée de ce que l'Apôtre a appelé la folie de la croix, il fallait la comprendre, il fallait la faire comprendre et aimer des chrétiens généreux pour enflammer leur courage par cet exemple d'une faible enfant et les exciter à s'engager sur la voie étroite suivie par les saints. Tout ici est animé par l'amour de la croix, l'amour du sacrifice, le désir de souffrir pour Jésus-Christ, sans consolations, sans adoucissements. Les auteurs, Mgr Gay surtout, qui avait été appelé à diriger ce vase d'élection, nous font connaître les arridités, les sécheresses dont il acceptait les tortures avec une sublime résignation. Il faut pour saisir toutes les beautés de cette âme des dispositions particulières de la part des lecteurs : le public vulgaire est incapable de s'élever à de telles hauteurs. On verra que tout n'est pas si paisible que l'on croit dans la cellule d'une religieuse, que, si en y entrant, on se décharge des soucis ordinaires du monde, on en rencontre qui ne sont pas moins accablants. Xavérine dans le monde, Xavérine dans le cloître (postulante, novice, sous-prieure et prieure chez les carmélites de Poitiers sous le nom de Thérèse de Jésus), telles sont les deux divisions naturelles de ce livre. La première contient des détails intéressants sur son éducation, sa vie extérieure, ses relations avec les siens pleines de tendresse et de dévouement. On remarquera dans la seconde ses nombreuses lettres de direction, des conseils et avis à ses religieuses et les extraits de son journal intime dont profiteront spécialement les âmes privilégiées qui cherchent en tout la perfection. V. M.

BULLETIN

L'Église et la société moderne, par S. Em. le cardinal Manning, archevêque de Westminster, traduit de l'anglais par M. Lucien Henry, avec préface de M. Raphaël Bernoville. Paris, Gervais, 1882, in-18 de 34 p. — Prix : 3 fr.

Encore un excellent petit livre de propagande, mais qui, par son sujet même, s'adresse à une catégorie de lecteurs plus cultivés que le précédent. L'éminent auteur veut examiner cette question ; « *Quels peuvent être et quels devraient être les rapports de l'Église telle qu'elle est constituée en 1882, et de la société politique, telle qu'elle se trouve, elle aussi, constituée en 1882.* » Il la résout en cinq chapitres fort courts, mais substantiels et précis, dans lesquels il étudie *la société en général, la société moderne, l'Église*, et tire ensuite des principes qu'il a posés des *corollaires* et des *conclusions*. La France a sa page dans ce petit livre et naturellement elle est sévère. Nous mériterions d'être mieux jugés si nous voulions prêter l'oreille aux conseils de l'éminent prélat et profiter des leçons qu'il nous donne.

P. Talon.

Les Papes, par le P. Marin de Boylesve, 2e édition. Paris, Hatou, 18[illegible]. Prix : 2 fr. 50.

Dans ce volume on n'apprendra pas toujours les faits proprement dits comme dans un manuel, mais en notant les faits saillants de l'histoire des Papes on saura en quel sens il faut les juger. Ce sens est toujours très catholique, il n'est pas besoin de le dire ; Jésus-Christ est roi ; le Pape doit faire régner Jésus-Christ ici-bas, et si quelques souverains pontifes ont présenté des exceptions regrettables, on peut dire généralement que les Papes ont été les grands hommes de leur époque. Toujours attaqués, ils ont toujours résisté, et sous ce rapport l'histoire de leurs adversaires peut se résumer en ce mot : il n'est pas bon de toucher à la Papauté. Assez détaillé au commencement et même trop détaillé parfois, — vingt pages sont consacrées à Charlemagne, type de l'empereur chrétien, — ce livre est trop abrégé pour l'histoire des derniers siècles. A la mort de Sixte-Quint, en 1590, il y a trois cent pages : le seizième siècle ne comprend que dix pages, le dix-septième que cinq pages, le dix-huitième trois pages : le règne de Pie II comprend ensuite treize pages à lui seul. Il n'y a donc pas de proportion, mais le récit est vif, les jugements toujours très nets, même dans quelques questions controversées, ainsi il approuve la révocation de l'Édit de Nantes et flétrit le guet-apens de la Saint-Barthélemy, etc., etc. Je ne sais pourquoi l'auteur parle du mariage de Rodrigue Borgia avant d'entrer dans les ordres, mais pour les papes Libère, Honorius, etc., il donne la note exacte en exposant les faits ; toujours il a soin de montrer que les Papes ont été les défenseurs du droit et les vengeurs de l'innocence, que les Papes, lieutenants de Jésus-Christ, ont mission d'instruire les peuples et les rois de tous les temps et de tous les pays. C'est donc un livre de doctrine et d'idées.

H. de L'É.

L'Église et l'État. Rouen, impr. Mégard, 1882, in-8 de 8 p. — Prix : 10 c.

Cette brochure est la reproduction d'une conférence faite à des ouvriers par un honorable magistrat. Elle traite avec beaucoup de clarté, de précision et de force une question sur laquelle circulent bien des idées fausses, détermine le domaine de l'Église et celui de l'État, définit leurs devoirs réciproques, établit le droit des catholiques au libre exercice de leur culte, au libre recrutement du clergé, à l'éducation chrétienne de leurs enfants, à un budget pour les cultes, et réduit à néant les prétextes allégués contre eux : l'opposition de l'Église aux idées modernes, aux progrès de la civilisation, les empiètements du clergé, etc. C'est une excellente brochure à répandre.

Le Clergé et ses privilèges (*Budget des cultes. — Concordat. — Service militaire. — Costume ecclésiastique*). Paris, Victor Palmé, 1882, in-18 de 67 p. — Prix : 25 cent.

Dans cette brochure, alerte et vive comme tout ce qui sort de la plume ou plutôt de la bouche de M. l'abbé Brettes, l'éloquent conférencier, car cette brochure n'est rien autre chose que la reproduction d'une de ses conférences, l'on examine successivement les trois privilèges du clergé qui, de nos jours, sont le plus attaqués, le *budget des cultes*, le *service militaire*, le *costume ecclésiastique* ; l'auteur n'a pas de peine à montrer que le premier n'est que le payement d'une dette, le second la compensation d'un service,

troisième le symbole de la liberté et le signe du devoir, qui a quelquefois es périls et constitue souvent un fort dangereux privilège. La forme de ce petit écrit est familière et éloquente, et le sujet très actuel, et on ne saurait trop le répandre, car c'est un excellent opuscule de propagande.

P. Talon.

Du Matérialisme scientifique ou de ses représentants les libres penseurs positivistes, par le Dr J.-G. Rozat, 2e édition. Paris, Palmé, 1882, in-8 de 84 p. — Prix : 2 fr.

Cette brochure, développement d'une conférence faite en 1877, est la réfutation du matérialisme par un des doyens de la science médicale, le Dr Rozat, de Bordeaux. Il est inspiré par cette louable pensée qu'il ne suffit pas de croire à la vérité et de la pratiquer, mais qu'il faut assurer son triomphe en démasquant l'erreur qui l'attaque sur tous les points et séduit beaucoup d'esprits par les couleurs dont elle se pare. Aujourd'hui, qu'elle s'appelle religion, morale, divinité, c'est au nom de la science positive qu'on essaye de la battre en brèche. Et ce qu'on appelle la science, ce sont les élucubrations de ces « rénovateurs » qui se sont donnés « un titre pompeux témoignant de leur omnipotence » prétendue, celui de libres penseurs ; ce sont les conceptions de la raison livrée à elle-même, ce sont les hypothèses « aux allures scientifiques » reposant sur l'analyse des faits constatés par l'observation microscopique ; mais la raison se soustrayant à la juridiction divine, l'observation se limitant aux choses tombant sous les sens, ne peuvent que nous égarer. M. Rozat le montre en passant en revue les diverses solutions proposées par les positivistes pour expliquer le phénomène de la vie sans recourir au Créateur. Il étudie également les générations spontanées, la phrénologie, les opérations du cerveau. Nous aurions aimé des divisions plus marquées dans ce travail. Sa forme scientifique indique les lecteurs que M. le docteur Rozat recherche de préférence. R.

Le Manuel de M. Paul Bert, ses erreurs et ses falsifications historiques, suivi d'un examen de la morale laïque de M. Jules Ferry, par Ch. Bellet. Tours, Cattier ; Paris, Larcher. In-18 de 124. p. — Prix : 2 fr.

Un érudit dauphinois fort estimé, M. Ch. Bellet, a bien voulu prendre la peine d'examiner le misérable pamphlet que les écoles vraiment laïques doivent au zèle antireligieux et antifrançais de M. P. Bert. Après avoir montré que l'orthographe et la grammaire y sont également maltraitées, le savant auteur discute les assertions étonnantes qui émaillent les pages où l'ancien ministre raconte à sa façon l'histoire de l'Ancien Régime et celle de la Révolution. Par des textes judicieusement choisis et empruntés aux historiens les plus autorisés, B. Guérard, Boutaric, Viollet-le-Duc, MM. Babeau, Taine, Chéruel, Siméon Luce, etc., il démolit sans peine le monstrueux échafaudage élevé par M. Bert. Rien à ajouter à cette démonstration serrée d'un homme habitué à aller aux sources et à discuter les documents. Un chapitre fort bien pensé sur la morale laïque substituée par M. Ferry aux enseignements de l'Évangile termine cet excellent opuscule, où l'impuissance radicale de la pédagogie révolutionnaire est mise dans tout son jour.

E. Allain.

---

nstituteur en 1882, par J. P. Dencausse. Toulouse, ·ubée, 1882, in-18 de 36 p.

se a recours à une fiction pour montrer les résultats de la loi de ıit intervenir le diable qui traite avec l'instituteur pour qu'il ap- ıfants à insulter le Christ, à maudire Dieu ; les anges gardiens ı une mère interviennent d'un autre côté. Le satanique insti- vertit ; mais l'œuvre de dévastation se poursuit, grâce à l'ap- ı loi, jusqu'à ce que Dieu, patient parce qu'il est éternel, ou- éparation.

ıgnement de l'histoire de France, par Gustave Hu- sseur d'histoire au lycée Louis-le-Grand. Paris, Delagrave, de 40 p. — Prix : 1 fr. 50.

brochure de M. Hubault est pleine d'excellents et pratiques enseignement de l'histoire de France dans les écoles, conseils ın maître expérimenté, aux idées nobles et élevées. Elle est ıs parties. — 1° Programmes : présenter l'histoire de France dans dans chaque cours en développant le récit et les explica- ıes progrès et l'intelligence des élèves. Faire tracer par les ıquis des pays avec l'indication des lieux dont il est parlé et ı accidents de terrain ; fleuves, montagnes, etc. ; résumer les ıans des tableaux qui frappent les yeux et à la rédaction des ıs seront appelés à concourir. — 2° De l'esprit d'équité du ıenseignement de l'histoire : le système de dénigrement du texte de patriotisme est une mauvaise école pour le peuple et ıs qu'on ne peut calculer. Il enracine dans les esprits des ıuctibles de préjugés et de haines. Que le maître répande des ı l'histoire de France et un grand progrès s'accomplira dans tiques. — 3° Des sentiments du maître : il doit faire de l'en- l'histoire une leçon perpétuelle de justice et de morale qui ı à la vie privée de tous. Et le docte professeur montre, par ımment on peut appliquer ses conseils : le patriotisme et la ıue y gagneraient beaucoup s'ils étaient fidèlement suivis.

S. M.

ıle féminine, extraite des principaux écrivains qui ont ıication des femmes depuis le seizième siècle, avec une *Intro-* ı *Notes*, par Paul Rousselot (*Bibliothèque pédagogique*). Paris, ı81, in-12, de 234 p. — Prix : 2 fr.

ıent secondaire des filles, par L. R. Lamotte, direc- . Paris, Delagrave, 1881, in-12 de 102 p. — Prix : 1 fr.

féminine de M. Rousselet est un recueil de morceaux tirés ıuteurs, très variés, avec indication d'origine, date, accom- ıies notes critiques et produites dans l'ordre chronologique ı suivantes : la critique de l'éducation des femmes depuis ı ; — la nature et la destination des femmes ; — l'éduca- - l'éducation intellectuelle ; — et l'éducation morale. Les sont plus généralement bonnes que mauvaises ; les auteurs ıe, Luther, Scudéry, Fénelon, Fleury, Mmes de Lambert, ıis, Campan, Dupanloup, traité une fois de monseigneur, ıouvé, etc., etc. Dans son *Introduction*, M. Rousselet croyant

faire l'histoire de l'éducation des femmes passe en revue les principaux écrivains qui ont traité cette question les classant d'abord par ordre chronologique et ensuite par ordre d'idées : on y trouve quelques renseignements peu connus. Il constate en passant ce qu'ont fait les congrégations religieuses ; mais il fait connaître l'éducation des femmes par les critiques qu'elle pouvait mériter et non par ce qu'elle était.

— La brochure de Mme Lamotte, directrice de cours, est extraite de la *Revue pédagogique* et a été inspirée par la loi du 21 décembre 1880 sur l'enseignement secondaire des filles. Sur bien des points elle n'est qu'un résumé du rapport fait à la Chambre par M. Camille Sée. Une première partie, prétendue historique, ne rapporte pas ce qui a été fait, sauf pour la fondation de la maison de Saint-Cyr, mais ce qui a été dit contre l'éducation des femmes avant la Révolution : une seconde donne une statistique assez sèche des établissements d'instruction secondaire des filles, dans les pays étrangers ; la troisième ne reproduit guère que des lieux communs sur l'éducation et l'instruction des femmes, le programme des connaissances qui leur convienne, et quelques considérations et critiques sur la loi nouvelle. La lecture de ce travail laisse la conviction que les femmes jusqu'à présent ont été fort ignorantes et fort incapables sans prouver que le nouveau système les transformera avantageusement. En tous cas, elles ne connaîtront ni la religion, ni la morale, ce qui a bien quelques inconvénients. L'auteur n'a eu pour établir son programme-type qu'à copier celui qui est en usage dans les maisons d'éducation : mais elle considère comme non avenue ce qui n'est pas fait par l'État, réglé par une loi. Il paraît nettement qu'au fond il ne s'agit point de perfectionner ce qui existe, de satisfaire à des besoins nouveaux, mais de donner une direction laïque, c'est-à-dire athée, à l'éducation des femmes et de faire accaparer l'instruction des femmes par l'État, dont on est maître aujourd'hui. R. DE St.-M.

L'enseignement du dessin aux États-Unis d'Amérique (*Notes et documents*), par RÉGAMEY. Paris, Delagrave, 1881, in-8 de 119 p., orné de nombreuses gravures. — Prix : 4 fr.

M. Régamey a visité les États-Unis pour étudier les établissements fondés par l'initiative privée ou par le gouvernement pour l'enseignement des beaux-arts. Il décrit sommairement, par leurs côtés originaux, les principales institutions de Boston, New-York, Philadelphie, Baltimore, Saint-Louis, Chicago et Washington, faisant connaître leur but, leur organisation et leur installation matérielle. Nous n'avons pas à analyser cette nomenclature où l'on trouve pour tous les âges et tous les sexes. Il y a peu de théories ; ce sont de simples descriptions où la critique n'a rien à voir. Nous nous bornerons à signaler une des pensées qui inspirent les Américains et que nous trouvons exprimée dans le discours d'inauguration du *Metropolitan Museum Ofart* de New-York : « Nous versons 150 millions aux nations européennes pour leurs produits d'art, un des besoins impérieux de notre civilisation moderne. Pourquoi continuer à payer ce tribut alors qu'en instruisant nos ouvriers comme l'Europe a instruit les siens, nous pourrions à cet égard nous suffire à nous-mêmes ? » (p. 53). Voilà une pensée patriotique, meilleure conseillère que toutes les suggestions de la politique.

V. M.

Des Chiens anglais de chasse et de tir, *et de leur dressage à la portée de tous*, par Paul Caillard, avec préface de M. de Cherville (*Bibliothèque de la Chasse illustrée*). Paris, Firmin-Didot, 1882, gr. in-18 de xxiv-273 p. — Prix : 3 fr.

M. Paul Caillard qui, depuis de longues années, s'occupe, sur les lieux mêmes, de la race des chiens anglais et fait partie du *Kennell Club* de Londres, se trouve ainsi en relation avec tous les propriétaires de grands *studs*. Il était donc, plus que personne, à même de suivre les chiens de cette race dans leur filiation et de les apprécier dans leurs aptitudes spéciales sur les différents terrains de chasse. Aussi peut-il être considéré comme le guide le plus autorisé et le plus compétent que puissent prendre les *sportmen* pour s'éclairer et se renseigner dans le choix qu'ils voudraient faire de chiens d'arrêt anglais. Son livre, aussi intéressant par son mérite intrinsèque que par l'exactitude de ses descriptions et de ses récits, se recommande de lui-même aux nombreux disciples de saint Hubert en quête d'un chien de pure race. J. de B.

Poésies choisies d'André Chénier, à l'usage des classes, publiées avec une notice biographique et des notes par L. Becq de Fouquières. Paris, Ch. Delagrave, s. d., in-12 de xxiv-114 p. — Prix : 1 fr.

Le talent poétique d'André Chénier est de premier ordre ou approchant du premier ordre, et il est certainement bon de ne pas borner exclusivement l'étude des poètes français dans l'enseignement secondaire aux *classiques* proprement dits, c'est-à-dire aux écrivains du dix-septième siècle. On peut toutefois penser qu'il y a des raisons pour qu'André Chénier, de même que les autres poètes, même les plus distingués, du dix-huitième et du dix-neuvième siècles, ne soit, au moins provisoirement, considéré que comme un *demi-classique*, surtout au sens scolaire du mot. Aussi, quant à nous, si nous admettons très volontiers que les plus beaux, les plus irréprochables morceaux d'André Chénier, peuvent utilement trouver place dans un recueil général, à l'usage des classes, des poètes postérieurs au dix-septième siècle, nous doutons qu'il y ait lieu de mettre entre les mains des écoliers un choix spécial des œuvres d'André, tel que le volume publié aujourd'hui par M. Becq de Fouquières. Ce recueil est d'ailleurs intéressant en lui-même et précédé d'une *Notice biographique* fort bien faite. Nous regrettons que dans les notes qui accompagnent le texte, établi pour l'usage de l'enseignement secondaire, l'éditeur n'ait presque jamais rectifié, conformément aux saines doctrines, les erreurs et les illusions de pensée d'André Chénier, qui lutta sans doute avec une admirable énergie contre l'avènement de la terreur jacobine, mais qui n'en était pas moins imbu, surtout au point de vue religieux, des détestables préjugés semés alors dans l'esprit de la jeunesse par l'influence de Voltaire et de ses acolytes. M. S.

Les Quatre morts, poésies, par Théodore Vibert, auteur de *Martura*, 7e édition. Paris, Auguste Ghio, 1881-82, in-18 de 36 p. — Prix : 1 fr.

Ces quatre morts ne se ressemblent guère ; ce sont celles du Christ, de Louis XIV, de Napoléon et de Voltaire. De chacune d'elles l'auteur sait tirer des leçons morales, après les avoir décrites en de saisissants tableaux. Cette nouvelle édition a été donnée par l'auteur à l'œuvre de l'Apostolat catholique de Riom (Puy-de-Dôme); on contribuera donc à une bonne œuvre en répandant ce petit livre et, comme on fera lire en même temps des poésies ardemment chrétiennes, on fera deux fois du bien. P. Talon.

Itinéraire de la Suisse, *du Mont-Blanc, de la vallée de Chamonix et des vallées italiennes*, par PAUL JOANNE. Contenant 18 cartes, 5 plans et 5 panoramas. Paris, Hachette, 1882, 2 vol. gr. in-18, ensemble de c-281-54 et de c-659-54-54 p. — Prix : 16 fr.

L'art des *Guides* a été poussé à un tel point de nos jours que l'on a complètement transformé ces lourds et insuffisants manuels dont nous devions nous contenter dans notre jeunesse pour leur substituer des volumes compacts, sans être encombrants, offrant non-seulement toutes les notions dont le voyageur a besoin, mais toutes les données scientifiques et historiques qui rendent son voyage plus intéressant et plus profitable. La maison Hachette tient la tête en France sous ce rapport. Elle a créé les *Guides Joanne* ; elle a obtenu un immense succès ; mais loin de se reposer sur ce succès, elle ne cesse de reprendre l'œuvre pour l'améliorer et la rendre à la fois plus utile et plus attrayante. C'est là le cas pour, cet *Itinéraire de la Suisse*, que M. Paul Joanne a revu *con amore*, complétant l'œuvre de son père au moyen d'une étude personnelle très approfondie. Nous n'entrerons pas dans le détail de ce bel ouvrage qui, par ses nombreuses cartes, ses plans et ses panoramas, mérite d'attirer l'attention de ceux-là mêmes qui ne pourraient faire le voyage de Suisse. On y trouvera, en outre, une bibliographie très bien faite, et d'excellentes tables à la fin de chaque volume.

L. C.

Sainte Catherine, vierge et martyre par le R. P. H. P. VANDERSPEETEN, S. J. Lille, Imprimerie de Saint-Augustin ; Desclée, de Brouwer et Cie, 1882, in-12 de 55 p.

Dans cet opuscule, élégamment imprimé, le R. P. Vanderspeeten a résumé la légende de sainte Catherine à l'usage des personnes pieuses. Il s'est servi pour cela des actes attribués à Siméon le Métaphraste, d'autres actes conservés dans la collection latine de Mombritius et enfin d'un ouvrage de la fin du quinzième siècle, dont l'auteur est indiqué sous le nom de frère Pierre, prêtre religieux de l'Ordre de Saint-Jean de Malte, membre de la Commanderie de l'Ile verte de Strasbourg. Cet ouvrage paraît contenir foncièrement le même récit que celui que Jean Mielot avait « translaté de latin en clair françois » en 1457 pour le duc Philippe de Bourgogne, et dont il a été publié récemment par la librairie Hurtrel une version en français moderne avec une riche illustration artistique d'après le manuscrit original. Il serait intéressant de déterminer les rapports précis qui existent entre le texte de Mielot et celui de frère Pierre. Le R. P. Vanderspeeten, qui n'a pas connu le texte de Mielot, donne d'ailleurs dans son introduction de très bonnes et très judicieuses indications pour l'appréciation critique de la légende, à propos de laquelle il fait, avec beaucoup de sagesse et de mesure, de justes distinctions entre la valeur historique et la valeur religieuse de plusieurs écrits de cette nature. Nous avons notamment remarqué, dans cette préface, d'ingénieux aperçus sur un passage d'Eusèbe, d'où il n'est pas impossible que l'on tire un jour la solution du problème critique, en observant que d'autres traditions ont pu, par la suite, se mêler à l'histoire de la noble habitante d'Alexandrie, dont les brutales passions de Maximin ne parvinrent point à vaincre l'héroïque chasteté. Quoi qu'il en soit, nous recommandons, à un double titre, cet opuscule à nos lecteurs. En effet, le parfum de piété qui s'exhale du récit agréablement mis en œuvre par le savant religieux, édifie

l'âme, sans que, grâce aux remarques qui précèdent ce recit, aucun esprit soit induit à s'en exagérer la valeur historique ou même canonique.

M. S.

Souvenirs militaires d'un jeune abbé, soldat de la République (1793-1801), publiés par le baron Ernouf. Paris, Didier, 1881, in-12 de iv-360 p. — Prix : 3 fr.

Souvenirs militaires d'un jeune abbé, ce titre piquant constitue à lui seul une énigme ; mais l'énigme est facile à expliquer. Un jeune clerc de Picardie, l'abbé Cognet, avait reçu les premiers ordres mineurs et se préparait au sacerdoce lorsque la Révolution éclata. Il fallut dire adieu aux études théologiques et partir comme volontaire. C'était le seul moyen d'assurer sa propre sécurité et celle de sa famille. Ce que le jeune soldat eut à souffrir de misères de toutes sortes, on le trouvera dans son récit : les Directeurs, tandis qu'ils donnaient des fêtes voluptueuses au Luxembourg, laissaient mourir de faim les armées de la République. Mais toutes ces misères, la faim, le froid, la captivité, notre volontaire les supportait avec une courageuse et chrétienne patience ; avec ses munitions, il portait le Nouveau Testament dans sa giberne. Devenu, en dernier lieu, secrétaire d'un des généraux de l'armée d'Italie, il sacrifia, lors de la paix de Lunéville, son avenir militaire et rentra dans la carrière ecclésiastique ; il est mort chanoine de Soissons. — M. le baron Ernouf, à qui nous devons déjà tant de consciencieuses études sur l'époque de la Révolution, a bien fait de publier ces souvenirs, qui renferment d'intéressants et attachants détails sur les campagnes du Nord et d'Italie. Il y a ajouté quelques pages très curieuses sur la triste situation d'*Une petite ville pendant la Terreur*.

M. de la R.

Monseigneur de la Bouillerie, par Ant. Ricard, prélat de la Maison de Sa Sainteté. Paris, Perisse, 1882, in-18 de ii-98 p. — Prix : 1 fr.

En quelques pages émues et vivantes, un témoin qui a eu le bonheur de vivre dans l'intimité de Mgr de la Bouillerie a retracé la vie et résumé les œuvres de l'illustre évêque dont l'Église de France déplore la perte cruelle. « C'est une fleur que déposent sur sa tombe la reconnaissance d'un disciple et la piété d'un fils soucieux de répondre avec quelque empressement aux vœux impatients des amis d'une mémoire vénérée. » L'auteur s'est constamment inspiré de la précieuse autobiographie publiée par la *Revue Catholique de Bordeaux* dans son numéro du 1er septembre 1882. Il raconte avec ce charme de style et cet intérêt toujours soutenu qui donne tant d'attrait à ses ouvrages, la jeunesse du savant et saint prélat, son ministère si fécond à Paris, sa grande vie épiscopale de Carcassonne et de Bordeaux. Cette trop courte brochure fixe bien les traits principaux de la noble physionomie de cet évêque qui fut vraiment le pontife caractérisé par saint Paul, *Perfectus homo Dei ad omne opus bonum instructus*. Mgr Ricard ne s'en tiendra pas là, espérons-le, et nous donnera bientôt cette « étude de quelque étendue » qu'il veut bien nous promettre dans sa préface. C'est le vœu de tous ceux qui ont connu et pleuré l'éminent coadjuteur de Bordeaux. E. Allain.

La Politique de Jacques Bonhomme. A ses amis les ouvriers et les paysans. Périgueux, Cassard, 1881, in-12 de 80 p.

Ce petit livre vient à son heure, au moment de ce grand réveil monarchique dont nous sommes enfin les témoins, grâce aux inepties et aux crimes de la République. L'auteur y trace, d'après les lettres et écrits de M. le comte de Chambord, le programme de la future monarchie, celle de laquelle la France attend son salut. Il nous dit ce qu'il faut penser du suffrage universel, fait la comparaison de la république et de la monarchie et n'a pas de peine à prouver que la France, notre cher pays, est foncièrement, historiquement et constitutionnellement monarchique, que l'empire et l'appel au peuple ne nous sauveraient ni ne nous relèveraient pas, et qu'un seul parti nous reste si nous voulons ramener la prospérité et la stabilité d'autrefois : ce moyen, c'est la restauration de la royauté nationale et chrétienne. On sait ce qu'a été cette royauté dans le passé, on sait ce qu'est le Roi, qui la représente dans le présent ; il nous faut donc, si nous voulons reprendre dans le monde notre ancienne place, vouloir le Roi, le mériter et le conquérir. P. Talon.

VARIÉTÉS

I

BIBLIOGRAPHIE DES TRADITIONS ET DE LA LITTÉRATURE POPULAIRE DE L'ALSACE.

Cette notice est extraite d'une *Bibliographie des traditions et de la littérature populaire de la France* que préparent MM. H. Gaidoz et Paul Sébillot (1). Les auteurs recevront avec reconnaissance les corrections et additions qu'on voudra bien leur communiquer. On est prié de les adresser à M. Gaidoz, 22, rue Servandoni, à Paris.

On a compris, sous la rubrique Alsace, les anciens départements français du Haut et du Bas-Rhin, par conséquent avec Belfort et son arrondissement. On y a joint le canton de Schirmeck, du département des Vosges, parce qu'il a été cédé à l'Allemagne en 1871, par suite de revendications historiques, et quoique entièrement de langue française, comme plusieurs vallées de l'Alsace proprement dite (2).

Géographie et statistique des langues Française et Allemande.

Sprachkarte von Deutschland, entworfen und erläutert, von Dr. Karl Bernhardi, 1843, Kassel ; — 2e éd. en 1849, ibid.

H. Berghaus. *Physikalischer Atlas ;* VIIIte Abtheilung: Ethnographie. 2te Ausgabe. Gotha, 1852, carte no 9.

Ueber Sprachgrenzen, insonderheit die deutsch-franzœsische. Wie sie seit 1844-1847 war, von Dr. H. Nabert, Lehrer auf der hœheren Bürgerschule. Hannover, 1856, 30 p. in-8.

(1) La partie de ce travail relative à la Bretagne vient de paraitre dans la *Revue Celtique*, T. V, no 3.

(2) Sur la géographie de l'Alsace en 1789, voir Baquol et Ristelhuber : *L'Alsace ancienne et moderne* ou *Dictionnaire du Haut et du Bas-Rhin* (Strasbourg, 1865, in-8, p. 609 et suiv.), avec une carte présentant l'état de la province d'Alsace en 1790.

La gne de démarcation entre les langues française et allemande, par Ed. Goguel. *Revue d'Alsace*, 1859, p. 433-41.

Nous sommes forcés de constater que cet article est un plagiat. L'article entier — sauf le paragraphe final — est littéralement extrait et traduit du travail de M. Nabert (qui n'est pas nommé), à cela près que M. Goguel a traduit les milles allemands en lieues françaises et mis « la langue allemande » là où M. Nabert écrivait « notre langue », *unsere Sprache*.

Special-Karte der deutsch-franzœsischen Grenzlænder, mit Angabe der Sprachgrenze, bearbeitet von Heinrich Kiepert. Berlin, O. Reimer, 1867. — Nouv. éd. en 1871 et 1874.

Der Deutschen Volkszahl und Sprachgebiet in den Europæischen Staaten Eine statistische Untersuchung von Richard Bœckh. Berlin, 1869, in-8, p. 161-184 et 271-304.

Die Sprachgrenze zwischen Deutschland und Frankreich, ermittelt und erlæutert von Dr. Karl Bernhardi, Kassel, 1871, 16 p., in-8 et une carte.

H. Gaidoz : *Les Géographes allemands et l'Alsace.* — *Revue politique et littéraire*, 2e série, t. II (16 mars 1872), p. 900-3.

H. Gaidoz : *Des travaux allemands sur la Géographie des langues en Alsace et en Lorraine.* — *Revue des questions historiques.* T. XVI (juillet 1874), p. 228-235.

H. Kiepert. *Die Sprachgrenze in Elsass-Lothringen.* — *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin.* T. IX, 1874, p. 307 et suiv., avec une carte.

Die Sprachgrenze in Elsass-Lothringen, mit Karte, dans les *Mittheilungen* de Petermann, 1875, 9e livraison.

E. Muehlenbeck : *Étude sur quelques points obscurs ou controversés de l'histoire de Sainte-Marie aux Mines.* — *Revue d'Alsace.* Nouv. série. T. VII, 1878, p. 145 et suiv.

La langue allemande ne fut introduite que par les mineurs venus de la Saxe.

Statistische Beschreibung von Elsass-Lothringen, Strassburg, Fr. Bull. 1878, Cf. Petermann's *Mittheilungen*, 1879, p. 28.

Du Prel ; *Die Deutsche Verwaltung in Elsass-Lothringen.* Strassburg, 1879, in-8.

Traite de la statistique des langues, p. 99-109.

Ed. Heim : *La langue française en Alsace-Lorraine.* — *Revue alsacienne.* T. III (1870-80), p. 447-52.

Alsace de langue française.

Oberlin : *Essai sur le patois lorrain des environs du Ban de la Roche.* Strasbourg, 1775, in-12.

Contient des chansons.

En 1790, lors de la division de la France en départements, tout le Ban-de-la-Roche fut d'abord compris dans le Bas-Rhin et fit partie du district de Benfeld. Mais en 1793, les communes de Rothau, Neuwiller, Wildersbach et Waldersbach furent réunies au département des Vosges (Cf. *Revue d'Alsace*, 1868, p. 86).

S. F. Fallot : *Recherches sur le patois de Franche-Comté, de Lorraine et d'Alsace.* Montbéliard, 1828, IV-150 p., in-12.

Donne des fragments de chansons du Ban-de-la-Roche.

Deux chansons en patois de Levoncourt, communiquées par Christophorus. Alsatia, hrgg. von Aug. Stœber, 1853, p. 172-175.

Levoncourt, canton de Ferrette (Haut-Rhin), près de la frontière suisse.

Lo Faudé, lo tsché nore, les fayes, par Aug. Stœber. Alsatia, hrgg. von Aug. Stœber, 1856-7, p. 136-7.

Traditions de la vallée d'Orbay.

LAHM : *Le patois de la Baroche* (Val d'Orbey). Dans les *Romanische Studien*, hrgg. von Bœhmer. T. II (1876), p. 61-98. (p. 83-4, proverbes : 85-97, vocabulaire.)

J. L..... *Superstitions et usages populaires au territoire de Belfort. La bûche de Noël ; le revenant de Genival.* — *Revue d'Alsace.* Nouv. série. T. VII (1878), p. 484-6.

G. CORBIS : *Locutions particulières à Belfort.* Vocabulaire et explication d'une centaine de locutions encore en usage. *Revue d'Alsace.* Nouv. série. T. VIII (1879), p. 329-41.

L. JOUVE : *Coup d'œil sur les patois Vosgiens.* Épinal et Remiremont, 1864, in-16 de 113 p.

L. JOUVE : *Noëls patois anciens et nouveaux chantés dans la Meurthe et dans les Vosges.* Paris, 1864, in-16.

Ces deux ouvrages sont signalés dans l'*Alsatia* (1862-67, p. 514) comme empruntant des termes de comparaison aux patois des vallées de langue française de l'Alsace.

Alsace de langue allemande.

I

DIALECTES ALSACIENS, GLOSSAIRES, BIBLIOGRAPHIE.

AUGUST STŒBER : *Proben aus einem elsæssischen Idiotikon.*—Dans *Elsæssische Neujahrsblætter für* 1846, hrgg. von Aug. Stœber and Fr. Otte. Basel, 1846, p. 300-316.

L. LIEBICH : *Esquisse d'une carte linguistique de l'Alsace.* — *Revue d'Alsace*, 1861, p. 337-43.

Traite des caractères et de la distribution géographique des différents dialectes alsaciens.

— *Esquisse d'une histoire de l'idiôme alsacien. Ibid.*, p. 481-92.

Fragebogen und Schema zur Verfertigung einer Elsæsser Grammatik nebst Sprachenkarte für Elsass und Deutsch-Lothringen, 6 p. in-fol. Strassburg, 1873.

L. LIEBICH : *Entwurf einer sprachlichen Geographie des Elsasses.* Strassburger Zeitung, nr 51 vom 2 Mærz 1876.

L. LIEBICH : *Entwurf einer sprachlichen Geographie der elsæssischen Fauna* Strassburger Zeitung, nr. 304 und 305 vom 29 und 30 Dezember 1876.

LOUIS MOHR : *Littérature du dialecte alsacien* : Bibliographie der in Elsæssischer Mundart erschienenen Schriften. 22 p. pet. in-8. Strassburg, R. Schultz, 1877.

Un petit glossaire alsacien se trouve à la fin des différentes éditions du *Pfingstmontag* d'Arnold, un autre à la fin de la 2e éd. du *Daniel* d'Ehrenfried Stœber, et un autre dans les dernières pages (p. 497-512) de l'Elsæsser Schatzkæstel, Strassburg, R. Schultz, 1877, in-12.

II

TRADITIONS, SUPERSTITIONS, USAGES.

Les *Fraubasen-Gespræche* (les plus anciens remontent à la fin du siècle dernier) contiennent souvent des détails de mœurs strasbourgeoises. On en trouvera la description bibliographe dans l'opuscule de M. Louis Mohr, cité ci-dessus.

[Marquis de PESAY] *Les soirées Helvétiennes, Alsaciennes et Franc-Comtoises*, Amsterdam, 1771, in-8.

SCHREIBER (Aloys): *Sagen aus den Gegenden des Rheines, des Schwarzwaldes und der Vogesen.* Heidelberg, 1829-1839, in-8.

Elsæssisches Sagenbuch. Herausgegeben von August STŒBER. Strassburg, 1842, 610 p. in-8.

Recueil de légendes, chroniques, et nouvelles alsaciennes, Mulhouse, 1849, in-12.

Ueber die sogenannten Gespensterthiere im Elsass. — Dans *Neujahrs-Stollen* auf 1850, herausgegeben von Aug. Stœber. Mülhausen, Rissler, p. 34-68.

AUG. STOEBER : *Temps fabuleux de l'Alsace*, d'après la tradition populaire. — *Revue d'Alsace*, 1851, p. 49-59.

AUG. STOEBER : *Culte du Rhin et Légendes populaires qui s'y rattachent.* — *Revue d'Alsace*, 1851, p. 329-342.

AUG. STOEBER : *Etude mythologique sur les animaux-fantômes de l'Alsace.* — *Revue d'Alsace*, 1851, p. 550-560 et 1852, p. 111-123.

LOUIS SCHNEEGANS : *Das Baden in der Johannisnacht.* Alsatia, 1851, p. 190 et suiv.

AUG. STOEBER : *Étude mythologique sur les génies tutélaires ou esprits familiers, en général, et notamment sur ceux qui sont attachés à certaines familles ou à certains personnages historiques.* — *Revue d'Alsace*, 1852, p. 337-353.

AUG. STŒBER : *Die Sagen des Elsasses:* nach Volksüberlieferung, gedruckten u. handschriftl. Quellen gesammelt u. erläutert, mit 1 Sagenkarte. St. Gallen 1852, gr. in-8. — Zweite Ausgabe, St. Gallen 1858, XXII-522 p. in-8.

SCHNEEGANS : *Strassburger Münstersagen.* Saint-Gall, 1858.

A paru en partie dans l'*Alsatia* de Stoeber et dans les *Sagen des Elsasses*, du même. Saint-Gall. 1858.

Elsæssische Volkssagen, von CHRISTOPHORUS (1), Fr. OTTE, Fr. EHRMANN, Ed. ROSENSTIEL, J. RINGEL, Fr. JÆGER, G. MUEHL, und Aug. STŒBER. *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1854-55, p. 197-218.

L. SCHNEEGANS : *Strassburgische Geschichten, Sagen, Denkmæhler, Inschriften*, etc. Strassburg, 1855, in-8 de 268 p.

AUG. STOEBER : *Notice historique sur le Klapperstein ou pierre des mauvaises langues*, suivie de quelques mots sur le supplice de la lapidation. — *Revue d'Alsace*, 1856, p. 5-15 avec une gravure.

AUG. STOEBER : *Zur Geschichte des Volksaberglaubens im Anfange des 16ten Jahrhunderts*, aus Dr. Joh. GEILER VON KAISERSBERG's '*Emeis*' Basel, Schweighauser, 1856, 92 p. in-8.

Traditions alsaciennes. Les Géants et les Nains, par Aug. Stœber. *Magasin pittoresque*, 1856, p. 188-190.

Elsæssische Volkssagen, mitgetheilt von CHRISTOPHORUS, J. RINGEL, Fr. JÆGER, und Aug. STŒBER, *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1856-7, p. 136-145

Elsæssische Sagen, von J. RINGEL, *Elsæssisches Samstagsblatt*, 1857, p. 101-2.

Der St. Johannis Segen, von Aug. STŒBER, *Elsæssisches Samstagsblatt*, 1857. p. 90.

L'*Elsæssisches Samstagsblatt* était une Revue publiée à Mulhouse et dirigée par Fr. Otte.

Le Comté de Dagsbourg, aujourd'hui Dabo (ancienne Alsace) : *Archéologie et Histoire*, par DUGAS DE BEAULIEU, 2e éd. Paris, 1858, 328 p. in-8, avec planches.

Contient quelques superstitions.

(1) Christophorus est le pseudonyme de J. G. Stoffel.

Aug. Stoeber : *Chants et légendes populaires d'Alsace, qui se rattachent à la température et aux différents agents qui la déterminent.* — *Revue d'Alsace*, 1861, p. 58-68.

Max de Ring : *Le Pèlerinage des Trois-Épis dans le Haut-Rhin, son symbolisme et sa légende.* — *Revue d'Alsace*, 1862, p. 209-217.

Ch. Gérard : *L'ancienne Alsace à table. Étude historique et archéologique sur l'alimentation, les mœurs et les usages particuliers de l'ancienne province d'Alsace.* Colmar, C. Decker, 1862, in-8 de 209 p. — Deuxième édition, Paris, 1877, vi-362 p. in-8.

A d'abord paru dans la *Revue d'Alsace.*

Marnier. En Alsace : *L'Avare et son trésor*, Paris, Hachette, 1863, 1 vol. in-12.

Roman de mœurs locales.

Salmon : *Des usages du Comté de Dabo*, dans les Mémoires de l'Académie de Metz. 48e année. 1866-67, (2e série, 15e année) p. 151-160.

Abbé Ch. Braun : *Légendes du Florival ou la Mythologie allemande dans une vallée d'Alsace.* Guebwiller, J.-B. Jung, 1866, in-8 de 212 p.

Fr. Kirschleger : *Le Monde végétal dans ses rapports avec les us et coutumes, les légendes et la poésie populaire sur les bords du Rhin.* Strasbourg, Christophe, 1866, 18 p. in-8.

Tirage à part du *Moniteur du Bas-Rhin.*

Hertz, W. *Deutsche Sage im Elsass.* Stuttgart, 1872, 314 p. in-8.

Der Klapperstein, nebst æhnlichen Strafarten für mündliche und thætliche Beleidigungen, etc., von Aug. Stœber, 2te Auflage. Mülhausen, Brüstlein, 1876, 109 p. in-8 et une planche.

Ueber den Aberglauben im Elsass. Nach einem in Strassburg gehaltenen Vortrag, von Aug. Lambes. Strassburg, Heitz, 1880, 101 p. in-16.

Le Roy de Sainte-Croix. *L'Alsacien qui rit, boit, chante et danse.* Strasbourg, 1880, in-12.

Mundel : *Volksthümliches aus dem Elsass. Alemannia.* T. IX.

III

CALENDRIER POPULAIRE, FÊTES.

Volksthümliche Gebræuche und aberglæubische Meinungen im Elsass, welche sich auf gewisse Tage und Feste beziehen, in ihren Quellen aufgezucht und erklært, von Aug. Stöber, dans *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1851. Mülhausen, Rissler, p, 92-180 ; et 1852, p. 123-153.

Volksthümliche Gebræuche am Tage S. Johannis des Tæufers. Mit besonderer Rücksicht auf Strassburg und das Elsass, von Ludwig Schneegans. Dans *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1851. Mülhausen, Rissler, p. 181-201.

Das Martinsfest, und dessen Feier im bischœflichen Palaste zu Zabern im Jahre 1578, dargestellt von Ludwig Schneegans. Dans *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1851. Mülhausen, Rissler, p. 65-91.

Das Pfingstfest und der Roraffe im Münster zu Strassburg, ein mittelalterliches Sittengemælde und Volksbild, dargestellt von Ludwig Schneegans. Dans *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1852. Mülhausen, Rissler, p. 189-242.

Volksthümliche Weinachtsbræuche im Elsass, von Aug. Stœber. *Elsæssisches Samstagsblatt*, 1856, p. 154-156.

Allerlei merkwürdiges über verchiedene Tage und Feste des Jahreskreises 1876, mit besonderer Rucksicht auf das Elsass. Zusammengestellt von Meister Frank. Mülhausen, Brüstlein, 1877, 162 p. in-8. 1 fr. 50.

Maître Franck, pseudonyme d'Auguste Stoeber.

Le Christkindel et Hans Trapp en Alsace, par Maurice ENGELHARD. Nancy et Paris, 1880, 8 p. in-8, avec une planche.

Extrait de la *Revue Alsacienne*, t. IV (1880-81), p. 69-74.

L'Alsace en fête ou Histoire et description des fêtes, solennités, réjouissances, etc., en Alsace, par LE ROY DE SAINTE-CROIX. Strasbourg, Hagemann, 1881. Tome I, gr. in-8.

Cet ouvrage doit former 4 volumes,

IV

CONTES.

L'Elsæssisches Volksbüchlein, de M. Aug. Stoeber (Strassburg, 1842), contient dix contes, en patois alsacien, dont voici les titres : 1. Vom Schnirrchele ; — 2. Vom Kætzchen und vom Mæuschen ; — 3. Die dummen Thiere ; 4. Vom Kleinen Kleinen Fræulein ; — 5. Die Frau des Musikanten ; — 6. Gevatter Mysel und Gevatter Lewerwürstel ; — 7. Die sieben Gaislein ; — 8. Das Eierkuchenhæuslein ; — 9. Mann und Frau im Essigkrug ; — 10. Die zwei Stiefschwesterlein.

Christus und der Bauer, der Volkslegende Nacherzæhlt von Gustav MUEHL. Dans *Alsatia*, hrgg. von Aug, Stœber, 1851. Mülhausen, Rissler, p. 30-35.

Drei Erzahlungen aus dem Munde des Elsæsser-Volkes, von Gustav MUEHL. I. *Wie der Teufel das Stadtlein Barr nicht hergeben kann.* — II. *Christus und die Zimmerleute.*—III. *Das fremde Kind. Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1853, p. 136-148.

Das Mærchen von der Mooser Kilb, in Mornacher Mundart, von CHRISTOPHORUS. *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1853, p. 165-7.

Die zwei Kinder mit dem goldenen Stern, ein Mærchen aus dem Munde der Elsæssischen Volkes, nacherzæhlt von Gustav MUEHL. *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1854-55, p. 97-110.

L'Ondine de Morimont, par CHRISTOPHORUS. — *Revue d'Alsace*, 1855, p. 559 567.

Die Erlæsung der Schlappen und der schænen Prinzessin, ein Mærchen, aus dem Munde des Elsæssischen Volkes. Nacherzæhlt von Gustav MUEHL. *Alsatia* hrgg. von Aug. Stœber, 1856-7, p. 52-57.

Deux légendes alsaciennes et une bretonne : la dame de Breyda et le revenant de Meroux, par H. BARDY. *Revue d'Alsace*, 1857, p. 269-280.

Elsæssische Sagen und Mærchen, mitgetheilt von CHRISTOPHORUS, Fr. OTTE, Fr. FLAXLAND, Fr. EHRMANN, A. INGOLD, A. MÆDER, Th. KLEIN, K. BERDELLÉ, J. RINGEL und Aug. STŒBER. *Alsatia*, 1858-61, p. 249-274.

V

CHANSONS.

Chansons populaires (au nombre de 7). Dans *Elsæssisches Sagenbuch*, hrgg. von Aug. Stœber. Strassburg, 1842.

Alte Volkslieder, welche im Elsass gesungen werden, gesammelt von Gustav MUEHL. Dans *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1851. Mülhausen, Rissler, p. 52.

Drei geistliche Volkslieder, welche im Sundgau gesungen werden. Mitgetheilt von CHRISTOPHORUS. *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1853, p. 206-209.

Aeltere Volkslieder, welche im Elsass gesungen werden, gesammelt von P. ECK, G. MUEHL, CHRISTOPHORUS, J. BRESCH und dem Herausgeber. *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1854-55, p. 170-183.

Aeltere Volksthümliche Lieder aus dem Elsass. Alsatia. 1862-67, p. 95-116.

Fuffzeh elsæssischi Volkslieder gesammelt un geranschiert vum en alte Musikant am Fuess vum Odilieberri. Strassburg, Hug frères, 1878.

Avec musique. — L'auteur anonyme est M. Rodolphe de Türckheim. Cf. art. de Paul Leser. *Revue alsacienne*, t. II (1878-79), p. 261-7.

VI

PROVERBES, ÉNIGMES, FORMULETTES.

Elsæssisches Volkbüchlein. Kinder und Volksliedchen, Spielreime, Sprüche und Mærchen, herausgegeben von Aug. Stœber. Strassburg, Schuler, 1842, in-8 de 119 p.

Contient aussi des énigmes.

Zweite stark vermehrte Auflage; Erstes Bændchen. Mülhausen, Rissler, 1859, in-8 de IX-202 p.

De cette seconde édition, tout à fait refondue et très augmentée, il n'a paru que le premier volume. Il contient, entre autres additions, un commentaire, des chansons et formulettes en langue française qui ont cours en Alsace.

Il contient aussi, p. 191-201, une bibliographie des ouvrages consultés et cités.

Sprüchwœrter und Sprüchwœrtliche Redensarten im Elsass, nebst Erlæuterungen. Erstes Halbhundert. — Dans Neujahrs-Stollen auf 1850, herausgegeben von Aug. Stœber. Mülhausen, Rissler, p. 28-31. — Zweites Halbhundert. — Dans *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber. Mülhausen, Rissler, p. 25-29.

Kinderreime, in Dirlinsdorfer Mundart. — Vogelstimmen, Volksmundart in der Umgegend von Kolmar. — Glockenstimmen im Sundgau. Mitgetheilt von Christophorus. *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1853, p. 167-170.

Volksreime und Sprüchlein. Alsatia, hrgg. von Aug. Stœber, 1853 p. 170-171.

Volksneckereien im Elsass, von Aug. Stœber. — *Anzeiger für Kunde der Deutschen Vorzeit.* Nüruberg, 1855, p. 319-320.

Glimpfformen und Verkleidungen von Verwunderungsausrufen, Betheuerungen, Verwünschungen und Flüchen, von Aug. Stœber. — Dans Die Deutschen Mundarten, hrgg. von Fromman, 1855, t. II, p. 501-505.

Volksthümliche Benennungen Schlechter Weine. Ibid., 1856, t. III, p. 12-14.

Spitznamen elsæssischer Ortsschaften. Ibid., t. III, p. 482-4.

Witterungszustænde, elsæssische Benennungen dafür. Ibid., i. III, p. 424-6.

Elsæssische Mundarten : Kinder und Volksreime, von Aug. Stœber. *Alsatia*, hrgg. von Aug. Stœber, 1855-7, p. 191-200.

Spécimen de la 2e édition de l'Elsässisches Volksbüchlein, alors en préparation.

Elsæssische Kinderspiele, von Aug. Stœber. — Dans Die Deutschen Mundarten, hrgg. von Frommann, 1857, t. IV, p. 7-10.

496 *Sprichwœrter und Sprichwœrtliche Redensarten* aus den Schriften Geiler's von Kaisersberg. Gesammelt von Aug. Stœber. *Alsatia*, 1862-67, p. 131-162.

Proverbes et Énigmes de Mulhouse dans Dollfuss-Ausset : *Matériaux pour les Bibliothèques populaires*, n° IV (avril 1868) et n° V (1869). Mulhouse, in-16.

Aug. Stoeber : *Imprécations populaires qui se rattachent à certaines maladies*, tirées d'auteurs alsaciens des XIVe-XVIIe siècles. *Revue d'Alsace*, 1867, p. 21-30 et 40-53.

Strassburger Ræthselbuch. Die erste zu Strassburg ums Jahr 1505 gedruckte deutsche Ræthselsammlung. Neu herausgegeben von A. F. Butsch., x-38 p. 1876. (Nur in 100 Exemplarem gedruckt.)

Article sur les proverbes alsaciens dans le *Magazin für die Literatur des Auslandes* de Janvier 1882.

VII

COSTUMES.

Le catalogue des *Livres, manuscrits, dessins*... etc... *de M. F. Heitz*, publié par M. Rod. Reuss, contient l'indication des ouvrages et documents qui suivent sur les *Costumes* d'Alsace: Plusieurs sont des recueils factices dont les pièces ne sont pas décrites isolément. — N° 5175. Collection de 6 costumes nationaux alsaciens et badois. Strasbourg, 1834, in-folio. — N° 5176. *Costumes alsaciens* (extrait du *Hortus deliciarum*). — N° 5179. Costumes alsaciens de différentes époques. — N° 5182. Costumes de l'Alsace et de Bade, par un amateur. Strasbourg, s.-d., 12 planches coloriées in-4. — N° 5184. Costumes strasbourgeois, 19 planches in-8. — N° 5185 Costumes strasbourgeois, 8 gravures, in-16. — N° 5186. Costumes strasbourgeois, 18 grav. in-24. N° 5187. *Die menschlichen Stufenalter*, strassburgische Trachten aus dem 17ten Jahrhundert. In-18 avec gravures. — N° 5183. *Eygentliche Vorstellung* der heutigen Strassburger Kleider-Trachten. Strassburg, 1731, avec 30 gravures in-4. — N° 5189. Heider : Costumes strasbourgeois, 30 grav. in-8. — N° 5190. Lanté et Gatine : Costumes d'Alsace, 6 planches in-fol. N° 5192. Lewicki. *Costumes d'Alsace et de Bade*, 1834, 10 planches in-fol. — N° 5293. Représentations des modes et habillements de Strasbourg, 16 pl. in-24 (p. 315, 316 du catalogue Heitz, Strasbourg, 1868, in-8). — Tous ces ouvrages ont été acquis par la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg.

Seyboth (Ad.) *Costumes des femmes de Strasbourg* (xvii° et xviii° siècles). Quarante-six planches desinées d'après des documents de l'époque. Strasbourg, R. Schultz, 1880, pet. in-4.

VIII

THÉATRE PATOIS.

Arnold (J. G. D.): *Der Pfingstmontag*. Lustspiel in Strassburger Mundart... Strassburg, 1816, 199 p. in-8. — Nouv. édit. en 1817. Nouv. édit. avec 40 illustrations de Th. Schuler en 1850 (in-8) et 1867 (in-4). — Nouv. édit. revue par M. Spach 1874 (in-8). Cette comédie en dialecte strasbourgeois, contient de nombreux détails sur les mœurs, usages, jeux, proverbes, etc. de Strasbourg.

Stoeber Ehrenfried. *Daniel oder der Strassburger auf der Probe*. Lustspiel mit Gesang in 2 Aufzügen. Zum Theil in Elsæsser Mundart. Strassburg, 1823, in-8. — Nouv. édit. 1825.

Cette comédie strasbourgeoise contient aussi des détails de mœurs.

II

LES PUBLICATIONS CATALANES EN 1881.

I. — Francesch Pelay Briz. *La Orientada, pœma*. Barcelona, Joan Roca y Bros, in-8 de 306 p. — Prix : 20 rals.

II. — Joaquin Maria Bartrina. *Obras en prosa y verso* escogidas y colleccionadas por J. Sarda, con un retrato del autor, Texido y Parera. Barcelona y Madrid, in-12 de xiv-392-iv p. — Prix : 5 pesetas.

III. — Maria de Bell-Lloch. *Llegendas catalanas*. Barcelona, Tipografia espanyola,

in-12 de 384 p. — EMILI VILANOVA. CUADROS POPULARS. Barcelona, Imprenta *La Renaixens*, in-12 de 188 p. — Prix : 10 rals.

IV. — *Calendari catala del any* 1882, coleccionat par F. P. BRIZ y J. MATHEU. Barcelona, s. d., Joan Roca y Bros, in-12 de 96 p. — Prix : 4 rals. — *Lo Rat Penat, calendari llemosi*, Any de 1882, colleccionat per Joseph M. PUIG. TORRALVA. Valence, Imprenta de Pascual, in-12 de 160 p. — Prix : 4 rals.

V. — *Jochs Horals*. Any XXIII. Barcelona, estampa de la Renaixensa, 1881. Gr. in-8 jésus de 144 p. s. p. — *Certamen cientifich-literari de Granollers* (1881). Barcelona, imprenta de Luis Tasso, 1881, petit in-8 de 86 p. s. p.

VI. — Presse catalane : *La Renaixensa*, diari de Catalunya. — *La Renaixensa*, revista mensual. — *Lo Gay Saber*, periodich literari quinzenal. — *La Ilustracio catalana*, periodict decenal.

On voit, par la lecture de cette liste de publications, que nous ne nous proposons point, cette année, de traiter des œuvres théâtrales. Il nous a paru préférable d'en réserver l'étude pour un travail spécial : l'on peut établir d'une façon générale que, dans le pays de Lope, de Calderon et de Moreto, le théâtre a, chaque année, une vie et une fécondité, qui égalent et dépassent fréquemment celles des autres branches littéraires réunies. D'autre part, depuis que la mort ou la retraite a éloigné du théâtre les derniers survivants de la période brillante, à laquelle se rattachent les noms de Zorrilla, Hartzenbusch, Gil y Zarate, c'est à notre sens à Barcelone qu'il faut chercher le meilleur dramaturge de la Péninsule, d'un talent aussi puissant et moins incliné à l'horrible que celui d'Echegaray, Frederich Soler, dont deux pièces ont toute l'année occupé l'affiche. Nous avons cru, par contre, utile de terminer notre étude par une revue rapide des périodiques catalans littéraires les plus répandus. Plus que jamais la presse quotidienne absorbe un grand nombre d'écrivains dont les années s'écoulent ainsi infructueuses ou du moins point aussi fécondes qu'elles eussent pu l'être. Le journalisme n'est d'ailleurs pas l'unique cause qu'il faille accuser du tarissement dont nous nous plaignons. La création d'un mouvement artistique catalan a produit au point de vue littéraire ce résultat regrettable de diriger le commerce éditorial vers les publications illustrées, au détriment des publications poétiques, romanesques ou historiques. Cette situation, qui est commune à toute l'Espagne, se voit plus particulièrement à Barcelone parce que, typographiquement, la capitale de la Catalogne tient sans conteste le premier rang dans la Péninsule par la netteté, la correction, l'élégance de ses éditions. — Il ne s'agit d'ailleurs point ici d'autre chose que de passer en revue les quelques volumes publiés en 1881 dont nous avons plus haut transcrit les titres : aussi bien l'année 1882 semble-t-elle promettre une plus ample et plus belle moisson.

I. — Avant de parler de l'œuvre nouvelle d'En Francesch Pelay Briz, *la Orientada*, je crois bon de rappeler en quelques lignes ce qu'est l'auteur de ce poème. Pelay Briz a toujours représenté dans le mouvement littéraire catalan l'élément militant : créateur de plusieurs journaux, qui prirent une part active à la mêlée mi-littéraire, mi-politique, il est trop ondoyant, trop bouillant, trop livré aux inspirations de l'heure et du moment pour être le poète égal, pondéré, que l'on trouve d'ailleurs si rarement sur les terres du Midi. C'est à lui, je crois, maître en Gai-Savoir depuis les Jeux Floraux de 1869, qu'est dû le premier roman publié en catalan, (*le Coronel d'Anjou. le Colonel d'Anjou*), œuvre où respirent encore les colères trop justifiées de 1714. Un *Cansoner*, *Lo llibre dels cants*, une réimpression d'Ausias March, le Pétrarque catalan, en qui vibre, s'il faut en croire Baret, l'impulsion troubadouresque, de curieuses éditions d'auteurs oubliés comme Jaume Roig, les *Cansons de la Terra* surtout, voilà la partie de son œuvre que j'appellerai

historique. Les *Baladas*, le poème *la Masia dels Amors*, qui rappelle notre *Mireille*, *Las Vengansas del Rey Pere*, *Flors y Violas*, et au premier rang par l'originalité, la fraîcheur et la nouveauté, *Lo Llibre del cor men*, publié en 1875, sont les aînés de cette *Orientada* qui paraît sous le patronage de la revue *Lo Gay Saber*, dont Pelay Briz est le fondateur.

On le devine, il s'agit d'une expédition, d'une *Anabase* catalane. Le sujet, je m'exprime mal, le fond du poème est emprunté à Muntaner, le grand chroniqueur, à Moncada, un des bons historiens espagnols classiques, et aux récits plus récents de Victor Bofarull. Publié quelques années plus tard, le poème eut pu s'appuyer sur les matériaux que cherche aux sources grecques, si curieuses et si rarement fouillées, notre ami Antonio Rubio y Lluch, et à l'aide desquels il écrira les annales définitives de cette période trop peu connue de l'histoire nationale aragonaise. *La Orientada* a donc ce caractère essentiel à tout poème épique : il est l'expression très haute, très ardente, sauvage même parfois, du sentiment patriotique. C'est aussi une œuvre très nettement religieuse : très catholique, il est à peine besoin de le dire, car, au delà des Pyrénées, patriotisme et foi, aujourd'hui comme aux temps de Philippe II, ne font qu'un. Ce qui manquerait un peu dans *la Orientada*, c'est ce qui est absent déjà dans *l'Atlantida*, l'autre grand poème catalan : l'action ; non pas certes que dans *la Orientada* nous n'ayons une fable intéressante, captivante toujours et parfois entraînante, une fable inférieure poétiquement à celle qu'a choisie l'abbé Verdaguer, mais qui lui est supérieure au point de vue épique, mais parce que le poète, séduit sans doute par les prestiges du grand nom d'Homère, sommeille parfois comme l'Aveugle de Cos, s'abandonne trop à sa direction et repasse trop lentement, trop amoureusement par des sentiers, fraîchement ouverts à l'époque homérique et dès lors jeunes encore, dans l'œuvre d'Homère, de gloire et d'immortalité, mais battus et usés depuis par les épopées secondaires et de pure imitation. Après cela, ce qu'il faut louer dans *la Orientada*, c'est que si parfois, au chant II, au chant V et au chant VIII, par exemple, nous serions tenté de nous croire devant Troie, écoutant le sage Nestor parlant dans le conseil ou les vieillards admirant Hélène au haut des remparts et faisant le dénombrement de l'armée grecque, jamais cette illusion ne s'empare de nous avec assez de puissance pour ne point s'évanouir quelques vers plus loin devant les bataillons de mariniers et d'Almogavares. La couleur locale, le contraste des Grecs et des Catalans, les mœurs des Juifs bysantins, les croyances, les légendes, les superstitions de cette époque crédule dont le poète a su tirer un si heureux parti, corrigent immédiatement le défaut sur lequel s'était porté notre attention.

La Orientada comprend treize chants: le sujet en est la vengeance que tira de la mort de Roger de Flor son écuyer Corbrau.

Pendant le massacre des Croisés, un homme se présente chez le juif Marbreck, une épée sanglante à la main, demandant au sorcier, puisqu'il connaît l'art de lire dans les étoiles et de deviner l'avenir, de lui dire à qui appartenait ce sang et cette épée. Après avoir consulté les sorts, le Juif fait apparaître devant l'assassin le spectre de sa victime : et, ayant ainsi manifesté sa puissance au mercenaire alain qui le consulte, Girco, il lui prédit que cette épée le frappera de mort. Laissant fuir le meurtrier, Marbreck, qui a reconnu en lui le misérable qui déshonora sa fille, prépare la vengeance dont il attend l'heure depuis tant d'années. Son instrument, ce va être Corbrau, le page de Roger, qu'il a sauvé et dont il dirigera le bras. Il lui indique où il trouvera l'épée de son maître et l'accompagne aux portes d'Andri-

nople. — Cependant les chefs de l'expédition ont tenu conseil et résolu, excités par Corbrau à la vengeance, d'envoyer deux messagers défier l'empereur bysantin. — Sur les cimes du Rhodop s'ouvre la caverne où est cachée l'épée ; le page les gravit pour l'aller quérir. Hérodiade alors lui apparaît et lui raconte en vers magnifiques sa vie passée, son amour pour saint Jean, son crime et le châtiment qui a suivi sa vengeance. S'il veut être heureux qu'il renonce à se venger avec l'épée qu'elle lui remet. — Corbrau n'a point renoncé à ses projets, mais avant de les exécuter il veut revoir celle qu'il aime, Trena-d'Or et s'introduit dans sa tente avec l'aide de son esclave égyptienne Aptalanit. Qui elle est, il l'ignore, lorsqu'il aperçoit à sa main un anneau de Roger. Un grand tumulte qui s'élève dans le camp des Alains le contraint de prendre la fuite. — Le chant suivant est consacré au dénombrement de l'armée. — Au chant VI, Marbreck déguisé se présente dans la tente de Corbrau et l'emmène aux abords du camp des mercenaires pour lui montrer le meurtrier de son maître et son rival Mahabout avec lequel il lutte bientôt dans le combat que se livrent Grecs et Catalans. — Corbrau a appris qu'à la suite de cette bataille Aptalanit est devenue la captive de Muntaner : il lui demande cette esclave et apprend d'elle que Trena-d'Or est la fille de Girco. — Le chant VIII contient le récit des jeux de force et d'adresse, interrompus par un affreux orage. — Entre temps, dans le camp des Alains, Girco a accordé la main de sa fille à Mahabout, — et pour fuir cet odieux prétendant, Trena-d'Or encouragée par Aptalanit a pris la fuite. Corbrau, qui erre dans la montagne avec Marbreck, la rencontre, tue Mahabout qui les poursuit, mais se voit ravir son amante par des forces supérieures. — Les croisés s'emparent de Redost. — Trena-d'Or reprise par les Alains est mourante depuis le combat de Corbrau et de Mahabout. Girco désespéré la fait soigner par Marbreck et fait mettre à mort Aptalanit en punition de sa trahison. Dans un dernier combat, prêt de tomber sous les coups de Corbrau, il frappe sa fille au cœur et meurt sur son cadavre. Corbrau, au désespoir, se réfugie dans une des cellules du Montserrat où il vit en ermite et reçoit, un jour, la visite de Muntaner, qui, sans le reconnaître, lui apprend la mort de ses compagnons d'armes et les résultats de l'expédition.

Voilà ce que laisse subsister du poème une froide et maladroite analyse : nous allons essayer d'en traduire maintenant quelques vers afin d'en faire apprécier la facture. Nous avons choisi la ballade de *l'Épée du mort*, que nous empruntons au chant premier :

Era de nit, y un home cami feya
Envers un bosch ; a l'una má una teya
Encesa duya. Ab fadigòs dalit
Cap dins d'un bosch anava. Tal com corra
Empesa per lo vent la fina sorra
D'un pla desert, aixis se 'l'Veya corre
Capficat, anhelós, ple de neguit.

« Il était nuit, et un homme cheminait vers un bois : d'une main il tenait une torche enflammée. En proie à une angoisse mortelle droit au bois il s'en allait. Ainsi court emportée par le vent la fine poussière d'une plaine déserte, ainsi on le voyait courir, tête basse, anxieux, plein d'*ennui*.

« A l'autre main il portait une épée ensanglantée saisie à plein tranchant. Où va-t-il ? Qui est-il ? Quel esprit le guide ? Il arrive au bois, voit un vieux chêne, dont le tronc fut troué par la foudre ; il y grimpe, et dans le creux qu'a fait en lui l'éclair, en hâte il plonge son bras nu.

« Il sourit, prend l'épée et l'y enfonce. Elle y entre : on ne l'aperçoit plus ! Il est sauvé : que belle est la découverte !... La fortune est pour lui. Il des-

cend de l'arbre..... Quand du bois il allait sortir, il entend, mort d'effroi, un corbeau, qui perchait au haut de l'arbre, crier à part lui : « Demain je « tirerai l'épée du tronc ! »

« Il recule en tremblant, retire en hâte l'épée du tronc, traverse tout le bois, et par un ravin descend au fleuve. Il va à l'eau et l'y jette rapidement. L'arme un instant lutte avec le paisible courant : elle coule à fond..... C'en est fini..... mais une truite au bouillonnement a quitté son nid.

« Et levant sa tête au-dessus de l'eau claire, elle parle ainsi : « Ce que tu « viens de faire sur l'heure je le déferai. » Et sur la rive elle l'apporte. Lui furieux et mort de terreur la prend et, avec rapidité, portant dans l'autre main la torche enflammée fuit à grands pas vers une haute montagne.

« Il y trouve une caverne, y entre, y fait un trou, creuse ; — l'épée était l'outil avec lequel il creusait. — C'en est fini : enfin il la jette dans le trou, l'enterre, applanit le terrain, guette et se détourne à demi, regarde tout soupçonneux autour de la caverne. Nul ne m'a vu, semble-t-il dire, quand il jette la dernière poignée de terre sur la fosse.

« Une noire taupe, derrière lui placée, avait contemplé tout ce qu'il faisait, et quand il est sur le point de sortir de la caverne, elle lui dit : « Je l'exhumerai de terre, et quand le soleil viendra éclairer le mont, il trouvera l'épée à la cime. » — En hâte de la fosse, il retire l'épée.

« Plus haut est un volcan : vers lui il se dirige. Là le conduisirent la crainte et l'espérance, là bien sûr il n'entendra pas ces voix, et il grimpe, grimpe, grimpe. Il est à la cime. Rien ici-bas ne l'empêche de la jeter. Il regarde le ciel : il est nuageux. Sous ses pieds est la mâchoire de la gueule du monstre.

« L'épée tombe perpendiculairement de ses mains : la gueule du volcan l'a déjà avalée ; c'en est fait, nul ne dit rien. Il descend de la montagne, et quand il est dans la prairie, il entend un bruit d'enfer derrière lui... C'est le volcan qui, de sa voix rauque et farouche, lui crie : « Dans la plaine je la « vomirai. »

Et le volcan n'est pas eau, arbre ou terre : ce qu'il a en lui il le déterre... Prise qu'il a faite ne revient plus : il est comme la mort. Aussi pleurant de rage, sans se retourner et sans revenir sur ses pas, il murmure en fuyant : « Devant cet obstacle mon bras s'arrête... Le bras de Dieu la clouera dans mon cœur ! »

Dans cette ballade, qui rappelle fort heureusement *l'Œil de Cain* du plus grand de nos poètes, il y a, si je ne me trompe, une simplicité et une sobriété remarquables. Gœthe, Schiller ou Uhland l'eussent volontiers enchassée dans un de leurs recueils qu'elle n'aurait point déparé. Un poète anglo-provençal, Lord William Bonaparte-Wyse, a traduit un fragment du troisième chant, l'épisode d'*Hérodiade*, qui est un des plus réussis du poème : il est trop long pour que nous le citions à notre tour en français.

II. — L'an passé, nous consacrions déjà quelques lignes à saluer la mémoire de Joaquin Maria Bartrina : nous avons l'occasion de revenir aujourd'hui sur cette intéressante personnalité, puisque l'on vient d'éditer ses œuvres posthumes, mi-castillanes, mi-catalanes. C'est M. Juan Sarda, le critique qui a écrit le meilleur article sur l'*Atlantide*, que s'est fait le directeur de cette publication. Ami du défunt, désigné par sa famille pour cette pieuse tâche, il s'est proposé bien plutôt de nous donner le plus possible des œuvres de Bartrina que de nous en donner le meilleur. Il a fait, nous dit-il, abdication absolue de ses opinions et de ses goûts personnels devant ceux de l'ami mort. Plus indulgent au point de vue de la forme que ne l'eût

été certainement le poète lui-même, il a voulu nous donner aussi tout le Bartrina moral. Qu'en résulte-t-il ? Un de ces effets étranges et inexplicables, une de ces énigmes qui seront pour l'humanité un éternel point d'interrogation. Le lecteur que ses idées séparent le plus de Bartrina, le penseur le plus orthodoxe à la lecture de son œuvre interrompue, éprouvent une sympathie aussi sincère que grandissante à mesure qu'ils la parcourent. Dans cette accumulation de travaux, qui sont des plans plutôt que des pages achevées, cette avalanche de théories rationalistes, darwinistes, sceptiques, ne produit jamais l'agacement nerveux qu'amène si souvent la contradiction : on plaint les égarements de cet esprit paradoxal qui, pour nous exprimer comme Sainte-Beuve, ne trouva jamais un instant à s'asseoir à l'ombre d'un rare tamarin. Le charme n'est pas rompu, ce charme qui existait dans son amitié et se conserve dans ses livres. Combien l'ont ressenti en Catalogne et nous en ont écrit en termes émus !

« Le doute torturait son intelligence, dit M. Sarda, le scepticisme inspirait beaucoup de ses conceptions; mais ses doutes et son scepticisme actif était quelque chose de plus élevé, de plus profondément moral que le *laissez faire, laissez passer* qui, pour tant de gens, est un moelleux oreiller pour dormir le sommeil de l'indifférence ou cette génuflexion hypocrite que d'autres font devant les dogmes tout d'une pièce.... Ses doutes et son scepticisme se formulaient par ce mot profond de Faust : Si les paroles sont la foi, qui osera dire : JE CROIS? Et qui osera dire : JE NE CROIS PAS, s'il écoute la voix de son cœur. Bartrina ne voulut pas dire : *je crois*, parce que semblable affirmation répugnait à sa conscience. Il n'en vint pas non plus à dire : *je ne crois pas*, parce que la voix de son cœur arrêtait sa langue au moment de prononcer cette phrase, la plus terrible des phrases qui puissent sortir de lèvres humaines. »

Maintenant que l'esprit de l'écrivain nous est connu, étudions son œuvre poétique avant de juger de ses *reliques* en prose.

Chez Bartrina, poète castillan ou catalan, car je parle ici de l'*Algo* comme des *Obras* inédites jusqu'à sa mort, on peut noter l'influence des *Reisebilder* de Heine, des *Contes* de Poe, des poèmes de Leopardi qui, disait-il, *écrivait comme Virgile et pensait comme Heine.* Ces ouvrages, qu'il lisait plus souvent que Darwin et Shopenhauer, les deux guides que l'on peut, jusqu'à un certain point, rendre responsables du peu qu'il a produit, ces ouvrages l'enchantaient. Pour Becquet, il éprouvait une admiration sincère mais mêlée de quelque réserve. Il faut l'étudier, pensait-il, mais éviter la contagion. Becquet, qui est un des premiers *intomistes* espagnols, se trouve, malgré lui, le chef d'une école de pleurnicheurs sentimentaux, dout les productions n'ont rien de commun avec le grand art. Bartrina admirait surtout, parmi les Espagnols, toute cette inoubliable pléiade des mystiques du seizième et du dix-septième siècles : ce sentiment chez tous les grands esprits du pays voisin à notre époque, quelles que soient leurs opinions, leurs préventions, me semble à remarquer. Valera, Alarcon, Menendez Pelayo, Nuñez de Arce, Verdaguer, Bartrina s'unissent dans cette commune idée. Pour ce dernier, comme pour l'auteur de *Doña Luz*, les mystiques sont *la source du sublime*, et il engageait ses amis à les lire, car *ils ont écrit des poésies subjectives supérieures à Heine et aux autres Allemands.*

Ce grand admirateur de la science moderne ne fut point un poète scientifique. Pour lui, la science n'avait été qu'une déception. Ce qu'il appelait de ce nom avait pièce à pièce démoli ses croyances et restant seul avec cet instrument de ruines auquel il n'ajoutait même plus ni foi ni confiance, il

s'était réduit à un scepticisme à peu près absolu et que la mort, par son approche, ne dissipa qu'à demi.

L'heure n'était pas venue, d'après lui, de suivre la voie que signalait Lamartine dans un de ses *Entretiens littéraires*, et cependant il poussait, dans ce champ vierge, l'un de ses amis, nous dit un de ses biographes, M. Rahola.

Etait-ce Martà y Folguera, était-ce Melchior de Palau? Nous l'ignorons.

« Dans toutes ses poésies, affirme encore M. Rahola, l'idée domine d'une manière éclatante, et pourtant il possédait la forme, sans s'y assujettir jamais. Il cherchait pour l'idée un vêtement large et flexible, où elle put se mouvoir librement. » Dès lors, on comprendra qu'il s'abstint d'employer la forme du sonnet qui oppresse toujours plus ou moins la pensée en l'étreignant dans ses deux quatrains et ses deux tercets : il avait cependant le culte de la forme et recommandait à ses amis de ne la négliger jamais. La vérité passait avant tout à ses yeux, et il ne la séparait pas de l'expression : de là le revirement qui, sur le tard, lui fit délaisser le castillan pour le catalan. Il jugea que la langue d'une race pouvait seule en exprimer jusque dans leurs nuances, toutes les idées et, ce jugement porté. il y conforma sa conduite. Sur la fin de sa vie cependant, un grand changement s'était fait en lui : nous n'osons pas dire qu'il avait fait un pas dans la voie de la certitude religieuse — peut-être le pourrait-on augurer d'après certains traits indiqués par M. Rahola, — mais au moins dans celle de la certitude philosophique, et il se proposait d'écrire un nouveau recueil qu'il intitulerait : *Afirmaciones*. La mort mit à néant ce projet.

De ses poésies catalanes, je n'ai pas encore parlé, et il y en a si peu que je pourrai toutes les étudier ici : je me bornerai, pour être plus bref, à signaler les principales. L'*Eputid*, couronnée aux Jeux Floraux, contient des traits satiriques et roule sur le paradoxe bien connu, mais poétiquement renouvelé : Le progrès est un cercle qui nous ramène, après des siècles glorieux, à l'état sauvage primitif, comme le fleuve rend à la mer, après un orage, la goutte d'eau que le nuage y a pompée pour le ciel. La *Chanson nihiliste* semble empruntée aux *Fleurs du mal*, de notre Baudelaire : c'est le même cri de révolte que dans *Réhabilitation*, écrite pour un almanach du Midi. Je trouve encore mentionnées, dans mes notes, des traductions d'Horace, d'une fidélité point très sévère mais pleines de couleur et de vie ; une épigramme à la Gœthe : *Devant Port-Vendres* ; mais avec M. Yscart, un des écrivains qui me paraissent avoir le plus justement apprécié son œuvre poétique, je préfère toute la série des *Amorosas*, *Quan fuga fut*, *sols un dia*, *Ella d'alla*, *Nit d'amor*, *Maymès*. Cela est-il original? Je n'en sais rien. Tout homme semble posséder ce trésor de sentiment, et pourtant cette exquise délicatesse, cette grâce infinie, combien peu de poètes ont su nous la faire retrouver en nous-mêmes. Nous voudrions traduire et nous n'osons, crainte de flétrir, par une imparfaite version, ces délicates strophes. C'est à un poète, à Georges Gourdon ou à Frédéric Bataille, qu'il faudrait demander d'enchasser ces petites perles dans un vers qui les sertit d'or et de diamant.

Chez le prosateur, l'esprit inquiet, chercheur, papillonnant et, hasardons le mot, promeneur plus que pénétrant, dont nous avons parlé, avait fait naître un styliste original et curieux. Sa phrase étincelle et crépite : on dirait d'un jeu d'escamoteur, d'une jonglerie de mots papillotant à la lumière électrique. Cet instrument, il le maniait pour noter parfois ses idées sous une forme imagée et brève, avec ce scepticisme, las de l'humanité,

d'Aubryet ; il le maniait pour rédiger ses articles de vulgarisation, dont chacun contient une idée neuve, point toujours aussi solide que brillante, mais parfois pleine d'avenir pour qui saura la ramasser et la mettre en bon terrain ; il le maniait pour rédiger ou pour dire des contes un peu subtils, car il y a chez Bartrina conteur du maniérisme, mais un maniérisme qui vient à la recherche de l'effet final et non un maniérisme continu et intense : Voyez *le Radiomètre,* voyez *la dernière excentricité.*

Son bagage comme critique et comme conférencier est bien léger ; sa maladie en est la seule cause, car elle le contraignait à vivre uniquement de pensée et jamais d'actes : son œuvre, rédigée dans son cerveau, n'en jaillissait que difficilement sur le papier, surtout sur la fin de sa vie : *Fortuny,* sur la jeunesse de qui il nous a livré de curieux détails, la *Météorologie populaire,* intéressent particulièrement les catalanisants. Je n'oublie pas une note sur les rapports du catalan et du vieux français, où il réfute en passant diverses erreurs du bibliophile Jacob (une *grosse* d'objets dans Rabelais signifiant douze douzaines et pas une douzaine, comme l'entend l'éditeur. — Les *allants et venants* d'une personne riche que le même éditeur avait pris pour des chiens chez Bonaventure Despériers).

III. — Par une pente douce, l'examen des *Obras,* de Bartrina, nous a amené aux travaux en prose. Les *Légendes catalanes* sont dues à Mme Maria de Bell-Lloch, sœur d'un écrivain barcelonais déjà bien connu par ses études sur la poésie, les contes et les usages populaires. Élevée dans le Vallès, au milieu de cette plaine fertile, de ces bois touffus, elle ne produit que des œuvres empreintes d'un sentiment profond de la nature, et s'appuie le plus souvent sur des légendes ou des traditions populaires, sans se refuser cependant à donner libre essor à une imagination poétique et exhubérante. De là, dans les *Légendes catalanes,* deux éléments bien distincts : élément légendaire, élément imaginatif. Malheureusement les légendes m'ont tout l'air d'être un peu habillées, ce qui diminue la valeur du recueil au point de vue du *Folk-Lore;* aussi bien Mme de Bell-Lloch n'a-t-elle pas prétendu faire œuvre de savant, mais de poète — et il y a un poète très délicat, très harmonieux chez elle. Il y a encore des légendes d'origine étrangère, comme *les Quatre dons,* qui est un conte slave. Somme toute, je préfère, dans la première série, les récits intitulés : *le Chevalier du Mont-Nègre, le Mont du hêtre, le Saut de la jeune fille, les Espions, Tentation, le Règne du bonheur, la Fille de la mer.*

Parmi les œuvres d'imagination, j'ai remarqué un joli récit de voyage. *Une visite au Tirdabo.* Je prise cependant davantage le volume de M. Émile Vilonova, qui a pour titre : *Cuadros populars.*

L'écrivain dont je viens d'écrire le nom est un des meilleurs et des plus spirituels rédacteurs de *la Renaixansa ;* il est aussi, je crois, un des plus anciens. Son premier volume, *Del men tros,* m'avait moins plu que sa dernière publication. Rappelez-vous ces récits, ces croquis dus presque toujours à des plumes provençales qu'ils soient signés de Mistral et de Roumanille ou de Daudot et de Camille Allary ? Tout ce qu'il y avait là de couleur locale répandue à profusion, de charme naturel, d'entrain, d'humeur, M. Vilanova l'a également semé dans son œuvre, et si j'emploie cette comparaison, ce n'est pas que je crois le moins du monde à un emprunt littéraire — la verve ne s'emprunte pas, — c'est que je ne vois que ce chemin pour me faire comprendre de lecteurs français et étrangers à ce qui remplace en Catalogne la *sal* andalouse. Nos mœurs du Midi sont parfois si rapprochées de celles de la Catalogne, que nous croyons reconnaître les originaux des

croquis de M. Vilanova. Son *Ex Carlets*, ne nous semble-t-il pas avoir entendu ses plaisanteries, remarqué son activité dévorante en plein soleil d'été aux jours de processions ou sur notre côte sablonneuse parmi les groupes de baigneurs. *Chez l'alcalde*, n'est-ce pas avec une note plus familière de la part du juge, ce qu'il advient dans nos petits villages du Languedoc ou de Provence, une fois la semaine, à l'audience du juge de paix, rendant le plus souvent — et pour cause — la justice en patois. Et *Aux Taureaux*, où la note purement méridionale s'espagnolise davantage, n'y trouverait-on pas encore quelque ressouvenir d'antan ! nous citerions ainsi tout le volume : il n'y a rien qui ne soit charmant : *Une agence, mes voisins*, — où M. Vilanova a oublié, parmi tant d'ennuis qui vous assaillent au logis, certain genre de voisins qui, pour n'être pas humains, n'en sont pas moins fort désagréables — j'ai nommé les moustiques, cette peste languedocienne et ibérique. *Un jour triste*, que pourrait signer Coppée en tête du *Figaro*, *un Employé*, *le Premier amour*, *Bêtes embaumées*, *la Fête patronale*, ont encore une bonne place dans mes souvenirs. Et pour composer un joli volume, M. Vilanova n'a eu qu'à puiser au hasard dans ses *Chroniques de la Renaissensa*, qui me rappellent celles de Bernadille, réminiscence flatteuse pour tous deux et qui ne blessera ni Victor Fournel ni son rival barcelonais.

IV. — Puisque nous venons d'étudier les volumes de vers, nous allons brièvement examiner le bilan des deux almanachs en ce genre. Le *Rat Penat*, qui continue à porter pour son titre *Calendari elemosi*, contient un curieux travail de M. Rafel Ferrer y Bigné sur les différents testaments et la mort du poète catalan Ausias March. D'heureuses circonstances lui ont permis de reconstituer cette page d'une vie moins connue que la valeur et la gloire du poète ne le mériteraient. Dans un autre morceau, M. Fiter y Ingles étudie les privilèges des étudiants des vieilles universités, leurs espièglerie, leurs rixes et mutineries. Enfin le directeur du *Rat-Penat*. En Joseph, M. Puig Torralva termine par la biographie d'En Constant Llombart où il établit que la langue du Turia comme celle du Llobregat est catalane; mais n'y contredisons certes pas, mais alors pourquoi n'a-t-il pas modifié le sous-titre de son *Calendari ?* Dans la publication de MM. Pelay Briz et Matheu, M. Maspons insère un *Conte* dans le goût de Poe, Narcis Oller une page de son roman en préparation, les jeux des *Xiquets* du Valles.

Les deux almanachs atteignent aussi un excellent niveau pour la poésie. Llombart (*Murs de la patria*) donne une pièce d'un ton belliqueux qui s'explique par l'époque où elle fut écrite (1865), au temps de la démolition des forteresses et qui nous rappelle celle de Victor Balaguer sur le même sujet. La *Vardor* d'Ubach y Vinyeta, la presse *à Martorell* de Verdaguer, figureront fort honorablement dans leurs prochains recueils. Les *Aubades* de M. Puig Torralva sont d'aussi gracieux *Cantares* que les piécettes de don Melchior de Palan. Un poète qui ne nous était pas connu, Victor Ironzo, donne une remarquable *sandalla*, *La Fleur du lis bleu*, dans le style populaire et qui a peut-être son origine dans quelque tradition de la *Tierra*.

Les échantillons donnés par le *Calendari* des *Foihs Follets* du Mariano Aguilo font impatiemement désirer la publication du poème complet qui nous est promis pour cette année. *La Cathedrale*, par Anicet de Pages de Puig est une grandiose et belle poésie religieuse. Sarda a traduit fort heureusement un fragment d'un poète catalan portugais peu connu : l'aveugle Antonio Castilho. Des drames de Thomas Fortoza et Angel Guimera, je ne veux pas parler avant une publication intégrale qui semble à souhaiter : la

chanson de M. Llorenti est plein de verve. *La côte levantine* de M. Ubach y Vingeta qui chante le côté orientale de l'Espagne, toute harmonieuse qu'elle est, me semble un peu touffue, un peu trop exubérante de couleur, mais la perle du recueil est cette année la *Marine* de M. Costa y Llobera. Elle nous semble fort près d'égaler par le sentiment de la nature dont elle est imprégnée, par l'élévation de la pensée et le sublime de l'expression l'ode *au Niagara* et *la Tempête* du cubain José-Maria de Heredia, le glorieux ancêtre du poète parnassien de ce nom. M. Costa y Llobera a fait œuvre de maître et sa pièce, s'il l'eut présentée aux Jeux Floraux, aurait singulièrement relevé le niveau fort abaissé cette année de ce concours.

V. — Cet abaissement est rendu, dans le recueil de 1881, plus sensible encore par l'encadrement que subissent, — c'est le cas de le dire, — les pièces couronnées : en tête un discours de Verdaguer, dont M. Queralt a cru pouvoir dire, oubliant le magnifique et intraduisible *Prologue* à l'*Atlantida*, qu'il révélait chez l'auteur un prosateur de premier ordre ; puis un *rapport* de Narcis Oller, plein de franchise et aussi d'art et terminant après avoir dit son fait à la décadence des *Certamens* par un éloge ému de Bartrina ; pour terminer une *chanson* comme sait les écrire Matheu y Fornells.

Cinq concurrents se sont partagés les prix. L'un d'eux, celui qui a obtenu *la fleur naturelle* et trois accessits, M. Artur Masriera y Colomer est, selon l'expression d'un rédacteur de *la Renaixensa* dont l'article n'est point signé, un poète d étude plutôt qu'un poète d'inspiration. Il est cependant sans contredit le premier d'entre ces divers lauréats, non pas que *La Tallada* me paraisse mériter tous les éloges accompagnés de quelques restrictions qu'en fait le *Rapport*, mais à cause surtout de *la Mort de l'abbé* qui n'a obteuu que l'accessit de *l'Églantine* et qu'en toute sincérité nous aurions couronnée. Il y a évidemment dans cette pièce un souffle qui se retrouve çà et là dans *la Tallada* mais jamais plus original et presque toujours allangui immédiatement par la strophe faible qui suit. Nous goûtons aussi beaucoup *les Commères de Ripoll*, et il nous semble à nous, qui augurions déjà bien de l'avenir du poète, en lisant son premier recueil, violemment attaqué, s'il nous en souvient, de l'autre côté des Pyrénées, que l'on doit espérer beaucoup de M. Masriera. La poésie de M. Montserrat qui est vraiment originale, — l'autre n'est qu'une imitation d'Horace, — est plutôt latine que catalane de l'avis général, bien que très correcte : on la lit avec plaisir. Quant à la *Cansoneta* de M. Verdu, il est à regretter que le sujet fort original n'ait pas mieux soutenu son inspiration : il y a, çà et là, quelques-unes de ces taches qui déparent une poésie et qui sont d'autant plus regrettables chez M. Verdu qu'avec plus de correction, plus de fini, plus d'art, il eut atteint une récompense plus élevée. La forme s'acquiert et M. Verdu à l'idée : il peut donc se consoler et se préparer pour bientôt une triomphante revanche.

M. Nadal, dont le nom vient s'ajouter à la liste déjà nombreuse des conteurs catalans, a été couronné par une jolie idylle : *Question de nom*. Peut-être pourrait-on lui faire certaines critiques de détail auxquelles il aurait le droit de répondre que ses défauts sont ceux du genre traité par lui et qui, dans *Daphnis et Chloé* comme dans *Paul et Virginie*, n'a jamais été très scrupuleusement conforme à la vraie réalité. N'y a-t-il pas par exemple du maniérisme à la façon de Truela, un maniérisme poétique, qui *date* un peu ? Nous rapprocherions volontiers M. Nadal du félibre Albert Arnavieille qui farde aussi un peu la vérité dans son *Amoureux de Simonette* : n'importe par

ce temps de réalisme et de naturalisme outré, on n'ose souhaiter la venue d'un loup dans ces gracieuses bergeries.

Le Certamen de Granollers, petite ville historique, dans le voisinage de Barcelone et dans un site d'une fraîcheur et d'un pittoresque merveilleux, a produit, toutes proportions gardées, des résultats meilleurs. Le volume, dont je n'analyserai ici que la partie écrite en catalan, s'ouvre par un remarquable discours de M. Maspons y Labros, que suivent des poésies de MM. Careta y Vidal, Ribot y Lena, — cette dernière, *le Jardinier*, heureuse imitation de la poésie populaire, — Franquesa y Gomis (*la Foire de Granollers* et *les Somatents del Valles*), Ubach y Vingeta *la Voix de la Sirène*), et de Madame Dolors Moncerda de Macia (*lo Campaner*).

VI. — *La Renaixensa*, journal quotidien a inséré durant l'année 1881 plusieurs articles littéraires. Un des plus intéressants concerne l'histoire de Ripall sous Philippe V. Depuis le début de décembre, la partie littéraire de ce journal a été développée et Frederich Soler y publie d'intéressantes *Chroniques* à côté de celles de M. Vilanova. *La Renaixensa*, revue mensuelle transformée depuis janvier 1882 en revue hebdomadaire, s'est tenue à la même hauteur que les années précédentes : avec ses poésies charmantes, on y lit une fantaisie de Luis Alfonso, deux nouvelles d'Oller, des croquis de Pons y Massaveu, une conférence de Joseph Fiter e Ingles sur *les ouvriers catalans illustres*; une traduction de l'anglais d'une étude sur le droit égyptien. *Lo Gay Saber* fait une part aux études littéraires et historiques; nous y avons trouvé des travaux de M. Company sur *l'écriture bâtarde espagnole*, de Fiter e Ingles sur *les géographes catalans*, de Maspons y Labros sur la littérature populaire de différents pays, de Joseph Maria Quadrado sur *Ausias March*, de Rubio y Lluch sur *le roman grec moderne* ; des pièces de théâtre de Soler, Ubach ; des nouvelles de Pelay Briz, Careta Vidal, Fayor, Riera; des poésies des principaux écrivains de la Catalogne. Dans l'*Ilustracio*, la partie littéraire ne souffre point trop du voisinage de la partie artistique, qui se perfectionne d'années en années. En 1881, le roman de M. Feliu y Codina, dont nous avions rendu compte il y a un an, a motivé un travail historique fort instructif; M. Saporta a continué la publication du feuilleton *la Fin d'un roman*. Nous avons remarqué aussi une série de poésies de Riera y Bertran et une étude sur la musique populaire espagnole due à M. Vidal. Arrêtons-nous ici : les publications de 1882 appelleront dans quelques mois notre attention; la liste en semble devoir être longue, et qui mieux est, importante.

ALBERT SAVINE.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Émile PLANTAMOUR, directeur de l'Observatoire de Genève, est mort au commencement de septembre dans cette ville où il était né le 24 mai 1815. Reçu, en 1839, docteur en philosophie à l'Université de Kœnigsberg, il devint professeur d'astronomie à l'Académie de Genève et directeur de l'Observatoire qu'il a fait construire presque entièrement à ses frais. L'Institut de France l'avait élu correspondant le 22 mai 1865. Parmi beaucoup de publications sur l'astronomie nous citerons : *Disquisitio de methodis traditis ad cometarum orbitos determinandos*, thèse de doctorat (1839) ; — *Mémoire sur la comète Mauvais* (1844) ; — *Mesures hypsométriques dans les Alpes* (1860) ; — *Du Climat de Genève* (1863) ; — *Expériences faites à Genève*

avec le pendule à reversion (1866) ; — *Nivellement de précision de la Suisse*, avec M. Hirsch (1867).

— M. Frédéric Woehler vient de mourir à Gœttingue dans les derniers jours de septembre. Il était né le 31 juillet 1801, à Eschersheim, près de Francfort. Élève des Universités de Marbourg et de Heidelberg, après avoir obtenu le diplôme de docteur, il alla en Suède, en 1824, étudier les sciences sous la direction de Berzelius. A son retour en Allemagne, il fut successivement professeur de chimie à l'École des arts et métiers de Berlin (1827-1831), professeur de technologie et de chimie à l'École des arts et métiers de Cassel (1832-1836), puis professeur de médecine et directeur de l'Institut chimique de Gœttingue. Il était membre correspondant de l'Institut de France et depuis 1864 associé étranger en remplacement de M. Mittcherlich. La science et l'industrie lui sont redevable de deux découvertes importantes : celle d'un procédé nouveau pour obtenir le nickel à l'état pur, et celle de l'aluminium qu'il a le premier obtenu à l'état isolé. Outre un grand nombre de mémoires, plus de 225, où il rend compte de ses travaux parus dans les recueils spéciaux d'Allemagne, nous citerons son *Traité de chimie* (1831-1840), traduit en français par M. L. Grandeau (1858) ; — *Sources sulfureuses de Nenndorf* (1836) ; — *Exercices pratiques d'analyse chimique* (1854).

— M. le docteur Édouard Pusey, est mort le 16 septembre. Il était né en 1800, le cadet des enfants de Philip Bouverie, qui prit le nom de la famille Pusey dont les biens lui étaient échus en héritage. Il fit ses études à Eton et au collège de Christ-Curch à l'Université d'Oxford. Il avait eu une carrière académique brillante, couronnée par le prix du chancelier pour la dissertation latine et par le titre d'agrégé du collège d'Oriel. Il embrassa la carrière ecclésiastique. Il alla passer quelques années en Allemagne. A son retour, il occupa une chaire de théologie, se maria et se lia avec le docteur Newman et autres professeurs comme lui et commença avec eux ce mouvement de réaction religieuse particulièrement dirigé contre la haute Église qu'on a appelé le *Puseysme*. Un de leurs moyens d'action fut les *Tracts for the times* (1833-1841), dont cinq sont dus au docteur Pusey ; il en écrivit deux sur le baptême, deux sur le jeûne, un sur le danger du ridicule en matière de religion. Les tracts furent condamnés, comme hérétiques, par le conseil de l'Université d'Oxford en 1841, et deux ans après son sermon sur la transsubstantiation le docteur fut suspendu de ses fonctions de prédicateur de l'Université. Mais ces mesures n'arrêtèrent pas le mouvement qui conduisit la plupart des puseystes jusqu'au catholicisme : celui qui a donné son nom à cette école fut un des seuls qui se soient arrêtés aux portes de la vérité. Il a publié en 1864 : *Eirinicon* (3 vol.). On lui doit la fondation des sœurs de charité protestantes.

— M. Henri-Dominique Longdon, vient de mourir aux bains de Lucques (Italie). Cet écrivain anglais avait été converti au catholicisme par la lecture des conférences du P. Lacordaire. Il les a traduit en anglais et a écrit, sous ce titre l'*Avenir*, un ouvrage composé de phrases prophétiques empruntées aux écrivains sacrés et relatives aux destinées de l'Église.

— M. Joseph-Arthur, comte de Gobineau, né à Bordeaux en 1816, est mort au mois d'octobre, à Turin, où il était de passage. Il entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, dont il s'était retiré en 1877. Dans les différents postes qu'il a occupé comme secrétaire de légation et d'ambassade, ambassadeur et ministre plénipotentiaire, il a toujours recueilli des matériaux qu'il a utilisés ensuite dans ses nombreuses publications, parmi lesquelles nous citerons : *Les Cousins d'Isis*. *Les Adieux de don Juan* (1844) ;

— *la Chronique rimée de Jean Chouan et de ses compagnons* (1846) ; — *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855, 4 vol. in-8) ; — *Trois ans en Asie de 1855 à 1858* (1859) ; — *Lecture des textes cunéiformes* (1858, 2 vol. in-8) ; — *Voyage à Terre-Neuve* (1861) ; — *les Religions et les philosophes dans l'Asie centrale* (1865) ; — *l'Abbaye de Typhaines* (1867) ; — *l'Aphrœssa*, poésies (1869) ; — *Histoire des Perses* (1869, 2 vol. in-8) ; — *Souvenirs de voyage. Céphalonie, Naxie et Terre-Neuve* (1872) ; — *Les Pléiades*, poésies (1874) ; — *Nouvelles asiatiques* (1876) ; — *Amadis*, poème (1876) ; — *la Renaissance*. Scènes historiques (1877) ; — *Histoire d'Ottar Jarl, pirate norvégien, conquérant du pays de Bray en Normandie, et de sa descendance* (1879).

— M. Athanase-Louis Torterat, comte Clément de Ris, né à Paris le 8 décembre 1820, est mort à Versailles au mois d'octobre. Il était conservateur du Musée de cette ville depuis 1876 ; il était auparavant attaché à la conservation du Musée du Louvre. On lui doit un certain nombre d'ouvrages de critique et de littérature : *Portraits à la plume* (1853) ; — *le Bouquet de violettes*, poésies (1856) ; — *le Musée royal de Madrid* (1859) ; — *Musées de province* (1861) ; — *Critiques d'art et de littérature* (1862) ; — *la Curiosité*, collections françaises et étrangères, cabinets d'amateurs, biographies (1863) ; — *Notice des faïences françaises* (*du Louvre*) (1872) ; — *les Amateurs d'autrefois* (1876). Il a donné aussi des articles dans l'*Artiste*, la *Revue française*, le *Moniteur universel*, le *Bulletin du bibliophile*, la *Gazette des Beaux-Arts*, les *Mélanges de la Société des bibliophiles français*.

— M. le docteur Casimir-Joseph Davaine, né à Saint-Amand-les-Eaux (Nord) en 1812, est mort à Garches (Seine-et-Oise) le 15 octobre. Il était membre de l'Académie de médecine, section de thérapeutique et d'histoire naturelle depuis 1868, et cette année il réunit une minorité considérable, 26 voix sur 57, lorsqu'il s'est agi de donner un successeur à M. le docteur Bouillaud, à l'Académie des sciences. Ses travaux d'hématologie ont ouvert la voie aux recherches de M. Pasteur, il est l'initiateur de toutes les découvertes faites sur les germes par la médecine. Nous citerons de lui : *De la Paralysie générale et partielle des deux nerfs de la septième paire* (1852) ; — *Recherches sur la génération des huîtres* (1853) ; — *Recherches sur l'anguillule du blé niellé* (1857) ; — *Traité des entozoaires et des maladies vermineuses de l'homme et des animaux domestiques* (1860) ; — *Mémoires sur les anomalies de l'œuf* (1861) ; — *les Éléments du bonheur* (1872).

— M. le docteur Eugène Woillez, né à Montreuil-sur-Mer le 19 janvier 1811, est mort à Paris au commencement du mois de septembre. Il fit ses études à Paris et fut reçu docteur en 1835 ; il fut d'abord médecin de l'hospice des aliénés de Clermont (Oise), puis il vint en 1851 à Paris, où il fut successivement médecin des principaux hôpitaux. Il était membre de l'Académie de médecine depuis 1873. Il s'est principalement occupé des maladies de poitrine et a fait d'importants travaux sur la percussion et l'auscultation. On lui doit : *Recherches sur l'inspection et la mensuration de la poitrine* (1838) ; — *Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvoisis, depuis le cinquième jusqu'au douzième siècle* (1839-1841, Clermont, in-folio) ; — *De l'Amélioration du sort de l'homme aliéné considéré comme individualité sociale* (1849, in-8) ; — *De la congestion pulmonaire considérée comme élément habituel des maladies aiguës* (1854, in-8) ; — *Études sur les bruits des percussions thoraciques* (1855, in-8) ; — *Recherches sur les variations de la capacité thoracique dans les maladies aiguës* (1857, in-8) ; — *Dictionnaire de diagnostic médical comprenant le diagnostic raisonné de chaque maladie, leurs signes, les méthodes d'exploration, et l'étude du diagnostic par organe et par région* (1861, in-8 avec 310 figu-

res) ; — *Études sur l'auscultation des organes respiratoires* (1866, in-8) ; — *Recherches cliniques sur la congestion pulmonaire* (1867, in-8) ; — *Traité clinique des maladies aiguës des organes respiratoires* (1872, in-8) ; — *l'Homme et la science au temps présent* (1877, in-12) ; — *Traité théorique et clinique de percussion et d'auscultation* (1879). Il a fait à l'Académie de médecine différentes communications notamment sur la spirométrie.

— M. le docteur Marc Pégot, né à Saint-Martory (Haute-Garonne), est mort subitement, le 29 septembre, à Bagnères-de-Luchon, où il était médécin consultant. Il était professeur de pathologie externe à l'École de médecine de Toulouse. Il a écrit : *Essai clinique sur l'action thermale des eaux sulfureuses de Bagnères-de-Luchon. Précédé d'une notice sur Bagnères-de-Luchon, le nombre de ses sources thermales sulfureuses, etc...* (1854) ; — *Guide pratique médico-thermal sur l'action des eaux sulfureuses de Bagnères-de-Luchon dans les diverses maladies chroniques* (1870).

— M. le docteur Hillairet, membre de l'Académie de médecine, section d'hygiène publique, de médecine légale et de police médicale, est mort à Paris vers le milieu de septembre. Médecin des hôpitaux de Paris, membre du conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, M. le docteur Hillairet est auteur de travaux importants, parmi lesquels ses recherches sur les maladies du cervelet, ses leçons cliniques à l'hôpital Saint-Louis sur les dermotoses, ses études sur les accidents auxquels sont exposés les ouvriers employés à la fabrication des chromates, ainsi que sur l'industrie du secrétage des poils, ses rapports sur les constructions du système Tollet, sur l'enseignement de la gymnastique. Nous ajouterons : *Notice historique sur l'empoisonnement par l'arsenic, sur l'emploi de l'appareil de Marsh et des autres moyens de doser ce toxique* (1846, in-8) ; — *Observations sur le diagnostic des tumeurs* du docteur Bright (traduit de l'anglais).

— Les journaux ont annoncé à la fin du mois d'août la mort du fameux oculiste, le docteur Louis-Auguste Desmarres, né à Evreux en 1810. Il avait été reçu docteur en 1839, à Paris, où il se fixa depuis. Il a publié : *Mémoire sur une nouvelle méthode d'employer le nitrate d'argent dans quelques ophtalmies* (1842) ; — *Traité théorique et pratique des maladies des yeux* (in-8 avec 78 fig. ; 1847, 2e édit. 1854-1858, 3 vol. in-8) ; — *Leçons cliniques sur la chirurgie oculaire* (1873). Il a écrit divers mémoires donnés dans des recueils spéciaux et collaboré à la *Gazette des hôpitaux*. On lui doit aussi plusieurs inventions utiles, telle que celle de l'*ophtalmoscope*.

— Mme Lesguillon, née Hermance Sandrin, née en 1812 à Paris où elle vient de mourir le 30 septembre, avait épousé, en 1836, M. Pierre-Jean Lesguillon, romancier et poète. Elle a écrit comme lui en vers et en prose : *Rêveurs*, poésies (1833) ; — *Rosées*, poésies (1837) ; — *les Sept vertus* (1838) ; — *Rayons d'amour*, poésies (1841) ; — *le Midi de l'âme*, poésies (1842) ; — *Rosane* (1843) ; — *le Prêtre au dix-neuvième siècle*, poésies (1845) ; — *les Mauvais jours* (1846) ; — *les Anges de Noël* (1851) ; — *Contes du cœur*, poésies 1855) ; — *les Femmes dans cent ans* (1857) ; — *l'Esprit qui cherche un corps* (1866) ; — *le Prisonnier en Allemagne*, scène en vers (1871) ; — *les Vraies perles* (1875), et des *nouvelles* dans plusieurs recueils.

Institut. — La séance publique annuelle des cinq classes de l'Académie a eu lieu le 25 octobre sous la présidence de M. J.-B. Dumas, directeur de l'Académie française. La séance a été occupée par le discours du président, et la lecture du rapport sur le concours de 1882 pour le prix de linguistique fondé par M. de Volney, et des lectures faites par M. Edmond le Blant, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur les chrétiens dans la société

païenne aux premiers âges de l'Église ; par M. Alphonse Milne-Edwards, de l'Académie des Sciences, sur les explorations des grandes profondeurs de la mer faites à bord de l'aviso « le Travailleur » ; par M. Glasson, de l'Académie des sciences morales et politiques sur les origines des costumes de la magistrature; par M. Ch. Gounod, de l'Académie des beaux-arts, sur le « Don Juan » de Mozart. Le prix Volney (de 1,500 francs) a été décerné à M. Rudolph Hœrnie pour *A comparative grammar of the gaudian languages with special reference to the Eastirn hindi;* — une médaille a été accordée au révérend J.-G. Christaller pour son *Dictionnary of the Asante and Fante language called Tshi.*

Académie des Beaux-Arts. — L'académie a tenu sa séance publique annuelle le 21 octobre sous la présidence de M. Lenepveu. La séance a été occupée par l'exécution de deux scènes lyriques, couronnées par le discours du président, la proclamation et la distribution des prix, et la lecture d'une notice sur la vie et les ouvrages de M. Lefuel, membre de l'Académie, par M. le vicomte Delaborde, secrétaire perpétuel. L'Académie a décerné les grands prix de Rome à MM. Gustave-Léon-Antoine-Marie Popelin (peinture); Pierre-Joseph Esquié (architecture); Désiré-Maurice Ferrary (sculpture); — le prix Bordin, à M. Henry Jouin pour sa *Notice biographique et critique sur la vie et les ouvrages de Coysevox*; — le prix Jean Reynaud (10,000) à M. Doumet, architecte du nouveau château de Chantilly.

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 6, M. Oppert a continué la lecture de son mémoire sur le monument désigné sous le nom de tombeau de Cyrus. M. Germain a achevé la lecture de son travail sur la Faculté de théologie de l'Université de Montpellier. M. Maurice de Pange a fait une communication sur l'Histoire de la succession des ducs de Bar. — Dans la séance du 13, il a été donné communication de l'estampage d'une inscription funéraire prise sur une plaque de plomb antique et adressé à l'Académie par M. de Laigue, consul de France à Livourne. M. Georges Perrot a communiqué un mémoire sur dix-huit cachets d'argile trouvés en Asie-Mineure et appartenant à M. Gustave Schlumberger. — Dans la séance du 20, M. Alexandre Bertrand et M. Ferdinand Delaunay ont fait des communications sur les découvertes faites à Sanxay (Vienne), par le P. Camille de la Croix, de la Compagnie de Jésus. M. Casati a lu un mémoire sur l'état actuel de la science historique en ce qui concerne les Étrusques. — Dans la séance du 27, M. Heuzey a lu l'introduction et la conclusion de son catalogue des figurines de terre cuite du Musée du Louvre. — M. Cuq a lu un mémoire sur le *Consilium principis.*

Lectures faites a l'Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans la séance du 7 octobre, M. J. Rambosson a achevé la lecture de son Mémoire sur la faculté d'aimer. Dans les séances des 7 et 14, M. Barthélemy Saint-Hilaire a continué la lecture de son étude sur l'histoire des animaux, d'Aristote. — Dans la séance du 14, M. Léon Say a commencé la lecture d'un mémoire sur le budget républicain.

Lettres inédites de savants français. — M. Eugène Müntz, dans le cours de ses voyages en Italie, a eu l'occasion de recueillir un certain nombre de lettres signées de noms célèbres et qui paraissent avoir échappé aux recherches de ses devanciers (*Lettres inédites de savants français à leurs confrères ou amis d'Italie, dix-septième et dix-neuvième siècles* (Le Puy, imprimerie Marchessou, 1882, gr. in-8 de 24 p.) Ce petit recueil épistolaire fournit

divers renseignements sur la biographie de tel ou tel savant, sur l'histoire de tel ou tel de ses ouvrages, ou sur celle « des relations si cordiales qui existent depuis tant de siècles entre la science française et la science italienne. » Les documents, empruntés par M. Müntz à la bibliothèque Barberini, à la bibliothèque Corsini, à la bibliothèque du Vatican, aux archives d'État de Florence, à la bibliothèque Marucelliana de cette dernière ville, sont les suivants : 1° Lettre de Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, au docte Holstenius (19 août 1629) ; 2° Lettre du Toulousain Doujat, du collège de France et de l'Académie française, en latin, à un personnage non indiqué (*VI Kal. Maias* 1669) ; 3° Lettre de Daniel Huet à un cardinal qui n'est pas nommé, en latin (*VI Eid. dec.* 1689) ; 4° Lettre de Pellisson-Fontanier au Grand-Duc de Florence (13 juin 1692) ; 5° Lettre au même du numismate-académicien J. F. Vaillant (31 août 1693) ; 6° Lettre au même de l'orientaliste d'Herbelot (22 octobre 1695) ; 7° Lettre de Dom P. Constant au R. P. Dom Guillaume de la Pare, procureur général de la Congrégation de S. Maur, à Rome (11 décembre 1702) ; 8° Lettre d'André Dacier au Grand-Duc de Florence (25 avril 1706) ; 9° Lettres de P. J. Mariette à Aubime François Gori, professeur en histoire à Florence (28 septembre 1747, 20 octobre 1747, 16 janvier 1748) ; 10° Lettre de l'abbé Barthélemy à Mgr Bottari (8 juillet 1756) ; 11° Lettres de La Condamine au même (30 avril 1746, 30 mai 1757) ; 12° Lettre de Leroux d'Agincourt sans adresse, mais probablement écrite à Gaetano Marini (4 avril 1798) ; 13° Lettres de Paul-Louis Courier à ce même Gaetano Marini, qui était préfet de la bibliothèque du Vatican (31 janvier 1799, 31 janvier 1805, 30 avril 1808, 12 juin 1808). Faisons des vœux pour que le savant archiviste de l'École des Beaux-Arts nous rapporte d'un nouveau voyage au delà des monts un nouveau butin non moins précieux que celui-ci. — T. DE L.

L'Imprimerie a Castres. — M. Charles Pradel, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, a réuni divers détails ignorés sur les presses castraises, détails puisés en grande partie dans les Archives départementales du Tarn et dans les archives municipales de Castres (*Notice sur l'imprimerie à Castres*. Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, 1882, gr. in-8 de 43 p.) Le premier imprimeur établi à Castres même (car Guillaume Nautonier de Castelfranc fit imprimer sa *Mécométrie de l'eymant* à 16 kilomètres de cette ville, dans son château de Lourmarié, près Venès) est Pierre Fabry, venu de Cahors. Déjà, en février 1605, Fabry faisait rouler sa presse à côté du Palais, dans une maison appartenant à la ville, et, en 1606, l'assemblée du diocèse lui accorda soixante livres pour l'engager à continuer à Castres l'exercice de son art. En mai 1617, il se retira à Montauban, et fut remplacé, en juin de la même année, par Mathurin Brelin, originaire de Lyon, jusque-là imprimeur à Montpellier. Ce Brelin fut tué dans une rixe vers l'année 1623, alors qu'il commençait à imprimer pour Agrippa d'Aubigné les mémoires de Gaches, sous les auspices du duc de Rohan. M. Pradel nous fait connaître tous les successeurs de Brelin, Jean Viala, Bernard, Raymond et J. P. Barcouda, Antoine Desclassan, P. G. D. de Robert. Il donne ensuite (p. 14-39) le *Catalogue de quelques livres imprimés à Castres* de 1605 à 1789. Ce catalogue, où figurent plusieurs ouvrages et opuscules qui sont des plus rares, est l'œuvre d'un excellent bibliographe, et, en le lisant, on se dira que M. Pradel paraît destiné à consoler l'Académie de Toulouse de la perte d'un des hommes qui ont le mieux possédé la science des livres, le docteur Desbarreaux-Bernard. — T. DE L.

Les anciennes écoles et le collège de Beaune. — On sait, par un acte de 1475, qu'il existait à Beaune « des escholes où de toute antiquité on enseignoit la grammaire, la logique et les sciences, » c'est-à-dire les mêmes matières que, plus tard, dans l'établissement appelé *grand collège* dès 1581. L'instruction y était dès lors gratuite. La direction en fut confiée en 1624 aux Oratoriens qui la gardèrent jusqu'à la Révolution et y formèrent nombre d'élèves distingués. M. Aubertin, dans ses *Recherches historiques sur les anciennes écoles et le collège de Beaune* (Extrait de la *Revue bourguignonne*. 1881-82, tiré à 60 exemplaires. Beaune, imprimerie Arthur Batault, 1882), in-8 de 152 p., donne de brèves notices sur les plus marquants d'entre eux ; il conte aussi beaucoup d'anecdotes caractéristiques, dont l'une est relative aux combats de coqs qui, paraît-il, étaient en honneur chez les anciens Bourguignons, comme ils le sont encore chez les Flamands. D'autres se rapportent aux cérémonies de distribution de prix, aux tragédies qu'on y jouait, aux professeurs, notamment à Joseph Le Bon, le futur terroriste. Pendant que les maîtres faisaient de la politique et les élèves des démonstrations, les études étaient naturellement fort négligées ; aussi le collège dut-il être réorganisé en l'an III, mais il fut longtemps avant d'atteindre le degré de prospérité auquel il était parvenu sous l'ancien régime. Les intéressantes recherches de M. Aubertin mériteraient d'être complétées par d'autres sur les écoles primaires de la même ville ; les documents ne font pas défaut, bien que disséminés dans diverses séries des archives de la Côte-d'Or (voyez le contrat de 1408 dans les *Documents inédits pour servir à l'histoire des institutions et de la vie privée en Bourgogne*, extraits des protocoles de notaires, quatorzième et quinzième siècles, réunis et commentés par J. Simonnet. Dijon, 1867, in-8, p. 347-350), et des archives de l'évêché d'Autun (Cfr. *État de l'instruction primaire dans le diocèse d'Autun pendant les dix-septième et dix-huitième siècles*, par Anatole de Charmasse. Autun, 1871, in-8, p. 38, extrait des *Mémoires de la Société éduenne*. — E. Beauvois.

Deux lettres inédites de Henri IV. — M. A. Germain, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Montpellier, a donné au tome VII des *Mémoires* de l'Académie de cette ville un bien intéressant travail dont il a été fait un tirage à part (*Deux lettres inédites de Henri IV concernant l'École de médecine de Montpellier*, 1882, in-4 de 12 p.). — Une des lettres a été communiquée à M. Germain par M. le marquis de Saporta, qui en possède l'original dans ses papiers de famille ; l'autre a été trouvée par le savant éditeur dans les archives de la Faculté de médecine de Montpellier. Elles remontent à l'époque où Henri IV n'était encore que roi de Navarre ; elles sont datées, l'une du 8 novembre 1576 (Agen), l'autre du 12 décembre 1584 (Sainte-Foy), et adressées aux professeurs de l'Université de médecine de Montpellier. Le futur roi de France leur demande, dans chacune d'elles, la permission d'avoir ou de garder auprès de lui, pendant un certain temps, au profit de sa santé, un d'entre eux, la première fois Jean Saporta, la seconde fois Nicolas Dortoman. M. Germain a entouré les deux documents de tous les éclaircissements que l'on pouvait attendre de sa proverbiale érudition : il a notamment écrit d'excellentes notices sur les docteurs-professeurs Jean Saporta, aïeul du célèbre correspondant de l'Institut, et Nicolas Dortoman, Hollandais d'Arnheim, éditeur (1579) du traité de Rondellet sur les eaux thermales de Balaruc et premier médecin du roi Henri IV en 1589. La curieuse brochure de M. Germain fera encore plus vivement désirer la publication du grand travail que le vaillant académicien

prépare avec tant de soin sur l'histoire de l'Université de Montpellier. — T. DE L.

BIBLIOGRAPHIE DE RICHARD SIMON. — Le quatrième fascicule de l'*Essai de bibliographie oratorienne*, par le Père A. M. P. Ingold, bibliothécaire de l'Oratoire (Paris, Sauton et Poussielgue), est rempli tout entier (p. 121-163), par l'article consacré à Richard Simon. Cet article, dit le P. Ingold (note de la page 121), « est de M. Bernus, dont la compétence, en tout ce qui touche Richard Simon est connue depuis longtemps. Nous le remercions publiquement ici de l'honneur qu'il nous fait de vouloir bien insérer son remarquable travail parmi nos modestes essais. » *Remarquable* n'est point ici un mot de simple politesse. C'est l'expression même de la vérité, M. Bernus n'a pas seulement décrit, presque toujours *de visu*, les nombreux ouvrages et opuscules de l'auteur de l'*Histoire critique du Vieux Testament* ; il a aussi mentionné toutes les publications des adversaires (hélas ! presque incalculables) du savant orientaliste. Le travail, rien qu'en ce qui regarde les publications de Richard Simon, était des plus difficiles. Comme M. Bernus le fait remarquer, « les fréquents pseudonymes sous lesquels il se cachait, ses fausses indications du lieu d'impression de ses ouvrages, publiés presque tous sans approbation ni privilège, et souvent contrefaits, rendent sa bibliographie, qui était encore à faire, fort compliquée. » On peut dire que M. Bernus n'a rien négligé pour rendre cette bibliographie, qui se compose de 296 numéros, aussi complète et aussi exacte que possible. — T. DE L.

BULLETIN DES ANTIQUITÉS AFRICAINES. — Nous allons compléter les renseignements donnés dans notre dernier fascicule sur les publications de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Cette société vient d'entreprendre la publication d'un important recueil intitulé : *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*, publié sous la direction de MM. J. Poinssot et L. Demaeght, et sous le patronage des principaux archéologues français. « Nous mettrons notre amour propre, dit la préface du premier fascicule, à publier ici toutes les inscriptions, tous les monuments de notre pays qui ne l'ont point encore été dans les grands recueils épigraphiques, préparant ainsi la mission des savants qui seront chargés d'éditer un nouveau *Corpus inscriptionum latinarum Africæ*. Ce sera cette fois, nous l'espérons une œuvre française. » On peut déjà juger par les travaux insérés daus le premier fascicule (juillet 1882) de l'importance de la publication, nous y trouvons notamment : *Les Fastes des provinces africaines*, par M. Ch. Tissot ; des *Notes d'épigraphie africaine*, par M. Héron de Villefosse ; des *Inscriptions de la Maurétanie césarienne*, par MM. J. Poinssot et L. Demaeght. Il faut féliciter de leur zèle les deux savants directeurs de cette Revue épigraphique et archéologique de l'Afrique française. Espérons que la nouvelle impulsion que leur recueil va donner aux études historiques en Algérie, contribuera enfin, pour une large part, à l'organisation des musées algériens. On a signalé trop souvent des antiquités importantes qu'on ne s'est pas donné la peine de recueillir ou qu'on a intentionnellement mutilées. C'est ainsi qu'on a pu récemment constater, pour les inscriptions publiées par M. Léon Renier dans son grand recueil des Inscriptions d'Afrique, que les neuf dixièmes au moins ont été mutilées et détruites depuis le passage de l'éminent épigraphiste. — ERNEST BABELON.

LE LIVRE DE LA CHASSE DE DON JUAN MANUEL. — M. Gustave Baist a voulu donner une édition *princeps* du *Livre de la chasse* du prince don Juan Manuel, à peu près en même temps que S. E. don José Gutienez de la Vega

insérait le même texte dans sa *Biblioteca venatoria* (*El libro de la Caza*, zum erstenmale héraus gegeben von G. Baist. Halle, Max Niemeyer, 1880, in-8 de VI-208 p.). et crois même que M. Gutierrez est arrivé premier. Quoiqu'il en soit, le texte du manuscrit S 34 de la Bibliothèque nationale de Madrid est restitué, avec solution des abréviations et correction des transpositions. Ce manuscrit s'interrompt d'ailleurs à l'évêché de Siguenza et n'a pas de titre ; mais un autre écrit de Juan Manuel permet de le désigner comme le *Libro de la Caza* qu'il avait écrit antérieurement au *Livre de la fauconnerie*. Il paraît qu'à la fin du quinzième siècle le volume était ainsi tronqué sans doute par interruption de travail du copiste et c'est une notice sur les mines d'Antequera rédigée alors que l'on a placée à la suite. Au point de vue de l'histoire de la chasse, ce traité a une haute importance, égale à celle des traités mieux connus de Ayala et de Frédéric de Hohenstauffen. Le texte en est plus curieux encore au point de vue philologique. M. Baist, dont la science est fort grande en vieux castillan, indique une foule de corrections qui, pour la plupart, me paraissent indiscutables ; il explique aussi, dans une sorte de petit dictionnaire qui forme un des appendices de sa publication, certaines expressions que l'on ne trouve que dans ce traité d'Ayala ou qui, du moins, sont d'un archaïsme tel que les meilleurs dictionnaires ne les inscrivent plus dans leur nomenclature : je ne citerai que le mot *empenoladura* qu'Ayala emploie par quatre fois et que, d'ailleurs, il serait fort utile de reprendre et de remettre en circulation. M. Baist, dans une série d'appendices, étudie l'ordre chronologique des œuvres de don Juan Manuel, et l'édition qu'en a donnée M. Gayangos d'un choix de ses œuvres. Il en discute les corrections ou en propose de nouvelles. Un *errata* termine le volume. — A. Savine.

Un Apologiste français de Machiavel. — M. Raymond Céleste, sous-bibliothécaire de la ville de Bordeaux, a publié, il y a quelques mois, un fort intéressant travail sur un personnage très peu connu du dix-septième siècle : *Louis Maçhon, apologiste de Machiavel et de la politique de Richelieu. Recherches sur sa vie et ses œuvres* (Bordeaux, impr. Gounouilhou, in-8 de 29 p.). Né en Lorraine à la fin du seizième siècle, élevé à Paris au collège de Boncourt, chanoine de Toul et archidiacre de Port, Machon semble avoir été au service du cardinal de Richelieu avant d'entrer dans la familiarité du chancelier Séguier. Accusé plus tard par celui-ci d'avoir apposé les sceaux sur une fausse lettre, il fut mis à la Bastille et bientôt délivré par la Fronde. Durant les troubles, il écrivit contre Séguier et Mazarin, puis se réfugia en Guyenne, où il trouva un protecteur dévoué dans la personne de l'archevêque de Bordeaux, Henri de Béthune, qui lui donna la cure du Tourne. C'est là qu'il refit l'*Apologie pour Machiavel*, qu'il avait offerte une première fois, en 1643, à Séguier, et qu'il dédia en 1668 au président Arnaud de Pontac, dont il avait classé la superbe bibliothèque. M. Céleste a consulté tous les ouvrages où le nom de son inconnu est mentionné, il a su retrouver ses nombreux travaux imprimés et manuscrits, et a pu restituer ainsi les grandes lignes de la vie d'un écrivain dont aucun biographe n'avait encore parlé. Machon, somme toute, était un personnage, peu estimable. mais c'était un esprit puissant et un érudit consommé. Son *Apologie pour Machiavel* a été étudiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Artaud, Buchon et Paulin Paris, qui sont unanimes à en reconnaître la haute valeur. Le manuscrit 555 de Bordeaux est beaucoup plus complet que celui de Paris. M. Céleste en donne de curieux extraits. Son travail, d'une trame

serrée et clairement écrit, témoigne d'une grande aptitude aux recherches d'érudition. Je souhaite qu'il ne s'arrête pas en si beau chemin. — E. A.

Mission de l'île Campbell. — Les matériaux qui font partie du travail que nous annonçons (*Mission de l'île Campbell* (historique), par M. A. Bouquet de la Grye. Extrait du recueil des mémoires, rapports et documents relatifs à l'observation du passage de Vénus sur le soleil du 9 décembre 1874. Institut de France, Académie des sciences, 1882, in-4 de 87 p.), ont été recueillis depuis assez longtemps déjà, mais ils n'en paraîtront point pour cela moins neufs au public. Ajoutons que M. B. de la Grye nous donne seulement ici l'historique de la mission à l'île Campbell. C'était, sans doute, la station la moins recherchée des observateurs, au point de vue du confort, et les Français envoyés, par exemple, au Japon se trouvaient infiniment plus à leur aise pour étudier les agissements de la planète en question. Du moins, M. de la Grye et ses collègues jouissaient d'un avantage considérable sous le rapport scientifique. Ils exploraient une région peu connue et de laquelle ils pouvaient espérer rapporter plus d'un renseignement utile. Sans doute, les épreuves n'ont pas manqué aux visiteurs, et ils ont eu à combattre sans cesse contre l'inclémence de la température. A en juger par le récit de notre auteur, ils ont su la supporter avec autant d'énergie que de bonne humeur. C'est que ce n'était point, en effet, petite affaire que de s'installer sous un frêle abri, en dépit des raffales et des coups de vent. Mais il faut dire que ces immeubles si facilement jetés à terre n'étaient pas trop malaisés à reconstruire. On se consolait d'ailleurs de ces suppléments de travail par une bonne partie de chasse au phoque ou bien en allant dénicher des œufs d'albatros et poursuivre le hibou à pattes d'aigles. Il faut lire dans le récit de M. de la Grye le résultat de ces amusantes expéditions. C'est, au reste, une tâche que le style de l'auteur, toujours vif, clair et bien français dans la meilleure acception du mot, rend aisée. Ajoutons que chez les exilés volontaires dans cette île lointaine, l'amitié et les souvenirs de la patrie avaient conservé tous leurs droits. Nous n'en voudrions pour preuve que le nom de Mont-Dumas donné à l'un des pics du Campbell et qui rappellera toujours la mémoire d'un éminent français. — Comte de Charencey.

La fille d'Alfred de Musset a La Rochelle. — Sous ce titre le *Bulletin* de la Société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* publie un très piquant travail qui réfute un article de M. Aurélien Scholl, prétendant qu'il a vu mourir à La Rochelle Norma Tessum-Onda, fille de Musset, (*Tessum*, anagramme de *Musset* et *Onda*, anagramme de *Dona*); même il a son portrait et des livres avec la dédicace du poète : « A ma chère fille Norma, » etc. Cette prétendue fille, née en Anjou, trois ans avant la mort de Musset, se nommait en réalité, Joséphine Ménard, qui, se faisait appeler, suivant les besoins de la cause, « Norma Tessum-Onda » et « Norma d'Estève de Visconti », ce qui ne l'empêchait pas d'être en relations avec Henri Rochefort, dont elle recevait des messages datés du Fort-Boyard. A côté de cette petite étude critique, on lira la description — avec plan — des arènes de Saintes d'après les fouilles de 1881-1882; une note sur un camp gaulois de la plus haute antiquité qu'on vient de découvrir près de Saintes; sur le marin Jean Alfonce, sur Jonathas Petit et son *Anti-Hermaphrodite*, sur les juifs à Pons au moyen âge, les anciennes thèses historiées, les déesses Raison, etc. Notons aussi des lettres inédites fort curieuses du chansonnier de Piis.

Étude sur Pierre Lafon. — C'est à un écrivain périgourdin des plus zélés pour mettre en lumière toutes les gloires de son pays natal, M. A. Dujarric-Descombes, que nous devons une intéressante brochure sur « un des plus vaillants champions du théâtre moderne (*Étude sur Pierre Lafon, de la Comédie-Française*, 1773-1846. Bergerac, L. P. Boisserie, 1882, in-8 de 18 p.). M. Dujarric-Descombes retrace avec une exactitude extrême la vie de son compatriote, né « sur les bords de la Dordogne dans la petite ville de Lalinde, le 1er septembre 1773, de Jean Lafon, maître chirurgien, et de Marie Gertrède, » mort à Bordeaux, « rue Ferrère, no 23, le 8 mai 1846, à l'âge de 73 ans. » Il étudie à la fois l'homme et l'acteur, empruntant le témoignage des contemporains, et ne négligeant rien pour ranimer, comme il le dit en son chaleureux langage, « cette grande figure artistique dont la vue fit naître tant de fois l'admiration dans les âmes et des battements dans les cœurs. » Il loue aussi beaucoup en Lafon l'auteur de la tragédie *la Mort d'Hercule au Hercule sur le mont Œta* (Libourne, 1792, in-8), du *Discours prononcé sur la tombe de Talma le 21 octobre 1826*, du *Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la statue de Pierre Corneille, à Rouen, le 19 octobre 1834*. Tous les titres de gloire de Lafon resplendissent dans l'enthousiaste brochure de M. Dujarric-Descombes. Que le Périgord se contente de l'hommage ainsi rendu à la « mémoire délaissée de l'illustre tragédien, » et que les habitants de Lalinde renoncent au projet qu'ils auraient d'élever une statue à leur concitoyen, les statues devant être réservées aux véritables grands hommes ! — T. de L.

— Le secrétaire perpétuel de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen vient de publier presque en même temps diverses brochures qui se recommandent toutes par les meilleures qualités de critique et d'érudition : 1° *Un mémorandum des consuls d'Agen*, 1644 (Agen, 1882, gr. in-8 de 16 p. Tiré à 50 exemplaires) ; 2° *La place de la halle à Agen. Édifices qui ont existé sur son emplacement. Cloche de l'ancienne horloge* (Agen, 1882, gr. in-8 de 16 p. Tiré à 100 exemplaires. En collaboration avec M. George Tholin); 3° *Deux montres d'armes au quinzième siècle* (Agen, 1882, gr. in-8 de 23 p. Tiré à 25 exemplaires) ; 4° *Les poésies populaires de la Gascogne et M. J.-F. Bladé* (Agen, 1882, gr. in-8 de 12 p. Tiré à 50 exemplaires.) Nous ne nous arrêterons que devant la plus importante des quatre brochures, celle qui renferme la liste des hommes d'armes et archers passés en revue à Bordeaux le 10 mars 1568 et près de Grenade le 20 septembre 1569. Ces listes comprennent deux cents noms, dont cent cinquante au moins appartiennent à la région du Sud-Ouest. Il faut d'autant plus savoir gré à M. Magen d'avoir publié les deux montres d'armes de 1568 et de 1569, que ce sagace érudit a plus heureusement rétabli la plupart des noms de personne et de lieu qui avaient été mal orthographiés. Ce ne sont pas seulement les généalogistes qui trouveront dans la brochure de M. Magen d'utiles renseignements, mais aussi les historiens, car, comme il le fait si justement remarquer (p. 9), l'histoire des familles n'est-elle pas aussi celle de la nation ? — T. de L.

— M. René Fage vient de publier deux nouvelles brochures : la première complète l'histoire de la Fronde en Limousin. *Un épisode de la Fronde en province. Tentative de translation à Limoges du parlement de Bordeaux*, 1652. (Limoges, Chapouland, gr. in-8 de 22 p.). L'auteur a enchâssé dans un récit d'une grande netteté divers documents plus ou moins connus, tels que la lettre de remercîments adressée par Louis XIV, le 2 septembre 1699, aux

consuls de Limoges, tirée des registres consulaires des Archives municipales de cette ville, et diverses lettres du conseiller Du Burg publiées dans les *Archives historiques de la Gironde* et dans les *Souvenirs du règne de Louis XIV* par M. le comte de Cosnac. La seconde brochure extraite du *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, nous apprend d'une façon agréable tout ce que l'on peut savoir sur le genre de dentelle appelé tulle : *Le point de Tulle* (Tulle, Chauffon, 1882, in-8, 24 p.). M. Fage montre fort ingénieusement que le tulle ayant été fabriqué avec succès, à partir de 1665, dans la capitale du Bas-Limousin, ce fut bien cette capitale qui donna son nom à ce *tissu aérien*, comme s'exprime Abel Hugo dans la *France pittoresque* (on n'est pas impunément le frère d'un poète). L'auteur ajoute que, le point de Tulle ayant fait son apparition à la Cour, fut très bien accueilli par les grands personnages de l'entourage royal, grâce à son introducteur et patron à Paris, Étienne Baluze, le bibliothécaire et le favori du ministre Colbert. Il nous fournit, à ce propos, de curieux renseignements sur les dames qu'aimait à recevoir l'historien de la ville de Tulle, Mme et Mlles Villault, Mlle Beudon, Mlle de Levrye, et, se servant habilement de divers passages des lettres inédites de l'illustre érudit, il nous dépeint dans ce vieillard qui avait autant de patriotisme que de jeunesse d'esprit, le *lanceur* du point de Tulle. Tout le monde trouvera la notice de M. Fage non moins concluante qu'attrayante. — T. DE L.

— M. Vigeant, maître d'armes à Paris, met en souscription, chez MM. Auguste Fontaine et L. Conquet, libraires à Paris, la *Bibliographie de l'escrime ancienne et moderne* qui formera un volume in-8 orné de 12 vignettes de Pannemaker,

— M. E. Iow publiera prochainement la traduction des *Principes de philologie comparée* de Sayce, suppléant de Max Müller à l'Université d'Oxford.

— M. L. de la Sicotière vient de terminer, dans la dernière livraison de la *Revue des questions historiques* (octobre) son intéressante étude sur *les Faux Louis XVII*. Il démontre que l'unique et vrai Louis XVII est mort au Temple, que son décès a été constaté d'une manière aussi positive que puisse l'être un fait historique, que la participation de Frotté à l'enlèvement supposé est absolument impossible; mais il ne garantit pas que Louis XVII ne ressuscite de nouveau. Les prétendants sont suffisamment nombreux ; le défilé auquel M. de la Sicotière nous fait assister est interminable, et naguère encore un écrivain présentait un nouveau faux Dauphin au public. Quoi qu'il en soit et qu'il advienne, les lecteurs sérieux qui cherchent la vérité et non la justification de leurs rêveries, sauront désormais à quoi s'en tenir. Il ne peut rester aucun doute dans leur esprit.

— Le félibre Auguste Tourès, directeur de *la Poésie moderne*, vient d'éditer en brochure un poème languedocien : *A las Tres Nouiriços*. Tirage à part de la *Revue des Langues Romanes*. Montpellier, imprimerie centrale du Midi, 1882, in-8). *Les Trois Nourrices*, c'est une auberge de Narbonne, où dîna Rabelais, venu en cette ville vers 1552 pour y visiter l'évêque Jean du Bellay. La pièce contient un curieux menu languedocien qu'élucident les notes savantes du poète. Le même félibre édite en même temps *La Cigonho*, poème patriotique. Tirage à part du *Feu Follet*. (Maseyrie, imprimeur, Tulle, 1882), et *Les Sirventes vehements*. *La Coco del polle*; Marseille, imprimerie de la *Ligue du Midi*, 1882, in-8 de 12 p. prix : 25 cent. Cette dernière plaquette est malheureusement empreinte d'idées déplorables et qui viennent si fréquemment gâter le talent de Fourès, si analogue à celui de Léon Cladel. — M. Chassary nous adresse également un recueil : *Pecats mignots, douza pou-*

touns raubats à ma caponneta de musa. (Mende, imprimerie Ignon, 1882, in-8 de 16 p.). Un beau sonnet sur la mort du Christ y est surtout à remarquer.

Espagne. — M. Damas Calvet vient de donner une édition considérablement augmentée des *Vidrims* dont nous avons rendu compte lors de leur première publication (*Vidrims*, segna edicio. Barcelona, Tipografia espanyola, 1882). Dans le même volume : *A la voreta del mar*, primer openta Catalana (Barcelone, 1881).

— Le poète José Torilla vient d'être élu membre de l'Academia de la Lengua espagnola.

— Don Manuel Milà y Fontanals a consacré, dans le *Diario* de Barcelone du 13 octobre, un article à la poésie populaire. Il y parle avec éloge d'un recueil publié par MM. Achille Montel et Louis Lambert : *Chants populaires du Languedoc*. Les pièces qui le composent avaient paru dans la *Revue des langues romanes;* ce sont seulement des chants enfantins, les chants narratifs doivent être publiés plus tard. Le savant professeur s'occupe ensuite non sans revenir aux *Vieux auteurs castillans* et au *Petit romancero* de la nouvelle édition des *Chants populaires du Pays messin* et du *romanceiro portugais* de notre collaborateur M. de Puymaigre. Il s'arrête à un genre de production assez singulier que lui offre le premier de ces livres : les *Daillemens*, auxquels il croit qu'on pourrait trouver des analogies en Galice et en Catalogne. M. Milà termine son article par des considérations générales. Il craint que le *Folk-lore*, devenu une mode, ne dure pas plus que tout ce qui est mode. « Un autre inconvénient beaucoup plus grave, ajoute-t-il, peut s'apercevoir dans un nombre assez considérable de publications *folk- loristes* : c'est l'esprit plus ou moins visible qui les anime. Louables sont les études scientifiques quand elles se renferment dans de justes bornes, mais il serait bon que ceux qui les cultivent se rappelassent que des satisfactions de curiosité et d'amour-propre ne suffisent pas pour nous guider et nous consoler dans les épreuves de la vie. » — Don Manuel Milà y Fontanals vient lui-même de publier un très important recueil de chants populaires : *Romancerillo catalan, canciones tradicionales* (Barcelone, Verdaguer, 1882, in-8 de viii-456 p.). Notre *Revue* s'occupera prochainement de cette belle et savante collection.

Publications nouvelles. — *Miracle et savants. L'objection scientifique contre le miracle,* par J. de Bonniot, S. J. (in-12, Bray et Retaux). — *Lois promulguées en* 1881 *et* 1882 *sur l'enseignement primaire,* annotées et commentées par les rédacteurs du *Recueil général des lois et des arrêts,* fondé par J.-B. Sirey (broch. in-8, 3, rue Christine). — *Le Manuel de M. Paul Bert, ses erreurs et ses falsifications historiques,* suivi d'un *Examen de la morale laïque de M. Jules Ferry* (in-12, Cattier, à Tours). — *La Pratique de l'enseignement chrétien d'après les vrais principes. Grammaire et littérature,* par le P. A. Monfat, S. M. (in-12, Bray et Retaux). — *Le Secret de la Franc-Maçonnerie,* par Mgr Amand-Joseph Fava, évêque de Grenoble (in-12, Oudin). — *Droit coutumier français. La Condition des personnes,* par Henri Beaune (in-8, Briday, à Lyon; Larose et Forcel, à Paris). — *Étude sur la propriété foncière en Angleterre,* par Georges Lebret (in-8, Marescq). — *De l'Administration départementale.* T. Ier. *Des conseils généraux,* par J. Marie (in-8, Chevalier-Marescq). — *Le Livre des métiers manuels, tours de main, ficelles d'atelier, méthodes abréviatives de travail,* par J. P. Houzé (in-12, G. Samson). — *La Monnaie, histoire de l'or, de l'argent et du papier,* par A. Dalsème (in-16, Cerf). — *La Botanique sans maître ou Étude de* 1,000 *fleurs ou plantes champêtres de la France,* par Aug. Jandel (in-12, Savy). — *Origine des plantes cultivées,* par

A. de Candolle (in-8, Germer-Baillière, Bibliothèque scientifique internationale). — Petits poètes du dix-huitième siècle. *Poésies du cardinal de Bernis* (in-8, Quantin). — *Voyage autour de ma chambre*, par Xavier de Maistre, avec une préface par Alex. Piedagnel (in-24, Quantin. Bibliothèque de poche). — *La Revanche de Fernande*, par Fortuné de Boisgobey (in-12, Plon). — *Les Suites d'un duel*, par F. du Boisgobey (in-12, Dentu). — *Pervertis*, par Ernest Daudet (in-12, Plon). — *Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur* (ordre de Saint-Benoît en France), par Charles de Lama (in-12, de Lama, à Munich). — *La Littérature contemporaine en Italie*. Troisième période, 1873-1883, par Amédée Roux (in-12, Plon). — *Les Pyrénées françaises. II. Le Pays basque et la Basse-Navarre*, par Paul Perret, avec illustrations par E. Sadoux (gr. in-8, Oudin). — *Les Basques et le Pays basque*, par Julien Vinson (in-16, Cerf). — *Le Maréchal de Vauban* (1633-1707), par le général baron Ambert (gr. in-8, Mame, à Tours). — *Essais d'histoire et de critique : Metternich, Talleyrand, Mirabeau, Élisabeth et Catherine II*, etc., par Albert Sorel (in-12, Plon). — *Wissembourg, Frœschwiller, retraite sur Châlons*, par Adhémar de Chalus, chef d'escadron d'artillerie (in-8 avec cartes, Dumaine). — *Quelques notes historiques sur l'ancienne Belgique depuis vingt siècles*, par l'abbé Pirard (in-18, l'auteur, rue des Spaneux, 25, à Liège). — *La Russie et les Russes. Indiscrétions de voyage*, par Victor Tissot (in-12, Dentu). — *Le Louvre et les Tuileries. Précis historique et critique de la construction de ces palais*, par Ch. Bauchal (in-12, Ve Morel). — *Notice historique sur l'École Massillon (ancien hôtel Fieubet)*, par Paul Lallemand (gr. in-8, Sauton). — *Études historiques et archéologiques sur la cathédrale de Lisieux*, par Charles Vasseur (in-8, Le Blanc-Hardel, à Caen). — *De l'Organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées. Manuel théorique et pratique du bibliothécaire*, par Jean Cousin (in-8, Pedone-Lauriel). — *Essai d'une bibliographie de l'histoire spéciale de la peinture et de la gravure en Hollande et en Belgique* [1500-1875], par J.-F. Van Someren (in-8, Muller, à Amsterdam).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Histoire de l'Abyssinie. — Quels sont les principaux ouvrages à consulter pour l'histoire de l'Abyssinie? C. S.

Saints canonisés aux quatorzième et quinzième siècles. — Quels sont les saints qui ont été canonisés dans le courant du quatorzième et du quinzième siècle et quelle est la date de leur canonisation? A.

Armoiries à déterminer. — Quelle est la famille alliée aux Beaufort-Canillac dans les quatorzième et quinzième siècles qui portait : de *gueules à la fasce d'or* ? A.

François Ier à Hyères. — A quelle époque et à quelle occasion François Ier est-il venu à Hyères en Provence? D.

Rabelais à Hyères. — Même question pour Rabelais. D.

Correspondance de Mme de Maintenon. — La publication de la correspondance générale de Madame de Maintenon, commencée par Théophile Lavallée en 1865 (librairie Charpentier), et qui devait comprendre dix volumes, s'est arrêtée en 1866 après le tome IV et ne paraît pas devoir être continuée. Pourrait-on savoir la raison de cet arrêt et ce que sont devenus les documents que l'éditeur avait dû réunir pour cette publication si intéressante? P. TALON.

RÉPONSES.

Pèlerinage de pénitence de Jérusalem, de 1882. (XXXV, 191, 288). — *Semaine religieuse d'Autun, de Chalon et de Mâcon.* Livraisons des 8, 15, 22 et 29 juillet; 5 et 12 août; 9, 16 et 30 septembre, a commencé la publication, encore inachevée de : *Lettre d'un pèlerin de Jérusalem*, par l'abbé Verset, curé de Verzé.—*Le Pèlerin de Paray-le-Monial*, 15 septembre, suite du *Journal d'un pèlerin de Jérusalem*, par M. l'abbé Pierre Dorlure.—M. le comte H. de l'Épinois vient de publier : *Le pèlerinage de pénitence à Jérusalem.* Paris, Palmé, in-8 de 32 p.

Un vers à retrouver (XXXV, 95). — Ces deux vers :

Mais malheur à l'auteur qui veut toujours instruire
Le secret d'ennuyer est celui de tout dire,

sont de Voltaire, 6e discours en vers sur *l'homme*, vers la fin. Combien ils sont plus énergiques et expressifs que les quinze vers de Boileau (*Art poét.*, I.), finissant par :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire !

J. B. P.

Etymologies celtiques (XXXV, 287). — On peut consulter sur ce sujet plusieurs articles de la *Revue Celtique* dirigée par M. Gaidoz, qui se publie depuis 1870 à la librairie Franck.

L'Histoire moderne de la France racontée par des historiens latins (XXXV, 287). Aux titres cités dans cette note on peut ajouter celui d'un curieux centon publié en 1814. En voici le titre : *Claudien ressuscité au mois d'avril M.DCCC.XIV ou Centon tiré des ouvrages de ce poète sur l'élévation et la ruine de la tyrannie de Buonaparte et accompagné de la traduction*, par L. A. Decampe. — *Prix : 1 franc.* — *A Toulouse, de l'imprimerie de* Jean Mathieu Douladoure, *rue Saint-Rome*, n° 44 (33 pages (in-8). Ce centon, d'une déclamation excessive, me semble être une œuvre assez médiocre, et maintenant que les passions qu'il exprimait sont loin de nous, il ne me paraît guère offrir plus d'intérêt qu'une pièce de vers latins couronné au Concours général des Lycées de Paris. L'auteur a accompagné sa traduction de têtes de chapitre ou plutôt d'alinéas, apparemment pour qu'on sache de quoi il s'agit. Donnons deux alinéas comme exemple de savoir faire :

18 Brumaire et Consulat.

	Nostra gemat Nilus numerosis funera ripis * :	* *Epist. ad Had.*
	Non tamen ingenium tantis se cladibus atrox	
Cons. Hon.	Dejicit *. Extemplo, cunctis trepidantibus audax *.	* *In Eutr.* 2.
In Eutr. 2.	Lætus cæde redit *. Rerum sublatus in arcem,	
	(Quod nec vota pati, nec fingere somnia possent),	
	Vidit sub pedibus leges, subjectaque colla	
	Nobilium, tantumque sibi permittere fata *.	* *In Eutr.* 1.
	Scilicet hæc Stygiæ præmittunt signa sorores,	
	Et sibi jam tradi populos, hoc Consule, gaudent *.	* *In Eutr.* 2.
In Eutr. 1.	Prodigium est quodcumque gerit * : Quot jura, quot ille	
	Mutavit tabulas ! vel quanta vocabula vertit * !	* *In Eutr.* 1.
	Arbiter aut quoties belli pacisque recurrit * !	* *In Eutr.* 1.

Alliance avec la Maison d'Autriche; Confédération du Rhin.

	Evectis thalamis summos invasit honores *.	* *In Eutr.* 1.
In Eutr. 2.	Posteritas, admitte fidem * : implorantibus ultro	
	Germanis responsa dabat legesque Caïcis,	
	Arduus, et flavis signabat jura Suevis.	
	His tribuit reges; his obside fœdera sancit	
	Indicto; bellorum alios transcribit in usus,	
	Militet ut nostris detonsa Sicambria signis *.	* *In Eutr.* 1.

Ces passages que j'ai choisis parmi les meilleurs donnent une idée suffisante de ce Centon. Je ne serais pas étonné qu'il fut rare aujourd'hui ;

car, publié au premier retour des Bourbons, les exemplaires restants ont sans doute été détruits pendant les Cent-Jours, sinon par les autorités impériales, du moins par l'imprimeur lui-même dans l'intérêt de sa tranquillité. Ce centon-pamphlet est resté ignoré de l'auteur de la *Revue analytique des ouvrages écrits en centons* (Londres, 1868).

H. Gaidoz.

Saint-Hubert des Ardennes (XXXIV, 560 ; XXXV, 288). — La chronique de Saint-Hubert dite *Cantatorium* a été publiée et traduite par M. de Robaulx de Soumoy en 1847 (Bruxelles, imprimerie de Méline Cans et Cie) in-8. — Ce volume, qui n'est pas rare, est certes la meilleure histoire de Saint-Hubert. M. de Robaulx cite les sources imprimées et inédites. Il y a lieu de remarquer : 1° Que depuis la publication de ce volume il a paru une nouvelle édition de l'*Histoire de Bouillon* d'Ozeray (Bruxelles, J. Van Trigt, 1864, 2 vol.) ; 2° Que M. le baron de Reiffenberg a publié dans le tome VIII des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, l'*Antiquitas ecclesiæ Andaginensis Sancti Petri*, que M. de Robaulx cite parmi les sources inédites. Le texte latin du *Cantatorium* se trouve également dans l'*Amplissima Collectio* de Martene et Durand et dans le tome VII des *Monuments* de M. de Reiffenberg. — L'introduction aux tomes VII et VIII des *Monuments* cités contient d'intéressants renseignements sur Saint-Hubert. — Il existe aussi un *Mémoire sur le despotisme des abbés de Saint-Hubert* (Paris) 1772, in-4). Cet opuscule donne de curieux détails sur l'abbaye à partir de 1612, époque de la réforme de Fanson. Il est signé par cinq religieux profès de l'abbaye : Dom Hubert Gendebien, Monon de Carcano, etc. — Il est adressé à l'impératrice Marie-Thérèse.

Il n'existe, je pense, aucun ouvrage qui traite longuement d'Evernicourt. Il en est question aux paragraphes 8, 58, 83 et 107 du *Cantatorium*. L'index de l'édition de Reiffenberg renseigne très bien à cet égard. —

Voir de Reiffenberg (F.). *Histoire de l'abbaye de Saint-Hubert*, depuis sa fondation vers 687 jusqu'à l'année 1106. Bruxelles, 1847-1848. *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, tomes VII et VIII. — Prat (F. G.). *Histoire du monastère de Saint-Hubert en Ardennes*, composée par dom Romualde Hancar. Arlon, 1852 53. *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, tome III. — Pety de Rosen. *Abbaye de Saint-Hubert*. Liège, 1852. *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome Ier.

J. V.

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU ET FILS.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

Constantinople, par EDMONDO DE AMICIS, ouvrage traduit de l'Italien avec l'autorisation de l'auteur, par Mme J. COLOMB, et illustré de 183 reproductions de dessins de G. Bisco. Paris, Hachette, 1883. in-8 j. de 430 p. Prix : 10 fr., et relié, 14 fr. — *Nouvelle Géographie universelle. La terre et les hommes*, par ELISÉE RECLUS. T. VIII. *L'Inde et l'Indo-Chine*. Paris, Hachette, 1883, in-8 j. de 983 p. avec 90 dessins et 208 cartes. Prix : 30 fr. broché, et avec riche reliure, 37 fr. — *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion*, par VICTOR DURUY. Nouv. édit. T. V. *Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle et la Société romaine dans le haut Empire*, contenant 442 gravures, 4 cartes, etc. Paris, Hachette, 1883, gr. in-8 de 814 p. Prix : 25 fr., et rel. tr. dor. 32 fr. — *Histoire populaire de la France*. T. III et IV. Paris, Germer-Baillière, 1882, 2 vol. in-4 à deux colonnes de 432 et 428 p., avec 345 et 344 vignettes dans le texte. Prix : 7 fr. 50 le vol. — *Paris sous les obus*, 19 septembre 1871-3 mars 1872, par A. J. DALSÈME. Illustrations par Ad. Beaune. Paris, Georges Chamerot, 1883, gr. in-8 de 347 p. Prix : 6 fr. broché, et rel. en toile, tr. dor. 9 fr. — *Paris à cheval*, texte et dessins par CRAFTY, avec une préface par GUSTAVE DROZ. Paris, Plon, 1882, gr. in-8 colombier de 000 p. Prix : 20 fr., et cart., tr. dor. 24 fr. — *Le Chien, son histoire, ses exploits, ses aventures*, par FÉLIX BARBOU. Paris, Furne et Jouvet, 1883, gr. in-8 de 352 p. Prix : 10 fr. — *Scènes humoristiques*, par B. CALDECOTT. Paris, Hachette, 1883, album in-4 oblong de 96 p., illustré de gravures en couleur. Prix : 10 fr. cartonné. — *Cent Tableaux de science pittoresque*, par ALBERT LÉVY. Paris, Hachette, 1883, pet. in-4 non pag., avec illustrations, cartonné, 6 fr. — *Les Explorations inconnues. Entre deux océans, voyages et aventures*, par LOUIS BIART. Illustrations de F. LIX. Paris, Hennuyer, 1883, gr. in-8 de 320 p. Prix : 7 fr., et en rel. toile, tr. dorée, 10 fr. — *Huit mois sur les deux océans, voyages d'études et d'agrément*, par U. MAC-ERIN, membre de la Société de géographie de Paris. Tours, Cattier, 1882, in-8 de 256 p. Prix : 5 fr. — WALTER SCOTT illustré : *Guy Mannering*, ou l'*Astrologue*, traduction par M. ED. SCHEFFTER. Paris, Firmin-Didot, 1883, gr. in-8 de 591 p. Prix : 10 fr., et en cart. percal., 14 fr. — *Les Insectes, leurs métamorphoses, leur structure et leurs mœurs*, par M. l'abbé PIOGER. Paris, Haton, 1882, in-8 de XXVIII-529 p. avec illustrations. Prix : 6 fr. — *Les Insectes*, par l'abbé BOURASSÉ. Tours, Mame, 1882, pet. in-8 de 216 p. avec de nombreuses illustrations, Prix : 2 fr. 50. — *Les premières Conquêtes de l'homme*, par PAUL BORY. Tours, Mame, 1882, pet. in-8 de 216 p. avec de nombreuses illustrations. Prix : 2 fr. 50. — *Mémoires d'un Guide octogénaire*, échos des vallées d'Alsace et de Lorraine, par F. A. ROBISCHUNG. Tours, Mame, 1882, gr. in-8 de 352 p. Prix : 3 fr. 50, et rel. en percaline, tr. dorée, 5 fr. 50.

Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse, publiée par la maison Hachette. Volumes gr. in-8, illustrés à 5 fr. brochés ; et en cartonnage percaline à biseaux, tr. dorées, 8 fr. — 1. *Denis le Tyran*, par Mme COLOMB, ouvrage illustré de 115 gravures dessinées sur bois, par Tofani, 294 p. — 2. *Le Roman d'un Cancre*, par J. GIRARDIN, ouvrage illustré de 119 gravures dessinées sur bois par Tofani, 303 p. — 3. *Les Mercenaires*, par LÉON CAHUN, ouvrage illustré de 24 gravures, par P. Frétel et P. Sellier, 327 p. — 4. *Nos Alpes ; le Muet de Brides, les Légendes d'Evian*, par CH. DESLYS, ouvrage illustré de 35 gravures dessinées sur bois, d'après David, etc., 312 p. — 5. *Le Tambour du Royal-Auvergne*, par L. ROUSSELET, ouvrage illustré de 115 gravures dessinées sur bois, par Poirson, 290 p.

Collection nouvelle, publiée par la maison Mame, format gr. in-8, à 5 fr. brochès, et relié en percaline, tr. dorées, 7 fr. — 1. *Aux pays du Soleil ; Un été en Espagne ; A travers l'Italie ; Alexandrie et le Caire*, par VICTOR FOURNEL. Tours, A. Mame, 1882, 1 vol. de 487 p. avec 82 gravures. — 2. *Voyages dans les pampas de la République argentine*, par le Dr HENRI ARMAIGNAC, lauréat de la Faculté et de l'Académie de Médecine de Paris, secrétaire de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, 1 vol. de XIV-472 p., avec 21 gravures et 1 carte. — 3. *Tout par l'électricité*, par GEORGES DAVY, 1 vol. de 475 p., illustré de 152 gravures.

Bibliothèque des merveilles, publiées par la maison Hachette, sous la direction de M. ÉDOUARD CHARTON, format in-18 j., à 2 fr. 25 le vol., et relié en percaline bleue, tranches rouges, 3 fr. 50. — 1. *L'Energie morale*, par ZURCKER et MARGOLLÉ, v-232 p. — 2. *Les grands Incendies*, par MAXIME PETIT, 302 p. — 3. *La matière et ses transformations*, par P. DELEVEAU, 304 p. — 4. *Les Bouffons*, par A. GAZEAU, III-263 p.

Bibliothèque rose illustrée, *pour les enfants et pour les adolescents*, publiée par la maison Hachette, format in-18 j., mêmes prix. — 1. *Un Drame dans les Montagnes*, par Mme JEANNE CAZIN, 273 p. — 2. *Le petit Bonhomme*, par Mlle JULIE GOURAUD, 272 p. — 3. *Le Frère et la Sœur*, par Mlle JEANNE MARCEL, 356 p. — 4. *La Pupille du Général*, par Mlle DE MARTIGNAT, 276 p. — 5. *Magali*, par Mme DE STOLZ, 287 p. — 6. *La Chasse au Leviathan*, par le capitaine MAYNE REID, 314 p.

Bibliothèque des petits enfants de 4 à 8 ans, publiée par la maison Hachette, et imprimée en gros caractères, vol. in-16 carré, à 2 fr. 25, et relié en percaline bleue, avec tranches dorées, 3 fr. 50. — 1. *Par Monts et par Vaux*, par Mme DE WITT, née GUIZOT, ouvrage illustré de 54 gravures dessinées sur bois, par FERDINANDUS, 334 p. — 2. *Les Aventures de Monsieur Baby*, par Mme MOLESWORTH, ouvrage traduit de l'anglais par Mme ROBERT DE WITT, et illustré de 12 gravures par Walter Crane, 228 p. — 3. *Petits Récits*, par Mme DU PORTEAU, nouvelle édition, illustrée de 28 gravures dessinées sur bois, par Tofani, 278 p.

Œuvres pour les enfants. *Contes et histoires pour les enfants ; les Cinq sous d'Isaac Laquedem ; la Chronique des trois sœurs : le Miroir magique.* texte par AIMÉ GIRON, illustré par H. Pille. Paris, Firmin-Didot, 1882, in-4, 142 p. Prix, cartonné : 10 fr. — *Les Découvertes de Monsieur Jean. La Terre et la Mer*, par EMILE DESBEAUX, dessins de MM. Besnier, Brouillet, Ferdinandus, Ch. Gosselin, de Haenen, etc., gravures de F. Méaulle. Paris, P. Ducrocq, 1882, pet. in-4 de 296 p. Prix : 7 fr., et cart. toile, tr. dorée, 10 fr. — *Scènes familières*, par J. GIRARDIN, avec les dessins de Kœte Greenaway. Paris, Hachette, s. d., in-18 de 48 p., cartonné, 5 fr. — *Le petit livre des Souvenirs*, par Mme COLOMB, avec illustrations par KŒTE GREENAWAY. Paris, Hachette, s. d., in-32 carré de 127 p. — *La Diligence de Ploermel*, par QUATRELLES et EUG. COURBOIN. Paris, Hachette, in-4, cartonné, 6 fr. — *Les Campagnes du général Toto, scènes de la vie militaire*, par EMILE DESBEAUX. Douze aquarelles de MM. H. Vogel et F. Méaulle. Paris, P. Ducrocq, 1883, pet. in-4 de 84 p. Prix, cartonné, 6 fr.

M. de Amicis est un des écrivains contemporains de l'Italie dont le nom a le plus facilement passé les Alpes. Tout le monde a lu son charmant voyage en Espagne, et ce volume qu'il a écrit à l'occasion de notre exposition et où il a parlé un peu trop longuement de MM. Victor Hugo et Zola. Dans ce dernier ouvrage, pourtant, il ne traitait pas toujours très bien la France; mais nous ne sommes pas susceptible comme le colonel Pepé qui, pour un vers, envoya une balle dans l'épaule de Lamartine. En parlant de ce dernier livre, nous disions que les Français ne garderaient pas rancune à l'auteur pour son franc parler : ils lui en ont si peu voulu qu'ils lui ont envoyé la croix d'honneur, — dont le voyageur avait tant ri de voir chez nous de si vaniteuses exhibitions, — et que M. Hachette vient de publier, avec luxe, parfaitement traduit par Madame J. Colomb, le volume de M. de Amicis sur Constantinople. Cet ouvrage, dont l'apparition coïncide avec l'approche du nouvel an, est digne des livres précédents du spirituel écrivain : on retrouve là toutes ses qualités d'observation et le talent de parler de soi et de se mettre en scène sans choquer le lecetur. Il y a du Stern dans M. de Amicis, il y a aussi un grand talent de description. On voit tout ce que le voyageur dépeint :

ces rues, ces cafés, ces maisons, ces mosquées, ces palais, tous ces aspects inconnus pour nous. Il étudie aussi soigneusement les mœurs, les usages si différents des nôtres, il y a même là quelques détails qui pourraient faire un peu trop travailler de jeunes imaginations. Ce volume est orné de 183 reproductions de dessins pris sur nature, par C. Bisco, et il sera certainement reçu avec beaucoup de reconnaisssnce par les personnes à qui on l'offrira le 1er janvier 1883.

— Le tome VIII de *la Nouvelle Géographie universelle* de M. Elisée Reclus est consacré à la description de *l'Inde et l'Indo-Chine*. L'éloge n'est plus à faire de cet ouvrage considérable, qui laisse si loin derrière lui toutes les publications analogues. Assurément, les spécialistes pourront y regretter l'absence de tels ou tels détails; mais le but de l'auteur a été surtout de faire connaître à grands traits par des vues d'ensemble *la terre et les hommes*. Les descriptions brillent par la clarté et le charme du style. Les renseignements techniques sont puisés aux sources les plus récentes et les plus dignes de foi. Quant aux cartes, plans, dessins, et jusqu'aux moindres croquis, ils sont dus aux meillenrs artistes, et puisés dans des cartons authentiques. L'abandance des petites cartes de détail fait regretter, il est vrai, l'absence de cartes générales permettant de mettre chaque localité à sa place : mais c'est un inconvénient auquel on peut parer au moyen d'un atlas ordinaire. Comme pour les volumes précédents, l'auteur débute, dans ce tome VIII, par une vue d'ensemble présentant les grandes lignes géographiques, historiques, ethnographiques et commerciales de la partie du monde qui fait l'objet du volume. Puis vient l'étude de l'Hindoustan avec ses montagnes (Himalaya, etc.) et ses vallées (Cachmir, etc.) son climat, sa faune, sa flore. Le Bengale, le Bassin du Gange et tous ces pays féeriques si pleins de mystères, de surprises, de contrastes, sont successivement présentés au lecteur, qui ne peut que difficilement s'arracher à des descriptions toujours vivantes et intéressantes..... En attendant les volumes suivants, qui seront consacrés au Japon, à la Cochinchine, à l'Australie, aux deux Amériques, nous signalons celui-ci comme un des plus beaux et des plus utiles parmi les livres d'étrennes de cette année. La vulgarisation de la science de la description de notre planète ainsi entendues et présentées, constituent certainement un éminent service rendu à la Société tout entière; de tels ouvrages ont leur place d'honneur marquée à l'avance dans toute bibliothèque.

— Le tome V du grand ouvrage de M. Duruy comprend les règnes d'Hadrien, d'Antonin et de Marc-Aurèle; on peut dire que c'est la plus glorieuse période de l'Empire romain. C'est à cette période que l'on commence à recueillir des témoignages historiques précieux sur les rapports des chrétiens et des païens. Au premier abord, on

reste surpris de voir Marc-Aurèle ce prince philosophique et porté à la mansuétude, favoriser par son insouciance les passions de la populace contre les chrétiens. M. Duruy pense que Hadrien fut tolérant parce qu'il était sceptique, et que Marc-Aurèle fut persécuteur parce qu'il était à la fois stoïcien et empereur : c'était un prince sectaire qui défendait l'empire contre une secte qu'il s'imaginait faite pour le renverser, et sa doctrine religieuse contre le dogme chrétien. Nous retrouvons encore ici un rapprochement très contestable entre les persécutions des païens et les rigueurs de l'église catholique contre les hérétiques. Une certaine analogie dans les effets ne suppose pas les mêmes causes. Cette réserve faite, nous ne pouvons que renouveler au savant acdémicien les louanges déjà données par nous aux volumes précédents. On lit avec un grand intérêt les récits des voyages d'Hadrien, de la terrible guerre qu'il fit aux Juifs, de la manière dont il régla l'administration à Rome et dans les provinces. On passe ensuite au règne pacifique d'Antonin, puis à celui de Marc-Aurèle, contraint, malgré lui de commander, les armées. — Le reste, — la plus grande partie d'ailleurs du volume, — est consacré à une étude remarquable sur l'état de la famille, la cité, les provinces, le gouvernement et l'administration, les mœurs et les idées pendant la période qui vit les Antonins. Nous recommandons ces pages savantes, écrites comme sait le faire l'auteur. Nous ne pensons pas que pareille œuvre ait été encore tentée et accomplie aussi heureusement. Les nombreuses gravures qui illustrent ce volume sont choisies avec un soin tout particulier et élucident le texte; nous n'avons plus à critiquer ces anachronismes constatés dans les volumes précédents.

— L'*Histoire populaire de la France*, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler (t. XXIX, p. 483; t. XXXII, p. 92), est terminée par ces deux volumes. La troisième comprend les règnes de Louis XIII de Louis XIV et la plus grande partie du règne de Louis XV; le quatrième et dernier s'arrête aux Cents Jours. Deux volumes pour une période de deux cents ans, autant que pour les onze premiers siècles de la monarchie française : la disproportion est considérable. Elle correspond à la pensée de l'écrivain, qui trouve plus d'occasions de faire triompher ses idées en racontant les derniers temps de la monarchie; car le titre de « populaire » qu'il donne à son ouvrage n'est guère justifié que par son désir de faire partager ses opinions antireligieuses et révolutionnaires, en excitant les passions populaires, en colorant son récit des scandales qu'il peut rencontrer. Une preuve, entre autres, que le souci de la vérité n'est point sa préoccupation exclusive : racontant (t. III, p. 130, col. 2) l'entrée de Louis XIV au parlement en bottes et un fouet de chasse à la main, il dit en note : « On a peut-être ajouté le fouet pour compléter l'effet du ta-

bleau, mais le fond n'en subsiste pas moins. » Lui aussi trouve que le fouet fait bien dans son tableau ; peu lui importe qu'il ait jamais existé. Cette histoire est un de ces ouvrages auxquels on peut appliquer cette observation de M. Vitet sur les « Manuels et abrégés qui s'adressent à l'enfance confiante et désarmée ; » il aurait pu dire : qui s'adressent au peuple confiant et désarmé ; — « ce n'est pas impunément que les systèmes s'en emparent. Ils font des ravages qu'on ne peut calculer. Ils sèment, ils enracinent dans les jeunes intelligences des germes indestructibles de préjugés et de haines. » Nous regrettons que l'auteur ait employé son talent à une pareille besogne croyant faire œuvre de vrai patriotisme ; car son livre est d'une agréable lecture ; le récit est attachant ; il est habilement semé de citations, et écrit avec une certaine modération. De nombreuses gravures représentant des personnages, des monuments, des scènes historiques ajoutent à son attrait.

— Le *Paris sous les obus* de M. Dalseme est certainement un beau livre, bien imprirmé, orné d'assez jolies gravures, et intéressant en raison même du drame émouvant qu'il nous raconte. Nous aurions aimé pourtant que l'auteur, plus exclusivement dominé par l'idée patriotique qui a dû être l'inspiratrice de son livre, eût fait taire toutes les préoccupations d'un ordre inférieur ; qu'il se fût abstenu, par exemple, d'appeler les généraux de l'Empire *les subordonnés de Napoléon III*, ce qui n'est pas du tout spirituel, et qu'il eût été plus sévère pour les criminels qui, plaçant leurs idées de parti bien au dessus de l'amour de la France, ont si obstinément gêné la défense du sol envahi, qu'il se fût montré enfin plus généreux d'éloges envers les hommes, qui pour ne pas être des républicains enthousiastes, n'en ont pas moins servi glorieusement leur pays. Un livre conçu dans cet esprit étroit, quoique fort peu accusé je dois le dire, car l'auteur affecte la modération, ne saurait passer à nos yeux pour un bon livre. Tel qu'il est, on le lira avec intérêt ; mais on n'y trouvera que rarement la note vraie qui convenait au récit de ces dramatiques événements.

— *Paris à cheval*, est l'histoire humoristique et anecdotique du cheval à Paris avec de charmants et piquants dessins presque à chaque page qui réalisent avec le style pour égayer le lecteur. Ce sont d'abord les marchands de chevaux, puis les chevaux d'omnibus, de tramways, de fiacres et de toutes les variétés de lourds véhicules, le défilé des Champs-Élysées variant d'aspect à toutes les heures du jour ; le concours hippique ; le bois de Boulogne, le matin, l'après-midi et la nuit ; puis les courses à Longchamps, Chantilly, La Marche, la Croix de Berny, etc. Il y a des conseils pour la formation et la tenue d'une écurie de jeune homme et de jeune femme, conseils pratiques pour ceux qui possèdent quelques centaines de mille francs ;

notons aussi l'art d'accrocher, fort utile dans les encombrements et l'art de tomber de cheval qui est à pratiquer même en province. Il y a beaucoup de vérité et d'humour dans les tableaux, plus encore si c'est possible dans les dessins. C'est un livre à mettre sur une table et à feuilleter dans les moments de loisirs ; il n'y a pas d'inconvénient pour les enfants ; les parents sont assez grands pour savoir ce qu'ils doivent faire, mais il y a malheureusement par ci par là quelques allusions, fort discrètes d'ailleurs, qui ne sont pas sans danger pour la jeunesse.

— C'est une histoire qui ne peut manquer d'intéresser tout le monde que celle du *Chien*. M. Barbou la donne complète en y joignant les légendes dont elle est illustrée et en la faisant illustrer de nombreuses gravures. Le chien dans l'histoire, l'histoire naturelle des chiens, les chiens guerriers, les chiens défenseurs et sauveurs de l'homme, les travailleurs, les chiens de chasse, les chiens dans l'intimité, les irréguliers, le chien à Paris, le chien et ses protecteurs, telles sont les divisions de ce livre qui se présente sous le patronage de M. Xavier Marmier et qui se termine par une partie tout à fait scientifique : à la zootechnie et l'hygiène du chien par M. Londrin. Il y a de l'érudition, de l'esprit, beaucoup d'anecdotes et suffisamment de sérieux pour n'être pas simplement un ouvrage amusant. Nous croyons cependant que M. Barbou s'égare en suivant Darwin dans certaines de ses appréciations, lorsqu'il prétend que tout est entre l'homme et le chien du plus ou moins; nous ne garantissons pas ses théories sur l'âme des bêtes et nous trouvons peu respectueux de dire « L'humanité à ses saint Vincent de Paul, l'espèce canine a ses Barry (p. 123). »

— La mode est aux illustrations à la façon anglaise. La maison Hachette nous donne cette année un bel album in-4° oblong, contenant des *scènes humoristiques* des mieux réussies et offrant les types les plus amusants et les plus variés. Ce n'est pas précisément un livre pour la jeunesse, c'est un ouvrage d'amateur et de *sportman*, qui ne manquera pas d'avoir un vif succès.

— Les *Cent tableaux de science pittoresque* font suite aux deux volumes que nous avons signalés à nos lecteurs les années précédentes. Ici, on a ingénieusement combiné les détails sur le calendrier, pour chaque mois, dont on nous donne *la légende*, avec les notions scientifiques les plus variées, depuis les biographies d'Aristote, d'Archimède, de Pascal, de Galilée, de Lavoisier, de Denis Papin, etc., jusqu'au thermomètre, au baromètre, au mont Blanc, au ballon captif, aux vêtements, aux cheminées, à la locomotive, au mirage, au téléphone, aux comètes, etc., etc. Il y aurait à relever, ça et là, quelques erreurs, soit de faits, soit d'appréciations; ainsi ce qui est dit sur Galilée n'est pas conforme aux derniers résultats de la science ; dans la dernière

page du livre, l'auteur se moque agréablement de ceux qui croient à la fin du monde.

— M. Lucien Biart nous donne un ouvrage intitulé : *Les Explorations inconnues*. Le capitaine Lacroix, avec son fils Raoul, explore les rives du Goatzacoalco pour y trouver la place d'un canal qui réunira les deux Océans. Le commodore Warren, avec sa fille Valentine, a conçu la même pensée et s'est lancé dans la même entreprise. Les deux hommes se rencontrent : le Français propose à l'Américain d'unir leurs efforts ; l'Américain refuse ; mais les services que lui rend le capitaine Lacroix et surtout ceux que Raoul rend à Valentine triomphent de son humeur farouche. Tous deux poursuivent l'œuvre en commun ; mais tous deux tombent sous les coups des Indiens. Raoul, resté le chef de l'expédition, peut la ramener à bon port avec Valentine, devenue sa fiancée ; le tout à travers mille entraves et mille péripéties racontées d'une façon très intéressante par M. Lucien Biart. Les abonnés du *Magasin des demoiselles* attendront certainement avec impatience la suite de l'histoire, que l'auteur promet de leur raconter.

— M. l'abbé Mac-Érin est un partisan enthousiaste des voyages ; c'est à ses yeux, le plus brillant complément d'une éducation, et tout jeune homme qui vient d'achever ses études classiques devrait les couronner par une exploration autour du monde. On devine donc avec quel empressement il applaudit à la création de la Société des voyages d'études, et avec quelle joie il accepta d'être l'aumônier de la petite expédition organisée par M. le lieutenant de vaisseau Biard. Un bâtiment de la compagnie Fraissinet, la *Junon*, avait été frété et sur ce bâtiment un certain nombre de jeunes gens de diverses nations devait entreprendre le tour du monde, en compagnie de savants et de professeurs. Les débuts furent heureux, le commandant était charmant, l'équipage choisi avec soin, la société très agréable. Parti de Marseille, on visita Gibraltar, Madère, le Gabon, le Brésil, Montévidéo, le Chili, le Pérou, Panama ; mais là, par suite de je ne sais quelles difficultés entre la Société des voyages et la compagnie Fraissinet, l'expédition fut interrompue, et tandis que les passagers gagnaient les États-Unis, le bâtiment revenait sur ses pas et rentrait en Europe. Douloureux retour, hélas ! avec un compagnon terrible, pris à Rio-Janeiro, la fièvre jaune, qui fit sept victimes. Lamentable fin d'une entreprise si gaiement et si brillamment commencée. Le récit qu'en a fait M. Mac-Érin est singulièrement émouvant. C'est un attrait de plus pour ce livre, dont tous voudront lire et liront avec intérêt les attachantes descriptions.

— Nous avons reçu de la maison Firmin-Didot un nouveau volume du *Walter Scott illustré ;* il est consacré à *Guy Mannering*, une des œuvres les plus charmantes de l'éminent romancier. La traduction

nouvelle est due à M. Ed. Scheffler et les illustrations à MM. Brown, Dunki, Flameng, Fraipont, Riou, etc. C'est un plaisir que de relire dans ces belles impressions, ornées de vignettes et accompagnées de nombreuses gravures, les aventures de Brown et de retrouver tous ces types d'une originalité si puissante, ces scènes d'un intérêt si palpitant. Chacun voudra se donner cette jouissance et ici l'œil ne sera pas moins satisfait que l'esprit.

— « Si nous examinons avec attention, dit saint Augustin, une mouche qui vole, son agilité nous paraîtra plus surprenante que la grandeur d'une bête de somme qui marche, et avec la même attention la force du chameau nous paraîtra moins admirable que les travaux d'une fourmi. » Aussi M. l'abbé Pioger, qui a entrepris de nous montrer *Dieu dans ses œuvres*, a-t-il voulu, après les *infiniment grands* et *les infiniment petits*, aborder l'étude de ce monde merveilleux des insectes. Que d'intelligence pour faire ces êtres si petits, quelle inconcevable perfection dans leur anatomie et leur physiologie, que de curieux mystères dans leurs métamorphoses. Tous viennent d'œufs pondus souvent avec une étrange fécondité, soignés avec un instinct maternel, prémunis avec sollicitude contre les duretés de l'hivernage. Après l'éclosion commence l'histoire de la larve dont la structure n'est pas moins intéressante et dont la voracité souvent cause de grands ravages. Ensuite vient le sommeil de la nymphe endormie dans ses voiles d'où sortira enfin l'insecte parfait, tantôt paré de riches couleurs, tantôt humble et modeste, agile au soleil ou engourdi par les froids d'hiver, parfois condamné à ne vivre qu'une heure. Les faits les plus intéressants de la vie de quelques espèces et les détails relatifs aux insectes nuisibles terminent ce volume, d'une lecture attachante et instructive.

— Comme l'abbé Pioger, l'abbé Bourassé nous prouve «qu'il n'est point de créature si petite et si méprisée qui ne nous montre la bonté de Dieu. » Bien que chacun de ces ouvrages soit un tout complet, ils ne font pas double emploi, et nous dirions volontiers que le second complète le premier. En effet, après des généralités peu développées, M. l'abbé Bourassé aborde directement, pour l'exposer avec détail, l'histoire des insectes les plus intéressants des divers ordres. L'ouvrage d'ailleurs, orné de nombreuses vignettes fort exactes, est édité avec le soin scrupuleux qui est le propre des publications de la maison Mame.

— Les *Premières conquêtes de l'homme* appartiennent, comme les *Insectes*, à la *Bibliothèque des Familles* de Mame. Glissant sur le problème de l'homme tertiaire, M. Bory évite soigneusement toutes les questions graves, mal étudiées ou trop complexes; il tient à ne conduire le lecteur que par des chemins débarrassés d'entraves. Il a bien

assez à faire d'ailleurs pour nous raconter ce que mangeaient les premiers hommes; tout ce que nous révèlent les débris de leurs cuisines; comment ils s'abritaient dans des cavernes avant de se construire des habitations sur les lacs; quels furent leurs premiers vêtements et les bijoux dont ils se paraient, leurs couteaux de silex, leurs haches de pierre ou leurs armes de bronze, enfin ce qu'étaient d'abord les cérémonies funèbres et les sépultures. Tel est ce petit livre, qui donne un aperçu des études préhistoriques, sans s'attacher aux classifications aujourd'hui en vogue qui probablement disparaîtront plus tard de la science, comme les échafaudages de la façade d'un monument terminé.

— Les *Mémoires d'un guide octogénaire* sont l'histoire vraie d'une famille honnête et laborieuse et nous offrent le spectacle d'une vie de dévouement constant, d'abnégation sublime, d'héroïsme quotidien, qui, pour être pratiqués dans l'ombre et le silence, n'en méritent pas moins que des vies plus brillantes, mais peut-être moins fécondes, l'admiration et le respect de tous. Le vieux guide octogénaire est né en 1800 : il a entendu les échos résonner des acclamations triomphales du premier Empire, mais il a été aussi le témoin de l'invasion où sombra toute cette gloire : puis il a vu passer du fond de son Alsace tous les événements et les révolutions dont notre siècle a été le témoin. Toutefois c'est beaucoup moins de cela qu'il s'occupe que des impressions tour à tour joyeuses et tristes, toujours consolantes, qui résument l'histoire de sa vie. Il a aussi un vif sentiment des beautés pittoresques de son pays et il les décrit avec amour dans des pages émues qui contribueront à nous rendre l'Alsace plus chère. Des leçons morales se dégagent de tous ces récits, qui nous montrent que l'honneur sont mieux que la richesse et qu'il n'est que deux choses nécessaires à la société, la vertu et le travail, les seules choses dignes d'attirer sur un pays les bénédictions de Dieu.

— Nous avons reçu cinq volumes de la *Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse*, publiée par la maison Hachette ; mais leur distribution a été trop tardive pour qu'il nous soit possible d'en présenter l'analyse. D'ailleurs nous n'avons guère eu que des éloges à donner aux volumes faisant partie de cette collection. Bornons-nous, pour aujourd'hui, à signaler les cinq ouvrages nouvellement parus : *Denys le Tyran*, par Mme Colomb ; le *Roman d'un Cancre*, par M. J. Girardin; *les Mercenaires*, par M. Léon Cahun; *Nos Alpes*, par M. Ch. Deslys; *le Tambour du Royal-Auvergne*, par M. Louis Rousselet.

— La maison Mame nous donne cette année une *Collection nouvelle illustrée*. Trois volumes ont paru.

— Le *Pays du Soleil*, qui n'a rêvé d'y aller? Qui ne le rêve encore,

lorsque, sous notre ciel sombre, la pluie tombe à torrents ou que la neige couvre la terre ? Ce n'est cependant pas cette saison que M. Fournel a choisie ; il a placé son voyage en plein été, sous ce fallacieux prétexte que chaque tableau doit se voir dans son cadre. Il est parti pour l'Espagne le 16 juillet ; hélas ! il n'a pas tardé à s'en repentir. Assurément l'Espagne est bien belle, et au dire de beaucoup de personnes elle mérite plus encore que l'Italie les préférences des touristes qui la négligent trop. Elle a de si admirables monuments, d'un cachet si particulier, avec ce curieux mélange de constructions orientales et d'architecture gothique, de mosquées et d'églises, avec ses souvenirs de luttes et d'héroïsme ! Mais quelle épouvantable chaleur y règne et comme l'imprudent qui se hasarde dans les rues à l'heure de la sieste, à l'heure où, suivant un dicton populaire, l'on ne voit dehors que les chiens et les Français, risque d'être victime de son imprudence ! M. Fournel en a fait l'épreuve à Cordoue, et le moment où il a le plus joui de son voyage d'été en Espagne est peut-être celui où il est rentré en France. En Italie, il est allé un peu plus tard, en septembre ; mais c'était l'été encore, et l'été en Italie est presque aussi terrible qu'en Espagne. Bardeker a bien raison d'engager le touriste à se méfier des moustiques et autres insectes suceurs ; M. Fournel paraît en avoir conservé de cuisants souvenirs. Et puis que de changements, que de tristesse depuis l'invasion piémontaise, dans cette Rome, jadis la capitale du monde catholique, réduite à n'être plus que la capitale du royaume d'Italie ! M. Fournel a vu avec indignation et retrace avec une verve émue ces bouleversements qui ont enlevé à la Ville éternelle son véritable cachet, pour en faire je ne sais quelle ville moderne, pleine de vulgarité. Une excursion en Égypte, à laquelle des événements récents donnent une toute particulière actualité, termine ce volume, qui assure à ses lecteurs les plus charmantes jouissances, et, plus que tout autre, celle de faire un voyage aux pays du soleil bien tranquillement, les pieds sur les chenets, sans crainte des insolations et des moustiques, et sous la conduite d'un guide aussi agréable que M. V. Fournel.

— C'est bien aussi dans un pays du soleil que nous transporte M. le docteur Armaignac ; mais, cette fois, nous sortons du vieux continent ; nous sommes en plein Nouveau-Monde. C'est la pampa avec ses horizons immenses, ses herbes gigantesques, ses animaux étranges, nandous, tatous, guanacos. Ce sont les *estancias* avec leurs troupeaux innombrables de vaches, de moutons, de chevaux indomptés. Ce sont les *saladeros* de Barracos, qui tuent chacun *quarante mille* bœufs et *cent mille* moutons par jour. Ce sont les *gauchos*, avec leur costume pittoresque, leur vie au grand air sur des coursiers à demi sauvages, le laço toujours pendu au pommeau de la selle. Car ce sont — ou plutôt

c'étaient — car, s'il faut en croire une lettre d'un ami del'auteur, M. le docteur Luro, par laquelle se termine le volume, tout cela a bien changé depuis dix ans. Là où ne poussaient que des gyneriums aux élégants panaches, on cultive le blé ; là où nulle voie de communication n'était tracée, circulent des chemins de fer ; et dans ces déserts sans bornes des villes se sont élevées, et les Indiens anciens rois et fléaux de ces solitudes, ont été repoussés et détruits. C'est la civilisation qui s'avance, et M. Luro espère que l'Europe, que la France lui fournira son contingent d'intrépides pionniers. Le livre de M. le docteur Armaignac, avec ses descriptions attachantes du pays et ses éloges du caractère franc et loyal de la population, est bien fait pour leur en donner le goût.

— *Tout par l'électricité*, voilà un titre qui paraîtra sans doute un peu ambitieux, et peut-être fera-t-il craindre à plus d'un lecteur une de ces fantaisies scientifiques que le talent d'un romancier peut faire supporter, mais dont on ne rapporte guère de notions utiles. Cette crainte, hâtons-nous de le dire, serait mal fondée, et le titre lui-même, sous une forme peut-être un peu excentrique, donne au fond une idée assez juste du but que s'est proposé l'auteur. Ce qu'il veut nous faire connaître, ce ne sont pas tant les phénomènes et les théories électriques que les applications, et parmi celles-ci il ne craint pas d'aller jusqu'aux plus récentes, dont quelques-unes sont encore plutôt dans l'avenir que dans le présent.— Cette revue est curieuse et instructive.

— Quatre volumes sont venus s'ajouter à la collection, déjà nombreuse, de la *Bibliothèque des Merveilles*. La puissance de l'*énergie morale* en vue du bien, l'influence qu'elle exerce sur le progrès social, manifestée par les nobles exemples, les généreuses inspirations qu'elle provoque, sont très heureusement développées par MM. Zurcher et Margollé, ils montrent bien cette influence s'accroissant progressivement depuis l'origine des temps historiques jusqu'à nos jours, cette énergie de la volonté d'autant plus féconde chez les sages, les savants, les héros, les industriels, les artistes qu'elle répond à une conviction plus élevée, à une plus pure vertu : c'est ce qui explique l'action si puissante exercée souvent par les saints du Christianisme. Le livre de MM. Zurcher et Margollé met en relief ces considérations, dont nous relevons avec bonheur l'idée spiritualiste. — Le livre de M. Maxime Petit sur les *Grands incendies* est une intéressante chronique de feu, depuis l'incendie de Troie, douze cent ou treize cent ans avant l'ère chétienne, jusqu'à l'incendie d'Alexandrie, cette année même. L'auteur consacre aussi quelques pages aux incendies de mines, de landes et de forêts. La deuxième partie du livre traite des moyens employés pour combattre le feu, et des appareils de sauvetage. — *La matière et ses transformations* de M. Deleveau est un abrégé, encore un peu

aride, de physique et de chimie. Dans la première partie, l'auteur passe en revue les propriétés physiques de la matière à l'état solide, liquide ou gazeux, et il rappelle les lois qui régissent ces propriétés. La seconde partie traite des changements d'état ; la troisième, de la liquéfaction des gaz : les célèbres expériences de Thilorier, de Carré, de Cailletet, de Pictet, etc., très bien exposées, font de cette partie de l'ouvrage la plus intéressante. La quatrième partie est consacrée à l'examen des théories de Faraday et de Crookes sur la matière radiante. — Le livre sur *les Bouffons*, de M. Gazeau, est une petite étude historique, pleine d'intérêt et bien écrite, esquissant la silhouette de quelques-uns de ces personnages singuliers qui ont eu pour rôle de faire rire, soit leur maître, soit le public. Si l'auteur n'a point cherché à présenter la philosophie du rire, il a du moins réussi à composer un volume d'une lecture agréable.

— Il faut nous borner à donner les titres des nouveaux volumes de la charmante *Bibliothèque rose*, bien connue de nos lecteurs : *Un Drame dans les montagnes*, par Mme Cazin ; *Le Petit Bonhomme*, par Mlle Gouraud ; *Le Frère et la Sœur*, par Mlle Jeanne Marcel ; *la Pupille du général*, par Mlle de Martignat ; *Magali*, par Mme de Stolz ; enfin *la Chasse au Leviathan*, par le capitaine Mayne-Reid.

— Les trois livres que nous avons maintenant à signaler appartiennent à une *Bibliothèque de petits enfants* que vient d'inaugurer la maison Hachette. Le format, l'impression, les gravures, tout en est charmant. Je signale surtout, à ce dernier point de vue, les *Aventures de Monsieur Baby*, dont les gravures *à l'anglaise* ont vraiment beaucoup de cachet et revêtent un charme tout particulier. On reconnaît l'attrait des récits de Mme de Witt. Les enfants dont elle nous raconte cette fois les ébats et les aventures *par monts et par vaux* n'ont rien d'extraordinaire, mais on leur apprend à faire le bien, et leur exemple servira plus facilement de leçon aux jeunes lecteurs, qui n'éprouveront aucune peine à se reconnaître dans les portraits de Jean, de Marcel et de Clairette. A lire ce livre, les enfants se formeront au goût du bien, et le récit de tous ces jeux et de ces aventures qui sont les leurs leur fera passer de douces heures. — Les *Aventures de Baby* sont aussi charmantes : car *Monsieur Baby* a eu des aventures ; il a voyagé, il s'est même perdu, mais que d'observations précieuses il a rapportées de son voyage ! Mme de Witt a été bien inspirée de nous traduire ce joli livre.

— Les *Petits récits* de Mme du Porteau sont au nombre de neuf, d'inégale longueur, mais d'un égal intérêt. Naturellement chaque récit porte avec lui sa moralité et nul enfant ne les lira sans prendre de bonnes résolutions. — Ces très charmants livres d'étrennes sont profondément honnêtes et ne peuvent que faire du bien : combien pour-

tant ils en feraient davantage encore, si l'éditeur permettait qu'on y accentuât un peu plus la note chrétienne !

— La légende du Juif errant est bien connue ; on la lit cependant toujours avec plaisir surtout quand elle est contée par M. Aimée Giron avec de charmantes gravures qui réjouissent les yeux. Ce n'est pas seulement du plaisir qu'elle procure aux enfants : elle les émeut, les excite à la pitié et leur donne sur la vie du Christ quelques notions qui sont prohibées maintenant dans les écoles. Elles viennent à l'occasion de la condamnation d'Isaac Laquedem, pour sa dureté vis-à-vis de Jésus-Christ, à une vie errante. Laquedem arrive à Bruxelles un de ces jours, — c'était tous les cinquante ans — où il pouvait séjourner dans le lieu où il se trouvait, et s'arrête à l'échoppe du savetier Keyser. Là il trouve trois petits orphelins gardés par leur sœur Gudule. Ces petits malheureux lui rappellent ses enfants ; il veut leur être utile et occupe sa journée à tirer de sa poche inépuisable des cinq sous qui, à la fin, forment un trésor. Avec ces ressources inespérées, Gudule élève et établit ses frères, l'un est cordonnier, l'autre brasseur et le dernier marchand drapier. Tous réussissent dans leur métier et chaque jour dans leurs prières ils ont un souvenir pour le bon Juif errant. Touché de leurs supplications, Dieu lui accorde son pardon et lui donne une place au Paradis. L'histoire des trois frères, est très naïvement écrite avec beaucoup de couleur locale. On vit quelques instants de la bonne vie des Flamands dans leurs villes pittoresques racontée par l'écrivain et l'artiste. Tous les enfants peuvent ouvrir ce livre sans scrupules.

— Les *Découvertes de Monsieur Jean,* que nous raconte M. Émile Desbeaux, sont du plus haut intérêt, car ce petit personnage, à l'âge de onze ans, n'a découvert rien moins que... la terre et la mer. C'est l'histoire de ses pérégrinations, de ses impressions, de ses aventures qui est racontée ici, sous forme de roman, de la façon la plus vive et la plus instructive. Le récit nous fait visiter les côtes bretonnes et l'*Ile de Jersey*. Les notions sur la terre et l'eau, les volcans terrestres et sous-marins, les colonnes d'Hercule et l'Isthme de Panama, le monde englouti par l'océan, les forêts sous la mer, le terrain crétacé, les marées, les courants de mer et d'air, les navires, la navigation et la boussole, viennent se joindre aux descriptions géographiques, et donnent à ces pages un attrait et une variété qui les feront goûter de tous les jeunes lecteurs.

— Rien de gracieux comme les *Scènes familières* de M. J. Girardin, que les parents prendront certainement plaisir à regarder avec leurs enfants. A chaque page une charmante gravure coloriée représentant avec une ravissante naïveté et avec une piquante originalité des tableaux d'enfants jouant ensemble, faisant quelque espièglerie, sortant

de l'école, etc., etc.; au bas quelques lignes de texte approprié au sujet. Quel dommage de dépenser tant de talent et d'esprit pour rien. Car au fond il n'y a pas une idée, pas une leçon que puissent retenir les enfants. On les amuse, on les distrait, mais voilà tout.

— C'est de la même imprimerie, que sort le *Petit livre des souvenirs*, illustré dans le même genre par le même artiste. Chaque jour de l'année est inscrit avec le nom du saint, un quatrain et une vignette. Une page blanche rayée est intercalée entre chaque page imprimée pour recevoir les souvenirs des petits enfants. Est-ce bien pratique ? nous ne le croyons pas. Mais là n'est pas la question. Nous dirons comme du précédent volume : c'est très joli ; mais que restera-t-il aux enfants de ces quatrains bien tournés, coquettement illustrés, mais au fond sans idée.

— *La diligence de Ploermel* n'est pas seulement une désopilante histoire, racontée par Quatrelles avec la verve qu'on lui connaît ; c'est une œuvre artistique qui en fait un charmant album à feuilleter ; et si le texte réjouira la jeunesse, tout le monde aimera à regarder ces charmantes et spirituelles illustrations.

— *Les Campagnes du général Toto* sont des scènes de la vie enfantine, que M. Émile Desbeaux raconte avec beaucoup de verve. Mais ce qui plaira encore plus, ce sont les douze aquarelles de MM. Vogel et Méaulle qui sont de véritables petits tableaux artistiques, pleins de finesse et d'élégance. VIBENOT.

THÉOLOGIE

Conférences historiques, dogmatiques, morales et liturgiques, *mises à la portée de la jeunesse et en rapport avec les exigences de l'époque*, par M. l'abbé MOUSSARD, aumônier du Sacré-Cœur, ancien professeur d'Écriture Sainte. Paris, Bray et Retaux, 1882, 3 vol, gr. in-18 de VIII-392, 459 et 474 p. — Prix : 10 fr. 50.

Un évêque faisait un jour observer qu'en général les jeunes filles connaissent mieux la religion que les jeunes gens, j'entends ceux qui ont reçu une éducation chrétienne. Pour prémunir contre d'inévitables attaques la foi de ces derniers, on s'attache surtout à leur présenter les preuves du christianisme, à leur fournir des principes généraux de réponse aux objections ; l'apologétique occupe la place dominante dans leur éducation religieuse, c'est une nécessité ; n'y occupe-t-elle pas quelquefois une place presque exclusive ? Avec les jeunes filles, on se croit pas tenu à toutes ces précautions qui arrêtent sur le seuil du temple ; on passe outre et on entre ; aussi,

que de femmes pourraient en remontrer à leurs maris, même chrétiens, sur le dogme, sur la morale, plus encore sur la liturgie ! L'ouvrage de M. Moussard contribuera à entretenir dans les pensionnats de jeunes filles cette forte sève d'instruction chrétienne qui doit de plus en plus alimenter nos familles, si nous voulons préserver la foi des générations qui grandissent et de celles qui naîtront. Je ne prétends nullement ravaler la partie dogmatique de cet ouvrage ; je remarquerai seulement que la morale est traitée avec une ampleur, une clarté et une justesse dignes de sérieux éloges. L'auteur n'a pas voulu faire des casuistes, mais il forme des consciences qui, grâce à ses enseignements, sauront se mouvoir avec une liberté légitime et une soumission raisonnée dans ce domaine de l'obligation morale dont les frontières semblent quelquefois indécises. La partie liturgique du livre initiera à la vie de l'Église, fera mieux connaître et partant mieux aimer cette mère des âmes. Enfin, des sujets de compositions, parfaitement choisis et présentés avec toute la précision désirable, rehaussent encore la valeur de cet excellent ouvrage, car ils fournissent une aide précieuse aux aumôniers et aux professeurs qui voudront y recourir.

A. Largent.

JURISPRUDENCE

Manuel de droit international public et privé, par Charles Calvo. Paris, Arthur Rousseau, 1882, in-12 de xxxiv-422 p. — Prix : 7 fr.

La connaissance du droit des gens s'impose aujourd'hui plus que jamais : les relations plus fréquentes et moins secrètes de peuple à peuple, le développement du commerce et des communications internationales, les concours et les conflits multiples des statuts et des intérêts privés en rendent l'étude indispensable à tous ceux qui ne confinent pas leur action ou leur pensée dans les limites de leur propre pays. Par malheur les nombreux ouvrages qui en traitent aspirent plus à être complets que succincts et leurs imposantes proportions sont bien faites pour décourager les débutants. Remercions M. Calvo d'avoir résumé pour eux son grand Traité de *Droit international théorique et pratique* (3e édition, Paris, 1881, 4 vol. in-8), et d'en avoir extrait un petit manuel simple, élémentaire et à la portée de tout le monde. — Après avoir brièvement exposé l'histoire du droit des gens et ses principes généraux, l'auteur étudie les attributs essentiels des États, leurs prérogatives, leurs devoirs mutuels et les usages qui président à leurs relations officielles. Il traite ensuite du droit interna-

tional privé, des règlements industriels et économiques internationaux, et des solutions pacifiques dont sont susceptibles les différends entre les États. Une deuxième partie est consacrée à l'état de guerre et aux droits et devoirs qu'il crée pour les belligérants ; une troisième, à la neutralité et aux prises maritimes ; une quatrième, aux traités de paix. Dans ce « cadre aussi resserré que substantiel » M. Calvo a su réunir toutes les questions principales et donner toutes les solutions importantes. On remarquera notamment des paragraphes courts, mais excellents, sur la Souveraineté des nations (page 79), la diplomatie (p. 142), l'extradition (p. 248), la propriété littéraire (p. 259), les télégraphes (p. 271) et l'arbitrage (p. 283). En revanche, on est en droit de regretter que l'auteur ait beaucoup trop rapidement glissé sur la naturalisation (p. 205), le divorce (p. 226), la propriété industrielle (p. 265), l'unité monétaire (p. 275) et les mesures sanitaires (p. 278). On pourrait aussi relever quelques incohérences (pp. 214, 229, 230) et quelques répétitions inutiles (pp. 342 et 343; 351 et 354 ; 292 et 381). Ce sont là d'ailleurs des omissions et des négligences de détail, sur lesquelles il serait ingrat d'insister et qu'il sera facile de réparer dans laprochaine édition. Tel qu'il est, ce livre sera vraiment utile, et on peut lui appliquer sans hésitation l'éloge que M. Calvo décerne lui-même à un ouvrage de Hefter : « Il résume dans un petit nombre de pages toutes les questions essentielles et en facilite l'étude par des aperçus aussi clairs que méthodiques. »

G. Paulet.

Etude sur la propriété foncière en Angleterre, par Georges Lebret, chargé de cours à la Faculté de droit de Caen. Paris, Marescq, aîné, 1882, in-8 de 229 p. — Prix : 4 fr.

La constitution juridique de la propriété immobilière en Angleterre est une des choses dont un Français a le plus de peine à se rendre compte. Les lois anglaises en cette matière n'ont absolument rien de commun avec les nôtres ni avec le droit romain. Elles ne sont pas codifiées et sont restées féodales dans leur terminologie et leur classification. On ne peut donc s'initier à cette étude qu'en se servant de la méthode historique et en remontant jusqu'aux origines. C'est ce qu'a fait avec beaucoup de succès l'auteur de ce mémoire. Il a étudié la question à la fois dans les auteurs anglais les plus autorisés, Digby et Stubbs, et en même temps il a été l'observer sur les lieux, dans une mission que lui a donnée le ministre de l'instruction publique sur la proposition de la Faculté de droit de Paris.

M. Lebret consacre une première partie à l'organisation de la propriété pendant la période saxonne ; il signale l'importation sur le sol anglais du système allemand de la Mark et traite incidemment la question si délicate de savoir si la recommandation des terres a existé sous les dernières dynasties saxonnes et si le régime féodal s'était constitué avant la conquête normande. La deuxième partie a pour objet le régime de la propriété après Guillaume le Conquérant, telle qu'il a résulté de la *common law*. Là M. Lebret indique avec une grande précision les caractères particuliers de la féodalité anglaise et traite séparément des *différents intérêts dans le sol* que la *Common law* reconnaît, ainsi que les actions qui les protègent et leurs modes de transmission. Il suit chaque institution depuis les premières formules que lui ont donné les légistes du treizième siècle jusqu'aux actes du Parlement qui sous les Tudors, sous les Stuarts et enfin de nos jours les ont peu à peu harmonisé avec les besoins économiques modernes sans leur enlever leur antique physionomie. Il y a plus. En Angleterre il s'est passé quelque chose d'analogue à la modification graduelle que le préteur au nom de l'équité a fait subir au vieux droit civil romain. A partir du quatorzième siècle, le chancelier a inauguré une jurisprudence dite aussi d'*équité*, qui a fonctionné depuis lors parallèlement à celle des cours de *common law*, où le droit ancien est seul reconnu. Au moins en était-il ainsi jusqu'à l'acte pour la refonte de l'organisation judiciaire en 1873, qui a permis aux sections composant la haute cour de justice de juger, soit d'après l'équité, soit d'après la *Common law*. Mais les deux procédures, les deux systèmes d'actions, restent toujours distincts et M. Lebret a dû pour laisser au droit anglais sa vraie physionomie traiter distinctement dans une troisième partie de *la propriété foncière sous les juridictions d'équité*.

Son cadre est fort vaste ; en réalité, il comprend non seulement le régime agraire proprement dit, mais les successions testamentaires et *ab intestat*, les régimes matrimoniaux, le système hypothécaire. Grâce à une classification méthodique et a un style très clair, M. Lebret a exposé d'une manière lucide ce sujet si complexe. Son livre sera la meilleure introduction à l'étude des lois anglaises, pour ceux qui ne peuvent pas lire l'*history of the law of real property* de Digby. Il offre aussi des renseignements sociaux d'une grande valeur et prendra place à côté de l'excellent ouvrage de M. Fournier sur *la question agraire en Irlande*. X.

SCIENCES ET ARTS

Le Secret de la Franc-Maçonnerie, par Mgr. Fava évêque de Grenoble. Paris. Oudin, 1882, in-12 de 209 pp. — Prix : 1 fr.

Mgr Fava est un des hommes de notre temps qui connaissent le mieux la Franc-Maçonnerie. Il l'a vue à l'œuvre dans les pays de l'Orient, aux Indes Occidentales, et, sur le siège épiscopal qu'il illustre, il peut encore assister aux ravages qu'elle fait en Europe. Dans ce nouvel ouvrage, il résume ses écrits antérieurs et suit le complot maçonnique jusque dans ses derniers développements. Il signale notamment les résolutions arrêtées dans le dernier convent secret des sectes le 11 juin 1879 (p. 121), où le plan de persécution contre le clergé et de déchristianisation de la France est esquissé tel que nous le voyons se dérouler.

Dans une première partie de ce volume, Mgr Fava recherche l'origine de la Franc-Maçonnerie et l'attribue à Socin. Cromwell l'aurait développée en Angleterre, et c'est là qu'en 1717 elle a pris la forme définitive sous laquelle elle s'est propagée sur le continent. Il retrace ensuite son action dans les révolutions qui se sont produites depuis, en suivant l'ouvrage magistral du P. Deschamps, *les Sociétes secrètes et la Société*. Mgr Fava montre dans une seconde partie que ce grand effort dirigé par la Maçonnerie contre l'Église n'est pas le premier assaut auquel la vérité divine ait été livrée. Avec une grande hauteur de vues et un sens philosophique profond, il passe successivement en revue les attaques des premiers hérétiques contre le Christianisme jusqu'au douzième siècle l'Averroïsne, la Renaissance païenne au seizième siècle il montre qu'en leur temps ces desseins de déchristianisation du monde ont présenté de redoutables dangers et qu'ils ont cependant misérablement avorté. Il en sera de même, nous dit-il, des projets de la Franc-Maçonnerie. Ils sont en effet ennemis de la liberté religieuse et de la liberté politique, contraires aux bonnes mœurs, anti-sociaux, anti-français, anti-humanitaire, et insensés. A tous ces titres, les vastes projets des sectaires modernes doivent échouer ; mais les chrétiens, les vrais patriotes, les hommes de bien ne doivent pas cesser de démasquer la secte, de la suivre sur tous les terrains où elle porte la lutte notamment sur le terrain politique et gouvernemental. Surtout, dit Mgr Fava, ils doivent prier et se sanctifier, car dans des luttes pareilles le dernier mot est à Dieu, et, comme l'a dit de Maistre, « la prière est la plus puissante dynamique qui ait été donnée à l'homme sur la terre. »

En résumé ce volume est une des œuvres qui font le mieux connaître la Maçonnerie et les conditions de la lutte présente. Il est à la portée des lecteurs qui n'ont que peu de temps et servira d'utile in-

troduction à ceux qui voudront étudier à fond ces graves questions.

Le Monde physique, par Amédée Guillemin, tome III, *le Magnétisme et l'électricité*. Paris, Hachette, 1882, 1 vol. gr. in-8 — Prix : 30 fr.

Nous avons rendu compte les années passées des deux premiers volumes de cette belle publication. Nous ne pourrions, au sujet de ce troisième volume, que répéter ce que nous avons déjà dit. L'auteur y déploie les mêmes qualités de style et de savoir ; il unit une exposition pleine d'intérêt et intelligible pour tous à une grande exactitude et à une information très complète ; il est au courant des travaux récents et ne néglige pas de remonter dans le passé pour faire connaître les découvertes qui ont successivement constitué la science. L'éditeur poursuit son œuvre avec la même richesse et la même beauté d'impression et d'illustration.

Les matières traitées dans le volume actuel sont des plus intéressantes par le caractère extraordinaire et souvent étrange des phénomènes, par le rôle grandiose qu'ils jouent dans la nature, par l'importance toujours croissante de leurs applications. L'exposition d'électricité, qui a si vivement porté de ce côté la curiosité du public, est encore assez près de nous pour que beaucoup de lecteurs soient désireux de demander à M. Guillemin des notions précises sur les faits et les appareils qu'ils ont admirés. L'ouvrage arrive donc à son heure.

Comme par le passé encore, nous constatons à regret chez l'auteur une prétérition absolue de tout ce qui dépasse l'ordre purement naturel. Les horreurs de la foudre, pas plus que les splendeurs de l'arc-en-ciel, ne lui parlent d'un créateur. Reconnaissons-lui toutefois le mérite, puisque aujourd'hui c'est un mérite, d'observer exactement la neutralité dans cet ordre d'idées. E. V.

Histoire merveilleuse des animaux, par le P. de Bonniot, S. J. Tours, Cattier, 1880, in-8 de 344 p. — Prix : 4 fr.

L'*Histoire merveilleuse des animaux* ne rentre pas dans la catégorie d'ouvrages que l'on a intitulés : « les merveilles » de telle ou telle science et dont on a même formé une bibliothèque spéciale. Ici le mot « merveilleux » doit être pris dans le sens propre. Nous ne sommes pas dans le domaine de l'histoire naturelle, mais dans celui de l'hagiologie. « L'histoire des saints, dit le P. de Bonniot, est semée de faits où les animaux mêmes semblent rendre hommage à la sainteté. C'est là surtout que la parole de l'écrivain sacré trouve son accomplissement : « Oiseaux du ciel, poissons de la mer, bêtes des champs et des forêts, louez le Seigneur. » Ces faits en général sont peu connus, parce qu'ils sont dispersés. Mais ne sont-ils pas, tout

modestes qu'ils paraissent, des témoignages de la puissance et de la bonté de notre Dieu ? Et à ce titre seul, ne sont-ils pas dignes d'être recueillis? » L'imagination n'est pour rien dans ces petits récits ; les événements qu'ils racontent sont réellement arrivés comme il les raconte. Nous avons rigoureusement rejeté ceux qu'une sage critique condamne. S'il en est qui aient trouvé grâce, c'est dans l'intérêt de la discussion et nous avons grand soin de prévenir le lecteur. L'auteur, modestement, s'attribue l'insigne mérite des collectionneurs attentifs à ne réunir que des pièces authentiques et de bon aloi. Le lecteur n'est pas tenu à la même réserve et nous pensons qu'à côté de ce mérite très sérieux, il appréciera comme il convient les savantes remarques du P. de Bonniot sur le caractère comparatif des faits qu'il rapporte et des faits extraordinaires ou merveilleux que présentent l'histoire naturelle ou les fables païennes, ainsi que sur la signification de cet empire que Dieu accorde à ses saints sur la nature et qui semble être comme un ressouvenir du paradis terrestre ; il appréciera plus encore le charme que l'auteur a su répandre sur tous ces récits par le tour simple, gracieux et souvent piquant de sa narration. Bien que l'*Histoire merveilleuse des animaux* semble éditée surtout pour la jeunesse, nous pensons que les grandes personnes la liront aussi avec intérêt en même temps qu'avec une sérieuse édification.

E. V.

Histoire de l'art dans l'antiquité, par Georges Perrot, de l'Institut et Ch. Chippiez, architecte. Tomes I et II. Paris, Hachette, 1882, 2 vol. in-8.

Le but que se sont proposé les auteurs est de tracer l'histoire de l'art antique en prenant pour base l'art grec : ils ont été amenés ainsi à étudier l'art oriental qui a été en rapport avec la Grèce, soit directement soit indirectement, et l'art italiote qui en procède.

Le premier volume traite de l'Égypte jusqu'à la conquête perse. C'est la première fois que tout lecteur curieux peut se faire une idée exacte des idées des Égyptiens sur la vie future, idées qui seules permettent de comprendre leur architecture funéraire : les auteurs consacrent une large place à la sépulture des Égyptiens, depuis les Mastaba qui sont les plus antiques tombes de l'ancien empire. Avec eux on est véritablement au milieu de ce peuple si longtemps mystérieux, on saisit leurs croyances, leurs espérances, on comprend leur architecture funéraire, religieuse, civile et militaire. Des chapitres spéciaux, accompagnés d'innombrables gravures, traitent de la construction, de la sculpture et de la peinture ; les arts industriels ne sont pas négligés.

Le lecteur ne trouvera pas une étude de tous les monuments de l'Égypte, mais la caractéristique des deux classes d'édifices

essentiels à connaître dans ce pays : le tombeau et le temple. On regrette que, pendant qu'ils nous apprenaient magistralement tant de choses, les auteurs n'aient pas cherché à vulgariser ce que les textes hiéroglyphiques peuvent apprendre sur la thèse qu'ils soutiennent; la langue hiéroglyphique n'est abordable qu'à quelques initiés, et le public serait reconnaissant à ceux qui voudraient bien, par d'exactes interprétations, vulgariser cette source de renseignements.

Je ne crains pas de dire que l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* est un livre qui s'adresse à tout le monde, même aux personnes qui ne s'occupent pas spécialement d'archéologie. Chacun sait avec quel charme M. Perrot sait aborder les sujets les plus graves et rendre la lecture attrayante ; la compétence et les dessins de M. Chipiez donnent au livre l'apparence d'un magnifique album, comprenant 14 planches et plus de 600 gravurus intercalées dans le texte.

Le second livre comprend la Chaldée, l'Assyrie et la Phénicie; ce volume sera peut-être encore plus attachant que le premier; nous serons en présence de faits récemment révélés. Les savants auteurs nous parleront de sujets encore moins connus que ce qui touche à l'Égypte. Quand ce livre sera complet nous lui consacrerons un article spécial; dès à présent nous pouvons affirmer que les livraisons que nous avons sous les yeux sont du plus haut intérêt et attirent les lecteurs vers cet Orient, berceau de l'humanité, où l'art fleurissait alors que, dans l'Occident, les rameaux de la grande famille humaine, éloignés de la civilisation oublice pendant leurs longues et séculaires migrations, étaient réduits à vivre péniblement de la vie quasi sauvage.

A. DE B.

Dictionnaire de l'Art, de la Curiosité et du Bibelot, par Ernest Bosc. Paris, Didot, 1883, gr. in-8 de 695 pages avec 702 grav. et 4 chromo-lithographies. — Prix : 40 fr. et d. rel. 50 fr.

Un dictionnaire est toujours un livre commode, et les amateurs sauront gré à M. Ernest Bosc de leur avoir mis entre les mains un répertoire sommaire des mots employés dans la curiosité et d'avoir donné la signification exacte de ces mots qu'ils prononcent quelquefois sans en bien connaître le sens exact. Des planches exécutées avec soin viennent aider l'auteur à expliquer les objets qu'il décrit et mettre sous les yeux du lecteur des œuvres précieuses qu'il a intérêt à connaître. Des livres de cette nature exigent de longues recherches, des études spéciales et une connaissance approfondie de toutes les branches de la curiosité; ils sont toujours sujets à perfectionnement et les éditions successives apportent nécessairement des améliorations. Nous signalerons à l'auteur une erreur à l'article Niello, p. 490. Ce n'est pas ce qu'on nomme la *Paix de Florence* qu'il a reproduite dans

la figure 427, mais une *adoration des mages* également de Marc Finiguerra ; la *Paix de Florence* dont la plaque originale se voit au musée des Uffizi à Florence représente *le couronnement de la Vierge*. Quelques fautes d'impression se sont également glissées à l'article Estampes, p. 300 : il faut lire collection Verstolk de Sælen et non Verstalk de Sælen, collection Guichardot et non collection Guichardat. Nous ne doutons que ce livre soit appelé à avoir du succès et les légères erreurs de la nature de celles que nous venons de signaler seront facilement réparées dans une nouvelle édition. G. D.

BELLES-LETTRES

Les aventures d'un jeune Gaulois au temps de Jules César, par F. Mahon, professeur. Paris, Hachette, 1882, in-8 de 563 p. — Prix : 7 fr. 50.

Il ne se passe guère une année sans que l'on voie paraître un livre dont le but est de faire connaître la Gaule et les Gaulois. Généralement ces ouvrages sont des compilations plus ou moins bien rédigées qui ne contiennent que des idées et des pages empruntées aux érudits spéciaux. M. F. Mahon a voulu, lui aussi, faire son livre sur la Gaule, en se limitant au temps de la conquête par César ; son intention est de vulgariser tout ce qu'on sait de l'histoire nationale antique au profit de ses « élèves de quatrième, » Il a donc cru devoir résumer dans un roman historique les notes prises dans de nombreuses lectures. Son roman est trop long pour des jeunes gens, trop froid pour des hommes faits ; le récit le plus attachant de la conquête de la Gaule est toujours la traduction fidèle des *Commentaires de César*; ce récit, j'ose le dire, est plus émouvant et plus bref que toutes les amplifications et les fictions historiques que l'on peut rêver. Comment ne s'est-il pas encore trouvé un érudit qui donnât une édition des *Commentaires de César*, illustrée de dessins nombreux et de cartes exécutés avec une scrupuleuse critique ? A. de Barthélemy.

A short History of French literature, by George Saintsbury. Oxford, 1882, in-12 de ix-591 pages.

Parmi les récents ouvrages dont nous sommes redevables aux scholars anglais, il n'y en a pas un seul que l'on puisse mettre sur la même ligne que le manuel de M. George Saintsbury. Je connaissais déjà les excellents articles insérés par lui dans la nouvelle édition de l'*Encyclopædia Britannica* sur Corneille, Le Sage, La Fontaine et nos autres grands écrivains ; j'avais eu souvent l'occasion d'apprécier l'étendue de son savoir, la sûreté de son goût et l'impartialité de sa critique,

mais je ne me figurais pas que dans un volume in-12 de 600 pages il fût possible de retracer avec autant de détail le tableau complet de la littérature française. M. Saintsbury a évidemment étudié *con amore* le sujet qu'il s'est chargé de traiter, et on ne pourra plus accuser les écrivains anglais maintenant de ne pas savoir le premier mot des littératures étrangères. Je me rappelle parfaitement le temps où lors de la fameuse découverte des manuscrits de Pascal, un théologien écossais, confondant Bonat avec Bossuet, félicitait l'auteur immortel des *Provinciales* d'avoir eu pour premier éditeur *l'aigle de Meaux ;* il me souvient encore d'un *leader* du *Times* attribuant *la Peau de chagrin* à Pigault Lebrun ; j'ai toujours devant les yeux l'ébouriffante traduction d'un passage d'Alexandre Vinet où Madame de Staël nous est représentée *mixed up with the critiques of the court of Seals* (la cour de Sceaux) ; nous n'en sommes plus là, Dieu merci, à l'heure qu'il est, et M. George Saintsbury ferait bonne et prompte justice de toutes ces incongruités. Et ce n'est pas seulement sur le terrain de nos écrivains classiques, des Racine, des Bourdaloue, des La Rochefoucauld que le savant anglais est inattaquable ; il a fureté les recoins les plus obscurs, les cartons les moins explorés de notre littérature ; il a pratiqué Despériers aussi bien que Despréaux et il connaît également bien le royaume des Dipsodes, la carte du Tendre et le cénacle des romantiques de la veille. Rien de bizarre comme cette table où, de par l'alphabet, Petrus Borel le *lycanthrope* se trouve entre M. de Bonald et Bossuet, et où *Zaïre* précède immédiatement M. Émile Zola. Et puisqu'il nous est arrivé de nommer l'auteur de *Pot-Bouille*, pourquoi ne transcririons-nous pas ici ce qu'en dit M. Saintsbury ? « L'ambition du romancier-naturaliste... est de décrire l'indescriptible avec le plus de détails possible. A ce point de vue M. Émile Zola n'a pas encore été surpassé, quoique beaucoup de ses élèves le suivent de très près. Malheureusement pour ceux qui sont à l'épreuve de l'attraction de sujets dégoûtants simplement parce qu'ils sont dégoûtants, M. Zola est un écrivain essentiellement ennuyeux. Son style aussi est très mauvais, n'ayant pour toute recommandation qu'une certaine énergie vulgaire qui produit quelquefois de l'effet, et une puissance de description remarquable. L'argot est un des instruments favoris de l'écrivain naturaliste ; M. Zola y est passé maître, et ses ouvrages, par conséquent, ne sont pas sans leur utilité comme répertoire d'expressions à éviter. »

M. Saintsbury, je le note avec plaisir, est très sévère pour la jeune école de nos romanciers, ce qui ne l'empêche pas de rendre pleine justice aux chefs du groupe, à Flaubert, par exemple, et à la *Sylvie* d'Ernest Feydeau. Il se sépare nettement de ceux qui, comme les poètes de l'école de Théophile Gautier, sacrifient tout à la forme,

s'inquiétant peu des sujets qu'ils traitent, et ne reculant pas devant les gravelures pourvu que le style soit ciselé et chatoyant.

Mais je m'apercois que je m'arrête aux détails lorsque j'aurais dû faire un relevé sommaire du contenu de l'ouvrage. Il se subdivise en cinq livres traitant : 1. De la littérature du moyen âge ; 2. de la Renaissance ; 3. du dix-septième siècle ; 4. du dix-huitième siècle ; 5. de la littérature contemporaine ; cette dernière partie n'est guère qu'une esquisse, mais elle est complète, et les principaux écrivains sont appréciés comme ils le méritent.

M. Saintsbury a donné de nombreux extraits des fabliaux, mystères, chansons de gestes et autres monuments de ceux que Boileau appelait « nos vieux romanciers ; » à propos des épopées primitives, il remarque que ce n'est pas là qu'il faut chercher les traces de notre caractère national. Malgré la popularité des chansons de geste, leur origine est probablement teutonique, et leur inspiration l'est certainement ; les poèmes faisant partie du cycle de la Table Ronde ont une couleur décidément celtique avec quelques traits qui témoignent d'une influence orientale ; la plupart d'entre eux, en outre, sont écrits par des Anglais, et les idées en sont plutôt anglo-normandes que françaises. D'un autre côté, la poésie provençale témoigne d'un tempérament et d'une disposition qui la rattachent essentiellement aux littératures d'Espagne et d'Italie. Ce sont, en définitive, les fabliaux qui nous font connaître les tendances intellectuelles de la France au moyen âge, c'est là que notre esprit se déploie à son aise. M. Saintsbury a très bien défini, d'après M. de Montaiglon, le caractère de ces petits poèmes, et fait ressortir l'importance qu'ils ont comme tableau de la société entre les dixième et quatorzième siècles.

Dans le chapitre qui traite de Ronsard et de la Pléiade notre auteur prend à partie Boileau et prouve que le fameux vers : « Rendit plus retenus Desportes et Bertaut » n'a pas le sens commun ; le rapprochement, dit-il, est faux historiquement, et aussi parce qu'il assigne à ces deux poètes un rang trop élevé. Ni Desportes ni Bertaut ne peuvent se comparer à Du Bartas ou à d'Aubigné soit pour le génie, soit pour l'habileté à *Ronsardius*. Il est absurde aussi de dire qu'ils furent plus *retenus* par le *trébuchement* de Ronsard, car il ne leur était jamais venu en tête, à eux et à leurs contemporains, que le maître eût trébuché. Pour l'ampleur et la facture des vers, M. Saintsbury compare d'Aubigné à M. Victor Hugo ; l'alexandrin, dit-il, comme forme indispensable de la poésie sérieuse en France, date des *Tragiques*, et de la *Divine sepmaine* de Du Bartas.

L'espace me fait défaut, mais je ne puis terminer ce très insuffisant compte-rendu sans indiquer, *currente calamo*, quelques portraits auxquels le lecteur fera bien de s'arrêter. Celui de Villon est tracé de

main de maître ; l'auteur de *Lutrin* est fort mal mené, mis au-dessous de Régnier et de Dryden comme satiriste, et M. Saintsbury remarque avec beaucoup de justesse qu'un auteur capable de produire un poème aussi ridicule que l'ode sur la prise de Namur était peu qualifié pour dauber même Pradon, Linière et Bonnecorse. Les caractères généraux de la comédie *Molièresque* sont merveilleusement indiqués ; mais Racine ?... M. Saintsbury lui rend-il pleine justice ?

GUSTAVE MASSON.

Études littéraires sur les classiques français des classes supérieures, par GUSTAVE MERLET. Paris, Hachette, 1882, 2 vol. in-12 de 492 et 583 p. — Prix : 8 fr.

Les programmes changent, les manuels restent. Je ne songe pas, d'ailleurs, à en contester l'utilité : si l'on doit être impitoyable pour les résumés arides qui n'offrent que des nomenclatures stériles et des appréciations banales, on serait mal venu à dénigrer les livres sérieux qui, même dans un cadre élémentaire, portent la marque d'un travail consciencieux et d'une critique personnelle. Telles sont les *Études littéraires* que M. Merlet vient de publier sur les auteurs et les ouvrages inscrits au programme ministériel du 2 août 1880. Dans le premier volume, l'auteur passe en revue les principales pièces de Corneille, le théâtre complet de Racine et quatre comédies de Molière (*Misanthrope, Tartuffe, Avare, Femmes savantes*) ; il consacre le second à *la Chanson de Roland*, à Joinville, Montaigne, Pascal, La Fontaine, Boileau, Bossuet, Fénelon, La Bruyère, Montesquieu, Voltaire et Buffon. Dans chacune de ces études il esquisse brièvement le « portrait biographique » de l'écrivain, et replace ses principales œuvres dans leur *milieu* historique : il en donne ensuite l'analyse, en critique le plan et les détails, souligne les beautés ou les défaillances, signale les imitations et apprécie le style. Il n'a oublié ni les détails historiques sur les ouvrages ignorés qui ont précédé les chefs-d'œuvre, ni les indications bibliographiques sur les manuscrits célèbres et les éditions importantes : ces « bagatelles de la petite érudition » et ces « détails ingrats » ne méritent ni engouement ni dédain, et je crois que M. Merlet a su garder la juste mesure. Je n'en puis dire autant des *En-têtes* qui précèdent chaque paragraphe et en indiquent le sommaire : ces résumés tout faits peuvent avoir leur utilité particulière à la veille d'un examen, mais leur multiplicité fatigue et disperse l'attention. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, on nous annonce à propos de Montaigne : *L'humaniste dans le moraliste..., le poète dans le prosateur..., le judicieux dans l'ingénieux...*, etc...,: c'est vraiment par trop *discursif*, pour employer un mot que l'auteur affectionne fort.

j'aime mieux négliger ces minuties pour rendre hommage au talent de l'auteur, et louer la clairvoyance, la finesse d'aperçus et l'émotion communicative qu'il sait allier à un goût justement sévère, mais jamais exclusif : félicitons-le surtout d'avoir mêlé aux jugements purement littéraires de saines appréciations morales et d'avoir montré sur plus d'un point scabreux une réserve et une discrétion qui l'honorent. Ses *Études* seront lues avec profit par les élèves de l'enseignement secondaire et supérieur, et les lettrés même ne les parcourront pas sans plaisir ; on serait tenté de leur donner pour épigraphe le vers qu'avait déjà choisi La Harpe : *Indocti discant et ament meminisse periti.*

G. PAULET.

Françoise de Rimini dans la légende et dans l'histoire. par CHARLES YRIARTE, avec vignettes et dessins inédits d'Ingres et d'Ary Scheffer. Paris, Rothschild, 1883, in-8 de 144 p. — Prix : 10 fr.

Vers l'an 1285, un mari offensé tua son frère et sa femme. Nos cours d'assises offrent fréquemment des épisodes aussi tragiques que celui-là et qui ne font pas grande impression sur les amateurs blasés des émotions judiciaires. Mais cette vieille histoire a fourni à Dante une soixantaine de vers, et, grâce à eux, le souvenir de Francesca de Rimini est devenu aussi impérissable que touchant. La peinture, la sculpture, la poésie et récemment la musique ont demandé des inspirations aux versets qui, depuis six siècles, ne cessent d'attendrir sur le souvenir de la fille de Guido da Polenta. M. Yriarte qui, l'année dernière, a fait paraître un si intéressant volume sur Rimini et ses seigneurs, vient d'étudier d'une manière fort curieuse cette célèbre légende. Il en prouve la vérité, quant au fond du moins, car les détails n'en sont pas les mêmes dans les divers documents que l'on peut consulter ; il en fixe la date, et indique où le meurtre fut commis. On n'a, du reste, aucun récit contemporain ; c'est le commentaire de Boccace sur la *Divine comédie* qui présente le plus ancien texte relatif à la mort de Francesca et de Paolo, texte qui semble devoir être le plus près de la vérité. On peut s'étonner que les auteurs du livret récemment mis en musique par M. Ambroise Thomas n'aient pas profité de cette narration de Boccace où l'on trouve un scenario pour ainsi dire tout fait. Le travail de M. Yriarte enlèvera peut-être quelques illusions à ceux qui, sans doute, diront à l'ombre désolée :

. . . . . Francesca, i tuoi martiri
A lagrimar mi fanno e pio.

Francesca approchait de la trentaine ; Paolo l'avait dépassée de quatre ou cinq ans. Quelques circonstances peuvent un peu dépoétiser les héros de la légende ; mais M. Yriarte le dit très bien en terminant ses recherches : « Si les âmes sensibles ont été froissées en appre-

nant certaines vérités cruelles dont il me semble difficile de douter, qu'elles se consolent en songeant que, par un merveilleux privilège du génie, c'est la fiction qui est devenue vraie et qui reste immortelle. »

L'étude de M. Yriarte forme un charmant volume sorti des presses de M. Chamerot, tiré seulement à cinq cents exemplaires numérotés et à cent exemplaires non numérotés, sur papier teinté. Ce volume, outre un portrait de Dante, des vignettes, des encadrements, offre la première pensée du tableau d'Ary Scheffer, et trois esquisses inédites de Ingres, esquisses de la toile célèbre inspirée par les derniers vers du chant de l'*Enfer*. TH. P.

Los ultimos Iberos. *Leyendas de Euskaria*, par VICENTE DE ARANA. Madrid, libreria de Fernando Fé, 1882, in-8 de 422 p. — Prix : 6 pesetas.

M. Vicente de Arana est un des principaux écrivains castillans du pays basque. Son premier essai eut un très grand succès, il y a quelques années, et cet accueil de la presse et du public l'a encouragé à livrer maintenant à l'imprimerie le premier volume d'une série qui doit en compter quatre, *Les légendes du pays basque*. Revêtant d'une forme souvent très artistique, toujours lettrée, les données de la tradition populaire, M. de Arana, dont le talent rappelle souvent, dans la peinture des temps antiques des Escualdunacs, Ossian ou plutôt Macpherson, semble s'être proposé pour modèle les récits du conteur aimé au delà des monts, Antonio de Trueba. Il y a cependant chez lui une note bascophile bien autrement vibrante que chez son maître et ami. Dans une préface qui touche à des questions politiques trop brûlantes pour que nous voulions les envisager même un instant et sortir pour les étudier de notre sphère de critique littéraire, il rappelle ce que furent les Basques tant que vécurent les *fueros*, et comme les poètes catalans, il réclame la liberté pour ses concitoyens de chanter encore leur passé dans leur langue. Ochoa de Marmeix, qui semble la mise en œuvre d'un *romance*, *les Fils de Amandarro*; ingénieuse restitution des luttes du moyen âge entre les évêques et les défenseurs des fueros, la *Légende de Lelo*, *Sancho Mitarra*, *Aitor*, *la mort de Lekobide* sont les meilleures de ces légendes, sur lesquelles nous sommes heureux d'appeler le premier, ou tout au moins l'un des premiers, l'attention en France. M. de Arana promet un conteur remarquable à l'Espagne : il devrait bien s'occuper aussi de vulgariser par des traductions castillanes la connaissance des poètes basques que les difficultés de leur langue rendent lettre-morte pour les étrangers au pays des Escualdunacs. La *Biblioteca Verdaguer* qui publie la version de Tennyson due à M. de Arana ferait sans doute place à ce volume qui

aurait des lecteurs en tous ceux qui comprennent le castillan et ignorent la langue euskarienne. A. SAVINE.

Les grands écrivains de la France. Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. AD. REGNIER, membre de l'Institut.

I. *Œuvres de La Bruyère.* Nouvelle édition publiée par M. G. SERVOIS. *Notice biographique et album.* Paris, Hachette, 1882, in-8 de CXCI p. avec planches.

II. *Œuvres de Molière.* Nouvelle édition publiée par MM. EUGÈNE DESPOIS et PAUL MESNARD. Tome septième. Paris, Hachette, 1882, in-8, de 475 p. — Prix : 7 fr. 50.

III. *Œuvres du cardinal de Retz.* Nouvelle édition revue sur les autographes et sur les plus anciennes impressions, etc. Tome septième, par M. R. CHANTELAUZE. Paris, Hachette, 1882, in-8 de XL-603 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici trois nouveaux volumes de la *collection des grands écrivains.*

Dans le premier, M. G. Servois complète enfin son édition de La Bruyère par la publication de la *Notice biographique* destinée à être placée en tête du tome Ier, paru en 1866, et de l'*Album.* L'habile éditeur a profité du long intervalle écoulé depuis qu'il est à l'œuvre pour rassembler tous les matériaux permettant de mettre en lumière une vie dont les plus persévérants chercheurs ont eu quelque peine à pénétrer les mystères, et il a réussi à la dégager des légendes et des erreurs qui s'y étaient introduites. Le lieu et le jour de la naissance de La Bruyère sont enfin définitivement fixés ; les origines de sa famille, le rôle joué par ses ancêtres dans la Ligue sont déterminés d'une manière précise ; la situation da la famille au moment de sa naissance et ses débuts dans la carrière sont exposés à l'aide des plus minutieuses recherches. Nous voyons La Bruyère acquérir le titre de trésorier général de France au bureau des finances de la généralité de Caen (1673), charge qu'il ne remplit point, d'ailleurs, et qu'il abandonna en 1686, quand il fut devenu l'un des professeurs du duc de Bourbon. Son séjour dans la maison de Condé est élucidé à l'aide de documents publiés en 1874 par M. Allaire, dans le *Correspondant.* L'histoire des *Caractères* est ensuite l'objet d'un exposé où l'habile éditeur fait preuve de toutes ses qualités de critique. Voici La Bruyère à l'Académie française, et nous avons là tous les détails de l'élection et de la réception de l'illustre écrivain. Un des paragraphes les plus curieux de cette excellente notice est consacré *aux amies et aux amis de La Bruyère.* — L'*Album* se compose : 1° de deux planches représentant les armes de La Bruyère et de son plus jeune frère ; 2° de deux portraits de La Bruyère ; 3° de fac-similés des épitaphes de son père et de son oncle, de la supplique qu'il présenta pour soutenir ses thèses à l'Université d'Orléans et de son inscription de licence, enfin de deux lettres de La Bruyère, l'une au grand Condé, l'autre à Pontchartrain.

— Le tome VII des *Œuvres de Molière* contient l'*Avare, Monsieur de Pourceaugnac*, les *Amants magnifiques*. L'*Avare* fut représenté pour la première fois le 9 septembre 1668. M. Paul Mesnard, dans son érudite notice, s'appuyant sur le *Registre de La Grange*, fait justice de la tradition d'après laquelle cette pièce aurait tardé à prendre place sur la scène ; mais il admet que l'*Avare* fut accueilli avec une certaine froideur. On n'en apprécia qu'à la longue les beautés ; on ne voulait point admettre qu'une bonne comédie pût être écrite en prose. Pourtant, dans l'espace de trois ans, l'*Avare* fut joué quarante-sept fois à la ville et deux fois à la cour. M. Mesnard montre qu'il ne faut pas trop grossir le chapitre des imitations qu'on peut trouver dans l'*Avare* : « Molière, dit-il avec grande raison, ne sera jamais plagiaire, quelques rapprochements, souvent douteux, que l'on découvre entre ses ouvrages et telle ou telle pièce de ses devanciers français ou étrangers. En tout cas, l'originalité dans l'ensemble et c'est l'important, demeure très grande, les détails qu'ici ou là il a empruntés ayant pris chez lui un tout autre caractère par la manière dont il les a fait concourir à son action et à l'effet de sa parfaite peinture. » — *Monsieur de Pourceaugnac* fut donné pour la première fois à Chambord devant le Roi et la cour, le 6 octobre 1669, et représenté le 15 novembre suivant à Paris avec le plus grand succès. La pièce eut quarante-neuf représentations du vivant de l'auteur. — *Les Amants magnifiques* furent représentés pour le Roi, le 4 février 1670, à Saint-Germain, encadrés dans le brillant *Divertissement royal*. Cinq représentations successives eurent lieu à ce moment. La pièce ne fut imprimée qu'après la mort de Molière et on la joua pour la première fois, à la ville le 15 octobre 1688.

— Le septième volume des *Œuvres du Cardinal de Retz* comprend la correspondance diplomatique échangée par le cardinal avec Louis XIV et plusieurs personnages de la cour, notamment avec Hugues de Lionne, ministre des affaires étrangères, au sujet des affaires que Retz fut chargé de traiter après sa réconciliation avec le Roi, qui lui confia le soin de négociations délicates avec le Saint-Siège, et se servit de lui comme intermédiaire au sein de plusieurs conclaves. Les documents sont publiés, d'après les originaux conservés aux archives du ministère des affaires étrangères, par M. R. Chantelauze, qui y avait antérieurement trouvé la matière de son ouvrage intitulé : *Le cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome*. C'est à cet ouvrage que sont empruntées les notes qui servent de commentaire aux textes aujourd'hui publiés, et l'*Introduction* qui les précède. L'éditeur n'a tenu aucun compte des observations qui lui avaient été faites, notamment par M. Ch. Gérin dans la *Revue des questions historiques*, au sujet de son livre, dont l'esprit général et parfois les termes mêmes,

d'une partialité regrettable contre le Saint-Siège, sont, il nous est pénible d'avoir à le constater, purement et simplement reproduits ici.

G. DE B.

Œuvres de Lagrange, publiées par les soins de M. J. B. SERRET, sous les auspices de M. le Ministre de l'Instruction publique. *Correspondance inédite de Lagrange et d'Alembert* publiée d'après les manuscrits autographes [conservés à la bibliothèque de l'Institut de France] et annotée par LUDOVIC LALANNE. Paris, Gauthier-Villars, 1882, in-4, de 401 p. — Prix : 15 fr.

La correspondance entre les deux grands mathématiciens qui remplit en entier ce volume, commence au 27 septembre 1759, et finit au 27 septembre 1783. Le recueil se compose de cent soixante-douze lettres, dont quatre-vingt-quatorze écrites par d'Alembert. Toutes ces lettres sont fort intéressantes non seulement pour les mathématiciens en particulier, mais pour les curieux en général. Les deux illustres amis, s'ils s'entretiennent beaucoup de leurs mutuels travaux, s'entretiennent aussi d'une foule de personnages célèbres, tels que Clairaut, Euler, Voltaire, le roi Charles-Emmanuel Ier, Wattelet, le roi de Prusse Frédéric, Daniel Bernoulli, Leibniz, Condorcet, Lalande, le naturaliste Nicolas Desmarets, Louis Dutens, Beccaria, Mme Geoffrin, le marquis Carracioli, l'abbé Bossut, Bitaubé, Bailly, Pernety, Linguet, Borda, Deparcieux, Mlle de Lespinasse, Morgagni, le P. Frisi, le P. Boscovich, Franklin, J. D. Cassini, Louis XV, (au sujet de sa mort), Turgot, de la Place, Scheele, Buffon, que d'Alembert surnomme le *Balzac de la philosophie*, le médecin Tronchin, Bezout, etc. L'édition de M. Lalanne est telle qu'on pouvait l'attendre d'un de nos plus habiles et de nos plus soigneux érudits. Son annotation est excellente dans sa sobriété. Des sommaires excessivement bien faits (p. 379-401) replacent sous les yeux du lecteur la substance de tout l'ouvrage et on y trouve même la reproduction de de la plupart des mots spirituels dont d'Alembert émaille ses lettres, notamment ce joli mot de la lettre du 7 août 1767 : « Dites-moi, je vous prie, des nouvelles de vos travaux et de ce que vous faites ; je suis comme les vieux gourmands, qui, ne pouvant plus digérer, ont encore du plaisir à voir manger les autres, » et cet autre joli mot de la lettre du 6 janvier 1680 : « Je veux parler de cette géométrie, qui a été ma maîtresse autrefois, et qui n'est plus aujourd'hui pour moi qu'une vieille femme tout au plus. »

T. DE L.

Nouveau Dictionnaire de géographie universelle, contenant 1° *la Géographie physique*; 2° *la Géographie politique ;* 3° *la Géographie économique ;* 4° *l'Ethnographie* ; 5° *la Géographie historique* ; 6° *la Bibliographie*, par Vivien de Saint-Martin. Paris, Hachette, livraisons 12 à 19, in-4.

Ces huit livraisons forment le commencement du deuxiéme volume

de cette publication sans précédent. Nous avons déjà parlé du premier volume (t. XXVI, p. 500). Loin d'avoir à revenir en quelque point sur des éloges très mérités, nous n'avons qu'à constater la continuation d'un succès des plus légitimes. L'œuvre de l'éminent géographe poursuit son cours avec régularité ; mais, au gré de ses lecteurs, avec une lenteur qui est le seul reproche à lui faire : on voudrait en effet posséder de suite au complet un ouvrage si utile et qu'à chaque instant on a besoin de consulter ; si c'est un regret que nous exprimons là, on peut dire que c'est aussi un compliment que nous adressons à l'auteur. Trop de précipitation eût certainement nui, non seulement à l'exécution matérielle d'un travail si considérable, mais à sa valeur technique. Un dictionnaire, et surtout un dictionnaire géographique, ne peut jamais être une œuvre définitive, et nous ne saurions réellement en vouloir à M. Vivien de Saint-Martin de mettre un peu notre patience à l'épreuve ; cela prouve avec quel souci du mieux il entend ne livrer au public que les derniers rsnseignements et les résultats les plus récents. Les fascicules dont nous parlons aujourd'hui comprennent les lettres D à G et une partie de H. Nous ne pouvons signaler aux lecteurs tous les articles dignes de l'être. Il y en a, comme celui consacré à la *Franee*, qui forment en vérité des traités complets et qui seront toujours consultés avec le plus grand fruit, comme avec le plus vif intérêt ; car, si sa Géographie politique et administrative ou économique peut subir quelques modifications, il n'en est pas de même de la Géographie physique et historique. Rien de plus curieux et instructif que cette monographie, présentée avec une méthode parfaite et qui ne comprend pas moins de 57 pages in-4 à 3 colonnes, en petit téxte.

Nous faisons des vœux pour que cette admirable publication se termine sans encombre — nous n'ajouterons pas — et se maintienne à la hauteur des premiers fascicules ; le talent, la science et la conscience de l'auteur sont de suffisantes garanties de la perfection d'une œuvre aussi précieuse.

— Nous en pouvons dire autant de l'*Atlas de Géoyraphie ancienne et moderne et du moyen âge* du même auteur : qu'il nous permette toutefois d'exprimer le regret que nous inspire la lenteur vraiment démesurée avec laquelle les livraisons de ce magnifique ouvrage sont publiées. En décembre 1879, nous en possédions deux (soit six cartes). Depuis cette époque, trois cartes seulement, formant la troisième livraison, ont paru. Et alors ceux qui ont besoin de consulter un bon atlas sont obligés, en attendant, de s'adresser aux productions étrangères ! !.....

F. R.

Les Pyrénées françaises ; II : *Pays basque et la Basse Navarre,* par Paul Perret ; illustrations par E. Sadoux ; Paris, Oudin, 1882, grand in-8 de 496 pages. — Prix : 12 fr., et relié 15 fr.

Les Basques et les pays basques, par Jules Vinson, Paris, Cerf, 1882, in-13 de 148 pages. — Prix : 1 fr.

La librairie Oudin vient de mettre en vente la seconde partie de la belle publication de M. Paul Perret sur les Pyrénées françaises. Ce nouveau volume n'est point inférieur au premier : c'est le même charme de récit, le même luxe d'illustrations, le même heureux mélange des beautés de la nature et des souvenirs de l'histoire. Voici les grands pics couverts de neige, voici les vallées verdoyantes et les torrents fougueux, les *gaves* et les *nives*, et à côté la grande mer, l'Océan si majestueux et parfois si terrible. Voici les villes de bains comme Biarritz, les villes d'eaux comme les Eaux chaudes et les Eaux bonnes, les stations d'hiver comme Pau, avec son château célèbre et son admirable panorama de montagnes. Voici Bayonne et Saint-Jean-de-Luz. Voici le Labourd et le Béarn avec leur population vigoureuse, leurs mœurs antiques, leurs costumes pittoresques, leurs jeux nationaux, comme la paume, qui développent la force et l'adresse. Voici les traditions et les légendes, et voici aussi l'histoire. Que de noms illustres à divers titres traversent tour à tour ces pages : C'est Henri Plantagenet et Éléonore d'Aquitaine. C'est Édouard III et le prince Noir. C'est Dunois qui reprend Bayonne aux Anglais. C'est Gaston Phebus et la maison de Foix. C'est la maison de Gramont et sa seigneurie de Bidache. C'est François Ier et son habile rival Charles Quint. C'est Catherine de Médicis et Charles IX. Mais deux noms surtout dominent ce volume, Louis XIV et Henri IV : Louis XIV qui vient à Bayonne chercher sa fiancée ou plutôt sa femme l'infante Marie Thérèse, dont le mariage a cimenté, à quelques lieues de là, dans l'île des Faisans, la paix entre l'Espagne et la France ; Henri IV dont le souvenir se retrouve partout, souvenir de guerre ou d'amour, dans le Béarn et dans la Navarre, à Bidache avec la belle Corisandre et Gramont, à Pau où sa mère le met au monde en chantant pour braver la douleur, à Coarraze. où il est élevé. Tous les glorieux souvenirs de la maison de Bourbon revivent dans les pages si intéressates de M. Paul Perret. Nous ne ferons pas l'éloge de ce livre, il suffit de l'ouvrir pour en être charmé. Il est déjà dans beaucoup de bibliothèques ; les étrennes qui approchent le feront mettre sur toutes les tables de salon.

— Le petit volume de M. Vinson n'a pas les grandes allures et les proportions luxueuses du bel ouvrage de M. Paul Perret. Il n'en est pas moins une étude substantielle et intéressante sur le pays, le caractère et les mœurs du peuple basque.

M. de la Rocheterie.

L'Algérie, *histoire, conquête et colonisation*, par PAUL GAFFAREL, doyen de la Faculté des lettres de Dijon. Paris, Firmin Didot, 1883, in-4 de II-708 p. avec 204 fig. et 3 cartes. — Prix : 30 fr., et dem.-rel., tr. dorés, 40 fr.

Ceci est avant tout un beau livre d'étrennes. L'illustration en est traitée avec le soin particulier qu'apporte aux œuvres de genre la maison Firmin-Didot. Pour les vues pittoresques, la reproduction des monuments, les portraits surtout, même les gracieux détails placés en tête de page ou en culs de lampe, partout le souci de l'exactitude s'allie au respect de l'art. Quant au texte, le savant professeur de Dijon a choisi un plan nouveau. Contrairement à l'usage qui considère la géographie comme l'introduction naturelle à l'histoire. M. Gaffarel a voulu suivre l'ordre chronologique de nos connaissances, et nous raconter l'histoire de l'Algérie et de la conquête avant de nous faire explorer et relever le territoire. C'est donc en épilogue et non en préface qu'il donne un aperçu descriptif de la géographie du pays. Cette méthode acceptée, disons que l'auteur a fort bien rempli le cadre ainsi tracé.

L'introduction passe en revue l'Algérie avant 1830, c'est-à-dire d'abord l'antiquité primitive, puis le règne successif des Carthaginois, des Romains, des Vandales, de l'Empire grec, des Arabes (647-1070), des Berbères (1070-1492), et enfin l'Odjeac, sorte de république militaire et religieuse fondée par les frères Barberousse. Ce sont en second lieu les relations trop oubliées de la France avec l'Odjeac depuis les exploits héroïques des chevaliers de Malte jusqu'aux diverses expéditions contre les pirates barbaresques, sans oublier, au temps de Charles IX, un projet d'occupation qui fut à la veille de se réaliser. La première partie, consacrée à l'*Histoire de la conquête*, raconte d'abord la *résistance turque*, de la prise d'Alger à la prise de Constantine ; puis les turcs vaincus, c'est la *résistance arabe*, sorte de duel épique entre Abd-el-Kader et le maréchal Bugeaud, avec les insurrections arabes qui en forment un dernier épisode. Un troisième chapitre comprend, sous le nom de *résistance nationale*, les luttes de la Kabylie, depuis la première expédition de 1844 jusqu'à la guerre des Khroumirs, et aussi la conquête du Sahara, qui s'arrête à l'occupation d'Ouargla et d'El-Goléah, pour se continuer bientôt, il faut l'espérer, par celles d'Inçalah et du Touat. La deuxième partie, *Géographie de l'Algérie*, débute par les caractères importants de la constitution physique, orographie, hydrographie, climat; une section spécialement économique réunit les détails relatifs à la production animale, végétale ou minérale, aux travaux de l'industrie et du commerce. La géographie politique expose ce qui concerne l'administration, la colonisation et les indigènes, culte, justice, instruction, finance. — Une description résumée sert de conclusion, et trois cartes, donnant chacun un des départements, terminent l'ouvrage.

Un index bibliographique assez étendu renvoie, suivant les divisions adoptées par l'auteur, aux sources du sujet. Peut-être certaines parties de l'index, et même du texte, auraient pu gagner à une révision dernière. Par exemple, M. Gaffarel, après avoir cité dans l'index l'ouvrage de M. Duponchel, *Le chemin de fer transaharien* (auquel il donne la date de 1879, bien qu'il ait paru en juillet 1878), signale divers articles inspirés par la publication de ce livre, et oublie de mentionner, au moins comme prise de date, soit les mémoires de M. Duponchel présentés sur ce projet au Congrès de géographie de 1875 ou publiés dans *l'Explorateur*, soit encore les travaux parus dans les revues de cette époque (voir *Correspondant*, année 1877). A propos de la mer intérieure du commandant Roudaire, l'auteur ne paraît pas avoir eu connaissance du Rapport définitif de l'expédition des Chotts, quoique ce travail ait paru dans les *Archives des Missions* au milieu de l'année dernière. Il semble même avoir été quelque peu entraîné par l'imagination, car à l'entendre on pourrait croire qu'il s'agit de submerger tout le Sahara. Il craint même que les Anglais, par les entreprises qu'ils méditent à l'Ouest-Sud-Ouest du cap Bojador, ne nous devancent dans le *rétablissement de la mer saharienne*. Il peut se rassurer : les deux entreprises, si jamais elles s'exécutent, seront toujours séparées par l'immensité désertique. La mer du commandant Roudaire — au sujet de laquelle une commission d'études techniques, sous la direction de M. de Lesseps, part en ce moment pour la Tunisie — ne serait jamais qu'un golfe qui réunirait les divers Chotts et ne dépasserait pas à l'Ouest la route de Biskra à Touggourt. Quant aux Anglais, le Dr Lenz, dans son courageux voyage du Maroc à Timbouctou et au Sénégal, paraît avoir définitivement établi qu'il n'existe à l'Ouest du Sahara aucune vaste région submersible. Quoiqu'il en soit de ces critiques un peu bibliographiques, le livre de M. Gaffarel n'en est pas moins une étude d'ensemble, attachante par le sujet, agréable par la forme, et qui contribuera très heureusement à faire aimer notre France algérienne. A. Delaire.

La Hongrie, de l'Adriatique au Danube, *impressions de voyage*, par Victor Tissot. Ouvrage illustré de 10 héliogravures, d'après Valerio, et de plus de 160 gravures dans le texte, dont 100 dessins de Poirson. Paris, Plon, 1882, gr. in-8 de 410 p. — Prix : 20 fr. et cart. tr. dorée, 24 fr.

M. Victor Tissot est l'explorateur attitré des régions d'outre-Rhin et d'outre-Danube. On n'a pas oublié le grand succès de ses *Voyages au pays des milliards, aux pays annexés, Vienne et la Vie viennoise*. Cette fois, il a poussé plus loin et c'est en Hongrie qu'il nous transporte. En véritable touriste, amateur de l'inconnu, il a laissé de côté les sentiers battus et les routes classiques. Il a abordé la Hongrie par

mer et est allé débarquer à Fiume, dans une ville hongroise de droit, et pour la transformation de laquelle le gouvernement transleithan a fait des dépenses considérables, mais au fond, vénitienne de mœurs, de langage et de climat. Puis, après une visite à la ravissante et presque tropicale ville Angolica et à la curieuse fabrique de torpilles de M. Whitehead, il traverse les Confins militaires avec leur population étrange, militaire de père en fils et de mère en fille, et pénètre en Croatie : la Croatie, cette rivale séculaire de la Hongrie, avec sa vie propre si développée depuis une quinzaine d'années, ses costumes pittoresques, les souvenirs populaires de son vaillant ban Jellachich et la renommée non moins populaire de son illustre évêque national Strossmayer. Il y a là encore des restes de vie patriarcale, des familles qui vivent en commun avec l'union et l'organisation des *clans* écossais. Puis après la Croatie, après ses chants populaires, si naïfs et si touchants dont M. Tissot cite plusieurs échantillons charmants, voici la Hongrie, avec ses plaines à perte de vue, ses *pusztas* où l'œil n'aperçoit que le ciel et l'herbe, ses troupeaux innombrables, si innombrables qu'un prince Esterhazy pouvait se vanter, devant un lord anglais, d'avoir autant de bergers que le lord avait de moutons, ses bergers à cheval, ses *kanasz* et ses *juhasz*, ses costumes non moins pittoresques que ceux des Croates, ses *bétyars* ou brigands légendaires, ses bandes de tsiganes, ses *czardas*, son peuple à la fière attitude, au caractère loyal et chevaleresque, ses magnats qui mènent toujours dans leurs grands châteaux l'existence luxueuse des temps féodaux, son clergé et ses couvents restés encore comme au moyen âge, ses évêques grands seigneurs et lettrés, charitables et savants, dont le type le plus accompli est l'éminent cardinal Hanyald.

M. Tissot a tout vu, et il a été bien placé pour tout bien voir, ayant reçu partout, en Croatie comme en Hongrie, la plus gracieuse hospitalité. Et il a raconté le tout avec ce brio, cet humour dont il a le secret, entremêlant aux descriptions pleines de vie toute une collection d'anecdotes, un peu embellies peut-être, mais en tout cas très amusantes et finement contées. Le voyage en Hongrie, illustré de dix merveilleuses héliogravures d'après Valerio, et de cent soixante charmants dessins de Poirson, ira rejoindre ses aînés dans toutes les bibliothèques et sur toutes les tables de salon.

M. DE LA ROCHETERIE.

Voyage en Arabie, pèlerinage au Nedjed, par Lady ANNE BLUNT. Traduction française de L. DEROME. Paris, Hachette, 1882, gr. in-8, LXVIII-448 pag. avec 60 figures et 1 carte. — Prix : 10 fr., et en d. rel., 14 fr.

Le *Pèlerinage au Nedjed*, comme le voyage chez les *Tribus nomades*

de la vallée de l'Euphrate, s'inspire de ce besoin de calme provoqué par les excés de notre civilisation intensive et l'abus de la culture intellectuelle. Harassés par ce « tourment de la pensée, » M. et Mme Blunt aiment chaque hiver à se reposer dans la sérénité douce de la vie nomade. Comme le Nemrod de Byron, « un jour ils se mettent à paître. » C'est pour Lady Blunt (petite fille de Byron) « le charme de l'Asie. » Il est fort curieux de retrouver là, presque dans les mêmes termes, cette impression si vive qu'ont ressentie aussi deux observateurs bien différents de nos tourristes par le génie et le caractère, Frédéric Le Play et le P. Huc. On ne s'étonnera pas que M. et Mme Blunt ne soient nullement désireux de voir le « progrès » envahir par les chemins de fer la Mésopotamie, et qu'ils ne veuillent pas croire que le travail parvienne jamais à rendre à l'agriculture et à l'industrie les solitudes pastorales de la Babylonie. Quant au Nedjed, la vie simple des pasteurs s'y continuera en raison de la stérilité du sol et de l'ardeur de l'été.

N'apportant aucune préoccupation utilitaire, aucune théorie préconçue, nos voyageurs regardent autour d'eux et racontent avec une visible impartialité tout ce qu'ils ont observé. D'ailleurs, un séjour de vingt ans à Bagdad pour diverses missions diplomatiques, a familarisé M. Blunt avec toutes les questions relatives à ce monde oriental qu'il parcourt et décrit en curieux. C'est là ce qui donne une valeur à part au récit de leur pèlerinage, à côté des voyages de Wallis (1848), professeur filandais déguisé en religieux, qui traversa la péninsule de la Mer Rouge à l'Euphrate ; de Guarnaani, levantin d'origine italienne, qui en 1863, également déguisé, alla acheter au Nedjed des chevaux pour notre armée ; du M. Palgrave, enfin, qui a si bien décrit, au point de vue social, l'Arabie moyenne, mais qui n'a presque rien observé du pays lui-même. Tout le récit de Lady Blunt est à lire, mais on peut signaler surtout, comme résultats de ce voyage, les nivellements barométriques et bien des corrections aux cartes antérieures ; plusieurs rectifications fort justes touchant la constitution géologique de la contrée ; enfin un tableau instructif du régime pastoral et de l'histoire politique de l'Arabie, Ajoutons que le traducteur, M. Derôme a placé en tête du volume une introduction qui est un morceau littéraire des plus attachants. A. Delaire.

Voyages dans l'Amérique du sud, par le docteur J. Crevaux, avec 253 gravures sur bois, d'après les photographies et les croquis pris par le voyageur, 4 cartes et 6 fac-simile des relevés du docteur Crevaux. Paris, Hachette, 1883, gr. in-4, de xvi-635 p. — Prix : 50 fr. et avec riche reliure, 65 fr.

« Le RR. PP. Franciscains, et particulièrement le préfet des mis-

sions du Chaco, le P. Doroteo Diamichini, nous ont rendu les plus grands services... Les services rendus par ces modestes religieux sont beaucoup plus considérables qu'on ne le croit généralement ; ils ont rendu un grand service à la Bolivie en conquérant dix mille sauvages à la civilisation. » Ces lignes sont les dernières qu'ait tracées la main de l'auteur de ce livre ; elles sont le *post-scriptum* d'une lettre du docteur Crevaux au ministre des finances de Bolivie, en date du 17 avril : avant la fin du même mois Crevaux était tombé sous les coups des Indiens Tobas.

Jules Crevaux était né en 1847 ; il est mort à trente-cinq ans, après une courte mais brillante carrière : médecin de première classe de la marine, il avait pris une part active à la guerre de 1870-71 ; son dévouement dans une épidémie de fièvre jaune, en 1877, lui avait valu la croix, et récemment il avait été fait officier de la Légion d'honneur. Un intérêt tout particulier s'attache donc aux récits du courageux explorateur.

Son premier voyage remonte au mois de décembre 1876 : il est chargé alors par le gouvernement français d'explorer l'intérieur de la Guyane française. Mais il trouve la fièvre jaune aux Iles-du-Salut, et il tombe malade lui-même ; ce n'est que le 9 juillet 1877, qu'il s'embarque, en compagnie de Mgr Emonet, préfet apostolique de la Guyane, et du Kroenner, curé de Mana, qui, sur leur route, baptisent des enfants et célèbrent des mariages ; mais la fièvre force les deux missionnaires de s'arrêter, et Crevaux continue seul son voyage, malgré la maladie et les difficultés de la route, jusqu'au sommet des Tumuc-Humac. Il ne se borne pas à recueillir des observations scientifiques : il administre le baptême à un Indien mourant, qui lui demande, en sa qualite de « piay des blancs » (médecin), de le recommander à sa divinité.

Le second voyage du capitaine Crevaux, accompli en 1878-79, nous raconte l'exploration de l'Oyapock et du Parou d'une part, et d'autre part celle de l'Iça et du Yapura. — Le troisième voyage, accompli en 1880-81, en compagnie de M. Le Janne, nous transporte dans la Nouvelle Grenade et le Venezuela; enfin le quatrième, si tragiquement interrompu, raconte, d'après les notes de M. Le Janne, l'excursion chez les Guaraounos.

Rien n'a été négligé pour les illustrations ; il suffira de dire que les gravures sont au nombre de 253, exécutées par les meilleurs artistes. C'est un des plus beaux livres de la magnifique collection gr. in-4 que nous devons à la maison Hachette.— L'ouvrage est précédé d'une courte notice sur le docteur Jules Crevaux, due à son ami et compagnon M. E. Le Janne.

EMMANUEL D'AUBRECOURT.

An Engineer's holiday, *or notes of a round trip from Longitude 0o to Longitude 0o, by* DANIEL PIDGEN. London, Kegan Paul, Trench and Cᵉ, 1882, 2 vol. in-8.

L'Angleterre est sans contredit le pays où les récits de voyages sont les plus nombreux: il se passe à peine un mois sans qu'on n'en voie paraître deux ou trois: voyages scientifiques, excursions de pur agrément, à pied, en ballon, en chemin de fer, en bateau à vapeur; il y en a de toutes les façons et de toutes les couleurs. Les bicyclistes n'ont pas encore donné, mais cela ne tardera pas probablement.

Voici aujourd'hui deux volumes, écrits par un ingénieur en congé; il est clair que M. Pidgen n'approuve pas le *far niente*, et que, pour lui, se donner du bon temps, c'est tout simplement travailler dans une direction qui n'est pas celle de ses occupations ordinaires. Il s'embarque, il fait le tour du monde, mais il a soin d'emporter son carnet avec lui, et il observe tout: habitudes sociales, commerce, politique. Notez encore que ses remarques ne sont pas les trivialités plus ou moins facétieuses qui déparent la plupart des recueils d'impressions; il a en horreur le banal, et s'il relève des détails que l'on trouve ailleurs, c'est que ces détails lui donnent l'occasion d'insister sur des problèmes qui n'avaient pas jusqu'à lui reçu l'attention qu'ils méritent.

Je ne parlerai pas ici du premier volume de M. Pidgen, parce qu'il traite de l'Amérique, des États-Unis surtout, et que c'est là un sujet dont nous sommes plus que rassasiés. Nous nous arrêterons un instant, le tome second à la main, en Chine et au Japon. S'il faut en croire les voyageurs les plus récents, les États de Mikado seraient fort avancés dans la civilisation; les Japonais auraient la bosse du progrès exceptionnellement développée, et la révolution qu'ils ont accomplie aurait eu pour but de se débarrasser d'un système politique opposé au progrès tel que l'entendent les Européens. Ce n'est pas là ce que pense M. Pidgen. Les Japonais ont eu leur révolution, dit-il, mais ils en sont restés là. Combien de gens ne trouve-t-on pas tous les jours, sans qu'il soit nécessaire d'aller jusqu'au bout du monde, qui s'imaginent de bonne foi que la révolution est nécessairement synonyme de liberté, de bonheur et de prospérité. Tous les défauts de l'ancienne administration ont disparu, il est vrai, des lois écrites, et on n'en trouve aucune trace dans les paperasses officielles. Mais il ne faut pas s'y laisser tromper, le peuple, ressemblant à un troupeau de moutons, est gouverné absolument comme à l'époque féodale; il est émancipé, soit; par contre, il n'a aucune conscience de ce fait qui devait être si important pour lui, et l'idée de liberté n'est pas encore entrée dans les habitudes nationales. Je dis *liberté* et non

pas *indépendance*, ce qui est tout à fait différent ; le soin de conserver leur indépendance vis-à-vis des autres communautés politiques est en effet pour les Japonais l'affaire principale, et le seul point de ralliement qu'aient les diverses factions. Le gouvernement est une oligarchie en proie à l'ambition de plusieurs partis politiques, qui n'ont en vue que la satisfaction de leurs intérêts respectifs et qu'aucune autorité supérieure ne tient en échec.

Quant aux mœurs domestiques, à la vie privée des Japonais, point de changement à signaler; c'est toujours ce qui existait il y a dix, vingt, trente ans, et qui a existé de tout temps ; la réforme n'a pas passé par là, et la position de la femme, pour ne citer qu'un exemple, est ce que nous en décrivent les autres voyageurs qui ont visité le Japon ; esclave de ses parents, n'ayant aucune position lorsqu'elle se marie, elle est un jouet agréable pendant sa jeunesse, et passe à l'état de domestique lorsqu'elle prend de l'âge. Habituée à plaire, élevée sans intelligence dans un milieu où la frivolité est tout et où l'instruction solide ne compte pour rien, quel avenir lui est réservé! Son père et sa mère qui exercent sur elle un droit absolu la vendent trop souvent aux habitués des maisons de thé, ou lui imposent (ce qui ne vaut guère mieux) un mariage de convenance.

M. Pidgen, en définitive, n'est pas fort engoué de la civilisation japonaise ; les individus avec lesquels il s'est trouvé en rapport pendant la période de son séjour, lui ont paru réactionnaires en politique, et comme hommes d'affaires, inhabiles, incapables et ne méritant aucune confiance.

De Yeddo à Tong-Kong, du Japon à la Chine il n'y a pas loin, mais quel contraste entre les deux civilisations ! M. Pidgen, qui a vu les Chinois en Amérique, les retrouvant ensuite chez eux, avait peine à croire qu'ils appartinssent à la même race, et que le fameux *healten Chinee* de San-Francisco pût former un contraste aussi frappant avec le Chinois de Pékin ou de Canton. Cette différence n'est pas à l'honneur du régime politique de l'empire du Milieu. A tout seigneur tout honneur, et pour commencer par l'empereur lui-même, il représente une dynastie étrangère, reposant sur le despotisme, corrompue et pervertie comme toutes les tyrannies. L'administration est à l'avenant; pourvu que le peuple reste tranquille, sans velléités d'indépendance et de culture intellectuelle, tout marche bien. Les délégués de l'autorité publique ne songent qu'à s'enrichir ; ils exploitent leurs administrés, volent le trésor, volent l'empereur, se volent les uns les autres sans remords ni vergogne. Le mandarin n'est plus (s'il l'a jamais été) ce magistrat modèle, ce vertueux patriarche que Voltaire décrivit autrefois, parlant du christianisme ; si vous voulez vous figurer le type de la brutalité, de l'avarice sordide et de la corruption

sous toutes les formes, prenez le premier mandarin venu ; les tentations auxquelles il est sans cesse exposé sont si grandes, si habituelles, que ce serait un véritable miracle s'il y résistait. M. Pidgen remarque avec beaucoup de finesse que l'état de décadence de l'Empire chinois est pour l'Europe et l'Amérique un fait providentiel ; si jamais de rares réformes s'introduisent de ce côté là, si un gouvernement éclairé permettait au peuple de développer et d'appliquer leur industrie, leur économie, leur tact et leur bon sens, ce serait pour les autres nations commerçantes une redoutable concurrence.

Notons aussi en passant ce que dit notre voyageur de la situation actuelle de l'Inde anglaise : « Je m'imaginais arriver dans le peuple le plus riche du monde, destiné à rendre à l'Angleterre infiniment au-delà de ce qu'elle en reçoit ; c'est le contraire qui est la vérité ; » et M. Pidgen prend texte de là pour recommander de la part de la métropole la justice, la générosité, et le désir fermement arrêté de gouverner la colonie dans l'intérêt bien entendu de la colonie elle-même.

Nous n'avons pas le temps de pousser plus loin notre compte rendu, et cependant nous n'avons encore rien dit du talent de M. Pidgen pour la description ; il a au plus haut degré le sentiment du pittoresque, et ses croquis de paysages au Japon, en Chine, en Amérique et à Ceylan sont, dans leur genre, aussi remarquables que la partie plus sérieuse de son excellent ouvrage. GUSTAVE MASSON.

De Paris au Thibet, *Notes de voyages*, par FRANCIS GARNIER. Paris, Hachette, 1882, in-12 de XLIII-422 p. — Prix : 4 fr.

On se souvient encore de l'émotion qui saisit le monde savant lorsqu'on apprit la mort imprévue du lieutenant de vaisseau Francis Garnier. Le hardi explorateur que le congrès géographique d'Anvers avait mis sur le même pied que Livingstone, avait été massacré par des pirates au moment où il venait, en quelques semaines, de soumettre le Tong-King. Peu auparavant, il avait fait un voyage de trois mois dans la Chine centrale, afin de préparer une exploration plus complète du Thibet et la solution du problème de l'origine des grands fleuves indo-chinois.

C'est le récit de ce voyage, déjà publié dans le *Temps* en 1873-74, qui vient d'être réuni en volume aujourd'hui. A vrai dire ce n'est point un récit, mais des notes de voyage recueillies au jour le jour et au courant de la plume. Mais ces notes sont pleines de vie, d'humour, et le vif sentiment du pittoresque s'y allie aux préoccupations de la science. La lecture en est particulièrement attrayante, et nous croyons même qu'elle séduira plus la masse des lecteurs que le rap-

port officiel adressé à la Société de géographie de Paris, rapport qui n'est d'ailleurs que le résumé de ces notes et leur condensation sous une forme plus littéraire et plus scientifique. Un note sur le rôle de la France dans l'extrême Orient termine ce volume. Francis Garnier avait de ce rôle de son pays la plus haute idée ; il aimait passionnément la France, il aimait passionnément l'Orient, et il ne comprenait pas que le gouvernement français se préoccupât si peu d'établir et de développer son influence dans ces contrées, où elle avait jadis contrebalancé celle de l'Angleterre et où elle devrait la contrebalancer encore. Il était convaincu que nous pouvions reconquérir là un empire puissant, et il en voyait le principe dans la Cochinchine, qu'il était facile, à ses yeux, de consolider et d'agrandir, et qui serait devenue le centre d'où notre influence eût rayonné dans tout l'extrême Orient. Il eût souhaité pour cela d'importantes réformes dans le régime des colonies, où il voulait qu'on ne nommât que des administrateurs rompus au métier et préparés à ces fonctions par des études spéciales, et il comptait beaucoup aussi sur le concours des missionnaires.

« Les Missions catholiques, écrivait-il, font un bien considérable que proclament leurs adversaires eux-mêmes. C'est surtout dans l'intérieur du pays, loin des souvenirs irritants laissés par les dernières guerres, que l'on peut apprécier l'heureuse action qu'elles exercent, Tous les voyageurs qui ont pénétré en Chine leur rendront hautement ce témoignage. Quant à moi, je me suis toujours retrouvé avec le plaisir le plus vif au sein de ces chrétientés qui font à l'étranger un accueil si bienveillant, et au milieu desquelles on respire une atmosphère dégagée des pratiques puériles de la vie chinoise. C'est comme une aurore de civilisation européenne qui commence à éclairer le vieux monde oriental et prélude à son rapprochement avec le nouveau monde de l'Occident. Le bon accord qui règne presque partout entre les pasteurs de ces petits troupeaux et les autorités locales, l'empressement que les agents du gouvernement mettent à réclamer le concours des Missions dans les circonstances difficiles, étonnent et charment à la fois. C'est le nom de la France qui est surtout connu des mandarins chinois et aimé des chrétiens indigènes. »

Avant de renoncer, comme on ose leur proposer, au protectorat séculaire de la France sur les Missions d'Orient, nos maîtres d'aujourd'hui feraient bien de méditer ces pages d'un homme qui n'était certes pas un clérical, mais qui était avant tout un patriote.

M. DE LA ROCHETERIE.

Handbuch der Allgemeinen Kirchengeschichte, von Dr Alzog, zehnte Auflage neu bearbitet von Dr Franz Xaver Kraus, professor zu Freiburg. Mayence, Florian Kupferberg, 1882, 2 vol. in-8 de LIV-859, LVII-892 p.

Le *Manuel d'histoire ecclésiastique* du Dr Alzog est connu en France depuis plus de trente ans, grâce à la traduction publiée chez Gaume, en 1849, par MM. Gosehler et Audley.

Le Dr Kraus, successeur d'Alzog à l'Université de Fribourg, donne une dixième édition de ce livre estimé qui tient le milieu entre le grand ouvrage du cardinal Hergenrœther et l'histoire abrégée que M. Kraus avait publiée lui-même (1872-1875). L'éditeur fait connaître dans sa préface les motifs qui ont amené cette détermination et les modifications qu'il a introduites dans l'œuvre d'Alzog. L'ordre du livre divisé en paragraphes a été conservé, mais le récit des événements a été conduit jusqu'à nos jours et contient un tableau fort intéressant du pontificat de Pie IX, du Concile du Vatican, du *Kulturkampf* en Allemagne, du progrès des missions catholiques dans les pays infidèles, de l'attitude du protestantisme vis-à-vis du catholicisme en Europe, enfin de l'art chrétien au dix-neuvième siècle. C'est la partie vraiment neuve du travail de M. Kraus. Toutefois il faut noter encore certains paragraphes qui ont été remaniés complètement, par exemple la question de la Pâque (§ 93), l'histoire archéologique des édifices religieux (§ 132), l'origine de la vie monastique (§ 141), les détails précieux sur le culte et les diverses liturgies (§ 201), l'inquisition (§ 282), la scolastique (§ 283), la Renaissance (§ 285), la discipline pénitentiaire (§ 294), l'art au service de l'Église (§ 352). Toutes ces questions sont traitées avec un soin minutieux et avec l'exactitude que peut donner à un livre l'autorité du savant théologien appuyé sur les données de l'archéologie sacrée.

Complété par trois cartes géographiques et plusieurs tableaux chronologiques de concordance, le manuel d'Alzog est un utile instrument de travail pour les étudiants : les hommes du monde y trouveront un abrégé intéressant de l'histoire générale avec l'indication des sources. Cette indication des auteurs cités ne dispense pas cependant le lecteur du soin de vérifier les citations. Les erreurs de date et d'orthographe ne sont pas rares ; certains détails inexacts n'ont pas été rectifiés par M. Kraus qui répète, par exemple, après Alzog, que Mme Guyon mourut à Saint-Cyr (II, page 470).

Nous souhaitons de tout cœur que le livre d'Alzog soit mis aux mains des élèves des grands séminaires : il réunit le double avantage de la concision et de la richesse des renseignements.

J. Danglard.

Les Apôtres, ou Histoire de l'Église primitive, par M. l'abbé Drioux. Paris, Poussielgue, 1882, in-8 de 592 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre, nous dit l'auteur dans la préface, n'a pas été écrit pour ceux qui ne croient à rien, mais pour ceux qui sont convaincus de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, et de la sanction de la loi morale dans une autre vie. Mais les catholiques ne sont pas seuls à admettre ces vérités fondamentales de l'ordre naturel : les protestants les reconnaissent comme nous, et les rationalistes y tiennent parfois encore par certains côtés. C'est aux protestants et aux rationalistes que s'adresse surtout M. l'abbé Drioux; son récit qui est, en somme, une apologie de la religion catholique, est strictement appuyé sur les Évangiles, les Actes des Apôtres, les lettres de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jacques et de saint Jean. « Nous n'avons pas besoin, dit-il, pour prouver au protestant la perpétuité et l'identité de l'Église, de recourir à d'autres lumières que celles que nous trouvons dans les livres qu'il vénère et qu'il croit, comme nous, inspirés par l'Esprit-Saint. Et pour faire ressortir aux yeux du rationaliste le caractère surnaturel et divin de l'Église, il ne nous faut pas d'autres faits que ceux qui sont renfermés dans ces monuments sacrés dont il ne peut nier la certitude historique. » Le but de cet ouvrage est donc la double réfutation des erreurs des protestants et des rationalistes en ce qui concerne les origines de l'Église. Les treize chapitres qu'il renferme traitent des matières suivantes : 1° Les Apôtres pendant la vie publique de Jésus; 2° l'Église de Jérusalem; 3° l'Église d'Antioche; 4° saint Pierre à Rome; premières missions de saint Paul; concile de Jérusalem; 5° deuxième mission de saint Paul; ses premières épîtres; 6° troisième mission de saint Paul; ses épîtres aux Galates, aux Corinthiens et aux Romains; 7° retour de saint Paul à Jérusalem; son arrestation; il est envoyé à Rome; 8° saint Pierre et saint Paul à Rome; première captivité de saint Pierre; 9° dernière mission de saint Paul; de la persécution de Néron; martyre de saint Pierre et de saint Paul; 10° pontificat de saint Lin; ruine de Jérusalem et du temple; 11° travaux des autres apôtres et des hommes apostoliques; 12° pontificat de saint Clément; saint Jean et ses écrits; 13° de l'état de l'Église chrétienne à la fin du premier siècle. Il n'est pas besoin de soumettre à une analyse plus développée les matières fort multiples comprises dans cet intéressant volume écrit avec la précision philosophique et l'érudition solide qui caractérisent les œuvres de M. Drioux. Citons seulement la conclusion du savant auteur : « C'est ainsi, dit-il, que l'histoire de l'Église chrétienne au premier siècle, est la réfutation par les faits, du protestantisme, du naturalisme et du rationalisme, en montrant au premier que l'Eglise des apôtres était absolument la même que la nôtre, et en prouvant aux

autres qu'il n'est pas possible de se rendre compte de sa création et de son établissement par des moyens purement naturels. » L'examen critique des faits et des textes authentiques force tout homme de bonne foi de conclure comme M. l'abbé Drioux : l'établissement du christianisme est un problème qui s'impose à la philosophie et à l'histoire, et ni l'une ni l'autre de ces sciences, n'a pu encore, avec tous les progrès modernes, en rendre compte par les voies naturelles.

ERN. B.

Les Catacombes de Rome. *Histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme*, par THÉOPHILE ROLLER, Paris, Morel, 1882, 2 vol. in-fol. 100 planches et 700 pages de texte. — Prix : 250 fr.

M. Théophile Roller, ministre du saint Évangile en résidence à Naples, a utilisé les loisirs que ses fonctions ne peuvent manquer de lui laisser sous une telle latitude, en s'adonnant à l'étude des antiquités chrétiennes de Rome. Il lui a semblé utile de faire profiter le public des réflexions que lui ont suggérées les catacombes, et surtout de substituer à l'explication catholique, la seule qui en ait été donnée jusqu'à présent, une explication *impartiale*, c'est-à-dire protestante. En disant les choses aussi crûment, je ne fais, je crois, que reproduire sous une forme concise ce que l'auteur étend en plusieurs pages de préface, au commencement de son ouvrage. Est-ce que je blâme son dessein ? Pas le moins du monde. Étant données l'éducation et la profession de M. Roller, il est tout naturel qu'il agisse ainsi. Les catacombes ont, dit-on, converti plus d'un protestant : il est dans l'ordre qu'un ecclésiastique protestant défende ses ouailles contre les catacombes,

A sa place, j'aurais fait un livre moins gros, une jolie petite *Roma sotterranea* comme celle de Paul Allard ou de Fr. X. Kraus, quelque chose de portatif et d'attrayant, avec un choix de planches chromolithographiques. Cela aurait pu se lire, tandis que cet énorme in-folio ne sera que feuilleté. Mais M, Roller est un homme consciencieux, qui tient à faire une œuvre scientifique en même temps qu'une œuvre religieuse. Aussi n'a-t-il point reculé devant les dimensions énormes. J'ajouterai qu'il a tenu à reproduire une très grande quantité d'anciens monuments chrétiens. Cent planches d'héliogravure forment comme le fond de son ouvrage et le thème de son exégèse. Inscriptions, peintures, sarcophages, mobilier d'église, tout y est rassemblé sous la teinte brunâtre uniforme de la photographie. On a les pièces entre les mains.

C'est la grande utilité de l'ouvrage, et, il faut bien le dire, à peu près la seule utilité scientifique qu'il soit possible de lui attribuer.

M. de Rossi a déjà donné, soit dans ses *Musaici cristiani*, soit dans sa *Roma sotterranea*, soit même dans son Bulletin, un certain nombre de chromolithographies de haute valeur. Mais ce nombre est petit en proportion de ce qui reste à publier ainsi. Chacun sait que les tomes splendides de M. Perret sont l'infidélité même. Que dire des planches grossières des Romes souterraines de Bosio, Aringhi, Boldetti, etc? D'ailleurs tout cela est incomplet. Le P. Garrucci a tenté récemment, dans sa *Storia dell'arte cristiana*, de former un *Corpus* complet de tous les anciens monuments chrétiens. Mais ses dessins ne donnent que le contours des figures et des objets; c'est le royaume des ombres, non celui des vivants. En faisant un large usage de la photographie, M. Roller a obtenu un tout autre degré d'exactitude et d'expression. Il faut pourtant reconnaître que les peintures viennent assez mal en photographie, surtout quand on est obligé de substituer la lumière du magnésium à celle du soleil; mais, pour les reliefs et même pour l'épigraphie, il n'y a rien de pareil. Remercions donc sincèrement M. Roller d'avoir formé cette belle collection, moins complète peut-être mais plus exacte que celle du P. Garucci; et ne nous arrêtons pas à le chicaner si par hasard ses photographies de peintures ont un aspect un peu trouble, ou si, çà et là, pour une raison d'uniformité, il s'est vu obligé à faire le portrait d'inscriptions imprimées ou même copiées sur des imprimés.

Le mal est que M. Roller ne se borne pas à reproduire : il commente. Il commente, il *illustre*, comme on dit en italien. C'est ici que je cesse d'admirer. Non, je puis encore prolonger mon éloge. J'admire le zèle de l'excellent pasteur à démontrer que les anciens chrétiens n'étaient point des idolâtres, qu'ils n'adoraient ni les saints ni les images; je rends justice aux efforts qu'il fait pour montrer quelle distance il y a entre les formes du culte, de la hiérarchie, même jusqu'à un certain point de l'enseignement doctrinal des temps antiques, et les contours arrêtés de l'orthodoxie contemporaine. Sur plus d'un point il exagère : il insiste trop sur le vague primitif et la précision moderne; l'idée qu'il s'est formée du catholicisme se ressent un peu trop de son long séjour parmi les Napolitains. Si l'on avait les loisir d'argumenter avec lui, il ne serait pas difficile de lui montrer que les dissemblances qui le choquent proviennent d'un développement et non d'un changement essentiel. Il a, comme M. Renan, une tendance à mettre sur la conscience de tous les catholiques les cristallisations sorbonniennes et gallicanes du dix-septième siècle, pour ne pas dire les superstitions locales de tous les temps. Sans doute, il ne va pas jusqu'à prétendre que les premiers siècles chrétiens aient été des siècles protestants. Mais il ne veut pas qu'ils aient été catholiques. Catholiques du dixième, du quatorzième, du dix-neuvième siècles, je

l'accorde, mais l'essence du catholicisme n'a rien à voir avec ces dates. Il n'en est pas de même du protestantisme, dont la prétention fondamentale est de nous donner l'édition *princeps* de la religion chrétienne. En somme cependant, *pour qui se place au point de vue de M. Roller*, l'intention est louable.

Mais l'intention est réfutée par le fait. On nous promet un ouvrage scientifique. Or quel savant, je ne dis pas catholique, mais protestant ou rationaliste, voudrait recommander ce livre comme scientifique? Je suis en retard pour ce compte-rendu. Il y en a eu déjà un certain nombre et de toute nuance. Eh bien, j'aurais l'air de soutenir un paradoxe si j'accordais que ces deux volumes in-folios peuvent apprendre quelque chose, je ne dis pas aux hommes de l'art, mais aux gens qui ont simplement lu les ouvrages élémentaires sur l'archéologie chrétienne. Il me serait facile de signaler une foule d'imperfections de détail, et non pas de celles que l'on peut mettre sur le compte des typographes ou des distractions momentanées de l'auteur. Mais je préfère me borner à des observations d'un caractère plus général. Il y a d'abord cette controverse perpétuelle, cette insistance fatigante à combattre l'exégèse catholique, à chercher ce qu'un protestant peut louer ou blâmer dans les productions de l'ancien art chrétien. M. Roller aurait dû reléguer tout cela dans sa préface. Introduite dans le corps de l'ouvrage, entrelacée partout avec les descriptions archéologiques, cette théologie fait le plus fâcheux effet.

Un défaut encore plus grave, c'est le manque d'ordre. Il est difficile de trouver un livre plus décousu que celui-ci. L'auteur annonce au début un certain ordre chronologique, et il fait de grands efforts pour y ranger ses planches ; mais, dans le texte, il est question de tout à propos de n'importe quoi. Du reste cet ordre chronologique est bien difficile à suivre : il y a tant de monuments dont la date est incertaine. L'ordre logique eût été bien autrement sûr et commode. Les cimetières, leur développement, leurs ramifications, leurs groupements, leur administration ; puis les tombes elles-mêmes, leurs formes, leurs épitaphes, leur décoration ; les salles non sépulcrales, les édifices accessoires ; les tombes des martyrs devenues des sanctuaires. La chronologie serait intervenue dans le détail ; quelques chapitres auraient pu être consacrés à étudier à ce point de vue le développement de l'épigraphie et de l'art figuré. En suivant ce plan, tout indiqué à celui qui veut traiter des catacombes, M. Roller y eût facilement rattaché ses études d'ensemble sur « les croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme, » tandis qu'il a été obligé de les disperser mal à propos et un peu au hasard, dans la série de ses commentaires.

Enfin, il ne faut pas tourner beaucoup de feuillets de ce gros livre

pour s'apercevoir que l'auteur pourrait être beaucoup plus au courant des publications relatives à son sujet. Sans exiger de lui qu'il ait dépouillé toutes les monographies publiées en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie, il est permis de regretter qu'il ignore les travaux de M. Fr. X. Kraus. Il ne les connaît que pour les avoir vu citer. Ainsi, à propos de la question du vase de sang, il parle « d'un Allemand du nom de Krauss, » avec un *s* de trop, et il ne cite jamais ce savant, qui est loin d'être « un Allemand » quelconque. Dans l'introduction, p. 11, il cite comme étant « d'une lecture séduisante » le livre de M.de Richemont ; cette observation porte à croire qu'il l'a lu en effet et montre qu'il ne s'est pas trompé sur son mérite ; mais pourquoi estropier le nom de l'auteur et le transformer en Rougemont ? M. de Rossi lui a beaucoup fourni ; il a dû l'étudier, le « dépouiller » avec tout le soin dont il est capable. Cependant quand je le vois écrire (p. 34) que les inscriptions de date certaine occupent *une bonne partie* du tome Ier des *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, je ne puis croire qu'il soit bien familier avec cet ouvrage capital et classique. A-t-il mieux lu la *Roma sotterranea ?* Il lui fait dire (p. 24) que « l'eau bénite n'est positivement mentionnée que par des témoignages du douzième et du treizième siècle. » A l'endroit indiqué, M. de Rossi parle de l'usage de déposer un vase d'eau bénite dans les tombes et non de l'eau bénite en général.

Que dire de l'expérience de M. Roller en fait de patrologie ? A propos de la sépulture apostolique du Vatican, un sujet si souvent controversé entre catholiques et protestants et sur lequel il devrait être particulièrement édifié, je lis cette phrase étonnante (p. 30, note) : « En faveur de ces traditions on n'a absolument d'autre preuve vraiment ancienne à alléguer que les quelques lignes d'Eusèbe, singulièrement vagues, qui parlent d'une inscription de Pierre et Paul dans les cimetières romains et qui signalent au Vatican ou sur la voie d'Ostie les trophées de ceux qui, par leur parole et leur vertu, ont établi cette Église. Encore ces paroles sont-elles attribuées à un tiers (à Caius). » M. Roller n'a pas lu le texte d'Eusèbe, car comment croire qu'il y ait pu trouver *une inscription dans les cimetières romains*, et surtout qu'il ne se soit pas aperçu que le tiers en question, Caius, est un écrivain romain, antérieur de plus d'un siècle à Eusèbe et d'une autorité bien plus grande sur le fait dont il s'agit ? Dans la note suivante, il discute le témoignage du *Liber Pontificalis* en le donnant comme un livre du neuvième siècle. A la page 59, il dit que saint Jérôme nous a conservé un passage d'Eusèbe qui lui-même cite un Bruttius, etc. C'est se montrer peu au courant de la science sur la chronique d'Eusèbe. Dans la même page je trouve des actes de Pierre et Paul « faus-

sement attribués à saint Luc ; » il s'agit ici du pseudo-Linus. A chaque instant il y a de ces choses-là. Les noms propres sont estropiés : saint Optat de Milève devient Optat de Milet, la ville de Trèves est changée en Trévise, Abercius est appelé Albertius, etc. Les références sont très vagues ; ainsi, p. 26 et suiv. il est beaucoup question d'un mémoire de M. Le Blant dans la *Revue archéologique* ; p. 161, note, on cite travail de Bonwetsch dans le *Zeitschrift für die historische Theologie*, sans autre indication.

Je ne terminerais pas ce compte rendu si j'y mettais tous les coups de crayon que j'ai donnés, dès la première lecture, au livre de M. Roller. Ç'en est assez d'ailleurs pour montrer combien il se distingue de ce que l'on appelle ordinairement un livre scientifique. Mais ces observations n'empêchent pas, je le répète, que la collection de ses planches ne soit un travail très utile. L. DUCHESNE.

The life of saint Philip Neri, *apostle of Rome*, by ALFONSO CAPECELATRO, sometime superior of the Oratory of Naples, archbishop of Capua, and domestic prelate to his holiness pope Leo XIII, translated by THOMAS ALDER POPE, of the Oratory, London, Burns and Oates, 1882. 2 vol. in-8 de VIII-535 et VI-535 p.

D'abord supérieur de l'Oratoire de Naples, puis bibliothécaire au Vatican en remplacement du cardinal Pecci, Alphonse Capecelatro est aujourd'hui archevêque de Capoue. Dans la péninsule, les ouvrages du célèbre oratorien comptent parmi les meilleurs classiques de la littérature religieuse. Rappelons pour mémoire *Newman e l'Oratorio Inglese*, cette esquisse vigoureuse d'un crayon qui n'a pas voulu achever son dessin, *La Vita di Gesù Christo*, *La Dottrina cattolica esposta*, deux œuvres maîtresses si j'en crois des juges compétents. Outre ces travaux plus proprement dogmatiques, le P. Capecelatro a publié des vies de saints — saint Pierre Damien, sainte Catherine de Sienne, saint Philippe de Néri, — lesquelles ont projeté sur différentes périodes de l'histoire ecclésiastique de vives clartés.

De ces trois monuments, la vie de saint Philippe est au premier rang peut-être. Pendant plusieurs années, tout à loisir, le savant biographe a pu fouiller bien des archives, non pas seulement dans les divers Oratoires d'Italie, mais encore au Vatican. Ajoutons qu'il a creusé la mine en tous sens et profondément.

Toutefois, que le lecteur ne s'y méprenne pas. Cette histoire n'a pas été écrite pour faire oublier les travaux de Gallonio ni ceux de Bacci. Rien ne remplace le témoignage d'un homme qui peut dire : j'étais là, j'ai vu, j'ai entendu, telle chose advint. Or, c'est le cas de Gallonio. Quant à son style, j'apprends que les Italiens ne le dédaignent pas : il a le charme un peu ridé des vieilles choses. Bacci qui

avait sous la main les pièces du procès de canonisation, reste une source abondante de paroles aimables et d'actions saintes : il sourira longtemps encore d'une fraîche nouveauté.

Qu'a donc voulu le P. Capecelatro? Replacer saint Philippe de Néri dans son milieu, sa lumière familiale et le plein jour de son temps. Loin d'en souffrir, Gallonio et Bacci en reçoivent, pour ainsi parler, un nouveau lustre.

Le traducteur a pris garde de rien changer au tableau, d'y rien ajouter, d'en retrancher quoique ce soit. Ce travail que nous annonçons n'est donc pas ce qu'on appelle une adaptation, — œuvre facile en somme, et, à notre avis, de mince intérêt, — mais une traduction élégante, « amoureuse, » dit-il, et fidèle, « so faithful that it may seem to smack somewhat too strongly of its native soil. But it is well we should feel as we read that we have before us the thoughts of an Italian mind, serene, luminous, and subtle, and the rich feeling of a Neapolitan heart, expressed in warm and sympathetic words. »

JEAN VAUDON.

Les Romains au temps de Pline le Jeune, *leur vie privée*, par MAURICE PELLISSON, agrégé des lettres, professeur de rhétorique. Paris, Degorce-Cadot, 1882, in-12 de xx-280 p. — Prix : 2 fr. 50.

Les nations, comme les individus, ont leur vie publique et leur vie privée : la première, matière obligée et objet immédiat des récits de l'histoire ; la seconde, moins connue en général et cependant particulièrement intéressante. Par exception, les documents abondent sur Rome et les Romains au premier et au deuxième siècle de notre ère : poètes et annalistes, rhéteurs et philosophes, satiriques et moralistes nous ont dépeint à l'envi, et le plus souvent sans ménagement, l'étrange état de société qu'ils avaient sous les yeux. M. Pellisson pour composer son livre, n'a eu qu'à choisir, et qu'il s'agisse des anciens, ou des modernes qui ont le mieux étudié cette période des mœurs romaines, on ne saurait lui refuser un certain art dans la manière d'amener et d'encadrer ses nombreuses citations. C'est dans Pline le Jeune surtout qu'il a puisé, non sans expliquer savamment au lecteur les raisons qui l'ont engagé à accueillir de préférence les dépositions de cet écrivain.

Une série de chapitres intitulés : *L'éducation*, — *Le mariage*, — *La maison*, — *Les serviteurs*, — *Les affaires*, — *Le monde*, — *Les spectacles*, — *Les voyages*, — *La retraite et la mort*, nous met sous les yeux toutes les faces de la vie sociale. Nous suivons le Romain, contemporain de Tibère ou de Trajan, du berceau à la tombe, dans ses travaux et dans ses divertissements, au foyer domestique et au forum, à Rome et à l'étranger ; nous le voyons partager ses loisirs et ses ap-

plaudissements entre les courses du cirque, les déclamations emphatiques des sophistes et les combats sanglants de l'amphithéâtre.

M. Pellisson, il est superflu de le dire, écrit non pour une Académie, mais pour le public ; il lui arrive parfois de parler sur un ton léger des choses les plus sérieuses et de reproduire sans un mot de blâme, des pensées fort piquantes assurément, mais qui n'ont rien de commun avec une austère morale. Certaines expressions sont d'une familiarité, ou même d'une vulgarité excessive. Au reste pour peindre cette civilisation qu'il appelle lui-même « raffinée et corrompue » il emprunte plus à la complaisance indulgente d'Horace qu'à la verve indignée de Juvénal ; et un juge impartial aurait le droit d'en appeler de plus d'une de ses appréciations. Ainsi M. Pellisson entend prouver que, malgré tous les désordres dont il se fait plus ou moins discrètement le narrateur, « l'antiquité expirante pouvait montrer au christianisme naissant des héroïnes qui valaient bien ses martyres (p. 35). » La phrase suivante n'est pas moins significative : « Les anciens n'avaient pas sans doute les consolations du chrétien, qui derrière le tombeau entrevoit une merveilleuse aurore de félicités éternelles ; mais leur esprit n'était pas non plus traversé par les visions funèbres d'une nuit sans fin, pleine d'angoisses et de tourments, et où retentissent les cris de douleur des suppliciés et les imprécations des maudits (p. 235). » Qu'en conclure, sinon qu'au sein du christianisme, les sages les plus admirés du stoïcisme auraient connu la joie céleste des martyrs, tandis que ces tyrans cruels et débauchés, Néron, Domitien et Héliogabale, auraient éprouvé au moins quelques remords au milieu de leurs forfaits ?

C. Huit.

Les chroniqueurs de l'Histoire de France, *depuis les origines jusqu'au seizième siècle*, texte abrégé, coordonné et traduit par Mme de Witt, née Guizot. Première série : *Les Chroniqueurs : de Grégoire de Tours à Guillaume de Tyr*. Paris, Hachette, 1883, gr. in-8 de 795 p.—Prix : 32 fr. et relié, 40 fr.

Mme de Witt, née Guizot, a entrepris de « reconstituer une véritable histoire de France écrite de siècle en siècle par des contemporains, avec les erreurs et les préjugés de leur temps, mais avec l'animation et la vérité inhérentes à ce genre de récits. » Cette entreprise, quoique inspirée par une idée analogue à celle qui a donné naissance à la collection des *Petits Mémoires sur l'Histoire de France*, publiée sous le patronage de la Société Bibliographique, est conçue et exécutée dans des conditions toutes différentes, soit de rédaction, soit de mode de publication. L'ouvrage de Mme de Witt doit comprendre trois séries. La première, qui vient de paraître, comprend toute la période de notre histoire qui s'étend depuis les originés jusqu'à la fin de la première croisade. Il débute par une analyse de Grégoire de Tours et se ter-

mine par une analyse de Guillaume de Tyr, en passant par Frédégaire, Eginhard, Richer, Raoul Glaber, Orderic Vital, etc. Ce plan a l'inconvénient de juxtaposer souvent des récits de valeur et de couleur bien diverses, et cet inconvénient est encore augmenté par l'idée qu'a eue l'auteur (idée heureuse en elle-même, mais qu'il aurait fallu autrement appliquer) de mettre en œuvre, à côté des chroniqueurs, les récits des *Chansons de geste*, dont les mœurs et l'esprit sont ceux du temps où elles ont été composées, et non ceux du temps auquel se rapportent leurs légendes. Fondues comme elles le sont, presque sans transition, avec les récits des chroniqueurs, sur les mêmes faits, elles exposent le lecteur à des méprises. Ainsi le passage satirique de Jean de Flagis contre le clergé de France et les « moines noirs de saint Benoît, » intercalé parmi les récits historiques du temps de Charles Martel, ne donne pas une idée juste des admirables services rendus précisément à cette époque par les clercs et les moines à la civilisation et en particulier à la richesse matérielle du pays. Un mélange analogue se remarque dans l'illustration, où non seulement les compositions modernes alternent avec les reproductions de monuments anciens, mais où un certain nombre de ceux-ci sont d'une époque assez postérieure à celle des faits. Une miniature du quinzième siècle, représentant des événements du onzième, en donne à certains égards une idée plus fausse que ne ferait un dessein actuel. Cet inconvénient était sans doute difficile à éviter complètement, mais on l'aurait du moins atténué autant que possible en donnant exactement la date de chaque monument reproduit. Cette illustration, d'ailleurs soignée et fort intéressante, se compose de 11 planches en chomolithographie, de 47 grandes compositions tirées en noir et de 267 gravures. X.

Histoire de Charles VII, par G. du Fresne de Beaucourt. Tome II : *Le Roi de Bourges*, 1422-1435. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1882, gr. in-8 de 668 p. — Prix : 8 fr.

Le second volume de cet ouvrage, dont la critique a été unanime à signaler l'importance capitale, est tout entier consacré à cette triste période de notre histoire pendant laquelle les Anglais occupent les deux tiers de nos provinces, tandis que le parti national est réduit à une petite armée de fidèles, groupée autour d'un jeune prince que ses ennemis appellent par dérision *le Roi de Bourges*. Quand on lit les pages saisissantes que M. de Beaucourt a consacrées, dès le début, au tableau de cette lamentable époque, on est forcé de reconnaître que jamais la France n'a subi de pareils désastres, et la main de Dieu seule pouvait, par l'épée de Jeanne d'Arc, la faire triompher de ces douloureuses épreuves. Dans les quatorze chapitres qui composent ce volume, sont accumulés des faits militaires, diplomatiques et admi-

nistratifs qui se prêteraient difficilement à une brève analyse, et nous devons ici nous borner à signaler le caractère général du récit du savant historien, et les points principaux qui nous ont paru transformer le plus complètement les données historiques jusqu'ici généralement acceptées.

Charles VII nous apparaît, dans cette première période de son règne, vengé en partie des accusations formulées contre lui : immoralité, amour des plaisirs, inertie, telles sont les expressions sévères par lesquelles on a caractérisé la jeunesse de ce prince. Mais aucune preuve historique sérieuse de l'immoralité du roi, à cette époque de sa vie, n'a jamais pu être apportée. Ainsi, par exemple, c'est uniquement sur une phrase peu explicite des *Annales* de Nicole Gilles, mort en 1503, qu'on s'est appuyé pour prétendre que Jeanne Louvet fut la maîtresse du roi ; et les autres faits invoqués, dans cet ordre d'idées, contre Charles VII ne reposent pas sur des fondements plus solides. Quant à l'accusation d'inertie, il n'est plus possible de la maintenir en présence des faits matériels relevés presque jour par jour par M. de Beaucourt ; mais il n'est que trop vrai, hélas ! que les efforts du roi n'aboutissaient qu'à l'impuissance, et que ce prince montra trop souvent une déplorable faiblesse de caractère qui livra le pouvoir à des hommes indignes de sa confiance.

A côté de la personne royale, dont le rôle nous est, on peut le dire, presque entièrement révélé par les longues et habiles recherches de l'auteur, il est principalement deux hommes dont l'histoire était peu ou mal connue, et qui maintenant figurent au premier plan avec une triste notoriété : c'est le connétable de Richemont et La Trémoille. Charles VII, avait, pressé par les événements, entièrement abdiqué le pouvoir entre les mains de Richemont. M. de Beaucourt dévoile la fourberie, la pusillanimité et l'ambition sans scrupule de celui qu'il appelle un nouveau maire du palais. Richemont, préoccupé avant tout de gouverner, formait un contraste navrant avec le duc de Bedford, « ce grand politique dont la rare habileté et la persévérante énergie surent triompher de difficultés chaque jour croissantes, et retarder le déclin devenu imminent de la domination anglaise dans notre pays. » Comme tous les hommes nouveaux qui ont fort critiqué les gouvernements antérieurs, Richemont avait dressé un programme d'abus à réformer : à peine fut-il au pouvoir, que les abus devinrent plus criants, « les pilleries et roberies » des gens de guerre n'eurent plus de frein, et le nombre des *pensions* que Richemont distribua à ses créatures est si énorme, que le mot de « curée » employé par M. de Beaucourt pour caractériser la situation n'est que trop juste.

Après Richemont, La Trémoille. Le connétable l'avait appelé au gouvernement en 1427, pour s'en faire un instrument ; il ne tarda pas

mine par une analyse de Guillaume de Tyr
Eginhard, Richer, Raoul Glaber, Orderi
convénient de juxtaposer souvent des ré
bien diverses, et cet inconvénient est
qu'a eue l'auteur idée heureuse en elle
autrement appliquer, de mettre en œu
les récits des *Chansons de geste*, dont l
du temps où elles ont été composées, e
rapportent leurs légendes. Fondues ce
transition, avec les récits des chroniq
exposent le lecteur à des méprises. A
de Flagis contre le clergé de France
Benoît, » intercalé parmi les récits
Martel, ne donne pas une idée just
précisément à cette époque par les
tion et en particulier à la richesse
analogue se remarque dans l'illustr
sitions modernes alternent avec le
ciens, mais où un certain nombre
postérieure à celle des faits. Une
sentant des événements du onzièm
idée plus fausse que ne ferait u
était sans doute difficile à évite
moins atténué autant que possit
chaque monument reproduit. Ce
fort intéressante, se compose d
de 47 grandes compositions tiré

Histoire de Charles VII,
Le Roi de Bourges, 1422-1435.
phique, 1882, gr. in-8 de 668

Le second volume de cet o
signaler l'importance capital
période de notre histoire p
deux tiers de nos provinces
une petite armée de fidèles,
ennemis appellent par déris
pages saisissantes que M. d
tableau de cette lamentable
jamais la France n'a sub
seule pouvait, par l'épée d
douloureuses épreuves. Da
volume, sont accumulés

a
es
re
rer

e se
nt de
très
ourt :
l'em-
lue de
ploma-
ait plus
u roi de
onstate,
ement de
s que fait
des États-
ree, même
les gens de
très irrégu-
sur le pays
endant cette
t le roi avait
vec la paix, la
la France, et

BELON.

ruine de France.
, in-8 de 188 p. —

nts de Nicolas de

'e analyse, et nous
général du récit du
nt paru transfor-
qu'ici généraleé-

ériode de son
, lui : immo-
lons sévères
fais aucune
époque de
rt unique-
les, mort
et fut la
l'idées,
olides.
ir en
r. de
roi
ou-
es

il 1558; elle était fille de la
rite d'Egmont, et fut élevée par
, sous les yeux de ses deux belles-
ierine d'Aumale. En février 1575,
vinrent à la cour de Lorraine de-
ance Henri III qui l'épousa à Reims,

.e, la nouvelle reine, n'eut, malgré
nce sur son époux et ne joua aucun
mère du roi, Catherine de Médecis.
heureuse et patiente, figurant de temps
publiques. »
, dans sa *relazione* de 1582, sa grande
a da sua maestà per la sua bellezza e per
este restano tuttavia nella maestà della re-
ilissima, molto virtuosa e molto religiosa,
bellezza è andata e va tuttavia mancando
fatta molto magra. » Elle ne donna aucun
. « così, nous dit Priuli, per la magrezza della
lla si trova anco con un profluvio di mestrui

Henri III, tombé sous le poignard de Jacques
tira à Chenonceau, et sa vie, « entièrement chré-
crée aux bonnes œuvres. Elle mourut à Moulins, le

e la notice de M. Meaume nous semblent appeler des

0, il donne une lettre insérée au tome IX des *Lettres*
n autorise pour avancer que son héroïne fit en 1595 un
ncy ; or, la lettre en question appartient, non pas à 1595,
; elle est d'Henri III et non pas d'Henri IV ; elle est rela-
isabeth d'Autriche, veuve de Charles IX, retournant en
e et non pas à Louise de Lorraine. Le voyage à Nancy
, doit donc être rayé de la biographie de cette princesse.
Meaume estime que la reine en mars 1599, « n'était pas encore
session de son douaire ; » nous lui indiquerons : 1° les lettres
tes d'Henri IV, du 20 mai 1592, portant don du duché de Bour-
nais à Louise de Lorraine pour en jouir pour son douaire ; 2° les
res du duc de Mayenne, du 19 mai 1593, lui attribuant les duchés
comtés qu'avait eus Élisabeth d'Autriche ; 3° les lettres d'Henri IV,
du 6 avril 1596, lui faisant don du duché de Berri.

Nous lui signalerons aussi les comptes de la reine, contenus au

registre 6761 du fonds français de la Bibliothèque de la rue Richelieu, puis une lettre de la reine du 7 mai 1591, datée de la Bourdailière (?) et adressée au gouverneur de Bellème, la Reynière, publiée en mars 1867, par M. le docteur Jousset dans une brochure de 11 pages in-8, tirée à fort petit nombre et intitulée : *Bellème, le Prieuré de Saint-Martin, une Lettre royale inédite et autres;* et une autre lettre du 24 octobre 1588, adressée à la duchesse de la Trémoille, publiée récemment par M. Marchegay, à la page 310 de ses *Lettres missives originales du seizième siècle.*

C'est le *Bulletin du Bibliophile* qui a eu la primeur de cette notice dont la publication a été fractionnée en quatre articles. On regrette que le tirage à part n'ait pas été complété par les pièces justificatives annoncées par l'auteur.

M. Meaume, avec toute la patience du curieux, a reconstitué la touchante histoire de la vertueuse princesse. Souhaitons qu'une nouvelle moisson de documents vienne l'obliger à donner une seconde édition de son intéressante notice. A. Bertrand.

La Révolution 1789-1882, par Charles d'Héricault; appendices par Emm. de Saint-Albin, Victor Pierre et Arthur Loth. Paris, Dumoulin, 1883, grand in-8 de 446 p. — Prix : 30 fr., et en demi-rel., tr. dorées, 40 fr.

Un ouvrage de M. Ch. d'Héricault sur la Révolution est toujours une bonne fortune pour les érudits et les lettrés. M. d'Héricault est un des hommes de France qui ont le plus approfondi l'histoire de cette époque troublée ; il n'en connaît pas seulement les grandes lignes, il en possède tous les menus détails ; il en a découvert les raisons secrètes et aperçu les dessous de cartes. Ce qu'il lui a fallu pour cela fouiller d'archives, compulser de documents, est incroyable. Qui pourrait dire le nombre des brochures de toute couleur et de tout parti qu'il a réunies dans sa précieuse bibliothèque ? Et les lecteurs du *Polybiblion* n'ont pas oublié les pages curieuses, études historiques ou romans émouvants, qu'il a publiées sur cet inépuisable sujet. Aujourd'hui ce n'est point une histoire de la Révolution qu'il a voulu écrire, mais une étude sur la Révolution et ce qu'elle a fait de la France. Son œuvre se divise en trois grandes parties : la Politique, la Morale, la Civilisation. Il passe successivement en revue le gouvernement faible sous Louis XVI, anarchique sous la Constituante et la Législative, despotique sous la Convention ; l'administration, détruite à plaisir afin de mettre toute la France sous la domination de Paris et de livrer tous les Français pieds et poings liés à la sanglante autocratie qui régnait dans la capitale ; la religion qui, plus que toute autre institution, a soulevé les haines révolutionnaires ; le catholicisme battu en brèche par la constitution civile du clergé, les biens de l'É-

glise confisqués, ses ministres proscrits, égorgés ou condamnés à une déportation pire que la mort; la charité anéantie par la vente des biens des hospices ; l'enseignement où l'on a tout détruit sous prétexte de tout reconstruire, comme l'avait déjà si bien établi M. Albert Duruy et comme le démontre aussi surabondamment M. d'Héricault, l'enseignement où tous les droits des pères de famille sont sacrifiés à de prétendus droits de l'État, et où en somme l'on n'a réussi qu'à la suppression des nombreuses écoles primaires et des établissements d'instruction secondaire créés partout par l'Ancien régime ; la justice qui aboutit au tribunal révolutionnaire, aux commissions militaires, à la guillotine en permanence; les mœurs dont le Directoire offre un instructif échantillon ; les lettres, les sciences et les arts tombés de Voltaire à Joseph Chénier et du ravissant style Louis XVI au style innommé de la République; les finances réduites à la banqueroute, malgré les confiscations; l'agriculture et le commerce ruinés par le maximum ; l'armée qui défend à la frontière l'honneur de la France, grâce à ses vieux soldats et non à ses volontaires, cette fatale légende si victorieusement combattue par M. C. Rousset. Les légendes de la Révolution, M. d'Héricault leur a juré une haine à mort, et il les attaque vivement dans ce livre au nom de l'histoire vraie, en attendant qu'il le fasse plus complètement dans une revue. La revue n'aura pas moins de succès que le livre, surtout s'il est possible d'y joindre quelques admirables gravures comme celles dont M. Dumoulin a enrichi le volume que nous annonçons aujourd'hui et dont beaucoup sont empruntées à la rare collection d'un amateur émérite de Bruxelles, M. le baron de Vineck d'Orp. D'intéressants appendices, dus à la plume de MM. de Saint-Albin, Victor Pierre, Arthur Loth, Carion achèvent l'ouvrage. Nous citerons seulement de M. Victor Pierre ce passage où il a apprécié la mission de l'Assemblée de 1871 et qui nous semble résumer toute sa pensée et celle de M. d'Héricault sur la Révolution: « Que fallait-il donc ? Une réaction énergique non pas contre l'esprit légitime de réforme qui, à l'aurore de la Révolution, animait tant d'hommes sages et le Roi lui-même, mais contre cet esprit de destruction et de révolte qui avait tout sapé, croyances et institutions, et qui ne laissait ni dans les âmes le respect de l'autorité, ni dans l'État une autorité méritant le respect. »

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Les Chouans. *Épisodes des guerres de l'Ouest dans les Côtes-du-Nord depuis* 1792 *jusqu'à* 1800, suivis d'une notice sur la prise d'armes des royalistes de ce département pendant les Cent-Jours de 1815, par M. G. DE KÉRIGANT, ancien membre du Conseil général des Côtes-du-Nord. Dinan, Bazouge, 1882, in-8 de 192 p. — Prix : 4 fr.

Voici encore l'histoire d'une de ces familles fidèles qui ont si vail-

lamment soutenu en Bretagne les droits de la religion et de la monarchie. M. Le Gris du Val et M. de Kérigant comptèrent parmi les chefs les plus intrépides de la Chouannerie ; tous deux firent partie du petit groupe de Bretons qui, après le 10 août, essayèrent d'arracher la famille royale à la captivité et à la mort. Déçus dans leur entreprise, ils revinrent dans les Côtes-du-Nord et y organisèrent la résistance, énergiquement soutenus par leurs femmes, qui étaient sœurs. Ce que fut l'existence pour ces deux femmes héroïques pendant ces jours troublés, il faut le lire dans le volume de M. de Kérigant : sans cesse traquées, poursuivies, emprisonnées, menacées de mort, mais réussissant à tout déjouer par leur propre intrépidité, unie à l'inaltérable dévouement de leurs serviteurs. Un des plus jolis épisodes est le récit de l'évasion de Mme Le Gris du Val des prisons de Rennes. C'était sous le Directoire; un apaisement s'était produit, et les captifs étaient traités avec une certaine courtoisie. Mme Le Gris du Val invite les autorités de la ville à prendre le thé dans son cachot ; les autorités acceptent ; on se met à causer ; puis Mme Le Gris du Val prétexte le manque de je ne sais quoi ; elle sort... et ne revient plus. Les autorités, stupéfaites, attendirent vainement leur captive qui, pendant ce temps, regagnait les Côtes-du-Nord, après mille péripéties. Mais, dans cette évasion mouvementée, elle avait contracté le germe de la maladie qui l'emporta.

En 1800, MM. Le Gris du Val et de Kérigant déposèrent les armes, et ne les reprirent que pendant les Cent-Jours. Ce dernier mouvement est raconté avec de grands détails par l'auteur, qui en profite pour réfuter, comme il l'avait déjà fait dans tout le cours de son volume, de nombreuses erreurs des historiens contemporains. Nous citerons notamment tout ce qu'il dit des *faux Chouans*, dont les excès, commandés par les révolutionnaires, furent attribués aux royalistes, et compromirent, aux yeux de certaines gens, le nom et la cause des vrais Chouans.

M. DE LA ROCHETERIE.

Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich, publiées par son fils, le prince RICHARD DE METTERNICH, classés et réunis par M. A. de KLINKOWSTROEM. Tome V. Paris, E. Plon, 1882, gr. in-8 de XVI-678 p. — Prix : 9 fr.

Le cinquième volume des *Mémoires du Prince de Metternich* a paru récemment, et son intérêt est égal à celui des précédents. Il comprend six années, de 1830 à 1835. Les mémoires, rédigés par le prince, qui avaient formé le premier volume, n'ont pas été continués ; la correspondance de Metternich avec sa famille et ses amis, qui donnait tant de prix aux derniers volumes, ne fournit plus rien : cette source est tarie ; mais une autre est ouverte : c'est la série des lettres confiden-

tielles que M. de Metternich a écrites au comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche à Paris. Tous les faits un peu importants qui se sont passés sur la scène de l'Europe ont été discutés dans ces lettres. Résumant d'ordinaire la dépêche officielle, donnant des renseignements particuliers, elles expriment fréquemment la dernière, la véritable pensée du chancelier d'État. On sait combien les lettres confidentielles de lord Palmerston ont fait connaître la politique anglaise ; les lettres confidentielles du prince de Metternich mettront à découvert toute la politique de l'Autriche. La réputation de Metternich y gagnera devant l'opinion, en le faisant paraître tel qu'il était : adversaire déclaré de la Révolution, mais ministre attentif, prévoyant, humain, autant que tendre père et mari dévoué. Il crut trop à la bonté du mécanisme gouvernemental autrichien, et trop à sa force personnelle : il était parfois d'une suffisance qui fait à présent sourire. Le journal de Mélanie de Zichy, troisième femme du prince, dont nous avons ici la reproduction, fournit les détails de la vie privée de Metternich.

Après 1830, M. de Metternich ne se fit pas illusion sur le peu de solidité de l'ordre de choses créé par la Révolution : lui, l'homme des principes monarchiques, ne pouvait que condamner une telle déviation des principes ; mais il est sévère pour le gouvernement de la Restauration. Assurément il reconnaît la haute honnêteté, la droiture des ministres ; mais il trouve que le gouvernement a été faible ; il parle de ses innombrables fautes administratives et politiques ; ainsi cet esprit de modération, de condescendance que d'autres ont loué dans la Restauration, Metternich le blâme : la chute était inévitable, dit-il, et généralisant son observation, il écrit : « C'est l'inconcevable marche suivie par les gouvernements dans le cours des quinze dernières années qui a particulièrement préparé les explosions dont les princes eux-mêmes et le véritable peuple sont aujourd'hui les premières victimes. » Adversaire de la Révolution, il la poursuit partout : en Pologne, où il ne lui semble pas que le mouvement soit le résultat d'une vaste conspiration nationale, mais paraît être un fruit cueilli avant le temps ; en Allemagne, en Italie, où la trame, ourdie en France depuis longtemps, porte évidemment le cachet du bonapartisme : « C'est, dit-il, la révolution des bonapartistes soutenue par les anarchistes français. » Metternich resta toujours fidèle à la pensée de la Sainte-Alliance. « La dernière ancre de salut qui reste encore à l'Europe, disait-il, se trouve dans un accord entre les grandes puissances fondé sur les bases conservatrices de leur grande et heureuse alliance. » — Le sentiment de solidarité entre les gouvernements, dans leur jugement et dans leur action, offrait à la pensée de Metternich le seul point de repos possible. C'était le seul et meilleur moyen de refouler le mal. Aussi le répétait-il sans cesse, le grand point, le

premier de tous les buts à atteindre dans ce moment, c'est de créer une véritable solidarité entre les puissances ; et « sans une union intime et sévère entre tous les gouvernements, de quelque nature que puisse être leur origine, entre les gouvernements de droit et ceux de fait, qui sont placés à la tête des affaires, le pouvoir de la secte devra l'emporter sur eux. »

J'ai parlé de l'esprit prévoyant de M. de Metternich : la preuve est fournie par vingt passages de ses lettres. On peut le voir dans son mémoire écrit en 1833 sur l'union douanière prussienne, où il examine les conséquences que ce système pourrait avoir pour l'Allemagne en général et pour la monarchie autrichienne en particulier. Or Metternich déclarait que, pour la Confédération germanique, et pour l'Autriche en particulier, cette union douanière prussienne « était, on ne saurait le nier, une institution préjudiciable et funeste au plus haut point. » Il avait la conviction que la consolidation de l'union douanière prussienne serait la source des plus graves inconvénients et même de sérieux dangers pour la monarchie. On ne pouvait plus justement s'épouvanter de ce mouvement de gravitation autour de la Prusse qui, pour l'Autriche, devait aboutir à Sadowa.

Les anecdotes curieuses, les conversations intimes sont à chaque instant produites ; les maximes de gouvernement sont proclamées. Tout amène la réflexion ; on se prend à méditer, et alors qu'on n'approuverait pas tous les jugements de Metternich, on trouvera toujours à les connaître, un grand intérêt et une instruction solide. Cet ouvrage, où tant de lettres, de mémoires, sont classés et réunis par M. de Klinkowstroem, restera donc parmi les plus importants pour l'histoire de la première moitié du dix-neuvième siècle. H. DE L'É.

Les Armées des trois premiers ducs de Bourgogne de la maison de Valois, *précédées de la Chevalerie dans les guerres du moyen âge*, par M. DE LA CHAUVELAYS, membre de l'Académie de Dijon. Paris, Berger-Levrault, 1881, in-8 de LII-351 p.

Les Armées de Charles le Téméraire, *dans les duchés de Bourgogne*, par LE MÊME. Paris, J. Dumaine, 1879, in-8 de 225 et 8 p.

M. de la Chauvelays a entrepris d'étudier l'organisation militaire des ducs de Bourgogne, depuis Philippe le Hardi jusqu'à Charles le Téméraire. Il était bien placé pour cela, car il avait à sa disposition les riches archives de la Côte d'Or, qui abondent en documents sur la matière. Il y a puisé une foule d'ordonnances, de montres, de quittances qui lui ont permis d'exposer dans leurs moindres détails les faits relatifs à l'armement, à l'effectif, à la solde, à la composition des armées. Sous Charles V, le duc de Bourgogne agit comme lieutenant du Roi et conformément à ses ordonnances : c'est donc une

étude sur l'administration militaire du royaume à cette époque que nous trouvons ici, et les nombreux documents reproduits *in extenso* fournissent les indications les plus complètes et les plus précises. L'auteur passe ensuite aux expéditions du duc Philippe, de son fils Jean sans Peur, de son petit-fils Philippe le Bon, étudiant la formation de leurs armées, énumérant les montres et les ordonnances, donnant le total des effectifs, le taux et la durée de la solde. Il y a là des éléments d'information dont profitera l'histoire générale et que les historiens ne devront point négliger ; mais ce sont des matériaux patiemment rassemblés plutôt qu'un exposé complet et méthodique.

L'étude sur les armées de Charles le Téméraire abonde en renseignements curieux et en documents sur les expéditions du quatrième duc de Bourgogne ; elle montre les progrès accomplis dans l'organisation des armées et les nouveaux éléments qui y sont introduits.

Les deux volumes que nous annonçons ont été honorés de deux mentions honorables par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1880 et 1882. Cela atteste assez leur valeur. Nous regrettons seulement que M. de la Chauvelays n'ait pas cru devoir résumer, en quelques pages nettes et substantielles, les résultats de ses longues et minutieuses recherches : il aurait ainsi augmenté la valeur de ses deux mémoires et mérité plus encore la gratitude des érudits.

G. DE B.

Notice historique sur l'École Massillon (*ancien hôtet Fieubet*), par PAUL LALLEMAND, agrégé de l'Université, professeur à l'École Massillon. Paris, Sauton, 1882, gr. in-8 de 73 p. — Prix : 5 fr.

J'aurais mauvaise grâce à dire que, pour faire connaître un hôtel qui date du dix-septième siècle, c'est remonter un peu bien haut que de décrire l'hôtel Saint-Paul au temps de Charles V, et surtout de raconter le premier siège de Paris ; j'aurais mauvaise grâce, car, outre que ces pages, en dépit du sujet tant de fois rebattu, ne sont point du tout banales, elles ont pour but de donner aux élèves de l'École Massillon, et à d'autres encore, « une connaissance plus intime et plus émue (p. 5) » du quartier des Célestins.

M. Paul Lallemand nous fait les honneurs de l'hôtel Fieubet en homme qui goûte les belles choses et qui voit les rapports des arts entre eux. Témoin cette phrase : « On aime cette simplicité de grand genre (il est question de la façade sur la cour), cette distinction de bon goût, cette sobriété dans l'ornementation qui rappellent la phrase limpide, solennelle pourtant, grave et harmonieuse d'un Racine ou d'un Bossuet (p. 27). »

A ce propos néanmoins, je hasarderai une question : Est-ce que Mansart n'a présidé qu'à la maçonnerie de l'hôtel d'Aumont ? L'auteur

semble l'insinuer, puisqu'il ne se sert que du mot de « bâtisse. »

Le portrait que M. Lallemand a peint de Fieubet, encore que je le soupçonne de l'avoir quelque peu idéalisé, est de touche légère et d'un éclat doux. Ce n'est pas, du reste, une figure sans rayon que celle de ce magistrat-poète. Il fut l'ami de la grande marquise, sa voisine de l'hôtel Carnavalet, et il recevait chez lui La Fontaine. Comme l'aimable fabuliste, Fieubet, trop épris des appas terrestres, ne travailla guère à son âme. Aussi, quand vint l'heure assombrie du soir, il sentit qu'il avait les mains vides et qu'il lui fallait de quoi paraître devant Dieu. Fieubet, dès qu-il eut compris l'appel divin, n'hésita pas. Nous le voyons brusquement s'arracher au monde et s'ensevelir en quelque sorte de ses propres mains chez les Camaldules.

Cette monographie sera lue non pas seulement par les élèves de l'École, auxquels l'auteur s'adresse plu sparticulièrement, mais encore par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Paris. Nous avons entendu un juge compétent, M. Jules Cousin, l'historiographe de la ville, en faire un complet éloge, et regretter que chacun de nos monuments n'ait pas encore inspiré une œuvre semblable.

Cela est bien écrit, vivement, de cœur et d'âme, avec ce charme lumineux dont parle le poète latin et qui semble le privilège de la jeunesse,

...Lumenque juventae
Purpureum...

M. Paul Lallemand écrira très bien, le jour où il consentira à mettre en pratique le conseil, si *ressassé* qu'il soit, du vieux maître critique, Nicolas Boileau :

Vingt fois sur le métier...

« Sur le métier, » comme fait le tisserand... Bien écrire, n'est-ce pas tisser la trame d'une page, sans qu'il y manque, je ne dis pas un fil, mais un point : *Callida junctura ?* JEAN VAUDON.

L'Empire des Tsars et les Russes, par ANATOLE LEROY-BEAULIEU. Tome III. *Les Institutions*. Paris, Hachette, 1882, in-8 de 623 p. — Prix : 7 fr. 50.

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre les Russes parler de l'ignorance des étrangers écrivant sur la Russie ; à les en croire, eux seuls peuvent écrire sur leur pays d'une manière compétente et véridique. Dans ces reproches et cette prétention il y a une bonne part de vérité ; si la plupart des auteurs qui ont écrit sur la Russie les justifient, il est juste d'ajouter que, depuis quelques années, les exceptions à la règle deviennent de plus en plus fréquentes ; on peut citer plus d'un ouvrage qui témoigne d'une étude sérieuse du sujet. Les étrangers ont cela d'avantageux qu'ils présentent les choses fort con-

nues d'ailleurs sous des aspects nouveaux, leur attention étant frappée par une foule de particularités que les gens du pays regardent avec indifférence, quand à force de les avoir constamment sous les yeux, à cela viennent se joindre le talent d'exposition et l'étude approfondie du sujet, le travail devient alors, non seulement sérieux, mais original, et tel que les écrivains indigènes auraient pu l'envier. L'ouvrage de M. A. Leroy-Beaulieu est de ce nombre. J'en connais très peu qui puissent, à cet égard, lui être comparés; il est même unique dans son genre, comme tableau d'ensemble de la Russie contemporaine.

Les spécialistes n'y trouveront pas de données nouvelles, ni des faits inconnus, je le veux ; mais le nombre de ceux qui connaissent la Russie à fond est assez restreint, même parmi les Russes ; quant à la masse des lecteurs, ils y apprendront sans contredit une foule de choses qu'ils ignoraient entièrement ou sur lesquelles ils n'avaient que des notions superficielles ou inexactes.

Le nouveau volume se distingue par les mêmes qualités que le premier ; il n'est ni moins instructif, ni moins attachant. Tout en mettant de la modération et de la forme dans ses appréciations, l'auteur les expose avec une noble franchise, en appelant les choses par leur nom. On voit aussitôt qu'il possède les matières dont il traite, et qu'il n'a pas d'idées préconçues ou de préjugés. Ce qui rend surtout son travail attrayant, c'est qu'il répond à quantité de questions actuelles, vivantes, qui préoccupent le pays, dont on cherche la solution, qui sont d'un intérêt général, et sur lesquelles le public français n'est après tout que médiocrement renseigné.

Le plan de l'ouvrage embrasse trois objets principaux, correspondant à autant de volumes : le pays et les habitants, les institutions, la religion. Le premier volume ayant été annoncé ici même l'an dernier (livraison de mai), lors de son apparition, je me bornerai à en rappeler le contenu pour qu'on voie mieux l'enchaînement des matières qui y sont traitées avec celles du tome second. Le lecteur est d'abord introduit sur la scène où se joue le drame de l'histoire russe contemporaine. Il fait connaissance avec le pays et les hommes qui l'habitent, il apprend leur origine, leur caractère national, les éléments de civilisation qui ont été apportés par l'histoire et qui ont contribué à la formation du peuple russe, l'influence que les siècles ont exercée sur son tempérament moral, sur sa culture, sa situation sociale, enfin il est amplement renseigné sur les trois classes principales de la hiérarchie sociale, la noblesse, les habitants des villes et la population villageoise. Les institutions font le sujet du présent volume. L'administration centrale, représentée par le conseil de l'Empire et le comité des ministres, par le Sénat et le Synode, vient en premier lieu, sans

leurs diverses parties, et presque toutes sont restreintes encore la pratique, éludées ou discréditées comme à dessein par les qui ont mission de les appliquer. C'est le défaut de concordance ts nouvelles entre elles, et de ces lois avec les vieilles mœurs, les débris des anciennes institutions demeurées debout. « La e des réformes ressemble à une ancienne maison, reconstruite à dans quelques-unes de ses parties, conservée presque intacte les autres, et cela sans que l'architecte ait pris soin de raccor- s diverses pièces, avec des différences de niveau à chaque étage, des salles basses et obscures faisant suite à des chambres hau- bien éclairées (p. 519). »

uteur voit dans ce double défaut d'harmonie des institutions en- les et des institutions avec les pratiques gouvernementales, une uses principales de l'esprit révolutionnaire qui agite le pays, mal qu'il fait sans cesse ressortir ; il en attribue la raison d'être rbitraire du pouvoir autocratique, et à la vénalité de la bureaucra- aux vexations odieuses de la police, et aux rigueurs parfois s de la censure, et au système scolaire, bref à presque toutes itutions existantes. « Ce qui par dessus tout a favorisé le déve- ent du radicalisme, dit-il, c'est la contrainte morale, la gêne rivations intellectuelles inhérentes au régime politique. C'est orte de diète spirituelle qui, en agissant et faussant les esprits, litant les tempéraments, en surexcitant le système nerveux, a sé les Russes aux appétits bizarres, aux emportements pas- et aux rêveries maladives se déclare (p. 522). »

nclusion à laquelle arrive l'auteur se devine d'elle-même : il r le régime constitutionnel. Le *statu quo* lui paraît impossible n profit. « Tout aujourd'hui, dit-il à ce propos, invite à un ent du régime, et tout en bénéficierait ; la force matérielle et morale de la Russie n'y sont guère moins intéressées que érieur et une bonne administration (p. 510). » — « A quelque ue que nous nous placions, de quelque côté que nous nous une évolution libérale nous paraît la meilleure, ou mieux ue possible. L'œil a beau chercher, il n'en découvre pas 611). » Mais, en affirmant que la Russie a tout à gagner à ve libérale, tout à risquer dans les lenteurs et les ater- lu *statu quo*, il estime que, tout en entrant dans le cercle onstitutionnels, la Russie ne doit point se modeler de sur les États les plus avancés, ni rompre brusquement ion nationale ou l'instinct populaire.

ède ne donne qu'une idée très imparfaite du haut intérêt le remarquable ouvrage de M. Leroy-Beaulieu, auquel ns le lecteur, et que nous ne saurions assez lui recom-

J. Martinov, S. J.

parler du souverain autocrate, qui concentre en sa personne tous les pouvoirs et dont la volonté règle au fond tous les mouvements de la machine administrative. L'auteur étudie ensuite l'administration locale, que représentent les assemblées provinciales, urbaines et rurales ; et la police, les tribunaux et la réforme judiciaire, la presse et la censure, les réformes politiques et l'agitation révolutionnaire fournissent la matière des deux derniers livres. Les matières religieuses, nous l'avons dit, sont réservées pour le troisième volume qui, nous l'espérons, ne sera pas le dernier. L'espace nous manque pour donner une analyse, si sommaire qu'elle soit, du nouveau volume que nous annonçons ; force nous est de nous borner à quelques remarques générales qui se présentent comme d'elles-mêmes à l'esprit du lecteur et qui nous ont le plus frappé.

Mais d'abord, une observation particulière et de détail. Le premier chapitre débute par la commune rurale ou *mir*, institution éminemment nationale, dont l'Europe n'a rien de pareil, et qui offre un échantillon du self-governement le plus complet et le plus primitif. L'autocratie, qui forme le sommet de l'échelle hiérarchique, vient immédiatement après. Ce brusque passage de la commune villageoise au pouvoir souverain paraît de prime abord quelque peu étrange ; l'ordre hiérarchique demandait, ce semble, qu'après le *mir* et la *volost*, ou la communauté de plusieurs villages réunis, la place fût donnée aux assemblées provinciales, et ainsi de suite, jusqu'au conseil de l'Empire et le chef de l'Etat. La surprise cesse quand on considère que le *mir*, comme institution, sert de complément obligé aux développements donnés sur les classes rurales à la fin du volume précédent. D'autre part, cette juxtaposition des deux extrêmes opposés de l'échelle sociale fait mieux ressortir le lien intime qui existe entre ce qui en forme la base et le sommet, entre le peuple proprement dit et le tsar, quoique ils paraissent être séparés, comme par un abîme, par le monde bureaucratique, la noblesse et le haut clergé.

L'impression que produit dans l'esprit la lecture de ce beau travail peut se traduire par le mot célèbre de l'annaliste Nestor. *Notre pays est grand, mais il n'a pas d'ordre*. Ainsi parlaient au neuvième siècle les Novgorodiens aux chefs scandinaves, en les invitant à venir les gouverner. La confusion, le désarroi, les contradictions, le manque de système — voilà en effet un des traits caractéristiques des institutions de la Russie contemporaine. M. Leroy-Beaulieu revient à plusieurs reprises sur ce sujet, et il donne des preuves irréfragables à l'appui. Le même défaut se retrouve aussi dans les réformes du règne précédent. Leur caractère distinctif, d'après lui, c'est le manque de logique, l'absence de plan général ; toutes ces réformes ont été souvent mises bout à bout, sans lien entre elles, sans enchaînement même

entre leurs diverses parties, et presque toutes sont restreintes encore dans la pratique, éludées ou discréditées comme à dessein par les mains qui ont mission de les appliquer. C'est le défaut de concordance des lois nouvelles entre elles, et de ces lois avec les vieilles mœurs, avec les débris des anciennes institutions demeurées debout. « La Russie des réformes ressemble à une ancienne maison, reconstruite à neuf dans quelques-unes de ses parties, conservée presque intacte dans les autres, et cela sans que l'architecte ait pris soin de raccorder les diverses pièces, avec des différences de niveau à chaque étage, avec des salles basses et obscures faisant suite à des chambres hautes et bien éclairées (p. 519). »

L'auteur voit dans ce double défaut d'harmonie des institutions entre elles et des institutions avec les pratiques gouvernementales, une des causes principales de l'esprit révolutionnaire qui agite le pays, autre mal qu'il fait sans cesse ressortir ; il en attribue la raison d'être et à l'arbitraire du pouvoir autocratique, et à la vénalité de la bureaucratie, et aux vexations odieuses de la police, et aux rigueurs parfois ineptes de la censure, et au système scolaire, bref à presque toutes les institutions existantes. « Ce qui par dessus tout a favorisé le développement du radicalisme, dit-il, c'est la contrainte morale, la gêne et les privations intellectuelles inhérentes au régime politique. C'est cette sorte de diète spirituelle qui, en agissant et faussant les esprits, en débilitant les tempéraments, en surexcitant le système nerveux, a prédisposé les Russes aux appétits bizarres, aux emportements passionnés et aux rêveries maladives se déclare (p. 522). »

La conclusion à laquelle arrive l'auteur se devine d'elle-même : il vote pour le régime constitutionnel. Le *statu quo* lui paraît impossible et d'aucun profit. « Tout aujourd'hui, dit-il à ce propos, invite à un changement du régime, et tout en bénéficierait; la force matérielle et la force morale de la Russie n'y sont guère moins intéressées que l'ordre intérieur et une bonne administration (p. 510). » — « A quelque point de vue que nous nous placions, de quelque côté que nous nous tournions, une évolution libérale nous paraît la meilleure, ou mieux la seule issue possible. L'œil a beau chercher, il n'en découvre pas d'autre (p. 611). » Mais, en affirmant que la Russie a tout à gagner à une initiative libérale, tout à risquer dans les lenteurs et les atermoiements du *statu quo*, il estime que, tout en entrant dans le cercle des états constitutionnels, la Russie ne doit point se modeler de but en blanc sur les États les plus avancés, ni rompre brusquement avec la tradition nationale ou l'instinct populaire.

Ce qui précède ne donne qu'une idée très imparfaite du haut intérêt que présente le remarquable ouvrage de M. Leroy-Beaulieu, auquel nous renvoyons le lecteur, et que nous ne saurions assez lui recommander.

J. Martinov, S. J.

Le Musée d'Aix (Bouches-du-Rhône). *Première partie, comprenant les monuments archéologiques, la sculpture et les objets de curiosité,* par H. Gibert. Aix, Makaire, 1882, in-12, de 623 p. — Prix : 5 fr.

Le musée d'Aix compte parmi les plus importants et les plus intéressants des musées de province. Le conservateur, M. H. Gibert, vient de publier la première partie du catalogue de ce précieux dépôt, et l'on ne saurait assez louer la manière dont ce catalogue a été dressé. Je n'exagère pas en disant que l'œuvre de M. Gibert est un véritable travail scientifique. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait rien à corriger dans cette publication : plus d'une lecture d'inscription est hasardée, plus d'une traduction est incorrecte; bien des fois aussi l'auteur, par un excès de prudence, met des points d'interrogation derrière des lectures certaines; dans les indications de date, de naissance et de décès des artistes peintres ou sculpteurs modernes, il y aurait aussi des corrections à faire. Je signalerai spécialement à l'auteur, pour les maîtres flamands, la Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique, dans laquelle il trouvera les indications les plus exactes. Mais ce ne sont là que des détails que M. Gibert pourra facilement corriger dans une seconde édition. L'œuvre, telle qu'elle est, est bonne et peut servir de modèle. Les grandes divisions de cette première partie, comprenant 2,023 numéros, sont les suivantes : Égyptologie, épigraphie, sculpture, bronzes, céramique et objets divers.

Une bibliographie très complète et une notice historique précèdent le catalogue. Certaines sections sont précédées d'un résumé qui précise l'importance relative des objets catalogués. Chaque objet est brièvement décrit; les commentaires sont clairs, mais souvent trop raccourcis ; l'auteur n'a jamais négligé d'indiquer la provenance de l'objet, ainsi que de donner la bibliographie complète pour chaque numéro. Cette bibliographie est très soignée, et sera fort utile pour ceux qui voudront étudier en détail l'un ou l'autre monument.

En publiant ce catalogue, M. Gibert aura non seulement rendu un aminent service aux archéologues visitant le musée d'Aix, mais il aura aussi donné à ceux qui n'ont pas encore pu examiner cette collection le désir d'aller en étudier les monuments; et si nous pouvons exprimer un désir, c'est que, dans une seconde édition, l'auteur ajoute à son catalogue la reproduction de cinq ou six monuments les plus importants du musée d'Aix ; tels que l'édit de Dioclétien, la statue du combattant perse, qui semble avoir appartenu aux monumeuts d'Attale de l'Acropole d'Athènes, et surtout un ou deux des bas-reliefs d'Entrement, ces rares spécimens de l'ancien art gaulois.

Adolf de Ceuleneer.

Monsieur Teysseyre, *ancien élève de l'École polytechnique, prêtre de Saint-Sulpice, fondateur de la petite communauté des clercs de Saint-Sulpice. Sa vie, son œuvre, ses lettres*, par M. l'abbé PAQUELLE DE FOLLENAY, supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Paris, Poussielgue, 1882, in-12 de x-500 p., avec portrait. — Prix : 4 fr.

En écrivant la vie de M. Teysseyre, M. l'abbé Paquelle de Follenay paraît s'être surtout préoccupé d'offrir aux élèves du sanctuaire un modèle de préparation sacerdotale, un type de prêtre selon le cœur de Dieu. Il a pleinement réussi ; mais il a fait plus : les laïques, pour employer une expression dont la Révolution a faussé le sens, y trouveront un bel exemple d'apostolat dans le monde et ils y apprendront la dignité du sacerdoce, et la valeur des « simples d'esprit » qui se laissent prendre aux charmes de la religion. M. Paul-Emile Teysseyre était né à Grenoble en 1785. Nous voyons son enfance entourée des soins précieux de sa mère, de sa sœur et d'une pieuse domestique. Formé de bonne heure et par les terribles événements qui marquèrent la fin du siècle dernier et par les conséquences d'une santé délicate, nous le voyons, toujours fidèle à ses devoirs religieux, poursuivre ses études avec un succès mérité par un persévérant travail et des dispositions exceptionnelles, à l'École centrale de Grenoble, à l'École polytechnique (1801) où il devint répétiteur, à l'École des ponts et chaussées (1803), restant toujours le fils le plus soumis et le plus dévoué, et devenant le « frère prêcheur » de son cadet. Avec lui, nous pénétrons dans ces milieux divers, peu favorables à la vertu et à la piété. Non seulement Paul-Émile fut inébranlable et fit toujours honneur à ses convictions par la dignité de sa vie, l'affabilité de son caractère, et par son dévouement ; mais il sut conquérir une grande influence sur son entourage, et par son exemple et ses paroles ramener au bien un grand nombre de ses camarades. C'est dans la fameuse Congrégation qu'il venait retremper ses forces pour accomplir sa mission. M. Paquelle de Follenay nous en fait pénétrer tous les secrets, nous fait connaître son directeur, le vénérable P. Delpuits, et les transformations qu'elle a subies. Des lettres pleines de cœur et d'esprit, de respect et de fermeté nous font assister aux luttes qu'il soutint avec sa mère quand il fallut rompre avec l'avenir brillant qui flattait son orgueil, pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice (1806), dont la méthode et l'esprit sont amplement exposés. Nous le suivons à ces catéchismes si renommés dont il eut plus tard la direction, à son œuvre des clercs de Saint-Sulpice pour le recrutement du clergé. Nous entrons en relation avec ses amis et ses élèves, qui s'appellent Dupanloup, Salinis, duc et cardinal de Rohan, Lamennais. Le chapitre consacré à ce dernier est des plus intéressants par les détails qu'il donne sur les relations de M. Teysseyre avec lui, sur la part que prit celui-ci au premier volume de l'*Essai sur l'Indifférence*. Les considérations que l'auteur y a jointes

sont d'un directeur consommé et donnent la plus haute et la plus juste idée du sacerdoce. On est tout étonné, en arrivant aux dernières pages, de constater que cette existence n'a duré que trente-trois ans. Après la *Vie* sont placées des lettres spirituelles, une notice sur un des élèves de M. Teysseyre, M. Gournay, trouvée dans les papiers de Mgr Dupanloup, le règlement particulier à l'usage de la petite communauté des clercs de Saint-Sulpice, puis une notice sur cette œuvre, due à M. l'abbé Millot, qui la dirige aujourd'hui. V. M.

BULLETIN

Le Saint Évangile, *ou la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ selon les quatre Évangélistes*, harmonisée en un seul récit, avec notes explicatives, par P. M. Labatut, curé-archiprêtre de Penne. Paris, Lethielleux, 1882, in-18 de 395 p. — Prix : 2 fr.

Nous voudrions voir cet ouvrage dans les mains de tous les fidèles. Il est rare, en effet, en France, que le texte du Nouveau-Testament leur soit bien connu, surtout dans la suite et l'ensemble de ses récits. Ce que renferment les Paroissiens, c'est-à-dire les Épitres et les Évangiles, ne leur apparaissent que comme des fragments sans liaison entre eux, et les explications données aux prônes des dimanches ne suppléent que bien imparfaitement à ce manque d'harmonie dans le Livre par excellence, que tout chrétien devrait posséder par cœur. « Notre but, dit l'archiprêtre Labatut, a été de populariser la lecture du meilleur de tous les livres, en le mettant à la portée de toutes les bourses. Aucun ouvrage de ce genre ne joint à une aussi grande modicité de prix le texte intégral de la vie et des paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, accompagné d'un grand nombre de notes et éclaircissements. » Ces notes pieuses et savantes, sous leur forme modeste, trahissent, en effet, une grande connaissance des Saintes Écritures et des principaux commentateurs. Elles instruisent le lecteur sans le fatiguer, et l'édifient constamment. Le plan de l'ouvrage est fort simple : il se compose de cinq chapitres, subdivisés en paragraphes assez nombreux, où l'auteur raconte, avec simplicité et clarté, la Sainte Enfance de Notre-Seigneur jusqu'à l'âge de douze ans; puis la première année, la seconde et la troisième année de sa vie publique, et enfin la grande et sainte semaine de la Passion. Chaque paragraphe a un titre spécial, qui est en résumé de ce qu'il contient et qui peut facilement servir de point de repère pour les recherches de la dévotion de chacun. Cet in-18 suppléera donc aisément aux Paroissiens, Eucologues et autres livres de messe. Aussi Mgr l'Évêque d'Alger en a reconnu l'utilité et le mérite, comme le prouvent ces paroles de son approbation : « Je voudrais voir ce petit livre occuper un rang d'honneur dans toutes les familles de mon diocèse et je ne saurais trop en recommander la lecture aux âmes chrétiennes. » D. Th. Bérengier, O. S. B.

La Révolution et la Question sociale, par l'abbé Léon Chapot. chanoine honoraire d'Assise, avec approbation d'Évêques. Seconde édition, Paris, Oudin ; Nîmes, Gervais-Bedot, 1882, in-8 de xx-79 p.— Prix : 1 fr. 50.

Un prêtre distingué du diocèse de Nîmes, M. l'abbé Léon Chapot vient de publier une seconde édition, revue avec soin, d'une brochure intitulée : *La Révolution et la Question sociale*. C'est la question actuelle. « Elle se pose plus que jamais devant notre siècle, dit très bien l'auteur, et elle se résume en ces mots du grand Évêque de Poitiers : il faut se soumettre à Dieu ou périr. »

Depuis quelle époque la Révolution a-t-elle commencé? A la fin du treizième siècle répond l'auteur. Cette opinion qui peut se justifier sur plusieurs points, me semble faire remonter la Révolution ou trop près ou trop loin. La Révolution en son sens général est née si on le veut du jour où le premier homme se révolte contre le commandement de Dieu, mais dans un sens précis elle date du jour où on a introduit dans le domaine politique, c'est-à-dire dans la réalité des faits, les doctrines préconisées au seizième et surtout au dix-huitième siècle. Je ne pense donc pas qu'il faille accepter cette division de l'histoire du christianisme en Europe en deux grandes périodes : la période chrétienne ou ascendante qui commence à Jésus-Christ et se terminerait au treizième siècle et la période révolutionnaire ou descendante qui embrasserait les temps écoulés depuis le treizième siècle jusqu'à nous. M. l'abbé Chapot est au fond de notre avis, car il indique presque toujours dans le cours de sa discussion 1789 comme date de la Révolution. Cette révolution ayant surtout pour principe de séparer la société civile de la société religieuse et d'affranchir l'ordre social vis-à-vis de l'ordre surnaturel et révélé, M. l'abbé Chapot qui ne voit pas la société disposée a reconnaître les droits de Dieu, ne peut se défendre des plus douloureux pressentiments : si Dieu n'intervient pas d'une manière éclatante, la catastrophe sera imminente. Il faut faire effort pour la détourner et comme une partie des catholiques séduits par une grave erreur ont trouvé plus chevaleresque d'accepter le combat sur un terrain ennemi, M. l'abbé Chapot les adjure de mettre de côté toute illusion et de confesser la royauté sociale de Jésus-Christ. C'est le premier devoir de tout chrétien. Le salut de la France n'est possible que par la pénitence, écrit M. l'abbé Chapot, or, la première condition de la pénitence est la connaissance et l'aveu du péché. Le salut ne sera possible que le jour où ce fatal aveuglement aura cessé, et où Dieu sera reconnu comme seigneur et maître de la société.

Tel est un aperçu de cette brochure courte, mais substantielle, qu'il faut lire, et méditer; ce n'est pas seulement une intelligence qui expose une doctrine juste, c'est une âme qui la fait aimer et excite à la mettre en pratique, car dans toutes ces pages il règne un souffle ardent de foi et de patriotisme H. de L. E.

La Dîme, la corvée et le joug, par Ch. Buet. Paris, V. Palmé, 1882, in-18 de 384 p. — Prix : 3 fr.

La première moitié de ce petit volume nous a particulièrement intéressé: la question de la dîme et de sa transformation jusqu'au temps présent, la transformation de la corvée sont expliquées avec une clarté qui prouve que les mots changent plus que les choses, et que nous sommes toujours taillables et corvéables. Les pages consacrées à l'étude des droits seigneuriaux, de quelques redevances plus ou moins bizarres, du prétendu droit du seigneur,

sont excellentes à lire. Il serait à souhaiter que certains publicistes, certains faiseurs de professions de foi, lussent ce petit livre avec attention. Ils apprendraient pas mal de faits utiles à connaître, et s'éviteraient le ridicule de répéter des clichés qui témoignent d'une immense ignorance ou d'une scandaleuse mauvaise foi. — La seconde partie de l'ouvrage de M. Buet a un caractère plus général: en 183 pages, l'auteur fait connaître ses vues personnelles sur le mouvement social depuis les origines de la civilisation jusqu'au moment où il écrit. Je crois que la thèse qu'il défend avec feu au nom de la foi et de l'harmonie dans la famille chrétienne, aurait pu faire le sujet d'un travail séparé. A. DE B.

Les cahiers des curés, *Étude historique d'après les brochures, les cahiers imprimés et les procès-verbaux manuscrits de* 1789, par Ch. L. CHASSIN, Paris, Charavay, 1882, in-12 de 462 pages. — Prix : 3 fr. 50.

M. Chassin a compilé beaucoup pour composer ce volume. Il a exploré les archives et la collection révolutionnaire de la bibliothèque du Louvre si malheureusement détruite. Mais, aveuglé par des préjugés, il ne semble pas qu'il les ait explorées avec beaucoup d'esprit de critique. Il a tout accepté, les brochures anonymes et les pamphlets aussi bien que les cahiers signés. Quant à l'esprit du livre, et aux aspirations de l'auteur, deux courts passages suffisent pour les faire connaître. Le premier est tiré du premier chapitre : « Depuis très longtemps, il (le clergé catholique) avait cessé d'être un instrument de civilisation quelconque... Tous les progrès de l'humanité s'étaient accomplis, depuis la fin du moyen âge, malgré lui et contre lui. » Le second termine la conclusion : « Dix années de large instruction suffiront à dégager le peuple des campagnes des religiosités dangereuses. Nous nous engageons de mieux en mieux dans le grand courant de la science expérimentale, qui conduit l'humanité, hors du surnaturel, de plus en plus à rebours des rêves mystiques dans la voie mathématique du progrès infini. »

M. Paul Bert ne dirait pas mieux. M. R.

La Théologie des plantes, *ou Histoire intime du monde végétal*, par M. l'abbé CHAUDÉ. Paris, Palmé, 1882, gr. in-18 de XXIV-384 p. avec 2 pl. — Prix : 3 fr.

« L'Univers dans toutes ses parties, dit Rollin, annonce et montre son auteur, mais pour le plus grand nombre, c'est à des sourds et à des aveugles. » Pour répondre à cette plainte de l'auteur du *Traité des études*, M. l'abbé Chaudé a voulu fournir aux jeunes lecteurs, non des contes de fées ou des romans moraux, mais « une intelligente contemplation des œuvres de Dieu. » L'Auteur de toutes choses se manifeste en effet plus clairement dans les merveilles de la création que dans les révolutions de l'humanité. M. l'abbé Chaudé a cherché à dégager la botanique de toute aridité pédantesque ; il a voulu simplifier la nomenclature surchargée, et disons qu'il a réussi à restituer à la science des plantes l'aspect printanier et agreste qui la rend la plus aimable de toutes. Cependant il nous permettra de ne pas nous joindre à lui quand il espère que l'enfant préfèrera bien vite son livre aux fables du bon Lafontaine. Nous sommes sûrs que longtemps encore les inimitables apologues de notre fabuliste feront à tout âge le charme des générations successives, ce qui sera très heureux et ce qui ne les empêchera pas d'ailleurs de faire une place honorable à la *Théologie des plantes*. A. D.

La Botanique sans maître, par Aug. Jandel. Nouvelle édition. Paris, Savy, 1882, in-12 de 420 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ceci n'est point, à vrai dire, un traité didactique de botanique. L'auteur s'est proposé un but tout pratique : il a voulu mettre à la portée de chacun, de l'agronome ou du jardinier, du médecin ou du pharmacien, de tous ceux qui aiment les champs un moyen facile d'arriver à la détermination exacte d'une plante, sans avoir besoin d'un maître pour interpréter une description savante. Il a classé plus de mille plantes en vingt-quatre analyses ou tableaux dichotomiques dont l'usage répond fort bien à son but. C'est la première partie de l'ouvrage. Dans la deuxième, l'auteur a placé par ordre alphabétique, pour faciliter les recherches, la description de mille soixante-deux plantes sous leurs noms vulgaires, avec l'indication des genres et des familles auxquelles elles appartiennent. Des tables bien dressées permettent d'envisager aussi les familles dans leur groupement naturel, tandis qu'une introduction suivie d'un vocabulaire donne les principes de la science et les définitions indispensables. Tout dans ce livre modeste est disposé en vue du but essentiellement pratique que l'auteur s'était proposé et qu'il nous paraît avoir heureusement atteint. A. D.

La grande Comète de 1882. *Qu'est-ce que c'est? Qu'annonce-t-elle? Est-ce la fin du monde? Si elle rencontrait la Terre, qu'arriverait-il?* Causerie populaire par A. M. Québec, J. M. Duquet, 1882, in-18 de 72 p. —

Nous nous plaisons à signaler cet ouvrage populaire que nous envoient nos frères du Canada. C'est un cours d'astronomie à l'occasion de la comète. Il explique ce que sont les différents astres : planètes, étoiles, comètes, leurs mouvements ; il dit leurs dimensions, leur distance de la terre. Il s'efforce d'en donner une idée en les comparant aux choses que nous avons sous les yeux, ramenées aux proportions où les astres sont entre eux. Il fait admirer la puissance du Créateur qui gouverne tout avec nombre, poids et mesure. Le soin qu'il prend d'établir que les comètes suivent les lois établies par la Providence, qu'elles n'ont aucune puissance malfaisante et qu'elles ne pronostiquent rien de fâcheux, semble indiquer qu'on se préoccupe beaucoup plus de l'autre côté de l'Océan que sur notre continent de l'influence des comètes. Les mesures, les points de comparaison, sont pris au Canada, ce qui est tout naturel, mais ce qui n'est pas sans quelque désagrément pour les lecteurs français. Il y a, du reste, encore bien des termes techniques qui demandent quelques notions scientifiques pour être compris. R.

La Monnaie, *histoire de l'or, de l'argent et du papier*, par A. Dalsème, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, L. Cerf, 1882, in-16 de 160 p. illustré. — Prix : 1 fr.

Élégant résumé qui condense bien des notions utiles. Que de métamorphoses de la monnaie, depuis le bétail qui fut sa première forme (*pecus, pecunia, peculium,*) jusqu'au billet de banque dont l'état civil pour être régulier réclame tant de précautions! Que de variétés dans les échanges : jadis, au temps d'Homère, les armes de Diomède valaient neuf bœufs; là bas, aux îles de la Société, une artiste de notre théâtre lyrique recevait naguère, pour cachet après une brillante représentation, trois porcs et cinq mille noix de coco; en 1881, dans la cité de Londres, cent cinquante milliards de francs ont été échangés, au *Clearing House*, entre les banques qui, pour diminuer

la circulation monétaire, se passent chaque soir le papier qu'elles ont les unes sur les autres ! A. D.

Le Commerce *ou comment on étudie les affaires; histoire de trois apprentis commerçants*, par MAURICE BLOCK, de l'Institut. Paris, Hetzel, 1882, in-16 de 128 p. — Prix : 1 fr. 50.

L'Industrie, *ceux qui dirigent et ceux qui exécutent le travail,* par LE MÊME. Même éditeur. — Prix : 1 fr. 50.

On a souvent regretté qu'en France les maîtres de la science se donnassent rarement la peine d'écrire les livres élémentaires, ceux pourtant qui exigent au plus haut degré chez leurs auteurs la justesse dans les idées qu'ils émettent, et la netteté dans les horizons qu'ils ouvrent. Au moins n'en est-il pas ainsi pour ce qui concerne l'administration de notre pays. Les *Entretiens familiers* de M. Maurice Block réunissent les qualités solides du fond aux avantages précieux de la forme. Cette petite collection — dix volumes — comprend d'abord l'administration proprement dite, la France, le département, la commune; puis Paris, avec son organisation municipale et ses institutions administratives; enfin des notions plus particulièrement économiques sur le budget, l'impôt, l'agriculture, le commerce,l'industrie. Ces deux derniers volumes qui viennent de paraître, passent en revue, l'un tout ce qui concerne l'ouvrier : l'apprentissage et l'école professionnelle, le travail des femmes et des enfants, les grèves et les chambres syndicales, l'association et la coopération, les institutions de prévoyance, les règlements industriels et les expositions; l'autre, en racontant l'histoire de trois apprentis donne les notions les plus utiles sur les sociétés commerciales, les banques, la Bourse, les assurances, les chemins de fer et la navigation, les douanes, les chambres de commerce, etc. Ce sont vraiment là des livres à mettre entre toutes mains et notamment dans les bibliothèques populaires afin d'opposer à tant d'erreurs courantes les vérités et les faits capables d'en arrêter les conséquences redoutables. A. D.

Le moyen de vivre bien pour dix sous par jour, par E. TANNEGUY DE WOGAN. Paris, Dentu, 1882, in-8 de 38 p. — Prix : 1 fr.

L'auteur ne pouvait choisir un titre plus alléchant. Son « moyen de vivre bien, » disons-le tout de suite, est le retour au régime végétal des premiers jours. Il est évident qu'il est plus économique ; est-il aussi sain, aussi fortifiant? M. de Wogan veut le prouver et l'affirme en « végétarien » convaincu. Un carnivore, un misérable « sarcophage » comme nous, ne peut être juge et partie et n'a qu'à citer les faits, laissant la décision aux autorités compétentes. Mais du moins pouvons-nous reconnaître que la partie la plus saine et la plus robuste de la population se nourrit de végétaux. Ce serait une œuvre éminemment sociale au point de vue de la régénération de la race comme à celui de l'amélioration de la condition des pauvres que de propager le système végétarien s'il a tous les avantages que lui atrribue M. de Wogan. Sa brochure fait réfléchir et mérite d'être lue ; elle est le début d'une série de publications sur ce sujet. Elle eût gagné à se renfermer dans un cadre bien précis ; en voulant trop l'élargir, M. de Wogan se perd quelquefois. Ainsi, au début, il semble réduire à une affaire d'alimentation la question sociale, la question du dépeuplement, etc., tandis qu'après il en reconnaît et expose fort bien le côté moral. S.

François del Sarte, *ses documents en esthétique, sa science, sa méthode,* par Angélique Arnaud. Paris, Delagrave, 1882, in-12 de 258 p. — Prix : 3 fr. 50

Ce volume est dû à une admiratrice de Delsarte, qui a eu pour auxiliaire une des filles de l'éminent artiste. C'est donc une œuvre tout intime, offrant des anecdotes, des renseignements personnels, des détails sur le caractère, les habitudes, les principes de celui qui en est l'objet. A côté de ces souvenirs biographiques, il y a une étude d'esthétique, où les principes du maître sont exposés, et l'ouvrage se clôt par un aperçu de la fin de sa carrière. Del Sarte fut une figure originale et sympathique, une riche nature ; et si parfois l'on trouve dans ces pages quelques notes dépassant la *dominante*, on éprouvera un véritable charme à faire ample connaissance avec un artiste que beaucoup ont eu, de nos jours, le bonheur d'entendre et d'applaudir. L. C.

Poètes contemporains. *Traductions et études : Le marquis de Molins,* par Léonce Cazaubon. Paris, Ghio, 1881, in-16 de 100 p. — Prix : 2 fr. 50.

L'idée de M. Cazaubon est excellente : comme il le dit fort bien, notre ignorance, déjà profonde en ce qui concerne les anciens, est à peu près absolue à l'égard des poètes dont s'honorent les littératures contemporaines. Les petits volumes qu'il compte publier contribueront à remédier à l'insuffisance de notre connaissance des langues étrangères. Maintenant n'eût-il pas été préférable d'ouvrir la série espagnole par quelque poète plus marquant que le marquis de Molins : Zorrilla, Espronceda, Campoamor, Becquer ? M. Cazaubon a sans doute pensé que le renom du diplomate, les sujets français qu'il a parfois traités seraient autant de motifs d'attraction, et puisqu'il s'agissait d'éveiller l'attention, ce calcul ne peut qu'être approuvé. Le choix de poésies qu'a fait M. Cazaubon est fort bon, mais la traduction pêche un peu par le trop d'élégance qui la rend infidèle ou du moins inexacte : au delà des Pyrénées on prétend que les Français ne savent pas traduire, qu'ils *adaptent*. La strophe :

De tamaña gentileza

du poème : *Toutes deux ensemble* encourra ce reproche tant, elle est librement imitée dans la traduction. Ce sont là de bien faibles réserves. La notice est courte, mais suffisante : j'eusse voulu y voir une indication sur le rôle de Don Mariano Roca de Togorés dans le mouvement littéraire et valencien. A. Savine.

Rocailles. *Choses de mon pays,* par Francis Maratuech, avec une préface de Charles Buet. Paris, Lemerre, 1882, in-12 elzévirien de 308 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Francis Maratuech dirige en province une petite revue, *Le Feu Follet*, qui est jusqu'à ce jour la plus heureuse tentative de décentralisation littéraire qui ait été tentée. C'est dans les pages de ce recueil qu'ont vu le jour en majeure partie les nouvelles et les récits réunis sous le titre de *Rocailles* par le jeune écrivain quercynois. M. Francis Maratuech a de la facilité, un style limpide et élégant : il adore sa petite patrie et a voulu la faire aimer. Tout l'éloge du livre est en ces deux lignes. Les bibliophiles en goûteront l'impression due aux presses d'un imprimeur de Tulle, M. Mazeyrie. Pour nous, qui ne sommes que lettrés, nous saluerons en lui une nouvelle manifestation du réveil littéraire de la province. A. Savine.

Un Ménage royal. *Chronique d'Angleterre*, par TIBURCE MORAY. Paris, Degorce-Cadot, 1882, in-18 j. de 277 p. — Prix : 3 fr.

C'est une tâche ingrate que de reprendre de son propre chef et en dehors de tout intérêt politique immédiat, une accusation d'adultère portée jadis contre une princesse qui a obtenu, de son vivant, dans les circonstances les moins favorables deux verdicts d'acquittement. Ce rôle d'accusateur public de bonne volonté n'a pourtant pas répugné à M. Tiburce Moray. Dans un petit livre intitulé : *Un Ménage royal*, et qui a paru en feuilleton dans le *Temps*, il a entrepris d'exposer à nouveau les querelles domestiques du prince de Galles, depuis George IV d'Angleterre, et de son épouse, la princesse Caroline de Brunswich.

La dénomination de *chronique* convient à ce récit, qui tient à l'histoire par ses personnages et donne souvent l'illusion du roman par l'intimité des détails. Cette illusion est d'autant plus forte que l'auteur n'indique nulle part les sources où il a puisé, les archives qu'il a consultées. Était-il bien nécessaire de rajeunir cette chronique scandaleuse et de donner en pâture à la curiosité publique les soupçons élevés contre l'honneur de cette malheureuse princesse attaquée et défendue avec un égal acharnement? Il est permis d'en douter. Mais la femme de César, qu'on ne pouvait suspecter autrefois, est maintenant condamnée d'avance. Et comme on se sent la conscience légère après une telle exécution ! M. Moray parle-t-il en passant des infamies bavées par l'ignoble Père Duchesne sur Marie-Antoinette, il les appelle « les pâles indiscrétions d'Hébert » (p. 90). La passion politique est ennemie du bon goût. Le satirique Thackeray s'est montré plus galant homme. « Quand je lis ce procès historique, dit-il dans *The four Georges*, je déclare la princesse non coupable. Je ne prétends pas que ce verdict soit impartial ; mais le cœur saigne au récit de l'existence de cette bonne et généreuse créature accablée de tant d'outrages... »

EMM. DE SAINT-ALBIN.

VARIÉTÉS

QUELQUES TRAVAUX CRITIQUES SUR LE PAYS DE LIÈGE.

I. — *Deux biographies inédites de saint Servais*, par G. KURTH. Liège, 1881, in-3 (Extrait du *Bulletin de la Société d'art et d'histoire au diocèse de Liège*, t. I).
II. — *Sancti Servatii tungrensis episcopi vitæ antiquiores tres.*, par CH. DE SMEDT. Bruxelles, 1882, in-8 (Extrait des *Analecta Bollandiana*).
III. — *Saint Hubert d'après son plus ancien biographe*, par JOS. DEMARTEAU. Liège, 1882, in-8 (Extrait du *Bulletin de l'institut archéologique liégeois*, t. XVI).
IV. — *Sedulius de Liège*, par H. PIRENNE. Bruxelles, 1882, in-8 (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Belgique*, collection in-8, t. XXXIII).

Parmi les œuvres critiques qui ont paru dernièrement en Belgique, je veux signaler quelques études consacrées au pays de Liège qui me paraissent dignes d'être comparées aux meilleurs travaux de l'érudition allemande.

Les premiers évêques du pays de Liége n'ont, pour ainsi parler, pas d'histoire. Saint Servais, par exemple, ne nous est connu que par deux passages de Grégoire de Tours. Pourtant Hériger qui, au dixième siècle, écrivait les fastes des prélats liégeois, cite parmi ses sources une biographie du saint. Il lui donne le nom de *Gesta antiquiora*. Les Bollandistes au dix-septième siècle, les éditeurs des *Monumenta Germaniæ historica*, au dix-neuvième, regrettent amèrement la perte de cette antique relation qui, à leur avis, devait contenir de précieux renseignements.

M. G. Kurth a eu la bonne fortune de découvrir deux vies de saint Servais. L'une avait déjà été mentionnée par Dom Ruinart (1). Celui-ci avait constaté qu'elle rapportait le récit de Grégoire de Tours avec quelques additions, et il s'était borné à donner une description très sommaire du manuscrit où il l'avait trouvée. Ilenschenius (2) et Kœpke (3) s'imaginaient que Ruinart avait eu entre les mains les *Gesta antiquiora* signalé par Heriger. Ils se trompaient, M. Kurth le prouve surabondamment. Pour lui ce prétendu *Vita sancta Servatii* n'est qu'une coupure de Grégoire de Tours. On a suivi mot à mot cet auteur et on n'y a ajouté que des considérations fort en usage chez les hagiographes sur le désespoir des fidèles lors du départ du saint de la ville épiscopale.

Le savant professeur de Liège a mis la main sur une seconde vie de saint Servais et celle-ci est bien l'ouvrage que Hériger consultait au dixième siècle, le *Gesta antiquiora*. C'est ce qui résulte clairement de la confrontation des textes. Malheureusement, c'est encore une copie de Grégoire de Tours. Si elle est plus complète que la première (3), si elle est précédée d'une entrée en matière et suivie d'une conclusion, elle ne nous apprend rien sur son héros.

Selon le R. P. de Smedt, les Gesta n'ont pas été pris dans le texte de Grégoire de Tours ; ils lui sont antérieurs et l'historien français les a plutôt suivis dans sa compilation, à moins que Grégoire de Tours et l'auteur de la vie de saint Servais n'aient chacun puisé à une soufce commune et préexistante.

Il est difficile pour ne pas dire impossible d'arriver à une solution inattaquable. Il convient cependant d'examiner les arguments produits de part et d'autre.

La relation la plus ancienne, celle que Ruinart avait feuilletée, est nommée par nos érudits : *Gesta antiquissima*. Elle expose d'abord que Dieu suscita les barbares pour punir le monde entraîné vers l'arianisme, et débute en ces termes : Multœ *enim* hereses eo tempore quasdam ecclesias Dei impugnabant... L'écrivain ayant développé cette idée s'écrie : « Sed ad superiora redeamus. » M. Kurth pense que la particule *enim* est naturelle dans le récit de Grégoire de Tours. Elle lie à ce qui précède une courte digression. Celle-ci achevée, le père de l'histoire de France reprend sa narration interrompue : *Sed ad superiara redeamus*. Au contraire, ces expressions n'ont aucune valeur dans le cas où les Gesta formeraient un tout indépendant et préexistant. Le mot *enim* n'aurait pas de sens et la phrase *ad superiora redeamus* serait inexplicable puisqu'il n'y aurait pas de « superiora. »

A cette argumentation, le R. P. de Smedt objecte, à tort selon moi, que l'*Enim* est aussi injustifiable dans le texte de Grégoire de Tours que dans les Gesta ; que d'ailleurs (et ceci est parfaitement vrai) de nombreuses vies de saints commencent par des conjonctions que rien n'amène, et enfin, qu'on pourrait supposer l'existence d'un prologue perdu où l'on eût pu trouver l'explication des expressions qui semblent aujourd'hui n'avoir aucune raison d'être.

Le système que M. Kurth expose est de tout point conforme aux usages de la littérature hagiographique de nos premiers siècles. Les vies publiées par le professeur de Liége et le docte Bollandiste me paraissent d'ailleurs

(1) Dans son édition de Grégoire de Tours. Paris. 1699, p. 52.
(2) *Acta sanctorum*, III mai, p. 214. — (3) Pertz *Scriptores*, XII, 85. — (4) La première vie n'emprunte à Grégoire de Tours que les chap. IV et V, liv. II de l'*Hist. ecclés. Francor.* : la seconde y ajoute le ch. LXXII de *Gloria confessorum*,

composées de fragments qui, dans Grégoire de Tours, sont de simples épisodes parfaitement en situation. Ce chroniqueur les aura recueillis dans la tradition ou dans quelque œuvre détruite à présent et les aura fondus dans son ouvrage, mais il me semble difficile d'admettre qu'une biographie complète ait été écrite peu après la mort de saint Servais. En effet, elle nous eût donné d'autres détails que ceux qui ont été reproduits par le célèbre évêque français. Or, Hériger ne connaissait pas ce dernier. Sa seule source pour l'histoire de saint Servais est, outre une vie fabuleuse, le *Gesta antiquiora*. Si celui-ci avait donné le tableau de toute la carrière de l'apôtre liégeois, Hériger y eût pris toutes les particularités qu'il y aurait trouvées tandis qu'il ne nous apprend sur son héros que ce qui nous était déjà connu par Grégoire de Tours. C'est donc qu'une vie de saint Servais n'avait pas encore vu le jour et que l'historien de la principauté de Liège n'avait devant lui qu'une copie interpolée, de passages du grand compilateur du sixième siècle.

La valeur historique des deux monuments édités par le R. P. de Smedt et M. Kurth est donc nulle ; ils ne contiennent que des faits déjà connus et quelques phrases creuses, banales, véritables clichés utilisés par tous les hagiographes. Ces documents ont néanmoins leur importance. Ils constituent une source de premier ordre qui ne pourra pas être négligée lorsque l'on donnera enfin le texte définitif de Grégoire de Tours.

— Il y a quelques années le R. P. de Smedt avait publié une *Vie de saint Hubert* écrite par un contemporain. Cette relation n'apportait pas de détails bien neufs sur cet évêque mais on croyait pouvoir y ajouter une foi absolue. M. Jos. Demarteau vient de constater que cette biographie est calquée sur celle d'*Arnulphe de Metz*. Dès lors, il s'est demandé quelle créance on pouvait encore accorder au plagiaire. Pour les événements dont il a été témoin et qu'il n'a pas copiés, il est évident que son autorité reste grande, mais je n'admets pas comme semble le faire M. Demarteau qu'on puisse croire à sa sincérité lorsqu'il imite servilement son modèle. Le biographe de saint Hubert, par exemple, cite trois miracles opérés par la puissante intercession de son héros : or, ces trois miracles sont empruntés pour ainsi dire textuellement à la vie de saint Arnulphe. Je conçois que ces deux personnages qui vivaient à peu près dans le même temps se soient trouvés dans des situations semblables et y aient pu tenir la même conduite. Cependant l'auteur qui savait écrire quand il devait rapporter des événements dont il ne trouvait pas de relation déjà faite, ne devait, à mon avis, recourir à des emprunts aussi peu déguisés que lorsque son récit ne lui semblait pas assez orné. Il agissait en cela comme la plupart des hagiographes, et sans aucune mauvaise foi. Voulant avant tout édifier les fidèles et glorifier le saint, il a fort bien pu lui attribuer quelques faits attachants, quelques miracles éclatants dont une autre biographie lui fournissait la forme et le fond.

Quoi qu'il en soit, M. J. Demarteau passe en revue toutes les questions relatives à saint Hubert : sa patrie, sa famille, sa consécration épiscopale, ses travaux apostoliques, ses tentatives d'organisation, l'époque et le lieu de sa mort ; il donne l'état actuel de la science sur tous ces points et ses conclusions sont d'ordinaire inattaquables.

— M. Pirenne a abordé une époque plongée dans les ténèbres. Presque aucun monument ne nous parle du milieu du neuvième siècle, et cependant, à ce moment, de toutes parts les écoles fondées par Charlemagne brillaient d'un vif éclat, et il semble impossible que le pays de Liège, si

souvent visité par les Carolingiens, comprenant même dans son territoire Aix-la-Chapelle leur capitale, n'ait pas participé à la renaissance littéraire de cette époque (1).

Cette absence de renseignements provient des incursions normandes. Les terribles pirates du Nord, en effet, détruisirent les églises, les monastères, les bibliothèques, et les ouvrages nouveaux composés au cours du neuvième siècle, ceux dont la copie n'avait pas eu le temps de multiplier les exemplaires, disparurent entièrement. Parmi les rares épaves sauvées de ce naufrage, figurent les œuvres apologétiques et poétiques de Sedulius. Cet auteur que l'on a longtemps confondu avec un homonyme du cinquième siècle était Irlandais de naissance. Chassé de sa patrie par les Scandinaves, il fut accueilli avec bienveillance par l'évêque de Liège Hartgar. Il acquit une grande renommée dans toute l'Austrasie, devint le commensal de nombreux seigneurs et fut même admis à la cour de l'empereur Lothaire. Il mourut enfin dans la ville qui lui avait accordé l'hospitalité (2).

Beaucoup d'exagération, d'emphase, de réminiscences chrétiennes ou païennes, peu de sentiments et d'inspiration, parfois quelque grâce, quelque humour, un latin pur mais une phrase embarrassée, tels sont les traits qui distinguent les productions de Sedulius. On le voit : ce poète a les qualités et les défauts de son époque et il est dépourvu d'originalité littéraire.

Mais Sedulius est pour le pays de Liège une véritable source historique, son œuvre fourmille d'allusions aux événements dont il a été témoin et c'est grâce à lui que l'on peut faire sortir de l'ombre la figure de l'évêque Hartgar (840-855).

En étudiant cet auteur peu connu, en publiant ses pièces inédites, M. Pirenne a rendu un double service à la science. Il a résumé d'une manière remarquable les caractères de la littérature du neuvième siècle, et sous ce rapport son mémoire n'intéresse pas seulement les lecteurs belges mais tous ceux qui s'occupent de l'histoire des lettres au moyen âge. En outre, M. Pirenne a retrouvé, détail par détail, les éléments de la biographie d'un évêque liégeois dont le nom même était presque ignoré. Certes, nous n'avons pas encore un récit complet de tous les événements de l'épiscopat d'Hartgar, mais on peut désormais suivre la marche générale de la civilisation liégeoise dans une époque sur laquelle tous les écrivains avaient jusqu'ici gardé le plus invariable silence. LÉON LAHAYE.

CHRONIQUE

Nous aurions dû, dans notre livraison d'octobre, annoncer la mort du célèbre docteur Pusey, un des membres les plus remarquables et les mieux connus du clergé anglican. Né en 1800, le Révérend Édouard Bouverie appartenait à une ancienne famille huguenote dont le véritable nom était Desbouveries. Il était fils lui-même de l'honorable Philippe Bouverie, et neveu du premier comte de Radnor ; il obtint la permission spéciale d'ajouter à son nom celui de Pusey. Lorsqu'il prit ses grades universitaires en 1822, comme étudiant de Christ Church à Oxford, il avait déjà publié un ouvrage fort intéressant sur le rationalisme allemand : *An historical inquiry into the probable causes of the rational character lately predomi-*

(1) *Bulletin de la commission royale d'histoire*, 4e série, t. V (1878).
(2) M. Dümmler conteste ce point, mais la version de Pirenne semble de beaucoup plus probable.

[illegible]

[illegible] ... Bulletin de la Société historique de Compiègne, t. II, p. 376.

— M. [illegible] Novelle, ancien substitut du procureur général près la Cour d'Amiens, démissionnaire au moment des décrets de mars, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, est mort à Amiens, dans sa quarantième année, au commencement de novembre. Il a fait imprimer son discours de rentrée de 1879 : *La justice de l'échevinage d'Amiens* (1117-1597), Amiens, Douillet, in-8. Depuis le moment où il avait abandonné ses fonctions pour prendre place au barreau d'Amiens, M. Novelle avait consacré tous ses loisirs à l'étude de l'histoire judiciaire d'Amiens, et il lisait à la dernière séance publique de la Société des Antiquaires de Picardie, au mois de juillet dernier, un fragment de ses recherches sur la *Basoche à Amiens au seizième siècle*.

— M. Bernard-Augustin-Henri-Thimothée, baron DE CABANNES DE CAUNA, membre de la Société française d'archéologie, est mort le 22 octobre, à l'âge de 60 ans, au château de Cauna (Landes). M. de Cauna a publié un certain nombre de mémoires sur l'histoire naturelle et l'archéologie des Pyrénées ; on lui doit notamment : *Souvenirs du congrès de Pau; Minéralogie, topographie, hydrologie, hagiographie, musique* (1874, in-8) ; *Congrès scientifique de Rodez, Hydrographie : Bassin de l'Adour ; Archéologie de la région :*

Bayonne et Rodez ; épigraphie (Bordeaux, 1875, in-8); *Armorial des Landes* in-8), etc.) — My.

— M. Pierre Bégat, né à Louhans le 1er avril 1800, est mort à Paris au mois de novembre. Il entra à 18 ans à l'École polytechnique, en sortit dans le génie hydrographique, et devint ingénieur en 1823. On lui doit : *Description physique et politique de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la France* (1833-1834, 3 vol.); — *Traité de géodésie à l'usage des marins* (1839) ; — *Méthodes et formules relatives au levé des plans hydrographiques ;* — *Exposé des opérations géodésiques relatives aux travaux hydrographiques exécutés sur les côtes méridionales de France*, sous la direction de feu M. Monnier, ingénieur de 1re classe, officier de la Légion d'honneur. Publié par ordre du roi, sous le ministère de M. le vice-amiral et pair de France, baron de Mackau (1844, imprimerie royale, in-4). Il a collaboré aux *Fastes de la légion d'honneur* (1842-1847).

— Le R. P. Jules Juster, de la compagnie de Jésus, né à Belfort en 1822, est mort à Quétigny (Côte-d'Or), le 1er novembre. Il était entré dans la Compagnie en 1841, et avait exercé les fonctions de préfet des études à Amiens, à Vaugirard, à Metz et à Dijon. Il était au collège de Saint-Clément de Metz pendant le siège, et il fut laissé seul à la garde de cet établissement par les Allemands. Il n'en sortit que lorsqu'il fut supprimé, pour venir le reconstituer à Dijon, où il eut la douleur de voir sa Compagnie dissoute. On lui doit : *Grammaire française d'après l'Académie française et les meilleurs écrivains* (1850, in-12) ; — *la Journée du chrétien sanctifiée par la prière et la méditation* (1861, in-16); — *Exercices de saint Ignace* (1863).

— M. Clément Caraguel, né à Mazamet (Tarn), est mort à Paris le 22 novembre. Il a marqué surtout dans le journalisme, au *Charivari*, où il a écrit durant 15 ans jusqu'à son entrée au *Journal des Débats*, en 1865, pour prendre la place de critique laissée vide par la mort de Jules Janin, dans le *Vert-Vert*, le *National*, l'*Entr'acte*, la *Revue de Paris*, la *Silhouette*, le *Crédit*, la *Politique nouvelle*, le *Siècle*. Il a publié : *Quatre mois en mer* (1840) avec M. Marchal ; — *les Soirées de Taverny* (1854) ; — *Messieurs les Cosaques* (1854), avec MM. Taxile Delord et Louis Huart ; — *Souvenirs et aventures d'un volontaire garibaldien* (1861).

— M. Pierre-Denis Vincard, né à Paris en 1820, est mort à Saint-Maur-les-Fossés (Seine), le 19 novembre. Ce fut un des plus fervents disciples de Saint-Simon, dont il propagea les idées par des chansons populaires et par des articles dans les journaux. Il a été fondateur de la *Ruche populaire* et secrétaire de la rédaction de la *Presse* (1853-1856). On lui doit : *Histoire du travail et des travailleurs* (1845, 3 vol. in-8); — *Banquet des sept gourmands* (1853); — *Les ouvriers de Paris* (1863); — *Fantasia* (1875), et les *Mémoires d'un Saint-Simanien*.

— M. Charles Merruau, né le 6 mai 1807, est mort à Fontainebleau le 7 novembre. Il avait commencé ses études ecclésiastiques au petit et au grand séminaire de Paris, lorsqu'il embrassa la carrière de l'enseignement. Il professa à Tulle, à Évreux, à Metz et à Paris et, changeant de nouveau, entra dans le journalisme. Il fut rédacteur en chef du *Temps* et directeur du *Constitutionnel*. Puis il devint secrétaire général du Ministère de l'instruction publique avec M. Cousin (1840), secrétaire général de la préfecture de la Seine (1850), conseiller d'Etat (1861). et conseiller municipal de Paris. Il a : publié *Souvenirs de l'Hôtel de Ville de Paris de 1848 à 1852* (1873).

— M. Edmond-Adolphe-Jean Lobedanz est mort à Copenhague, en octobre

1802. Né à Slesvig, le 20 décembre 1820, il étudia d'abord la pharmacie, mais reprit ses études scientifiques, et entra à l'Université de Kiel en 1844. Il y était encore occupé à faire jouer une pièce de circonstance au théâtre de cette ville, en 1846 ; puis une seconde en 1847. Après avoir fait un voyage en Allemagne, il alla s'établir, la même année, à Copenhague, pour y étudier les langues et les littératures du Nord. Il fut nommé secrétaire auxiliaire de l'assemblée des États du Slesvig, puis il entra au ministère des cultes et de l'instruction publique de ce duché. L'allemand était sa langue maternelle, et il commença à écrire en cet idiome : mais en fidèle slesvigois, dont la famille fournissait depuis deux cents ans nombre de fonctionnaires et d'officiers à l'administration et à l'armée danoises, il défendit son pays natal par les armes et par la plume contre les agresseurs allemands : il publia en 1850 trois brochures politiques, et depuis un grand nombre d'articles dans les journaux allemands. Il écrivit en danois : *Deux nouvelles* (Copenhague, 1851) ; *Un rêve de jeunesse* (*ibid.*, 1852) ; *les Jouets de la fortune* (*ibid.*, 1856) ; aussi en allemand : *Verren des Glücks* (roman historique en 3 volumes, Leipzig, 1856) ; *la Rencontre dans l'île de Helgoland* (Copenhague, 1857) ; *Nouvelles et pièces de théâtre* (*ibid.*, 1859) ; *Une nouvelle foi* (Ein neuer Glaube), a paru à Francfort-sur-le-Main en 3 volumes. Mais c'est principalement comme traducteur que Lobedanz avait une grande notoriété en Allemagne ; il traduisit d'abord plusieurs chefs-d'œuvre des théâtres anciens (*Sakountala*, Leipzig, 1854 ; *Roméo et Juliette* de Shakespeare, *ibid.*, 1855 ; *Antigone* de Sophocle, *ibid.* ; *Iphigénie en Tauride* d'Euripide, *ibid.*, 1857 ; *Hamlet*, *ibid.*), puis les poésies, les pièces et les romans les plus remarquables des danois (Œhlenschlæger, Hertz, Paludan-Müller, Christian Winther, H. Drachmann ; des Norvégiens Bjœrnstjerne Bjœrnson et H. Ibsen, et du Suédois Tegner. C'est par lui surtout que les littératures scandinaves contemporaines sont accessibles aux étrangers, et le service qu'il a rendu à celles-là et à ceux-ci est son plus beau titre littéraire, bien qu'il ne fût pas sans mérite comme prosateur et versificateur. — E. Beauvois.

— M. Louis Palmieri, né à Faicchio le 22 avril 1807, est mort au mois de novembre. Professeur de mathématiques dans divers lycées, professeur de physique à l'École royale de Turin, de Naples en 1845, puis en l'Université de la même ville en 1847, il prit en 1854 la direction de l'Observatoire météorologique du Vésuve, dont il a particulièrement étudié les éruptions. Il a décrit l'éruption de 1872 : *Incendia Vesuviana del 26 avril 1872*. Il a consigné ses observations dans les *Annali dell' osservatorio meteorologico Vesuviano*. On lui doit la construction de plusieurs instruments de physique.

— On annonce encore la mort : de M. A. Houzé de l'Aulnoit, professeur de clinique chirurgical à la Faculté de médecine de Lille, à l'âge de 40 ans environ, qui venait de publier le rapport lu par lui en 1881 au Congrès d'Alger, pour l'avancement des sciences : *Aperçu historique et critique, de 1856 à 1881, sur les pansements à la période erchémique à l'aide de l'élévation verticale des membres chez les grands opérés et chez les blessés atteints d'hémorragies artérielles et veineuses* ; — de M. Campenon, ancien avocat général près la Cour de Paris, démissionnaire au moment des décrets du 29 mars, littérateur connu sous le nom de Paul Brill.

Institut. — *Académie Française*. — Dans sa séance du 7 décembre, l'Académie a procédé à l'élection de deux membres, en remplacement de MM. Charles Blanc et le comte de Champagny. — Le nombre des votants était de 33, la majorité absolue de 17. — *Fauteuil de M. Charles Blanc* : M. Edouard Pailleron a été élu par 27 voix contre 5 données à M. Ch. de Mazade. Il y a eu 1 bulle-

tin blanc. — *Fauteuil de M. de Champagny* : M. de Mazade a été élu par 28 voix contre 3 données à M. de Cosnac et 1 à M. de Banville. Il y a eu 1 bulletin blanc.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 17 novembre, sous la présidence de M. J. Girard. Elle a été occupée par le discours du président, annonçant les prix décernés en 1882 et les sujets de prix proposés, par la lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Paulin Paris, par M. Wallon, secrétaire perpétuel, et par la lecture faite par M. Heuzey, de son *introduction* au Catalogue des figurines terre cuite du Musée du Louvre.

Prix décernés. — *Prix ordinaire:* Les versions de la Bible en langue d'oïl (voir t. XXXV, p. 79) ; — *Antiquités de France* (t. XXXV, p. 172) ; — *Prix de numismatique* (t. XXXV, p. 172) ; — *Prix Gobert* (t. XXXV, p. 79) ; — *Prix Bordin :* Le sujet était : Etudier les documents géographiques et les relations de voyage publiés par les Arabes du troisième au huitième siècle de l'hégire inclusivement ; faire ressortir leur utilité au point de vue de la géographie comparée au moyen âge. Une récompense de 1,500 francs a été accordée à M. Marcel Devic, professeur d'arabe à la Faculté de Montpellier ; — *Prix Brunet* (t. XXXIV, p. 54) ; — *Prix Stanislas Julien* (1,500 fr.). Il a été partagé entre M. Léon de Rosny pour *les Peuples orientaux connus des anciens Chinois* et M. Imbault-Huart pour son *Recueil de documents sur l'Asie centrale ;* — *Prix Delalande-Guérineau* (t. XXXIV, p. 547).

Prix proposés. — *Prix ordinaire* (chacun de 2,000 fr.) Exposer la méthode d'après laquelle doit être étudié, préparé pour l'impression et commenté, un ancien obituaire. Appliquer les règles de la critique à l'étude d'un obituaire rédigé en France avant le treizième siècle. Montrer le parti qu'on peut tirer de l'obituaire pris comme exemple, pour la chronologie, pour l'histoire des arts et des lettres et pour la biographie des personnages dont le nom appartient à l'histoire civile ou à l'histoire ecclésiastique. (Terme de rigueur, 31 décembre 1884). — Classer et identifier autant qu'il est possible les noms géographiques de l'Occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques depuis le dixième siècle jusqu'à la fin du quinzième. Dresser une carte de l'Europe occidentale où tous ces noms soient placés, avec signes de doute s'il y a lieu. — Traiter un point quelconque touchant l'histoire de la civilisation. — Examen historique et critique de la bibliothèque de Photius. — Étude grammaticale et historique de la langue des inscriptions latines, comparée avec celles des écrivains romains depuis le temps des guerres puniques jusqu'au temps des Antonins (terme de rigueur pour ces quatre concours, 31 décembre 1883). — Étude sur l'instruction des femmes au moyen âge. Constater l'état de cette instruction dans la société religieuse et dans la société civile en ce qui regarde la connaissance des lettres profanes et des genres divers de littérature vulgaire. Apprécier sommairement le caractère et le mérite relatif des écrits composés par les femmes, particulièrement du onzième siècle au quinzième siècle (terme de rigueur 31 décembre 1884). — *Prix de numismatique* : 1° fondé par M. Allier de Hauteroche, pour tous les ouvrages de numismatique ancienne, publiés depuis 1881 (400 fr.) ; — 2° fondé par Mme veuve Duchalais (biennal, 800 fr.), sera décerné en 1884 au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge, publié depuis 1881. — *Prix Gobert :* pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent. — *Prix Bordin* (3,000 fr. chacun). Étude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan

(terme de rigueur, 31 décembre 1883) ; — Étude critique sur les œuvres que nous possédons de l'art étrusque. Origines de cet art; influence qu'il a eue sur l'art romain (terme de rigueur, 31 décembre 1884). — Etudier la Râmayana au point de vue religieux. Quelles sont la philosophie religieuse et la morale religieuse qui y sont professées ou qui s'en déduisent? Ne tenir compte de la mythologie qu'autant qu'elle intéresse la question ainsi posée. — Étude sur la langue berbère sous le double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue ; insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal ; s'aider pour cette étude des inscriptions libyques recueillies dans ces dernières années ; indiquer enfin la place du berbère parmi les autres familles linguistiques (terme de rigueur pour ces deux concours, 31 déc. 1883). — Examiner et apprécier les principaux textes épigraphiques, soit latins, soit grecs, qui éclairent l'histoire des institutions municipales dans l'empire romain, depuis la chute de la République jusqu'à la fin du règne de Septime Sévère (terme de rigueur, 31 décembre 1884). — *Prix Louis Fould :* pour l'histoire des arts du dessin jusqu'au siècle de Périclès, sera décerné en 1884. — *Prix La Fons-Mélicocq :* en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris), sera décerné en 1884 à un ouvrage manuscrit ou imprimé en 1881, 1882 et 1883. — *Prix Brunet* (3,000 fr., triennal). Relever sur le grand catalogue de bibliographie arabe intitulée *Fihrist* toutes les traductions d'ouvrages grecs en arabe ; critiquer ces données bibliographiques d'après les documents imprimés et manuscrits (terme de rigueur, 31 décembre 1884). — *Prix Stanislas Julien :* (1,500 fr.), pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine. — *Prix Delalande-Guérineau :* (biennal), sera décerné en 1884 au meilleur ouvrage de critique sur les documents imprimés ou manuscrits relatifs à l'histoire ecclésiastique ou à l'histoire civile du moyen âge. — *Prix Jean Reynaud* (10,000 fr.), sera décerné en 1885. — *Prix de La Grange* (1,000 fr.), en faveur de la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France, ou, à défaut, au meilleur travail sur un poète déjà publié, mais appartenant aux anciens poètes.

Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans sa séance des 11 novembre, l'Académie a procédé à l'élection d'un secrétaire perpétuel en remplacement de M. Mignet, démissionnaire. M. Jules Simon a été élu par 40 suffrages sur 43 votants, contre 1 donné à M. Picot et deux bulletins blancs.

L'Académie vient d'être autorisée à accepter un legs fait par M. et Mme d'Audiffret d'une rente annuelle de 5,000 francs, destinée à récompenser chaque année le meilleur ouvrage sur la morale et sur l'histoire de France.

Académie des Beaux-Arts.—Dans sa séance du 18, l'Académie a nommé dans la section de sculpture M. Falguières, en remplacement de M. Jouffroy, décédé.

Elle a nommé correspondants étrangers dans la section de sculpture : MM. Geefs, d'Anvers ; Zambusch, de Vienne ; Hennet, de Dresde ; dans la section d'architecture, M. Richard Hunt, de New-York ; dans la section de gravure, M. Jacoby, de Milan.

Concours et prix.—M. Lefebvre-Deumier, mort à Paris, le 23 juillet dernier, lègue à l'Académie française une rente de 500 francs destinée à fonder un prix quinquennal de 2,500 francs. Il lègue aux deux Académies des Inscriptions et Belles Lettres et des Sciences morales et Politiques une rente de 4,000 fr. destinée à fonder un prix quinquennal de 20,000 fr., qui sera décerné à tour de rôle par chaque académie à l'auteur d'un ouvrage sur la mythologie.

la philosophie et les religions comparées. Mais ces rentes ne seront à la disposition des légataires que dans quinze ans.

— Notre collaborateur, M. l'abbé Allain vient de recevoir de l'Académie de Bordeaux, le prix La Grange, d'une valeur de mille francs pour son livre sur l'*Instruction primaire avant la Révolution française*, publié sous les auspices de la Société bibliographique.

— La Société des Langues romanes ouvre un concours de philologie et de littérature pour lequel les manuscrits doivent être adressés au secrétariat de la société avant le 1er février 1883.

1° Etude sur les patois ou langage populaire d'une localité déterminée du midi de la France (collection de chansons, contes, proverbes, devinettes, comparaisons populaires) (sujet spécial aux instituteurs); 2° Travail de philologie rémoise ayant pour base des textes qui soient antérieurs au quinzième siècle appartenant à chacun des deux dialectes rémois ; 3° Travail philologique ayant pour objet un idiome populaire néolatin. Cette étude devra s'appuyer sur un choix de textes et comprendre la géographie du dialecte; 4° Deux pour les poésies à quelque genre qu'elles appartiennent; 5° Ouvrage en prose (contes, nouvelles, romans) ; 6° Meilleure composition scénique en vers ou en prose ;

Les trois premiers sujets peuvent être traités dans une langue néo-latine ; les trois derniers dans un des dialectes, soit du midi de la France, soit de la Catalogne ou des îles Baléares, ou des provinces de Valence et d'Alicante. — A. S.

— La Maintenance de Provence a ouvert un concours : elle donnera en 1883 sa fleur d'or et d'argent à la meilleure pièce de poésie provençale sur un sujet tiré de l'histoire de Provence.

— L'Académie des Muses Santones vient de décerner ses prix de poésie pour 1882. Quatre cent quatre-vingt-neuf poètes ont pris part au concours. C'est un sous-préfet, M. Jules d'Auriac, des Côtes-du-Nord, qui a remporté le premier prix. Son manuscrit, *Poèmes d'autrefois*, va être imprimé aux frais de l'Académie. Indépendamment, l'Académie des Muses Santones a décerné vingt médailles grand module, dont deux de vermeil et dix-huit d'argent.

— L'Académie de Besançon met au concours les sujets suivants.— Pour 1883 : *Prix d'histoire ou d'archéologie* (*Prix Weiss*, 500 francs), au meilleur mémoire ou dissertation, soit sur un sujet d'histoire franc-comtoise (monographie d'un château, chapelle, abbaye, généalogie d'une famille illustre, etc., ou étude sur une époque d'histoire générale), soit sur un objet important ou un groupe de monuments archéologiques appartenant à la province. Les biographies sont exclues de ce concours. — *Prix de poésie* (200 francs). L'Académie n'impose aucun sujet aux concurrents ; elle exige seulement que le sujet choisi se rattache par un côté sérieux à l'histoire ou au sol franc-comtois. Les manuscrits doivent être déposés avant le 1er juin 1883. — Pour 1884 : *Prix d'économie politique* (400 francs) : Étude sur les conditions de la vie du paysan franc-comtois au dix-huitième siècle, et, en particulier, des hommes de la terre de Saint-Claude. — *Prix d'éloquence* (300 francs) : Histoire de la poésie en Franche-Comté, depuis le seizième siècle jusqu'à la Révolution. Les manuscrits doivent être adressés avant le 1 juin 1884.

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.— Dans la séance du 3 novembre, M. Delisle a donné communication d'une lettre de M. Fr. Lenormant rendant compte de son excursion archéologique dans l'Italie méridionale; M. Hamy, conservateur du musée du Trocadéro, a com-

élevés par la Compagnie des Omnibus, est à son tour menacée de destruction par un projet de percement de rue. Sur son invitation, la Société a renouvelée sa délibération du 6 avril 1870 tendant à la conservation de ces restes intéressants du plus ancien monument du Paris romain, et décidé que son président ferait en ce sens une démarche auprès du conseil municipal ;

— M. Nicard a rectifié quelques erreurs contenues dans la partie du tome II de l'*Inventaire général des richesses d'art de la ville de Paris* qui concerne les vitraux de Saint-Étienne-du-Mont. Un vitrail représentant le Pressoir Mystique et attribué par l'inventaire à Robert Vinaigrier, peintre verrier de la première moitié du seizième siècle, est simplement la copie faite par Nicolas Vinaigrier, qui vivait au dix-septième, d'une verrière peinte par Robert pour Saint-Hilaire de Chartres ; cela avait été déjà dit par Emeric David en 1823, dans un article de la *Biographie universelle* de Michaud.

— La Société des Antiquaires de France, dans sa séance du 8 novembre, a nommé M. l'abbé Thédenat en qualité de membre résidant.

Littérature populaire. — Le troisième numéro de l'*Archivio per lo studio delle Tradizioni popolari*, revue dont nous avons parlé plusieurs fois, a paru il y a quelque temps. Il contient : 1° un article de G. Pitrè sur les paroles qu'en divers pays on s'est amusé à prêter aux tintements des cloches. L'auteur étudie la *voix* des cloches en Italie, en France, en Portugal, en Angleterre, en Allemagne. 2° Une longue et intéressante lettre adressée à notre collaborateur le comte de Puymaigre, par Salomone Marino. Ce savant pense que des chants populaires d'apparence moderne peuvent remonter fort loin, qu'ils passent de siècle en siècle, et ne subissent même que de légères altérations ; il en trouve la preuve dans un dossier de notaire du quinzième siècle, sur des feuillets restés blancs le tabellion s'est amusé à transcrire, en les italianisant un peu, des poésies siciliennes que le peuple a conservées et modifiées à peine. M. Salomone Marino cite d'autres faits à l'appui de sa thèse et fait cette remarque que, parmi les vers cités, il en est qui n'ont pas une basse origine, qui révèlent évidemment une source artistique, mais qui, conformes à la manière de penser et de sentir du peuple, ont légitimement pris place dans le *Canzoniere* traditionnel. M. Salomone Marino termine cette belle étude par ce résumé : « Le peuple, avec tenacité et constance, conserve ses traditions à travers les siècles, les vicissitudes de la vie, le changement des mœurs et des idées. Il les modifie, cela est vrai, il les rajeunit, les restaure, mais dans le fond les laisse intactes, si bien que vous reconnaissez la structure et la physionomie antiques sous le costume et l'allure moderne. Parfois le travestissement a si bien réussi qu'il trompe à première vue ; mais voilà que tout à coup un vestige des vieux siècles vient vous découvrir la vérité et vous mettre en garde contre des jugements trop précipités. » Nous croyons les observations de M. Salomone Marino justes pour les légendes, pour les traditions de tous les pays, et justes aussi pour bon nombre de chants populaires italiens. Mais, faisons-le remarquer, l'inspiration littéraire qu'on trouve à plusieurs d'entre eux, nous semble à peu près complètement manquer à nos chants populaires français. Nous avons eu la patience de lire beaucoup de recueils de vieilles chansons, et très peu d'entre elles se reconnaissent dans les chants populaires recueillis en nos diverses provinces. La *Comédie des Chansons*, entièrement composée, au dix-septième siècle, de lambeaux de couplets, nous offre à peine quelques vers qui aient passé dans les basses classes ; même observation est à faire pour les chansons de Gaultier Garguille. La poésie populaire française est beaucoup plus populaire que sa sœur italienne. La nôtre est presque toujours

née réellement dans le peuple; aussi nous ne faisons pas difficulté de le reconnaître, ses productions n'ont pas le charme des stances transalpines. 3° Une série de *chants, chansons de berceaux, jeux, légendes et devinettes recueillis en Calabre* par M. F. Manco. 4° Énigmes récoltées dans les marches par M. Gianandrea. Elles sont rapprochées d'une manière fort curieuse de devinettes françaises, espagnoles, etc., et l'on s'étonne de rencontrer encore là les singulières ressemblances qui existent entre les contes, les légendes, les poésies de tous les pays. 5° *Le jeu des cailloux*, étude sur un jeu enfantin espagnol, par M. Rodrigues Marin. 6° *Les douze paroles de la vérité* par M. Connizaro : un conte et une de ces chansons de nombre comme M. de La Villemarqué en a découvert en Bretagne, comme en offrent bien des contrées la Flandre par exemple. 7° *La Storia del re crin*, conte populaire piémontais fourni par M. Antonio Ariette, commenté par M. Pitrè; c'est une des innombrables variantes de l'histoire de Psyché. 8° *Croyances et usages toscans* par M. G. Siciliano. On retrouve là bien des superstitions répandues dans d'autres pays. 9° *Usages du temps pascal dans la Bergamasque*, par M. Tiraboschi. Là encore on rencontre beaucoup de coutumes qui n'appartiennent pas en propre à l'Italie. Plusieurs sont bien connues dans diverses provinces de France, notamment en Lorraine: telle est la croyance que des œufs pondus le Vendredi Saint, jetés au milieu des flammes, éteignent un incendie. 10° *Le Folk-Lore*, article dont on me permettra de ne rien dire :

Et ma bonne raison est que j'en suis l'auteur.

11° *Cris des marchands ambulants*, recueillis par le patient et savant Pitrè ; c'est le commencement d'un article sur un sujet assez ancien. Un de nos vieux poètes, Guillaume de la Villeneuve, a écrit au treizième siècle les *Crieries de Paris*. 12° *Miscellanées*. Parmi diverses recherches intéressantes, on lit sous cette rubrique deux pages assez curieuses sur les légendes garibaldiennes. Il paraît que le *Condottiere* — nous ne dirons pas l'*Eroe* — comme l'auteur de l'article dont nous aurions peine à partager l'enthousiasme, — descendait de la patronne de Palerme, de Sainte Rosalie. Elle le protégea longtemps; mais, ajoute une légende que M. Salomone Marino soupçonne d'être cléricale, Garibaldi se mit mal avec sa protectrice par sa guerre contre l'Église, et dans ces dernières années il s'était donné au diable, comme le prouvent la paralysie qui l'avait courbé, la manière dont il mourut et l'ordre de brûler son corps. 13° *Revue bibliographique*, ample, faite, avec soin et traitant de livres faits pour intéresser les Folk-Loristes. 14° *Bulletin bibliographique*. 15° *Nouvelles diverses*. — Voilà un numéro très varié, très attachant.

— A Séville, la Société du Folk-Lore publie exactement chaque mois une livraison de sa revue, abondante en curieux renseignements. Contes populaires, dictons, vieux usages, devinettes, jeux enfantins, poésies, traditions, tout ce qui se rattache au vaste sujet que résument les mots Folk-Lore a sa place dans ce recueil. Les matières traitées sont en nombre tel que nous ne pouvons ici les indiquer spécialement, et que force nous est de n'en parler que d'une manière générale. Arrêtons-nous toutefois à deux détails. Nous voyons que M. Machado y Alvarez, l'initiateur de ce grand mouvement espagnol, se préoccupe d'une romance commençant ainsi :

Ya viene don Pedro
De la guerra herido....,

et dont il ne nous donne pas la suite. Il est fort probable que c'est là une version de notre ballade du roi Renaud, sujet qui paraît se rattacher à la poésie du Nord, qu'on retrouve dans toutes nos provinces, de même qu'en Italie et qu'en Catalogne. De Los Rios, dans sa grande *Historia critica de la*

literatura española, a analysé un chant asturien qui reproduit une donnée dont la vogue fut si grande, et sans paraître savoir du reste qu'il reproduit la ballade de Renaud; mais, en dehors de deux romances catalanes publiées par Pelay Briz, aucun texte de ce chant antique ne nous est parvenu d'au delà des Pyrénées. Espérons que M. Machado va bientôt nous en fournir un. Au moment où il s'occupe de recherches sur ce point, M. Gaston Paris fait aussi une étude spéciale de la ballade de Renaud. Dans le dernier numéro du *Folk-Lore-Andaluz* (p. 221), nous avons lu une romance, tronquée évidemment sur laquelle on demande aux Folk-Loristes des communications et des éclaircissements. Cette romance provient certainement du chant portugais de *Bernal Frances*, et ne nous paraît avoir nul fondement historique.

On peut juger que la publication de Séville a un grand intérêt pour tous les Folk-Loristes; mais à nos éloges nous devons joindre l'expression d'un regret. Plus d'une fois le lecteur catholique peut se trouver froissé par certaines pages: ainsi, dès la première livraison, nous avons vu arriver Darwin, qui vraiment n'a rien à voir dans ce genre de recherches. — J. DE V.

DE QUELQUES ANONYMES NON INDIQUÉS PAR BARBIER. — Continuant la petite liste donnée dans la livraison de septembre (p. 277-78), nous recommandons aux éditeurs du *Supplément au Dictionnaire de Barbier* les ouvrages anonymes que voici : 1. *Lettres d'un homme du monde à un archevêque sur le serment de fidélité exigé par Napoléon*, par M. de *** 1er juin 1815, in-8. — 2. *Abrégé des principes de la foi catholique mis à la portée du commun des fidèles pour servir de préservatif contre les erreurs du temps et spécialement contre le schisme qui s'est élevé en France en 1790, par un missionnaire.* A Autun MDCCXCVII, 2 vol. in-12. — 3. *Lettre à M. *** sur l'ouvrage intitulé du Pape et de ses droits religieux à l'occasion du Concordat.* Seconde édition, augmentée de deux mots à M. le légat en réponse à sa lettre aux évêques consulaires du 9 juin 1804, in-8. — 4. *Stances sur diverses veritez chrestiennes.* A Paris, MDCXLII, in-4. — 5. *La conversion de l'homme avec le secours de Dieu.* A Paris, MDCCXXVI, in-12. — 6. *Considérations chrétiennes, contenant le moyen très assuré pour convertir parfaitement son cœur à Dieu, et pour assurer son salut, tirées en partie des œuvres d'un des plus pieux sçavans et eloquens personnages de ce temps.* A Paris, MDCLXXXIX, in-12. — 7. *Introduction à la vie intérieure avec un traité sur le bonheur de l'âme qui a trouvé Dieu dans l'Oraison en forme d'entretiens. On y a joint quelques considérations pour conduire les âmes à la perfection de l'humanité.* Nouvelle édition revue et corrigée. A Toulouse, MDCCLXXXVII, in-12. — 8. *De l'espérance chrétienne contre l'esprit de pusillanimité et de défiance et contre la crainte excessive. Ouvrage dans lequel on traite des maux que cause le peu de confiance en Dieu, des différents rapports de la Foi et de l'espérance, des fondemens et des motifs de l'espérance chrétienne, etc., où l'on montre que l'espérance doit être constante, forte et inébranlable au milieu des plus grands périls; enfin qu'elle remplit l'âme de joie et la rend heureuse par avance.* A Paris, MDCCLXXVII, in-12. — 9. *Pensées sur le Royaume de Dieu et sa justice, sur la providence, les souffrances, sur plusieurs autres sujets et pratiques de la Religion et de la morale chrétienne.* A Paris, MDCXCI, in-12. — 10. *Le miroir des âmes ou exposition des différents états des âmes par rapport à Dieu conformément à la réalité ou aux idées allégoriques de la Foi, à l'usage de ceux qui désirent sincèrement leur salut, ou qui veulent contribuer à celui des autres.* Neuvième édition revue et augmentée. Paris, 1826, in-12. — 11. *Nouveau missionnaire du clergé qui apprend les principaux exercices du chrétien pour vivre selon Dieu*, par un prêtre missionnaire du clergé de la mission de Notre-Dame. Thiers, 1816, in-12. — 12. *Vie du Révérend Père Dom Jean Ro-*

bert Pouchet, de la congrégation des Feuillans de l'ordre de Citeaux. Rouen, MCXCIII, in-12. — 13. *Aspirations sacrées d'une personne embrazée de l'amour divin présentée aux âmes dévotes, pour leur servir de modèle dans leurs élévations amoureuses vers Dieu...* Quatrième édition. Paris, MDCLXXXIII, in-12. — 14. *Les pensées chrétiennes pour tous les jours du mois, mises en vers.* Lyon, MDCLXXXIII, in-12. — 15. *Éphémérides des saints pour l'an éternel de notre salut, desquels notre mère sainte Église fait solennité et mémoire en chacun jour de l'an, suivant le Martyrologe Romain enrichy tant de l'Écriture sainte que des Pères de l'Église pour l'instruction des simples, plus la déclaration des nécessitez pour lesquelles il nous convient prier en chacun jour de l'an.* Paris, MDCXVIII, in-12. — 16. *Nécessité de penser à la mort ou instructions chrétiennes pour le temps de la maladie, ouvrage non seulement utile à ceux qui administrent les derniers sacrements et qui ont le soin spirituel des malades, mais encore aux malades mêmes et à ceux qui leur donnent les secours temporels.* Paris, MDCCLVII, in-12. — 17. *Méditations pour les retraites sur différens sujets propres aux Religieuses et à toutes personnes spirituelles.* Sixième édition augmentée d'une retraite de dix jours sur le psaume VI *Domine, ne in furore et d'un exercice de piété pour passer saintement la journée.* Nancy, MDCCXLV. in-12. — 18. *Lettres édifiantes des missionnaires de* 93. Paris, 1828, in-12. — 19. *Abrégé de l'histoire des Roys de France avec les figures depuis Pharamond jusques au Roy Louis XIII à présent régnant avec ce qui s'est passé depuis le couronnement de la Reyne jusques au couronnement de Louis XIII, Roy de France et de Navarre.* Rouen, 1611. — 20. *Chroniques des Empereurs, avec les pourtraicts et effigies d'iceux*, in-12. — T. DE L.

TOUJOURS A PROPOS D'ARCHÉOLOGIE AMÉRICAINE.— Le 3 fascicule de l'ouvrage de M. de Rosny sur *le déchiffrement de l'écriture hiératique de l'Amérique centrale* vient de paraître, et en attendant la publication du prochain fascicule, qui, dit-on, doit terminer le volume, nous croyons bon d'en dire un mot au public. Nous voyons avec peine l'auteur s'y montrer aussi hardi dans ses assertions que dans les fascicules précédents, et donner, comme choses certaines, les hypothèses les plus hasardées et les moins conformes, suivant nous, à la réalité des faits. Quand il s'agit d'une science aussi nouvelle que l'américanisme, et cultivée par un si petit nombre d'adeptes, il est bon que le public, même érudit, soit prémuni contre les allégations erronées, et qu'on ne le laisse pas adopter, comme vérité démontrée, ce qui n'offre point un caractère de sérieux suffisant.

M. de Rosny (p. 37) nous parle de Tezcatlipoca, adoré sous forme d'un serpent portant une touffe de plumes sur la tête. Nous serions curieux de savoir où il a pris ce détail; ce serait là un fait tout nouveau dans la symbolique Mexicaine. Il est vrai que l'auteur ne nous cite aucun texte, aucune autorité, et que nous n'avons qu'à le croire sur parole.

Son identification du *Quetzalcoatl* mexicain, du *Kukulan* Maya, du Tzendale *Votan*; etc., avec le Yucatèque *Ytzamnà*, ue nous paraît guère soutenable. Ytzamna, fils de *Hunab-Ku*, le dieu suprême du panthéon du Yucatan appartient à un cycle légendaire évidemment tout autre que Quetzalcoatl ou *Votan*. Ces derniers nous apparaissent comme des héros civilisateurs, des hommes déifiés, à la façon des Cécrops, des Fo-hi, des Manco-Capac. Ytzamna, au contraire, offrirait un caractère bien plus abstrait; ce serait, en quelque sorte, un envoyé du ciel, une manière de Dieu incarné. L'auteur, p. 46, d'après l'autorité d Orezco y Berra, semble faire du Totonaque, un dialecte de la langue Huastèque. Rien ne serait moins exact. Le Totona-

que, en effet, en paraît offrir certaines analogies avec les langues du groupe Maya-Quiché, mais du genre de celles que présenterait le Lithuanien avec les dialectes slaves. C'est-à-dire qu'il constitue un groupe séparé et offrant une physionomie visiblement archaïque,

Nous ne saurions admettre, comme le veut M. de Rosny, que le Quiché (il eut été plus exact de dire *Guatémalien*) constitue un troisième groupe dans la famille Maya-Quiché. Cette famille ne forme que deux groupes bien tranchés, distingués l'un de l'autre par des lois phonétiques nettement déterminées, à savoir celui du Nord, comprenant le Mam, le Quélène, le Yucatèque et le Huastèque, et celui du Sud ou Sud-Ouest, plus exclusivement parlé dans le Guatémala. En tout cas, le Mam du Soconosco se rapproche incontestablement, quoiqu'en dise M. de Rosny, plus du Maya que du Quiché, et le Pokomam lui-même diffère trop de ce dernier idiome pour n'en être considéré que comme un dialecte.

C'est surtout le mode de déchiffrement des écritures de l'Amérique centrale, adopté par l'auteur, qui nous semble donner lieu à des critiques fondées. Ainsi, il présente une vignette du Troano, figurant une abeille, comme l'hiéroglyphe expriment l'idée de l'abeille. On s'étonne d'autant plus d'une pareille allégation qu'il suffit d'ouvrir le codex Troano pour être édifié. Que dirait-on du procédé qui consisterait à donner un dessin représentant un personnage quelconque pour un caractère d'écriture et le signe figuratif de *homme?* Nous soupçonnons, à cet égard, l'auteur de compter un peu trop sur la bonne volonté du lecteur et des érudits en particulier, de ceux du moins qui ne sont pas Américanistes. Le signe donné par lui comme se devant lire *Texcil*, « Vautour, » nous fait également tout l'effet, d'un dessin représentant une tête de perroquet, ou mieux de Ara. Ce dernier oiseau jouait, en effet, dans la symbolique Maya, un rôle bien plus considérable que le vautour.

L'auteur, dans sa mission en Espagne, avait soutenu carrément la thèse que les caractères du codex Troano se doivent lire de gauche à droite, comme ceux de l'alphabet latin. Nous voyons avec plaisir qu'il a renoncé à défendre plus longtemps cette thèse, insoutenable à notre avis. Dans le mot qu'il lit (lecture inadmissible à coup sûr) *ikilcab* (abeille), les signes se suivraient de haut en bas. Nous doutons d'autant plus que ce soit là l'ordre véritable, que le second caractère, celui du milieu, est *Cimi*. Il pourrait par abréviation se lire *Kim*, ou pour être plus correct *Cim*, mais jamais *Kil* ni *Cil*. L'on aurait donc pour le mot entier *icimcab*, terme dont nous ignorons absolument l'existence en Maya et qui nous a tout l'air de n'avoir jamais existé. D'ailleurs, le signe lu *i* par notre auteur, diffère trop du signe *i* de Landa, pour que l'on puisse songer à les assimiler.

M. Kerviler et la géographie armoricaine. — M. René Kerviler avait présenté au Congrès de Quimper, en 1873, une *Étude critique sur la géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine*. Quelques-unes de ses conclusions furent attaquées par M. Burgault, président de la Société polymathique du Morbihan (*Notice sur les peuples armoricains*, 1875), M. Ernest Desjardins, de l'Institut (*Géographie de la Gaule romaine*, t. I, 1876), M. Alfred Ramé (*Revue des Sociétés savantes* de janvier 1878), M. Le Men (*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*), M. Le Fizelier (*Arvii et Diablintes*, 1878), M. de La Borderie (*Diablintes, Curiosolites et Corisopites*, 1880), M. Orieux, agent-voyer en chef du département de la Loire-Inférieure (*César chez les Vénètes*, 1881). C'est à tous ces adversaires que s'adresse la brochure d'un érudit qui a aussi bien étudié les *Commen-*

taires de Jules César que les livres académiques du dix-septième siècle (*Études critiques sur l'ancienne géographie armoricaine. Réponse aux objections de MM. Burgault, Desjardins, Ramé, Le Men, Le Fizelier, de la Borderie et Orieux, à la première étude critique exposée au Congrès de Quimper en* 1873, par René Kerviler, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Extraites des Mémoires de l'Association Bretonne pour le Congrès de Redon en 1881. Saint-Brieuc, 1882, gr. in-8 de 35 p.). — Le travail de M. Kerviler se divise en trois chapitres: I. *Les Vénètes et l'expédition de César;* II. *Les Diablintes et les Curiosolites;* III. *Brivates et Portus.* Le docte archéologue résiste sur quelques points ; il cède sur quelques autres, et il se montre aussi impartial en jugeant ses anciennes opinions que s'il avait à juger les opinions d'un autre. Il termine sa très intéressante discussion par cette déclaration, qui fait également honneur à lui et à son plus redoutable adversaire : « Je rééditerai mon travail refondu sur la géographie armoricaine le jour où je serai d'accord sur tous les points avec notre éminent confrère M. de La Borderie. » — T. DE L.

LIVRES DE COMPTES DU QUATORZIÈME SIÈCLE. — Nous sommes bien en retard avec un mémoire qui a été lu avec grand succès en Sorbonne à la réunion des Sociétés savantes des départements, le 22 avril 1881, et qui, le 24 mai de la même année, a été couronné par la Société archéologique du Midi de la France (*Les livres de comptes d'un marchand montalbanais du quatorzième siècle* par M. Édouard Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, Montauban, 1881, gr. in-8 de 24 p.). Ces livres de comptes, qui font partie des Archives de Tarn-et-Garonne, et qui embrassent une période de trente années (de 1339 à 1369), ont été très attentivement étudiés et très habilement analysés par M. Forestié. Cet érudit en a tiré d'abondants renseignements sur divers ecclésiastiques, diverses familles nobles et bourgeoises de Montauban d'il y a cinq cents ans, sur les usages d'alors relatifs aux baptêmes, aux mariages, aux sépultures, aux conventions des propriétaires avec leurs métayers et leurs serviteurs ruraux, au prix des denrées, des céréales et des bestiaux, sur les opérations de banque et de commerce, sur la vente des drogues, des épices, des étoffes, etc. Il est question encore dans la curieuse brochure de M. Forestié du pèlerinage à Rome pour le jubilé de 1350, de l'emploi de la poudre à canon en 1345, du séjour du prince Jean, duc de Normadie, à Montauban, du 18 au 28 mars 1346, de l'élection d'un évêque (avril 1335) en remplacement de Guillaume de Cardaillac, des rosières montalbanaises, de la construction de l'église de Bioule (1357), d'un tournoi qui eut lieu à Montauban le 18 mars 1346, etc. M. Forestié nous promet un travail d'ensemble sur le livre de comptes des frères Bonis. Puisque ce livre est écrit en langue romane, et qu'il renferme, comme nous en avertit M. Forestié, beaucoup de mots qui n'existent pas dans les meilleurs lexiques, il faudrait l'imprimer en entier avec introduction, notes et glossaires. M. Forestié possède toutes les qualités désirables pour mener à bien une telle entreprise. — T. DE L.

LE MOBILIER DU CHATEAU D'AIGUILLON. — M. George Tholin a trouvé aux archives du département de Lot-et-Garonne diverses pièces relatives à la vente en 1793 des lits, des tapisseries, des objets d'art, des vins du château que possédait le duc d'Aiguillon dans la jolie ville de ce nom. Il a reproduit ou analysé les plus intéressantes de ces pièces dans une brochure tirée à un fort petit nombre d'exemplaires (*Documents sur le mobilier du château d'Aiguillon confisqué en* 1792. Agen, Veuve Lamy, 1882, gr. in-8 de 32 p.) Ce qui attirera le plus l'attention des lecteurs, c'est l'énumération des tableaux,

quelques-uns fort remarquables, qui ornaient le château (p. 5-20), et c'est aussi la description de l'admirable cave de ce château, où étaient représentés au grand complet les crûs les plus fameux (p. 21-27). Mentionnons encore divers détails sur le théâtre du château et sur la bibliothèque de ce théâtre, laquelle contenait plus de quatre cents volumes in-folio de musique. Ces précieux volumes sont conservés à l'hôtel de ville d'Agen, et M. Tholin, qui nous en promet le catalogue développé, a pu constater que la collection d'œuvres musicales formée par M. Fétis, et acquise par la ville de Bruxelles, collection qui est la plus complète du monde et qui est pourtant moins riche que celle du duc d'Aiguillon pour quelques séries, notamment pour celle des auteurs français de musique dramatique, des tragédies mises en musique, des comédies, des pastorales et des ballets. On voit que la brochure du savant archiviste doit être recherchée par tous les curieux en général, et particulièrement par tous ceux qui s'occupent de peinture, de musique et d'œnologie. — T. DE L.

— M. François Delille vient de rééditer à Aix (empremarie felibrenco, 1882), une pièce importante pour l'histoire littéraire du Midi : *Leis desastres de Barbakan, chin errant dins Avignoun*, per lou R. P. Michel-Ange Marin, minime. Le bon religieux cultivait, paraît-il, la poésie à ses heures de loisirs, et dans ce bon vieux provençal, quelque peu mêlé de français et griffonné avec une orthographe hétéroclite, trouvait de joyeuses inspirations pour célébrer les infortunes héroï-comiques de ce pauvre Barbakan. Le même félibre a reproduit, dans une petite brochure la *Lettre de l'abbé de Jarente-Cabanes sur le siége de Calderousse* (1708), publié en 1709 à Carpentras, chez Dominique Penne. C'est, on le sait, de cette lettre spirituelle que Favre, curé-prieur de Celleneuve, tira son poème comique : *Lou Siege de Cadaroussa*, une des plus charmantes productions de la muse languedocienne au dix-huitième siècle. De respectables scrupules ont empêché M. Delille de communiquer au public les textes curieux empruntés par lui aux archives de Caderousse, d'Avignon et à la bibliothèque de Carpentras : nous aurions aimé à le voir plus hardi, car les pilleries d'un vice-légat indélicat sur une petite ville égoïste, d'ailleurs réparées par ordre papal, ne sauraient rien prouver contre l'Église. Malheureusement la révolte coûta un peu de sang, outre ce « carnage de trois mille cinq cents poulets et de quantité de pigeons dont ces gaillards se sont farcis le ventre malgré le vendredy et le samedy qu'ils ont franchi aussi cavalièrement que s'ils avaient esté à la guerre de Flandres. » — A. SAVINE.

— Les fouilles opérées à Sanxay (Vienne), par le P. de la Croix, de la Compagnie de Jésus, et les importantes découvertes qu'elles ont amené, ont eu assez de retentissement pour que nous croyons devoir signaler plusieurs travaux qui en rendent compte et que vient de publier l'éditeur L. Clouzot, de Niort : *Quelques notes sur les fouilles du P. de la Croix à Sanxay (Vienne)*, par M. J. Berthelé, archiviste du département des Deux-Sèvres (in-8 de 40 p. avec plan). Nous avons rendu compte de la première édition. — *Fouilles de Sanxay, documents inédits, suivis de la Biographie du R. P. de la Croix*, publiées par M. Léon Dumuys, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais (in-12 de 30 p.), — L'*Hypogée martyrium de Poitiers*, par le R. P. Camille de la Croix (in-8 avec plan et coupes des substructions). — *Goide des visiteurs. Antiquités de Sanxay (Vienne)*, par M. F. Delaunay (in-12, orné de figures).

— On met en vente le troisième fascicule de l'*Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France, dont les catalogues n'ont pas été im-*

primés, que publie M. Ulysse Robert, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Parmi les bibliothèques comprises dans ce volume, nous citerons celles de Dijon, de Dôle, d'Evreux, de Grenoble, de Lyon et du Mans.

— M. Gustave Schlumberger a été chargé, par la famille de M. de Longpérier, de réunir et de mettre en ordre les œuvres de cet éminent savant, éparses dans un grand nombre de recueils. Le premier volume a paru chez Leroux; il est précédé d'une notice biographique dûe à la plume de l'éditeur. Il comprend les travaux sur l'archéologie orientale et les monuments arabes. Deux autres volumes viendront plus tard.

— La librairie Firmin-Didot vient de faire paraître la troisième partie du tome deuxième du *Dictionnaire historique de la langue française*, comprenant l'origine, les formes diverses, les acceptions successives des mots, avec un choix d'exemples tirés des écrivains les plus autorisés, publié par l'Académie française.

— Nous signalons, à titre de curiosité, la *Biografia di sua ecclenza duca Alessandro de Lubawski* (Lecce, tip. Scipione Ammirato, 1882, in-8 de 14 p.). Cette brochure constate que le noble duc, gentilhomme russe, né le 9 mars 1840, est membre de 2,265 sociétés, décoré de 882 médailles, grand-croix de 18 plaques, etc., etc. Nous ne croyons pas qu'il ait de rivaux. Si tout le monde ne peut et ne veut marcher sur ses traces, du moins l'on peut retenir l'épigraphe mis en tête de sa biographie : « Chi vuole può, chi persevera riesce. »

— M. Boucher de Molandon vient de publier un curieux *Inventaire des livres, joyaux, ornements, reliquaires, etc., de l'Église Saint-Paul d'Orléans, fait à la requête des gagiers de ladite église le* 28 *janvier* 1462 *par Jean Gidoin, notaire* (Paris, Imprimerie nationale, 1882, in-8 de 22 p.). Ce document donne une idée de ce que pouvait être la richesse d'une église de province, et se rattache par plus d'un côté au souvenir de Jeanne d'Arc. C'est, en effet, dans cette église Saint-Paul qu'elle allait entendre la messe durant le siège, et cette même église avait cette singulière particularité, qui n'a cessé qu'en 1750, de deux curés exerçant chaque semaine, alternativement, le ministère sacerdotal dans une seule et même cure.

— La quatrième livraison de la *Bibliothèque de l'École de Chartes* contient une bibliographie complète des ouvrages de M. Jules Quicherat, due à M. A. Giry, avec le concours de M. de Curzon. Elle comprend les ouvrages publiés isolément, au nombre de treize, et les travaux, mémoires, notes, etc., publiés dans trente-cinq recueils, au nombre de 350, en tout 363 numéros. Cette nomenclature est suivie d'un essai de classement méthodique.

— On annonce la prochaine publication, chez l'éditeur Alphonse Picard, d'un recueil de travaux inédits de M. Jules Quicherat, sous le titre de *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. Il comprendra environ quatre volumes in-8 avec planches.

— M. Paul Mariéton travaille activement à un grand ouvrage : *La Renaissance latine et les provençaux*, histoire littéraire des dialectes d'oc depuis la croisade albigeoise. La publication des premiers chapitres de cet immense travail est prochaine.

— M. l'abbé Valentin Dufour, ancien sous-bibliothécaire de l'Hôtel de Ville de Paris, qui a déjà édité les *Anciennes descriptions de Paris*, vient de publier la *Bibliographie artistique, historique et littéraire de Paris, année* 1789 (Paris, Laporte, in-8 de VIII p. d'avant-propos, 324 de texte er 14 de table).

— La maison Palmé vient de publier une *Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur*, par Ch. de Lama (Paris, 1882, 261 p in-12, 5 fr.), dans laquelle on trobve une description détaillée de tous les ouvrages publiés par les bénédictins de Saint-Maur, depuis 1616 jusqu'à la Révolution. M. de Lama y a ajouté une préface contenant certains détails historiques et un moine bénédictin un appendice sur les travaux restrs manuscrits. C'est un vrai service rendu par M. de Lama à tous les travailleurs.

ALLEMAGNE. — La Société allemande pour la réforme de l'orthographe a adopté la base de la phonétique dans son recueil, publié officiellement aux frais du gouvernement prussien. C'est une *Revue de l'Orthographe*, dont le prix d'abonnement annuel est de deux marcs.

— Un poème de H. Heine, encore inédit, a été découvert dans les papiers de l'auteur, et doit être vendu à Berlin.

— M. Schliemann vient de publier chez M. Brockhaus (in-18, 57 p.), le Catalogue des trésors de Mycène, conservés au musée de Polytechnicum d'Athènes. Il y a ajouté le Catalogue des objets exposés dans le même musée et trouvés près de l'Héralon d'Argos et à Zirynthe, ainsi que celui des antiquités de Spatu, Nauplie et Menidi. Les antiquités de Mycènes sont classées en 701 numéros, et l'auteur a eu soin de rapprocher chaque numéro de la planche correspondante de son ouvrage sur Mycènes. Un bon plan de l'acropole de Mycènes est joint à cette brochure.

ANGLETERRE. — M. E. Hame, déjà connu par son *Lexique arabe* et ses *Modernes égyptiens*, va publier un curieux livre, intitulé : *La Société arabe au moyen âge jusqu'à nos jours*. Cet ouvrage est en grande partie tiré des *Mille et une Nuits* ; il présente le tableau le plus complet des mœurs, croyances et superstitions, usages, littérature des Mahométans,

— M. E. Petherice vient de terminer un ouvrage qui lui a demandé plusieurs années de recherches. C'est une *Bibliographie de tous les livres publiés en Australasie*, depuis 1771, année où a paru dans cette contrée la première brochure.

— Un remarquable article de la livraison de novembre de l'*Antiquaire* de Londres traite de l'*Été de la Saint Martin*.

— Une discussion est ouverte, dans l'*Academy*, sur la langue basque ou euscarienne. M. Julien Vinson, le savant linguiste, soutient que l'Ouest et le Nord de l'Europe ont été peuplés, dans les temps préhistoriques, par des race parlant des langues qui se rapportent au type euscarien. Si ce fait était démontré, on en pourrait conclure l'uniformité de langage en Europe avant l'invasion aryenne.

— L'*Academy* du 11 novembre annonce la présence à Londres du savant membre de l'Institut, M. Oppert, qui est venu étudier au *British museum* les textes juridiques babyloniens.

— On annonce la publication prochaine à Londres d'un livre de M. J. N. Murphy, *la Chaire de Pierre*. La papauté y est considérée dans son institution, son développement, son organisation ; on y montre les bienfaits que pendant dix-huit siècles elle a rendus à l'humanité.

— La Société anglaise des *Index* ne chôme pas. Elle publie un index de la littérature topographique de l'Angleterre et du pays de Galles, par ordre alphabétique de lieux ; elle prépare un index de tous les mémoires publiés dans la littérature anglaise depuis Grammont jusqu'à Gréville.

— La *Clarendon-Press* va bientôt faire paraître l'*Évangile de saint Marc* en gothique, d'après la traduction faite par Ulfilas au quatrième siècle. L'ou-

vrage, édité par le professeur Skeat, renfermera une introduction, donnant les informations nécessaires sur le manuscrit, son auteur, la grammaire et la prononciation. On y trouvera de plus un glossaire détaillé des mots de cette langue.

— Nous trouvons dans l'*Athenæum* le résultat des examens de l'Université de Cambridge. Le groupe A (langue anglaise) a montré un grand progrès; néanmoins un tiers des candidats s'est montré inférieur. Dans le groupe B (langues savantes), le latin et le français ont obtenu des notes favorables pendant que le grec et l'allemand ont eu peu de succès. L'examinateur a protesté contre l'emploi des caractères allemands. Le groupe D (sciences philosophiques) a été très inférieur en logique et économie politique, pendant que l'histoire constitutionnelle a été satisfaisante. Les travaux sur les sciences naturelles ont été remarquables; mais la musique a été à peu près nulle. Sur 961 candidats (dont beaucoup de femmes), il y a eu 167 diplômes de 1re classe, 294 de 2e, 589 de 3e, et 360 nuls.

— La librairie Trübner, de Londres, vient de publier la seconde édition de son *Catalogue of dictionaries aud grammars of the principal languages and dialects of the world* (London, 1882, 170 p. in-8). La première édition, parue en 1872, contenait 1,100 titres; celle-ci n'a pas moins de 3,000 titres de grammaires et de dictionnaires de plus de trois cents langues différentes. Chaque titre donne l'indication exacte de l'ouvrage, le nombre de pages et le prix (valeur anglaise). Les éditeurs ont suivi l'ordre alphabétique des langues; quelquefois ils ont réuni sous une même rubrique les écrits se rapportant à un même groupe d'idiomes, telles que langues africaines, américaines, australiennes. De plus, pour les langues principales, il y a des sous-divisions pour les dictionnaires, les grammaires et les dialectes. Cette publication renferme certes plus d'une lacune, mais, telle qu'elle est, les philologues et les linguistes pourront y puiser de précieux renseignements, qu'ils trouveraient difficilement ailleurs. On a ajouté à cette édition un Catalogue de 95 pages des *Oriental and linguistic publication* de la maison Trübner.

— La maison Remington, de Londres, vient de publier le Catalogue illustré de la célèbre collection Hamilton, dont la vente a eu lieu du 17 juin au 20 juillet 1882 (*The Hamilton Palace collection, Illustrated priced Catalogue*, in-4 de 244 p. avec 59 gravures, 27 fr.). Ce catalogue comprend 2,213 numéros; le nom des acheteurs et le prix d'achat sont indiqués à la suite de chaque numéros. La vente a produit la somme énorme de 397,562 livres et 6 deniers.

Belgique. — On annonce, comme devant paraître au commencement de l'année 1883, la *Revue de l'Art chrétien*. Cette publication sera éditée à Bruges par les soins des principaux membres de la Ghilde Saint-Luc. Parmi les principaux collaborateurs, nous citerons MM. Bethune, L. Cloquet, J. Helbig, Verhaege, etc., etc., en un mot tous ceux qui se sont mis à la tête du mouvement de renaissance de l'art gothique en Belgique. Il nous a été donné de voir quelques pages spécimen. Sous tous les rapports, la nouvelle *Revue* nous paraît fort bien composée; nul doute qu'elle n'ait un succès complet.

— L'*Atheneum belge*, revue critique, à laquelle collaboraient d'excellents écrivains, sans distinction de parti, va cesser sa publication. Ce périodique n'aura vécu que cinq ans.

— Les quatre Universités de Belgique ont recommencé leurs cours. A ce propos, le recteur de chacune d'elles a publié un discours inaugural où sont

traités divers points intéressants d'enseignement. Signalons, en outre, l'ouverture du cours de philosophie thomiste du chanoine Mercier, à Louvain.

— La Société bibliographique belge, dont le siège est à Liège, vient de faire paraître une excellente étude du docteur Knecht, intitulé : l'*Education officielle* ; elle annonce l'apparition prochaine de divers autres ouvrages. — Le *Grand Almanach belge*, publié par cette Société, contient, cette année, des notices biographiques sur MM. H. Conscience et A. Neut, des nouvelles, des descriptions de monuments et d'œuvres d'art, une étude sur la Ghilde Saint-Luc, etc., etc. Enfin, la Société bibliographique belge commencera sous peu la publication de la *Bibliographie générale de l'histoire de Belgique*, par MM. Fr. de Potter, H. Francotte et L. Lahaye.

— Le Dr L. Hubert vient de publier un ouvrage intitulé : la *Condition des protestants en Belgique, depuis Charles Quint jusqu'à nos jours*.

Espagne. — Le *centre catalan* de Barcelone a résolu d'entretenir à ses frais dans cette ville une chaire de grammaire et de philologie romane. Le comité chargé de juger le concours ouvert pour l'obtention de cette chaire est formé de M. Joseph Balari y Jovany, professeur de l'Université, du poète Riera y Bertran, délégué par l'Académie des belles-lettres; Marian Aguilo et Adolf Blanch, maîtres en Gay Savoir, délégués par l'Académie de la langue catalane ; par le dramaturge Soler, directeur de la *Renaixensa*, Angel Guimera, Manel de Lasastte, élus par le *Centre*. Il serait à désirer que le gouvernement de Madrid, se rendant enfin compte de l'importance du rôle de la Catalogne et du pays de Valence dans l'histoire de la Péninsule, se décidât à créer une chaire analogue à Madrid. Pour la langue d'Oc, le mouvement inverse a été suivi en France, où les dialectes méridionaux étaient enseignés à Paris avant de l'être à Montpellier, Toulouse, Bordeaux, etc.

— Les journaux catalans appellent en ce moment l'attention de leurs lecteurs sur un mouvement littéraire qui se produit dans le Roussillon. M. Justin Pepratx, traducteur de l'*Altantide* en vers français, y a publié récemment une *Collection de proverbes, maximes et adages catalans*, une pièce de théâtre comique qui a eu les honneurs de la scène, un volume de vers : *Espigas y Flors, Epines et Fleurs*. — A. S.

Italie. — Le troisième et dernier volume de *Machiavel et son temps*, du professeur Villari, vient de paraître chez Hiepli, à Milan.

Publications nouvelles. — *Notions générales sur la liturgie*, par l'abbé Maugère (in-12, Palmé). — *La Loi de 1881 et les délits de presse, suivi d'un appendice sur le projet de loi concernant les publications contraires aux mœurs voté le 27 juin 1882*, par Joseph Roux (in-8, Géard). — *Lettres et opuscules pédagogiques*, par un Inspecteur d'académie honoraire (in-18, Poussielgue). — *Troisième Corbeille de légendes et d'histoires*, à l'usage des Directeurs de catéchisme et des maisons d'éducation, par un Aumônier de communauté (in-8, Haton). — *Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, 1882, par Maurice Block, Guillaumin, etc. (in-18, Guillaumin). — *Question des sucres. L'impôt unique et la sucrerie française*, par S. Loiret (broch. in-8, Forest et Grimaud, à Nantes). — *Cours élémentaire de géologie stratigraphique*, par Ch. Vélain (in-12, Savy). — *Les Chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, par C. Piétrement (in-8, Germer-Baillière). — *L'Art français depuis dix ans*, par Henry Houssaye (in-12, Didier). — *La Gravure*, par le vicomte Henri Delaborde (in-8, Quantin). — *Les Procédés de la gravure*, par A. de Lostalot (in-8, Quantin). — *Les Vitraux de la cathédrale de Laon*, par A. de Florival et E. Midoux. 1er fascicule (in-4, Didron). — *Re-*

cueil d'églises du moyen âge en Belgique. Monographie de l'église de Notre-Dame de Pamele à Audenarde, par Aug. Van Assche (in-folio, Société de Saint-Augustin à Lille). — *Les Satires de Juvénal* traduites en vers par Jules Lacroix (in-12, Hachette). — *Chansonnier historique du dix-septième siècle. Recueil Clairambault.* Tome VII (in-12, Quantin). — *Fables originales*, par Augusta Coupey (in-18, Dentu). — *Fleurs de pensée. Poésies intimes*, par F. M. Ad. Aulagnier (in-18, Ghio). — *Le Théâtre en Famille. Proverbes et Comédies*, par Marie S. Franel (in-12, Sandoz et Thuillier). — *Les Bourgeois de 93. La fille de Notre-Dame*, par Ch. d'Héricault (in-12, Didier). — *Une vengeance terrible*, traduit de l'anglais par Mme L. Whelan (in-12, Sandoz et Thuillier). — *Nouvelles études critiques sur l'histoire de la littérature française*, par Ferdinand Brunetière (in-12, Hachette). — *Histoire de la littérature anglaise depuis ses origines jusqu'à nos jours*, par Henri Testard (in-12, Bonhoure). — *La littérature allemande au moyen âge et les origines de l'épopée germanique*, par Bossert (in-12, Hachette). — *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, par Mauri Croizet (in-8, Hachette). — *Œuvres inédites de Pierre Motin* (in-18, Librairie des Bibliophiles). — *Les grandes ascensions maritimes. La Traversée de la Manche*, par Wilfrid de Fonvieille (in-12, Ghio). — *Chili; le Chili, l'Araucanie, le détroit de Magellan, et retour par le Sénégal*, par le comte Eugène de Robiano (in-12, Plon). — *Trois mois en Tunisie, journal d'un volontaire*, par Jean Lux (in-12, Ghio). — *Mes Années d'esclavage et de liberté*, par Frédérik Douglass (in-12, Plon). — *La campagne de Moïse pour la sortie d'Egypte*, par E. Lecointre (in-8, Gauthier-Villars). — *Histoire de l'Eglise en douze tableaux*, par l'abbé L. Fauvin (petit in-folio, Gaume). — *Les Apôtres ou Histoire de l'Eglise primitive*, par l'abbé Drioux (in-8, Poussielgue). — *Défense des Templiers contre la routine des historiens et les préjugés du vulgaire*, étude préliminaire, par F. Jacquot, de Nancy (in-8, Féchoz et Letouzey). — *Alexandre II. Détails inédits sur sa vie intime et sa mort*, par Victor Laferté (in-12, Georg, à Lyon ; Ghio, à Paris). — *Choix de textes pour servir à l'étude des institutions de la France*, par F. Corréard (in-12, Delalain). *Histoire de France sous le ministère de Mazarin* (1651-1661), t. II, par A. Chéruel (in-8, Ha-chette). — *Une Martyre aux derniers jours de la Terreur : Victoire de Saint-Luc, Dame de la Retraite de Quimper*, par le P. Pierre-Xavier Pouplard (in-18, Desclée, de Brouwer et Ce à Lille). — *Les Juifs nos maîtres ! documents et développements nouveaux sur la question juive*, par l'abbé E.-A. Chabauty (in-12, Palmé). — *Défense des catholiques*, par Gratien West (in-12, Librairie de l'Œuvre de Saint-Paul).

VISENOT.

ERRATA

Tome XXXV, page 243, l. 32. 1470, au lieu de 1047.
Page 263, ligne 35. *Jean*, au lieu de Léon.
Page 315, ligne 3. *Que contient*, au lieu de que continue.
— 319, — 4. *Et terminant*, au lieu de et termine.
— — — 5. *Il rejette*, au lieu de en rejette.

Le Gérant : L. SANDRET.

TABLE MÉTHODIQUE
DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Théologie dogmatique. Le Saint-Evangile ou la Vie de Notre-Seigneur J.-C., selon les quatre Evangélistes (*l'abbé P. M. Labatut*). 531
Controversiarum de divinæ gratiæ liberique arbitrii concordia et progressus (*Gerardus Schneemann*). 39
Notes on the canons of the first four general councils (*William-Bright*). 42
Safeguards of divine Faith in the presence of Sceptics Freethinkers and Atheists (*le R. H. Formby*). 307
Conférences historiques, dogmatiques, morales et liturgiques (*l'abbé Moussard*) 477
La Foi et ses victoires (*l'abbé Baunard*) 228
Les Splendeurs de la Foi (*l'abbé Moigno*) 385
Le Catholicisme et le Protestantisme devant les faits (*Adrien Duval*). 37
Streiflichter auf den heutigen Protestantismus (*Johannes Hoffmann*). 308
Annus apostolicus (*le R. P. Fr. Zacharia Laselve*) 385
Conciones de præcipuis festivitatibus (*B. M. V.*). 385
Les Protestants confondus par l'Évangile et le bon sens (*l'abbé Guillamin*). 66
Mélanges. Débats théologiques et politiques (*l'abbé Jules Morel*). . 99
La Théologie des plantes (*l'abbé Chaudé*) 533

JURISPRUDENCE

Droit public. Système pratique et raisonné de représentation proportionnelle (*V. d'Hondt*). 156
Etude politique et juridique sur le Sénat (*A. Vavasseur*) . . . 157
Observations sur la suspension de l'inamovibilité de la magistrature (*H. Fourchy*) 156
Etude pratique sur l'application du jury en matière correctionnelle (*Albert Faivre et Henri Coulon*). 155
Etude sur la propriété foncière en Angleterre (*Georges Lelret*) . . 479
Droit commercial. Code de commerce allemand et loi allemande sur le change (trad. par *Paul Gide, Ch. Lyon-Caen, S. Flach* et *Dietz*) 387
La Spéculation et les Reports devant la loi (*Gaston Le Couppey*) . 343
Droit pénal. Code de procédure pénale du royale d'Italie (trad. par *Henry Marcy*) 387
Le Code pénal traduit et expliqué en arabe (*N. Seignette*) . . . 32
Droit international. Manuel de droit international public et privé (*Charles Calvo*) 478
Freitas contre Grotius sur la question de la liberté des mers (*A. Guichon de Grandpont*). 99

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Traité élémentaire de philosophie (*Paul Jannet*) . . 193
Della filosofia dialettica, suo scopo ed importanza (*Antonmaria Bonito*) 196
Lexicon peripateticum philosophico theologicum (*Nuntii Signoriello*) 197
Œuvres philosophiques du cardinal Thomas (*Marie Zagliara*) . . 197
De la Pensée (*Ch. Charaux*) 202
L'Hérédité psychologique (*Th. Ribot*) 204

Les Maladies de la mémoire (*Th. Ribot*) 205
Etude sur la volonté et le libre arbitre (*P. Leblais*) 207
La Substance, essai de philosophie rationnelle (*Roissel*) 208
Essai de philosophie naturelle (*J. Tissot*) 209
Il Darwinismo e le specie animali 210
Refutacion a los principios fondamentales del libro titulado : Origen de las especies de Carlos Darwin (*D. Luis Perez Minguez*) . 212
La Sociologie. essai de philosophie sociologique (*E. de Roberty*) . 212
Précis de l'histoire de la philosophie (*l'abbé Pierre Jarris*) . . . 214
Histoire générale de la philosophie (*l'abbé* P. *M. Brin*) 214
Histoire de la philosophie (*S. E. Alaux*) 216
Platon à l'Académie (*Ch. Huit*) 217
Etude historique sur la philosophie de la Renaissance en Italie (Cesare Cremonini (*Léop. Mabilleau*) 220
Giovanni Pico della Mirandola filosofo platonico (*Vinc. di Giovanni*). 224
Le Pessimisme (*James Sully*, trad. par *Al. Bertrand* et *Paul Gérard*). 225
Du Matérialisme scientifique ou de ses représentants les libres penseurs positivistes (*le Dr J.-G. Rozat*) 425
La Philosophie des Grecs (*Edouard Zeller*). 43
Morale. Essai sur la morale d'Aristote (*Léon Ollé-Laprune*). . . . 218
Essai sur le gouvernement de la vie (*T. Duchesne de Saint-Léger*) . 45
La Vie vaut-elle la peine de vivre? (*W. Hurrel-Mallock*, trad. par *le P. James Forbes*) 100
Les Principes de la Morale (*le P. Marin de Boylesve*). 342
La Morale indépendante (*Stoffels de Varsberg*) 158
Le Suicide ancien et moderne (*A. Legoyt*). 308
L'énergie morale (*Zurcker et Margolle*) 475
Education et enseignement. Le Manuel de M. Paul Bert, ses erreurs et ses falsifications historiques (*Ch. Bellet*) 425
Traité pratique d'éducation et d'instruction religieuse (*le R. P. Marie Antoine*) 341
Instruction morale et civique pour les petits enfants (*G. Bruno*) . 159
La Vie de collège chez les Jésuites (*Fernand Butel*) 344
La Pédagogie féminine (*Paul Rousselot*) 427
L'Enseignement secondaire des filles (*Mme L. R. Lamotte*) . . . 427
De l'Education dans la démocratie (*Mme Coignet*) 389
Les Grands et les petits devoirs (*Mme Emmeline Raymond*) . . . 347
De l'Enseignement de l'histoire de France (*Gustave Hubault*) . . 427
Le Latin en trente-six leçons, d'après la méthode pressentie de Roger Bacon 68
L'Enseignement du dessin aux Etats-Unis d'Amérique (*Regamey*) . 428
Album des écoles catholiques ou la Religion toute en images (*le R. P. Vasseur*). 66
La Guerre à Dieu et à la famille (*Verdereau*) 341
M. Patience, instituteur en rupture de neutralité (*Constant Portelette*) 426
Le Poison civique, maçonique et obligatoire (*Jules Anglade*) . . 66
Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire. . 253
Aux Mères chrétiennes (*Edouard Guillemin*) 254
La Loi des écoles sans Dieu 341
Aux pères et aux mères de famille, l'Ecole obligatoire et sans Dieu (*le comte de Butler*) 426
Les Décrets du 29 mars 1880 et les Lois sur l'Enseignement (*Joseph Beaune*) 159
Le Diable instituteur en 1882 (*J. P. Dencausse*) 427
Le Tableau de Cebès, souvenirs de mon arrivée à Paris (*Édouard Charton*) 345
Politique. L'Etat et l'Eglise (*L. Minghetti*, trad. par *Borguet*) . . 102
L'Eglise et la Société moderne (*S. Em. le cardinal Manning*, trad. par *Lucien Henry*) 423

L'Eglise et l'Etat (*le P. Marin de Boylesve*). 342
L'Eglise et l'Etat 424
Instruction pastorale sur les enterrements civils (*Mgr Besson*). . 67
Le Secret de la Franc-Maçonnerie (*Mgr Fava*). 481
Science sociale. Storia naturale della civiltà (*Gabriele Rosa*) . . 157
La Economia sociale (*Nicolo Lo Savio*) 157
Trois années de l'histoire du socialisme contemporain (*l'abbé Winterer*) 158
Du Rôle de l'Etat dans l'ordre économique (*Edmond Villey*). . . 309
De la Colonisation chez les peuples modernes (*Paul Leroy-Beaulieu*). 311
La Révolution et la question sociale (*l'abbé Léon Chapot*) . . . 532
Comment s'est fondée en Bretagne une institution de charité (*la comtesse Ernestine de Trémaudan*). 160
Etude sur l'Algérie au point de vue pénitentiaire (*R. Lajoye*) . . 32
La Question de la sécurité (*C. Sabatier*). 29
Industrie. Finances. Commerce. Cours de reproductions industrielles (*Léon Vidal*) 51
Etude sur les chemins de fer des Pays-Bas (*Albert Jacqmin*). . . 228
Extraits du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'exploitation des chemins de fer italiens 229
L'Industrie, ceux qui dirigent et ceux qui exécutent les affaires (*Maurice Block*) 535
La Monnaie, histoire de l'or, de l'argent et du papier (*A. Dalsème*). 534
La Question des rattachements; étude sur la réorganisation financière en Algérie. 36
La Question des rattachements devant l'opinion publique . . . 36
Le Commerce ou comment on étudie les affaires (*Maurice Block*) . 535
Guide pratique des douanes en Algérie (*A. Mongellas* et *Ch. Serveille*) 35
Histoire naturelle. Nature et Science (*le Dr Louis Buchner*, trad. par *le Dr G. Lauth*) 46
Physiographie, introduction à l'étude de la nature (*Ch. Huxley*) . 390
Le Monde physique (*Amédée Guillemin*) 482
Cent tableaux de science pittoresque (*Albert Lévy*). 470
Tout par l'électricité (*Georges Davy*). 475
La matière et ses transformations (*P. Deleveau*). 475
Traité de Géologie (*A. de Lapparent*) 49
La Science élémentaire (*J.-H. Fabre*) 162
Premières notions de géologie : Pierres et terrains (*Ch. Vélain*).
Le Monde et sa formation d'après les incrédules modernes (*l'abbé Martin*) 161
Moïse et Darwin (*le Dr Constantin James*) 161
Les Insectes, leurs métamorphoses, leur structure (*l'abbé Pioger*) . 472
Les Insectes (*l'abbé Bourassé*) 472
Les Premières conquêtes de l'homme (*Paul Bory*) 472
Histoire merveilleuse des animaux (*le P. de Bonniot*) 482
Le Chien, son histore, etc. (*Félix Barbou*). 470
La Botanique sans maître (*Aug. Jandel*) 534
Théorie des alluvions artificielles (*A. Duponchel*) 391
Economie domestique. Le Moyen de vivre bien pour dix sous par jour (*E. Tanneguy de Wogan*) 535
Economie rurale. Essai sur les repeuplements artificiels et la restauration des vides et clairières des forêts (*Arthur Noël*) . . . 393
Histoire d'une ferme (*Félix Narjoux*) 395
L'Art et la Science en Agriculture. Améliorations des races domestiques (*le marquis de Vivien*) 161
Astronomie. Traité élémentaire de cosmographie (*l'abbé Ant. Piolet*). 256
La Grande Comète de 1882 (*A. M.*) 534
Mathématiques. Monnaies, poids et mesures des divers Etats du monde, et leur rapport exact avec les monnaies, poids et mesures

de France (*A. de Malarce*). 160
Hygiène. Recherches sur l'hygiène et la pathologie préhistoriques en Algérie (*le Dr E. Bertherand*) 36
Nécessité d'instituer une inspection départementale dans les établissements insalubres (*le Dr E. Bertherand*). 36
Rapports sur les travaux du Conseil d'hygiène du département d'Alger (*le Dr E. Bertherand*) 35
Mélanges. L'Académie royale de marine de 1778 à 1784 (*Alfred Doneaud du Plan*). 230
Les Etablissements scientifiques de l'ancienne marine (*Didier de Neuville*) 230
Les grands incendies (*Maxime Petit*). 475
Cynégétique. Des Chiens anglais de chasse et de tir (*Paul Caillard*). 429
Beaux-Arts. Un Critique d'art dans l'antiquité. Philostrate et son école (*Ed. Bertrand*) 231
Histoire de l'art dans l'antiquité (*George Perrot*) 483
De Pictura et sculptura apud veteres rhetores (*Ed. Bertrand*) . . 231
Une définition de l'art (*J. Novicow*) 257
Realencyclopaedie der christlichen alterthuemer (*F. X. Kraus*) . 247
Les Ecoles de Saint-Luc et l'enseignement de l'art chrétien (*le chanoine F. Fuzet*) 257
Les Légendes de l'art (*Ch. des Granges*). 344
Dictionnaire de l'art de la curiosité et du bibelot (*Ern. Bosc*) . . 484
L'Année artistique (*V. Champier*) 103
Le Portugal, notes d'art et d'archéologie (*Ad. de Ceuleneer*) . . 256
François del Sarte, ses documents en esthétique, sa science, sa méthode (*Angélique Arnaud*). 536

BELLES-LETTRES

Philologie. A new Dictionnary of the French and English Languages (*E.-C. Clifton* et *Andrian Grimaux*) 53
Specimina linguæ palæoslovenicæ (*V. Jagig*). 103
Dictionnaire arabe-français (*Ben-Sedira*) 34
Cours de lecture française à l'usage des musulmans lettrés (*le commandant Rinn* et *Ahmed Brihmat*). 35
Le Corps des interprètes militaires (*le colonel Trumelet*) 33
Lexique de la langue iroquoise (*l'abbé J. A. Cuoq*) 395
Répertoire Sumérien (accadien) (*Ed. de Chossat*) 107
Poésie. Poésies de Gilles Li Muisis 233
Classiques pour tous. Avant Malherbe, les poètes français du quinzième et du seizième siècle (*Jean Vaudon*). 162
Chansonnier historique du dix-huitième siècle (*Emile Baunié*) . . 52
Petits poètes du dix-huitième siècle (*Gilbert*) 113
Les Petits chefs-d'œuvre. Œuvres choisies de Gilbert 113
Poésies choisies d'André Chénier. 429
Fables d'Esope mises en vers (*G. Corrozet*) 400
Le Pays des roses (*Armand Silvestre*). 290
La Chanson des roses (*Robert de la Villehervé*). 291
Le Coffret brisé (*Georges Leygues*). 292
Rimes de vingt ans (*G. G. Salers*). 292
Poésies du Foyer (*Léon Bessières*). 293
Fantaisies juvéniles (*Henri, comte de C.*). 293
Poèmes d'Auvergne (*Gabriel Marc*). 294
Aubes d'amour et crépuscules (*Paul Jaubert*). 294
Sac au dos (*Louis de Chauvigny*). 295
Échos du cœur (*Charles Mongin* et *Louis Bourgaut*). 295
Brises de la mer (*le comte de Fleury*). 296
Les Déclassées (*Léopold Hervieux*). 296
Les Épaves (*Ferdinand Dugué*). 296
Larmes et sourires (*J. Froissart*). 297

En famille (*Henri Frère*). 298
Les Cadettes (*Emile Chatellier*). 298
La Muse à Bibi (*A. Gill*). 298
Un fils du siècle (*J. E. Alaux*). 296
Les Pêcheurs (*Antoine Campaux*). 299
Les Traversées (*Paul de Tournefort*). 300
Virilités (*Emile Chevé*). 300
Les Parricides (*Edouard Briault*). 301
Le Poème de la jeunesse (*Pierre Nebout*). 301
Les Chants d'avril (*Armand-Manuel Ocampo*). 302
La Jungfrau, grains de sable (*Carlos Rendon*). 302
Les Préludes, les Prémices du cœur (*Carlos-Rendon*). 302
Au petit bonheur (*le comte de Flavigny*). 303
Coups d'épingle (*Louis Griveau*). 304
Les Grands cœurs (*Stéphen Liégeard*). 304
A Garland from Greece (*George Francis Armstrong*). 305
Sonnets amoureux (*Eugène Bertin*). 305
Epines et roses (*Félix Maxime*). 305
Tolosa (trad. par *Félix Gras*). 346
Les Quatre morts (*Théodore Vibert*). 429
Le Livre des ballades allemandes (*Emmanuel de Saint-Albin*). . . 258
Poesia popular espanola (*Joaquin Costa*). 109
Chants populaires espagnols. Quatrains et séguidilles (*Achille Fouquier*). 112
La Orientada, pœma (*Francesch Pelay Briz*). 440
Llegendas catalanas (*Maria de Bell-Lloch*). 446
Certamen cientifich literari de Granollers. 448
Jochs Florals. 448
Lo Gay Saber. 449
Los ultimos Iberos : Leyendas de Euskaria (*Vicente de Araña*). . . 491
Don Carlos (*Schiller*, trad. par *Henri Faye*). 303
Théâtre complet de J.-B. Poquelin de Molière. 400
Théâtre. Œuvres de Molière, tome VII (*Paul Mesnard*) 492
Romans et nouvelles. Guy Mannering (*Walter Scott*) 471
Pot-Bouille (*Emile Zola*). 5
Les Mauvais ménages (*André Thieuret*). 7
Rose Rozier (*Henry Gréville*). 2
Côte à côte (*Edouard Rod*). 9
Le Cousin Noël (*Jacques Vincent*). 11
Un coup de revolver (*Jules Mary*). 12
La Balle de cuivre (*Charles Joliet*). 13
Le Bac (*Fortuné du Boisgobey*). 15
Le Martyre d'un père (*Raoul de Navery*). 15
Les Coiffes de Sainte-Catherine (*Raoul de Navery*). 16
Jeanne de Maurice (*Lucien Bart*). 16
Château à vendre (*Alfred de Courcy*). 17
Enigme (*Marcel Lythe*). 19
Ouarda (*Georges Ebers*, trad. par *C. d'Hermigny*). 20
Une Héroïne des catacombes (*l'abbé Périgaud*). 21
La Chasse au Roi, la Cavalière (*Paul Féval*). 22
Histoire de Barbara (*Miss Amelia, B. Edwards*, trad. par Mlle *Anna Petit*). 23
L'Utopiste (*V. Marchand*). 23
La Princesse Zouroff (*Ouida*, trad. par *Girardin*). 24
L'Aïeule (*Un Anonyme*). 24
Histoire du bon vieux temps (*Oscar de Poli*). 24
Muguette (*G. de Cherville*). 26
Les Fidèles Ronins (*Tamenaga Shounshoui*). 55
Les Aventures d'un jeune Gaulois, au temps de Jules César (*F. Mahon*). 485
Histoire et critique littéraire. Etude sur le théâtre de Racine, de Corneille et de Molière (*Gustave Merlet*). 54

Théâtre mystique de Pierre Du Val et des libertins spirituels de Rouen (*Emile Picot*). 397
Les Comédiens italiens à la Cour de France (*Armand Baschet*). . 403
A short history of French literature (*George Saintsbury*). 485
Etudes littéraires sur les classiques français des classes supérieures (*Gustave Merlet*) 488
Jean Chapelain. Les douze derniers chants du poème de la Pucelle *H. Herluison* et *René Kerviler*). 399
Théveneau de Morande (*Paul Robiquet*). 115
Elis saga ok Rosamundu (*Eug. Kœlbing*). 107
Histoire littéraire du Midi de la France (*Mari Lafon*). 235
Les Clercs du palais. La farce du cry de la Bazoche (*Fabre*). . . 314
La Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées (*Auguste Couat*) 402
Françoise de Rimini (*Charles Yriarte*) 490
Le cardinal de Richelieu, évêque et théologien, et protecteur des lettres (*le R. Adolphe Perraud*). 261
The Life of Voltaire (*James Parton*). 404
The life and selection from the correspondance of William Whewell (*Mistris Stair Douglas*). 406
Lamennais et son école (*l'abbé Antoine Ricard*). 333
Gerbet, sa vie, ses œuvres (*l'abbé Antoine Ricard*). 333
Poètes contemporains. Traductions et études : Le marquis de Molins (*Léonce Cazaubon*). 536
Robert Burns (*Shairp*). 350
Pope (*Leslie Stephen*). 351
Gibbon (*W. Cotter Morison*). 352
Johnson (*Leslie Stephen*). 353
Goldsmith (*William Black*). 354
Polygraphes. Œuvres du cardinal de Retz, tome VII. (*R. Chantelauze*) 492
Œuvres de La Bruyère (*G. Servois*). 492
Œuvres de Lagrange : Correspondance inédite de Lagrange et d'Alembert 494
Œuvres de Mme des Houlières. 400
Obras en prosa y verso (*Joaquin Maria Bartrina*). 443
Correspondance de Lamartine. 314
Mélanges. Les Rêveries d'un promeneur solitaire (*J. J. Rousseau*). 400
Les Petits chefs-d'œuvre. Conseils à une amie (*Mme de Puysieux*). 113
1893. — Mœurs de demain (*G. Maisonneuve*). 255
Scènes humoristiques (*B. Caldicott*) 470
Les Bouffons (*A. Cazeau*) 476
Fantaisies lyonnaises (*Aimé Vingtrinier*). 345
La Illustracio catalana. 449
La Renaixensa. 449
Calendari catala del any 1882 (*F. P. Briz* et *J. Matheu*). 440
Ouvrages pour la Jeunesse. Cincelle da Cambini (*Gherardo Nerucci*). 115
Scènes familières (*J. Girardin*). 477
Le petit livre des souvenirs (*Mme Colomb*) 477
Bibliothèque des petits enfants. 476
Contes et histoires pour les enfants (*Aimé Giron*) 476
Les découvertes de Monsieur Jean (*Emile Desbeaux*) 477
La diligence de Ploermel (*Quatrelles*) 477
Les campagnes du général Toto (*Emile Desbeaux*). 477

HISTOIRE

Géographie et Voyages. Nouveau Dictionnaire de géographie universelle (*Vivien de Saint-Martin*) 494

Nouvelle Géographie universelle (*Elisée Reclus*) 467
Les Grandes découvertes du treizième au seizième siècle (*Edouard Cat*). 117
La Région du Bas-Rhône (*Charles Lenthéric*) 56
Sur la frontière d'Alsace (*Ch. N. Laurent*). 345
Les Pyrénées françaises (*Paul Perret*) 496
Les Basques et les pays basques (*Jules Vinson*) 496
Les Portugais en France, les Français en Portugal (*R. Francisque Michel*). 141
Les Explorations françaises de 1870 à 1881 (*Paul Gaffarel*). . . 117
L'Algérie, histoire, conquête et colonisation (*Raul Gaffarel*). . . 497
Le Sahara algérien, les déserts de l'Erg (*V. Largeau*). . . . 28
Le Pays des Kroumirs (*J. Baruch*). 37
Itinéraire de la Suisse, du Mont-Blanc, de la vallée de Chamonix et des vallées italiennes (*Paul Joanne*). 430
Aux pays du Soleil (*Victor Fournel*). 474
L'Ile de Rhodes (*Edouard Biliotti* et *l'abbé Cottret*, trad. en grec moderne par *Marc-Malliarraki*). 116
Lettres d'un pèlerin sur la Terre Sainte (*A. Barbier*). 256
La Turquie et le Tanzimât (*Ed. Engelhardt*). 245
Constantinople (*Edm. de Amicis*, trad. par *Mme Colomb*) 466
La Hongrie (*Victor Tissot*) 498
Voyage en Arabie, pèlerinage du Nedjed (*Lady Anne Blunt*, trad. par (*L. Deróme*). 499
Voyage du capitaine La Pérouse autour du monde sur la *Boussole* et l'*Astrolabe* (1785-1788). 121
Sous les Tropiques. Les Marins de la Reine-Blanche (*Léon Reymond*). 346
Le Pays des Sapins (*l'abbé H. Hoornaert*). 409
Le Nord-Ouest (*Élie Tasse*). 410
An engineers's holiday (*Daniel Pidgen*). 502
De Paris au Thibet (*Francis Garnier*). 504
Quatre ans au pays des Boërs (1871-1875) (*Ernest de Weber*). . 68
De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon (*Aimé Olivier de Sanderval*). 60
L'Australie (*L. Delavaud*). 112
Voyage dans l'Amérique du Sud (*J. Crevaux*) 500
Lettres sur l'Amérique (*Xavier Marmier*). 124
Notes sur le Canada (*Paul de Cazes*). 410
Les explorations inconnues. Entre deux Océans (*Lucien Biart*) . 471
Huit mois sur les deux Océans (*C. Marc Erin*) 471
A travers l'Europe. Impressions et Paysages (*A. B. Routhier*). . 57
Relaciones geographicas de Indias. 119
Vireinato del rio de la Plata (1776-1810) (*P. S. Vicente C. Quesada*. 122
Historia de las explorationes articas hechas en busca del Paso del Nordeste (*D. Pedro de Novo y Colson*). 60
Sobre los viages apocrifos de Juan de Fuca y de Lorenzo Ferrer Maldonado (*D. Pedro de Novo y Colson*) 59
Histoire universelle. Atlas classique d'histoire universelle (*l'abbé A. Couren*). 237
Histoire de l'Église. La Terre des patriarches ou le sud de la Palestine (*l'abbé Morand*). 236
Figura Jerosolymæ tempore Jesu Christi D. N. existentis (*Fr. Leonardo Mar Wœrnhart*) 237
Handbuch der Algemeinen Kirchen Geschichte (*Dr. Alzog*, publ. par *F. X. Kraus*) 506
Les Apôtres ou Histoire de l'Eglise primitive, (*l'abbé Drioux*). . . 507
Les catacombes de Rome, histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme (*Théophile Roller*) 508
Précis d'histoire universelle de la religion (*Ch. Bannache*) . . . 412

Histoire du christianisme et de la Papauté (*Max. Gossi*). . . . 317
Les Papes (le *P. Marin de Boylesve*). 424
Les Borgia. Histoire du pape Alexandre VI, de César et de Lucrèce Borgia (*l'abbé Clément*). 413
Hagiologie. Calendrier des saints qui ont dans l'Eglise russe un culte soit universel soit local. 125
Saint-Michel d'après la Bible et d'après la tradition (le *P. Marin de Boylesve*) 342
Saint Jean-Baptiste, son culte et sa légende artistique (*Ernest Razy*) 62
Sainte Catherine, vierge et martyre (*le R. P. H.P. Vanderspecten*) 430
The Life of saint Philip Neri (*Alfonso Capecelatro*). 512
The Life of St Lewis Bertrand (*Bertrand Wilberforce*). 318
Ordre religieux. Vie de la révérende mère Thérèse de Jésus (*l'abbé Houssaye*) 422
Histoire moderne. Cours d'Histoire moderne (*P. R. S. J.*). . . 127
Histoire contemporaine. Mémoires, documents et écrits divers (*le prince de Metternich*). 521
Histoire ancienne et romaine. Les Institutions de la Grèce antique (*Félix Robiou*) 414
Epimenide di Creta et le credenze Religiose de suoi tempi (*Giuseppe Barone*). 316
L'Asclépicion d'Athènes (*Paul Girard*). 249
Les Céramiques de la Grèce propre. Vases peints et terres cuites (*Albert Dumont* et *Jules Chaplain*). 331
Manuel d'archéologie grecque (*Maxime Collignon*). 152
Quid significaverunt sepulcrales Nereidum figuræ (*J. Martha*). . 153
De Locris Opuntiis (*P. Girard*). 68
Histoire des Romains, tome V (*Victor Duruy*) 467
Les Romains au temps de Pline le Jeune (*Maurice Pellisson*) . . 513
Cachets d'oculistes romains (*Héron de Villefosse* et *H. Thédenat*) . 154
De indole plebis romanæ apud Titum Livium (*G. Seignobos*). . . 347
Questions contemporaines. Questions contemporaines (*l'abbé F. Brettes*). 254
Le Clergé et ses privilèges. 424
Les Moines de Solesmes. Expulsion du 6 novembre 1880 et du 22 mars 1882 (*E. Cartier*). 67
Résurrection de Julien l'Apostat (*le P. Ragey*). 255
Appel à toutes les femmes chrétiennes de France. 254
Le Pape des croisades et l'alliance catholique en 1882 (*l'abbé Joseph Lémann*) 342
A propos de l'alliance des peuples latins (*Ph. Devillaine*). . . . 343
La Confederazione latina de M. le sénateur Amante (*Philippe Devillaire*) 343
Diogène le Chien (*Paul Hervieux*). 261
Propos interrompus (*Armand du Mesnil*). 260
Les Vivants et les Morts (*le prince H. de Valori*). 260
Les Manieurs d'argent (*Oscar de Vallée*). 69
Les Actes du grand ministère. 426
La Politique de Jacques Bonhomme. 432
Histoire de France. Histoire populaire de la France. . . . 468
Les chroniqueurs de l'histoire de France depuis ses origines jusqu'au seizième siècle (*Mme de Witt*) 514
Histoire de Charles VII, tome II. Le Roi de Bourges (*G. du Fresne de Beaucourt*) 515
Histoire du bon chevalier Bayart, d'après le Loyal Serviteur (*J. Roman*). 416
Etude historique sur Louise de Lorraine, reine de France 1553-1601 (*Edouard Meaume*). 517
Histoire de Henri III (*Ed. de la Barre-Duparcq*). 128

Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile, tomes IX et X . . . 129
Henri IV et la Haute-Italie (*Ed. Rott*). 240
Anne d'Autriche et la Fronde, d'après les Mémoires de Mme de Motteville (*Chapoy*) 416
Archives de la Bastille, règne de Louis XIV (*François Ravaisson*. 320
Les guerres sous Louis XV (*le comte Pajol*). 131
Mémoires secrets du treizième siècle. Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont. 417
Les Prodigalités d'un fermier général (*E. Campardon*). 132
La Révolution (*Charles d'Héricault*) 519
Paris sous les obus (*J. Dalsème*). 469
The Gallican Curch and Revolution (*le Rev. W. Henley Jervis*). . 97
Histoire de la Révolution dans l'Ain (*Philibert Le Duc*). 133
Les Sociétés populaires et en particulier celle de Coutances pendant la première Révolution (*E. Sarot*). 134
Pierre Chaux, membre du Comité révolutionnaire de Nantes en 1793 et 1794 (*Alfred Lallié*) 349
Les Fusillades de Nantes, 1793-1794 (*Alfred Lallié*). 349
Les Chouans, épisodes des guerres de l'Ouest dans les Côtes-du-Nord depuis 1792 jusqu'à 1800 (*Garnier de Kérigant*). 520
Le Patriote Bournonville, 1791-1792 (*Gustave Bord*). 249
Episode de l'histoire de la contre-Révolution : le capitaine Sans-Façon (*Gilbert-Augustin Thierry*). . . . . , . . 163
Souvenirs militaires d'un jeune abbé, soldat de la République. 1793-1801 (*le baron Ernouf*). 431
La Censure sous le premier Empire (*Henri Welschinger*). . . . 135
Louis XVIII (*Oscar de Poli*) 137
Correspondance du comte de Serre, 1796-1824 418
Le maréchal Bugeaud (*le comte H. d'Ideville*). 419
Les quatre ministères de M. Drouyn de Luys (*le comte Bernard d'Harcourt*) 325
Mémoires et récits de François Chéron (*Hervé-Bazin*) 65
Histoire politique et civile. Etudes sur les institutions politiques et administratives de la France (*Jules Tardif*) 421
Le Régime féodal en Bourgogne jusqu'en 1360 (*Ch. Seignobos*). . 240
Un village au douzième siècle et au dix-neuvième (*Léon Barracand*) 258
La Dîme, la corvée et le joug (*Ch. Buet*). 532
L'Instruction primaire avant 1789 à Orléans et dans les communes de l'arrondissement (*Mlle A. de Foulques de Villaret*). 138
Les Ecoles et les collèges du diocèse d'Amiens (*Darsy*). 138
L'Instruction primaire dans le département de la Marne pendant la Révolution, 1789-1800 (*l'abbé Puiseux*). 138
Les armées des trois premiers ducs de Bourgogne, de la maison de Valois (*de la Chauvelays*) 523
Les Armées de Charles le Téméraire (*de la Chauvelays*). 523
La Salle des ancêtres. Portraits civils et militaires (*le marquis de Belleval*) 110
Histoire intime de Jean de Rochevieille (*Henri Calhiat*) 346
Histoire religieuse. Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre de la Couture et de Saint-Pierre de Solesmes. 143
Essai sur l'Etat monastique de l'ancien diocèse de Gap (*A. de Taillas*). 257
Saint-Sernin du Bois et son dernier prieur, J.-B.-A. de Salignac-Fénelon (*l'abbé Sébille*). 421
Histoire étrangère. Histoire politique nationale. Origine, développements et transformations des institutions dans les anciens Pays-Bas (*Edm. Poullet*). 145
Etude sur la condition des protestants en Belgique, depuis Charles-Quint jusqu'à Joseph II (*E. Hubert*). 238

Un agent politique de Charles-Quint. Le Bourguignon Claude Bouton, seigneur de Corberon (*E. Beauvois*). 146
Histoire de l'Eglise et du Chapitre de Saint-Aubin à Nomur (*N. J. Aigret*). 242
Histoire d'Henriette d'Angleterre (*Mme de la Fayette*). 348
Les Jésuites héroïques. Pages de l'histoire d'Angleterre (*A. Pomelli*). 261
Un Ménage royal. Chronique d'Angleterre (*Tiburce Moray*). . . . 537
La Question agraire en Irlande (*Paul Fournier*). 47
La comtesse de Verrue et la cour de Victor-Amédée II de Savoie (*G. de Léris*) 148
Vita ei Francisco V, duca di Modena, 1819-1875 (*le comte Teodoro Bayard de Volo*). 149
Don Pedro el condestable de Portugal (*Andres Balaguer y Merino*). 147
L'Empire des Tsars et les Russes (*Anatole Leroy-Beaulieu*) . . . 525
Histoire de la Russie (*Gaston Créhange*). 329
Washington et son œuvre (*E. Masseras*). 349
Histoire nobiliaire. Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne et de la maison du roi (*Pol Potier de Courcy*). . . . 150
L'Impôt du sang (*J.-François d'Hozier*). 151
Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison des Baux (*le Dr Barthélemy*). 332
Archéologie. Le musée d'Aix (*H. Gibert*) 527
Mélanges. Esquisses marchaises, superstitions et légendes, histoire et critique (*Louis Duval*). 328
Notice historique sur l'Ecole Massillon (ancien hôtel Fieubet), (*Paul Lallemand*). 524
Chroniques et légendes de la Vendée militaire (*Adolphe de Brem*). 259
Paris à cheval (*Crafty*) 470
Historiettes et anecdotes. 164
La France ecclésiastique 70
Biographie. Le marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné (*Frédéric Masson*). 332
Christophe de Beaumont, archevêque de Paris 1703-1781 (*le P. Emile Régnault*). 322
Les Hommes célèbres du nix-neuvième siècle et la foi chrétienne (*l'abbé Saillard*) 69
Vie de son éminence Mgr le cardinal Matthieu, archevêque de Besançon (*Mgr Besson*) 250
Vie de sa grandeur Mgr Plantier, évêque de Nîmes (*l'abbé J. Plastron*) 336
Le Père Lacordaire à Sorèze (*Jules Lacointa*). 335
Le Cardinal Pie et ses œuvres (*A. Trolley de Crevaux*). . . . 69
Mgr de Ségur. Souvenirs et récits d'un frère (*le marquis de Ségur*) 164
Monseigneur de la Bouillerie (*Ant. Ricard*). 431
Lettres de Monseigneur de Ségur. 164
Don Bosco (*Charles d'Espiney*) 253
Monsieur Teysseyre : sa vie, son œuvre, ses lettres (*l'abbé Paquelle de Follenay*) 530
Elèves des Jésuites. Souvenirs des collèges de la Compagnie de Jésus 1850-1880 (*le P. Didierjean*). 339
Bibliographie. Bibliotheca Casinensis. 340

NOMS DES AUTEURS

Ahmed Brihmat 35
Aigret (N.-J.) 242
Alaux (S.-E.). 216, 299
Alzog (Dr). 506
Anglade (Jules) 66
Arana (Vicente de). 491
Amicis (Edm. de). 466
Armstrong (George Francis). . 305
Arnaud (Angélique) 536
Balaguer y Merino (Andres). . 147
Bannacbe (Ch.). 412
Barbier (A.) 256
Barbou (Félix) 470
Barone (Guiseppe) 316
Barracand (Léon). 258
Bart (Lucien) 16
Barthélemy (le Dr). 332
Bartrina (Joaquin Maria) . . . 443
Baruch (J.). 37
Baschet (Armand) 403
Baunard (l'abbé). 228
Bayard de Volo (le comte T.) . 149
Beaucourt (G. du Fresne de) . 515
Beaune (Joseph) 159
Beauvois (E.) 146
Becq de Fouquières (L.). . . . 429
Bellet (Ch.). 425
Belleval (le marquis de). . . 140
Ben-Sedira 34
Bertherand (le Dr E.) . . 35, 36
Bertin (Eugène) 305
Bertrand (Al.). 225
Bertrand (Edouard) 231
Bessières (Léon). 293
Besson (Mgr) 67, 250
Biart (Lucien). 471
Biliotti (Edouard) 116
Black (William) 354
Block (Maurice) 535
Blunt (lady Anne) 499
Bonito (Antonmaria). 196
Bonniot (le P. de) 482
Bord (Gustave). 259
Borguet. 102
Bory (Paul) 472
Bosc (Ernest) 484
Bourassé (l'abbé). 472
Bourgaut (Louis). 295
Bourget (Paul) 289
Bout (Charles). 000
Boylesve (le P. Marin de). 342, 424
Brem (Adolphe de). 259
Brettes (l'abbé F.). 254
Briault (Edouard). 301
Brigt (William) 42
Brin (l'abbé P.-M.) 214
Briz (F. P.) 440, 447
Bruno (G.) 159
Buchner (le Dr Louis). 46
Buet (Charles). 532
Butel (Fernand). 344
Butler (le comte de). 426
C... (Henri, comte de) 293
Caillard (Paul) 429
Caldecott (B.) 470
Calhiat (Henry). 346
Calvo (Charles). 478
Campardon (E.). 132
Campaux (Ant.). 299
Capecelatro (Alfonso) 512
Carlos-Rendon 302
Cartier (E.). 67
Cat (Edouard). 117
Cazaubon (Léonce). 536
Cazes (Paul de) 410
Ceuleneer (Ad. de). 256
Champier (V.). 103
Chantelauze (R.). 492
Chapelain (Jean). 399
Chaplain (Jules) 331
Chapot (l'abbé Léon). 532
Chapoy. 416
Charaux (Ch.). 202
Charton (Edouard). 345
Chassaing (Ch.-L.) 533
Chatellier (Emile). 298
Chaudé (l'abbé) 533
Chauvigny (Louis de). 295
Chénier (André) 429
Cherville (marquis G. de) . 26
Chevé (Emile). 300
Chossat (Ed. de). 107
Clastron (l'abbé J.) 336
Clément (l'abbé). 413
Clifton (E.-C.). 53
Coignet (Mme). 389
Collignon (Maxime). 152
Colomb (Mme) 466. 477
Commelli (A.) 261
Corrozet (G.) 400
Costa (Joaquin) 109
Cotter Morison (W.) 352
Cottret (l'abbé) 116
Couat (Auguste). 402
Coulon (Henri) 155
Courcy (Alfred de). 17
Couren (l'abbé A.). 237
Crafty 470
Créhange (Gaston) 329
Crevaux (le Dr Jules). 500
Cuoq (l'abbé J.-A.) 395
Dalsème (A.) 469
Darsy. 138. 534
Davy (Georges). 475
Delavaud (L.). 121
Deleveau (P.) 475

Dencausse (J.-P.). 427
Derôme (L.) 499
Desbeaux (Emile). 477
Des Granges (Ch.) 344
Des Houlières (Mme). 400
Devillaire (Ph.) 343
Didier de Neuville. 230
Didierjean (le P.) 339
Dietz 387
Doneaud du Plan (Alfred). . . 230
Drioux (l'abbé) 507
Du Boisgobey (Fortuné). . . . 15
Duchesne de Saint-Léger (T.) . 45
Dugué (Ferdinand). 296
Du Mesnil (Armand) 260
Dumont (Albert) 331
Duponchel (A.) 391
Duruy (Victor). 467
Duval (Adrien) 37
Duval (Louis) 328
Ebers (Georges) 20
Edwards (Miss Amelia B.). . . 23
Engelhard (Ed.) 245
Ernouf (le baron) 431
Esope. 400
Espiney (Charles d') 253
Estoile (Pierre de l'). 129
Fabre. 314
Fabre (J.-H.). 162
Faivre (Albert). 155
Fava (Mgr) 481
Faye (Henry) 303
Féval (Paul). 22
Flach (S.). 387
Flavigny (le comte de) 303
Fleury (le comte de). 296
Forbes (le P. James) 100
Formby (le R. H.). 307
Foulques de Villaret (Mlle de). 138
Fouquier (Achille) 112
Fourchy (H.). 156
Fournel (Victor) 474
Fournier (Paul) 47
Frère (Henri) 298
Froissart (J.) 297
Fuzet (le chanoine F.) 257
Gaffarel (Paul). 117, 497
Gaidoz (H.) 432
Garnier (Francis). 504
Garnier de Kérigant 520
Gausseron (B.-H.). 55
Gazeau (A.) 476
Gérard (Paul) 225
Gibert (H.). 529
Gide (Paul) 387
Gilbert 113
Gill (A.). 298
Giovanni (Vinc. di). 224
Girard (Paul) 68, 249
Girardin 24
Girardin (J.). 477
Giron (Aimé) 476
Gossi (Max.). 317
Gras (Félix) 346
Greey (Edward) 55
Gréville (Henry). 8
Grimaux (Adrian). 53
Griveau (Louis) 304
Guichon de Grandpont (A.) . . 99
Guillamin (l'abbé) 66
Guillemin (Amédée). 482
Guillemin (Edouard) 254
Hagenmeyer (Henri). 355
Harcourt (le comte Bernard d'). 325
Henley Jervis (le Rév. W.) . . 97
Henry (Lucien). 423
Héricault (Charles d') 519
Herluison (H.). 399
Hermigny (C. d') 20
Héron de Villefosse (A.) . . . 154
Hervé-Bazin (F.) 65
Hervieux (Léopold) 296
Hervieux (Paul) 261
Hoffmann (Johannes) 308
Hondt (V. d'). 156
Hoornaert (l'abbé H.). 409
Houssaye (l'abbé) 422
Hozier (J.-François d') 151
Hubault (Gustave) 427
Hubert (E.) 238
Huit (Ch.). 217
Hurrel-Mallock (W.) 100
Huxley (Ch.). 390
Ideville (le comte H. d'). . . . 419
Jacqmin (Albert) 228
Jagig (V.) 103
James (Constantin) 161
Jandel (Aug.) 534
Jannet (Paul) 193
Jarris (l'abbé Pierre) 214
Jaubert (Paul). 294
Joanne (Paul) 430
Joliet (Charles). 13
Kerviler (René) 399
Kervyn de Lettenhove (le baron) 233
Kleutgen (Jos.) 39
Kœlbing (Eug.) 107
Kraus (F.-X.). 247, 506
La Barre-Duparcq (Ed. de). . 128
Labatut (l'abbé P.-M.). 531
La Bruyère 492
La Chauvelays (de) 523
Lacointa (Jules) 335
La Fayette (Mme de). 348
Lafon (Mary) 235
Lagrange 494
Lajoye (R.) 32
Lallemand (Paul). 524
Lallié (Alfred). 349
Lamartine (de) 314